

Thèse de Doctorat

Benoît ROUX

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de
Docteur de l'Université de Nantes Angers Le Mans
Sous le sceau de l'Université Bretagne Loire

École doctorale 496 - Sociétés, cultures, échanges.

Discipline : Histoire contemporaine.

Unité de recherche : Centre de recherche en histoire internationale et atlantique (CRHIA).

Soutenue le 10 novembre 2017 à Nantes.

La France et la crise ivoirienne

**Le processus des décisions françaises d'engagement militaire
et de conclusion de l'Accord de Linas-Marcoussis
(septembre 2002 - février 2003)**

JURY

Rapporteurs : **Frédéric BOZO**, Professeur des Universités, Université Sorbonne nouvelle Paris 3. **Président du jury.**
Walter BRUYERE-OSTELLES, Professeur des Universités, Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence.

Examineurs : **François GAULME**, Docteur d'État, chargé de recherche à l'Agence française de développement (AFD).
Bernard SALVAING, Professeur des Universités, Université de Nantes.

Directeur de Thèse : **Michel, CATALA** Professeur des Universités, Université de Nantes.

Dédicace

L'auteur de cette thèse dédie le produit de sa recherche :

Aux vingt-sept soldats français tués au cours de l'opération Licorne, et à ses blessés.

Aux deux journalistes français,
Guy-André Kieffer et Christian Baldensperger dit *Jean Hélène*,
assassinés en rendant compte de l'actualité ivoirienne.

À toutes les autres victimes ivoiriennes et étrangères, jamais dénombrées.

Et à leurs familles et amis.

Table des sigles et acronymes

BCEAO : Banque centrale des États d’Afrique de l’Ouest.

BIMA : Bataillon d’infanterie de marine.

CEDEAO : Communauté économique des États d’Afrique de l’Ouest.

CEMA : Chef d’état-major des armées.

CEMP : Chef d’état-major particulier du président de la République.

CFA (Franc CFA) : Communauté financière d’Afrique.

FANCI : Forces armées nationales de Côte d’Ivoire.

FIRPAC : Force d’intervention rapide para-commando.

FMI : Fonds monétaire international.

FPI : Front populaire ivoirien.

IB : Ibrahim Coulibaly.

LNf : Ligne de non-franchissement.

MFA : Mouvement des forces d’avenir.

MJP : Mouvement pour la justice et la paix.

MPCI : Mouvement patriotique de Côte d’Ivoire.

MPIGO : Mouvement populaire ivoirien du Grand Ouest.

OIF : Organisation internationale de la francophonie.

PDCI : Parti démocratique de Côte d’Ivoire.

PIT : Parti ivoirien des travailleurs.

RDR : Rassemblement des républicains.

RFI : Radio France internationale.

RTI : Radiofusion télévision ivoirienne.

UA : Union africaine (*anciennement OUA, Organisation de l’unité africaine*).

UDCY : Union démocratique et citoyenne.

UDPCI : Union pour la démocratie et la paix en Côte d’Ivoire.

UEMOA : Union économique et monétaire ouest-africaine.

Introduction

19 septembre 2002 : une rébellion armée tente de renverser le chef de l'État ivoirien. La France s'engage alors dans une action militaire et diplomatique en faveur de la résolution du conflit.

26 janvier 2003 : le chef de l'État français entérine avec d'autres chefs d'État, l'accord qui doit mettre fin à la crise. La France avait présidé, les jours précédents, la *Table ronde de Linas-Marcoussis*, autour de laquelle elle avait invité les forces politiques ivoiriennes à négocier. Son représentant en avait cosigné le texte.

Les décisions prises entre ces deux dates visaient à une résolution rapide du conflit et ce, dans le contexte de promotion par la France, d'un mode alternatif de gestion de la crise irakienne. Elles ont engagé la France bien au-delà de ses intentions et ne semblent pas avoir contribué de manière significative à la résolution du conflit.

Cosignataire de l'accord, la France est demeurée de fait, coresponsable de la réalisation de ses buts. Sauf à renier sa signature et la parole de ses dirigeants, elle ne put se désengager de la gestion d'une crise dont seuls les acteurs politiques ivoiriens détenaient les clés de la porte de sortie.

Cet engagement a été exceptionnel, par son coût financier : plus de un milliard d'euros. Il l'a été par son coût humain : 27 soldats français tués, plusieurs blessés graves et le déploiement de plus de 5 000 hommes au temps le plus intense de l'opération. Exceptionnel aussi par la privation qu'il aura entraînée de la capacité militaire d'intervention sur d'autres théâtres d'opérations.

Cet engagement est également emblématique d'une pratique de la décision publique : unilatéralement, sans débat parlementaire et public, sans vote d'un budget et sans procédure d'évaluation, les autorités françaises ont initié une politique exclusivement nationale dont elles ne maîtrisaient ni l'échéance ni le coût.

L'accord lui-même ne sera que partiellement appliqué, d'autres textes élaborés sous l'égide de l'ONU lui succéderont et la France maintiendra son engagement. Ce n'est que huit ans après, le 21 mai 2011, que le chef de l'État français annoncera la fin de l'opération militaire.

Tirant sans doute les premières leçons de cette gestion, la France ne s'est plus lancée depuis 2003 dans une intervention extérieure unilatérale et elle a introduit en 2008, dans la Constitution, une obligation d'information et de contrôle du Parlement sur les engagements militaires extérieurs.

1. Problématique et axes de recherche

Comprendre pourquoi et comment les autorités françaises ont pris leurs décisions d'intervenir dans ce drame ivoirien exige d'étudier, d'une part, la crise elle-même, d'autre part, le processus français des décisions d'engagement politique et militaire, ses acteurs et les facteurs qui les influencent voire les affectent.

Le champ de l'étude est donc plus vaste que celui qui est circonscrit par la tentative de coup d'État du 19 septembre 2002 puis par l'approbation de *l'Accord de Linas-Marcoussis* lors de la *Conférence des chefs d'État pour la Côte d'Ivoire* réunie à Paris, avenue Kleber, les 25 et 26 janvier 2003.

En effet, la cohérence de cette séquence ne suffit pas à reconstituer le contexte dans lequel les autorités françaises choisissent de s'impliquer. Celui-ci est borné par deux évènements - tout à la fois ivoiriens et français - et par une circonstance.

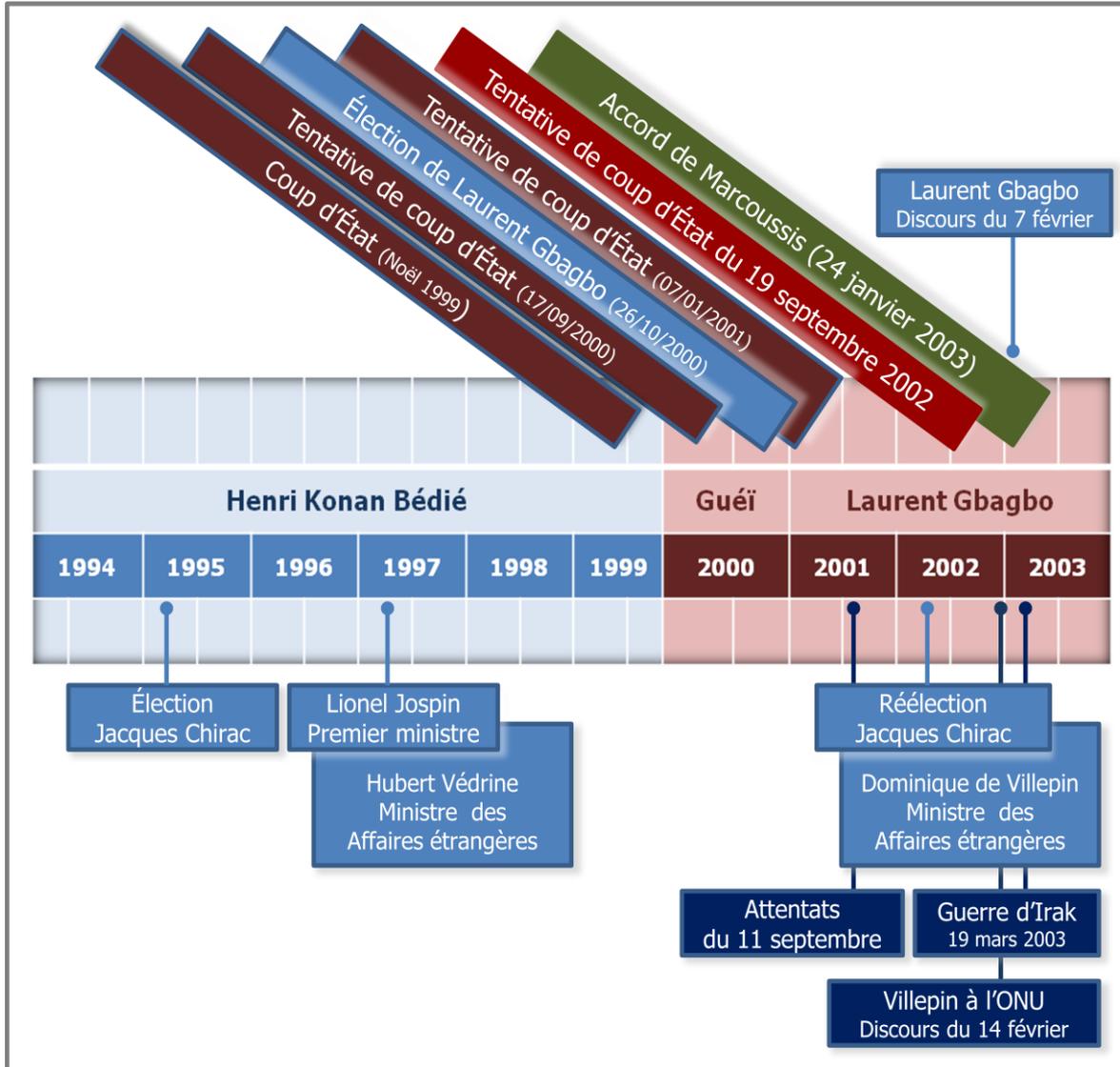
Le premier évènement est majeur pour la Côte d'Ivoire et les relations franco-ivoiriennes : la mort du *Père de l'Indépendance*, Félix Houphouët-Boigny, le 7 décembre 1993. Avec sa disparition débute une période de désunion politique et sociale du pays qui connaît son acmé avec le renversement militaire de son dauphin Henri Konan Bédié, le 24 décembre 1999. La France se refuse à intervenir et la Côte d'Ivoire s'installe dans la précarité et un nouveau paysage politique. Moins de trois ans plus tard, le nouveau chef de l'État, Laurent Gbagbo, est visé lui aussi par une tentative de putsch. Elle échoue le 19 septembre 2002 et la France prend le parti d'une ingérence qui ne dit pas son nom.

Le second évènement est fondateur de la posture de Laurent Gbagbo : son prononcé, le 7 février 2003, d'un discours de refus d'une application stricte de l'Accord de Linas-Marcoussis et des décisions prises les jours suivants, durant la Conférence dite *de Kleber*. Il constituera le point de départ de la résistance acharnée du chef de l'État ivoirien qui le conduira à sa déchéance absolue, devant la Cour pénale internationale neuf ans plus tard.

La circonstance est celle que l'historien Frédéric Bozo qualifie de « plus grande crise internationale de l'après guerre froide¹ » : la contestation du projet d'entrée en guerre des États-Unis contre l'Irak par plusieurs pays, au premier rang desquels figure la France.

¹ BOZO, Frédéric. *Histoire secrète de la crise irakienne*. Paris, Perrin, 2013. 408 p.

Cet affrontement exceptionnel entre les deux alliés traditionnels constitue la toile de fond de l'intervention française en Côte d'Ivoire. Sur le plan militaire, cette opération devient rapidement l'engagement majeur de l'armée française et la priorité de ses chefs. Sur le plan diplomatique, elle ne demeure que secondaire alors que dans un étonnant parallélisme des chronologies, l'Élysée et le Quai d'Orsay agissent sur deux fronts.



Quelques jours avant la tentative de coup d'État en Côte d'Ivoire, George W. Bush, le 12 septembre 2002, se résout à préserver le rôle de l'ONU dans la gestion de la crise irakienne. Il accepte d'engager les négociations de la résolution 1441 qui diffèrera la rétorsion unilatérale des États-Unis et de leurs alliés. Quelques jours après le discours de Laurent Gbagbo, Dominique de Villepin, le 14 février 2003, devant le Conseil de sécurité énonce lui aussi un discours de rejet, celui de l'unilatéralisme, celui du *Non* à la guerre d'Irak qui sera déclenchée un mois plus tard.

Cet environnement géopolitique des décisions françaises offre l'opportunité de resituer le comportement des décideurs par rapport à leurs autres champs concurrents de préoccupa-

tions et de décisions. Comme le rappelle Jean Leca², ancien président du Conseil scientifique de l'évaluation, à propos de l'évaluation des politiques publiques : « L'action de gouvernement ne répond pas seulement à un problème aux frontières bien identifiées et aux données définies, mais à la rencontre de ce problème avec d'autres [...] par exemple, satisfaire des alliés, préparer d'autres alliances, enlever un trophée à un concurrent, etc. ».

C'est dans ce cadre extensif que l'étude des quatre premiers mois de l'intervention française en Côte d'Ivoire est livrée ici.

Cette séquence franco-ivoirienne qui voit la France prendre part à la résolution d'un conflit intérieur n'est pas singulière. De la même manière, la recherche historique pourrait reconstituer la dimension systémique d'événements voisins tels qu'une initiative antécédente (Rwanda, en 1994) ou d'autres plus récentes (Libye, en 2011 et Mali, en 2013).

Cette approche historique d'une décision politico-militaire n'est pas non plus une originalité. Elle reprend un thème associant, comme lors de la crise dite des missiles de Cuba, les dimensions des politiques intérieures, extérieures et de défense d'un État. Le célèbre travail réalisé par le politologue américain Graham Allison³ reste bien ici à l'esprit du chercheur.

Cette étude demeure cependant historique et non pas sociologique. Elle apporte un éclairage sans doute utile à la recherche sur la théorie de la décision publique. Mais avant tout, elle reconstitue des faits englués dans l'instrumentalisation qui en a été faite, dans les formes qui sont celles des comptes-rendus d'actualité et dans les silences ou les non-dits propres à l'action diplomatique et militaire. Elle s'attache à mettre à distance ces mêmes faits pour en appréhender les logiques et en offrir une lecture qu'elle souhaite rigoureuse et impartiale.

Pour autant, la théorie de la décision n'est pas négligée. Une fois libérée du « carcan de la rationalité⁴ » - l'expression est du sociologue français Erhard Friedberg - ce domaine de recherche a fait naître plusieurs approches qui étonnent à la fois par leur diversité et l'impossibilité à laquelle elles sont confrontées, de dégager un modèle universel d'analyse des décisions y compris en matière de politique étrangère. Elles explorent les logiques qui s'exercent dans la prise de décision pour mieux nous permettre de constater qu'aucun modèle ne permet de les comprendre de manière pleinement satisfaisante.

² LECA, Jean. L'expert et le décideur public, le paradoxe de l'évaluation. *Revue française d'administration publique*, avril-juin 1993, n°66, p185-188.

³ ALLISON, Graham. *Essence of Decision. Explaining the Cuban Missile Crisis*. Boston, Little Brown and company, 1971 [2nde édition : ALLISON, Graham, ZELIKOW, Philip. *Essence of Decision: Explaining the Cuban Missile Crisis*. New-York, Addison Weysley Longman, 1999. 416p.).

⁴ FRIEDBERG, Erhard et al. *La décision*. Paris : Éditions Banlieues média, 2004 [enregistrement audiovisuel].

L'étude s'appuie sur cet état de la recherche. Elle considère comme des postulats, la limitation de la rationalité des décideurs et la combinaison de plusieurs facteurs qui déterminent le processus de décision. Elle s'attache donc à reconstituer le contexte, les faits et les rôles qui s'exercent dans la définition de la position française au cours de cette période.

Elle bénéficie pour cela de plusieurs caractéristiques qui constituent autant d'atouts pour explorer ce processus et ses limites : l'unité de temps (du 19 septembre 2002 au 7 février 2003) ; la faible dispersion des lieux et des acteurs (les parties impliquées sont toutes identifiées ou identifiables et le *théâtre* diplomatique est principalement concentré dans deux espaces, Paris et Abidjan) ; et le volume satisfaisant des données documentaires et des témoignages (journalistiques, universitaires et politiques), ceci malgré l'inaccessibilité des données produites par les appareils militaires et diplomatiques.

2. Plan de la recherche

Ainsi posé, le cadre de la recherche conduit à distinguer quatre périodes qui composent autant de parties de cette thèse.

La première est intitulée : *L'état des lieux, 1993-2002*. Elle couvre la période la plus étendue. Celle, de plusieurs années, qui précède la tentative de coup d'État du 19 septembre 2002. Elle est celle du tournant du siècle et de la première ère de la République ivoirienne. En 1993, avec la mort de Félix Houphouët-Boigny, la Côte d'Ivoire dévoile ses fragilités. En contrepoint de la bataille de sa succession, des nouveaux acteurs de la contestation politique émergent et provoquent la chute définitive de l'ordre ancien. Dans le même temps, en France, la fin de la cohabitation de Jacques Chirac et Lionel Jospin, annonce une réinvention du jeu politique et diplomatique sous la houlette de Dominique de Villepin.

La seconde partie s'ouvre avec les deux événements fondateurs d'une crise qui durera encore une dizaine d'années : la tentative de coup d'État du 19 septembre 2002 et la décision française de s'engager militairement. En un peu moins de deux semaines, les acteurs de la recherche ultérieure de la sortie de crise sont en place. Dans un contexte marqué par la bataille diplomatique qui précède la guerre d'Irak, Paris se retient de s'engager dans la résolution politique de la crise, mais s'attribue le rôle militaire qu'elle ne pourra plus cesser de jouer avant longtemps (*Deuxième partie - L'engagement, septembre 2002*).

La Côte d'Ivoire est désormais divisée en deux territoires. Au cours de la troisième période, le pays plonge de plus en plus profondément dans ce qui a toutes les apparences d'une guerre civile. En deux mois, l'approche militaire et diplomatique française trouve ses limites. La force armée française combat. Tous les acteurs français, ivoiriens et internationaux s'engagent dans une impasse (*Troisième partie - Aggravation de la crise et difficultés*

de la position française.)

La quatrième période est celle qui replace la France au centre de la recherche d'une sortie de crise. Mais en moins de deux mois, ce qui aurait pu être une démonstration de son *brio* diplomatique s'achève par sa lourde remise en cause. La France rallie tous les camps à sa proposition de la négociation, sur le territoire français, d'un accord de paix (Table-ronde de Linas-Marcoussis). Mais en deux jours, ses autorités offrent les moyens de contestation de ce texte et d'un prolongement de la crise ivoirienne (*Quatrième partie - L'échec de Marcoussis.*)

3. Sources et historiographie

L'historiographie de cette période de l'histoire ivoirienne et franco-ivoirienne est réduite.

L'étude d'ensemble ou de synthèse de cette crise est à ce jour, une forme relativement délaissée. En France, un nombre très réduit de travaux (cinq) ont contribué à éclairer le contexte et les faits des premiers temps de la crise ivoirienne. Le seul à être le fruit d'une démarche d'historien est le mémoire d'un étudiant en maîtrise d'histoire que l'Université Montpellier-3 a choisi de publier dans sa propre collection, dès 2004 (*Côte d'Ivoire 1999-2003. Autopsie d'une déchirure*⁵). S'appuyant, pour une large part, sur des articles de presse, il permet de constater l'intérêt de l'exploitation qui peut être faite du travail des journalistes. Deux brefs essais d'actualité ont suivi, en 2004 et 2005, qui ont été rédigés par deux journalistes français de terrain⁶. Les ouvrages suivants ont, chacun dans un genre différent, livré les éclairages les plus riches. Le premier constitue une référence incontournable pour l'état des lieux qu'il livre de la Côte d'Ivoire en 2003 et pour l'analyse historique de sa *désagrégation*. Il est le fruit des recherches du géographe de l'Université de Bordeaux-3, Christian Bouquet (*Géopolitique de la Côte d'Ivoire*⁷). Le second couvre une période plus large (1999-2013), dans une forme plus proche de l'enquête et du récit. Il est crédité de nombreux témoignages de militaires français recueillis par son auteur, l'écrivain

⁵ BAYLE, Bernard, DOMERGUE-CLOAREC, Danielle (Dir.). *Côte d'Ivoire 1993-2003 : autopsie d'une déchirure*. Publications de Montpellier 3. 2007. 300 p.

⁶ Publiés au cours des deux premières années de la crise, ils ont alors vocation à répondre à la forte demande éditoriale d'ouvrages synthétiques et bien renseignés sur ce sujet d'actualité : RUEFF, Judith. *Côte d'Ivoire. Le feu au pré carré*. Paris, Autrement, 2004. 126 p. et HOFNUNG, Thomas. *La crise en Côte d'Ivoire. Dix clés pour comprendre*. Paris, La Découverte, 2005. 140 p. Ce dernier ayant été également l'auteur en 2011 - année de l'arrestation de Laurent Gbagbo - d'un ouvrage consacré à l'intégralité des neuf années de crise (HOFNUNG, Thomas. *La crise ivoirienne. De Félix Houphouët-Boigny à la chute de Laurent Gbagbo*. Paris, La découverte, décembre 2011. 153 p.).

⁷ BOUQUET, Christian. *Géopolitique de la Côte d'Ivoire*. Paris, Armand Colin, 2005. 315 p. Incontestable succès d'édition, cet essai de géographie politique a fait l'objet de plusieurs réédition.

Jean-Christophe Notin (*Le crocodile et le scorpion*⁸). Sur ce petit nombre d'ouvrages, seuls les deux derniers constituent des apports significatifs à la recherche livrée ici.

La documentation de la crise ivoirienne demeure cependant abondante. Encore faut-il distinguer celle provenant de sources publiques pour lesquelles les possibilités de consultation sont restreintes⁹. Celle non protégée en tête desquelles figurent la presse et les publications à caractère scientifique ou relevant du genre de l'essai. Et celle qui est située à l'intersection des deux : le témoignage émis par des sources orales.

La première est certainement d'un volume assez considérable. Mais elle est en grande partie inaccessible ou demeure à tout le moins, hors de portée du chercheur à ce jour. C'est le cas de la documentation provenant de sources ivoiriennes, notamment celles des parties au conflit. C'est le cas également de celle soumise à des délais de communication, provenant des sources gouvernementales françaises. La confidentialité ou les obligations de secret qui s'imposent aux dossiers relevant de la diplomatie et de la défense nationale constituent des obstacles. Une partie d'entre eux peut être cependant surmontée comme l'a démontré la remarquable adresse de Frédéric Bozo (cf. supra). Pour son étude publiée en 2013, de la crise franco-américaine sur la question irakienne, il a su accéder - moins de dix ans après les faits - aux archives de la présidence de la République française, de son ministère des Affaires étrangères et de son ambassade à Washington. Le chercheur que vous évaluez ici n'est pas parvenu à ce résultat pour une période pourtant identique et pour des cartons d'archives très voisins. La reconstitution des grands traits de la crise franco-ivoirienne en est sans doute assez peu affectée¹⁰. Il en est autrement de la recherche des motivations et des interactions des acteurs¹¹.

Deux sources atypiques auraient pu permettre de contourner, pour partie, ces restrictions d'accès : le site internet et le moteur de recherche de l'organisation non gouvernementale *Wikileaks* ; et les données de renseignement militaire français, saisies en novembre 2004, par les autorités ivoiriennes (un ordinateur les contenant avait été perdu par un militaire

⁸ NOTIN, Jean-Christophe. *Le crocodile et le scorpion*. Paris, Éditions du Rocher, 2013. 440 p.

⁹ À l'exception remarquable, des productions parlementaires françaises et des comptes-rendus des débats des assemblées et commissions, qui sont aisément consultables notamment du fait de leur numérisation et de leur mise en ligne.

¹⁰ Pour illustration, l'exploitation, par exemple, des *Journaux de marche et opérations* protégés par des délais légaux de 25 à 120 ans, aurait certainement permis de préciser ou d'effectuer de meilleurs recoupements de faits de nature militaire, mais cet enrichissement n'aurait pas modifié significativement le produit de la recherche qui est livré ici.

¹¹ Celle-ci aurait notamment pu tirer parti, avec avantage : des télégrammes diplomatiques émis par l'ambassade de France en Côte d'Ivoire, des notes et correspondances de Michel de Bonnecorse, conseiller pour les questions africaines, du président de la République, et celles de Nathalie Delapalme, son homologue auprès du ministre des Affaires étrangères.

français¹²). Sa copie a ensuite été vendue en grand nombre sur les marchés d'Abidjan et l'auteur de cette thèse a pu la consulter. L'évaluation de ces deux sources a cependant permis de considérer comme marginale, la contribution que leur exploitation pouvait apporter à la recherche valorisée ici, et ce, au regard de son objet et de ses moyens.

La seconde - la documentation provenant de sources non protégées - constitue le matériau primordial de cette étude. Le coup d'État du 24 décembre 1999 a ouvert une période de forte mobilisation de la presse française et ivoirienne et celle d'analystes aux statuts divers. Cette fièvre éditoriale est retombée après l'arrestation de Laurent Gbagbo, le 11 avril 2011. Mais elle a laissé à la portée du chercheur une quantité importante d'informations¹³.

L'essentiel est constitué d'éléments relatant des faits, livrant des témoignages ou en proposant des interprétations. Elle est foisonnante du fait : des nombreuses sources directes (correspondances de presse, témoignages) ; de l'existence d'une presse libre et variée dans tous les pays impliqués, de l'activité des nombreux acteurs internationaux intéressés au conflit (organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales) ; et de la production de nombreux chercheurs ou analystes de différents statuts s'intéressant aux questions africaines.

Toutes ces productions constituent autant de données ayant besoin du recoupement ou de l'analyse critique en raison notamment - s'agissant de la presse - du contexte de *guerre de l'information*¹⁴. Comme dans la plupart des conflits modernes, l'information est en effet,

¹² L'ensemble est une compilation de données à caractère militaire (dispositif et équipement militaires, etc.) et de fiches de renseignements individuels sur près de 200 responsables politiques et militaires. Ces dernières constituent un matériau insolite et attractif. Mais il comporte plusieurs limites dans le cadre de la rédaction de cette thèse : 1. Seul un petit nombre de ces individus constituent des acteurs significatifs de la séquence étudiée ici ; 2. Rien dans la copie détenue par le chercheur ne permet d'exclure qu'elle n'ait été expurgée par les autorités ivoiriennes ou modifiée à son avantage ; 3. La plus grande partie des données, hors leur intérêt militaire, n'a qu'un intérêt anecdotique ; 4. Ces informations ne sont pas contextualisées et sont faiblement commentées ; 5. Aussi paradoxal que ce soit, faute de mention claire des sources et des conditions de leur recueil et de leur recoupement, l'exactitude de ces informations est parfois sujette à caution. Lire à ce propos : TUQUOI, Jean-Pierre. Les secrets des militaires français s'étalent en cédérom sur les marchés d'Abidjan. *Le Monde*, 13/04/2005 et TUQUOI, Jean-Pierre. Côte d'Ivoire, le cédérom oublié. *Le Monde*, 26/04/2005

¹³ Pour illustration, la seule collection des articles publiés par quatre quotidiens français au cours des cinq premiers mois de la crise représente un volume de plus de 1200 pages (*La Croix*, *Le Figaro*, *Le Monde*, *Libération* en Times new roman, corps 12, interligne 1,5.).

¹⁴ S'agissant des productions de chercheurs et autres analystes français et ivoiriens, les difficultés spécifiques de leur exploitation ont dissuadé l'auteur de les citer sans renoncer pour autant à intégrer leurs apports dans ses réflexions. En cause, une méthode de travail appliquée à l'envers. Sur la base d'une connaissance, sans doute sommaire des faits, nombre d'entre eux semblent avoir eu pour point commun de se forger une conviction puis de les argumenter en retenant quelques faits peu nombreux et en négligeant - sciemment ou non - les faits infirmant leur démonstration. Résultat : des analyses parfois intéressantes, créatives ou spéculatives, mais aussi parfois ignorantes et grossièrement partisans. La difficulté a été identique pour les travaux publiés, certains sous la forme d'ouvrage *savants*, par des universitaires ou analystes de bon niveau. En cause, la très difficile voire impossible neutralité qu'il leur était possible d'observer durant ses temps troublés. Une exception a cependant été faite pour le politologue spécialiste de l'Afrique, Michel Galy. Durant un temps, l'auteur de cette thèse avait renoncé à employer ses travaux en raison de sa position absolument partisane à

un moyen de relation des évènements, de leur commentaire, mais aussi celui de la propagande et de la mobilisation partisane. Les essais et mémoires de toutes sortes se heurtent bien sûr à cet écueil¹⁵. Mais c'est surtout la presse ivoirienne qui a atteint dans ce domaine, un niveau de combativité sans doute inégalé. La quasi-totalité des nombreux médias audiovisuels et surtout écrits ont été des acteurs de premier plan des affrontements entre les deux camps ivoiriens et de l'opposition à l'intervention diplomatique et militaire française. Plusieurs rapports d'organisations internationales ont dénoncé cette situation et la nécessité de régulation des pratiques des médias a été incluse dans les différentes négociations de sortie de crise. Des journalistes ont été assassinés¹⁶, des installations détruites ou vandalisées, des diffusions empêchées. Dès les premiers mois de la crise, cette caractéristique est celle du conflit intra-ivoirien. Elle s'accroît encore en 2004 et sera mieux connue dans la période postérieure à celle étudiée. Ce n'est qu'à partir du milieu des années 2000 qu'un petit nombre de journaux parviendront à présenter des garanties suffisantes à restaurer leur crédit. Leur étude tient compte de cet état de fait. En conséquence, les données ou les commentaires livrés par la presse ivoirienne et retenus dans cette thèse, ne le sont qu'au terme d'un processus méthodique d'évaluation de la source et de recoupement de l'information. Par contre, la forme et l'objet même de leurs publications - et ce quelles que soient leurs outrances ou leurs violences - constituent des faits historiques exploités ici.

L'étude de la presse française ne peut s'exonérer, elle non plus, d'une mise à distance critique. Même si, incontestablement, la qualité des publications étudiées atteste d'un professionnalisme¹⁷ salubre pour le chercheur, des précautions demeurent nécessaires.

l'égard de Gbagbo : une attitude amicale et un comportement militant qui l'ont conduit et le conduisent encore en 2017 à défendre les intérêts du détenu Gbagbo et à promouvoir certaines de ses thèses. La mention de cet engagement a été portée dans la note de bas de page qui accompagne ma première citation de Michel Galy dans le corps du texte. Cependant, l'auteur a choisi de distinguer ses différents textes. Ils sont exploités en raison essentiellement de l'incontestable érudition de Michel Galy et de la puissance de ses analyses de la société ouest-africaine.

¹⁵ De nombreux ouvrages ont été publiés qui relèvent au sens large du genre de l'essai et couvrent celui du témoignage et de l'autobiographie. S'agissant des auteurs ivoiriens, ceux-ci bénéficient pour cela, tout d'abord d'une réelle appétence de l'élite ivoirienne pour la littérature, mais aussi des opportunités d'édition. Celle offerte par la maison française d'édition spécialisée *L'Harmattan* qui ne dédaigne pas les parutions à faible tirage et attribue son label à de nombreuses publications autofinancées par leurs auteurs. Celle offerte par le contexte de bataille éditoriale observée à partir du milieu des années 2000 en Côte d'Ivoire avec l'intervention de nouveaux supports de presse essentiellement pro-Gbagbo (notamment celui de sa dernière épouse Nady Bamba, cf. *infra*) sur lesquels sont adossés des maisons d'édition. S'agissant des auteurs français, la publication est avant tout le fait de revues d'articles spécialisées offrant leurs pages principalement à des universitaires.

¹⁶ Dont deux français : Guy-André Kieffer (cf. *infra*) et Jean Hélène.

¹⁷ Ce professionnalisme s'est notamment renforcé avec les enseignements tirés des erreurs majeures commises lors de la confrontation, au cours de la douzaine d'années précédente, à deux situations de manipulation de l'information. La première qui accompagne en décembre 1989, la chute du régime Ceausescu. La

Les premières relèvent de l'économie de l'information qui génère ses propres effets indésirables : la survalorisation de certaines sources prolixes (Dominique de Villepin par exemple) ; la surexploitation de certains faits en raison de l'accessibilité géographique (ceux de la capitale ivoirienne par exemple) aux dépens des zones *moins permissives* ; les discontinuités dans le traitement de l'actualité en raison des contraintes du maintien en déplacement à l'étranger, de reporters français ; et ceux qui résultent de la sous-traitance du recueil d'information - assez rarement affichée - aux agences de presse. Celles-ci posent un défi au chercheur, celui de la reconstitution de leur activité éditoriale. L'*AFP* qui avec *Reuters* et *Xinhua*¹⁸ couvre de la manière la plus assidue l'actualité de l'Afrique de l'Ouest, n'a entamé que très récemment une démarche d'archivage qui, en l'état actuel, n'est pas accessible. C'est ainsi la recherche multicritères sur le réseau internet qui permet de constituer une collection, qui ne peut être que très partielle, des productions de ces *agenciers*.

Les secondes précautions sont moins spécifiques et relèvent de l'évaluation de la neutralité du journaliste et de son journal, ou celle de l'appréciation de leurs orientations éditoriales. Les journalistes ne sont pas des chercheurs. Leur production est élaborée dans des contraintes, de temps, d'accessibilité des sources, mais aussi de *marketing éditorial*. Elles influencent ou déterminent, de manière assumée, certaines de leurs pratiques. Leur subjectivité voire leurs préférences sont aussi présumées comme étant acceptées par le lecteur acheteur. Ces professionnels ne se libèrent pas pour autant de la vigilance nécessaire. En témoigne notamment la mesure radicale prise par la rédaction du *Monde* au début de la crise, de rompre sa collaboration avec le journaliste français Théophile Kouamouo. Correspondant du journal en Côte d'Ivoire, il assure les premiers relevés des faits lors du déclenchement de la crise de 2002 avant d'être rejoint par des figures du quotidien, Stephen

concurrency exacerbée par la privatisation de *TF1* deux ans plus tôt et l'arrivée d'une nouvelle chaîne privée (*La 5*) va emporter les rédactions dans une prise de risques extrêmement élevée et le traitement sans discernement de deux événements contrefaits (la découverte du charnier de Timisoara et la découverte de pratiques de saignement de cadavres destinées à satisfaire la soif du dictateur roumain). La seconde est celle de la guerre du Koweït (1990-1991) au cours de laquelle la presse française reproduisant sa même erreur de traitement mimétique de l'information (la reprise de l'information des concurrents sans vérification). Mais, la presse française n'est pas là, victime de son auto-intoxication, mais d'une opération de manipulation planifiée par l'armée américaine sous couvert de sa fourniture d'un volume très élevé mais contrôlé de moyens, d'images et d'informations. En 2002, lors de la crise ivoirienne, et encore aujourd'hui, cet évènement nourrit le débat sur le traitement de la guerre dans les médias français.

¹⁸ Ces trois agences sont, à elles seules, des repères géopolitiques : *Xinhua* (anciennement *Agence Chine nouvelle*) est le témoin de la politique de pénétration chinoise des marchés des matières premières, de biens de consommation, mais aussi de l'influence politique de la République populaire. *Reuters* avant tout spécialisée dans l'information économique et financière, illustre de la place majeure de la Côte d'Ivoire sur les marchés du café et du cacao dont les dépêches de l'agence londonienne influence les cours. L'*AFP* enfin, n'est pas seulement le reliquat de la colonisation, mais avant tout le reflet de l'importance et de la cohérence du territoire francophone africain et celui de l'imbrication des actualités et des intérêts de la France et de ceux de ses anciens territoires coloniaux.

Smith et Jean-Pierre Tuquoi. Assez rapidement, ceux-ci constateront l'incompatibilité des préférences partisans de Théophile Kouamouo dont la signature disparaît des éditions postérieures au 6 octobre 2002. Ce dernier publiera trois ans plus tard, un essai autobiographique au titre sans ambiguïté : « La France que je combats¹⁹. »

L'étude ordonnée de leurs productions permet ainsi d'appliquer ces précautions. Elle permet le repérage des principaux auteurs et de leurs conditions de production de l'information (en position d'enquêteur de terrain, d'enquêteur à distance²⁰, d'exploitant de données recueillies par les agences ou de chroniqueur commentateur). Elle offre une appréciation des propres affinités des professionnels avec leurs sources ou de leurs sujets et avec elles, les risques de bienveillance voire de connivence. Elle permet enfin de recouper l'information et d'identifier les convergences qui attestent d'une réalité, si ce n'est des faits, du moins de leur contexte.

Ce travail rencontre toutefois ses limites avec les productions audiovisuelles, à l'exception de celle de *Radio France Internationale (RFI)*. Dans ce dernier cas, la diffusion des interventions sur les antennes est assez souvent doublée d'une retranscription sous la forme de dépêche publiée sur le site internet de la station. Elle permet l'application des mêmes précautions et méthodes évoquées plus haut. Dans le cas des autres productions, notamment celles des journaux d'actualités des chaînes françaises, l'exercice est à la fois plus difficile mais aussi moins nécessaire en raison de leur caractère sommaire et généraliste et de la brièveté de leur durée.

Troisième source de documentation : les sources orales. Leur consultation constitue l'avantage de l'histoire du temps présent. Encore faut-il qu'elles soient accessibles et que leurs limites soient appréhendées pour mieux les compenser.

Douze entretiens en face-à-face ont pu être réalisés et sept par téléphone auxquels se sont ajoutés les échanges de correspondances avec sept autres acteurs ou observateurs. Mais plusieurs autres ont été sollicités sans obtenir de réponse favorable en retour. Parmi ces *absents*, deux manquent plus particulièrement à cette étude, le ministre des Affaires étrangères, Dominique de Villepin et sa conseillère Nathalie Delapalme. Ils privent le chercheur de la compréhension de leur interaction et de son impact sur la gestion française de la crise. Cette difficulté livre un enseignement : celui de l'existence d'une ligne de partage relati-

¹⁹ KOUAMOOU, Théophile. *La France que je combats*. Paris : L'Harmattan, mars 2006. 166 p.

²⁰ Notamment par le moyen de la correspondance téléphonique avec les acteurs de terrain, qui, y compris les Rebelles clandestins des premières semaines du conflit, sont eux-mêmes de fervents adeptes des relations téléphoniques avec la presse. En 2002, la téléphonie mobile (cellulaire) est déjà très diffusée en Côte d'Ivoire, notamment par le moyen de la société française *Orange*. Et les principaux responsables politiques et militaires des deux camps sont équipés d'un téléphone satellitaire.

vement bien dessinée entre deux catégories de responsables militaires, diplomatiques ou politiques. Ceux dont la carrière professionnelle est achevée ou assurée. Ils se sont livrés avec intérêt et sans réserve manifeste aux questions de leur intervieweur²¹. Et ceux encore en activité pour lesquels la plupart n'ont pas donné suite au courrier de sollicitation ni aux relances téléphoniques²².

Les principales limites du recueil de ces sources sont familières. La première n'est pas exclusive, c'est celle de « la simple représentation d'un fragment²³ » de la réalité - selon la formule de l'historien Jean-François Soulet - et non pas de la réalité elle-même. Elle est utilement compensée par la connaissance du contexte d'activité et le parcours de l'interviewé.

La seconde est celle de la faiblesse de la mémoire et les facteurs qui, consciemment ou non, l'affectent : sélectivité, transformation et perte de repères temporels. Les préconisations livrées par le politologue Samy Cohen dans *Enquête au sein d'un 'milieu difficile' : les responsables de la politique étrangère et de défense*²⁴ permettent d'en limiter les effets sans pour autant gommer une difficulté propre à cette étude : certains souvenirs des cinq premiers mois de la crise sont concurrencés par la remémoration de la période beaucoup plus longue au cours desquels certains interviewés ont été en charge du dossier ivoirien.

²¹ Avec cependant deux exceptions notables. Celle de l'ancien Premier ministre Lionel Jospin qui dans un texte manuscrit a tenu à expliquer son refus courtois par la ligne de conduite, celle de la discrétion, qu'il s'est fixée au lendemain de son échec à l'élection présidentielle de 2002. Celle de l'ancien ministre des Affaires étrangères et ancien Premier ministre Dominique de Villepin qui de la même manière a fait contacter l'auteur par un collaborateur proche pour expliquer son refus également courtois en raison de son activité professionnelle limitant de manière excessive son temps passé sur le territoire national. L'un et l'autre ont formulé des encouragements chaleureux sans exprimer de réserve ni de recommandation à une démarche dont ils connaissaient manifestement le détail (nb : les demandes d'entretiens ont été effectuées par écrit, accompagnées du projet de thèse.).

²² Parmi eux, il est notamment intéressant de noter des cas particuliers : Nathalie Delapalme, ancienne conseillère de Dominique de Villepin, qui selon les témoignages recueillis, n'a pas non plus répondu aux sollicitations d'anciens responsables diplomatiques et militaires, soucieux d'entretenir avec elle leurs relations cordiales. L'auteur écrivant sous le pseudonyme de *Jean Saint-Iran* (cf. infra), qui malgré plusieurs sollicitations par l'intermédiaire de son éditeur, n'a pas non plus souhaité répondre favorablement et ce, malgré les engagements de discrétion formulés. Antonin Baudry, co-auteur - longtemps dissimulé sous pseudonyme - de deux bandes dessinées satiriques et d'un film consacrés à Dominique de Villepin (LANZAC, Abel, BLAIN Christophe. *Quai d'Orsay, chroniques diplomatiques*. Paris, Dargaud., 2010.96 p.). De l'ambassade de Washington où il est en poste, il a fait valoir son amitié entretenue avec son ancien ministre, pour expliquer son refus.

²³ SOULET, Jean-François. *L'Histoire immédiate*. Paris, Armand Colin, janvier 2009. 238 p.

²⁴ In COHEN, Samy. *L'art d'interviewer les dirigeants*. Paris, PUF, septembre 1999. 277 p.

Première partie

L'état des lieux (1993-2002)

Lundi 7 février 1994. Deux mois se sont écoulés depuis la mort de Félix Houphouët-Boigny. Ses obsèques sont célébrées à Yamoussoukro. L'évènement est à lui tout seul, une photographie de la Côte d'Ivoire à la veille de la succession des crises qui vont bientôt l'agiter.

Yamoussoukro, la ville est en elle-même un bilan des plus de trente années de domination sur le pays de celui qui est surnommé le *Bélier*. Ce qui n'était que son village natal a été élevé au rang de capitale²⁵. Au milieu d'un paysage de savane ingrat, se dresse depuis quelques années un monument anachronique : la basilique Notre-Dame de la paix. Dans ses dimensions et ses formes, elle est comparable à Saint-Pierre de Rome. Conçue par des architectes français, elle a été financée par Houphouët-Boigny dont l'origine de la fortune est encore un tabou. Consacrée par le pape Jean-Paul II, elle s'érige comme un phare situé sur la ligne de démarcation entre le Sud chrétien et animiste du pays et le Nord gagné progressivement par l'islam. C'est là que se déroule la cérémonie d'hommage au fondateur de l'État ivoirien.

Au cours des jours précédents, une foule innombrable s'est présentée devant le corps du président exposé à Abidjan. Elle s'est ensuite amassée le long du parcours emprunté par le cortège funèbre pour rejoindre la basilique.

Les milliers d'invités qui se sont précipités au rendez-vous de Yamoussoukro, illustrent tout à la fois la fin d'une époque et le début d'une autre. Celle de l'indépendance, du leadership régional du pays. Et l'ère des nouvelles opportunités économiques et politiques qui s'annonce.

Vingt-six chefs d'État sont là, tous africains à l'exception des présidents libanais et français²⁶. Parmi eux, les homologues des pays frontaliers sont autant de témoins des difficultés qui ont jalonné le parcours du colonialisme à la démocratie. Ils vont faire de « la décennie 90 - selon la formule du *sociologue politiste*²⁷ Roland Marchal - celle des démocratisa-

²⁵ Une capitale qui ne sera jamais autre chose qu'une capitale officielle. Le seul centre de pouvoir économique, administratif et économique demeure toujours à Abidjan.

²⁶ Vingt-six chefs d'État ont assisté aux obsèques de Félix Houphouët-Boigny. *Le Monde*. 09/02/1994.

²⁷ Qualification prescrite par Roland Marchal (Roland Marchal, 01/12/2015, Paris, correspondance avec l'auteur).

tions manquées²⁸ » : la Guinée, dont le président Lansana Conté s'est résolu au multipartisme l'année précédente ; le vaste Mali qui a découvert la démocratie deux ans plus tôt en élisant son président Alpha Oumar Konaré ; le Burkina Faso qui, comme le Mali, a en Côte d'Ivoire une grande partie de ses ressortissants et s'essaye à la démocratie depuis deux ans, après avoir élu président l'ex putschiste Blaise Compaoré ; le Libéria, qui tente de sortir de huit années de guerre civile et n'a pas encore de chef d'État pour le représenter²⁹. Sont là aussi, les chefs des petits États qui s'étirent en tranches successives le long de la frontière orientale du pays ; le Ghana anglophone, le plus ancien État indépendant d'Afrique de l'Ouest, dans lequel le putschiste Jerry Rawlings s'est converti au suffrage universel lui aussi deux ans plus tôt. Et ses voisins francophones : la Troisième République tourmentée du Togo que Gnassingbé Eyadema préside pour la quatrième décennie consécutive à la faveur de son élection boycottée par l'opposition. Et le Bénin de Nicéphore Soglo, dont l'élection, trois ans auparavant, a consacré le retour à la démocratie après seize ans de parenthèse marxiste-léniniste. La plupart de ces hommes contribueront, dès 2002, à la régulation de la crise ivoirienne.

Les organisations internationales sont aussi représentées. L'ONU tout d'abord, dont le secrétaire général, l'Égyptien et francophile Boutros Boutros-Ghali - un allié précieux de la France lors de sa future intervention - a délégué le directeur général de l'Unesco. Les organisations interétatiques africaines ensuite, qui s'essayaient depuis plusieurs années à réguler les crises internationales et à réguler les conflits internes aux États. L'Organisation de l'union africaine (OUA) que dirige le tanzanien Salim Ahmed Salim. Le jour même de la mort de Houphouët-Boigny, il a salué son « rôle de pionnier et son exemple [qui ont inspiré l'OUA dans sa rénovation de ses modes] de prévention et de régulation des conflits en Afrique³⁰. » La Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui, comme l'OUA, a élargi sa vocation économique à la pacification de ses membres et à la stabilité du sous-continent. Elle a même créé quatre ans plus tôt, une force militaire d'interposition - l'Ecomog - qu'elle a engagée au Libéria, en Sierra Leone et en Guinée-Bissau. Son président, le Sénégalais Abou Diouf³¹, lui aussi présent, a cédé sa place quelques semaines plus tôt à son homologue ghanéen. Toutes ces organisations se retrouveront au chevet de la Côte d'Ivoire en 2002.

²⁸ MARCHAL, Roland. Anatomie des guerres en Afrique. *Questions internationales*, 01-02/2004, p 29.

²⁹ Charles Taylor sera élu quelques mois plus tard (19 juillet 1997).

³⁰ GRAH-MEL, Frédéric. *Félix Houphouët-Boigny, tome 1* (? - 1960). Paris, Éditions du CERAP / Maisonneuve et Larose. 12/2003. 768 p.

³¹ Lui-même réapparaîtra en 2002 comme secrétaire général - une fonction qui n'existera qu'à partir de 1997 - de l'OIF, Organisation internationale de la Francophonie.

Mais la délégation la plus spectaculaire est sans conteste, celle de 80 invités³² et deux avions, conduite par François Mitterrand. Un déploiement inédit en dehors des frontières françaises. Édouard Balladur, son Premier ministre, est là au pied du Concorde présidentiel pour l'accueillir. Tous ses prédécesseurs de la Cinquième République, à Matignon, sont également là à l'exception de Michel Debré, décédé, et de Maurice Couve de Murville qui a l'excuse de l'âge (87 ans) et qui disparaîtra quatre ans plus tard. Jacques Delors qui représente la Commission européenne a fait le voyage avec le chef de l'État. Valéry Giscard d'Estaing qui a déjà l'une des principales artères d'Abidjan à son nom, les rejoindra. « Tout le gotha de la Cinquième République donne un air franchement nostalgique » à l'évènement note un reporter français³³. Toute une foule bigarrée de responsables politiques et économiques français à laquelle s'est joint l'incontournable et très redevable Jacques Foccart³⁴ qui mourra trois ans après. À lui seul, il incarne la *Françafrique*³⁵, une somme de liens politiques et économiques, la plupart occultes, qui avaient survécu à l'indépendance et avaient prospéré durant les années gaullistes³⁶. Une telle assistance française, parfaitement inédite sur un sol étranger, dit bien tout le prix qu'accorde la France à la relation avec son ancienne colonie.

Mais cette photographie de la Côte d'Ivoire, celle du 7 février 1994, est un cliché tout à la fois mal cadré et trop figé pour représenter la Côte d'Ivoire de la fin du siècle. Manquent en effet au tableau, ceux qui constitueront les acteurs de premier plan de la crise de 2002 : les leaders du futur parti présidentiel, le FPI de Laurent Gbagbo, et les bientôt *Rebelles*,

³² Le dernier et long voyage de Félix Houphouët-Boigny. *Le Monde*. 08/02/1994.

³³ Mémona Hinterman (*Obsèques du président Houphouët-Boigny*. France 3 journal Soir 3. Paris, France télévisions. 07/02/1994 [capturé le 30/11/2015 sur <http://www.ina.fr/video/CAC94021884>]).

³⁴ Comme le reconnaîtra l'ancien Secrétaire général pour les Affaires africaines et malgaches (SGAM) deux ans plus tard : "Félix Houphouët-Boigny est un des êtres à qui je dois le plus. Sans lui, je n'aurai pas réalisé tout ce qu'on voudra reconnaître que j'ai fait de meilleur et peut-être ne serais-je pas exactement qui je suis" (p 469 de FOCCART, Jacques, GAILLARD, Philippe. *Foccart parle : entretiens avec Philippe Gaillard, Tome 1*. Paris, Fayard-Jeune Afrique, 02/1995. 486 p).

³⁵ Une légende invérifiable mais souvent citée, y compris par ses détracteurs, attribuée à Houphouët lui-même, ce nom de baptême du réseau. Cependant, comme le rappelle dans ses mémoires l'ambassadeur de France Jean-Marc Simon, ce néologisme est l'invention relativement récente (fin des années 90) d'un pourfendeur des relations entre la France et l'Afrique, François-Xavier Verschave que Jean-Marc Simon qualifie d'idéaliste engagé. (SIMON, Jean-Marc. *Secrets d'Afrique, le témoignage d'un ambassadeur*. Paris, Cherche-midi, mars 2016. 348 p.) Devenu, à l'usage, rapidement familier et relativement neutre, François-Xavier Verschave, bien au contraire l'avait créé et employé dans une acceptation extrêmement péjorative à la faveur de la publication de son premier essai (*La Françafrique. Le plus long scandale de la République*, Stock, 1998). Terme qu'il associe - comme il l'explique dans un autre ouvrage en 2005 - à celui de *Ma-fiafrique*. (P 106 de VERSCHAVE, François-Xavier, DIOP, Boubacar Boris, TOBNER, Odile. *Nérophobie*. Paris, Les arènes, juin 2005. 201 p.).

³⁶ Plus précisément : « Un ensemble de réseaux, d'amitiés et de complicités tels qu'on ne sache jamais où commencent et finissent, s'excluent, se contredisent, s'impliquent où se complètent l'action occulte et la politique officielle » déclarera le gaulliste Pierre Debazies, ancien ambassadeur au Gabon, qui livrera à Pierre Péan, ce qui est sans doute une des définitions les plus fines de la Françafrique (p 454 de PÉAN, Pierre. *L'homme de l'ombre*. Paris, Fayard 1990. 594 p).

dont la plupart ne sont encore que de très jeunes gens sans engagement militant. Seuls figurent au premier rang de la classe politique ivoirienne, les caciques de l'ex parti unique qui déjà se déchirent l'héritage d'Houphouët-Boigny et vont faire le lit des déstabilisations futures : le tout nouveau président Henri Konan Bédié qui a remporté la bataille de succession deux mois plus tôt ; son rival déchu, l'ancien Premier ministre Alassane Dramane Ouattara, dit *Ado*, qui attendra 14 ans encore, son avènement au pouvoir ; et le futur et éphémère président Robert Guéï, auteur du futur putsch de Noël 1999.

« Quand le baobab s'effondre, comment garder les oiseaux ? Si les héritiers ne se donnent pas la main, ils ne pourront assumer l'héritage³⁷. » Les éléments de réponse à l'interrogation du président malien sont déjà là. Les huit années qui séparent cette sépulture du naufrage du 19 septembre 2002 ne vont être qu'une longue suite de batailles de succession, et simultanément de la transformation du lien entre les autorités françaises et ivoiriennes.

C'est l'objet de cette première partie que d'appréhender les profondes mutations que cette cérémonie consacre.

Dans un premier temps, il s'agira d'identifier les déséquilibres économiques et sociaux qui mettent le territoire ivoirien en tension alors que sa figure tutélaire a disparu. Puis de comprendre comment le jeu des acteurs politiques va inoculer les germes de la crise future. (*Chapitre I - Disparition de la Côte d'Ivoire d'Houphouët-Boigny*).

Au cours des tout derniers jours du siècle, la réussite du putsch militaire de Noël 1999 provoque l'entrée dans la décennie malheureuse, celle des années 2000. Ce coup d'État est le point de départ du chapitre suivant : *Chapitre II - Laurent Gbagbo et la Rébellion : naissance d'un face-à-face fatal*. Il met en lumière les nouveaux acteurs qui conquièrent successivement le pouvoir et qui, à partir de 2002, se livreront à l'affrontement qui structurera toute la décennie.

Il restera alors à apprécier dans le *Chapitre III - En France, une nouvelle donne politique*, les modifications du sommet de l'État français qui vont déterminer les réactions de son chef, Jacques Chirac, et du ministre des Affaires étrangères, Dominique de Villepin, face à la crise ivoirienne.

³⁷ OUATTARA, Mohamed junior. La mort d'Houphouët-Boigny. *Jeuneafrique.com*. 06/12/2004. [capturé le 30/11/2015 sur <http://www.jeuneafrique.com/128203/archives-thematique/la-mort-d-houphou-t-boigny/>].

I - Disparition de la Côte d'Ivoire d'Houphouët-Boigny

Mais quel est donc ce pays, dont la mort du chef d'État, mobilise autant ses alliés ? Qu'est-ce qui définit cette Côte d'Ivoire, 40 ans après son indépendance, et qui fonde sa singularité ? Sa République est « une et indivisible, laïque, démocratique et sociale³⁸. » Elle assure « à tous l'égalité devant la loi sans distinction d'origine, de race, de sexe ou de religion » et respecte « toutes les croyances ». Son peuple « affirme sa volonté de coopérer [...] avec tous les peuples qui partagent son idéal de justice, de liberté, d'égalité, de fraternité et de solidarité humaine ». Il faut lire la Constitution élaborée en 1960 par Houphouët-Boigny pour saisir tout à la fois la modernité de la Côte d'Ivoire, sa filiation française et ses ambitions : assurer l'unité d'une population plurielle ; se prémunir des rigidités des clivages tribaux, ethniques et religieux ; et rayonner parmi les nations. À la mort du père de la loi fondamentale, cette proclamation est cependant une gageure. En quelques décennies, le pays a connu une mutation formidable et avec elle les tensions se sont accumulées. Et c'est justement en amendant la Constitution comme pour mieux les contenir, que le dauphin d'Houphouët-Boigny va précipiter la destruction du projet fondateur et avec lui, la paix du pays.

1. Un territoire en tension

Un territoire, un peuple, une nation ? Tout dans l'histoire et la géographie du pays invite le chercheur à la prudence dès lors qu'il s'agit d'identifier ce qu'elles contiennent d'explication des crises qui agitent le début du XXI^e siècle ivoirien. « Des turbulences sociopolitiques [qui] constituent pour les chercheurs du Nord, un rappel à l'humilité et peut-être même une exigence de remise à plat de tout l'outillage intellectuel mobilisé jusqu'alors³⁹. » Cette mise en garde du géographe Christian Bouquet est d'autant plus précieuse que la Côte d'Ivoire démontre toutes les limites d'une appréhension de son territoire circonscrit dans ses frontières.

1.1. Le morcellement géographique et humain

Il n'est pas besoin ici de rappeler les circonstances dans lesquelles se définirent les limites territoriales des États ouest-africains.

³⁸ Constitution du 3 novembre 1960 de la République de Côte d'Ivoire [document en ligne]. Bibliothèque digitale de l'Université de Perpignan [Consulté le 04/01/2017 sur <http://mjp.univ-perp.fr/constit/ci1960.htm>].

³⁹ BOUQUET, Christian. *Opus cité*.

Il faut, bien davantage, EN comprendre les effets à la fin du XX^e siècle et identifier à travers eux, ce qui va caractériser la géographie du conflit à venir : un morcellement physique et humain tout à la fois complexe dans son étude et simple dans la lecture qu'il offre de certains des évènements qui suivront.



Comment définir ce vaste rectangle qu'est la Côte d'Ivoire autrement qu'en partant de son rivage atlantique ? Ce Sud qui, depuis les premières explorations européennes, dissocie les pays côtiers et les pays enclavés. Ce littoral auquel les grands empires médiévaux avaient préféré les fleuves Niger et Sénégal. Cette façade océanique dont les dynasties du Ghana et

du Bénin s'étaient détournées, lorsqu'elles avaient édifié des royaumes intérieurs⁴⁰. C'est dans ce Sud devenu pôle d'attraction du sous-continent ouest-africain - mythifié même - que se sont incarnés la modernité et le développement ivoiriens. La seule agglomération d'Abidjan y rassemble, à la fin des années 90, près du quart de la population nationale. Port et aéroport internationaux en ont fait la porte d'entrée des investisseurs, des touristes et de tous les prestataires occidentaux, et la porte de sortie de l'essentiel des exportations. Elle est ainsi devenue le poumon économique du pays et le cordon ombilical qui relie *l'hinterland* à l'Occident marchand.

Mais où s'arrête le Sud et où commence le Nord ? Tenter de répondre à la question, c'est déjà discerner certains des facteurs des tensions à venir. Le paysage et le climat ont bien dessiné un Sud plutôt homogène, mais ils n'ont guère fourni de délimitation plus nette avec le Nord, que celle tracée par les habitants eux-mêmes⁴¹. Dans le sud du pays, un morcellement ethnique et linguistique qu'ont tenté de faire oublier le groupe dominant des Akans et plus particulièrement celui des Baoulés dont la figure tutélaire était Houphouët-Boigny⁴². Au nord, une zone de peuplement - celle des Dioulas, Mossis et Sénoufos - qui malgré la division opérée lors de la Conférence de Berlin (1884-1885), n'a jamais cessé d'apparaître comme étrangère aux yeux d'une grande partie de la population méridionale. Son unicité et cette *étrangeté*, le Nord les doit au partage d'une même langue véhiculaire - le dioula - et à

⁴⁰ COCQUERY-VIDROVITCH, Catherine. Frontières africaines et mondialisation. *Histoire@politique. Politique, culture et société*, n°17, mai-août 2012. www.histoire-politique.fr.

⁴¹ Il est essentiel de préciser que cette structure Nord-Sud, très nette à partir des années 2000 et imposée par la démarcation du pays à partir de 2002, se superpose à la structuration strictement ethnique apparue avec la colonisation du pays. Comme le soulignent les anthropologues Jean-Pierre Chauveau et Jean-Pierre Dozon (*Ethnies et État en Côte d'Ivoire*, 1988), la colonisation s'accompagne d'un travail ethnographique qui, d'une part, distinguera les ethnies de l'Est et de l'Ouest - une distinction devenue rare au début du XXI^e siècle - et s'appuie sur le critère linguistique pour intégrer les nombreux groupes ethniques en un nombre plus réduit de « grandes familles ». À la fin du XX^e siècle, cette segmentation est encore très utilisée pour définir le pays, mais elle s'est simplifiée. Dans sa définition la plus courante, la Côte d'Ivoire est présentée comme un territoire découpé en quatre carrés correspondants chacun à des zones ethnolinguistiques relativement homogènes (Mandingue au nord-ouest, Voltaïque au nord-est, Krou au sud-ouest, Akan au sud-est). Une segmentation séduisante - elle permet notamment de comprendre les solidarités internes et les antagonismes - mais qui néglige cependant le caractère transfrontalier de ces groupes, la mixité sociale et surtout le fait urbain (cf. la formule de Christian Bouquet [*Opus cité*], à Abidjan, « le Nord est dans le Sud »). Tout au long de la crise, les analyses françaises donneront une large place à la compréhension de ce découpage ethnique de la société ivoirienne, au risque sans doute d'en surestimer la pertinence dans la société du tout début du XXI^e siècle. Dans un article de décembre 2003, intitulé *Vous avez dit ethnies ?* Venance Konan, l'un des écrivains et journalistes ivoiriens les plus lus, s'interrogera sur les limites de cette grille de lecture : « Y-a-t-il aujourd'hui en Côte d'Ivoire, une façon de vivre typiquement Baoulé, Bété, Yacouba, Dioula, Sénoufo ? Qu'est-ce qui distingue le paysan Wobé de son voisin de champ Yacouba ? Qu'est-ce qui distingue le cadre Dioula de son collègue Bété ou Baoulé ? [...] À propos des enfants, combien d'entre eux parlent aujourd'hui les langues tribales de leurs parents ? Que signifient [les appartenances ethniques] pour eux ? Tout juste peut-être une histoire, une culture un peu lointaine, un peu surannée même, et une langue qu'ils parlent de plus en plus mal. » (KONAN, Venance. *Les prisonniers de la haine*. Abidjan, Nouvelles éditions ivoiriennes, 2003.).

⁴² Houphouët n'a jamais tenté d'effacer ce trait d'identité du *pays aux 60 ethnies*. Il a davantage tenté de le banaliser, pour mieux promouvoir la Nation comme l'intégrateur des différences, et sans doute aussi pour mieux faire oublier la domination de son propre groupe ethnique dans toutes les sphères du pouvoir.

la culture musulmane des pays bordant la bande saharo-sahélienne, le Mali et l'ancien Dahomey, le Burkina Faso. Né dans cette région, l'ancien Premier ministre Alassane Ouattara devra à la négation de cette culture transfrontalière, les dénis de sa nationalité ivoirienne qui jalonnent la vie politique du pays durant deux décennies (cf. infra).

Située à équidistance de l'Atlantique et des frontières maliennes et burkinabées, la ville de Bouaké fait figure de métropole d'équilibre. C'est elle qui deviendra la capitale des Rebelles ivoiriens. Peuplée d'environ un million d'habitants elle est traversée par un axe routier et ferroviaire stratégique : celui qui relie Bamako et Ouagadougou à la côte, et véhicule les flux entrants et sortants de personnes et de marchandises.

Cette géographie sommaire qui distingue un Nord et un Sud séparé par une frontière invisible située entre Yamoussoukro, la capitale d'Houphouët-Boigny, et Bouaké, celle de la future Rébellion, va être consacrée par la crise de 2002. Pour autant, elle est loin de suffire à décrypter les interactions de la géographie et des événements politiques qui suivront. Elle ne dit pas la nature et les enjeux du Grand Ouest du pays. La région où se situent le sanctuaire yacouba - l'ethnie du général-président Robert Guéï - et les frontières troublées du Libéria où seront mis en péril les premiers espoirs de sortie de crise. Ses villes principales, Toulepleu, Danané, Man, Guiglo et surtout Duékoué, seront le théâtre de la plupart des épisodes les plus sanglants du conflit à partir de la fin 2002. Elle ne dit pas non plus la complexité et la subtilité qui régissent les relations dans ce pays réputé être morcelé en 60 ethnies⁴³. Ni, ce qui, de la simple parenté à plaisanterie⁴⁴, à l'antagonisme mâtiné de racisme, segmente les populations et justifie les discriminations⁴⁵.

⁴³ Sans faire référence aux variations infinies de ce thème d'étude, il n'en reste pas moins utile de retenir cette l'enseignement du politologue Michel Galy pour qui, au-delà de ce morcellement, il faut discerner une « tripartition [qui] correspond bien à de grands pôles ethno politiques. Ainsi, autour de la prépondérance baoulé, s'organise le groupe akan, tandis que le monde krou s'est longtemps reconnu dans les aspirations bétés, et qu'enfin le monde sénoufo-malinké s'est imposé en tiers (l'opposition latente entre les deux groupes nordistes apparaissant actuellement dans les règlements de compte entre factions rebelles) ; mais l'expérience ivoirienne a ceci de fascinant qu'il y a eu simultanément projection dans le registre du « politique à l'occidentale » – partitaire, électif –, dans la formation des trois grands partis, PDCI, FPI et RDR, incarnés par les trois hommes politiques majeurs du drame politico-militaire. » (GALY, Michel. « De la guerre nomade : sept approches du conflit autour de la Côte d'Ivoire », *Cultures & Conflits* [En ligne], 55 | automne 2004, mis en ligne le 08 janvier 2010 [consulté le 3/2/2016 sur : <http://conflits.revues.org/1598>]).

⁴⁴ La parenté à plaisanterie est une pratique, multiséculaire et très codifiée, de l'insulte ou de la moquerie entre ethnies. Elle est acceptée comme moyen de régulation des relations interethniques en Afrique de l'Ouest. (CANUT, Cécile, SMITH, Étienne. Pactes, alliances et plaisanteries. *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 184 | 2006, mis en ligne le 08 décembre 2006 [consulté le 2 décembre 2015 sur <http://etudesafricaines.revues.org/6198>] et AMOA, Urbain. *Les alliances inter-ethniques et les parentés à plaisanterie*. Abidjan : Université des temps libres, 9 janvier 2004.

⁴⁵ Laurent Gbagbo, lui-même, d'ethnie bété et qui en avait été victime tout au long de sa carrière politique, ne se dissuadera pas, pour autant, de l'exploiter à son profit, une fois, parvenu au pouvoir.

1.2. La très forte immigration

Surtout, la géographie physique ne révèle pas ce qui constitue à la fin du XXe siècle, un des facteurs du drame ivoirien : l'immigration et la contestation de son rôle et de son devenir. Débuté sous l'ère coloniale et encouragée par Houphouët-Boigny, l'immigration économique a été le moteur du développement de l'économie de plantation. Dans le triangle d'or de la production du cacao et du café, à l'ouest du pays (cf. carte supra), elle a offert la main-d'œuvre nombreuse sans laquelle l'expansion du pays n'aurait pas eu lieu⁴⁶. Allochtones et non pas autochtones, selon le vocabulaire ivoirien qui s'évite ainsi la segmentation mal connotée entre allogènes et indigènes, ils composent le quart de la population. Avec l'Afrique du Sud, la Côte d'Ivoire est devenue le premier foyer d'immigration d'Afrique. Ces *non-ivoiriens* - parfois depuis plusieurs générations - sont imbriqués dans les grandes régions de plantation à l'Ouest, avec les vrais *Ivoiriens*. Ils y sont souvent majoritaires depuis le temps de la prospérité⁴⁷. La moitié d'entre eux est burkinabée. Comme les migrants de l'intérieur notamment les *Ivoiriens du Nord*, nombre d'entre eux se sont agglutinés dans les périphéries de la première avec la survenue de la crise et les politiques d'exclusion (cf. infra).

Mais ce qui durant plusieurs décennies avait constitué un atout du pays est devenu le point de cristallisation des tensions politiques et sociales du pays. En février 2002, dans le pays, résonne les paroles d'une chanson de l'album *Françafrique* du très populaire *regaeman* ivoirien Tiken Jah Fakoly : « Aujourd'hui tout est gâté [au sens de pourri]. L'armée est divisée, la société est divisée, les étudiants sont divisés. Même nos mères au marché sont divisées. Mon pays va mal⁴⁸. » En juin de la même année, sous la plume des sociologues Marc Le Pape et Claudine Vidal, le diagnostic est le même : « Jamais une telle condensation des antagonismes, jamais de telles oppositions et de tels affrontements n'avaient divisé

⁴⁶ Prenant l'exemple de la région de Soubré, dans le Sud-ouest, l'un des auteurs de *La Côte d'Ivoire en guerre* cite le taux de 80% de Burkinabés parmi les paysans (DEMBELE, Ousmane. Côte d'Ivoire, la fracture communautaire. *Politique africaine*, mars 2003, n° 89, p 34-48).

⁴⁷ Les flux migratoires avaient débuté avec l'action coloniale française en faveur de l'agriculture de plantation. Les Français avaient procédé alors à des migrations en n'hésitant pas à recourir à la force et la violence, alors que le pays ne comptait en 1950 que 100.000 étrangers (5% de la population). La politique d'expansion conduite ensuite par Houphouët, va s'effectuer selon la même logique - la violence en moins et dans le cadre d'accords internationaux - jusqu'à atteindre, lors du recensement de 1998, le nombre de 4 millions d'étrangers (26% de la population totale). In JOLIVET, Elen. *L'ivoirité : de la conceptualisation à la manipulation de l'identité ivoirienne* [en ligne]. Mémoire de science politique. Institut d'études politiques de Rennes, 2003 [consulté le 15/12/2005] 87 p <[http:// geo-phile.net/IMG/pdf/_M_ire_L_ivoirit_e_la_conceptualisation_-6164_a_manipulation_jolivet.pdf](http://geo-phile.net/IMG/pdf/_M_ire_L_ivoirit_e_la_conceptualisation_-6164_a_manipulation_jolivet.pdf)>.

⁴⁸ Extrait de la chanson *Tout va mal* in DOUMBIA, Moussa Fakoly, alias TIKEN JAH FAKOLY. *Françafrique* [album musical]. Paris, Barclay Universal music, 2002. Tiken Jah Fakoly, est un artiste populaire en France comme en Afrique de l'Ouest comme en France. Il est originaire d'Odienné, dans l'extrême nord-ouest de la Côte d'Ivoire.

la Côte d'Ivoire, au point que les instances d'apaisement, en particulier religieuses [...] n'ont pu réduire les brutalités en actes et en paroles [...]»⁴⁹. »

C'est le premier élément de la toile de fond sur laquelle va se dessiner la crise à venir. Le second est économique.

1.3. Miracle et mirage économiques

« Miracle économique », l'expression a été rabâchée à l'envi par de nombreux commentateurs pour justifier l'exception ivoirienne : sa prospérité des années 70-80 dans un sous-continent qui compte certains des pays les plus pauvres de la planète. Miracle, il y a eu effectivement si l'on compare la Côte d'Ivoire du début du XXI^e siècle au défi annoncé par René Dumont dans les années 60, à propos de l'Afrique subsaharienne, celui « d'apprendre tout à la fois l'écriture et la monnaie, la charrue et l'État centralisé [...] en s'efforçant d'aborder efficacement la Révolution industrielle⁵⁰. » Mais un miracle tout relatif, si l'on observe les impacts des crises qui suivirent cet âge d'or : la crise du café-cacao dans les années 80, celle monétaire et financière des années 90, puis la succession de crises politiques déclenchée par le coup d'État du 24 décembre 1999 (cf. infra).

En fait de miracle, tout au plus, y a-t-il eu un « développement dans le sous-développement⁵¹ » et une population qui a dû composer avec ce qui était davantage une somme de petits mirages économiques. Ceux d'un pays doté d'un potentiel de production de richesses⁵², mais dont la redistribution ignorait le plus grand nombre. Ceux d'une kleptocratie se parant des atours de la réussite mais, négligeant le développement à long terme et l'indépendance économique. Ceux d'un système dilapidant ses profits, sans rigueur financière ni engagement des transformations nécessaires.

En 2002, la Côte d'Ivoire, apparaît ainsi en queue du classement du développement : le

⁴⁹ LEPAPE, Marc, VIDAL, Claudine. *Côte d'Ivoire, l'année terrible 1999-2000*. Paris, Karthala, 2002. 325 p.

⁵⁰ René Dumont dans son introduction de l'édition revue en 1966 de *L'Afrique noire est mal partie* (DUMONT, René. *L'Afrique noire est mal partie, 4e éd.* Paris, Seuil, 1966. 254 p.).

⁵¹ Selon la formule empruntée par Koné Amadou (KONÉ, Amadou. *Houphouët-Boigny et la crise ivoirienne*. Paris, Karthala, 2003. 228 p.) à André Günder Franck à propos de l'Amérique Latine (*Capitalisme et développement en Amérique latine*. Paris, Maspero, 1972).

⁵² Selon la mission économique de l'ambassade de France en Côte d'Ivoire, qui en juillet 2003, établira un premier bilan économique de l'année 2002, le pays est à la veille du 19 septembre, outre le café-cacao, exportateur de matières premières agricoles (coton, huile de palme, ananas, produits du coco, sucre), de gaz et de pétrole et dispose d'un « potentiel minier prometteur » (Missions économiques, *fiche de synthèse : situation et politique économique*. Ambassade de France en Côte d'Ivoire. Actualisation du 7 juillet 2003.). Dans les mois qui suivront, le contrôle de ces ressources constituera l'un des enjeux de l'affrontement entre Nord et Sud. Le contrôle de l'une, l'or, constituera un des enjeux du maintien du contrôle du Nord, par les Rebelles. Mais, il faudra attendre 2005, et la découverte du champ pétrolier offshore *Baobab* pour que les ressources du sous-sol prennent une part plus significative dans les exportations de gaz et de pétrole.

163^e des 177 pays classés selon leur Indice de développement humain (IDH)⁵³.

Déjà en proie à une grave crise financière, elle va donc, à partir du 19 septembre 2002, voir s'accumuler les menaces sur ce qui structure son économie : l'insécurité de la zone d'échange que constitue son territoire national ; la dégradation de la rente du café-cacao ; les tensions interethniques exacerbées par la présence des très nombreux immigrants devenus indésirables ; et le recul de la confiance des investisseurs étrangers au premier rang desquels figurent les entreprises françaises.

A. Une zone d'échange

Par sa géographie physique et son développement démographique, la Côte d'Ivoire devenue indépendante n'avait jamais cessé de renforcer sa position dans le sous-continent. Son rivage atlantique lui avait offert de disposer très tôt d'installations portuaires et des voies routières et ferroviaires internationales. Avec sa population nombreuse et son niveau de vie, elle était devenue un marché de plus en plus dynamique et attractif. En 2002, elle est ainsi, pour les pays septentrionaux, le Mali et le Burkina Faso - selon le relevé de l'économiste béninois, Bio Goura Soulé - le débouché de quelque 700 000 bovins par an, le pays de transit de 70% de leurs importations maritimes de marchandises dont 90% de son coton et de 25% (Burkina Faso) à 85 % (Mali) de celles d'hydrocarbures⁵⁴, et les transferts d'argent de leurs émigrés en Côte d'Ivoire est un pilier de leurs économies locales.

À la veille du 19 septembre 2002, elle figure ainsi au premier rang des États membres de son Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA) : 40% du PIB, près de 60% des exportations et de 40% des importations, près de 40% de la masse monétaire⁵⁵. La Côte d'Ivoire est alors unanimement considérée comme la locomotive de l'économie du sous-continent.

C'est en raison de ce positionnement et de cette attractivité que la crise de 2002 va, durant plusieurs années, enrayer la dynamique nationale et inquiéter ses voisins. C'est en raison de la rupture des flux entre le Nord et le Sud que le Mali et le Burkina Faso se détourneront

⁵³ Le pays est l'un des pays les plus mal classés sur l'échelle du développement humain, en 2007 il n'apparaît qu'au 166 rang sur 177 pays (cf. *Côte d'Ivoire, Mid-year Review 2008*, OCHA [Office for the coordination of humanitarian affairs], Geneva). L'espérance de vie de ses plus de 15 millions d'habitants est d'un peu moins de 46 ans et la mortalité infantile est de près de 2 enfants sur 10 (*Unicef*, 2005). Le pays est le plus touché par le Sida de tous les pays d'Afrique de l'Ouest et l'un des 15 pays les plus affectés dans le monde. À la veille du conflit, le niveau d'éducation des enfants est déjà faible avec un taux de scolarisation d'environ un enfant sur deux (56.3% pour les garçons, 45,4 % pour les filles)

⁵⁴ SOULÉ, Bio G. L'impact de la crise sur le commerce régional. *Politique africaine*, mars 2003, n° 89, p 102-111.

⁵⁵ ONUDI [Organisation des Nations Unies pour le développement industriel]. Programme post-conflit d'urgence et de des activités du secteur productif industriel en Côte d'Ivoire. ONUDI, novembre 2003. 62 p.

vers d'autres partenaires côtiers, fragilisant encore davantage l'économie de guerre ivoirienne.

B. Café-cacao : une économie de rente en héritage

En 2002, la Côte d'Ivoire est le leader mondial du cacao depuis près de 25 ans. Cette culture et celle du café constituent une manne qui structure profondément la vie sociale et politique du pays, avec pour seul véritable aléa, la volatilité des cours. En favorisant cette culture d'exportation, le tout jeune pays indépendant n'avait pas fait œuvre d'innovation. Comme d'autres, il s'était inscrit dans le prolongement des politiques d'exploitation conduites par les colonisateurs au profit des sociétés occidentales qui contrôlèrent ainsi, en Afrique, l'hévéa pour le caoutchouc, le coton⁵⁶, l'arachide, le palmier à huile, le café déjà en Côte d'Ivoire dès les années 30, et ce, à l'exception notable des ressources minières. Mais à la différence de certains de ses voisins, Houphouët-Boigny, l'ancien communiste de la Quatrième République, n'avait pas pioché dans la boîte à outils marxiste. Adoptant la voie d'un « capitalisme ivoirien⁵⁷ », il avait combiné l'interventionnisme étatique avec l'encouragement de la petite propriété agricole⁵⁸. Dans un contexte de forte demande mondiale et, en 1976-1977, d'explosion des prix, cette révolution cacaoyère fut un succès incontestable. Les structures étatiques encadraient la production et l'approvisionnement des acheteurs occidentaux. L'une d'elles, la Caisse de stabilisation des produits agricoles, plus connue sous le nom de *CAISTAB*, permettait aux agriculteurs d'échapper aux fluctuations des cours. Elle constituait aussi la principale caisse noire de la vie politique ivoirienne. De son côté, le gouvernement veillait à une répartition des fruits de la croissance entre les différents groupes ethniques du pays. Le succès était d'autant plus assuré, que les forts besoins de main d'œuvre avaient pu être satisfaits grâce aux migrations et immigrations. Autre facteur de succès, l'absence de réinvestissement des fruits de la croissance dans la création d'une filière nationale du négoce et de la transformation du cacao. Ce choix permit de ne pas s'aliéner les firmes étrangères et la bienveillance des chefs de leurs États d'origine, dont l'ancien colonisateur, la France.

⁵⁶ Pour lequel la France a conduit dans l'immédiat après-guerre une politique ambitieuse en Afrique de l'Ouest, décrite par Erik Orsenna (pp 25-30 de ORSENNA, Erik. *Voyage au pays du coton*. Paris, Fayard, 2006. 290 p.).

⁵⁷ Symbolisé notamment par la création de nombreuses sociétés d'État (SODE), près de 250 entreprises spécialisées (SODESUCRE, SODHEVEA, SODERIZ, Etc.) et autant de conseils d'administration qui selon un ancien ministre d'Houphouët « se révélèrent de véritables gouffres financiers du fait de leur réalisation et de leurs charges [...] et de l'incurie de leurs PDG », et dont la disparition ou la privatisation fût une des premières conséquences des mesures anti crise des années 80, mais aussi un nouvel échec, les entreprises passant alors au mains d'oligarques gouvernementaux ou PDCI sans aucun talent d'entrepreneur. cf. pp 148-163 de KONE, Amadou. *Houphouët-Boigny et la crise ivoirienne*. Paris, Karthala, 2003. 228 p.

⁵⁸ 620.000 exploitations en 2002 (*Jeune Afrique économie*, 2004).

C'était l'âge d'or de l'économie ivoirienne. Celui aussi de ceux qui détournaient une partie de ses recettes devenues abondantes : Houphouët-Boigny lui-même qui alimentait un régime devenu népotiste et clientéliste⁵⁹, et les nombreux bénéficiaires du vaste réseau de corruption et de prébendes. Un système incapable de se réformer jusqu'à devenir le prédateur de l'économie nationale lorsque celle-ci fut confrontée à l'effondrement du cours mondial au début des années 80.

Face à la crise, Houphouët-Boigny, en 1987, engagea alors son pays dans ce que la mémoire collective a retenu sous l'appellation de *Guerre du cacao* : une politique d'embargo sur les exportations afin d'imposer ses prix au marché mondial. Ce fut un échec⁶⁰ dont les ravages viendront s'ajouter à ceux de l'impécuniosité du pays confronté à son surendettement. Les mesures internationales de sauvetage et de contraintes se multiplièrent alors. À la fin des années 80, la priorité devint donc celle de la réponse aux attentes des bailleurs financiers internationaux. Houphouët-Boigny se résigna à diviser par deux, le prix payé aux planteurs ouvrant, explique l'économiste Bruno Losch dans une recension de cet épisode, « la boîte de Pandore d'une contestation généralisée (syndicale, politique et militaire) qui allait conduire à la libéralisation forcée du régime, au [...] multipartisme [...] et à la mise en œuvre réelle du désengagement de l'État sous la pression des bailleurs de fonds⁶¹. »

Le maître d'œuvre de cette libéralisation sera Alassane Ouattara qu'Houphouët-Boigny appela à ses côtés, le 18 avril 1990, et à qui il offrira quelques mois plus tard, le poste de Premier ministre⁶². C'est la fin d'une époque et le début d'une autre, celle de la transition qui s'achèvera avec la mort d'Houphouët-Boigny, trois ans plus tard. Économiste, ancien

⁵⁹ Amadou Koné qui fût un des acteurs du régime d'Houphouët-Boigny apporte son éclairage sur cette période⁵⁹ en confirmant que le Président « favorisa l'émergence » dans son entourage familial et au PDCI « d'une bourgeoisie d'argent susceptible de constituer un capitalisme intérieur » mais « ces gens qui étaient des véritables rentiers n'avaient pour la plupart d'entre eux, aucune âme d'entrepreneur. Ils se contentaient de thésauriser en menant grand train ». Et l'auteur de conclure : « L'argent acquis facilement ne fructifie jamais » (KONÉ, Amadou. *Houphouët-Boigny et la crise ivoirienne*. Paris, Karthala, 2003. 228 p.).

⁶⁰ Les auteurs de *Géopolitique de l'Afrique et du Moyen-Orient*, donnent une explication remarquablement synthétique de cette épisode abondamment commenté par les analystes économiques et politiques de l'époque : "Les firmes occidentales contrôlent toujours un maillon de la chaîne par leur maîtrise de la demande ou par leurs capacités de transformation tout en bénéficiant d'une position de force face à des producteurs nombreux et divisés" (POURTIER, Roland, DUGOT, Philippe, HENRIET, Jean-Michel, et al. *Géopolitique de l'Afrique et du Moyen-Orient*. Paris, Nathan, 2006. 350 p.).

⁶¹ LOSCH, Bruno. Côte d'Ivoire, la tentation ethno-nationaliste. Paris, *Politique africaine*, n° 78, février 2002.

⁶² Avant cette date, le pays ne dispose pas de Premier ministre. Houphouët s'étant toujours opposé à partager son pouvoir, la Constitution n'en prévoyait pas. Houphouët s'y résoudra, trois ans avant sa mort, alors qu'il vient d'être élu pour l'a-t-il annoncé, la dernière fois, le 28 octobre précédent (1990). Les députés élus simultanément, Henri Konan Bédié réélu à la tête de l'Assemblée nationale, deux lois sont alors aussitôt votées. La première précise les conditions de l'intérim de la présidence de la République (cf. note infra). L'autre crée le poste de Premier ministre attribué dès le lendemain à Alassane Ouattara. En forme de préfiguration, ce dernier occupait depuis le 18 avril 1990 un poste sur-mesure de président d'un groupe interministériel grâce auquel il supervisait, de fait, l'action de sept ministères et avait lancé un plan d'austérité (M. Ouattara a été nommé premier ministre. *Le Monde*, (9 novembre 1990.).

fonctionnaire du FMI où il était conseiller spécial du directeur général, Alassane Ouattara va très vite s'imposer comme l'homme clé de la fin du régime houphouëtiste. Lorsqu'il rejoint le président ivoirien, il vient de quitter son poste de gouverneur de la Banque centrale ouest-africaine (BCEAO). Il est un interlocuteur apprécié des autorités françaises⁶³ et internationales. Il va mettre en œuvre un programme de stabilisation et de relance. L'heure est au libéralisme : des entreprises publiques sont privatisées, le nombre de fonctionnaires est réduit, les dépenses publiques baissent. Les attentes du FMI, de la Banque mondiale et autres bailleurs de fonds, sont satisfaites et les premiers succès sont au rendez-vous sur fond de remontée des cours mondiaux⁶⁴. Trois ans après son accession à la Primature⁶⁵, il a acquis une image de gestionnaire moderne et rigoureux des affaires publiques. Il a simultanément occupé une place centrale dans le camp présidentiel et se laisse voir en concurrent d'Henri Konan Bédié, pour la succession d'un Houphouët-Boigny vieillissant et malade.

Mais il n'en sera pas l'héritier et il ne sera pas non plus au pouvoir lorsque interviendra le second temps fort économique de la décennie 90 : la dévaluation du franc CFA. La parité fixe de la monnaie ouest-africaine avec le franc est garantie par le Trésor français. Exigée par les autorités financières internationales, sa dévaluation était redoutée depuis plusieurs années et avait aussi ses opposants en France, dont le Premier ministre Balladur qui finira par s'y résoudre⁶⁶. Quelques semaines après la mort d'Houphouët-Boigny, Alassane Ouattara démis entre-temps, elle a lieu (11 janvier 1994). Effet immédiat, elle appauvrit la classe moyenne consommatrice de produits importés, mais rapidement, sous l'effet combiné de bonnes récoltes et d'une hausse des cours, elle produit une forte relance des productions locales⁶⁷. Cependant, le pudiquement nommé, *coût social*, est considérable⁶⁸. Nous

⁶³ Parfaite illustration de l'entremêlement des élites ivoiriennes et françaises, il épouse l'année suivante, Dominique Nouvian-Folloroux, femme d'affaire française, proche d'Houphouët dont elle gère une partie du patrimoine immobilier, et se choisit Martin Bouygues pour témoin de son mariage célébré à Paris le 24 août 1991, lui-même actionnaire, via la SAUR, des opérateurs de la fourniture d'eau et d'électricité en Côte d'Ivoire.

⁶⁴ Indice de succès, la croissance de 6% annuelle sur les trois années suivantes, jusqu'à son effondrement durable à partir de 1999 et ce après avoir reculé à 1,4 en moyenne annuelle sur toute la décennie 80 (LE BOUCHER, Eric. Pourquoi l'Afrique reste à la traîne du développement ? Réponse en Côte d'Ivoire. *Le Monde*, 21 novembre 2004).

⁶⁵ Le mot ivoirien qui désigne tout à la fois le mandat de chef du gouvernement et le lieu où il s'exerce.

⁶⁶ Il s'agissait là d'une décision tout à la fois brutale et à forte portée symbolique quant à la nature de la relation et de la solidarité de l'ancienne puissance coloniale à l'égard des anciennes colonies. Foccart, souligne en 1997, que cette décision à laquelle lui-même était très opposée avait déjà été envisagée sous Pompidou et bien avant, en 1949, avait été annoncée par la rumeur, déclenchant de la spéculation que le gouvernement dût endiguer par le moyen d'une déclaration solennelle devant l'Assemblée nationale (p 76 de FOCCART, Jacques, GAILLARD, Philippe. *Foccart parle : entretiens avec Philippe Gaillard, Tome 2*. Paris, Fayard - Jeune Afrique, avril 1997. 525 p.

⁶⁷ HUGON, Philippe. La dévaluation des francs CFA quatre ans après. Paris, *Alternatives économiques*, n°156, février 1998.

sommes en 1998, ce qui n'était encore qu'une sorte de dommage collatéral, est en réalité l'un des ferments de la crise à venir. L'État désormais moins généreux brise définitivement les espoirs de ceux qui croyaient pouvoir à leur tour profiter du semblant d'État-providence ou de sa corruption généralisée. Dans les régions de plantation, le retour des citoyens déchus par la crise provoque la montée des tensions avec la main-d'œuvre dite *étrangère* qui valorise les lieux depuis plus de deux décennies. La déstructuration sociale et les tensions interethniques sont à l'œuvre⁶⁹. À cela s'ajoute un coût politique. En effet, mettre en œuvre avec zèle la politique d'ajustement imposée par des autorités internationales, signifie aussi, aux yeux de ses détracteurs, adopter une posture de soumission face aux anciennes puissances coloniales. En renonçant à la souveraineté, la présidence ivoirienne donne un crédit supplémentaire aux revendications émancipatrices du, bientôt incontournable, parti socialiste de Laurent Gbagbo, promoteur d'une *seconde indépendance*.

En 2002, Laurent Gbagbo parvenu au pouvoir, cette donne économique n'a en définitive, pas profondément changé. Sa capacité de production de cacao et de café permet à la Côte d'Ivoire de bénéficier de la croissance d'un marché mondial devenu très concurrentiel. Mais l'opacité du *système cacao* est demeurée. Laurent Gbagbo, une fois élu, a pris le contrôle de la filière afin, aussi, de rediriger vers de nouveaux bénéficiaires, les fonds qui irriguaient auparavant le clan houphouëtiste, ses inféodés et obligés. Dissolution de la sulfureuse CAISTAB (cf. supra), création d'une nébuleuse d'autres structures (autorité, bourse, fonds)⁷⁰, nominations politiques, favoritisme dans les prélèvements parafiscaux à l'exportation, etc. « La corruption est généralisée » ne tarde pas à diagnostiquer le PNUD dans son rapport de 2002⁷¹. Les mêmes pratiques que sous le règne d'Houphouët-Boigny se perpé-

⁶⁸ Selon un rapport de l'Union européenne, leur part de marché passe de 10% à 30% entre 1997 et 2003 (HOFNUNG, Thomas. Laurent Gbagbo fait son beurre avec le cacao. *Libération*. 18/01/2006).

⁶⁹ Une étude du Haut conseil de la coopération internationale (HCCI), datée de novembre 2002, synthétise très bien cette évolution à travers laquelle, le « groupe dominant des Baoulés décline, car leurs vergers vieillissent » alors que « les étrangers, particulièrement les Burkinabés, devenus planteurs à partir des années 80 concurrencent fortement les premiers [...] ceux-ci ont une meilleure capacité d'adaptation [...] et ont occupé les secteurs délaissés par les natifs [...] » , Ce qui « s'est révélé économiquement rentable. » Cette évolution venant illustrer que « la montée des conflits ethniques et religieux en Côte d'Ivoire est souvent l'expression de conflits distributifs notamment à propos des terres agricoles » (GARANDEAU, Valéry. L'Après Houphouët-Boigny, de la dévaluation de 1994 à l'élection présidentielle de 2000 (novembre 2002) [capturé sur www.hcci.gouv.fr/lecture/etude/et006.htm, en janvier 2003].

⁷⁰ Qui deviendront rapidement, sous la plume des auditeurs du cabinet *International Diagnostic Commodities*, une « kyrielle de structures au contours flous », un réseau entretenu par une « bande d'amis, une camarilla », tout cela « au détriment des cacaoculteurs » (cité par KOUADIO, Ahmed. Les dessous des cartes de la filière café-cacao. Paris, *Journal Afrique Expansion*. 01/10/2004).

⁷¹ ONU-PNUD. Rapport sur le développement humain en Côte d'Ivoire, Pauvreté et gouvernance 2002. Abidjan, PNUD, 2002. 77 p.

tuent, auxquelles, s'ajouteront « la violence⁷² et la peur » sur lesquels l'ONG britannique *Global Witness* clôturera son rapport de 2007 consacré à l'interaction entre le cacao et le conflit ivoirien⁷³. Elles permettront à Laurent Gbagbo - et dans une moindre mesure, à la Rébellion - dès les lendemains du 19 septembre 2002, le financement de son effort de guerre et de ses soutiens jusqu'à son éviction neuf ans plus tard.

C. Les indispensables partenariats étrangers

Parmi les réticences d'Houphouët-Boigny à l'indépendance de son pays figuraient les risques de perte des avantages que lui avait fournis la colonisation économique du pays. C'est l'un des traits de cette voie originale que traça Houphouët-Boigny en Côte d'Ivoire. Celle, non pas d'une rupture, mais d'une collaboration symbolisée par les alliances durables scellées entre l'État ivoirien et les firmes étrangères au premier rang desquelles figuraient les entreprises françaises. Loin de constituer une seule mesure de sauvegarde - préserver le maintien des capitaux étrangers dans le pays - cette collaboration favorisa le réinvestissement sur lequel vint ensuite s'édifier le modèle ivoirien des vingt années *glorieuses* qui suivirent.

Dans la Côte d'Ivoire de l'après 19 septembre, cette présence française et internationale va constituer un des facteurs tout à la fois de tension et de régulation de la crise. Tension, car ces entreprises vont constituer les premiers boucs émissaires de la vindicte populaire, celle des partisans de Laurent Gbagbo, à la recherche de symboles à détruire de la supposée collusion entre ces entreprises, la France et les Rebelles. Tension, car avec ces entreprises, c'est toute une population d'expatriés ou de binationaux, qui se retrouvera en difficulté et qui appellera les autorités françaises à la protéger. Régulation, car préserver l'activité de ces mêmes entreprises, va constituer un enjeu à court terme pour le pouvoir ivoirien - le désengagement de certaines d'entre elles ayant pour conséquence l'aggravation du ralentissement économique - et un enjeu à plus long terme, celui de la reconstruction économique, condition indispensable à la réussite politique de Laurent Gbagbo mais également au financement de son effort de guerre.

En 2002, la France est le premier investisseur en Côte d'Ivoire avec, selon le recensement

⁷² Avec notamment des disparitions, dont celle, deux ans plus tard - qui connaîtra un retentissement international important - du journaliste économique franco-canadien Guy-André Kieffer. Les premières enquêtes judiciaires conduiront dans l'entourage direct de Laurent Gbagbo et déclencheront des procédures judiciaires de la part des justices ivoirienne et française. À la date de livraison de cette thèse, ces procédures sont toujours en cours mais n'ont encore permis de connaître l'épilogue de cette affaire : le journaliste n'a pas été retrouvé et aucun des commanditaires présumés de son enlèvement n'a dû en répondre en justice (KIEFFER, Bernard, COLOMBAT, Benoît. *Le frère perdu*. Paris, La découverte, avril 2015. 207 p.).

⁷³ *Chocolat chaud. Comment le cacao a alimenté le conflit en Côte d'Ivoire*. Rapport de Global Witness. Washington, 2007, juin. 68 p.

de l'ambassade de France, « 147 filiales [...] plus de 1000 sociétés appartenant à des hommes d'affaires français installés en Côte d'Ivoire depuis plusieurs années⁷⁴. » Certaines appartiennent à des grands groupes, pour qui l'Afrique, est depuis longtemps un marché d'approvisionnement ou une zone commerciale : Bolloré qui investit dans la filière café-cacao le transport, le rail et l'activité portuaire⁷⁵ ; Bouygues qui possède notamment l'indispensable Compagnie ivoirienne de l'électricité ; Total, le principal acteur de la chaîne d'approvisionnement et de distribution du carburant ; Accor dont certains des hôtels constitueront les premières cibles des représailles de l'automne 2002 ; France télécom qui, avec Orange Côte d'Ivoire est le premier opérateur de la téléphonie mobile, alors en pleine et prometteuse expansion. Mais à côté de ces groupes français à forte notoriété figurent aussi des leviers indispensables à l'économie ivoirienne, et une somme de sites pour lesquelles les autorités militaires françaises auront ultérieurement à décider de déployer des moyens de présence et de protection⁷⁶ ou d'évacuation⁷⁷ : la Compagnie fruitière dont la SCB assure la présence de la banane et de l'ananas ivoirien sur le marché international, ou des opérateurs de la filière café-cacao tels que CEMOI pourtant largement aux mains d'autres groupes étrangers.

En effet, avec l'indépendance, le boom du café-cacao puis les privatisations et la politique de grands travaux d'Alassane Ouattara, les flux d'investissements étrangers n'avaient jamais cessé d'irriguer la Côte d'Ivoire. Ceux des Américains, des Néerlandais et des Suisses qui occupent, en 2002, les premières places du café-cacao (Unilever, Dole, ADM, Aiglon). Ceux qui contribuent à faire de la Côte d'Ivoire, le premier exportateur de thon (Saupiquet, Castelli). Les Américains et Canadiens présents dans les hydrocarbures. Sans oublier une société emblématique, d'origine hollandaise, avec laquelle les Ivoiriennes entretiennent un lien particulier : Uniwax, le fabricant de pagnes Wax, malmené par la crise des années 90 et la concurrence des contrefaçons en provenance de Chine⁷⁸. Cette dernière, en 2002, n'est

⁷⁴ *Missions économiques, lettre régionale : Signaux d'Abidjan, n°85*. Ambassade de France en Côte d'Ivoire, mars 2004.

⁷⁵ À cette date, Bolloré, s'est déjà désengagé du secteur agricole en vendant l'année précédente sa Société ivoirienne de tabac (SITAB) au britannique Imperial Tobacco. Il poursuivra ce désengagement, près de deux ans après le déclenchement de la crise de 2002, en cédant sa filiale café-cacao (DAFCI), et ce au profit de son renforcement dans le secteur des transports et des activités portuaires (cf. notamment : AIRAULT, Pascal. Abidjan fait-il encore rêver Bolloré. *Jeune Afrique*. 14/06/2004.).

⁷⁶ Ce sera le cas notamment pour l'importante scierie du Groupe Thanry, située dans la zone forestière et frontalière du Libéria où sera déployé un petit détachement des forces françaises.

⁷⁷ Ce sera notamment le cas de la mine d'or d'Ity, dans le nord-ouest du pays où sera conduite une évacuation à haut risque d'une famille française, alors que les moyens militaires français étaient peu nombreux en raison de leurs engagements concurrents. « J'ai mal dormi cette nuit là » commentera le Chef d'état-major des armées, le général Bentégeat, comme pour souligner le niveau des difficultés que concentrent ces implantations (Général Henri Bentégeat, 2 juin 2014, Paris, entretien avec l'auteur.).

⁷⁸ Les difficultés de l'entreprise seront telles qu'elle devra procéder à des changements radicaux en 2004.

encore qu'un acteur émergeant en Côte d'Ivoire, à la différence de plusieurs des pays voisins. Cependant, sa présence s'intensifiera les années suivantes en usant des leviers tout à la fois économiques et politiques. Car la Chine offre à Laurent Gbagbo la possibilité de réaliser son ambition d'une émancipation économique qui doit passer par la remise en cause des partenariats historiques. Déjà en avril 2002, Laurent Gbagbo, accompagné d'une importante délégation y a séjourné une dizaine de jours, à l'invitation des autorités chinoises. Les auteurs de *La Chinafrique*, qui analysent en 2008, l'entreprise chinoise de conquête du continent, affirment qu'en quelques années, en Afrique, la France et ses onze délégations commerciales reculent alors que la Chine et ses quarante-neuf délégations se développent un peu partout. « On ne sait pas ce que la Chine a proposé à Laurent Gbagbo, mais - suggèrent-ils - sans doute rien de bon pour les entreprises françaises qui ont bénéficié jusque-là d'une rente de situation et dominant tous les secteurs du pays⁷⁹. » Laurent Gbagbo sait en tout cas qu'il dispose d'un nouvel allié potentiel.

Cependant, la veille de la crise de 2002, ces changements annoncés ne sont pas encore réalisés. La relation avec la Chine n'exercera pas non plus d'influence significative au cours des premiers mois qui suivront le 19 septembre. Dans le même temps, la présidence ivoirienne renoncera à la remise en cause des partenariats historiques⁸⁰. Le climat est, au début de cette année-là, à l'apaisement et à la relance. Avec les bailleurs de fonds internationaux, la Côte d'Ivoire s'est rapprochée après une éclipse de trois ans depuis 1998, pour cause de mauvaise gouvernance et d'un « niveau considérable de dépenses extrabudgétaires⁸¹. » Le 20 février 2002, le FMI suivi de ses partenaires, dont la France et l'Union européenne, se sont engagés dans une reprise de la coopération. La Côte d'Ivoire bénéficie alors d'un programme triennal dont l'intitulé lui-même nomme les maux dont souffre l'économie du pays : *Facilité pour la réduction de la pauvreté et de la croissance* (FRPC). Cette décision vient alors confirmer l'embellie constatée à la fin 2001 et qui se poursuivra jusqu'au 19 septembre 2002. Une amélioration somme toute relative, car depuis 1999, le pays demeure en récession. Les années florissantes qui masquaient le mirage économique de la Côte d'Ivoire ont bel et bien été enterrées avec son fondateur.

⁷⁹ p 163 de MICHEL. Serge, BEURET, Michel. *La Chinafrique, Pékin à la conquête du continent noir*. Paris, Grasset, mai 2008. 348 p.

⁸⁰ Colette Braeckman, journaliste belge du *Monde diplomatique*, livre deux ans plus tard, un témoignage d'un "très haut cadre ivoirien" qu'elle ne nomme pas, mais qui illustre bien, le sentiment du camp présidentiel d'alors : "Croyant en la mondialisation, nous avons voulu diversifier nos partenaires, ouvrir nos marchés. Mais nous avons été obligés de suspendre la décolonisation de notre économie. Le fusil sur la tempe, nous avons dû marquer un temps d'arrêt". (BRAECKMAN, Colette. Décolonisation de l'économie. *Le Monde diplomatique*, septembre 2004. P 19).

⁸¹ ONU. *Rapport de la commission d'enquête internationale pour la Côte d'Ivoire, février-mai 2001*. United Nations, Département of public information, 2001. 82 p.

Ainsi peut être dressé l'état des lieux économique et social du pays qui constitue la toile de fond du drame politique qui va se jouer. Et l'on voit bien à travers lui, toute la nouveauté qui s'est emparée du pays et de son contexte géopolitique. La région n'est déjà plus, et depuis longtemps, l'un des théâtres connexes de la guerre froide qui vient de s'achever. Comme le souligne l'historien Stanislas Jeannesson, sans que l'on en connaisse précisément les motivations, le continent africain était devenu « le terrain privilégié de la politique d'influence soviétique⁸² » dans les années 70. Certains pays d'Afrique de l'Ouest en avaient été les cibles. Mais ni elle ni la contre-influence américaine n'avaient affaibli la conduite indépendante d'Houphouët-Boigny. Par la suite, la Côte d'Ivoire n'avait pas non plus offert de succès à la politique étrangère du panafricain tardif Mouammar Kadhafi. À la mort du premier président ivoirien, les opportunités et contraintes politiques proviennent bien davantage du marché économique et financier mondialisé que du *marché* politique hérité de l'affrontement entre les deux blocs et du colonialisme. L'influence des acteurs du jeu politique traditionnel est désormais concurrencée par celle qu'exercent le FMI, la Banque mondiale, les opérateurs des marchés de matières premières et bientôt la Chine populaire. Dans ce paysage changeant, la France elle-même est en recul. Non pas que les interactions soient moins nombreuses - les ressortissants français et les entreprises y sont toujours aussi présents et les connivences politiques se perpétuent - mais les attentions politiques se font plus rares. Avec la fin de l'ère Mitterrand et le recul des inspirations gauliennes, les interventions se font moins assurées et moins généreuses. Au cours des six années qui suivent la disparition d'Houphouët-Boigny, le total de l'aide publique française au développement poursuit sa régression et est divisé par deux (0,31 % du PNB en 2000). Comme les autres bénéficiaires, la Côte d'Ivoire se voit davantage négligée. Les modalités, le plus souvent opaques, de l'attribution des aides françaises sont également réformées. Malgré son obstruction, Jacques Chirac ne parvient pas à empêcher la refonte de la coopération menée par Lionel Jospin à partir de 1997. Le ministère de la Coopération disparaît et le dispositif d'aide est rationalisé. Tout n'est pas cependant perdu pour les *afro-conservateurs* de l'exécutif français. Mais l'affaiblissement de son « système caritatif, clientéliste et rentier⁸³ » et bientôt la chute de l'houphouëtisme, vont les priver - tout au moins provisoirement - de la position incontestée qu'il détenait jusqu'alors en Côte d'Ivoire.

⁸² JEANNISSON, Stanislas. *La guerre froide*. Paris, La Découverte, octobre 2002 [suite du premier tirage , octobre 2010. 121 p.].

⁸³ Rapport d'information parlementaire sur la réforme de la coopération [Assemblée nationale, 26 septembre 2001, n° 3283] cité par Yves Gounin dans son chapitre intitulé *Jacques Chirac : les impasses d'une politique d'indécision* (in GOUNIN, Yves. *La France en Afrique. Le combat des Anciens et des Modernes*. Bruxelles, De Boeck, octobre 2009. 192 p.).

2. Naissance des contentieux politiques (1993-1999)

C'est dans ce contexte renouvelé que revient à l'héritier d'Houphouët-Boigny, Henri Konan Bédié, de sortir le pays du marasme et d'imaginer la Côte d'Ivoire du XXI^e siècle. Mais l'espoir qu'il porte alors, n'est que de courte durée. Son installation, le 7 décembre 1993, dans le fauteuil présidentiel, sera le premier jalon d'une décennie tragique. Jusqu'à son renversement six ans plus tard, il ne laissera guère d'autre bilan que cette accumulation des lourds contentieux que la Table ronde de Marcoussis tentera de désagréger.

2.1. Henri Konan Bédié, l'héritier contesté

Étonnant parcours que celui d'Henri Konan Bédié qui tente, en 1997, de succéder à Houphouët-Boigny. En 1966, il devient, à 32 ans, le très jeune ministre des Finances. Durant 11 ans, il va y incarner tout à la fois, la croissance fulgurante des grandes années du cours du cacao, et sa part d'ombre, celle de la corruption massive et de l'enrichissement personnel. Il ne sera pas le seul, mais comme la plupart des ministres impliqués, il y perdra son mandat ministériel. Accusé de détournement de fonds, il est écarté du gouvernement en 1977⁸⁴ et envoyé occuper un poste subalterne dans une filiale de la Banque mondiale⁸⁵. Faut-il voir dans cette chute, autre chose qu'un déshonneur ? Toujours est-il, qu'Henri Konan Bédié, pourtant si longtemps à la tête des finances du pays, et docteur en économie⁸⁶, ne figurera pas, dans la mémoire collective, comme un économiste brillant, à la différence d'Alassane Ouattara qui deviendra son rival. Tout juste semble-t-il avoir été retenu qu'à la tête des finances du pays, il aura été le ministre sans gloire d'une sorte d'administration du partage des profits du café-cacao négligeant le développement du pays. Houphouët-Boigny qui avouera n'avoir décidé ce limogeage qu'« avec beaucoup de peine⁸⁷ », ne cessera pas pour autant, de prédestiner ce Baoulé - comme lui - à sa propre succession.

Ainsi, en 1980, après trois années de purgatoire washingtonien, il rappelle Henri Konan Bédié pour lui confier la tête de l'Assemblée nationale et mieux écarter un autre prétendant,

⁸⁴ Houphouët après avoir longtemps tergiversé s'était résolu face à l'ampleur des commissions perçues en dessous-de-table dans l'affaire dite de "complexes sucriers" qui rompait avec le niveau toléré de corruption qui prévalait jusqu'alors. Sans doute, avec la même intention de préserver l'avenir de son dauphin, dans le texte de la loi anticorruption qu'il fit voter, la rétroactivité envisagée initialement fût retirée du texte voté par l'Assemblée nationale (BAULIN, Jacques. *La succession d'Houphouët-Boigny*. Paris, Kharthala, 2000. 180 p).

⁸⁵ Conseiller à la Société financière internationale, filiale de la Banque mondiale, selon la biographie de Bédié proposée par le site internet de son parti, le PDCI (*Biographie d'Henri Konan Bédié*. Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) [consultée le 14/12/2015 sur <http://www.pdcirda.org/biographie.html>]).

⁸⁶ Un doctorat obtenu alors qu'il est ministre (1969) et dont la paternité lui sera contestée. Ce sera l'une de ces polémiques alimentées par ses détracteurs, qui tenteront de prouver qu'il n'avait été que coauteur de sa thèse.

⁸⁷ BIARNES, Pierre. Neuf ministres sont démis de leurs fonctions. *Le Monde*, 22 juillet 1977.

Philippe Yacé⁸⁸. Henri Konan Bédié est alors élu député et prend la présidence parlementaire qui lui avait été réservée. Houphouët-Boigny est encore à la tête du pays pour 13 ans, mais à cette époque la question de sa succession - que lui-même refuse d'envisager - préoccupe déjà le monde politique ivoirien d'autant que le chef de l'État semble connaître les premiers symptômes de la maladie qui l'emportera⁸⁹. Henri Konan Bédié n'est pas désigné officiellement comme dauphin, ni aucun de ses rivaux baoulés. Mais, à la faveur d'une révision de la Constitution en 1990⁹⁰, en étant à la tête du parlement, il est chargé d'assurer la continuité à la tête de l'État, en cas de vacance du pouvoir⁹¹. C'est cette prérogative qui va lui permettre de succéder à Houphouët-Boigny, à sa mort, le 7 décembre 1993. Malgré cela, au cours des semaines d'agonie du chef de l'État, le PDCI se déchire entre partisans d'Henri Konan Bédié⁹² et ceux d'Alassane Ouattara qui contestent la règle de succession. Tout au long de cette période, se forment les antagonismes politiques qui structureront la fin de la décennie.

Houphouët-Boigny mort, la première bataille de succession tourne à l'avantage d'Henri Konan Bédié. Quelques heures seulement après l'annonce officielle du décès qui revient au Premier ministre Alassane Ouattara, Henri Konan Bédié s'autoproclame président et lance

⁸⁸ Son retour signe la mise à l'écart de celui qui faisait alors figure de dauphin, Philippe Yacé (1920-1998) et la conséquence des deux décisions permettant cette éviction : la modification de la limite d'âge du président de l'Assemblée qui le rend inéligible et la suppression du poste de secrétaire général du PDCI qu'il occupait (AUGÉ, Marc. Les funérailles de l'ex dauphin de Félix Houphouët-Boigny : ultime mise en scène de l'ancien régime ivoirien. *Le Monde diplomatique*, mai 1999, pp 22-23.).

⁸⁹ BIARNES, Pierre. Les milieux politiques sont de plus en plus préoccupés par la succession du président Houphouët-Boigny. *Le Monde*, 7 décembre 1981.

⁹⁰ C'est alors la cinquième fois, depuis 1960, que l'article 11 est modifié (AMANI, Georges. *La longue marche 1960-1993*. Abidjan, Les éditions Bécelli, 1995. 215p).

⁹¹ Cette révision, en 1985, de la Constitution (art. 11) prévoyait que le président de l'Assemblée nationale, devenu président de la République par intérim, devait organiser dans les semaines suivantes, un nouveau scrutin présidentiel. Mais, le 6 novembre 1990, furent votées deux lois - de "grande portée" selon l'euphémisme de Bédié qui venait d'être réélu à la tête du Parlement - l'une créant le poste de Premier ministre (cf. note supra), l'autre étendant la durée de l'intérim jusqu'à la date d'expiration du mandat présidentiel en cours. Ce qui permettra *in fine* à Bédié de disposer de deux ans à la présidence pour préparer sa future élection de 1995 (La succession de M. Houphouët-Boigny s'organise sur le plan constitutionnel. *Le Monde*, 8 novembre 1990).

⁹² Le futur président Bédié reçoit les actes d'allégeance de ceux qui ne doutent pas que la Constitution fera de lui le futur président. Ouattara, lui, s'emploie au jeu tactique : trois semaines avant la mort d'Houphouët, il publie un communiqué de son conseil des ministres mentionnant qu'il assurait, en tant que Premier ministre, "la suppléance du chef de l'État"; publiquement il rappelle que la Constitution prévoit, que l'intérim présidentiel a, pour préalable, le constat de la vacance du pouvoir par la Cour suprême qu'il sait pourtant incapable de siéger (son président a été démis pour malversations, et suite à des décès, trois membres restent à désigner par un improbable décret présidentiel). L'ex dauphin Yacé (cf. supra), pourtant septuagénaire et malade rallie certains membres de la vieille garde de l'ancien parti unique autour du scénario d'une direction collégiale, et tente de multiplier les obstacles sur la route de Bédié vers la présidence. C'est alors le dernier sursaut de la génération Houphouët dont il avait été, le « fidèle second et l'exécuteur de ses œuvres » selon les mots de l'ethnologue Marc Augé qui décrit ses funérailles nationales en 1999 (AUGÉ, Marc. Les funérailles de l'ex dauphin de Félix Houphouët-Boigny : ultime mise en scène de l'ancien régime ivoirien. *Le Monde diplomatique*, mai 1999, pp 22-23.).

présomptueusement à la télévision : « Je demande à tous de se mettre à ma disposition⁹³. »

Il est aussitôt reconnu comme tel par la communauté internationale qui - le représentant français en tête - a dépêché une délégation d'ambassadeurs pour lui présenter les condoléances du corps diplomatique⁹⁴. Le pays reste cependant en suspens. Ce n'est que le 9 décembre, qu'Alassane Ouattara se résout à renoncer à ses prétentions en démissionnant de son poste de Premier ministre. Deux journées durant lesquelles les tensions sont à leur



Henri Konan Bédié, président de l'Assemblée nationale, et Alassane Dramane Ouattara, Premier ministre, en 1993

comble et offrent à l'opposant Laurent Gbagbo, le beau rôle, de l'appel à la décence.

La seconde bataille de succession a pour scène la campagne qui va rapidement s'engager en vue de l'élection présidentielle moins de deux ans plus

tard, en octobre 1995. Elle a pour acteurs, Alassane Ouattara et la nouvelle génération politique et sociale qui a émergé avec l'avènement du multipartisme quelques années plus tôt. Alassane Ouattara quitte le PDCI et cherche à se rallier les populations du Nord autour du Rassemblement des Républicains (RDR) qu'il crée en juin 1994. Henri Konan Bédié, dans un premier temps, tente d'affaiblir cette scission du PDCI⁹⁵, mais la manœuvre apparaissant insuffisante, il use très vite, d'une arme qu'il croit plus efficace pour affaiblir son rival, mais qui causera en définitive, sa propre perte : le concept d'ivoirité. Avec lui, c'est toute une part de l'héritage d'Houphouët-Boigny qui va être dilapidée : l'unité du pays et ce qui restait de la cohésion de sa population.

⁹³ Allocution télévisée de Bédié, in DUPARC, Henri. Laurent Gbagbo : la force d'un destin (1945-2000). Abidjan : Focale 13 [documentaire vidéo], 2002, 120 min.

⁹⁴ Une biographie panégyrique de Bédié, qui relate avec minutie cette prise de pouvoir, illustre la hâte des diplomates en précisant que la délégation est déjà là, à la résidence présidentielle, lorsque Bédié arrive immédiatement après avoir revendiqué le pouvoir présidentiel, peu après 20h, devant les caméras du journal télévisé de la Radio-télévision ivoirienne (AMANI, Georges. *Opus cité.*).

⁹⁵ Pour le dixième anniversaire du coup d'état de Noël 1999, Albert Bourgi - ami de Gbagbo - rappelle dans *Jeune Afrique*, dont il fut longtemps éditorialiste, les débauchages ou tentatives de débauchages de personnalités RDR que réalisera Bédié au sein du camp Ouattara et, notamment, son échec à convaincre Henriette Diabaté, icône féminine du camp Ouattara et future négociatrice de Marcoussis. (BOURGI, Albert. Bédié, la chute, le roi était nu. *Jeune Afrique*, hors-série n°2, janvier 2010.).

2.2. Le poison de l'Ivoirité

Ivoirité ! Ce néologisme surgit en 1995⁹⁶. L'ivoirité désigne alors toute une ligne d'action en faveur d'une préférence nationale. Elle avait eu un précédent, le *ministère du Travail et de l'ivoirisation* qu'Houphouët-Boigny avait créé en 1970⁹⁷ pour conduire une politique discriminante d'accès à certains emplois. L'enjeu était alors de desserrer la mainmise de l'ancien colonisateur sur l'encadrement national. Dix ans après l'indépendance, les trois quarts des cadres supérieurs de la fonction publique étant encore français⁹⁸.

Alassane Ouattara, Premier ministre, avait lui aussi contribué à l'émergence de ce concept. Pour faire face à l'explosion du chômage au début des années 90, il avait mis en place toute une série de mesures destinées à freiner l'immigration et son accès au marché de l'emploi. La carte de séjour payante pour les ressortissants de la CEDEAO avait alors été instaurée⁹⁹. Elle sera au menu des négociations de la Table ronde de Marcoussis. Toutes ces vieilles idées, Henri Konan Bédié va les recycler au service d'une véritable politique de discrimination ciblant les musulmans du pays. Elle va se décliner en plusieurs lois et décisions jusqu'au coup d'État de Noël 1999.

La première offensive est frontale, elle a été lancée en décembre précédent avec la modification de la loi électorale. Il est désormais imposé aux candidats de prouver leur ascendance et leur nationalité ivoiriennes. Les prescriptions visent clairement Alassane Ouattara. Le candidat doit être Ivoirien, né de père et de mère, eux-mêmes Ivoiriens de naissance - ce que simultanément la presse progouvernementale va s'attacher à démentir - et le candidat doit avoir résidé en Côte d'Ivoire, de manière continue au cours des cinq années précédant le scrutin - ce qu'Alassane Ouattara, devenu directeur général adjoint du FMI, ne peut dé-

⁹⁶ Le quotidien *Le Monde*, le mentionne pour la première fois en mars 1995 (SOTINEL, Thomas. Une dérive sécuritaire marque la campagne pour l'élection présidentielle en Côte d'Ivoire. *Le Monde*, 19 mars 1995).

⁹⁷ Maître Paolina Massida, lors du procès intenté par la Cour pénale internationale contre Laurent Gbagbo, retient comme origine du néologisme *ivoirité*, l'année 1974 avec la publication d'un article intitulé *Ivoirité et authenticité* dans le quotidien d'information *Fraternité matin* et son *officialisation* toujours elle, le 26/08/1995 à l'occasion du congrès du PDCI (Déclaration de Maître Paolina Massida, représentant légal des victimes, le 29/01/2016 dans le procès à l'encontre de M. Laurent Gbagbo et de M. Blé Goudé ouvert à la Cour pénale internationale [retransmission vidéo] CPI [visionnée le 29/01/2016 sur <http://video.icc.globecom.net/home.html>]).

⁹⁸ C'est alors la parfaite illustration de la *baoulisation* de l'administration ivoirienne et des entreprises publiques qui sera mise en échec avec la crise et la réduction forcée de l'emploi public. Selon Elen Jolivet qui consacre un mémoire de Science politique à ce sujet, Houphouët avait réussi là un tour de force « en combinant cette politique de préférence nationale avec son discours d'intégration des étrangers. À ses détracteurs, il aimait à répondre que la politique volontariste ivoirienne d'accueil des étrangers » (JOLIVET, Elen. L'ivoirité : de la conceptualisation à la manipulation de l'identité ivoirienne [en ligne]. Mémoire de science politique. Institut d'études politiques de Rennes, 2003 [consulté le 15/12/2005] 87 p <http://geo-phile.net/IMG/pdf/_M_ire_L_ivoirit_e_la_conceptualisation-6164_a_manipulation_jolivet.pdf>).

⁹⁹ THORIN, Valérie. Côte d'Ivoire « Préférence nationale ». *Jeuneafrique.com*, 15/03/2004 [consulté le 21/12/15 sur <http://www.jeuneafrique.com/104444/archives-thematique/c-te-d-ivoire-pr-f-rence-nationale/>].

montrer¹⁰⁰.

La seconde offensive va déstabiliser la société plus en profondeur. En 1996, devant le 10e congrès du PDCI, Bédié théorise l'ivoirité, « socle sur lequel doit reposer la nation ivoirienne¹⁰¹ » et qui « constitue d'abord un cadre d'identification mettant l'accent sur les valeurs spécifiques de la société ivoirienne, [et] est également un cadre d'intégration des premières composantes ethniques qui ont donné naissance à la Côte d'Ivoire et intègre tous les apports extérieurs qui sont venus se fondre dans le moule du destin partagé. » À sa suite, toute une communauté d'intellectuels va se mobiliser pour conceptualiser cette ivoirité¹⁰², en s'attachant notamment à promouvoir un antagonisme entre *Ivoiriens de souche* et *Ivoiriens de circonstance*. Bédié va même les rassembler au sein d'une *Cellule universitaire de recherche et de diffusion des idées et des actions politiques du président Henri Konan Bédié*. Les séminaires et colloques s'additionnent, une revue est en préparation¹⁰³, les initiatives se multiplient¹⁰⁴, la déstructuration du pays est à l'œuvre. Bien davantage qu'un contentieux - qu'aucun accord ne parviendra ensuite à réduire - c'est alors une profonde rupture culturelle : le racisme et la discrimination sont promus, là où Houphouët-Boigny - sans être désintéressé pour autant¹⁰⁵ - avait encouragé l'accueil, la tolérance et l'assimilation. À court terme, l'ivoirité assurera le succès électoral d'Henri Konan Bédié et de son camp. Traduite dans la loi électorale (cf. infra), elle élimine Alassane Ouattara des futurs scrutins présidentiels, à commencer par celui d'octobre 1995. Mais à long terme, le résultat sera dévastateur. Sur cette période, le futur chef de la Rébellion, Guillaume Soro, écrira en 2005 : « Dès cet instant, un vent d'exclusion et de xénophobie s'est mis à souffler sur le pays. Les médias ont commencé à diffuser le venin de la haine contre les Burkinabés

¹⁰⁰ C'est l'un des épisodes d'une longue contestation de la nationalité de Ouattara. Épiphane Zoro-Bi, passé à la postérité, pour avoir été le juge qui délivra en 1999, son certificat de nationalité - ensuite plusieurs fois contesté - consacre un chapitre édifiant au raisonnement qui déterminera sa décision emblématique et au contexte dans lequel il exerça son rôle (*Alassane Ouattara, sa nationalité et le "juge Rebelle"*, in ZORO-BI, Épiphane. *Juge en Côte d'Ivoire*. Paris, Karthala, 2004, 215 p.

¹⁰¹ LE PAPE, Marc, VIDAL, Claudine. *Opus cité*.

¹⁰² Ce qui conduira le géographe Christian Bouquet à s'interroger sur ces "intellectuels de haut niveau, formés dans les grandes universités, françaises entre autres [et sur] la manière dont les messages produits dans la patrie de l'humanisme et des droits de l'homme ont pu être dévoyés à ce point. Il faudrait réfléchir aux processus qui ont conduit des universités ivoiriennes, longtemps encadrés par des enseignants-chercheurs français à former des cohortes d'étudiants fascisants capables d'afficher des slogans dignes de l'Allemagne des années 30, lors de la montée du nazisme". (p 265 de BOUQUET, Christian. *Opus cité*).

¹⁰³ Elle sera publiée à partir de l'année suivante par les Presses universitaires de Côte d'Ivoire qui ont fait le choix audacieux de la dénommer ETHICS, pour Études et théories de l'humanisme ivoirien pour la synthèse culturelle.

¹⁰⁴ Telle que celle du Conseil économique et social ivoirien qui en 1998, publie un rapport intitulé « Immigration en Côte d'Ivoire : le seuil du tolérable est largement dépassé », in *Politique africaine* 2/ 2000 (N° 78), p. 70-74 [consulté le 14/03/2014 sur : <http://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2000-2-page-70.htm>].

¹⁰⁵ Comme l'illustre le politologue Michel Galy (GALY, Michel. Fin de l'immobilisme en Côte d'Ivoire. *Le Monde diplomatique*, janvier 1994, pp 4-5).

et les Maliens, considérés comme des envahisseurs. Le voisin avec lequel vous aviez l'habitude de prendre le thé devenait subitement un ennemi¹⁰⁶. » Des Burkinabés et des Maliens, le discours s'est ensuite étendu aux Ivoiriens du Nord¹⁰⁷. L'ivoirité constituera ainsi la toile de fond des plus graves scènes de violence des années à venir. Et Bédié y perdra même la bienveillance de la France et de la plupart de ses partenaires internationaux qui ne cesseront ensuite de voir en lui, un problème et non pas une solution. Ce que Jacques Chirac résumera dans ses mémoires : « [...] loin de s'être montré aussi habile et exigeant que son prédécesseur dans l'exercice du pouvoir et la conduite de son peuple. C'est en toute amitié que je l'ai mis en garde à plusieurs reprises contre certaines maladresses, à commencer par celle, lourde de conséquences, de s'être fait réélire, en 1995, après avoir empêché son principal rival, Alassane Ouattara, de se présenter [...]»¹⁰⁸ » Conséquence, lors de son renversement en 1999, aucun État n'apportera de soutien significatif à Henri Konan Bédié. Dans la Côte d'Ivoire d'après 2002, il ne figurera plus qu'en acteur de second plan.

2.3. L'accumulation des contentieux

Mais l'ivoirité avec ses conséquences électorales n'est pas le seul germe introduit, au cours des années Bédié, dans la vie politique et sociale ivoirienne. D'autres ont infecté le débat public et ont accru les frustrations et les tensions. Et tous seront autant de contentieux qu'il faudra tenter de résoudre à Marcoussis : la fin du vote des étrangers ; l'interdiction d'accéder à la magistrature suprême si les ascendants masculins ne sont pas Ivoiriens *de souche* ; l'instauration du critère de la préférence nationale lors de l'embauche ; le relèvement du prix de la carte de séjour qui avait été instaurée par le gouvernement d'Alassane Ouattara... Et toute une somme de tracasseries administratives affectant notamment l'aboutissement des procédures de naturalisation ou l'obtention de titre d'identité.

Parmi ces contentieux, l'un a déjà produit des effets plus dissolvants : la loi foncière. Votée en 1998 à la quasi-unanimité, c'est cette loi qui a introduit jusque dans les espaces ruraux, les maux de la vie politique ivoirienne. La loi modifie la règle très libérale qui prévalait jusqu'alors. Désormais, il est interdit aux *non-ivoiriens* de devenir propriétaires terriens. Précédemment Houphouët-Boigny avait décrété que « la terre appartient à celui qui la cultive¹⁰⁹. » La mesure était un encouragement à l'immigration de la main-d'œuvre indispen-

¹⁰⁶ SORO, Guillaume, DANIEL, Serge. *Pourquoi je suis devenu un rebelle*. Paris, Hachette, 2005.172 p.

¹⁰⁷ LESQUEN (de) Bernard. Côte d'Ivoire : la voix des Rebelles. *Politique internationale*, n° 108, été 2005.

¹⁰⁸ p 424 de CHIRAC, Jacques (en collaboration avec Jean-Luc BARRÉ). *Le temps présidentiel. Mémoires 2*. Paris, Nil éditions, juin 2011. 610 p.

¹⁰⁹ Houphouët, en 1976, face aux plaintes des autochtones à l'égard de l'occupation de leurs terres par des étrangers. Cité par : JOLIVET, Elen. *L'ivoirité : de la conceptualisation à la manipulation de l'identité ivoi-*

sable au développement de l'économie de plantation. Le succès avait été au rendez-vous, mais les conséquences à long terme n'avaient pas été suffisamment envisagées. Le président Bédié, en cohérence avec ses visées *ivoiritaires*, avait donc restreint le droit de propriété des étrangers. Avec cette loi, un principe en remplace un autre : le texte « donne la terre aux paysans » ... mais aux paysans ivoiriens. Dans un contexte historique jalonné de conflits fonciers et déterminé par l'empilement des intérêts décrit par le socio-anthropologue Jean-Pierre Chauveau¹¹⁰, l'annonce des nouvelles règles provoque des réactions radicales. En une semaine, dans la seule région de plantation de Gagnoa, 20 000 manœuvres burkinabés et leurs familles sont ainsi expulsés de leurs terres. Mais la loi a aussi un effet indirect. Celui de légitimer les exaspérations des *vrais Ivoiriens* à l'égard des *étrangers* et en définitive les actions d'exclusion. En septembre 1999 - trois mois avant le futur coup d'État - à Tabou, dans l'ouest cacaoyer, un différend foncier opposant un autochtone à un planteur d'origine burkinabée dégénère et aboutit à des expéditions punitives soutenues par les élites locales. Le bilan est ancré dans les mémoires : une centaine de morts parmi les dits *Burkinabés* et 12 000 expulsés. Entre une partie de la population et de la société politique, le divorce est consommé. Le délicat travail d'assemblage réalisé par Houphouët-Boigny est détruit.

2.4. Laurent Koudou Gbagbo, l'opposant historique

Cette désunion continue du pays et du pouvoir houphouëtiste fait cependant un gagnant : l'opposant Laurent Gbagbo.

Opposant, Laurent Gbagbo, a toujours été reconnu comme tel. Au temps des années glorieuses d'Houphouët-Boigny, il n'avait été que la figure indissociable de tout pouvoir autoritaire, celle du contestataire, tour à tour supporté, contenu et réprimé. Dans l'houphouëtisme finissant, le multipartisme avait fait de lui, le porte-parole d'une opposition socialiste, défiant, sans le menacer, le vieux président. À partir de 1995, Bédié au pouvoir, Alassane Ouattara éclipsé, Laurent Gbagbo, apparaît désormais comme l'incarnation de l'opposition aux héritiers d'Houphouët-Boigny et du parti unique. Sans jamais réunir la majorité des Ivoiriens, il est alors aux portes du pouvoir suprême.

rienne [en ligne]. Mémoire de science politique. Institut d'études politiques de Rennes, 2003 [consulté le 15/12/2005] 87 p <http://geo-phile.net/IMG/pdf/_M_ire_L_ivoirit_e_la_conceptualisation_-6164_a_manipulation_jolivet.pdf>.

¹¹⁰ Alors que le Parlement compte dans ses rangs des députés FPI (Laurent Gbagbo) et RDR (Alassane Ouattara). Cf. CHAUVEAU, Jean-Pierre. Question foncière et construction nationale en Côte d'Ivoire, les enjeux silencieux d'un coup d'État. *Politique africaine*, 2000, n° 78.

Mais comment devient-on opposant politique ? Pourquoi un jeune adulte - il a 15 ans lors de l'indépendance - qui grandit et se forme au cours de la première décennie de réussite économique de son pays, va-t-il choisir la voie de l'alternative politique ? Pourquoi, celui qui aspire à enseigner et à vivre des subsides de l'État, va-t-il contester cette *main qui le nourrit* au risque de l'exclusion ? Comment, ce militant qui, comme tant d'autres, aurait pu se laisser séduire par les offres de ralliement d'Houphouët-Boigny, va-t-il résolument choisir la voie de l'opposition ? Et pourquoi, après le 19 septembre 2002, peinera-t-il à obtenir les soutiens décisifs qui, dans sa tentative de reconquête du pays ou de préservation de son pouvoir, à Marcoussis, lui auraient permis de conforter sa présidence ?

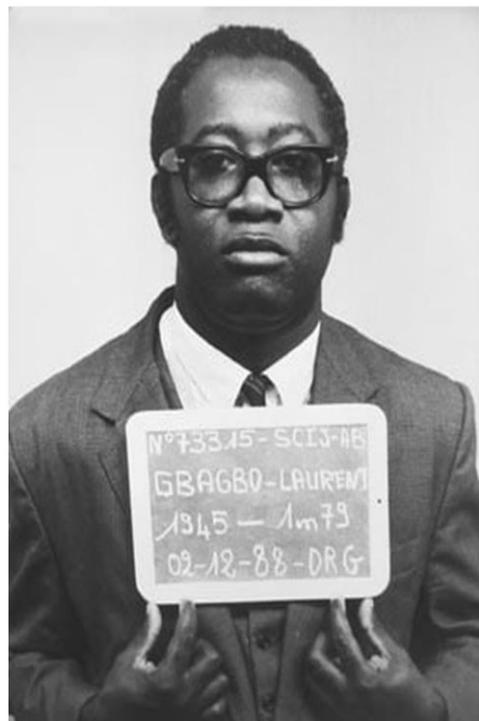


Photo d'identité judiciaire de Laurent Gbagbo prise à l'occasion d'une interpellation en 1988.

A. Racines d'une opposition

Quatre invariants, dans la conduite de Laurent Gbagbo, fournissent des éléments de réponse qui sont autant de linéaments bien dessinés à la fin des années 90 : son origine ethnique que l'on pourrait tout aussi bien qualifier de socioculturelle, celle des Bétés¹¹¹ ; et trois autres qui se confondent : sa famille, sa foi chrétienne et ses convictions socialistes qui structureront son itinéraire.

Le Bété, un modèle social converti en idéal politique

« Laurent Koudou Laurent Gbagbo, [est] né le 31 mai 1945, dans le village de Mama, sis dans la sous-préfecture de Ouragahio, dans le département de Gagnoa en Côte d'Ivoire, de nationalité ivoirienne et membre de la tribu des Bétés. » C'est, selon le mandat d'arrêt émis par la Cour pénale internationale (CPI), en 2011, l'état civil de Laurent Gbagbo. *Bété*, cette origine ethnique est tout sauf un détail. Laurent Gbagbo est incontestablement ivoirien, né dans une ethnie du centre-ouest du pays, une des plus vieilles du pays et la deuxième plus nombreuse. Une région où, selon les observations de l'anthropologue Jean-Pierre Dozon,

¹¹¹ Sans pour autant perdre de vue, la mise en garde du politologue Michel Galy à l'égard d'une analyse ethnociste qui constitue « une vision très XIX^e siècle des ethnies closes et immuables, avec des comportements stéréotypés. La vieille *Völkerpsychologie*, bété, un querelleur et anarchique, baoulé organisé et administrateur, malinké conquérant et dominateur » (GALY, Michel. « Cabri mort n'a pas peur du couteau », notes sur jeunesse et violence dans la crise ivoirienne. *Outre-Terre*, n° 11, février 2005, pp 223-227.)

en 1985, « semble régner un état d'esprit velléitaire, voire subversif, une sorte de mécontentement permanent, d'hostilité au régime en place¹¹². »

Un groupe ethnique qui est singulier. Il est affublé d'un stéréotype, celui de frondeur et de combatif, un préjugé qui orientera bien des perceptions tout au long de sa carrière politique. Une société qui, affirme Laurent Gbagbo dans l'étude qu'il lui a consacrée, « ne connaît ni monarchie, ni chefferie [...] ni aucun pouvoir centralisateur¹¹³. » Mais aussi, un trait d'identité revendiqué par lui pour mieux se différencier de la classe politique ivoirienne née avec le règne baoulé - l'ethnie d'Houphouët-Boigny - après l'indépendance. Il rappelle ainsi que les Bétés - et implicitement lui-même - doivent une part de leur histoire à leur opposition au groupe dominant des Baoulés. En 1970, elle a même pris la forme d'un soulèvement sécessionniste de la population de la région de Gagnoa qu'Houphouët-Boigny réprima¹¹⁴.

Laurent Gbagbo a alors vingt-cinq ans et l'évènement jouera un rôle important dans sa construction d'opposant au pouvoir central et dans sa méfiance à l'égard des autorités françaises. Il l'illustrera en 2014 - trente-quatre ans après les faits - en dénonçant l'absence de « protestation française quand Robert Guéï [le futur général putschiste n'est alors que lieutenant], sur l'ordre de Houphouët-Boigny, mata la dissidence bété [...] tuant entre 4 000 et 5 000¹¹⁵ personnes. Un génocide dont les survivants réclament toujours, en vain, réparation¹¹⁶. » Laurent Gbagbo devenu président, ne délaissera pas cet ancrage culturel, et même s'il ne cédera pas à la tentation du repli ethnique, il fera toujours la démonstration d'une fidélité à son origine¹¹⁷.

¹¹² Le chercheur de l'EHESS précise également que les administrateurs coloniaux au début du siècle se plaignaient de ne rencontrer chez les Bétés qu'anarchie et esprit libertaire (DOZON, Jean-Pierre. *La société bété*. Paris, Karthala, 1985. 377 p.).

¹¹³ GBAGBO, Laurent. *Sur les traces des Bété*. Abidjan, PUCI, 2002. 176 p.

¹¹⁴ Dans un autre de ses ouvrages, Laurent Gbagbo évoque une seconde vague de répression des Bétés, en 1982 (GBAGBO, Laurent. *Côte d'Ivoire, pour une alternative démocratique*. Paris, L'Harmattan, 1983. 177 p.).

¹¹⁵ Des estimations dont la contestation est argumentée dans le chapitre *La crise du Guébié* que lui consacre l'auteur de la biographie, que l'on peut qualifier de référence, d'Houphouët (P 300 et suivantes de GRAHMEL, Frédéric. *Félix Houphouët-Boigny, l'épreuve du pouvoir, tome 2 (1960-1980)*. Paris, Éditions du CERAP / Karthala 12/2010. 640 p.).

¹¹⁶ MATTEI, François. *Laurent Gbagbo selon François Mattei : pour la vérité et la justice*. Paris, Éditions du Moment, juin 2014. 366 p. Il est à noter que lors de sa première publication, l'ouvrage était cosigné par Laurent Gbagbo et François Mattei. Face à l'inquiétude de Laurent Gbagbo et de ses conseils, alors qu'il comparait devant la CPI, le livre a été retiré de la vente quelques jours après son lancement.

¹¹⁷ Malgré tout, et au fur et mesure de l'aggravation de la crise, les Bétés et avec eux leurs alliés Attiés et Didas - désignés ensemble par le sigle *BAD* - seront considérés par Laurent Gbagbo comme ses éléments les plus sûrs. Il renforcera ainsi la spécialisation ethnique de son camp et favorisera les recrutements de ces *BAD* dans une administration publique alors essentiellement baoulée.

La famille comme premier cercle de confiance et de solidarité politique

« Mon père m'a légué deux choses : le socialisme et ma foi chrétienne¹¹⁸. » C'est peu dire que la référence à Paul Koudou¹¹⁹, son père, constitue une constante de Laurent Gbagbo dès lors qu'il s'agit d'expliquer l'origine de son engagement politique. Paul Koudou, ancien sergent de l'armée française¹²⁰, capturé par les forces allemandes en 1940 puis interné¹²¹, cheminot après sa libération, puis agent de police. Le socialisme, il en a fait son engagement en adhérant à la SFIO en 1948¹²². La foi chrétienne, il l'a également transmise à son fils qui en fera aussi un des fondements de sa philosophie politique.

Sans doute, est-ce dans cette filiation qu'il faut rechercher l'interaction majeure de la famille et de la politique. Tout au long de son parcours, avant et après le 19 septembre 2002, ces liens familiaux constituent un système de compagnonnage politique dans lequel figurent : au centre, sa sœur, trois épouses successives ou simultanées (cf. infra), un oncle, et un fils né d'un premier mariage ; à la périphérie, ses deux parents qui mourront à plus de quatre-vingt-dix ans au début des années 2000¹²³, et sept autres enfants, les trois filles du premier mariage de sa femme Simone Ehivet, leurs filles jumelles et deux autres enfants reconnus par Laurent Gbagbo¹²⁴. Repérer ces acteurs, c'est aussi comprendre les influences qui s'exercent sur les décisions de Laurent Gbagbo et la forme de népotisme qui

¹¹⁸ DUPARC, Henri. *Vidéo citée*.

¹¹⁹ Il est dénommé sous des formes assez diverses, comme c'est souvent le cas en Afrique de l'Ouest où l'ordre de prononciation des prénoms et noms patronymiques est variable et auxquels s'ajoutent, lorsque ceux-ci sont français, des prénoms et noms en langue locale : Paul Koudou, est donc aussi Paul Koudou Zépé lorsqu'il recevra de l'armée française en 2003, la médaille de la reconnaissance de la Nation, Laurent Gbagbo Paul Zépé KOUODOU, dans son avis d'obsèques, et dans le même avis et d'autres textes, Zépé Laurent Gbagbo Koudou, ou tout simplement Paul Koudou comme le fait Laurent Gbagbo lui-même.

¹²⁰ Son prénom lui a été attribué « en témoignage de son amitié à un Français, le capitaine Laurent, chef du peloton auquel appartenait son père et qui, selon Laurent Gbagbo qui évoque cette anecdote à de nombreuses reprises, "est mort dans ses bras. » (TREMBLAIS, Jean-Louis. Laurent Gbagbo. *Le Figaro*, 04/01/2003.).

¹²¹ L'armée française décore le père du président Laurent Gbagbo. *PANAPRESS*, 08/05/2003.

¹²² Il n'est alors pas le seul dans l'entourage familial. À l'occasion de la sépulture de sa mère, Laurent Gbagbo mentionnera l'appartenance à la SFIO de l'ensemble de ses oncles maternels et évoquera « la conscience politique aiguë » de ses deux parents divorcés en 1950, alors qu'il n'a que 5 ans (L'émouvant hommage de Laurent Gbagbo à sa mère. *L'Inter*, 10/02/2015.).

¹²³ Des parents divorcés depuis 1950 à la demande de l'épouse (*in* L'émouvant hommage de Laurent Gbagbo à sa mère. *L'Inter*, 10/02/2015) et dont Laurent Gbagbo a affirmé à de nombreuses reprises, qu'il devait son parcours, en grande partie, à l'ambition que chacun avait pour leurs enfants à leur mobilisation au service de leur scolarité puis à leur encouragement ultérieur. Ils mourront à 93 ans, le 2 janvier 2005 pour Paul Koudou, et à 94 ans, le 15 octobre 2014 pour Marguerite Gado, morte sur la route de retour de son exil au Ghana, alors que son fils Laurent, est emprisonné à La Haye et à qui a été refusé l'autorisation de se rendre aux obsèques.

¹²⁴ Lea Emma Laurent Gbagbo, née en 1974, de sa liaison dans les années 80 avec celle qui deviendra une dirigeante du football ivoirien et international, Marcelle Zokou-Kouassi (décédée en 2010) et Koudou Ismaël, le fils qu'il a eu avec sa dernière épouse (cf. infra), Nady Bamba, le 30/07/2002, selon les sources. Léa Emma - Yalé, de son nom d'épouse - fera partie de l'intimité du couple Laurent Gbagbo au temps de la présidence - à la différence de Koudou Ismaël, en raison de l'aversion réciproque de Simone Laurent Gbagbo et de Nady Bamba (MIEU, Baudelaire, AIRAULT, Michel. La vie des Laurent Gbagbo après la chute. *Jeune Afrique*, 15 août 2011 [consulté le 13/01/2016 sur <http://www.jeuneafrique.com/190520/politique/c-te-d-ivoire-la-vie-des-Laurent-Gbagbo-apr-s-la-chute/>] et source réservée).

s'emparera de la présidence à mesure qu'elle s'enfoncera dans le conflit.

Soeur cadette, Jeannette Koudou, est de toutes les étapes de la vie politique de Laurent Gbagbo. Seule survivante, avec son frère Laurent, d'une fratrie de quatre, elle a milité, au côté de son aîné, au temps de la clandestinité et a payé le prix des répressions. Elle a participé à la construction du parti socialiste voulu par son frère, le Front populaire ivoirien (FPI)¹²⁵. Elle appartiendra au premier cercle qui entoure Laurent Gbagbo, tout au long de sa présidence du pays¹²⁶.

Première femme épousée, Jacqueline Chamois enseignante française, rencontre Laurent Gbagbo lors de leurs années d'étude, à Lyon, dans les années 60. Elle l'accompagne, en 1970, dans son retour en Côte d'Ivoire alors qu'il vient d'obtenir un premier poste d'enseignant.



Photo d'identité judiciaire de Simone Ehivet Gbagbo prise à l'occasion d'une interpellation en 1988.

Comme son mari, elle est rapidement suspectée d'être communiste et lorsque Laurent Gbagbo connaît sa première détention en mars 1971 « pour délit politique, [elle est, selon son mari] renvoyée en France, sans le sou avec [leur] fils de deux ans¹²⁷. » Ils ne se retrouvent que deux ans plus tard¹²⁸.

Seconde épouse - chronologiquement¹²⁹ - Simone Ehivet Gbagbo est la compagne de la marche vers le pouvoir puis de sa défense irrésolue après le 19 septembre 2002. Enseignante, militante associative catholique puis syndicaliste, elle est avant tout une leader politique. À la veille de la crise, elle est déjà, depuis plusieurs années, une figure de premier plan. Bien avant de

¹²⁵ Elle fait notamment partie des vingt participants au 1er congrès du FPI à Guiglo du 19 au 20/11/1988.

¹²⁶ Directrice d'une organisation publique (Agence nationale de la formation professionnelle - Agefop).

¹²⁷ DUPARC, Henri. *Vidéo citée*.

¹²⁸ Pour autant la solidarité politique de Jacqueline Chamois ne s'effacera pas. Elle l'illustrera encore, bien des années plus tard, en 2014, en prenant l'initiative de la création d'une association des amis de Laurent Gbagbo alors emprisonné à La Haye.

¹²⁹ Cette précision a son importance. Le mariage avec Simone Ehivet, est bien le second de Laurent Gbagbo après celui célébré avec Jacqueline Chamois. Cependant, dans la société ivoirienne, l'expression *Seconde épouse* a également un second sens, celui qui exprime la coexistence de deux unions, légales ou non et qui relève de la polygamie. Laurent Gbagbo n'y fera pas exception en étant marié légalement avec Simone Ehivet en 1989, et coutumièrement avec Nady Bamba (cf. infra).

devenir la compagne de Laurent Gbagbo¹³⁰, elle avait été sa camarade politique dont le parcours est indissociable de l'avènement du multipartisme et des campagnes électorales qui suivront. Dans les années 70, elle compte parmi les premiers militants contestataires. En 1982, elle fait partie du tout petit cercle des cofondateurs de la préfiguration du FPI¹³¹. Elle en devient la dirigeante de 1982 à 1987¹³², une des députés et la présidente de son groupe parlementaire dès 1995 avant d'accéder à la vice-présidence de l'Assemblée nationale. La réussite du long combat électoral de Laurent Gbagbo est aussi la sienne¹³³. Et elle constituera bien un acteur central de la gestion de la crise par le pouvoir ivoirien, et de certaines de ses pages les plus sombres¹³⁴. À la Présidence de la République, à partir de 2000, elle disposera de moyens d'action politique qui lui seront propres. Son influence majeure sur les décisions de Laurent Gbagbo, tenue pour certaine, sera malgré tout l'objet de débats tout au long de la crise¹³⁵. D'autant qu'avec l'apparition d'une troisième épouse (cf. infra), le couple, sentimentalement, n'est plus. « Un peu à la manière d'un François et d'une Danielle Mitterrand » compare Guy Labertit¹³⁶.

Autre épouse, Nadiania Bamba, dite Nady Bamba, partage plus tardivement avec Simone Gbagbo, la faveur présidentielle. Rencontrée en 1997 - elle a alors 23 ans - Laurent Gbagbo l'épouse, non pas civilement, mais selon un rite coutumier préservant la fonction symbolique de Première dame de Simone Gbagbo. La tension entre les deux femmes fera le bonheur des chroniqueurs et des caricaturistes des années de mandat présidentiel de Laurent Gbagbo, d'autant que quelques semaines avant le 19 septembre 2002, de cette liaison

¹³⁰ Ils se marieront en Côte d'Ivoire en janvier 1989, quelques mois après le retour de Laurent Gbagbo de son exil parisien.

¹³¹ L'organisation s'appelle alors le Mouvement ivoirien pour les droits démocratiques (MIDD).

¹³² EHIVET GBAGBO, Simone. *Paroles d'honneur*. Paris, Ramsay, février 2007. 509 p.

¹³³ « Nous allions devoir travailler ferme [...] nous allions devoir combattre encore et plus que jamais pour nos idées [Etc.] », « nous allions désormais être la cible de toutes les attaques et de toutes les vilénies et que tout allait être fait pour nous détruire » (EHIVET GBAGBO, Simone. *Opus cité.*). En 2007, à une journaliste française, elle affirme : « Mon mari est le chef de l'État, j'aurais pu l'être » et, à propos du prochain scrutin présidentiel « [Ma candidature] n'est pas à l'ordre du jour. Pour le moment, c'est mon mari le mieux placé » (SPAANK, Isabelle. Trois jours avec Simone Laurent Gbagbo. *VSD*, 21 mars 2007 [consulté le 16/02/2016 sur <http://www.vsd.fr/photos/trois-jours-avec-simone-Laurent-Gbagbo.-6478>]).

¹³⁴ Parmi les nombreuses accusations qui lui vaudront d'être mise en cause personnellement dans plusieurs rapports d'enquête de l'ONU ou d'ONG, elle figurera notamment comme la complice supposée, avec son beau-frère Michel Legré (époux d'une de ses soeurs cadettes), dans la disparition du journaliste français Guy-André Kieffer en 2004.

¹³⁵ À noter, notamment la contradiction intéressante formulée plus tardivement, en 1995, par l'auteur de *France Côte d'Ivoire, une histoire tronquée* : « Elle n'a eu qu'un rôle très mineur dans les événements et l'influence sur son mari qu'on lui a attribué ne correspond pas, là non plus, à la réalité. Un seul exemple : elle faisait partie de ceux qui s'opposaient aux accords *de paix* imposés par la communauté internationale à Laurent Gbagbo au cours des années 2000. Or, ce dernier les a quasiment tous acceptés et signés. » (CHANDA, Tirthankar. « Une histoire tronquée » : Fanny Pigeaud revisite la crise ivoirienne. *RFI*. 13/07/2015 [consulté le 16/02/2016 sur <http://www.rfi.fr/afrique/20150707-fanny-pigeaud-Laurent-Gbagbo-france-cote-ivoire-guerre-civile-ONU-ouattara-Jacques-Chirac>]).

¹³⁶ Guy Labertit. *Entretiens cités*.

naît un fils, Tchika Fabrice. Sans être en mesure de contester le leadership politique de Simone Gbagbo, elle ne s'abstiendra pas pour autant de jouer un rôle politique significatif. En prenant la tête d'une société de presse, au cours des années suivantes, elle constituera un élément-clé du dispositif de propagande et de désinformation du camp présidentiel.

Personnage moins central mais soutien indéfectible, l'oncle, Laurent Ottro Zirignon, préside déjà la Société ivoirienne de raffinage (SIR) lorsque Laurent Gbagbo devient chef de l'État. L'entreprise est détenue pour partie par le groupe français Total. Elle est un pilier de l'économie et sa présidence est un excellent poste d'observation des mœurs et des jeux de la vie politique du pays. Laurent Ottro Zirignon est proche de son neveu. Auprès de lui, il fait office de conseiller pour les affaires religieuses et lui sert également de relais dans la franc-maçonnerie¹³⁷. Il apparaîtra publiquement à ses côtés et à plusieurs reprises au cours des années suivantes. Son épouse, Sarata Touré, est un des compagnons politiques de Laurent Gbagbo avec qui elle a été incarcérée dans les années 70, victime des répressions politiques d'Houphouët-Boigny. Laurent Gbagbo devenu président, elle prendra le poste de directrice adjointe de son cabinet.

Michel, le fils, le seul qu'aura Laurent Gbagbo avec Jacqueline Chamois, partage lui - sans jouer un rôle de premier ordre - plusieurs des temps forts de l'itinéraire de son père, son adhésion au FPI dès sa création, l'emprisonnement en 1992¹³⁸ et l'arrestation finale en 2011, qui lui vaudra d'être condamné en 2015 à cinq ans de réclusion¹³⁹. Lors du divorce de ses parents - il a alors dix ans - il est confié à sa tante Jeannette Koudou (cf. supra). Devenu étudiant, il est ensuite accueilli par celle, qui entre-temps était devenue la nouvelle épouse de son père, Simone Gbagbo, qu'il présentera ultérieurement comme sa mère adoptante¹⁴⁰. Psychologue et féru d'informatique, il sera réputé, dans l'après 19 septembre 2002, s'occuper de *l'information* de son père et sera tenté par une carrière de parlementaire tout en rassurant les barons du FPI sur les limites de ses ambitions (« un président par famille et

¹³⁷ Laurent Ottro. Hommes d'influences, n° 407, 18/09/2002. *Éditions La Lettre du Continent*. [Consulté le 13/01/16 sur www.africaintelligence.fr/LC-/who-s-who/2015/08/06/laurent-ottro,4862705-ART?LO G=1].

¹³⁸ Un évènement qui, selon lui, est un des deux, avec la victoire présidentielle de 2000 - qui « ont profondément transformé » son père.

¹³⁹ Il est alors condamné pour sa seule participation aux violences postélectorales de 2010-2011 (cf. infra) *in* Procès en assises : La liste des condamnés et les peines. *Abidjan.net*. 2/03/2015 [consulté le 13/05/2016 sur <http://news.abidjan.net/h/528519.html>].

¹⁴⁰ Selon l'affirmation de son père, c'est à cette période que son fils Michel lui fait rencontrer son futur adversaire, Guillaume Soro, étudiant comme lui, et qu'il avait invité à déjeuner. Au-delà de l'anecdote, cela illustre combien la plupart des acteurs de la crise de 2002, se connaissaient les uns et les autres, d'autant que Soro devenu responsable syndical étudiant nouera une relation beaucoup plus étroite avec Laurent Gbagbo quelques années plus tard. (p 211 de MATTEI, François. *Opus cité.*).

par siècle c'est suffisant¹⁴¹ »). Son père arrêté en 2011, il privilégiera sa carrière d'universitaire en Côte d'Ivoire.

Les cinq autres enfants de la famille recomposée de Laurent Gbagbo¹⁴² - toutes des filles - sont à la veille du 19 septembre, moins politiquement engagés. Elles n'en seront pas moins intégrées dans le cercle étroit du président de la République, et en exploiteront, avant tout les opportunités économiques au cours de la décennie suivante. Deux des trois filles nées du premier mariage de Simone Gbagbo, Marthe et Patricia Aimée Ehouman, ne quitteront pas l'orbite présidentielle. La troisième, Marie-Antoinette Singleton, épouse d'un homme d'affaires américain, bénéficiera d'une nomination comme conseillère à l'ambassade de Côte d'Ivoire à Washington¹⁴³. À la veille du 19 septembre, elle compose en quelque sorte, l'aile américaine de la famille Laurent Gbagbo, avec les jumelles de Laurent Gbagbo et de sa femme Simone nées avant l'exil parisien du père. Présentes à Rome avec leur père le 19 septembre 2002, elles rejoindront ensuite les États-Unis pour y poursuivre des études. Elles réapparaîtront ultérieurement dans le cercle présidentiel. Mais ce sera alors moins en position d'influence politique, qu'en bénéficiaires d'opportunités de réalisation d'opérations commerciales et financières.

À la veille du 19 septembre, tous ces acteurs constituent autour de Laurent Gbagbo, un premier cercle de confiance et d'influence, une sorte de *camarilla* qu'ils composent avec les plus proches compagnons politiques de Laurent Gbagbo. « Je ne gouverne pas avec ma famille » s'essayera pourtant à démontrer Laurent Gbagbo, dix ans plus tard, devant la CPI en donnant pour argument que sa femme est députée, induisant que c'est dans le cadre normal de ce mandat qu'elle apparaissait dans l'exercice de sa présidence¹⁴⁴.

La ferveur religieuse au cœur du fonctionnement de la présidence

Est-ce parce que la vie de cet entourage était également empreinte de rituels religieux ? Toujours est-il que la question de l'influence religieuse sur les décisions de Laurent Gbagbo est et sera tout au long de la crise un objet d'analyse et de spéculation. Laurent Gbagbo

¹⁴¹ MIEU, Baudelaire. Michel Laurent Gbagbo : « Un président par famille et par siècle, c'est suffisant ». *Jeuneafrique.com* [capturé le 22/12/2015 sur <http://www.jeuneafrique.com/202253/politique/michel-Laurent-Gbagbo-un-pr-sident-par-famille-et-par-si-cle-c-est-suffisant/>].

¹⁴² L'expression *Famille recomposée* désigne ici, les enfants qui en 2002, vivent de manière plus ou moins étroite avec le couple Laurent et Simone Gbagbo. N'y figurent pas, ceux qui vivent avec d'autres mères, Léa Emma Gbagbo et Koudou Ismaël (cf. note supra).

¹⁴³ AIRAULT, Pascal. Marie-Antoinette Singleton : au nom de ma mère. *Jeune Afrique*. 09/05/2011 [capturé le 08/10/2013 sur <http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAJA2627p022-023.xml2/>].

¹⁴⁴ Allocution de Laurent Gbagbo, du 28 février 2013 devant la Cour pénale internationale. [Enregistrement vidéo de l'audience de la cour] CPI, 28 février 2013. [Consultée le 29/12/2015 sur <https://www.youtube.com/watch?v=c6tRCxkdKM8>].

est croyant. Il croît au Dieu des chrétiens, l'affirme publiquement et accorde à sa pratique religieuse, une place significative dans son quotidien. C'est une foi ancienne qui l'avait même conduit, selon Jean-Louis Tremblais¹⁴⁵ du *Figaro*, à s'interroger sur la vocation de prêtre catholique, alors qu'enfant il était scolarisé au petit séminaire Saint-Dominique-Savio de Gagnoa¹⁴⁶ où il s'éveillera à la politique¹⁴⁷. Converti dans les années 90 au protestantisme, il compose avec Simone Gbagbo, un couple très pratiquant. Une croyance qui avec la survie - vécue comme *miraculeuse* - du couple à un accident automobile en 1998, devient plus intense et extériorisée¹⁴⁸. Élu chef de l'État, le quotidien du Palais présidentiel est rythmé par les prières et les interventions de plusieurs pasteurs, dont le plus connu, Moïse Koré, incarnera aux yeux de nombre d'analystes de la crise - sans doute aussi parce que ce type de figure leur était peu familière - la supposée soumission des décisions de Laurent Gbagbo à des préceptes religieux.

Moïse Koré, autoproclamé *directeur de conscience* ou *conseiller spirituel*, est alors le fondateur d'une église pentecôtiste, la *Shekina Glory Ministries*, dont le couple compte parmi les 3 000 membres revendiqués. Comme d'autres, moins réputés, mais sans doute tout aussi intégrés dans l'intimité présidentielle, Moïse Koré sera présent tout au long de la crise auprès de Laurent Gbagbo et de sa femme. Simone Gbagbo, sera plus suspecte encore¹⁴⁹ aux yeux de nombreux témoins, de puiser dans ces croyances, la justification des crimes qui lui seront plus tard reprochés. Mais en définitive, avant le 19 septembre 2002, le pasteur Koré, n'est guère davantage inséré dans l'entourage présidentiel que ne l'étaient les prescripteurs spirituels des monarques français de la période moderne. Il est l'illustration, tout à la fois, de la percée des églises évangéliques dans le pays, et le témoignage d'une préférence religieuse du président d'un pays divisé entre musulmans et chrétiens¹⁵⁰.

¹⁴⁵ TREMBLAIS, Jean-Louis. Laurent Gbagbo. *Le Figaro*. 04/01/2003.

¹⁴⁶ C'est alors, pour son père Paul Koudou, le choix d'une sorte de filière d'excellence. Lui-même est devenu catholique avec l'arrivée de prêtres en 1924 à Gagnoa. Ils avaient fondé l'école qui lui avait permis de bénéficier de l'enseignement primaire et de la fréquentation de religieux que Laurent Gbagbo considérera ensuite toujours avec respect sans jamais manifester d'intérêt pour l'athéisme (MATTEI, François. *Opus cité*).

¹⁴⁷ Il confie à cette époque - raconte-t-il en 2002 - à l'un de ses amis et enseignant, qu'il a le président sénégalais Senghor pour modèle « j'ai envie d'être comme lui [...], je veux être instruit et être président » (DUPARC, Henri. *Vidéo citée*).

¹⁴⁸ Guy Labertit, Vitry, 10 février 2016 - 26/01/2017, entretiens avec l'auteur. Et SPAAK, Isabelle. Trois jours avec Simone Laurent Gbagbo. *Article cité*.

¹⁴⁹ Les témoignages seront nombreux pour attester de la puissance de l'inspiration religieuse de ses comportements et actions tout au long de la crise. Elle même en apportera l'illustration dans son autobiographie de 2007, en relatant certains des aspects de sa vie religieuse et en affirmant notamment, dans une section intitulée « Dieu, mon guide », que « seule la volonté de Dieu sera faite dans la résolution de la crise ivoirienne et non, la volonté exprimée dans les relations prises à l'ONU ou ailleurs. » (EHIVET GBAGBO, Simone. *Opus cité*).

¹⁵⁰ Du reste, ce type de présence a des précédents, tels que celui l'entourage d'Houphouët à la fin de sa vie. Celui dit des *Togolaises*, les filles de l'ancien président togolais Grunintzky, dont l'influence selon Foccart

Cependant, il en sera certainement autrement à partir de cette date et de nombreux observateurs s'essaieront au cours des années postérieures, à le décrire comme un des acteurs de la future crise¹⁵¹. « L'influence de prédicateurs évangélistes ? Il n'y a pas de Raspoutine ici ! Soyons sérieux. Quand George Bush termine tous ses discours par un *Que Dieu bénisse l'Amérique*, personne n'en conclut qu'il est sous la coupe de religieux illuminés¹⁵². » Laurent Gbagbo tentera à de nombreuses reprises de démentir ainsi l'influence de Koré sur les décisions présidentielles. Cependant le temps passant, les interrogations laisseront la place à des accusations plus précises¹⁵³. Seule exception, celle d'instrumentalisation du fait religieux. Laurent Gbagbo en sera relativement lavé sur la base du constat que le conflit ivoirien ne se transforma jamais nettement en guerre de religion, alors même que la division Nord-Sud offrait une géographie propice à une telle catastrophe.

B. Itinéraire politique

À ces trois fondements, ethnique, religieux et familial, s'ajoute le socialisme. Cette conviction politique est le fil conducteur d'un parcours qui passera par une initiation marxiste rapidement confrontée à la démaoïsation de la Chine et à l'effondrement du communisme russe et européen, puis s'affranchira de ses références originelles pour former un projet social-démocrate original. Une sorte de socialisme à l'ivoirienne, comme il y eut un capitalisme à l'ivoirienne avec Houphouët-Boigny. Un socialisme, indépendant, assez peu dogmatique, syncrétique pourrait-on dire, qui constituera davantage un projet d'émancipation politique - une alternative au modèle houphouëtiste - qu'une véritable profession de foi idéologique.

Au commencement de ce cheminement politique, une nouvelle fois, était le père. À l'évo-

était forte et "particulièrement voyante" au cours de la dernière année d'existence d'Houphouët. Elles avaient hérité de leur mère, fondatrice d'une groupe religieux syncrétique qui tient du vaudou et de l'hindouisme. « Au fond [selon Foccart] elles constituaient une variété originale de courtisanes. » (Page 420 de FOCCART, Jacques, GAILLARD, Philippe. *Opus cité*).

¹⁵¹ SECK, Cheikh Yerim. Moïse Koré, prophète en son pays ? *Jeune Afrique*, n°2291. 05/11/2004.

¹⁵² in SMITH, Stephen. Laurent Gbagbo : « Il n'y a pas de transition à organiser, il y a un ordre légal à rétablir ! » *Le Monde*.16/01/2003.), mais Laurent Gbagbo aurait pu tout aussi bien faire référence à Houphouët, qui vers la fin des années 90 jusqu'à sa mort avait pris l'habitude de conclure chacun de ses discours par « Dieu est amour » (in KONAN, Venance. *Les prisonniers de la haine*. Abidjan, Nouvelles éditions ivoiriennes, 2003.).

¹⁵³ Qualifié en 2004 par *Jeune Afrique* de « pilier de la diplomatie secrète d'Abidjan » (SECK, Cheikh Yerim. Moïse Koré, prophète en son pays ? *Jeune Afrique*, n°2291. 05/11/2004), son nom sera surtout associé à certaines des manoeuvres du pouvoir ivoirien dans les champs financiers, de l'achat d'armement ou, sur le sol français, à ce qui s'apparentera à un trafic d'influence de députés français (affaire de la tentative de libération d'otages en Irak par le député Didier Julia) en vue de faire de Laurent Gbagbo l'obligé des autorités françaises (cf. notamment : BOURGET, Jean-Marie, LABROUILLERE, François. À Abidjan, dix jours après la disparition des deux journalistes, un homme d'affaires marocain et un pasteur ivoirien affirment avoir la clé du problème. *Paris-Match*, n° 2891. 14/10/2004.).

cation, par Laurent Gbagbo, de l'arrestation de Paul Koudou, on ne peut en effet que constater combien l'itinéraire politique du fils est d'abord celui d'un opposant à un régime détesté, avant d'être celui du porteur d'une offre politique concurrente. Le 16 juillet 1964, alors que Laurent Gbagbo passait en classe de terminale au lycée classique d'Abidjan, son père est arrêté, sous les yeux de ses enfants, pour complot contre la sécurité de l'État, puis transféré à la prison d'Assabou à Yamoussoukro¹⁵⁴. Pour Laurent Gbagbo, l'épisode est traumatique et injustifié¹⁵⁵. D'autant qu'avec l'incarcération du père et d'un de ses oncles, le dénuement de la famille le conduit à envisager de renoncer à poursuivre sa scolarité. La détermination de sa mère et les soutiens de ses amis évitent cette issue fatale. Muni de son baccalauréat, et après une première année à l'université d'Abidjan, il obtient une bourse d'étude de l'État - en définitive peu rancunier - afin de poursuivre des études supérieures de grec et latin à Lyon.

C'est le premier séjour de Laurent Gbagbo en France et, avec lui, le début d'une affirmation politique. Nous sommes en 1965, il a vingt ans. Il s'y initie politiquement à travers « des réunions africaines en France et des réunions de Français faisant de la politique¹⁵⁶. » Des rencontres importantes également l'attendent. Celle de sa première femme, Jacqueline Chamois, avec qui il se façonne politiquement. Et celle des quatre amis avec qui il crée en 1969, à Strasbourg, « l'embryon de ce qui deviendra plus tard le FPI¹⁵⁷. »

Après un intermède d'un an à Abidjan¹⁵⁸ accompagné de celle qui entre-temps est devenue son épouse, il achève en 1970, une maîtrise d'histoire à la Sorbonne. Débute alors sa double carrière d'enseignant et de leader syndical et politique, dans une Côte d'Ivoire en pleine explosion démographique, économique et sociale¹⁵⁹ corsetée par le pouvoir personnel d'Houphouët-Boigny. La juxtaposition des deux parcours est surprenante. Durant toute la décennie 70, le fonctionnaire de l'éducation va bénéficier de la part de son pays, des

¹⁵⁴ Président Laurent Gbagbo : Les faits marquants de sa vie retracés par Bertin Kadet. [En ligne, sur le site de soutien à Laurent Gbagbo incarcéré à La Haye], 03/12/2012 [consulté le 31/12/2015] <http://www.LaurentGbagbo.ci/LaurentGbagboarticle.asp?article=3260.html>.

¹⁵⁵ Le pouvoir autoritaire d'Houphouët ne s'embarrasse pas, à cette époque, de la légalité et Laurent Gbagbo ne doutera jamais - et certainement avec raison - des paroles que son père lui adresse avant d'être emmené par les gendarmes : « Ce complot n'existe pas. Si moi Koudou Paul, qui ne suis rien, qui n'aie fréquenté l'école que jusqu'au cours élémentaire, on m'arrête, c'est que le complot n'existe pas. » (*in DUPARC, Henri. Laurent Gbagbo, itinéraire de l'opposant politique* [livret de présentation d'un documentaire vidéo portant le même intitulé]. Abidjan : Focale 13, 2002, 66 p.).

¹⁵⁶ DUPARC, Henri. *Opus cité*.

¹⁵⁷ DUPARC, Henri. *Opus cité*.

¹⁵⁸ Au cours de laquelle, il se signale par sa participation à un mouvement de grève associant étudiants et lycéens - "Nous voulions la liberté" résumera-t-il ultérieurement (*in* L'émouvant hommage de Laurent Gbagbo à sa mère. L'Inter, 10/02/2015) et par sa candidature à la présidence du syndicat étudiant unique, l'UNEECI (cf. note infra).

¹⁵⁹ Avec notamment la création, entre 1969 et 1970, des syndicats d'enseignants qui seront de futurs points d'appui de Laurent Gbagbo dans sa marche vers le pouvoir : SYNESCI, SYNARES (cf. infra).

moyens d'obtenir un doctorat d'historien à l'université Paris VII¹⁶⁰ puis de devenir directeur d'un centre de recherche universitaire ivoirien¹⁶¹. Parallèlement, il est surveillé¹⁶², arrêté pour la première fois et sa femme expulsée (cf. supra). Autour de lui s'agrège un petit nombre de ces contestataires du régime qui en plusieurs endroits de la capitale, se constituent en organisations clandestines, forment des idées politiques nouvelles et s'engagent à travers le syndicalisme dans les mouvements de mobilisation. Tous ces événements constituent autant de bornes de son parcours politique, et autant de précieux certificats d'opposant politique lorsqu'il s'agira pour Laurent Gbagbo de prendre la tête de la contestation du parti unique.

L'un de ces épisodes occupe une place toute particulière : de 1971 à 1973, celui de sa détention puis de son incorporation. L'arrestation « pour ses opinions¹⁶³ » puis son emprisonnement dans les camps militaire d'Akouédo et de Séguéla durant cinq mois, lui permettent de faire la connaissance de plusieurs codétenus politiques qui seront ultérieurement certains de ses plus proches collaborateurs. Successivement, son incorporation forcée à l'École de Forces armées (EFA) de Bouaké - la future capitale de la Rébellion de 2002 - lui apparaîtra avec le recul, comme un lot d'opportunités : celle de découvrir durant dix-sept mois, ce que l'armée ivoirienne avait de plus haut niveau ; celle de connaître son futur concurrent, le général Guéï, alors capitaine ; celle de rédiger son premier ouvrage, une pièce de théâtre¹⁶⁴ ; celle de former le projet de créer un parti révolutionnaire destiné à conquérir le pouvoir. En fait, une longue période au cours de laquelle, confiera-t-il près de trente ans

¹⁶⁰ GBAGBO, Laurent, ss la direction de Catherine Coquery Vidrovitch. *Les ressorts économiques de la politique ivoirienne (1940-1960)*. 1979. 516 p. Thèse de doctorat de 3e cycle en histoire. Université Paris 7. Dans cette thèse, il rend compte des évolutions « subies » par la Côte d'Ivoire sur fond d'une décolonisation dont il reconstitue les motivations, et d'une domination de la « bourgeoisie [agraire] créée par la colonisation et incarnée par le PDCI » qui « garantissait les intérêts impérialistes. » Ce qui le conduit, notamment, à s'interroger sur la réalité de la décolonisation après vingt ans de pouvoir PDCI. Question à laquelle, dans sa conclusion, il reconnaît ne pas pouvoir apporter de réponse faute d'étude de la décolonisation.

¹⁶¹ Enseignant en lycée en 1970, il est affecté à la direction de la pédagogie du ministère de l'Éducation en 1973. Il devient attaché puis chargé de recherche de 1974 à 1977 à l'Institut d'histoire d'art et d'archéologie africaine (IHAA) d'Abidjan dont il devient le directeur en 1980 - ou 1981 - selon les sources (*in* Licorne livre ses secrets. 24 heures, 24/02/2005).

¹⁶² Le premier objet de cette attention est alors son engagement syndical étudiant. En 1969, lors de son intermède abidjanais (cf. supra) il s'est déjà signalé en présentant sa candidature à l'instance dirigeante du syndicat étudiant UNEECI. Le syndicat est alors déchiré entre anti et pro-PDCI. Les premiers l'emporte sur les seconds et Houphouët, selon Laurent Gbagbo tente alors « de le rallier et de le soudoyer. » (*in* DUPARC, Henri. *Vidéo cité.*). Laurent Gbagbo, conseillé par son père, choisit alors de se démettre (Houphouët, quant à lui dissous le syndicat pour le remplacer par un syndicat inféodé, le MEECI. S'ensuivra alors la plongée dans la clandestinité de plusieurs groupes de ces étudiants contestataires (p 84 de EHIVET GBAGBO, Simone. *Opus cité.*) et p 357 et suivantes de GRAH-MEL, Frédéric. *Félix Houphouët-Boigny, la fin et la suite, tome 3*. Paris, Éditions du CERAP / Karthala. 12/2010. 610 p.).

¹⁶³ Président Laurent Gbagbo : Les faits marquants de sa vie retracés par Bertin Kadet. [En ligne], *Opus cité.*

¹⁶⁴ GBAGBO, Laurent. *Soundjata, lion du Mandingue*. Abidjan, Éditions CEDA, 1979 - 95 pages [réédition en 2006]. La pièce évoque le héros de l'histoire médiévale ouest-africaine, fondateur de l'empire du Mali au XIIIe siècle. L'ouvrage tient davantage de l'exercice de style que d'une œuvre littéraire.

plus tard, « j'ai réussi en m'instruisant, à transformer cet aspect négatif en aspect positif¹⁶⁵ » et « politiquement, j'en ai tiré des profits¹⁶⁶. »

Cette décennie 70 s'achèvera avec les premières manifestations d'impatience d'un pouvoir présidentiel soumis à des tensions nouvelles : l'économie prospère qui aborde le tournant de la crise ; le parti unique qui s'oblige à se dévêtir de l'archaïsme de la désignation des parlementaires - ils seront désormais élus - et la jeunesse nombreuse et parfois protestataire qui échappe de plus en plus au contrôle du pouvoir central. Laurent Gbagbo est entre-temps devenu l'un de ceux qui incarnent l'instrumentalisation de ces tensions. Il est donc encore davantage surveillé et les menaces de répression se font plus précises¹⁶⁷. C'est la raison pour laquelle, en 1982, comme suite à une grande grève des enseignants, il décide avec ses camarades, son exil volontaire en France. C'est un tournant majeur. L'histoire de Laurent Gbagbo, celle de son parti socialiste, et bientôt l'histoire du pays, se confondent désormais.

Celle du Front populaire ivoirien (FPI) n'est encore que balbutiante et va le demeurer encore plusieurs années. Le parti clandestin a été créé en mars de la même année et ne compte encore que quatre fondateurs au côté de Laurent Gbagbo, tous universitaires, syndicalistes du Synares et de la même génération : Simone Ehivet bien-sûr ; Pascal Kokora qui s'installera aux États-Unis six ans plus tard d'où il soutiendra Laurent Gbagbo sans participer à la gestion du pays ; et deux anciens camarades de détention et futurs ministres du président Gbagbo, Aboudramane Sangaré qui sera le premier secrétaire général de l'organisation et Émile Boga Dougou, qui sera assassiné lors de la tentative de coup d'État du 19 septembre 2002. Ils seront tous les deux des éléments-clés de la garde politique rapprochée de Laurent Gbagbo devenu chef de l'État (cf. infra.).

L'histoire de Laurent Gbagbo exilé, n'offre pas davantage de traits assurés. Gbagbo a trente-sept ans lors de son départ. Durant six années, il va ainsi se tenir éloigné de ce pouvoir qu'il redoute. Six années de mise à l'écart et de précarité économique. Six années de séparation avec Simone, qui huit mois auparavant, a donné naissance à leurs jumelles. Une longue période dont certains des épisodes rejoindront les hagiographies qui célébreront plus tard la réussite présidentielle de l'ex-opposant. Et pourtant, à la consultation des témoignages sur cette période, il est difficile de faire la part de ce qui relève de la retraite

¹⁶⁵ DUPARC, Henri. *Opus cité*.

¹⁶⁶ DUPARC, Henri. *Vidéo citée*.

¹⁶⁷ Il en fournira, la même année, l'exposé précis dans sa *Demande de recours devant la commission des recours des réfugiés* qu'il rédige suite au refus de sa première demande d'asile politique en France (texte intégral reproduit pp 26-31 de GBAGBO, Laurent. *Côte d'Ivoire : Agir pour les libertés*. Paris, L'Harmattan, 1991. 206 p.

studieuse, de la déambulation dilettante, ou de la télécommande d'une organisation de résistance non-violente.

S'agissant de la dernière hypothèse, les arguments manquent. Les bases du futur FPI ont bien été posées avant son départ. Pour autant, rien - pas même les témoignages de Laurent Gbagbo et de ses inconditionnels - n'évoque avant la cinquième année de son séjour, l'animation à distance d'un mouvement de lutte clandestine ou la conduite, en France, d'offensives telles que des publications périodiques, des manifestations de soutien et autres actions d'influence d'ampleur. L'édition, en 1991, d'un recueil de textes ne contredira pas cette constatation : les onze textes qui couvrent cette période française - essentiellement des interviews dans des journaux à très faible audience¹⁶⁸ - ne suffisent pas à reconstituer son activité militante. Et pourtant en Côte d'Ivoire, les cofondateurs du FPI agissent dans la clandestinité, essentiellement sous la forme de l'information et la sensibilisation à la cause démocrate¹⁶⁹. La situation change cependant en 1987 avec la préface par Laurent Gbagbo de la publication du premier programme du FPI (cf. infra). Mais, à son retour en Côte d'Ivoire en 1988, aucune mobilisation populaire n'attestera l'existence d'une stratégie offensive de résistance, d'un projet révolutionnaire, ni même d'une force souterraine capable de s'enflammer soudainement. Il faudra attendre 1990 et la candidature de Laurent Gbagbo à l'élection présidentielle et du FPI aux législatives,(cf. infra), pour mesurer combien entre-temps les idées socialistes ont conquis l'électorat dans la profondeur. Et ce n'est qu'en 2000 - douze ans plus tard - que pourra être constatée une incontestable capacité de mobilisation populaire.

Dilettantisme ? Ce serait certainement faire injure à un authentique combattant politique réputé vivre d'expédients et de la générosité de nouveaux amis français. Il n'en demeure pas moins, qu'au-delà de leurs témoignages chaleureux saluant la simplicité de Laurent Gbagbo, sa foi indéfectible dans l'avenir de son pays, son humour et sa bonhomie, on peine à trouver les fruits d'une lutte acharnée. Les indices sont rares qui attesteraient d'une impatience et d'une volonté farouche d'acquérir une indépendance personnelle, de soutenir par la collecte de fonds et autres parrainages, la lutte de ses camarades restés au pays¹⁷⁰, ni

¹⁶⁸ Dont la plupart ne sont que le fait de son ami Guy Labertit qui l'interroge à quatre reprises dans le périodique qu'il anime lui-même (*Libération-Afrique-Caraïbes-Pacifique*) et la cinquième fois dans le journal du PSU auquel il appartient (*Autogestion-L'alternative*).

¹⁶⁹ Guy Labertit (cf. infra) évoque notamment la publication clandestine et la diffusion discrète de petits journaux ronéotypés : *Le démocrate*, *Le patriote*.

¹⁷⁰ Un combat politique qui est alors essentiellement et publiquement porté par les syndicalistes, en tête desquels figurent les dirigeants du Synesci traités de *communistes* ou *d'agents de Kadhafi* et en définitive condamnés, incarcérés, et leur syndicat mis au pas (Le Vieux, le dauphin et les barons. *Le Monde*, 7 juillet 1988.).

même de fédérer à Paris, un force de contestation¹⁷¹. Est-ce l'orientation sociale-démocrate et la renonciation à un projet révolutionnaire ? Toujours est-il que son exil ne constituera pas cette accumulation d'énergie créatrice qui se libère ensuite dans la conquête du pouvoir, à l'image de l'exil au Mexique de Fidel Castro, de l'exil moscovite et de la détention chinoise d'Hô Chi Minh ou même des déportations en Sibérie et de l'exil autrichien qui précéderont la projection de Joseph Staline dans la Révolution russe. Le bilan des années parisiennes de Laurent Gbagbo est plus incertain. Il est arrivé à Paris sans moyens, avec modestie et discrétion. Son départ pour Abidjan se fera dans les mêmes conditions. Tout juste peut-on convenir qu'il y aura gagné des amitiés solides et noué des liens avec des militants ou responsables politiques français. Ces relations auront été établies avec ceux qui, dans la France mitterrandienne, ne pouvaient que se sentir solidaires d'un opposant politique, victime de la Françafrique honnie, et doté d'un projet d'émancipation. Ils l'auront été en veillant à ne pas mécontenter, d'une part, l'Élysée soucieux de ne pas contrarier Houphouët-Boigny¹⁷², d'autre part, le parti socialiste français (PS) qui soutient déjà un autre parti socialiste ivoirien, le petit Parti politique des travailleurs (PIT), de Francis Wodié que l'on retrouvera à Marcoussis. À l'exception d'Henri Emmanuelli, alors secrétaire d'État qui contribuera à lui ouvrir les portes - dans un premier temps fermées - du PS¹⁷³ et de la Fondation Jean-Jaurès¹⁷⁴, il est difficile de déceler parmi cette nébuleuse de contacts de Laurent Gbagbo, un soutien décisif à sa conquête du pouvoir. Ainsi, une fois élu, il n'obtiendra jamais le « soutien inconditionnel¹⁷⁵ », à droite comme à gauche, qu'il attendait. Les véritables amis sont surtout ceux qui, sans calcul et sans espoir de contrepartie, hébergent Laurent Gbagbo, le maintiennent à flot lors de ces années que lui-même qualifiera de *survie*, le

¹⁷¹ Il créera cependant une petite organisation, le MIDD (Mouvement ivoirien pour les droits démocratiques) comme suite à la publication de son premier ouvrage publié en France (cf. infra), en 1987) afin de rassembler, affirmera-t-il en 2002, « les soutiens qui se manifestent à la lecture de son livre » (DUPARC, Henri. *Vidéo citée.*).

¹⁷² À son arrivée en France, l'opposant d'Houphouët n'est en effet pas le bienvenu. Le président François Mitterrand n'oublie pas que lui et Houphouët, alors député français, appartenaient au même groupe parlementaire. Le ministre de l'Intérieur Gaston Defferre n'oubliait pas non plus que lui et Houphouët avaient siégé dans le gouvernement de Guy Mollet. Pour autant, la France ne fit pas obstacle à la résidence en France de Laurent Gbagbo et à sa reconnaissance comme réfugié politique. Faut-il y voir une sorte d'arrangement entre les autorités françaises soucieuses de satisfaire le besoin d'Houphouët de maintenir à l'écart son opposant ? Ce sera l'hypothèse formulée par le biographe le plus précis (1800 p), d'Houphouët, en 2010 : GRAH-MEL, Frédéric. *Félix Houphouët-Boigny, la fin et la suite, tome 3. Opus cité.*

¹⁷³ Qui à l'époque se reconnaissait comme correspondant en Côte d'Ivoire, le Parti ivoirien des travailleurs (PIT) petit mais inamovible parti.

¹⁷⁴ Club de réflexion et de propositions. Proche - voire émanation - du Parti socialiste, il est présidé par Pierre Mauroy, ancien premier ministre de Mitterrand.

¹⁷⁵ Selon l'interprétation de la journaliste Judith Rueff - qui sera la première à publier en 2003, un essai sur la crise ivoirienne de 2002 (cf. note supra) - cette absence de soutien « tous gouvernements confondus » est l'illustration d'une relation « entre Paris et Laurent Gbagbo [qui ne cessera] d'osciller entre amour et haine » (p 82 de RUEFF, Judith. *Opus cité.*).

soutiennent dans ses démarches pour obtenir le statut de réfugié politique¹⁷⁶, et sont ces partenaires de réflexion. Des amis durablement fidèles aux premiers rangs desquels figurent Guy Labertit et dans une moindre mesure, Albert Bourgi¹⁷⁷. Guy Labertit qu'il rencontre l'année de son arrivée et qui l'héberge à son domicile durant cinq ans et demi¹⁷⁸. Enseignant, militant universitaire de la libération des peuples sud-américains et africains, généreux et désintéressé, durant les années d'exil de Laurent Gbagbo, il est le confident et le promoteur de son ami ivoirien en France. Encouragé par ce dernier¹⁷⁹, Guy Labertit s'engage en politique, au PSU puis au PS en 1991, où il deviendra un relais puissant pour Laurent Gbagbo en occupant le poste de Délégué national à l'Afrique et à la coopération internationale durant treize ans, jusqu'en 2006¹⁸⁰. Albert Bourgi, juriste et professeur des universités, Franco-sénégalais, proche des socialistes des deux pays, sera de 1988 à 2002 éditorialiste politique à *Jeune Afrique* et chroniqueur sur *RFI* de 1991 à 1996¹⁸¹. Moins intime, moins présent et moins indéfectible sans doute que Guy Labertit, il jouera cependant auprès de Laurent Gbagbo un rôle précieux dans sa rénovation de la Constitution. Tous ces proches, exerceront un rôle dans l'après 19 septembre 2002. Ils seront dans les coulisses du dénouement des accords de Marcoussis et de Kleber. Mais jamais, ces amitiés n'offriront de réelle infirmation à l'impression générale d'un séjour sans bilan incontestable.

¹⁷⁶ Selon l'un de ces amis, Guy Labertit, Il préférera ce statut à la naturalisation française qui avait été proposée (LABERTIT, Guy. Le militant, la France et l'Afrique. *Politique africaine*, n° 105, janvier 2007. pp 154-162]. Paris, Karthala. 264 p.).

¹⁷⁷ Qu'il ne faut pas confondre avec Robert Bourgi, son frère, aussi politiquement à droite que son aîné est à gauche. De grande notoriété, il se prévaut déjà à cette époque, d'être le successeur potentiel de Foccart. Ce qu'il tentera d'être effectivement après sa mort dans les coulisses de la présidence Jacques Chirac et plus tard de Nicolas Sarkozy, mais sans jamais dépasser le stade d'un entremetteur utile à l'entretien de relations, coupables ou non, avec les chefs d'État africains. Comme son frère, mais de manière plus opportuniste, il a noué des relations anciennes avec Laurent Gbagbo qu'il tentera de mettre à profit dans l'après 19 septembre 2002, au profit de l'Élysée.

¹⁷⁸ Une cohabitation entrecoupée des séjours de Laurent Gbagbo à Mulhouse où il entretient une liaison avec une maîtresse (Selon une source réservée, et selon ANOMA, Jacques. Les révélations de Djédjé Pierre. *Fraternité Matin*, 27/10/1990.).

¹⁷⁹ Interview de Guy Labertit par Martin Mbita. Paris, Ubiznewstv.com, 17/11/2014, 18'56, interview vidéo diffusée dans le cadre de l'émission Cactus, regard sur l'actualité [consultée le 19/01/2016 sur www.youtube.com/watch?v=dOR2mh_9sc4].

¹⁸⁰ Il sera notamment le maître d'oeuvre de la réception de Laurent Gbagbo, le 19 juin 2001, par le premier secrétaire François Hollande au siège du PS. En 2003, il parviendra à préserver le soutien du PS à Laurent Gbagbo malgré les affrontements sur cette question au sein du bureau national auquel il n'appartient pas (MANDRAUD, Isabelle, SMITH, Stephen. Le soutien au *camarade* Laurent Gbagbo suscite une polémique au sein du PS français. *Le Monde*, 07/03/2003). Mais en 2004, il ne réussira pas à contrer les positions fermes du secrétaire national chargé des relations internationales (Moscovici) à mesure que les accusations à l'égard de Laurent Gbagbo se feront plus nettes : communiqué de *rupture* le 4 mai 2004 après la publication d'un rapport accablant de l'ONU sur la répression des manifestations à Abidjan, condamnation publique de Laurent Gbagbo et affichage du soutien du PS aux forces militaires françaises suite au bombardement mortel de neuf soldats français tués en novembre 2004 (cf. notamment : COLETTE, Elise. Qui a peur du camarade Laurent ? *Jeune Afrique*, n° 2289. 21/11/2004). Guy Labertit se reconnaîtra, à cette occasion « déchiré par ce qui se passe » (FRALON, José-Alain, MANDRAUD, Isabelle. Leur ami Laurent Gbagbo. *Le Monde*. 19/11/2004), mais jamais, par la suite, ne ménagera son soutien à son ami.

¹⁸¹ Albert Bourgi [en ligne] non daté [consulté le 19/01/2016] <https://albertbourgi.wordpress.com/about/>.

Reste l'hypothèse de l'étude, de la réflexion, du débat, et de cette patiente et riche attente qui aurait permis la métamorphose du contestataire en compétiteur électoral. Deux témoignages attestent l'aboutissement de ce cheminement : deux livres et des amis. Le premier livre s'intitulera *Pour une alternative démocratique*¹⁸². Il est publié l'année suivant son arrivée (1983) chez l'éditeur parisien *L'Harmattan*. Loin d'être un livre programme, l'ouvrage théorise la croisade démocratique de son auteur. Les cent quarante premières pages s'attachent à démontrer l'usurpation politique et économique¹⁸³ de l'houphouëtisme, pour mieux justifier les trente dernières pages d'appel à la formation d'un « vaste mouvement. » Celui-ci doit être capable de conquérir l'Assemblée nationale - Laurent Gbagbo ne vas pas jusqu'à oser envisager de détrôner Houphouët-Boigny - et il suggère les pistes du débat à conduire. Quatre ans plus tard (1987) - l'année qui précède son retour au pays - est publié *Propositions pour gouverner la Côte d'Ivoire*. L'ouvrage est comme une ponctuation. Celle qui clôt les réflexions de la période française et dont l'aboutissement compose l'introduction du livre. Elle révèle le travail souterrain, en Côte d'Ivoire, des contributeurs de ce programme de gouvernement. Un ouvrage collectif, selon Simone Laurent Gbagbo « écrit par les cadres du FPI, coordonné et corrigé par Laurent, depuis Paris, et par moi, depuis la Côte d'Ivoire¹⁸⁴. » C'est aussi à l'adresse du PDCI, une déclaration de guerre. Avec ce texte, aucun responsable politique ivoirien ne peut désormais ignorer l'existence et les ambitions d'un parti qui se pose en concurrent du parti présidentiel, alors même que le multipartisme n'est toujours pas envisagé. « Dès lors [dira Laurent Gbagbo ultérieurement] j'estimais que ma mission était accomplie¹⁸⁵ » et que le temps de son retour était venu. Une arrivée d'autant moins redoutée, que des intermédiaires d'Houphouët-Boigny l'ont encouragé dans cette voie.

Il rentre ainsi le 13 septembre 1988, « Le militant dans l'âme sent le poids de l'Histoire » commentera Stephen Smith¹⁸⁶. Il quitte la France à la hâte et « au culot » confie-t-il à Guy Labertit¹⁸⁷. Et dès le 26 septembre, il se rend à l'invitation qu'Houphouët-Boigny lui a faite de venir s'entretenir avec lui. L'issue de l'entretien est filmée par la télévision nationale. La

¹⁸² GBAGBO, Laurent. *Côte d'Ivoire, pour une alternative démocratique*. *Opus cité*.

¹⁸³ Usurpations qui sont caractérisées par le *sous-développement*, les formes d'une kleptocratie, l'absence de libertés publiques, la répression et la fausse démocratie incarnée par le parti unique.

¹⁸⁴ P 110 de EHIVET GBAGBO, Simone. *Opus cité*.

¹⁸⁵ DUPARC, Henri. *Opus cité*.

¹⁸⁶ SMITH, Stephen. Laurent Gbagbo, « l'élu du peuple ». *Le Monde*, 2601/2003.

¹⁸⁷ Guy Labertit, son hôte, l'apprend a posteriori. En déplacement lors du départ de Laurent Gbagbo, il ne l'apprend qu'à la lecture d'un message laissé par Laurent Gbagbo dans sa boîte à lettres. cf. Guy Labertit. *Entretiens cités*.

scène est édifiante. Le « fils perdu¹⁸⁸ », selon l'expression employée par Laurent Gbagbo fait acte de contrition et présente des excuses pour des « propos tenus en exil et qui vous ont blessés. » Houphouët-Boigny lui accorde alors son pardon en parabolisant sur « l'oiseau qui ne se fâche jamais contre l'arbre, l'oiseau c'est notre jeune frère, l'arbre c'est la Côte d'Ivoire. » Laurent Gbagbo, représente-t-il une menace si peu suffisante, pour qu'Houphouët-Boigny voie dans cette déférence une soumission et sa propre victoire ? Toujours est-il qu'il semble alors, avoir sous-estimé la mutation qui s'annonce, celle qui va transformer le contestataire en alternative politique pour le pays. Houphouët-Boigny va ainsi laisser Laurent Gbagbo s'ancrer dans le pays. Il va décider sa réintégration dans la fonction publique et son retour à l'Institut d'histoire, d'art et d'archéologie africains (IHAA). Il semble incapable de le museler¹⁸⁹ et d'entraver la montée en puissance du FPI qui, deux mois plus tard, organise dans la clandestinité son premier congrès¹⁹⁰. Il sous-estime la diffusion des idées du FPI dans le pays qui permettra à Laurent Gbagbo de figurer en challenger d'un président jusqu'alors jamais défié.

En fait, analysera ultérieurement Laurent Gbagbo, j'étais « rentré sur une méprise. [Les autorités ivoiriennes] pensaient que j'étais fatigué [...] que j'étais prêt à entrer au PDCI. Et cette erreur d'analyse m'a sauvé¹⁹¹. » Elle l'a même renforcé : deux ans plus tard, le FPI apportera deux preuves éclatantes de son installation dans le jeu politique ivoirien

Première réussite : le multipartisme. Son instauration ne sera pas une bataille. « Il fallait avoir du cran et la volonté pour forcer ce destin¹⁹² » dira Laurent Gbagbo. Mais il fallait aussi un contexte. Celui des tensions sociales et économiques et des critiques formulées devant Houphouët-Boigny lors des *Journées du dialogue*¹⁹³ qui ont convaincu celui que l'on nomme désormais *Le Vieux*¹⁹⁴ de lâcher du lest pour ne pas risquer de perdre le con-

¹⁸⁸ SUAUDEAU, Julien. *Il était une fois en Côte d'Ivoire*. Documentaire vidéo. 2005, 52' Diffusé sur la chaîne Arte le 08/03/2006. [Extraits consulté le 14/02/2016 sur <https://www.youtube.com/watch?v=qTo4OAZuNUc>].

¹⁸⁹ Ce que constate *Le Monde* qui en janvier 1990, mentionne, pour la première fois, Laurent Gbagbo « placardisé » à l'université, et qui « se » (*in* La Côte d'Ivoire malade mais lucide. Confronté à une crise sans précédent, le pays modèle de la décolonisation française en Afrique noire veut se ressaisir. *Le Monde*, 10 janvier 1990.).

¹⁹⁰ Il réunit alors, du 19 au 20 novembre 1988, à Guiglo dans l'extrême ouest du pays, vingt personnes dont sa compagne, Simone Ehivet, et sa soeur Jeannette Koudou, échappant ainsi à la surveillance de la police.

¹⁹¹ DUPARC, Henri. *Vidéo citée*.

¹⁹² DUPARC, Henri. *Vidéo citée*.

¹⁹³ Ces journées destinées à recueillir les doléances des citoyens avaient échappé au contrôle du PDCI. 28 discours dont certains très critiques avaient été prononcés sans être rapportés par la presse nationale, et ce devant deux mille représentants de l'administration et des corps intermédiaires (La Côte d'Ivoire malade mais lucide Confronté à une crise sans précédent, le pays modèle de la décolonisation française en Afrique noire veut se ressaisir. *Le Monde*, 10 janvier 1990.).

¹⁹⁴ C'est par cette expression mi-irrévérencieuse mi-bienveillante qu'Houphouët est désigné couramment au cours des dernières années de sa vie.

trôle de la situation. En fait de bouleversement, la manoeuvre était relativement simple. Il s'agissait juste, le précisera Albert Bourgi, de « légaliser les partis politiques sur la base de l'article 7 de la Constitution, tel qu'il était libellé depuis 1960¹⁹⁵. » En deux démarches auprès de la préfecture d'Abidjan, les 2 et 3 avril 1990, Laurent Gbagbo et deux de ses camarades obtiennent l'enregistrement des statuts du FPI. « Le multipartisme était né. C'était tout » conclu modestement Laurent Gbagbo. Il met alors fin à trois décennies de retenue des partis d'opposition dont aucun n'a poussé son audace jusqu'à commettre ce qui pour beaucoup, apparaît alors comme un crime de lèse-majesté et que Jacques Chirac qualifiait quelques mois auparavant de « sorte de luxe que les pays en développement n'ont pas les moyens de s'offrir¹⁹⁶. » Au cours des cinq mois suivants, vingt-cinq autres partis déposent leurs statuts. Le 14 septembre, le FPI peut enfin tenir congrès publiquement en présence d'un député du parti socialiste français¹⁹⁷ et « fait encore plus remarqué¹⁹⁸ », d'un représentant de l'ambassade de France à Abidjan.

La seconde réussite, sera électorale. Pour la première fois, Houphouët-Boigny se voit opposer un concurrent à l'élection présidentielle. À 85 ans, il est réélu le 28 octobre 1990, pour un sixième mandat, mais il ne peut se réjouir de constater que Laurent Gbagbo, envisagé initialement comme un simple figurant, obtient un résultat significatif, 18% des scrutins¹⁹⁹. Un mois plus tard, le 25 novembre 1990, c'est la confirmation des législatives. Le PDCI l'emporte sans conteste, mais il doit céder 9 de ses 183 sièges de l'Assemblée nationale, aux députés FPI, parmi lesquels Laurent Gbagbo, et à son futur allié socialiste, Francis Wodié du PIT. Pour Laurent Gbagbo, c'est une conclusion et un nouveau départ. Il est désormais le député d'opposition d'un parti légalement reconnu et il a définitivement pris l'ascendant sur ceux qui, comme lui, avait constitué des mouvements d'opposition. Des partis minoritaires que l'on retrouvera à Marcoussis.

¹⁹⁵ BOURGI, Albert. L'évolution du constitutionnalisme en Afrique : du formalisme à l'effectivité. *Revue française de droit constitutionnel*, n°52, 04/2002. Paris, Presses universitaires de France.

¹⁹⁶ Jacques Chirac l'avait prononcé en sortant de chez Houphouët avec qui il venait de s'entretenir. La citation est de Stephen Smith qui la fait commenter par Laurent Gbagbo dans l'interview qu'il lui consacre en 1995 dans *Libération* (SMITH, Stephen. « Que la France prenne partie pour la démocratie en Côte d'Ivoire ». *Libération*, 22 juillet 1995).

¹⁹⁷ Jean-Yves Autexier, alors député de Paris et qui, à l'Assemblée nationale, siège à la commission de la défense nationale et des forces armées.

¹⁹⁸ Côte d'Ivoire : au lendemain de l'élection présidentielle Le pouvoir reproche au Parti socialiste français son soutien au candidat de l'opposition. *Le Monde*, 1er novembre 1990.

¹⁹⁹ Laurent Gbagbo doit son résultat en grande partie grâce à ses résultats dans la métropole abidjanaise et il dénoncera avant et après la campagne, les conditions dans lesquelles Houphouët à obtenu son succès dans le territoire rural notamment en favorisant le vote d'*étrangers*. Cette contestation fera - selon la démonstration iconoclaste de l'anthropologue Jean-Pierre Dozon - de Laurent Gbagbo et du FPI les premiers promoteurs de l'ivoirité (DOZON, Jean-Pierre. « La Côte d'ivoire entre démocratie, nationalisme et ethno-nationalisme ». *Politique africaine* 2/2000 (N° 78), p. 45-62.).

Mais ces réussites ont un coût et la révolution démocratique demeure encore incertaine. Le coût le plus élevé est celui de la répression. Elle s'abat sur les opposants à un régime qui connaît alors une forme de régence, celle exercée par Alassane Ouattara depuis la présidentielle de 1990. Le Premier ministre supplée aux empêchements d'un Houphouët-Boigny souvent hospitalisé en France et bientôt mourant. Pour Laurent Gbagbo et ses proches, les arrestations ou intimidations vont ainsi se succéder. Au cours des années suivantes, il est placé à plusieurs reprises en résidence surveillée. Déjà, en 1989, quelques mois après son retour, il l'avait été une première fois et la mesure avait aussi visé sa femme Simone et son fils Michel²⁰⁰. En février 1992, il est même incarcéré comme des centaines de ses partisans. Sa femme Simone est passée à tabac²⁰¹ et arrêtée elle aussi. Le premier ministre Ouattara, en conférence de presse, devant les caméras²⁰², justifie ces mesures par « une prise en flagrant délit de destruction » en marge d'une manifestation²⁰³. L'évènement suscite une émotion très forte dans son camp et dans ceux de l'Internationale socialiste dont le FPI est devenu membre. En réaction, en France, Henri Emmanuelli, alors président de l'Assemblée nationale, invite officiellement à Paris, le couple, une fois gracié par Houphouët-Boigny, en affirmant « on ne fait pas ça pour le légitimer mais parce que cela n'est pas admissible. Dans une démocratie, on n'emprisonne pas les opposants au prétexte qu'il y a une manifestation²⁰⁴. »

Ces intimidations ont-elles alors raison de la volonté de Laurent Gbagbo ? Toujours est-il, qu'au tournant de l'ère Houphouët-Boigny, il privilégie le jeu tactique de la préservation des positions acquises, plutôt que la mise en oeuvre d'une stratégie de conquête rapide du pouvoir. Il assiste en observateur à l'arrivée d'Henri Konan Bédié à la présidence en février 1993, et à la création - en forme de scission du PDCI - du Rassemblement des républicains (RDR) d'Alassane Ouattara, en juin 1994²⁰⁵. Il conteste publiquement - la même année - le nouveau code électoral « raciste et dangereux » qui interdit à Alassane Ouattara, la course à la présidentielle, mais il laisse simultanément l'ivoirité prospérer dans son propre

²⁰⁰ DUPARC, Henri. *Vidéo citée*.

²⁰¹ EHIVET GBAGBO, Simone. *Opus cité*.

²⁰² DUPARC, Henri. *Vidéo citée*.

²⁰³ Cette manifestation faisait suite au refus d'Houphouët de sanctionner le général Guéi pour la répression sanglante de la répression d'une manifestation l'année précédente (1991) à l'université d'Abidjan.

²⁰⁴ Interview d'Henri Emmanuelli, in DUPARC, Henri. *Vidéo citée*.

²⁰⁵ L'universitaire ivoirien Théophile Kouï rappelle dans *Multipartisme et idéologie*, qu'à son origine, le RDR (Rassemblement des républicains) est, avec celui de l'ancien dauphin d'Houphouët, Philippe-Grégoire Yacé, l'un des deux courants contestataires créés à l'intérieur du PDCI, pour empêcher Bédié de succéder à Houphouët. Ce n'est qu'après le premier congrès du PDCI de l'après Houphouët (avril 1994) et le constat de l'impasse dans lequel il se trouve, que le RDR se constituera en parti politique (27 juin 1994) sous la présidence initiale de Djéni Kobéna « dont il fût bien connu que [Ouattara] en était le mentor » (pp 113-115 de KOUÏ, Théophile. *Multipartisme et idéologie en Côte d'Ivoire*. Paris, L'Harmattan, 2007. 222 p.)

camp²⁰⁶. Il s'évite l'affrontement frontal avec le nouveau chef de l'État lors des présidentielles de 1995 qu'il boycotte au prétexte de cette inéligibilité d'Alassane Ouattara à qui il avait proposé un front du refus : le front républicain qui, *in fine*, prévoira un désistement au second tour en faveur du candidat le mieux placé des deux²⁰⁷. Laurent Gbagbo a beau avoir endossé le rôle élégant du candidat se sacrifiant au nom de la solidarité et du refus de la discrimination, Alassane Ouattara lui, a beau ultérieurement exposer sa thèse d'un arrangement électoral entre Henri Konan Bédié et Laurent Gbagbo sur le dos du RDR²⁰⁸, cela ne suffit pas à imposer à la vue de l'observateur la démonstration d'un quelconque brio tactique de Laurent Gbagbo. Foccart revenu en grâce avec l'arrivée de Jacques Chirac à l'Élysée, la même année, arrive à la même conclusion à l'issue d'une rencontre sollicitée par Laurent Gbagbo : « Il m'a tenu des propos réalistes. Je suis moins sûr de ses qualités d'homme politique depuis qu'il s'est dérobé devant le suffrage universel en boycottant l'élection présidentielle d'octobre 1995²⁰⁹. » Pour lui, l'explication du renoncement de Laurent Gbagbo est sa peur de perdre, en raison du boycott, et conséquemment, de perdre sa crédibilité.

La décennie s'achève alors dans la plus totale confusion politique, sans que Laurent Gbagbo et le FPI gagnent davantage de poids politique, d'autant qu'ils n'incarnent plus à eux seuls l'opposition au PDCI. L'épicentre du débat politique s'est en effet déplacé entre un Bédié en pleine dérive ivoirite²¹⁰ et un Alassane Ouattara tentant de combiner le combat défensif et la sauvegarde de sa propre identité houphouëtiste. Aux législatives de 1995, Laurent Gbagbo ne fait ainsi que conforter la présence du FPI en ajoutant trois nouveaux

²⁰⁶ Quelques années plus tard, Laurent Gbagbo et le FPI exploiteront à leur avantage les ressources de l'ivoirité, mais, selon une précision apportée par la journaliste Judith Rueff, déjà, avant 1995 « la base bété reprend à son compte les théories d'un intellectuel du cru, Pierre Kipré, selon lesquelles les Bétés et leurs cousins guérés sont les seuls Ivoiriens de souche multiséculaire » (RUEFF, Judith. *Opus cité.*).

²⁰⁷ Bernard Houdin, un des proches de Laurent Gbagbo, dans un livre à charge à l'égard de Ouattara, cite Laurent Gbagbo donnant le 2 mai 1995 la justification de son revirement à l'égard de Ouattara : "J'ai combattu la politique de Ouattara parce que, au plan économique, elle ne comportait pas une remise en cause fondamentale du système économique ivoirien, se contentant d'améliorer les finances publiques. Au plan politique, elle donnait un sursis au PDCI qui est responsable de la situation de la Côte d'Ivoire. Je me réjouis, aujourd'hui, de voir Alassane Dramane Ouattara nous rejoindre dans l'opposition au PDCI (HOUDIN, Bernard. *Les Ouattara, une imposture ivoirienne*. Paris, Éditions du Moment, 3 septembre 2015. 333 p.).

²⁰⁸ BACONGO, Cissé Ibrahim. Alassane Dramane Ouattara : une vie singulière. Abidjan, NEI CEDA, 1er trimestre 2008. 247 p.

²⁰⁹ pp 419-423 de FOCCART, Jacques, GAILLARD, Philippe. *Opus cité.*

²¹⁰ C'est à cette époque notamment qu'il marque sa différence avec Houphouët, *président des Africains* en se revendiquant, lui, *président des Ivoiriens*. Houphouët dont l'inspiration politique s'étendait à l'émancipation de toute l'Afrique de l'Ouest, marquait par cette expression, l'intégration qu'il recherchait des populations dont il avait encouragé l'immigration au profit de l'exploitation café cacaoyère. Bédié, président de ce qu'il faut entendre comme les seuls *vrais* ivoiriens, ceux de souche. (D'après : Déclaration de Maître Paolina Massida, représentant légal des victimes, le 29/01/2016 dans le procès à l'encontre de M. Laurent Gbagbo et de M. Blé Goudé ouvert à la Cour pénale internationale [retransmission vidéo] CPI [visionnée le 29/01/2016 sur <http://video.icc.globecomm.net/home.html>]).

sièges aux neuf que détenait déjà le FPI²¹¹. Dans l'hémicycle, le RDR le supplante avec ses quatorze députés. L'année suivante, les municipales confirment l'implantation locale du FPI, mais là encore sans pouvoir contester le raz-de-marée PDCI qui conserve 84% des communes. Les difficultés de la population qui s'accroissent ne renforcent pas non plus le FPI qui ne semble pas devoir constituer une force autre que protestataire²¹². Dans le périodique *Politique africaine*, l'universitaire ivoirien Yacouba Konaté prophétise donc que le temps est à « la recomposition des forces politiques, [que] le paysage politique n'a pas fini de se modifier [et que] des rapprochements semblent inéluctables entre le parti au pouvoir et certains de l'opposition [...]»²¹³. » Et, de fait, en août 1999, à l'approche des présidentielles de 2000, Laurent Gbagbo cède à l'invitation d'Henri Konan Bédié, de rechercher un accord en vue de son entrée au gouvernement. Le chef de l'État tente par ce moyen d'isoler le RDR, au risque de provoquer la faille, qui lui sera fatale, dans son propre camp²¹⁴.

Ainsi, plus de dix années se sont écoulées depuis le retour de Laurent Gbagbo au pays, neuf depuis les 18% de voix obtenues dans le face-à-face électoral avec Houphouët-Boigny, et malgré tout, la progression du FPI et de son leader ne semble toujours pas constituer autre chose que « l'alternative démocratique » qu'il avait réclamée à la fin des années 80. L'alternative politique au pouvoir, elle, semble encore hors de portée. Alors qu'elle va bientôt être bouleversée par un coup d'État, la vie politique illustre que le multipartisme n'a pas encore suffi à rénover l'état de droit et à instaurer un fonctionnement irréprochablement républicain et démocrate. Malgré l'avènement du « trépied politique ivoirien » - l'expression utilisée par Laurent Gbagbo pour évoquer la toute nouvelle et relative tripolarisation du paysage politique²¹⁵ - c'est bien toujours le PDCI qui détermine les règles du jeu. En fait, « le multipartisme a été concédé » commentera le sociologue ivoirien Paul N'Da,

²¹¹ Aux législatives partielles qui se dérouleront l'année suivante, le FPI en emportera cinq de plus, sur les huit remis en jeu.

²¹² Il participe aux troubles qui agitent les universitaires d'Abidjan que le pouvoir choisit en mai 1997 de fermer suite aux manifestations conduites par la FESCI, le syndicat universitaire. En 1998 et 1999, il assiste, sans pouvoir influencer, les décisions qui accompagnent la crise économique et politique, la modification constitutionnelle en 1998 qui renforce le pouvoir d'Henri Konan Bédié, et la signature d'un nouveau plan d'ajustement structurel avec le FPI qui suspend l'année suivante (1999) les décaissements pour cause de « mauvaise gestion des affaires publiques », comme le fera aussi l'Union européenne la même année en constatant le détournement des fonds qu'elle a attribués au titre de la lutte contre la pauvreté (Cf. notamment : GARANDEAU, Valéry. L'Après-Houphouët-Boigny, de la dévaluation de 1994 à l'élection présidentielle de 2000 (novembre 2002) [rapport capturé en janvier 2003 sur www.hcci.gouv.fr/lecture/etude/et006.html]).

²¹³ KONATE, Yacouba. Élections générales en Côte d'Ivoire : grandeur et misère de l'opposition. *Politique africaine*, n° 64, décembre 1996. pp 122-128.

²¹⁴ Laurent Gbagbo ne le sait pas encore, mais l'événement provoque la trahison de Louis-André Dacoury-Tabley, l'ami d'enfance et cofondateur du parti, le camarade des bons et des mauvais jours du combat politique, qui choisit dès lors se détourner du FPI et réapparaîtra en novembre 2002, comme l'un des leaders de la Rébellion.

²¹⁵ P 268 de BOUQUET, Christian. *Opus cité*.

« le pouvoir l'a octroyé en trompe l'oeil pour le placer aussitôt au service de ses intérêts [...] »²¹⁶. » La victoire de Laurent Gbagbo n'est pour l'heure qu'en demi-teinte. Le système politique né de l'indépendance, lui, est à l'agonie. Et dans l'ombre, quelques soldats désespérés par l'exclusion progressive d'une grande partie de la population, se prépare à l'achever.

Pour Laurent Gbagbo, la réussite viendra d'ailleurs : de circonstances exceptionnelles, de la société ivoirienne, des syndicats qui canalisent le mécontentement des enseignants et des étudiants, de tous les laissés-pour-compte de la crise économique et de ce qui apparaît toujours davantage comme une kleptocratie. Bédié déposé, Alassane Ouattara écarté, c'est de là que viendra la possibilité, en 2000, pour Laurent Gbagbo d'une conquête opportuniste du pouvoir suprême. Et c'est cette prochaine étape qui permettra d'entrevoir plus nettement quelle aspiration anime, en définitive, Laurent Gbagbo : avoir, faire, ou seulement être ?

Avoir ? Laurent Gbagbo ne cédera pas à la frénésie d'enrichissement personnel de ses devanciers et de leurs entourages. Faire ? La brièveté de son mandat n'offrira pas d'indices majeurs de cette transformation de la société qui semblait constituer son projet politique. Quelques retouches de l'organisation de l'État, un jeu de chaises musicales pour l'attribution des postes clés, l'annonce de la gestation de quelques réformes... En définitive, le 19 septembre 2002, n'interrompt pas le train rapide d'une marche vers le progrès. La première partie du mandat ne laissera pas de réelle empreinte sur les plans culturel, social et économique. La seconde, celle de l'après, entièrement consacrée à la génération d'une économie de guerre et au sauvetage de la légitimité présidentielle n'apportera pas d'autres démonstrations d'une volonté farouche de développement du pays. Faire, construire, édifier, bâtir, toutes ces analogies ne semblent pas convenir à la définition de l'élan présidentiel. Alors, Être ? Être simplement président ? Succéder à Houphouët-Boigny, faire oublier les années sans gloire de Bédié, abandonner le douloureux statut d'opposant, jouir de la reconnaissance internationale et de la satisfaction du parcours accompli ? N'en déplaise à ses thuriféraires, c'est bien sous cet angle strictement personnel que s'éclaire avec le plus de netteté, le visage présidentiel de Laurent Gbagbo.

²¹⁶ P 217 de N'DA, Paul. *Le drame démocratique africain sur scène en Côte d'Ivoire*. Paris, L'Harmattan, 1999. 222 p.

II - Laurent Gbagbo et la Rébellion : naissance d'un face-à-face fatal (1999-2002)

Ainsi écrite, l'histoire politique de la Côte d'Ivoire de la fin du siècle aurait dû poursuivre son cours. Un président Bédié et son parti omnipotent, le PDCI, recherchant sans talent la sortie de crise économique. Un seul rival sérieux, Alassane Ouattara attendant son heure avec ses dissidents du parti présidentiel, réunis au sein du RDR. Un Laurent Gbagbo et un FPI stagnant électoralement et faisant vivre l'espoir improbable d'une alternance politique.

Mais à l'écart de la scène publique, des acteurs nouveaux vont bientôt surgir. Des soldats vont venir contester l'ordre établi. Sans construction idéologique, sans constitution d'une armée, sans violence extrême et désinhibée, ils vont en quelques années rebattre les cartes du jeu politique ivoirien que l'on croyait déjà distribuées. C'est une nouvelle ère politique. Tous sont nés après l'indépendance, les premiers d'entre eux ne sont pas, comme leurs devanciers, des produits des écoles militaires françaises. Ils sont affranchis de la relation franco-africaine, ils n'en connaissent pas les acteurs et leur conduite va échapper à toutes les prévisions. Pour la France, ils vont être la confirmation d'une perte de ses repères en Afrique de l'Ouest et de l'affaiblissement de ses capacités d'évaluation et d'influence. Pour la Côte d'Ivoire, ils vont être les fossoyeurs de la post-indépendance.

1. Émergence et dispersion de la Rébellion (1999-2000)

Qui sont donc ces hommes et comment reconstituer leurs inspirations et l'enchaînement des faits qui vont les conduire aux portes du pouvoir ?

1.1. Les précautions de l'historien

Proposer une histoire de cette Rébellion ivoirienne, c'est ajouter aux difficultés de l'histoire immédiate, celles de l'histoire d'une organisation combattante née dans la clandestinité, et celles du contexte historique ivoirien.

Les premières, propres aux organisations combattantes clandestines, sont de deux ordres.

D'une part, la connaissance du passé risque de remettre en cause l'actualité et le futur des acteurs et de leurs organisations : leur crédibilité, leur légitimité, leur capacité d'action. Cela est particulièrement vrai lorsque la reconstitution du passé conduit à éclairer des actions criminelles et à exposer leurs auteurs à des poursuites judiciaires ou des représailles. C'est également le cas, lorsque la propagande a substitué à la réalité des faits, un énoncé compris et accepté des partisans de l'organisation et qu'il permet leur mobilisation.

D'autre part, dévoiler ce que le secret rendait efficace – des moyens, des méthodes, des soutiens – ou ce qui s'est construit dans la clandestinité – des alliances, des visées à long terme - c'est se priver, dans le futur, de leur possibilité de réemploi ou de réalisation.

Entre un passé et un avenir tous les deux trop proches, c'est à cette intersection que l'historien se place et c'est là que se rejoignent les difficultés de l'histoire immédiate et de celle des organisations clandestines.

Les secondes difficultés sont propres au contexte ivoirien. Elles sont au nombre de cinq.

La Rébellion ivoirienne est une organisation peu formelle. C'est le premier obstacle. Dans ses débuts, elle est une cause et non pas une structure. L'un des principaux acteurs, Guillaume Soro, aura beau évoquer ultérieurement sa rédaction en 2002, de statuts, pour autant, tout ce qui appartient à la culture administrative est alors étranger à la Rébellion et à ses buts. Cela laisse ainsi à l'historien peu d'espoir de s'appuyer sur des données formelles : contrats, comptes-rendus, règlement et procédures, et à l'âge de la téléphonie mobile, peu de courriers.

Deuxièmement, la Rébellion est un processus dynamique. Chacune de ses phases de constitution est autant de séquences avec des caractéristiques, des acteurs mais aussi des intérêts historiques qui leur sont propres. On le constatera plus loin, après sa formation dans la clandestinité, puis sa tentative de coup d'État, la Rébellion ivoirienne s'est construite dans l'administration et la défense d'un territoire – le nord du pays - puis dans la conquête du pouvoir par les voies de la négociation. Au cours des deux premières phases, la dissimulation est une arme de guerre qui occulte le regard de l'historien²¹⁷. Au cours des deux dernières, l'action publique impose une formalisation de son organisation et un dévoilement de ses intentions qui vont exposer davantage la Rébellion à ses observateurs. Grâce à ces dernières phases, que l'on pourrait qualifier de *révélation*, l'historien dispose d'un matériel historique plus abondant.

Troisièmement, la Rébellion est plurielle et chacun de ses acteurs ou composantes a sa propre histoire qui interroge l'histoire des autres. Elle la contredit, l'amoindrit, ou plus rarement la renforce et la célèbre. Le risque d'instrumentalisation des faits est ainsi – et encore aujourd'hui - permanent.

En quatrième lieu, les conditions de recueil des données sur cette Rébellion imposent de mobiliser des moyens hors de portée du chercheur que vous évaluez ici, et hors du champ de son

²¹⁷ Au titre de la dissimulation, les Rebelles se doteront de pseudonymes voire de plusieurs. Soro ne sera connu de ses interlocuteurs des toutes premières semaines du conflit sous ceux de *Docteur Koumba*, du *Ché*, ou de *Bogota*. Le MPCJ, le MJP et le Mpigo une fois officialisés, certains de leurs membres ne se feront plus connaître que sous leur patronyme d'état civil. D'autres, notamment la plupart de ceux qui exerceront des responsabilités territoriales (les futurs *comzones*), conserveront leurs pseudonymes, un *nom de guerre*, véritable marqueur de leur passé de combattant clandestin.

étude. Certes, des sources documentaires sont accessibles et l'une d'elles, Joachim Beugré²¹⁸, constitue un apport de qualité. Cependant, elles offrent une représentation trop fragmentaire ou trop peu recoupée pour ne pas exclure le risque de donner une portée trop importante à ce qui ne reste qu'une somme de détails ou d'anecdotes.

Enfin, la dernière difficulté est celle qui est énoncée par le politologue Michel Galy, spécialiste des conflits occidentaux, qui, peu suspect d'être séduit par la Rébellion ivoirienne²¹⁹, met en garde contre la subjectivité des observations rapportées. Au point de considérer l'analyse de la Rébellion « d'autant plus une mission impossible que les observateurs sont le plus souvent des acteurs impliqués, ne serait-ce qu'à cause des liens étroits qu'entretiennent historiquement les pays concernés – au-delà des affinités en réseaux politiques ou intellectuels, où se sont constituées des élites transnationales franco-africaines²²⁰. »

« Raconter des histoires, est-ce vraiment raconter l'histoire ? », ce titre donné à une interview de Benjamin Stora sur les *Enjeux et difficultés d'écriture de l'histoire immédiate au Maghreb*²²¹, résume ainsi le dilemme de l'historien confronté à la nécessité de proposer une histoire de la Rébellion ivoirienne. Il est ici tranché en choisissant de ne livrer qu'avec retenue,

²¹⁸ Sur ces soldats et leur engagement, l'étude des reportages de la presse de ces premiers mois de crise révèle toute la difficulté de démêler l'écheveau d'un mouvement dissimulant ses leaders et leurs liens. Il faudra attendre 2011 et 2012, avec la publication de deux ouvrages de cet auteur ivoirien, Joachim Beugré, pour bénéficier d'un portrait tout à la fois panoramique et chronologique de la Rébellion. Ces deux volumes, *Côte d'Ivoire : coup d'État de 1999, la vérité enfin !* (BEUGRÉ, Joachim. Côte d'Ivoire : *Coup d'État de 1999, la vérité enfin !* Abidjan, Les éditions du Cerap, 2011. 217 p.) et *Côte d'Ivoire 2002, les dessous d'une Rébellion* (BEUGRÉ, Joachim. Côte d'Ivoire 2002, les dessous d'une Rébellion. Paris, Karthala, 2012. 173 p.) valent moins par l'interprétation que par les témoignages qu'ils contiennent. Au cours des années de crise, Joachim Beugré a poursuivi une double carrière journalistique et politique. Journaliste, il a exercé dans deux des journaux les plus indépendants et modérés de Côte d'Ivoire. Politique, il n'a pas recherché les fonctions électives (il finira par le faire en 2013, à la faveur des élections municipales, devenant ainsi maire de Jacqueville, dans la périphérie de la capitale.) mais a secondé certains des proches de Ouattara. Pro-RDR, il a ainsi été le directeur de cabinet d'une des figures clés du RDR, Henriette Diabaté, sa propre tante, et future négociatrice à Marcoussis. Cette appartenance constitue la trame de fond sur laquelle il tisse son analyse de la Rébellion. Son interprétation si elle ne peut pour autant être qualifiée de partisane n'en demeure pas moins bienveillante. C'est ainsi davantage les témoignages qu'il a recueillis qui donnent à ces deux ouvrages, tout leur intérêt historique. Journaliste, ivoirien, pro-RDR et bénéficiaire de l'évolution sociale initiée par les Rebelles, il a pu ainsi obtenir des témoignages inédits et précieux. Dix ans après les faits, Laurent Gbagbo déchu et son camp désarmé, les propos rapportés sont débarrassés en grande partie des dissimulations et de la propagande qui altéraient les témoignages recueillis par les reporters durant les années de lutte.

²¹⁹ Il sera un ardent défenseur de Laurent Gbagbo lorsqu'en 2010, il refusera le verdict des urnes, et continuera de l'être au cours des années suivantes, lorsque son combat deviendra judiciaire. En 2015, il sera notamment le promoteur d'une réconciliation nationale prévoyant la libération de Laurent Gbagbo de la CPI, une amnistie générale et de plusieurs solutions juridiques (refonte des listes électorales et de la *Commission électorale indépendante*. Dans son dernier texte consulté par l'auteur (février 2016), il se fait le contempteur des accusations de la Cour pénale internationale et évoque notamment la « vérité historique, serait-on tenté de dire » et le « coup d'État franco-onusien » (GALY, Michel. Procès de Laurent Gbagbo : le jour où l'accusation s'est effondrée. *Marianne*. 23/02/2016 [consulté le 22/06/2016 sur <http://www.ivoirebusiness.net/articles/proc%C3%A8s-de-Laurent-Gbagbo-le-jour-o%C3%B9-l'accusation-sest-effondr%C3%A9-par-michel-galy>]).

²²⁰ GALY, Michel. « De la guerre nomade : sept approches du conflit autour de la Côte d'Ivoire », *Cultures & Conflits* [En ligne], 55 | automne 2004, mis en ligne le 08 janvier 2010 [consulté le 3/2/2016 sur : <http://conflits.revues.org/1598>].

²²¹ STORA, Benjamin. Les enjeux et les difficultés d'écriture de l'histoire immédiate au Maghreb. *Bulletin de l'IHTP, Bulletin N°75*. Juillet 2000.

les informations à la disposition du chercheur et en ne retenant que ce qui pourra éclairer la compréhension de l'action française au cours de la crise, objet de cette thèse.

1.2. Rébellion : une réussite et deux échecs en 10 mois

C'est dans les rancœurs d'un petit nombre de soldats ivoiriens que naît la tentative de coup d'État de septembre 2002. Autour d'un des putschistes de Noël 1999, Ibrahim Coulibaly, dit *IB*²²², un petit nombre de soldats réprouvés par Guéï et pourchassés par Laurent Gbagbo, va constituer le noyau autour duquel s'agglomèreront d'autres initiatives combattantes et politiques.

Née dans la clandestinité et dissimulant son identité, la Rébellion conservera au cours des premiers mois de la crise de 2002, des contours très incertains. Mouvement d'insurgés le 19 septembre, l'échec de son offensive provoquera des rééquilibrages entre, d'une part, une composante essentiellement militaire confrontée aux difficultés nouvelles de l'administration d'un territoire, et, d'autre part, une composante politique mieux préparée à l'expression et à la négociation de revendications politiques. Au cours des quatre mois de régulation de la crise qui s'achèvera à Marcoussis et Kleber, l'influence des politiques l'emportera sur celle des militaires. Et plusieurs années après, la victoire des premiers sur les seconds sera totale. Plusieurs épisodes jalonneront cette période. Ils illustreront cette lutte interne qui se poursuivra longtemps après Marcoussis : l'apparition d'une première organisation, le MPC²²³, lors de la signature du premier accord de cessez-le-feu, puis celle de deux organisations succursalistes, le MPIGO²²⁴ et le MJP²²⁵ lors de l'ouverture d'un nouveau front à l'ouest du pays ; l'érection à l'issue de la Table ronde de Marcoussis, d'une bannière commune, celle des Forces nouvelles (FN). Elle ne suffira pas cependant à fédérer toutes les singularités²²⁶. La désignation enfin, en 2005²²⁷ de la composante militaire sous une nouvelle appellation, celle de Forces armées des Forces nouvelles (FAFN), elle consacrera la distinction entre les composantes militaire et politique. Elle cristallisera aussi de manière durable cette tension entre ces deux identités. Elle n'effacera pas pour autant les malentendus, les dissensions et en définitive les échecs et la mort des fondateurs de cette Rébellion.

²²² Quelles que soient les sources, c'est par ces deux premières lettres de son prénom, *IB*, qu'il est le plus souvent évoqué et mentionné. La popularité de ce qui constitue, de fait un pseudonyme, est à mettre en relation avec le très grand nombre de porteurs du même patronyme Coulibaly (et son homophone Koulibaly) qui est l'un des plus répandus de l'Afrique de l'Ouest.

²²³ Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire (cf. infra).

²²⁴ Mouvement populaire ivoirien du Grand ouest (cf. infra).

²²⁵ Mouvement pour la justice et la paix (cf. infra).

²²⁶ MJP, Mpigo et MPC²²³ composeront ainsi des délégations distinctes à Marcoussis.

²²⁷ Après s'être appelées quelque temps Forces de défense et de sécurité (FDS).

Mais définir la Rébellion à travers son action de septembre 2002 serait commettre une lourde erreur d'analyse. La Rébellion de 2002 est née en 1999. Les principaux acteurs militaires de 2002 sont les survivants des actions précédentes. Les acteurs politiques en sont les héritiers.

A. Noël 1999 : une mutinerie dépose Bédié et installe Guéï au pouvoir

Le coup d'État de Noël 1999 est bien l'évènement fondateur. Celui qui établit la généalogie de la Rébellion de 2002. En ces tout derniers jours du siècle, aux yeux d'un petit nombre de soldats ivoiriens, la situation du pays est devenue si insupportable qu'elle leur impose la mise en place d'une nouvelle donne politique. Ils feront le choix de placer le général Guéï à la tête du pays en le chargeant de restaurer l'égalité et la démocratie. Ils contesteront ensuite son exercice du pouvoir et en subiront, en dernier lieu, la répression. La France, elle, se refusera à intervenir. Exploitant opportunément ces évènements, Laurent Gbagbo arrivera ainsi à la tête du pays. Les survivants de cette Rébellion le contesteront, lui aussi, échoueront à nouveau dans leur tentative de renversement, puis, rejoints par des acteurs politiques, se lanceront dans leur dernière offensive, celle du 19 septembre 2002.

Longtemps, la thèse d'une mutinerie de militaires contestant leurs conditions de travail, constituera l'explication dominante²²⁸ du coup d'État réussi du 24 décembre 1999.

C'est pourtant, la thèse d'un projet politique qui doit l'emporter aujourd'hui. Celui de soldats du rang et de sous-officiers sans construction idéologique élaborée²²⁹, mais profondément choqués par la dérive ethniciste du pouvoir d'Henri Konan Bédié et de ce qui fondait les hiérarchies sociales dans le pays. Une forme de désespérance politique qui légitimera les actions armées de 1999 et des années suivantes²³⁰.

²²⁸ Plusieurs raisons peuvent expliquer la persistance de cette interprétation : une liée à la répétition dans des formes voisines, de la mutinerie de 1990 au cours de laquelle des soldats mécontents de leurs conditions de vie avait tenté un coup de force sur Abidjan, en bloquant notamment l'accès aux ponts de la capitale ; la dissimulation de leur but politique par les chefs des Rebelles (cf. infra) ; mais aussi une sorte de défaut d'investigation, les analystes de la crise s'étant focalisés sur les multiples évènements des 10 mois de pouvoir guéïste, sans livrer les témoignages éventuellement recueillis des chefs de la Rébellion, eux-mêmes encore mal identifiés en 2000. Enfin, la dynamique des évènements au cours des années 2000-2002 n'encouragera pas les analystes à réévaluer et réviser les premières interprétations, qui seront alors reprises comme des postulats.

²²⁹ Le journaliste Guy-André Kieffer (dont la disparition en 2004 ajoutera à la liste des contentieux entre la France et Laurent Gbagbo), abonde dans ce sens en constatant « l'absence totale de références à une idéologie particulière » mais il réduit le projet politique à « un discours de contestation et de protestation [...] avec Laurent Gbagbo ou Alassane Ouattara en figures de proue d'une rénovation possible » (KIEFFER, Guy-André. Armée ivoirienne : le refus du déclassé. *Politique africaine*, n°78, juin 2000.).

²³⁰ Cette légitimité de la violence à l'égard de l'autorité politique est, selon le philosophe Azouma Ouattara, une des caractéristiques propres aux nouveaux soldats ivoirien, ceux qui – selon une citation de Coulibaly dit *IB* – doivent « prendre le parti de la justice et de l'égalité », ceux parmi lesquels on retrouve des anciens militants du syndicalisme étudiants qui ont « gardé l'esprit Fesci cet esprit si particulier de contestation qui pose qu'il n'y a que des rapports de force : la violence est une arme politique qui permet de trouver des solutions à des problèmes que personne ne veut résoudre ». (OUATTARA, Azoumana. Le coup d'État de décembre 1999 ou la fin de l'exception

Ces finalités et la paternité de ce coup d'État seront longtemps l'objet de polémiques, y compris après 2002, qui seront autant de reflets des luttes de pouvoir internes à la Rébellion²³¹.

Trois hommes font alors figure d'initiateurs de cette Rébellion, trois sous-officiers : Aboudramani Ouattara dit *L'enfant de Kong*²³² ; Ibrahim Coulibaly, dit *IB*, issu du corps des sapeurs-pompier et ancien garde du corps de la famille d'Alassane Ouattara ; et celui qui est demeuré célèbre sous le pseudonyme de *La grenade*, Souleymane Diomandé²³³. C'est ce dernier qui exerça sans doute l'influence la plus importante et qui constituera le véritable leader de cette forme de direction collégiale. Sous-officier de la FIRPAC (Force d'intervention rapide des paracommandos) réputée être alors la plus professionnelle de l'armée ivoirienne, Diomandé *La Grenade* est qualifié de stratège²³⁴ et ses compétences militaires sont reconnues notamment du fait de ses fonctions de formateur à l'école de police. Malgré l'apparence de collégialité qu'il s'attache à préserver, il sera la tête pensante. Lors de la préparation du coup d'État de 1999, sa désignation comme président de transition sera envisagée comme alternative à la nomination de Guéi. Il laissera en héritage, ses camarades les plus proches qui constitueront certains des commandants militaires les plus solides de l'après septembre 2002 : Chérif Ousmane qui sera l'homme fort de Bouaké, Koné Gaoussou, dit *Jah Gao*, et Ousmane Coulibay, dit *Ben Laden*.

Des trois hommes, seul, IB survivra assez longtemps pour initier la tentative du 19 septembre 2002. Sa longévité fera de lui le plus connu de ces Rebelles, mais cette notoriété constituera un obstacle au discernement des analystes de la crise ivoirienne. Les deux autres seront assassinés lors de l'épisode qui suivra le coup d'État de Noël 1999, le *Complot du cheval blanc* en septembre 2000 (cf. infra). IB, grand perdant de l'aventure politique de la Rébellion mourra, lui, en jusqu'au-boutiste, en 2011, une fois Laurent Gbagbo déchu et Alassane Ouattara parvenu à la tête du pays.

militaire ivoirienne : les mutations de l'armée ivoirienne depuis les années 1960. In AKINDES, Francis (ss la dir.). *Côte d'Ivoire, la réinvention de soi dans la violence*. Dakar, Codesria, 2011. 256p.).

²³¹ Laurent Gbagbo contribuera à ces polémiques en accusant, ultérieurement, Alassane Ouattara d'être, à tout le moins complice, du putsch. Dans l'essai autobiographique qu'il co-rédige avec François Matteï, en 2014, alors qu'il est en détention à La Haye, il affirme que « Guéi n'est que le bras armé de Ouattara. Il fait le coup pour lui », et ce en prenant pour argument que, à la tête de la junte « apparaissent des proches de Ouattara comme Ibrahim Coulibaly dit B, garde du corps de Ouattara ». Laurent Gbagbo laisse également son co-auteur avancer que « le temps des coups d'État a été clairement annoncé par Alassane Ouattara dès le samedi 11 septembre 1999 » en reprenant ce qu'il présente comme une citation publiée par le journal du RDR, *Le Patriote*, du 13 décembre : « Je frapperai ce pouvoir corrompu au bon moment, et il tombera comme un fruit mûr » (P 191 de MATTEI, François. *Opus cité.*).

²³² Kong, située dans à proximité de la frontière burkinabée, étant administrativement la commune d'origine d'Alassane Ouattara (plus précisément originaire de la localité de Lingêkoro, selon Aboudramani Ouattara qui affirme que ses parents et ceux d'Ado sont des familiers (BEUGRÉ, Joachim. *Côte d'Ivoire : Coup d'État de 1999, la vérité enfin ! Opus cité.*).

²³³ Mais dénommé aussi *Le vieux lion*.

²³⁴ BEUGRÉ, Joachim. *Côte d'Ivoire : Coup d'État de 1999, la vérité enfin ! Opus cité.*

Mais à ces trois noms doit être ajouté celui d'un quatrième personnage, le sergent-chef Boka Yapi. Recruté par Diomandé *La grenade*²³⁵, il mènera avec eux l'offensive de Noël 1999 et sera ensuite chargé de la sécurité de Guéï. Mais son destin terrible l'a comme effacé des mémoires glorifiant ultérieurement le mouvement dont il sera un renégat puis un adversaire impitoyable. Alors que ses anciens frères d'armes sombreront dans l'anonymat lors de la transition guéïste, lui-même deviendra une figure de premier plan de la scène abidjanaise. Il sera le seul des putschistes à être promu par Guéï, il entrera dans le gouvernement provisoire - le Conseil national de salut public (CNSP). Chargé de la sécurité de Guéï, il en sera le défenseur ultime en commandant un groupe armé à la réputation sinistre, *La Brigade rouge*. La répression du *Complot du cheval blanc*, neuf mois plus tard, fera de lui l'incarnation absolue de la trahison (cf. infra).

Naissance d'un projet d'insurrection

Tous ses hommes se découvrent et se rapprochent au cours de l'année 1999 et tous expriment, dans leurs témoignages, la même exaspération fondatrice, à l'égard de la politique d'ivoirité de Bédié à l'œuvre dans tous les champs de l'action publique et de la vie sociale²³⁶ ; de sa mise à l'écart d'Alassane Ouattara ; et de sa décision d'écarter son Chef d'état-major des armées originaire du nord-ouest, le général Guéï. Simples sous-officiers, les futurs chefs Rebelles, pourtant très éloignés de ces deux sommités du pays, vont s'identifier à Guéï²³⁷ et Alassane Ouattara et ressentir personnellement l'injustice voire l'humiliation de leurs exclusions. Les sentiments

²³⁵ Selon le témoignage de Koné Gouasou, dit *Jah Gao*, véritable bras droit de *La grenade*, c'est parce qu'il n'était pas d'une ethnie du Nord, qu'il avait été sollicité par son entremise une semaine avant le coup d'état. Souleymane Diomandé obtiendra de lui et des autres chefs Rebelles de figurer comme leur représentant lors de l'offensive et en cas de refus de Guéï, d'être avec lui, l'une des alternatives. « Pour nous, il fallait absolument éviter de donner l'impression que le coup a été fait pour Alassane Ouattara [pour qui, je] le répète, nous n'avons pas fait le coup » (BEUGRÉ, Joachim. *Côte d'Ivoire : Coup d'État de 1999, la vérité enfin ! Opus cité.*).

²³⁶ Quelques jours avant le coup d'État, le journaliste Stephen Smith, en dresse un état édifiant : « Il y a quelques jours, près de 20 000 Burkinabès ont été chassés de leurs plantations. Il y a déjà des mois qu'à Abidjan, la capitale économique, des lettres de dénonciation circulent dans les grandes entreprises pour exiger le renvoi des « non-ivoiriens ». En guise d'enquête, les journalistes locaux remontent les arbres généalogiques des personnalités publiques pour y dénicher l'immigré, synonyme de disqualification politique. Dans la cité, si le propriétaire n'est pas ivoirien, la grève des loyers passe pour un acte patriotique. Il n'a qu'à essayer de faire valoir son droit devant les tribunaux. N'étant pas chez lui, il n'a aucune chance d'y parvenir. » (SMITH, Stephen. L'« ivoirité », concept à double tranchant. Il permet de se débarrasser des opposants politiques et des immigrants. *Libération*, 02/12/1999.).

²³⁷ Robert Guéï bénéficie alors d'une image particulièrement favorable qui va faire de lui l'homme du recours. Dans leurs témoignages, les Rebelles l'expliquent par le comportement de Guéï, Chef d'état-major des armées, et pourtant simple et direct dans ses rapports avec les soldats et attentif à leurs conditions d'activité. Mais dans sa remarquable « Archéologie d'une crise », le philosophe Azoumana Ouattara (Université de Bouaké), permet surtout d'en situer l'origine : la résolution de la mutinerie de 1990. Cette année-là, une mutinerie militaire éclata à Abidjan. En tenant un langage de vérité à l'égard d'Houphouët sur la misère des conditions de vie et du respect des droits des militaires, le colonel Guéï gagna alors ses galons de général, la charge de bâtir la « nouvelle armée ivoirienne », et la reconnaissance des militaires et en premier lieu les sous-officiers et soldats. (OUATTARA, Azoumana. *Le coup d'État de décembre 1999 ou la fin de l'exception militaire ivoirienne. Opus cité.*).

d'inégalité, de ségrégation et de persécution se sédimentent ainsi jusqu'en 1999²³⁸. Au cours de cette année, chacun de son côté, les futurs chefs Rebelles en arrivent à la même conclusion : la nécessité de bouleverser le nouvel ordre établi en renversant Henri Konan Bédié.

Chacun de leur côté, cette exaspération les conduit, à rassembler prudemment quelques hommes de confiance autour de l'idée de remise en cause du pouvoir présidentiel. Dans des conditions mal établies, ces trois initiateurs de la Rébellion vont se reconnaître mutuellement et faire cause commune au cours du dernier trimestre de l'année 1999. En quelques rencontres²³⁹, ils échafauderont le plan commun qui conduira à la prise de pouvoir. Diomandé *La grenade*, est le plus abouti dans son projet, le mieux renseigné et le plus avancé dans sa préparation. Sous-officier de la FIRPAC, il dispose de certains des soldats les plus aguerris. Il a envisagé les lendemains du coup d'État et a prudemment essayé de sensibiliser à sa cause les futurs maîtres d'œuvre de la junte, dont le premier d'entre eux, le général Guéï. Il va constituer la colonne vertébrale de l'offensive à venir. Malgré l'apparence de collégialité qu'il s'attachera à préserver, il en est aussi la tête pensante.

Sur les modalités, les témoignages des protagonistes convergent. Avant l'opération : une définition tardive de l'offensive ; la planification de la date ; la sollicitation préalable d'un général Guéï incrédule ; l'absence de sollicitation d'Alassane Ouattara ni même de son soutien financier ; une méfiance extrême à l'égard des officiers²⁴⁰ ; la précision de l'évaluation des capacités adverses de riposte ; l'impréparation des revendications mais une finalité essentiellement politique ; la désignation de Boka Yapi comme leur représentant dans les premières tractations de mise en place du général Guéï. Sur l'opération, les témoignages recueillis par Joachim Beugré une dizaine d'années plus tard, éclairent une chronologie que les comptes-rendus des observateurs avaient jusqu'en 2011, peu permis de comprendre. Ceux-ci, journalistes et universitaires avait donné la faveur à une interprétation dominante, celle d'une mutinerie de soldats déçus de

²³⁸ Les derniers mois de l'année donnent toute la mesure du climat de tension politique dans lequel se forment les convictions des Rebelles : ouverture en septembre d'une information judiciaire contre Ouattarra pour *faux et usage de faux* documents d'identité ; annulation de son certificat de nationalité en octobre. Condamnation et incarcération, le mois suivant, de deux dirigeants du RDR dont la future *marcoussiste* Henriette Diabaté.

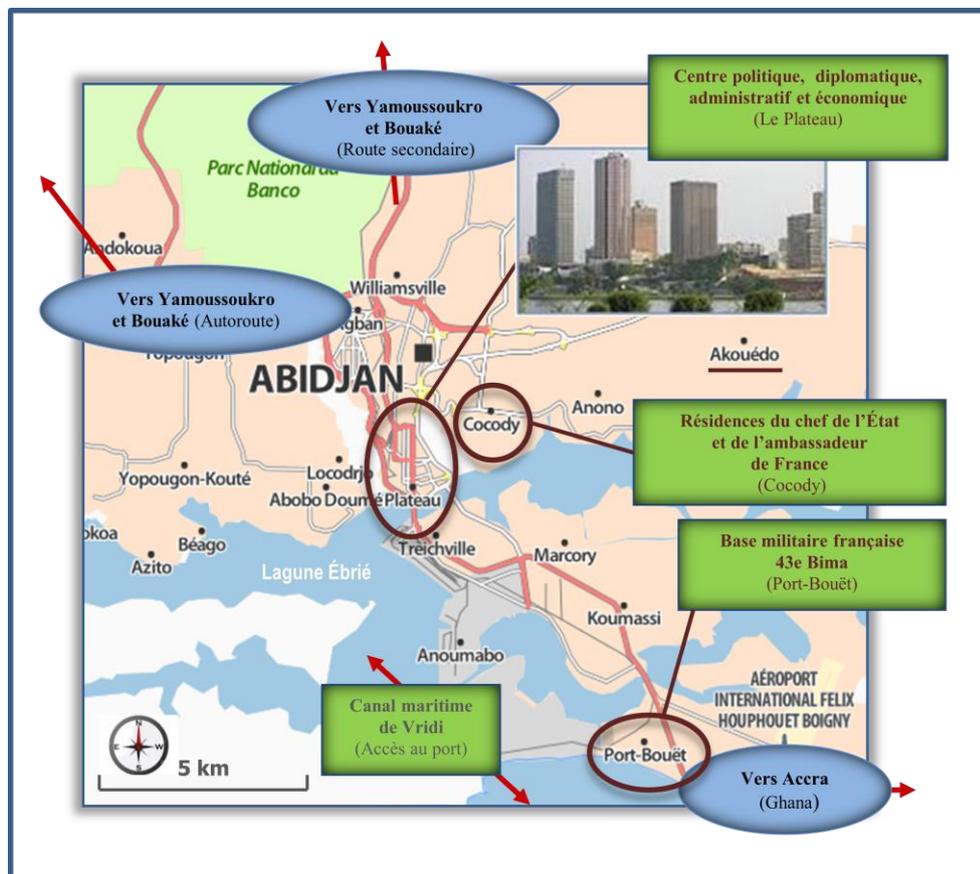
²³⁹ La plupart se dérouleront au domicile abidjanais d'un des rares survivants de ces putschistes des origines : Koné Gaoussou, dit *Jah Gao*, l'homme de confiance de Souleymane Diomandé, dit *la grenade*, le premier d'entre eux. Jah Gao est emblématique de ces combattants, qui sans occuper les premiers rangs, assurera la victoire finale en mobilisant et encadrant les autres combattants. Soldat du rang, il sera en première ligne à Noël 1999 puis au cours des tentatives suivantes jusqu'à celle de septembre 2002 qui fera de lui, un des chefs territoriaux de la zone nord du pays détenus par les Rebelles (comzone de Boundiali). Fidèle à la cause première, il sera récompensé de sa fidélité, une fois le président Ouattarra intronisé. Il est en 2014, lieutenant-colonel de l'armée ivoirienne.

²⁴⁰ Seul Souleymane Diomandé mentionnera avoir sondé « certains aînés », dont le commandant Moassi Grena, le seul qu'il cite et qu'il rencontre un mois avant l'opération. Moassi Grena deviendra alors ministre de l'intérieur dans la junte du général-président Guéï (CNSP).

leurs conditions se transformant opportunément - sous le feu de l'action - en coup d'État²⁴¹.

Vers le coup d'État

L'opération débute le mercredi 22 décembre avec quatre jours d'avance en raison d'une crainte de dénonciation. Les assaillants sont en nombre très réduit²⁴². Ils savent pouvoir compter sur les complices qui depuis plusieurs semaines les renseignent, et ils misent sur l'énoncé de revendications militaires pour se rallier un nombre plus important de soldats. L'effort principal prend pour cible le camp militaire abidjanais d'Akouédo et son arsenal dit *la poudre*²⁴³ qu'ils assaillent au petit matin du jeudi 23 décembre.



Le 23 décembre, les rebelles ont pris le contrôle de la ville d'Abidjan, la capitale économique de Côte d'Ivoire. Ils ont ciblé les lieux stratégiques de la ville, notamment le camp militaire d'Akouédo et son arsenal dit *la poudre*, qui ont été assiégés au petit matin du jeudi 23 décembre.

La menace la plus surveillée est la gendarmerie, le camp d'Agban situé également dans la ville. Des lieux et des militaires qui, dans une distribution différente, seront parmi les acteurs principaux de l'offensive et de la résistance du 19 septembre 2002. Mais pour l'heure, ces forces loyalistes sont rapidement empêchées de s'opposer à la conquête des Rebelles. Le camp d'Akouédo conquis, ils consolident leur mainmise en contrôlant la radio et la télévision et, dans

²⁴¹ À l'image d'une des toutes premières analyses publiées par *Politique africaine* qui évoque « le dérapage d'une mutinerie en putsch » (CONTAMIN, Bernard, LOSCH, Bruno. Côte d'Ivoire, la voie étroite. *Politique africaine*, n°77, mars 2000.).

²⁴² Selon les sources, l'effectif initial est inférieur à une cinquantaine de soldats d'assaut. Au tout dernier moment, les défections ont été nombreuses. Selon le témoignage de Diomandé *La grenade*, 10 volontaires s'engageront à ses côtés et 21 feront défection (BEUGRÉ, Joachim. *Coup d'État de 1999, la vérité enfin. Opus cité*). La plupart des principaux acteurs de la Rébellion y sont en première ligne, à l'exception d'IB qui semble n'avoir participé à aucune des actions les plus offensives.

²⁴³ Akouédo offrait également un autre avantage qui sera décisif : c'est dans ce camp qu'étaient cantonnés les premiers soldats revenus de Centrafrique qui réclamaient le paiement de leurs primes. C'est ainsi d'Akouédo que débutèrent les premières vagues de mécontentement permettant la levée d'un nombre de soldats ralliés à la Rébellion.

la soirée, l'aéroport international mitoyen de la base militaire française d'où aucun soldat ne sort. Tout au long de la journée, les sous-officiers ont appelé à la mobilisation dans les casernes afin de faire pression sur le gouvernement. Au soir du 23 décembre, tous les objectifs militaires semblent atteints, y compris celui de ne pas faire couler le sang²⁴⁴ et de n'apparaître que comme une simple mutinerie. C'est la fin du premier acte.

Au cours de l'après midi du jeudi 23 décembre, alors que les objectifs principaux étaient atteints, Ouattara, *L'enfant de Kong*, a transmis à Guéï une offre qu'il a acceptée : rejoindre l'escorte qui le prendra en charge en périphérie d'Abidjan pour rejoindre le principal foyer de l'opération, le camp d'Akouédo. C'est le début de l'écriture du second acte, celui qui va transformer ce qui apparaît encore comme une mutinerie²⁴⁵, en un véritable putsch militaire. Cet accord de Guéï lève ainsi une incertitude majeure. Selon le témoignage de Ouattara *L'enfant de Kong*, avec Diomandé *La Grenade*, il avait sollicité le général un mois avant le coup d'État puis une semaine auparavant. Guéï avait chaque fois décliné l'offre qui lui était faite de bénéficier du renversement d'Henri Konan Bédié. Le matin même du mercredi 22 décembre, Diomandé l'avait encore lui-même rencontré, mais Guéï, qui leur était apparu apeuré depuis le début des contacts, avait en réaction, quitté la capitale pour rejoindre son village yacouba de Kabacouma, 500 km plus au nord-ouest. C'est ainsi un général Guéï davantage contraint que volontaire²⁴⁶ qui rejoindra la capitale le lendemain, 24, dans la capitale. Cette version sera cependant contestée par ses détracteurs qui voudront voir en lui, l'initiateur du putsch.

Entre temps, Boka Yapi, a selon IB, établi les premiers contacts avec les autorités militaires. Parmi eux, le colonel-major Mathias Doué qui s'est proposé comme médiateur et sera ensuite un habile bénéficiaire du coup d'État (cf. infra)²⁴⁷. Henri Konan Bédié, « avec la suffisance qui le caractérise, prend ce mouvement à la légère, » note le spécialiste Afrique de *Libération* - et refuse de rentrer de sa résidence de Daoukro à 200 km d'Abidjan où il se consacre aux fêtes de

²⁴⁴ À l'exception d'un soldat rebelle blessé (Gnanago Yves dit *Angelo*) lors de la tentative d'arrestation du chef des forces terrestres, le général Tauthui.

²⁴⁵ Les observateurs de la crise privilégieront le mot « mutins » pour désigner ceux qui, du fait de leurs intentions, aurait d'emblée dû être qualifiés de *Rebelles*. C'était alors, le reflet, d'observateurs peinant à discerner la nature même du mouvement et de sa revendication. Le mot *Mutin* circonscrivait ainsi l'action à l'opposition de soldats à leur hiérarchie et porteur d'une revendication dans un contexte localisé. Comme pour les mutins d'une prison, le mot désigne les acteurs d'une remise en cause de l'autorité dans un espace et un temps restreints. En 1999, le glissement sémantique qui transformera les *Mutins* en *Rebelles* ne s'est pas encore opéré et il faudra attendre 2002 pour qu'il s'effectue. La *Rébellion* aurait pourtant mieux qualifiée, ce qui était, dès 1999, l'objectif de l'action, celui de substituer une autorité à une autre.

²⁴⁶ À Fabienne Pompey, l'agencièrre de l'AFP, l'un de ses proches affirme qu'il « était tranquillement en train de décorer la maison pour Noël. Il n'avait pas du tout envie d'aller à Abidjan. » (POMPEY, Fabienne. Robert Guéï : « Joyeux Noël, Madame ». *Jeuneafrique.com*, 23/12/2009 [consulté le 5/02/2016 sur <http://www.jeuneafrique.com/186469/politique/robert-guee-joyeux-no-l-madame/>]).

²⁴⁷ Il deviendra successivement ministre puis Chef d'état-major des armées de Guéï et de Laurent Gbagbo et soutien de Guillaume Soro, une fois celui-ci devenu Premier ministre.

fin d'année et, poursuit-il, « ordonne au Premier ministre de ramener les soldats à la raison, sans céder un centime. » Ce dernier, le jeudi 23, se résout donc à temporiser et demande aux assaillants de rejoindre leurs casernements²⁴⁸. Mais face à l'intransigeance de ceux qui ne sont encore perçus que comme des soldats mécontents, le principe d'une rencontre avec Henri Konan Bédié est acté. Elle aura lieu le lendemain 24 décembre.

C'est à IB que reviendra la tâche de composer la délégation qu'il présidera, pendant que les autres chefs Rebelles veilleront à la défense de leurs positions. L'objectif des fondateurs du mouvement, n'a pas varié pour autant. Il s'agit bien de gagner du temps en attendant le retour de Guéï et de mettre Henri Konan Bédié devant le fait accompli.

Avant la rencontre, IB établit une liste de 13 revendications avec ses camarades, des réclamations de soldats pour des soldats²⁴⁹ à laquelle il a obtenu d'ajouter deux revendications dites *sociopolitiques* : la libération des prisonniers politiques et la révision des tarifs des produits et fournitures de première nécessité (énergie, téléphone, denrées).

Exposées devant Henri Konan Bédié, les 13 premières revendications rassurent le président qui n'y voit, selon IB qui relate ses propos cinq jours plus tard, que « des problèmes simples [...] un problème de communication. » Les deux dernières déclenchent sa colère et ses menaces puis la suspension de la séance. Henri Konan Bédié ne semble toujours pas avoir pris la mesure de la menace.

Mais durant ce temps, Ouattara *L'enfant de Kong*, est parvenu dans les locaux de la radio-télévision nationale, où, l'allocution du général Guéï, va ponctuer le coup de force militaire : « Je ne suis pas l'auteur de ce coup d'État [...] les jeunes gens qui l'ont renversé sont allés me chercher [...] le pouvoir ne m'intéresse pas [...] je suis venu balayer la maison [...] je remettrai le pouvoir au président démocratiquement élu et je m'en irai. » Un discours qui incarne dans la lettre tout l'esprit de l'action des Rebelles et parachève leur victoire. L'opération a duré deux jours, elle a été peu violente²⁵⁰. Son épilogue s'écrit sous les caméras qui diffusent, à la surprise générale, y compris à Paris en ce soir de réveillon, les images de celui qui sera rapidement sur-

²⁴⁸ Parmi lesquels ceux qui se livrent à des pillages, certains des éléments les plus incontrôlables des assaillants rebelles et des mutins d'occasion.

²⁴⁹ Une partie d'entre elles, la mieux connue, visait à la juste redistribution des *per diem* destinés aux militaires ayant servi les années précédentes dans le cadre de la Mission de l'ONU en République centrafricaine (Minurca). La revendication était emblématique du *naufnage* de l'État ivoirien. Les corps des officiers avaient été très fortement akanisés dans des conditions décrites par Guy-André Kieffer (*Armée ivoirienne : le refus du déclassement. Opus cité*). Et la corruption et la prévarication avaient atteint des sommets. Les primes dues aux soldats avaient été retenues par les officiers en toute impunité. Cette revendication de reversement des primes fut longtemps considérée comme le mobile d'un coup d'État réduit à une simple mutinerie.

²⁵⁰ Selon le décompte de l'AFP auprès des hôpitaux, au soir du 26 décembre, le bilan est d'une cinquantaine de blessés, principalement des pillards touchés par balles et, au moins un cadavre a également été vu dans le centre-ville. (AFP cité par *Le Figaro* du 27/12/1999.).

nommé le *Père Noël en treillis*, entouré des assaillants qui l'ont imposé là. Le lendemain, samedi 25 décembre, il parachève la situation en annonçant la formation d'un Comité national de salut public (CNSP) composé de dix officiers et sous-officiers.

Henri Konan Bédié, lui, ne veut y croire. Sur les ondes de *RFI*, il lance un appel à la « résistance », qualifiant Guéi de « zozo²⁵¹ » et le coup d'État de « grotesque », mais dans son propre camp, les ralliements et actes d'allégeance au général putschiste ont déjà débuté. Henri Konan Bédié qui avait obtenu, la veille, 24 décembre, de se réfugier à l'ambassade de France a été exfiltré vers la base militaire française de Port-Bouët, à la périphérie de la capitale au petit matin du jour de Noël. Auparavant, Guéi avait adressé une mise en garde aux autorités française en avertissant que « si Bédié ne quitte pas la Côte d'Ivoire, l'ambassadeur de France portera la responsabilité de ce qui se passera », d'autant, que « le peuple et les jeunes mutins veulent aller chercher Bédié. » Une menace que Guéi étend à toute autre intervention française tel que « positionner d'autres troupes françaises [qui] serait appliquer une vieille stratégie honteuse déjà appliquée par la France dans le passé²⁵². » À l'agencièrre de l'AFP qui l'interroge sur l'éventualité d'une telle intervention, il répond d'une voix posée : « Madame, si les Français débarquent, ce sera un bain de sang²⁵³. » Le 26 décembre, Paris, qui ne veut pourtant pas donner l'impression de se laisser intimider achemine, à sa demande²⁵⁴, le président déchu et plusieurs de ses proches²⁵⁵ à Lomé au Togo, à bord d'un hélicoptère des forces françaises²⁵⁶. Selon *Le Figaro*, il est à Lagos, au Nigeria le lendemain 27 décembre, d'où il affirme qu'il reste « le leader authentique de son peuple²⁵⁷. » Il lui faudra attendre jusqu'au 3 janvier pour pouvoir - muni de la trentaine de visas réclamés à la France - rejoindre son appartement parisien²⁵⁸. Henri Konan Bédié

²⁵¹ HOFNUNG, Thomas. *Opus cité*.

²⁵² Le général Robert Guéi, a obtenu samedi le ralliement de tous les chefs militaires et des forces de l'ordre. *AFP*, 25/12/1999, 23h42.

²⁵³ POMPEY, Fabienne. Robert Guéi : « Joyeux Noël, Madame ». *Jeuneafrique.com*, 23/12/2009 [consulté le 5/02/2016 sur <http://www.jeuneafrique.com/186469/politique/robert-guee-joyeux-no-l-madame/>].

²⁵⁴ Selon une source diplomatique française citée par *Le Monde* (Konan Bédié dans l'attente d'une évacuation. *lemonde.fr*, 26/12/1999 à 0h00.)

²⁵⁵ À l'exception de son Premier ministre Daniel Kablan Duncan, et d'autres ministres qui resteront dans l'enceinte militaire française, à la demande de Guéi qui, selon Pierre Prier du *Figaro*, « refusait toute idée d'un départ des ministres de M. Bédié, officiellement pour assurer la transition, mais apparemment pour éviter toute constitution d'un « gouvernement en exil » (PRIER, Pierre. Les coulisses du coup d'État. *Le Figaro*, 27/12/1999.).

²⁵⁶ Le colonel Frédéric Pince, l'un des acteurs de l'opération *Licorne* en 2002 et de la Table ronde de Marcoussis (cf. infra) est chargé de l'opération. Alors commandant des Troupes françaises au Gabon, le 25 décembre, aux toutes premières heures du coup 25 décembre, « sans ordre formel » d'un EMA déserté, il a déplacé du Gabon vers le Togo, un « détachement musclé [140 hommes, 3 hélicoptères Cougar, 2 appareil de transports C160] au cas où ». C'est ce détachement qui le lendemain, 26 décembre vers 13h, assure l'exfiltration d'Henri Konan Bédié (Colonel Frédéric Pince, 7 mars 2016 - 17 janvier 2017, correspondance avec l'auteur.).

²⁵⁷ OBERLÉ, Thierry. Élysée-Matignon : l'épine ivoirienne. *Le Figaro*, 29/12/1999.

²⁵⁸ Soucieux de préserver la dignité de l'ex-président, le ministère français des Affaires étrangères a fait prendre en charge sa réception à la descente de l'avion prêtée par le président Gnassingbé Eyadema, par son service du protocole (*AFP* et *Le Monde*, 05/01/2000). Quelques jours plus tard, Henri Konan Bédié tentera à travers la publication

vient alors de réaliser la prophétie qu'il avait formulé quelques mois plus tôt - certainement sans y croire - dans un essai autobiographique : « Si le peuple n'est pas content, je m'en irai. Et je partirai également si je le trouve ingouvernable²⁵⁹. »

B. France : faire obstacle, ou non, à la victoire de la Rébellion ?

Henri Konan Bédié n'est plus président et la France a refusé de tenter de le maintenir au pouvoir. L'évènement est sans doute inédit. Mais il constitue surtout un précédent majeur. Il préfigure le dilemme de la gestion française du 19 septembre 2002, lorsque ce sera au tour de Laurent Gbagbo, sous les yeux de la France, de voir sa présidence mise en péril.

Dans les premiers temps de sa présidence, le successeur d'Houphouët-Boigny avait été conforté par Paris. La France semblait même s'être accommodée de la promotion de l'ivoirité et de la préparation d'une campagne présidentielle sur fond d'ethnicisation de la vie politique. Mais depuis 1997, la donne a changé. Foccart que Jacques Chirac a rappelé à l'Élysée en 1995, est mort le 17 mars. Avec lui, Henri Konan Bédié perd un allié précieux. Le 2 juin suivant, Lionel Jospin est entré à Matignon à la tête d'une confortable majorité dite de la *Gauche plurielle*, à l'Assemblée nationale. Il ne fait pas mystère de ses ambitions de refondation des liens avec le continent africain.

Depuis plus de deux ans, le temps est donc à la cohabitation²⁶⁰ et à la préservation des subtils équilibres entre les deux têtes de l'exécutif. Entre elles, le dialogue est possible mais la doctrine demeure inflexible.

Le dialogue est celui qui s'établit entre deux hommes profondément différents²⁶¹ mais soucieux d'un respect mutuel. Il est aussi celui qui est entretenu par les hommes les plus influents sur les décisions des deux détenteurs du pouvoir. Le ministre des Affaires étrangères, Hubert Védrine,

d'une tribune (« Ma part de vérité ») dans l'édition du *Monde*, du 15 janvier, de livrer son interprétation de son renversement, mais le texte tout entier consacré à une justification sans proposition ni appel, n'aura aucune portée (BÉDIÉ, Henri Konan. Voici ma part de vérité. *Le Monde*, 15/01/2000.).

²⁵⁹ BÉDIÉ, Henri Konan. *Les chemins de ma vie. Entretiens avec Eric Laurent*. Paris, Plon, 5 mai 1999. 247 p.

²⁶⁰ Un mode de gouvernance affecté d'une "certaine stérilité" note celui qui va devenir dans quelques mois, le conseiller diplomatique et sherpa de Jacques Chirac, Jean-Marie de la Sablière, « une guerre avec des batailles et des périodes de cessation des hostilités » qui, en politique étrangère, « prive la France de sa capacité d'initiative. » In DULPHY Anne, MANIGAND, Christine, « Entretien avec Jean-Marc de la Sablière. », *Histoire@Politique* 3/2014 (n° 24), p. 180-193 [consulté le 06/02/2016 sur www.histoire-politique.fr].

²⁶¹ Jacques Chirac à propos de Jospin : « [...] j'ai affaire à un type d'interlocuteur dont le style et le langage me sont tout à fait étrangers. Je ne me sens rien de commun avec un dirigeant dont la rigidité intellectuelle, la vision manichéenne de la société, la conception antagoniste des rapports politiques dictent le comportement comme la pensée [...] » P 213 de CHIRAC, Jacques (en collaboration avec Jean-Luc BARRÉ). *Opus cité*.

ancien secrétaire général de l'Élysée, que Jacques Chirac apprécie beaucoup²⁶². Dominique de Villepin, son successeur au secrétariat général qui se veut le seul ordonnateur des affaires africaines. Et Michel Dupuch, conseiller *Afrique* du président de la République. Pur produit de la Françafrique, il est l'exceptionnel recordman de la longévité au poste d'ambassadeur de France en Côte d'Ivoire : quinze ans d'accréditation.

La doctrine est, d'une part, celle de la répartition des pouvoirs à la tête de l'exécutif. En fait, davantage une pratique qu'une doctrine, celle de l'occupation par le chef de l'État, d'un *Domaine réservé*, non défini par la Constitution, et sa cogestion des dossiers avec le ministre des Affaires étrangères. Jacques Chirac qui a exercé le rôle, en « chef de gouvernement heureux²⁶³ » lors de la cohabitation de 1986 à 1988, l'applique avec finesse²⁶⁴. Lionel Jospin, lui, n'a jusqu'alors pas manifesté de réelle opposition²⁶⁵, à l'exception de la politique européenne. D'autre part celle, désignée sous le slogan du *Ni indifférence ni ingérence*²⁶⁶ avec laquelle, très tôt, Jacques Chirac a choisi de composer. Trois mois après l'arrivée de Lionel Jospin au gouvernement, il a ainsi exposé devant la presse, que « la France ne veut plus faire d'ingérence [...] dans les affaires des pays africains. Elle a des accords de défense qu'elle entend bien respecter,

²⁶² Cette estime lui était acquise dès son entrée en fonction. Lors de la mise en place du gouvernement de catastrophe, Jacques Chirac - raconte-t-il dans ses mémoires - l'avait accueilli avec ces mots : « Une des seules choses positives dans cette catastrophe, c'est que vous soyez là », et elle se renforcera avec le temps. Ainsi, Jacques Chirac, dans ses mémoires consacra plus de trois pages, dans un style proche de l'éloge, à son ministre des Affaires étrangères en qui il voit « ni le représentant d'une caste, ni celui d'un parti », mais un homme doté d'une « grande finesse d'analyse alliée à une parfaite maîtrise des rouages diplomatiques, la fidélité à des convictions affirmées en même temps qu'une ouverture d'esprit à rebours de tout esprit dogmatique [et] d'un commerce toujours agréable », compliments auxquels il ajoute la courtoisie et la pondération naturelle. (CHIRAC, Jacques (en collaboration avec Jean-Luc BARRÉ). *Opus cité.*)

²⁶³ Selon son propre aveu, consigné par le juriste Jean Gicquel, dans sa notice intitulée *Premier ministre*, in SIRI-NELLI, Jean-François (sous la direction de). *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*. Paris, Presses universitaires de France (PUF), 1995. 1254 p.

²⁶⁴ Dans ses mémoires, Jacques Chirac précise à ce propos : « Ce que je sais de la cohabitation, je l'ai appris de François Mitterrand et puisé dans ma propre expérience. Le premier m'en a révélé les vices et les vertus, les jeux subtils et les contraintes avantageuses. La seconde m'a éclairé sur le fonctionnement singulier de ce pouvoir à deux têtes et permis d'en mesurer la complexité. Je ne me sens donc nullement désarmé pour coexister [...] ». P 207 de CHIRAC, Jacques (en collaboration avec Jean-Luc BARRÉ). *Opus cité.*

²⁶⁵ Ce que, la même année (1999) la politologue Marie-Christine Kessler illustre en s'appuyant sur l'exemple des dossiers « les plus brûlants de 1997-1998 » : l'Irak, dans lequel il n'a pas été possible de « déceler la moindre divergence entre le gouvernement et le président », et l'Ex-Yougoslavie, où les quelques réticences de la France à l'égard du projet de création par l'ONU, d'un tribunal chargé de juger les criminels de guerre ont été « en partie levées par une collaboration Élysée-Matignon » (pp 44-45 de KESSLER, Marie-Christine. *La politique étrangère de la France, acteurs et processus*. Paris : Presses de Sciences Po, janvier 1999. 498 p). Jospin précisant lui, que dès le début de la cohabitation « Nous étions conscients, Jacques Chirac et moi, que les autorités françaises devaient s'exprimer en pleine cohérence pour que la France soit respectée à l'étranger [...] » (P 215 de : JOSPIN, Lionel. *Lionel raconte Jospin : entretiens avec Pierre Favier et Patrick Rotman*. Paris, Éditions du Seuil, janvier 2010 ; 278 p.).

²⁶⁶ Lionel Jospin avait posé les bases de cette orientation politique plusieurs mois avant son arrivée au gouvernement, et ce, en réaction - déjà - à une crise africaine. Confronté à la crise centrafricaine, Jacques Chirac et son Premier ministre Juppé avait choisi de mettre en place une force française d'interposition. Ce que, le 6 janvier 1997, Jospin, alors chef de l'opposition, avait contesté en considérant que « La France n'avait pas à effectuer des opérations de police en terre africaine » (BOISBOUVIER, Christophe. *Hollande l'Africain*. Paris : La Découverte, octobre 2015. 300 p.).

naturellement, mais elle ne veut plus faire d'ingérence, ce qui a été le cas dans le passé, [...]»²⁶⁷.»

Soumis, en ce Noël 1999 à l'injonction de réagir au putsch ivoirien, c'est donc un exécutif rodé qui prend position rapidement, sans s'exempter d'une rude confrontation. Deux logiques s'opposent alors sur la question spécifique de la Côte d'Ivoire. L'une chargée d'histoire, mais également d'émotion, celle de l'Élysée. Celle soucieuse de cohérence politique et débarrassée d'affect, de Matignon et du Quai d'Orsay. Cette dernière logique est claire et continue : depuis 1997, le gouvernement a pris acte de la dégradation de la situation ivoirienne. Au cours du mois précédent, à plusieurs reprises, Charles Josselin, le ministre délégué à la coopération et de la Francophonie, a fait part de sa préoccupation à l'égard de la détention de responsables du RDR arrêtés le 27 octobre²⁶⁸, l'ambassadeur plaidant, lui, l'amnistie à Abidjan²⁶⁹. Deux semaines avant le coup d'État, Hubert Védrine, sur *RFI*, a redit la volonté d'observer « une stricte neutralité²⁷⁰ » à l'égard des élections présidentielles de l'année suivante. Concernant les tensions interethniques et sociales, il a affirmé que les responsables français sont « inquiets » et « préoccupés », et qu'ils attendent que les autorités ivoiriennes et régionales prennent de « vraies mesures d'apaisement » afin d'éviter un « engrenage. »

À l'Élysée, la proximité par rapport aux acteurs et aux événements n'offrent pas les mêmes capacités de discernement. Jacques Chirac est en vacances au Maroc, mais reste cependant en première ligne - *téléphonique* pourrait-on ajouter tant le président est un adepte de l'échange téléphonique direct, avec ses homologues²⁷¹ - et un Michel Dupuch, entremêlant les devoirs de sa charge, les passions ivoiriennes nourries par son long mandat à Abidjan, et son amitié pour Henri Konan Bédié²⁷².

L'évènement en tous les cas, prend l'exécutif de cours. Côté militaire, la surprise est également totale²⁷³. En cette veille de Noël, les conditions de prise des premières décisions ne sont pas optimales. Selon le relevé de Baudouin Bollaert du *Figaro* : « Ni Jacques Chirac ni Lionel Jos-

²⁶⁷ Conférence de presse conjointe de MM. Jacques Chirac, Président de la République et Maouya Ould Sid'Ahmed Taya, Président de la République islamique de Mauritanie, Nouakchott, le 5 septembre 1997 [consulté le 6/02/2016 sur <http://discours.vie-publique.fr/notices/977016642.html>].

²⁶⁸ Parmi lesquels la future négociatrice de l'Accord de Marcoussis, Henriette Diabaté et quatre députés.

²⁶⁹ Réponse du ministre des Affaires étrangères au député Michel Pajon. *Journal Officiel*, 24/01/1999, p 454 [consulté le 6/01/2016 sur <http://questions.assemblee-nationale.fr/q11/11-38611QE.htm>].

²⁷⁰ Interview de M. Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères, à *RFI* le 7 décembre 1999 sur la prévention des conflits en Afrique, l'application des accords de Lusaka et sur la situation en Côte d'Ivoire. [Consulté le 6/02/2016 sur <http://discours.vie-publique.fr/notices/003000145.html>].

²⁷¹ L'ambassadeur Jean-Marc de la Sablière, son conseiller diplomatique, consacre une page de ces mémoires à cette pratique de Jacques Chirac, évoquée de manière sibylline dans un grand nombre d'écrits qui lui sont consacrés. P 135 de SABLIERE (de la), Jean-Marc. *Dans les coulisses du monde*. Paris : Robert Laffont, 2013. 382 p.).

²⁷² « Une amitié spéciale » persifflera Guéï lorsqu'une semaine après le coup d'État, il tire un premier bilan de l'évènement avec un journaliste du *Figaro* (PRIER, Pierre. Le putschiste se dévoile. *Le Figaro*, 03/01/2000.).

²⁷³ Général Henri Bentégeat. *Entretien cité*.

pin ne sont à Paris. Les ministres sont également en vacances et le conseiller Afrique d'Hubert Védrine, Georges Serre, vient de partir en TGV. On le joint sur son portable. Il n'a pas davantage prévu les événements que son homologue élyséen, Michel Dupuch, absent lui aussi²⁷⁴. »

Malgré tout deux réunions de crises parviennent à être organisées au cours de cette journée du 24 décembre. Une opération dénommée *Kaya*²⁷⁵, est envisagée qui prévoit de déployer les soldats de la base française de Port-Bouët, sous deux prétextes, celui de la protection des expatriés - dont l'évacuation n'est pas envisagée²⁷⁶ - et celui de l'application des accords de défense (cf. infra) qui permettraient à Henri Konan Bédié de reprendre le dessus.

Selon le récit du journaliste de *Jeune Afrique*, Christophe Boisbouvier, « le téléphone chauffe entre les deux rives de la Seine. La bataille fait rage entre les deux bras droits, Dominique de Villepin à l'Élysée, et Olivier Schrameck [directeur de cabinet de] Matignon²⁷⁷. » Mais l'opposition de Lionel Jospin est totale. À la mi-journée, un communiqué « modèle de neutralité et d'attentisme²⁷⁸ » est publié, ce sera le seul. Malgré tout Michel Dupuch tente encore de mobiliser, avec le désormais ex chef d'État ivoirien²⁷⁹, les chefs d'État de la CEDEAO « dont la pression aurait pu justifier un second plan d'intervention militaire française²⁸⁰. » Rétrospectivement le dialogue entre les deux têtes de l'exécutif apparaît avoir évité un engagement qui aurait constitué une sorte de régression, exposant des militaires français au risque de s'opposer voire de combattre leurs homologues ivoiriens. Une décision qui aurait valu à la France une condamnation internationale et un procès en néocolonialisme²⁸¹.

Ainsi, la page Bédié est définitivement tournée, « une parenthèse, un bégaiement de l'His-

²⁷⁴ BOLLAERT, Baudouin. Accrocs diplomatiques franco-français. *Le Figaro*, 11/02/2000.

²⁷⁵ Général Charles Sioc'han de Kersabiec, Rueil-Malmaison, 19 juin, entretien avec l'auteur.

²⁷⁶ Selon le témoignage du général Thorette qui est alors chef du cabinet militaire du ministre Alain Richard, « l'hypothèse formelle de l'intervention n'a même jamais été évoquée, intrinsèquement elle était hors de question » (Général Bernard Thorette, 24 septembre 2015, Paris, entretien avec l'auteur.).

²⁷⁷ BOISBOUVIER, Christophe. *Hollande l'Africain*. Paris : La Découverte, octobre 2015. 300 p.

²⁷⁸ Selon l'expression de Claire Tréan du *Monde* (TREAN, Claire. Un mythe franco-africain s'effondre. *Le Monde*, 26/12/1999). Le communiqué « condamne le coup de force en cours » et « appelle à un rétablissement immédiat de l'ordre et la sécurité » sans faire pour autant appel au rétablissement des autorités légalement élues.

²⁷⁹ Lui-même, abrité sur la base militaire française de Port-Bouët, multiplie simultanément les appels à ses homologues, s'accrochant encore, selon un « observateur privilégié », cité par *Le Figaro*, « à une hypothétique intervention d'une force régionale africaine pour le rétablir à son poste » (PRIER, Pierre. Les coulisses du coup d'État. *Le Figaro*, 27/12/1999.).

²⁸⁰ Selon Victor Mpara, auteur de *L'Afrique à Paris* (p B1-4 de MPARA, Victor. *L'Afrique à Paris, les hommes de pouvoir*. Paris : Indigo publications, janvier 2002).

²⁸¹ C'est là une des vertus de la cohabitation si l'on rapproche cet événement de ce propos du politologue Samy Cohen, qui, analysant les avantages et les inconvénients de cette gouvernance, constate qu'« elle rogne, certes, les pouvoirs du chef de l'État, mais, en contrepartie, elle limite les risques d'erreur. La gestion des affaires est moins chaotique car moins dépendante d'un seul homme. » (In l'introduction de COHEN, Samy (ss la direction de). *Les diplomates. Négocier dans un monde chaotique*. Paris : Autrement, 2002. 182 p.).

toire²⁸² » assène Béchir Ben Yahmed, l'influent PDG du groupe *Jeune Afrique*. Avec elle, ce qui restait de la Première République ivoirienne et du régime d'Houphouët-Boigny s'effondre. Le pays entre dans une longue période de dix années de crise et de spasmes aux allures de guerre civile. Et la France, prise de court par l'évènement qu'elle n'a pas vu venir et des Rebelles qu'elle ne connaît pas, doit se composer un nouveau rôle.

C. Le temps de la désillusion puis de la contestation

La France ne connaît pas les Rebelles, mais elle connaît ceux qui vont être les premiers à tirer parti de la Rébellion. Avec le coup d'État débute en effet une année 2000, au cours de laquelle, les vainqueurs de Noël vont rapidement devoir céder le terrain au profit d'acteurs déjà traditionnels du tout nouveau multipartisme ivoirien. Cette défaite portera en germe la crise ultérieure.

Guéï à la tête du pays, les Rebelles auraient pu savourer la gloire et tirer les dividendes de leur action. Ils vont au contraire, connaître rapidement le déclin et la répression. En une dizaine de mois, vont naître les désillusions et les détestations sur lesquels s'érigera le 19 septembre 2002.

Aux lendemains du coup d'État, les putschistes sont restés dans la capitale. Dans les premiers jours, les hommes qui ont rallié la Rébellion à Abidjan composent une force incontrôlée, multipliant les pillages et surenchérissant dans leurs revendications²⁸³. Leurs chefs et leurs avant-gardes sont demeurés près de Guéï dont ils assurent, pour la plupart, la protection rapprochée. Les autres se sont répartis dans la ville, agglomérant autour d'eux les ralliés de la dernière heure. La plupart vont alimenter la rubrique des faits divers d'Abidjan et lui donner ce pittoresque nouveau qu'un reporter saisit en décrivant les vainqueurs en « brutes épaisses, [roulant] des mécaniques dans les halls d'hôtels d'Abidjan [portant] des Ray-ban, [marchant] en bombant le torse [...] des Rambo de foire pour nombre de leurs compatriotes [...] des demi-soldes [affirmant appartenir] à la *Camorra* et à *Cosa Nostra*, deux milices redoutées il y a quelques années encore [...]. » À ces différents groupes, s'ajoutent également les *Zinzins* et les *Bahé-foués*. Sous ces appellations insolites - sorciers ou esprits du mal, en langue baoulé - sont désignées deux unités de 500 à 750 soldats au statut bien particulier, qui ont été rendues à la vie

²⁸² Selon l'éditorialiste de *Jeune Afrique* (janvier 2000) , Béchir Ben Yahmed, qui précise que « l'Ancien président d'une Assemblée nationale fantoche s'arc-boutait sur les symboles sacrés du régime du père de l'indépendance dans l'ombre duquel il n'avait jamais excellé, sans vouloir comprendre que, politiquement, la coquille était vide. » (cité par BOUQUET, Christian. *Opus cité*).

civile en 1999 et que Guéï a réintégré en gage de bonne volonté²⁸⁴. Quelques dizaines d'entre eux composeront la tête de la Rébellion de 2002²⁸⁵.

Admirés ou craints, tous vont davantage jouir que profiter de leur succès. Dans les premiers temps, ils sont les premiers acteurs de la mise en scène de l'institution du nouveau pouvoir²⁸⁶. Mais, une fois les revendications militaires satisfaites et leur confort matériel assuré, leur défaite politique est à l'œuvre. Négligeant ceux qu'il nomme « les jeunes gens²⁸⁷ » qui ont initié sa prise de pouvoir, Guéï les écarte de la composition du gouvernement. Il a cependant pris soin de sauver les apparences en intégrant quelques sous-officiers dans le Conseil national de salut public (CNSP) dont il est le président, mais c'est en réalité une sorte d'état-major qu'il a constitué autour de lui. Il réunit des officiers de valeur, dont le directeur de la gendarmerie nationale, pourtant la cible des Rebelles la veille même²⁸⁸, et un homme que l'on retrouvera ensuite aux côtés de Laurent Gbagbo jusqu'à sa déchéance en 2011, le colonel-major Mathias Doué, très populaire auprès de la troupe. La confirmation viendra quelques jours plus tard avec la formation du premier gouvernement de transition²⁸⁹ que Guéï a souhaité ouvrir aux principales composantes de la vie politique ivoirienne, à l'exception des portefeuilles de la Défense - qu'il s'attribue - et de ceux de l'Intérieur, de la Sécurité et des Affaires étrangères qu'il réserve aux officiers du CNSP.

Face à cette offre, le PDCI se déchire entre des pragmatiques prêts à accepter et le dernier carré des partisans de Bédié, qui, de son exil, les appellent à refuser, et qui l'emporteront effectivement. Le RDR lui, s'engage sans réserve, d'autant qu'il est à nouveau en ordre de marche. Le vendredi précédent, 24 décembre, l'une des premières actions des Rebelles avaient été de libé-

²⁸⁴ Rémunérés sur le budget présidentiel de Guéï, ils sont intégrés cependant dans l'armée sans taire la rumeur qui fait d'eux la milice privée de Guéï. Gbagbo arrivé au pouvoir en octobre 2000, n'osera pas les démobiliser brutalement mais choisira de leur attribuer un statut de réserviste à partir de mars 2001 tout en maintenant leur rémunération. Mais la menace toujours planante de leur démobilisation et l'irrégularité des paiements de leurs soldes fera le lit de la contestation future. Dans sa première allocution qui suivra le 19 septembre, Laurent Gbagbo aura beau annoncer le déblocage d'une aide à leur réinsertion, les *Zinzins* et *Bahéhoués* auront définitivement rallié le camp de la Rébellion..

²⁸⁵ P 69 de SORO, Guillaume, DANIEL, Serge. *Opus cité.*)

²⁸⁶ Parmi lesquelles l'arrestation des dignitaires du PDCI emprisonnés au camp d'Akouédo, ou la célébration de leur action au cours d'un rassemblement de 40.000 personnes et d'un concert hommage organisé par un futur frère d'arme, Guillaume Soro.

²⁸⁷ C'est sous cette expression demeurée célèbre que Guéï désignera IB et ses camarades. Selon la version de Guéï qui est aussi la plus communément admise, ce sont ces « jeunes gens » qui après deux jours d'agitation qu'ils ont provoqués dans Abidjan, sont venus le solliciter pour donner une traduction politique à leur insurrection militaire. Guéï se qualifiera dans un premier temps comme leur porte-parole avant d'annoncer sa présidence du CNSP.

²⁸⁸ Une allégeance qui est demeurée jusqu'au bout incertaine, note alors le correspondant de l'*AFP*. (Le général Robert Guéï, a obtenu samedi le ralliement de tous les chefs militaires et des forces de l'ordre. *AFP*. 25/12/1999, 23 h 42.).

²⁸⁹ Entre-temps, par un décret du 27 décembre, Guéï a suspendu la Constitution et l'a remplacé par une charte permettant la continuité des pouvoirs publics, puis avec son adjoint le général Lassana Palenfo, il a conduit une série de rencontres avec ce que le pays compte de corps intermédiaires : partis politiques, corps diplomatique, préfets, syndicats étudiants puis chefs traditionnels et religieux, etc.

rer les sept dirigeants du RDR condamnés début novembre au prétexte de la loi anticasseurs. Le 29 décembre, Alassane Ouattara est revenu au pays après l'annulation la veille du mandat d'arrêt qui le tenait éloigné, à Paris. Dans l'avion du retour, interrogé par un journaliste du *Monde*, il dit voir dans les événements des derniers jours, non « pas un coup d'État comme on en voit ailleurs [mais] une véritable révolution des œilletons²⁹⁰. » Manière sans doute aussi d'écarter les commentaires qui le voient en premier bénéficiaire du putsch et comme son commanditaire. Laurent Gbagbo, lui, avec habileté a répondu favorablement et a placé des hommes sûrs à des postes stratégiques afin de faire de la transition son marche-pied pour l'accès à la présidence de la République. Mais, dès le 5 janvier, il met à profit l'annonce de la composition du gouvernement, pour provoquer un coup de théâtre : son refus de participer, au nom d'une « mainmise du RDR. » Loin de constituer une manœuvre de retrait, c'est bien une lourde offensive à laquelle se livre Laurent Gbagbo, sur trois axes.

Le premier vise à accroître le poids politique du FPI au sein du gouvernement où il n'a obtenu que quatre maroquins contre sept au RDR²⁹¹. La manœuvre est une réussite immédiate, le 13 janvier suivant, deux nouveaux ministères sont attribués au FPI. Le deuxième est la voie empruntée pour dissuader le régime militaire de s'inscrire dans la durée. Laurent Gbagbo instruit donc un procès en amateurisme, en multipliant les déclarations en ce sens. La réussite viendra avec la victoire électorale de 2000. Le troisième axe d'effort vise à disqualifier Alassane Ouattara de la prochaine campagne électorale, avec les mêmes méthodes employées par Henri Konan Bédié. Laurent Gbagbo commet là une erreur politique majeure et dramatique. Il confond tactique et stratégie. Pour produire un effet à court terme - éliminer un concurrent pour favoriser sa réélection - il prend le risque de poursuivre la déstructuration sociale du pays. Il en paiera en 2002 puis en 2011 et au-delà, le prix.

Pour ce faire, le 5 janvier, lors de l'annonce du refus d'accepter les mandats ministériels, il lance : « C'est un gouvernement RDR. Qu'on nous le dise si c'est un coup d'État RDR et que les choses soient claires !²⁹² » C'est à la fois une accusation, une mise en garde, et une entreprise de démolition. L'accusation est celle de complicité supposée de Guéï et d'Alassane Ouattara dans le coup d'État, la thèse complotiste qui ravit les rangs du PDCI et de tous les partisans de l'ivoirité. La mise en garde est celle qu'il adresse à l'égard des velléités de candidature d'alliance du CNSP et du RDR. La démolition, c'est celle de l'image d'un Guéï au-dessus des partis, d'un

²⁹⁰ FRITSCHER, Frédéric. Alassane Dramane Ouattara, candidat à la présidentielle « Le pays vient de vivre une véritable révolution des œilletons à l'ivoirienne ». *Le Monde*, 31/12/1999.

²⁹¹ Et même douze, selon le quotidien du FPI qui inclut dans son décompte, les personnalités qu'il juge proche du RDR (p 28 de LEPAPE, Marc, VIDAL, Claudine. *Opus cité*).

²⁹² POMPEY, Fabienne. La formation du gouvernement provisoire ivoirien provoque une première crise politique depuis le putsch. *Le Monde*, 06/01/2000.

père d'une nation rénovée, d'un pacificateur désintéressé, de celui qui quelques jours auparavant, lors de son message du Nouvel An, déclarait : « La priorité numéro un, c'est la réconciliation nationale et l'assainissement de la politique [...] »²⁹³. »

À rebours de la tentative de rassemblement de Guéï, Laurent Gbagbo lui, joue la carte du cli-vage. Au risque du parallélisme avec les mots d'ordre de l'ère Bédié, il replace rapidement dans le débat public, les questions de nationalité et de la distribution des cartes d'identité qui - le suppose-t-il, favoriserait l'électorat favorable au RDR. Il récidivera en mars suivant en appelant le PDCI à barrer avec lui la route à Alassane Ouattara. « En fait, [constatera le géographe Christian Bouquet] on s'aperçut très vite que le discours de l'exclusion était en train de changer de camp »²⁹⁴. »

Genèse d'une « année terrible »

Tous les acteurs sont ainsi en place pour faire de cette année 2000, une « année terrible »²⁹⁵. »

Il y a peu d'exemple dans l'histoire politique d'un tel enchevêtrement de brutalités politiques, de désinformations, de retournements idéologiques, et *in fine*, d'abaissement collectif.

Près de quinze ans, plus tard, Laurent Gbagbo s'essaiera à livrer une description synthétique de ces quelques mois : « Une Constitution acceptée par tous est mise sur pied fixant les lois et règles électorales. Elle est votée en juillet 2000. Étrangement, Alassane Ouattara accepte et vote les textes, alors que [...] cette nouvelle Constitution le met hors-jeu [...] puisqu'il n'est pas né ivoirien. Le fameux concept d'*ivoirité* inventé par Bédié. Alassane Ouattara a laissé croire qu'il se désintéressait du pouvoir. Il préparait autre chose. Quand à Bédié, en exil à Paris [...] est exclu. Je suis resté face à Guéï avec trois autres candidats. Alassane Ouattara a dit *Guéï va gagner*. J'ai gagné au premier tour, avec 59% des voix, Guéï en a eu 32% [...] Robert Guéï a tenté de s'opposer au résultat par les armes, mais il n'a pas été suivi »²⁹⁶. » Laurent Gbagbo ose alors ce diagnostic : « C'est la seule élection vraiment démocratique qui ait eu lieu jusqu'ici en Côte d'Ivoire. » Le texte est tout à la fois, exact dans son enchaînement, saisissant par l'ellipse et une parfaite illustration de cette combinaison de déni et de manipulation des faits qui fera

²⁹³ Cité p. 41 de BOUQUET, Christian. *Opus cité*.

²⁹⁴ Dans un portrait de Laurent Gbagbo, le quotidien *La Croix* livrera comme explication de cette inclination ivoiritaire de Gbagbo, le témoignage d'un de ses amis, « responsable politique d'un pays voisin », non nommé, pour qui " Il voulait être président. Il a cru que cela allait lui échapper, et il s'est mis à tripatouiller ce qui pouvait l'être pour le devenir. Peu importaient les moyens. Laurent Gbagbo a donc surfé sur l'ivoirité [...] Moi, qui le connais bien, je ne crois pas à une dérive nationaliste. Non, il voulait le pouvoir à tout prix et, surtout, le conserver. Alors, en bon tribun qu'il est, il a manipulé les foules, celles du Sud, surtout les jeunes, en en faisant des sortes de gardes du corps de sa pensée. » (FICATIER, Julia. Portrait. *La Croix*. 30/01/2003.).

²⁹⁵ La formule est celle des sociologues Marc Le Pape et Claudine Vidal de l'EHESS (LE PAPE, Marc, VIDAL, Claudine. *Opus cité*.).

²⁹⁶ MATTEI, François. *Opus cité*.

obstacle à une autocritique collective de cet effondrement moral, politique et institutionnel.

Une nouvelle Constitution approuvée par référendum, il y en aura bien une effectivement. Mais, créée le 21 janvier 2000 la Commission consultative constitutionnelle et électorale (CCCE) va travailler à son élaboration durant deux mois dans un climat exceptionnel de tension civile et militaire. Tandis que le FPI de Laurent Gbagbo mène une campagne intense de persuasion et qu'une fraude électorale majeure se prépare par la distribution de cartes d'identité à des *non-ivoiriens*. Lorsque deux mois plus tard, le 30 mars, la CCCE rend ses conclusions, la crise déclenchée avec le coup d'État, n'a fait que s'aggraver. « L'indiscipline et le comportement arbitraire de certains éléments des forces armées, aussi bien que les contradictions à l'intérieur du CNSP, minent rapidement le crédit politique du régime militaire de Guéï²⁹⁷ » notent les auteurs d'un rapport de l'ONU. Et effectivement, dans une grande partie de l'opinion, « la déception est à la dimension de l'espoir suscité par le coup d'État » constatent les sociologues français Marc Le Pape et Claudine Vidal qui l'illustrent en citant les manchettes des journaux ivoiriens : « Dangereuse dérive xénophobe ». « Quand des racistes rédigent la Constitution », « Comment Guéï a trahi les mutins²⁹⁸. »

Se joue alors la tragédie de la période pré-référendum et pré-présidentielle. Chaque camp se lance dans la bataille pour l'approbation de la Constitution prévue le 23 juillet de la même année – sept mois se sont écoulés depuis le coup d'État - puis pour celle de la présidentielle et des législatives au cours du semestre suivant. La dynamique est morbide. Alassane Ouattara, contre toute attente, appelle à voter pour le *oui* à la loi fondamentale, alors que celle-ci l'exclut de la compétition présidentielle et que le RDR disparaît du gouvernement à l'occasion de son remaniement le 18 mai précédent. Laurent Gbagbo poursuit sa manœuvre de neutralisation de celui qu'il identifie comme son seul véritable obstacle, Alassane Ouattara et son RDR. Ses initiatives en faveur d'une Constitution toujours plus discriminante et la mobilisation de ses partisans se font de plus en plus outrancières et racistes au risque de désorienter ses partisans, dont son futur adversaire Guillaume Soro²⁹⁹. Le PDCI, lui, avance la candidature d'Henri Konan Bédié, alors qu'il est sous le coup d'un mandat d'arrêt international lancé le 6 juin par la justice ivoirienne, et qu'il ne sera pas non plus en mesure de remplir certaines des nouvelles conditions d'éligibilité. Et Guéï, celui qui refusait le pouvoir pour lui-même, se rêve, en définitive, en possible président élu. Il rallie pour ce faire, la voie ivoiritaire adoptée par Laurent Gbagbo.

²⁹⁷ ONU. Rapport de la commission d'enquête internationale pour la Côte d'Ivoire, février-mai 2001. United Nations, Department of public information, 2001. 82 p.

²⁹⁸ LE PAPE, Marc, VIDAL, Claudine. *Opus cité*.

²⁹⁹ Il relatera que « dès ce moment [...] je n'ai pas compris comment le socialiste qu'il prétendait être, a pu, du jour au lendemain, se mettre à soutenir une telle idéologie [NDLA : celle de l'ivoirité]. Je ne l'ai jamais accepté. » (In LESQUEN (de) Bernard. Côte d'Ivoire : la voix des Rebelles. *Politique internationale*, n°108. Été 2005.)

La Constitution de 2000 est donc adoptée par un référendum avec des allures de plébiscite : plus de 86% d'approbation et plus de 65% de votants. La course à la présidentielle démarre alors, une élection « par éliminations préventives³⁰⁰. » Mais en dehors de la scène politique, des forces sont à l'œuvre qui veulent réécrire la pièce qui se joue.

Le Complot du cheval blanc décime le commandement Rebelle

En effet, dans le cercle des sous-officiers putschistes, l'exaspération s'est à nouveau fait jour. Les hommes se sont cabrés et Guéï les a entrevus rapidement comme une menace. Organisés en factions militaires parfois antagonistes (*Mafia*, ; *Camorra*³⁰¹; *Cosa Nostra* qui sous les ordres d'IB agit comme une cellule d'intelligence et d'écoute ; *PC Crise* qui s'est investi en une sorte de tribunal militaire et en organe de répression), ils se livrent à tous les excès. Les coalisés d'hier s'opposent, se confrontent, s'affrontent. Avant même le printemps, les héros de Noël sont devenus suspectés d'être les ennemis du nouveau pouvoir. Avec Guéï, les rapports se tendent, des premiers mouvements d'agitation sont réprimés et les chefs sont plus ou moins publiquement désavoués. Mesure d'apaisement, IB est même muté à Ottawa où il doit prendre les fonctions d'attaché militaire de l'ambassadeur ivoirien au Canada. Il ne sait pas encore, que cet éloignement lui sera propice et fera de lui le leader naturel de la Rébellion de 2002. À l'été, les antagonismes atteignent leur paroxysme. De nouvelles représailles sont conduites, des condamnations à mort par contumace sont prononcées. C'est le début des premiers exils des soldats qui conduiront les offensives des années suivantes.

Car, c'est dans ce contexte que le 17 septembre 2000, un petit groupe armé attaque la résidence du général-président Guéï avec pour objectif de l'arrêter et de le faire condamner pour haute trahison. C'est l'expression la plus violente de la défiance des putschistes à l'égard de celui qu'ils ont porté au pouvoir. La tentative est commandée par Diomandé *La Grenade* mais elle échoue³⁰² et des représailles sont alors déclenchées. Sur la nature des événements, plusieurs versions divergent. Les plus courantes, celles notamment des observateurs internationaux, décrivent l'évènement comme une banale tentative de coup d'État militaire mettant en cause les mêmes putschistes de Noël 1999, déçus par la redistribution du pouvoir et de ses prébendes. À la télévision française, Guéï, calme, en tenue civile, n'y voit que la confirmation des rumeurs. Sa résidence privée porte les traces de l'attaque, impact de balles et blindé léger immobilisé

³⁰⁰ P 56 de BOUQUET, Christian. *Opus cité*.

³⁰¹ Qui, selon Azoumana Ouattara (*Opus cité*) composera avec les *Brigades rouges* de Boka Yapi un bloc rival de *Cosa nostra* « considérée par le pouvoir comme comprenant « trop de petits Dioulas liés au RDR ».

³⁰² Selon plusieurs auteurs, Guéï renseigné sur l'opération, a laissé faire et tendu un piège aux assaillants.

dans un mur³⁰³. Victime la plus célèbre : le cheval blanc du général dont la mort devient l'emblème de l'opération.

Dans une version publiée en 2012 sur le site internet personnel de Guillaume Soro, l'attaque de la résidence présidentielle par « un prétendu commando d'une vingtaine d'hommes » n'est que le prétexte à une tentative d'élimination – sous la forme de représailles – de soldats putschistes reprochant à Guéï d'avoir renoncé à l'objectif initial d'organisation d'élections « libres et transparentes³⁰⁴. »

L'épisode en tous les cas clôt huit mois d'ivresse puis de déchéance des soldats putschistes du Noël précédent. C'est une désillusion et une saignée.

Aux lendemains de l'attaque, une trentaine des putschistes de Noël est arrêtée. *La Grenade* et *L'enfant de Kong*, sont torturés et tués³⁰⁵. La Rébellion est étêtée. Des initiateurs du coup d'État, seul le *canadien* IB est désormais encore vivant³⁰⁶. Plusieurs autres combattants de premier plan³⁰⁷ sont arrêtés et torturés durant trente-huit jours³⁰⁸. En première ligne de leurs persécuteurs : le traître Boka Yapi, l'ancien sergent et frère d'armes du Noël précédent, devenu lieutenant et chargé de la sécurité de Guéï (cf. supra). Il combat ses anciens camarades et est le grand gagnant. Sa victoire sera cependant brève puisque son jusqu'au-boutisme au lendemain de l'élection de Laurent Gbagbo quelques mois plus tard³⁰⁹ le condamnera à la disparition³¹⁰.

³⁰³ MONNIER, Eric. Reportage d'actualité diffusé dans Soir 3, journal télévisé de 19h30. *France 3*. 18/09/2000. [Consulté le 16/02/2016 sur <http://www.ina.fr/video/CAB00049362>].

³⁰⁴ KOUAME, Hussein. 19 septembre 2002- 19 septembre 2013 : Que de chemins parcourus... [article en ligne sur le site internet officiel de Guillaume Soro]. www.Guillaumesoro.com.19/09/2013. [Consulté le 04/02/2014 sur <https://guillaumesoro.com/actualites/politique/19-septembre-2002-19-septembre-2013-que-de-chemins-parcourus/>].

³⁰⁵ Arrêtés avec eux, Cherif Ousmane, l'un des futurs chefs du *19 septembre*, livrera en 2002 un témoignage dans lequel il relate le départ de ses codétenus, sans opposition de la Croix-rouge, et dans lequel il affirmera qu'ils ont été placés, dans le camp d'Akouédo, sur un lit de paille puis recouverts de barbelés et de briques, puis une fois la paille enflammée, achevés avec de l'acide (DU PARGE, Agnès. *Parmi les Rebelles*. Paris, L'Harmattan, janvier 2004). Cette affirmation sera reprise par plusieurs auteurs et tenue pour véridique. Elle fondera les accusations à l'égard de Guéï qui se multiplient alors. Pour autant, aucun autre témoignage permettant le recoupement de cette information n'a été identifié par l'auteur de cette thèse. Selon la version de Beugré (*Opus cité*) Ouattara, *L'enfant de Kong*, n'est pas mort tout de suite. Il est hospitalisé le 18 dans une polyclinique d'où il est extrait le lendemain par des hommes de *La Brigade rouge*, qui le fusilleront au camp d'Akouédo devant plusieurs soldats témoins.

³⁰⁶ Il réussit à fuir au Burkina Faso, comme Ousmane Coulibaly, dit *Ben Laden*, et Koné Moussa, dit *Le Barbu*. BEUGRÉ, Joachim. *Côte d'Ivoire 2002, les dessous d'une Rébellion*. *Opus cité*.

³⁰⁷ Parmi eux, certains de ceux qui joueront les premiers rôles à partir de 2002 : Ouattara Issiaka (Wattao), Cherif Ousmane (qui y perdra une partie de ses dents. Cf. TUQUOI, Jean-Pierre. L'opération de charme d'un chef Rebelle ivoirien. *Le Monde*. 15/10/2002), Diarrassouba Oumar (Zaga Zaga) et Touré Issa (BEUGRÉ, Joachim. *Côte d'Ivoire 2002, les dessous d'une Rébellion*. *Opus cité*).

³⁰⁸ Plusieurs de ceux qui sont arrêtés et emprisonnés obtiendront ultérieurement des poursuites judiciaires contre Guéï pour les tortures qu'ils auront endurées au cours de leur détention (cf. RUEFF, Judith. Guéï accusé de « tortures ». *Libération*. 30/11/2000.).

³⁰⁹ Selon deux journalistes du magazine français *L'Express*, dans le camp de Guéï qui revendique la victoire présidentielle, deux clans s'opposent, un qui plaide au renoncement de Guéï au nom de la paix civile, et les clans de ceux qui s'y opposent, avec Boka Yapi à sa tête (LAGARDE, Dominique, PONS, Christophe. Cette semaine où

Pour ce qui reste de la Rébellion, l'évènement est traumatique et bouleverse la donne militaire. À Noël, les assaillants avaient retenu leurs tirs et se targuaient même de n'avoir pas fait couler le sang³¹¹. Avec cette répression brutale, Guéï fait entrer les Rebelles dans un cycle nouveau, celui de la violence assumée et du désir de vengeance³¹².

La saignée prend également la forme des déclassements subis par leurs supposés partisans. La garde présidentielle est purgée³¹³. Ceux qui avaient bénéficié de postes lucratifs sont évincés. Ceux qui avaient été récompensés par des commandements militaires et avaient recruté par milliers, leurs « petits frères, parents pauvres de leurs ethnies³¹⁴ » sont privés de moyens et laissent derrière eux des groupes armés sans ressources, plus ou moins formels tels que les Zinzins et les Bahéfoués qui se retrouveront en première ligne le 19 septembre 2002.

À la saignée, s'ajoute la désillusion. Elle est celle de soldats et de sous-officiers de la Rébellion qui croyaient tirer des dividendes personnels de l'installation de Guéï, et pouvoir encore peser sur le cours politique du pays. Mais, au cours des premiers mois de l'année, ils ont découvert la puissance des résistances à la rénovation sociale qu'ils attendaient. Guéï n'a pas renoncé lui non plus à la tentation de l'ethnicisation des emplois publics. Il a ainsi tenté de rééquilibrer la composition ethnique de l'armée en faveur de son ethnie guéré, quitte à évincer ou éliminer ceux des ethnies du Nord qui ont contribué à le porter au pouvoir. Ceux qui n'avaient pas été soupçonnés lors du *Complot du cheval blanc*, n'y échappent pas. Les numéros deux et trois de l'armée sont incarcérés³¹⁵ et de nombreux autres militaires originaires du Nord sont évincés. Se

tout a basculé. *Lexpress.fr*, 02/11/2000 [Consulté le 08/12/2014 sur http://www.lexpress.fr/actualite/monde/afrique/cette-semaine-ou-tout-a-basculer_493152.html]).

³¹⁰ Tentant d'échapper aux repréailles du nouveau pouvoir ivoirien tout autant qu'à celles de ses anciens camarades, l'exil intérieur ou au Nord lui est impossible. C'est donc au Togo puis au Bénin qu'il trouvera asile et où il mourra en 2009, sans avoir tenté de retrouver une place dans le paysage d'après-2002. (In KONAN, Venance. Sur les traces de Boka Yapi : Exil et mort du lieutenant de Guéï. *Fraternité matin*, 28/05/2003.).

³¹¹ Des universitaires français le qualifie même de « putsch de velours », en constatant que « le coup s'est effectué en douceur, et les dégâts collatéraux sont restés étonnamment modestes en comparaison des situations de ce type sur le continent ». (CONTAMIN, Bernard, LOSCH, Bruno. Côte d'Ivoire, la voie étroite. *Politique africaine*, n°77, mars 2000.).

³¹² C'est une des causes avancées par *Amnesty international*, de l'assassinat de gendarmes de Bouaké le 06/10/2002. Ses enquêteurs se fondent alors sur les menaces proférées par les éléments du MPCJ avant le massacre « Souvenez-vous du cheval blanc, de la Mercedes noire et de Yopougon » (THORIN, Valérie. Massacre avec préméditation à Bouaké. *Jeuneafrique.com*, 12/03/2003 [consulté le 05/12/2014 sur <http://www.jeuneafrique.com>])

³¹³ RUEFF, Judith. Le général Guéï purge sa garde rapprochée. *Libération*. 06/10/2000.

³¹⁴ L'expression est de : SMITH, Stephen, GLEZ, Damien, RIGOULET, Vincent. Le visage de la Rébellion. *Le Monde*. 11/10/2002

³¹⁵ À la suite du complot, les généraux Palenfo et Abdoulaye Coulibaly - anciens numéros 2 et 3 de l'ex-junte que et accusés par Guéï de vouloir le renverser - avaient dû se réfugier à l'ambassade du Nigeria. Ironie de l'histoire, lors de la sortie de leur refuge de l'ambassade du Nigeria, une fois Laurent Gbagbo élu, ils furent néanmoins arrêtés et placés en détention, toujours sous le coup de l'action judiciaire qu'avait déclenché Guéï. Palenfo sera condamné à un an de prison et Coulibaly acquitté. Selon Stephen Smith (SMITH, Stephen. Une nouvelle tentative de

sentant menacés, plusieurs centaines de militaires désertent. Les blessés de l'assaut³¹⁶ ou des représailles de septembre se dispersent dans plusieurs quartiers d'Abidjan. D'autres fuient le pays.

D. Laurent Gbagbo s'empare du pouvoir et la Rébellion se disperse

Loin de sortir renforcé par ses éliminations, c'est un Guéï affaibli qui se présente à l'élection présidentielle. Il détient le pouvoir et va pouvoir encore peser sur certaines décisions, mais autour de lui, les soutiens se font plus discrets. Son arme la plus puissante, c'est l'influence qu'il exerce encore sur une haute magistrature, pur produit des années de parti unique et d'une corruption d'habitude.

Elle va s'illustrer le 6 octobre 2000 avec un évènement qui va captiver l'opinion ivoirienne et symboliser toute la déliquescence du pays. Le scrutin présidentiel doit se dérouler deux semaines plus tard. Ce soir-là, devant la caméra de la télévision nationale, durant huit longues minutes, le président de la Cour suprême paré de sa cape de fourrure d'hermine, va décliner une longue liste de « considérant³¹⁷ », puisant dans la biographie d'Alassane Ouattara ce qui justifiera sa conclusion : « le candidat Alassane Ouattara ne réunit pas toutes les exigences légales pour être candidat à l'élection présidentielle [...] »

Au cours des jours suivants, vont alors se dessiner les grands traits de l'élection présidentielle à venir. Le lendemain, 7 octobre, Alassane Ouattara déclare que la décision de la Cour suprême prive le scrutin de toute crédibilité. Le 12, il appelle au boycott de l'élection et le PDCI adopte la même position répondant ainsi à l'appel au boycott lancé de Paris par Henri Konan Bédié, deux jours plus tôt. Seuls restent alors en lice, Guéï et Laurent Gbagbo. Guéï qui a obtenu le ralliement de quelques dirigeants du PDCI et qui s'affirme en futur vainqueur. Laurent Gbagbo qui met en garde publiquement Guéï, en lui promettant un scénario à la Milosevic, quelques années plus tôt en Yougoslavie, selon lequel le président déchu a été chassé par le peuple. En arrière-plan de la scène politique, la tension est à son comble mais elle suit une autre ligne de fracture. Non pas celle de l'offre électorale qui diviserait l'électorat de Guéï, au demeurant peu visible, et celui de Laurent Gbagbo, très nombreux dans l'agglomération d'Abidjan. Mais celle qui place en vis-à-vis, les partisans du grand absent de l'élection, Alassane Ouattara, et de ma-

putsch a échoué en Côte d'Ivoire. *Le Monde*. 09/01/2001). Leur évvasion sera l'un des objectifs du complot suivant (*Mercedes noire*) qui échoua.

³¹⁶ C'est le cas de Tuo Fozilé, l'un des acteurs de premier plan de l'après-19 septembre 2002 (BEUGRÉ, Joachim. *Côte d'Ivoire 2002. Les dessous d'une rébellion*. Opus cité.).

³¹⁷ Énoncé radiodiffusé de l'arrêt de la Cour suprême de Côte d'Ivoire par son président, le juge Tia Koné, le 6 octobre 2000 à partir de 20h. [consultée le 13/02/2016 sur https://www.youtube.com/watch?v=IN6cENq_pWk].

nière plus indistincte, le reste de la société ivoirienne satisfaite de cette exclusion. Les lendemains du scrutin vont en faire la démonstration. Quel que soit celui qui revendique la victoire, il sera contesté par ceux qui se reconnaissent en Alassane Ouattara.

Le dénouement va ainsi s'écrire en deux actes qui correspondent à deux vagues de violences meurtrières, distinctes et successives³¹⁸.

Trois semaines de violence inédites

Le premier acte est celui du face-à-face des deux candidats à l'élection. L'enjeu : le décompte, durant trois jours, des résultats et la revendication de la victoire. Démarré le lundi 23 octobre, lendemain du scrutin, Guéï le fait interrompre après avoir constaté ses premiers résultats défavorables, puis fait reporter au jour suivant la proclamation du résultat. Le jour dit, 24 octobre, Boka Yapi, le seul des chefs des Rebelles à être encore aux côtés de Guéï (cf. supra) procède à l'interpellation du président et les membres de la Commission nationale électorale (CNE). Le ministère de l'intérieur proclame la victoire de Guéï qui se proclame alors président. Ce à quoi Laurent Gbagbo oppose publiquement son autoproclamation. Dans le duel qui s'annonce, Guéï dispose d'un atout, les forces de police et militaire, et Laurent Gbagbo, de sa capacité de mobilisation de plusieurs centaines de milliers de *patriotes ivoiriens* à qui il demande de descendre dans les rues jusqu'au retrait de Guéï. L'évènement est totalement inédit et la démonstration de force implacable. Elle préfigure l'un des modes d'action de Laurent Gbagbo à partir du 19 septembre 2002. L'atout de Guéï, lui, n'en est pas un, car les *corps habillés*³¹⁹ sont divisés. Les gendarmes se sont déjà ralliés à Laurent Gbagbo et dans la nuit suivante, des affrontements fratricides débutent entre les soldats agglomérés autour de la *Brigade rouge* de Boka Yapi, et ceux qui refusent de prendre le parti de Guéï et ont déjà fraternisé avec les manifestants pro Laurent Gbagbo. Parmi ces derniers certains parviennent à occuper le Palais présidentiel et à créer les conditions d'une reprise, le soir, de la proclamation des résultats par le président de la CNE. Dans la ville les représailles sont violentes et les gendarmes ouvrent le feu sur les manifestants désarmés. Mais il faudra attendre le lendemain, jeudi 26 octobre à 13 h, pour que cette annonce s'achève par un score sans appel : Laurent Gbagbo est élu. Il l'emporte cependant avec une abstention de plus de 60% et dans des conditions *calamiteuses* comme il en fera l'aveu à de nombreuses reprises au cours des années suivantes. Les médias relaient cette annonce et celle

³¹⁸ Vagues que Simone Laurent Gbagbo dans ses mémoires qualifiera de « révolution populaire » suivie d'une « contre-attaque contre-révolutionnaire » (EHIVET GBAGBO, Simone. *Opus cité.*).

³¹⁹ C'est sous cette appellation courante que la population mais aussi la presse, désigne tout ce que le pays compte de porteurs d'uniformes. C'est-à-dire essentiellement les policiers, gendarmes et militaires. Stigmatisés pour leur propension à la corruption ou, sur les *checkpoints*, au racket, les *corps habillés* sont aussi désignés sous le jeu de mot très populaire de *corps à billets*.

du départ de Guéï³²⁰. « À partir de ce moment, la nature des manifestations ainsi que le comportement des gendarmes changent radicalement » note les membres de la commission d'enquête des Nations Unies, quelques mois plus tard³²¹. Fin du premier acte.

Lorsque l'annonce de l'élection de Laurent Gbagbo s'achève, le second acte, lui, a déjà débuté. Depuis la veille, des milliers de partisans d'Alassane Ouattara sont dans la rue qui réclament l'organisation d'une nouvelle élection et des manifestations identiques sont signalées dans le Sud-ouest (San-Pedro), le Centre et le Nord du pays, à Daloa, Gagnoa, Bouaké et Khorogo. Guéï déchu, c'est alors une confrontation entre partisans du nouveau président Laurent Gbagbo et ceux d'Alassane Ouattara qui commence. Des affrontements meurtriers. Les habitants des quartiers musulmans, rapporte le reporter de la chaîne de télévision *France 2*, érigent des barricades qui sont « rapidement déblayées par les partisans de Laurent Gbagbo transformés en supplétifs de l'armée, cette même armée qu'ils combattaient la veille³²². » Avec l'aide de gendarmes³²³, relèvent Marc Le Pape et Claudine Vidal « des militants du FPI armés (gourdins, pierres, machettes) attaquent ceux qu'ils jugent étrangers et de même origine et religion³²⁴ » qu'Alassane Ouattara. Dans d'autres endroits du pays, les compte-rendu de presse rendent compte du même scénario de manifestations parfois violentes, de partisans RDR, suivies aussitôt de meurtrières *chasses aux Dioulas*. Dans le même temps, Alassane Ouattara est agressé à son domicile et se réfugie dans la résidence voisine de l'ambassadrice d'Allemagne. Au soir du vendredi 27 octobre, des estimations de plusieurs dizaines de tués sont avancées auxquels s'additionnent ceux du charnier dit de Yopougon (57 corps décomptés) qui constituera un nouveau contentieux durable de la crise ivoirienne³²⁵. Au total, selon la Commission d'enquête des Nations Unies qui opère trois mois plus tard, les trois jours ont fait au moins 169 morts à Abidjan dont au moins 132 par balles. « Le nombre des blessés est très élevé³²⁶ » et « le bilan des disparus [...] n'a pu être établi de façon définitive. » À ceux-là s'ajoutent d'une part, des « destruc-

³²⁰ Un départ que, selon *Le Figaro*, les Français l'ont pressé d'accepter, par la voie de l'ambassadeur de France et d'officiers supérieurs français (BAROCHEZ (de), Luc. Un putsch de trop pour la France. *Le Figaro*. 26/10/2002.).

³²¹ ONU. Rapport de la commission d'enquête internationale pour la Côte d'Ivoire, février-mai 2001. United Nations, Département of public information, 2001. 82 p.

³²² Séquences d'actualité ivoirienne des journaux de 20h de la chaîne française France 2 des 26 et 27 octobre 2000 [consultée le 13/02/2016 sur <https://www.youtube.com/watch?v=q49K9mAyWDM>].

³²³ Ce que confirme les observations de la reporter du Monde (POMPEY, Fabienne. Côte d'Ivoire : tentative de compromis pour éviter la guerre civile. *Le Monde*, 18/10/2000).

³²⁴ P 48 de LEPAPE, Marc, VIDAL, Claudine. *Opus cité*.

³²⁵ Dans une analyse ultérieure, Amnesty verra dans ce massacre, un « pas décisif de franchi dans la transgression d'interdits qui jusqu'alors avaient été évités » et « qu'il avait hanté les mémoires » en raison notamment de l'impunité dont avaient bénéficié leurs auteurs. Étudiant un massacre équivalent commis par la Rébellion en octobre 2002 à Bouaké, l'ONG avait pu constater que celui-ci était justifié par leurs auteurs par ce précédent de Yopougon (Côte d'Ivoire : une suite de crimes impunis. *Amnesty international*. 27/02/2003. 27 p.).

³²⁶ ONU. Rapport de la commission d'enquête internationale pour la Côte d'Ivoire, février-mai 2001. United Nations, Department of public information, 2001. 82 p.

tions et incendies d'églises et de temples » et d'autre part, des « mosquées » et des commerces « appartenant à des personnes originaires du nord du pays et à des étrangers » qui ont été le fait « de militants FPI parfois encadrés par des gendarmes. »

Le processus d'installation au pouvoir n'est pas suspendu pour autant. Aussitôt les résultats publiés, le soir même du jeudi 26, Laurent Gbagbo a prêté serment devant une représentation diplomatique réduite. Sa femme Simone est en pleurs à son côté. La cérémonie est tout autant la célébration d'un achèvement que celle du début d'une nouvelle ère et n'élude pas le drame qui se joue dans les rues, et cherche une voie d'apaisement. Le reporter de *RFI* l'écoute rendre hommage aux victimes des combats de rue de la veille - « [...] des morts pour rien » - et lancer à l'intention d'Alassane Ouattara, absent, « Nous ne réécrivons pas une autre Constitution et nous ne ferons pas une autre élection présidentielle », mais qu'il invitait les responsables du RDR à former un gouvernement d'ouverture³²⁷. Proposition étudiée dès le lendemain au cours d'un face à face entre les deux hommes. Alors que dans Abidjan sous couvre-feu, des familles se terrent encore, chacun semble presser d'en finir. Devant les photographes, les sourires et accolades sont de mise. Laurent Gbagbo a proposé la participation du RDR à une Commission de médiation et de réconciliation et à un gouvernement d'Union nationale. Alassane Ouattara accepte la première proposition, mais rejette la seconde, en arguant que celle-ci ne sera envisagée qu'après les législatives du mois suivant, et en a affirmé que la priorité des siens était de « pleurer les morts. » Tout aussi surprenant, le PDCI dont les candidats à la présidentielle avait été invalidés et qui avait appelé au boycott, lui, s'est laissé séduire. Le PDCI « n'a pas la culture d'opposition » avance pour explication, Dona Fologo, secrétaire général du parti.

Il faudra pour cela attendre l'élection législative du 10 décembre. Un scrutin une nouvelle fois boycotté par le RDR en réaction à la nouvelle exclusion d'Alassane Ouattara. Le 1^{er} décembre, la Cour suprême lui a une nouvelle fois refusé sa candidature au motif qu'il n'a pas apporté la preuve de sa nationalité ivoirienne. *Bis repetita placent*, les jours suivants, des affrontements meurtriers ont eu lieu entre la gendarmerie et les partisans du RDR. Première conséquence, durant deux jours, les 4 et 5 décembre, les tentatives de manifestations et de rassemblements pro RDR, sont très durement réprimées. Meurtres, tortures, viols, sévices sexuels, arrestations arbitraires et violences de toutes sortes, le rapport de la Commission d'enquête des Nations Unies (cf. supra) est accablant à l'égard du nouveau pouvoir ivoirien³²⁸. Le bilan des deux élec-

³²⁷ CHAMPIN, Christophe. Laurent Gbagbo prête serment, après une nouvelle journée d'affrontement. RFI. 27/10/2000 [Consulté le 15/02/2016 sur <http://www.panapress.com/Les-zones-d-ombre-d-un-bien-etrange-proces-12-596433-4-lang4-index.html>].

³²⁸ ONU. Rapport de la commission d'enquête internationale pour la Côte d'Ivoire, février-mai 2001. United Nations, Department of public information, 2001. 82 p.

tions successives s'élève à 303 morts et plusieurs milliers de blessés, le bilan³²⁹. Une adolescente meurt sous les balles au pied de Guillaume Soro qui date de cet épisode, sa décision de s'engager dans la Rébellion³³⁰. Seconde conséquence : la faible participation au scrutin législatif (33%) et l'absence d'élections de 29 des 32 députés dans les circonscriptions du Nord³³¹. Le FPI échoue de peu à obtenir seul la majorité. Avec 96 élus, il occupe près de 49% des sièges, mais il forme une majorité avec les petits partis alliés. Le PDCI, lui, confirme qu'il n'a pas disparu avec le coup d'État, il obtient 77 sièges (39%), et le RDR décroche malgré tout un siège³³². Tous ses acteurs, constitueront le paysage politique reconstitué autour de la Table ronde de Marcoussis.

Près d'un an, après le coup d'État de Noël 1999, le clivage pro Alassane Ouattara pro Laurent Gbagbo est ainsi définitivement installé. L'Assemblée élue, Laurent Gbagbo intronisé, Guéi en fuite, Alassane Ouattara défait et les Rebelles disparus, le temps semble être davantage à l'épuisement qu'à l'apaisement. En quelques semaines, ce qui restait des faux-semblants d'un Laurent Gbagbo soucieux d'une démocratie ouverte et d'une paix sociale a disparu. La division - qui deviendra géographique en 2002 (Nord-Sud) - va désormais structurer la vie politique.

Mais l'élan de la Rébellion n'a pas disparu. Malgré la répression et la disparition des principaux chefs, des Rebelles vont encore, sans attendre, tenter de s'imposer et remobiliser.

Le Complot de la Mercedes noire disperse les derniers Rebelles

IB revenu d'Ottawa, s'est réfugié dans la capitale burkinabée dès le mois d'août 2000. Avec lui, c'est son groupe d'une cinquantaine d'hommes, dénommé *Cosa Nostra* qui va constituer la colonne vertébrale de la troisième tentative de coup d'État³³³. Répartis en deux groupes, l'un à Ouagadougou, l'autre à Abidjan, ils ont planifié une opération de pénétration du territoire ivoirien par le nord puis d'attaque du centre du pouvoir abidjanais. Sans le savoir, ils vont alors jouer une sorte de répétition générale. Ce concept d'opération servira de modèle à la tentative

³²⁹ CHAMPIN, Christophe. Laurent Gbagbo scelle la réconciliation politique. *RFI*. 19/12/2001 [Consulté le 14/03/2016 sur http://www1.rfi.fr/actufr/articles/024/article_12480.asp].

³³⁰ « Ce jour-là, j'ai compris que nous assistions à la naissance d'une dictature. Oui, c'est alors, en ce mois de décembre 2000, que je me suis convaincu de la nécessité de programmer l'insurrection. J'ai réalisé que l'expression démocratique était morte. On ne pouvait plus manifester. Croyez-moi, ce n'était pas l'Ukraine ! Dans la rue, c'étaient les poitrines contre les balles. Il était absurde de vouloir continuer dans cette voie. » (LESQUEN (de) Bernard. Côte d'Ivoire : la voix des rebelles. *Politique internationale*, n°108. Été 2005.).

³³¹ Pour compenser l'absence d'élection de députés, des législatives partielles se dérouleront le 15 janvier suivant. Boycottées à nouveau par le RDR, elles bénéficieront au PDCI qui emportera 15 des 24 sièges à pouvoir. Les autres revenant à des partis indépendants. Quant aux candidats FPI, aucun ne l'emportera.

³³² À l'issue des législatives partielles du 15 janvier 2001, cette tendance s'affirmera avec 94 députés PDCI contre 96 au FPI (MALAGARDIS, Maria. Élections ivoiriennes : le PDCI rafle la mise dans le Nord. *Libération*, 16/01/2001.).

³³³ SMITH, Stephen, GLEZ, Damien. IB, un « réfugié » si proche et si loin de ses « frères » Rebelles ivoiriens. *Le Monde*. 30/10/2002.

suivante - la quatrième - celle du 19 septembre 2002. Franchissant la frontière ivoiro-burkinabée, un convoi - dans lequel est inséré une Mercedes³³⁴ fait route vers Bouaké, puis d'Abidjan. Là, peu avant minuit ce 7 janvier 2001, des éléments armés - certains en civil - attaquent trois sites principaux : le camp de gendarmerie d'Agban sur lequel se porte l'effort principal³³⁵, le siège de la télévision nationale, et celui de la radio nationale qui diffusera ensuite en boucle, un anonyme appel au ralliement de « frères d'armes³³⁶ ». La résidence désertée du président Gbagbo est également attaquée et, un groupe d'assaillants se rend à la prison d'Abidjan pour tenter de libérer, sans succès, des prisonniers³³⁷. Militairement, l'opération est rapidement un échec. Au petit matin, la télévision a été reconquise après plusieurs dizaines de minutes de combat intensif. Un peu plus tard, la radio est reprise sans combat. IB, arrivant aux portes d'Abidjan renonce alors à établir la jonction avec les assaillants dans la ville³³⁸. En début de matinée, le ministre de la Défense Moïse Lida Kouassi - celui qui aura, dans les mêmes fonctions, à faire face à la future nouvelle tentative du 19 septembre 2002 - reconnaît la tentative de coup d'État. Son homologue de l'Intérieur Émile Boga Doudou - qui ciblé par les Rebelles du 19 septembre 2002, mourra alors sous leurs tirs - annonce que les assaillants ont été mis en déroute. À midi, dans la ville sous couvre-feu, la situation est normale. Mais, pour la Rébellion la défaite n'est pas totale : IB a échappé à une arrestation, de même que tous les principaux combattants qui sont à la manoeuvre depuis 1999. Seuls huit personnes écoperont de peines de prison³³⁹. Psychologiquement, la portée est plus significative. Côté Rébellion, elle produit un découragement immédiat d'hommes qui en un an, ont subi de lourdes pertes. Côté pouvoir ivoirien, la victoire sur les assaillants trouble le diagnostic. Ce qu'illustre Simone Gbagbo dans ses mémoires en relatant : « Ce jour-là, il se produisit un saut de vent, mais la tempête s'éloigna³⁴⁰. » Avoir déjoué le coup d'État conforte les défenseurs du nouveau chef de l'État, alors que l'opération conserve sa part de mystère et que ses maîtres d'œuvres n'ont pas été éliminés. Un excès de

³³⁴ C'est sous le nom de ce véhicule Mercedes noir, qu'est demeurée célèbre, l'opération. Elle avait été volée au tout début de l'opération, au commandant de la brigade de gendarmerie de Niakaramandougou, située au nord de Bouaké (KONAN, Venance. IB : « Ma vraie histoire ». *Afrique Magazine*, n°267-268. Décembre 2007 - Janvier 2008.).

³³⁵ « Les attaquants tiraient pour tuer », précise une source militaire à la correspondante de *Libération* qui précise "On est loin de la mutinerie de décembre 1999, lorsque des soldats tirant en l'air délogeaient le président Bédié sans faire de victimes". (RUEFF, Judith. Un putsch pour rien en Côte d'Ivoire. *Libération*. 09/01/2001).

³³⁶ SMITH, Stephen. Une nouvelle tentative de putsch a échoué en Côte d'Ivoire. *Le Monde*. 09/1/2001.

³³⁷ RUEFF, Judith. Putsch raté en Côte d'Ivoire : le Nord montré du doigt. *Libération*. 10/01/2001.

³³⁸ « [...] , au moment où j'atteignais cette ville, j'ai appris que mes hommes avaient été délogés de la radio. Tactiquement, je ne pouvais plus avancer, parce que je ne connaissais plus la position de mes troupes à Abidjan. Et ceux de Bouaké, qui devaient venir m'attendre à l'entrée de l'agglomération, n'étaient pas au rendez-vous, à l'heure indiquée. Nous avons donc rebroussé chemin [...] » (KONAN, Venance. IB : « Ma vraie histoire ». *Article cité*.).

³³⁹ GOMEZ, Virginie. La justice ivoirienne en question. *Libération*. 22/01/2004, et Les zones d'ombre d'un bien étrange procès. *Panapress*. 27/05/2002.

³⁴⁰ P 271 de EHIVET GBAGBO, Simone. *Opus cité*.

confiance qui affaiblira d'autant la défense ivoirienne 18 mois plus tard.

En effet, le silence des Rebelles sur les détails de l'opération n'offre que peu de certitudes, quant à leurs intentions initiales et leurs atouts. Même le procès qui se déroulera l'année suivante contribue peu à la manifestation de la vérité. Si l'on retient certains des faits, l'opération visait au ralliement d'un grand nombre de soldats. Lors du coup d'État de 1999, celui-ci s'était réalisé en appelant directement dans les casernes, les soldats à se mobiliser autour de revendications matérielles. Dans la nuit du 7 au 8 janvier 2001, peut-être l'intention était-elle la même, mais au moins un mode d'action diffère : c'est sur les ondes de la radio-télévision que le même appel est diffusé durant plusieurs heures. La reconnaissance par le ministre de la Défense, Lida Kouassi, d'une tentative de coup d'État, semble indiquer que des faits soutenaient cette thèse. D'autant qu'elle n'était pas favorable aux forces armées qui assuraient avoir été au courant de cette tentative sans parvenir à l'empêcher. Deux jours plus tard, Laurent Gbagbo choisira de les minimiser en n'y voyant plus qu'une action terroriste³⁴¹ et en reconnaissant six morts et de nombreux blessés et plus d'une trentaine d'arrestations. Mais en définitive, la menace demeure.

Les pays amis observent une distance prudente

À ce risque militaire persistant, s'ajoute aussi celui de l'affaiblissement des soutiens internationaux qui manqueront tant à Laurent Gbagbo dans l'après 19 septembre 2002.

Les premières failles sont apparues au soir de son élection. L'ambassadeur des États-Unis n'y a pas participé. Son pays n'avait pas caché son soutien à Alassane Ouattara. Parmi les dirigeants africains, nombreux sont ceux qui ont aussi du mal à se satisfaire de l'élection présidentielle ivoirienne telle qu'elle s'est déroulée. Parmi leurs principaux représentants, le président en exercice de l'OUA, le chef de l'État togolais Gnassingbé Eyadema - futur négociateur de l'après 19 septembre 2002 - a appelé à la tenue de nouvelles élections. Le ton est le même du côté de l'Afrique du Sud du président Thabo Mbeki, également futur négociateur de la réconciliation ivoirienne et futur successeur de Gnassingbé Eyadema à la tête des États africains.³⁴²

L'ambassadeur de France, lui, a assisté à la cérémonie d'intronisation³⁴³. Mais cette présence ne dit pas les différences qui s'expriment dans le camp français. Dans les rangs de la majorité de cohabitation, les réactions vont de la plus mesurée, celle du ministre des Affaires étrangères qui décline la doxa gouvernementale du *Ni ingérence ni indifférence*, à celle plus enthousiaste des

³⁴¹ SMITH, Stephen. Une nouvelle tentative de putsch a échoué en Côte d'Ivoire. *Le Monde*. 09/1/2001.

³⁴² L'OUA sera dissoute en 2002 au profit de l'Union africaine (UA) dont le premier président sera Mbeki.

³⁴³ Il s'agit de Francis Lott qui s'illustrera ultérieurement comme un partisan de Laurent Gbagbo. A la retraite depuis deux ans, il fera, auprès de lui, office de conseiller en 2008. Une « diplomatie parallèle ne plaît guère au Quai d'Orsay, qui le lui a fait savoir. » rapportera *Jeune Afrique* (FRANÇOIS, Pierre. Francis Lott reprend du service. *Jeuneafrique.com*. 05/10/2008.).

dirigeants du Parti socialiste. Dans les rangs de l'opposition, la défiance, elle, ne se dissimule pas.

La présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie - future ministre de la Défense - a réclamé de nouvelles élections, s'alignant ainsi sur la revendication du RDR. Son partenaire, l'UDF, est sur une position voisine. Hervé de Charrette, le précédent ministre des Affaires étrangères, soutient qu'il « ne suffit pas d'être socialiste pour qu'une élection devienne démocratique³⁴⁴. »

Au PS qui reconnaît en Laurent Gbagbo l'un des siens, malgré la préférence de Laurent Fabius et de Dominique Strauss-Kahn pour Alassane Ouattara. Dès la veille de la proclamation des résultats, on lui a souhaité, « si les résultats définitifs confirment sa victoire, toute la réussite nécessaire pour mettre la Côte d'Ivoire sur les rails de la démocratie³⁴⁵. » Au même moment, Abidjan est déjà en proie aux violences. Le lendemain, jeudi 26, c'est au tour de Michel Rocard, de faire applaudir par les invités d'un colloque, la fuite du général Guéi et l'élection de « notre camarade Laurent Gbagbo » tandis que le Premier secrétaire, François Hollande, lance un imprudent : « Il n'y a pas de doute, c'est Laurent Gbagbo qui l'a emporté³⁴⁶. » Au risque de se faire écharper quelques jours plus tard, dans les colonnes du *Monde* qui se demande pourquoi, François Hollande « prétendant à de hautes responsabilités³⁴⁷ », soutient « un homme qui a renoncé à tout principe démocratique » et non pas « plutôt, un processus démocratique neutre avec une nouvelle élection présidentielle incluant tous les acteurs politiques ? »

La position officielle de la France, elle, est exprimée par Hubert Védrine qui agit en étroite collaboration avec Jacques Chirac. Elle est d'autant plus sobre et pondérée que les dernières prises de parole publique de la France ont été instrumentalisées et se sont ajoutées aux tensions. Le 25 juillet précédent, alors que la Constitution ivoirienne venait d'être adoptée, le gouvernement français était sorti de sa réserve, par la voix de Charles Josselin, le ministre délégué à la coopération, en appelant à garantir la participation de tous les partis et candidats « sans exclusion artificielle³⁴⁸ » et sans « priver les électeurs de leur libre choix . » En réaction, le surlendemain, 27 juillet, un millier de manifestants encadrés par le bras armé du FPI, la FESCI, s'étaient massés devant l'ambassade de France, avec pour slogans : « Dehors le Mossi et sa juive³⁴⁹ » ou « Josselin, dehors avec ton Mossi. » En contre-réaction, le RDR organisait une manifestation

³⁴⁴ BAROCHEZ (de), Luc. Tiraillements à Paris. *Le Figaro*. 21/10/2002.

³⁴⁵ BAROCHEZ (de), Luc. Un putsch de trop pour la France. *Le Figaro*. 26/10/2000.

³⁴⁶ FABRE, Clarisse, TREAN, Claire. Avis divergents à Paris et à Washington sur la validité du scrutin. *Le Monde*. 27/10/2000.

³⁴⁷ DESOUCHES, David. La Côte d'Ivoire en danger. *Le Monde*, 29/10/2000.

³⁴⁸ P 39 de LEPAPE, Marc, VIDAL, Claudine. *Opus cité*.

³⁴⁹ « Mossi » désignant Ouattara par sa référence ethnique, et « juive », son épouse française.

favorable à la France, mais celle-ci fût « violemment réprimée³⁵⁰ » relate Christian Bouquet. Pour Hubert Védrine, pas question pour autant de contester l'élection et d'appeler à un nouveau scrutin . La ligne du gouvernement français prolonge celle tracée lors du putsch de Noël : ce n'est pas à la France mais aux Ivoiriens de décider ce qui doit être fait. Une claire illustration de la neutralité et de prévention de toute surenchère qui trouve même des échos chez l'éditorialiste du *Figaro* pour qui : « N'en déplaise aux nostalgiques des interventions militaires et des gardes présidentielles dirigées par des officiers français, le temps des proconsuls est révolu³⁵¹. »

Ce débat ressurgira dans le huis clos de l'Élysée, le 19 septembre 2002.

2. Laurent Gbagbo élu puis contesté, la Rébellion se recompose (2001-2002)

Avec l'échec du *Complot à la Mercedes noire*, le 7 janvier 2001, et de celui qui l'avait précédé (*Complot du Cheval blanc*), le mode de l'insurrection militaire a trouvé ses limites. Ceux qui les ont fomentés et ont échappé aux arrestations, se sont dispersés. Le mode de la contestation démocratique du pouvoir n'a pas plus de réussite. C'est le diagnostic auquel sont parvenus, quelques mois plus tôt, ceux qui constitueront ultérieurement la composante politique de la Rébellion. Laurent Gbagbo élu, les élections législatives du 10 décembre constituaient encore un espoir. Guillaume Soro l'avait illustré en se présentant comme le suppléant d'Henriette Diabaté, numéro 2 du RDR. Cette alliance de circonstance n'allait pourtant pas de soi. Mais ce qui leur restait encore de foi dans la démocratie et dans le FPI s'est effacé avec l'invalidation de la candidature d'Alassane Ouattara et la répression qui s'est abattue sur les militants RDR du boycott des élections. Le futur homme fort de l'après 2002, Guillaume Soro, est de ceux-là. Comme les combattants de janvier 2001, il quitte alors le pays et disparaît lui aussi.

Ce sont tous ces acteurs qui peu à peu vont se rapprocher, converger vers la capitale burkinabée qui leur offre l'asile, et composer la Rébellion de 2002.

2.1. La branche militaire remâche et se tient prête

Apparue au grand jour à Noël 1999, c'était bien une force militaire, qui, empruntant la forme d'une mutinerie, avait réalisé un putsch militaire. Mais, l'échec politique de la transition de Guéi et la faillite démocratique des élections de 2000 ont suscité, à leur tour, des vocations politiques. Celles de ceux qui n'entrevoient plus d'autre option que celle d'une contestation radicale du pouvoir. C'est la rencontre de ces deux inspirations et de leurs acteurs, les uns militaires, les

³⁵⁰ P 54 de BOUQUET, Christian. *Opus cité*.

³⁵¹ GIRARD, Renaud. Éditorial : Côte d'Ivoire, le dilemme de Paris. *Le Figaro*, 26/10/2000.

autres, civils, qui va constituer la Rébellion de 2002. Quelles que soient les limites de cette méthode, opérer la distinction entre une branche militaire et une branche politique - civile - c'est reconnaître la différence de nature de l'offensive de 2002 par rapport aux précédentes exclusivement militaires. C'est aussi mettre en lumière, la suprématie de l'une sur l'autre qui s'opèrera dans les coulisses de Marcoussis.

A. Le havre de Ouagadougou et l'ombre de Compaoré

Civils ou militaires, les futurs Rebelles auront tous un point commun : le Burkina Faso. C'est cette géographie de la Rébellion qui constituera l'un des premiers enjeux de l'évaluation du 19 septembre 2002 : la tentative de renversement de Laurent Gbagbo est-elle l'agression d'un État contre un autre ? Si cette conviction l'emporte, alors la France doit combattre ces agresseurs, en vertu des accords de défense qui la lient à la Côte d'Ivoire.

Sur cette localisation de la Rébellion, à la veille du 19 septembre, de nombreuses affirmations sont tenues pour certaines. Déjà, au cours des années précédentes, le Burkina Faso a hébergé les Rebelles mis en cause dans les différentes déstabilisations de la Côte d'Ivoire. Leur séjour en 2002 à Ouagadougou est avéré. Le point de départ burkinabé de l'offensive de 2002 aussi. La bienveillance et le soutien du président Compaoré, ne fait pas débat non plus. Et à mesure que les années s'écouleront, les révélations se feront plus nombreuses qui préciseront les formes de cette aide (cf. infra). Restent les motivations de Blaise Compaoré et l'étendue de sa complicité. Encore aujourd'hui, cela reste une question imparfaitement élucidée.

S'agissant du chef d'État burkinabé, au début des années 2000, il faut bien reconnaître que le personnage offre de quoi attirer sur lui les soupçons. Avant même de devenir président, le jeune capitaine, khadafiste et idéaliste, était déjà accusé d'entretenir « des foyers de tensions aux quatre coins de l'Afrique occidentale³⁵² » selon la formule du journaliste Thierry Oberlé qui rappelle que « Ouagadougou a toujours été le refuge des dissidences africaines. » À ce titre, il hébergera même brièvement Laurent Gbagbo en 1982³⁵³. Putschiste à deux reprises, il a conjugué violence et politique en conquérant le pouvoir aux côtés de son frère d'armes Thomas Sankara en 1983. Puis, en le lui ravissant, quatre ans plus tard, à la faveur de son assassinat dont il reste soupçonné d'être, si ce n'est l'auteur, du moins son commanditaire. Près de vingt après, il apparaît toujours sous ces traits, aux yeux de ses détracteurs, tout particulièrement côté ivoirien où son soutien simultané du libérien Charles Taylor dans son entreprise criminelle ne cesse d'inquiéter.

³⁵² OBERLÉ, Thierry. Le Burkina Faso, arrière-cour de l'insurrection. *Le Figaro*, 27/1/2002.

³⁵³ D'après Blaise Compaoré interviewé par *Le Monde*, Laurent Gbagbo était alors en route pour son exil volontaire en France (SIMON, Catherine, SMITH, Stephen. L'étrange manège des officiers ivoiriens dans la capitale burkinabée. *Le Monde*. 30/10/2002.).

Pourtant, au cours de la décennie 90, le pays apaisé, Blaise Compaoré lui-même assagi, les appréciations se sont modifiées. Il a obtempéré à l'injonction mitterrandienne du discours de La Baule en 1990 (« Il n'y a pas de développement sans démocratie et il n'y a pas de démocratie sans développement ») en faisant adopter l'année suivante le multipartisme et le suffrage universel. Malgré l'hégémonie de son parti créé en 1996 (Congrès pour la démocratie et le progrès, CDP) et sa réélection douteuse en 1998, il n'en demeure pas moins qu'il apparaît au seuil des années 2000, comme une sorte d'élève modèle en matière de gouvernance, aux yeux de Paris. En Afrique de l'Ouest, il commence même à être reconnu par ses pairs comme un médiateur des crises politiques. Ce qui se confirmera jusqu'à son renversement en 2014.

Et c'est là tout le talent et l'ambiguïté de Compaoré. D'un abord sage et mesuré, il a su incarner alors aux yeux de la communauté internationale, le *pays des hommes intègres*³⁵⁴ et a pu apparaître comme une ressource pour la régulation des conflits du continent. Mais, putschiste lui-même, il n'est pas demeuré sourd pour autant aux sollicitations de ceux qui comme lui, envisageait la lutte politique par des moyens militaires.

Dès lors, le soutien qu'il offre aux Rebelles ivoiriens fait l'objet de toutes les spéculations et bien sûr, y compris les plus sombres. D'autant que cette aide est notoire et que ses convictions à l'égard de la crise ivoirienne sont assumées³⁵⁵. Depuis les purges de 2000, les ex-soldats ivoiriens sont logés dans des villas prêtées par le gouvernement burkinabé dans un quartier du centre de la capitale. Leurs entraînements dans la ville, leur fréquentation des établissements de nuit... Aucun observateur attentif ne peut ignorer l'asile dont ils bénéficient de la part des autorités burkinabées³⁵⁶. À mesure que les années passeront, les affirmations concernant cette aide s'étofferont. Compaoré fournit « villas et 4x4, subsides et armes, ainsi que des facilités de voyage à l'étranger et d'entraînement militaire³⁵⁷. » Il « met tous ses hommes de confiance au service de la Rébellion : son Chef d'état-major particulier, Gilbert Diendéré, son ministre de la Sécurité Djibrill Bassolé, son homme des missions secrètes, Salif Diallo... [et après septembre

³⁵⁴ La traduction française de *Burkina Faso*.

³⁵⁵ Quelques semaines après le 19 septembre 2002, il les rappellera en précisant à propos des causes de la crise : "Il vaut mieux que les Ivoiriens se préoccupent des causes réelles qui ont provoqué l'instabilité chez eux, plutôt que de chercher un facteur extérieur. Vous ne pouvez pas proclamer l'*ivoirité*, c'est-à-dire diviser les gens en citoyens de première et de deuxième classe, développer la xénophobie et ajouter à tout cela des élections imparfaites sans fragiliser le pays. La poudrière qu'on a sous les yeux aujourd'hui, cela fait trois ans qu'on la voyait se mettre en place." (SIMON, Catherine. « Personne ne peut souhaiter une déstabilisation de la Côte d'Ivoire ». *Le Monde*. 30/10/2002.).

³⁵⁶ Logés dans des villas prêtées par le gouvernement burkinabé, s'entraînant au vu et au su de tous les habitants du quartier Somgandé, fréquentant les discothèques et les bars branchés de la capitale où ils ne faisaient pas mystère de leurs projets de conjuration, les futurs Rebelles ne pouvaient pas passer inaperçus.

³⁵⁷ GALY, Michel. Politologie d'une Rébellion. Une « gouvernance par la violence » au Nord de la Côte d'Ivoire ? *Cultures & Conflits* [En ligne], 65 | printemps 2007, mis en ligne le 04 janvier 2010, consulté le 15 février 2016. URL : <http://conflits.revues.org/2208>].

2002], hébergement par les barons du régime³⁵⁸. »

Cette « étroite collusion entre le Burkina Faso et la Rébellion ivoirienne³⁵⁹ », c'est la thèse de plusieurs analystes de la crise, dont les politologues Richard Banégas et René Otayek. Cependant, ces derniers prennent soin de laisser ouverte la question de l'intensité et des motifs de cette aide : « Les autorités de Ouagadougou ont-elles fermé les yeux et laissé faire un mouvement ami ? Ou ont-elles planifié et organisé ce projet de déstabilisation pour crever un abcès qui menaçait de s'enkyster ? » Une précaution que ne prendra pas en 2007, leur homologue pro Laurent Gbagbo, Michel Galy, qui avance une explication, celle d'un « régime burkinabé soucieux d'irréductibilité et de prédation économique, un peu à l'image du Rwanda envers les richesses congolaises³⁶⁰. »

Mais ces thèses ont aussi leurs contradictions. La première est intime. On sait l'attachement de Blaise Compaoré pour la Côte d'Ivoire, sa femme elle-même est ivoirienne et bien née³⁶¹. Et c'est d'ailleurs dans ce pays que Blaise Compaoré s'exilera avec elle, une fois déchu en 2014, en y obtenant même la nationalité³⁶². La seconde est tout à la fois économique et géopolitique. Une grande part de la population burkinabée a émigré en Côte d'Ivoire jusqu'à représenter une part majeure d'environ 25% de non nationaux de la population ivoirienne (cf. supra). Par ses transferts financiers, cette diaspora est une des ressources significatives de l'économie burkinabée. Celle-ci est également fortement avantagée - si ce n'est dépendante - des débouchés et approvisionnements de la Côte d'Ivoire et de ses accès à l'océan. Dès lors, affaiblir la coopération avec la Côte d'Ivoire à un coût considérable pour l'économie burkinabée, ce que démontrera le ralentissement de sa croissance au cours des années suivantes. La troisième enfin, est politique

³⁵⁸ CARAYOL, Rémi. Burkina-Côte d'Ivoire : destins croisés. *Jeune Afrique*. 28/12/2015 [consulté le 20/02/2016 sur <http://www.jeuneafrique.com/mag/288066/politique/burkina-cote-divoire-destins-croises/>].

³⁵⁹ BANEGAS, Richard, OTAYEK, René. Le Burkina Faso dans la crise ivoirienne. Effets d'aubaine et incertitudes politiques. *Politique africaine*, mars 2003, n° 89. Pp 71-87.

³⁶⁰ GALY, Michel. Politologie d'une Rébellion. Une « gouvernance par la violence » au Nord de la Côte d'Ivoire ? *Opus cité*.

³⁶¹ Elle est la fille du Dr Jean Kourouma Terrasson – une figure de l'histoire de la Côte d'Ivoire – et la petite-fille du gouverneur colonial Jean Henri Terrasson de Fougères. Le père de Mme Compaoré a officié dans plusieurs cabinets du ministère de la Santé et côtoyé à l'occasion le présumé entremetteur du couple Compaoré : l'Ivoirien Félix Houphouët-Boigny. (DIASSO, Ernest. Blaise & Chantal. M. Carpe et Mme Lapin à Ouagadougou. *Le journal du jeudi*. 30/07/2008 [consulté le 19/02/2016 sur <http://www.courrierinternational.com/article/2008/08/01/m-carpe-et-mme-lapin-a-ouagadougou>]). À noter que Chantal Terrasson est aussi souvent présentée comme une nièce d'Houphouët-Boigny, ce qui est une information à retenir avec prudence, tant l'absence de témoignage - notamment de la principale intéressée - conduit à douter qu'elle ne soit autre chose qu'une rumeur.

³⁶² Cependant, cette nationalité ivoirienne, concédée sans difficulté par l'État ivoirien en février 2016 restera entachée du soupçon quant à ses motivations. Blaise Compaoré, en effet, est à cette époque sous le coup d'un mandat d'arrêt international lancé par la justice ivoirienne dans le cadre de son instruction de l'assassinat, en 1987, de Thomas Sankara et de douze de ses compagnons. En obtenant la nationalité ivoirienne, il devint alors non extradable. (ADÉLÉ, Alexis. Une naturalisation ivoirienne de Blaise Compaoré pour échapper à la justice Burkinabé ? *Lemonde.fr* [en ligne]. 26/02/2016. [Consulté le 27/02/2016 sur http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/02/26/une-naturalisation-ivoirienne-de-blaise-compaore-pour-echapper-a-la-justice-burkinabe_4872538_3212.html]).

et constituera un des facteurs d'évaluation de la nature de la crise du 19 septembre 2002 lorsqu'elle surviendra. Membres l'un et l'autre, avec leurs partis, de l'Internationale socialiste, ils ont cheminé durant dix ans dans une réelle proximité politique. Depuis leur irruption simultanée sur la scène politique au début des années 90, le président Compaoré a toujours soutenu l'opposant Gbagbo, ne serait-ce que financièrement. Enfin, les deux hommes sont amis. Plusieurs déclarations d'amitié réciproque en témoignent jusqu'à l'année 2000³⁶³.

Quoi qu'il en soit, un tournant s'opère au cours de cette année 2000. Dans la tourmente de l'après-coup d'État de Noël, l'opportuniste Laurent Gbagbo a choisi d'instrumentaliser à son profit, l'ivoirité. En juillet, il a appuyé le référendum constitutionnel échafaudé par Guéi pour éliminer Alassane Ouattara de la compétition présidentielle. Cet enchaînement provoque le début de la rupture. À l'approche de la présidentielle, la fracture s'est aggravée. Pour des motivations encore difficiles à établir, Blaise Compaoré, malgré son ancrage socialiste, malgré son amitié pour Laurent Gbagbo, est convaincu qu'Alassane Ouattara est la solution qui convient à la Côte d'Ivoire. En décembre 2001, tout est consommé, en visite officielle à Ouagadougou, Laurent Gbagbo repart au bout de six heures, écourtant un séjour prévu pour durer deux journées.

Revenant sur cette cassure, dix ans après, Laurent Gbagbo utilisera la métaphore pour mesurer son irréversibilité : « Certains hommes divorcent de leur épouse puis se remarient. Mais quand un couple se reforme après une rupture, ça n'a plus le même goût. Celui qui a été trompé se montre plus regardant³⁶⁴. »

En 2002, plus que jamais, la Rébellion ivoirienne est chez elle, au Burkina Faso.

B. Un leader par défaut : Ibrahim Coulibaly dit IB

C'est là que l'influence d'IB va s'exercer. Celui que la société ivoirienne désigne avec ces deux lettres, est à la fois l'inspirateur et le fédérateur de ce qui deviendra la Rébellion de 2002. Mais il est aussi un leader par défaut.

En 2001, IB a 37 ans. Il est sergent-chef issu du corps des sapeurs-pompiers militaires. L'homme n'est jamais passé inaperçu. Son physique de colosse - 1,92 m pour 120 kg - et son tempérament lui valent une réputation de sous-officier charismatique très apprécié de ses hommes. Sans réelle expérience du combat jusqu'au coup d'État de 1999, il a néanmoins fait

³⁶³ « Blaise et moi étions très amis. Il m'a beaucoup aidé, y compris financièrement, entre 1989 et 1999. Dans la durée, il est celui qui m'a le plus soutenu. » Déclaration de Laurent Gbagbo en 2007 recueillie par BEN YAHMED, Marwane. Laurent Gbagbo-Compaoré, les meilleurs ennemis. *Jeune Afrique*. 28/12/2015 [consulté le 20/02/2016 sur http://www.jeuneafrique.com/mag/288067/politique/Laurent_Gbagbo-compaore-meilleurs-ennemis/].

³⁶⁴ BEN YAHMED, Marwane. Laurent Gbagbo-Compaoré, les meilleurs ennemis. *Article cité*.

partie du contingent ivoirien ayant servi au sein de la force onusienne en Centrafrique (Minurca) au cours des deux années précédentes (cf. supra). Mais cela suffit-il à faire de lui, tout à la fois le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre de la nouvelle tentative de coup d'État du 19 septembre 2002 ? À cette question, les affirmations, y compris les siennes, seront nombreuses, qui répondront par l'affirmative. Et pourtant aujourd'hui encore, les faits qui sont à la disposition du chercheur ne permettent pas de se rallier, sans réserve, à cette interprétation.

À la veille de la nouvelle crise qui s'annonce, IB est une figure clairement identifiable de ce paysage politique de l'après-Bédié. Non pas que le soldat se soit mué en acteur politique de premier plan, mais parce qu'en apparaissant publiquement derrière Guéï, il est un des cosignataires du putsch militaire. D'un engagement politique, on ne connaissait jusqu'alors d'IB, rien d'autre que cette mobilisation presque davantage syndicale que politique. Dans le camp d'Alassane Ouattara, l'homme n'était pas non plus un inconnu. Il avait servi auprès du Premier ministre durant près de quatre ans. De 1990 à 1993, il avait été affecté à sa garde rapprochée et à celle de ses enfants. Malgré cette proximité, nulle trace pour autant d'une intimité entre les deux hommes, ni même d'adhésion politique au projet de celui qui allait devenir sécessionniste du PDCI en fondant le RDR. Au début 2000, IB n'est en définitive rien d'autre qu'un de ces chefs de groupe armé qui se cherchent un rôle, impressionnent les rues d'Abidjan et affichent leurs velléités d'exercer un contrôle de l'usage que Guéï fait du pouvoir qu'ils lui ont remis.

Ce sont ces traits d'agitateur puis de contestataire impatient qui lui avait valu, en 2000, sa prudente mise à l'écart³⁶⁵. Pour les mêmes raisons, il avait été suspecté l'année suivante, par Laurent Gbagbo - et avec raison - d'être l'auteur du *Complot de la Mercedes noire*. Ainsi, coauteur du coup d'État de 1999, répudié par Guéï, et chef de la tentative de coup d'État de 2001, ce sont ces trois statuts qui prédestinent IB à prendre la tête d'une nouvelle tentative de contestation du pouvoir. Mais ce sont surtout sa détermination et son statut de survivant qui vont l'imposer naturellement à la tête des déserteurs qui s'agrègent à Ouagadougou. Des trois initiateurs de la Rébellion, de 1999, IB est en effet le seul encore vivant. Diomandé *La grenade* et Ouattara *L'enfant de Kong* sont morts sous la torture des hommes de Boka Yapi en représailles au *Complot du cheval blanc* en 2000. IB éloigné à Ottawa avait été ainsi épargné. En 2001, IB en fuite sans avoir pu participer aux combats du *Complot de la Mercedes noire* a aussi échappé aux exécutions et autres représailles subies par les assaillants³⁶⁶. IB est ainsi, au début 2002, avant tout un leader par défaut, un rescapé sans réel titre de gloire, et même un soldat sans réelle ex-

³⁶⁵ Cf supra : Guéï l'avait muté au Canada pour y remplir la fonction d'attaché militaire à l'ambassade ivoirienne.

³⁶⁶ À la fin octobre 2002, en affirmant aux journalistes du *Monde*, qu'il vit à Ouagadougou depuis exactement un an et huit mois (soit plus d'un mois après le 7 janvier 2001, il illustrera son refus d'être clairement identifié comme un des auteurs du *Complot à la Mercedes noire* SMITH, Stephen, GLEZ, Damien. IB, un « réfugié » si proche et si loin de ses « frères » Rebelles ivoiriens. *Le Monde*. 30/10/2002).

périence du combat. Mais - et c'est ce qui assoira sa légitimité - il est surtout un homme habité d'une rage exceptionnelle. Une inextinguible rancœur qui va le pousser encore et encore à contester le pouvoir³⁶⁷ et qui en définitive, en 2011, causera sa perte³⁶⁸.

C. Seigneurs de guerre, délégués à Marcoussis : les futurs leaders du Nord

À Ouagadougou, s'agrègent donc autour de lui, quelques dizaines de combattants. La plupart sont des camarades rencontrés du temps de leur appartenance à l'armée régulière ivoirienne. Ils sont issus de son très volumineux corps de sous-officiers sous-qualifiés et surtout des Forces d'intervention rapide para commando (FIRPAC) si l'on en croît le témoignage de Guillaume Soro³⁶⁹. La plupart - la totalité sans doute - ont participé à la mission onusienne en Centrafrique. Ils ont alors composé, le groupe *Cosa nostra* qui a constitué la colonne vertébrale du putsch de Noël 1999 et des complots successifs. Les autres sont un petit nombre de soldats déserteurs, arrivés plus tardivement mais unis dans la même détestation des présidents successifs et de leurs politiques d'exclusion. Tous vont participer à la tentative du 19 septembre 2002 puis occuperont les postes de commandement de la future zone Nord occupée, constituant ainsi certains des visages les plus connus de la décennie à venir. Quelques uns se recycleront même, dans la Côte d'Ivoire pacifiée d'après 2010, en ministres ou responsables militaires de haut rang.

Première catégorie, les rescapés des représailles du *Complot du cheval blanc*. Parmi ceux-ci, figurent Tuo Fozié et Koné Goussou, dit *Jah Gao*. Ils étaient parvenus à fuir les représailles qui avaient suivi. Seconde catégorie, ceux qui n'avaient pu s'échapper et avaient alors été incarcérés sous la présidence Guéi. Parmi eux figurent Cherif Ousmane qui a perdu une partie de ses dents sous la torture ; Issiaka Ouattara dit *Wattao* roulé dans les barbelés, Adama Coulibaly dit *Adam's*, et Omar Diarrasouba, dit *Zaga-Zaga*³⁷⁰. Plusieurs d'entre eux ont en commun d'être

³⁶⁷ En 2003, il est arrêté en France, par la police française qui affirme avoir déjoué un nouveau projet de coup d'État après le recrutement par IB d'une douzaine de mercenaires sur le territoire français. En fuite, il sera condamné par contumace à quatre années de prison en 2008 (4 ans de prison ferme pour le sergent IB. *RFI*. 05/06/2008. [Consulté le 26/02/2016 sur http://www1.rfi.fr/actu/fr/articles/102/article_67086.asp]).

³⁶⁸ Il mourra le 28 avril 2011, tué par les forces d'Alassane Ouattara dans des conditions extrêmement confuses. Laurent Gbagbo qui refusait depuis 2010, sa défaite à l'élection présidentielle, vient d'être arrêté. Ce qui reste des forces pro-Gbagbo est en passe d'être définitivement réduit. IB qui revendique la paternité du « commando invisible » qui a combattu les forces de Laurent Gbagbo s'est autopromu général et formule ses exigences tout en assurant de son allégeance à Alassane Ouattara. Dans des combats à l'intention mal cernée, et dans un contexte de forte hostilité à Guillaume Soro, il est alors abattu. Exécution ? Le débat n'est pas clos à la date de clôture de cette thèse.

³⁶⁹ KOUAME, Hussein. 19 septembre 2002- 19 septembre 2013 : Que de chemins parcourus... [article en ligne sur www.Guillaumesoro.com.19/09/2013. [Consulté le 04/02/2014 sur <https://guillaumesoro.com/actualites/politique/19-septembre-2002-19-septembre-2013-que-de-chemins-parcourus/>].

³⁷⁰ Surnommé ainsi parce qu'il avait fait tatouer en diagonale sur son torse, cette expression du crépitement d'un fusil d'assaut. Il mourra au cours de la bataille de Bouaké entreprise par les forces loyalistes (5-8 octobre 2002.).

des champions sportifs³⁷¹. Ils constituent ce qu'il nomment le *Groupe de Fontainebleau* en référence à l'Ecole interarmées des sports (EIS) et son célèbre Bataillon de Joinville où les uns et les autres ont séjournés à l'occasion de stages.

Certains seront les piliers fondateurs de la Rébellion repliée à Bouaké à partir du 19 septembre 2002, d'où ils exerceront les influences les plus décisives. Tuo Fozié³⁷² en sera le premier porte-parole. Âgé de 38 ans, Nordiste, c'est un Mandingue de la ville d'Odienné, proche du Mali, dans l'extrême nord-ouest de la Côte d'Ivoire. Il est du tout premier cercle d'IB - sapeur-pompier comme lui - avec qui il a participé aux offensives précédentes au point de voir *Jeune Afrique* le présenter sous le titre de « Profession putschiste³⁷³. » Au cours de l'été 2000, alors que les frères d'armes du putsch de Noël s'affrontaient, il était parvenu à échapper à l'arrestation et à fuir à l'étranger. L'année suivante, sa participation au *Complot de la Mercedes noire* lui avait valu une condamnation par contumace à vingt ans de prison pour « abandon de poste, violation de consigne, atteinte à la sûreté de l'État, assassinat, tentative d'assassinat³⁷⁴. » Adjudant-chef, il est l'un des plus gradés du groupe. Admiré par ses hommes selon Valérie Thorin de *Jeune Afrique*³⁷⁵, il va exercer une influence majeure sur les débuts de l'installation dans la partition du pays. Il sera le seul de ses camarades à être assis autour de la Table ronde de Marcoussis. À ses côtés, Youssouf Soumahoro qui figurera plus tard sous la bannière du MJP, l'un des surgeons du futur MPC³⁷⁶. Le sergent Cherif Ousmane qui en commandant la zone de Bouaké sera l'un des plus puissants des futurs *seigneurs de guerre* et l'un des premiers contacts des soldats français en recherche de renseignement après le 19 septembre 2002³⁷⁷. Et Koné Djakaridja, alias *Zacharia*, qui deviendra l'un des principaux administrateurs du Nord de la Côte d'Ivoire devenue divisée en 2002 (*Com'zone* de Séguéla). Il avait été une des premières victimes des règlements de compte de 2000. Alors en prison, il n'avait pu participer aux deux complots successifs de 2000 et 2001. Mais, une fois sorti de cellule - dans des conditions encore difficiles à déterminer - il avait pu fuir, selon ses affirmations³⁷⁸ vers le Ghana puis en Europe, à Bruxelles et à Londres avant de rejoindre Ouagadougou. L'adjudant-chef Koné Mes-

³⁷¹ Koné Messamba et Wattao sont des judokas, le dernier a été notamment vice-champion d'Afrique de sa discipline. Tuo Fozié est un sprinter et Chérif Ousmane, un triathlète (Général Bruno Clément-Bollée, 12 février 2017, Paris, entretien téléphonique et correspondance.).

³⁷² Seydou Koné, de son vrai nom (Faux noms, vrais rebelles. *Jeune Afrique*, n°2194. 28/01/2003.)

³⁷³ Tuo Fozié : profession putschiste. *Jeune Afrique*, n° 2189-2190. 22/12/2002.

³⁷⁴ SMITH, Stephen, GLEZ, Damien, RIGOULET, Vincent. Le visage de la Rébellion. *Le Monde*. 11/10/2002

³⁷⁵ THORIN, Valérie. Voyage au pays des rebelles. *Jeune Afrique*, n°2193. 19/01/2003.

³⁷⁶ IL fera partie des premiers Rebelles à devenir ministre en 2003.

³⁷⁷ DU PARGE, Agnès. *Parmi les rebelles*. Paris, L'Harmattan, janvier 2004.

³⁷⁸ L.P. Zakaria Koné (Chef des opérations militaires du MPC³⁷⁶ à Vavoua) : « Je ne désarme pas tant que Laurent Gbagbo est au pouvoir. » Afrique 2050 [Consulté le 09/12/2014 sur <http://afrique2050.com/asp/permalink/6594.html>].

samba qui deviendra le commandant de la zone de la place de Khorogo, la base arrière des Rebelles et sera dans les coulisses de Marcoussis, l'un des seuls militaires *historiques* du mouvement à rejoindre Marcoussis³⁷⁹.

Par contre, ne figurent pas encore à leurs côtés, le baoulé N'Dri N'Guessan, autre ancien de la garde rapprochée de Guéï et un des plus âgés du groupe (40 ans). Il avait fui le pays en 2000 et la menace de son arrestation à la suite du *Complot du cheval blanc* (« J'étais en exil à Cuba le 19 septembre, je suis rentré une semaine plus tard ³⁸⁰ »). Sous le pseudonyme plus nordiste de *Félix Doh* sera le chef d'un des futurs mouvements de la Rébellion, le MJP, et présent à ce titre à Marcoussis (cf. infra).

La composante militaire de la Rébellion ainsi composée, il lui reste à établir en quelque sorte la jonction avec une branche politique pour constituer la force du 19 septembre 2002.

2.2. Soro et Dacoury-Tabley : le ralliement d'une branche politique

C'est à Ouagadougou que vont se faire les rencontres des contestataires politiques qui vont permettre d'élaborer une tentative de coup d'État, sur un mode renouvelé : celui d'un coup de force au service d'un véritable projet politique.

Deux hommes vont l'incarner, une figure tout en clair-obscur, Louis-André Dacoury-Tabley, et celle d'un ancien étudiant qui connaît déjà depuis plusieurs années la lumière de la vie publique, Guillaume Kigbafori Soro.

A. Louis-André Dacoury-Tabley : l'ennemi de l'intérieur

Avec le premier l'on plonge dans la dramaturgie de la crise ivoirienne où s'entremêlent les fraternités, les trahisons, les rancoeurs personnelles et les divergences politiques.

Dacoury-Tabley, le nom est avant tout celui d'une famille bété dont plusieurs des membres ont partagé ou croisé la route de Laurent Gbagbo. Le père Jean, magistrat, est un des acteurs de l'émancipation du pays et un des premiers députés du PDCI. Il a accueilli au sein du cercle familial, Laurent Gbagbo, enfant d'un milieu modeste. Là, le futur président a partagé l'aisance de la vie d'un notable. Il y a bénéficié de l'éducation apportée aux enfants. Il a bénéficié de petits dons et de l'octroi d'un premier petit emploi. Il s'y est familiarisé avec les espoirs de cette sorte d'aristocratie républicaine certaine de jouer un rôle supérieur dans la vie locale ou dans celle du pays. Parmi les fils qu'il côtoie, l'un deviendra gouverneur de la Banque centrale d'Afrique de

³⁷⁹ Il n'y figurera pas en négociateur assis à la Table ronde, mais en position de conseiller, intervenant dans toutes les décisions relatives aux prises de position de la délégation du MPC.

³⁸⁰ THORIN, Valérie. Il était une fois dans l'Ouest. *Jeune Afrique*, n°2198. 23/02/2003.

l'Ouest (BCEAO) Philippe-Henry. Il sera l'un des derniers partisans de Laurent Gbagbo partageant avec lui le sort de son arrestation mouvementée de 2011 et, un temps, la prison. Benoît deviendra son médecin personnel, avant d'être enlevé, assassiné par ses séides et sa sépulture profanée par ses partisans (cf. infra). Paul deviendra le très écouté évêque du prestigieux diocèse de Grand-Bassam. Au nom de ses frères et sœurs, il tentera de ramener à la raison son frère Louis-André devenu Rebelle et continuera à visiter la très mystique Simone Laurent Gbagbo, après 2011 sur son lieu de détention. En 2000, un des premiers actes de Laurent Gbagbo, un fois intronisé, sera de les réunir tous à la Présidence pour partager avec eux un repas de fête³⁸¹ en forme d'action de grâce.

Louis-André, né la même année que lui, en 1945, sera le copain d'enfance, le camarade du petit séminaire de Gagnoa. Lors des années d'exil à Paris, il est celui qui adresse à Laurent Gbagbo, insérés dans des cassettes musicales, les messages secrets qui contribuent au maintien du lien



Louis-André Dacoury-Tabley et Guillaume Soro dans le Palais présidentiel de Libreville (Gabon) en 2004

avec le pays³⁸². Pour autant, Louis-André n'a pas les talents de ses frères. Ses études terminées, il s'engagera dans une carrière d'inspecteur de police sans éclat. C'est avec le retour de Laurent Gbagbo en 1988, qu'il va acquérir la dimension politique et publique qui sera désormais la sienne. Dans les années 90, il sera l'ami politique. Dans la décennie suivante il sera l'ennemi haï.

Au cours de cette première décennie qui débute avec le multipartisme, il devient homme d'appareil. Au sein du tout nouveau FPI³⁸³, il est l'organisateur et le logisticien puis le responsable de la sécurité. Pour Laurent Gbagbo, il est un atout précieux. L'homme est discret, grand - près de deux mètres - athlétique, « haut en couleurs et d'un physique impressionnant » selon le correspondant de RFI³⁸⁴. « Il était l'un des

³⁸¹ Guy Labertit, Vitry. *Entretiens cités*.

³⁸² Guy Labertit. *Entretiens cités*.

³⁸³ Sur sa participation à la fondation du FPI, deux versions existent : celle publiée par de nombreux journalistes, mais non sourcée, qui établit que Louis-André Dacoury-Tabley a participé au congrès constitutif et clandestin du FPI en 1988 ; celle de Guy Labertit, lui aussi ami de Laurent Gbagbo et familier de Louis-André Dacoury-Tabley pour qui cette assertion est inexacte : Louis-André Dacoury-Tabley n'est pas un des tout premiers fondateurs du parti, mais est acteur du premier congrès public de 1990 au cours duquel il est nommé secrétaire à l'organisation.

³⁸⁴ COMARIN, Elio. Une rébellion à deux têtes. *RFI*. 08/11/2002. [Consulté le 27/02/2016 sur http://www1.rfi.fr/actufr/articles/035/article_17977.asp]

rare à m'impressionner » dira Gildas Le Lidec³⁸⁵ qui deviendra ambassadeur de France en Côte d'Ivoire. Son nom et son éducation l'impose dans les relations. Avec lui ou sans Laurent Gbagbo, il développe les relations avec des partis frères à l'étranger. Laurent Gbagbo en fait son émissaire et le charge des missions confidentielles. C'est ainsi qu'il va devenir familier de la résidence présidentielle de Blaise Compaoré au Burkina, et de son entourage. À cette époque les relations entre le déjà président et celui qui rêve de le devenir, sont empreintes d'amitié et de solidarité. Louis-André Dacoury-Tabley fait office de collecteur des fonds et des autres moyens qui abondent, en provenance de Ouagadougou, le budget du parti d'opposition ivoirien³⁸⁶. Politiquement, son entente avec Laurent Gbagbo est encore totale, d'autant que l'entreprise est tout à la fois idéologique et familiale. Depuis 1989, Dacoury-Tabley vit avec une sœur cadette de Simone Laurent Gbagbo, Marie-Victoire Ehivet qui appartiendra au secrétariat général du FPI³⁸⁷.

Mais c'est bien la politique qui va séparer les deux hommes.

Pour Guy Labertit qui partagera longtemps avec les deux ex-amis une même intimité politique et familiale, c'est la fréquentation de Blaise Compaoré et son propre penchant pour une approche radicale de la conquête du pouvoir qui va détourner Louis-André Dacoury-Tabley. Laurent Gbagbo est à cette époque le partisan d'une conquête pacifique, populaire et démocratique du pouvoir. Louis-André Dacoury-Tabley remet en cause l'approche sociale-démocrate de la transition et affiche ses faveurs pour « une branche militaire du FPI³⁸⁸ » pour la révolution ou le coup d'État. C'était « Che Guevara par rapport à Castro » résume l'ambassadeur Le Lidec³⁸⁹. Entre les deux hommes, l'incompréhension naît et en 1996, toujours selon Guy Labertit, la confiance est érodée³⁹⁰. Laurent Gbagbo a pris la décision de priver son ami de toujours, de sa responsabilité au FPI. Il repoussera cependant son exécution à 1999, craignant de « froisser la famille Dacoury-Tabley³⁹¹ » à qui il reste redevable et toujours plus attaché. En 2000, la rupture de Laurent Gbagbo avec le RDR, puis son instrumentalisation de l'ivoirité provoquent l'irréversible. Louis-André Dacoury-Tabley change de camp. Laurent Gbagbo devient son adversaire.

³⁸⁵ Gildas Le Lidec, Paris, 5 mars 2016, entretien avec l'auteur.

³⁸⁶ L'appui financier de Blaise Compaoré permet notamment la publication clandestine des premiers journaux du FPI : *L'évènement* puis *L'alternative*. (LABERTIT, Guy. *Adieu, Abidjan-sur-Seine ! Gemenos : Autres Temps éditions*. 09/2008. 306 p.).

³⁸⁷ Guy Labertit. *Entretiens cités*.

³⁸⁸ COMARIN, Elio. Une rébellion à deux têtes. *RFI*. 08/11/2002. [Consulté le 27/02/2016 sur http://www1.rfi.fr/actufr/articles/035/article_17977.asp].

³⁸⁹ Gildas Le Lidec. *Entretien cité*.

³⁹⁰ D'autant que Louis-André Dacoury-Tabley est soupçonné de malversation dans sa gestion de l'importante imprimerie abidjanaise *Roto 2000* et que la presse privée s'en fait l'écho, précipitant ainsi sa disgrâce au sein du FPI (COMARIN, Elio. Une rébellion à deux têtes. *RFI*. 08/11/2002. [Consulté le 27/02/2016 sur http://www1.rfi.fr/actufr/articles/035/article_17977.asp]).

³⁹¹ Guy Labertit. *Entretiens cités*.

« J'ai perdu un frère » concèdera-t-il ultérieurement³⁹².

Malgré tout, appartenant toujours au FPI lors de l'élection de Laurent Gbagbo en 2000, Dacoury-Tabley devient adepte du double jeu. Quelques mois auparavant, il a fondé le journal d'opposition *Le Front*, un petit quotidien imprimé à moins de 1.000 exemplaires qui irrite le camp présidentiel pour ses indiscretions et révélations sur les dessous du nouveau régime.³⁹³ *Le Front* deviendra deux ans plus tard le porte-voix de la Rébellion et des futures *Forces nouvelles*. À Ouagadougou qu'il continue de rejoindre régulièrement, Blaise Compaoré lui présente IB. Le président burkinabé pense que Louis-André Dacoury-Tabley peut apporter son expérience politique au militaire en rupture de ban. À propos de cette rencontre, IB affirmera en 2008 - il est alors une sorte de perdant, plein de ressentiment à l'égard des politiques qui l'ont marginalisé - « J'avais dit au président que je ne le connaissais pas assez, qu'il ne m'inspirait pas confiance et que j'avais l'impression qu'il avait un problème personnel à régler avec Laurent Gbagbo. Et que je ne voulais pas qu'il se serve de mon combat pour assouvir sa vengeance³⁹⁴. » Mais Blaise Compaoré est persuasif et Louis-André Dacoury-Tabley est un véritable défi à Laurent Gbagbo : il connaît parfaitement, à la fois les ressorts intimes du nouveau président ivoirien et le fonctionnement de son organisation partisane. Les deux hommes vont dès lors faire cause commune.

C'est dans des conditions voisines qu'IB fera la connaissance de l'autre homme clé, Guillaume Soro.

B. Guillaume Kigbafori Soro : le futur leader de la Rébellion

En 2002, Guillaume Soro est dans sa trentième année. Avec Dacoury-Tabley, Laurent Gbagbo, Robert Guéï, Alassane Ouattara, Henri Konan Bédié même, l'écart d'âge est celui qui sépare les pères de leurs fils. Eux sont de la génération des héritiers d'Houphouët-Boigny, ceux qui en ont espéré ou contesté l'héritage. Guillaume Soro lui, appartient à la génération des futurs prétendants au pouvoir. Celle des nouveaux entrants sur la scène publique. La cohorte de ceux qui revendiqueront les mandats lors des élections de la décennie à venir et les places les plus en vue. Celle des porte-parole de la puissante tranche d'âge des Ivoiriens de moins de 25 ans qui composent plus de la moitié de la population. Mais une génération sans désir d'émancipation,

³⁹² HOFNUNG, Thomas. Laurent Gbagbo et Dacoury-Tabley, les meilleurs ennemis. *Libération*. 31/01/2003.

³⁹³ Et, malgré la retenue qu'il affirme être la sienne. « Je ne dis pas le millième de ce que je sais », assure-t-il à la journaliste française Virginie Gomez (GOMEZ, Virginie. Les 100 qui font bouger la Côte d'Ivoire. *L'Express*. 25/04/2002).

³⁹⁴ KONAN, Venance. IB : « Ma vraie histoire ». *Afrique Magazine*, n°267-268. Décembre 2007 - Janvier 2008.

qui ne conteste pas celle qui l'a précédée³⁹⁵.

Guillaume Soro en est tout à la fois le produit et l'un des fers de lance. De 1995 à 1998, il a été le leader incontesté de la FESCI, la fédération syndicale estudiantine. Il est originaire du nord du pays, d'un département limitrophe du Mali et du Burkina Faso (Diawala). Comme le chef de l'État, il a hérité de son père fonctionnaire, le goût de l'instruction et de la chose publique³⁹⁶. Comme lui aussi, il a été élevé dans la religion catholique et a été marqué par l'enseignement d'un petit séminaire, celui de Katiola et a envisagé la prêtrise³⁹⁷. La taille moyenne, le visage rond singularisé par une barbiche épars³⁹⁸, une longue moustache bien entretenue et des *dents du bonheur*³⁹⁹, il a le regard direct et l'allure déterminée du tribun qu'il est déjà.

Ses quatre années de syndicalisme ont en effet fait de lui, un orateur écouté. Elles ont également fait de lui, un professionnel du dialogue, de la représentation d'intérêts, de la mobilisation de masse et du combat d'idées. Au risque d'en payer le prix. Sous la présidence autoritaire de Bédié, son aversion pour le régime l'a conduit en prison à chaque fois qu'une manifestation étudiante a dégénéré⁴⁰⁰. En 1995, *Amnesty international* lui attribue même le statut de *prisonnier d'opinion*.⁴⁰¹ La filiation de la FESCI est à l'époque sans ambiguïté : le SYNARES, principal syndicat des enseignants, et la FESCI font front commun contre le PDCI. Les quatre partis les plus engagés - qui seront présents à Marcoussis - sont « des créations d'enseignants qui sont par ailleurs militants du SYNARES » note le philosophe Yacouba Konaté qui proposera en 2003 une histoire de la FESCI⁴⁰². Dans cette lutte, Soro, fait figure d'inspirateur de la jeunesse, de symbole de la modernité des idées et de dirigeant courageux. « Aucun leader mieux que Soro n'aura joué la carte du défi de l'autorité au point d'apparaître comme un Robin des bois » constate Yacouba Konaté. Ses provocations, et en écho, les récriminations ou les poursuites du pouvoir, alimentent les colonnes des journaux qui donnent toute ses couleurs à l'effervescence

³⁹⁵ Ce que contestera implicitement huit ans plus tard, le politologue Michel Galy pour le but de Guillaume Soro, « comme tout jeune Turc local, et des cadets sociaux en général, était le pouvoir dans la capitale, monopolisé par une caste politique d'*Anciens* dont il ne pouvait être qu'un représentant commode, un pouvoir vicariant, comme diraient les socio-analystes » (GALY, Michel. *Politologie d'une Rébellion. Une « gouvernance par la violence » au Nord de la Côte d'Ivoire ? Opus cité.*

³⁹⁶ Son père était agent public au sein de la Compagnie ivoirienne du développement textile (CIDT), et lui et sa femme étaient eux-mêmes enfants de fonctionnaires (SORO, Guillaume, DANIEL, Serge. *Opus cité.*).

³⁹⁷ C'est en souvenir de l'un de ses enseignants, le prêtre Marcel Dussud qu'il donnera son nom à son fils aîné, Marcel Dussud Soro (KONAN, Venance. Guillaume le conquérant. *Slateafrique.com* [en ligne]. 20/03/2012 [consulté le 28/02/2016 sur <http://www.slateafrique.com/1603/guillaume-soro-le-conquerant/>].

³⁹⁸ « Comme un clin d'œil » à Lénine reconnaîtra-t-il en 2005 (SORO, Guillaume, DANIEL, Serge. *Opus cité.*).

³⁹⁹ L'écart entre ses incisives - diastème inter-incisif, en langage odontologique - qui est un canon de beauté en Afrique.

⁴⁰⁰ Il fournit le compte de ces détentions - dont la plus longue dura quatre mois - et en décrit les raisons dans son essai autobiographique (SORO, Guillaume, DANIEL, Serge. *Opus cité.*).

⁴⁰¹ Guillaume Kigbafori Soro : l'ex-Robin des Bois des campus. *Jeune Afrique*, n° 2189-2190. 22/12/2002.

⁴⁰² KONATÉ, Yacouba. Les enfants de la balle. De la Fesci aux mouvements de patriotes. *Politique africaine*, mars 2003, n° 89, p 49-70.

du tout nouveau multipartisme. Il est même élu en 1997, *Homme de l'année*, par les lecteurs du quotidien progouvernemental *Ivoir'Soir*⁴⁰³. Mais, en marge de ses responsabilités syndicales, son inclination politique le porte vers le FPI et Laurent Gbagbo. Celui que ses amis surnomment le *Ché* est ancré à gauche et admet son admiration pour Laurent Gbagbo, sa fougue, son « langage de changement. » Il le rencontre pour la première fois en 1994, et affirme-t-il, le future président ivoirien l'« avait en quelque sorte adopté. » Il fréquente alors sa famille, partage des repas et entretient avec Simone Gbagbo, une relation qu'il qualifie de « sans ombre⁴⁰⁴. »

En 1998, lorsque vient le temps du passage de témoin à la tête de la fédération, Guillaume Soro a ainsi acquis tout le potentiel qu'il exploitera quatre ans plus tard. Mais il a aussi fait émerger une menace nouvelle : Charles Blé Goudé, secrétaire de la FESCI dont il a tenté de contrarier l'élection comme secrétaire général. Il sera bientôt l'un des plus brutaux - si ce n'est criminels - adversaires de la Rébellion. Jusque-là, les deux hommes avaient été amis et avaient beaucoup partagé : les années de lutte, la chambre universitaire, les études d'anglais. Mais les comparaisons s'arrêtent là. Charles Blé Goudé, son aîné de trois ans, est arrivé avant lui à l'université en 1990 et n'en sortira que 12 années plus tard, en 2002, dans des conditions piteuses après invalidation de son diplôme⁴⁰⁵. Surtout, Charles Blé Goudé, pour tenter de l'emporter contre le candidat nordiste soutenu par Guillaume Soro, s'engage - selon le témoignage de ce dernier⁴⁰⁶ - dans une campagne raciste qui reçoit un « écho favorable au FPI » et que ne dissuade pas Laurent Gbagbo. Charles Blé Goudé fournira par la suite, à Laurent Gbagbo, les forces de défense populaire dont il aura besoin et pour lesquelles il s'autoproclamera *Général de la jeunesse*. Pour Guillaume Soro, c'est une trahison, il quitte alors provisoirement la scène publique. Direction, la Grande-Bretagne où il veut poursuivre ses études.

C'est ainsi de loin, qu'il va observer le coup d'État de Noël 1999. Cette première Rébellion du Nord d'où il est originaire lui est d'abord étrangère mais, la cause qu'elle défend ne l'est pas. L'effondrement du PDCI et la promesse d'une redistribution des cartes du jeu politique créent un appel d'air. Il s'envole donc précocement pour la Côte d'Ivoire. De retour à Abidjan, il anime le Forum international des étudiants francophones (FIEF) et s'associe au président Guéï pour qui, il lance une mobilisation de milliers de jeunes dans une *opération mains propres* contre les anciens dignitaires du régime déchu.

Mais Guéï s'affranchissant des idéaux de départ et envisageant sa candidature à l'élection prési-

⁴⁰³ COMARIN, Elio. Les mutins s'affichent en civil. *RFI*. 16/10/2002. [Consulté le 28/02/2016 sur http://www1.rfi.fr/actu/fr/articles/034/article_17514.asp]. Le prix lui est remis par Venance Konan.

⁴⁰⁴ SORO, Guillaume, DANIEL, Serge. *Opus cité*.

⁴⁰⁵ Il avait alors été reconnu coupable d'avoir obtenu une note à un examen auquel il n'avait pas pris part.

⁴⁰⁶ SORO, Guillaume, DANIEL, Serge. *Opus cité*.

dentielle, la rupture est vite consommée. Même déception à gauche où Laurent Gbagbo et le FPI ont entre-temps adopté la posture ivoiritaire. C'est donc de l'autre côté de l'échiquier politique qu'il prend position. Le tournant est décisif et définitif. Il s'associe au Forum des partis politiques que dirige le RDR d'Alassane Ouattara⁴⁰⁷. Et il accepte, on l'a vu (cf. supra) la suppléance de la numéro deux du parti, Henriette Diabaté aux législatives qui s'annonce (cf. supra) sans qu'il soit pour autant, explique-t-il à la presse, militant du RDR⁴⁰⁸. Cette alliance de circonstance n'allait pourtant pas de soi. Guillaume Soro se revendique à gauche, Henriette Diabaté est à droite, mais il ne peut plus se reconnaître dans l'instrumentalisation de l'ivoirité réalisée par le FPI. Selon l'observation de l'universitaire ivoirien Yacouba Konaté, c'est donc à la fois « un peu par dépit [qu'il] se retrouve à soutenir la campagne électorale des libéraux » des RDR-ex-PDCI et « par admiration pour cette dame de combat ⁴⁰⁹. »

En ces quelques mois de l'année 2000, il vient donc de renoncer simultanément à Laurent Gbagbo, à Guéï, au syndicalisme et à ses études. La candidature d'Alassane Ouattara invalidée, Laurent Gbagbo élu et les législatives boycottées, il va également sembler renoncer au combat politique et envisager une première fois l'option insurrectionnelle⁴¹⁰. Il confie à une de ses relations de confiance : « Laurent Gbagbo est un dictateur. Les ivoiriens ne le connaissent pas. Moi je suis venu t'annoncer que je quitte le pays, je pars en exil, Laurent Gbagbo ne quittera le pouvoir que par la force⁴¹¹. » Les prémices de la contestation future sont formulées. Guillaume Soro, comme les putschistes quelques mois plus tôt, choisit donc l'exil volontaire. Entre le 11 janvier 2001, jour de son départ⁴¹² et son *coming out* d'octobre 2002, il disparaît ainsi de la scène ivoirienne. On le dit un jour à Ouagadougou, un autre à Bamako⁴¹³, un autre à Libreville. On le signale aussi au Canada et en Belgique croît savoir *Jeune Afrique*⁴¹⁴. Il passe surtout l'essentiel du temps en France. Sa compagne⁴¹⁵ y est établie avec au moins les premiers des trois

⁴⁰⁷ FALL, Elimane. Guillaume Soro, la dernière carte. *Jeune Afrique*, n° 2412-2413. 01/04/2007.

⁴⁰⁸ KONATÉ, Yacouba. Les enfants de la balle. De la Fesci aux mouvements de patriotes. *Politique africaine*, mars 2003, n° 89, p 49-70.

⁴⁰⁹ KONATÉ, Yacouba. *Opus cité*.

⁴¹⁰ En 2005, dans une interview publiée dans *Politique internationale*, il affirme que c'est en effet à la suite de la répression des manifestations du 4 et 5 décembre 2002 qui accompagnent les législatives, qu'il parviendra à la conclusion que « l'expression démocratique était morte » et qu'il s'est convaincu de « la nécessité de programmer l'insurrection » (LESQUEN (de) Bernard. Côte d'Ivoire : la voix des rebelles. *Politique internationale*, n°108. Été 2005.).

⁴¹¹ BEUGRÉ, Joachim. *Côte d'Ivoire : Coup d'État de 1999, la vérité enfin ! Opus cité*.

⁴¹² SORO, Guillaume, DANIEL, Serge. *Opus cité*.

⁴¹³ D'où il affirmera avoir été expulsé par le président Alpha Oumar Konaré (COMARIN, Elio. Les mutins s'affichent en civil. *RFI*. 16/10/2002. [Consulté le 28/02/2016 sur http://www1.rfi.fr/actufr/articles/034/article_17514.asp]).

⁴¹⁴ THORIN, Valérie. Voyage au pays des rebelles. *Jeune Afrique*, n°2193. 19/01/2003.

⁴¹⁵ Sylvie Tagro, une ivoirienne bété - l'ethnie de Laurent Gbagbo - qu'il épousera en 2013. Elle est la nièce de Désiré Tagro, adhérent du FPI, homme de confiance de Laurent Gbagbo qui le fera ministre et négociateur des

enfants qu'on leur dénombre en 2005⁴¹⁶. Il s'y cultive, noue des relations, s'inscrit en maîtrise d'anglais et, racontera-t-il, « il fait une équivalence pour s'inscrire en sciences politiques à Paris VIII⁴¹⁷. » À une journaliste qui l'interroge, il reconnaît qu'il « revient tout de même de temps en temps – et discrètement – à Abidjan où il rencontre certains de ceux qui plus tard figureront en bonne place dans la hiérarchie de la rébellion, notamment l'adjudant Tuo Fozié et le sergent Cherif Ousmane⁴¹⁸. » Sur la construction, avec eux, d'un projet commun, Guillaume Soro reste cependant disert. De même que sur les premières rencontres avec IB - dont il a fait la connaissance en 2000⁴¹⁹ - et dans lesquelles Louis-André Dacoury-Tabley a dû jouer le rôle d'entrepreneur.

C'est donc à une date incertaine, qu'il arrive à Ouagadougou, probablement au début de l'année 2002, une fois IB confronté à son nouvel échec du *Complot de la Mercedes noire*. Dans *Politique internationale*, il précisera en 2005 qu'au cours de cette période : « J'ai recensé mes amis exilés. Ils étaient au Mali, au Burkina Faso... J'ai joué un rôle fédérateur⁴²⁰. » Mais sans doute pas celui d'initiateur. Guillaume Soro en effet, affirme dans son autobiographie, que le premier tract du MPCCI a été diffusé en Côte d'Ivoire du 25 septembre au 12 octobre 2001. Une date à laquelle lui-même, n'a pas encore pris la route de Ouagadougou, sauf à contredire ses propres témoignages sur son exil. Il est par contre certain qu'il lui est revenu de rédiger les statuts et le règlement intérieur du mouvement et d'être chargé de la formation idéologique du groupe. Ce à quoi, Joachim Beugré,⁴²¹ ajoute qu'il a assuré la promotion de la cause du mouvement auprès des personnalités de la sous-région et de cadres de la diaspora ivoirienne en Europe et aux États-Unis. Ce même auteur de deux ouvrages sur la Rébellion lui attribue même un fait d'armes, l'organisation de l'exfiltration d'une soixantaine de soldats, vivant dans la clandestinité à Abidjan. Un fait est établi, Guillaume Soro ne sera pas un rallié de la dernière heure mais bien un des coconcepteurs de la future offensive.

accords de Ouagadougou en 2007. Il sera arrêté avec lui en 2011 et mourra des blessures dont il avait alors été victime.

⁴¹⁶ Guillaume Soro aura également un quatrième enfant, d'une maîtresse burkinabée, Kadidia Sy qui accèdera à la notoriété en étant condamnée en France en 2014 pour esclavage domestique (MOUILLARD, Sylvain. Un an de prison avec sursis pour l'ex maîtresse de Guillaume Soro. *Libération.fr* [en ligne]. 06/10/2014 [consulté le 28/02/2016 sur http://www.liberation.fr/societe/2014/10/06/un-an-de-prison-avec-sursis-pour-l-ex-maitresse-de-guillaume-soro_1115923]).

⁴¹⁷ SORO, Guillaume, DANIEL, Serge. *Opus cité*.

⁴¹⁸ THORIN, Valérie. Voyage au pays des rebelles. *Jeune Afrique*, n°2193. 19/01/2003.

⁴¹⁹ En 2000 « Ils avaient eu le temps de m'apprécier pour mes combats politiques. Je connaissais ces soldats en tant qu'acteurs politiques. Ils ont alors cherché à entrer en contact avec moi pour débattre de la situation politique et confronter nos analyses politiques. » (p 75 de SORO, Guillaume, DANIEL, Serge. *Opus cité*).

⁴²⁰ LESQUEN (de) Bernard. Côte d'Ivoire : la voix des rebelles. *Politique internationale*, n°108. Été 2005.

⁴²¹ BEUGRÉ, Joachim. *Côte d'Ivoire 2002, les dessous d'une rébellion*. *Opus cité*.

2.3. La formation d'un projet commun

En effet, IB et ses hommes, prennent avec Guillaume Soro et Louis-André Dacoury-Tabley une orientation toute nouvelle. Les précédents assauts du pouvoir central, n'avaient été que des aventures militaires. Un petit nombre de sous-officiers avaient catalysé l'exaspération d'une partie de la troupe. Mais rapidement, l'inexpérience et l'incompétence avait privé ces sous-officiers putschistes d'une réelle influence. Et la camaraderie militaire n'avait pas suffi à les préserver des dissensions puis des luttes sans merci qui causèrent leur perte.

Avec les deux nouveaux venus du monde politique, la pensée va devenir stratégique. Les deux hommes sont aguerris au combat militant et partagent une même préférence pour la manière forte⁴²². Louis-André Dacoury-Tabley est pétri par l'enseignement marxiste et est inspiré par les modèles révolutionnaires de Sankara et Kadhafi. Il sait, pour en avoir eu la responsabilité, que le pouvoir se conquiert et se consolide grâce à une ample manœuvre d'acquisition de ressources, de positions et de soutiens. Guillaume Soro, n'a pas renoncé à la social-démocratie, mais il est convaincu qu'elle se construit dans le rapport de force et la mobilisation populaire. Il sait qu'une population, une fois ralliée, ne renonce plus aux idéaux et au territoire qu'elle a fait siens.

Plus question, donc, d'assaut réalisé par un petit groupe de soldats sans planification des étapes postérieures. C'est une véritable opération d'envergure qui va être conçue et structurée autour d'un projet politique. C'est une opération qui ne vise plus seulement la conquête d'un centre de pouvoir, mais l'opinion d'un pays tout entier. C'est une ambition à long terme qui prévoit aussi son échec et les alternatives.

Ils vont faire de la tentative du 19 septembre - sous l'apparence d'une similitude - avec les manœuvres précédentes, une opération inédite.

Première convergence entre les conspirateurs : le renversement de Laurent Gbagbo comme condition de la restauration de la démocratie. « J'ai mis en œuvre la maxime de Victor Hugo : La dictature ouvre un droit à l'insurrection, la démocratie le referme ⁴²³ » revendiquera Soro, à de nombreuses reprises pour se justifier.

Deuxième convergence : satisfaire en premier lieu les revendications des soldats indispensables à la réussite de l'offensive : le retour au pays, leur réintégration, leur amnistie et leur sécurité. Ce que Cherif Ousmane traduira par : « Nous nous sommes rendu compte qu'on ne voulait plus nous accepter en Côte d'Ivoire. Donc, nous avons été obligés de prendre les armes pour pou-

⁴²² COMARIN, Elio. Une rébellion à deux têtes. *RFI*. 08/11/2002. [Consulté le 27/02/2016 sur http://www1.rfi.fr/actu/fr/articles/035/article_17977.asp]).

⁴²³ LESQUEN (de) Bernard. Côte d'Ivoire : la voix des Rebelles. *Politique internationale*, n°108. Été 2005.

voir rentrer et dire que nous sommes venus rejoindre nos familles, que nous sommes aussi des Ivoiriens et qu'on nous laisse tranquilles. Voilà pourquoi nous avons pris les armes. En venant, nous avons également deux revendications, à savoir, la loi d'amnistie et le retour au pays de nos amis restés en exil ainsi que le réengagement des 750 soldats Bahéfoués et Zinzins que l'on s'apprêtait à jeter dans la rue⁴²⁴. » Une dernière revendication qui ne se formera que dans les tout derniers jours précédant l'opération.

Troisième convergence - et ce sont les faits qui nous renseignent sur son existence - l'usage ciblé de la violence militaire. Nul attentat terroriste, aucune action suggérant une parfaite indifférence au sort d'éventuelles victimes civiles. Même si trois assassinats ou captures d'autorités semblent décidées⁴²⁵, l'opération envisagée est comme contenue dans ses moyens pour mieux en cibler les effets. Ce n'est pas un cas inédit et l'on ne peut que constater sur le continent africain, cette forme de retenue, dans l'usage de la force.

Restent quatre interrogations et l'on atteint là, les limites de la recherche énoncées plus haut.

La première question concerne Alassane Ouattara : la Rébellion prévoit-elle de favoriser l'avènement au pouvoir d'Alassane Ouattara ? Ses détracteurs et les partisans de Laurent Gbagbo seront nombreux à l'affirmer sur la base de simples présomptions. Les chefs rebelles ne seront pas plus loquaces sur ce point. Louis-André Dacoury-Tabley, c'est certain, l'a envisagé en 2001. Son point de vue était alors celui d'un militant du FPI critique à l'égard de la ligne Laurent Gbagbo : « Il faut moraliser ce pays. Ce n'est pas avec un soi-disant Front patriotique qui n'a pour programme que de refouler Ado, qu'on pourra le faire [...] j'estime en ma qualité de militant FPI que le RDR est un pays ami⁴²⁶. » Mais, à la lumière des faits, la Rébellion mettra plusieurs années avant de s'appuyer sur Alassane Ouattara pour arriver à ses fins. Les intentions qu'énoncera Guillaume Soro, trois semaines après le 19 septembre, sont sans doute, sur ce point, une indication utile. Aux questions d'un reporter de RFI, il répond : « Notre combat n'a rien à voir avec lui, puisqu'il n'a pas suffisamment de courage pour dire que notre combat est juste⁴²⁷. » C'est bien seulement de restauration de la démocratie qu'il s'agit, d'une sorte de réédition du CNSP de 1999 avec des variantes et des inconnues. Tout d'abord, une « transition la plus brève possible qui aura pour objectif l'organisation d'élections présidentielles puis législatives, démocratiques, transparentes et historiques », mais cela, sans préciser sur la base de

⁴²⁴ DU PARGE, Agnès. *Opus cité*.

⁴²⁵ À la lumière des faits, trois autorités feront l'objet de ces tentatives le 19 septembre. Deux échoueront, celles visant le Chef d'État-major des armées, le général Mathias Doué, et celle du ministre de la Défense, Moïse Lida Kouassi. L'une réussira et se soldera par l'assassinat du ministre de l'intérieur, Émile Boga Dougou (cf. infra).

⁴²⁶ AHOUSSOU, Jean-Marie, BEKET, Patrice. Arrêtez de nous pomper l'air. Interview de Louis-André Dacoury-Tabley. *L'Inter*. 03/09/2001.

⁴²⁷ COMARIN, Elio. Les mutins s'affichent en civil. *RFI*. 16/10/2002. [Consulté le 28/02/2016 sur http://www1.rfi.fr/actufr/articles/034/article_17514.asp].

quelles listes électorales, alors que celles-ci sont au cœur des différends. Puis l'avènement d'un président, exerçant selon les règles de la « Constitution de feu Houphouët-Boigny [...] qui répond à l'assentiment général des Ivoiriens », là aussi sans indiquer le nom ou le mode de désignation de ce chef de l'État. La création, enfin, d'un « gouvernement de mission » et d'un « comité militaire [...] garant moral de la transition » composés de militaires interdits de candidatures ultérieures « pour éviter des dérives comme lors de la précédente transition. » Et de fait, même à Marcoussis et ensuite à Kleber, la Rébellion illustrera qu'elle poursuit ses buts propres - une restauration de la démocratie - sans faire la *courte échelle* à Alassane Ouattara.

La deuxième question est celle du schéma tactique du 19 septembre : celui du *Complot de la Mercedes noire*, on l'a vu, a servi de base à l'élaboration de l'offensive de 2002. Cependant, lors de cette nouvelle tentative, plusieurs innovations seront introduites qui donneront plus d'ampleur à l'assaut et surtout en relativiseront l'échec avec le tracé d'une ligne de démarcation. Comment a-t-il été élaboré ? C'est l'aspect le moins bien documenté de cette préparation. Ce qui nous prive de la capacité d'évaluation de l'importance de la branche militaire à ce stade de la Rébellion et de celle de la participation d'acteurs étrangers.

La troisième question est celle des conditions de l'attribution d'un nom à l'organisation qui préside l'opération. Les premières semaines qui suivront le 19 septembre, seront aussi celle d'une longue interrogation sur les auteurs de la tentative de coup d'État et leurs supposés commanditaires occultes. La dénomination MPCCI pour *Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire* sera la première à être employée, avant d'être remplacée, après Marcoussis, par celle de *Forces nouvelles*. Reste donc à déterminer si ce nom avait été adopté, ou non, avant l'opération. Sur ce point, seul un témoignage consulté par l'auteur, suggère de répondre par l'affirmative. Celui d'une Française, qui résidant alors à Bouaké assistera à l'installation des Rebelles dans Bouaké devenue capitale du Nord du pays : Agnès du Parge. Dans son ouvrage *Parmi les rebelles*, constate le 19 septembre 2002 que « des images télévisées poignantes nous présentent, sur les lieux des combats, des corps jonchant le sol. Sur ceux des assaillants tués, on peut voir des bonnets ou des brassards frappés des quatre lettres : MPCCI. Un sigle encore inconnu⁴²⁸. » Et un témoignage qui reste sujet à caution, ce sigle n'apparaissant de manière certaine que le 1er octobre (cf. infra).

Enfin, la question du sort d'IB : les politiques du mouvement ont-ils déjà planifié sa mise à l'écart. Indispensable à la mobilisation des forces militaires lors des premiers temps de l'assaut et de la consolidation des positions, serait-il aussi indispensable ensuite ? C'est une des inconnues les plus sensibles de la préparation de la Rébellion.

⁴²⁸ DU PARGE, Agnès. *Opus cité*.

III - 2002 en France : une nouvelle donne politique

En France aussi, depuis le coup d'État de Noël 1999 à Abidjan, les conditions qui déterminent les choix politiques ont profondément changé.

Le deuxième tour de la présidentielle a vu Jacques Chirac conserver son mandat dans des conditions imprévues et mettre fin à la longue parenthèse de la cohabitation.

1. Jacques Chirac : la plénitude du pouvoir enfin retrouvée

Quatre mois avant le 19 septembre, Jacques Chirac aborde ainsi son second mandat et le premier quinquennat de l'histoire de la V^e République. Il est alors une sorte de survivant politique qui vient de clore l'un des épisodes les plus mouvementés de la fonction présidentielle.

Élu en 1995 après avoir triomphé d'une sécession dans son propre camp, il avait soldé sa victoire, deux ans plus tard, en dissolvant l'Assemblée nationale et en s'imposant conséquemment un Premier ministre d'opposition. Une cohabitation qualifiée de « tranquille⁴²⁹ » malgré ses déboires et ses heurts. Malgré aussi un climat d'accusations politico-judiciaires⁴³⁰ menaçant l'intégrité présidentielle. Mais comme Mitterrand, en 1988, y était parvenu contre lui, en mai 2002, Jacques Chirac a été réélu contre son Premier ministre de cohabitation. Et ce, dans une configuration inédite : il a disputé le second tour face au candidat d'extrême droite et rallié une grande partie des suffrages de son opposant socialiste. Lionel Jospin, le Chef du gouvernement, a dû céder la place de finaliste au candidat d'extrême droite, Jean-Marie Le Pen. Avec 82 % des voix, Jacques Chirac a emporté une victoire d'une ampleur exceptionnelle.

1.1. Renaissance à l'Élysée

L'année 2002 est ainsi une année de transition et alors que les crises irakienne et ivoirienne se dessinent, la cohabitation marque encore la présidence de la République et le *Domaine réservé* de sa forte empreinte.

⁴²⁹ MADELIN, Philippe. *Jacques Chirac, une biographie*. Paris, Flammarion, 02/2002. 848 p.

⁴³⁰ Jacques Chirac sera cité dans de nombreux dossiers d'instruction judiciaire qui vaudront à plusieurs de ses compagnons politiques ou collaborateurs d'être condamnés. Lui-même, et ce sera une première dans l'histoire de la Ve République, sera jugé en correctionnelle et condamné en 2011 à 2 ans de prison avec sursis dans l'une de ces affaires, celle dite des *Emplois fictifs de la Ville de Paris*. Sans céder à la polémique, deux auteurs ont livré postérieurement un exposé et un commentaire - que l'on peut prendre pour référence - de cet épisode exceptionnel : l'historien et journaliste Henri Amouroux, dans le chapitre *Les affaires... Morceaux choisis* de son essai sur les fins de mandat de Jacques Chirac, Mitterrand et De Gaulle (AMOUROUX, Henri. *Trois fins de règne*. Paris, JC Lattès, 2007. 591 p.) et le journaliste Pierre Péan dans le chapitre *Le brouillage des affaires*, de sa biographie autorisée de Jacques Chirac (PEAN, Pierre. *Affaires africaines*. Paris : Fayard, 1983. 341 p.).

A. La sortie de la cohabitation

Sur cette période, Lionel Jospin dressera dans ce qui est aujourd'hui encore, son seul essai autobiographique⁴³¹, un tableau d'une répartition claire des responsabilités où l'expérience de la cohabitation de François Mitterrand et de Jacques Chirac servit de doctrine. En politique intérieure, le champ de manœuvre du chef de l'État est limité par la Constitution. En politique extérieure, il conserve l'initiative. De fait, Jospin a bien assumé, seul, la politique intérieure pour laquelle les conflits de la cohabitation furent peu nombreux. Jacques Chirac étant « réduit à des initiatives qui [témoignaient] de sa faiblesse⁴³² » et Lionel Jospin « esquivant toujours le conflit frontal, » relataient - dès février 2002 - les historiens Jacques Cantier et Laurent Jala-bert. Il en sera autrement pour les relations internationales. La conduite de la politique exté-rieure n'étant pas exempte de tension entre les deux têtes de l'exécutif.

Dès sa première rencontre, comme tout nouveau Premier ministre, avec le président de la Ré- publique, Lionel Jospin avait constaté qu'il n'y avait pas de désaccord sur cette répartition des compétences. Lors de la formation de son premier gouvernement, il avait donc considéré comme normal de soumettre préalablement à Jacques Chirac les noms des ministres du *Do- maine réservé*, celui des Affaires étrangères et celui de la Défense (Hubert Védrine et Alain Richard). Cependant, alors que pour la formation du reste du gouvernement, il ne l'avait infor- mé que de ses intentions générales, il avait dû accepter, à la demande de Jacques Chirac, de l'informer des noms des titulaires des ministères de l'Intérieur et de la Coopération. » Une de- mande qu'il commente de manière désabusée d'un « ...Toujours le souci de l'Afrique ! ⁴³³ » Pas question, en effet pour Jacques Chirac, d'abandonner cet héritage des premiers temps de la V^e République. Ceux d'avant les indépendances. Ceux au cours desquels se tissèrent avec Foc- cart, les trames de la *Françafrique*.

Dans ses mémoires, Jacques Chirac consacra un long chapitre à cette gestion du *Domaine ré- servé* dans le contexte de la cohabitation. Deux ministres le « recoupaient » Alain Richard à la Défense, et Hubert Védrine aux Affaires étrangères. S'agissant de la diplomatie pour laquelle, il tentait d'instaurer ce qui deviendra sous la plume du politologue Samy Cohen, une « cogestion institutionnalisée », Lionel Jospin avait fait des choix appréciés. À Hubert Védrine, lors de leur premier tête-à-tête, Jacques Chirac avouera ainsi qu'« une des seules choses positives dans cette

⁴³¹ JOSPIN, Lionel. *Lionel raconte Jospin*. Paris, Seuil, 01/2010. 278 p.

⁴³² CANTIER, Jacques, JALABERT, Laurent. *Jacques Chirac, Jospin, 1970-2002 : deux vies politiques*. Tou- louse, Éditions Privat, février 2002. 127 p.

⁴³³ P 212 de : JOSPIN, Lionel. *Opus cité*.

catastrophe, c'est que vous soyez là⁴³⁴. » Le soulagement que lui avait procuré cette nomination alla même plus loin. En effet, dans ses mémoires, il consacra au nouvel occupant du Quai d'Orsay, pas moins de trois pages dans un style proche de l'éloge⁴³⁵ à celui à qui il promettait, dès le début de la cohabitation, un tête-à-tête hebdomadaire qui deviendra une rencontre « quasiment tous les jours pendant les cinq années qui suivront. » S'agissant de la Défense, l'optimisme présidentiel fut moins de mise, mais Jacques Chirac qui ne connaissait que peu, l'écrivit-il, Alain Richard, n'émit aucune objection.

Pour autant, la « suprématie présidentielle⁴³⁶ » ne privera pas Lionel Jospin d'influence sur les Affaires étrangères. Sa ligne de conduite en matière d'intervention extérieure, le *Ni ingérence ni indifférence*, et le précédent de sa réaction au coup d'État ivoirien de Noël 1999 (cf. supra), constituent encore, quatre mois après la réélection de Jacques Chirac, la référence des autorités françaises au cours des premiers jours qui suivront la tentative de renversement de Laurent Gbagbo.

B. Soulagement et continuité

C'est donc, en 2002, un président fortifié qui s'apprête à exercer un mandat présidentiel exceptionnel : son parti dispose à lui seul de la majorité à l'Assemblée nationale (62% des sièges) et d'un Sénat conservateur. Une situation inédite depuis celle qu'avait produite de Gaulle, en 1968, avec la dissolution puis l'élection de l'Assemblée nationale⁴³⁷. Une situation tout aussi nouvelle pour Jacques Chirac lui-même qui malgré son parcours n'a jamais réussi à gouverner plus de deux ans⁴³⁸.

Le temps est donc au soulagement. Sa réélection a libéré Jacques Chirac de sa relation imposée

⁴³⁴ Il avait pourtant peut-être espéré, ce que suggère ses mémoires, avoir son « ami, Michel Rocard [qui avait] fait discrètement acte de candidature auprès de moi pour l'obtenir, ce qu'il ne me revenait pas de décider. » (p 209 de : JACQUES CHIRAC, Jacques, BARRÉ Jean-Luc. *Opus cité.*).

⁴³⁵ Extrait : « Notre intérêt commun pour le monde arabe et les liens particuliers qui nous unissent l'un et l'autre au Maroc [...] ont beaucoup contribué à me rapprocher du ministre » en qui il voit « ni le représentant d'une caste, ni celui d'un parti », mais un homme doté d'une « grande finesse d'analyse alliée à une parfaite maîtrise des rouages diplomatiques, la fidélité à des convictions affirmées en même temps qu'une ouverture d'esprit à rebours de tout esprit dogmatique [et] d'un commerce toujours agréable » auxquels il ajoute la courtoisie et la pondération naturelle (pp 218-221 de : JACQUES CHIRAC, Jacques, BARRÉ Jean-Luc. *Opus cité.*).

⁴³⁶ L'expression est empruntée par l'historien Frédéric Turpin à Brigitte Nouaille-Degorce, dans sa thèse consacrée à *La politique française de coopération avec les États africains et malgaches au sud du Sahara. 1958-1978*, université de Bordeaux/Centre d'étude d'Afrique noire, 1982. (In TURPIN, Frédéric. Jacques Foccart et le secrétariat général pour les Affaires africaines et malgaches. *Histoire@politique. Politique, culture et société*, n°8, 2009/2. [En ligne] www.histoire-politique.fr).

⁴³⁷ Le parti présidentiel, l'UDR gagnant alors 294 des 485 sièges (60%).

⁴³⁸ « Nommé Premier ministre en 1974, il claque la porte en août 1976 ; chef du gouvernement en 1986, il est défait et retourne dans l'opposition en 1988 ; élu chef de l'État en 1995, il est désavoué dans les législatives anticipées de 1997 », note Denis Jeambar, le directeur de la rédaction de *L'Express*, en 2005, dans une biographie en forme de réquisitoire⁴³⁸. Un parcours dans lequel l'auteur voit, pour Jacques Chirac, « la preuve de sa fragilité » (p 69 de JEAMBAR, Denis. *Accusé Jacques Chirac, levez-vous !* Paris, Seuil, 09/2005. 136 p.).

avec un Jospin, qui était toujours demeuré à ses yeux, une sorte d'antonyme : « un type d'interlocuteur dont le style et le langage me sont tout à fait étrangers » ; un dirigeant « dont la rigidité intellectuelle, la vision manichéenne de la société, la conception antagoniste des rapports politiques dictent le comportement comme la pensée [...] ». » Et avec lequel, il ne se sent « rien de commun⁴³⁹. » Jacques Chirac a retrouvé l'usage de tous les leviers de l'État. Il est désormais dans la même situation qu'en 1995, il va pouvoir redonner sa pleine puissance au mandat présidentiel. Jacques Chirac n'est plus « l'Africain bridé par la cohabitation » décrit par l'historien Maurice Vaïsse⁴⁴⁰.

Le printemps 2002 aurait donc pu être celui d'une forme de rénovation, et pourtant Jacques Chirac - en définitive l'homme le plus familier des avantages d'une cohabitation - va reproduire avec son nouveau Premier ministre, une répartition des rôles assez voisine. Sitôt élu, il nomme Jean-Pierre Raffarin à Matignon. Et c'est alors une spécialisation qui s'est mise en place, l'en-trave en plus. Au chef du gouvernement, l'austère gestion des affaires intérieures, au Président, l'espace ouvert de la politique extérieure. Mais à la différence de la cohabitation, les années suivantes illustreront que Jacques Chirac à mesure qu'il se désintéresse de la politique intérieure, laissera l'Élysée renforcer son contrôle sur l'action du chef du gouvernement.

Dans ce rôle Jean-Pierre Raffarin forme un contraste étonnant avec celui que Jacques Chirac avait choisi en 1995, Alain Juppé, celui qu'il avait qualifié de « probablement le meilleur d'entre nous⁴⁴¹ » et qu'il avait chargé de réparer la *Fracture sociale*, le mot d'ordre de sa campagne présidentielle. Alain Juppé, comme Jacques Chirac et Lionel Jospin est un produit de l'Institut d'études politiques de Paris puis de l'École nationale d'administration (ENA). Jean-Pierre Raffarin, lui, est un homme issu du secteur privé, un élu de centre droit, auparavant proche de Valéry Giscard d'Estaing que Jacques Chirac avait trahi en 1981. Élu territorial, pour prendre la tête du gouvernement, il a abandonné la présidence très concrète du Conseil régional du Poitou-Charentes. « Il se voyait architecte d'une France qu'il faut réformer pour la mettre à l'unisson du monde actuel. Il avait la volonté d'agir [...] c'est-à-dire porter le poids de changements difficiles, mais utiles pour l'avenir du pays. Il a rapidement découvert que Jacques Chirac ne voulait rien de tout cela et qu'il avait affaire, au mieux, à un médecin qui se moque de la prévention des maladies et n'a recours qu'aux soins palliatifs. Il s'est rendu compte aussi très vite que le pouvoir était entièrement à L'Élysée et qu'il ne serait rien d'autre qu'un chef de

⁴³⁹ p 2016 de : JACQUES CHIRAC, Jacques, BARRÉ Jean-Luc. *Opus cité*.

⁴⁴⁰ pp 335-341 de VAÏSSE, Maurice. *Opus cité*.

⁴⁴¹ Jacques Chirac devant le congrès des Jeunes RPR à Strasbourg le 5 septembre 1993, à propos du secrétaire général du parti.

cabinet sans grande autonomie⁴⁴². » Le portrait que dresse en 2005, le directeur de la rédaction du magazine *L'Express*, Denis Jeambar, dit bien le malentendu qui s'installe alors dès l'été 2002. Un malentendu qui combine la faiblesse de la vision politique présidentielle, le constate Jean-Pierre Raffarin lui-même⁴⁴³, la spécialisation de son rôle - qui le tiendra à l'écart pour l'essentiel des questions politico-militaires - et sa relative marginalisation⁴⁴⁴.

1.2. Jacques Chirac, chef de l'action internationale, civile et militaire

De cette spécialisation, Jacques Chirac n'a donc conservé que, sans doute, le meilleur à ses yeux, l'action internationale. Et effectivement, l'analyse de son agenda et de ses interventions des années suivantes est éloquente. Elle offre le visage d'un président tout consacré à ses passions : la coopération et la régulation internationales, l'équilibre environnemental mondial et les échanges culturels. À la différence de ses successeurs qui s'engageront, parfois jusqu'à l'excès, dans la double gestion des affaires intérieures et extérieures, Jacques Chirac, dès le début de son second mandat semble plus orthodoxe. De Gaulle, constitutionnellement à donné en pratique, au chef de l'État, la responsabilité de déterminer l'action internationale. Jacques Chirac l'exerce en s'appuyant sur une cellule diplomatique particulièrement solide⁴⁴⁵ et en lien direct avec le ministre des Affaires étrangères. Et ce, en s'affranchissant d'un passage obligé par le chef du gouvernement. Le Premier ministre est ainsi, de fait, marginalisé. Sur le plan militaire, il ne fait pas autrement.

Les seules exceptions à ce principe depuis 1958 auront été le résultat de la contestation, par des chefs de gouvernement, de cette compétence présidentielle. Ce qui sera surtout le cas lors des

⁴⁴² JEAMBAR, Denis. *Opus cité*.

⁴⁴³ C'est l'aveu que formulera Jean-Pierre Raffarin auprès du journaliste Franz-Olivier Giesbert. Jean-Pierre Raffarin nommé « au dernier moment [...] avec le recul, reconnaît qu'il pataugeait ». A débuté alors une phase d'incertitude et d'improvisation : « On n'avait pas mal de slogans mais peu de projets concrets, On avait bien annoncé qu'on assouplirait les 35 heures. Oui mais comment ? Mystère ! On avait pareillement annoncé qu'on réglerait le problème des retraites. Oui, mais comment ? Là encore, mystère ! » (GIESBERT, Franz-Olivier. *La tragédie du Président*. Paris, Flammarion, mars 2006. 414 p.).

⁴⁴⁴ Qui sera effective durant toute la gestion de la crise ivoirienne. « *Il était out* », le confirme à l'auteur, un haut responsable militaire sous réserve d'anonymat.

⁴⁴⁵ En 2002, il a confié celle-ci à Maurice Gourdault-Montagne, jusque-là ambassadeur au Japon, après avoir été comme on le sait, directeur du cabinet d'Alain Juppé à Matignon de 1995 à 1997. De lui, Jacques Chirac dans ses mémoires, dit qu'il est « Rigoureux, méthodique, précis dans l'analyse et déterminé dans l'action, [et qu'il] allie vigueur intellectuelle et solidité de caractère avec une assurance peu courante dans les milieux diplomatiques (P 463 de JACQUES CHIRAC, Jacques (en collaboration avec Jean-Luc BARRÉ). *Opus cité*) est aussi un ami de Dominique de Villepin, « un sherpa [...] qui parle une dizaine de langues dont l'hindi et l'ourdou » (P 422 de PEAN, Pierre. *L'inconnu de l'Élysée*. Paris : Fayard, février 2007. 513 p.). Atout complémentaire, à la fin de l'année 2002, il sera rejoint par Jean-Daniel Levitte qui après avoir représenté la France à l'Onu, va jouer un rôle majeur dans l'obtention des résolutions souhaitées par la France concernant la Côte d'Ivoire, sans pour autant cesser d'être le défenseur acharné des intérêts et de l'image de la France face aux États-Unis, dans l'affaire irakienne. En mai 2003, rappelle la politiste Marie-Christine Kessler, il ira jusqu'à signer une lettre ouverte au président américain afin de dénoncer « la campagne de désinformation, organisée contre la France par l'administration américaine » (KESSLER, Marie-Christine. *Les ambassadeurs*. *Opus cité*).

périodes de cohabitation et notamment celle qui vient de s'achever. Au cours de cette période, la prééminence présidentielle matière de politique extérieure a été l'un des points de confrontation entre les deux hommes. Lionel Jospin se revendiquant alors en « tour de contrôle » de toute l'action de l'État, Jacques Chirac défendant son rôle d'homme du « dernier mot⁴⁴⁶. » Une dyarchie imposant la complémentarité sans contradiction dont l'un et l'autre finiront par se satisfaire⁴⁴⁷.

Rien de tout cela avec Jean-Pierre Raffarin qui, Premier ministre mal préparé et submergé, ne tentera pas de circonscrire le pouvoir présidentiel en matière de politique étrangère. Dès sa nomination, le 6 mai 2002, il semble faire, dans ce domaine, le choix de « l'exil ostensible », selon la formule ciselée par le constitutionnaliste Guy Carcassonne dans son analyse historique du *domaine réservé*⁴⁴⁸. Le printemps 2002 est donc aussitôt devenu le temps du retour au règne sans partage de l'Élysée sur la politique étrangère. Un domaine d'autant plus présidentialisé que le nouveau ministre des Affaires étrangères, Dominique de Villepin, vient à peine de quitter son bureau de numéro deux de l'Élysée dans lequel il s'était empressé durant tout le précédent mandat présidentiel⁴⁴⁹.

S'agissant de l'Afrique, Jacques Chirac n'a pas pour autant laissé entrevoir à son ancien secrétaire général, qu'il lui céderait la gestion des affaires africaines. Dupuch, qui tout au long du précédent mandat a dû s'essayer à tourner la page Foccart, s'apprête à partir. Foccart est mort depuis cinq ans, son successeur putatif, Fernand Wibaux a été écarté⁴⁵⁰. C'est bientôt Michel de Bonnacorse qui va pouvoir tenter de reconstruire une *Cellule Afrique*, sur des bases nouvelles

⁴⁴⁶ Jean Gicquel dans Premier ministre, in SIRINELLI, Jean-François (sous la direction de). *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*. Paris, Presses universitaires de France (PUF), 1995. 1254 p.

⁴⁴⁷ Ce qu'illustre l'échange cité par les auteurs de *La cohabitation dans la vie politique française* (Documentation française) dans lequel ils sont interrogés sur le handicap ou l'atout qu'a pu constituer leur collaboration à l'occasion du Sommet européen de Nice de décembre 2000. Ce à quoi Jacques Chirac répond que « ce qui est certain, c'est qu'elle n'a pas été un handicap. Et la preuve en est, nous avons réussi ce sommet. Nous l'avons réussi ensemble ». Ce que Jospin complète d'un « je pense que c'est un atout [...] avec une unité complète des ministres, du chef de l'État et du Premier ministre, mais je dirai même aussi avec une fusion intellectuelle et humaine des équipes qui a été extrêmement frappante... » (La cohabitation dans la vie politique française. Dossier en ligne, 1er novembre 2002, *La Documentation française* (Paris) © DILA [consulté le 12/05/2015 sur : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/cohabitation/index.shtml>].

⁴⁴⁸ CARCASSONNE, Guy. Le Premier ministre et le domaine dit réservé. *Pouvoirs*, n°83, 11/ 1997, pp 65-74.

⁴⁴⁹ Selon la formule du général Bentégeat, alors Chef d'état-major particulier du Président de la République (CEMP), « Tout passe par lui et c'est lui qui passe au Président » (Général Henri Bentégeat. *Entretien cité.*), cependant lui-même parviendra à installer un fonctionnement différent et à être en relation directe avec Jacques Chirac et son successeur le général Georgelin poursuivra dans cette voie de renforcement de la fonction au point de pouvoir affirmer : « Il n'y avait pas une question de défense qui ne fut traitée par moi, et quand on disait défense à l'Élysée, Jacques Chirac disait Georgelin et c'était pareil avec Bentégeat » (Général Jean-Louis Georgelin, Paris, 2 septembre 2014, entretien avec l'auteur).

⁴⁵⁰ Cet épisode du crépuscule de Foccart à l'Élysée est étudié par l'historien Frédéric Turpin qui met notamment en exergue, au cours des années 1995-1997, l'organisation « bâtarde » mais éphémère, avec d'un côté la cellule africaine officielle, celle de Dupuch, et de l'autre, celle officieuse de Foccart, Fernand Wibaux et du général Capodanno. (TURPIN, Frédéric. *Jacques Foccart : dans l'ombre du pouvoir*. Paris : CNRS Éditions. 2015. 488 p.).

sans affaiblir pour autant la puissance présidentielle sur le continent. Au début septembre, Bonnacorse, sous l'appellation de *Conseiller à la Présidence de la République*, va donc rapidement devenir l'un des hommes clés de la gestion de la crise ivoirienne. Même en arrivant si peu de temps avant la crise ouverte du 19 septembre, l'homme n'est pas démuni. Il arrive de Berne où il n'aura été ambassadeur que quelques mois après avoir occupé le poste équivalent au Kenya et celui beaucoup plus sensible, au Maroc. Et ce, durant six ans, un mandat exceptionnellement long. Il a 62 ans, Jacques Chirac, 70. Les deux hommes se connaissent de longue date. Ils ont le même abord simple et chaleureux. Michel de Bonnacorse avait été, près de 30 ans auparavant, son conseiller diplomatique à Matignon, en 1974. Depuis 1995, à Rabat, il a travaillé en direct avec Jacques Chirac dont les relations avec la famille royale chérifienne sont étroites. C'est un homme qui, selon *Le Monde*, est convaincu de la « singularité » des relations franco-africaines⁴⁵¹. Énarque, il peut aussi compter sur la proximité – et cela constituera un de ses atouts – avec son camarade de promotion, Pierre Brochand, diplomate comme lui, que Jacques Chirac nommera à la tête de la DGSE, lui aussi au cours de l'été⁴⁵².

Jacques Chirac, en matière de politique extérieure, tout particulièrement africaine, a donc les mains libres. Il a aussi, de fait, la responsabilité personnelle incontestable des décisions qui seront prises. Il les a sur le plan diplomatique mais aussi sur le plan militaire pour lequel la Constitution ne laisse la place à aucun débat d'interprétation. Il est le Chef des armées. Et, débarrassé de la cohabitation, il a tous les moyens d'en faire la démonstration. Lorsque la situation internationale comporte des risques de sécurité ou présage des bouleversements profonds dans la relation entre la France et d'autres États, l'enjeu devient politico-militaire. Il dispose alors des principaux acteurs de la Défense nationale qui rejoignent les premiers rangs. En septembre suivant, la crise ivoirienne ne fera pas exception. Et c'est au sein d'une instance toute particulière, le Conseil restreint, que vont se prendre une grande part des décisions auxquelles ils sont associés.

Les deux hommes qui dominent l'appareil militaire d'État sont son Chef d'état-major particulier (CEMP) qui l'assiste et son Chef d'état-major des armées (CEMA) - le numéro un des armées - qui au nom de Jacques Chirac commande l'ensemble des moyens militaires. Les deux crises qui vont accaparer les premiers mois du mandat – Côte d'Ivoire et Irak – vont coïncider avec un renouvellement des détenteurs de ces deux postes les plus prestigieux de la hiérarchie militaire. Depuis 1998, le général Jean-Pierre Kelche est le CEMA, mais en 2002, il ne l'est

⁴⁵¹ Michel de Bonnacorse à la « cellule africaine ». *Le Monde*, 27/08/2002.

⁴⁵² COMARIN, Elio. Un nouveau « M. Afrique » à l'Élysée : Michel de Bonnacorse remplace Michel Dupuch. RFI, 29/08/2002 [consulté le 25/02/2014 sur : http://www.sangonet.com/Fich4ActuaInterAfric/Bonnacorse-M_Afrique-Elysee.html].

plus que pour quelques mois. Depuis longtemps déjà, son départ du service actif est fixé au 30 octobre et son successeur est connu. Il s'agit du général Henri Bentégeat qui depuis 1999 occupe au côté de Jacques Chirac, le poste de CEMP. Lui-même doit laisser la place au général Jean-Louis Georgelin qui à son tour assurera la relève de son devancier quatre ans plus tard.

Jeu de chaises musicales ? Parcours traditionnel de promotion des officiers généraux ? Non. L'occupation successive des deux postes par le général Bentégeat et le général Georgelin doit surtout aux compétences et au mérite des deux hommes et aux hasards du déroulement de leur carrière. Elle sera, en tout cas, un atout remarquable pour Jacques Chirac et une garantie inespérée de cohérence de l'action au plus haut niveau.

Les généraux Kelche, Bentégeat et Georgelin se connaissent bien et s'apprécient. Chacun se félicite de la confiance et de la loyauté de l'autre. Tous les trois sont issus de l'Armée de terre, celle qui assurera l'essentiel de l'effort consenti en Côte d'Ivoire. Les généraux Kelche et Bentégeat ont même commencé leur carrière dans l'infanterie de marine, l'ex-infanterie coloniale » familière du terrain africain où l'un et l'autre ont occupé des postes de commandement. Le général Kelche va travailler « main dans la main⁴⁵³ » avec son successeur au cours des derniers mois de son mandat.

Ce dernier, Henri Bentégeat, à la veille de son départ de la Présidence pour l'État-major des armées (EMA), est le militaire qui a eu la plus longue expérience du premier cercle présidentiel. Chef d'état-major particulier de Jacques Chirac durant les trois dernières années, il avait aussi été de 1993 à 1996, l'adjoint de ses deux prédécesseurs⁴⁵⁴. Il avait alors, notait le politologue Bastien Irondelle, tenu un « rôle sans commune mesure avec le rôle traditionnel d'un adjoint⁴⁵⁵. » Auparavant, son parcours avait combiné les responsabilités opérationnelles et stratégiques et lui avait offert d'observer, à l'ambassade de France à Washington la gestion américaine de la guerre du Golfe en 1990. Pour Jacques Chirac, il était l'homme idoine et c'est le chef de l'État qui après les quelques années d'absence d'Henri Bentégeat de l'Élysée, l'a invité à prendre la tête de son état-major particulier. C'est un homme tout à la fois simple et sophistiqué et profondément attaché à l'Armée⁴⁵⁶. « Il tient du prêtre - avance Bruno Le Maire, directeur de cabinet de Dominique de Villepin - dans sa façon de se frotter lentement les mains, d'avancer légèrement courbé comme pour s'excuser d'une taille pourtant pas si grande, de sourire⁴⁵⁷. »

⁴⁵³ NOTIN, Jean-Christophe. *Opus cité*.

⁴⁵⁴ Période au cours de laquelle, il va contribuer - comme secrétaire du Conseil de défense - aux réflexions qui accompagnent la décision de Jacques Chirac en 1995 de mettre fin aux essais nucléaires et au service militaire.

⁴⁵⁵ IRONDELLE, Bastien. *La réforme des armées en France*. Paris : Presses de Sciences Po, 2011. 338 p.

⁴⁵⁶ À qui il consacrerà, à la fin de sa carrière, un remarquable essai en forme de profession de foi (BENTÉGEAT, Henri. *Aimer l'Armée, une passion à partager*. Paris : Éditions Dumesnil, 2012. 161 p.).

⁴⁵⁷ LE MAIRE, Bruno. *Le Ministre*. Paris, Grasset, 2004. 272 p.

C'est un « esprit clair et moderne [qui] sait faire aboutir ses idées », selon son collègue Jean-Marc de La Sablière, conseiller diplomatique de Jacques Chirac⁴⁵⁸. Il est un homme qui fait consensus et n'a pas, toujours selon Bruno Le Maire, de détracteurs connus : « Il est devenu une sorte d'icône [...] il faut bien reconnaître que le personnage dépasse les autres de cent coupées. »

Jacques Chirac va construire avec lui une relation de confiance⁴⁵⁹. Pour le général Bentégeat, celle-ci sera « précieuse⁴⁶⁰ » comme il le reconnaîtra lorsqu'il sera plus tard à la tête des armées. Il dispose également d'un atout propre à la gestion de la crise ivoirienne : il y a servi comme jeune officier et il a vécu, en 1999, le coup d'État de Noël, au cœur de la cellule de crise de l'État-major des armées (EMA)⁴⁶¹. Au cours de ses derniers mois à l'Élysée, puis Boulevard Saint-Germain, la Côte d'Ivoire va constituer « sa première priorité d'un bout à l'autre⁴⁶². »

Le général Georgelin qui va lui succéder à l'Élysée est lui aussi un familier du sommet de l'État. Cinq ans plus tôt il avait quitté Matignon où il était adjoint au chef de cabinet militaire d'Édouard Balladur, d'Alain Juppé puis brièvement de Jospin (1994-1997). Stratège, il a entre-temps exercé la responsabilité de la planification militaire⁴⁶³. Persuasif, très cultivé, il va connaître aux lendemains du déclenchement de la crise ivoirienne le même parcours que son prédécesseur à l'Élysée et contribuer durant huit ans, au sein du Conseil restreint à l'éclairage des décisions de Jacques Chirac puis de Nicolas Sarkozy.

Chef d'état-major particulier et membre du cabinet du président, c'est lui, qui à partir d'octobre 2002 va constituer l'interface entre Jacques Chirac, Michèle Alliot-Marie, le ministre de la Défense, et le CEMA, Henri Bentégeat. C'est d'ailleurs à la cooptation par ce dernier qu'il doit pour une grande part, d'avoir accédé au poste élyséen. « Une période un peu faste – le jugera-t-il après avoir, comme CEMA, connu une moins bonne combinaison avec l'Élysée - où la

⁴⁵⁸ Il le côtoie de 2000 à 2002 et participe avec lui, entre autres, aux nombreux comités qui jalonnent le formalisme de la collaboration de Jacques Chirac et Jospin (P 146 de SABLIERE (de la), Jean-Marc. *Dans les coulisses du monde*. Paris : Robert Laffont, 2013. 382 p.).

⁴⁵⁹ Une confiance qui s'est forgée dans les premiers temps du premier septennat, lorsque Bentégeat, alors adjoint du CEMP est un des plus engagés dans la réflexion qui décidera d'un tournant dans l'histoire militaire française : la professionnalisation complète des armées. Et qui confindra selon le témoignage de Bentégeat en 2014, à de « l'attachement » (Général Henri Bentégeat. *Entretien cité*).

⁴⁶⁰ Général Henri Bentégeat. *Entretien cité*.

⁴⁶¹ NOTIN, Jean-Christophe. *Opus cité*.

⁴⁶² Général Henri Bentégeat. *Entretien cité*.

⁴⁶³ Chef de la division Plans, programmes et évaluation, à l'EMA. Les qualités qu'il démontre alors s'exprimeront encore davantage lorsqu'en 2010, il livrera avant de quitter son poste de CEMA, ce qui sera qualifié de Testament militaire. En fait, un document très technique, révisé périodiquement, le *Concept d'emploi des force (PIA 00.0100)* qui illustrera combien au cours de son mandat, l'armée française avait déjà parfaitement intégré les bouleversements historiques et géopolitiques de la décennie post-11 septembre, et qu'elle s'apprêtait à s'affirmer dans ses priorités de valorisation de « la connaissance et à l'anticipation », de la prévention, de la dissuasion nucléaire, mais aussi et surtout -fruit des enseignements de l'opération en Côte d'Ivoire et en Afghanistan – de la « fonction essentielle » de l'intervention et donc de « réaction rapide, de déploiement, de projection [...] »

chaîne militaire est très forte⁴⁶⁴. »

Il dispose pour cela d'une équipe restreinte d'une dizaine d'officiers supérieurs et des locaux désuets d'une maison du 14 rue de l'Élysée, la petite rue élégante qui longe les appartements privés du chef de l'État. « Une toute petite boutique⁴⁶⁵ » en somme. Avec cette équipe, Jean-Louis Georgelin, comme ses prédécesseurs, va assumer deux missions distinctes. La première qui assure la continuité de la fonction de Chef des armées qui est de tenir le premier rôle dans la chaîne de la dissuasion nucléaire. Au Président, le CEMP garantit la capacité de décision d'engagement des forces nucléaires et il est celui qui en assure la mise en œuvre si l'ordre d'emploi de la force nucléaire est formulé. Corollaire de cette fonction, il veille avant tout à la clarté de la doctrine d'emploi, à prévenir tout ce qui pourrait nuire à une exacte interprétation du concept de dissuasion et des intentions du chef de l'État. La seconde est celle de garantir la capacité de décision du président en matière militaire : le conseiller, retransmettre ses ordres et comptes rendus. Cette dernière fonction, loin de relever de la simple interface, lui impose de savoir entretenir avec le CEMA, la relation qui lui assurera de disposer du plus haut niveau d'information notamment dans le domaine opérationnel et ce, même si Jacques Chirac lui-même estime ne pas avoir à être tenu au courant des détails d'une information⁴⁶⁶.

Limite et spécificité, comme CEMP, les généraux ne disposent pas d'un état-major de conception – il n'en n'ont pas les moyens - mais surtout la responsabilité en incombe au CEMA. Dès lors c'est la qualité des hommes qui fonde la qualité de la collaboration. « Formidable » lorsque les deux s'entendent bien, se réjouit le général Bentégeat qui aura, comme CEMA à l'égard du général Georgelin, CEMP, « une confiance absolue⁴⁶⁷. »

Jean-Louis Georgelin cependant disposera par contre d'un atout dont son prédécesseur avait été privé lors de la cohabitation : tous les lundis matin, il participera à l'entrevue de Jacques Chirac avec Michèle Alliot-Marie, son ministre de la Défense, avec l'avantage d'en être le préparateur. Il établit l'ordre du jour en liaison avec le directeur de cabinet du président, Michel Blangy. Mais c'est davantage à travers les contenus des directives qu'il exercera l'influence la plus importante. Il élaborera les instructions que le président transmet à son ministre, il produira les

⁴⁶⁴ Général Jean-Louis Georgelin, Paris, 2 septembre 2014, entretien avec l'auteur.

⁴⁶⁵ DULPHY, Anne, MANIGAND, Christine. *Opus cité*.

⁴⁶⁶ Ce qu'induisent les auteurs de *Histoire politique des services secrets français*, en relatant une opération de tentative de libération de l'otage Ingrid Betancourt, en juillet 2003, sa porte-parole affirma que « le PR a donné son accord de principe » traduisant ainsi une réalité politique : l'hôte de l'Élysée considère alors qu'il n'a pas à être tenu instruit des détails d'une opération dont il se contente d'accepter les grandes lignes et que son EMP aux ordres du général Jean-Louis Georgelin va suivre pas à pas » (pp 581-582 de FALIGOT, Roger, GUISEL, Jean, KAUFFER, Rémi. *Histoire politique des services secrets français de la seconde guerre mondiale à nos jours*. Paris, La Découverte, 2012. 734 p.).

⁴⁶⁷ DULPHY, Anne, MANIGAND. *Opus cité*.

éléments de langage qui fonderont les échanges et orienteront les recommandations du chef de l'État. Et sitôt l'entretien achevé, il informera le général Bentégeat à l'État-major des armées. « Ma puissance, mon pouvoir résidait là » considèrera Jean-Louis Georgelin⁴⁶⁸.

1.3. Décisions, entourage et influence

À la Présidence de la République, Jacques Chirac, on le voit, dispose ainsi de ce que l'Élysée a peut-être produit de mieux pour préparer les décisions du chef de l'État⁴⁶⁹. Reste *l'inconnue* Jacques Chirac. De lui, tout semble avoir été dit et écrit. Pourtant, les contours de ses portraits demeurent toujours imprécis, ceux d'un homme dont l'image publique et ce que l'on perçoit de ses ressorts intimes se complètent et se contredisent parfois. Pour le chercheur, l'interrogation qu'il suscite ne peut donc être secondaire s'agissant d'un homme dont les décisions, notamment militaires, peuvent engager l'État et sa population, la Nation, bien au-delà de ce qui lui est supportable. Elle est d'autant plus sensible que Jacques Chirac n'est pas un producteur de doctrine, encore moins d'une idéologie, et que les principes découlent de ses actions, plutôt qu'ils ne les précèdent. Elle est d'autant plus actuelle, en 2002, que les conditions de la décision de la dissolution (cf. infra) ont donné une nouvelle notoriété à la thèse d'un Jacques Chirac à la fois influençable et trop tacticien pour ne pas avoir l'opinion changeante.

Cette réputation remonte aux premiers temps de sa carrière et de l'influence de ses deux conseillers pour lequel, disait Jacques Chaban-Delmas, Jacques Chirac « est un émouchet posé sur le doigt de Marie-France Garraud. De temps en temps, Pierre Juillet tire l'anneau pour que Jacques Chirac vole une heure. Et tue⁴⁷⁰. » Une image tenace imprimée par les revirements⁴⁷¹, les erreurs, 37 années de compétition électorale et, selon la formule mesurée d'un de ses premiers biographes, « des conceptions pour le moins fluctuantes en matière politique⁴⁷². » En 2002, aucun observateur ne l'ignore. La constatation est depuis longtemps devenue publique, de ce qui motive certaines de ses décisions. En 1985, Bernard Rideau, l'ancien conseiller com-

⁴⁶⁸ Général Jean-Louis Georgelin. *Entretien cité*.

⁴⁶⁹ Et que Jacques Chirac dans ses mémoires qualifie, pour « *le savoir-faire, l'habilité et la compétence* », « *l'extrême* » professionnalisme, réactivité et le sens tactique d'une « *équipe restreinte de haut niveau* » dans laquelle, il intègre également Catherine Collona qui l'a rejoint « à l'instigation » de Dominique de Villepin (p 37) et qui assiste à tous ses entretiens avec les chefs d'État et de gouvernement (Pp 361-401 de CHIRAC, Jacques (en collaboration avec Jean-Luc BARRÉ). *Opus cité*).

⁴⁷⁰ CLERC, Christine. *Journal intime de Jacques Chirac*. Paris, Albin Michel, 1995. 434 p.

⁴⁷¹ *L'Appel de Cochin*, offre notamment l'illustration une nouvelle fois, de l'influence sur Jacques Chirac sur ses conseillers. Catherine Nay raconte ainsi les coulisses de ce qui « va constituer « la charge la plus violente jamais formulée contre le président de la République [Giscard d'Estaing] ». Le texte a été rédigé par Pierre Juillet et un universitaire, René de la Charrière. « Jacques Chirac, qui a lu et relu le texte en endosse la responsabilité politique ». Mais dit-il à sa secrétaire, madame Esnous [qui sera à l'Élysée, lors des mandats présidentiels de Jacques Chirac], une fois le texte parti, « je crois que j'ai fait une connerie » (NAY, Catherine. *Le Dauphin et le Régent*. Paris, Grasset, 382 p. 10/1994.).

⁴⁷² P 791 de MADELIN, Philippe. *Jacques Chirac, une biographie*. Paris : Flammarion, 02/2002. 848 p.

munication de Valéry Giscard d'Estaing à l'Élysée, va même jusqu'à s'interroger sur la nature réelle d'un Jacques Chirac – qui n'est pas encore le candidat de 1988 – orientant son action politique au gré de ses conseillers⁴⁷³. En 1988, c'est le chroniqueur de presse, Philippe Alexandre revenant sur plusieurs victoires autoproclamées de Jacques Chirac⁴⁷⁴ qui prophétise de manière un peu outrancière : « Il n'y a pas sans doute un Français qui ne se demande de combien de canailleries et de déshonneurs et combien de viols la morale aura dû subir pour que le candidat Jacques Chirac ait le droit de pousser ses funèbres cocoricos⁴⁷⁵. » En 2002, c'est même un psychanalyste connu pour ses travaux sur les rapports entre l'homme et le pouvoir qui contribue au débat en affirmant que « Jacques Chirac est l'incarnation du principe physique d'incertitude d'Eizenberg selon lequel on ne peut saisir en même temps la vitesse et la position d'une particule. Car si sa vitesse est notoire, on ne peut lui fixer une position. Il les a toutes eues⁴⁷⁶. »

À toutes ces considérations sur le *décideur* Jacques Chirac s'ajoute celle qui constate l'étroitesse du périmètre à l'intérieur duquel s'élaborent les décisions. Jacques Chirac s'apprête à célébrer ses 70 ans, lors du déclenchement de la crise ivoirienne. Et jamais, il n'a autant tourné le dos à la collégialité et donné sa préférence à des équipes réduites, voire à des cercles aux périmètres extrêmement étroits. Ce qui transparaît dans cette sorte d'éloge, qu'il livre dans son autobiographie, des moyens qui lui ont permis de s'« impliquer fortement » dans le dossier irakien et qui combinent « un tandem » celui qu'il forme avec Dominique de Villepin, et « une équipe restreinte de diplomates », seulement trois⁴⁷⁷.

Et dans ce périmètre figure sa famille. Chez lui, les « liens entre politique et famille sont inextricables » affirme le journaliste Christophe Barbier⁴⁷⁸ et de fait, rien dans cette caractéristique ne doit conduire le chercheur à détourner les yeux.

Jacques Chirac et sa femme *habitent* dans le sens le plus extensif du terme, le palais et la fonction présidentielles. Bernadette Chirac est une élue locale depuis 1971, en Corrèze où son mari a été député. Son influence politique fait depuis longtemps l'objet d'interrogations et

⁴⁷³ « [d'] Égletons en 1976 à l'appel de Cochin en 1979, à vos discours d'après le 10 mai 1981 et d'avant les législatives de fin juin. Juillet-Garaud, Monod, Pasqua, Crespi-Juppé, Juppé-Toubon-Pasqua : il en est de vos périodes comme de la face et la manière de vos conseillers. Et le vrai Jacques Chirac, lequel est-il ? » (P 270 de RIDEAU, Bernard. *L'illusion du pouvoir*. Paris, La table ronde, 1985. 280 p)

⁴⁷⁴ Libération des otages du Liban dans l'entre-deux tours des élections présidentielles, rapatriement des condamnés dans l'affaire Rainbow-Warrior, etc.

⁴⁷⁵ P 173 de ALEXANDRE, Philippe. *Paysages de campagne*. Paris, Grasset, septembre 1988. 208 p.

⁴⁷⁶ P 141 de FRIEDMAN, Jean-Pierre. *Du pouvoir et des hommes*. Paris : Éditions Michalon, mars 2002. 208 p.

⁴⁷⁷ P 361-401 de CHIRAC, Jacques (en collaboration avec Jean-Luc BARRÉ). *Opus cité*.

⁴⁷⁸ Christophe Barbier partage alors son temps entre Europe 1 et l'Express dont il deviendra un an plus tard (1996) chef du service politique puis éditorialiste de premier plan et directeur de la rédaction en 2006. (BARBIER, Christophe, MANDONNET, Eric, PONTAUT, Jean-Marie. Les secrets des Jacques Chirac. *L'Express*, 14/02/2005).

d'interprétations récurrentes. Elle demeurera pourtant, de son propre aveu⁴⁷⁹, ponctuelle et limitée, jusqu'à la fin du second mandat présidentiel. Cependant, à l'Élysée depuis 1995 comme à l'Hôtel de Ville de Paris, les 18 années précédentes, elle constitue un acteur incontournable de la vie quotidienne de Jacques Chirac. Claude, sa seconde fille, constitue un cas particulier dans l'histoire de la fonction présidentielle. Dès 1989, elle occupe une fonction de conseillère auprès de son père. Selon le journaliste politique Claude Angeli qui consacre un essai à *Jacques Chirac et sa fille*⁴⁸⁰, elle « évolue à proximité [de son père, alors chef de l'État], sur le qui-vive, prête à répondre à ses appels, à lui éviter quelques impairs [...] et elle s'y emploie à toute heure, car leur lien est constant avec le téléphone pour cordon ombilical. » Elle n'est pas la première. D'autres enfants de présidents français de la République ont tenu une place particulière dans l'espace présidentiel. Le combattant de la Seconde Guerre mondiale, l'amiral Philippe de Gaulle a entretenu une relation de confiance avec son père qui lui a inspiré sa carrière d'officier puis de sénateur, mais son influence est demeurée faible. Gilbert et Jean-Christophe, les fils de François Mitterrand, ont appartenu au premier cercle de leur père lors de sa campagne électorale de 1981. Comme député, pour le premier et, comme conseiller pour le second, ils ont été des compagnons politiques du président. Jean-Christophe Mitterrand a même été le prédécesseur de Michel Dupuch dans le fauteuil de Foccart. Durant six ans, il a été en charge des relations africaines de son père. Mais aucun n'a été reconnu comme ayant exercé une influence majeure sur le chef de l'État, et aucun d'eux ne se l'est attribuée.

S'agissant de sa cadette,⁴⁸¹ Claude, Jacques Chirac tentera, lui aussi, dans ses mémoires, d'atténuer la portée de cette proximité, mais il n'en découragera pas pour autant le diagnostic. Il y précise que si l'on a beaucoup glosé sur le rôle de Claude à mes côtés et sur l'influence qu'elle aurait exercée. Le fait est qu'il existe entre nous une complicité indéfectible⁴⁸² » et, de fait, Claude Chirac, est parmi ses conseillers, celle qui est sans doute la plus écoutée. Ce que conclura également le conseiller diplomatique de Jacques Chirac, Jean-Marc de La Sablière, pour

⁴⁷⁹ CHIRAC, Bernadette, CAROLIS (de) Patrick. *Conversation*. Paris, Plon, octobre 2001.228p

⁴⁸⁰ ANGELI, Claude. MESNIER, Stéphanie. *Jacques Chirac, père et fille*. Paris, Grasset, 09/2000. 161 p.

⁴⁸¹ Sa fille aînée de 44 ans, morte en 2016, est le « drame de ma vie » confiera Jacques Chirac à l'un de ses biographes autorisés, Pierre Péan, et même « [...] le problème de ma vie » (PEAN, Pierre. *L'inconnu de l'Élysée*. Paris : Fayard, février 2007. 513 p.). Frappée d'une méningite à 15 ans, maladroitement soignée puis atteinte d'une anorexie mentale très grave, elle est dépressive et occupe sans doute la motivation la plus masquée de la conduite présidentielle. En 1990, sa tentative de suicide est même relatée dans un journal télévisé et fait l'objet d'un communiqué de l'Élysée. Selon le propre aveu de sa femme, Bernadette, en 2001 [CHIRAC, Bernadette, CAROLIS (de) Patrick. *Conversation*. Paris, Plon, octobre 2001.228p] Jacques Chirac, très secret, « ne veut pas en parler. » Mais, selon un autre des biographes de Jacques Chirac, Philippe Madelin, les rapports du père et de sa fille sont ceux « d'une soumission volontaire qui traduit en réalité son mal-être à l'égard de Laurence ». (Selon l'analyse d'un autre des biographes de Jacques Chirac, Philippe Madelin, la nature des rapports de Jacques Chirac et de sa fille Claude sont dépendants de ce drame, ce sont ceux « d'une soumission volontaire qui traduit en réalité son mal-être à l'égard de Laurence » (MADELIN, Philippe. *Jacques Chirac, une biographie*. Paris, Flammarion, 02/2002. 848 p.).

⁴⁸² p 35 de CHIRAC, Jacques (en collaboration avec Jean-Luc BARRÉ). *Opus cité*.

qui, « mieux vaut donc essayer de la convaincre et louvoyer plutôt que s'opposer à elle⁴⁸³. »

Un cercle étroit et solide va donc appuyer le président de la République, dans ses décisions diplomatiques et militaires des mois suivants. Une dizaine tout au plus. Mais le plus influent sera aussi le plus controversé de tous : Dominique de Villepin.

2. Dominique de Villepin et le Quai d'Orsay

Dominique Galouzeau de Villepin⁴⁸⁴ en intégrant pour la première fois le gouvernement est tout à la fois un quasi inconnu du grand public et un homme clé du sérail politique dans lequel il est davantage redouté qu'intégré. En quelques mois de mandat ministériel, il va, à la faveur des crises irakienne et ivoirienne figurer au premier plan et surtout exercer une influence décisive sur la gestion de ces crises.

2.1. Un parcours singulier

Il a 48 ans lors du déclenchement de la crise ivoirienne. Diplômé de l'ENA, il est issu d'une promotion particulière qui illustre parfaitement l'entremêlement des carrières administratives et politiques dans la haute fonction publique française : la promotion Voltaire (1978-1980) qui compte dans ses rangs, sa propre sœur, Véronique, alors mariée à un futur général de l'armée de l'air⁴⁸⁵ ; plusieurs futurs ministres, dont un membre, comme lui, du premier gouvernement Raffarin,⁴⁸⁶ Renaud Donnedieu de Vabres⁴⁸⁷ ; et un couple de futurs finalistes de l'élection présidentielle, Ségolène Royal et François Hollande⁴⁸⁸. Dominique de Villepin ne fera pas exception à ce mélange des genres.

À sa sortie de l'ENA, en 1980, il a intégré le ministère des Affaires étrangères où il est devenu secrétaire des Affaires africaines et malgaches puis du Centre d'analyse et de prévision, le

⁴⁸³ Dans ses mémoires, l'ambassadeur s'attarde sur cette question de l'importance de Claude Chirac : « Lors de mon arrivée à l'Élysée, plusieurs voix m'ont mis en garde : Claude Chirac a toujours le dernier mot et peut influencer les choses de manière décisive avant ou après une réunion [...] Elle est à la fois dans l'organigramme et au-dessus [...] Mais elle s'intéresse peu, au fond, à la politique étrangère dont la technicité l'ennuie » (p 139 de SABLIERE (de la), Jean-Marc. *Opus cité*).

⁴⁸⁴ Dont le nom complet est Dominique Galouzeau de Villepin, mais qui, à la différence de Valéry Giscard d'Estaing - comme lui roturier - est désigné sous le nom qui suit la particule (Villepin) alors que l'ancien président de la République avait été désigné sous son patronyme (Giscard).

⁴⁸⁵ Baudouin Albanel, alors pilote de chasse. Il ne sera pas concerné par la crise ivoirienne, et deviendra, à l'issue de sa carrière d'aviateur, conseiller militaire du groupe industriel SAFRAN.

⁴⁸⁶ 7 mai au 16 juin 2002.

⁴⁸⁷ Qui sera, dans le premier gouvernement Raffarin (7 mai au 16 juin 2002), le premier ministre délégué à la coopération, de Dominique de Villepin avant de devoir céder la place à Pierre-André Wiltzer (cf. infra).

⁴⁸⁸ Sortiront également de cette promotion, trois futurs ministres de gouvernement, Frédérique Bredin, Michel Sapin et Jean-Pierre Jouyet, un successeur de Dominique de Villepin au secrétariat général de la Présidence de la République, Pierre-René Lemas (2012) et celui qui sera son directeur de cabinet au ministère de l'intérieur puis à Matignon (2004-2007), Pierre Mongin.

groupe de réflexion stratégique du ministère. La même année, il a été présenté à Jacques Chirac, alors maire de Paris et futur candidat à la succession de Giscard d'Estaing. Adhérent du RPR depuis 1977, il en devient alors un des « conseillers officieux⁴⁸⁹. » Cependant, selon Anne Cabana, l'une de ses biographes, même si Jacques Chirac sera séduit « par ce jeune haut fonctionnaire au verbe ardent », sa contribution restera marginale et confinée à la diplomatie. Il entame alors en 1984, le parcours du diplomate qui le mène à Washington puis à New Delhi.

En 1992, étape normale dans son déroulement de carrière, il revient au Quai d'Orsay toujours aux Affaires africaines et malgaches où il est promu. Mais, dans le même temps, le haut-fonctionnaire se dédouble en conseiller politique. Il prend « l'ascendant sur le petit *think tank* chargé de préparer Alain Juppé⁴⁹⁰ » au ministère des affaires étrangères, dans la perspective d'un nouveau gouvernement de cohabitation. Ce qui advient avec la défaite de la gauche aux élections législatives de mars 1993 et la composition du gouvernement Balladur. Alain Juppé obtient le ministère espéré et prend Dominique de Villepin pour directeur de cabinet.

Pour ce dernier, cette nomination est davantage qu'une simple évolution de carrière diplomatique. Elle est la première étape de l'itinéraire politique singulier qui lui permettra d'exercer et de briguer les plus hautes responsabilités politiques tout en évitant les écueils du suffrage universel. Celui qui était son supérieur, Jean-Marc de La Sablière, lui prophétise qu'« il allait être au cœur du pouvoir et en sortirait sous les traits d'un autre homme⁴⁹¹. » C'est aussi le début d'un bouleversement personnel qui affectera jusqu'à sa vie intime⁴⁹², un impact qui n'a rien d'anecdotique tant les ressorts de sa conduite personnelle et ceux de l'exercice de ses responsabilités semblent répondre l'un à l'autre (cf. infra)⁴⁹³.

Il est alors mentionné pour la première fois, dans une discrète notice du journal *Le Monde*⁴⁹⁴, habitué jusqu'alors à citer le père, Xavier de Villepin, sénateur depuis 1986 des *Français éta-*

⁴⁸⁹ VERDIER, Isabelle, MPARA Victor. *Opus cité*.

⁴⁹⁰ P 60 de CABANA, Anna. *Dominique de Villepin : la verticale du fou*. Paris, Flammarion, 2010. 186 p.

⁴⁹¹ Dans ses mémoires, l'Ambassadeur, qui sera de 2000 à 2002, le conseiller diplomatique de Jacques Chirac à l'Élysée, le rappelle à celui (« s'en souvient-il ? ») qu'il voit en homme qui « côtoie l'Histoire et s'y voit une place de choix » (p 140 de SABLIERE (de la), Jean-Marc. *Opus cité*).

⁴⁹² LEIBOWITZ Nicole et SHEMLA Élisabeth. *Pour le meilleur et pour le pire*. Paris, Flammarion, 2012.

⁴⁹³ Longtemps conseiller de Dominique de Villepin avant de devenir son directeur de cabinet à Matignon, Bruno Le Maire, décrira, le changement identique qu'il vécit lui-même, en devenant directeur de cabinet de Dominique de Villepin : « Pendant [plusieurs années] j'ai occupé dans les cabinets successifs des postes latéraux, où je pouvais influencer, conseiller, prendre des décisions et rendre des arbitrages provisoires avec une corde de rappel. Me voici à un poste directement opérationnel, où la corde de rappel n'existe plus : situation plus périlleuse, mais plus claire aussi, dans laquelle l'exercice des responsabilités ne se dilue pas (p 343 de LE MAIRE, Bruno. *Des hommes d'État*. Paris, Grasset, 2007. 449 p.).

⁴⁹⁴ « Dominique Galouzeau de Dominique de Villepin a été nommé directeur du cabinet du ministre des affaires étrangères, Alain Juppé. M. Galouzeau de Dominique de Villepin, trente-neuf ans, remplace à ce poste Daniel Bernard, qui était également directeur de la division presse, et qui a été nommé ambassadeur à La Haye. [Né en

*blis hors de France*⁴⁹⁵, une filiation rarement affichée. Ce père, figure tutélaire constituera un des acteurs périphériques du mandat ministériel de son fils. C'est peu dire que ce père, pourtant industriel et expatrié, avait transmis à ses enfants, l'intérêt pour la chose publique et leur nation d'origine. Sur ses quatre enfants, trois deviendront énarques (le quatrième étant décédé, cf. supra) et son fils Dominique n'oubliera pas de puiser dans l'héritage paternel pour justifier son propre patriotisme. « Comment oublier – affirmera-t-il - l'émotion de mon père vibrant à l'étranger des bruits de la France sur sa radio à ondes courtes ? ⁴⁹⁶ » En 1993, conjonction inédite, deux semaines après la nomination de son fils au poste de directeur de cabinet du ministre des Affaires étrangères, Xavier de Villepin est lui-même élu président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat⁴⁹⁷.

Devenu directeur de cabinet du ministre des Affaires étrangères, Dominique de Villepin va ainsi faire son entrée dans le dernier carré présidentiel. Alain Juppé, absorbé par le nomadisme de sa fonction diplomatique, Dominique de Villepin, son bras droit, est alors en contact pluri-quotidien avec Jacques Chirac. Mais c'est la candidature d'Édouard Balladur à la succession de Jacques Chirac en 1994 qui lui permettra de conquérir la place qui deviendra la sienne auprès du président à la veille de la crise ivoirienne. En effet, les trahisons qui accompagnent la lutte fratricide entre les deux prétendants à l'Élysée laisse des places vacantes dans l'entourage de Jacques Chirac, tant dans son espace politique que dans son espace privé. Jacques Chirac vainqueur, Dominique de Villepin est récompensé. Il devient Secrétaire général, la fonction qu'il occupera tout le temps du premier mandat présidentiel.

2.2. À l'Élysée : homme clé et mauvais génie ?

En accédant à cette fonction, Dominique de Villepin conquiert une position exceptionnelle. Comme le relèvera en 2012, Patrice Duhamel, journaliste et dirigeant de médias, familier de l'Élysée : « Après le président [le secrétaire général] est la personnalité la plus importante à l'Élysée. Véritable tour de contrôle, Premier ministre *bis*, voire vice-président, le secrétaire

1953, ancien élève de l'École nationale d'administration, Dominique Galouzeau de Dominique de Villepin a été en poste à Washington (1984-1989) et à New Delhi (1989-1990), avant de devenir sous-directeur d'Afrique.].

⁴⁹⁵ Ancien résistant il a rejoint le maquis, dans le Limousin, en 1944, fils d'un combattant de Verdun, il est un de ceux pour lesquels Dominique de Villepin affirme : « À travers eux, à travers ma famille, je suis un patriote passé par toute cette histoire de France⁴⁹⁵. » (p 105 de CABANA, Anna. *Opus* cité.) Dirigeant industriel⁴⁹⁵, Xavier de Dominique de Villepin, à la différence de son fils, a toujours associé, carrière professionnelle et mandats associatifs et électifs. Expatrié dès 1950 en Algérie, il poursuit sa carrière à l'international, notamment au Sénégal où naît son fils aîné, Dominique, et aux États-Unis. Membre du Conseil supérieur des français de l'étranger (CSFE) dès 1964, son élection au Sénat est à la fois l'aboutissement d'un parcours et le démarrage d'une carrière de parlementaire qui durera près de 20 ans.

⁴⁹⁶ VILLEPIN(de), Dominique. *Le requin et la mouette*. Paris, Plon, 2004. 263 p.

⁴⁹⁷ 14 avril 1993 en remplacement de Jean Lecanuet.

général voit tout, ou presque, regarde tout, sait tout, la plupart des informations passent par son bureau, les notes y sont adressées, les projets de discours travaillés, les grandes nominations préparées, les dossiers sensibles filtrés et traités, du plus confidentiel au plus anodin⁴⁹⁸. » Et, précise Patrice Duhamel, il est en contact permanent avec le directeur de cabinet du Premier ministre avec qui il déjeune presque chaque lundi, « pour serrer les boulons, coordonner la communication, valider la hiérarchie des priorités, préparer le Conseil des ministres ... » Un directeur de cabinet qui n'est autre que Maurice Gourdault-Montagne, son ancien adjoint au Quai d'Orsay.

Jacques Chirac, dans ses mémoires reviendra longuement sur cette épisode d'autant plus important que l'attelage de l'un et l'autre sera indissociable des réussites, des échecs et des ombres des deux mandats présidentiels qui se succéderont : « En confiant à Dominique de Villepin les fonctions de secrétaire général, j'ai [*sic*, Jacques Chirac rédige ses mémoires au présent de l'indicatif] l'assurance que tout sera fait pour garantir, dans l'action quotidienne, cette parfaite entente entre les deux pôles de l'Exécutif [...]. Le plus difficile dans l'exercice du pouvoir est de se doter de collaborateurs qui osent affirmer ce qu'ils pensent à celui qui les dirige, sans craindre de lui déplaire, ni se contenter d'abonder dans le sens de ce que lui, selon eux, souhaite entendre [...]. Homme de caractère, comme on en dénombre peu au sein de l'appareil d'État, inventif fougueux, stimulant, riche d'une expérience internationale acquise dès sa jeunesse, peu enclin à masquer ses convictions ou à atténuer ses jugements, Dominique de Villepin est un excellent antidote à cet esprit courtisan où la servilité le dispute toujours au conformisme. Je sais pouvoir compter sur sa franchise et sa loyauté [...]. Pour lui, l'ambition d'agir et d'entreprendre ne saurait se passer de culture, de style et d'idéal. Il possède les trois avec brio. Est-il trop enclin à s'enflammer ; à se laisser emporter par ses élans [...] ? Au moins ne pêche-t-il pas comme tant d'autres, par manque d'audace, de souffle et de hauteur de vue⁴⁹⁹. »

On le voit, le choix de Jacques Chirac se porte tout autant sur un haut-fonctionnaire d'un dévouement absolu⁵⁰⁰ et capable de l'assister dans la conduite de l'État, que pour une aiguillon dont la franchise et l'indépendance constitueront pour le Président une sorte de stimulant et un

⁴⁹⁸ DUHAMEL, Patrice, SANTAMARIA, Jacques. *L'Élysée : coulisses et secrets d'un palais*. Paris, Plon, 2012. 396 p.

⁴⁹⁹ CHIRAC, Jacques (en collaboration avec Jean-Luc BARRÉ). *Opus cité*.

⁵⁰⁰ Bruno Le Maire, le directeur de cabinet de Dominique de Villepin, consigne son interprétation de ce dévouement dans son journal à propos de la conférence de Prague, le 21/11/2003, Jacques Chirac, « lui passe tout, comme à un fils préféré. » Ce qu'il explique par : « Un responsable politique ne réclame pas seulement l'assiduité de ses collaborateurs. Mais aussi un dévouement beaucoup plus profond qui néglige le temps, abolit les distances [...] puise au plus intime des pensées et accoste souvent jusqu'aux rives du rêve » (LE MAIRE, Bruno. *Le Ministre*. *Opus cité*.)

attachement⁵⁰¹. Observant à partir de ces mêmes années, la relation entre les deux hommes, le général Bentégeat déduira trois motifs à cette marque d'affection du Président : Dominique de Villepin était d'une « loyauté absolue », il lui apportait son imagination (« Jacques Chirac, comme les vieux présidents n'a pas besoin d'être rassuré, il n'a pas besoin de courtisans, mais d'idées ! »), et il le faisait « rire, parfois à ses dépens, Jacques Chirac s'amusant parfois de ses envolées lyriques⁵⁰². »

Est-ce cette proximité ? Est-ce l'influence supposée de celui qui apparaît alors comme l'inspirateur des décisions du Président de la République⁵⁰³ ? Dominique de Villepin, jusqu'alors peu exposé publiquement devient cité - et bientôt désigné - dans son propre camp, comme l'un des principaux facteurs de mise en danger du pouvoir présidentiel et de sa majorité. Deux événements politiques achèveront de donner du crédit aux accusations : la crise sociale de 1995 et la dissolution de l'Assemblée nationale en 1997.

À l'automne 1995, la France connaît un mouvement de contestation sociale d'une ampleur inédite depuis celui de 1968. Une succession de manifestations et de grèves mobilisent à partir d'octobre un nombre croissant de salariés et de fonctionnaires et affectent durant plusieurs semaines les transports publics, le fonctionnement des entreprises et la vie quotidienne dans les grands centres urbains. En cause : une somme de mécontentements sociaux localisés, qui se cristallisent à partir du 15 novembre dans une opposition à un projet de réforme des retraites et de la Sécurité sociale. Aussitôt dénommé *Plan Juppé*, par ses opposants et les médias français, ce projet place le Premier ministre en situation à la fois d'initiateur puis de sauveur de la crise lorsqu'il annonce le retrait de son projet le 15 décembre après deux mois de blocage. Mais pour les alliés politiques du camp présidentiel et pour les observateurs, la crise a aussi une autre cause, la méthode de gouvernement et ceux qui l'inspirent et la mettent en œuvre. Illustration avec Olivier Biffaud, journaliste du *Monde* qui, deux jours avant le retrait du projet, diagnostique que « Les sept premiers mois de l'action gouvernementale sont l'histoire d'une gigan-

⁵⁰¹ Un attachement mutuel sans doute mais qui n'échappera pas aux suspicions du journaliste Franz-Olivier GIESBERT, familier de l'un et l'autre des deux hommes qui relèvera dans son essai biographique sur Jacques Chirac « Coïncidence », c'est avec cette nouvelle responsabilité qu'apparaissent les nouvelles passions de Dominique de Villepin : les Arts premiers, la poésie de René Char et de Saint John Perse. « Passons. Les engouements africains ou poétiques de Dominique de Villepin sont trop calqués sur ceux de Jacques Chirac pour n'être pas suspects » (GIESBERT, Franz-Olivier. *La Tragédie du président : scènes de la vie politique 1986-2006*. Paris, Flammarion, mars 2006. 415 p.).

⁵⁰² Général Henri Général Bentégeat. *Entretien cité*.

⁵⁰³ Une influence qui sera croissante et sera même évoquée quelques années plus tard, en 2009, par le procureur de la République de Paris, Claude Marin, dans son réquisitoire d'un des volets judiciaires de l'affaire dite Clearstream. Il qualifiera ainsi ce parcours singulier : « Cette fulgurante carrière politique n'est que le témoin de la confiance du président de la République envers Dominique de Villepin, certains diront de l'emprise que Dominique de Villepin exerce sur Jacques Chirac ». Et c'est justement parce qu'il est « la voix » du président, parce qu'il tient cette « place à part dans le paysage politique et décisionnel français » (ROBERT-DIARD, Pascale. M. de Dominique de Villepin se pose en victime de l'acharnement de M. Sarkozy. *Le Monde*, 23/10/2009.).

tesque méprise sur l'homme de Matignon, son équipe et sa conception du pouvoir⁵⁰⁴. » Et le journaliste, sous le sous-titre « Un trio en circuit fermé », pointe les trois hommes sur lesquels « repose le système Juppé » : Dominique de Villepin, le « volubile et secret » secrétaire général de l'Élysée ; Maurice Gourdault-Montagne, son ancien adjoint devenu directeur de cabinet d'Alain Juppé et le moins connu Pierre-Mathieu Duhamel, un des directeurs adjoints de ce cabinet. « Une petite équipe de hauts fonctionnaires [qui] supplante les membres du gouvernement pour un exercice du pouvoir dans lequel la communication et le dialogue comptent peu. »

Le crédit de Dominique de Villepin dans son propre camp, est ainsi déjà très entamé lorsque survient le second évènement, la dissolution de l'Assemblée nationale, en 1997.

De cette dissolution, la cinquième de la Cinquième République, l'histoire retiendra qu'elle fût la seule qui mit en échec un président de la République. Le 21 avril 1997, un an avant la fin de la législature, Jacques Chirac annonce aux Français « au risque de vous surprendre⁵⁰⁵ » qu'il a décidé de dissoudre l'Assemblée nationale. Alors que rien ne l'y obligeait, rappelle le politologue Olivier Duhamel, Jacques Chirac « tente une dissolution tactique, à la britannique, pour anticiper les législatives « qu'il redoutait⁵⁰⁶. » Le résultat est catastrophique. Sa majorité à l'Assemblée est décapitée, elle perd près de la moitié de ses députés qui seront presque autant de déçus et de détracteurs. Elle impose à Jacques Chirac la cohabitation avec un Premier ministre socialiste, cette situation qu'il avait déjà vécu comme Premier ministre de Mitterrand. « Jacques Chirac n'aura été véritablement président de la République que vingt-quatre mois quand la Constitution lui offrait sept ans de bonheur élyséen » constate désabusé, l'un des détracteurs de son camp⁵⁰⁷. Lionel Jospin prend la tête de son gouvernement de *Gauche plurielle*. Dès lors, débute à l'Élysée, un quinquennat à la fois de défense et de reconquête de son pouvoir parachevées par le scrutin présidentiel de 2002.

Dans son propre camp, Jacques Chirac est attaqué de toute part, mais, c'est surtout Dominique de Villepin qui avait pris la campagne en main⁵⁰⁸ qui figure aux premiers rangs des accusés. « Je ne lui ai jamais pardonné et je ne lui pardonnerai jamais la dissolution de 1997⁵⁰⁹ » affirmera à son propos, Bernard Accoyer qui deviendra à la législature suivante, président de

⁵⁰⁴ BIFFAUD, Olivier. La crise met en cause la méthode du premier ministre. *Le Monde*, 14/12/1995.

⁵⁰⁵ Déclaration de Jacques Chirac, du 21 avril 1997. *Ina.fr* [consulté le 22/05/2015 sur <http://www.ina.fr/video/CAB97104491>].

⁵⁰⁶ À Pierre Mazeaud, le futur président du Constitutionnel et des débats de Marcoussis, qui est alors avec Philippe Seguin, le seul à publiquement s'opposer à cette « dissolution de convenance » au point d'en venir aux mains avec le Président, Jacques Chirac argumente qu'avec cette anticipation « nous, on peut sauver aujourd'hui 30 sièges alors qu'on sera écrasé en avril 1998. » (Pierre Mazeaud, Paris, 6 juin 2014. Entretien avec l'auteur.)

⁵⁰⁷ Le directeur de la rédaction de *L'Express*, Denis Jeambar dans un essai publié quelques semaines plus tard (JEAMBAR, Denis. *Un secret d'État*. Paris, Éditions Odile Jacob, 06/1997. 195 p.).

⁵⁰⁸ ROBERT-DIARD, Pascale. Le tiercé perdant de l'Élysée. *Le Monde*, 07/06/1997.

⁵⁰⁹ p 143 de P 41 de CABANA, Anna. *Opus cité*.

l'Assemblée nationale (2007-2012). Jacques Chirac ne cédera pour autant pas aux pressions. Il refuse la démission que Dominique de Villepin lui a présentée au printemps, et en septembre, il met fin au « feuilleton de l'été⁵¹⁰ », celui des rumeurs de départ de son protégé qu'il confirme à son poste, à la faveur de la publication d'un nouvel organigramme de l'Élysée mis au régime *cohabitation*.

Pour autant, jamais y compris en 2002, Dominique de Villepin n'apparaîtra lavé de ces accusations.

Jacques Chirac dans ses mémoires⁵¹¹ tentera bien de réhabiliter son secrétaire général « désigné comme le mauvais génie, l'instigateur funeste d'une opération qui a si mal tourné. Un conseiller censé exercer sur moi-même une influence si écrasante que je serais devenu, en quelque sorte, incapable de lui résister... Or telle n'est pas la véritable histoire de la dissolution et moins encore celle de mes relations avec Dominique de Villepin [...]. » Il n'en reste pas moins que le désaveu est profond jusque dans les paroles de son propre père, Xavier de Dominique de Villepin, qui, en 2000, s'adressant à Jérôme Monod, qui s'appête à devenir conseiller spécial de Jacques Chirac, le met en garde : « Ah là là, Jérôme, vous verrez, c'est quelquefois très dur, parce que Dominique croît être politique, alors qu'il n'a rien de politique⁵¹². »

Il faut lire *Les Cent-jours*, l'ouvrage rédigé par Dominique de Villepin au cours des années de cohabitation, pour mieux comprendre les ressorts de cette conduite politique. La politique est une épopée, celle d'un homme et non pas d'un peuple. Et lorsque Dominique de Villepin évoque celle de Napoléon, c'est pour mieux en prolonger la vision à l'époque contemporaine. C'est ainsi qu'il conclut sur le général de Gaulle qui, « nourri de la mémoire impériale [...] relève le gant de l'honneur français⁵¹³. » C'est ainsi qu'il voit dans cette « aventure gaullienne » la reprise de « l'élan consulaire par la restauration d'un exécutif fort [...] un même mépris des partis et du compromis, un goût commun pour l'action, une obsession de l'intérêt général et de la grandeur de la France. » C'est ainsi qu'il suggère - dans son introduction - de comprendre son inspiration politique : « [...] il n'est pas de jour où je n'ai médité les voix du passé, épié les grands modèles » et bien sûr « le premier d'entre eux », Napoléon qui sera encore sa référence lorsqu'il sera devenu Premier ministre⁵¹⁴.

⁵¹⁰ BIFFAUD, Olivier. Dominique de Villepin reste secrétaire général de l'Élysée. *Le Monde*, 04/09/1997.

⁵¹¹ pp 204-205 de CHIRAC, Jacques, BARRÉ Jean-Luc. *Opus cité*.

⁵¹² p 41 de CABANA, Anna. *Opus cité*.

⁵¹³ VILLEPIN (de), Dominique. *Les Cent-Jours*. Paris, Perrin, 2001 [réédition Grand Livre du mois, 2002]. 621 p

⁵¹⁴ Cent-Jours, bataille, etc. La sémantique est la même lorsqu'en 2005 il devient Premier ministre et expose sa méthode de gouvernement : Placer la barre le plus haut possible. Dans sa première intervention télévisée, le soir même de sa nomination, il affirme : « Quand c'est difficile, tout est possible. » et s'agissant de la « bataille » pour l'emploi, il promet des résultats dans les « 100 jours » et une « mobilisation générale [qui] débouche très rapide-

Son action mise en cause, sa compétence et ses motivations interrogées, il accède pourtant en 2002 à la fonction ministérielle. La responsabilité politique, il va pouvoir désormais l'exercer et non plus l'influencer. Singulier parcours de ce futur ministre, jamais élu, peu aimé, mais qui dispose de deux atouts : son énergie et l'indéfectible amitié du président de la République.

2.3. Au Quai d'Orsay : défiance, rapidité et itinérance

En 2002 après cinq années d'épreuve de la cohabitation et une campagne présidentielle victorieuse, Dominique de Villepin se débarrasse donc définitivement de ses habits de haut-fonctionnaire. Jacques Chirac n'a pas satisfait sa revendication de devenir ministre de l'Intérieur. Il lui confie les Affaires étrangères. Entré au gouvernement sans avoir brigué aucun mandat électif, sa nomination n'échappe pas aux critiques, mais dans l'euphorie du moment, elles ne se transforment pas en polémique⁵¹⁵. Acte fort, simultanément, son père, Xavier, démissionne de sa présidence de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat qu'il exerçait depuis neuf ans pour mieux laisser le champ libre à son fils⁵¹⁶.

Pour la plupart des détenteurs de portefeuilles ministériels, le mandat reçu est une mission dont le souvenir ultérieur combine celui du service rigoureux de l'État et celui de la confrontation aux réalités et aux insatisfactions du pouvoir. Rien de tout cela chez Dominique de Villepin qui n'aura de cesse de l'évoquer en termes de vocation et de lui attribuer les formes d'un récit épique. L'homme de cabinet, l'homme de l'ombre, apparaît désormais aux yeux du grand public, surpris, agacé ou fasciné par cet exercice du pouvoir dans lequel l'action politique et la proclamation lyrique sont indissociablement liées⁵¹⁷. Une sorte de ministre baroque succède à

ment sur l'action. » (FAY, Sophie, JAKUBYSYN, Jacques. M. de Dominique de Villepin se donne cent jours pour convaincre sur l'emploi. *Le Monde*, 02/06/2005.).

⁵¹⁵ Celles-ci ressurgiront plus tard, lorsque ministre de l'intérieur en 2004, il aura la responsabilité du processus électoral, et lorsqu'il parviendra enfin au sommet de l'édifice en devenant Premier ministre en 2005. Pour autant, selon l'une de ses biographes, Dominique de Villepin semble ne jamais avoir envisagé de conquérir un mandat électoral, sans pour autant renoncer au rêve de briguer le mandat suprême idéalisé par de Gaulle, celui de la rencontre d'un homme et d'un peuple au-dessus des partis. Malgré des indices d'ambition électorale en 2012, comme le constate en 2010, Anna Cabana, journaliste du Point : « Il s'est décrété inapte à fouler les sentiers électoraux ordinaires qui sont autant de marches pour une classique conquête du pouvoir [...] Ce n'est pas lui du tout [...] Dominique de Villepin se croit prédestiné pour faire front au sommet de l'État lorsque tout va mal. Ne lui manque que les circonstances... » (P 33 de CABANA, Anna. *Opus cité*).

⁵¹⁶ Toutefois, c'est peu dire, que le sénateur Xavier de Villepin, ne se tiendra guère éloigné du ministère de son fils. Il s'y rendra régulièrement, déjeunant même avec l'un de ses conseillers, Bruno Le Maire, qui dressera dans son journal de ses années de Quai d'Orsay, un portrait flatteur de cet « homme âgé [...] qui a gardé une connaissance des dossiers (p 516) » et qui sur le dossier irakien « a eu raison sur quasiment tout. » (LE MAIRE, Bruno. *Le Ministre. Opus cité*).

⁵¹⁷ Il sera ainsi figuré en personnage comique dans une bande dessinée (BLAIN et LANZAC. *Quai d'Orsay, chroniques diplomatiques*. Éditions Dargaud 2010. 96 p.) qui en raison de son succès d'édition (plus de 500.000 exem-

un ministre orthodoxe, Hubert Védrine, ministre estimé⁵¹⁸ qui vient d'exercer un mandat exceptionnellement long de cinq ans⁵¹⁹. Un mandat clairement défini⁵²⁰ que Dominique de Villepin a désormais la ferme intention de bouleverser en agissant à la fois sur l'organisation, les orientations et le rythme de l'action diplomatique.

À la veille du déclenchement de la crise ivoirienne, Dominique de Villepin n'est ministre que depuis quatre mois, mais déjà, ces traits particuliers de l'exercice de ce mandat sont dessinés. Des traits si accusés qu'ils seront l'objet d'interrogations, de commentaires et de caricatures, exceptionnels par leur nombre et leur diffusion.

A. La défiance à l'égard des ministres délégués et de l'administration

Premier trait, celui de sa défiance à l'égard des hommes et des femmes qui composent son ministère.

Un diplomate rédigeant sous pseudonyme⁵²¹, témoigne ainsi des premiers pas de Dominique de Villepin « Lors de la passation de pouvoir, « Dominique de Villepin (...) ne cache pas à Védrine la difficulté : trouver quelqu'un de compétent au Quai d'Orsay lui paraît quasiment impossible. Et de déclarer que sur les quelques cent quatre-vingts ambassadeurs en poste, il y a cent vingt incapables qu'il faudrait congédier sur-le-champ⁵²². » Du diagnostic à l'action, le temps

plaires) sera suivie d'une seconde, elle-même déclinée par un film éponyme, grand public, et plusieurs fois récompensés, du réalisateur Bertrand Tavernier. L'auteur de la bande dessinée est en fait, un de ses conseillers, Antonin Baudry avec qui il conservera malgré tout, des relations amicales (Antonin Baudry, 6 avril 2014, correspondance avec l'auteur). Comme un autre diplomate (Saint-Iran, cf. infra), il choisira de signer sous pseudonyme.

⁵¹⁸ Y compris de Jacques Chirac qui en fera l'éloge dans le second tome de ses *Mémoires*, cf. p 218 de CHIRAC, Jacques, BARRÉ Jean-Luc. *Opus cité*.

⁵¹⁹ Il bat alors le record de Roland Dumas (1988-1993) qui faisait déjà figure d'exception par rapport à ses prédécesseurs et successeurs qui depuis le début de la Ve République et Couve de Murville (9 ans) n'avaient guère exercé plus de 2 ans.

⁵²⁰ On doit notamment à Védrine, cette définition claire du mandat de ministre des Affaires étrangères, celui, "sous l'autorité du président de la République [d'] orchestrer le travail d'ensemble de la diplomatie qui vise d'abord à assurer la sécurité du pays, le maintien de son autonomie de décision, sa souveraineté et à conjurer les périls et les menaces" (FREMEAUX, Patrick. *Rony Brauman, Hubert Védrine, entretiens avec Patrick Frémeaux, février 2003* [enregistrement sonore]. Paris, Frémeaux et associés. Disque [CD] 2/3, section 2.).

⁵²¹ Son ouvrage, *Les cent semaines* (cf. infra), constitue en soi, une source remarquable quoique peu utilisée dans cette thèse. Comme pour la bande dessinée *Quai d'Orsay*, l'auteur signe sous un pseudonyme, Jean Saint-Iran (dans lequel il faut déceler l'allusion à Saint John Perse, autre poète diplomate sous le nom d'Alexis Léger) et se présente comme un diplomate en fonction à Paris pendant la période d'exercice de Dominique de Villepin (ce que semble attester les informations délivrées qui ne peuvent avoir été recueillies que parmi les proches collaborateurs de Dominique de Villepin). Dans sa présentation de l'ouvrage, l'auteur affirme que ce « livre, écrit de l'intérieur, fournit une lecture [de son mandat ministériel] ni à genoux ni à charge. La chronique douce-amère et parfois cocasse des cent semaines pendant lesquelles sous Talleyrand perça Fouché puis Machiavel. »

⁵²² SAINT-IRAN, Jean. *Opus cité*. Hubert Védrine, interrogé par l'auteur de cette thèse sur la véracité de cette citation, répondra ne pas en avoir le souvenir, douze ans après les faits, sans omettre cependant de préciser « mais il peut l'avoir dit, c'est bien son genre ! ». Il est à noter le fait singulier que c'est alors la seconde passation des deux hommes qui s'étaient déjà transmis le poste de Secrétaire général de l'Élysée en 1995.

sera bref et dès le mois d'août *Le Monde* s'étonnera du « remaniement impressionnant⁵²³ » alors en cours, avec la désignation d'une trentaine d'ambassadeurs et de conseillers diplomatiques à de nouveaux postes. Du reste, pour brutale qu'elle soit, cette décision n'est alors que le reflet d'une administration qui se ressentira comme malmenée par son ministre⁵²⁴.

Mais les diplomates ne sont pas les seuls à être jugés sans concessions. Au lendemain des législatives de 2002, Dominique de Villepin s'est à la fois adjoint et vu imposer, trois autres membres du gouvernement. Ils n'échapperont pas - même à des degrés divers - à cette défiance. Selon l'un d'eux, Pierre-André Wiltzer, ministre délégué à la Coopération : « Il aimait bien Muselier [Renaud Muselier, secrétaire d'État aux Affaires étrangères], persécutait Lenoir [Noëlle Lenoir, ministre déléguée aux Affaires européennes], et moi, il m'ignorait⁵²⁵. »

Renaud Muselier, son secrétaire d'État aux Affaires étrangères, peinera à exercer une mission dont il attendra longtemps la définition. En août 2002, devant les ambassadeurs réunis, il résume la situation d'une formule amusante : « Dominique de Villepin fait tout et moi je fais le reste⁵²⁶. » Interrogé sur ce propos, dans une interview⁵²⁷ quelques semaines plus tard, il précisera son rôle fournissant par la même occasion la répartition des responsabilités entre les différents membres du gouvernement au début de l'automne : à Dominique de Villepin, la représentation de la France à l'étranger, la diffusion de la parole du chef de l'État et de son Premier ministre, « tout ce qui est multilatéral » et les zones de conflits ; à Noëlle Lenoir, l'Europe ; à Pierre-André Wiltzer, la francophonie et la coopération ; et à Renaud Muselier, le « reste du monde » et « les petits conflits ». Ce dernier y apparaît comme un ministre de « niches », investi au bon vouloir du ministre, des représentations diplomatiques, des intérêts et des pays, secondaires ou simplement marginaux au sens propre, c'est-à-dire aux marges des centres d'intérêts de son ministre. Pour la Côte d'Ivoire, conflit d'intérêt ministériel ou petit conflit de rang d'un secrétaire d'État, la question sera posée.

⁵²³ BRESSON (de), Henri, NAÏM, Mouna. Le carrousel des postes au Quai d'Orsay, à Matignon et à l'Élysée. *Le Monde*, 27/08/2002.

⁵²⁴ Événements rares, ce comportement aura deux conséquences rares : en novembre suivant, la menace de démission de Pierre Vimont, son directeur de cabinet, après une diatribe de Dominique de Villepin en réunion pour qui « il lui était impossible de mener la politique étrangère [...] avec un ministère peuplé de gens aussi peu compétents que ceux qui l'entourent » ; le second, une grève des fonctionnaires du ministère un an plus tard (VERNET, Henri. Quand le Quai d'Orsay se met en grève. *Le Parisien Aujourd'hui*. 27/11/2003.).

⁵²⁵ Pierre-André Wiltzer, 3 juin 2014, Paris, entretien téléphonique avec l'auteur.

⁵²⁶ Phrase lauréate du prix *Humour et politique*, 2003 décernée par l'organisation de journalistes, le *Press club de France*, la formule connue alors une notoriété nationale. [<http://www.pressclub.fr/prix-press-club-humour-et-politique-2003/> consulté le 17/05/2014].

⁵²⁷ HAUSSER, Anita. Interview de Renaud Muselier, secrétaire d'État aux Affaires étrangères. *LCI*. 10/10/2002. [Transcription consultée le 17/05/2014 sur <http://discours.vie-publique.fr/notices/033000269.html>].

Ministre délégué aux Affaires européennes, Noëlle Lenoir,⁵²⁸ ne bénéficiera pas de cette attention résiduelle que Dominique de Villepin accorde à Renaud Muselier. Elle y gagnera en échange une grande latitude pour la gestion des Affaires européennes en relation privilégiée avec le chef de l'État. Latitude d'autant plus grande que pour des raisons mal connues, Dominique de Villepin semble la détester. Selon Saint-Iran⁵²⁹, elle symbolisait aux yeux de Dominique de Villepin, « un opportunisme mondain qu'il exècre. » Malgré son statut de « protégée de Jacques Chirac », il en fera toujours selon l'auteur, une de ses « têtes de turc favorites » et l'une des victimes de ses « colères étranges et brimades mesquines » - ce que Noëlle Lenoir confirmera⁵³⁰ - et ce, jusqu'à entraver son action dans les pays européens sous le prétexte des tensions que crée la crise irakienne. Il se privera, de fait, de sa contribution lors des décisions futures relatives à la crise en Côte d'Ivoire pour laquelle, un débat ou un soutien européen aurait pu pourtant être envisagés⁵³¹.

Pierre-André Wiltzer, lui, disposera d'un traitement plus prudent. Ministre délégué chargé de la Coopération et de la Francophonie, il est à l'époque une des figures incontournables du rapprochement opéré par Jacques Chirac, de l'UDF - dont Pierre-André Wiltzer est issu - et du RPR. Député, il est aussi un ami de longue date de celui qui deviendra, en septembre 2002, conseiller Afrique de l'Élysée, Michel de Bonnecorse⁵³², énarque comme lui. Moins la cible des invectives que subit Noëlle Lenoir, il se vit comme tout simplement éloigné de la direction de la politique étrangère. Davantage négligeant que malveillant à son égard, Dominique de Villepin décide et agit ainsi dans le domaine de compétence de son ministre délégué, comme il le fait dans de nombreux domaines, sans précaution ou prévention particulière. Une simple « conséquence de son tempérament », pour Pierre-André Wiltzer, comme il y en a eu tant d'autres : Dominique de Villepin a une fulgurance, une idée, et décide en sous-estimant les conséquences.

⁵²⁸ Elle n'a été que le second choix de Dominique de Villepin. Lors de sa nomination dans le premier gouvernement Raffarin, en mai 2002, Dominique de Villepin avait choisi pour ce poste, son camarade de l'ENA, Renaud Donnedieu de Vabres. Celui avait ensuite été mis en cause dans une affaire de financement de parti politique (Parti républicain). En conséquence, Dominique de Villepin avait dû renoncer à lui lors de la formation du second gouvernement Raffarin, en juin 2002.

⁵²⁹ SAINT-IRAN, Jean. *Opus cité*.

⁵³⁰ Dans une correspondance avec l'auteur, c'est le même vocabulaire qu'utilisera Noëlle Lenoir pour qualifier un des aspects de cette relation (« mesquineries sans intérêt »). Mais à cela s'ajoutait le désintérêt de Dominique de Villepin pour son domaine d'activité - les affaires européennes - auquel, dira-t-elle « il ne s'intéressait d'ailleurs nullement », et un territoire sur lequel il était « très peu présent. » (Noëlle Lenoir, Paris, 27 mai 2015, correspondance avec l'auteur.).

⁵³¹ Si l'on croit une indiscretion du *Canard enchaîné*, le 4 janvier 2003, alors qu'il s'apprête à rejoindre Abidjan, Dominique de Villepin ira même jusqu'à demander à son Premier ministre Raffarin, la « tête » de Marie-Noëlle Lenoir. « Avec, en substance, cet argument : *Il faut que tu m'en débarrasses. Elle est nulle et il est impossible de travailler avec elle.* » Demande que Jean-Pierre Raffarin aurait esquivée au prétexte qu'elle avait été choisie à la demande de Jacques Chirac. (Licenciement exigé. *Le Canard enchaîné*, 8 janvier 2003.).

⁵³² Il l'a connu à la faveur d'un stage auprès de son père, le préfet Pierre-Marcel Wiltzer, connu notamment pour avoir été le président-fondateur du *Mémorial des enfants d'Izieu* et le frère du député Alex Wiltzer, un des 27 parlementaires à avoir réquisitionné le Massilia pour rejoindre l'Afrique du Nord en 1940 lors de la débâcle.

Mais, jugera avec recul Pierre-André Wiltzer, « ce tempérament lui aura été en définitive, fatal⁵³³. » Marginalisé, Pierre-André Wiltzer, aura cependant pour avantage de partager avec Dominique de Villepin, sa conseillère Nathalie Delapalme (cf. infra), le préservant ainsi de l'absence totale d'information sur la gestion de la crise ivoirienne. Ainsi, son mandat lui permettra en définitive de s'investir de manière autonome, dans la gestion des crises nombreuses auxquelles la France doit alors contribuer (Centrafrique, République démocratique du Congo, Haïti). L'autonomie, avec Dominique de Villepin, restera cependant relative. Il l'illustrera dès la première année de leur mandats respectifs, dans une situation qui pourrait sembler caricaturale s'il elle n'était évoquée, comme le fera Pierre-André Wiltzer, en ne relatant que les faits et en ne les commentant qu'avec retenue : alors qu'Haïti s'est enfoncé dans la crise, Wiltzer et son homologue canadien (Paradis) avaient engagé un processus visant à négocier des mesures de politique intérieure de la part du président Aristide en contrepartie d'une aide internationale. Wiltzer, selon son témoignage multiplie les rencontres secrètes entre les États-Unis, le Canada et les organisations sous-régionales et en informe très régulièrement son ministre sans en recevoir de réaction. Le seul écho sera la découverte par Pierre-André Wiltzer, le 6 octobre 2003 à la une du *Monde*⁵³⁴, de la création d'un comité de réflexion présidé par l'écrivain Régis Debray, ami de Dominique de Villepin en qui il voit un « lyrique au manettes⁵³⁵ » et à laquelle participera Véronique Albanel, la propre sœur de Dominique de Villepin. Une solution « chic⁵³⁶ », constatera Pierre-André Wiltzer, un bel objet médiatique, qui n'aura en définitive guère de portée, mais qui « torpille », diagnostique-t-il, tous les efforts engagés et qui est incompréhensible aux yeux de ses partenaires étrangers.

B. La rapidité et l'itinérance

Cette défiance en forme de procès d'incompétence apparaît très vite comme l'argument de Dominique de Villepin pour s'accorder des libertés à l'égard de toutes les contingences organisationnelles et justifiera son interventionnisme tous azimuts. Ce que, Bruno Lemaire, son conseiller au Quai d'Orsay et futur directeur de cabinet à Matignon, précisera avec bienveillance quelques années plus tard : « Il refuse toute organisation, dans le fond toute contrainte qui pourrait le lier : il fait de la politique en corsaire, prenant ce qui vient, évitant soigneusement les attaches, ombrageux, terriblement attachant, solitaire, jaloux et prisonnier de son immense li-

⁵³³ Pierre-André Wiltzer. *Entretien cité*.

⁵³⁴ CAROIT, Jean-Michel. Haïti prépare le bicentenaire de son indépendance et réclame des réparations financières à Paris. *Le Monde*. 07/10/2003.

⁵³⁵ BACQUÉ, Raphaëlle. Dominique de Villepin dans le « cercle de confiance. » *Le Monde*. 01/06/2005.

⁵³⁶ Pierre-André Wiltzer. *Entretien cité*.

berté⁵³⁷. »

Dans sa pratique, ce mouvement va de pair avec la rapidité. L'initiative, l'effet de surprise, la multiplication des fronts de négociation, la diversité des modes d'action, l'accélération des rythmes, tout dans la manière de Dominique de Villepin au cours des crises irakienne et ivoirienne illustrera ce mode d'action. Celui, selon une formule employée sur *RFI*, « d'une forme de bonapartisme politique⁵³⁸. » Il est à ses yeux, une modernisation de l'action diplomatique. Symbole de cette préférence pour le mouvement, le mot « Action ! », qui conclut, sous la forme d'une injonction, la plupart de ses échanges avec ses collaborateurs du Quai. Un trait, un tic langagier qui sera repris par plusieurs auteurs, pour mieux caricaturer le personnage.

En 2007, dans sa préface d'une *Histoire de la diplomatie française*⁵³⁹, il en donnera la fonction : « Par le mouvement, nous entendons affirmer notre voix et notre vision. » Mais ce sera aussi au prix également de la négligence, ce que Michèle Alliot-Marie, son homologue à la Défense illustrera en lui attribuant « une tendance à rêver la réalité et à partir, sabre au clair, sans se soucier des conséquences concrètes et matérielles de ses initiatives⁵⁴⁰. »

Cette préférence pour le mouvement rapide trouve son prolongement avec cette forme de nomadisation qu'il va donner à sa fonction. Dès son arrivée au Quai d'Orsay, Dominique de Villepin inaugure ce qui sera un des traits de sa diplomatie : sa propre itinérance. Il multiplie les voyages et privilégie les tournées qui additionnent les étapes dans les capitales⁵⁴¹. La crise ivoirienne apportera son lot d'opportunités. Il restera cependant à examiner plus loin quel impact négatif ou positif put avoir ce mode d'action privilégié sur le résultat de la gestion française, notamment lors du dénouement de la Table ronde de Marcoussis. Avec au moins une soixantaine de pays visités en 2002 et autant de tribunes⁵⁴², le rythme imposé ne met en effet pas à l'abri des impairs et des crispations. Ce sera là une des causes de la relation difficile entre lui et Laurent Gbagbo.

⁵³⁷ LE MAIRE, Bruno. *Des hommes d'État. Opus cité.*

⁵³⁸ COMARIN, Elio. Un nouveau «M. Afrique» à l'Elysée : Michel de Bonnacorse remplace Michel Dupuch. *RFI*, 29/08/2002 [consulté le 25/02/2014 sur : http://www.sangonet.com/Fich4ActuaInterAfric/Bonnacorse-M_Afrique-Elysee.html].

⁵³⁹ AUTRAND, Françoise, BELY, Lucien, CONTAMINE, Philippe, LENTZ, Thierry. *Histoire de la diplomatie française, vol.1*. Paris, Perrin, 2005. 637 p.

⁵⁴⁰ ALLIOT-MARIE, Michèle. *Opus cité.*

⁵⁴¹ Ce faisant, il altère largement la rigueur de la préparation qui prévalait jusqu'alors et prémunissait les relations interétatiques de la plupart des maladroites ou négligences risquant d'affecter la coopération. Voir à ce propos le commentaire des méthodes de mise en œuvre des trois types de visites (visites d'État, visites officielles et visites privées) in p 317 et suivantes de RENAUD, Franck. *Opus cité.*

⁵⁴² Tribunes qui sont autant d'opportunités d'exercer ce qu'il nomme sa « fonction tribunitienne » selon sa citation par la journaliste Christine Clerc, c'est-à-dire de donner une importance majeure au langage, au verbe (CLERC, Christine. *Journal intime de Jacques Chirac*. Paris, Albin Michel, 1995. 434 p.).

C. Une équipe restreinte

Défiance à l'égard de ses ministres délégués, défiance à l'égard de son administration, Dominique de Villepin logiquement se recentrera sur une équipe, circonscrite pour l'essentiel, à son cabinet. S'agissant de la Côte d'Ivoire, elle mobilisera avant tout deux acteurs : son directeur de cabinet et sa conseillère pour l'Afrique.

Incontournable, son directeur de cabinet Pierre Vimont, pour qui un consensus se dégage pour le qualifier de « grande figure respectée⁵⁴³ » dans l'ensemble du ministère. Énarque, il a accumulé au cours des vingt-cinq années précédentes, la double expérience des postes extérieurs et du Quai d'Orsay qui font de lui l'un des diplomates français les mieux préparés à prendre la tête du ministère et de son vaste réseau. Sorte d'alter ego du ministre, il est tout à la fois son principal conseiller et celui qui assure la continuité du mandat, quelles que soient les absences ou défaillances du ministre. « Je m'occupe du plus sérieux et du plus trivial. » confiera-t-il quelques mois plus tard⁵⁴⁴. Il parle en son nom auprès de tous ses interlocuteurs français et étrangers et il est son intermédiaire entre lui et son administration. De tous les acteurs de ce mandat ministériel, Pierre Vimont est celui dont les témoignages convergent pour en dresser un portrait élogieux. Comme Dominique de Villepin quelques années plus tôt auprès de Alain Juppé, ministre des Affaires étrangères et de Jacques Chirac, Président de la République, Pierre Vimont va ainsi rapidement devenir la pièce maîtresse du Quai, compensant, comme il le fera pour ses successeurs⁵⁴⁵, les absences, les insuffisances ou défaillances de son ministre. D'autant que l'homme est réputé d'une « disponibilité et d'une présence quasi constante⁵⁴⁶. »

Sa nomination est aussi une illustration du second trait de la *manière Villepin*. Hubert Védrine demande à son successeur de satisfaire l'attente de son directeur de cabinet d'être nommé Représentant permanent auprès de l'Union Européenne. Dominique de Villepin s'engage alors à l'affecter et pour ce faire, désigne le détenteur du poste comme son propre directeur de cabinet. C'est par cette permutation que Pierre Vimont, réputé à gauche⁵⁴⁷, quitte Bruxelles pour le proche bureau du ministre au Quai d'Orsay. Cette nomination est aussi l'illustration d'une forme d'action davantage que d'une méthode, qui pour une décision aussi stratégique s'en remet da-

⁵⁴³ RENAUD, Franck. *Opus cité*.

⁵⁴⁴ MAILLARD, Sébastien. La nuit comme elle va. *La Croix*. 19/12/2002.

⁵⁴⁵ Il sera, fait exceptionnel, directeur de cabinet de 3 ministres (2002 à 2007), Dominique de Villepin bien sûr, Michel Barnier et Douste-Blazy.

⁵⁴⁶ Avec même, précise le *Monde*, lors de son départ regretté de Bruxelles en 2015, la réputation de passer la nuit au Quai d'Orsay (STROOBANTS, Jean-Pierre. Passage de témoin à Bruxelles entre deux diplomates français. *Le Monde*, 02/03/2015.).

⁵⁴⁷ Plutôt « rose pâle en tout cas », nuancera un diplomate interrogé par l'AFP 8 ans plus tard (Pierre Vimont à la tête de la diplomatie de l'UE. *AFP*, 25/10/2010). *Le Monde* y verra le témoignage « au minimum de l'absence de tout sectarisme [et le] désir d'ouverture et d'efficacité. » (TREAN, Claire. En politique étrangère, enfin seul. *Le Monde*, 23/06/2002, p 16.).

vantage à une sorte d'instinct ou d'intuition et à la rapidité qui, pourtant, ne s'imposait pas. Il procède de manière similaire pour le changement d'ambassadeur en Côte d'Ivoire, quelques semaines plus tard.

Mais le personnage le plus central dans le dossier ivoirien sera sans doute aussi le plus discret : Nathalie Delapalme. Elle a 45 ans lorsqu'elle quitte son poste d'administratrice au Sénat pour répondre à l'appel de Dominique de Villepin qui la place auprès de lui comme Conseillère pour l'Afrique. Aussi indispensable pour les affaires du Continent que l'est Pierre Vimont pour l'ensemble du ministère, elle est aussi son exact pendant pour la disponibilité⁵⁴⁸. En 2003, *Jeune Afrique* la présente comme « aussi discrète qu'incontournable, adepte de la semaine des soixante-quinze heures et totalement insensible aux sirènes des divers réseaux franc africains⁵⁴⁹. » Elle n'est pas du sérail diplomatique. Économiste, elle a mis jusqu'alors ses compétences au service de l'aide au développement, à la commission des finances du Sénat où elle a été collaboratrice de Jacques Legendre, président du groupe interparlementaire France-Afrique de l'Ouest et auprès de Jacques Godfrain, ministre de la coopération de 1995 à 1997). *Indigo publications*⁵⁵⁰ en janvier 2003, la voit donc en « technicienne très politique du développement [et] a ses entrées dans tous les cercles du pouvoir⁵⁵¹ », et en premier lieu dans ceux de la *Françafrique*. Experte, précise et rigoureuse, elle ne suscitera - en 2002-2003 - aucune franchises critiques⁵⁵². Féminine et élégante, elle sera aussi une figure rapidement distinguée dans ce milieu extrêmement masculin de chefs d'État et de dirigeants.



Nathalie Delapalme et Laurent Gbagbo – Abidjan – 01/02/2004

Dans la continuité, elle va partager son temps entre Dominique de Villepin et son ministre de la

⁵⁴⁸ Nathalie Delapalme. *Jeune Afrique*. Jeuneafrique.com, 13/10/2003 [Consulté le 22/05/2015 sur <http://www.jeuneafrique.com/Article/LIN12103nathaemlapa0/Actualite-Afrique--nathalie-delapalme.html>].

⁵⁴⁹ Nathalie Delapalme. *Article cité*.

⁵⁵⁰ *Indigo publications* est la maison d'édition de certains des périodiques d'informations les plus recherchés dans la sphère des décideurs publics et privés, en relation avec le continent africain, notamment *La Lettre du Continent*, alors piloté par l'africaniste Antoine Glaser (Cf. infra).

⁵⁵¹ VERDIER, Isabelle, MPARA Victor. *Opus cité*.

⁵⁵² Ce sera différent par la suite, où elle troublera davantage, dans le camp français, en apparaissant comme la défenseure de l'option du dialogue persévérant avec Laurent Gbagbo, au point d'être accusée - rapportera le journaliste Stephen Smith - de « capituler tous les jours devant Laurent Gbagbo », accusation et soupçon formulés également devant l'auteur par différents acteurs de la gestion de crise des années post-Marcoussis. (SMITH, Stephen. *Guérilla franco-française*. L'Express, 29/09/20015 [Consulté le 09/06/2015 sur http://www.lexpress.fr/actualite/monde/afrique/ guerilla-franco-francaise_484446.html].

coopération. Elle sera de toutes les étapes de l'intervention politique française dans la crise ivoirienne, elle sera la voix, les yeux et les oreilles de son ministre, tout à la fois *missi dominici* et inspiratrice et maître d'oeuvre de nombre de ses décisions. « L'âme de Dominique de Villepin » résumera le général Georgelin⁵⁵³. Dominique de Villepin parti pour un ministère, elle restera, comme Pierre Vimont, auprès de ses deux successeurs jusqu'en 2007. Mais, alors qu'elle est de tous les acteurs diplomatiques, celui qui connaît le mieux les arcanes de l'action française, elle demeurera la plus discrète. Restée sourde à toutes les sollicitations des acteurs français de haut rang qui tenteront de renouer avec elle, de tous les témoins elle est celle qui manque le plus à la recherche historique. N'ayant laissée aucune interview, presque aucune publication⁵⁵⁴, aucun témoignage public, sauf *repentir* tardif, ce n'est que lorsque ses archives ministérielles seront libres d'accès, qu'il sera offert de compléter l'histoire de l'intervention diplomatique française et de sa propre contribution⁵⁵⁵.

2.4. Un écrivain-diplomate "chamboulé"

Survolté, flamboyant, fou, atypique, impulsif, ... Peu d'hommes politiques français auront été, comme Dominique de Villepin, qualifiés d'adjectifs qui sont autant de marques de l'étonnement de ceux qui l'ont fréquenté ou observé. Une dizaine de jours après la signature de l'Accord de Linas-Marcoussis, alors que celui-ci vacille, l'éditorialiste de l'hebdomadaire français *L'Express* s'attarde sur la responsabilité de Dominique de Villepin et écrit : « Pour les plus in-

⁵⁵³ Général Jean-Louis Georgelin. *Entretien cité*.

⁵⁵⁴ En 2009, elle signera dans la revue *Commentaire* un article consacré au décryptage des enjeux actuels du développement africain dans lequel elle présentera certaines recommandations à l'adresse des partenaires occidentaux du continent africain. Cependant la Côte d'Ivoire et a fortiori la crise ivoirienne n'y seront mentionnées que de manière extrêmement marginale. (DELAPALME, Nathalie. Dynamiques africaines. *Commentaire*, n° 125, 01/2009 p. 83-94 [capturé le 02/05/2014 sur http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=COMM_125_0083]. En 2015, elle apportera également sa contribution à la Table ronde de l'*Académie des sciences d'outre-mer*, consacrée aux « déterminants des conflits et nouvelles formes de prévention ». Sa communication est alors intitulée *Bonne gouvernance et prévention des conflits*. Celle-ci est cependant indisponible en 2016. Elle ne sera publiée qu'en 2017 dans *Mondes et cultures*, la revue de l'Académie.

⁵⁵⁵ Dominique de Villepin parti du Quai d'Orsay en mars 2004, Nathalie Delapalme demeurera ensuite auprès des deux ministres successifs (Michel Barnier et Philippe Douste-Blazy) jusqu'en 2007. Elle quitte alors les Affaires étrangères et la scène ivoirienne dominée entre-temps côté français, par Michel de Bonnecorse consacrant ainsi la prééminence élyséenne dans la diplomatie africaine. Devenue inspectrice générale des finances, à sa sortie du Quai, elle rejoindra rapidement une fondation privée anglo-saxonne, la *Fondation Mo Ibrahim*, à Londres où elle occupe le poste de directeur exécutif et de la recherche et des politiques publiques. Pour autant, elle ne reste pas éloignée de la capitale française. En 2016, elle y apparaît toujours comme membre du conseil d'administration de l'*Institut français des relations internationales (IFRI)* et du conseil de surveillance de l'entreprise privée française *CFAO*, distributeur, notamment en Afrique, de produits pharmaceutiques et automobiles. Elle est élue à l'Académie des sciences d'outre-mer et est membre du Conseil de rédaction de la revue *Commentaire* fondée par Raymond Aron. Par parrainage, elle est entrée dans le très fermé club *Le Siècle* où un plusieurs centaines d'élites françaises, choisissent d'échanger aux delà des clivages partisans et composent un « réseau social très influent » (DENORD, François et al. Aux dîners du Siècle, l'élite du pouvoir se restaure. *Le Monde diplomatique*. 01/02/2011.) Elle est la fille aînée d'un ingénieur général de l'armement, le polytechnicien Bernard Delapalme et l'épouse d'un fonctionnaire du Sénat, le secrétaire général de la Questure, Jean-Charles André et la mère d'un garçon. Pour l'auteur, elle est l'auteur le plus probable du portrait satirique de Dominique de Villepin publié sous le pseudonyme de *Jean Saint Iran* (SAINT-IRAN, Jean. *Opus cité*).

dulgents, il est exalté ; pour les plus sévères, il est fou ; pour les autres, il est inquiétant⁵⁵⁶. » Les traits sont trop prononcés et les commentaires trop nombreux pour ne pas s'interroger ici sur l'impact de ce tempérament sur la conduite de la politique extérieure française.

Lui-même n'élude pas le questionnement sur les ressorts de sa personnalité : « Je suis chamboulé » confiera-t-il en guise d'explication à l'auteur d'un essai biographique : Anne Cabana. Cette dernière, a eu les moyens de le décrire et de l'analyser. Journaliste, grand reporter, éditorialiste, elle est aussi l'épouse d'un ancien directeur de cabinet de Alain Juppé au RPR, elle consacre à Dominique de Villepin, un ouvrage réalisé à partir d'entretiens, dont le titre lui-même hésite entre la formulation d'une hypothèse, celle d'une interrogation ou celle d'une certitude : *Dominique de Villepin, la verticale du fou*⁵⁵⁷. En quelques lignes, elle dresse un portrait que d'autres auteurs abondent : « [...] un homme qui ne sait pas rire de lui, ni de rien d'autre d'ailleurs, parce que rien n'est insignifiant, parce que le monde est tragique, parce que lui-même est un tragédien⁵⁵⁸ ; un homme habité simultanément par la grandeur chevaleresque, l'épopée napoléonienne et l'esprit de résistance [...] un homme *politiquement victime de la littérature*, selon cette merveilleuse expression du ministre Patrick Devedjian [...]»⁵⁵⁹. » Pour autant, toujours selon Anna Cabana, « il ne lui déplait pas de passer pour *chamboulé*, comme il le dit, ça lui plaît plutôt, ça le distingue sans le dévoiler, tout ce qu'il aime [...] Dominique de Villepin a besoin de croire que personne ne peut le comprendre [...] « je suis inidentifiable. » Et l'auteur livre son interprétation : « Comme tous les êtres habités par la conscience de leur étrangeté, il se sent tiraillé entre l'envie d'appartenir mieux que les autres, et la certitude de la différence. » « Je suis fondamentalement un clandestin, un rebelle, un dynamiteur, mais je ne peux pas le dire, ça... Parce que ça ne peut pas être compris⁵⁶⁰ », confie Dominique de Villepin. Il puise dans son intimité pour expliquer son comportement : le traumatisme de la mort accidentelle de

⁵⁵⁶ BARBIER, Christophe, HUGUEUX, Vincent, MANDONNET, Eric. Dominique de Villepin le fébrile. *L'Express*. 06/02/2003.

⁵⁵⁷ CABANA, Anna. *Villepin : la verticale du fou*. Paris, Flammarion, 2010. 186 p.

⁵⁵⁸ Un tragédien sans doute habité par une évènement tragique qu'Anne Cabana relate : Dans un chapitre intitulé *E.V. ce mort qui vit en lui*, Anna Cabana s'interroge : « Quand l'aiguillon tragique, son compagnon de vie, s'est-il fiché dans le cœur de Dominique de Villepin ? » et celle-ci propose la réponse suivante : « Une part de lui s'est éteinte le jour où son frère aîné est mort, analyse un de ces amis. Depuis, il a le sentiment d'avoir vécu, en sursis, une vie plus tout à fait légitime ». Eric de Villepin, aîné de Dominique, est frappé à l'âge de 9 ans, d'une épilepsie et meurt à 19 ans d'un arrêt cardiaque à l'issue d'une promenade en mer avec Dominique de Villepin et malgré les premiers soins prodigués par lui. Très proche de son aîné, Dominique de Villepin se construira, selon Anna Cabana, dans la conscience que l'on peut souffrir sans coupable, « Ce sentiment, cette connaissance sera la base de toutes ces réflexions qu'il n'en finit pas de nourrir sur le sens du monde et la fatalité de l'Histoire ». Cette mort et ses conséquences seront l'objet d'un long poème de 206 vers libres que Dominique de Villepin publiera 17 ans après aux éditions *Le Verbe et l'Empreinte* (1988) qu'Anna Cabana publie en annexe dans son ouvrage avec l'autorisation de l'auteur.

⁵⁵⁹ p 12 de CABANA, Anna. *Opus cité*.

⁵⁶⁰ p 107 de CABANA, Anna. *Opus cité*.

l'un de ses frères, qu'il aurait pu, mais n'a pas su, sauver. « Folie !⁵⁶¹ » allèguent ses détracteurs en guise d'explication, parce qu'il en faut une, mais « Dominique n'est pas schizophrène » certifie Bruno Le Maire, qui a passé huit ans à ses côtés. Ce dernier prend tout de même le soin de répondre à la question avec sérieux : « Il n'est pas fou du tout, c'est un homme seul⁵⁶². » Ou s'il l'est, précise Bonnacorse, « c'est au sens de foucade. Il manque surtout de réflexion⁵⁶³. »

Mais, pour l'analyste de la gestion d'une crise, le fait même que cette hypothèse de la santé psychique d'un de ses décideurs soit explorée, constitue bien un élément singulier. Il en est de même pour sa passion littéraire dont on peut s'étonner qu'elle ait encore pu trouver sa place durant les 23 mois qu'il passera au Quai d'Orsay, sans affecter sa disponibilité intellectuelle.

Durant cette période, Dominique de Villepin signe en effet cinq ouvrages dont il est réputé être l'auteur. Encore faudrait-il pouvoir distinguer dans sa bibliographie, ce qui relève de son écriture propre et ce que l'on pourrait qualifier de corédaction, tant le texte final pourrait être tout aussi bien le produit d'une coproduction associant Dominique de Villepin et ses collaborateurs⁵⁶⁴. Au cours de sa première année au Quai d'Orsay, il en signera pas moins de deux. Il en signera trois autres avant la fin de son mandat en mars 2004, dont un ouvrage collectif⁵⁶⁵. Le premier, *Le cri de la gargouille*, paraît dans les tout premiers temps de son arrivée au ministère. Sous la forme d'un essai⁵⁶⁶, il livre « sa réflexion à coups de phrases lyriques⁵⁶⁷ », promet son

⁵⁶¹ Parmi ceux qui populariseront cette hypothèse figure la propre femme de Jacques Chirac, Bernadette, qui adoptera pour désigner Dominique de Villepin, le surnom de *Néron*, l'empereur réputé despote, cruel, poète... et fou ! Le surnom aura du succès dont elle tentera d'affaiblir la portée dans une autobiographie sous la forme d'une interview. Elle le justifiera par le sentiment de Dominique de Villepin de sa propre supériorité intellectuelle cf. « Je pense qu'il n'est pas toujours très tendre avec ses interlocuteurs. Si on n'a pas le niveau intellectuel, on ne compte guère » (CHIRAC, Bernadette, CAROLIS (de), Patrick. *Opus cité.*).

⁵⁶² p 29 de CABANA, Anna. *Opus cité.*

⁵⁶³ Michel Benault de Lubières de Bonnacorse, 25 mai 2016, entretien avec l'auteur.

⁵⁶⁴ Le journaliste Franz-Olivier Giesbert qui le connaît bien, adressera à ce titre la suspicion la plus mordante : « Il produit en équipe et à la chaîne des livres qui sont comme des feux d'artifice mouillés, malgré les efforts de ses thuriféraires [...] Il songe à sa trave et y travaille d'arrache-pied en cultivant comme Napoléon ou Mitterrand, la compagnie des écrivains ou des chroniqueurs [qui] pourront nourrir le moment venu la postérité du prince [...] mais on est pas toujours sûr qu'il sache vraiment ce qu'il y a dans ses propres livres. Il est vrai qu'il a trop à faire. » (GIESBERT, Franz-Olivier. *La Tragédie du président : scènes de la vie politique, 1986-2006*. Paris, Flammarion, mars 2006. 415 p.).

⁵⁶⁵ *Le cri de la gargouille* en 2002 et *Éloge des voleurs de feu* en 2003, puis à partir du premier anniversaire de son mandat : le recueil de discours *Un autre monde* (2003), l'ouvrage coécrit *Naissance et mort des empires* (2004) et le plus personnel *Le requin et la mouette* (2004). L'année suivante, 2005, il signera encore deux autres ouvrages, qui en raison de leurs dates de parution et de leur sujet, peuvent être aussi considérés comme ayant été écrits durant son mandat au Quai d'Orsay : *Histoire de la diplomatie française* (2005) dont il est co-auteur, et *L'homme européen* (2005), cosigné avec Jorge Semprun.

⁵⁶⁶ Dans un tour d'horizon historique des auteurs politiques, le journaliste Alain Duhamel - pourtant assez favorable à Dominique de Villepin - qualifiera ce dernier d'« essayiste exécrationnel » relativisant, du même coup, le talent supposé de l'auteur (DUHAMEL, Alain. La stratégie du livre politique. *Libération*. 28/01/2016).

⁵⁶⁷ ROCCATI, Anne-Line. Dominique de Villepin ou le temps du sursaut. *Le Monde*, 15/05/2002.

statut⁵⁶⁸ et son « choix du mouvement⁵⁶⁹. » En mai 2003 - dans le trimestre qui suit les accords de Marcoussis et le déclenchement de la guerre en Irak, il publie *Éloges de voleurs de feu*⁵⁷⁰, plus de huit cents pages d'une anthologie de la poésie, qui selon le calendrier aurait donc accaparé une grande partie de son attention durant les jours difficiles de septembre 2002 à février 2003. Un « évènement » pour *Le Monde* dont la rédaction est dirigée par son ami Edwy Plenel⁵⁷¹ et consacre une pleine page à sa promotion⁵⁷². Un « sidérant pavé, tombé d'un ciel d'orage ministériel⁵⁷³ », pour le critique littéraire de *L'Express*, François Dufay, l'un de ceux qui l'éreinteront en y voyant un « hommage aux grands anciens [glissant] vers l'autoportrait enfiévré » ; en pronostiquant que « certains souriront de voir cet *important*, abrité sous les ors de la République, transporté dans les avions d'État, auréolé de la couverture blanche de *Gallimard*, célébrer ainsi les maudits, s'égalier aux vies consumées des grands révoltés » ; et en diagnostiquant que « parmi tant d'incandescences et de fulgurances, de fièvres et de brasiers, il ne manque[ra] qu'une seule chose, peut-être, à ce talentueux fils du feu, qui s'était juré d'être Rimbaud ou rien : la flamme du génie. Il lui faudra beaucoup pour rester en équilibre entre les deux personnages qui l'habitent : le voyant et le ministre. »

En arrivant en *Cid au Quai d'Orsay*,⁵⁷⁴ c'est donc un Dominique de Villepin volubile, égotiste, aux choix politiques imprévisibles,⁵⁷⁵ imposant un rythme et des résultats rapides qui succède au pondéré Hubert Védrine. Des emportements et des fulgurances aussi, qui interrogeront sur les motivations de la politique extérieure française.

⁵⁶⁸ « Pour surmonter ses blocages et conjurer ses peurs [la société française] a besoin de passeurs d'un temps à l'autre, d'une rive à l'autre, au-dessus des partis qui sachent recréer les liens, raccommoder les déchirures, faciliter les mues, percer de lumière les nuées et guérir le cancer du doute [...] Quand l'époque bascule, il faut plus que des arbitres entre pouvoir et société, entre les forces concurrentes de la société : il faut aussi des voyants comme Villon, Hugo, Baudelaire, Rimbaud ou Apollinaire qui ont su renouveler la poésie (...) des hommes-charnières, des hommes-carrefours, des hommes debout. » (p 185 de VILLEPIN (de), Dominique. *Le cri de la gargouille*. Paris, Albin Michel, 2002. 245 p.

⁵⁶⁹ Titre d'un des chapitres de l'ouvrage.

⁵⁷⁰ VILLEPIN (de), Dominique. *Éloge des voleurs de feu*. Paris, NRF Gallimard, 05/2003, 832 p.

⁵⁷¹ Edwy Plenel a une « complicité intellectuelle » reconnaît-il, qui le lie, lui l'ancien trotskiste à Dominique de Villepin, en fait, selon l'hebdomadaire « une véritable admiration sans borne » sur fond de passion pour la littérature et une « vraie love affair persifle un éditeur » (ANCELIN, Aude. Dominique de Villepin en toutes lettres. *Nouvel Observateur*, n°2123. 14/07/2005).

⁵⁷² Lire à ce propos l'annexe intitulée *Analyse critique des sources* (cf. infra).

⁵⁷³ DUFAY, François. Dominique de Villepin : le cercle des poètes. *L'Express*. 23/05/2003.

⁵⁷⁴ *Le Cid au Quai d'Orsay*, c'est l'expression utilisée par le journaliste du *Monde*, Dominique Dhombres, saluant la prestation donnée par Dominique de Villepin dans l'émission de télévision, *France Europe Express*, enregistrée par Dominique de Villepin au soir même de la Conférence de Kleber le 26/01/2003 (DHOMBRES, Dominique. Télévision : Le Cid au Quai d'Orsay. *Le Monde*, 27/01/2003).

⁵⁷⁵ Et sans doute aussi décourageants si l'on retient pour illustration la confiance de Alain Juppé à la fin des années 2000 : « Voilà 10 ans que je n'ai pas eu une discussion de fond avec Dominique de Villepin [...] ce n'est pas possible de s'entretenir avec lui Il part tout de suite dans de grandes envolées et on change alors d'univers. » (CABANA, Anna. *Opus cité*).

3. Michèle Alliot-Marie et l'armée française en Afrique

Avec Michèle Alliot-Marie au ministère de la Défense, c'est également un changement qui s'opère, mais la comparaison avec son homologue des Affaires étrangères est vaine tant les personnalités, les parcours et les moyens ministériels sont différents. Et il en sera de même de l'influence qu'elle exercera sur les débuts de la crise ivoirienne. Elle demeurera relativement marginale.

3.1. La consécration d'un parcours de *Femme d'État*

La période de cohabitation achevée, Jacques Chirac ne pouvait faire autrement que d'offrir une place de choix à Alliot-Marie. Députée-maire, ayant exercée à la tête d'un ministère et d'un secrétariat d'État, ancienne parlementaire européenne, à 55 ans, elle est de fait, ministrable. Mais c'est surtout son coup d'éclat, trois ans plus tôt, qui l'a rendue incontournable. En 1999, elle a ravi la présidence du RPR, le parti présidentiel, à Jean-Paul Delevoye, le candidat téléguidé par l'Élysée et donc aussi par Dominique de Villepin. Une victoire des « militants contre l'appareil⁵⁷⁶ » analyse la journaliste du *Monde*, Raphaëlle Bacqué, qui dans un portrait titré « La cheftaine », voit dans son élection « une contestation du Château où elle fustige à mots à peine couverts l'influence dominante de Claude Chirac et de [...] Dominique de Villepin . » La relation médiocre de ce dernier avec Michèle Alliot-Marie, tous deux devenus ministres en 2002, constitue un élément de la toile de fond du théâtre franco-ivoirien.

Avec cette entrée, qualifiée de surprise⁵⁷⁷, à l'hôtel de Brienne, elle inaugure ce qui constituera son plus long mandat avec celui de maire de Saint-Jean-de-Luz qu'elle abandonne alors pour se consacrer à son ministère. Durant tout le quinquennat, elle demeurera à ce poste, survivant à deux remaniements du gouvernement Raffarin, et même à l'arrivée de Dominique de Villepin à Matignon durant les deux dernières années de la présidence chiraquienne. Elle y gagnera ses galons de *Femme d'État*, candidate imposée aux autres ministères régaliens et au statut de ministre d'État⁵⁷⁸. Et c'est peu dire qu'elle cherchera à habiter pleinement cette fonction et ce rang (cf. infra).

Avocate, docteur et enseignante en droit public, elle est alors surtout le produit d'une initiation

⁵⁷⁶ BACQUÉ, Raphaëlle. Michèle Alliot-Marie la cheftaine. *Le Monde*. 16/11/2006.

⁵⁷⁷ Selon le journaliste de la chaîne de télévision *France 2*, Michaël Darmon, elle aurait affirmé avoir auparavant refusé le ministère des Affaires étrangères (DARMON, Michaël. *Michèle Alliot-Marie, la Grande Muette*. Paris, L'Archipel, 2006. 286 p).

⁵⁷⁸ Elle est alors déjà au 5e rang protocolaire du gouvernement (son successeur Hervé Morin ne sera qu'au 10e) et fait savoir, dès 2006, qu'elle se considère comme une possible Première ministre. Elle sera ensuite, sans discontinuité, ministre de l'Intérieur (2007-2009) ministre d'État, Garde des sceaux, ministre de la Justice (2009-2010) puis ministre d'État, ministre des Affaires étrangères (2010-2011), mandat dont elle démissionnera face aux accusations publiques de son soutien au président tunisien Ben Ali destitué par la révolution tunisienne de janvier 2011.

politique et d'une conquête du monde politique. Introduite par son père député-maire de Biarritz dont elle sera sa suppléante à trente-deux ans. Elle va ensuite s'imposer au niveau national, au RPR, comme parlementaire européen puis comme députée à l'Assemblée nationale.

Sans expérience propre à la Défense, elle peut cependant revendiquer un intérêt, si ce n'est un attachement, pour l'Afrique, à laquelle elle a consacré une maîtrise d'ethnologie et un Certificat de droit et d'économie des pays d'Afrique⁵⁷⁹. *Attachement*, le mot est cependant trop affectif pour une femme qui en cherchant à s'imposer s'est efforcé de gommer ce qu'elle avait de plus naturel et s'est forgée une réputation de professionnelle de la conquête politique, méthodique et opiniâtre. Au risque d'apparaître, comme « ayant de l'autorité mais peu de charisme [...] du savoir-faire mais aucune virtuosité⁵⁸⁰ » jugera le journaliste Alain Duhamel qui lui consacrera un portrait.

Le ministère de la Défense constituera - laisse-t-elle apparaître dans son autobiographie⁵⁸¹ - une aventure tout à la fois intime et collective, une confirmation tout autant qu'un apprentissage de la responsabilité publique ; et une épreuve tant émotionnelle, intellectuelle que culturelle. Rien d'étonnant si l'évocation de ce mandat prend donc les formes de celui d'un sacerdoce. Elle y voit une rencontre avec des valeurs proches des siennes, « la loyauté, le dépassement de soi, la droiture, l'engagement total au service de la France. » Elle s'y consacrera pleinement sans être détournée par un mandat concurrent ni même un objectif à moyen terme comme le suggère sans vraiment le démontrer, l'auteur d'une biographie qui s'interrogera comme d'autres analystes, sur « La Défense, rampe de lancement ? ⁵⁸² » d'une carrière au sommet de l'État.

3.2. Une équipe plus technique que politique

En obtenant le portefeuille de la Défense en mai 2002, Michèle Alliot-Marie prend la tête d'une des ministères les plus dépensiers du budget de l'État. Elle va devoir tout à la fois devoir assumer le pouvoir régalien de préparer et mettre en oeuvre la force armée et celui, politique, de parachever la réforme de la professionnalisation et ses conséquences financières et organisationnelle. C'est dans ces deux caractéristiques qu'il faut sans doute rechercher la singularité de l'équipe du ministre.

⁵⁷⁹ Au Palais Bourbon, elle a également été membre de la Commission des Affaires étrangères comme de celle de la Défense nationale et des forces armées.

⁵⁸⁰ DUHAMEL, Alain. *Portraits souvenirs*. Paris, Plon, 2012. 342 p.

⁵⁸¹ ALLIOT-MARIE, Michèle. *Opus cité*

⁵⁸² Dans sa section ainsi titrée, il voit notamment dans l'affirmation de Michèle Alliot-Marie de « faire de la politique autrement dans un ministère qui ne fait pas de politique » et dans ses traductions concrètes (élargissement des compétences du ministère, intensification des relations avec les acteurs économiques et sociaux), une véritable construction au service de la conquête de Matignon et même de l'Élysée pour laquelle elle n'a pas caché à Jacques Chirac qu'elle se sentait « prête » (DARMON, Michaël. *Michèle Alliot-Marie, la Grande Muette*. Paris, L'Archipel, 2006. 286 p.).

Comme ses prédécesseurs, en arrivant à la tête de la Défense nationale, Michèle Alliot-Marie a hérité d'un cabinet militaire déjà constitué et doit composer un second cabinet, civil celui-là, à la manière de ses autres collègues du gouvernement. Les deux étant supervisés par un directeur unique qu'elle a choisi, le préfet Philippe Marland⁵⁸³.

La comparaison avec l'équipe restreinte de son homologue du Quai d'Orsay est inutile, on le voit, d'autant qu'à ce cabinet s'ajoutent ceux que, dans le langage si particulier de la défense, l'on nomme les *grands subordonnés*, comme pour mieux qualifier leur poids financier et humain : le Chef d'état-major des armées (CEMA), le général Kelche - bientôt remplacé par le général Bentégeat - qui au sein de ce triumvirat demeure l'homme le plus important du ministère après *le*⁵⁸⁴ ministre; le Délégué général pour l'armement (DGA), Yves Gleizes⁵⁸⁵ et le Secrétaire général pour l'administration (SGA) Jean-François Hébert⁵⁸⁶ remplacé quatre mois plus tard par Evelyne Ratte⁵⁸⁷. C'est en s'imposant parmi eux dans les tout premiers temps de son mandat qu'Alliot-Marie estimera ultérieurement avoir joué l'un des deux temps forts qui assurèrent sa « position au sein du ministère et [son] acceptation par les militaires⁵⁸⁸. »

Le cabinet civil n'aura pas à se consacrer à la crise ivoirienne. Il comporte cependant une particularité, la présence en son sein de la propre nièce de la ministre, Ludivine Olive⁵⁸⁹, au poste de chef adjointe. Une position qui n'a rien d'anecdotique, tant sa proximité avec la ministre est grande et sera réputée faire obstacle à divers solliciteurs. Malgré les critiques dont elle fera

⁵⁸³ Elle l'a choisi sur la recommandation de l'Élysée, mais sans doute aussi, suggérera le journaliste Laurent Zechini, parce qu'il connaît le compagnon d'Alliot-Marie - le député Patrick Ollier - qu'il a côtoyé au cabinet du Premier ministre Balladur en 1933-1995 (ZECHINI, Laurent. Philippe Marland, défenseur de l'État et de ses secrets. *Le Monde*, 16/05/2006.). Les relations entre Alliot-Marie et Marland, deviendront cependant « difficiles » (p 209 de DARMON, Michaël. *Opus cité.*)

⁵⁸⁴ Un article masculin qui est une exigence d'Alliot-Marie qu'elle commentera publiquement à plusieurs reprises.

⁵⁸⁵ Polytechnicien et pur produit de la DGA dont il est ingénieur général, Yves Gleizes est alors en poste depuis un an. A la tête de 18.000 personnes, il conduit les programmes d'armement et acquiert les matériels. Il n'aura pas d'influence sur la gestion de la crise ivoirienne.

⁵⁸⁶ Alors jeune (46 ans) conseiller de la Cour des comptes, il n'aura pas non plus d'influence sur la crise ivoirienne.

⁵⁸⁷ Une haut-fonctionnaire sans passé relatif à la Défense nationale et qui aura à adapter le budget du ministère à l'imprévu du financement d'une opération extérieure coûteuse (cf. infra.).

⁵⁸⁸ À deux reprises, dans un reportage télévisé qui lui fut consacré et dans son autobiographie elle évoquera ce temps - en fait, une réunion consacrée à la loi de programmation militaire - où elle dû rappeler au DGA et devant les chefs d'état-major et autres directeurs, que ce n'était pas à lui, mais à elle qu'il revenait d'assurer les arbitrages budgétaires, laissant alors le DGA « sonné, entre incompréhension et respect appris de la hiérarchie. » (p 79-80 de ALLIOT-MARIE, Michèle. *Opus cité.*)

⁵⁸⁹ Elle est la fille de sa soeur, Yannick dont « la maladie [...] a structuré ma vie » confiera la ministre et qui mourra au cours du mandat, en 2004 après 10 années d'épreuve. (P 50 de ALLIOT-MARIE, Michèle. *Opus cité.*) Elle sera, selon le biographe autorisé, Michaël Darmon, tout au long du mandat la « gardienne de l'accès au bureau » d'Alliot-Marie. « Impliquée dans l'élaboration des dossiers politiques » elle « tranche, valide, rejette, modifie toutes les demandes » et bénéficie de la « confiance aveugle » de sa tante (DARMON, Michaël. *Opus cité.*)

l'objet, son affectation auprès d'elle sera « non négociable⁵⁹⁰ » tout au long du mandat. Elle deviendra même en 2005 le successeur du chef de cabinet civil qu'Alliot-Marie s'est choisi en 2002, Xavier de Fürst⁵⁹¹ un ancien saint-cyrien passé par la préfectorale et directeur de cabinet quelques années plus tôt de Philippe Marland alors préfet des Alpes-Maritimes.

Le cabinet militaire aura lui, un rôle plus important bien que relativement secondaire dans la conduite des opérations. Il assure la continuité de l'exercice de l'autorité militaire du ministre et c'est la raison pour laquelle le renouvellement de ses membres - tous des militaires - échappe au rythme des changements de gouvernement. Dans les faits, Philippe Marland, directeur de l'ensemble des deux cabinets, déléguera au chef de ce cabinet militaire, tous les dossiers concernant l'armée et les affaires sensibles⁵⁹². À son arrivée, Michèle Alliot-Marie découvrira à ce poste de chef de cabinet militaire, le général Bernard Thorette qui la secondera jusqu'au milieu de l'été, avant de céder la place alors au vice-amiral François Dupont. Le général Thorette deviendra ensuite Chef d'état-major de l'Armée de Terre. C'est lui qui aura à mobiliser ses propres moyens terrestres, les moyens aériens et maritimes étant alors réservés pour l'essentiel à de la logistique. Bernard Thorette est un de ces officiers, que les militaires désignent entre eux comme des *Africains* en référence à leur parcours qui les a conduits à servir en Afrique et présume leur relative connaissance du terrain. La crise ne le prendra pas de cours : il a déjà vécu le coup d'État de Noël 1999 comme chef du Centre opérationnel interarmées (COIA), le poste de commandement des opérations extérieures. Précédemment, à la Direction du renseignement militaire (DRM) il a eu à étudier l'hypothèse d'une évacuation des ressortissants français et binationaux en Côte d'Ivoire⁵⁹³. Rien de commun avec son successeur, le vice-amiral, François Dupont, qui après une carrière de sous-marinier a rejoint Paris six ans auparavant pour se consacrer aux études et stratégies à l'EMA et aux relations internationales de la DGA.

C'est donc, on le voit, une double équipe rapprochée dont Michèle Alliot-Marie disposera mais, qui demeurera, à la différence du cabinet de Dominique de Villepin au Quai d'Orsay, relativement peu impliquée dans la gestion de la crise ivoirienne. Spécificité de la Constitution, l'engagement militaire, ce sera au CEMA de l'assurer sous les ordres du président de la République, Chef des armées. Une chaîne de commandement qui spécialise le ministre dans un rôle de sou-

⁵⁹⁰ Michaël Darmon confirme d'autres témoignages recueillis par l'auteur de cette thèse, et relate même la démission - qui ne sera pas refusée - d'un des conseillers importants de la ministre, pour cause d'incompatibilité avec sa nièce (DARMON, Michaël. *Opus cité.*).

⁵⁹¹ Xavier de Fürst. *Leséchos.fr*, 09/08/2006 [consulté le 09/06/2015 sur http://www.lesechos.fr/09/08/2006/Le-sEchos/19726-055-ECH_xavier-de-furst-richard-didier.htm].

⁵⁹² ZECHINI, Laurent. Philippe Marland, défenseur de l'État et de ses secrets. *Le Monde*, 16/05/2006.

⁵⁹³ Une évacuation nécessitant des moyens considérables, raison en partie pour laquelle, selon le général Thorette, elle ne sera pas envisagée ni en 1999, ni en 2002. En 2004, conséquence des violentes manifestations qui firent suite à la destruction, par la France, des aéronefs qui avaient bombardé et tué ses soldats, cette évacuation sera en définitive mise en oeuvre (Général Bernard Thorette. *Entretien cité.*).

tien, tout à la fois de son propre numéro 2 et du chef de l'État. Mais un processus de décision qui pour autant n'affranchit pas le CEMA d'une relation étroite et de confiance, « essentielle » même pour le général Georgelin qui tirant les enseignements de sa propre expérience à ce poste précisera sa lecture de cette collaboration : au CEMA, le commandement des armées et au ministre, la charge de mettre le ministère au service du CEMA et de « défendre la politique militaire au Parlement et dans le second parlement que sont les médias⁵⁹⁴. »

3.3. Alliot-Marie et Dominique de Villepin : des éloignés que la Côte d'Ivoire éloignera davantage

Pour autant, Michèle Alliot-Marie, n'est pas totalement absente du processus d'engagement militaire. Comme tout ministre de la Défense, explique le général Bentégeat, elle tente d'intervenir dans certaines décisions⁵⁹⁵. Elle même use d'une distinction entre, d'une part, les opérations militaires dont la décision relève de la responsabilité du chef de l'État et à qui elle se doit de donner son avis; d'autre part, les « opérations ponctuelles, ouvrir ou non le feu et dans quelles conditions quand agresseurs armés et population civile sont armées, envoyer une équipe de récupération dans des conditions difficiles [...] », tout cela à la condition, rappellera-t-elle, de « prendre préalablement les avis de la hiérarchie et du cabinet. » Une implication qui est une sorte de seconde nature. « Il faut qu'elle soit présente sur la situation, que l'action passe par elle », selon son chef de cabinet à partir d'octobre 2002, le vice-amiral Dupont⁵⁹⁶. Mais cette intégration dans le processus de décision militaire restera somme toute marginale. Elle n'affaiblira pas, ni ne contestera, la chaîne qui relie le chef de l'État au CEMA⁵⁹⁷. « En politique habile - précise le général Georgelin - elle collait à ce que disait le président et elle tenait son rôle dans les médias avec le talent qu'on lui connaît, l'élégance qu'on lui connaît, la distinction qu'on lui connaît⁵⁹⁸. »

Mais le plus gros obstacle à son engagement est surtout la quasi absence de collaboration avec Dominique de Villepin. La difficulté qu'elle va rencontrer dans la crise ivoirienne est résumée

⁵⁹⁴ Général Jean-Louis Georgelin. *Entretien cité*.

⁵⁹⁵ Général Henri Bentégeat. *Entretien cité*.

⁵⁹⁶ p 215 de DARMON, Michaël. *Opus cité*.

⁵⁹⁷ Elle incarne à cette époque toute la difficulté de positionnement d'un ministre de la Défense, constatée par Louis Gautier, auteur d'une analyse historique de la Défense dans l'après-guerre froide, confronté au triple effet de la présidentialisation du régime, au caractère interministériel accru de la politique de défense et surtout, au renforcement du rôle du Chef d'état-major par des armées dont la montée en puissance au cours des 10 années précédentes sera parachevée, 3 ans plus tard, par le décret du 21 mai 2005 de réforme de ses attributions (P 269 et 354 de GAUTIER, Louis. *La défense de la France après la guerre froide*. Paris, PUF, 2009. 567 p).

⁵⁹⁸ Général Jean-Louis Georgelin. *Entretien cité*.

par le journaliste François Soudan⁵⁹⁹, de *Jeune Afrique* : « comme [Dominique de Villepin] affectionne les opérations commandos et n'aime guère partager ses prérogatives, les responsables Afrique sont à la fois peu nombreux, prépositionnés aux postes stratégiques et alignés derrière le hussard du Quai d'Orsay. Le coup d'État manqué du 19 septembre à Abidjan a précipité cette évolution, dans la mesure où la crise a longtemps été gérée de façon quasi solitaire par le ministre et son équipe. Quand on sait en outre que les responsables de la DGSE⁶⁰⁰ et de la DST sont des proches de Dominique de Villepin, qui a lourdement pesé sur leur nomination, on mesure mieux l'étendue des pouvoirs d'un homme qui s'est taillé un champ d'action beaucoup plus large que la plupart de ses prédécesseurs⁶⁰¹. »

À ces facteurs de désintérêt de l'un pour l'autre s'ajoutent les difficultés de communication et les rivalités. Dans un essai autobiographique, Michèle Alliot-Marie, précise les premières en les attribuant à Dominique de Villepin : « nos relations sont plutôt inexistantes », un euphémisme si l'on en juge les illustrations qu'elle donne dans sa biographie. À propos de l'interministériel, la ligne téléphonique qui relie les ministres : Dominique de Villepin « en tout cas avec moi, semblait en ignorer l'usage⁶⁰². » À propos de la rencontre hebdomadaire qu'ils ont décidé d'instaurer : la première réunion n'a pas de suite, Dominique de Villepin ayant « toujours des raisons de reporter » les rendez-vous. Les secondes difficultés s'expriment dans la défense de leurs prérogatives respectives et les empiètements que tous les deux s'autorisent. Elles n'ont pas pour objet, comme on aurait pu le supposer, la conquête du pouvoir. Durant tout son mandat, Michèle Alliot-Marie, ne renonce pas à l'opportunité des Opérations extérieures (Opex) comme un moyen de développement d'une diplomatie propre à la Défense. Grâce à la confiance de Jacques Chirac, elle participe aux échanges entre celui-ci et les dirigeants du monde arabe. Dominique de Villepin, quant à lui, n'hésite pas non plus à intervenir dans la Défense d'une façon plus discutable⁶⁰³.

On l'a vu plus haut, Dominique de Villepin aux Affaires étrangères n'agit pas autrement avec ses ministres délégués.

⁵⁹⁹ Qui, selon le journaliste Thomas Hofnung, sera l'un des derniers soutiens de Laurent Gbagbo lors de sa chute en 2011 (HOFNUNG, Thomas. François Soudan, journaliste et bel ami des présidents africains. *lemonde.fr*, 11/12/2015 mis à jour le 11/29/03/2017.).

⁶⁰⁰ En effet, en juillet 2002, Dominique de Villepin avait ainsi favorisé la nomination de François-Xavier Deniau à la tête de la DGSE en remplacement de son prédécesseur, diplomate lui aussi, qui avait été nommé par Jospin en 2000 (Jean-Claude Cousseran). À la suite de cette nomination, deux nouveaux hommes prendront la tête du Cabinet et de la Direction du renseignement. Seul la Direction des opérations conservera le même titulaire, le colonel Bout de Marnhac qui sera évoqué plus loin (FALIGOT, Roger, GUISEL, Jean, KAUFFER, Rémi. *Histoire politique des services secrets français de la seconde guerre mondiale à nos jours*. Paris, La Découverte, 2012. 734 p).

⁶⁰¹ SOUDAN, François. Un spahi au Quai d'Orsay. *Jeune Afrique*, n° 2197. 18/02/2003.

⁶⁰² ALLIOT-MARIE, Michèle. *Opus cité*.

⁶⁰³ ALLIOT-MARIE, Michèle. *Opus cité*.

Deuxième partie

L'engagement (septembre 2002)

La Côte d'Ivoire d'Houphouët-Boigny a disparu. En moins de sept ans, le pouvoir a changé trois fois de main. On l'a vu dans la première partie, de profondes divisions sont apparues à l'occasion du coup d'État de 1999 puis de l'imposition de Laurent Gbagbo et de sa famille politique à la tête du pays. La France elle-même a tourné la page de la gestion postcoloniale de ses relations avec le pays. De nouveaux acteurs et des logiques réinventées vont bientôt pouvoir s'exprimer.

C'est dans le prolongement de cette première période que va survenir l'évènement déclencheur de la crise ivoirienne : la tentative de coup d'État du 19 septembre 2002.

C'est l'objet du *Chapitre IV - Premiers jours de septembre*, que de mieux cerner ce contexte particulier dans lequel le pays va s'engager durablement dans la crise. Chacun des acteurs et groupes d'acteurs s'activent dans des directions différentes. La Rébellion est toute consacrée aux préparatifs de son offensive. À l'image de Laurent Gbagbo, tout le camp présidentiel goûte son ancrage tant attendu au pouvoir sans prendre la mesure de sa fragilité. En France, la montée des tensions provoquée par l'entreprise de représailles de George W. Bush aux attentats du 11 septembre précédent, offre au tout nouveau ministre Dominique de Villepin, un champ de bataille diplomatique à sa mesure.

Le *Chapitre V - Coup de force du 19 septembre et contrecoups*, permettra d'identifier comment la France ne peut se départir de contribuer à la contention des évènements violents qui secouent la capitale ivoirienne. Il s'agira de constater comment les autorités françaises - malgré leurs réserves affichées - se retrouvent en moins de 48 h tout à la fois observatrices, conseillères et actrices.

Il s'agira ensuite dans le *Chapitre VI - La France s'attribue un rôle*, de mettre en lumière les conditions et les raisons d'un engagement prolongé qui ne doit alors plus rien à l'urgence de la réaction. Cette séquence fondamentale permettra d'appréhender les modalités de la prise de décision, en France, de l'engagement d'une force militaire et de l'adoption d'une ligne politique.

Au terme de cette période de quelques semaines, les différents camps ivoiriens et la France apparaîtront déjà campés dans des rôles bien caractérisés et relativement pérennes. Mais ce n'est qu'au cours des deux mois suivants - octobre et novembre - que cette dynamique offrira

d'analyser les limites de la politique française d'intervention dans les affaires intérieures ivoiriennes.

I – Premiers jours de septembre

C'est dans ce contexte général que les futurs acteurs ivoiriens et français abordent le mois fatal. Celui de septembre. Un mois qui, dans les deux pays, malgré leurs différences, sort les élites de la torpeur de l'été finissant.

1. Laurent Gbagbo : un succès en trompe-l'œil

En Côte d'Ivoire, dix-huit mois se sont écoulés depuis la dernière remise en cause de la tête de l'exécutif. Au cours du dernier trimestre 2000, l'élection présidentielle et les législatives ont clos la parenthèse ouverte avec le coup d'État de Noël 1999. Depuis leur dernier échec de janvier 2001, ce qui restait des soldats putschistes a disparu. Le temps passant, le camp Laurent Gbagbo se sent installé, renforcé, et croît en sa maîtrise de la situation. Ses initiatives ont laissé la place à un sentiment de relative normalisation de la vie politique du pays. Ses premières mesures sociales ont convaincu son électorat de la justesse de son choix. Dans le domaine économique, il a cessé d'inquiéter ceux qui, parmi les investisseurs ivoiriens et étrangers, pouvaient encore croire que les socialistes au pouvoir provoqueraient une sorte de grand soir des positions acquises et des rentes de situation. Il a réalisé la prédiction du politologue Michel Galy, qui, analysant le coup d'État de 1999, assurait que, quel que soit le président qui prendrait le relais de la transition, il appliquerait une « politique du ventre, à la fois inverse et symétrique des deux présidences précédentes. Tous les investissements, prébendes, postes juteux, devraient aller à l'Ouest [ou au Nord, dans le cas d'une victoire d'Alassane Ouattara] – tandis que les universitaires et les jeunes intellectuels recevraient leur part du butin national⁶⁰⁴. »

Mais sa situation politique n'en demeure pas moins fragile. Mal élu en 2000 et l'Assemblée nationale formée la même année sans la participation du RDR, la domination du FPI n'est qu'apparente. Les municipales de mars 2001, le lui ont rappelé. Le résultat est sans appel. Tous les partis politiques ont pu présenter leurs candidats. Et c'est le RDR qui l'emporte sans contestation possible. Le parti d'Alassane Ouattara est à la tête du tiers des communes (64), talonné par le PDCI qui en obtient 59. Le FPI décroche, à la quatrième position en n'en obtenant que 33, juste après l'agglomérat des candidats indépendants (38). Ces résultats forment « l'image la moins fautive du paysage politique », conclut le géographe Christian Bouquet⁶⁰⁵. Les deux héritiers de l'ancien parti unique démontrent qu'avec seulement 25 % des voix, le FPI ne constitue

⁶⁰⁴ GALY, Michel. Le savoir de l'Occident : sur les représentations du *Coup d'Abidjan*, le 24 décembre 1999. *Culture et conflits*, n°37 (2000), pp105-121.

⁶⁰⁵ p 80 de BOUQUET, Christian. *Opus cité*.

pas la force majoritaire du pays. Alassane Ouattara ne boude pas son plaisir. Son parti a même emporté Gagnoa, la ville natale du chef de l'État : « Le président Laurent Gbagbo n'a-t-il pas dit et répété que notre parti et moi-même ne représentons rien ? Je sais aussi que certains responsables français pensaient la même chose !⁶⁰⁶ »



Robert Guéi, Alassane Ouattara, Laurent Gbagbo, Henri Konan Bédié
au cours du Forum de la réconciliation nationale – Octobre à décembre 2001

Au lieu de persister dans le déni et sa tactique d'exclusion, Laurent Gbagbo a donc choisi la voie de l'apaisement. Ainsi, un contexte nouveau « s'est consolidé - écrit le fonctionnaire international Pierre Weiss - au fil de plusieurs événements »⁶⁰⁷

qui se sont déroulés au cours des 12 mois qui précèdent le 19 septembre 2002. La première démonstration du nouveau chef de l'État est spectaculaire. Elle a pris le nom de *Forum de réconciliation nationale*, un exercice inédit de dialogue et d'élaboration de quatorze recommandations au chef de l'État. Durant tout le dernier trimestre 2001, représentants de la société civile et du monde politique ont échangé sous la direction d'un homme qui ressurgira à Marcoussis, Seydou Diarra, le Premier ministre de Guéi. Lorsque ce forum s'achève, aux yeux de l'opinion une page a été tournée.

En préambule de l'opération, Seydou Diarra a obtenu le retour d'Henri Konan Bédié et d'Alassane Ouattara au pays⁶⁰⁸. Le 18 décembre, dans son discours, Laurent Gbagbo a répondu, point par point, aux prescriptions qui lui ont été adressées. Sur la Constitution, sur la nationalité d'Alassane Ouattara - qu'il considère comme relevant uniquement des magistrats - et sur le droit foncier. À la demande de réouverture des procédures judiciaires relatives au charnier de Yopougon (cf. supra), il a acquiescé, car « pour pardonner, il faut connaître la vérité⁶⁰⁹. » Malheureusement, se désolera ultérieurement Kofi Annan, le secrétaire général de l'ONU, « les recommandations du forum [...] n'ont pas toutes été appliquées⁶¹⁰. » Sur les écrans de télévision, dans les journaux, l'image n'en demeure pas moins rassurante : à l'issue de son discours, Guéi et Alassane Ouattara ont accepté l'invitation du président de la République à partager le

⁶⁰⁶ FICATIER, Julia. Côte d'Ivoire. *La Croix*. 29/03/2001.

⁶⁰⁷ WEISS, Pierre. L'opération Licorne en Côte d'Ivoire. *Annuaire français des relations internationales*, 2004, volume V. Bruxelles : Bruylant [en collaboration avec le Centre Thucydide] 01/2005. pp 313-325.

⁶⁰⁸ CHAMPIN, Christophe. Bédié rentre, Ouattara pose ses conditions. *RFI*. 27/10/2000 [Consulté le 15/02/2016 sur http://www1.rfi.fr/actufr/articles/021/article_10126.asp].

⁶⁰⁹ CHAMPIN, Christophe. Laurent Gbagbo scelle la réconciliation politique. *RFI*. 19/12/2001 [Consulté le 14/03/2016 sur http://www1.rfi.fr/actufr/articles/024/article_12480.aspl].

⁶¹⁰ ONU. Rapport du Secrétaire général sur la Côte d'Ivoire S/2003/374.26/03/2003.

déjeuner. Seule ombre sur le tableau de la réconciliation, celle portée par le fantôme d'Henri Konan Bédié. Actif durant le Forum, il n'a pu se résoudre à s'asseoir au côté du général qui l'a renversé deux ans auparavant, presque jour pour jour. Il va néanmoins participer avec ces homologues, à ce qui parachèvera le Forum : la réunion au sommet, des 22 et 23 janvier 2002 chargée d'examiner les recommandations avancées et de régler les différends. Cette rencontre va confirmer la bonne volonté présidentielle. Dans leur communiqué final, ils s'engagent à s'opposer à une accession non démocratique au pouvoir et ils décident de créer ensemble une commission électorale largement représentative et un organe national qui examinera la question de la propriété de la terre. Surtout, ce dialogue entre les trois qui ont déjà connu l'accession au pouvoir avec celui qui l'espère, semble parti pour durer : Laurent Gbagbo a proposé la formation d'un gouvernement d'union. La normalisation est patente.

En ce début d'été 2002, le 29 juin, un tribunal a donc décerné à Alassane Ouattara le certificat de nationalité censé clore la longue controverse, source de tensions et d'instabilité. Et le 7 juillet suivant, l'annonce des résultats des élections départementales n'a pas, comme de coutume, suscité de réelle agitation. Elles sont pourtant sujettes à caution avec une faible participation, des empêchements de voter et des résultats assez illisibles du fait des jeux d'alliances. Elles confirment cependant les enseignements des municipales de l'année précédente. Même si le FPI et le PDCI ne laissent que 10 départements sur 46 au RDR, ce dernier a collecté le plus grand nombre de voix⁶¹¹. À moins de trois ans du scrutin présidentiel, le FPI sait que dans des conditions identiques, il ne serait pas assuré d'être sélectionné pour la finale du second tour.

Dans l'opinion ivoirienne, l'apaisement est donc perceptible. Côté français, on se laisse aussi gagner par la confiance. Les rédacteurs français des *Hommes de pouvoir*⁶¹² qualifient imprudemment Laurent Gbagbo de « Jaurès ivoirien. » Et le 14 juillet, l'ambassadeur français lui déclare même que « ce pays va mieux grâce à vous. La France y a crû. Les vieilles lunes sont derrière nous⁶¹³. »

Mais en réalité c'est un président affaibli et qui se contredit. Il est partagé entre son aspiration à renaître en *Père de la Nation*, rassembleur et sauveur, et sa recherche d'avantages tactiques dans l'exercice du pouvoir. C'est ainsi qu'il ne fait - selon la formule du conseiller diplomatique de l'Élysée - que « compenser sa légitimité contestée par des abus de pouvoir⁶¹⁴. »

Le mois d'août suivant en fournira un début de démonstration.

⁶¹¹ Le PDCI et le FPI ont obtenu chacun 18 départements le RDR 10. Mais le RDR figure en tête en nombre de voix (24,8%) suivi du FPI (20,6%) et du PDCI (19,7%).

⁶¹² MPARA, Victor. *Opus cité*.

⁶¹³ Cité par NOTIN, Jean-Christophe. *Opus cité*.

⁶¹⁴ P 245 de SABLIERE (de la), Jean-Marc. *Opus cité*.

1.1. Un été de soubresauts politiques

Alassane Ouattara a, certes, obtenu son très attendu certificat de nationalité, mais il se l'est vu contesté aussitôt par Laurent Gbagbo qui dénonce une corruption du juge responsable. Pour le camp présidentiel, c'est en effet une défaite, d'autant qu'il considère que cette décision est venue appuyer le RDR dans sa campagne électorale⁶¹⁵. Pourtant, même si Alassane Ouattara, dès le lendemain de la délivrance a annoncé sa candidature à la présidentielle de 2005, il n'est pas pour autant éligible. L'obstacle à lever est contenu dans un article de la Constitution de 2000 qui prévoit que le candidat ne doit pas s'être « prévalu d'une autre nationalité. » Un texte sur-mesure⁶¹⁶ rédigé par le camp présidentiel que Laurent Gbagbo, a-t-il annoncé, s'interdit de réviser malgré les conclusions du Forum de la réconciliation nationale tout en se disant prêt à voir discuter dans le cadre d'un hypothétique colloque sur la Constitution, annoncé pour le dernier trimestre de l'année⁶¹⁷.

En août, c'est au tour de l'offre de gouvernement d'union d'être malmenée.

Le 5 août, Affi N'Guessan, le président du FPI a composé son troisième gouvernement depuis l'élection de Laurent Gbagbo. Qualifié de gouvernement d'ouverture, le FPI y conserve la majorité du conseil des ministres que rejoignent plusieurs ministres RDR⁶¹⁸. Le PDCI figure en seconde position avec sept portefeuilles, le RDR quatre. Deux vont au Parti ivoirien des travailleurs (PIT) de Francis Wodié, et un va à l'Union pour la démocratie et la paix en Côte d'Ivoire (UDPCI) que Guéi avait fondé à l'issue du Forum de la réconciliation. Tous seront des acteurs de la future Table ronde de Marcoussis. L'ensemble compose « Un fragile gouvernement

⁶¹⁵ Cette défaite pouvant prendre la forme d'une reculade, si l'on retient l'hypothèse formulée par le géographe Christian Bouquet pour qui le certificat fut délivré « probablement sur intervention du gouvernement qui, tout en se rangeant constamment derrière la séparation des pouvoirs, souhaitait que les élections départementales prévues pour le 7 juillet se passent bien » (p 99 de BOUQUET, Christian. *Opus cité*).

⁶¹⁶ Le texte permet d'exploiter toutes les possibilités offertes par l'accusation adressée à Ouattara de s'être prévalu de la nationalité burkinabée. Cette mise en cause est celle qui déchaîne depuis une décennie tous les opposants à Ouattara. Lui-même tentera à de très nombreuses reprises de contredire les nombreux arguments de ces détracteurs, sans jamais parvenir à lever les ambiguïtés de manière absolue. Indépendamment de la contestation de la nationalité ivoirienne de ses ascendants qui lui sera finalement établie. C'est sa collaboration avec l'État burkinabé qui sera le foyer principal de toutes les démonstrations de *non ivoirité* pleine et entière au sens de la loi. Ouattara dans une biographie autorisée décrira, à la première personne du singulier, « *Mon cursus scolaire et ma carrière* » (P 222 de BACONGO, Cissé Ibrahim. Alassane Dramane Ouattara : une vie singulière. Abidjan, NEI CEDA, 1er trimestre 2008. 247 p.). Il y explique les conditions dans lesquelles il a obtenu une bourse américaine d'étude au titre de la Haute-Volta (renommé en Burkina Faso) et un passeport diplomatique. Il y conteste également les accusations courantes d'avoir été haut-fonctionnaire du FMI au titre de ce même pays et aussi d'y avoir travaillé dans le secteur privé burkinabé.

⁶¹⁷ KOUAMOUO, Théophile. En Côte d'Ivoire, l'opposant Ouattara recouvre sa nationalité. *Le Monde*, 02/07/2002.

⁶¹⁸ C'est alors la troisième ouverture du gouvernement à laquelle procède Laurent Gbagbo. Comme il le rappellera le 26/01/2003 au cours de la conférence de presse qui clôturera le processus de Marcoussis-Kleber : « Quand j'ai été élu [...] j'ai fait un premier gouvernement avec trois partis [...] Après les élections législatives, nous avons pris dans le gouvernement un quatrième parti. Après les élections des Conseils généraux de juillet 2002, nous avons pris dans le gouvernement un cinquième parti » (Conférence de presse conjointe du 26/1/2003 (transcription). Présidence de la République [consulté le 14/5/2007 sur <<http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais>>]).

d'union », titre le magazine *L'autre Afrique*. Et pour la journaliste de *Libération*, Virginie Gomez, « cette cohabitation à l'ivoirienne [qui, si elle] devrait apaiser un climat politique qui reste tendu [...] permettra [aussi] à Laurent Gbagbo de gagner du temps, alors que les réformes annoncées sont encore en chantier et que la croissance se fait attendre⁶¹⁹. » Des commentaires qui pressentent la crise gouvernementale qui s'annonce : la « Folle quinzaine⁶²⁰ » du mois d'août. C'est-à-dire une succession de tractations, ruptures et faux départs au cours de laquelle, l'UDPCI va quitter le gouvernement puis le PDCI va menacer de faire de même. Pour la formation de Guéï, le compte n'y est pas. Elle avait deux maroquins dans le précédent gouvernement, elle n'en a désormais plus qu'un. C'est un indice supplémentaire de la marginalisation politique de l'ex-général-président. Moins de dix jours après la formation du gouvernement, le 13 août, il retire donc son ministre et annonce la fin de son alliance avec le parti présidentiel. Au PDCI, la situation est différente qui voit Henri Konan Bédié multiplier les menaces de démission de ses ministres sur fond de revendication d'une amnistie générale et de contestation de la discipline gouvernementale. La rupture est évitée par la visite que Laurent Gbagbo rend à Henri Konan Bédié le 19 août. Mais ce dernier sort de l'épisode fragilisé à l'intérieur de son propre camp. Ce qui diminuera fortement sa capacité d'influence dans l'après 19 septembre 2002. Laurent Gbagbo lui-même et son parti n'en sortent pas davantage renforcés. Certes, le gouvernement d'union est en partie sauvé. Le PDCI est toujours là. Alassane Ouattara n'a pas non plus renoncé à la modeste participation gouvernementale du RDR⁶²¹ qui lui est reprochée par ceux des militants qui comprennent mal sa volonté de compromis. Mais l'attitude du camp présidentiel et ses calculs partisans n'ont fait qu'ajouter des doutes sur ses propres intentions. « Veut-il réellement une réconciliation nationale ?⁶²² » L'interrogation que formule alors le journaliste Hassan Ziady dans *Jeune Afrique* va trouver sa réponse quelques semaines plus tard.

1.2. Assassinat et hold-up : ferments des théories de complots

C'est dans ce contexte déjà délétère que deux incidents surviennent en août qui pourraient apparaître presque anecdotiques. Ils occuperont pourtant l'actualité et, surtout, ils viendront nourrir les diagnostics du 19 septembre et argumenter ultérieurement les différentes thèses complottistes de la crise.

⁶¹⁹ GOMEZ, Virginie. Le parti d'opposition de Ouattara entre au gouvernement. *Libération*, 07/08/2002.

⁶²⁰ ZIADY, Hassan. La folle quinzaine. *Jeune Afrique L'intelligent*, n°2172, 26/08/2002.

⁶²¹ Le FPI n'a offert que quatre postes ministériels au RDR (transports, commerce extérieur, enseignement supérieur et nouvelles technologies, selon *Le Monde* du 07/8/2002) et une seule figure dans la liste des 15 premiers dans l'ordre protocolaire, le modeste ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche qui figure au 7^e rang qui est confié à un élu local sans expérience gouvernementale, Zémogo Fofana.

⁶²² ZIADY Hassan. *Article cité*.

Premier évènement troublant, le 1^{er} août, Balla Keïta est retrouvé mort, poignardé dans une chambre d'hôtel de Ouagadougou. Personnage secondaire de la classe politique ivoirienne, son assassinat est pourtant loin de passer inaperçu. Homme du Nord⁶²³, ancien ministre d'Houphouët-Boigny, il était devenu trois mois plus tôt le secrétaire général de l'UDPCI, le parti de Guéï, tout en demeurant depuis mars 2001, réfugié politique au Burkina Faso. Sa disparition non élucidée ne fut sans doute pas regrettée par le plus grand nombre. Autoproclamé gardien de l'orthodoxie du PDCI dont il était sécessionniste, il était un polémiste redouté, y compris par Henri Konan Bédié dont il pourfendait la politique d'ivoirité. Jusqu'au jour du déclenchement de la guerre civile, la recherche de l'auteur et celle du mobile de l'assassinat alimenteront le débat public. L'État ivoirien est aussitôt suspecté d'avoir commandité l'assassinat obligeant Abidjan à diverses mises au point et protestations. Quant au Burkina Faso, pays hôte de cet encombrant réfugié, sa procédure judiciaire viendra accroître encore davantage la méfiance entre les deux pays. L'élucidation de son crime⁶²⁴ sera donc au menu des premières négociations post-19 septembre, celle de Lomé à la fin octobre, la Rébellion exigeant alors l'ouverture d'une commission d'enquête sur son assassinat⁶²⁵.

Second évènement qui ajoute aux tensions, le 27 août, la BCEAO⁶²⁶, la *banque des banques* d'Afrique de l'Ouest, est victime d'un hold-up spectaculaire à Abidjan. Quatre hommes en armes se sont introduits dans les locaux du siège emportant 2 milliards de CFA (3,2 millions d'euros). L'exploit est inédit et ruine la réputation d'inviolabilité de la banque centrale. Surtout, il frappe l'opinion et la représentation politique. Elimane Fall, rédacteur en chef adjoint de *Jeune Afrique* se fait alors le porte-voix des interrogations de la rue : « Trop c'est trop, il y a des armes qui circulent, des militaires en rupture de ban évanouis dans la nature et maintenant l'argent qui disparaît, alors que de manière récurrente le pays vit dans la hantise de la déstabilisation⁶²⁷. » L'affaire sera pourtant rapidement élucidée et lorsque son auteur principal - un criminel sans mobile politique - sera interpellé la veille du 19 septembre, le fait divers a déjà installé deux rumeurs : celle qui répond à la question *Qu'est devenu l'argent dérobé ?* et celle d'un Guéï commanditaire du hold-up. La première nourrira les spéculations des débuts de la crise sur les moyens de la Rébellion ou du camp présidentiel soupçonné tour à tour d'être les receleurs. La seconde n'aura bientôt plus d'objet. Elle désigne Guéï comme le commanditaire. Un coupable idéal qu'il est donc légitime de châtier.

⁶²³ Il sera enterré dans sa ville natale de Khorogo à la mi-août 2002.

⁶²⁴ Qui n'est, à la date d'édition de cette thèse, toujours pas élucidé.

⁶²⁵ THIAM, Abou Abel. Journal de crise. *Jeune Afrique*, n°21822. 04/11/2002.

⁶²⁶ Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest.

⁶²⁷ FALL, Elimane. Casse à Abidjan. *Jeune Afrique*, n°2174. 09/09/2002.

1.3. Laurent Gbagbo : le repos de « l'opposant héros »

Au cours de l'été 2002, les nuages se sont donc amoncelés, cependant, rien ne semble détourner Laurent Gbagbo d'une sorte d'entreprise d'autocélébration de sa réussite politique.

Un Laurent Gbagbo frappé de cécité ? Toutes proportions gardées, faut-il voir dans le président ivoirien de l'été 2002, l'un de ces somnambules de l'historien australien Christopher Clark, qui, à la veille de la Première Guerre mondiale, regardent sans voir, hantés par leurs songes, mais aveugles à la réalité des horreurs qu'ils étaient sur le point de faire naître dans le monde ? ⁶²⁸ » Dans la même situation que Laurent Gbagbo, beaucoup de chefs d'État seraient sans doute apparus sous les traits de combattants aux aguets. Ce n'est pas le cas de Laurent Gbagbo. Pour la première fois, il semble goûter en toute quiétude, aux plaisirs du poste suprême. Selon l'ambassadeur Vignal, « il a eu l'intelligence de passer au pays ses vacances d'été à la différence de ses devanciers⁶²⁹ » qui lui préféraient la France ou autres destinations traditionnelles de la noblesse d'État ivoirienne. Depuis le 27 août, il a rejoint Grand-Bereby, une station balnéaire où il profite du luxe de *La baie des sirènes*⁶³⁰. L'hôtel touristique incarne la récompense réservée à celui qui s'établit enfin au sommet politique et concomitamment financier. Le samedi 14 septembre, il y achève même l'enregistrement de la vidéo que lui consacre son ami Henri Duparc : *Laurent Gbagbo, la force d'un destin*⁶³¹. Durant quatre jours, il s'est livré avec gourmandise à la caméra, célébrant l'aboutissement de son parcours d'opposant politique parvenu au pouvoir⁶³².

Politiquement, il est convaincu d'être solidement ancré et entouré et d'avoir déjà produit « l'élan de la normalisation⁶³³. » Un peu partout dans le pays, l'appareil du parti a conquis l'appareil d'État. Depuis la réussite présidentielle et législative, la Côte d'Ivoire a les allures de la France politique du second semestre 1981. Les militants d'hier ont en quelques mois colonisé les rangs

⁶²⁸ P 552 de : CLARCK, Christopher. *Les somnambules*. Paris : Flammarion, 2013. 668 p.

⁶²⁹ VIGNAL, Renaud. Rapport de fin de mission. 12/ 2002.15 p. [Rapport non publié] Collection particulière.

⁶³⁰ Hôtel de standing, il sera comme l'hôtel Ivoire, d'Abidjan, une des fiertés du pays qui est depuis les années 70-80 une destination touristique prisée des européens. Comme lui, aux yeux des Ivoiriens et des étrangers, il incarne l'un des lieux du pouvoir ivoirien. Après avoir appartenu brièvement au groupe Accor (France), il est alors et depuis 2 ans environ, la propriété du groupe hôtelier suisse André Cruchod (<http://www.tele-restaurant.ch/history/index.html>).

⁶³¹ DUPARC, Henri. *Vidéo citée*.

⁶³² Sa sœur Jeannette et sa femme, Simone y livre aussi son témoignage. Interviewé en France, son ami d'exil, Guy Labertit, témoigne, lui aussi avec la fierté de celui qui a crû en Laurent Gbagbo dans des temps où il n'était qu'un opposant à l'avenir très hypothétique. Le documentaire sera achevé en 2004 et diffusé à partir de 2006.

⁶³³ Une dizaine d'années plus tard, Laurent Gbagbo, incarcéré à La Haye, dans un ouvrage en forme de programme électoral, c'est sous ces mots qu'il qualifiera l'état de son mandat à la veille du 19 septembre. Il y écrit avoir alors concentré son action sur deux axes : économique, tout d'abord, avec des « réformes qui ont permis d'améliorer les recettes de l'État [...] d'amorcer la relance et renouer avec les principaux bailleurs de fonds ; politique ensuite, "avec la formation d'un gouvernement d'ouverture [qui avait permis de disposer] d'un climat apaisé et de [...] s'attaquer aux injustices les plus intolérables de la société. » (GBAGBO, Laurent. *Côte d'Ivoire : Bâtir la paix sur la démocratie et la prospérité*. Paris, L'Harmattan, 2012. 170 p.).

et les bureaux de l'Assemblée nationale, et pris les postes à responsabilités des ministères et de leurs organisations affidées. Étonnamment pourtant, le président n'a pas bouleversé ses propres services pour lesquels il s'est abstenu d'une *chasse aux sorcières*. Son directeur de cabinet est toujours celui que s'était choisi Henri Konan Bédié et si Laurent Gbagbo a placé auprès de lui un adjoint, ce dernier est néanmoins réputé proche du PDCI⁶³⁴.

Sa garde politique rapprochée, elle n'ont plus n'a pas changé, mais les quatre hommes qui la composent ont gagné du galon. Deux des piliers de la fondation du FPI sont au plus près de Laurent Gbagbo et occupent des ministères les plus recherchés (cf supra.). Aboudramane Sangaré a obtenu celui des Affaires étrangères. Émile Boga Dougou, qui va bientôt être assassiné, détient celui de l'Intérieur. L'un et l'autre sont les plus familiers et les plus écoutés du président. Le premier a dirigé le parti depuis ses origines et est intime de Laurent Gbagbo depuis leur service militaire. Avec lui, il a été arrêté en 1992 et a partagé le même sort en prison. Le second a tenu les finances du FPI. Il est sans doute celui qui en connaît le mieux la part d'ombre et sait le mieux composer avec les deux têtes parfois opposées du couple Gbagbo. Les deux autres n'ont pas connu les temps de la clandestinité. Pascal Affi N'Guessan a rejoint le FPI en 1990, l'année du multipartisme et du défi électoral de Gbagbo à Houphouët-Boigny à la faveur de la première élection présidentielle ouverte. C'est cette même année qu'il est remarqué par Laurent Gbagbo qui l'a investi dans une élection législative qu'il a perdue et dans une municipale qu'il a gagnée. Dix ans plus tard, il est déjà le premier Premier ministre socialiste du pays. Entre les deux hommes, après Marcoussis, les liens se distendront. Plus tardivement arrivé encore - en 1995 - Mamadou Koulibaly est déjà, cinq ans après son adhésion, un des fidèles que Laurent Gbagbo impose à Guéï dans le gouvernement de transition. Étonnamment, il avait été l'auteur quelques années plus tôt d'un essai économique d'essence libérale⁶³⁵ et si l'on s'en remet au jugement de Guy Labertit, « il n'est pas un homme de gauche⁶³⁶. » Il devient néanmoins ministre du Budget puis de l'Économie et des Finances. Et c'est encore lui que Laurent Gbagbo choisit en 2001 pour présider l'Assemblée nationale. Avec Aboudramane Sangaré il partage une caractéristique qui constituera un argument en défense lorsque Laurent Gbagbo sera plus tard attaqué pour ses discriminations : ils sont tous deux originaires du Nord et musulmans. À Marcoussis, il sera le premier à laisser entrevoir la contestation ultérieure de l'Accord dans le camp présidentiel.

Tous les quatre sont les plus proches et les plus écoutés du chef de l'État qui compte au-delà de ce premier cercle de nombreux camarades politiques faisant déjà figure de barons du parti pré-

⁶³⁴ Guy Labertit. *Entretiens cités*.

⁶³⁵ KOULIBALY, Mamadou. *Le libéralisme. Nouveau départ pour l'Afrique Noire*. Paris, L'Harmattan, 1992).

⁶³⁶ Guy Labertit. *Entretiens cités*.

sidentiel ou de grand commis de l'État⁶³⁷. Tous composent cette *bulle de confiance* gagnée depuis 2001 par ce sentiment de réussite qui se transforme souvent en ceux de supériorité et de confiance excessive.

Alors que la Rébellion s'apprête à contrarier ces impressions, seul Boga Dougou n'est pas gagné par cette plénitude présidentielle. En effet, le ministre de l'Intérieur - « la grande gueule du gouvernement, l'homme le plus craint par les Ivoiriens⁶³⁸ » selon Christophe Ayad, de *Libération* - est un des mieux placés pour entendre ceux qui dans la capitale spéculent sur l'éventualité d'un nouveau coup de force. Au-delà des rumeurs, ce scénario du pire est même l'enjeu d'un rapport de force entre lui et un deuxième homme fort du gouvernement, frère ennemi du même village de Dakota et cogestionnaire de la sécurité nationale : le ministre de la Défense Moïse Lida Kouassi qui à la différence du premier survivra au 19 septembre 2002. L'un et l'autre sont lancés dans une opposition frontale dans laquelle la sécurité du Président sert d'argument de leurs démonstrations d'influence⁶³⁹. Au cours du séjour de Laurent Gbagbo à Grand-Bereby, Lida Kouassi a mis en place un dispositif de protection décrit par une reporter de *Paris-Match*, qui est assuré « au large, par la marine nationale, et à terre, par une garde pré-torienne [...]»⁶⁴⁰. » Boga Dougou, lui a obtenu de la France, l'envoi de trois officiers de la DGSE pour protéger le président Laurent Gbagbo « en danger de mort » selon lui. Ceux-ci arriveront le 9 septembre dans la capitale dans des conditions détaillées la veille du 19 septembre, par le périodique français d'information *La Lettre du Continent*⁶⁴¹. Selon la même source, il a également rencontré « secrètement », le 16 septembre à Paris, son homologue burkinabé à Paris afin de mieux cerner les intentions du président Compaoré qu'il soupçonne de vouloir imposer Alassane Ouattara à la tête de la Côte d'Ivoire.

C'est dans ce contexte tout à la fois de rivalité aiguisée et de surenchère sécuritaire que Laurent Gbagbo va alors partir pour Rome. Pour Laurent Gbagbo, l'évènement est important à plus d'un titre. Politiquement, il est depuis son élection en attente d'une reconnaissance de ses pairs et cette consécration internationale tarde à venir, ce qui le déçoit. Au cours des prochains jours, sa visite d'État en Italie et au Vatican où le Pape lui a accordé une audience, doit donc consti-

⁶³⁷ En premier lieu desquels figure Marcel Gossio à qui il a confié la *pompe à finances* des années de crise, le Port autonome d'Abidjan. Il sera celui qui, sans doute avec davantage d'efficacité que l'oncle de Laurent Gbagbo (Laurent Ottro Zirignon), entretiendra les contacts du chef de l'État avec la communauté maçonnique dont lui-même n'est pas un initié.

⁶³⁸ AYAD, Christophe. Un règlement de comptes déguisé. *Libération*. 23/09/2002.

⁶³⁹ Avec également en toile de fond, une rivalité financière aux enjeux considérables. Ainsi selon Christophe Ayad de *Libération* (*Article cité*), « Les ministres de la Défense, de l'Intérieur et des Finances s'approprient près de 30% des recettes douanières ; ils se partagent aussi les juteuses recettes du casino. Un trésor de guerre qui a permis à Boga Doudou comme à Lida Kouassi de recruter des sortes de milices personnelles ».

⁶⁴⁰ MANGEZ, Caroline. Sur la piste de la guerre civile. *Paris Match*, n°2586, 17/10/2002.

⁶⁴¹ Une équipe DGSE pour Laurent Gbagbo. *La Lettre du Continent*, n°407. 18/09/2002.

tuer un temps fort tout à la fois politique, personnel et même - dans son contexte de piété - familial. Le 17 septembre, trois jours après avoir quitté sa villégiature et après un bref passage au palais présidentiel, il débarque dans la capitale italienne avec sa femme Simone et sa délégation. Ils s'installent via Veneto, dans le luxueux hôtel *Excelsior*, dans cette suite 109 qui va devenir quelques jours plus tard le premier PC de la Côte d'Ivoire en guerre. L'atmosphère est douce. Le couple présidentiel bénéficie des égards et du protocole d'un chef d'État, hôte d'un pays occidental et riche. Rien ne semble troubler la sérénité dont jouit le président depuis plusieurs semaines. Il doit être reçu le lendemain par ses deux homologues, le président de la République italienne, Carlo Azeglio Ciampi et le président du Conseil Silvio Berlusconi. Le même jour, il rencontrera également les dirigeants d'une organisation influente, la communauté Sant'Egidio qui sera dans quelques mois, l'un des acteurs de la négociation de Marcoussis. Et il attend l'audience que doit lui accorder le Pape Jean-Paul II. La rencontre n'aura jamais lieu.

2. Rébellion : préparatifs de campagne

En effet, à plus de 4 000 kilomètres de la capitale italienne, la Rébellion est sur le *sentier de la guerre*. Une entreprise qui a débuté depuis plusieurs mois à Ouagadougou, où les alliances entre les acteurs de l'après 19 septembre se sont nouées et où les assaillants se sont préparés.

2.1. Un schéma tactique et des moyens

Pour cette troisième tentative depuis celle réussie de 1999, le schéma tactique envisagé est inspiré de celui du *Complot de la Mercedes noire* en janvier 2001. Des objectifs nouveaux ont cependant été assignés. Trois villes doivent être attaquées simultanément, le long de l'axe qui relie le Burkina Faso à l'océan : Korhogo au nord, Bouaké au centre, et Abidjan⁶⁴². Au départ de la frontière, une colonne armée doit conquérir les centres de pouvoir des deux premières villes, en s'appuyant sur des éléments préalablement infiltrés, puis poursuivre vers Abidjan. Dans cette dernière, un groupe prépositionné est chargé de prendre position en plusieurs sites qu'il doit tenir jusqu'à l'arrivée de ces renforts et de se rallier des unités loyalistes. C'est la capitale qui constitue l'effort principal et c'est là que vont se placer les principaux chefs de la branche militaire à l'exception d'IB resté à Ouagadougou. Cependant, le mode opératoire de la conquête du pouvoir à Abidjan, demeure largement inconnu : neutralisation des principales têtes du gouvernement ; destitution forcée sur le mode du putsch de Noël 1999 ? De même que celui de la manœuvre de repli sur une ligne de défense à la hauteur de Bouaké. De nombreuses

⁶⁴² Sur leur commandement, Guillaume Soro précisera en 2005 que Messamba Koné était en charge de Khorogo, Diarassouba Omar dit Zaga-Zaga, de Bouaké et Ouattara Youssouf dit Kobo à Abidjan (SORO, Guillaume, DANIEL, Serge. *Opus cité*).

hypothèses seront échafaudées au cours des années qui suivront, mais le scénario alors envisagé par les Rebelles demeure encore aujourd'hui inconnu. Une certitude cependant, le relativement peu violent coup d'État de Noël 1999 demeure la référence des Rebelles. Comme le confiera au journal *La Croix*, l'un d'entre eux sous couvert d'anonymat : « Nous voulions être un exemple pour l'Afrique, le visage d'une jeune armée démocratique qui prend le pouvoir sans effusion de sang. C'était notre gloire d'avoir réussi ça en 1999⁶⁴³. » Ce qui ne les empêchera pas de tenter de capturer ou de neutraliser au moins trois personnages-clés (cf. infra.).

Les moyens de l'offensive constitueront, eux aussi un objet de spéculation. La définition de leur provenance surtout, sera l'un des principaux enjeux des premiers échanges, à partir du 19 septembre, entre les autorités françaises et la Côte d'Ivoire soucieuse de convaincre de l'existence d'une agression extérieure. De leur nature, on connaît quelques éléments : un armement léger, peu sophistiqué et peu nombreux et l'absence totale de moyens lourds - encore moins aériens - qui aurait signé un financement hors de portée de simples soldats déserteurs. Dans sa narration de l'opération, Guillaume Soro évoquera également l'indigence des moyens de communication réduits à trois ou quatre téléphones satellitaires⁶⁴⁴. Certitudes également : en franchissant la frontière, la colonne est faiblement équipée et elle complètera ses moyens avec la prise des arsenaux militaires des villes conquises. Effet d'aubaine, celles de Khorogo et Bouaké ont été récemment renforcées en armement à la demande du ministre de la Défense, Lida Kouassi. D'autres affirmations seront publiées qui sont autant d'introductions du procès en complicité voire en commandement de Blaise Compaoré. Stephen Smith du *Monde* évoque ainsi « des uniformes et des Pataugas neufs, des armes en grande quantité [du] numéraire [pour les] combattants payant cash, et s'abstenant de piller, pour gagner la bataille des cœurs et des esprits⁶⁴⁵ », et ce, grâce à de « généreux donateurs. » A propos du long séjour des Rebelles à Ouagadougou, il affirme que plusieurs indices dirigent vers la présidence burkinabée et son entourage : la « Land Rover verte avec chauffeur, immatriculée au Burkina Faso » d'IB qui ne franchira pourtant pas la frontière et « deux autres 4 × 4 [...] prêtés aux exilés, mais rarement utilisés, pour plus de discrétion⁶⁴⁶. » Toujours selon les enquêteurs du *Monde*, les Rebelles ont bénéficié de plusieurs maisons, « chacune était gardée par un soldat burkinabé », appartenant à la belle-mère de François Compaoré, frère cadet du chef de l'État, et des séjours en camps d'en-

⁶⁴³ ERSU(d'), Laurent, FICATIER, Julia. Chronologie. *La Croix*. 15/01/2003.

⁶⁴⁴ P 84 de SORO, Guillaume, DANIEL, Serge. *Opus cité*.

⁶⁴⁵ SMITH, Stephen, GLEZ, Damien, RIGOLET, Vincent. Le visage de la Rébellion. *Le Monde*. 11/10/2002.

⁶⁴⁶ SIMON, Catherine, SMITH, Stephen. L'étrange manège des officiers ivoiriens dans la capitale Burkinabè. *Le Monde*. 30/10/2002.

entraînement⁶⁴⁷. S'ajoute également, le reconnaîtra lui-même IB, « la résidence 1023 du quartier Somgandé qui constituait l'état-major⁶⁴⁸. »

Mais le principal atout sur lequel compte la Rébellion, est surtout, le ralliement des Zinzins et Bahéfoués (cf. supra). L'annonce de la démobilisation de ces deux unités, quelques jours avant le 19 septembre, constitue l'opportunité d'instrumentaliser leur mécontentement et leur déréliction. Anciens soldats rendus à la vie civile avant le putsch de Noël 1999, ils avaient été rappelés par Guéi devenu président de la Transition. Après une sélection sous la supervision du putschiste Boka Yapi resté fidèle à Guéi, 500 sur 750 avaient été définitivement retenus et répartis au sein de ces deux *régiments*. Ne relevant pas du budget de l'État ivoirien, leur solde était prélevée directement sur les fonds dits de souveraineté de la présidence. Laurent Gbagbo après avoir tenté de les démobiliser et s'être heurté à leur détermination à rester dans l'armée, avait choisi une voie médiane. Il leur avait accordé, à partir de mars 2001, un statut de réservistes pour dix mois, pendant lesquels ils devaient continuer à percevoir leur solde avant d'être versés - après concours - dans d'autres corps comme les *Eaux et forêts* ou la *Police municipale*. Mais les promesses n'avaient été que partiellement tenues et dans les rangs les tensions s'étaient accumulées.⁶⁴⁹ Cette menace imminente de démobilisation et le ressentiment qui l'accompagne vont offrir à la Rébellion une force d'appoint aisément mobilisable. Leur ralliement va donc constituer un des objectifs du 19 septembre 2002, et un atout majeur, lorsque une fois replié viendra le temps de la partition du pays et de la défense de cette zone nord. C'est aussi pour cette raison, que selon Cherif Ousmane, le futur commandant militaire de Bouaké, le sort de ces soldats est envisagé dès la planification de l'opération, comme devant figurer dans les revendications qui doivent accompagner le coup d'État⁶⁵⁰.

À l'approche du 19 septembre, les futurs assaillants ont donc commencé leur mise en place. On ne sait pas, encore aujourd'hui, quand et pourquoi cette date a été retenue. Les dates de départ de ceux dont la mission est de se prépositionner en Côte d'Ivoire, n'est pas mieux renseignée. Tout juste sait-on, par la voix du président burkinabé que « Les déserteurs sont repartis les uns

⁶⁴⁷ « Les Rebelles ivoiriens ont-ils reçu un entraînement militaire au Burkina Faso ? La preuve formelle ne peut en être apportée. Cependant, une trentaine d'entre eux ont passé les six mois précédant l'insurrection dans des camps au Burkina Faso, notamment à Pô, d'où ils donnaient, par des moyens détournés, des nouvelles à leurs petites amies locales. » (SIMON, Catherine, SMITH, Stephen. *Article cité*.)

⁶⁴⁸ SMITH, Stephen, GLEZ, Damien. IB, un « réfugié » si proche et si loin de ses « frères » rebelles ivoiriens. *Le Monde*. 30/10/2002.

⁶⁴⁹ Les *zinzins* et les *bahéfoués* au coeur de la mutinerie. *Panapress*. 24/09/2002 [consulté le 25/02/2016 sur <http://www.panapress.com/Les--zinzins--et-les--bahéfoués--au-coeur-de-la-mutinerie--13-605536-18-lang3-index.html>].

⁶⁵⁰ « En venant, nous avons également [pour revendication] le réengagement des 750 soldats Bahéfoués et Zinzins que l'on s'apprêtait à jeter dans la rue. » (DU PARGE, Agnès. *Opus cité*.)

après les autres, le mouvement a dû s'étaler sur plusieurs mois⁶⁵¹ », et que tous ne sont pas partis : IB et une petite garde rapprochée. *L'eau cherche toujours une fissure*, c'est le proverbe ivoirien cité par *La Croix* qui suggère l'hypothèse la plus solide⁶⁵². Laurent Gbagbo envolé vers l'Italie pour un séjour certainement connu des Rebelles, et le Premier ministre Affi N'Guessan en déplacement à Yamoussoukro, les Rebelles disposaient là de la faille dans laquelle s'insérer.

2.2. IB : une marginalisation en germe

Ce maintien d'IB à Ouagadougou ne doit rien aux circonstances, mais constitue bien un élément de la manœuvre. Reste à comprendre pourquoi, d'autant que cette présence durable lui sera fatale. Sur les motivations, aucun témoignage n'a, à ce jour, apporté un éclairage pour faire la part entre les hypothèses. Rester en arrière pour mieux assurer la protection du commandement de l'opération ? Les premières semaines du conflit accrédièrent cette thèse, les principaux chefs rebelles remontant régulièrement à Ouagadougou pour ce qui ressemble à une réception de consignes. Mais les limites de ce fonctionnement seront vite trouvées à mesure que les représentants de la Rébellion entameront des négociations nécessitant des initiatives et de la réactivité qui s'accordent mal avec la supervision et l'éloignement du commandement. Et pour autant malgré son inévitable marginalisation, IB restera à l'arrière. Ne pas apparaître comme acteur de l'opération pour mieux en masquer les intentions ou servir de leurre ? On sait depuis la décision d'Eisenhower d'écarter Patton d'*Overlord* pour donner de la puissance à son opération *Fortitude*, que la désinformation peut constituer un avantage décisif. Toutes proportions gardées, cette option ne peut être écartée. D'autant que, dans les premières semaines, voire les premiers mois de l'offensive rebelle, cette présence d'IB à Ouagadougou perturbera les diagnostics sur les objectifs et les forces de la Rébellion. Cet aspect de la manœuvre constituera une réussite. Rester à l'arrière par simple manque de courage ? Non pas d'audace, mais de courage physique. Pour iconoclaste qu'elle soit, l'hypothèse mérite cependant d'être formulée si l'on retient que IB au début 2002, est avant tout un leader par défaut, un rescapé sans réel titre de gloire, et même un soldat dont le courage n'a pas été incontestablement éprouvé (cf. supra). Il n'a pas participé aux opérations les plus exposées ni au complot du *Cheval blanc* ni à la phase finale de celui de la *Mercedes noire*. Il a participé au putsch de Noël 1999 - relativement peu violent - pour lequel il ne lui a pas été attribué de faits d'armes. Ses plus proches camarades de 1999 à 2001, eux, sont morts sous la torture et il sait le traitement atroce qui lui serait appliqué s'il tombait aux mains de ses adversaires. Peut-on vraiment, dans ces conditions, ne pas exclure ce postulat du chef militaire déterminé à combattre sans faiblir au prix du sang, de la souffrance ou du sacri-

⁶⁵¹ SIMON, Catherine, SMITH, Stephen. *Article cité*.

⁶⁵² ERSU(d'), Laurent, FICATIER, Julia. Chronologie. *La Croix*. 15/01/2003.

fice suprême ?

IB est mort en 2011 sans livrer publiquement une réponse et les témoignages sont encore aujourd'hui trop peu nombreux pour se livrer à un arbitrage.

À l'exception d'IB, à Ouagadougou, les effectifs se sont donc progressivement clairsemés. Dès le 2 septembre, Tuo Fozié qui commandera la prise de Bouaké, arrive clandestinement à Abidjan. Il y procède au repérage des cibles d'approvisionnement de la Rébellion en armement⁶⁵³ et attend le signal de début des opérations. Guillaume Soro après avoir partagé un temps la vie de ses compagnons dans la capitale burkinabée⁶⁵⁴, est l'un des premiers partis pour Abidjan. L'enjeu pour l'ancien leader étudiant est majeur, celui d'y acquérir, dans l'offensive, la légitimité qui lui sera ensuite indispensable pour s'imposer parmi des Rebelles essentiellement militaires. D'autres sont avec lui et parmi eux, l'une des principales figures combattantes, Ouattara Issiaka dit *Wattao*, placé sous ses ordres⁶⁵⁵. Guillaume Soro lui-même établira dans un essai autobiographique, la liste de ces hommes. Cependant, dans le contexte de son année de publication, 2005, cette communication est trop empreinte de propagande pour être exploitée⁶⁵⁶.

À Ouagadougou, le vide produit par ces mises en place ne passe pas inaperçu. Mais à Abidjan, les autorités semblent combiner la surestimation de leurs propres capacités et la sous-estimation de la menace. Blaise Compaoré - qui après l'assassinat de Balla Keïta ne veut pas importer le conflit ivoirien sur son sol - prend même, selon ses déclarations, l'initiative d'encourager les autorités ivoiriennes à s'intéresser à l'activité de ces déserteurs réfugiés dans sa capitale.

« Quelques jours avant le 19 septembre , confiera-t-il au *Monde*, Djibril Bassolé [ministre burkinabé de la sécurité] avait évoqué le cas du fameux IB devant son homologue ivoirien [Boga Doudou], celui-ci n'avait pas pris la chose au sérieux. « IB, c'est un sapeur-pompier, ce n'est pas un militaire ! ⁶⁵⁷ » avait-il répondu. Blaise Compaoré avait pourtant déjà mis en garde Laurent Gbagbo : « En décembre, quand je l'ai reçu - déclarera-t-il à *Paris-Match* - je lui ai signalé qu'il y avait un petit groupe de dix à quinze militaires déserteurs ivoiriens qui pouvaient le menacer. Il a répondu *Je vais m'en occuper*. Il n'a sans doute rien fait⁶⁵⁸. » Mais la Côte d'Ivoire

⁶⁵³ SAINT-PAUL, Patrick. Tuo Fozié, chef Rebelle sur le pied de guerre. *Le Figaro*, 19/10/2002.

⁶⁵⁴ Le journaliste Venance Konan à propos de Guillaume Soro : « Tu réapparais à Ouagadougou peu avant la rébellion. La presse ivoirienne a publié des photos de toi faisant la java dans une boîte de nuit de Ouagadougou en compagnie de ceux qui apparaîtront plus tard comme des chefs de guerre. » (KONAN, Venance. Guillaume le conquérant. *Slateafrique.com* [en ligne]. 20/03/2012 [consulté le 28/02/2016 sur <http://www.slateafrique.com/1603/guillaume-soro-le-conquerant/>]).

⁶⁵⁵ WATTAO. La lutte que nous avons engagée au péril de nos vies n'a pas été vaine. *Soir Info*. 19/09/2002.

⁶⁵⁶ p 81 de SORO, Guillaume. *Opus cité*.

⁶⁵⁷ SIMON, Catherine. « Personne ne peut souhaiter une déstabilisation de la Côte d'Ivoire ». *Le Monde*. 30/10/2002.

⁶⁵⁸ En tous les cas, précisera Compaoré, alors que « la meilleure façon de régler ce genre de problème entre États de droit, c'est de passer par le canal judiciaire [...] je peux vous affirmer qu'il n'y a pas eu d'interpellation du Bur-

semble persuadée de maîtriser la situation. À l'ambassadeur du Burkina Faso en Côte d'Ivoire, Boga Dougou affirme - pérorer même - le 5 juillet, que « nous savons par exemple que IB était ce week-end au *Jimmy's*, une boîte de nuit de Ouagadougou. Nous savons à quel feu il s'est arrêté, dans quel restaurant il a mangé⁶⁵⁹. »

3. France : la priorité de la crise irakienne

En France, au début septembre 2002, la Côte d'Ivoire est bien loin de constituer une préoccupation. La surprise du soir du premier tour de la présidentielle puis l'issue du scrutin législatif ont comme anesthésié la société politique. L'été s'est installé et avec lui les divers cabinets ministériels se sont vidés. Une exception : le Quai d'Orsay rapidement mis au tempo de son ministre et de son nomadisme.

3.1. Laurent Gbagbo, un première fois malmené par Dominique de Villepin

Il a ainsi débuté le cycle de ces nombreuses et rapides *tournées* qui jalonneront son parcours ministériel. À la fin de la trêve estivale, 100 jours après son entrée en fonction, il s'est déjà rendu dans pas moins de 28 pays. En Afrique, à qui en toute occasion, il déclame sa passion, il s'est rendu à Madagascar au début juillet. Il y a été d'autant mieux reçu que sa visite a valu la reconnaissance *de facto* du nouveau président Marc Ravalomanana en butte au refus de son prédécesseur Didier Rastiraka de céder sa place et la zone du pays où il se réfugie. Un scénario très voisin de celui que connaîtra la Côte d'Ivoire, en 2010-2011 avec le refus de Laurent Gbagbo de céder la place à Alassane Ouattara et de clore ainsi la crise ouverte le 19 septembre 2002. Le 19 juillet, Dominique de Villepin est en Angola - futur fournisseur d'armes de Laurent Gbagbo - où il tente de renouer une relation distendue par une sombre affaire de trafic dans lequel ont versé des affairistes français⁶⁶⁰. Le 20, il est au Mozambique... Une frénésie de déplacement totalement inédite au Quai d'Orsay et qui comporte des risques de maladresse. Le déplacement qui suivra en fournira la démonstration tout en créant les conditions d'un dialogue franco-ivoirien difficile au cours des semaines suivantes.

Le 20 juillet, en effet, Dominique de Villepin est au Burkina Faso d'où il doit rejoindre ensuite la Côte d'Ivoire. Déjà cette chronologie surprend en Côte d'Ivoire. Le pays, du fait de son im-

kina Faso par les autorités de Côte d'Ivoire : ni mandat d'arrêt, ni commission rogatoire. (SIMON, Catherine. *Article cité*.)

⁶⁵⁹ KPATINDÉ, Francis. Des soldats en rupture de ban. *Jeune Afrique*, n°2177. 30/09/2002.

⁶⁶⁰ Affaire connue sous les appellations d'*Affaire Falcone* ou *Angolagate*.

portance et de l'historicité de la relation, espérait bénéficier de la primeur. D'autant que l'ancienne Haute-Volta a accueilli les auteurs de toutes les tentatives de déstabilisation des années précédentes et les héberge encore à moins de 10 km du lieu de la cérémonie. Sur les marches du Palais présidentiel, Dominique de Villepin adresse des félicitations appuyées à Blaise Compaoré pour la qualité de sa coopération, qualifiée d'exemplaire, avec la France. Pour l'étape suivante de la journée, la Côte d'Ivoire, Dominique de Villepin n'a pas non plus donné la priorité à Laurent Gbagbo. La part la plus importante de sa visite est réservée à un étrange rituel et une visite. Le ministre français a choisi d'atterrir à Yamoussoukro, à plus de 200 km de la métropole abidjanaise, dans la commune natale d'Houphouët-Boigny érigée en capitale administrative et surtout symbolique du pays. L'objectif ? Satisfaire ce qui est présenté comme le souhait de Jacques Chirac de se recueillir dans le mausolée du père de l'indépendance ivoirienne. Un hommage qu'il poursuit en visitant les appartements privés d'Houphouët-Boigny, puis en se rendant dans la monumentale basilique et qu'il parachève en déclamant : « Les grands hommes ne meurent jamais et les grands hommes africains encore moins⁶⁶¹. » Pour Laurent Gbagbo, l'humiliation est proche. Lui, le chef de l'État, lui, l'ancien opposant acharné d'Houphouët-Boigny qui l'a emprisonné et conduit à l'exil, ne se voit réservé, dans ce déplacement, qu'une place secondaire. Et de fait, la rencontre entre les deux hommes clôt la visite et n'a pas de portée particulière. Il laissera même Laurent Gbagbo « outré et indigné⁶⁶² » d'autant que l'essentiel de la rencontre a été consacré, selon le président ivoirien, à un exposé de Dominique de Villepin sur la littérature. Ils ne se connaissent pour ainsi dire pas encore et naît déjà, dans le camp de Laurent Gbagbo, un premier ressentiment, un de ces sédiments qui par accumulations successives constitueront un contentieux.

3.2. Jacques Chirac : « La maison brûle mais nous regardons ailleurs »

Jacques Chirac, de son côté, semble avoir adopté la posture qui va être la sienne durant le mandat à venir. Assailli par les magistrats qui enquêtent sur sa responsabilité dans plusieurs affaires, il poursuit les manœuvres dilatoires, qui *in fine* lui permettront de desserrer l'étau judiciaire, le temps de son mandat⁶⁶³. Quant à la politique intérieure, dans le prolongement de la

⁶⁶¹ TUQUOI, Jean-Pierre. L'hommage de Dominique de Villepin à Félix Houphouët-Boigny. *Le Monde*, 23/07/2002.

⁶⁶² SAINT-IRAN, Jean. *Opus cité*.

⁶⁶³ Jacques Chirac qui a lancé en juillet 2002 le chantier de la réforme du statut pénal du chef de l'État est alors mis en causes dans plusieurs des neuf affaires pour lesquels des investigations judiciaires seront réalisées et ce, malgré son immunité présidentielle qui permettra de refermer d'autres dossiers (marchés publics d'Ile de France et voyages payés en espèces ; HLM de Paris ; imprimerie SEMPAP ; et emplois fictifs à la Mairie de Paris. Pour sa responsabilité dans cette dernière affaire, il sera condamné le 15/12/2011 à deux ans de prison avec sursis, ce qui est alors la première comparution d'un chef d'État français, depuis celle de Pétain. (Jacques Chirac et les affaires.

cohabitation, il l'a comme délaissé à son Premier ministre Raffarin. Depuis sa réélection, il ne semble guère s'y consacrer que pour le choix des hommes, le prononcé de grands arbitrages et l'affirmation de quelques orientations⁶⁶⁴. Jean-Pierre Raffarin lui-même est tout dévoué à la recherche des moyens de mettre en œuvre ou de réajuster les promesses électorales du président. Il esquivait la conduite de la politique extérieure au risque de recevoir des accusations, au cours de l'été, de négligence dans le dialogue intra-européen. Principe de réalité ? Toujours est-il que dans ce domaine de la politique, le règne du binôme Jacques Chirac - Dominique de Villepin est sans partage et ce pour deux raisons.

La première est que Jacques Chirac semble s'être donné alors pour ambition de s'engager dans la voie qui réunit les relations internationales, les préoccupations environnementales et celles du développement. À la fin juin, lors du sommet du G8, il a reçu l'appui de ses collègues pour encourager un Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Au début de juillet, il a fait lire par son ministre de la Santé, à Barcelone, un message en faveur de l'accès des pays pauvres au médicament. Au cours de la trêve estivale, entre un séjour de thalassothérapie à Quiberon, deux semaines à La Réunion et une semaine à Brégançon, il a esquissé publiquement ce qu'il attendait du Sommet de la Terre de Johannesburg⁶⁶⁵. Une sommet mondial du développement durable, au bilan mitigé, mais où il va frapper l'opinion française, le 1er septembre en lançant un fameux « Notre maison brûle et nous regardons ailleurs⁶⁶⁶. » Une opinion qui le lui rend bien - d'autant que le chef de l'État a été menacé par une impuissante tentative d'attentat le 14 juillet⁶⁶⁷. Elle lui a offert un regain de popularité traduit par une remontée de sa cote de confiance⁶⁶⁸.

Lefigaro.fr 30/10/2009 [consulté le 10/03/2015 sur <http://premium.lefigaro.fr/politique/2009/10/30/01002-20091030ARTFIG00395-jacques-Jacques-Chirac-et-les-affaires-.php>]).

⁶⁶⁴ Une tendance que dénoncera à plusieurs reprises, le candidat victorieux à sa succession, Nicolas Sarkozy, et qu'il évoquera dans une formule demeurée célèbre à l'occasion d'une cérémonie de ses vœux de président de la République, en 2009, devant les caméras de télévision : « On me dit omni-président. Je préfère plutôt qu'on dise ça plutôt que roi fainéant [...], on en a connu [...] au moins on ne se demande pas ce que je fais. C'est arrivé dans notre pays : Mais qu'est-ce qu'il fait là-haut ». Formule qu'il prononce, avec un sourire complice et sans citer de nom et en provoquant des rires. (Sarkozy fait rire sur le « roi fainéant ». *LCI*, 07/01/2009 [Consulté le 18/03/2016 sur <http://lci.tf1.fr/videos/2009/sarko-parlementaires-4370483.html>]).

⁶⁶⁵ Au retour duquel, il fera escale au Tchad, rendant ainsi une "visite personnelle et amicale" au président Idriss Deby, afin de réparer une dégradation de leurs relations sacrifiées dans le temps de la cohabitation.

⁶⁶⁶ Jacques Chirac : « Notre maison brûle... » *Le Monde*, 02/09/2002. D'aucuns y verront alors une analogie avec l'attitude de Jacques Chirac détournant son regard de la crise intérieure de son pays pour mieux s'en défaire en privilégiant son propre investissement dans la politique extérieure.

⁶⁶⁷ Un déséquilibré, avait tenté de tirer dans sa direction et celle du Chef d'État-major des armées, le général Kelche. Les deux hommes étaient alors juchés sur le véhicule inspectant les troupes prêtes à défiler sur les Champs Élysées. Empêché d'aligner son tir et de se suicider par des spectateurs, l'auteur avait été rapidement interpellé, puis interné en hôpital psychiatrique. Il fût en définitive jugé et condamné.

⁶⁶⁸ Cotes de popularités des Présidents et Premiers ministres. TNS SOFRES [en ligne, consulté le 16/03/2016 sur http://www.tns-sofres.com/dataviz?type=1&code_nom=Jacques-Chirac1].

Mais les faits publics sont trompeurs. Car ce qui focalise l'essentiel de l'attention de Jacques Chirac, de Dominique de Villepin et de leurs équipes, c'est alors la crise franco-américaine qui émerge à propos de la résolution des problèmes posés par l'Irak. Tout au long de l'été, l'un et l'autre ont multiplié les contacts et les initiatives en ce sens. L'enjeu : se poser en contradicteur des positions américaines tout en préservant les conditions du dialogue indispensable au ralliement sur la position française. À une semaine du déclenchement de la crise ivoirienne, l'entreprise semble avoir réussi et une sorte d'embellie semble se faire jour dans la relation entre les deux États, après plusieurs mois de tension sur la question irakienne.

3.3. La France relève le défi américain

Exactement un an plus tôt, les États-Unis avaient été frappés sur leur sol par les attentats aériens *d'Al-Qaida*. Dans un premier temps, celui de la réaction, la France avait su démontrer son soutien en rejoignant son allié au sein de la force internationale d'invasion de l'Afghanistan. Mais depuis le début de l'année 2002, les États-Unis sont entrés dans une seconde phase, celle qui les conduira à envisager une intervention armée en Irak. Et, sur ce point, la France a affiché très rapidement ses réserves puis sa résistance.

Dès le 29 janvier 2002, George Bush, dans son discours sur l'état de l'Union, avait conceptualisé la menace dont il voulait se prémunir - « l'axe du mal⁶⁶⁹ » - l'argument à partir duquel il prépare son opinion à une intervention en Irak. Au cours des mois qui suivent, sans partager ses intentions avec la France, George Bush s'est installé dans la dynamique de la future intervention, encouragé par les faucons de son propre camp républicain et sans le contrepoint d'une opposition déterminée. En mai, la visite de George Bush à Paris a fixé les acteurs dans leurs rôles. À Jacques Chirac, le registre du légalisme et de la mise en garde contre une aventure militaire. À George Bush, celui de la morale et de la détermination du plus fort. À la fin août, la certitude d'une opération militaire américaine est ainsi acquise par les autorités françaises. L'administration américaine est entrée dans une troisième phase, celle de la démonstration que l'action militaire contre l'Irak est inévitable. Débute alors pour les opposants à la guerre, une bataille diplomatique pour contrecarrer ce diagnostic. Alors qu'à Washington, seul semble rester alors en débat, le choix entre l'unilatéralisme et le multilatéralisme et ses compromis onusiens. C'est l'option promue par la France. C'est l'option en définitive annoncée par Bush le 12 septembre au Conseil de sécurité : il dit oui à « l'adoption des résolutions nécessaires. » La France salue le choix de cette option du dialogue dont elle va désormais s'attacher à démontrer l'efficacité.

⁶⁶⁹ BUSH, George. *Discours sur l'état de l'Union du 29/1/2002* [en ligne, consulté le 16/10/2014 sur <http://georgewbush-whitehouse.archives.gov>].

À la mi-septembre 2002, le climat est ainsi celui de l'apaisement. Jacques Chirac peut se féliciter d'avoir influencé – même marginalement – la position américaine et d'avoir préservé les conditions d'un dialogue malgré les suspicions réciproques. Dominique de Villepin lui voit s'ouvrir un espace de manœuvre diplomatique avec les Américains, Colin Powell en tête, pour la négociation de ce qui deviendra, en novembre suivant, la résolution 1441.

3.4. Les enjeux français de la crise irakienne

Pour autant, le temps n'est pas au relâchement ni à l'autocélébration dans les rangs français. La question irakienne engage la France en effet sur trois fronts : les États-Unis avec qui l'opposition ne cessera malgré tout d'être frontale⁶⁷⁰ ; l'Union européenne (UE) avec laquelle la France tentera – sans succès - de construire une position commune⁶⁷¹ ; les Nations Unies au sein de laquelle la France bénéficie d'une proximité de vue avec son secrétaire général et où elle espérera enregistrer les soutiens des différents États qu'elle s'empressera à s'allier dans le cadre de plusieurs offensives diplomatiques.

L'ensemble a déjà constitué une somme de travail et de tensions exceptionnellement élevée pour la diplomatie française depuis le début de l'année 2002. Cette offensive diplomatique va devoir bientôt être conduite simultanément avec celle que va décider la France dans le dossier ivoirien.

Le premier front, celui de l'opposition avec les USA constitue la toile de fond la plus visible de la diplomatie française, y compris par le grand public pour qui les médias rendent compte des évènements à la manière d'un feuilleton empruntant les accents des grandes heures du gaulisme. Au cours de l'été, Jacques Chirac a martelé que l'option militaire ne peut être envisagée sans l'accord du Conseil de sécurité⁶⁷², et que sous cette condition, elle n'était pas « impossible », sans pour autant esquisser le moindre projet de participation française⁶⁷³.

Le second front, celui de l'UE, relève de la dramaturgie de la désunion. Allemands et Français longtemps unis par une vision commune ne vont pas réussir à rallier les autres États convertis, de manière plus ou moins ancienne, à l'atlantisme. Au cours des prochains mois, plusieurs États-membres finiront par rejoindre les vues américaines jusqu'à prendre la forme de rallie-

⁶⁷⁰ Cette tension culminera avec le discours de Dominique de Villepin à l'ONU le 14 mars 2003, un mois et demi après la signature des accords de Marcoussis et s'apaisera avec les difficultés en Irak au cours des mois suivants et d'une forme de pacte tacite de non-agression entre Français et Américains.

⁶⁷¹ Au cours des mois suivants, les États-Unis parviendront, en définitive, à convaincre huit des États-membres de l'UE tout en fustigeant la « vieille Europe » hostile à l'intervention, incarnée par les Allemands et les Français.

⁶⁷² NAÏM, Mouna. Pour Paris, une attaque contre l'Irak doit être approuvée par l'ONU. *Le Monde*, 09/08/2002

⁶⁷³ Jacques Chirac : une solution militaire en Irak n'est pas « impossible ». *Le Monde*, 09/09/2002.

ments officiels⁶⁷⁴. Ils constitueront autant de symptômes d'une crise européenne et d'un rejet du leadership espéré par le couple franco-allemand. Cet épisode de tension intra-européenne et ses maladroites telles que l'invective de Jacques Chirac à l'égard des candidats à l'élargissement laissera « des traces durables dans les relations entre la France et les futurs nouveaux membres de l'Union⁶⁷⁵. »

Le dernier, celui de l'ONU, offrira à la France, les seuls résultats diplomatiques tangibles dans ce dossier irakien au cours de cette période. L'intervention française sur ce front prendra davantage la forme d'une intensification des relations diplomatiques courantes et bénéficiera des différentes tournées diplomatiques effectuées par Dominique de Villepin dès l'automne notamment en Afrique où, même dans son *pré carré*, tous les États ne sont pas acquis à la France.

Les enjeux sont donc alors assez considérables pour Jacques Chirac. Ils sont d'autant plus élevés que sur la scène intérieure, l'opinion publique n'est pas acquise à toutes les options. Les Français s'inquiètent d'une nouvelle guerre et s'ils l'ont largement réélu quelques mois plus tôt, il n'a pas été reconduit par un vote d'adhésion. Jacques Chirac même vainqueur doit encore convaincre dans cette France ébranlée par le 11 septembre et par la qualification de l'extrême droite en finale du scrutin présidentiel.

Les enjeux sont tout aussi élevés pour Dominique de Villepin, mais ceux-ci s'entremêlent avec l'enthousiasme. La crise irakienne est en effet aussi une formidable opportunité de démonstration. Ce que l'historien français, Frédéric Bozo, illustrera 10 ans plus tard, dans son *Histoire secrète de la crise irakienne*, en voyant Dominique de Villepin, dans cette crise, « faire jouer les premiers rôles à la diplomatie française – et à n'en pas douter à lui-même – et cette ambition passe, pour l'heure [à l'été 2002] par une recherche de crédibilité vis-à-vis de Washington⁶⁷⁶. »

3.5. La Côte d'Ivoire, hors du champ de vision ?

Retrouvera-t-on ces enjeux dans la gestion de la crise ivoirienne. C'est justement l'une des vocations de cette thèse, que d'appréhender si ce qui motive alors la conduite de la France dans la crise irakienne a pu définir ou à tout le moins influencer, ses décisions dans la crise ivoirienne.

L'examen de cette question est d'autant plus opportun que la gestion de la crise ivoirienne va s'effectuer dans une chronologie étonnamment voisine de celle de la crise franco-américaine concernant le dossier irakien. George Bush, le 12 septembre, ouvre la période que Frédéric Bozo désigne comme celle de *La Négociation* qui s'étire jusqu'en décembre et qui précède celle

⁶⁷⁴ Entre le 27 janvier et le 5 février 2003.

⁶⁷⁵ p 257 de BOZO, Frédéric. *Opus cité*.

⁶⁷⁶ BOZO, Frédéric. *Opus cité*.

de *La Rupture* entre les deux alliés (janvier 2003). Dans le même temps, la France est confrontée à la tentative de coup d'État du 19 septembre, et elle va devoir s'interroger rapidement sur les devoirs qu'elle se reconnaît à l'égard de son allié africain.

Interrogé en ce début septembre, un observateur aurait pu aisément prédire que la France, confrontée à une autre crise, aurait opté pour ce même acharnement diplomatique dont elle faisait alors la démonstration dans le dossier irakien. Mais qu'aurait-il pu dire de l'éventualité de la mise en œuvre d'une solution militaire ?

Côté américain, le choix de subordonner la résolution par les armes plutôt que par la négociation, ne fait presque plus débat. La posture avait été adoptée très tôt. « Le président a déjà pris sa décision⁶⁷⁷. » C'est par cette formule que Condoleezza Rice avait avoué à Colin Powell au cours du mois de juillet, que George Bush, quelle que soit la place qu'il accorderait à la diplomatie, avait déjà choisi de déclencher la guerre en Irak. Une détermination américaine qui néanmoins n'était pas alors une certitude pour la France. « La crainte [se remémore le conseiller diplomatique de l'Élysée, Jean-Marc de La Sablière] est devenue lancinante à partir de l'été 2002 », mais il faudra attendre la fin de l'année pour que « les présomptions deviennent très fortes⁶⁷⁸. »

Pour autant, et dans un étonnant parallélisme, à la même période, Jacques Chirac avait pris lui aussi sa décision : il n'engagerait pas l'armée française dans une guerre avec l'Irak. Sa décision va demeurer pour longtemps secrète. Mais elle ne fait aucun doute pour son plus proche conseiller, le général Bentégeat, qui depuis l'été est convaincu que « nous n'irions pas⁶⁷⁹ » à la différence de son futur prédécesseur, le Chef d'état-major des armées Kelche. Celui-ci, au début septembre, lors du déjeuner organisé à l'occasion de son départ, tente donc encore de présenter au chef de l'État les hypothèses d'emploi des soldats français, mais s'entend répondre : « Ils n'iront pas, mais je vous écoute, mon général⁶⁸⁰. »

En fait, au-delà de l'hypothèse d'une intervention en Irak, c'est toute la volonté présidentielle d'employer une nouvelle fois la force armée qui est alors incertaine. Toujours selon son conseiller en la matière, le général Bentégeat : « Il était comme lassé par ces interventions en Afrique et gardait notamment un souvenir très défavorable de celles en Centrafrique. Il était surtout

⁶⁷⁷ Condoleezza Rice signifie par là même la victoire de son groupe des *Vulcains*, conseillers de Bush depuis sa campagne électorale de 2000, dont la vision du monde est notamment guidée par « des postulats par lesquels l'utilité marginale des accords internationaux pour défendre les intérêts américains »- selon l'analyse de l'équipe décisionnelle de Bush proposée par le politologue canadien Charles-Philippe David (DAVID, Charles-Philippe. *Au sein de la Maison-Blanche : la formulation de la politique étrangère des États-Unis*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2004. 737 p.).

⁶⁷⁸ P 192 de SABLIERE (de la), Jean-Marc. *Opus cité*.

⁶⁷⁹ Général Henri Bentégeat. *Entretien cité*.

⁶⁸⁰ Général Jean-Louis Georgelin. *Entretien cité*.

préoccupé du développement de l'Afrique⁶⁸¹. » Quelques jours plus tard, cette volonté sera interrogée.

Mais à la différence de la crise irakienne, avec la tentative de coup d'État en Côte d'Ivoire, le temps sera compté pour trancher le dilemme entre intervention et non intervention, aux risques de la tergiversation et des mauvais choix. Et le temps de la réflexion sera d'autant plus réduit, qu'en ce début septembre, l'information des autorités françaises ne semble pas les préparer à faire face à cette injonction de décision.

En effet, à Abidjan, même si l'ambassade se fait le relais des rumeurs d'un risque de mutinerie⁶⁸², les comptes-rendus évoquent davantage l'apaisement du pays que la perpétuation du climat de tension des années précédentes.

Laurent Gbagbo est l'un des « meilleurs chefs d'État que ce pays peut actuellement avoir⁶⁸³. » C'est dans ces termes qu'à son retour de congé, l'ambassadeur français à Abidjan qualifie le président ivoirien. Dans un point de situation qu'il rédige le 7 septembre pour le Quai d'Orsay, il dresse le portrait d'une « stabilisation politique réussie » malgré une économie qui « marque le pas, faute de gouvernance. » Peut-être pour effacer le mauvais souvenir de la visite récente de Dominique de Villepin, il prescrit une invitation officielle de Laurent Gbagbo en France. Peut-être aussi pour s'assurer de l'attention et du soutien indéfectible de la France en cas de nouvelle tentative de déstabilisation de la présidence. L'ambassadeur, c'est Renaud Vignal. Il est en poste depuis l'année précédente et pour Laurent Gbagbo, son arrivée a été une aubaine. Énarque, il est un pur produit de la carrière diplomatique. À 59 ans, il a déjà exercé cette fonction dans trois pays. C'est un interlocuteur situé aux antipodes des purs produits de la Francophonie et de ses prédécesseurs : Michel Dupuch, demeuré en poste quatorze années jusqu'à la mort d'Houphouët-Boigny ; et celui qui acquerra une réputation sulfureuse quelques années plus tard, Francis Lott⁶⁸⁴. Renaud Vignal, lui, est un socialiste affiché. Il a été le directeur de cabinet de l'un des ministres de Mitterrand, Jean-Pierre Cot. Il a fondé la section syndicale CFDT du Quai d'Orsay. Il a même exercé deux mandats politiques locaux sous l'étiquette du

⁶⁸¹ Général Henri Bentégeat. *Entretien cité*.

⁶⁸² Car dans le même temps « dès août, des télégrammes diplomatiques inquiets remontaient d'Abidjan, évoquant des risques de mutinerie », se souvient un diplomate proche du dossier (ERSU (D'), Laurent. La crise ivoirienne, une intrigue franco-française (pp 85-104). *Politique Africaine*, n° 105, 2007/1, Paris, Éditions Karthala. 264 p.).

⁶⁸³ VIGNAL, Renaud. *Opus cité*.

⁶⁸⁴ Devenu retraité, il deviendra conseiller de Laurent Gbagbo alors en pleine confrontation avec la France L'information embarrassante pour le Quai d'Orsay sera d'abord diffusée par *Jeune Afrique* en 2008 (FRANÇOIS, Pierre. Francis Lott reprend du service. *Jeuneafrique.com*. 05/10/2008), puis un an plus tard par *L'Express* qui ne parviendra pas à démêler les versions contradictoires de l'origine de ces prestations : à la demande de Laurent Gbagbo ou à l'initiative de Loth, alors retraité (Côte d'Ivoire : encombrant retraité. *L'express.fr*. 21/05/2009). La CFDT du ministère, selon les auteurs de *Les Diplomates*, tentera d'obtenir un examen de cette situation par le comité d'éthique de l'administration, mais n'obtiendra pas satisfaction (RENAUD, Franck. *Opus cité*.) Selon ce dernier auteur, une notice biographique révélera qu'il est également Commandeur dans l'Ordre de la Côte d'Ivoire.

Parti socialiste⁶⁸⁵. À l'égard de Laurent Gbagbo, l'estime est réciproque, le dialogue aisé et Renaud Vignal porte sur le président un regard parfaitement bienveillant.

À ses côtés, l'ambassadeur dispose d'un nouveau conseiller militaire. Le nouvel attaché de défense, le colonel Philippe Bonnel, est arrivé à son poste au cours de l'été. L'Afrique et la sous-région ne lui sont pas inconnues. C'est un officier des troupes de marine, ceux qui parmi les officiers français sont réputés pour leur connaissance du continent africain. Il a, deux ans auparavant, quitté le Régiment de marche du Tchad qu'il a commandé durant deux ans. À l'ambassade, il conseille l'ambassadeur sur les questions de défense et est chargé de mettre en œuvre la « diplomatie de défense⁶⁸⁶. » Il coordonne les coopérants militaires, ces officiers et sous-officiers français portant l'uniforme ivoirien dans le cadre officiel de leurs missions d'assistance technique et de formation de l'armée gouvernementale⁶⁸⁷. S'agissant des rumeurs de mutinerie, il sait qu'elles se propagent dans un contexte qu'une note de la Direction du renseignement militaire (DRM) à décrit en juin précédent, celui des « tensions latentes⁶⁸⁸ » entre le Nord et le Sud du pays et « ce qui est un phénomène nouveau [...] entre musulmans et chrétiens. » Mais il sait aussi d'expérience - comme le dira le général Bentégeat devant la Commission de la défense de l'Assemblée nationale, que « les annonces de complots sont fréquentes en Afrique et [...] qu'apprécier la probabilité qu'ils se réalisent est difficile⁶⁸⁹. » Quant à détecter le signal du départ de l'action offensive et clandestine d'un groupe réduit d'hommes en armes venus d'un pays étranger, ses moyens ne sont pas adaptés. Même avec le renseignement dit *d'ambiance* que permettent son petit détachement de coopération, ses propres contacts dans la société ivoirienne, et sa proximité avec l'officier de liaison de la DGSE, installé lui aussi à l'ambassade, il ne peut catégoriquement prévoir l'orage qui s'annonce.

Mais les auraient-ils transmises, les préoccupations de l'ambassadeur et de l'attaché de défense, auraient-elles été, pour autant, entendues ?

Côté Boulevard Saint-Germain où siège l'État-major des armées, on peut raisonnablement af-

⁶⁸⁵ Renaud Vignal. *Who's Who*, 2007. [Consulté le 06/03/2016 sur https://www.whoswho.fr/decade/biographie-renaud-vignal_286].

⁶⁸⁶ Lire à ce propos p 226 de RENAUD, Franck. *Opus cité*.

⁶⁸⁷ En 2002, la coopération militaire vient d'être rénovée (Conseil de défense du 3 mars 1998) et des doctrines régionales ont été définies. D'une manière générale, les coopérants militaires ont pour objectif de contribuer à la formation des militaires alliés et de leur permettre de tirer parti de l'expérience de l'armée française. Avantages alors pour la France : le renforcement de l'interopérabilité, c'est-à-dire de la capacité de l'armée française et d'une armée étrangère de manoeuvrer ensemble; la promotion dans le milieu militaire, d'une part de la francophonie, d'autre part, des systèmes français d'armement; et surtout le renforcement des capacités africaines de maintien de la paix, ce qui justifiera en 2003 le soutien français apporté à l'initiative ouest-africaine de mise en place d'une force armée africaine en Côte d'Ivoire (MICECI). Le contexte de la coopération militaire en ce début des années 2000 est décrit dans POSSIO, Thibault-Stéphane. *Les évolutions récentes de la coopération militaire française*. Paris, Éditions Publibook Université, 2007. 456 p.

⁶⁸⁸ P 46 de NOTIN, Jean-Christophe. *Opus cité*.

⁶⁸⁹ En 2003.

firmer que oui. Les responsabilités sont clairement définies, les procédures établies, reste seulement l'impondérable de la subjectivité des décideurs et de ceux qui les assistent dans ces décisions.

Du côté du Quai d'Orsay, la réponse est plus incertaine, tant le ministère et son réseau diplomatique sont en chantier et les pratiques - y compris les plus établies - soumises à la remise en cause. « Je le dis à tous nos diplomates : leur arme ne doit plus être tant le crayon que la montre⁶⁹⁰. » Depuis son arrivée, Dominique de Villepin, on l'a vu (cf. supra), produit dans son ministère un vent tournant qui bouscule beaucoup de certitudes et d'habitudes. Et parmi elles, le postulat de l'efficacité et la pertinence de ce système d'information, de diagnostic et de conseil que constitue le vaste réseau diplomatique français. En réalité, Dominique de Villepin n'a pas de foi plus grande qu'en l'information qu'il recueille lui-même, en ses analyses et ses intuitions. L'information remontée à rythme lent des représentations diplomatiques, les mots pesés, les raisonnements prudents et pondérés, ne satisfont pas son appétit d'invention, de mouvement et de vision lointaine. Cette ambition et ce changement de mode d'action, l'ambassadeur Vignal, comme Le Lidec qui lui succèdera, ont pu en prendre toute la mesure trois semaines avant le 19 septembre. Comme leurs homologues, du 27 au 29 août, ils se sont en effet retrouvés à la Conférence des ambassadeurs, ouverte par Dominique de Villepin qui les a interpellés - si ce n'est tancés - sur leur nécessaire besoin d'adaptation « aux nouvelles conditions d'un monde multipolaire qui doit tourner le dos à une diplomatie traditionnelle⁶⁹¹. »

Dès lors, comment Renaud Vignal aurait-il été assuré d'exercer une influence sur l'analyse de situation de son ministre et de voir l'expertise de ses collaborateurs reconnue ? Sans compter que la marginalisation de l'ambassadeur est contenue dans l'annonce par le ministre de sa création d'une *task force* - selon l'anglicisme employé par le ministre - une sorte de *force d'intervention rapide* diplomatique destinée à répondre aux nouveaux défis⁶⁹². Dès les premiers jours de la crise, l'interrogation trouvera sa réponse.

⁶⁹⁰ Entretien avec Dominique de Villepin. *Le Monde*, 30/07/2002.

⁶⁹¹ CIPEL, Sylvain. Porté sur « l'action », Dominique de Villepin veut accélérer la mue du Quai d'Orsay. *Le Monde*, 27/08/2002.

⁶⁹² COMARIN, Elio. Un nouveau « M. Afrique » à l'Élysée : Michel de Bonnacorse remplace Michel Dupuch. *RFI*, 29/08/2002 [consulté le 25/02/2014 sur : http://www.sangonet.com/Fich4ActuaInterAfric/Bonnacorse-M_Afrique-Elysee.html].

II – Coup de force du 19 septembre 2002 et contrecoups

Engagement militaire ou offensive diplomatique ? En ce début septembre, l'attention de ceux qui, en France au plus haut niveau, se partagent la conduite de la politique extérieure et des armées est focalisée sur ce débat. À quelques heures des premiers tirs rebelles dans Abidjan, c'est même l'objet de l'audition de Dominique de Villepin par la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale⁶⁹³. Le 19 septembre va reporter provisoirement ce débat sur le théâtre ivoirien.

1. La tentative de coup d'État échoue

Depuis plusieurs jours déjà, les Rebelles se sont infiltrés, et parfois déguisés, dans chacune des trois villes⁶⁹⁴ qu'ils vont attaquer quasi simultanément.

1.1. Attaque simultanée de Khorogo, Bouaké et Abidjan

À Khorogo, dans le nord du pays, l'attaque est commandée par Messamba Koné⁶⁹⁵, l'un des futurs protagonistes de l'Accord de Marcoussis⁶⁹⁶. Dans la nuit, sa colonne d'un petit nombre de Rebelles a traversé la frontière. Plusieurs témoignages sont autant de petits jalons de cette poussée. « À Léraba, premier village ivoirien de l'autre côté de la frontière du Burkina Faso. [...] Les policiers, gendarmes et, en fait, l'ensemble des fonctionnaires⁶⁹⁷ ont déserté⁶⁹⁸. » À Ferkessedougou, plus au sud, lorsque les Rebelles sont arrivés « ils ont retiré leurs armes aux gendarmes. Deux ont résisté et ont été abattus. Mais ils n'ont pas été agressifs avec nous. Ils nous ont même escortés jusqu'à Ouangolodougou, où ils ont fait demi-tour. » Dernière étape de leur progression, Khorogo, ville de garnison de 200 000 habitants. Elle est alors désertée d'une grande partie de ses effectifs militaires déployés le long de la frontière nord. Leur chef de corps, le colonel Dali Oblé et son adjoint, le commandant Gaspard Deli sont réveillés à 3 h du

⁶⁹³ Compte-rendu des réunions de la commission des affaires étrangères, session 2001-2002. *Assemblée nationale* [consulté le 20/08/2014 sur <http://www.assemblee-nationale.fr/12/cr-cafe/01-02/liste.asp>].

⁶⁹⁴ Dans un rapport non publié – mais consulté par *Libération* - de l'ONU sur les événements, la ville de Man, à l'ouest du pays, est aussi mentionnée comme ayant été la cible de cette « organisation méticuleusement préparée et bien coordonnée. » (cf. HOFNUNG, Thomas. Tueries, viols et tortures en série. *Libération*. 24/12/2004).

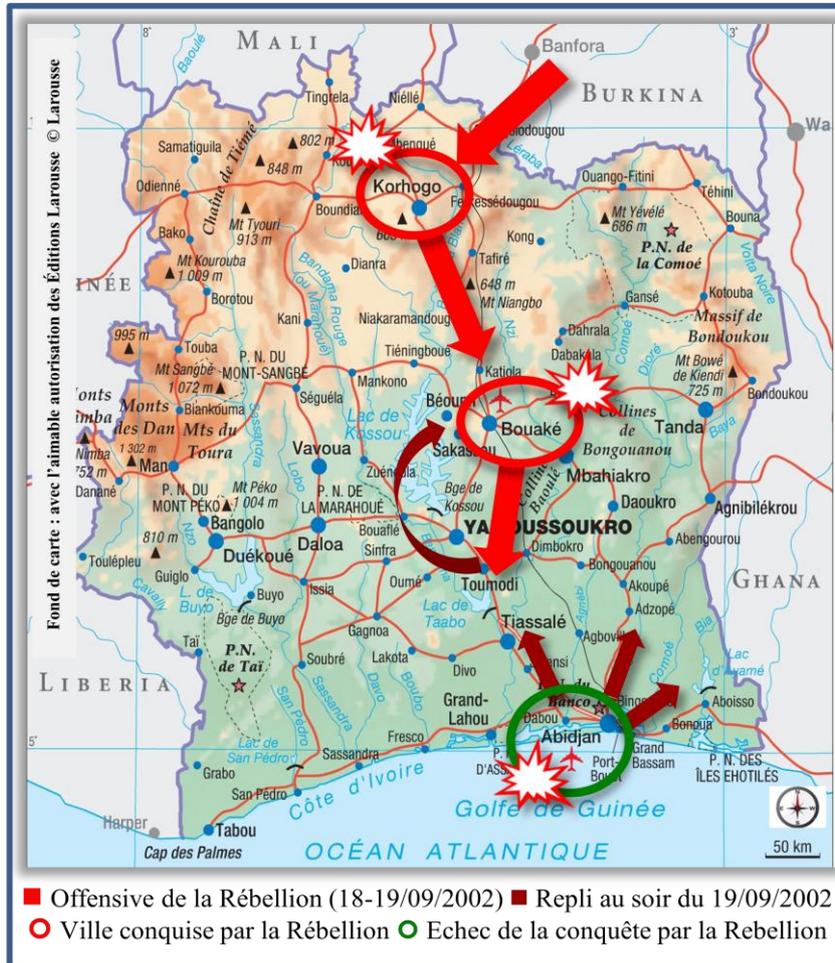
⁶⁹⁵ P 81 de SORO, Guillaume. *Opus cité*.

⁶⁹⁶ Il ne participera pas directement aux négociations, mais acheminé à Paris, il y restera le temps de la négociation, en position de conseiller (cf. Coulisses. *Jeune Afrique*, n°2193. 19/01/2003).

⁶⁹⁷ C'est alors le début d'un long processus de désengagement des fonctionnaires des territoires en crise. Au total, dans son 8^e rapport sur l'opération ONU (12/04/2006), le secrétaire général des Nations Unies rapportera que « selon les estimations, 24.000 fonctionnaires ont été déplacés pendant le conflit. »

⁶⁹⁸ RIGOLET, Vincent. Reportage. Selon des réfugiés à la frontière du Burkina Faso, les rebelles contrôlent tout le nord du pays. Paris, *Le Monde*, 1/10/2002.

matin par des civils en armes. La plupart de leurs soldats affectés en dehors de la ville ont déjà fui vers l'ouest du pays et sa capitale, Man. Dali Oblé est abattu trois heures plus tard et Gaspard Deli est menacé de mort et incarcéré. Il sera retenu prisonnier plusieurs jours. Mais il sera aussi l'un des premiers à rallier ensuite les Rebelles. Il apparaîtra quelques semaines plus tard à la tête d'un des mouvements rebelles (MJP) dont il sera le représentant à Marcoussis. Son rali-



liement et avec lui, celui d'une partie de ses troupes et de leurs moyens, est le modèle de ce qui va se répéter un peu partout dans le nord du pays, au cours des jours suivants, et va donner à la Rébellion tout à la fois sa force de frappe et sa capacité d'administrer le pays une fois coupé en deux. Selon Jean-François Rollinger, un reporter-photographe qui séjourne alors à Khorogo pour *Jeune Afrique*, « à mesure que le jour se lève, l'intensité des tirs décroît⁶⁹⁹. » Au petit

matin, la ville est conquise. Deux cents combattants - un petit nombre de Rebelles rejoints par des mutins - ont pris le contrôle des points stratégiques de la ville et ont libéré les prisonniers de la maison d'arrêt. À l'heure d'un premier bilan, la correspondante du *Figaro* précise que « les autorités locales ont été prises en otage et la hiérarchie militaire tuée, mais jusqu'à présent aucune revendication n'a encore été formulée⁷⁰⁰. »

À Bouaké, la deuxième ville du pays avec un demi-million d'habitants, l'attaque est commandée par Diarrassouba Oumar, dit *Zaga-Zaga*⁷⁰¹. Il semble, selon un témoignage du *Monde*,

⁶⁹⁹ ROLLINGER, Jean-François. Avec les mutins de Khorogo. *Jeune Afrique*, n°2178. 7/10/2002.

⁷⁰⁰ BOHER, Anne, JAULMES, Adrien. Tentative de putsch à Abidjan. *Le Figaro*. 20/09/2002.

⁷⁰¹ p 81 de SORO, Guillaume. *Opus cité*.

s'être adjoint des mercenaires libériens⁷⁰². À ses côtés, l'adjudant Tuo Fozié qui dira avoir été le coordinateur de la mutinerie pour la ville de Bouaké⁷⁰³ et qui deviendra le premier porte-parole, puis un des premiers négociateurs, de la Rébellion. Comme à Khorogo, l'offensive a débuté vers 3 h du matin, mais des tirs ont aussitôt retenti dans la ville. Bouaké dispose de plusieurs implantations militaires dont l'École des Forces armées (EFA)⁷⁰⁴ et l'École nationale des sous-officiers d'active (ENSOA) qui constitue la cible principale⁷⁰⁵. Elle deviendra par la suite, le siège des Rebelles. Face à eux, se trouve Michel Gueu qui deviendra un acteur majeur de la Rébellion. Colonel des forces armées nationales, il est commandant en second de la garnison de Bouaké et va rapidement faire défection en se cachant après avoir, affirmera-t-il plus tard⁷⁰⁶, essuyé le refus du ministre de la Défense de lui envoyer des renforts pour résister à l'attaque. Défection également dans les rangs de la police, dont celle du commissaire principal Seydou Ouattara qui deviendra peu de temps après, le chef de la compagnie de police, dite *PC Crise*⁷⁰⁷, de la ville devenue capitale de fait de la Rébellion. Mais l'opération aurait aussi fait des victimes parmi les autorités militaires. Selon *Le Monde*, des commandants militaires de la ville auraient trouvé la mort⁷⁰⁸. Côté français, on ne déplore aucune victime civile ni militaire. Les coopérants militaires et leurs familles se sont regroupés. Ils seront rejoints, deux jours plus tard, par celui d'entre eux qui résidait à l'EFA avec sa famille⁷⁰⁹.

Au petit matin, la situation semble ainsi maîtrisée, mais elle reste d'autant plus tendue que des informations relatant les débuts incertains de l'offensive à Abidjan parviennent déjà à Bouaké. Il faut attendre le début d'après-midi pour que la Rébellion considère la ville comme conquise. Une partie des Rebelles s'engagent alors sur la route d'Abidjan avec pour mission de soutenir la vague d'assaut d'Abidjan. À Yamoussoukro qu'ils vont délaissier, la rumeur de leur approche

⁷⁰² « C'est plein d'anglophones. Il y a beaucoup de mercenaires. Je les ai vus : balafrés [note de l'auteur : c'est-à-dire scarifiés] et qui parlent anglais. Des Libériens, aucun doute là-dessus » a indiqué un homme d'affaires français resté à Bouaké (TUQUOI, Jean-Pierre. Côte d'Ivoire : des troupes françaises ont été dépêchées en renfort et s'installent dans le pays. *Le Monde*, 24/09/2002.).

⁷⁰³ JAULMES, Adrien. Les mutins de Bouaké veulent marcher sur Abidjan. *Le Figaro*, 27/09/2002.

⁷⁰⁴ Le coup de force du 19 septembre entraînera sa fermeture. Elle avait été créée 3 ans plus tôt dans le cadre d'un partenariat entre la France et la Côte d'Ivoire. Elle rouvrira l'année suivante à Koulikoro toujours en Côte d'Ivoire, mais le partenariat sera finalement rompu. La France choisira de nouer un nouveau partenariat, avec le Mali cette fois-ci où l'école sera rouverte en 2007.

⁷⁰⁵ Toutes ces unités de la 3^e Région militaire de l'armée nationale ont « basculé dans le camp adverse », affirmera en 2011, Bertin Kadet, le conseiller à la défense et à la sécurité de Laurent Gbagbo, toutes les unités de la 3^e Région militaire dont le commandement est situé à Bouaké : 3^e Bataillon d'infanterie, 1^{er} Bataillon du génie, Bataillon d'artillerie sol-sol, Base aérienne, et bien sûr, École des forces armées (EFA) et ENSOA.

⁷⁰⁶ p 22 de DUVAL, Philippe. *Chroniques de guerre 2002-2011*. Paris, L'Harmattan, 2012. 264 p.

⁷⁰⁷ THORIN, Valérie. Jours ordinaires dans le nord. *Jeune Afrique*, n° 2197. 18/02/2003.

⁷⁰⁸ KOUAMOOU, Théophile. Une tentative de putsch souligne la fragilité de la Côte d'Ivoire. *Le Monde*. 21/09/2002.

⁷⁰⁹ Colonel Philippe Bonnel, 22 avril 2016, entretien téléphonique et correspondance avec l'auteur.

provoque des agitations⁷¹⁰.

Pendant ce temps, le ministre des Sports, François Amichia, est pris en otage. Il est en déplacement à Bouaké lorsque la ville tombe aux mains des Rebelles. Il est provisoirement employé comme un moyen de mise en garde des forces armées gouvernementales contre toute tentative de résistance. Évoquant, ce qui se passe à Abidjan, un porte-parole menace du pire : « Nous avons été attaqués par les gendarmes et nous les avons repoussés. S'ils tentent quelque chose à Bouaké, nous en ferons un abattoir⁷¹¹. » Mais pour l'heure, la caserne de gendarmerie ne constitue pas une menace. Située au sud de la ville, elle est demeurée fermée et elle n'a pas été attaquée. Les gendarmes ont seulement renforcé leur défense. Le lendemain, alors que des éléments s'approcheront de leur caserne, les gendarmes hisseront un drapeau blanc. Selon Guillaume Soro⁷¹², certains d'entre eux seront libérés par les Rebelles dont ils rejoindront les rangs. Les autres choisiront de rester cantonnés dans leur caserne « sans problème jusqu'au 6 octobre⁷¹³ » selon les termes d'un des survivants des exécutions sommaires qui se dérouleront alors (cf. supra) et s'ajouteront au contentieux avec le pouvoir ivoirien.

À Abidjan, au même moment, la réussite se fait encore attendre. Dès 3 h du matin, les premières rafales d'armes automatiques ont retenti presque simultanément dans plusieurs quartiers de la capitale économique, suivies de près par des coups de mortiers et de tirs de grenade. L'attaque a été confiée à Ouattara *L'enfant de Kong*, à Yssouf dit *Kobo*⁷¹⁴, et à Ouattara Issiaka dit *Wattao*⁷¹⁵. Ce dernier, un personnage central de la Rébellion depuis 1999, décèdera accidentellement une dizaine de jours plus tard. Mais, selon son témoignage, la manœuvre d'ensemble est supervisée par Guillaume Soro⁷¹⁶. Le plan d'attaque vise principalement le centre émetteur d'Abobo et trois sites militaires : l'école de gendarmerie dans le quartier résidentiel de Cocody, la caserne de la Brigade Anti-Émeute (BAE) dans le quartier pro-Laurent Gbagbo de

⁷¹⁰ En réalité, la population n'en aura pas souffert. Lors de la descente vers Abidjan, Yamoussoukro n'est pas un objectif intermédiaire de conquête. La priorité est alors à la rapidité de la jonction à Abidjan avec les assaillants dans la ville. Cependant « *Un vent de panique [sur] les confrenciers rassemblés pour discuter de l'avenir de la filière cacaoyère à l'hôtel Président* » relatera la reporter Virginie Gomez (GOMEZ, Virginie. Tentative de putsch en Côte d'Ivoire. *Libération*. 20/09/2002.). Par contre, lors de leur repli d'Abidjan, les Rebelles occuperont bien la ville selon Guillaume Soro, dix ans plus tard. L'occupation ne sera que très éphémère - sans doute à peine quelques heures - mais suffisante pour alerter le Quai d'Orsay (KOUAME, Hussein. 19 septembre 2002- 19 septembre 2013 : Que de chemins parcourus... [article en ligne sur le site internet officiel de Guillaume Soro]). www.Guillaumesoro.com.19/09/2013.[consulté le 04/02/2014 sur <https://guillaumesoro.com/actualites/politique/19-septembre-2002-19-septembre-2013-que-de-chemins-parcourus/>].

⁷¹¹ BOHER, Anne. Confusion à Abidjan après la tentative de putsch. *Le Figaro*. 21/09/2002.

⁷¹² p 108 de SORO, Guillaume, DANIEL, Serge. *Opus cité*.

⁷¹³ AMNESTY INTERNATIONAL. Côte d'Ivoire : une suite de crimes impunis. Londres, *Amnesty international*, 27/2/2003.

⁷¹⁴ p81 de SORO, Guillaume, DANIEL, Serge. *Opus cité*.

⁷¹⁵ WATTAO. La lutte que nous avons engagée au péril de nos vies n'a pas été vaine. *Soir Info*. 19/09/2002.

⁷¹⁶ WATTAO. *Article cité*.

Yopougon, et le commandement supérieur de la gendarmerie d'Agban - garde prétorienne du régime - transformé en bunker depuis que Laurent Gbagbo a fait regrouper les stocks d'armes et de munitions⁷¹⁷. Le camp militaire d'Akouedo (cf. carte *supra*), d'où était parti le coup d'État de 1999, lui, n'est pas visé et demeure calme⁷¹⁸. Il en est de même des autres sites des Forces armées nationales (FANCI)⁷¹⁹. Ce qui confirme que ce sont bien les gendarmes – réputés fidèles à Laurent Gbagbo depuis son élection - qui constituent la cible prioritaire et qui paieront le plus lourd tribut de ce 19 septembre.

Transportés dans des pick-up blanc, équipés d'armes de gros calibre, les Rebelles ont mitraillé le camp d'Agban. Les gendarmes se sont défendus plusieurs heures avant de repousser les assaillants infiltrés dans la caserne laissant de nombreux cadavres aux abords des bâtiments et faisant plusieurs prisonniers⁷²⁰. Un témoignage recueilli par le correspondant du *Monde* raconte qu'il « y aurait eu sept morts, dont un colonel. Ils disaient qu'ils faisaient ça parce qu'on voulait les chasser de l'armée⁷²¹. » Un peu plus tard dans la matinée, les tirs se sont intensifiés autour de la résidence du chef de l'État dans le quartier résidentiel de Cocody, et des lieux stratégiques de la capitale économique ivoirienne, le quartier du Plateau où sont situées le Palais présidentiel et des ministères, et auprès des bâtiments de la RTI, la radio-télévision nationale.

Plusieurs personnalités sont également visées par les assaillants. Le domicile du Chef d'état-major, Mathias Doué, est attaqué, mais celui-ci parvient à rejoindre une caserne d'où il va organiser la riposte⁷²². Vers 4 h 30, à Cocody, c'est au tour du domicile du ministre de l'Intérieur, Boga Dougou d'être assailli. L'ami de Laurent Gbagbo, l'homme fort du gouvernement est assassiné⁷²³ après s'être réfugié dans sa chambre tout en livrant par téléphone le témoignage de ses derniers instants à l'un de ses amis à Accra⁷²⁴. Enlevée durant plusieurs heures avec ses cinq enfants, et violente, sa femme est relâchée et se réfugie à la résidence de l'ambassadeur

⁷¹⁷ OUAZANI, Cherif. Abidjan a peur. *Jeune Afrique*, n° 2177. 30/09/2002.

⁷¹⁸ Tout au long de la journée, il va rester étonnamment calme et aucun mouvement de troupes n'en émanera. Selon le compte-rendu de Cherif Ouzani, de *Jeune Afrique*, la décontraction du garde en faction, le fusil mitrailleur posé négligemment sur le sol, contraste avec l'état d'alerte chez les gendarmes. Même les wôro-wôro, les minibus urbains peuvent entrer à l'intérieur de la poudrière » (OUAZANI, Cherif. *Article cité.*)

⁷¹⁹ C'est sans doute dans cette sorte de prévention des rebelles à l'égard des militaires que peut être recherchée l'explication de la discrétion du Chef d'État-major des armées, Mathias Doué, qui restera tout au long de la journée – et dans une moindre mesure les jours suivants – dans une sorte de réserve prudente et en retrait par rapport aux autorités politiques.

⁷²⁰ Dépêche AFP. *La Croix*. 20/09/2002.

⁷²¹ KOUAMOÛO, Théophile. *Le Monde*. 21/9/2002.

⁷²² KPATINDÉ, Francis, FALL, Elimane. Côte d'Ivoire : ça recommence ! *Jeune Afrique*, n° 2176. 23/09/2002

⁷²³ Dans un rapport non publié, une commission d'enquête de l'ONU confirmera que l'assassinat a été commis par un « élément de Rébellion dont le nom [lui aura] été révélé » (HOFNUNG, Thomas. Tueries, viols et tortures en série. *Libération*. 24/12/2004). Selon, l'entourage de Laurent Gbagbo, alors à Rome, les assaillants « auraient fait usage de lance-roquettes qui auraient littéralement déchiqueté » (Le président Laurent Gbagbo confirme la mort du ministre Boga Doudou. *Panapress*. 20/09/2002.).

⁷²⁴ KPATINDÉ, Francis, FALL, Elimane. *Article cité.*

de France⁷²⁵. Moïse Lida Kouassi, ministre de la Défense connaît le même sort. Il échappe cependant à l'assassinat après s'être caché⁷²⁶, mais sa femme est prise en otage et sa maison sacagée. La concomitance de la mort de son rival politique, Boga Dougou⁷²⁷ et sa propre survie, nourriront une théorie du complot relayée par des journalistes ivoiriens. Une tentation à laquelle cèderont également des homologues français tels que Christophe Ayad pour *Libération*, qui relèvera qu'« un détail cloche : dès jeudi matin, alors que la nouvelle de sa mort n'est pas connue, le ministre de la Défense Moïse Lida Kouassi annonce à la radio que, « en l'absence du ministre de l'Intérieur [Boga Dougou], le ministre de la Justice a décrété un couvre-feu⁷²⁸. » La presse notamment française tentera donc par la suite de réinterroger les faits qui concluront tous que Lida Kouassi échappa à une tentative de capture par des « assaillants non identifiés et manifestement bien armés⁷²⁹ » - comme l'affirmaient les premiers comptes-rendus - et que ces enfants et sa femme furent enlevés et violentés⁷³⁰. En 2004, une commission d'enquête formée par le FPI accrédi-tera les déclarations de Lida Kouassi, lors d'une convention du FPI au cours de laquelle il apportera quelques compléments et exhortera même l'assemblée à le laver du soupçon d'assassinat de Boga Dougou⁷³¹. Une version détaillée de l'attentat sera également livrée par un des partisans en 2007. Lui-même publiera un dernier récit très détaillé en 2010, dans un ouvrage qu'il prendra soin de dédier à son « très regretté Maître Émile Boga Dougou⁷³². » Malgré tout, ce *miracle* alimentera longtemps les soupçons internes au camp présiden-

⁷²⁵ SOUDAN, François. Les secrets d'une « sale petite crise ». *Jeune Afrique*, n°2177. 30/09/2002.

⁷²⁶ Selon le témoignage de l'attaché de défense français, le colonel Bonnel, il n'a en fait pas été menacé directement, en raison de son absence du domicile conjugal. Il passait la nuit chez sa maîtresse. (Colonel Philippe Bonnel. *Entretien cité*).

⁷²⁷ Malgré son assassinat, Boga Dougou, lui non plus n'échappera pas au soupçon. Il n'était rentré que quelques heures plus tôt de Paris par le vol d'Air France conduisant à s'interroger sur son improbable mission de coordination de l'offensive. Ce soupçon de sa complicité avec les Rebelles deviendra une rumeur d'autant plus insistante qu'elle sert les intérêts de son rival Lida Kouassi. Tous les deux avaient laissé s'instaurer un climat mortifère (cf. infra) conduisant même l'entourage de Boga Dougou à douter des intentions de Lida Kouassi. Selon les témoignages recueillis par Christophe Ayad de *Libération*, « Quelques jours [avant le 19 septembre], le directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur avait confié à un visiteur son inquiétude. Un climat confirmé par un homme bien renseigné : un ex-responsable des services de renseignements confiait à des proches qu'il envisageait de « partir à l'étranger » à cause de la guerre en préparation au sommet de l'État. ». De Boga Dougou, il dit également qu'il « m'a fait l'impression de quelqu'un qui avait peur. Il disait : *Il va m'arriver quelque chose*. Ses cousins, qui étaient présents, lui ont conseillé de quitter le pays. » (AYAD, Christophe. Un règlement de comptes déguisé. *Libération*. 23/09/2002.)

⁷²⁸ AYAD, Christophe. Un règlement de comptes déguisé. *Libération*. 23/09/2002.

⁷²⁹ BOHER, Anne, JAULMES, Adrien. Tentative de putsch à Abidjan. *Le Figaro*. 20/09/2002.

⁷³⁰ SMITH, Stephen. Mutinerie, putsch ou ingérence étrangère : retour sur une semaine de violences. *Le Monde*. 27/09/2002.

⁷³¹ Il indiquera alors : que c'est sur proposition d'un colonel français (non nommé) et en raison de l'état de santé de sa femme choquée par son enlèvement, qu'il acceptera l'asile de sa famille par l'Ambassade de France (Lida Kouassi livre enfin les secrets de l'attaque. Abidjan : *L'Inter*. 20/02/2004.).

⁷³² Cet ouvrage remarquable par ses détails reste cependant difficile à exploiter - comme c'est le cas de celui de Soro en 2005 (cf. supra) - en raison de quelques omissions et contradictions qui entache la véracité de l'ensemble. (LIDA KOUASSI, Moïse. *Témoignage sur la crise ivoirienne : De la lutte pour la Démocratie à l'épreuve de la rébellion*. Paris : L'Harmattan. 01/07/2010. 274 p). Lui-même livrera en France une conférence à l'occasion de la

tiel. En effet adversaire politique de Guéï, Lida Kouassi n'en a pas moins été le conseiller spécial lorsqu'il était à la tête de la junte - et qui trouveront leur victoire ultérieurement avec le limogeage du ministre au soir de l'échec de la bataille de Daloa le 12 octobre suivant. Toujours est-il, raconte Simone Gbagbo sans manifester d'acrimonie cinq ans plus tard, que Lida Kouassi qui s'est « réfugié à la résidence du chef de l'État⁷³³ », prend la direction des premières opérations assisté du directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur, Désiré Trago. Le destin de ces hommes est alors tout à la hauteur de la sidération et du climat de suspicion généralisée qui saisit la société politique ivoirienne. Par précaution, l'ancien président Bédié s'est réfugié avec sa famille à l'ambassade du Canada où il séjournera trois jours avant de regagner sa résidence le 22 et d'annoncer son soutien au gouvernement et son appel au respect des institutions⁷³⁴. Lida Kouassi – qui plus tard pourfendra la France – adopte la même mesure de prudence en obtenant de la France, la protection de sa famille dans son ambassade (cf. infra).

Pendant ce temps, tout au long de la matinée les combats se poursuivent. La reconstitution en est encore incertaine aujourd'hui, d'autant qu'il est difficile de distinguer ce qui relève de la multiplication des objectifs ou de l'attaque en plusieurs vagues d'un nombre réduit de cibles repoussant les offensives, voire de la tentative de pénétration de la ville par renfort possible des combattants de Bouaké dans l'après-midi. Les premiers témoignages bruts relatés le sont par des correspondants de presse peu nombreux. Seuls concordent les témoignages estimant, d'une part, le nombre des assaillants : 500 à 800⁷³⁵. Mais cette estimation semble constituer la simple reprise de l'effectif connu des Zinzins et Bahéfoués considérés comme des attaquants. D'autre part, les témoignages concernant la démarche entamée par un petit groupe de combattants. En début de matinée, ils se sont présentés spontanément à plusieurs médias, sans violence, pour les informer de leur demande de révision de la loi de programmation militaire et leur réintégration dans l'armée⁷³⁶.

En début d'après-midi, alors que de Bouaké, des renforts se sont mis en route pour soutenir l'offensive dans la capitale. La situation y est indécise, mais assez rapidement, les forces loyalistes semblent reprendre le dessus. La défense, qui jusqu'ici n'était assurée que par la gendarmerie reçoit le soutien du bataillon blindé des FANCI, qui, à partir de 15 h seulement, est sorti

publication, qui vient utilement compléter son ouvrage. (Séance de dédicace de son ouvrage *Témoignage sur la crise ivoirienne* par Lida Kouassi, le 19/10/2010 à Paris. Conférence filmée par la maison d'édition L'Harmattan [vidéo en ligne et consulté le 12/05/2015 sur <https://www.youtube.com/watch?v=ZrQttxnE2I8>]).

⁷³³ EHIVET GBAGBO, Simone. *Opus cité*.

⁷³⁴ FALL, Elimane. Henri Konan Bédié : le retour du Sphinx. *Jeune Afrique*, n° 2189-2190. 22/12/2002.

⁷³⁵ Le nombre le plus élevé est celui retenu par le Secrétaire général de l'ONU dans un de ses rapports sur la Côte d'Ivoire (ONU. Rapport du Secrétaire général sur la Côte d'Ivoire S/2003/374. 26/03/2003).

⁷³⁶ BOHER, Anne, JAULMES, Adrien. Tentative de putsch à Abidjan. *Le Figaro*. 20/09/2002.

de ces quartiers⁷³⁷. Et à « 15 h 30 GMT, la télévision s'est mise à diffuser un message annonçant que la situation était sous contrôle⁷³⁸. » Sur les écrans, Lida Kouassi est alors le premier à parler, au nom du gouvernement, de « sérieux indices » accréditant l'hypothèse d'une tentative de coup d'État⁷³⁹. Laurent Gbagbo à Rome, le Premier ministre Affi N'Guessan à Yamoussoukro d'où il tente de rallier Abidjan, Lida Kouassi est alors omniprésent et incarne la continuité du pouvoir. Mais l'échec de la Rébellion est déjà patent. Et les forces loyalistes ont déjà commencé leurs manœuvres de représailles. Plus l'après-midi s'avance et plus le temps devient celui des combats d'arrière-garde et des premières rétorsions. Des tirs résonnent dans la ville et se poursuivront jusqu'à tard le soir dans divers quartiers y compris dans le quartier du Plateau - le quartier des affaires - et même à l'aéroport situé à proximité de la base militaire française de Port-Bouët, qu'à Paris, le soir, selon *Le Figaro*, l'on considère être « toujours aux mains des mutins⁷⁴⁰. » Le général Guéi est assassiné et le domicile d'Alassane Ouattara est attaqué.

Guillaume Soro affirmera à l'occasion du 10^e anniversaire de ce 19 septembre, que le repli des Rebelles avait en fait commencé depuis environ 10 h du matin, une fois acquis le contrôle de Korhogo et Bouaké⁷⁴¹. L'affirmation semble contredite par les faits, mais ne bouleverse pas l'évaluation de la situation. Les Rebelles ont perdu. Au journal télévisé du soir, le Premier ministre, Affi N'Guessan⁷⁴² déclare : « Je puis vous affirmer, à l'heure où je vous parle, que cette tentative [de coup d'État] a échoué [...] le travail de nettoyage et de ratissage de la ville d'Abidjan est achevé. » Des images du cadavre de Guéi sont même furtivement diffusées comme le point d'orgue de la défaite des attaquants. Selon le commentateur, il a été tué alors qu'il s'apprêtait à « aller à la télévision se proclamer chef de l'État. » Face à la caméra, habillé simplement d'un polo, le ministre de la Défense affirme que la situation est en passe d'être contrôlée, concédant qu'il y a « encore quelques petites poches de résistance à Bouaké et à Korhogo, mais ce n'est plus qu'une question d'heures et nous arriverons à maîtriser la situation⁷⁴³. » Rien en revanche sur la mort de Boga Dougou.

⁷³⁷ NOTIN, Jean-Christophe. *Opus cité*.

⁷³⁸ GOMEZ, Virginie. Tentative de putsch en Côte d'Ivoire. *Libération*. 20/09/2002.

⁷³⁹ KOUAMOOU, Théophile. Une tentative de putsch souligne la fragilité de la Côte d'Ivoire. *Le Monde*. 21/09/2002.

⁷⁴⁰ BOHER, Anne, JAULMES, Adrien. *Article cité*.

⁷⁴¹ KOUAME, Hussein. 19 septembre 2002- 19 septembre 2013 : Que de chemins parcourus... [article en ligne sur le site internet officiel de Guillaume Soro]. Consulté le 04/02/2014 sur <https://guillaumesoro.com/actualites/politique/19-septembre-2002-19-septembre-2013-que-de-chemins-parcourus/>.

⁷⁴² Bloqué à Yamoussoukro, il était dans l'impossibilité d'emprunter la route de desserte d'Abidjan qui était aussi l'itinéraire de repli des Rebelles. Lida Kouassi, selon son propre témoignage en 2009 (ivoirebusiness.net. *Article cité*) avait alors organisé son rapatriement par hélicoptère à partir d'une petite ville voisine de Yamoussoukro, Oumé.

⁷⁴³ Côte d'Ivoire : tentative de coup d'état. France 3 journal Soir 3. Paris : *France télévisions 3*. 19/9/2002 [capturé le 18/11/2011 sur : <http://www.ina.fr/video/2104790001004/cote-d-ivoire-tentative-de-coup-d-etat-a-abidjan.fr.html>].

Ce n'est qu'une demi-victoire cependant, car aucun soldat rebelle n'a été arrêté et aucun de leurs chefs n'est identifié. Cela constituera l'un des atouts de la Rébellion au cours de la nouvelle phase qui s'enclenche aussitôt, celle de la conquête territoriale de la moitié du pays. Depuis plusieurs heures en effet, la plupart des assaillants se cachent dans la ville avant d'organiser leur retrait pour pouvoir défendre les positions acquises dans le Nord. Selon Guillaume Soro⁷⁴⁴, la tentation était alors grande de conquérir Yamoussoukro : « C'était possible. Nos ennemis n'avaient guère de résistance à nous opposer. Les soldats gouvernementaux fuyaient, déguisés en paysans. » Guillaume Soro, lui, reste à Abidjan. Il tentera quelques jours plus tard de quitter la ville. Sa première tentative passe par le colonel Bonnel, l'attaché de défense, à qui il demande, en se présentant sous le pseudonyme de *Docteur Koumba*, une aide à l'exfiltration, mais sans succès. Seconde tentative auprès de l'un des médiateurs togolais de la CEDEAO, deux semaines plus tard. Il en informe le général Beth qui a pris entre-temps, la tête de l'opération Licorne (cf. infra) et va échanger à plusieurs reprises avec le *Docteur Koumba*, sans savoir qui il était. Mais sa demande n'est pas satisfaite assez rapidement. Il choisit donc au cours de la première quinzaine d'octobre de rejoindre le Ghana, déguisé en femme, puis de rallier Bouaké⁷⁴⁵. Quant aux autres combattants toujours bloqués dans la capitale, l'armée française étonnamment apportera sa contribution à leur *sauvetage* : « Maintenant, je peux le dire - confiera le général Beth en 2015 - on a exfiltré des familles de chefs des rebelles [...] Nous l'avons fait en cachette, discrètement. Ils craignaient qu'on les abatte. Guillaume Soro, en fait, il est parti avant notre réponse [...] alors que les familles ont attendu⁷⁴⁶. »

1.2. Premières représailles

Dans la capitale économique, à mesure que le pouvoir constate sa reprise de contrôle de la situation, les représailles se mettent en œuvre.

Les premières ont eu lieu dès le matin et ont visé les supposés commanditaires de l'attaque. Guéi et son entourage ont été assassinés et Alassane Ouattara et une partie de ses proches ont échappé à un sort sans doute identique.

De l'opération qui vise le premier, on ne connaît avec certitude que son début et sa fin. Alors

⁷⁴⁴ P 82 de SORO, Guillaume. *Opus cité*.

⁷⁴⁵ Guillaume Soro lui-même, en 2005, racontera avoir multiplié les demandes infructueuses d'aide à son exfiltration, à un officier français, à un ministre sénégalais, à un général malien de la CEDEAO. « Alors, pour m'échapper, je me suis déguisé en jeune fille, ais pris un véhicule et suis sorti par Bassam quelques jours après la signature du cessez-le-feu le 17 octobre » d'où il à rejoint le Ghana par la mer avant de rejoindre ensuite "tranquillement" Bouaké. (p 83 de SORO, Guillaume, DANIEL, Serge. *Opus cité*).

⁷⁴⁵ Les pourparlers inter-ivoiriens de Lomé à la Une à Abidjan. Panapress. 31/10/2002 [Capturé le 11/05/2016 sur <http://www.panapress.com/Les-pourparlers-inter-ivoiriens-de-Lome-a-la-Une-a-Abidjan--12-608105-4-lang4-index.html>].

⁷⁴⁶ Général Emmanuel Beth, 29 juillet 2014, Paris, entretien avec l'auteur.

que les combats ont débuté depuis près de deux heures dans Abidjan, un groupe armé commandé par le capitaine Seka Yapo Anselme appuyé par un blindé a pénétré dans la résidence abidjanaise du général et ancien président. Ce dernier alerté s'est déjà enfui. Le dernier acte sera celui de la présentation à la presse, plusieurs heures après, de sa dépouille que montrera la télévision nationale le soir même : en t-shirt ensanglanté, allongé sur le dos dans des fourrés au bord d'une voie rapide, les yeux ouverts, une balle logée dans la tête. Le lendemain, la photo figurera à la une de la plupart des quotidiens ivoiriens. Les corps de son épouse et ceux des 16 autres occupants⁷⁴⁷ de sa résidence seront ensuite retrouvés dans plusieurs endroits différents de la ville.

Sur les événements qui relient l'un à l'autre des deux épisodes, la prudence doit cependant rester de mise. L'établissement des faits demeure, en effet, pour partie incertaine et ce pour plusieurs raisons. La première est que plusieurs témoignages ont été livrés qui permettent de reconstituer l'enchaînement des faits, mais - en l'absence du témoignage des victimes et d'un aveu circonstancié des auteurs - celui-ci demeure encore hypothétique. La deuxième raison est que tous ces assassinats sont l'œuvre d'acteurs certainement tous encore vivants. En l'absence de procédure judiciaire, les moyens manquent qui permettraient d'obtenir de leur part, ce qui contribuerait à ce que les magistrats qualifient de *manifestation de la vérité*. Troisième raison et, sans doute, la principale : plusieurs témoignages se recoupent pour désigner Laurent Gbagbo, si ce n'est comme le commanditaire, du moins comme l'inspirateur (cf. infra) d'un assassinat d'une exceptionnelle gravité et parfaitement injustifié. Guéï n'ayant été - ni de près ni de loin - associé à la tentative de coup d'État. Pour l'historien, établir cette incertitude, délimiter cette inconnue, c'est déjà écrire l'histoire. La reconstituer en ne se fondant que sur du probable, c'est déjà prendre le risque de la falsifier. Malgré l'abondance de la documentation de l'événement et l'aboutissement de la procédure judiciaire en 2016⁷⁴⁸, la précaution commande de s'en tenir là.

D'autant que s'agissant de la tentative d'assassinat ou de capture d'Alassane Ouattara, les faits sont plus certains. En effet, lui aussi a fait l'objet d'une tentative d'une grande similitude⁷⁴⁹ qu'il parviendra à esquiver. Vers 14 h 45, sa propriété est en effet attaquée par un char. Le véhicule

⁷⁴⁷ Selon le compte-rendu de Chef Ouzani de Jeune Afrique, « son boy et les quinze autres personnes qui étaient [...] sous son toit ». In OUAZANI, Cherif. Abidjan a peur. *Jeune Afrique*, n° 2177. 30/09/2002.

⁷⁴⁸ Le capitaine Anselme Séka Yapo et le général Bruno Dogbo Blé sont condamnés à la perpétuité pour l'assassinat de Robert Guéï (*Jeune Afrique*, 18/02/2016. [Consulté le 2/02/2017 sur <http://www.jeuneafrique.com/303396/societe/cote-divoire-proces-guei-dogbo-ble-seka-yapo-condamnes-a-prison-a-vie/>]

⁷⁴⁹ Tentative d'arrestation ou d'assassinat ? L'interrogation doit cependant restée formulée, d'autant que selon Smith et Tuquoi (*Le Monde*, 22/9/11), un appel téléphonique du ministère de la Défense ivoirienne avait annoncé à Ouattara l'envoi de militaires pour assurer sa protection dans sa villa du quartier résidentiel de Cocody. Et, selon Anne Boher (*Le Figaro* 21/09/2002) : cet « escadron de gendarmerie s'était rendu à sa villa du quartier résidentiel de Cocody afin de le rencontrer. » Mais selon l'ambassadeur Vignal (*Opus cité*), l'intention de tuer était bien « la pure vérité. »

blindé baptisé *Comoé*⁷⁵⁰ se présente à la grille d'entrée, la défonce avant de repartir bredouille. Selon Alassane Ouattara, c'est le même engin qui aurait attaqué la résidence de Guéï accompagné d'un groupe d'une trentaine de gendarmes constitué toujours en « véritable brigade de la mort ⁷⁵¹. » C'est sans doute aussi le même équipage qui, plus tôt dans la journée, toujours selon Alassane Ouattara, s'est attaqué sans succès non plus, aux résidences des ex-numéros deux et trois de la junte de Guéï, les généraux Coulibaly - qui a pu se sauver avec sa femme - et Palenfo, alors en déplacement en Corée⁷⁵². Deux personnes sont tuées par les attaquants⁷⁵³ mais, Alassane Ouattara et son épouse ont le temps de se réfugier chez leur voisin, l'ambassadeur d'Allemagne. L'épouse d'Alassane Ouattara, selon sa version livée à *Paris-Match*, « contacte alors en larmes les autorités françaises » pour leur indiquer qu'ils « viennent d'échapper à des hommes en uniforme, franchissant le mur de leur maison assaillie, pour atterrir dans le jardin de l'ambassade⁷⁵⁴. » De là, Alassane Ouattara contacte son ami « Nicolas Sarkozy, prié d'alerter Jacques Chirac⁷⁵⁵. » L'ambassadeur d'Allemagne qui n'est en poste que depuis quelques jours est paniqué et réclame à son ministre, Joschka Fisher, l'envoi de forces spéciales allemandes⁷⁵⁶. Mais la menace que représente la présence d'Alassane Ouattara pour l'ambassade germanique ne sera que de courte durée.

Ces assassinats et autres tentatives ne sont que l'aspect le mieux connu de la répression qui s'abat alors sur Abidjan et va durer trois jours. Elle vise prioritairement, non pas les supposés Rebelles, mais les membres du parti ouattariste, le RDR et tout ce qui, de près ou de loin ressemble à des *étrangers* non occidentaux.

Initiative à l'apparence initialement désordonnée, les représailles vont rapidement trouver leur place dans une manœuvre coordonnée. Elle suit trois axes : le premier est celui du maintien de l'ordre. Un couvre-feu nocturne est imposé dans l'ensemble du pays contrôlé par les forces gouvernementales. Les émissions radios et télévisées sont empêchées. La bande FM est la première à être neutralisée. L'émetteur des chaînes d'information internationales, celui de *RFI*, de la *BBC* et d'*Africa n°1* est détruit le samedi 21.

⁷⁵⁰ Selon l'épouse de Ouattara (FALL, Elimane, SECK, Cheikh Yerim. Qui est derrière les escadrons de la mort ? *Jeune Afrique*. 12/03/2003. [Capturé le 0/09/2013 sur http://www.jeuneafrique.com/Article/LIN09033_quiestromal0/]).

⁷⁵¹ FICATIER, Julia. Interview d'Alassane Ouattara. *La Croix*. 24/09/2002.

⁷⁵² FICATIER, Julia. *Article cité*.

⁷⁵³ Deux membres de la famille du secrétaire général adjoint du RDR Amadou Gon Coulibaly, et du lieutenant Dosso Aboubakary Kodoumba, aide de camp de Ouattara (FALL, Elimane, SECK, Cheikh Yerim. Qui est derrière les escadrons de la mort ? *Jeune Afrique*. 12/03/2003. [Capturé le 0/09/2013 sur http://www.jeuneafrique.com/Article/LIN09033_quiestromal0/]).

⁷⁵⁴ MANGEZ, Caroline. Alerte rouge sur la Côte d'Ivoire. *Paris Match*, n°2584, 3/10/2002.

⁷⁵⁵ MANGEZ, Caroline. *Article cité*.

⁷⁵⁶ SOUDAN, François. Les secrets d'une « sale petite crise ». *Jeune Afrique*, n°2177. 30/09/2002.

Deuxième axe de la manœuvre : la stigmatisation des populations étrangères et leur encouragement à la migration. Pour cela, des milliers de maisons sont incendiées tout au long du week-end par des hommes en uniforme – au moins 4 000 selon le témoignage recueilli par *La Croix*, d'un représentant d'une ambassade qui se trouvait sur les lieux⁷⁵⁷. Les quartiers, cibles des attaques, sont ceux dans lesquels se sont installées les populations d'origine étrangère, burkinabées, maliennes, togolaises, nigériennes, guinéennes et sierra-leonaises. Selon *Le Figaro*, la *Casse de Williamsville* - le nom d'un bidonville du nord d'Abidjan - brûle une bonne partie de la nuit de vendredi 20 à samedi 21. Située à proximité de la gendarmerie d'Agban, elle a été la première cible des vengeances des gendarmes qui ont défendu durant plusieurs heures leur caserne sous les assauts des assaillants. Le feu a pris rapidement dans les petites maisons de bois. Plusieurs bidonvilles ont été ainsi *déguerpis*, selon le terme en usage en Côte-d'Ivoire⁷⁵⁸. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ne peut que constater que des milliers de personnes errent sur les routes et dans les sites de regroupement, après l'incendie de leurs bidonvilles.

Troisième axe : celui de la répression des responsables du RDR. « L'ambiance est très lourde, une chasse à l'homme a commencé⁷⁵⁹ », affirme Alassane Ouattara, le lendemain vendredi 20. Il a appris, entre-temps que son aide de camp a été tué et sa résidence pillée. Tous les responsables RDR se terrent, et lorsqu'un premier bilan sera établi ce sera pour constater la disparition de plusieurs des cadres du parti⁷⁶⁰.

1.3. La France protège Alassane Ouattara

Dans le même temps, côté français, le temps est à la discrétion, à l'information et à la sécurité. L'attaché de défense, le colonel Philippe Bonnel est logé dans l'enceinte de la Résidence de France, au bord de la lagune⁷⁶¹. De là, il entend les premiers échanges de tirs. Il interrompt alors le sommeil du colonel Charles de Kersabiec, qui commande le 43^e Bataillon d'infanterie de marine (BIMA), stationné sur la base militaire française de Port-Bouët, à 9 km de là (cf. infra). Le colonel de Kersabiec n'entend rien, mais décide de mettre son camp en alerte et de consigner tous les résidents du camp. Personne n'entrera de toute la journée, personne ne sortira

⁷⁵⁷ BALOUD, Adèle, MALOVIC, Dorian. Les forces françaises débarquent en Côte d'Ivoire. *La Croix*. 23/09/2002.

⁷⁵⁸ GOMEZ, Virginie. Les « étrangers » chassés par les flammes. *Libération*. 23/09/2002.

⁷⁵⁹ GOMEZ, Virginie. Des combats se poursuivraient au nord et à l'ouest du pays. *Libération*. 21/09/2002.

⁷⁶⁰ Dont certain réapparaîtront tel qu'Ali Keita, porte-parole du RDR, arrêté par des militaires.

⁷⁶¹ La représentation française à Abidjan est incarnée par deux lieux emblématiques où vont se dérouler certains des temps forts de la crise, l'ambassade proprement dite, située dans le quartier central (Plateau), et la Résidence de France, un vaste ensemble immobilier et son parc, situés à quelques kilomètres dans le quartier le plus luxueux de la ville (Cocody). Particularité de la Résidence de France : elle jouxte celle du Président de la République. Une géographie qui est la toile de fond de la dramaturgie de certains épisodes de la crise.

non plus, à commencer par les enfants des militaires qui vivent dans le camp et qui à cette heure se préparent à rejoindre les bus de transport scolaire. Le camp est à l'unisson de l'agglomération dont les rues seront désertées toute la journée par la population. Le colonel de Kersabiec n'est pas non plus sollicité par les acteurs locaux : « C'était le calme plat, la ville et les autorités semblaient se terrer⁷⁶². » Ce que confirme le ministère français de la Défense, pour qui le 43^e BIMA « n'a pas été sollicité⁷⁶³. » malgré l'existence d'un accord de coopération en matière de défense. La priorité désormais : ne pas donner le moindre signe pouvant être interprété comme une prise de position tout en assumant la mission de renseignement⁷⁶⁴. Les colonels Bonnel et de Kersabiec relèvent de hiérarchies différentes. L'attaché de défense est le conseiller de l'ambassadeur. Le chef de corps du 43^e BIMA est commandé par l'État-major des armées (EMA)⁷⁶⁵. Ensemble, comme ils le feront au cours des mois suivants, ils vont se coordonner pour tenter d'appréhender au mieux la situation. L'état-major parisien a confirmé les premières mesures de confinement. Impossible donc d'envoyer des moyens militaires patrouiller dans la ville ni même aux alentours du camp. Les deux colonels vont donc s'appuyer sur le réseau de coopérants militaires français. Les deux principaux sont placés au plus haut niveau : le colonel Lhostis est le conseiller du ministre ivoirien de la Défense ; le lieutenant-colonel Bernier assiste le CEMA ivoirien. Chacun est alors dans un positionnement extrêmement difficile : ils sont insérés dans le système décisionnel ivoirien pour contribuer à l'action de leurs autorités en temps de paix. Ce 19 septembre, ils se retrouvent dans un contexte de guerre, dont on ne sait pas encore si elle est civile ou interétatique, et ils doivent combiner le respect de leur devoir de réserve et celui de l'assistance du pays-hôte. Leurs observations sont convergentes : dans Abidjan, une fois les combats achevés, un calme relatif règne dans la ville et des cadavres sont effectivement visibles sur certains axes, tandis que les autorités ivoiriennes commencent à envisager une réaction militaire contre une force armée se repliant au Nord. Dans le centre du pays, Bouaké est bien aux mains des rebelles où l'ordre revient.

La sécurité, celle de l'ambassade et celle des ressortissants, c'est aussi, la préoccupation de

⁷⁶² Général Charles Sioc'han de Kersabiec. *Entretien cité*.

⁷⁶³ JAULMES, Adrien. Une armée à la dérive. *Le Figaro*, 20/09/2002.

⁷⁶⁴ Une précaution d'autant plus nécessaire que la veille au soir, le colonel de Kersabiec a achevé avec ses hommes la réalisation dans l'agglomération, d'un exercice qui aurait pu semer le trouble mais qui s'avèrera très utile par la suite. Le thème : l'arrivée de renforts en vue d'une conduite d'opération dans un pays extérieur menacé. « On a joué, raconte Kersabiec, avec les éléments de liaison et des unités fictives. On a joué des rassemblements en bus pour l'aéroport, Etc. » (Général Charles Sioc'han de Kersabiec. *Entretien cité*).

⁷⁶⁵ Il relève de l'EMA via le COIA. Son interlocuteur premier est alors le colonel Pince (que l'on reverra à Marcoussis), qui est le chef de la Cellule anticipation synthèse Afrique, mais très vite, entre le 22 et le 30 septembre, le colonel de Kersabiec sera en lien quasi permanent avec le général Puga qui commande le COIA. Il arrivera cependant, selon le colonel de Kersabiec, que le CEMA qui est encore le général Kelche pour quelques semaines, s'entretienne directement avec lui, pour préciser les conditions d'une action (Général Charles Sioc'han de Kersabiec, Rueil-Malmaison, 5 juillet 2016, correspondance avec l'auteur).

l'ambassadeur. Mais celle-ci va s'étendre à la sécurité d'Alassane Ouattara, pour lequel le diplomate lui-même va devoir jouer un rôle inédit.

Depuis le milieu de la journée, Alassane Ouattara et sa femme sont réfugiés dans l'enceinte de l'ambassade d'Allemagne. Mais à la suite d'une succession d'échanges téléphoniques avec Paris, la décision a été prise de les transférer à la Résidence de France, l'enclave distincte de l'ambassade, qui abrite les logements des principaux fonctionnaires français. Plus tôt dans la journée, Laurent Gbagbo en a formulé la requête au cours d'un entretien téléphonique avec Dominique de Villepin⁷⁶⁶. Son homologue allemand, Joschka Fischer, y est favorable. Pour les autorités ivoiriennes, il s'agit alors de se prémunir d'une guerre civile que déclencherait la mort éventuelle d'Alassane Ouattara, ce que le ministre ivoirien de la défense Lida Kouassi traduit à l'ambassadeur Vignal par : « Prenez Ouattara. Si on touche un cheveu de sa tête ce soir, le pays explose⁷⁶⁷. » L'ambassadeur français exécute alors un ordre direct de Jacques Chirac⁷⁶⁸, ce qui lui vaudra une réputation de courage exceptionnel parmi ses pairs, et de la part du couple Ouattara une reconnaissance éternelle. Il n'est cependant pas le seul à être exposé, plusieurs militaires français mobilisés par le colonel Bonnel dirigent l'action. Aux environs de minuit, malgré le couvre-feu, au volant de son véhicule diplomatique escorté par les hommes de l'attaché de défense et convoyé par un engin blindé du ministère ivoirien de la défense, l'ambassadeur va alors chercher Alassane Ouattara et sa femme à l'ambassade allemande. Puis il les ramène, équipés de gilets pare-balles, couchés sur la banquette arrière de sa voiture⁷⁶⁹ tandis qu'un autre véhicule fait office de leurre⁷⁷⁰. Au total, le couple et sept autres personnes rejoignent ainsi la

⁷⁶⁶ Selon Caroline Mangez (Opus cité), « Un médiateur appelle le président Laurent Gbagbo, à Rome, pour l'alerter. » « Qu'il reste chez eux, je vais les faire protéger » aurait alors promis Laurent Gbagbo. Ce qu'il fait effectivement, selon l'ambassadeur Vignal, en demandant à la France - au cours d'un échange téléphonique qu'il a, depuis Rome avec Dominique de Villepin - de prendre en charge sa sécurité (VIGNAL, Renaud. *Opus cité*). C'est cette attitude de Laurent Gbagbo qui permettra à Simone Laurent Gbagbo, dans un essai autobiographique, une dizaine d'années plus tard, de justifier l'arrivée d'un détachement armé par une mission de protection de Ouattara et non pas de capture ou d'assassinat (EHIVET GBAGBO, Simone. *Opus cité*). Ce qui était pourtant, toujours selon Vignal « la pure vérité... »

⁷⁶⁷ RUEFF, Judith. Côte d'Ivoire. *Opus cité*.

⁷⁶⁸ « Ne bougez pas, leur intime-t-il, Jacques Chirac vient de me donner l'ordre de venir vous chercher moi-même » (HUGUEUX, Vincent. *Reines d'Afrique, le roman vrai des Premières Dames*. Paris : Perrin, 20/03/2014. 256 p.).

⁷⁶⁹ Ce qu'expliquera l'ambassadeur Vignal devant les caméras de la télévision ivoirienne quelques jours plus tard.

⁷⁷⁰ Dans son autobiographie, Simone Gbagbo donnera une version atténuée de l'évènement. Afin de répondre à la demande de Ouattara de son évacuation de l'ambassade d'Allemagne, Lida Kouassi dépêche l'aide de camp de Simone Gbagbo [l'officier de gendarmerie Anselme Seka Yapo, plus connu sous le sobriquet de Seka Seka, qui sera ultérieurement suspecté d'être l'homme des basses œuvres du clan Laurent Gbagbo puis condamné à perpétuité en 2016 pour l'assassinat de Robert Guéi (cf. supra)] qui se rend à l'ambassade dans un véhicule blindé « qui eu pour effet d'effrayer encore plus » Ouattara. Ce dernier demanda alors à Lida Kouassi de rappeler ses « escadrons de la mort ». Finalement, toujours selon Simone Laurent Gbagbo, c'est à la demande de Lida Kouassi que l'ambassadeur de France interviendra pour rejoindre la Résidence de France escorté de l'engin blindé de Seka. (P 294-295 de EHIVET GBAGBO, Simone. *Opus cité*).

résidence française⁷⁷¹.

Sa présence n'y est, semble-t-il alors, que provisoire. Mais, Alassane Ouattara, autorisé à quitter le pays par le vol d'Air France du 20 au soir, a finalement renoncé⁷⁷². L'ambassadeur tentera bien d'obtenir du colonel de Kersabiec de l'accueillir au 43^e BIMA, mais celui-ci a refusé, arguant qu'il était nécessaire de ne pas surexposer l'implantation militaire et que son objectif était de la « sanctuariser comme base opérationnelle et non pas d'en faire un camp de réfugiés⁷⁷³ », ce qu'approuve l'EMA. Alassane Ouattara est alors accueilli au domicile du Premier conseiller, Dominique Pin⁷⁷⁴ - situé, lui aussi à la Résidence de France - où il résidera avec sa femme jusqu'à son départ le 27 novembre⁷⁷⁵.

L'événement pourrait n'être qu'anecdotique. Il a cependant une portée historique. Alassane Ouattara transféré à la Résidence va y demeurer plus de deux mois et son hébergement sera à la fois un argument de la propagande antifranaise et le prétexte à de nombreuses démonstrations de force de la part des opposants à la Rébellion. Demandé et autorisé par lui, Laurent Gbagbo restera pourtant toujours publiquement silencieux sur ce transfert et son origine. C'est la première illustration d'un comportement qui troublera longtemps les diagnostics et les prévisions des dirigeants français et que l'ambassadeur Vignal qualifiera quelques mois plus tard « d'imposture et de double jeu⁷⁷⁶. » Cet événement est aussi le témoin des premières approches de la crise de Laurent Gbagbo. D'une part, protéger Alassane Ouattara, c'est écarter l'hypothèse de la responsabilité personnelle de cet ancien Premier ministre. D'autre part, recourir à la protection française, c'est se prémunir de la menace d'une armée sur laquelle il n'a à cette heure, qu'un contrôle partiel et dont il n'est pas assuré de la loyauté. Mais cette décision n'augure pas, pour autant, de la cohérence de son attitude à l'égard de l'ambassade de France. Ce qu'illustre parfaitement le ministre de la Défense Lida Kouassi vers qui se dirigent des soupçons de complicité (cf. supra). Lui aussi obtient de l'ambassadeur de France, l'hébergement de sa famille dans l'enclave française. Elle y séjournera dès le 19 septembre avant de préférer s'établir à Paris... Mais, il ne se privera pas pour autant d'attiser la colère des militants FPI contre la France, accusée de protéger à l'intérieur de l'ambassade, le « cerveau du coup de force⁷⁷⁷. »

⁷⁷¹ Colonel Philippe Bonnel. *Entretien cité*.

⁷⁷² AYAD, Christophe. Un règlement de comptes déguisé. *Libération*. 23/09/2002.

⁷⁷³ Général Charles Sioc'han de Kersabiec. *Entretien cité*.

⁷⁷⁴ PIN, Dominique. Quand Alassane Ouattara était chez moi. *Libération*, 5/01/2011.

⁷⁷⁵ Durant les deux premiers jours, son hébergement est sans doute encore considéré comme provisoire jusqu'au 22 septembre où il est accueilli durablement au domicile du Premier conseiller.

⁷⁷⁶ VIGNAL, Renaud. *Opus cité*.

⁷⁷⁷ AYAD, Christophe. La guerre des trois. *Libération*. 21/10/2002.

1.4. À Rome

Laurent Gbagbo est à l'hôtel Excelsior lorsqu'il apprend par téléphone les événements. L'offensive a débuté et il en est averti presque simultanément. « C'était une nuit terrible – racontera Laurent Gbagbo, en 2005- on me réveille à 4 heures du matin [heure italienne] pour dire que le pays est attaqué. Ma première idée, c'est d'être au milieu des miens, je ne peux pas rester à l'extérieur [...] ⁷⁷⁸. » Mais ce retour va devoir attendre. Plusieurs témoignages, y compris celui de Laurent Gbagbo lui-même, existent qui permettent de comprendre les enjeux de ces premières heures qui s'éterniseront en près de deux journées d'attentisme. L'évaluation de la situation, tout d'abord. Une tâche ardue qui impose de recueillir les visions le plus souvent partielles des acteurs restés en Côte d'Ivoire ⁷⁷⁹ et de recevoir les autres, notamment celles des autorités françaises. Les recouper ensuite, et reconstituer une appréciation globale sans céder trop vite à la tentation de l'interprétation. Les décisions enfin. Choisir de demeurer en exil et donc céder sans combattre, ou revenir au Palais présidentiel et défendre sa place à la tête de l'État ? Privilégier ou non l'entourage et ses intérêts ? Et enfin, pour Laurent Gbagbo, faire face à l'avalanche des questions, des conseils, des demandes de prises de position ou de parole. Et tout cela dans un temps où ses propres émotions et celles de ses proches doivent laisser la place à la rationalisation. Ce sont ces premières heures que relate Maurizio Caprara du quotidien italien, *Corriere della Serra*, qui décrit un chef d'État qui ne sait pas encore s'il est renversé, « [...] en état de sidération au milieu de son entourage, assis en cercle, sans chaussures aux pieds et avec des visages déprimés ⁷⁸⁰ » dans l'incompréhension. « J'ai été un adversaire démocrate depuis vingt ans, je n'ai jamais pris un fusil à la main. Pourquoi agissent-ils de cette façon ? » Un Laurent Gbagbo à qui son entourage cache encore la nouvelle de l'assassinat de son compagnon de lutte, Émile Boga Dougou. Le ciblage des assaillants est en effet redoutablement adroit. Lorsqu'il l'apprendra à son retour à Abidjan ⁷⁸¹, il touchera le chef de l'État en plein cœur et, se souvient Guy Labertit, le déstabilisera encore davantage ⁷⁸².

« Sur le moment, j'ai pensé à tous ces chefs d'État en Afrique, qui étaient partis en voyage et

⁷⁷⁸ Entretien diffusé dans un reportage français coproduit par Arte : « Il était une fois en Côte d'Ivoire », de SUAUDEAU, Julien. *Il était une fois en Côte d'Ivoire*. Prod. Agat films et compagnie, Arte France. 52 mn [extrait consulté sur <http://www.youtube.com/watch?v=NZA2Qpj0tU8>, le 10/8/2011].

⁷⁷⁹ D'autant que le Premier ministre, Affi N'Guessan, n'est pas, lui non plus, à Abidjan mais à Yamoussoukro d'où il ne parviendra à rejoindre Laurent Gbagbo qu'en fin de matinée (Affi N'Guessan hier sur *RFI* - Le nombre des sans-papiers en Côte d'Ivoire ne peut excéder 300 000 personnes. *Notre Voie*. 20/09/2007).

⁷⁸⁰ CAPRARA, Maurizio. « Sono un democratico, mai preso un fucile ». *Corriere della Sera*. 20/09/2002. [Consulté le 22/12/2013 sur http://archiviostorico.corriere.it/2002/settembre/20/Sono_democratico_mai_preso_fucile_co_0_0209209395.shtml].

⁷⁸¹ Dont Laurent Gbagbo affirme en 2014, avoir appris l'assassinat qu'à son arrivée à Abidjan (MATTEI, François. *Opus cité*).

⁷⁸² Guy Labertit. *Entretiens cités*.

n'avaient jamais pu rentrer...⁷⁸³ » Onze ans après, Laurent Gbagbo se remémore le premier dilemme, celui du retour. La France lui a proposé de « l'accueillir sur le territoire français en attendant un retour au calme⁷⁸⁴ » selon *Jeune Afrique*, mais Laurent Gbagbo refuse et affirme vouloir s'engager dans « une guerre totale contre les terroristes⁷⁸⁵. » Mais pas tout de suite. En effet, il annonce, dans un premier temps, qu'il n'interromprait pas son voyage en Italie⁷⁸⁶. L'enjeu est alors certainement de pouvoir maintenir la rencontre avec le Pape. Elle a été accordée pour le lendemain, 20 septembre. Il doit y être accompagné de l'initiateur de la visite, le cardinal Agré, et de sa très mystique épouse. Et dans ce contexte, la bénédiction papale peut constituer, à leurs yeux, un avantage. Le 19, pour le quotidien *La Repubblica*⁷⁸⁷, il n'a donc pas encore renoncé à l'audience papale alors qu'il a annulé plusieurs visites dont celle qu'il devait rendre, le jour même, au président de la Chambre des députés italiens.

Laurent Gbagbo est alors soumis toute la journée à une intense pression. Selon *Paris-Match*⁷⁸⁸ qui reconstitue les faits, la plupart de ses collaborateurs affolés, ou pleurant, lui conseillent de ne pas rentrer au pays. Celui qui est encore son ami, Robert Bourgi⁷⁸⁹, opportunément présent à Rome pour des raisons mal connues, lui recommande : « Passe à Paris, voir ton grand frère (Jacques Chirac)⁷⁹⁰ » Le Quai d'Orsay, au contraire, lui conseille « d'écourter sa visite pour rentrer rassurer les siens. » En début d'après-midi, Jacques Chirac renouvelle cette préconisation et « lui aurait intimé, familier et ferme : « Fous le camp ! » Mais « Laurent Gbagbo traîne, renâcle, envoie un émissaire à Paris. À 18 heures, on le croit parti s'embarquer dans l'avion de la présidence ivoirienne. Il prétendra cependant avoir fait demi-tour en route, craignant un retour de nuit dans la capitale ivoirienne. Il est effrayé à l'idée que des partisans de Guéï [...] ne

⁷⁸³ MATTEI, François. *Opus cité*.

⁷⁸⁴ KPATINDÉ, François. Laurent Gbagbo et compagnie. *Jeune Afrique*, n° 2189-2190. 22/12/2002.

⁷⁸⁵ LALOUPO, Francis. Western à Laurent Gbagboland. *Afrique-Asie*, n°157 <<http://afrique-asie.com/archives/2002/157octobre/157civ2.html>>.

⁷⁸⁶ GOMEZ, Virginie. Tentative de putsch en Côte-d'Ivoire. *Libération*. 20/09/2002.

⁷⁸⁷ ANSALDO, Marco, GINORI Anaïs. Abidjan, golpe nel sangue. *La Repubblica*. 20/09/2002 [consulté le 22/12/2013 sur <http://ricerca.repubblica.it/repubblica/archivio/repubblica/2002/09/20/abidjan-golpe-nel-sangue.html?ref=search>].

⁷⁸⁸ MANGEZ, Caroline. Alerte rouge sur la Côte d'Ivoire. *Paris Match*, n°2584, 3/10/2002.

⁷⁸⁹ Ancien professeur de droit, Robert Bourgi est aussi à droite que son frère Albert est à gauche. Avec lui, il a un point commun, celui d'être familier du chef de l'État ivoirien. Il est alors réputé être un *conseiller officieux* de Jacques Chirac et depuis la mort de son *mentor* Jacques Foccart, celui de Dominique de Villepin. Entremetteur professionnel, avec beaucoup d'opportunisme et d'entregent, il tente depuis le début des années 80, d'être le facilitateur incontournable des relations entre les autorités politiques et économiques françaises et tout ce que l'Afrique de l'Ouest compte de détenteurs ou de prétendants au pouvoir. Au cours de la crise ivoirienne, il apparaît ainsi dans les coulisses de certaines rencontres ou transactions, sans que jamais il ne soit établi qu'il ait exercé une influence significative et sans non plus assurer avec certitude de savoir quelle cause il défend. Le départ de Villepin du Quai d'Orsay et sa proximité avec Nicolas Sarkozy vont accélérer sa marginalisation. Et lorsqu'au tout début des années 2010, il sera cité sur la scène publique pour avoir joué pour celui qui est devenu entre-temps chef de l'État, un rôle de *porteur de mallettes* jamais démontré, il n'en apparaîtra que plus isolé et comme une sorte de relique de la *Françafrique*.

⁷⁹⁰ MATTEI, François. *Opus cité*.

cherchent à venger celui-ci. » Une version que Laurent Gbagbo contredira cependant, en 2014, en prétextant que c'est un problème de plan de vol qui l'aurait empêché de retourner à Abidjan le jour même. Version elle aussi contredite par son ministre de la Défense Lida Kouassi qui évoquera en 2016, l'absence de sécurisation de l'aéroport⁷⁹¹. Reste qu'il ne sait pas encore à quel niveau se situe l'offensive du matin, sur une échelle de gravité. Celle du *Complot de la Mercedes noire* qui pour inquiétante qu'elle avait été, n'avait pu entamer la consolidation de son pouvoir ? Celle du putsch de Noël 1999 qui avait complètement bouleversé la donne politique et provoqué l'exil du président déchu ?

Autour de lui, une organisation se met cependant en place. Pour *Jeune Afrique*⁷⁹², dans sa suite 109, Laurent Gbagbo constitue une cellule de crise composée du commandant militaire du Palais présidentiel, du ministre des Infrastructures et porte-parole du gouvernement, Patrick Achi, du directeur du protocole, Eugène Allou, et du conseiller spécial - qui est aussi sa plume - Alphonse Voho-Sailly. Son fidèle Aboudramane Sangaré, ministre des Affaires étrangères, les rejoint également ce même jour, en provenance de New York. L'absence de téléphone satellitaire gêne les liaisons, mais Laurent Gbagbo parvient cependant à agglomérer les informations qui lui permettent d'appréhender la situation et d'adopter dans la nuit la position qu'il va mettre en œuvre les jours suivants : le retour à Abidjan et l'option militaire. À la presse, son entourage dit ne pas exclure une demande d'aide militaire française⁷⁹³. Un propos derrière lequel se profile la question de la demande d'application des accords secrets de défense.

1.5. À Paris

À Paris, on l'a vu, la situation ne laisse pas indifférent. Les autorités françaises se sont naturellement imposées comme des interlocuteurs et comme une partie prenante. Elles n'ont pas pour autant, ce jeudi 19 septembre prit la décision de s'impliquer davantage. La situation a alors des accents du 24 décembre 1999.

Au Quai d'Orsay, le permanencier, un jeune énarque chargé d'assurer une veille diplomatique de 20 h à 8 h, est le premier à recevoir les informations en provenance de l'ambassade à Abidjan. Elles lui parviennent du sous-sol où les chiffreurs lui transmettent les premières dépêches estampillées *Confidentiel à remise immédiate*⁷⁹⁴. Lorsque la première lui parvient, il alerte alors

⁷⁹¹ TAGRO, Danielle. Hier au procès : Lida Kouassi Moïse fait de graves révélations sur l'assassinat du Gal Guéi. *Ivoirebusiness.net*. 09/02/016 [consulté le 29/03/2016 sur <http://www.ivoirebusiness.net/articles/hier-au-proc%C3%A8s-lida-kouassi-mo%C3%AFse-fait-de-graves-r%C3%A9v%C3%A9lations-sur-l'assassinat-du-gal-gu%C3%A9i>].

⁷⁹² KPATINDÉ, Francis, FALL, Elimane. Côte d'Ivoire : ça recommence ! *Jeune Afrique*, n° 2176. 23/09/2002

⁷⁹³ GOMEZ, Virginie. Tentative de putsch en Côte-d'Ivoire. *Libération*. 20/09/2002.

⁷⁹⁴ MAILLARD, Sébastien. La nuit comme elle va. *La Croix*. 19/12/2002.

Pierre Vimont, le directeur de cabinet. Dominique de Villepin absent - il est en voyage officiel à Sarajevo⁷⁹⁵ - c'est à Pierre-André Wiltzer, le ministre de la Coopération, qu'il revient d'entrer en contact avec Laurent Gbagbo. Alerté à sa descente d'un avion par un membre de son cabinet, il répond à la demande de l'Élysée : debout dans le hall à bagages de Roissy, Pierre-André Wiltzer téléphone à Laurent Gbagbo dans son hôtel romain. Le président ivoirien n'a pas davantage d'informations sur la situation que n'en a reçu son interlocuteur quelques minutes auparavant. « Légèrement désorienté⁷⁹⁶ » constate le ministre français, Laurent Gbagbo évoque déjà son souhait de retourner le jour même dans son pays. Le ministre rend alors compte à Jacques Chirac par l'intermédiaire de l'un de ses conseillers.

À l'Élysée, Jacques Chirac n'a pas l'intention de se tenir à l'écart de la situation. Comme c'est assez rarement le cas, rien ne figure à l'agenda officiel du président⁷⁹⁷. Au fond, peu de choses distinguent cette journée du jeudi 19 septembre 2002 de celle du 24 décembre 1999. La France reçoit des informations parcellaires sur ce qui ressemble à une nouvelle mutinerie. La journée avançant, l'échec du coup de force se confirme. Rien n'indique encore précisément que la situation est profondément nouvelle : les Rebelles ne sont pas défaits et se sont dispersés comme lors des coups de force précédents. Ils sont en passe de contrôler une part du territoire national. Lorsque cette conquête sera avérée, elle transformera radicalement la nature de la crise et interrogera le positionnement français. Mais en ce 19 septembre, les préoccupations présidentielles sont encore simples et limitées. Les priorités vont, d'une part à l'évaluation de la dangerosité pour les expatriés, et d'autre part à l'évaluation politique de la situation. Dans ce dernier exercice, Jacques Chirac excelle. Son habileté dans l'entretien de relations téléphoniques avec ses homologues africains prend ici toute sa mesure⁷⁹⁸. Il consacre donc une grande partie de la journée à partager de l'information, à consulter. L'évaluation de la situation, c'est ce processus qui est à l'œuvre au cours de cette première journée. Jacques Chirac multiplie les entretiens et recueille les appréciations des chefs d'État de la sous-région. À l'égard de Laurent Gbagbo, il dispense ses conseils et répond à ces demandes pour le moment très limitées (cf. supra). Nul besoin à ce stade d'envisager une intervention française. Laurent Gbagbo ne la demande pas et

⁷⁹⁵ Il s'y exprime, notamment, sur le rôle central du Conseil de sécurité de l'ONU, dans le dossier irakien (Interview de M. Dominique Galouzeau de Dominique de Villepin, ministre des affaires étrangères, de la coopération et de la francophonie, au quotidien *Oslobodjenje* à Sarajevo le 19 septembre 2002 [en ligne] www.diplomatie.gouv.fr/23/09/2002 [consulté le 23/03/2016 sur <http://discours.vie-publique.fr/notices/023003120.html>]).

⁷⁹⁶ Pierre-André WILTZER. *Entretien cité*.

⁷⁹⁷ Agenda du mois de septembre 2002. Présidence de la République [en ligne] <http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais/> [consulté le 14/05/2007].

⁷⁹⁸ Comme le rappellera l'ambassadeur Jean-Marc de La Sablière, dans ses mémoires, Jacques Chirac, tout au long de ses mandats, consacre « beaucoup de temps à des entretiens téléphoniques avec ses pairs » et « en assurant, sans délai, un suivi de ces conversations au plus haut niveau, comme s'il s'agissait de rencontres effectives, il se révèle d'une efficacité effective. » (SABLIÈRE (de la), Jean-Marc. *Opus cité*).

la sécurité des ressortissants ne suscite pas d'inquiétude. La problématique sera différente le lendemain.

Côté militaire, le temps est aux automatismes. À l'État-major des Armées (EMA), les premières mesures de réaction ne suscitent pas de difficultés particulières. À l'Élysée, le général Bentégeat, Chef d'état-major particulier du président de la République (CEMAP), est lui, confronté à un problème : le général Kelche, Chef d'état-major des armées (CEMA), est en déplacement à Tunis. Il n'y dispose pas de moyens de communication appropriés - le téléphone chiffré auquel il a accès est en panne - et sans possibilité de retour immédiat - il est en attente d'une audience du président tunisien, la date et l'heure ne sont pas encore arrêtées - « J'étais bien embêté - relate Général Bentégeat - et Puga aussi⁷⁹⁹. » Le général Bentégeat a beau être le conseiller de Jacques Chirac, Chef des armées, il n'en a pas pour autant autorité sur les moyens opérationnels. Le général Benoît Puga⁸⁰⁰, chef du Centre opérationnel interarmées (COIA) a beau détenir la charge de conduire les actions militaires, lui non plus n'a pas le pouvoir d'en décider la nature et l'ampleur. En définitive, la solution viendra de l'Élysée où le général Bentégeat prend l'initiative : « Jacques Chirac me demandait de donner des ordres, donc j'ai pallié les besoins et insuffisances de la situation. Puga était proche de moi⁸⁰¹, j'avais la confiance du Président de la République et j'allais être CEMA à mon tour quelques semaines plus tard, Puga m'a donc obéi⁸⁰². » La situation perdurera encore quelques jours. Le problème de téléphonie avec le général Kelche n'étant pas résolu, la communication passe alors par les télégrammes chiffrés de l'ambassade à Tunis. Mais le CEMA, toujours en décalage avec la situation, ne pourra pleinement jouer son rôle. La situation se rétablira à son retour.

Malgré ces conditions dégradées, tout fonctionne cependant de manière satisfaisante grâce à la confiance et l'estime réciproque qui lient tous ces hommes. Il en est de même pour le colonel de Kersabiec qui, en Côte d'Ivoire, sait qu'il peut compter sur la confiance de ses chefs. Son supérieur direct, le général Puga, avec lequel il restera au cours des premiers temps de l'opération « dans un dialogue extrêmement régulier » et qui le « fascine par sa capacité à donner un cadre politico-militaire de l'action extrêmement clair, tout en me laissant sur le plan tactique une autonomie exceptionnelle⁸⁰³. » Son a priori est le même à l'égard du colonel Frédéric

⁷⁹⁹ Général Henri Bentégeat. *Entretien cité.*

⁸⁰⁰ Il deviendra lui aussi CEMP avec un mandat exceptionnel par sa durée (6 ans sous deux chefs d'État différents, Nicolas Sarkozy et François Hollande (2010-2016) et sa charge d'activité (3 engagements militaires majeurs : Libye en 2011, Mali et République centrafricaine en 2013).

⁸⁰¹ Et que Bentégeat considère comme « un soutien, une assurance extraordinaire et un opérationnel hors pair » (Général Henri Bentégeat. *Entretien cité.*).

⁸⁰² Général Henri Bentégeat. *Entretien cité.*

⁸⁰³ Général Charles Sioc'han de Kersabiec. *Entretien cité.*

Pince, le chef de la cellule Afrique du COIA, qui sera son supérieur direct⁸⁰⁴, et que l'on retrouvera comme le représentant de l'EMA à Marcoussis. C'est ce dernier qui rédige tous les ordres que le colonel de Kersabiec à la charge d'exécuter. Quant au général Bentégeat, le CEMAP dont il ne relève pas directement, il a été l'un de ses capitaines lorsque celui-ci était chef de corps du Régiment d'infanterie chars de Marine (RICM) à Poitiers⁸⁰⁵. Il sait que la confiance lui est acquise.

1.6. Laurent Gbagbo : retour à la tête de l'État

Au matin du vendredi 20 septembre - 24 heures se sont écoulées depuis les premiers coups de feu - l'appréciation que se fait Laurent Gbagbo de la situation est en grande partie arrêtée. Il s'agissait d'une tentative de coup d'État et le danger est écarté. Des assaillants sont encore dans la ville, mais cette instabilité ne met pas en péril sa propre sécurité ni son pouvoir. S'agissant des commanditaires, la thèse des combattants venus de l'étranger est avancée - mais y croit-il vraiment lui-même ? - il s'agit donc d'une agression extérieure. Des menaces planent cependant encore qui troublent profondément ses repères : sur quelles forces armées, autre que la gendarmerie, peut-il compter ? Et comment manifester à l'opinion publique, la reprise en main du pays et sa propre légitimité ?

La première décision qu'il a déjà prise, c'est celle de la poursuite des assaillants qui, selon ses renseignements, se sont regroupés à Bouaké. Laurent Gbagbo n'a pas encore pris toute la mesure de la menace qu'ils représentent, ni celle de la conquête territoriale que les Rebelles ont déjà entrepris de consolider. Pour ce faire, le matin, il a obtenu de la France, un soutien logistique immédiat du 43^e BIMA. Une aide qu'il a cependant reprochée à l'ambassadeur, d'être « un peu courte⁸⁰⁶. » Le décalage est alors considérable entre les demandes des autorités militaires ivoiriennes - « exorbitantes⁸⁰⁷ » selon le mot choisi par le colonel de Kersabiec - et ce que le 43^e BIMA peut leur remettre. « Au cours de l'après-midi - raconte-t-il - les forces ivoiriennes sont venues au camp de Port-Bouët avec une vraie liste de Noël des matériels qu'ils souhaitent obtenir en brandissant les accords de défense⁸⁰⁸ », accords dont l'application n'a pas été demandée par Laurent Gbagbo. Elles espèrent, entre autres, cinquante camions et dix millions de cartouches. Elles n'auront que ce qui constitue déjà un gros effort pour la base militaire fran-

⁸⁰⁴ En langage militaire, l'officier traitant est celui qui est chargé de maintenir le contact avec une source d'information, de lui commander des recherches d'information et de les recueillir.

⁸⁰⁵ Général Henri Bentégeat. *Entretien cité.*

⁸⁰⁶ VIGNAL, Renaud. *Opus cité.*

⁸⁰⁷ Général Charles Sioc'han de Kersabiec. *Entretien cité.*

⁸⁰⁸ NOTIN, Jean-Christophe. *Opus cité.*

çaise : un petit nombre de Marmont, un canon de 20 mm et quelques lots de cartouches⁸⁰⁹. La livraison en a été autorisée par l'EMA, non pas au titre de ces accords, mais de celui de la coopération militaire entre les deux pays. Le colonel Bonnel qui doit s'assurer de la discrétion de cette fourniture, signe sur place un bon de cession de l'État français à l'État ivoirien, exigeant l'absence de publicité sur cette aide française.

La deuxième décision est celle de son retour le jour même. Sans sa femme qui restera à Rome⁸¹⁰, accompagné de seulement deux collaborateurs et de deux gardes du corps, c'est avec un état d'esprit martial qu'il veut rejoindre la capitale comme on part à l'assaut. « C'est moi le président et c'est à moi que les rebelles en veulent. C'est donc à moi d'aller au front pour organiser la contre-offensive⁸¹¹ » lance-t-il avant son départ à la mi-journée. L'avion présidentiel se pose à Abidjan, en début de soirée alors que la nuit est déjà tombée sur la ville. À l'aéroport il est attendu par Affi N'Guessan, son Premier ministre, et Lida Kouassi, le ministre de la Défense.

Dès ses premières prises de parole, le président donne le ton. Ce n'est pas celui de l'apaisement et de l'ouverture au dialogue mais celui menaçant, du contre-attaquant. Dans le pavillon officiel de l'aéroport, face aux journalistes et aux caméras, il réaffirme son pouvoir : « Je suis revenu pour reprendre ma place à la tête de l'État et à la tête des forces armées et pour continuer les combats que les soldats ont commencé⁸¹². » Le même soir⁸¹³, dans un *Discours à la nation* radio et télédiffusé, il désigne un ennemi sans le nommer : « Le pays est attaqué », victime d'un « complot étranger » et ce malgré un argumentaire en forme de syllogisme fragile⁸¹⁴. Sans les nommer explicitement, Laurent Gbagbo qualifie ses voisins d'« États voyous » - la terminologie américaine pour désigner les États complices de forces terroristes - qui soutiendraient les insurgés. À mots couverts, le Burkina Faso et le Libéria, sinon le Mali et la Sierra Leone, ont été accusés. La plupart des titres de la presse ivoirienne se chargeront de préciser ces accusa-

⁸⁰⁹ Les Marmont sont des petits camions de transport alors âgés d'une trentaine d'années, et le canon de 20 mm est un canon de petit calibre capable d'endommager des véhicules et des petites installations. Ils constituent le parc de ce que les militaires français, dénomment *Guépard*, le dispositif de réaction urgente du 43e BIMA, qui ne permet pas de conduire une opération de longue durée.

⁸¹⁰ MANGEZ, Caroline. Alerte rouge sur la Côte d'Ivoire. *Paris Match*, n°2584. 03/10/2002.

⁸¹¹ KPATINDÉ, François. Laurent Gbagbo et compagnie. *Jeune Afrique*, n° 2189-2190. 22/12/2002.

⁸¹² Allocution de Laurent Gbagbo, du 20 septembre 2002 dans le salon d'honneur de l'aéroport international d'Abidjan. In *La Côte d'Ivoire coupée en deux*. Reportage diffusé dans l'émission *C'dans l'air*. *France 5*. 06/12/2010.

⁸¹³ Et non pas le lendemain 21, date que retient Christian Bouquet (BOUQUET, Christian. *Opus cité*).

⁸¹⁴ Selon Laurent Gbagbo : les armes des adversaires sont nouvelles ; l'armée ivoirienne n'en possède pas ; donc ce n'est pas l'armée ivoirienne qui se rebelle ; donc les adversaires sont étrangers. Cf. « Selon lui, les assaillants ont eu recours à des armes lourdes, nouvelles pour la plupart, dont ne dispose pas notre armée. Puisqu'il s'agissait d'armes utilisées dans les armées étrangères ou achetées à des gouvernements, a-t-il ajouté, on ne peut pas dire que c'est l'armée de Côte d'Ivoire qui se rebelle. Ces armes-là et leurs cibles montrent bien que [...] c'est la Côte d'Ivoire qui est attaquée. » (SMITH, Stephen, TUQUOI, Jean-Pierre. Côte d'Ivoire : près de 300 morts à Abidjan et des soupçons de règlements de compte. *Le Monde*. 22/09/2002.).

tions les jours suivants⁸¹⁵. Il brandit alors une valeur relativement nouvelle dans le lexique politique ivoirien, le *patriotisme*, et indique sa méthode : « Nous avons neutralisé tous ceux qui s'étaient infiltrés à Abidjan. Et nous allons continuer le travail en poursuivant systématiquement tous ceux qui se sont retranchés dans les quartiers précaires⁸¹⁶. » L'annonce est aussi un mot d'ordre à l'intention de tous ceux qui vont se livrer à des exactions au cours des jours suivants. Et il lance un appel - mais trop tardif - à l'adresse des Zinzins et Bahéfoués à qui il assure avoir déjà débloqué une enveloppe de quatre milliards de francs CFA pour leur réinsertion⁸¹⁷.

Laurent Gbagbo rentre alors à sa résidence et inaugure une sorte d'étonnante cohabitation avec Alassane Ouattara. Ce dernier lui a apporté le jour même son soutien ainsi qu'aux institutions. Mais Laurent Gbagbo ne tardera pas à jeter sur lui ses accusations... Par-dessus le mur pourrait-on dire. Alassane Ouattara est en effet réfugié dans l'un des logements de l'enclave mitoyenne de la Résidence de l'ambassadeur de France. Un voisinage décidé par Houphouët-Boigny qui illustre le rapport qu'il désirait entretenir avec l'ex-colonisateur. Un voisinage, mais aussi un lien symbolisé par la porte – un tunnel dans de nombreuses versions⁸¹⁸ - qui reliait les deux domaines dans les premiers temps de l'ère postcoloniale. Cette ouverture, ce cordon ombilical, sera présent dans la plupart des théories ou rumeurs complotistes qui vont fleurir à partir de 2002. Les deux hommes vont ainsi demeurer, selon la formule de Jean Saint-Iran⁸¹⁹ « tout à la fois géographiquement si proche et pourtant totalement hors de portée. » Ainsi jusqu'à l'exfiltration d'Alassane Ouattara, 10 semaines plus tard. Laurent Gbagbo ne dormira qu'à « cent mètres de l'oreiller d'Alassane Ouattara », soulignera le futur ambassadeur Le Lidec⁸²⁰, comme pour mieux dessiner la toile de fond du drame psychologique qui se joue alors en coulisses.

⁸¹⁵ Au fur et à mesure que la relation avec la France se durcira au cours des mois suivants, Laurent Gbagbo n'hésitera pas à laisser étendre cette accusation d'agression étrangère, à la France elle-même. Symptomatique de cette attitude, l'interview qu'il donnera en décembre 2004 dans laquelle, répondant à la question du journaliste sur l'hypothèse d'un rôle de la France dans la tentative de coup d'état, il répondra « L'histoire dira beaucoup de choses. Mais quand on met les faits et les détails bout à bout, on arrive à se poser, au moins, beaucoup de questions » (VALDIGUIÉ, Laurent. Laurent Gbagbo : « L'attitude de la France est scandaleuse. » *Le Parisien-Aujourd'hui*. 16/12/2004.).

⁸¹⁶ Représailles de l'armée ivoirienne contre les immigrés. *Le Figaro*. 23/09/2002.

⁸¹⁷ Les *zinzins* et les *bahéfoués* au coeur de la mutinerie. *Panapress*. 24/09/2002 [consulté le 25/02/2016 sur <http://www.panapress.com/Les--zinzins--et--les--bahefoues--au-coeur-de-la-mutinerie--13-605536-18-lang3-index.html>].

⁸¹⁸ Porte ou tunnel, cet accès alimente les fantasmes et les théories sur l'influence de la France. Il s'agissait d'un tunnel d'une centaine de mètres avant qu'il ne soit obstrué de nombreuses années avant la crise. Côté français, son accès s'effectuait par une porte d'accès à quelques marches d'escalier aménagée dans le mur d'enceinte au fond du garage du logement de l'attaché de défense. Côté ivoirien, l'accès s'effectuait par une porte située dans le sous-sol de la résidence du chef de l'État.

⁸¹⁹ SAINT-IRAN, Jean. *Opus cité*.

⁸²⁰ Gildas Le Lidec. *Entretien cité*.

2. Contre-offensive et échec, conquête et consolidation

Chaque camp confronté à son propre échec, tous vont devoir composer une nouvelle partition. Au lendemain du 19 septembre, aucune des parties ne peut considérer qu'elle a l'avantage. Cependant, tous sont convaincus que la bataille n'est pas terminée. Les Rebelles s'appêtent à renouveler leur assaut en direction d'Abidjan. Les forces gouvernementales croient en leur capacité à rétablir la situation et veulent se venger de l'affront.

2.1. Première contre-offensive et échec de l'armée ivoirienne

Pour Laurent Gbagbo, le temps est celui de la prétention : mater la Rébellion. Le vendredi 20 septembre, le calme revenu à Abidjan, le pouvoir ivoirien va donc tenter de reprendre le contrôle au centre du pays au moyen d'une contre-offensive militaire en direction de Bouaké.

A. Une opération brouillonne et un échec

Le samedi 21 septembre, des unités de l'armée gouvernementale appuyées par des forces angolaises⁸²¹ font route pour Bouaké pour une offensive qui doit débiter le soir même. Une attaque sans surprise précédée d'un avertissement du Premier ministre Affi N'Guessan qui affirme que le président de la République est « prêt à considérer la situation des mutins⁸²² » s'ils déposent les armes. Cette condition est énoncée pour la première fois et elle fera obstacle durant près de 10 ans à la réunification du pays. Environ, 48 h se sont écoulées depuis le repli de la Rébellion sur Bouaké. Un temps précieux qui a offert aux Rebelles le temps de s'organiser en position défensive⁸²³.

Mais la tentative de reconquête de Bouaké va être un échec. Déjà au cours de leur remontée vers la ville un convoi des forces régulières a été attaqué faisant « plusieurs morts⁸²⁴ », sans pour autant qu'un bilan officiel ne soit établi. Avec encore 24 h de retard, dimanche 22, les militaires sont enfin aux abords de la ville. Au soir, des tirs résonnent, mais la reprise de l'agglomération n'est pas encore lancée, faute de moyens suffisants. Selon l'avis d'un expert

⁸²¹ C'est alors la première mention du soutien de l'Angola. « Des renforts, envoyés d'Abidjan et appuyés par des troupes angolaises, étaient déployés autour de la ville de Bouaké, la seconde ville du pays. « Nous avons réuni tous nos moyens logistiques et le soutien des pays amis, la ville sera nettoyée avant la fin de la nuit », assurait le ministre de la Défense en fin de matinée (BOHER, Anne. Confusion à Abidjan après la tentative de putsch. *Le Figaro*. 21/09/2002).

⁸²² Représailles de l'armée ivoirienne contre les immigrés. *Le Figaro*. 23/09/2002.

⁸²³ Depuis le 19 septembre, cette liaison téléphonique permettait de contacter les ressortissants étrangers bloqués à Bouaké. Privé de ce moyen, l'évaluation de leur situation n'en sera désormais que plus difficile (*Le Figaro* 25/9/2002). Même situation pour l'accès à l'information internationale depuis que le samedi, les radios internationales ont cessé d'émettre (*RFI, BBC et Africa n°1*).

⁸²⁴ TUQUOI, Jean-Pierre. Côte d'Ivoire : des troupes françaises ont été dépêchées en renfort et s'installent dans le pays. *Le Monde*. 24/09/2002.

cité par *La Croix*, les attaques ont « été menées dans une totale confusion, les soldats tirant à plus de deux kilomètres du front⁸²⁵ » et les désertions ont été nombreuses. Dans la nuit qui suit, la reporter de *Paris Match*, qui rejoint Yamoussoukro sans incident, constate l'absence de présence des Forces armées nationales (FANCI) : « Rien, strictement rien sur cet axe commercial vital [...] Ni cadavre ni barrage de protection. » Le lundi 23, dans la soirée, des tirs à l'arme lourde sont également entendus. Une première offensive a été lancée, mais elle est repoussée par les 200 Rebelles de la garnison auxquels, selon *Le Figaro*, s'ajoutent une centaine d'autres venue en renfort de Korhogo et des jeunes gens armés localement⁸²⁶. Bouaké replonge alors dans le calme.

Le lundi, il est moins question d'offensive que d'accrochages dans les faubourgs de la ville. À l'ouest notamment, autour de l'ENSOA (cf. supra), où les quelques événements relatés ont pris clairement la forme d'une déroute des forces loyalistes.

Le lendemain, mardi 24 - après trois jours de tentatives - les forces gouvernementales modifient leur approche. Des tirs intenses sont audibles à l'est de la ville sans qu'aucune avancée soit perceptible. Vingt-quatre heures plus tard, le mercredi 25, les combats se poursuivent - les plus engagés - suffisamment intenses pour qu'un bilan chiffre le nombre de morts, à une centaine⁸²⁷. Une semaine vient déjà de s'écouler depuis le déclenchement de la crise ivoirienne. Le ministre de la Défense a beau annoncer à la télévision le jeudi 26, un « assaut imminent par les forces loyalistes », les attaques ne sont guère que sporadiques. Elles n'ont pas d'autre effet que de maintenir chaque camp dans ses positions. L'attentisme règne. Pour l'armée gouvernementale, les difficultés sont nombreuses. Dès les premiers échecs, la combativité des troupes s'est rapidement érodée. Le relais de téléphonie mobile de la ville est hors service et affecte la capacité de renseignement. Les hommes semblent mal commandés, mal organisés. Les FANCI ne peuvent espérer l'emporter.

B. Des forces gouvernementales impuissantes

Deux familles de causes peuvent expliquer leur impuissance.

Les premières causes sont circonstancielles mais déterminantes. Bouaké a été transformé en place forte et un esprit de résistance déjà très fort, anime ses défenseurs. Ils contrôlent, ce que les sociologues Michel Crozier et Erhard Friedberg dénommaient dans leur ouvrage embléma-

⁸²⁵ COCHEZ, Pierre. Côte d'Ivoire. *La Croix*. 21/10/2002.

⁸²⁶ JAULMES, Adrien. Les troupes françaises font route vers Bouaké. *Le Figaro*. 25/09/2002.

⁸²⁷ DUFFE, Julien. Côte d'Ivoire. *La Croix*. 27/09/2002.

tique, une *zone d'incertitude*⁸²⁸. Elle fonde leur pouvoir d'influence du rapport de forces : leur nombre, leurs motivations, leurs structures de commandement et leurs moyens échappent à toutes les évaluations. Face à eux, l'armée gouvernementale est réduite à la formulation de vagues hypothèses. Ils ont aussi l'avantage du terrain : une ville dont ils vont faire leur bastion, et le contrôle des axes de pénétration de ses abords. Surtout, les Rebelles bénéficient de ce que le général Puga considèrera comme leur « avantage tactique⁸²⁹ » : Laurent Gbagbo, fixé sur Abidjan, néglige ce qui se passe à Bouaké et dans le reste du Nord. Son attention portée en priorité au contrôle de la situation à Abidjan et à la sécurisation de son mandat s'en remet aux évaluations excessivement optimistes des *va-t-en-guerre* du régime. Conséquence : la force offensive est sous-dimensionnée et se surestime, alors même qu'en l'absence de renseignement, elle s'avance de manière aveugle.

Les secondes causes sont plus structurelles : l'impréparation des troupes gouvernementales. Force est de reconnaître, en effet, que l'armée ivoirienne en 2002 est nettement sous-dimensionnée et l'héritière de ses nombreuses contradictions et insuffisances.

On prête souvent à Houphouët-Boigny, cette phrase en forme de slogan : « Pas d'armée, pas de coup d'État ⁸³⁰ », et de manière plus certaine : « Un franc consacré à l'armement est un franc volé au développement⁸³¹. » Partant de ces principes, le chef de l'État ivoirien n'avait doté son pays que d'une armée rudimentaire de quelques milliers d'hommes, mal entraînés et mal équipés. Mais toujours soucieux d'unité nationale, il avait, grâce à de subtils dosages ethniques, composé un corps assez représentatif de la population, attractif, réputé et bien rémunéré. Prudent quant à la prévention des mouvements de *grogne militaire*, il avait associé les officiers à la gestion de l'État et leur avait ouvert largement les possibilités de carrière dans l'administration civile⁸³². Mais la situation avait changé avec la politique de restriction budgétaire puis avec la démarche ethniciste du président Bédié. Le renouvellement des équipements militaires financés

⁸²⁸ CROZIER, Michel, FRIEDBERG, Erhard. *L'acteur et le système*. Paris, Éditions du Seuil, 1977. [437 p, dans l'édition de poche Points politique, 1984].

⁸²⁹ Général Benoît Puga. *Entretien cité*.

⁸³⁰ Sans pour autant que sa prononciation par Houphouët soit certifiée. Cette citation reprise par plusieurs auteurs tels que, par exemple, Tiemeko Coulibaly dans *Le Monde diplomatique*, n'est jamais - selon les observations de l'auteur de cette thèse - sourcée. (COULIBALY, Tiemoko. Lente décomposition en Côte d'Ivoire. *Le Monde diplomatique*, novembre 2002. p 24-25.).

⁸³¹ L'armée ivoirienne : de la marginalisation à la prise de pouvoir. *Afrique contemporaine*, n°193, 1er trimestre 2000. In HOFNUNG, Thomas. *Opus cité*.)

⁸³² Selon Guy-André Kieffer, ainsi « durant la seconde moitié du régime Houphouët-Boigny, près de la moitié du corps préfectoral et un tiers des responsables des douanes ont été recrutés parmi des militaires ivoiriens de haut rang. Durant la même période, plusieurs officiers supérieurs se sont vu confier des fonctions de responsabilité, souvent en matière de gestion, dans diverses sociétés d'État, comme Air Ivoire ou Palmindustrie. » (KIEFFER, Guy-André. Armée ivoirienne : le refus du déclassement. *Politique africaine*, n°78, juin 2000.).

au temps du *miracle* économique avait été délaissé⁸³³. Alassane Ouattara, Premier ministre d'Houphouët-Boigny, les officiers avaient dû céder les postes civils aux technocrates. Seuls les plus brillants des officiers de rang intermédiaires - parmi eux, le futur général Mathias Doué - avaient échappé au retour en caserne en étant versés dans le corps diplomatique. Et une grande partie des hommes portant l'uniforme n'avait en définitive qu'une capacité militaire extrêmement modeste⁸³⁴. Le rôle de l'armée avait également évolué. Les soldats étaient devenus les supplétifs des forces de police. Guéï, alors colonel, avait ainsi été l'auteur des répressions violentes des grèves des étudiants, ceux de la génération FPI. Des changements qui avaient suscité des états d'âme et des débats parmi les officiers. Henri Konan Bédié héritant du pouvoir, la tension s'était encore accrue entre le sommet de l'État et la hiérarchie militaire. En 1995, Guéï devenu général et parvenu au commandement suprême avait refusé de mettre une nouvelle fois, l'armée au service de mission de police intérieure. La riposte avait été son limogeage. Puis, dans la plupart des postes de commandement, des officiers supérieurs baoulés avaient pris la place de chefs militaires proche d'Houphouët-Boigny ou d'Alassane Ouattara. La mosaïque ethnique qu'avait composée le vieux *Bélier* était brisée. Avec le reste de l'armée largement composée de soldats originaires de l'Ouest et du Nord, le fossé s'était creusé. C'est dans ce contexte, que le président Bédié avait été déposé.

Laurent Gbagbo, arrivé à la présidence, ne doit compter que sur une armée déjà faible, mais encore plus diminuée par ces dix années de déclassement social et de désinvestissement du pouvoir. « Une armée dans un état pitoyable⁸³⁵ » titre *Le Monde* qui évoque en septembre 2002, l'état des lieux de l'institution dressé à l'intention des parlementaires ivoiriens⁸³⁶. « L'armée de Laurent Gbagbo victime du recrutement social » explique aussi *Le Figaro*, au cours des se-

⁸³³ Dans un mémoire de DEA soutenu au CRHIA (Université de Nantes) en 1989, Isabelle Fabregas établit que l'essentiel de cet investissement a été réalisé dans les années 70 avec le soutien principal de la France et de quatre autres États fournisseurs (USA, Pays-Bas, Royaume-Uni et Canada). 13 avions de chasse Tornado (Royaume-Uni) et Alphajet (France) commandés dans les années 70 ont ainsi été livrés entre 1979 et 1984, mais n'ont pas été renouvelés ni maintenus (FABREGAS, Isabelle. *Les relations militaires entre la France et la Côte d'Ivoire depuis l'indépendance*. Mémoire de DEA sous la direction du Pr Yves-Henri Normailat. Centre de recherche sur l'histoire du monde atlantique (CRHIA), Faculté de lettres de l'Université de Nantes, 1989. 163 p.).

⁸³⁴ Selon un état des lieux commentés par le quotidien *La Croix*, après un recensement effectué dans l'urgence du post-19 septembre, sur l'effectif théorique de 18.000, il était apparu que « 13 000 de ces hommes n'auraient de militaires que la solde » et qu'une part des 5.000 autres n'était pas affectée dans les unités militaires mais dans la gendarmerie et les eaux-et-forêts. (COCHEZ, Pierre. Côte d'Ivoire. *La Croix*. 21/10/2002.).

⁸³⁵ Forte de près de 19 000 hommes, les forces armées souffrent d'un « surendrement en sous-officiers non qualifiés ». Ils sont aussi nombreux que les militaires de rang (la proportion est de 1 pour 4 dans les armées occidentales). La situation du matériel roulant « n'est pas reluisante », avec un taux de disponibilité « inférieur à 20 % ». Sur les 50 blindés que compte l'armée de terre, il n'y en a que 3 en état de marche. L'aviation n'est pas mieux lotie : 15 des 21 avions recensés ne sont pas en état de voler. Et 29 bâtiments de la marine sur 47 sont indisponibles. En matière d'habillement, « la diversité des tenues fait disparaître les notions d'uniforme et de discipline. » (Cf. SMITH, Stephen. Une armée dans un état pitoyable. Paris, *Le Monde*. 29/9/2002.).

⁸³⁶ Ce qui privera notamment l'armée ivoirienne des avions - insuffisamment entretenus - qu'elle avait employés, l'année précédente « à repousser les assaillants du 7 janvier 2001 [complot de la Mercedes noire]. » (KONAN, Venance. *Les prisonniers de la haine*. Abidjan, Nouvelles éditions ivoiriennes, 2003.).

maines qui suivent le 19 septembre. Parmi les militaires seule une minorité est animée par une vocation et une aptitude au combat. Le clientélisme, la cooptation et la corruption ont achevé de ruiner la capacité opérationnelle des FANCI. L'ivoirité, les coups de force des années 1999-2001 et leur répression ont sapé ce qui restait de leur unité. Sous la plume de Bertin Kadet qui sera bientôt et jusqu'en 2011, l'homme clé de la défense ivoirienne, les traits sont même encore plus accusés. Avant le 19 septembre, les forces de sécurité sont affectées de plusieurs maux, « le vieillissement des effectifs, les maladies et l'indiscipline⁸³⁷. » Les premiers enseignements qu'il tirera du coup de force et de la semaine de contre-offensive, ajouteront « la progression de la félonie » avec les premiers signes de « désertions et de défections dans la chaîne de commandement », les « déclarations aux allures subversives à l'encontre des autorités et des militaires » et les « indicateurs au sein de l'armée » renseignant la Rébellion.

Ces éléments de diagnostic ne peuvent pourtant pas surprendre le camp présidentiel ivoirien. Le renforcement des FANCI n'a pas été la priorité de Laurent Gbagbo. Lui-même et ses proches partisans n'ont eu, jusqu'alors, que peu d'appétence pour les questions militaires. La méfiance est même extrême à l'égard de cette force qui exhale les remugles de l'ordre ancien⁸³⁸. Celle qui a réprimé les contestations populaires du début des années 90 et a enterré la Première République avec le putsch de 1999. Seule exception, la gendarmerie sur laquelle Laurent Gbagbo s'est appuyé déjà à deux reprises, lorsqu'il dut arracher le pouvoir à Guéï lors du scrutin de 2000 puis lors de la tentative de l'en destituer, ce 19 septembre 2002.

En moins de deux ans à la tête de l'État, Laurent Gbagbo a donc tout à la fois négligé son armée et l'a confirmé dans son déclin. Il a laissé des chantiers en friche, les plus urgents, celui du déficit d'équipement et celui de l'accompagnement des Zinzins et Bahéfoués vers leur démobilisation.

La seule décision significative qu'il a prise jusqu'alors a été la mise en place de trois hommes : la nomination de deux ministres, Boga Dougou à l'intérieur, assassiné le 19 septembre ; Lida Kouassi à la défense qui va bientôt être remplacé par son collaborateur Bertin Kadet ; et le général Mathias Doué qu'il a nommé Chef d'état-major des armées lors de son arrivée à la tête de l'État. Pour les Français, ce dernier n'est pas un inconnu, bien qu'il soit resté jusque-là une autorité de second rang. Pur produit de l'enseignement supérieur militaire français, il a été tour à tour, lycéen militaire à Nancy et Toulon, officier formé à Saint-Cyr (École spéciale militaire) puis à Saumur (École de l'arme blindée et cavalerie), et auditeur à l'Institut des hautes études de

⁸³⁷ P 74 de KADET, Bertin G. *La politique de défense et de sécurité de la Côte d'Ivoire*. Paris : L'Harmattan, octobre 2011. 303 p.

⁸³⁸ Et ce, malgré la « la surreprésentation bête dans l'armée – problème récurrent que même Félix Houphouët Boigny a laissé tel quel » que mentionne en 2000 le politologue Michel Galy (GALY, Michel. *Le savoir de l'Occident sur les représentations du « Coup d'Abidjan », le 24 décembre 1999. Opus cité.*

la défense nationale (IHEDN). Dans les années 80, il a même été fait successivement chevalier dans les deux ordres les plus prestigieux de la nation française (Légion d'Honneur et Mérite). À Noël 1999, il avait été l'un de ces officiers supérieurs réussissant à tirer parti de la transition en devenant membre du CNSP, puis ministre dans les trois gouvernements successifs. Pour Laurent Gbagbo, il est un atout. Réputé populaire parmi ses hommes, il avait été à plusieurs reprises un médiateur entre les soldats et les autorités au pouvoir. Sympathisant du FPI, il s'est attaché à assurer le ralliement - au moins en apparence - de l'armée au nouveau chef d'État. Appartenant à la génération de certains des généraux français qui vont bientôt se succéder en Côte d'Ivoire, il va pouvoir jouer de cette familiarité supposée que lui accorde son parcours et son poste⁸³⁹.

Ces trois hommes auraient pu constituer de réels atouts pour Laurent Gbagbo. Mais ils avaient leur revers. Boga Dougou et Lida Kouassi se détestaient et ont agi chacun de leur côté dans un climat de compétition mortifère. Mathias Doué, attaché à démontrer sa suprématie à la tête des FANCI, n'a pas laissé entrevoir sa propre impuissance à exercer un contrôle de la totalité de ses forces. Tous alimentaient ainsi une illusion, celle de la puissance du président, et celle d'un rapport de force asymétrique favorable à l'armée nationale. Dans ce contexte de sidération et de fureur du camp présidentiel, l'erreur commise par Laurent Gbagbo dans son appréciation de la situation était bien le produit de cette « croyance sans fondement, induite par le jeu des passions sur l'imagination » d'où provenait, selon François Furet, *l'illusion*⁸⁴⁰. Mais, même après ce premier échec, Laurent Gbagbo est encore loin de l'admettre. Il va donc chercher la solution dans le renforcement de ces forces armées et, selon l'ambassadeur Vignal, dans sa première manipulation des autorités françaises.

C. Les Français jugés coupables

Son armée ayant échoué devant Bouaké, le ministre de la Défense, Lida Kouassi, a été chargé d'expliquer aux députés ivoiriens que la défaite est due « aux Français qui négociaient avec les terroristes, l'évacuation de leurs ressortissants, de sorte que les FANCI [...] avaient été traitreusement attaquées et vaincues⁸⁴¹. » Lida Kouassi fait ici référence à une opération d'évacuation

⁸³⁹ C'est ainsi qu'il accueillera le général Dary en 2003, d'un tonitruant « Bonjour Bazar », manière de rappeler au général français qu'il était son aîné à Saint-Cyr (le *Bazar* désignant les élèves de 1^{ère} année dans le jargon des saint-cyriens des années supérieures auxquelles appartenait Doué). *Source réservée*.

⁸⁴⁰ p 35 de FURET, François. *Inventaires du communisme* [Retranscription, présentée par Christophe Prochasson, des propos tenus par François Furet dans le cadre d'une conversation avec Paul Ricoeur autour des thèses de son ultime ouvrage, *Le passé d'une illusion consacré à la stratégie de séduction de l'idée communiste*]. Paris, Éditions EHESS, 2012. 92 p.

⁸⁴¹ Ce sera la thèse développée par le camp présidentiel tout au long des années suivantes, à l'instar des propos tenus par le Premier ministre de 2002, Affi N'Guessan qui réaffirme à l'occasion du 5^e anniversaire du 19 septembre que « la rébellion s'est enracinée à Bouaké, parce que les autorités françaises ont manœuvré de façon à ce

réalisée par la France à la fin de cette semaine de revers de l'armée ivoirienne devant Bouaké (cf. infra). Mais son affirmation vaut surtout pour le double constat qu'elle contient : l'armée française n'a pas aidé l'armée ivoirienne ; et l'armée ivoirienne est impuissante sans le renfort de l'armée française. Les jours qui viennent de s'écouler, bouleversent des convictions d'autant plus tenaces qu'elles étaient anciennes. Malgré la constitution de sa propre armée, jusqu'alors les moyens de la défense du territoire étaient la somme des forces nationales ivoiriennes, des forces françaises, et des accords de défense qui les lient. « Nous, nous avons le BIMA. » Mathias Doué reformule là, l'assertion attribuée à Houphouët-Boigny, « l'armée ivoirienne, c'est le BIMA⁸⁴². »

Le BIMA, c'est le 43^e Bataillon d'infanterie de marine⁸⁴³ de l'Armée française. À lui seul, il est une incarnation du lien entre la France et la Côte d'Ivoire en matière de défense : un moyen de préservation des intérêts stratégiques et économiques sous couvert de « la générosité de la France envers l'Afrique⁸⁴⁴ ». L'argument est celui du général de Gaulle. Sa localisation à Port-Bouët, à la périphérie d'Abidjan, en fait un point de passage presque obligé, entre la capitale et son aéroport international. Depuis son installation en 1978, s'y succèdent, pour plusieurs années, des effectifs dits permanents⁸⁴⁵ avec leurs familles et pour quelques mois, des unités d'autres régiments français. Au total, entre quatre et cinq centaines de soldats sont ainsi présents sur le sol ivoirien. Dans le cadre des accords de défense entre les deux pays, ils s'y entraînent et réalisent conjointement avec l'armée ivoirienne, la plupart des exercices dont cette dernière a besoin⁸⁴⁶. C'est avec les coopérants militaires (cf. supra) et les différentes installations

que les FDS ne puissent pas entrer dans la ville immédiatement. Les autorités françaises ont prétexté l'évacuation de leurs ressortissants occidentaux dans cette ville et ont donné ainsi l'occasion à la rébellion de s'enraciner. » (Affi N'Guessan hier sur RFI - Le nombre des sans-papiers en Côte d'Ivoire ne peut excéder 300 000 personnes. *Notre Voie*. 20/09/2007). Les rebelles useront de la même explication – mais avec moins d'insistance – faisant des forces françaises le seul obstacle à leur conquête de l'axe Bouaké-Abidjan.

⁸⁴² p 26 de NOTIN, Jean-Christophe. *Opus cité*.

⁸⁴³ Le 43^e BIMA n'a pas pour autant succédé directement au 43 Régiment d'infanterie coloniale. Celui-ci avait été dissous en 1919. *Bis repetita placent*, la mobilisation de 1939 avait provoqué sa recréation en août pour participer à la bataille de France. Au sortir de la guerre en 1945, après l'épisode de l'*Armée d'armistice* (1940-1942), il avait été recréé à partir du 18^e Régiment de tirailleurs sénégalais puis s'était transporté à Philippeville (Algérie) en 1956, où sa dénomination avait légèrement changé (bataillon au lieu de régiment). Abandonnant la référence aux troupes coloniales en 1958, il était devenu 43^e Bataillon d'infanterie de marine. Installé en République fédérale d'Allemagne dans le contexte de la guerre froide, il avait alors pris la forme d'un régiment en 1968 (43^e Rima) avant d'être dissous dix ans plus tard puis recréé quasi simultanément à Port-Bouët près d'Abidjan (1978) sous la forme du 43^e BIMA qu'il a en 2002 (https://fr.wikipedia.org/wiki/43e_r%C3%A9giment_d'infanterie_de_marine).

⁸⁴⁴ QUANTIN, P. La vision gaullienne de l'Afrique noire, permanences et adaptations. *Politique africaine*, n°5, février 1982. pp 19-22.

⁸⁴⁵ En fait, renouvelés, comme leur chef de corps, tous les deux ou trois ans.

⁸⁴⁶ C'est d'ailleurs au retour d'un de ces exercices de plusieurs jours que se déroule la tentative de coup d'État du 19 septembre 2002. Le colonel de Kersabiec qui commande alors le Bataillon, est arrivé le 18 au soir, avec ses hommes, à la nuit tombée. Et c'est après un nombre réduits d'heures de sommeil de récupération qu'il est alerté par l'attaché de défense de l'ambassade (Général Charles Sioc'han de Kersabiec. *Entretien cité*.).

réalisées⁸⁴⁷, le pilier de cette relation particulière - intime parfois - qui se noue entre soldats français et soldats ivoiriens. *Nos frères d'armes français*, cette expression de camaraderie militaire employée couramment par des militaires ivoiriens, illustre bien le symbole de cette présence et de ce lien jusqu'en 2002. Une relation fragile cependant. Elle ne dure que les quelques mois ou années du mandat du soldat français. Elle n'a pas été éprouvée dans les combats et les temps difficiles. Elle n'assure pas d'une solidarité, mais elle fonde un respect mutuel ou tout au moins une précaution. La plupart des soldats et sous-officiers ivoiriens - et parmi eux les Rebelles - ont eu pour instructeurs, des coopérants français. En l'absence jusqu'en 2002, d'exercices significatifs avec d'autres armées étrangères, l'armée française, ses soldats et ses méthodes sont la référence. Des données indispensables à la compréhension des face-à-face prochains entre les soldats français et les combattants ivoiriens dont ils devront contrarier les actions offensives.

Les accords de défense, ce sont les différents accords et conventions signés par les deux pays au cours des années qui ont suivi l'indépendance ivoirienne. Des conventions anciennes, obsoètes pour partie, qui n'ont pas été révisées malgré les transformations de la politique extérieure française. Préservés de la publicité par des règles de secret, ces accords sont d'autant plus délicats à interpréter par les observateurs qui ne se privent pas, pour autant, de les commenter. Pour cette même raison, le conflit d'interprétation de ces textes par les autorités ivoiriennes et françaises (cf. infra) sera à partir du 19 septembre 2002, l'objet d'une propagande antifrançaise et d'un litige entre les deux pays. Sous cette appellation d'accord de défense s'assemblent en réalité cinq textes⁸⁴⁸. Le premier est un accord général, intitulé *Accord de défense* signé le 24 avril 1961, les autres sont des accords techniques de coopération militaire, signés entre 1965 et 1968. L'un d'entre eux est une convention concernant le maintien de l'ordre « considéré comme ca-

⁸⁴⁷ À propos des aides les plus récentes (1997-2000) : « Depuis 1997, la France a mis sur pied, en Côte d'Ivoire, une école de transmissions (à Bouaké), une école de la gendarmerie et un centre d'instruction navale (à Abidjan), ainsi qu'une école régionale de formation au maintien de la paix (à Zambakro). Une partie de ce programme d'aide avait cependant été suspendue, en 2000, après le coup d'État du général Robert Guéï, tué pendant les récents événements. » (Une assistance pour l'instant limitée. *Le Monde*. 01/10/2002.).

⁸⁴⁸ Une reproduction d'un exemplaire original non signé, est consultable sur le site internet d'un particulier émettant en France (http://yanko.chez-alice.fr/ci/crise/docs/accord_def_24_avril_1961.pdf [consulté le 01/04/2016]). Une saisie dactylographique de cet original est également publiée sur le blog d'un particulier passionné d'Afrique et émettant lui aussi en France (<https://lemondealerversblog.com/dossiers/afrique/francafrique/les-chaines-de-laservitude/les-accords-de-cooperation/defense-2/defense/> [consulté le 01/04/2016]). Bertin Kadet, qui auprès de Laurent Gbagbo, aura la tutelle des forces armées d'octobre 2002 à la chute de Laurent Gbagbo en 2011, en livrera sa propre description dans un ouvrage d'étude, en 2011 : Accord de défense entre les gouvernement de la République française et ceux de Côte d'Ivoire, du Dahomey et du Niger et Accord [de coopération] militaire technique (AMT) entre la France et la Côte d'Ivoire (à la même date que le précédent, 24/4/1961) ; Convention fixant les règles et les conditions d'un appui logistique de la France (3/4/1965) et « différentes annexes à ces accords et les accords secrets non publiés » in p 17 de KADET, Bertin G. *La politique de défense et de sécurité de la Côte d'Ivoire*. *Opus cité*.

duque par Paris, mais qui n'a jamais été officiellement dénoncée ⁸⁴⁹. » Un autre, celui qui sera au cœur de la mésentente entre Abidjan et Paris, implique « une garantie française en cas d'agression⁸⁵⁰ », selon la formule empruntée par les auteurs du rapport sénatorial d'information quelques années plus tard. Des dispositions dont l'application, le soulignera le général Bentégeat devant les sénateurs, « n'avait pas un caractère automatique et restait, dans tous les cas, soumise à l'appréciation de la France⁸⁵¹. »

Refusant de répondre à toutes les demandes de soutien du pouvoir ivoirien, la France fait donc figure de coupable idéal. L'échec devant Bouaké est imputable à la France. Une manœuvre de diversion qui permet de détourner l'opinion ivoirienne du diagnostic qui s'impose alors : une semaine après le 19 septembre, ce qui reste des forces gouvernementales, n'a pas la capacité d'une neutralisation de la Rébellion et, encore moins, de reconquête de l'ensemble du territoire.

Laurent Gbagbo va dès lors agir en employant trois modes d'action. Premièrement, celui de la mobilisation de ses partisans. Il va entretenir, à *petits bouillons*, la conviction collective de la fausse neutralité des militaires français. Elle se transformera progressivement, chez les plus *ultras*, en une fatale haine antifrançaise. Deuxièmement, celui d'une quête très rapide - mais en définitive insuffisante - du renforcement de ses forces par l'importation de capacités nouvelles. Ce qu'il tentera dans un premier temps de dissimuler. Ainsi, exposé à l'accusation de recrutement de forces angolaises, il niera les premières semaines avant de livrer le 17 octobre la version suivante : « Avant l'agression, nous avons commandé des armes en Europe. Dès le déclenchement de la crise, j'ai demandé aux fournisseurs d'accélérer les livraisons. Avant de passer commande, non au gouvernement de Luanda, mais à une société privée angolaise, capable de fournir rapidement. Pour le moment, il ne s'agit que de matériel, pas de combattants⁸⁵². » Troisième mode enfin, celui de la gouvernance : le ministère de la Défense sera bientôt supprimé (13 octobre) au profit d'une présidentialisation de la conduite des dossiers de sécurité. Une décision commentée officiellement ainsi : « Le chef de l'État se met en position pour faire la

⁸⁴⁹ GREIL, Pierre-Alexandre. Côte d'Ivoire : au cœur de la crise, 2 septembre au 12 novembre 2004 [rapport de stage réalisé au sein de la Mission militaire de l'Ambassade de France en Côte d'Ivoire, en convention avec l'Institut d'études politiques de Paris]. Paris, Institut d'Études Politiques.2005 [consulté le 06/03/2016 sur <http://pagreil.free.fr/Rapport%20de%20stage%20C%F4te%20d'Ivoire.pdf>].

⁸⁵⁰ DULAIT, André, HUE, Robert, POZZO DI BORGIO, Yves, BOULAUD, Didier. "La France et la gestion des crises africaines : quels changements possibles ?" Rapport d'information n°450 (2005-2006) fait au nom de la commission des affaires étrangères du Sénat, déposé le 3 juillet 2006 [consulté le 1/4/2016 sur <http://www.senat.fr/rap/r05-450/r05-450.html>].

⁸⁵¹ DULAIT, André, HUE, Robert, POZZO DI BORGIO, Yves, BOULAUD, Didier. *Opus cité*.

⁸⁵² HUGUEUX, Vincent. Laurent Gbagbo : « Que les Français nous laissent gérer notre crise . » *L'Express*. 24/10/2002.

guerre à sa façon, c'est-à-dire pour passer à l'offensive⁸⁵³. »

2.2. Nord : conquête et consolidation

Du côté des Rebelles, avec l'échec de la première tentative de reconquête et surtout de la démonstration des FANCI de leur incapacité à la conduire, la situation semble figée. Ce n'est pourtant qu'une apparence. Ce qui est stabilisé, c'est bien cette opposition de deux forces le long d'un seul axe : celui qui relie Bouaké à Yamoussoukro et Abidjan. Semble également contenu, le risque de la descente des Rebelles vers les deux capitales, l'administrative et l'économique. La force française avec ses moyens réduits est suffisamment dissuasive⁸⁵⁴. La Rébellion va donc mettre à profit pour rapidement consolider sa position. Prendre le contrôle du vaste territoire dont Bouaké est le point le plus méridional. Et *in fine*, dessiner la nouvelle physionomie du pays, un espace grossièrement coupé en deux.

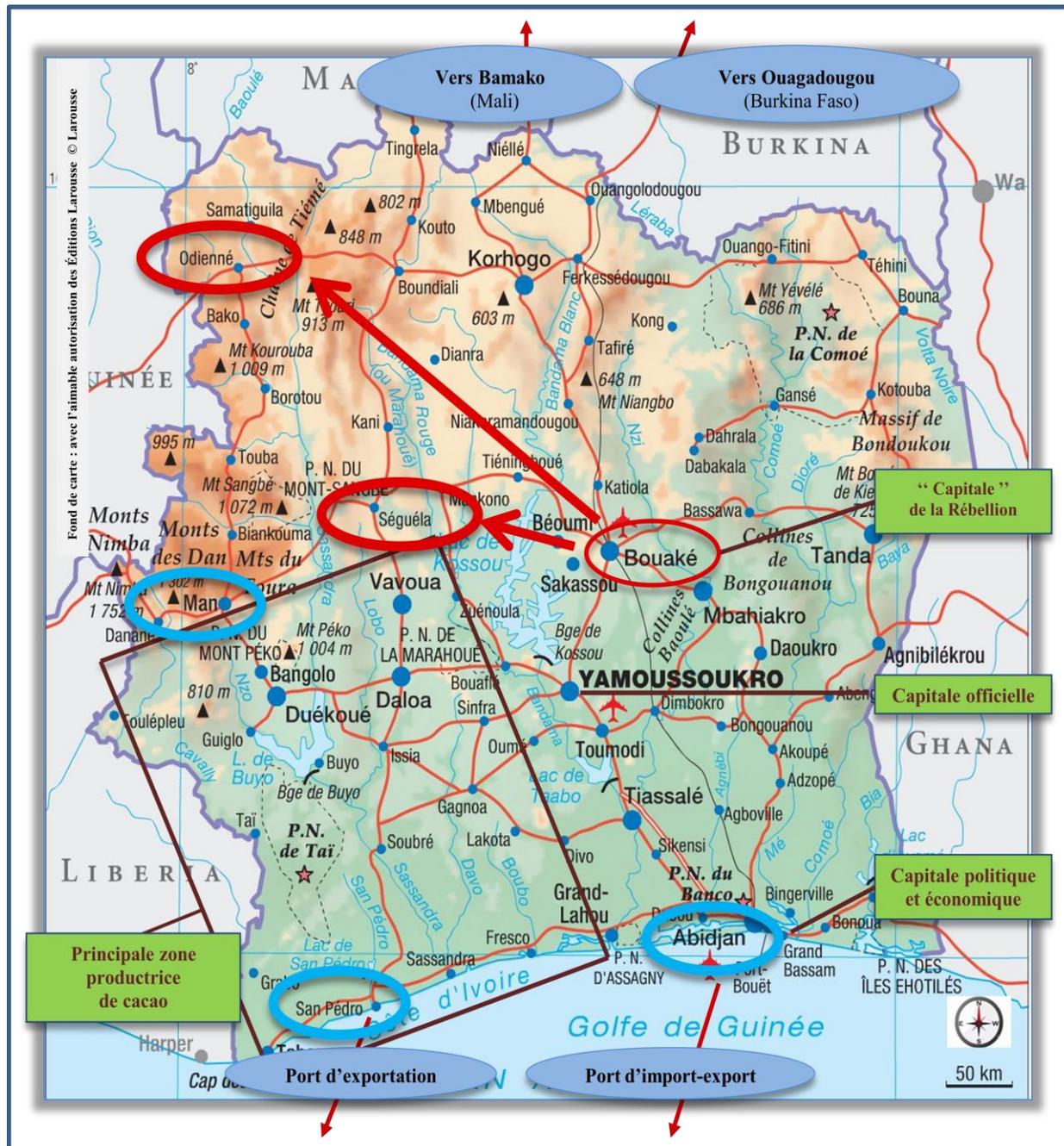
Les Rebelles contrôlent les villes revendiquées depuis le 19 septembre. Celles de leur axe de progression nord-sud, Ferkessedougou, Korhogo, Katiola et Bouaké. Rien n'est pleinement assuré pour autant. L'attention du commandement est donc portée sur la discipline de ses hommes, et le respect de la population et de ses usages. *Gagner le cœur et les esprits*, cette approche militaire de la stabilisation d'une zone d'occupation est mise en œuvre avec application⁸⁵⁵. Les témoignages livrés par les premiers reporters entrés dans Bouaké attestent son efficacité. L'absence de pillage et autres prélèvements de ressources sur la population leur permettent d'acquérir rapidement une réputation favorable parmi les habitants. Les articles de la presse française sont nombreux dans lesquels leurs auteurs s'étonnent de ces comportements. Cette image va contribuer de manière décisive à la normalisation des relations avec les soldats français et à l'appréciation de situation des différents analystes. Pourtant, toutes les relations ne sont pas pacifiées et les peurs n'ont pas disparu. La méfiance est surtout très présente parmi les Baoulés. Une grande partie d'entre eux est déjà partie. Ils seront au total près de 300 000 rési-

⁸⁵³ Commentaire du président de l'Assemblée nationale ivoirienne, Mamadou Koulibaly (CIRILLE, Claude. Laurent Gbagbo en chef de guerre. *RFI*. 13/10/2002 [consulté le 1/4/2016 sur http://www1.rfi.fr/actufr/articles/034/article_17462.asp]).

⁸⁵⁴ Les soldats français devront cependant suppléer durant plusieurs semaines les soldats ivoiriens, afin d'éviter les tentatives de contournement de la position par l'est et l'ouest comme, par exemple celle du 1er octobre réussi par des Dozos. Six d'entre eux ont revendiqué brièvement la prise de la ville de Sakassou, à 42 km au sud de Bouaké. Un exploit attesté par les soldats français (THORIN, Valérie. Voyage au pays des rebelles. *Jeune Afrique*, n°2193. 19/01/2003 et FICATIER, Julia. Un sommet pour la Côte d'Ivoire. *La Croix*. 02/10/2002.).

⁸⁵⁵ La pratique du commandement rebelle est alors similaire dans son intention et ses formes à celle mise en œuvre - alors de manière émergente - par l'armée française. L'expression française reprend alors le « *win over the hearts and minds* » introduit par les Britanniques et attribuable au Maréchal Lyautey (Cahier du retex : *Gagner les cœurs et les esprits*, origine historique du concept, application actuelle en Afghanistan. Paris : Centre de doctrine d'emploi des forces. Ministère de la défense. Juillet 2010. 120 p.).

dents à quitter la ville au cours des mois suivants⁸⁵⁶.



Durant plusieurs jours, la menace d'assaut étant toujours présente, les Rebelles eux-mêmes vivent dans un climat de crainte. Le 23, des tirs retentissent encore à Khorogo, *happy fire* ou derniers combats ? Un témoin affirme que « des hommes en armes et en tenue militaire patrouillent dans toute la ville et tirent en l'air. La ville est barricadée⁸⁵⁷ » et un porte-parole des soldats rebelles affirme avoir été attaqué par une unité de la gendarmerie ivoirienne. Quatre

⁸⁵⁶ Le nombre sera établi par une commission d'enquête de l'ONU en janvier suivant (cf. infra) La plus grande vague de départ aura lieu après la seconde offensive loyaliste du 7 octobre. Si l'on retient le témoignage de Valérie Thorin de *Jeune Afrique*, « Les palabres entre les sages des deux communautés [baouls et dioulas] préservent les autres » (THORIN, Valérie. Jours ordinaires dans le nord. *Jeune Afrique*, n° 2197. 18/02/2003.).

⁸⁵⁷ L'armée française contrôle Yamoussoukro. *Le Figaro*. 24/09/2002. Attaque confirmée par l'AFP et Reuters, le même jour dans *Libération*.

jours après la prise de la ville, le temps est encore à l'agitation et la population se terre d'autant qu'au cours de la même journée, 200 des 317 détenus de la prison de la ville sont parvenus à s'échapper⁸⁵⁸.

La situation invite à la précaution, mais elle ne détourne pas la Rébellion de son intérêt. La décision a donc été rapidement prise d'envoyer des éléments commandés par les sous-officiers vétérans de 1999, dans différentes directions. Objectifs prioritaires : les nœuds routiers stratégiques. Odienné au nord-est, la ville natale de Tuo Fozié, sur la route qui relie la capitale malienne, au sud, à l'Atlantique, à l'est, à Khorogo est conquise le 26 septembre⁸⁵⁹. Un peu auparavant, c'est la ville de Séguéla, à l'ouest de Bouaké qui est passé sous le contrôle des Rebelles. Par elle, on entre dans la région café-cacao, puis l'on rejoint San Pedro, le deuxième port du pays. À l'intersection des deux routes, la ville de Man est délaissée. C'est une erreur. Le fief de Guéï aurait fermé le vaste quadrilatère de 350 km de côté que découpe sur la carte, la Rébellion au cours des prochains jours. Elle devra tenter de la corriger en novembre suivant, essayant là, sa première lourde défaite. Le 29 septembre *Le Monde* établit le bilan. Le quotidien constate que les rebelles contrôlent « de facto » 10 départements sur 58. Mais s'ils contrôlent un territoire, ils maîtrisent aussi la dissimulation de leur identité et de leurs buts. Même si, dans le même temps, le commandement français a pu échafauder quelques hypothèses grâce aux contacts sur le terrain, *Le Monde*, 11 jours après le coup de force, s'interroge encore sur « Qui sont les rebelles qui tiennent le nord du pays ? ⁸⁶⁰ » mais prédit une élucidation prochaine avec l'engagement de la médiation interafricaine (cf. infra). Il faudra pourtant attendre, encore une dizaine de jours (10 octobre) pour que la presse révèle au grand public que les autorités françaises savent déjà pour partie.

Confronté à ce besoin d'occupation et de défense d'un territoire, qu'elle n'avait pas planifié, la Rébellion s'est simultanément lancée dans un renforcement de ses moyens. Ce n'est encore qu'un début. Celle-ci n'agit qu'avec opportunisme et avec des finances limitées. L'administration du territoire qu'elle mettra en place au cours des semaines suivantes lui permettra de capter les ressources traditionnelles d'un État. Mais au démarrage, il s'agit surtout de mobiliser les moyens militaires existants. Bouaké recèle l'essentiel⁸⁶¹. Mais un peu partout dans

⁸⁵⁸ Évasion de prisonniers à Khorogo, tombée aux mains des mutins. *Panapress*. 24/09/2002.

⁸⁵⁹ JAULMES, Adrien. Les mutins de Bouaké veulent marcher sur Abidjan. *Le Figaro*. 27/09/2002.

⁸⁶⁰ TUQUOI, Jean-Pierre. Abidjan, une ville sous couvre-feu qui a peur de son ombre. *Le Monde*. 01/10/2002.

⁸⁶¹ Y compris les deux inutiles avions de chasse *Alpha Jet* hors d'usage de l'armée loyaliste qui stationnaient sur l'aéroport. Ils constitueront cependant une sorte d'arme psychologique. Ainsi, à la fin octobre, alors qu'un hélicoptère de fabrication russe viole le cessez le feu, les Rebelles brandiront une menace qu'ils savent ne pouvoir exécuter, selon le quotidien *L'Inter*, « [...] celle de faire décoller les deux Alpha Jet de l'armée ivoirienne, cloués au sol pour panne technique [...] ». (Les pourparlers interivoiriens de Lomé à la Une à Abidjan. *Panapress*. 31/10/2002.

la région, les petits arsenaux sont aussi saisis et redistribués. Des jeunes sont enrôlés. Des combattants de nationalité étrangère attirés par la solde promise sont intégrés. Des Libériens, des Sierra-Léonais, des Maliens et des Burkinabés aussi, selon l'ONG *Human Rights Watch* qui en dénombre 500⁸⁶². L'effort se porte aussi sur le rapatriement des assaillants d'Abidjan qui n'ont pu s'extraire à temps de la capitale, et même de Guillaume Soro (cf. supra).

Ainsi, se conclut le premier épisode d'une crise qui va durer près de 10 ans. La désunion qui affectait le pays vient de se cristalliser en deux camps, adversaires déclarés l'un de l'autre. Manque alors à la compréhension de ces journées, l'analyse du jeu du troisième acteur de la tragédie : la France.

[Capturé le 11/05/2016 sur <http://www.panapress.com/Les-pourparlers-inter-ivoiriens-de-Lome-a-la-Une-a-Abidjan--12-608105-4-lang4-index.html>].

⁸⁶² Human Rights Watch. Trapped Between Two Wars: Violence Against Civilians in Western Côte d'Ivoire.05/08/2003. [Consulté le 22/08/2012 sur : <http://www.unhcr.org/cgi-bin/texis/vtx/refworld/rwmain?page=printdoc&docid=3f4f59460>].

III – La France s'attribue un rôle (21 septembre 2002)

Passé le premier jour de déstabilisation, les autorités françaises ont décidé de composer avec une situation qui les a prises de court, puis de s'attribuer un rôle.

La tentative de coup d'État était imprévue. Le 19 septembre, une fois, les premières mesures militaires adoptées, il reste à définir ce qui doit être fait des soldats français présents dans le pays. En matière de diplomatie et de coopération, une fois les témoignages d'empathie apportés au président Laurent Gbagbo, il reste encore à effectuer des choix politiques. Quelle réponse apporter aux demandes des autorités ivoiriennes ? Quels intérêts défendre ? Quel message adresser aux observateurs français et étrangers de l'attitude française ?

À la date du vendredi 20 septembre, le déroulement des jours qui s'annoncent est déjà en partie prévisible. Laurent Gbagbo annonce sa contre-offensive qu'il met en œuvre le lendemain. Jacques Chirac et Dominique de Villepin seront bientôt absents plusieurs jours. Dès le soir du samedi 21, Dominique de Villepin entamera une tournée des capitales de l'Afrique centrale dite des Grands lacs. Le dimanche 22, Jacques Chirac établira ses quartiers à Copenhague où doit se tenir le 4e *Sommet du Partenariat euroasiatique* (ASEM).

Ce sont ces contraintes calendaires qui vont fournir les jalons de la semaine à venir. Dans un premier temps, celui qui précède le départ des deux hommes, des premières décisions vont être prises. Elles constituent la réaction française aux événements ivoiriens. Elles sont prises dans le huis clos du bureau présidentiel et n'associent qu'un nombre extrêmement réduit d'hommes. Simples et à portée réduite en apparence, elles vont en réalité avoir un impact considérable et créer un contentieux durable. Dans un deuxième temps, celui qui succède aux déplacements des deux principaux acteurs, des décisions plus structurantes vont être prises. Elles vont nécessiter le dialogue entre les plus hautes autorités de l'État français réunies au sein du Conseil restreint de défense. Elles vont donner pour de nombreuses années, la physionomie de l'engagement français en Côte d'Ivoire. L'ensemble constitue la séquence initiale de l'engagement français dans la crise ivoirienne. Et avec elle, vont apparaître certains des traits qui caractériseront les premiers mois de cette implication française.

1. Le temps de la réaction

Au matin du samedi 21 septembre, quarante-huit heures se sont écoulées depuis l'annonce du coup de force de la Rébellion. Alors que Laurent Gbagbo a fait part aux téléspectateurs ivoiriens de la mise en route de ses troupes vers Bouaké en vue de sa reconquête, côté français, aucune initiative d'envergure n'a été prise. Deux jours de tergiversations ? C'est l'hypothèse qui sera avancée à de nombreuses reprises par des commentateurs de la crise. On ne peut en effet

ignorer que dans des cas assez similaires, la France, par le passé, avait fait la démonstration de davantage de célérité dans ses décisions d'intervention. Retenir cette explication, c'est induire l'hésitation, les faux-fuyants, l'atermoiement et en définitive la faiblesse. Mais c'est aussi négliger tout simplement les faits.

1.1. Jacques Chirac : décision unilatérale d'engagement militaire

À la présidence de la République, si l'hésitation est en effet palpable, on le doit avant tout à la réserve de Jacques Chirac. Il n'est pas spontanément favorable à une action armée. Il porte une appréciation défavorable sur celles qui ont été conduites dans le centre de l'Afrique – notamment au Rwanda huit ans plus tôt sous le gouvernement Balladur - et ses priorités vont désormais au développement du continent. Peut-être a-t-il aussi en tête la ligne de conduite énoncée par Foccart au début de son mandat précédent : « Nous n'avons pas à prendre parti dans des luttes intestines, encore moins à y intervenir⁸⁶³ », mais dans les cas couverts par les accords de défense, « ce qui est très clair, c'est de défendre un pays ami contre une agression extérieure. » Et pour Jacques Chirac, rapidement une évidence s'impose : l'agression n'est pas avérée. Côté militaire, l'empressement ne l'emporte pas non plus. Même si, à l'EMA, on se tient prêt à parer les coups, les faucons ne sont pas en vol. Le souvenir de l'opération *Kaya* est encore présent (cf. supra) : elle avait été planifiée en réaction au coup d'État de Noël 1999 afin d'exfiltrer Bédié et n'avait pas été déclenchée. Elle avait en définitive enseigné qu'attendre pouvait avoir des vertus. C'est pourtant ici moins l'attentisme que le sang-froid qui irrigue la haute hiérarchie militaire. L'attention se porte moins sur la planification d'une opération que sur l'évaluation de la situation et la détection d'une éventuelle menace armée contre les intérêts et les ressortissants français. Et là encore, rien aux yeux des autorités militaires n'impose l'urgence. À Abidjan, le colonel de Kersabiec, toujours l'arme au pied dans son camp de Port-Bouët, comprend le message de l'EMA : « Les Français ne s'impliqueront pas sur le terrain⁸⁶⁴. »

Intervenir, pourquoi pas ? Mais intervenir pourquoi ? La réponse viendra dans l'après-midi de ce samedi 21 septembre, avec l'interpellation de Jacques Chirac par Dominique de Villepin. Mais pour l'heure, les incertitudes sont encore nombreuses. De la crise qui se déroule, on ne sait encore que peu de choses.

S'agissant de Laurent Gbagbo lui-même, au sommet de l'État, on a déjà compris que les intentions de l'homme et les ressorts de sa conduite sont une inconnue. Jacques Chirac n'a pas sur lui, l'influence qu'il peut avoir sur d'autres de ses homologues. Le 19 septembre, Laurent Gbag-

⁸⁶³ FOCCART, Jacques, GAILLARD, Philippe. *Opus cité.*

⁸⁶⁴ Témoignage du colonel de Kersabiec in NOTIN, Jean-Christophe. *Opus cité.*

bo n'a pas suivi la prescription du président français, de rejoindre Paris. Le 20 septembre, à la suite de son intervention télévisée qui a suivi son retour à Abidjan, Jacques Chirac lui a reproché, toujours par téléphone, d'avoir traité ses adversaires de terroristes et l'a enjoint à négocier. Ce que n'a pas choisi de faire Laurent Gbagbo qui lui a répliqué : « Mais enfin, si vous vous réveillez et que l'on vous dit que des rebelles viennent attaquer la capitale qu'est-ce que vous dites ? ⁸⁶⁵ »

S'agissant de l'offensive, de sa nature et de ses auteurs, les autorités françaises n'ont guère plus de certitude. La France est alors dans une asymétrie rare. Avec la Rébellion, les militaires français sont confrontés à une caractéristique relativement nouvelle : la faiblesse de leurs liens avec la France et l'absence d'expérience française de leurs leaders apparents. Depuis les indépendances africaines, la compréhension française des jeux d'acteurs africains avait bénéficié de la familiarité des élites africaines avec la France. La génération de celles portées au pouvoir dans les années 60 avait été composée d'hommes ayant souvent exercé des responsabilités sous la tutelle coloniale française. Dans la génération qui avait suivi, nombreux sont ceux qui avaient étudié en France, y avaient travaillé, connu l'exil politique ou fondé une famille, voire y détenaient une part de leur patrimoine. En Côte d'Ivoire, c'est la génération des Laurent Gbagbo, Alassane Ouattara, Henri Konan Bédié et de la plupart des membres de leur entourage. Cela est vrai pour les responsables politiques et administratifs, mais également pour les plus gradés des militaires. Tous les chefs d'état-major ivoiriens successifs ont connu les écoles militaires françaises, et en premier lieu *Saint-Cyr*. Les plus hauts gradés ivoiriens et leurs vis-à-vis français, ont ainsi partagé quelques années communes de formation initiale et ont parfois préservé les liens tissés alors. L'appréhension, par les responsables français, des motivations et des actions de leurs homologues ivoiriens, tire indéniablement parti de cette sorte de proximité. Avec les Rebelles, la donne change et va rendre d'autant plus délicate, l'identification de la Rébellion et tout ce qui pourrait permettre l'anticipation de ses actions. Plus jeunes, la plupart appartiennent à la génération née après l'indépendance, celle qui a bénéficié de l'essor de l'enseignement supérieur ivoirien. Leurs responsables politiques sont peu nombreux à être le produit des écoles et des universités françaises et n'ont pas tissé les mêmes liens avec Paris que leurs aînés. Les responsables militaires eux, sont faiblement gradés et sont eux aussi trop jeunes pour avoir emprunté ce parcours traditionnel de formation qui passe par l'hexagone. Même s'ils ont en Côte d'Ivoire été au contact d'instructeurs français, leur expérience et ce mélange de familiarité et de respect qui ont favorisé la coopération militaire avec la France, sont réduits. Pour les observateurs français, c'est ainsi un obstacle à une interprétation rapide de la situation. Pour les Re-

⁸⁶⁵ MATTEI, François. *Opus cité*.

belles, c'est un avantage dont ils tenteront, durant les premières semaines du conflit, de tirer avantage.

La France n'a pas non plus les moyens de détection d'un évènement dont les signaux avant-coureurs étaient aussi ténus. « Nous n'avons rien senti venir⁸⁶⁶ » reconnaîtra l'amiral Hebrard qui commande le COIA. Et, pourtant les avertissements semblent ne pas avoir manqué⁸⁶⁷. Au cours des mois précédent, Laurent Gbagbo a lui-même, selon le député Henri Emmanuelli, « prévenu les Français qu'il était informé de ce qu'il y avait en préparation, une insurrection [et que] la France lui a répondu qu'elle n'était au courant de rien⁸⁶⁸. » Au début du mois d'août, l'assassinat de Balla Keïta au Burkina Faso (cf. infra) a pourtant donné une notoriété publique à la présence à Ouagadougou d'anciens militaires ivoiriens hostiles à Laurent Gbagbo. Trois jours avant les premiers tirs dans Abidjan, une source africaine a même conduit la DGSE à émettre un message d'alerte sur une menace probable de coup de force. Mais, selon un de ses dirigeants le renseignement suscite le scepticisme à Paris⁸⁶⁹, d'autant que ces messages de mise en garde sont fréquents et les prédictions presque toujours déçues.

En janvier 2003, avec le recul, le général Bentégeat, sans utiliser les termes de l'amiral Hebrard, préférera resituer le contexte dans lequel sont placés les décideurs français : ceux-ci savaient qu'un coup d'État était possible à tout moment et que les services de renseignement les alerteraient lorsqu'un tel risque prendrait corps. La difficulté résidant alors dans « l'appréciation de la probabilité de réalisation du risque⁸⁷⁰ » dans une région ouest-africaine pour laquelle les annonces de complots étaient fréquentes. Mais c'est cette capacité de renseignement qui faisait alors défaut. Inutile pour autant de désigner des coupables. Henri Bentégeat lui-même reconnaît que les moyens de la DGSE accaparés par les Balkans, le Moyen-Orient et l'Afghanistan, l'ont contraint à alléger son dispositif africain. Cette perte de capacité est surtout le produit d'une dynamique, celle de la perte des liens tissés durant les périodes coloniale et post-coloniale. Devant les députés de la commission de défense, quatre mois après le début de la crise, le général Bentégeat diagnostiquera qu'en Afrique francophone, la France ne disposait plus de la même capacité de renseignement que lors de la période postcoloniale. Les liens, à l'origine très étroits, se sont distendus avec le temps et les capacités de renseignement françaises dans cette région sont désormais proches de celles qui sont constatées pour le reste du monde. De ce fait, la dé-

⁸⁶⁶ Cité par NOTIN, Jean-Christophe. *Opus cité*.

⁸⁶⁷ NOËL, Yao. Protestations et mises au point d'Abidjan. *Jeune Afrique L'Intelligent*, n°2175, 16/09/2002.

⁸⁶⁸ HANNY, Tchelly. Laurent Gbagbo, un homme, un destin. Abidjan : African Queen [documentaire vidéo], 2009. [Consulté le 29/12/2015 sur <https://www.youtube.com/watch?v=pF0Szk04VBo>].

⁸⁶⁹ Source réservée. Entretien avec l'auteur. 2015.

⁸⁷⁰ Général Henri Bentégeat. *Entretien cité*.

tection de la préparation de coups d'État en Afrique est devenue beaucoup plus difficile.⁸⁷¹ »

La seule inconnue à être rapidement levée est celle de la thèse de l'agression extérieure, celle d'un conflit interétatique provoqué par le Burkina Faso. Elle est pour Laurent Gbagbo le prétexte qui doit convaincre les autorités françaises de rejoindre son opération de reconquête. Mais l'affirmation formulée par le président ivoirien est apparue rapidement assez improbable. Contrairement aux idées reçues, les conflits interétatiques en Afrique de l'Ouest sont rares. Les affrontements armés s'y déroulent à l'intérieur des frontières nationales. En 2001, note le spécialiste des relations internationales Pascal Chaigneau, sur trente-quatre conflits recensés, plus de la moitié a pour théâtre l'Afrique subsaharienne⁸⁷². Mais, depuis l'avènement des États indépendants au début des années 60, le sous-continent n'en a connu que deux de nature interétatique et ceux-ci n'ont duré que quelques jours⁸⁷³. Tout juste peut-on retenir, pour accréditer cette thèse, que l'un des deux a opposé celui qu'accuse Laurent Gbagbo, le Burkina Faso, à son voisin, le Mali. Durant cinq jours, en décembre 1985, les deux pays avaient tenté de solder par les armes, les tensions qui depuis 1974 gangrenaient une région frontalière revendiquée par les Burkinabés, la bande d'Agacher. Le cessez-le-feu avait été établi grâce au concours d'Houphouët-Boigny. Malgré la faiblesse des arguments ivoiriens, l'hypothèse est cependant examinée avec d'autant plus d'attention, qu'au COIA, la tendance, souligne le sous-chef opérations, le général Gaviard est « clairement d'imputer la rébellion au Burkina [et à son président] que certains appelaient le *tueur malin*⁸⁷⁴. » Mais, côté français, la thèse burkinabée a rapidement ses détracteurs. « Oui, bien sûr - avancera le général Bentégeat ultérieurement - Compaoré a certainement soutenu les Rebelles⁸⁷⁵ », comme il l'aurait fait de tout réfugié politique sur son sol, « mais quelle qu'elle soit, l'aide ne peut avoir été que limitée – un peu d'argent, quelques armes et des munitions – mais rien qui ressemble à un soutien décisif . » Et encore moins qui puisse constituer une opération armée qu'il aurait lui-même commanditée. C'est cette conviction qui va rapidement s'installer au plus haut niveau de l'État français. Celle d'un Blaise Compaoré bienveillant à l'égard des opposants en exil, mais aussi, comme l'exposera Dominique de Villepin, le 2 octobre suivant devant les sénateurs français, la certitude qu'il « n'avait aucun intérêt

⁸⁷¹ Compte-rendu de la commission de la défense nationale et des forces armées, n°26, 21/01/2003. Assemblée nationale [consultée le 21/08/2014 sur http://www.assemblee-nationale.fr/12/cr-cdef/02-03/c0203026.asp#P36_221].

⁸⁷² CHAIGNEAU, Pascal. Pour une typologie des conflits africains. In DOMERGUE-CLOAREC Danielle, COPPOLANI, Antoine [ss la dir. de]. *Des conflits en mutation ? De la guerre froide aux nouveaux conflits*. Paris : Éditions Complexe. 2003. 513 p.

⁸⁷³ SOUARE, Issiaka K. Une évaluation critique des défis de la sécurité en Afrique de l'Ouest. Situation report, 18/10/2010. Pretoria : International studies. 22 p [collection particulière], le second conflit étant celui qui opposa le Sénégal et la Mauritanie en avril 1989 dans le prolongement d'un litige entre les populations des deux rives du fleuve frontalier, Sénégal.

⁸⁷⁴ Témoignage du général Gaviard in NOTIN, Jean-Christophe. *Opus cité*.

⁸⁷⁵ Général Henri Bentégeat. *Entretien cité*.

stratégique à la déstabilisation de la Côte d'Ivoire, compte tenu notamment de la présence dans ce pays de trois millions de Burkinabés⁸⁷⁶ » et que les accusations à l'égard du Burkina Faso n'étaient que le produit de « relations parfois tendues, empreintes de susceptibilités et de suspicion réciproques » entre les deux États.

C'est dans ce contexte que va se jouer, au cours de l'après-midi du samedi 21 septembre, le véritable premier acte de l'intervention française dans la crise ivoirienne. C'est un moment clé. La France va renoncer à la non-ingérence et lui préférer l'intervention.

En apparence, depuis la veille, le diagnostic semble arrêté. La crise est endogène et les accords de défense ne s'appliquent pas, a affirmé le ministre de la Défense, Michèle Alliot-Marie⁸⁷⁷. Comme avec Lionel Jospin en 1999, le principe de la non-ingérence est posé et, Jean-Pierre Raffarin l'affirme, « les étrangers n'ont rien à craindre de l'État de Côte-d'Ivoire. »

Mais le centre de gravité décisionnel n'est pas à Matignon. Il n'est pas non plus, comme à Noël 1999, à l'intersection de la présidence et du siège du chef du gouvernement. Les décisions qui vont se prendre, le sont dans le bureau présidentiel et ne mettent en scène que trois acteurs : Jacques Chirac ; Dominique de Villepin, qui devenu ministre n'a pas pour autant cessé d'être auprès de lui, l'ancien numéro deux de l'Élysée qu'il était encore quelques mois auparavant ; et le général incontournable, Henri Bentégeat qui, par la force des événements et du calendrier est alors mi-Chef d'état-major particulier du président, mi-Chef d'état-major des armées⁸⁷⁸. La scène principale est reconstituée par l'auteur d'un *livre enquête*, Jean-Christophe Notin à partir du témoignage du général Bentégeat qui en a confirmé la description. C'est le seul dont nous disposons.

Le Chef d'état-major particulier du président a rejoint le président de la République dans son bureau. Dominique de Villepin est là. « Mon général [...] Dominique vient de me dire que l'armée ivoirienne est incapable de faire face aux rebelles et le nombre de ceux-ci augmente de jour en jour. Il craint qu'Abidjan ne bascule d'ici 24 à 48 heures. Que peut-on faire pour nos ressortissants ?⁸⁷⁹ » Le général Bentégeat lui répond : « monsieur le président, si les Nordistes arrivent à Abidjan, une guerre civile sera inévitable, car la ville est très bien tenue par les troupes fidèles à Laurent Gbagbo. Or il nous faut au moins six jours pour regrouper nos 20 000

⁸⁷⁶ Compte-rendu de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, 02/10/2002 [consulté le 21/08/2014 sur <http://www.senat.fr/commission/etr/etr021005.html#toc7>].

⁸⁷⁷ Elle a déclaré le vendredi 20, sur la chaîne de télévision française LCI : « Il s'agit d'une affaire qui est purement intérieure à la Côte-d'Ivoire. » (GOMEZ, Virginie. La France plaide la non-intervention. *Libération*. 23/09/2002.).

⁸⁷⁸ Cf. *supra* : le CEMA, Kelche, en Tunisie et empêché pour des raisons techniques de participer au mieux aux décisions, l'avis du CEMP Bentégeat est d'autant plus déterminant que nommé CEMA quelques jours plus tôt, il assumera la responsabilité opérationnelle six semaines plus tard (Sa nomination a été adoptée en Conseil des ministres le 11 septembre 2002, à compter du 30 octobre suivant.).

⁸⁷⁹ NOTIN, Jean-Christophe. *Opus cité*.

ressortissants et les évacuer. Leur sort sera très compromis si les Nordistes pénètrent dans la ville. Conclusion - complète le président de la République - il faut les arrêter ? Oui - réplique le général - nous n'avons pas d'autre solution. » Les trois hommes s'accordent alors sur la nécessité d'interdire, au nord de Yamoussoukro, la progression éventuelle des Rebelles. Le site a été choisi à la demande de Dominique de Villepin qui ne veut pas voir la capitale administrative du pays et ville natale d'Houphouët-Boigny devenir le symbole de la victoire des Rebelles. Les grandes lignes de la feuille de route des militaires français pour la semaine à venir sont tracées. Elles conduisent à cette porte étroite qui est celle de l'arrêt de la progression rebelle au titre de la protection des ressortissants et ce, sans céder à la demande de Laurent Gbagbo de favoriser son propre camp.

Jacques Chirac aura beau proclamer par la suite que « la modération et la négociation⁸⁸⁰ » sont le « seul moyen approprié » pour une sortie de crise, avec cette décision, la France, s'expose aux critiques. Et la suite des événements l'illustrera, elle n'évitera pas les procès d'intention. Le général Bentégeat lui-même reconnaîtra ultérieurement s'être interrogé face aux reproches exprimés jusque dans ses rangs sur la pertinence du coup d'arrêt à la progression rebelle. « J'étais surtout soucieux de ne pas voir empirer une situation déjà aggravée à Abidjan par les actions de rétorsion patriotes. Ne pas arrêter la Rébellion nous obligeait en contrepartie à mettre en œuvre une opération d'évacuation des ressortissants⁸⁸¹. » Cette opération qui sera finalement exécutée en 2004, lui donnera raison en montrant combien cela exigeait de temps et de moyens. Laurent Gbagbo lui, reprochera longtemps aux chefs militaires français de n'avoir fait que le travail à moitié en ne réduisant pas la Rébellion dans une manœuvre unique.

Mais cette décision est aussi l'illustration de l'influence déterminante de Dominique de Villepin sur le processus de décision d'intervention française. Dès le 19, il a pris le leadership. Il a demandé et obtenu d'être responsable de la gestion de la crise ivoirienne. Pierre-André Wiltzer, le tout premier interlocuteur français de Laurent Gbagbo a été rapidement écarté, ce qu'il n'apprécie guère⁸⁸². L'influence de Dominique de Villepin auprès de Jacques Chirac est telle qu'aucune revendication contraire n'est possible, et reconnaîtra Pierre-André Wiltzer avec une sorte d'indulgence fataliste, parce que de manière irrésistible « son tempérament le poussait à se jeter dans la bataille sur tous les sujets les plus brûlants et emblématiques⁸⁸³. » Michèle Alliot-Marie n'interfère pas non plus. Ce qui sera pour l'essentiel sa ligne de conduite dans le volet diplomatique de la crise au cours des premiers mois. La convocation du Conseil restreint

⁸⁸⁰ BAROCHEZ (de), Luc. Relations tendues entre Paris et Abidjan. *Le Figaro*. 28/09/2002.

⁸⁸¹ Général Henri Bentégeat. *Entretien cité*.

⁸⁸² Pierre-André Wiltzer. *Entretien cité*.

⁸⁸³ Pierre-André Wiltzer. *Entretien cité*.

de défense qui aurait permis l'évaluation des choix n'est pas davantage envisagée. Peut-être celui-ci aurait-il permis de débattre du précédent de 1999 ? Dans des conditions voisines, Abidjan avait été assailli par les déjà Rebelles qui l'avaient fait tomber sans mettre en danger les ressortissants français. Sans doute, la formation par le Conseil restreint, d'un diagnostic partagé aurait-elle permis d'en tirer la conclusion que les ressortissants n'étaient pas davantage menacés en 2002 ? Probablement le tour de table aurait-il permis une mesure des conséquences à long terme d'une décision qui ne vise alors qu'un effet à court terme ?

Sans l'emploi de cette précaution de la collégialité, la décision prise ce samedi 21 septembre 2002 sous le prétexte de la protection des Français d'Abidjan va engager militairement la France, plus de 10 ans.

1.2. Dominique de Villepin : première tentative d'imposer sa solution diplomatique

Pour Dominique de Villepin, prendre position dans la crise qui survient est moins une charge qu'une vocation. Le mois précédent lors d'une rencontre avec tous ses ambassadeurs (cf. supra), il avait dévoilé son intention d'intervenir au plus vite dans les conflits en cours ou latents. « Les voies traditionnelles de la diplomatie n'offrent plus que des réponses partielles⁸⁸⁴ », avait-il dit aux diplomates français. « La puissance coule désormais par les canaux de l'influence plutôt que par ceux de l'autorité. » Et c'est effectivement ainsi qu'il semble vouloir alors agir.

Dans les faits, dès la survenue de la crise, des voix africaines se sont élevées pour appeler au dialogue. Le 21 septembre, l'ancien président Bédié a appelé à la négociation. Simultanément, selon François Soudan de *Jeune Afrique*⁸⁸⁵, le président togolais Gnassingbé Eyadema a décidé de dépêcher à Abidjan une délégation conduite par son Premier ministre proposant de venir négocier un cessez-le-feu. Elle s'y rend le 22. Le président angolais Dos Santos a proposé également son aide à Laurent Gbagbo avec lequel il entretient de bonnes relations. Mais en parallèle, la diplomatie française est déjà à la manœuvre. Elle a « inspiré⁸⁸⁶ » selon la formule publique de Stephen Smith du *Monde*, l'organisation d'une première rencontre multilatérale en vue de la régulation de la crise. Ce sera le sommet avorté de Marrakech.

L'initiative est attribuée publiquement au président gabonais, Omar Bongo⁸⁸⁷, mais la paternité

⁸⁸⁴ COMARIN, Elio. Un nouveau « M. Afrique » à l'Élysée : Michel de Bonnacorse remplace Michel Dupuch. *RFI*, 29/08/2002 [consulté le 25/02/2014 sur : http://www.sangonet.com/Fich4ActuaInterAfric/Bonnacorse-M_Afrique-Elysee.html].

⁸⁸⁵ SOUDAN, François. Les secrets d'une « sale petite crise ». *Jeune Afrique*, n°2177. 30/09/2002.

⁸⁸⁶ SMITH, Stephen, Kouamouo, Théophile. Washington dépêche 200 soldats de ses forces spéciales en Côte d'Ivoire. *Le Monde*. 26/09/2002.

⁸⁸⁷ SOUDAN, François. *Article cité*.

revient davantage à Dominique de Villepin qui s'est appuyé sur le plus indéfectible des relais de la France en Afrique. Au lendemain du coup de force, le 20 septembre, Omar Bongo, a profité d'une escale au Maroc pour convaincre le roi Mohamed V de proposer d'accueillir à Marrakech le jeudi 26 septembre, un sommet dit de bonne *volonté*. Le président congolais Sassou Nguesso, alors à Paris, et son homologue sénégalais séjournant dans le sud de la France, rejoignent l'initiative.

Dans un premier temps, les invités répondent à l'appel : le Burkina Faso, le Mali, le Togo. Mais celui-ci ne sera qu'un préalable avant le premier face-à-face qui lui se déroulera à Accra, sous l'égide de la CEDEAO, une semaine plus tard. Le pas rapide imposé par Dominique de Villepin a rencontré son premier obstacle.

Que s'est-il passé ? Pour une fois, les diplomates semblent avoir pris de vitesse les parties en conflit. Les Rebelles réfugiés derrière leur stratégie d'anonymat peinent à s'accorder sur le scénario de l'après échec du coup d'État. De son côté, le camp présidentiel ivoirien n'envisage des négociations que pour mieux en tirer profit sur le terrain militaire. Dès les premiers appels, le 21 septembre, le chef du gouvernement Affi N'Guessan, a énoncé le préalable d'un désarmement des Rebelles alors que ceux-ci se trouvent sous la menace de la contre-offensive. La Côte d'Ivoire exprime donc d'abord sa « réserve⁸⁸⁸ » à l'égard du projet de sommet de Marrakech puis, obtient son remplacement par un autre sommet qu'il souhaite « imminent. » Même valse-hésitation quant au choix du lieu. La ville de Marrakech acceptée dans un premier temps ne peut être préférée à celle d'Abidjan, « sécurisée⁸⁸⁹ » à ses yeux. Ni Laurent Gbagbo ni ses adversaires ne sont prêts en réalité, de même que les chefs d'État de la sous-région qui ne masquent pas leur préférence pour une solution clairement ouest-africaine. L'addition des précautions ou des conditions préalables prend vite la forme d'un report *sine die*.

Pour la diplomatie française, c'est un double désaveu. Depuis le 19 septembre, aucune de ses préconisations n'a été adoptée par les parties et l'influence sur Laurent Gbagbo est réduite⁸⁹⁰. Et ce manque d'efficacité conforte les visées émancipatrices de la CEDEAO, et celles interven-

⁸⁸⁸ SMITH, Stephen, KOUAMOUO, Théophile. Washington dépêche 200 soldats de ses forces spéciales en Côte d'Ivoire. *Le Monde*. 26/09/2002.

⁸⁸⁹ Ce sera alors au tour de Dakar et de la date du 29 septembre d'être envisagés avant de se voir opposés un nouveau refus de Laurent Gbagbo qui accepte une nouvelle proposition, Accra, au Ghana, le 5 octobre avant d'obtenir Abidjan le 29 septembre. Mais c'est alors au tour de Blaise Compaoré, qui sait ne pas y être le bienvenu, d'y être opposé.

⁸⁹⁰ Elle est déjà empêchée par les relations difficiles qu'elle entretient alors avec Abidjan. Luc de Barochez, futur chef du service étranger du Figaro - mais qui ne signera que quatre articles durant les six premiers mois de la crise - l'illustre au terme d'un tournée de ses correspondants dans la sphère diplomatique française. Contrastant avec les bonnes relations qu'entretenaient Laurent Gbagbo avec Lionel Jospin, son homologue de l'Internationale socialiste, le lien en cet automne 2002 est affecté, selon les uns, par des défauts de communication, et par d'autres, par la désinformation et l'incompétence de leurs interlocuteurs ivoiriens. (BAROCHEZ (de), Luc. Relations tendues entre Paris et Abidjan. *Le Figaro*. 28/09/2002.).

tionnistes des USA.

Aux yeux des autorités américaines selon *La Croix*, le refus africain est un « camouflet⁸⁹¹ » infligé à Dominique de Villepin et la possibilité offerte d'une intervention américaine d'évacuation de ses ressortissants. L'innovation – car en Afrique francophone, cette intervention en est une – est mal vue par les autorités militaires françaises. Elles parviendront par la suite à en dissuader les militaires US. Il n'en reste pas moins que le pré carré français est contesté.

Pour les partisans d'une solution africano-africaine, ce manque de résultat français est également une opportunité. La CEDEAO a pris le relais. Particularité de l'organisation ouest-africaine, elle a su dépasser les clivages issus de la colonisation et assemble des États francophones et anglophones. Parmi ces derniers, l'anglophone Nigeria a annoncé rapidement son soutien au président légalement élu, Laurent Gbagbo, et accueillera la rencontre à Accra le 29 suivant. Le sommet d'urgence cher à Dominique de Villepin a ainsi sombré. À ses yeux, l'échec du projet de Marrakech a même un auteur, si l'on retient le témoignage de Jean Saint-Iran qui entend Dominique de Villepin « éructer : l'Anglais est derrière tout cela et il faut que la France ait pris le contrôle de la situation avant la réunion de la CEDEAO le 29 septembre !⁸⁹² » Ce qui ne sera pas le cas. La France ne pourra donc que saluer le moyen d'apaisement que constitue la rencontre, d'autant qu'elle consacre en partie ses vues.

1.3. Interposition militaire, contact et évacuation

Jacques Chirac à peine écouté par Laurent Gbagbo, Dominique de Villepin sans réussite auprès des chefs d'État ouest-africains, en ce dimanche 22 septembre, la France ne semble avoir qu'une seule marge de manœuvre : l'utilisation à ses propres fins, de ses moyens militaires sur le terrain. Le même jour, Jacques Chirac s'envole pour Copenhague et Dominique de Villepin pour l'Afrique centrale, l'initiative au cours de la semaine qui débute va alors essentiellement revenir aux chefs militaires chargés d'agir à l'intérieur du cadre délimité par le Chef des armées.

La mission est claire : il s'agit de prendre position au sud de Bouaké, afin d'interdire aux Rebelles de venir provoquer le chaos dans Abidjan où se concentrent les ressortissants et les intérêts économiques français. Mais la mission est délicate, car il s'agit dans le même temps, de ne pas nourrir la thèse d'une prise de partie française.

Dans sa forme, la mission a des accents connus : des soldats français vont dissuader par leur présence l'emprunt ou le contournement d'un itinéraire. Par contre, dans ses intentions, elle est sans doute inédite.

⁸⁹¹ FICATIER, Julia. Les Américains s'engagent en Côte d'Ivoire. *La Croix*. 26/09/2002.

⁸⁹² p 65 de SAINT-IRAN, Jean. *Opus cité*.

La France n'a pas l'intention de jouer les *Casques bleus*. Consentement des parties, impartialité et non recours à la force, les trois principes fondamentaux des opérations de maintien de paix de l'ONU ne structurent pas l'opération à venir. Consentement des parties ? La France n'a demandé l'accord de personne. Tout juste peut-on constater que l'interposition fait l'affaire du pouvoir ivoirien et offre une réponse partielle à sa demande. Impartialité ? La France sert une cause, la sienne, la préservation de ses intérêts. Elle n'a pas substitué une nouvelle pensée politique à la doctrine jospinienne du *Ni ingérence, ni indifférence* qui aurait donné une inspiration politique certaine à sa décision engagement. Elle semble prise de court, sans doctrine de rechange. Interdiction du recours à la force hors légitime défense ou mandat explicite ? À ce stade, Jacques Chirac Chef des armées, ne semble pas avoir laissé de directive précise autre que celle propre à une dissuasion : être prêt à utiliser la force, ne pas vouloir y recourir mais ne pas s'interdire de le faire.

La France n'a pas non plus l'intention de contribuer à la réalisation des buts militaires de Laurent Gbagbo. En reconnaissant l'agression extérieure, l'accord bilatéral ne lui en aurait pas donné le choix. Jacques Chirac n'a pas retenu la thèse de l'agression. Laurent Gbagbo - malgré ses dénégations ultérieures - n'a pas non plus formellement demandé l'application. Pour autant, Jacques Chirac exclut absolument de transformer ses moyens militaires en force offensive. Au téléphone Laurent Gbagbo lui a demandé d'aller au-delà de l'empêchement de la descente de ses adversaires vers la capitale : « Mais réduis donc les rebelles à Bouaké⁸⁹³. » Ce à quoi Jacques Chirac a répliqué en tonnant : « Il n'est pas question que je donne l'ordre aux hélicoptères français de tirer dans la foule ! »

Les militaires français vont donc s'engager dès le dimanche 22 septembre, dans une voie étroite qui va déboucher rapidement sur des voies secondaires. L'opération est baptisée *Licorne*⁸⁹⁴ et

⁸⁹³ Témoignage de Michel de Bonnacorse recueilli par Jean-Christophe Notin (NOTIN, Jean-Christophe. *Opus cité*).

⁸⁹⁴ Le nom de *Licorne* va avoir un succès considérable. Il sera aussitôt et largement utilisé par la population et les médias ivoiriens jusqu'à devenir synonyme de *Forces armées françaises* ou de *Soldats français* dans le langage courant (*Les Licorne*). Totalement étranger à la culture populaire ivoirienne le mot s'impose alors comme une sorte de néologisme débarrassé de sa symbolique de virginité, de pureté et de force, et encore moins, de féminité. À la différence des Américains qui, au cours de la décennie précédente ont pris pour habitude de dénommer leurs opérations en tentant de caractériser leur intervention (*Désert storm* – Tempête du désert – *Enduring Freedom* – Liberté immuable, en 2001, qui avait été préféré au trop vengeur *Infinite Justice* - Justice sans limites), les Français ont usé au cours de la même période – comme il le font depuis *Bonite* en 1978 - d'un registre botanique ou animalier beaucoup moins expressif. Il est d'autant plus neutre que les noms retenus n'appartiennent pas à un vocabulaire familial (*Bonite, Épervier, Daguet, Turquoise, Salamandre, Almandin, Corymbe, Baumier, Santal, Noroît, Diapason, Amaryllis*). Contrairement aux idées reçues et à une autre version familière mais erronée (*Licorne* est le nom d'un bar de Libreville fréquenté quelques années auparavant par le colonel Pince et ses hommes du 8e RPIMA), l'attribution du nom *Licorne*, s'est faite dans des conditions différentes : le colonel Pince qui conçoit à Paris, le lancement de l'opération, a eu pour source d'inspiration l'affrètement qu'il a commandé pour la Côte d'Ivoire, d'un avion C160 « avitailleur avitaillé » appelé familièrement *Transall Licorne* en référence à la longue perche de ravitaillement de carburant en vol qui prolonge, comme une longue corne, le cockpit de l'appareil et lui donne une silhouette particulière (Colonel Frédéric Pince. *Correspondance citée*.).

est placée sous le commandement du colonel de Kersabiec qui quitte à la nuit tombée, son camp de l'agglomération d'Abidjan avec près de 200 hommes du 43^e BIMA⁸⁹⁵. Il ne s'agit pour le moment, que de prendre place au centre du terrain pour mieux entraver les mouvements de l'adversaire et saisir les opportunités. Avantage de la politique de prépositionnement de troupes françaises en Afrique, le 43^e BIMA est aussitôt renforcé par son équivalent du Gabon, le 6^e BIMA. Le numéro 2 du bataillon, le lieutenant-colonel Patrick Marconnet, a pris la tête d'un robuste détachement composé de deux compagnies parachutistes⁸⁹⁶ et d'hélicoptères de transport qui faisaient défaut en Côte d'Ivoire. Il est également accompagné par des éléments des forces spéciales⁸⁹⁷. C'est ce détachement qui assurera les missions les plus sensibles des premières semaines et c'est ce même Patrick Marconnet qui sera le principal interlocuteur des chefs rebelles à Bouaké au cours de la période.

Le lendemain, lundi 23 septembre - quatre jours se sont déjà écoulés depuis le coup de force - le colonel de Kersabiec et ses hommes, ont déjà fait de l'aéroport de Yamoussoukro, le centre de commandement des forces françaises. Les futurs renforts humains et matériels y transiteront. Le premier temps de la mission est achevé. Il reste maintenant à s'engager sur de nouvelles voies. Celle de l'évaluation de la menace au nord de la ville en direction de Bouaké. Ce sera chose faite le jour suivant. Puis celle de la satisfaction d'une demande américaine d'évacuation de ses ressortissants, et celle de secours aux autres ressortissants français et étrangers. Ce sera le cas le jour d'après. Ainsi placées, les forces françaises sont pour la première fois en situation de force. De Kinshasa, Dominique de Villepin peut avancer que « la mission de nos forces, c'est la protection des communautés internationales⁸⁹⁸. » La nuance est discrète, mais il s'agit bien là de sortir des enjeux bilatéraux franco-ivoiriens et de se positionner en représentant des intérêts internationaux.

À Bouaké et plus au nord, à Khorogo, de nombreux ressortissants étrangers sont sur leur garde. Dans le reste du pays, notamment dans l'Ouest, d'autres sont présents, mais, éloignés du cœur de la déstabilisation, leur situation suscite moins d'inquiétude. Par habitude, plusieurs pays ont

⁸⁹⁵ Il s'agit en fait des compagnies tournantes qui se succèdent tous les quatre mois à Port-Bouët, celles des fantassins de marine du 21^e RIMA de Fréjus et du 1^{er} RIMA d'Angoulême.

⁸⁹⁶ Ils appartiennent au 1^{er} régiment de chasseurs parachutistes (RCP), installé à Pamiers dans l'Ariège. Comme pour les compagnies du 43^e BIMA, ils sont affectés pour quatre mois à Libreville au Gabon

⁸⁹⁷ Un détachement de commandos des forces spéciales - qui n'est pas sous le commandement direct du colonel de Kersabiec - doté d'avions de transports et d'hélicoptères Cougar. Selon le témoignage - non recoupé - de Jean-François Rollinger, photographe pour *Jeune Afrique*, ce détachement serait en réalité arrivé à Yamoussoukro dès le 21 au soir. À partir du 23 - alors que le colonel de Kersabiec vient juste d'arriver à Yamoussoukro - ils auraient déjà évacué des réfugiés dans l'extrême nord du pays, à Khorogo par groupes de 20 personnes. Ils les auraient alors dirigés vers Yamoussoukro puis Abidjan où l'ambassade de France les accueille et organise leur rapatriement vers Paris.

⁸⁹⁸ Visite dans la région des Grands lacs (République démocratique du Congo) entretien du ministre des Affaires étrangères, M. Dominique de Villepin, avec *Radio France Internationale*, Kinshasa, 23/09/2002. Ministère des affaires étrangères / DCI/VILRFI [collection particulière].

fait part de leur préoccupation à l'ambassade française. Mais l'un d'eux présente un enjeu tout particulier : les États-Unis. Dès le début des hostilités, les Américains ont en effet pris contact avec leur « ami, allié, non aligné⁸⁹⁹ » français – la formule est empruntée à l'historien Maurice Vaïsse – pour partager leurs préoccupations concernant leurs ressortissants à Bouaké. L'inquiétude est justifiée par l'implantation à l'est de l'agglomération, d'une école américaine baptiste : l'*International christian academy*. Elle accueille plus de 150 enfants, en majorité américains, mais représentant 13 nationalités différentes⁹⁰⁰ dont plusieurs Britanniques et une trentaine d'enseignants, missionnaires protestants⁹⁰¹. Pour faire face à la situation, les autorités américaines ont dépêché des équipes américaines spécialisées dans les évacuations d'urgence au Ghana où elles ont regroupé 200 soldats prêts à agir et deux avions de transports C-130. Une partie de ces renforts est arrivée à Yamoussoukro la veille⁹⁰². Malgré tout, l'ambassadeur des États-Unis à Abidjan, Arlene Render, une afro-américaine déjà plusieurs fois en poste en Afrique, a demandé expressément l'intervention à la France. Une coordination des « efforts avec les autorités françaises⁹⁰³ », selon le porte-parole du Département d'État américain Richard Boucher, qui tranche avec les critiques émises en coulisses à l'égard de la France accusée d'avoir perdu pied en Afrique et dont il ne s'agit plus de ménager la susceptibilité. Interrogation sur leur propre capacité à réussir seuls l'évacuation ? Précaution diplomatique dans le contexte du débat contradictoire avec la France sur la question irakienne ? Toujours est-il que les USA, et la Grande-Bretagne avec eux, ont accepté de s'en remettre à la France pour coordonner l'opération. Un état-major conjoint a été mis en place à Abidjan malgré les doutes des Américains, dont *Le Monde* fait écho⁹⁰⁴. Les éléments français sont arrivés les premiers et tiennent l'aéroport de Yamoussoukro. « Nous sommes prépositionnés sur cette zone pour faire face à une menace éventuelle contre les ressortissants français et étrangers à Bouaké, 100 kilomètres plus au nord⁹⁰⁵ », explique le colonel de Kersabiec.

Le mardi 24, la position de Yamoussoukro confortée et le contrôle de la route d'Abidjan assuré, les forces françaises s'engagent donc dans une manœuvre à trois temps. Elle s'achèvera par un

⁸⁹⁹ VAÏSSE, Maurice. *La puissance ou l'influence ? La France dans le monde depuis 1958*. Paris, Fayard, janvier 2009. 649 p.

⁹⁰⁰ JAULMES, Adrien. Les Français évacuent les Américains de Bouaké. *Le Figaro*. 26/09/2003.

⁹⁰¹ SMITH, Stephen. La crise en Côte d'Ivoire menace d'embraser l'Afrique de l'Ouest. *Le Monde*. 26/09/2002.

⁹⁰² FICATIER, Julia. Les Américains s'engagent en Côte d'Ivoire. *La Croix*. 26/09/2002.

⁹⁰³ Les G.I's débarquent en Côte d'Ivoire. *Libération*. 25/09/2002.

⁹⁰⁴ « L'envoi des militaires américains dénote la dégradation de la situation et constitue un désaveu de la tutelle française [...]. Sous couvert d'anonymat, un diplomate américain a expliqué que « si la France n'avait pas perdu la main en Afrique, on n'aurait jamais expédié nos troupes depuis l'Europe pour extraire des enfants et des missionnaires d'un guêpier en Afrique francophone » (SMITH, Stephen, KOUAMOUO, Théophile. Washington dépêche 200 soldats de ses forces spéciales en Côte d'Ivoire. *Le Monde*. 26/09/2002.

⁹⁰⁵ NOTIN, Jean-Christophe. *Opus cité*.

événement, le 27 septembre, sur lequel s'effondrera l'idéal de neutralité française revendiqué jusqu'alors.

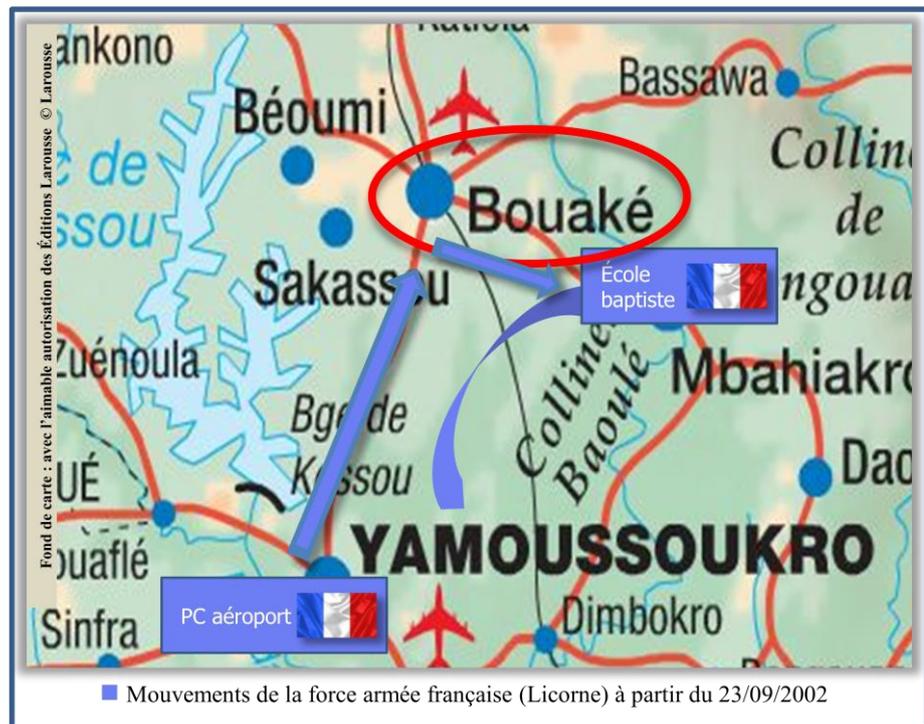
Premier temps de la manœuvre, rejoindre Bouaké, se renseigner sur la situation et créer les conditions d'exécution de l'action suivante, l'évacuation de ressortissants⁹⁰⁶. Pour y parvenir, la force française dispose d'un atout. Depuis le 19 septembre, les coopérants français et leurs familles se sont rassemblés dans un lieu unique. Un coopérant militaire est demeuré avec ses proches dans l'École des Forces armées qu'il n'a pu quitter à temps lors de l'arrivée des Rebelles qui en ont fait leur centre de commandement. Ensemble, ils recueillent et transmettent les informations nécessaires à l'évaluation de la menace. Surtout, ils permettent à l'attaché de défense de l'ambassade, le colonel Bonnel, d'échanger avec celui qui se présente comme le chef des Rebelles de Bouaké, Chérif Ousmane. La discussion est téléphonique et elle est le premier contact direct entre une autorité française et une autorité rebelle. Chérif Ousmane est calme, pondéré, coopératif et soucieux de la qualité de l'image de la Rébellion⁹⁰⁷. Mais il est aussi opportuniste. La France est ainsi assurée de pouvoir réaliser son opération. Malgré la discipline qui prévaut dans les rangs des Rebelles, il ne devra pas pour autant, se laisser aller, à surestimer le contrôle de Chérif Ousmane sur des combattants exaltés, emportés par l'ivresse de la victoire et imprégnés parfois d'alcool.

⁹⁰⁶ Ce ne sont pour autant pas les seuls renseignements dont les Français disposent à cette heure. Depuis plusieurs jours, les coopérants français affectés à Bouaké alimentent l'attaché de défense, le colonel Philippe Bonnel, de leurs observations. Des agences de presse sont, elles, parvenues à préciser les contours de la Rébellion.

⁹⁰⁷ Une image de respect de la population par la Rébellion, ce qu'illustre le 27 septembre, Adrien Jaulmes du *Figaro* pour qui « le comportement des mutins, qui ont souvent payé leur ravitaillement et ne se sont livrés à aucun pillage, est à lui seul un fait inédit dans un coup d'État africain ». Il écrit alors d'Abidjan sur la foi de témoignages, mais cette description sera à de nombreuses reprises confirmée ultérieurement. La situation évoluera quelques semaines plus tard, avec les premiers constats d'exactions réalisées par les Rebelles. (JAULMES, Adrien. Les mutins de Bouaké veulent marcher sur Abidjan. *Le Figaro*, 27/09/2002.).

Le même jour, mardi 24 septembre, en début d'après-midi, une colonne armée s'engage en direction de la ville distante d'une centaine de kilomètres. Une vingtaine de véhicules précédée de deux blindés légers *Sagaie* et une centaine d'hommes la composent⁹⁰⁸. Ils seront bientôt appuyés par un détachement de forces spéciales françaises. Les soldats français ont déjà été précédés des forces gouvernementales ivoiriennes qui s'apprentent à tenter une conquête de la ville. Sur cette route, la progression est lente. Des obstacles ont été disposés et des restes de certains des véhicules fournis deux jours auparavant par le 43^e BIMA, attestent des combats qui s'y sont déroulés entre forces loyalistes et rebelles. Le lendemain, mercredi 25, au matin, une première section française est aux abords de la ville où aucune action d'ampleur des forces ivoiriennes n'a semblé menacer la

Rébellion. Dans la ville, selon les témoignages collectés par *Le Monde*, les ressortissants majoritairement installés dans l'est de la ville ont entendu à partir du lundi soir, les tirs que s'échangent les deux camps. Le réseau de téléphonie mobile a



été coupé dans les combats, mais les positions semblent depuis figées. Malgré l'affirmation du porte-parole des FANCI pour qui « nos éléments sont entrés dans Bouaké⁹⁰⁹ », les Re-belles n'ont rien cédé du terrain et les attaques loyalistes ont déjà cessé. Au matin du mercredi 25 septembre, à l'école baptiste, le lieutenant-colonel Marconnet⁹¹⁰, établit le premier contact avec Chérif Ousmane et son adjoint Tuo Fozié. Il les informe de son intention d'évacuer les résidents de l'école puis de rentrer dans la ville pour permettre aux ressortissants français de faire de même. Ils lui assureront un peu plus tard dans la journée qu'ils n'y feront pas obstacle. Ces premiers chefs de la Rébellion identifiés, s'offre dès lors une opportunité : positionner la France en médiateur de la crise.

⁹⁰⁸ Tous sont des fantassins de marine, les *Sagaie* appartiennent au 1er RIMA (Angoulême), et l'essentiel du reste de la colonne, au 21e RIMA (Fréjus).

⁹⁰⁹ JAULMES, Adrien. Les troupes françaises font route vers Bouaké. *Le Figaro*. 25/09/2003.

⁹¹⁰ Général Henri Bentégeat. *Entretien cité*.

Deux jours auparavant, le lundi 23, l'AFP⁹¹¹ et Reuters⁹¹² ont déjà appris par téléphone du chef rebelle se présentant sous le pseudonyme d'Alfred Camin, que la Rébellion appelait à des négociations sous l'autorité de la France. Le mardi 24, plusieurs titres de la presse française se sont également faits l'écho d'une ouverture équivalente du côté des forces gouvernementales⁹¹³. La France, selon les mots de Stephen Smith « a déjà engagé une discrète médiation sur place » par l'intermédiaire des officiers présents. Les militaires français sont alors dans un exercice familier qui combine le renseignement sur les adversaires et la régulation des tensions au moyen d'un accord entre les combattants voire de l'obtention d'un premier cessez-le-feu. Une sorte de diplomatie de proximité aux effets initiateurs d'évolutions majeures. Comme le commentera le général Emmanuel Beth qui succèdera quelques jours plus tard au colonel de Kersabiec à la tête de Licorne : c'est là « une caractéristique des engagements africains. À son niveau, le chef de terrain est ponctuellement conduit à négocier. Parfois, les discussions avaient lieu avec ceux qui vous avaient agressé la veille. Ces conditions particulières nécessitent que la force déployée sur le terrain dispose d'une réelle souplesse et d'une grande capacité d'adaptation et de coordination à tous les niveaux⁹¹⁴. »

Pour la France, c'est le premier résultat de son intervention. À la date du 25 septembre, elle a acquis un positionnement nouveau, celui d'intermédiaire et de voie de recours pour toutes les parties. Le trait va s'accroître avec le deuxième temps de sa manœuvre : l'évacuation de ressortissants.

L'après-midi même - les soldats français - exclusivement des commandos des forces spéciales placés sous les ordres de Patrick Marconnet - évacuent les enfants de l'école baptiste⁹¹⁵. C'est une réussite. Jacques Chirac recevra les remerciements téléphoniques de George Bush⁹¹⁶. Dominique de Villepin recevra ceux de son homologue Colin Powell, mais le francophobe secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld n'aura pas les mêmes égards à l'égard de Michèle Alliot-Marie, et ses chefs militaires, pas davantage à l'égard du général Bentégeat. Les éléments amé-

⁹¹¹ Citée dans *Le Monde* du 24/09/2002.

⁹¹² Citée dans : Rebels ask France to act in Ivory Coast crisis. *Guardian*, 23/09/2002. <http://www.guardian.co.uk/world/2002/sep/23/france> [capturé le 16/3/2013].

⁹¹³ Le 24, Libération annonce que la veille, 23 au soir « une source militaire ivoirienne indiquait que la France pourrait tenter de jouer les médiateurs entre les mutins et les autorités locales. » *Le Figaro*, le même jour affirme que le « gouvernement ivoirien et les mutins ont chacun de leur côté pris contact avec la France, ce qui confirme [son] rôle officieux dans la gestion de cette crise. »

⁹¹⁴ BETH, Emmanuel. L'opération Licorne, une opération nationale en soutien d'une mission de l'ONU L'Afrique subsaharienne d'une crise à l'autre. *Fondation pour la recherche stratégique (FRS)*. 5/2/2007.

⁹¹⁵ Il faudra « se souvenir de ce garçon » dira pour saluer sa réussite, le général Kelche au colonel Pince qui a supervisé l'opération de Marconnet et qu'il avait déjà commandé alors qu'il était à la tête du détachement des forces spéciales six ans plus tôt au cours de l'opération *Almandin* en Centrafrique (Colonel Frédéric Pince. *Correspondance citée*.).

⁹¹⁶ Le 27 septembre dans l'après-midi, dans le cadre d'un entretien téléphonique consacré à la crise irakienne. (CHIRAC, Jacques (en collaboration avec Jean-Luc BARRÉ). *Opus citée*.).

ricains ne prennent pas pour autant le chemin du retour. Ils restent sur l'aéroport de Yamoussoukro, d'où leurs avions assureront une partie des rapatriements de ressortissants à Khorogo quelques jours plus tard⁹¹⁷.

Simultanément, dans Bouaké, les soldats français débutent l'évacuation des ressortissants qui le souhaitent. Comme l'indiquera Michèle Alliot-Marie dans un bilan en mars 2003 devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. 2 300 personnes résident dans la « zone de confrontation, dont 1 900 dans la seule ville de Bouaké⁹¹⁸. » Le déclenchement de l'évacuation lui-même doit beaucoup à la coopération du consul honoraire, Kamal Helou, et du commandant du détachement de coopérants militaires, toujours dans la ville. En effet, au cours des heures précédentes, les deux ministères concernés, Affaires étrangères et Défense, se sont réciproquement renvoyés la tâche du donneur d'ordres. L'enjeu est à la fois juridique et financier. Selon que le départ des ressortissants s'effectue de leur propre initiative ou à la demande de l'autorité française, le coût et la responsabilité juridique de l'opération sont de nature et d'ampleur toutes différentes. Compte tenu, précise la doctrine militaire française « du caractère interministériel très prononcé de ce genre d'opération, une étroite coordination doit avoir lieu entre les armées et les services du ministère des affaires étrangères⁹¹⁹. » Durant trois heures, celle-ci fait défaut. Entre Paris et Abidjan, les télégrammes diplomatiques s'échangent sans qu'une décision soit prise. C'est sous l'impulsion de leurs deux représentants dans Bouaké que les tergiversations vont cesser.

L'évacuation débute alors et doit s'achever le soir même. Mais en raison du nombre de candidats à l'évacuation, le détachement militaire français s'installe dans la ville pour la nuit afin de poursuivre l'opération le lendemain, jeudi 26 septembre. Les ressortissants français sont contactés par le consulat pour répondre aux questions : « Souhaiteriez-vous être évacués ? Voulez-vous être rapatriés ? » La moitié des enseignants du lycée français de Bouaké décident de rentrer en France⁹²⁰. Ils sont avec les autres fonctionnaires français, les seuls dont le rapatriement en France est pris en charge financièrement. Pour les autres, l'incertitude est plus grande, de

⁹¹⁷ L'action est réalisée au matin du dimanche 29 septembre. Des hélicoptères français assurent les va-et-vient entre la ville où les forces spéciales américaines recueillent les ressortissants à évacuer et l'aéroport situé à 15 km, où stationne, selon les versions rapportées, un ou plusieurs avions de transport C130 américain et permet l'évacuation d'un nombre indéterminé de ressortissants. Le porte-parole des forces américaines, le lieutenant-colonel Warburg évoquera « several hundred French, Americans and others westerners » dont beaucoup de missionnaires et humanitaires (NI CHONGHAILE, Clar. French, US forces evacuate foreigners in northern Ivory Coast. *Associated press*. 30/9/2002). Pour le *Figaro* qui cite Kersabiec « officiellement, tout s'est passé pour le mieux » (TREMBLAIS, Jean-Louis. Opération sauvetage en Côte d'Ivoire. *Le Figaro*. 05/10/2002.).

⁹¹⁸ Compte-rendu des réunions de la commission des affaires étrangères, session 2002-2003. Assemblée nationale [consulté le 20/08/2014 sur <http://www.assemblee-nationale.fr/12/cr-cafe/02-03/liste.asp>].

⁹¹⁹ Les opérations d'évacuation de ressortissants (RESEVAC). Centre interarmées de concepts, de doctrines et d'expérimentations. Ministère de la défense. Doctrine interarmées, n°136/DEF/CICDE/NP du 2 juillet 2009.

⁹²⁰ TREMBLAIS, Jean-Louis. Opération sauvetage en Côte d'Ivoire. *Le Figaro*. 05/10/2002

même que pour les étrangers à qui la France accorde le statut de bénéficiaires de l'opération⁹²¹. Dans cette atmosphère qui mêle le tragique et le soulagement dont rendent compte les témoignages recueillis par les reporters français, les évacués sont conduits vers Yamoussoukro. Au total, constate Adrien Jaulmes du *Figaro*, quelque 2 500 ressortissants quittent la ville : « C'est beaucoup plus que le millier d'Européens prévus, mais d'autres étrangers, Africains pour la plupart, ont aussi été évacués⁹²². » Mais pas tous, car la Rébellion va y mettre fin. Prenant conscience que de nombreux Ivoiriens profitaient de l'opportunité française, les Rebelles, raconte le lieutenant-colonel Marconnet, « commencent à bloquer les sorties et refoulent la population qui tentait de fuir en véhicule ou à pied » qui afflue alors « vers nos différents points de regroupement [des ressortissants français] pour demander notre aide⁹²³. » L'atmosphère n'a pas l'intensité dramatique des dernières évacuations de l'ambassade américaine à Saïgon le 29 avril 1975, mais tout de même. Les soldats français doivent décevoir les espoirs de nombreuses familles ivoiriennes qui espèrent encore fuir avec eux, la ville que le ministre Lida Kouassi a classé la veille en *zone de guerre*. Seuls ressortissants étrangers à renoncer au départ, une poignée de religieux et quelques commerçants libanais qui ont reçu de la part de la Rébellion, des assurances de sécurité. Et avec eux, les quelques reporters français qui ont précédé de quelques heures, les militaires français dans la ville, Adrien Jaulmes, le photographe, Emmanuel Goujon de l'*AFP*, et quelques autres habitués des conflits africains. Ils veulent pouvoir continuer à cerner les contours de cette étonnante Rébellion dont les comportements tranchent avec ceux qu'ils ont observés jusqu'alors, « relativement tenus, ni ivres, ni pillards, mais encore un peu désarçonnés par une situation qu'ils n'avaient pas prévue, l'échec à Abidjan et ses conséquences⁹²⁴. »

Débutent alors le troisième temps de la manœuvre française - le repli vers Yamoussoukro - qui va aussi sonner le glas de sa non-ingérence. Un repli partiel cependant, car sous un format réduit, le détachement Marconnet s'installe dans l'école baptiste désertée. Avec cette position stratégique, il verrouille une des sorties de la ville et il maintient le contact avec les chefs rebelles. Ce détachement et ceux qui le relèveront ensuite, accueilleront quelques semaines plus tard, les rencontres des Rebelles avec les médiations ouest-africaines et avec Dominique de Villepin (cf. infra).

Après leur délicat décrochage de la ville, les soldats français repartent donc vers le sud et fer-

⁹²¹ Selon *Le Figaro* une semaine plus tard, « mis à part une poignée de religieux, dont les missionnaires de l'orphelinat de Bouaké, et quelques Libanais qui ont refusé d'être évacués, il ne reste pas plus d'une dizaine d'étrangers dans la région de Bouaké. » (JAULMES, Adrien. L'armée française campe sur la ligne de front. *Le Figaro*. 03/10/2002.).

⁹²² JAULMES, Adrien. Les mutins gagnent du terrain. *Le Figaro*. 28/09/2002.

⁹²³ Colonel Patrick Marconnet, Bangui, 17 janvier 2017, correspondance avec l'auteur.

⁹²⁴ Adrien Jaulmes, 2 mai 2016, entretien téléphonique avec l'auteur.

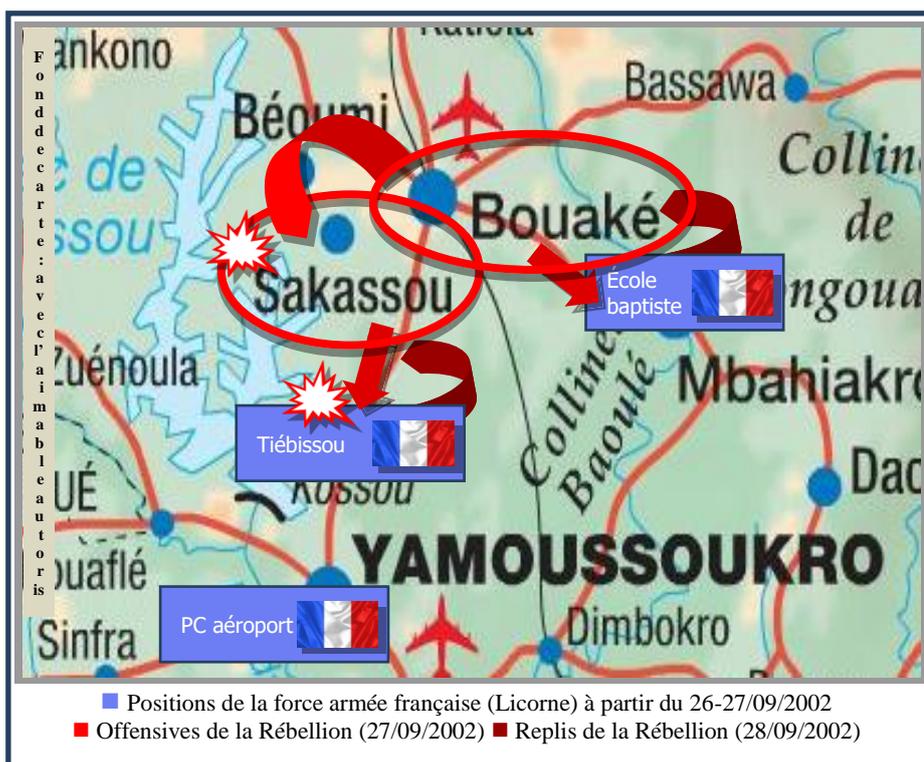
ment la marche. Adrien Jaulmes entend un Rebelle leur lancer « Avec l'aide de Dieu, on se verra là-bas !⁹²⁵ » Car en effet, les Rebelles sont bien déterminés à emboîter le pas des Français et à rejoindre Yamoussoukro.

1.4. 27 septembre : la France prend parti

Durant toute leur présence dans Bouaké, les soldats français ont pu compter sur la discipline des combattants rebelles. Le cessez-le-feu convenu avec Cherif Ousmane a été d'autant mieux respecté que dans le même temps, les soldats gouvernementaux ont disparu des abords de la ville. Pour autant, les Rebelles n'ont pas l'intention de s'en tenir là. À Bouaké, la situation est normalisée. Les évacuations ont aussi entraîné le départ de nombreux Ivoiriens fidèles à Abidjan et dont jusqu'alors la Rébellion devait se prémunir. Les Rebelles veulent donc s'engager dans une nouvelle bataille d'Abidjan. Bien équipés, bien encadrés, ils sont d'autant plus déterminés que dans la capitale, nombre des éléments infiltrés avant le 19 septembre ne se sont toujours pas repliés et qu'ils comptent encore rallier les soldats gouvernementaux qu'ils appellent à les rejoindre.

Le *top départ* des soldats français est donc aussi celui de la nouvelle vague d'assaut rebelle. Le vendredi 27 septembre, ils entament sur deux axes leur progression, mais celle-ci va être stoppée.

Le colonel de Kersabiec place à distance



de la ville un dispositif de veille qui va devenir une barrière infranchissable. Il s'agit de la traduction militaire de l'interdiction de descente des Rebelles vers Yamoussoukro décidée dans le bureau présidentiel, près d'une semaine plus tôt, le samedi 21. Les premiers à s'y confronter seront ceux qui emprunteront la direction de l'est de la ville. Une colonne de véhicules de combattants rebelles est immédiatement arrêtée à hauteur de l'école américaine baptiste où sont

⁹²⁵ JAULMES, Adrien. *Article cité.*

demeurés des éléments français à l'issue de son évacuation. L'immobilisation se fait sans heurts. Sur la route du sud, celle de Yamoussoukro, la même scène va se répéter mais, les armes françaises vont devoir parler.

Sur cette voie, la colonne rebelle a pu parcourir 65 km et a pris entre temps le contrôle de Sakassou, une sous-préfecture. Yamoussoukro n'est plus qu'à moins d'une heure de route. À Sakassou, un petit nombre de soldats loyalistes a défendu la position et les Rebelles s'y sont pris à deux fois avant de contrôler la ville d'une quinzaine de milliers d'habitants. Ils y sont accueillis sans trop d'hostilités malgré le bilan d'une fillette tuée et de six blessés parmi la population civile⁹²⁶. La ville est pourtant la capitale du royaume des Baoulés qui composent l'essentiel de la population.

Mais lors de la reprise de leur progression, ils vont buter sur la ligne d'arrêt que le colonel de Kersabiec a décidé de tracer à hauteur de la rivière qui précède la ville de Tiébissou. Sur les faits eux-mêmes, les témoignages sont très peu nombreux. Charles de Kersabiec a pris soin de tenir les médias à l'écart, mais il en livrera quelques détails à Jean-Christophe Notin qui les qualifiera de « deux jours de combat intense⁹²⁷ » : quelques coups de semonce sur ordre de Paris puis un tir direct. Jusqu'au lendemain, les canons français continueront à tirer dans les différentes directions que prennent les Rebelles pour tenter de contourner le dispositif français. Le samedi 28 septembre, les tentatives prennent fin. Leur défaite admise, les Rebelles renoncent à leur offensive vers Abidjan. Ils installent alors un poste d'une vingtaine d'hommes. Ce sera la position rebelle la plus méridionale de tout le conflit. En face, un seul obstacle, l'armée française ! Le verrou de Tiebissou va alors devenir pour longtemps la position française la plus avancée sur l'itinéraire Abidjan-Bouaké.

En fait, le révélera le général Beth quelques années plus tard, « il aurait été possible pour l'armée française de repousser initialement les rebelles. Une action militaire d'envergure de 48 heures à une semaine aurait été nécessaire, accompagnée de pertes. Mais que ce serait-il passé après ? Le risque aurait été que six mois après l'intervention militaire, les rebelles relancent des opérations ou qu'un coup d'État ait lieu⁹²⁸. » Un débat qui ne fût pas clos pour autant car, poursuit alors le général, « au moment où le gouvernement ivoirien multipliait les avanies à notre égard, la tentation a été forte, au sein de Licorne comme au niveau politique, d'ouvrir la ligne de démarcation et de laisser les rebelles fondre sur Abidjan pour régler le problème. Mais le coup d'État qui aurait résulté de ce choix n'aurait sans doute pas réglé la situation. Le gouver-

⁹²⁶ TUQUOI, Jean-Pierre. Les rebelles se donnent un nom : Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire. *Le Monde*. 03/10/2002.

⁹²⁷ NOTIN, Jean-Christophe. *Opus cité*.

⁹²⁸ BETH, Emmanuel. L'opération Licorne, une opération nationale en soutien d'une mission de l'ONU L'Afrique subsaharienne d'une crise à l'autre. *Opus cité*.

nement n'aurait notamment pas eu de légitimité (en particulier internationale). Des massacres auraient probablement été perpétrés entre Ivoiriens. La France aurait eu à assumer devant la communauté internationale ces résultats. »

Pour autant et pour modeste qu'elle soit, cette première intervention française n'en constitue pas moins un tournant : la France est passée en une semaine, de la réticence à la franche prise de parti. La timide fourniture de matériels au surlendemain du coup de force s'est muée en défense ferme du centre de pouvoir ivoirien contre ceux qui le revendiquent. Elle est la conséquence des premières décisions prises le 21 septembre dans le bureau de Jacques Chirac. Elles sont désormais insuffisantes et vont devoir donner lieu à une clarification politique.

1.5. Crise ou guerre civile ?

Avec le repli derrière une ligne de démarcation - virtuelle pour quelques temps encore - les événements ont donc changé de nature et le vocabulaire qui désigne la situation qui prévaut alors aurait pu en être le reflet. Depuis 1999, tous les acteurs s'étaient rejoints sur la même dénomination des offensives : la *crise*. Un vocabulaire démilitarisé⁹²⁹, un mot à *tout faire*, qui permet de désigner une crise tour à tour, politique, économique, sociale... Un formidable gisement de déclinaisons pour désigner des tensions sans présumer de leur issue. Une précaution, une prudente rhétorique qui disparaît dès lors qu'on lui préfère le mot *guerre*.

Étonnamment, malgré un pays bientôt divisé en deux, malgré des forces hostiles se faisant face, et alors même qu'une force internationale s'interposera entre les deux camps, jamais le mot *guerre* ne sera employé durablement, ni l'une de ses « périphrases innombrables » - l'expression est de l'historien Jean-Pierre Bois⁹³⁰ - celle de *guerre civile* ou son équivalent juridique - conflit armé non international - qui aurait constitué le choix le plus judicieux. La locution nominale est pourtant précise. Elle est le produit de la Convention de Genève et de la jurisprudence du tribunal pénal pour l'ex-Yougoslavie, créé neuf ans plus tôt⁹³¹. Et elle correspond à la situation qui prévaut déjà en Côte d'Ivoire à partir du 19 septembre 2002.

Mais, dans une étonnante unanimité, tous les acteurs vont persister à choisir un entre-deux. En

⁹²⁹ Ce qui ne signifie pas pour autant que les militaires ne le conceptualise pas. Dans la dernière version de sa doctrine d'emploi des forces, l'État-major des armées, définit la gestion des crises « comme les opérations au cours desquelles les armées sont engagées face à des situations créées par la fragilité de certains États ou par des actions de force d'États, mais sans atteindre le stade du conflit ouvert. Ces opérations mettent en présence des adversaires parfois difficiles à caractériser au regard du droit international. L'environnement juridique complexe constitue une des caractéristiques les plus prégnantes et contraignantes de ces opérations » (http://www.cicde.defense.gouv.fr/IMG/pdf/20140612_np_cicde_dia-01-def.pdf).

⁹³⁰ BOIS, Jean-Pierre. *La paix. Histoire politique et militaire*. Paris, Perrin, janvier 2012. 645 p.

⁹³¹ Manuel du droit des conflits armés. Ministère [français] de la défense, Secrétariat général pour l'administration (SGA) [en ligne], édition 2012. 110 p [consulté le 22/03/2016 sur http://www.cicde.defense.gouv.fr/IMG/pdf/20130226_np_cicde_manuel-dca.pdf].

1982, dans sa *Typologie de la violence*, le juriste Marcel Merle, évoquait cette hésitation du vocabulaire qu'il datait d'après 1945, constatant qu'elle constituait en soit un indicateur de la complexité du problème : « Entre la guerre, *conflit de grands intérêts réglé par le sang* [Clausewitz] et la simple tension, il existe toute une gamme de situations intermédiaires où la violence s'exprime sous des formes multiples et avec plus ou moins d'intensité⁹³². » Le fait n'est donc pas nouveau. Cette utilisation de *crise* et de *crise ivoirienne* va donc persister et constitue une indication sur le problème que pose cette qualification à toutes les parties prenantes.

Faut-il pour autant s'en satisfaire ou au contraire s'inquiéter avec Albert Camus de ce que « Mal nommer un objet, c'est ajouter au malheur de ce monde ? »⁹³³ » En évitant de reconnaître l'état de guerre, chacun s'évite une approche juridique complexe, celle de l'application du droit des conflits armés et celle du droit humanitaire. Mais elle prive aussi le conflit de certains de ses moyens de régulation, et ses victimes, de la reconnaissance de leurs droits. De son côté, le camp présidentiel ivoirien, en s'abstenant de reconnaître l'état de guerre civile, s'exonère de la reconnaissance implicite de son adversaire et de sa première défaite : la perte de la souveraineté sur l'ensemble de son territoire. Mais, ce faisant, Laurent Gbagbo et ses soutiens se privent des avantages de la bonne formulation d'un diagnostic. C'est cette erreur de départ qui constitue la cause principale des premiers échecs de la présidence ivoirienne. Mais cela ne durera qu'un temps, et Laurent Gbagbo lui-même emploiera ce vocabulaire publiquement dès le 27 novembre sans pour autant que cet emploi se généralise. La même attitude chez les Rebelles relève davantage de l'interrogation : pourquoi ont-ils renoncé à nommer justement la situation et à exploiter la rhétorique de la guerre civile qui aurait renforcé l'impact psychologique sur leurs adversaires ? Est-ce justement parce que cela conduisait à diviser le peuple ivoirien en camps ennemis ? Est-ce parce que cela nécessitait une audace trop grande et une gravité trop extrême pour une organisation qui n'envisageait sans doute pas de plonger le pays dans le chaos ? En l'état des moyens de recherche à la disposition de l'auteur de cette thèse, il ne sera pas possible d'apporter des réponses à ces questions⁹³⁴.

⁹³² p 483 et suivantes de : MERLE, Marcel. *Sociologie des relations internationales*. 3e éd. Paris : Dalloz, 1982. 530 p.

⁹³³ « [...] la critique du langage ne peut éluder ce fait que nos paroles nous engagent et que nous devons leur être fidèle. Mal nommer un objet, c'est ajouter au malheur de ce monde. » in CAMUS, Albert. « Sur une philosophie de l'expression » de Brice Parrain (Poésie 44, 1944). *Essais* [p. 1671.]. Paris : Bibliothèque de la Pléiade, éd. 11,191, 2e trimestre 1972. 2000 p.

⁹³⁴ Il est cependant à noter l'intéressant éclairage de Me Innocent Ehueni Manzan, avocat au barreau de Paris qui dans sa thèse de doctorat de droit, consacrée aux accords de paix conclus en Afrique, s'appuie sur une étude de la crise ivoirienne (DJEHOURY, Anicet-Maxime. *Marcoussis : les raisons d'un échec*. Paris : L'Harmattan, 2005. 162 p.) pour proposer une typologie distinguant trois types de conflit (latent, ouvert, hors contrôle) classant les types d'événements (troubles, mutinerie, etc.) en fonction du niveau d'instabilité induit (EHUENI MAZAN, Innocent. *Les accords politiques dans la résolution des conflits armés internes en Afrique*. Thèse de doctorat de droit. Université de La Rochelle, 2011. Français. <NNT : 2011LAROD028>.<tel-00808590>).

2. Le temps de la clarification

Après le temps de la réaction à l'évènement, les autorités françaises doivent donc procéder à la clarification de leurs intentions et de leurs actions. Cette nécessité est la conséquence d'une évolution de la politique française. Au cours des jours précédents, malgré leurs déplacements respectifs, les échanges se sont multipliés entre Jacques Chirac et Dominique de Villepin. Ils ont procédé à une réévaluation de la situation et vont être les deux principaux auteurs de la réorientation de l'action française.

2.1. Consultation et décision au sein du Conseil restreint

Jacques Chirac rentre de son sommet de Copenhague le mardi 24 septembre au soir. Simultanément, Dominique de Villepin est de retour d'Afrique centrale. Le général Kelche (CEMA) est là aussi qui a pu enfin s'extraire de son séjour officiel en Tunisie. C'est au cours des jours suivants que va se dérouler la deuxième séquence de décision relative à la crise ivoirienne. Le lendemain de son retour, le mercredi 25 septembre à 8 h, Jacques Chirac reçoit comme à l'accoutumée le général Bentégeat (CEMP). Celui-ci lui dresse l'état de la situation militaire et plus particulièrement en Côte d'Ivoire où les soldats français sont en passe d'aborder Bouaké. Deux heures plus tard, se tient le conseil des ministres dont le compte-rendu à la presse est totalement silencieux sur la crise ivoirienne comme il l'est habituellement pour la gestion des crises. Pour autant, la seconde partie de semaine du président de la République est presque exclusivement dédiée à la politique extérieure. Sujet principal de préoccupation, non pas la Côte d'Ivoire, mais la tension franco-américaine qui se fait jour sur la question irakienne. De son ranch texan, George Bush appelle Jacques Chirac le vendredi 27, pour plusieurs raisons affirme-t-il : « [...] entendre votre voix, vous remercier d'avoir fait évacuer les étudiants américains de Bouaké, et parler de l'Irak⁹³⁵. » Mais, les deux premières intentions semblent des prétextes, et c'est bien l'Irak qui est l'objet de l'appel. George Bush, raconte le président français, « s'efforce de me convaincre de la nécessité d'un texte [de résolution du Conseil de sécurité] comportant une possibilité de recours automatique à la force [...]. » Jacques Chirac ne peut que constater la divergence fondamentale entre les deux hommes « sur le type de démarche qui doit être adoptée » et « dans la foulée, [il s'entretient] successivement par téléphone avec Vladimir Poutine et le Premier ministre chinois Zhu Rongji » qui se disent prêts à prendre une position commune avec la France au sein du Conseil de sécurité⁹³⁶. » Même priorité du côté de Dominique de Villepin, qui a le même jour, un entretien difficile avec le numéro 3 du Département

⁹³⁵ P 43 de PEAN, Pierre. *L'inconnu de l'Élysée*. Paris : Fayard, février 2007. 513 p.

⁹³⁶ CHIRAC, Jacques (en collaboration avec Jean-Luc BARRÉ). *Opus cité*.

d'État américain, Marc Grossman, venu à Paris pour demander une concertation sur la même résolution. L'Élysée et le Quai d'Orsay sont sous les tirs croisés de l'offensive diplomatique américaine. La Côte d'Ivoire sera, elle, le menu du Conseil restreint de défense qui se réunit le lendemain jeudi 26 septembre.

Ce Conseil restreint est l'une des deux instances dont le chef de l'État dispose en matière de défense auxquelles s'ajoute le rituel de sa rencontre hebdomadaire avec le ministre de la Défense⁹³⁷. La première, le Conseil de défense, a été instituée par la Constitution et est l'organe central de la décision dans le domaine de la politique de défense. Elle se réunit deux ou trois fois par an, sans lien avec l'actualité opérationnelle, et n'aura aucune influence sur les décisions relatives aux crises ivoirienne et irakienne. C'est la seconde instance, le Conseil restreint de défense qui constitue depuis longtemps le point de départ de la plupart des décisions d'emploi de la force et des décisions diplomatico-militaires d'envergure. Dès son premier mandat présidentiel en 1995, Jacques Chirac avait choisi de maintenir ce conseil instauré par son prédécesseur. Nourri de son expérience difficile de la cohabitation avec Jacques Chirac, François Mitterrand l'avait instauré en 1993, à l'occasion de son second épisode de partage du pouvoir (Édouard Balladur, 1993-1995). Il s'agissait alors, selon le général Bentégeat qui y participera plus de sept ans, d'« examiner sereinement les différends dans la gestion des crises⁹³⁸ », et selon une périodicité variable dictée par l'actualité.

Ce samedi 28 septembre, Jacques Chirac a ainsi convoqué ses membres. Ils sont tous réunis dans le Salon Vert de l'Élysée, la pièce qui constitue l'antichambre du bureau présidentiel dont elle est séparée par une double porte⁹³⁹. Autour de la vaste table centrale couverte d'un tapis vert, les chaises sont dorées, leur assise est verte, le salon est sobrement décoré. Rien dans l'équipement et l'aménagement n'évoque sa fonction occasionnelle de *situation room*⁹⁴⁰ si ce

⁹³⁷ À la différence des entretiens hebdomadaires de Jacques Chirac avec son prédécesseur, Alain Richard, les Chefs d'état-major particulier du Président (successivement, Henri Bentégeat et Jean-Louis Georgelin) assisteront systématiquement à ces entretiens (Général Jean-Louis Georgelin. *Entretien cité*).

⁹³⁸ DULPHY, Anne, MANIGAND, Christine. Entretien avec le général Henri Bentégeat. *Opus cité*.

⁹³⁹ C'est dans ce salon, attenant à son bureau, que Jacques Chirac conduit alors la plupart de ses réunions avec ses collaborateurs. Ce salon qui était celui des Aides de camp du général de Gaulle est demeuré célèbre pour avoir été le bureau de Jacques Attali et le point de passage obligé pour accéder à celui de Mitterrand, à la « surprise de ses visiteurs. » (DUHAMEL, Patrice, SANTAMARIA, Jacques. *Opus cité*.)

⁹⁴⁰ Par analogie avec la *White House Situation Room*, le vaste espace situé dans l'aile ouest de la Maison-Blanche qui contient entre autres la salle de crise dans laquelle le président des États-Unis réunit son Conseil de sécurité nationale. Plusieurs photos après travaux, de cette salle agrandie et modernisée en 2006-2007, ont été diffusées - la plus célèbre étant celle qui montrent en contre-champ Barack Obama et son conseil assistant en direct le 1er mai 2011 à l'opération de neutralisation de Ben Laden. Elles ont popularisé l'image d'une salle de réunion, moderne, informatisée et connectée. Cependant en 2002, le Salon Vert de l'Élysée a un équipement guère moins rudimentaire que celle utilisée par George Bush à Washington, telle qu'elle est montrée sur les photos diffusées par la présidence américaine. Les différences essentielles tiennent à ce qu'offre la *Situation room*, sa fonction dédiée et son intégration dans un vaste espace de près de 500 m² qui concentre les moyens d'une gestion de crises sécurisée, et de commandement et contrôle des forces armées. Ce que ne permet, ni le Salon Vert à la fonction plus polyvalente.

n'est peut-être, la statue qui trône sur la cheminée : celle de Minerve, déesse de la guerre mais aussi de la sagesse et de la raison. Face au chef de l'État, le Premier ministre Raffarin est entouré de ses ministres concernés, Dominique de Villepin et Michèle Alliot-Marie⁹⁴¹. À la droite du président, les hommes clés de la préparation et de la mise en œuvre des décisions : le général Bentégeat qui, dans son rôle de CEMP a organisé le conseil, le général Kelche, CEMA⁹⁴², et le nouveau patron de la DGSE, le diplomate Pierre Brochand, nommé deux mois auparavant. À la gauche de la table, le secrétaire général de l'Élysée, Philippe Bas qui a succédé à Dominique de Villepin. À leurs côtés, plusieurs conseillers. Comme c'est le plus souvent le cas, rien ne filtrera de cette réunion. Aucun compte-rendu n'est rédigé, seul un verbatim est établi par le CEMP et le Secrétaire général de la Défense nationale (SGDN)⁹⁴³. Tout juste pourra-t-on le soir même et les jours suivants en déceler les conclusions à travers l'actualité militaire et les inflexions des discours des différentes autorités. Ce sera le cas, le dimanche qui suit, avec un premier commentaire de Dominique de Villepin. Mais des déductions sont également possibles. Elles sont offertes notamment par le général Bentégeat qui dans un commentaire du fonctionnement de l'instance indiquera que, sous Jacques Chirac, le conseil ne sera pas limité aux exposés de situation à l'intention du président, offrant ainsi l'opportunité du débat, voire même d'un véritable « brainstorming⁹⁴⁴. » La libre expression y est d'autant plus assurée, observera-t-il, que le ton est, avec Jacques Chirac, « direct et chaleureux⁹⁴⁵. » Conséquence sans doute, cette mixité politique et militaire ne produit pas - du moins à cette période - ces segmentations simplistes, que relate l'analyse de crises internationales, entre *faucons* et *colombes*, partisans du dialogue et ceux de la force. Un schéma qui se caricature souvent en attribuant aux responsables politiques, la diplomatie et la modération, et aux militaires, l'option armée et la surenchère. Ce ne sera pas le cas au sein du Conseil restreint, confirmant ainsi la constatation du politologue Samy Cohen qui relève que « les civils se montrent souvent davantage va-t-en-guerre que les militaires » et

lente, ni l'inconfortable et difficile d'accès *Poste de commandement Jupiter*, dans les sous-sols de l'Élysée, qui attend alors la rénovation - qui n'interviendra qu'en 2015 - de ses installations datant de 1969.

⁹⁴¹ À ceux-là, s'ajouteront occasionnellement par la suite, le ministre de l'Intérieur Sarkozy et celui de la Coopération, Wiltzer.

⁹⁴² Le CEMA lui-même n'est pas membre de droit de cette instance, mais - le soulignera en 2014, le général Georgelin (*entretien cité*), - les CEMA successifs ont été de tous ces conseils depuis le début, avec De Gaulle, de la Cinquième République.

⁹⁴³ Le verbatim est rédigé conjointement par l'adjoint du CEMP et l'adjoint du SGDN. Les deux officiers généraux (ou officiers supérieurs appelés au grade supérieur au cours de leur mandat) assurent leurs prises de notes à partir d'une petite table situé en retrait de la salle de réunion du Salon Vert. Le compte-rendu est ensuite validé par leurs deux supérieurs et édité en trois exemplaires, celui du CEMP, du SGDN et un réservé à l'archivage (Général Bruno Clément-Bollée. *Entretien cité*).

⁹⁴⁴ Jean-Louis Georgelin. *Entretien cité*.

⁹⁴⁵ À la différence de la période de cohabitation avec Lionel Jospin au cours de laquelle, le Conseil restreint reprenait ses formes de « ballets très organisés » qu'il avait sous la présidence de Mitterrand (DULPHY, Anne, MANIGAND, Christine. *Entretien avec le général Henri Bentégeat. Opus cité*).

qu'en France « depuis la fin de la guerre d'Algérie, la plupart des interventions militaires extérieures [...] ont été réalisées à l'instigation des dirigeants civils⁹⁴⁶. »

Dans le Salon Vert, en ce samedi, le temps est donc celui de l'analyse conjointe de la situation, de la concertation, et *in fine* de la décision.

2.2. Quelle interprétation de la situation ?

Neuf jours après le 19 septembre, sept jours après la décision d'intervenir militairement, le pays est installé dans la crise. À la différence de Noël 1999, le coup de force n'a pas eu une fin rapide. Le pays est déchiré et rien ou presque ne laisse présager une issue à court terme. Priorité donc à l'énoncé des faits et à la formulation du diagnostic indispensable à la prise des décisions qu'imposent la présence française.

S'agissant de l'hypothèse de l'agression extérieure, à l'Élysée, le doute a fait place à un scepticisme quasi absolu. Une attitude qui tranche avec celle de la présidence ivoirienne qui toute la semaine a continué à énoncer cette thèse. Le lundi 23 septembre, à Paris où il se fait le porte-parole de Laurent Gbagbo, Alain Toussaint, son conseiller, a accusé les pays auteurs de « l'énorme machination⁹⁴⁷. » Il désigne sans les nommer, le Burkina Faso, « un vrai État voyou », le Libéria et la Sierra Leone, « spécialisés dans le trafic d'armes et de diamants. » Le lendemain, *Notre Voie*, le quotidien du parti présidentiel, a accusé nommément le président burkinabé, d'être l'instigateur de l'opération⁹⁴⁸. Mais les arguments ne suffisent pas à emporter la conviction côté français. Les premiers contacts des militaires français ont indiqué qu'ils n'avaient en face d'eux que des Ivoiriens. Aucun étranger non plus parmi les morts et les prisonniers n'a été identifié et cette observation se confirmera les semaines suivantes⁹⁴⁹. Au Burkina Faso, les contacts établis avec Compaoré et les évaluations de l'ambassade ont achevé de confirmer les convictions chiraquiennes des tout premiers jours de la crise.

S'agissant de l'évaluation de la menace, l'attention est encore pour le moment essentiellement portée sur la nature et la capacité offensive de la Rébellion. Le camp présidentiel ivoirien n'est pas encore, comme il le sera ultérieurement, envisagé comme un risque pour les ressortissants et les intérêts français. Une semaine après le 19 septembre, il apparaît nettement dans les ana-

⁹⁴⁶ Samy Cohen livre ses propos dans le cadre de sa relecture critique d'*Essence of décision*, l'ouvrage consacré à la crise des missiles de Cuba (1962) par Allison (Cohen Samy. Chapitre 3. Décision, pouvoir et rationalité dans l'analyse de la politique étrangère, *Les nouvelles relations internationales*. Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), « Références », 1998, 410 p.).

⁹⁴⁷ HOFNUNG, Thomas. Alain Toussaint : « victimes d'une énorme machination ». *Libération*, 24/9/2002.

⁹⁴⁸ LASSERRE, Isabelle. Français et Américains ensemble sur le terrain. *Le Figaro*, 25/09/2002.

⁹⁴⁹ Témoignage du colonel Frédéric Pince, chef de la cellule Afrique du COIA (EMA français) in NOTIN, Jean-Christophe. *Opus cité*.

lyses de renseignements français que la Rébellion n'est déjà plus constituée que d'un petit nombre de rescapés des coups de force précédents. Les mutins Bahéfoués et Zinzins n'ont jamais masqué leur ralliement. Leurs revendications ont déjà été relayées, au cours de la semaine, par les reporters présents sur le terrain. Mais surtout, les premiers contacts militaires français avec les Nordistes ont déjà appris que certains chefs des forces gouvernementales manquent à l'appel. Parmi eux, le colonel Michel Gueu. Il ne le révélera publiquement que le 21 octobre, mais lui a déjà rejoint le camp rebelle. Un ralliement d'une importance capitale. Celui-ci n'est pas un inconnu. Sous la présidence d'Henri Konan Bédié, il a été placé à la tête du 2^e bataillon d'infanterie d'Akouédo (Abidjan), avant d'être incarcéré en 1995 pour *atteinte à la sûreté de l'État*. Sous la présidence guéiste, il a été logiquement récompensé par l'attribution de différents commandements dont celui du renseignement⁹⁵⁰. Laurent Gbagbo parvenu au pouvoir, il avait été affecté au commandement de la région militaire de Bouaké⁹⁵¹ où il est surpris par la Rébellion le 19 septembre. Il est alors un des premiers à se mettre à leur service. Arrêté par les mutins lors de la prise de la ville, il est en fait rapidement convaincu, affirmera-t-il à *Jeune Afrique* «de la pertinence de leur lutte, qu'[il] estime être un combat juste⁹⁵². » Les raisons qu'il avance pour expliquer son adhésion sont les mêmes que celles de l'homme du rang : « Je trouve inacceptable de classer et diviser les Ivoiriens, de laisser s'installer l'injustice et l'impunité et de placer dans la Constitution un article destiné à écarter du pouvoir un individu en particulier. » Sur le plan militaire, pour la Rébellion, il est un atout considérable. Formé en France, il est passé par l'École d'application de l'arme blindée et cavalerie de Saumur puis par celle d'état-major, de Compiègne. Son expérience du combat contre le Libéria en 1990 et sa fonction d'instructeur lui ont donné un ascendant reconnu sur les hommes, ce qu'il expliquera ultérieurement en affirmant que : « Les mutins des premiers jours étaient composés à 75 % d'éléments formés par moi-même ou ayant servi sous mes ordres. C'est la raison pour laquelle, d'emblée, ils m'ont nommé commandant en chef des opérations⁹⁵³. » Comme lui, un nombre important mais incertain d'hommes de l'armée régulière a alors changé de camp : Soumaila Bakayoko qu'il choisit comme second, et qui deviendra avec l'avènement au pouvoir d'Alassane Ouattara en 2011, le numéro1 de l'armée ; Gaspard Déli que l'on retrouvera bientôt à la tête d'un autre mouvement armé de la Rébellion (MJP) et son représentant à Marcoussis ;

⁹⁵⁰ Michel Gueu : l'homme de Guéi. *Jeune Afrique*, n° 2189-2190. 22/12/2002.

⁹⁵¹ Cette nomination alimentera les soupçons de proches de Laurent Gbagbo à l'égard du ministre Lida Kouassi, rescapé des assassinats du 19 septembre (cf. supra) qui avait muté Gueu de Yamoussoukro à Bouaké. Cela, malgré les inquiétudes de Simone Gbagbo à l'égard de la trop grande concentration des officiers pro-RDR dans le nord du pays et la participation du colonel Gueu à la répression des pro-Gbagbo lors des mouvements de soutien à son élection les 24 et 25 octobre 2000 (Lida Kouassi livre enfin les secrets de l'attaque. *L'Inter*. 20/02/2004.).

⁹⁵² THORIN, Valérie. Voyage au pays des rebelles. *Jeune Afrique*, n°2193. 19/01/2003.

⁹⁵³ THORIN, Valérie. *Opus cité*.

et plusieurs autres dont Guillaume Soro dressera la liste dans un témoignage livré plus de dix ans plus tard⁹⁵⁴. Autres renforts ceux, individuels, en provenance des pays voisins, notamment le Libéria et la Sierra Leone qui, quelques semaines plus tard, constitueront un appui décisif⁹⁵⁵. Côté Français, la capacité de pénétration des Rebelles vers Abidjan, ne fait donc aucun doute. Si des interrogations demeuraient, elles se sont tues la veille, avec le coup d'arrêt donné par les armes françaises à la tentative de percée à la hauteur de Tiebissou. Par contre, la nature du mouvement se dérobe encore aux yeux des analystes. Comme l'a souligné *Le Figaro* plus tôt dans la semaine, « l'organisation du putsch, déclenché simultanément dans plusieurs villes dément la thèse d'une simple revendication catégorielle⁹⁵⁶. » Mais, à ce stade, l'hypothèse du complot politique intérieur est encore invérifiable pour les autorités ivoiriennes et françaises. L'opposition politique issue du camp politique présidentiel, celle de Louis-André Dacoury-Tabley, celle de Guillaume Soro, est encore masquée derrière les traits d'une rébellion militaire. S'agissant de l'évaluation des forces gouvernementales ivoiriennes, au matin du samedi 28 septembre, les enseignements de l'échec des FANCI devant Bouaké sont déjà tirés. Sous-équipée, sans réelle expérience du combat, désorganisée par les défections⁹⁵⁷, l'armée gouvernementale doit en plus composer avec les suspicions de trahison ou de défection. Le diagnostic formulé dans le bureau de Jacques Chirac le samedi précédent, est avéré. Les capacités défensives de l'armée ivoirienne sont insuffisantes. Sans interposition française, Yamoussoukro et - à trois heures de route - Abidjan sont des proies faciles. Quant à la puissance offensive des FANCI, la seule qui soit incontestable est dérisoire : la foi que clament nombre de leurs cadres, en leur capacité de reconquérir Bouaké et de laver l'outrage. L'armée a déjà perdu une partie des équipements que lui avait fournis le 43^e BIMA la semaine précédente et les premiers renforts reçus de l'armée angolaise n'ont pas eu de portée significative. Impossible donc de compter sur une défense militaire ivoirienne des ressortissants et des intérêts français.

S'agissant de la force militaire française, il reste à évaluer les conséquences et la pertinence de son emploi. La problématique est d'autant plus sensible que le pouvoir ivoirien semble désormais déterminé à l'instrumentaliser. Il le fait en exploitant l'intervention française à Bouaké.

⁹⁵⁴ KOUAME, Hussein. 19 septembre 2002- 19 septembre 2013 : Que de chemins parcourus... [article en ligne sur le site internet officiel de Guillaume Soro]. [www. Guillaumesoro.com.19/09/2013](http://www.Guillaumesoro.com.19/09/2013) [consulté le 04/02/2014 sur <https://guillaumesoro.com/actualites/politique/19-septembre-2002-19-septembre-2013-que-de-chemins-parcourus/>].

⁹⁵⁵ Le lendemain du Conseil restreint, selon Stephen Smith, Laurent Gbagbo présent à Accra au sommet de la CEDEAO, se verra ainsi remettre « Une liste de ces janissaires noirs sans frontières [...] par ses pairs libérien, sierra-léonais et Burkinabè qui ont clairement dit que si ces soldats de fortune étaient capturés [des dizaines de soldats perdus des guerres civiles au Libéria et en Sierra Leone supposés avoir déjà rejoints la rébellion], ils n'engageraient qu'eux-mêmes. » (SMITH, Stephen. Entré sans visa, le capitaine Barril est renvoyé d'Abidjan. *Le Monde*. 21/10/2002)

⁹⁵⁶ Représailles de l'armée ivoirienne contre les immigrés. *Le Figaro*. 23/09/2002.

⁹⁵⁷ FONTAINE, Sandra. Revoilà les affreux. *Jeune Afrique*, n°2192. 12/01/2003.

Afin de mieux masquer l'incapacité militaire ivoirienne et contenir l'impatience de l'opinion en attente d'une nouvelle offensive, Lida Kouassi, le ministre de la défense a ainsi expliqué le mercredi 25 aux députés ivoiriens « que seules les opérations françaises d'évacuation de Bouaké retardaient la reprise de la ville⁹⁵⁸. » Une accusation aussitôt reprise par la voix complice de *Notre Voie*. Laurent Gbagbo procède de même en mobilisant ses partisans devant l'ambassade française qui abrite Alassane Ouattara. Renaud Vignal, a beau avoir expliqué devant les caméras de la télévision ivoirienne que c'était « à la requête des autorités ivoiriennes et en parfait accord avec elles » qu'Alassane Ouattara avait trouvé refuge dans sa résidence, les explications ne dissuadent pas les manifestants. Le même mercredi 25, ils se sont pressés aux grilles de l'Ambassade de France au cris de « France complice⁹⁵⁹ », « France impérialiste », « France la honte », « France petite. » Des propos « encore moins amènes pour le chef de l'État français » ont même été proférés constate le reporter du *Monde*. Le lendemain jeudi, poursuit-il, un journal a accusé Paris d'être animé par la « haine » dès qu'il s'agit de la Côte d'Ivoire, une autre feuille lui reprochant de « comploter » contre le régime. » Pour la France, une fois que l'argument de la protection des ressortissants sera insuffisant, il restera donc à justifier le maintien de la force sur place. Éviter un drame humanitaire au risque de voir se refermer sur elle un nouveau piège rwandais ou défendre le pouvoir légal en application des accords de défense ? La question est tout à la fois diplomatique et militaire et l'état-major français ne tait pas ses interrogations. Ainsi, comme le relève un interlocuteur non nommé du *Figaro* : « Le président Laurent Gbagbo tente ainsi de forcer une intervention militaire française. Mais même si des groupes étrangers se trouvent auprès des mutins, ce qui n'est pas encore prouvé, cela ne veut pas forcément dire qu'ils sont soutenus par leur État. C'est le noeud du problème. Et c'est aux autorités françaises de décider s'il faut actionner ou non l'accord de défense qui nous lie à la Côte d'Ivoire⁹⁶⁰. » Accord, dont Laurent Gbagbo s'est résolu, en définitive, à déposer officiellement et très discrètement une demande d'application, le lendemain vendredi 27 septembre⁹⁶¹.

Reste le volet diplomatique. Malgré l'initiative de Dominique de Villepin, les États africains sont tout à la fois plus réactifs et mieux préparés pour apporter une première réponse. La solution téléguidée par Paris, du sommet de Marrakech, appartient déjà au passé. Et au lendemain du Conseil retreint de défense doit se dérouler au Ghana, à Accra, un sommet extraordinaire

⁹⁵⁸ TUQUOI, Jean-Pierre. La France « impérialiste », « complice », a été conspuée par des manifestants. *Le Monde*. 27/09/2002.

⁹⁵⁹ TUQUOI, Jean-Pierre. *Article cité*.

⁹⁶⁰ LASSERRE, Isabelle. Français et Américains ensemble sur le terrain. *Le Figaro*, 25/9/2002.

⁹⁶¹ Commentant cette information, Vignal propose sa réponse à la question *Pourquoi ce retard à solliciter l'application des accords ?* Probablement, *ab initio*, car Laurent Gbagbo, sur la foi de Lida Kouassi, pensait avoir les moyens de réduire vite les rebelles ; aussi car le FPI avait été très critique de ces accords ; enfin l'argument a été utilisé ensuite pas la presse gouvernementale, pour faire apparaître un *retard coupable* de la France. » (VIGNAL, Renaud. *Opus cité*).

des chefs d'État de la CEDEAO, auquel Laurent Gbagbo a prévu de participer. Constat d'échec ? La diplomatie française semble bien être prise de vitesse par les événements et elle ne semble pas attendue par les États ouest-africains. Paris ne peut que constater le contraste entre cet apparent recul - sans doute ponctuel - de son influence dans ses anciennes colonies et les progrès qu'elle enregistre sur la question irakienne où elle se croit en passe de devenir incontournable. Faut-il, simplement attendre et se réjouir des progrès de la diplomatie ouest-africaine ou s'engager dans une voie de renouveau de la politique africaine de la France ? L'attentisme ne convient pas bien à Dominique de Villepin.

2.3. Quelles nouvelles décisions ?

Malgré l'impossibilité de consultation du verbatim établi par le général Bentégeat, reconstituer les décisions prises n'est cependant pas hors de portée du chercheur. L'actualité des jours suivants fournit en effet, certaines des traductions concrètes de ce qui s'est conclu dans le Salon Vert. Dominique de Villepin ne sera en effet pas avare d'annonces et d'explications sur les choix politiques qui viennent d'être effectués. Sur le plan militaire, celles des décisions qui ne sont pas occultées par le secret, vont aussi connaître une expression publique qui éclaire également les orientations adoptées.

Autour de la table, Jacques Chirac, a usé de la technique de décision consultative. Les informations sur la situation ont été exposées, les points de vue se sont exprimés, puis le chef de l'État et des armées a tranché. Parmi les informations inaccessibles au chercheur, celles relatives à la méthode manquent le plus. Différentes stratégies ont-elles été énoncées et évaluées avant de n'en retenir qu'une seule ? Une analyse des risques et des coûts, à court terme et à long terme, a-t-elle été formulée et a-t-elle fondé les choix ?

Les intentions générales, elles, sont connues : ne pas prendre directement la main, mais œuvrer en faveur d'une négociation entre les deux camps.

Sur le plan diplomatique, il s'agit de ne pas se substituer à l'effort des États de la sous-région qui ont organisé un premier sommet qui doit se dérouler le lendemain à Accra au Ghana. La France veut démontrer qu'elle réfrène ses habitudes interventionnistes. Elle veut encourager et se mettre au service des initiatives internationales en faveur de la stabilisation du pays et de la négociation⁹⁶². Mais elle même s'interdit de se poser en médiateur. Cette posture doit illustrer

⁹⁶² Soucieux de ne pas laisser pour autant place à l'interprétation d'une sorte de délaissement de l'action diplomatique, les journalistes français seront au cours des jours suivants, les destinataires des confidences sur l'activisme du ministre, tel que *Le Figaro* qui se fait ainsi l'écho d'un responsable français assurant que Dominique de Villepin était personnellement engagé dans les efforts de règlement des troubles en Côte d'Ivoire et que « Le ministre est pendu au téléphone matin, midi et soir avec les chefs d'État africains. » (La France s'engage en Côte d'Ivoire. *Le Figaro*. 30/09/2002.

une nouvelle orientation que la France souhaite donner à sa politique africaine.

Sur le plan militaire, la position retenue est celle de la confirmation de l'opération Licorne déjà engagée mais avec des moyens démultipliés. Néanmoins, pour ce qui est des intentions, les affirmations officielles et les faits se contrediront parfois, laissant ainsi entrevoir que les décisions prises ce samedi 28 septembre constituent davantage une orientation, un espoir même, qu'un cadre strict. Officiellement, l'opération n'est pas une application, même partielle, des accords bilatéraux de défense⁹⁶³. La France va apporter une aide logistique à l'armée gouvernementale et confirmer par sa présence son soutien du président légalement élu. Les soldats français seront également dotés d'un mandat défensif leur permettant de poursuivre leur action d'interdiction de déplacement de la Rébellion en direction du sud. Et leur dispositif doit être en mesure de conduire une opération d'évacuation des ressortissants, au cas où, malgré tout, la situation à Abidjan venait à se dégrader brutalement. Il n'est cependant pas envisagé de s'engager davantage, car à l'Élysée, on est assuré que le lendemain à Accra, les chefs d'État ouest-africains décideront la création d'une force africaine. Pour la France, il s'agit donc avec Licorne d'occuper le terrain avant de céder la place à son déploiement quitte à maintenir dans le pays une composante militaire française suffisamment robuste pour lui apporter son appui.

On le voit, à ce stade, le cadrage de l'opération Licorne ne prémunit pas des affres de l'opération Turquoise au Rwanda en 1994, impuissante face au génocide. La décision de soutien logistique de l'armée ivoirienne - une première depuis le Rwanda - et d'une interposition que l'on sait déjà partisane, en Côte d'Ivoire, constitue un pari à haut risque. Un pari d'autant plus audacieux que, le révélera le général Beth quelques années plus tard, pour la Fondation pour la recherche stratégique (FRS), l'aide logistique doit pouvoir conduire l'armée gouvernementale « à un succès militaire ponctuel et amener [ainsi] les deux partenaires à la table des négociations dans des conditions honorables [...] »⁹⁶⁴. » Le scénario mis en scène quelques jours plus tard est écrit : empêcher les Rebelles de descendre vers le sud et laisser l'armée ivoirienne remonter vers Bouaké recueillir une victoire. L'interposition déjà discréditée à Tiebissou n'est plus. La doctrine jospinienne est définitivement enterrée. Les intentions se veulent généreuses mais le chef de l'État engage son armée dans une voie spéculative et masquée.

On peut le constater aussi, étonnamment dans ces décisions, la question du coût de l'action publique française apparaît comme très secondaire. Elle n'est pas ou peu citée, ce qui n'est cependant pas nouveau dans de telles circonstances. Et les parlementaires ne seront pas davantage

⁹⁶³ Affirmation qui plusieurs fois formulée par des observateurs français mais qu'infirmes le général Bentégeat le 21/01/2003 devant la Commission de défense de l'Assemblée nationale.

⁹⁶⁴ BETH, Emmanuel. L'opération Licorne, une opération nationale en soutien d'une mission de l'ONU L'Afrique subsaharienne d'une crise à l'autre. *Fondation pour la recherche stratégique (FRS)*. 5/2/2007.

curieux des conséquences budgétaires de ces décisions. La question du budget de la défense est pourtant bien à cette période au centre des préoccupations. Mais ce n'est pas sous l'angle de l'austérité, mais sous celui de sa mobilisation accrue dans le contexte de tensions internationales. Deux semaines plus tôt, le Premier ministre a évoqué le lien indispensable qui doit s'établir entre les ambitions de politique extérieure et l'augmentation des moyens⁹⁶⁵. Le surlendemain du Conseil restreint, une affirmation assez voisine revient dans un discours que prononce Jacques Chirac sur la Base aérienne de Creil⁹⁶⁶. Cependant, ces propos se rapportent à l'éventualité d'un engagement en Irak et non à celui en Côte d'Ivoire pour lesquelles les dépenses semblent encore relever de l'accessoire. L'intervention doit d'ailleurs être financée dans le cadre courant du volet *Opérations extérieures* inscrit dans le budget du ministère de la Défense. Que cette question financière soit un critère marginal de décision ne doit donc pas étonner outre mesure. Ce qui l'est davantage, c'est l'absence d'une référence, dans les témoignages, de l'intégration d'une projection budgétaire dans les choix qui sont fait alors. À force de renforcement, Licorne mobilisera pourtant dans les années suivantes, jusqu'à 5 200 soldats sur le sol ivoirien pour une opération d'un coût de plus d'un million d'euros par jour, constituant l'un des plus lourds engagements réalisés par l'armée française depuis 40 ans⁹⁶⁷. En matière de politique publique, les projections, hypothèses et scénarios budgétaires sont au cœur du processus décisionnel. Ce n'est pas le cas ici.

A. L'annonce d'une nouvelle politique africaine de la France

Reste alors à expliquer cette approche et c'est le ministre des Affaires étrangères lui-même qui se livre à cet exercice. Il va procéder en deux temps. Le premier est un exercice d'un style insolite : devant quelques journalistes conviés dans la soirée du dimanche 29 septembre au Quai d'Orsay. Le second devant les parlementaires : à l'Assemblée nationale qui ouvre deux jours plus tard, le mardi 1^{er} octobre, sa première session ordinaire de la législature ; et le lendemain 2 octobre devant les sénateurs de la commission des affaires étrangères, de la défense et des

⁹⁶⁵ Interrogé par RFI à l'occasion du 1^{er} anniversaire du 11 septembre, Le Premier ministre français, Jean-Pierre Raffarin, annonce « des moyens considérables » pour « protéger nos intérêts [et] pour donner à cette idée des droits de l'Homme, une force crédible dans le monde » et de conclure par une formule qui semblera inspirer les premières réactions françaises en Côte d'Ivoire : « La force et le droit plutôt que la violence » (Intervention du Premier ministre au cours de l'émission spéciale sur RFI. "http://www.archives.premier-ministre.gouv.fr/raffarin_version1/fr/ie4/contenu/35691.htm septembre" sur RFI. 10/9/2002 [consulté le 6/8/2011] <http://www.archives.premier-ministre.gouv.fr/raffarin_version1/fr/ie4/contenu/35691.htm>).

⁹⁶⁶ La préoccupation présidentielle est alors davantage irakienne. Dans son discours écrit *Le Monde*, il pointe « les tensions internationales accrues » et la nécessité d'être « prêts à assumer nos responsabilités » ajoutant même : « C'est une question de vie ou de mort », une phrase qui ne figure pas dans la version écrite de son discours. Ce que son entourage encouragera, raconte la journaliste Béatrice Gurrey à ne « pas surinterpréter » ses propos en fonction des événements en Côte-d'Ivoire ou en Irak. (GURREY, Béatrice. M. Jacques Chirac justifie le budget de la défense « par les tensions internationales accrues ». *Le Monde*. 02/10/2002.).

⁹⁶⁷ Sur la base d'un million d'€/jour les comparaisons établissent que le coût est alors d'une frégate de type Lafayette tous les 16 mois (REMY, Dominique. Lettre de l'Union IHEDN. *Défense* n°125. Janvier-février 2007.).

forces armées. À l'Assemblée, Françoise de Panafieu, membre de la commission des affaires étrangères a accepté de faire la *courte échelle* au ministre en lançant la question au gouvernement qui permettra à Dominique de Villepin de présenter dans sa réponse la nouvelle orientation⁹⁶⁸. Au Sénat, il entre dans un dialogue plus nuancé. La chronologie en tous les cas peut surprendre car elle aura pour effet de voir publier par la presse, l'analyse de ces nouvelles orientations avant même leur présentation aux députés et sénateurs.

Aux journalistes, il donne la traduction politique et diplomatique de l'intervention militaire française. Une politique « responsable, décomplexée, active » selon les propres mots de Dominique de Villepin. Une politique dont la définition - tente-t-il de convaincre - ne doit rien à l'injonction de la crise ivoirienne. *Le Figaro*, le 1^{er} octobre, s'essaie donc à démontrer que cette nouvelle politique a été élaborée avant la crise ivoirienne, en affirmant que le ministre trouve dans cette crise une occasion d'appliquer sa nouvelle politique africaine. François Soudan, de *Jeune Afrique*, lui, persiflera à propos de la promesse de nouveauté : « À première vue [...] cette nouvelle politique ressemble furieusement à celle de papa Foccart⁹⁶⁹. » L'innovation toute relative est alors sans doute dans l'appel et l'encouragement à la négociation et à l'interposition militaire sous l'égide de la communauté des États ouest-africains, la France se refusant explicitement à jouer les médiateurs d'un conflit interne. Une nouveauté qui vieillira prématurément avec l'enclenchement, près de trois mois plus tard, du processus de Marcoussis sous l'égide de la France.

En fait, c'est dans la réponse apportée par Dominique de Villepin lors de la séance de questions au gouvernement, que l'on retrouve, malgré la brièveté, la définition la plus précise de la position adoptée lors du Conseil restreint. Dans l'hémicycle, il énonce les trois objectifs qui sont alors ceux de l'intervention française : le premier, la sécurité de la communauté française et des ressortissants étrangers ; le deuxième, le maintien de l'unité, de la souveraineté du pays et de la stabilité de sa région ; et le troisième objectif, l'appui à la médiation africaine.

Deux absences cependant peuvent surprendre.

La première est l'absence d'évocation du volet militaire. Michèle Alliot-Marie elle-même n'est, ni citée par Dominique de Villepin, ni invitée à répondre à une nouvelle question. Seuls détails militaires, ceux que Dominique de Villepin livre le lendemain aux sénateurs, en indiquant que le dispositif armé a été renforcé à hauteur de 900 hommes⁹⁷⁰ et que la France s'interdisait de

⁹⁶⁸ Débats parlementaires, 12e législature, 1ère séance du 1er octobre. *Assemblée nationale*. Journal officiel, p 2748 [consulté le 10/08/2014 sur <http://www.assemblee-nationale.fr/12/pdf/cr/2002-2003/20030001.pdf>].

⁹⁶⁹ SOUDAN, François. Paris à la rescousse. *Jeune Afrique*, n°2178. 7/10/2002.

⁹⁷⁰ Compte-rendu de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, *Sénat*, 02/10/2002 [consulté le 21/08/2014 sur <http://www.senat.fr/commission/etr/etrg021005.html#toc7>].

répondre aux demandes de fournitures militaires formulées par le pouvoir ivoirien, et ce en lui opposant que l'aide française se réduisait à la seule application de l'accord de coopération.

La seconde est la référence aux actions que la France envisage de conduire afin d'obtenir le soutien des pays européens et la légitimation de son action. Un champ qui apparaîtra rapidement comme ne relevant pas des priorités françaises. Le lundi suivant, 30 septembre, devant le conseil des Affaires générales du Conseil de l'Union européenne, il incitera, dira-t-il, « ses partenaires à se mobiliser pour encourager les efforts régionaux qui sont d'ores et déjà engagés⁹⁷¹ » et « à placer l'Afrique au premier rang des préoccupations internationales⁹⁷². » Mais par la suite, ses initiatives seront peu nombreuses pour sortir du seul dialogue franco-ivoirien. De même que pour la légitimation internationale de l'intervention militaire par l'ONU qui ne sera obtenue que cinq mois plus tard⁹⁷³.

B. L'engagement d'une opération militaire de courte durée

Les décisions qui relèvent de ce volet militaire vont être immédiatement mises en œuvre.

La première n'est que de pure circonstance et n'a pas d'autre impact sur la gestion de la crise que de clore l'épisode américain. Il s'agit de donner le feu vert à la dernière opération d'exfiltration des ressortissants bloqués à Khorogo, et dans l'extrême nord du pays. L'opération se déroule donc le lendemain, 29 septembre. Comme Chérif Ousmane à Bouaké, le chef rebelle local n'y fait pas obstacle. Ce dernier, l'adjudant-chef Messamba Koné, est, selon le témoignage d'un des exfiltrés, Jean-François Rollinger (cf. supra) « déterminé, dispose d'une solide argumentation qu'il exprime parfaitement⁹⁷⁴ », mais c'est surtout un « homme posé », ses hommes n'interviendront pas⁹⁷⁵. Le dimanche au petit matin, il laisse donc les ressortissants⁹⁷⁶ se regrouper. La prise de l'aérodrome par les forces spéciales nécessite un « sommaire échange de tir⁹⁷⁷ », mais en définitive l'opération se déroule dans le calme. Le détachement du lieutenant-colonel Mar-

⁹⁷¹ Débats parlementaires, 12e législature, 1ère séance du 1er octobre. *Opus cité*.

⁹⁷² Compte-rendu de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, 02/10/2002 [consulté le 21/08/2014 sur <http://www.senat.fr/commission/etr/etrg021005.html#toc7>].

⁹⁷³ Le 4 février 2003 avec l'adoption de la résolution 1464 par le Conseil de sécurité des Nations Unies (cf. Réponse du ministre de la défense apportée le 13/03/2003 à la question écrite n°05145 du sénateur Louis Juvet (http://www.senat.fr/basile/visio.do?id=qSEQ030105145&idtable=q105973|q106071|q106018|q106792|q109246|q104902|q107154|q110321&_c=C%F4te+d%27Ivoire&rch=gs&de=20020801&au=20030831&dp=1+an&radio=deau&aff=sep&tri=p&off=0&afd=ppr&afd=ppl&afd=pjl&afd=cvn&&&isFirst=true#eltSign0)).

⁹⁷⁴ Jean-François Rollinger, 1er mai 2005, entretien téléphonique avec l'auteur.

⁹⁷⁵ A l'exception d'un échange de tirs sans gravité à l'initiative de Rebelles mal informés, à l'approche des hélicoptères français (SMITH, Stephen. Paris apporte une aide militaire au pouvoir en guerre à Abidjan. *Le Monde*. 01/10/2002.).

⁹⁷⁶ Dont le correspondant de l'AFP, Christophe Koffi qui avait été arrêté le 20 septembre puis détenu. Cf. supra. (Reporters sans frontières. Côte d'Ivoire - Rapport annuel 2003 [Consulté le 15/05/2015 sur http://archives.rsf.org/article.php3?id_article=6303])

⁹⁷⁷ Colonel Patrick Marconnet. *Correspondance citée*.

connet est rejoint par des soldats américains qui relèvent les parachutistes et sécurisent l'atterrissage d'avions C160 français et d'un C130 de l'US-Air Force. Les soldats français prennent alors en charge les navettes hélicoptérées entre les différents points de regroupement⁹⁷⁸ de ressortissants évacués et l'aérodrome. De là, ils sont rapatriés via le Ghana par les soldats américains⁹⁷⁹ qui les prennent en charge ou conduits à Abidjan par les soldats français pour la plupart des autres. Une manœuvre voisine est exécutée plus près de la frontière burkinabée, à Ferkessedougou à une différence près : une fois la zone sécurisée par le détachement français, c'est un appareil américain C130 qui procède à la récupération. Au total 370 ressortissants ont été ainsi évacués. L'opération met fin, définitivement, à la collaboration obligée entre Américains et Français, et ce, au soulagement des deux parties.

La seconde décision est majeure et engage la France, sans le savoir certainement, pour une dizaine d'années : le changement de format de l'opération Licorne avec l'envoi d'un général, de son état-major et de renforts en hommes et en matériels⁹⁸⁰. C'est le début de l'opération au cours de laquelle vont se succéder plusieurs milliers de soldats français, faisant de l'engagement militaire en Côte d'Ivoire le plus important réalisé par l'Armée française depuis la guerre d'indépendance algérienne⁹⁸¹. À l'État-major des armées, les principes sont pourtant, à ce stade, tout autre. La manœuvre doit durer deux mois et s'achever le 2 décembre. L'envoi d'un détachement chargé de préparer le désengagement est même prévu et deux officiers rejoindront la Côte d'Ivoire pour préparer la manœuvre de retour en France.

Le général Emmanuel Beth⁹⁸² est donc désigné. Lui et sa 11e Brigade parachutiste sont en *Alerte Guépard*, l'expression qui désigne la forme d'astreinte assurée tour à tour par des état-

⁹⁷⁸ Un centre baptiste américain, une plantation et quelques sites dans la brousse (Colonel Patrick Marconnet. *Correspondance citée.*).

⁹⁷⁹ Échange de bons procédés de la part de l'armée américaine, à la différence des ressortissants des autres nationalités soumis à un engagement écrit de remboursement de leurs frais d'évacuation d'environ 100 USD, les Français en sont exonérés (TREMBLAIS, Jean-Louis. Opération sauvetage en Côte d'Ivoire. *Le Figaro*. 05/10/2002.).

⁹⁸⁰ Cette décision suscitera la déception légitime du colonel de Kersabiec. Aux yeux de l'EMA, celui-ci n'a pas démérité, loin s'en faut. Plus d'une semaine s'est déjà écoulée depuis la tentative de coup d'État, et le colonel de Kersabiec avec ses propres officiers et le soutien du colonel Pince au COIA a planifié et conduit les premières actions. Mais sans état-major dédié, sans réserve en hommes et en équipement, le dispositif est sous dimensionné pour faire face à une éventuelle dégradation de la situation des ressortissants et a fortiori pour soutenir la future force ouest-africaine.

⁹⁸¹ Jusqu'en 2011, neuf généraux lui succéderont. L'arrestation de Laurent Gbagbo et l'arrivée d'Alassane Ouattara, cette année-là permettra la décréte des effectifs et leur commandement à un niveau de grade inférieur (colonel et lieutenant-colonel) jusqu'à la fin officielle de l'opération en 2015, treize ans après la décision de création de la Force.

⁹⁸² À noter que le général Emmanuel Beth est aussi désigné dans cette thèse par son patronyme au risque d'une confusion pour laquelle le lecteur doit être mis en garde. Emmanuel Beth est le frère de deux autres généraux, Bruno et Frédéric Beth. En 2002, alors que leur frère est à la tête de *Licorne*, ceux-ci ne sont pas dans des postes susceptibles d'interférer avec celle-ci. Il en sera différemment au cours des années suivantes - hors du champ de cette étude - pour Frédéric Beth. Chef du Centre de planification et de conduite des opérations (CPCO) de 2007 à 2009, il prendra ensuite la tête du Commandement des opérations spéciales (COS) de 2009 à 2011 où il cédera la place au général Puga avant de devenir le n°2 de la DGSE.

major de force prêts à l'emploi. Elle permet au CEMA de pouvoir projeter sous 72 h un contingent d'environ 2 000 hommes quel que soit l'endroit. Désormais désigné sous l'appellation de *Comanfor* (Commandant de la Force), le général Beth⁹⁸³ ne sait pas encore qu'il va exercer son mandat durant huit mois, mais il sait qu'il dispose d'une force à la mesure de la situation et de sa mission⁹⁸⁴. Son départ s'effectue le lundi pour une prise de poste officielle, le mardi 1er octobre. Les renforts qu'il précède en Côte d'Ivoire sont puisés dans les forces conventionnelles stationnées en France. Tour à tour déployés pour une durée de quatre mois, ces éléments auront à leur tête un autre général qui secondera alors le *Comanfor* et s'installera avec lui dans le camp du 43^e BIMA, à Port-Bouët. Le premier sera le général Bruno Dary⁹⁸⁵ et sa 6^e Brigade légère blindée. Il arrivera au mois de février suivant.

Quant au concept d'emploi, la formule est déjà éprouvée. Comme le précisera le général Beth, l'action française a été placée sous le principe de son remplacement ultérieur par une force africaine. « Il s'agissait d'appliquer le concept RECAMP [fondé sur un processus d'appropriation de la crise par les forces africaines. Les armées françaises apportant la formation, l'entraînement et le soutien.]. Il avait déjà été mis en œuvre en République centrafricaine et dans d'autres missions. Mais il s'agissait de sa première concrétisation majeure⁹⁸⁶. » En effet, en ce samedi 28 septembre 2002, les autorités françaises savent que la rencontre des chefs d'État africains qui se déroulera le lendemain, doit se conclure par la décision d'envoi d'une force ouest-africaine (cf. supra). Le déploiement de la force Licorne n'est donc encore envisagé que de manière transitoire et avec un format réduit : celui d'une force précédant une autre qui la relèvera, quitte à demeurer ensuite dans le pays et à se transformer en force de soutien au profit de cette dernière.

Parmi les autres moyens qui viennent compléter cette panoplie, deux éclairent sur les préoccupations qui sont alors celle du Boulevard Saint-Germain où siège l'EMA. Le premier a une portée décisive : la création d'un Groupement des Forces spéciales (GFS) composé d'un poste de commandement spécifique autour duquel s'articuleront durant toutes les années de crise, les commandos des forces spéciales. En réalité, le mot *création* est impropre, car, très discrètement

⁹⁸³ Il exercera ce commandement jusqu'en mai 2003. Le Quai d'Orsay s'adjointra ultérieurement ses compétences ouest-africaines en le nommant ambassadeur au Burkina Faso (2011-2013). Il appartient alors à cette lignée de *généraux et diplomates* étudiée par Jean-Claude Allain et Michel Catala, mais aussi l'un des rares nommés dans une période qui est, en France, celle de la paix et de la démocratie (Allain Jean-Claude et Catala Michel, « Généraux et diplomates en France », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2006/1 n° 221, p. 5-16. DOI : 10.3917/gmcc.221.0005).

⁹⁸⁴ Général Emmanuel Beth. *Entretien cité*.

⁹⁸⁵ Lui-même établira une relation de qualité avec l'ambassadeur Le Lidec, à qui il remettra quelques années plus tard et à sa demande, la médaille d'officier de la Légion d'honneur (LE LIDEC, Gildas. *Opus cité*).

⁹⁸⁶ BETH, Emmanuel. L'opération Licorne, une opération nationale en soutien d'une mission de l'ONU. L'Afrique subsaharienne d'une crise à l'autre. *Opus cité*.

ce GFS est déjà implanté en Côte d'Ivoire depuis plus de deux ans. Dans l'ouest du pays, quelques dizaines de commandos opèrent, sous les ordres d'un lieutenant-colonel. Pour la France, il s'agissait d'appuyer le pouvoir ivoirien confronté au risque d'importation sur son territoire, de la seconde guerre civile libérienne. Installés à Guiglo, le long de la frontière libérienne, les soldats français renseignent et surtout interceptent les combattants s'insérant en Côte d'Ivoire. Ce que Laurent Gbagbo n'ignore pas et qu'il a autorisé. Ce renforcement du GFS est donc une sorte de deuxième âge du dispositif des forces spéciales qui en connaîtra après Marcoussis, un troisième⁹⁸⁷.

À l'arrivée du général Beth, cette augmentation des moyens est déjà achevée. Elle a démarré dès le 20 septembre pour - c'est la première intention - faire face aux besoins d'exfiltration d'autorités dont les forces spéciales sont spécialistes. Mais, pour appuyer le colonel de Kersabiec qui fixe les Rebelles au nord de Yamoussoukro, des commandos se sont déployés aux portes de Bouaké, dans l'école américaine baptiste où ils resteront de nombreuses années. Pour Emmanuel Beth, c'est une ressource précieuse, même si le GFS ne relève pas à proprement parlé de son commandement. Son premier commandant, le colonel Stoltz, relève directement du général commandant le Commandement des opérations spéciales (COS), le général Henri Poncet⁹⁸⁸ mais, le chef du GFS conseille le Comanfor et agit en parfait accord avec lui sous un régime de double subordination⁹⁸⁹.

Le second moyen, temporaire celui-là, répond à la même préoccupation : l'envoi au large d'Abidjan d'un bâtiment de la Marine nationale - l'avis *Commandant Birot* - une petite corvette de moins d'une centaine d'hommes alors en escale au Sénégal. Avec à son bord, un groupe de commandos marine, il offre un moyen complémentaire d'exfiltration par l'océan, d'autorités ivoiriennes dans le cas d'une irruption des Rebelles dans la ville⁹⁹⁰. Avant de rejoindre Dakar

⁹⁸⁷ Dans les galeries souterraines de Taverny où siège alors l'État-major du COS, la décision a été de doter d'emblée ce GFS d'un commandement et de moyens de haut niveau. Le colonel Stoltz est le second du général Poncet à la tête du COS. Il a commandé quatre ans plus tôt, l'une des unités du COS, le 1er Régiment parachutiste d'infanterie de marine (1er RPIMA). Il prend pour second, le capitaine de vaisseau Martinez, qui sera ultérieurement le successeur du général Poncet au COS. Même raisonnement pour les moyens, avec la mobilisation des commandos du 13e Régiment de dragons parachutistes (13e RDP) qui viennent alors d'intégrer le 1er cercle des unités du COS, et de ceux du 1er RPIMA. À cette première vague s'adjoindront rapidement les commandos marine. Ils n'avaient pas été initialement prévus, mais la Marine nationale parvint à les imposer dans le dispositif.

⁹⁸⁸ Celui-ci deviendra à partir de 2004, un des acteurs de premier plan de l'intervention française et même du contentieux franco-ivoirien. Devenu Commandant de la force Licorne en 2004, il sera la cible des autorités ivoiriennes et de leurs partisans pour avoir mis en œuvre la décision présidentielle française de destruction d'aéronefs ivoiriens en représailles au bombardement meurtrier des troupes françaises stationnées à Bouaké le 6 novembre 2004. Il sera ensuite l'objet de poursuites disciplinaires et judiciaires pour sa responsabilité - dont il sera blanchi par la justice - dans une exécution extra-judiciaire d'un ressortissant ivoirien (Affaire Mahé) et la dissimulation d'une partie des faits à son autorité hiérarchique - qui entrainera sa suspension et *in fine* écourtera sa carrière qu'il achèvera avec le grade de général de corps d'armée.

⁹⁸⁹ Général Philippe Stoltz. *Entretien cité*.

⁹⁹⁰ P 64 de NOTIN, Jean-Christophe. *Opus cité*.

six semaines plus tard, il débarquera ses commandos à l'extrême ouest du pays, dans le stratégique port de San Pedro, le, bientôt très convoité par la Rébellion, port d'exportation du cacao et du café. Les groupes commandos s'y succéderont durant plusieurs années et y assureront des missions de renseignement et d'action⁹⁹¹.

⁹⁹¹ Source réservée.

Troisième partie

Face à l'aggravation (octobre-novembre 2002)

Une dizaine de jours après son déclenchement, la morphologie de la crise ivoirienne est esquissée. Deux camps de valeurs égales s'affrontent. Dans le Nord, la Rébellion dispose déjà de son sanctuaire et se place dans une posture défensive. Dans le Sud, Laurent Gbagbo a la repré-saille pour seule ligne de conduite, mais peine à entrevoir qu'il n'en a pas les moyens.

Face à cette situation et malgré la relative sécurité de ses ressortissants et des intérêts français, Jacques Chirac s'est engagé dans une sorte d'interposition partisane et de courte durée. A la fin du mois de septembre, les premières ambiguïtés de la posture militaire française apparaissent. L'orientation diplomatique n'est guère plus affirmée. Quatre mois après son entrée en fonctions, Dominique de Villepin, est sommé de définir une politique africaine qu'il construit à la hâte.

Durant les deux mois suivants, l'accentuation de la crise met à l'épreuve les autorités françaises. Dans le même temps, malgré la médiation ouest-africaine décidée le 29 septembre et un accord de cessez-le-feu conclu le 17 octobre 2002, la situation laisse entrevoir que l'intervention française sera de longue durée.

C'est cette *France entre deux feux* qui sera étudiée dans le *Chapitre VII*. Celui-ci permettra de mieux cerner les conditions dans lesquelles l'armée française s'engage unilatéralement et toujours plus profondément dans le conflit intérieur ivoirien.

Il s'agira alors de reconstituer et d'analyser les faits et les postures qui plongeront la Côte d'Ivoire et la France avec elle, dans *L'aggravation (Chapitre VIII)* au mois d'octobre. Puis dans *L'Impasse (Chapitre IX)* qui conduira les soldats français à combattre la Rébellion du 26 novembre au 1er décembre.

Dans ce contexte déclinant, l'étude permettra ensuite de mettre en lumière les traits qui caractérisent la diplomatie *de mouvement* de Dominique de Villepin et d'en esquisser une première évaluation.

Au terme de cette 3^e partie, tous les groupes d'acteurs de la crise apparaîtront confrontés à leurs limites. Dans chaque camp ivoirien, aucune des réussites militaires n'est décisive. Sur le terrain du dialogue animé par la médiation ouest-africaine, les progrès ne sont guère plus significatifs.

I – La France entre deux feux (octobre 2002)

Deux semaines après le 19 septembre 2002, la France est donc engagée militairement à des fins qui désormais n'évolueront plus guère. Les plus hauts chefs militaires français convergent pour affirmer que cette opération constituera leur principale activité au cours des années suivantes. Sur le plan diplomatique, la Côte d'Ivoire est cependant rétrogradée au second rang des préoccupations des mois suivants. Deux dossiers accaparent les responsables de la politique extérieure française. Celui de l'Irak qui déjà se transforme en affrontement franco-américain. Il est le principal objet des attentions, voire des passions, du chef de l'État français et de son ministre des Affaires étrangères. Celui, secondaire, de la Côte d'Ivoire qui au cours des trois derniers mois de 2002, est davantage contenu que traité. Ce n'est qu'avec l'invention de la Table ronde de Marcoussis qu'il retrouvera l'espace de quelques semaines, une place majeure. Et pourtant, même placée en retrait sur le plan diplomatique, la France ne va pas pouvoir éviter de se retrouver sous les accusations et les tirs croisés des deux camps qui se déchirent en Côte d'Ivoire.

1. La diplomatie ouest-africaine tente d'obtenir un cessez-le-feu (1 au 6 octobre 2002)

Selon les termes du secrétaire général de l'ONU, la CEDEAO, l'organisation des États d'Afrique de l'Ouest, « a rapidement pris des mesures⁹⁹² » pour trouver une solution. Et c'est effectivement aux chefs d'État ouest-africains que revient la première réussite diplomatique sur la voie du règlement du conflit⁹⁹³.

1.1. Sommet d'Accra : les chefs d'État choisissent la voie du dialogue

Le samedi 29 septembre, dix jours après la tentative de coup d'État, la CEDEAO convoque d'urgence à Accra, au Ghana, une réunion au sommet qui rassemble la plupart des chefs d'État et de gouvernement de la sous-région. Ils décident de créer un groupe de contact au côté de l'Union africaine pour favoriser le dialogue entre les Rebelles et le pouvoir ivoirien. C'est la première d'une longue série de rencontres dont l'essoufflement ouvrira la voie au processus de Marcoussis-Kleber. Mais c'est déjà un aboutissement, celui d'un processus démarré dès le lendemain du 19 septembre.

⁹⁹² ONU. Rapport du Secrétaire général sur la Côte d'Ivoire S/2003/374.26/03/2003

⁹⁹³ Le 26/01/2003, à l'issue de la Conférence de Kleber parachevant la Table ronde de Marcoussis, lors de la Conférence de presse conjointe à laquelle il participera, Thabo Mbeki, le président sud-africain alors président de l'Union africaine précisera cependant que la CEDEAO agissait alors au nom de l'Union africaine et ce au terme d'un accord préalable passé entre les deux organisations.

Dès les premiers jours de la crise, des voix africaines s'étaient élevées pour appeler au dialogue. Le 21 septembre, l'ancien président Bédié avait demandé l'ouverture d'une négociation au nom de l'ex-parti unique, le PDCI, qui jusqu'ici était le seul des quatre grands partis parlementaires à ne pas être incriminé dans les violences. Le 22, le président togolais Gnassingbé Eyadema avait dépêché à Abidjan une délégation conduite par son Premier ministre. Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan proposait, lui, de venir négocier un cessez-le-feu⁹⁹⁴. Le président angolais Dos Santos avait également proposé son aide à Laurent Gbagbo avec lequel il entretient de bonnes relations et qu'il a choisi de soutenir militairement dès le premier jour de l'agression rebelle⁹⁹⁵.

Après de multiples consultations, c'est seulement deux jours avant le sommet que Abdoulaye Wade, le président en exercice de la CEDEAO, en fait l'annonce. Il est alors de retour d'un séjour en France où il a pu consulter les autorités françaises dont le projet de rencontre à Marrakech vient d'échouer. Dix jours après le début de la crise, c'est donc une séquence diplomatique uniquement africaine qui débute à Accra. La première d'une longue série de rencontres internationales et un repère chronologique que les acteurs de la crise inscriront dans l'expression qui naîtra ultérieurement, celle d'*Accra 1* en référence aux accords d'*Accra 2* (2003) et *Accra 3* (2004).

1.2. Les résultats ne sont pas ceux qu'attend Laurent Gbagbo

À Accra, 10 jours après le coup de force, Laurent Gbagbo et Blaise Compaoré se rencontrent. C'est la première réussite de ce sommet. Il présente aussi un contraste saisissant avec la situation qui prévaut alors à Abidjan où la presse nationaliste se déchaîne contre le président burkinabé. Blaise Compaoré, raconte la scène : « On s'est salué juste comme ça. Laurent Gbagbo m'a dit : *Tu sais ce qu'on dit chez nous, tu es le suspect idéal*. Je lui ai répondu : *Chez nous, on t'appelle le boulanger*⁹⁹⁶. » Compaoré reprenant alors le surnom devenu très populaire chez les Ivoiriens depuis l'élection présidentielle de 2000, en référence à Laurent Gbagbo roulant dans la farine tous ses adversaires.

Les chefs d'État s'accordent sur l'envoi d'une mission de médiation en Côte d'Ivoire. C'est le

⁹⁹⁴ SOUDAN, François. Les secrets d'une « sale petite crise ». *Article cité*.

⁹⁹⁵ Ce qu'il démentira ultérieurement lorsque l'Angola sera crédité d'avoir livré des blindés et des hommes pour renforcer les troupes ivoiriennes alors qu'elles engagent des offensives au nord du pays. Selon l'*AFP*, le 16 octobre, l'ambassadeur d'Angola à Paris, Assunção dos Anjos, démentira « avec vigueur » devant la presse « toute implication directe ou indirecte » de son pays dans la crise ivoirienne » tandis que simultanément par la voie du *Journal de l'Angola*, porte-voix de la présidence angolaise, celle-ci démentira tout envoi de blindés. (L'Angola n'a pas envoyé de blindés à Abidjan (presse gouvernementale). *AFP*. 16/10/2002, 16h07. [Consulté le 16/04/2015 sur http://www.sangonet.com/Fich5ActuaInterAfric/DalooAngola_GuerrePaix.html]).

⁹⁹⁶ MANGEZ, Caroline. Sur la piste de la guerre civile. *Paris Match*, n°2586, 17/10/2002.

second résultat concret. Un groupe de contact est formé et celui-ci s'envole dès le lendemain lundi 30 septembre pour rencontrer les protagonistes. Le groupe de médiateurs est alors composé des représentants de la Guinée-Bissau, du Mali - patrie d'origine d'une grande partie de la population immigrée de Côte d'Ivoire - du Niger, du Nigeria et du Togo dont le président Eyadéma va assurer le leadership. C'est ce même groupe qui sera chargé en 2003 de la surveillance de l'accord de Marcoussis.

Le troisième point d'accord - l'annonce de l'envoi d'une force de paix – lui, ne connaîtra jamais sa mise en œuvre, ruinant ainsi la démarche française d'interposition décidée la veille à Paris. À ce stade du sommet, cette force ouest-africaine constitue davantage un but qu'un processus et la suite le démontrera. Comme dans d'autres conflits ultérieurs, les États africains ne parviennent pas à honorer cette promesse. Les précisions qu'avait déjà apportées Aboulaye Wade, deux jours avant le sommet, sur un possible « contingent de paix et de bons offices⁹⁹⁷ » et non pas une opération destinée « à réduire les mutins », suscite d'emblée le scepticisme. Les imprécations guerrières du chef d'État sénégalais - *l'ECOMOG⁹⁹⁸ entrera en action en cas d'échec des efforts de médiation* - ne convainquent pas non plus. Et surtout pas Laurent Gbagbo, qui en coulisses prépare déjà une nouvelle offensive.

Incontestablement, l'initiative est pourtant une réussite. Les États africains n'ont laissé aucun autre acteur international, se poser en régulateur d'une crise sur leur territoire. La voie du dialogue, y compris avec un acteur non gouvernemental - la Rébellion - est ouverte. Et le contact entre Laurent Gbagbo et Blaise Compaoré éloigne le spectre du conflit interétatique au sein de la sous-région.

Mais, en adoptant ces résolutions, les chefs d'État desservent les ambitions de Laurent Gbagbo. Ils reconnaissent, de fait, la Rébellion comme un interlocuteur, et la recherche d'une convention commune, comme le mode de sortie de crise. En se posant en médiateur, elle reconnaît aussi une légitimité à la parole des opposants à Laurent Gbagbo, là où ce dernier ne voit qu'un irrédentisme à combattre. En choisissant le dialogue, elle veut décourager l'entreprise guerrière du président ivoirien pour qui la seule issue ne peut être que la défaite militaire de ses opposants. Pour Laurent Gbagbo, la partie est perdue. Lui qui a pour ses homologues une piètre estime, se

⁹⁹⁷ La Côte d'Ivoire dérive vers la guerre civile. *Le Figaro*. 28/09/2002.

⁹⁹⁸ Economic community of west african states cease-fire monitoring group (ECOMOG). Brigade de surveillance de cessez-le-feu de la CEDEAO, les États-membres avaient décidé sa création en 1990 afin d'intervenir dans la résolution de la guerre civile du Libéria. Elle était ensuite intervenue au Sierra Leone et en Guinée-Bissau. Conçue au départ, comme une force temporaire, en 1999, elle avait été transformée en une force permanente toujours dirigée par le Nigeria, qui fournit l'essentiel des effectifs, des équipements et du financement. Elle interviendra en définitive en Côte d'Ivoire au cours de l'après Marcoussis en y envoyant 1300 hommes. La force passera ensuite sous mandat de l'ONU (ONUCI) à partir de 2004.

sent suffisamment déconsidéré⁹⁹⁹ pour ne pas se dissuader de les maltraiter à son tour. Ce qu'il fera quelques jours plus tard en instrumentalisant la délégation qui s'apprête à le rejoindre à Abidjan.

Certes, écrira son futur ministre de la Défense, Kadet Bertin, il a obtenu une « condamnation formelle de la tentative de remise en cause de la démocratie et de la légalité constitutionnelle et la qualification, dans le communiqué [formulation demandée par Laurent Gbagbo] d'*assaillants* plutôt qu'*insurgés*. Mais la CEDEAO n'a pas pris de mesure concrète pour répondre à la demande ivoirienne de « soutien matériel et logistique¹⁰⁰⁰. » Il n'a pas non plus, selon Simone Laurent Gbagbo, obtenu simultanément « les moyens d'utiliser les [avions de chasse] Alpha Jet nigériens, pour mater la rébellion » qu'il espérait obtenir du président du Nigeria¹⁰⁰¹. En fait, poursuit Bertin Kadet, la CEDEAO « n'a fait que demander aux assaillants de s'abstenir d'exercer des violences et des voies de fait sur les populations et d'engager sans retard le dialogue avec le Comité de médiation de la CEDEAO en vue de déposer leurs armes et de régler leurs différends avec le gouvernement par les voies pacifiques. » Or pour la présidence ivoirienne, le dialogue n'est pas l'arme de guerre dont elle a besoin pour parvenir à ses fins.

1.3. La France conspuée

À Paris, malgré sa marginalisation, la France ne peut que saluer le moyen d'apaisement que constitue la rencontre africano-africaine, d'autant qu'elle consacre ses vœux. Depuis le début de la semaine, Jacques Chirac décrit en effet « la modération et la négociation¹⁰⁰² » comme « seul moyen approprié » pour une sortie de crise.

Mais la France ne sort pas indemne de l'épisode. Son influence est amoindrie. Elle n'a pas de relais dans la Rébellion. Elle ne contrôle pas Laurent Gbagbo malgré l'aide militaire décisive qu'elle vient de lui apporter. L'offre de valeur ajoutée de la diplomatie française n'en est que moins attractive. En public, la France est même prise à partie. Et par les deux camps.

À Abidjan, les manifestations se multiplient et dans les quartiers pro-Gbagbo, des débats plus ou moins spontanés sont organisés dans la rue. Deux semaines après le coup de force, la ville

⁹⁹⁹ Il l'illustrera deux semaines plus tard devant Alain Juillet qui est à la tête de la DGSE en lui confiant « Regardez, le niveau intellectuel de tous mes homologues chefs d'État africains : généralement ils ont à peine un CAP. Moi, je suis diplômé de l'université, j'ai enseigné et c'est moi qui suis le plus mal considéré » (Témoignage d'Alain Juillet recueilli par Jean-Christophe Notin, in NOTIN, Jean-Christophe. *Opus cité.*).

¹⁰⁰⁰ KADET, Bertin G. *La politique de défense et de sécurité de la Côte d'Ivoire. Opus cité.*

¹⁰⁰¹ Ce que Simone Gbagbo affirme être l'œuvre de Jacques Chirac qui en a dissuadé le président Obassanjo et qu'elle commente d'un « la France chiraquienne commence à se découvrir. » (p 326 de EHIVET GBAGBO, Simone. *Opus cité.*).

¹⁰⁰² BAROCHEZ (de), Luc. Relations tendues entre Paris et Abidjan. *Le Figaro*. 28/09/2002.

est toujours en ébullition. Les surenchères et les outrances sont nombreuses et n'épargnent pas la France. Leur ampleur est d'autant plus préoccupante pour les Français de Côte d'Ivoire, qu'une organisation puissante émerge. Celle de ceux qui se dénomment les *Jeunes patriotes*. À leur tête, un tribun exceptionnel, Charles Blé Goudé. L'ancien camarade de Guillaume Soro et son successeur à la tête de la FESCI est déjà le maître d'œuvre de la mobilisation de la jeunesse attendue par Laurent Gbagbo dont il est le bras armé. Il n'est pas le seul. D'autres organisations se disputent le marché de la représentation des jeunes Abidjanais Mais Charles Blé Goudé est le plus constant et le plus efficace. Il va jouer la carte Laurent Gbagbo jusqu'au bout, il sera même son compagnon de détention, à La Haye, à partir de 2015.

Rebelles, Alassane Ouattara, Burkina Faso... À ces cibles des vindictes de la jeunesse sont aussi ajoutés la France et son président, en fonction de l'actualité. La tendance s'aggrave la semaine suivante avec le déplacement d'une foule de manifestants devant l'enceinte du 43^e BI-MA. La situation est d'autant plus inquiétante que dans l'ombre, des modes d'intimidation encore plus radicaux sont employés contre la presse ivoirienne qui pourraient tout autant viser des intérêts français. Le 16 octobre 2002, les locaux du groupe de presse *Manyama* qui édite notamment *Le Patriote* et *Tassouman*, deux quotidiens proches du RDR ont été saccagés. Le domicile du directeur de publication du quotidien *Le Patriote* - la voix officielle du RDR - l'a été également. En raison de toutes ces menaces, ils ont interrompu leur diffusion¹⁰⁰³. Le 17 octobre 2002, les locaux de *Radio Nostalgie* à Abidjan sont saccagés à leur tour. L'attentat vise indirectement Hamed Bakayoko, son dirigeant et PDG de *Nostalgie Afrique*. Figure médiatique du RDR, il participera à la Table ronde de Marcoussis et deviendra ministre dans le premier gouvernement issu de l'accord. Sur la presse française et internationale, les pressions également se multiplient. Menaces, rétention, intimidation de toutes formes, le même 17 octobre, Thomas Hofnung, dans *Libération*, dresse un état de la situation des journalistes occidentaux depuis le 19 septembre : « Pas un jour sans que la presse internationale en particulier française ne fasse l'objet de critiques acerbes de la part de certains médias locaux. Principales cibles : RFI, l'Agence France-Presse (AFP) et TV5. Mais *Libération* et *Le Monde* ne sont pas épargnés. À Abidjan, on met en cause leur *partialité*, voire leur *complicité objective* avec les mutins qui tiennent le nord du pays¹⁰⁰⁴. » Une dégradation qui ne fera que s'aggraver au cours des années suivantes, sera l'objet de plusieurs rapports et autres publications et fera, selon la formule de

¹⁰⁰³ ONU. Rapport d'une mission d'urgence sur la situation des droits de l'homme en Côte d'Ivoire. 24/01/2003 [consulté le 17/02/2014 sur : [www.unhchr.ch/Huridocda/Huridoca.nsf/0/.../\\$FILE/90f.doc](http://www.unhchr.ch/Huridocda/Huridoca.nsf/0/.../$FILE/90f.doc)].

¹⁰⁰⁴ HOFNUNG, Thomas. La presse occidentale harcelée. *Libération*. 17/10/2002.

l'un de leurs auteurs, des « médias étrangers [un] terrain de confrontation¹⁰⁰⁵. »

À Bouaké, la mobilisation dans la rue n'est pas d'une nature très différente. La France est, selon le sens du vent de l'actualité, une cible. Ce n'est pas la seule ressemblance avec la situation d'Abidjan. Les Rebelles emploient avec la même créativité et la même désinhibition, les techniques de communication mises en œuvre par les organisations de jeunesse d'Abidjan. Comme elles, leurs discours ne sont pas construits autour d'une référence idéologique - libérale, révolutionnaire ou autre - mais autour d'une revendication régionalo ethnique (Nord ou Sud) et d'une appartenance partisane ou d'une fidélité (pro- Ouattara, pro- Gbagbo). Les accusations à l'égard de la France font partie de ses similitudes. « À bas la France !¹⁰⁰⁶ », « France hypocrite ! », « Non à un Rwanda bis ! » « Jacques Chirac menteur. Français, rentrez chez vous, on ne veut pas de la France ici¹⁰⁰⁷ », « La France est un poison pour la Côte d'Ivoire et l'Afrique¹⁰⁰⁸. » Les pancartes et les slogans fleurissent à mesure que, note Adrien Jaulmes¹⁰⁰⁹, les mutins reprochent à la France une attitude qu'ils considèrent comme ambiguë. « Les Français sont venus chercher leurs ressortissants. On leur a laissé le temps. Maintenant, il faut qu'ils décollent. On doit laver notre linge sale en famille », expliquent les mutins en faction à la sortie de Bouaké, face aux légionnaires français. « Parce que nous, on fonce comme un train qui a quitté les rails ! » ajoute l'un d'eux. « À bas les Français¹⁰¹⁰ » lit sur un mur le reporter Patrick Saint-Paul. Comme à Abidjan, les reporters présents dans la ville ne peuvent pas non plus se considérer à l'abri. Au cours de la quinzaine précédente, un journaliste de l'AFP a été retenu prisonnier durant une semaine à Khorogo¹⁰¹¹.

1.4. La médiation de la CEDEAO

Le sommet d'Accra terminé, la mission de médiation ne tarde pas à se mettre à l'œuvre. Le 30 septembre, dès le lendemain du sommet d'Accra, la délégation arrive à Abidjan. Elle est composée des représentants du Ghana, du Togo et du Nigeria qui ont tous dépêché leurs ministres des Affaires étrangères et leurs chefs d'état-major.

¹⁰⁰⁵ SPINOZA, Jérôme. *La dimension médiatique de la crise en Côte d'Ivoire*. Mémoire de master 2 Relations internationales. Université Paris II Panthéon-Assas. 2006 [non publié]. Collection particulière.

¹⁰⁰⁶ JAULMES, Adrien. L'armée française campe sur la ligne de front. *Le Figaro*. 03/10/2002.

¹⁰⁰⁷ GOMEZ, Virginie. La France conspuée, les mutins salués à Bouaké. *Libération*. 07/10/2003.

¹⁰⁰⁸ *Le Soleil*, 24/10/2002. [Quotidien sénégalais, il est l'équivalent ivoirien de *Fraternité matin*, essentiellement propriété de l'Etat et volontiers porte-parole de la présidence du pays] In BERNARD, Jérôme (ss dir. TIREFORT, Alain). *Les événements de Côte d'Ivoire de 1999 à 2003, vus par la presse Africaine*. Mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine. Université de Nantes. 2004 [non publié].

¹⁰⁰⁹ JAULMES, Adrien. *Article cité*.

¹⁰¹⁰ SAINT-PAUL, Patrick. Les derniers Français de Bouaké veulent encore y croire. *Le Figaro*. 12/10/2003.

¹⁰¹¹ Presse : libération d'un journaliste de l'Agence France-Presse prisonnier des rebelles ivoiriens. *Le Monde*. 01/10/2002.

Premier temps, la rencontre avec Laurent Gbagbo, le jour même de leur arrivée. Il leur affirme ne manifester aucune réserve sur la démarche¹⁰¹² et s'accorde avec eux sur un texte qui sera soumis aux Rebelles. Mais le texte est un ultimatum plutôt qu'une offre de compromis. Inaugurant une méthode qu'il emploiera jusqu'à son arrestation en 2011, Laurent Gbagbo accompagne alors sa réception de visiteurs étrangers d'une démonstration de force. Le lendemain, mercredi 2 octobre, des milliers de personnes se rassemblent place de la République et manifestent en sa faveur. Les maîtres d'œuvre du mouvement de masse sont les leaders des Jeunes patriotes. La mobilisation est impressionnante et est l'une des trois plus importantes de la période étudiée.

Second temps, la rencontre avec les représentants des Rebelles. Des hommes sans nom. La plupart sont dissimulés sous leurs pseudonymes. Selon le témoignage de Guillaume Soro : « Dès que les chefs d'État africains ont résolu d'engager une médiation, ils nous ont joints par téléphone. Lorsque le président sénégalais Abdoulaye Wade m'a appelé, je me suis présenté sous le nom de Docteur Koumba¹⁰¹³ », le nom sous lequel, il était apparu à plusieurs reprises depuis le 19 septembre. Se nommer, c'est également la préoccupation de la Rébellion elle-même. Ils se donnent donc publiquement un nom pour l'occasion : MPC I, pour *Mouvement Patriotique de Côte d'Ivoire*. Guillaume Soro - qui n'apparaît pas encore - date cette appellation, du 1^{er} octobre, à l'occasion d'une déclaration sur une « radio étrangère¹⁰¹⁴. » Le sigle MPC I apparaît également ce jour-là dans l'édition du *Monde* publiée le 2 octobre, veille de la rencontre. Mais le journaliste Jean-Pierre Tuquoi¹⁰¹⁵ date du 29 septembre son échange avec le « sergent Cherif Ousmane [qui] se présente comme le porte-parole du MPC I, une organisation jusqu'alors inconnue, mais dont les rebelles sont convaincus qu'elle va bientôt rassembler « toute la Côte d'Ivoire¹⁰¹⁶. » Et « Que veut le MPC I ? » poursuit le quotidien qui livre alors la réponse de Cherif Ousmane, lequel - « avec prudence », précise le journaliste - « se présente comme le responsable des mutins dans la zone » de Bouaké : « On est tous Ivoiriens. On ne veut pas qu'une partie de la population soit exclue de la vie politique. On veut que cesse cette xénophobie qui a fait tant de mal au pays¹⁰¹⁷. » Mais à cette date, le MPC I n'est certainement pas l'organisation intégratrice de tous les intérêts - politiques et militaires - qu'elle deviendra plus tard. Pour le politicologue Michel Galy, en 2007 : « *L'opération MPC I* a bien été, de l'avis de beau-

¹⁰¹² OUAZANI, Cherif. Médiateurs à pied d'œuvre. *Jeune Afrique*, n°2178. 7/10/2002.

¹⁰¹³ SORO, Guillaume, DANIEL, Serge. *Opus cité*.

¹⁰¹⁴ KOUAME, Hussein. 19 septembre 2002- 19 septembre 2013 : Que de chemins parcourus... [article en ligne sur le site internet officiel de Guillaume Soro]. *Article cité*.

¹⁰¹⁵ TUQUOI, Jean-Pierre. Les rebelles se donnent un nom : Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire. *Le Monde*. 03/10/2002.

¹⁰¹⁶ Il est à noter la contradiction - que n'a pu résoudre l'auteur - avec le témoignage livré par une française sur le 19 septembre 2002 (cf. supra) évoquant des combattants filmés par la télévision nationale, portant des bonnets siglés MPC I (DU PARGE, Agnès. *Opus cité*).

¹⁰¹⁷ TUQUOI, Jean-Pierre. *Article cité*.

coup, montée a posteriori, après l'échec du putsch et son cantonnement par la force Licorne au Nord de la Côte d'Ivoire. Force du signifiant, à l'époque, ni le sigle ni a fortiori la fonction de son *Secrétaire général* n'avaient d'existence, ni de consistance [...] ¹⁰¹⁸. » Analyse qu'abonde - seulement sur un point - le témoignage d'IB recueilli quelques mois plus tard, affirmant à propos de Guillaume Soro : « Il n'a pas été nommé secrétaire général. Il n'était que le porte-parole du mouvement ¹⁰¹⁹. »

Le bien nommé *groupe de contact* de la CEDEAO se satisfera de ces approximations. Il rencontre donc les représentants des Rebelles à Bouaké le jeudi 3 octobre. Assis sur des rangées de chaises se faisant face, les pieds sur la terre battue de la cour intérieure du lycée Descartes, la trentaine de personnes qui composent les deux délégations se jaugent. La demi-douzaine de Rebelles est en tenue de combat. Les membres de la CEDEAO ont délaissé le costume cravate qu'ils portaient à Accra et la plupart ont revêtu un boubou. À l'arrière de la scène, une poignée de représentants de la force Licorne qui assurent la protection des médiateurs - des commandos des forces spéciales françaises - et plusieurs journalistes ¹⁰²⁰. La scène est singulière. D'un côté, des hommes qui incarnent le sommet de leurs États respectifs ou de leurs organisations : cinq ministres des Affaires étrangères, le Secrétaire exécutif de la CEDEAO, Mohamed ibn Chanbas et Amara Essy, président intérimaire de la Commission de l'Union africaine. De l'autre, des soldats mal identifiés avec, selon la formule de Virginie Gomez, de *Libération*, « des allures de collégiens convoqués devant un conseil de discipline ¹⁰²¹ » : Tuo Fozie s'exprime au nom de la délégation, mais c'est Cherif Ousmane, « énigmatique sous-officier au bonnet de ski et lunettes de soleil [et] qui semble diriger les négociations » selon Adrien Jaulmes du *Figaro* ¹⁰²². Quatre autres soldats dont le caporal Coulibaly Yerelogo dit *Tchouk*, qui mourra ultérieurement, font eux acte de présence et achève de donner l'apparence d'une direction collégiale.

Vient alors l'énoncé des attentes. Côté Rebelles, à la différence de Cherif Ousmane interviewé la veille, Tuo Fozie conteste la nature politique du mouvement, surprenant quelque peu les observateurs. Il promet de geler les positions sur le terrain en échange de la satisfaction d'une combinaison de revendications malgré tout politiques - l'application des résolutions du Forum de réconciliation de l'année précédente - mais avant tout catégorielles. Les Rebelles demandent également le départ des troupes françaises prépositionnées à Yamoussoukro et Bouaké. Une

¹⁰¹⁸ GALY, Michel. Politologie d'une rébellion. Une « gouvernance par la violence » au Nord de la Côte d'Ivoire ? *Opus cité*.

¹⁰¹⁹ KONAN, Venance. IB : « Ma vraie histoire ». *Article cité*.

¹⁰²⁰ Photo du reporter de Gamma, Noël Quidu in OUAZANI, Cherif. Médiateurs à pied d'œuvre. *Jeune Afrique*, n°2178. 7/10/2002.

¹⁰²¹ GOMEZ, Virginie, HOFNUNG, Thomas. Côte-d'Ivoire : le cessez-le-feu attendra. *Libération*. 05/10/2002.

¹⁰²² JAULMES, Adrien. À Bouaké, la diplomatie africaine obtient un cessez-le-feu. *Le Figaro*. 04/10/2002.

revendication qui demeurera sans effet, la France justifiant alors ultérieurement - au risque de la contradiction - qu'elle est là dans le cadre de l'application des accords de défense, mais aussi de la protection de ses ressortissants et, déclare alors Dominique de Villepin qui ne semble pas craindre les ambiguïtés, parce que « nous sommes clairement décidés à soutenir et à défendre l'unité et la souveraineté de la Côte d'Ivoire ¹⁰²³. »

Comme en écho à la manœuvre de Laurent Gbagbo à Abidjan, la veille et le matin même de la négociation, les Rebelles ont procédé, eux aussi à une démonstration de leur popularité dans les rues de Bouaké. Plusieurs milliers d'habitants manifestent aux cris de : *On veut pas Gbagbo !* Mais la mise en scène ne s'adresse pas qu'aux seuls émissaires de la CEDEAO. Le slogan se fait l'écho de la revendication de Tuo Fozié devant les médiateurs : le départ de l'Armée française. Une foule de quatre à cinq milliers de personnes sortent même de la ville en direction du poste avancé des légionnaires français à cinq kilomètres au sud de la ville. Empêchés de s'approcher trop près par un cordon de soldats rebelles, ils s'essayent à un *sit-in* durant une dizaine de minutes avant de rebrousser chemin.

Côté CEDEAO, la base de négociation proposée est le texte validé la veille avec Laurent Gbagbo. Le projet d'accord exige que les mutins déposent les armes, rendent aux autorités légales tout le matériel et l'armement saisi, et que l'autorité du gouvernement soit rétablie sur tout le territoire national. Ce qui revient pour le gouvernement de Laurent Gbagbo à exiger la reddition en rase campagne d'un ennemi qui n'a pas été vaincu.

Un accord est cependant obtenu le jour même. La négociation n'a duré qu'une heure et demie. Le texte est sommaire et les engagements peu nombreux. Il ne reprend pas les exigences financières de Laurent Gbagbo. Bien au contraire, il consacre le statu-quo, définit le cessez-le-feu et ouvre la voie à une poursuite de la médiation¹⁰²⁴. Pour les Rebelles, l'accès à cette négociation est déjà une victoire alors que le gouvernement veut voir dans cet accord une reddition et une condamnation de l'insurrection par les États ouest-africains¹⁰²⁵. Le paraphe de l'accord de *Cessez-le-feu et d'arrêt des hostilités* est prévu pour le dimanche suivant, 6 octobre à Tiebissou par Tuo Fozié et par le lieutenant-colonel Philippe Mangou, au nom du gouvernement.

¹⁰²³ LASSERRE, Isabelle. L'attitude ambiguë de Paris. *Le Figaro*. 03/10/2002.

¹⁰²⁴ Fac-similé de l'accord, in KPATINDÉ, Francis. Incompréhension dans le texte. *Jeune Afrique*, n°2179. 14/10/2002.

¹⁰²⁵ Parallèlement, une rencontre organisée avec les délégués du Comité international de la Croix Rouge (CICR) a permis le déclenchement d'une opération d'assistance dans le Nord. Deux jours plus tard, le 4 octobre, la zone insurgée connaît ainsi un premier réengagement de l'État ivoirien sous la forme d'une intervention de la Société nationale de distribution d'eau de Côte d'Ivoire. La SODECI, accompagnée par la Croix Rouge internationale, achemine par des moyens de rétablissement du système d'approvisionnement en eau de Bouaké et de sa région, et met en place un système de clinique mobile. Même réintervention étatique avec l'accompagnement par la Croix Rouge, du Centre national de transfusion sanguine (CNTS) de Bouaké dans la collecte de sang (Communiqué de presse CICR du 10/10 : <http://www.icrc.org/fre/resources/documents/misc/5fzjqx.htm>).

1.5. Manœuvres autour d'un accord

Mais, alors que la délégation quitte Bouaké soulagée, les doutes surgissent déjà quant à l'issue de cette mission de bonne volonté. Il faudra en fait attendre le 17 octobre pour voir se concrétiser réellement la médiation décidée à Accra. Une douzaine de jours au cours desquels, Laurent Gbagbo va lancer son armée gouvernementale dans une vaine tentative de reconquête.

Dès le lendemain, vendredi 4 octobre, à leur retour de Bouaké, Laurent Gbagbo réaffirme aux médiateurs, par la voix de son ministre Lida Kouassi, que le dépôt des armes est le préalable à toute conclusion de l'accord. En d'autres termes, sous couvert de dialogue, le président ivoirien veut avant tout la capitulation sans conditions des mutins qui l'ont humilié et qu'il s'apprête à combattre, et - le croit-il - à les vaincre.

L'intransigeance présidentielle révèle que son projet d'accord n'était qu'un leurre, une manœuvre dilatoire : le texte convenu avec le groupe de contact n'est pas négociable. Il n'est que la somme des exigences qu'il veut voir imposées aux Rebelles. Au cours des jours suivants, Laurent Gbagbo va utiliser à deux reprises ce procédé qui combine de manière simultanée, une démarche de dialogue et celle de la préparation d'une offensive, à Bouaké tout d'abord puis à Daloa.

Pour autant, les Rebelles ne sont pas dupes de cette manipulation. Ils paraissent « décidés – note Adrien Jaulmes- à aller jusqu'au bout des discussions menées par la CEDEAO. Ne serait-ce que pour éviter d'apparaître comme les responsables d'une reprise éventuelle des combats¹⁰²⁶. » Des combats qu'ils savent pourtant imminents. La rumeur de la brousse et sans doute des renseignements fiables transmis d'Abidjan, ont déjà annoncé à Bouaké la préparation de nouveaux affrontements. Ils ont même été publiquement annoncés à la télévision ivoirienne. Ce vendredi 4 octobre – veille de l'offensive - le président de l'Assemblée nationale, Mamadou Koulibaly, a promis l'offensive dans un délai de « peut-être une semaine ou deux¹⁰²⁷. » Au journaliste de *Libération*, Tuo Fozie avoue sa déception.

À Abidjan, l'intransigeance du camp présidentiel n'est pas seulement de façade et une action offensive de grande envergure est effectivement en préparation. Des préparatifs difficiles à cacher et qui provoquent des réactions internationales.

Dès le jeudi 3 octobre Jacques Chirac a donc échangé avec Laurent Gbagbo par téléphone durant quarante minutes, en le mettant en garde sur ses risques d'échec en l'absence de véritable force armée. Dominique de Villepin procède de la même manière le lendemain vendredi. Le

¹⁰²⁶ JAULMES, Adrien. Manœuvres autour d'un cessez-le-feu. *Le Figaro*. 05/10/2002.

¹⁰²⁷ GOMEZ, Virginie, HOFNUNG, Thomas. Côte-d'Ivoire : le cessez-le-feu attendra. *Libération*. 05/10/2002.

samedi 5 octobre, Laurent Gbagbo, selon Catherine Mangez, acculé « raccroche au nez de Kofi Annan¹⁰²⁸. » Au cours d'une autre conversation téléphonique, c'est, cette fois, « Aboulaye Wade [...] qui prend les devants et interrompt sèchement une conversation tendue. Et le soir, par deux fois, Laurent Gbagbo refuse de prendre le président Jacques Chirac [...]. » Laurent Gbagbo semble organiser son isolement afin de ne pas avoir à tenir compte des avertissements et mieux se consacrer à l'offensive qui débute dans la nuit du samedi 5 au dimanche 6. Le masque du négociateur est tombé.

Alors que la trêve dure depuis deux jours, les FANCI ont en effet profité de l'arrêt des combats pour faire avancer leurs troupes vers la zone tenue par les Rebelles. Au lendemain de la rencontre de Bouaké, le jeudi 4 octobre, une avant-garde de sept véhicules tout-terrain transportant des soldats gouvernementaux s'est avancée vers Tiébissou, là où la force française tient en respect, depuis le 27 septembre, les combattants de la Rébellion.

L'épilogue s'écrit le samedi 5. Au cours de cette « journée de dupes » comme le titre *Le Monde*, les médiateurs attendent en vain à l'aéroport de Yamoussoukro l'arrivée du document accréditant le lieutenant-colonel Mangou qui doit signer le cessez-le-feu au nom du gouvernement. Et le dimanche 6, Laurent Gbagbo leur annonce qu'il renonce au cessez-le-feu. Déjà, au sud de Bouaké, les FANCI ont démarré leur offensive. Les médiateurs décident de renoncer. Un peu auparavant, à 9 h 30, Tuo Fozie n'a pas répondu au rendez-vous téléphonique que lui avaient fixé les négociateurs¹⁰²⁹. En fin de journée le groupe de contact de la CEDEAO quitte la Côte d'Ivoire, dépité : « Nous sommes venus ici avec les meilleures intentions. Maintenant c'est le problème de la Côte d'Ivoire¹⁰³⁰ », déclare, agacé, le ministre ghanéen de la défense. Relisant l'évènement six mois plus tard, le secrétaire général de l'ONU, confirmera que le gouvernement ivoirien figure comme le seul responsable de cet échec intervenu après trois retards dans la signature en « faisant valoir qu'un tel accord reviendrait à légitimer le mouvement rebelle et la partition du pays¹⁰³¹. »

2. Deux batailles pour rien, avec la bienveillance de la France 6 au 16 octobre 2002)

Successivement, la force armée de Laurent Gbagbo va ainsi lancer deux offensives. L'échec sera au rendez-vous. Pour les uns, ces attaques vont faire de Laurent Gbagbo l'assassin de son

¹⁰²⁸ MANGEZ, Caroline. Sur la piste de la guerre civile. *Paris Match*, n°2586, 17/10/2002.

¹⁰²⁹ TUQUOI, Jean-Pierre. Les rebelles se donnent un nom : Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire. *Le Monde*. 07/10/2002.

¹⁰³⁰ Paris presse Abidjan de signer la trêve. *Le Monde*. 07/10/2002.

¹⁰³¹ ONU. Rapport du Secrétaire général sur la Côte d'Ivoire S/2003/374.26/03/2003.

propre peuple et achever de les rallier à la Rébellion. Pour les autres, ce sera une bataille de libération. Mais les critiques n'épargnent pas non plus la France. Est-elle coauteur de l'échec ? Toujours est-il qu'elle va autoriser aux forces gouvernementales ce qu'elle interdisait aux Rebelles. Elle ouvre la route de Bouaké. La France, soutien du pouvoir constitutionnel, mais encore respectée par les combattants du Nord, n'échappera pas à l'accusation de duplicité.

2.1. Bataille de Bouaké : la Rébellion résiste à l'assaut

Et effectivement, la reconstitution des faits, atteste bien de cette forme de double jeu auquel doivent se livrer les soldats français sur le terrain.

A. Les soldats français laissent passer les assaillants loyalistes

Depuis le 28 septembre, « à l'abri du dispositif français¹⁰³² », constate Adrien Jaulmes, les Forces armées nationales ivoiriennes avaient commencé « à reconstituer un semblant de front face à une mutinerie bien armée et bien organisée. » Et cet abri, ce samedi 5 octobre, a ses portes grandes ouvertes. Les soldats français ne font aucun obstacle à la montée au front sur les axes dont eux-mêmes interdisent la descente depuis le 27 septembre. La formule est limpide, elle est de Christian Bouquet¹⁰³³ : « [...] le dispositif de l'opération Licorne s'ouvrit pour laisser passer l'armée ivoirienne en route vers le nord » et lorsqu'elle se replia après son échec « derrière elle, Licorne le referma... » Ce comportement de la force française durant la bataille de Bouaké ne va en définitive satisfaire aucun des camps : aux yeux des Rebelles, la France aura soutenu l'offensive de Laurent Gbagbo. Ce dernier n'aura pas pu pour autant compter davantage sur cet allié qui refuse de joindre ses soldats à l'armée de reconquête. Bien davantage que de l'inaction de la part de la force armée française, la France a fait là le choix d'une aide et d'un encouragement explicite à l'offensive. Jacques Chirac avait tenté d'en dissuader Laurent Gbagbo dont il pensait l'armée incapable de réussir. Mais si l'on retient l'explication du général Beth (cf. supra), le chef de l'État français n'en a pas moins souhaité sa victoire qu'il voit comme un gage d'équilibre des positions propices à la négociation.

La colonne FANCI attaque donc la ville, le 6 octobre 2002, par le sud et deux autres offensives sont ensuite déclenchées au sud-ouest et à l'est.

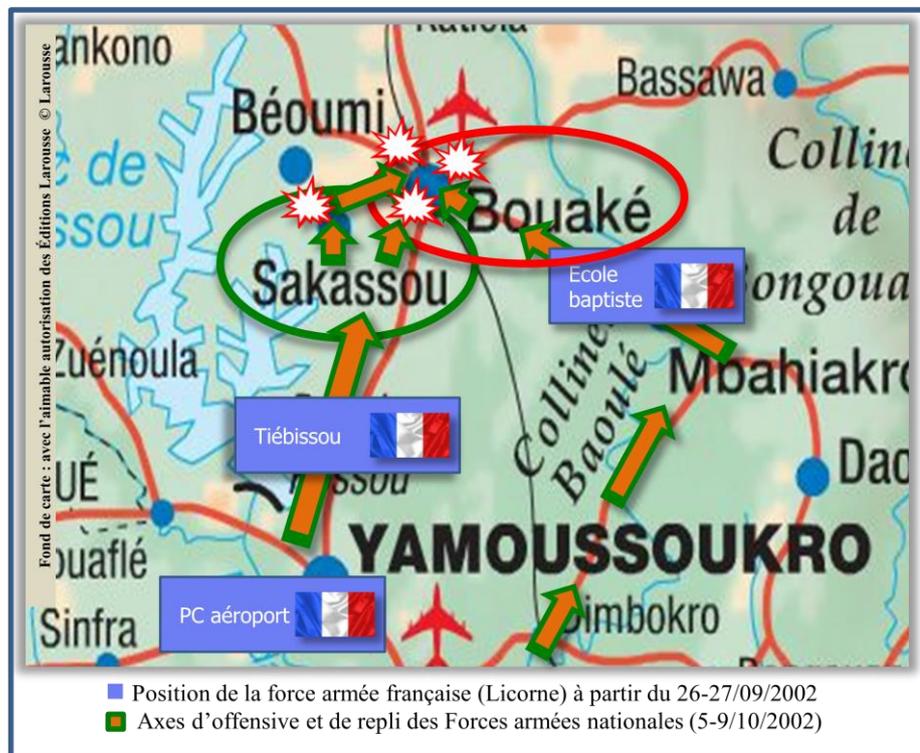
Le premier assaut, par le sud est un échec et provoque en réaction, un drame dont les Rebelles sont les seuls responsables. À la faveur de l'obscurité dans la ville, les forces gouvernementales ont tenté de réaliser leur premier objectif : la reconquête de la gendarmerie. Une tentative au

¹⁰³² LASSERRE, Isabelle. L'attitude ambiguë de Paris. *Le Figaro*. 03/10/2002.

¹⁰³³ p 113 de BOUQUET, Christian. *Opus cité*.

cours de laquelle, ils sont repérés le matin du 6 octobre et qui provoque les premiers échanges de tirs.

Les Rebelles parviennent à déjouer l'infiltration et font plusieurs dizaines de prisonniers. Ils les font ensuite défiler à travers les rues de la ville sous les lazzi de la foule. Mais ce premier épisode dirige les soupçons de collusion vers les gendarmes qui avaient refusé de rallier la Rébellion le 19 septembre, et restaient cantonnés depuis, dans leur caserne, avec leurs familles. À la mi-journée, des soldats rebelles l'encerclent alors en tirant et font sortir la soixantaine d'hommes qui s'y trouvait, et selon le rapport d'enquête détaillé d'Amnesty¹⁰³⁴, d'une cinquantaine de leurs enfants âgés de plus de 12 ans. Arrêtés et présentés comme des loyalistes infiltrés, des dizaines d'entre eux témoignent Jean-Pierre Tuquoi, du *Monde* « en short et en sandales pour certains, en boubou¹⁰³⁵ » sont alors transférés dans les bâtiments de l'ancien 3^e bataillon d'infanterie de l'armée ivoirienne occupés par la Rébellion. Durant plus d'une heure « tout au long du parcours, ils ont subi les quolibets d'une foule hostile, tenue à l'écart à coups de rafales d'armes automatiques tirées par les Rebelles quand la pression devenait trop forte.



Une frayeur douloureuse luisait dans les yeux de certains des supposés « infiltrés. » D'autres faisaient le signe de la croix pendant que la foule hurlait : « Tuez-les ! Tuez-les ! » Quelques jours plus tard, entre le 6 et le 9 octobre, selon le rapport publié par la commission d'enquête de l'ONU, 131 personnes¹⁰³⁶ - 68 adultes dont 61 gendarmes et un nombre analogue d'enfants -

¹⁰³⁴ AMNESTY INTERNATIONAL. Côte d'Ivoire : une suite de crimes impunis. Amnesty international, Londres, 27/2/2003.

¹⁰³⁵ TUQUOI, Jean-Pierre. Les forces loyales au président Laurent Gbagbo ont engagé la bataille de Bouaké. *Le Monde*. 07/10/2002.

¹⁰³⁶ Auxquels s'ajoutent selon la Cour pénale internationale, un nombre indéterminé de civils « exécutés sommairement » le 8 octobre « ou peu après cette date » (Rapport de la Commission d'enquête internationale sur les allégations de violations des droits de l'homme en Côte d'Ivoire, 25 mai 2004, ICC-02/11-25-Anx2.16, p. 23., cité par la Cour pénale internationale in Décision relative à la communication par l'Accusation de renseignements

seront « froidement exécutées¹⁰³⁷ », certains de manière atroce. Selon les survivants interrogés par Amnesty¹⁰³⁸, le crime de guerre est revendiqué comme une réplique au massacre de Yopougon, deux ans plus tôt, lorsqu'une cinquantaine de cadavres avaient été découverts abattus par des gendarmes de la caserne d'Abobo (cf. supra). Dans la version de l'évènement qu'il livrera deux ans plus tard, Guillaume Soro essaiera de détourner les accusations en attribuant à ces gendarmes, l'initiative d'une récupération de leurs armes et d'une reprise du « combat au moment où nos positions étaient attaquées par le sud¹⁰³⁹. » Le 7 décembre, l'agence missionnaire romaine *Misna* découvrira 86 corps enterrés à la périphérie de la ville¹⁰⁴⁰. Les accusateurs qualifieront la sépulture de charnier, Guillaume Soro préférera évoquer une fosse commune consécutive à un fait de guerre, affirmant que le CICR venu à Bouaké avait pu voir les corps¹⁰⁴¹. Quel que soit son bilan, l'évènement ne cessera ensuite d'être l'un des arguments majeurs de la thèse de la « symétrie¹⁰⁴² » des violences, pour mieux dédouaner le camp présidentiel des accusations qui seront dirigées vers lui.

Cet épisode achevé, tout le reste de la journée, l'axe sud, celui de la route qui mène à Yamoussoukro, restera calme. Pourtant déjà dans l'après-midi, les FANCI acheminent par cet axe les éléments qui vont participer aux combats suivants.

Au sud-ouest, les forces gouvernementales enregistrent un premier succès. Ils s'attaquent au verrou de Sakassou. La petite ville située à 42 km de Bouaké avait été conquise par les Rebelles au lendemain de l'évacuation des ressortissants par les soldats français. Ils en avaient fait depuis leur poste avancé. À la mi-journée, les détonations des combats s'entendent jusqu'à Bouaké. Elles provoquent, constate Virginie Gomez, les mouvements précipités des pick-up de Rebelles remontant de la zone des combats aux cris de « Partez, les FANCI arrivent, on va cher-

supplémentaires concernant des crimes commis entre 2002 et 2010 susceptibles de relever de la compétence de la Cou. Cour pénale internationale n°ICC-02/11. 22/02/2012 [Consulté le 13/05/2016 sur <https://www.icc-cpi.int/Pages/record.aspx?docNo=ICC-02/11-36&>].

¹⁰³⁷ HOFNUNG, Thomas. Tueries, viols et tortures en série. *Libération*. 24/12/2004.

¹⁰³⁸ AMNESTY INTERNATIONAL. Côte d'Ivoire : une suite de crimes impunis. *Amnesty international*, Londres, 27/2/2003.

¹⁰³⁹ p 108 de SORO, Guillaume, DANIEL, Serge. *Opus cité*.

¹⁰⁴⁰ FALL, Elimane, SECK, Cheikh Yerim. Le spectre de la guerre civile. *Jeune Afrique*, n°2188. 15/12/2002

¹⁰⁴¹ FALL, Elimane, SECK, Cheikh Yerim. *Article cité*.

¹⁰⁴² L'expression est celle du politologue Michel Galy qui avance que « sans nier » les « souffrances » et les « sombres heures » des originaires du Nord, victimes de répression au Sud, « il faut en remarquer la symétrie pour le Nord », ce qu'il illustre avec l'énoncé de certaines des violences commises par les Rebelles dans les régions occupées. (GALY, Michel. *Côte d'Ivoire : la violence, juste avant la guerre. Afrique contemporaine*, n° 209, janvier 2004. 248 p.). Il renouvellera cette affirmation de la symétrie entre « violence au Nord et violence au Sud », notamment en 2005 en datant son point de départ au coup d'État de Noël 1999 (GALY, Michel. « Cabri mort n'a pas peur du couteau », notes sur jeunesse et violence dans la crise ivoirienne. *Outre-Terre*, n° 11, février 2005. Pp 223-227.).

cher du renfort !¹⁰⁴³ » et du mouvement inverse de concentration de combattants rebelles à l'entrée de la ville. Sakassou reprise par les FANCI, le front s'apaise alors. L'heure est à un premier bilan. Un petit nombre de blessés a été transporté à l'hôpital. Certains sont atteints par des éclats d'obus. Et repliés à l'entrée de Bouaké, des combattants, toujours selon Virginie Gomez, vitupèrent leur opposition à la présence française alors que la rumeur affirme que « des Blancs combattent avec les gouvernementaux. »

Et des Blancs, il y en a, c'est certain, à l'aéroport de Yamoussoukro, où, raconte la reporter de *Paris-Match*, se pose « devant des soldats [...] français ébahis et interdits, un Iliouchine aux couleurs du Tadjikistan, bourré d'armes et de mortiers de 80, [...] pour honorer une des commandes de l'État ivoirien¹⁰⁴⁴ » et soutenir sans doute la troisième vague de l'offensive qui va démarrer plus tard dans la journée.

À l'est, en effet, alors que la nuit est tombée, une nouvelle attaque va surprendre les Rebelles. À la faveur de l'obscurité, tous feux éteints, les FANCI se sont approchées de la ville. Là encore, les soldats français qui tiennent l'école américaine baptiste leur autorisent la circulation sur la voie qu'ils interdisent pourtant à la Rébellion. Une colonne d'une quinzaine de véhicules s'avance alors près de la ville et prend position à ses abords. Protégés par un talweg, près de 200 soldats et quatre canons de 20 mm attendent alors l'ordre d'assaut. Leur objectif principal, l'ENSOA, l'école des sous-officiers située sur la route du nord de la ville. Vers 19h, après une progression prudente, ils atteignent les faubourgs de la ville sans rencontrer de résistance et la totalité de la colonne prend pied dans la ville. Adrien Jaulmes du *Figaro* est là et relate les combats qui débutent par les tirs à l'arme lourde des FANCI sur la zone résidentielle de *Kennedy* et *Air France* où vivaient les ressortissants étrangers avant leur évacuation et en direction de l'un des points de regroupement des rebelles, la piscine. Les Rebelles répliquent et le duel d'artillerie dure plusieurs minutes. Surpris, les rebelles n'en disposent pas moins d'un avantage numérique sur leurs adversaires et d'un armement similaire. Leur résistance est forte et leurs mortiers de 80 mm et 120 mm freinent les FANCI, à partir de leur position, le lycée Descartes. La progression des forces gouvernementales est arrêtée. Les combats ont duré deux heures et ont échoué. Les FANCI tiennent leur position, mais seuls et sans aucun renfort annoncé, ils opèrent un retrait au cours de la nuit en se repliant à 25 km de la ville, dans la localité de Brobo et à 88 km dans celle de Mbayakro.

L'offensive n'est pas arrêtée pour autant. Comme sur le flanc ouest où Sakassou a été conquis, le 7 octobre - que Guillaume Soro dénomme le *lundi noir* - les FANCI, repliés à l'est vont

¹⁰⁴³ GOMEZ, Virginie. Bouaké entre deux guerres. Les mutins contrôlent encore la ville, reprise, selon Abidjan. *Libération*. 09/10/2002.

¹⁰⁴⁴ MANGEZ, Caroline. Sur la piste de la guerre civile. *Article cité*.

reprandre les combats.

À l'ouest, l'attaque débute aux premières heures du 8 octobre. Partis de Sakassou, environ une centaine de soldats réguliers - « plusieurs centaines de mercenaires angolais » selon une version autorisée par Guillaume Soro, dix ans plus tard¹⁰⁴⁵, mais recoupée par aucune autre source d'information, arrivent aux portes de la ville et s'affrontent à plusieurs dizaines de Rebelles montés à l'assaut sur leurs pick-up commandés par Cherif Ousmane et le caporal Kolo. La population se terre, de nombreux véhicules rebelles restés en position sur le flanc est, traversent la ville pour renforcer le nouveau front. Sous les coups de mortiers et de mitrailleuses lourdes, les forces présidentielles atteignent le camp militaire du génie. Les Rebelles parviennent alors à les déloger et à les faire se replier vers Sakassou en début d'après-midi.

Simultanément, alors que les FANCI reculent à l'ouest, ses éléments qui avaient attaqué par l'est au cours de la nuit, reprennent l'offensive. La population fuit devant leur nouvelle progression, laissant derrière elle de nombreuses victimes civiles. Une quinzaine de véhicules est parvenue à investir la ville. Des blindés ont pénétré dans le centre de la ville et les échanges de tirs sont nourris. Mais l'heure est à la confusion¹⁰⁴⁶. Les Rebelles semblent résister, cependant les observateurs ne parviennent plus à distinguer qui est qui et lesquels détiennent l'avantage. Après un répit, des tirs sporadiques reprennent vers 17 h 30 et se transforment une heure plus tard, en une nouvelle attaque des FANCI qui ont profité de l'accalmie pour se regrouper. La nuit est tombée, les balles traçantes zèbrent l'obscurité et les tirs à l'arme lourde résonnent à nouveau. Une course poursuite s'engage à partir de l'est de la ville, trois véhicules FANCI prenant en chasse une dizaine de véhicules rebelles qui s'enfuient vers l'ouest. Mais c'est là le dernier fait d'armes des FANCI. Les mutins ont progressé sur tous les axes qu'ils contrôlent définitivement en fin de journée. Les FANCI – 200 au maximum - encore dans la ville, se replient alors par l'est, incendiant un marché dans leur retraite et abandonnant les carcasses de plusieurs de leurs véhicules. La bataille est achevée. Cherif Ousmane blessé au bras, tient une conférence de presse à l'intérieur de l'hôtel de ville : « La journée a été difficile. Les forces gouvernementales nous ont attaqués sur trois fronts simultanément - le chef rebelle ne dit pas un mot sur l'attitude française - mais après une dure journée de combat, ce soir, nous contrôlons la ville. » Et pas seulement, car dans le même temps, la Rébellion a conquis Vavoua, une ville située à une centaine de kilomètres de Bouaké. Sur la conquête de Vavoua, on ne sait alors

¹⁰⁴⁵ KOUAME, Hussein. 19 septembre 2002- 19 septembre 2013 : Que de chemins parcourus... [article en ligne sur le site internet officiel de Guillaume Soro]. *Article cité*.

¹⁰⁴⁶ Cette confusion est illustrée par la déclaration du ministre de la Défense, Lida Kouassi, dont il aura à se défendre quelques années plus tard. En effet sur la foi des informations faisant état de la conquête de la ville, Lida Kouassi, fera une déclaration démentie ultérieurement par les faits. En 2004, lors d'une convention du FPI, il devra encore publiquement se livrer à une justification de cette erreur (Lida Kouassi livre enfin les secrets de l'attaque. *L'Inter*. 20/02/2004).

peu de choses - et aujourd'hui encore - sur les conditions dans lesquelles l'opération a été conduite ainsi que sur son bilan. Mais l'effet est majeur. En conquérant cette ville située à une trentaine de kilomètres des faubourgs de Daloa – qui va être conquise le 11 octobre puis perdue deux jours plus tard - la Rébellion se place à portée du poumon économique du pays, la boucle du cacao, dont Daloa est la porte d'entrée. Elle menace également un symbole, la capitale des Bétés, l'ethnie du président, et sa ville natale. Une humiliation supplémentaire pour le chef d'État ivoirien.

B. Rebelles : victoire militaire mais défaite civile

L'offensive gouvernementale repoussée à Bouaké, et Vavoua conquise, les Rebelles sont incontestablement victorieux. Mais à Bouaké pourtant, le bilan est en demi-teinte. La victoire a laissé des traces, pour certaines indélébiles sur une Rébellion qui avait jusqu'ici surpris par sa maîtrise et sa modération.

Bien sûr, la Rébellion déplore ses propres pertes. Parmi les victimes non dénombrées figure notamment l'un des premiers Rebelles de 1999, Diarassouba Oumar dit *Zaga-Zaga*¹⁰⁴⁷. La ville elle-même, est divisée. La défiance s'est installée dans une population où les ethnies du Centre et du Sud avaient cohabité pacifiquement avec tous ceux qui se reconnaissaient dans la Rébellion et lui apportaient leur soutien. Le reporter Patrick Saint-Paul constate que « le ressentiment suit dorénavant la ligne de partage ethnique¹⁰⁴⁸. » L'incompréhension est totale entre les populations qui soutiennent les Rebelles, et ceux des groupes ethniques *présidentiels* - les Bétés comme Laurent Gbagbo et les Baoulés comme Henri Konan Bédié et Houphouët-Boigny - qui étaient jusqu'alors restés dans la ville. Pour ces *Sudistes* résidant encore dans le Nord, la bataille est un tournant.

Les exactions elles, constituent le plus lourd bilan et un contentieux durable. Conséquence de l'attaque surprise du 6 octobre et des craintes d'infiltration ennemie, les tensions à l'intérieur et à l'extérieur de la ville avaient été extrêmes. Avec l'exécution des gendarmes et de leurs familles, c'est la violence qui s'était retrouvée légitimée. Des groupes d'autodéfense s'étaient aussitôt constitués. Selon plusieurs témoins, des chasses à l'homme avaient alors eu lieu, malgré les patrouilles des Rebelles qui tentaient de dissuader les affrontements. Au moins une vingtaine de personnes ont ainsi été assassinées lors d'une de ces expéditions punitives – restées dans les mémoires sous le nom de *Massacre de Ngatakro*, du nom du quartier - selon le

¹⁰⁴⁷ Il était au sein du groupe dénommé *La Camorra*, l'un des combattants clés du coup d'État de 1999 puis des trois tentatives suivantes : septembre 2000, *Le Cheval blanc* ; janvier 2001, *La Mercedes noire* qui lui avait valu d'être condamné par contumace ; et septembre 2002 qu'il avait préparé à Ouagadougou où il était en exil.

¹⁰⁴⁸ SAINT-PAUL, Patrick. L'issue de la bataille de Bouaké reste incertaine. *Le Figaro*. 09/10/2002.

témoignage recueilli quatre mois plus tard, par une reporter de *Jeune Afrique*¹⁰⁴⁹. Comme pour l'exécution des gendarmes et de leurs familles, trois mois plus tard, à Marcoussis, les représentants du MPCCI accepteront de reconnaître les exactions. Les Rebelles tenteront longtemps de faire oublier ces violences avant de les comparer aux exactions du camp adverse. Et ce, au risque de donner du crédit à la mise en garde de Michel Galy : « [...] malgré la politique d'accueil tous azimuts des rebelles envers les médias partisans [...] *quid* de l'épuration ethnique de Bouaké et dans les villages baoulés, des massacres de *corps habillés*, des fonctionnaires sudistes et parfois de leurs familles ? Cette ville de Bouaké qui apparaîtra peut-être un jour comme un petit Timisoara de la désinformation : ONG, journalistes et observateurs occidentaux présents, mais inconscients du réel des violences locales...¹⁰⁵⁰ »

Dernier dommage à ajouter au bilan, malgré la victoire, la capitale de la Rébellion demeure ce qu'elle était avant les combats. Selon le constat livré par Jean-Pierre Tuquoi, Bouaké est devenue « une ville fantomatique et inquiète, au bord de l'asphyxie économique [où] l'incompréhension et la violence s'installent¹⁰⁵¹ » entre ceux qui se considèrent comme les vrais Ivoiriens de la ville et espèrent encore l'arrivée des forces gouvernementales et les autres. Mais le découragement a gagné les premiers et malgré les interdictions, de nombreux habitants ont déjà fui la ville vers le sud. Quelques jours plus tard, le 17 octobre, l'UNHCR¹⁰⁵² estimera à 200 000 le nombre de personnes ayant fui la ville de Bouaké.

Pour la Rébellion, malgré la célébration bruyante de son succès au matin du 9 octobre, les journées précédentes sont un revers. Elle avait tenté de préserver jusque-là un semblant de paix interethnique. Elle apparaît désormais au seul service des populations du Nord. Chérif Ousmane a entériné la situation et autorisé le départ de la ville fermée jusqu'alors aux civils qui prennent alors la route du sud. Sa décision n'est alors pas dénuée d'arrière-pensées. Geste humanitaire, clémence du vainqueur, opération de relations publiques... Cette ouverture est aussi une opération de communication. Elle lui permet aussi de reporter l'effort de ses soldats, consacré depuis la fin des combats à la contention des tensions dans la ville, au profit de la préparation de la nouvelle bataille qui s'annonce.

Les Rebelles en effet, ne sont pas prêts à laisser le champ libre à Laurent Gbagbo qui préparent déjà une nouvelle offensive en direction de Daloa, la ville symbole des Bétés. Cherif Ousmane en annonce le 10 octobre, l'imminence sous la forme d'une mise en garde.

¹⁰⁴⁹ THORIN, Valérie. Jours ordinaires dans le nord. *Jeune Afrique*, n° 2197. 18/02/2003.

¹⁰⁵⁰ GALY, Michel. « De la guerre nomade : sept approches du conflit autour de la Côte d'Ivoire », *Cultures & Conflits* [En ligne], 55 | automne 2004, mis en ligne le 08 janvier 2010 [consulté le 3/2/2016 sur : <http://conflits.revues.org/1598>].

¹⁰⁵¹ TUQUOI, Jean-Pierre. Bouaké, ville fantôme, senfonce dans la peur et les pénuries. *Le Monde*. 11/10/2002.

¹⁰⁵² Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations Unies.

2.2. Bataille de Daloa : première victoire pour les forces nationales

Mais l'offensive, en fait, a déjà débuté discrètement et va offrir une première satisfaction militaire au camp présidentiel.

A. Laurent Gbagbo irrésolu

Malgré son deuxième échec aux portes de Bouaké depuis le 19 septembre, Laurent Gbagbo en effet ne désarme pas. Sur le terrain de l'opinion publique, il a opté pour la désinformation. Lida Kouassi est ainsi chargé d'annoncer une victoire à Bouaké. L'ambassadeur Vignal constatera à son propos, mi-amusé mi-affligé, que c'est la « seule reprise virtuelle d'une ville de l'histoire militaire¹⁰⁵³. » Une manipulation vaine, car rapidement la nouvelle de la déroute se diffuse dans la capitale. Sur le terrain militaire, Laurent Gbagbo se renforce. Alors que ses troupes défaites à Bouaké se replient et se dirigent vers le lieu de la prochaine bataille, les moyens nouveaux qui ont manqué à Bouaké, sont livrés : hélicoptères et blindés russes, équipages de mercenaires. À ce stade, rien ni personne ne semble en mesure de convaincre Laurent Gbagbo que ces renforts n'y feront rien. Son armée n'a pas les moyens d'une reconquête.

Le général Beth le rencontre alors à deux reprises en tête à tête pour lui dire « avec l'autorité d'un chef militaire » selon l'expression de l'ambassadeur qui a approuvé ces entretiens, qu'il ne dispose pas des moyens de ces ambitions. Mais rien n'y fait et Laurent Gbagbo poursuit la préparation de sa nouvelle offensive.

Première conséquence de Bouaké, Laurent Gbagbo reprend en main le commandement des forces armées. Le samedi 12 octobre, il limoge Lida Kouassi de son poste de ministre de la Défense et le remplace par son conseiller, Kadet Bertin. Pour le président de l'Assemblée nationale, Mamadou Coulibaly, il s'agit pour le président de se mettre « en position pour faire la guerre à sa façon, c'est-à-dire sortir de la défensive pour passer à l'offensive, c'est une nouvelle stratégie¹⁰⁵⁴. » Kadet Bertin a 45 ans, il est originaire du même fief bété que son président¹⁰⁵⁵. Laurent Gbagbo veille cependant à préserver les apparences : Lida Kouassi est donc affecté au poste de Conseiller spécial auprès du président de la République et conserve son rang de mi-

¹⁰⁵³ VIGNAL, Renaud. *Opus cité*.

¹⁰⁵⁴ AYAD, Christophe. Laurent Gbagbo veut faire front. *Libération*. 14/10/2002.

¹⁰⁵⁵ Tout au long de la crise, Kadet Bertin est qualifié dans de nombreuses publications, comme le neveu de Laurent Gbagbo, accentuant ainsi le trait d'un clan présidentiel et familial. L'affirmation est erronée. Laurent Gbagbo démentira cette parenté devant la Cour pénale internationale (Allocution de Laurent Gbagbo, du 28 février 2013 devant la Cour pénale internationale. [enregistrement de l'audience de la cour] CPI, 28 février 2013. [consultée le 29/12/2015 sur <https://www.youtube.com/watch?v=c6tRCxfdKM8>]). Ce que confirme Guy Labertit (*Entretiens cités*). Tout au plus peut-on avancer qu'il s'agit plus probablement d'un vague cousinage.

nistre d'État¹⁰⁵⁶. Et pour couper court à toute mauvaise interprétation, le chef de l'État ivoirien accorde le jour même, sa première interview au *Monde* depuis le début de la crise, pour mieux affirmer que cette éviction n'est qu'un geste de communication politique : « Je n'ai rien à reprocher à mon ministre [...] mais je dois compter avec mon opinion publique [...]. Il fallait sacrifier quelqu'un. Il sert de bouc émissaire. » Mais l'explication n'est pas complète et c'est bien le *nerf de la guerre*, l'argent et son emploi, qui conduisent aussi Laurent Gbagbo à reprendre la main sur les achats d'armement, pour lesquels, selon la formule de Christian Bouquet « trop de ministres autour de [ces] juteux marchés¹⁰⁵⁷ » viennent alourdir les processus de décision. Le réputé incontrôlable ministre déchu le confirme dans *Le Monde* trois jours plus tard : « Tous les ministres voulaient prendre en charge les achats d'armes pour toucher des commissions », générant ainsi des tensions au sein du gouvernement sur la question militaire. Victime collatérale de ce changement à la tête de la défense : le français Paul Barril. Ancien numéro deux du GIGN (Groupement français d'intervention de la gendarmerie nationale), ses succès opérationnels et sa participation à la création de la cellule antiterroriste de l'Élysée en ont fait un conseiller écouté en Afrique. Pour les Ivoiriens, il n'est pas un inconnu. À la tête de sa société de sécurité *Secrets*, il a déjà créé en 1988 un groupe action autour, et à la demande, d'Houphouët-Boigny. Lida Kouassi l'a invité à réorganiser la garde présidentielle. Mais entre son départ de France et son arrivée en Côte d'Ivoire, son commanditaire est limogé. Retour donc à la case départ. Après avoir été retenu 24 h à Abidjan pour défaut de visa, il est accueilli à son retour par la police française qui l'arrête en raison de soupçons d'infraction à l'embargo décrété sur les exportations d'armes et de services de sécurité envers la Côte d'Ivoire.

Il faudra attendre encore l'échec suivant - la bataille de Daloa - pour que Laurent Gbagbo se convainc en définitive de l'inefficience de ses forces et qu'il adopte alors, selon l'analyse de l'ambassadeur¹⁰⁵⁸ Vignal, une stratégie visant à persuader la France de « par tous les moyens, faire la guerre à sa place » et les moyens toujours selon l'analyse de l'ancien ambassadeur seront « quatre violentes campagnes anti-françaises avec chantage à la sécurité » de la communauté française.

B. Daloa : une victoire de la force armée nationale, enfin (16 octobre 2002)

La bataille de Daloa est un prolongement inattendu de la bataille de Bouaké. Mêmes causes et mêmes effets. Elle est le point final de la première période de la crise : une guerre de vingt-neuf jours qui dessine une nouvelle frontière, une ligne de démarcation défendue par les soldats

¹⁰⁵⁶ CIRILLE, Claude. Laurent Gbagbo en chef de guerre. *RFI*. 13/10/2002 [consulté le 1/4/2016 sur http://www1.rfi.fr/actu/fr/articles/034/article_17462.asp]).

¹⁰⁵⁷ p 115 de BOUQUET, Christian. *Opus cité*.

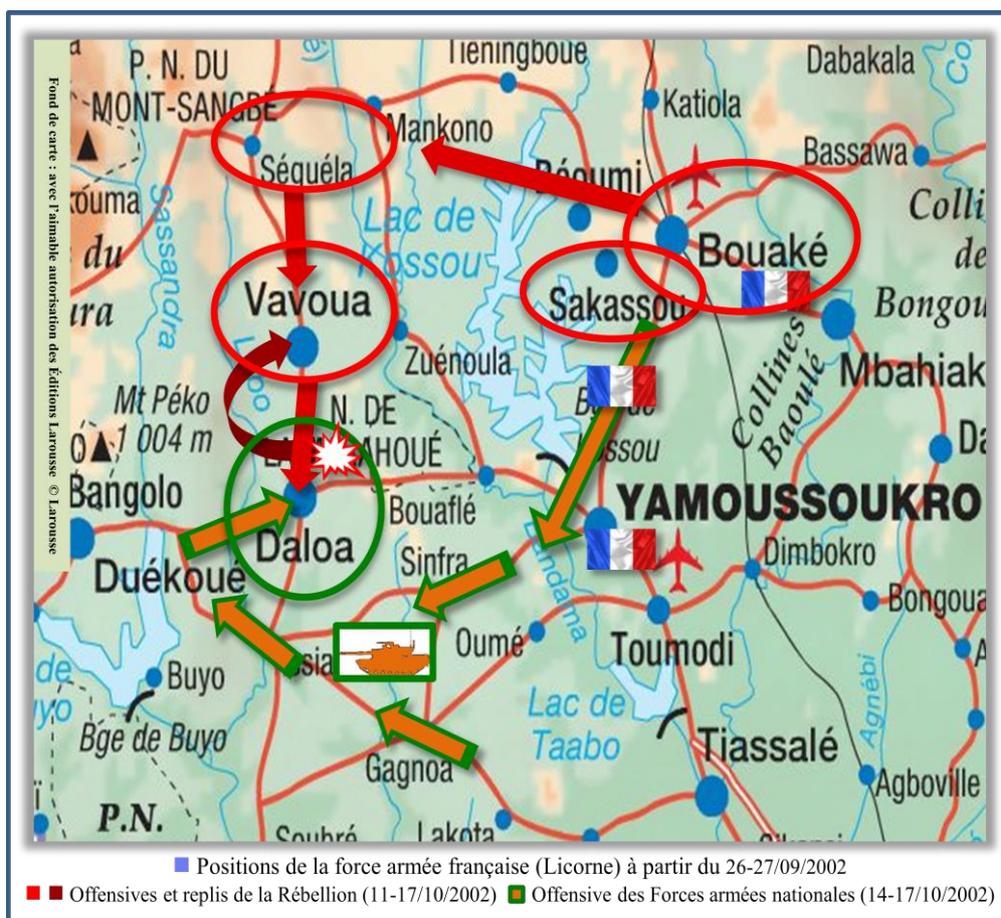
¹⁰⁵⁸ VIGNAL, Renaud. *Opus cité*.

français.

Les journalistes accaparés par les combats de Bouaké, les faits n'ont pas été couverts en direct par la presse. Des témoignages seront recueillis quelques jours plus tard, par les reporters ayant réussi à rejoindre la zone. Mais les événements demeurent encore aujourd'hui peu renseignés. Les circonstances n'en sont que plus opaques et les chronologies variées. Les connaître, c'est pourtant éclairer l'attitude de la France et faire émerger une contradiction majeure dans son approche de la crise.

Cette bataille de plusieurs jours puise son origine dans la bataille de Bouaké. Pour cette dernière, l'armée ivoirienne avait conçu un plan d'opérations combinant des attaques sur plusieurs

flancs de la ville de Bouaké. Elle avait également envisagé un vaste mouvement de contournement de l'agglomération en rejoignant, au départ de Yamoussoukro, Daloa, 120 km à l'ouest. Et de là, envisageait de remonter vers le nord pour couper la



supposée retraite des Rebelles vers la frontière libérienne ou le pays Yacouba. Ce qui était une illustration de la grande confiance des FANCI à l'égard de leur opération de reconquête. Cependant, profitant de l'affaiblissement de leurs adversaires défaits, les Rebelles vont se donner le même objectif de manœuvre, mais à l'envers : conquérir le verrou de Daloa, par le nord.

Pour le camp présidentiel, les enjeux dépassent ceux de l'offensive militaire qu'il a planifiée. La perte définitive de Daloa serait d'une portée considérable. L'enjeu est territorial. La ville est le point de départ d'un axe de pénétration du Nord, une voie parallèle à celle de Yamoussoukro-Bouaké mais qui conduit vers Séguéla, 200 km environ à l'ouest de Bouaké. Les quatre villes dessinent un vaste quadrilatère. L'enjeu est économique. Située à la lisière septentrionale

de la *boucle du cacao*¹⁰⁵⁹, sa prise ferait planer une menace sur l'évacuation des fèves. Mais l'enjeu est également politique et symbolique. À la différence de Bouaké majoritairement musulmane, Daloa est à l'image du pays, divisée entre chrétiens et musulmans. Malgré une coexistence jusqu'ici pacifique, ses 200 000 habitants se répartissent entre Ivoiriens de souche et migrants ou descendants de ces migrants qui exploitent les plantations. Beaucoup d'entre eux composent une bourgeoisie aisée grâce à leurs commerces et au négoce du cacao. La ville est l'exemple emblématique de cette Côte d'Ivoire des origines. Elle s'est enrichie avec l'immigration de main-d'œuvre ouest-africaine que la politique d'ivoirité a ensuite voulu contenir. Terre de peuplement bété, le FPI n'y a pas réalisé pour autant de percée et le PDCI en a perdu le contrôle. Reflet de son évolution démographique, l'année précédente, la mairie a été conquise par le RDR d'Alassane Ouattara à qui Laurent Gbagbo veut la reprendre¹⁰⁶⁰. Daloa ne peut donc être cédée à la Rébellion et va mobiliser des moyens militaires d'une ampleur inédite.

En effet, deux jours après leur victoire défensive à Bouaké, vendredi 11 octobre, les Rebelles – une trentaine¹⁰⁶¹ – sous le commandement de Zacharia Koné, l'un des putschistes de 1999, ont rejoint Daloa. C'est alors une sorte de raid et davantage le fruit d'une initiative individuelle que d'une concertation au sein de l'état-major de la Rébellion (cf. infra). Ce petit nombre de combattants va occuper la ville, presque sans combattre, et selon Christian Bouquet, « presque par provocation¹⁰⁶². » Les habitants sont saisis et personne jusqu'alors ne semblait avoir envisagé que cette ville paisible se transforme en zone de guerre¹⁰⁶³. Très vite, l'UNHCR constate leur prise de possession des quartiers dioulas par des combattants et leur occupation des différents

¹⁰⁵⁹ La *Boucle du cacao* désigne la zone principale de plantation du café-cacao. L'expression est familière et sa compréhension indispensable. Tout au long de la crise, elle est abondamment utilisée pour désigner ce qui est alors le centre de production de la principale richesse de Côte d'Ivoire. À l'origine, celle-ci désignait une zone située au centre-est du pays dans ce que l'on nomme également le « V baoulé » et correspond peu ou prou à la région d'origine d'Houphouët-Boigny. Popularisée par une chercheuse française, auteur en 1974 d'une étude sur la région (BENVENISTE, Corinne. *La boucle du cacao, étude régionale des circuits de transports*. Paris : ORSTOM, 1974. 223 p), l'expression a progressivement désigné la région de production venue supplanter la précédente : le sud-ouest, avec pour débouché maritime, le port de San Pedro. En faisant peser leur menace sur Daloa située dans cette région, la Rébellion augmente alors significativement le niveau des enjeux. Une déstabilisation de la région entraînant automatiquement une déstabilisation du marché mondial du cacao dont la Côte d'Ivoire est le leader. Au cours des mois suivants, et notamment, en janvier, la zone sera donc l'objet de toutes les convoitises et les impatiences à voir se résoudre à Marcoussis, le conflit lourd de menace pour les opérateurs économiques.

¹⁰⁶⁰ Gbagbo y fait même ostensiblement campagne. Selon le reporter de *La Croix*, au cours de la dernière année lui puis son épouse sont plusieurs fois venus dans la ville. L'été précédent, à la veille des élections départementales, les militants du FPI ont même organisé une manifestation d'intimidation devant la mosquée inspirée par le mot d'ordre « plus jamais une majorité RDR en pays bété » (COCHEZ, Pierre. Côte d'Ivoire. *La Croix*. 22/10/2002.)

¹⁰⁶¹ KOUAME, Hussein. 19 septembre 2002- 19 septembre 2013 : Que de chemins parcourus... *Article cité*.

¹⁰⁶² BOUQUET, Christian. *Opus cité*.

¹⁰⁶³ Interrogé par le reporter de *La Croix*, le curé de la cathédrale en témoigne « « Ici, on ne connaît pas les armes. Depuis quarante-deux ans que nous sommes indépendants, nous n'avons jamais vu cela. Nous n'étions pas préparés », souligne le P. Dominique, curé de la cathédrale du Christ Roi » (COCHEZ, Pierre. Côte d'Ivoire. *La Croix*. 22/10/2002.)

camps militaires. L'école de gendarmerie est prise, les détenus de la prison sont libérés. La ville tombe ensuite rapidement et les assaillants sont salués en « libérateurs¹⁰⁶⁴ » dans les quartiers dioulas où les « commerçants musulmans leur ont donné le gîte et le couvert¹⁰⁶⁵ » raconte un témoin. L'assaut a été donné en fin de matinée, n'a duré qu'une poignée d'heures et n'a pas donné lieu à de longs combats meurtriers. « Le tonnerre de l'artillerie lourde - une défense anti-aérienne (DCA) inconnue de l'armée ivoirienne - a suffi à mettre les loyalistes en fuite¹⁰⁶⁶. » Selon une version relatée par un envoyé spécial de *Jeune Afrique*, l'armée ivoirienne doit une partie de sa débâcle à un épisode peu glorieux : des émissaires rebelles ont annoncé avant l'attaque qu'ils souhaitaient éviter de faire des victimes parmi les FANCI et les ont encouragés à partir, ce qu'ils ont fait en arborant des « tenues civiles pour mieux se cacher¹⁰⁶⁷. » Toujours est-il que selon l'AFP¹⁰⁶⁸, le contrôle de la ville est effectif le dimanche 13 octobre et signe selon un propos autorisé par Guillaume Soro « la plus spectaculaire conquête¹⁰⁶⁹ » du conflit. L'occupation ne va pas non plus donner lieu aux épisodes de terreur qu'a connus Bouaké quelques jours auparavant. Selon des témoignages concordants recueillis par Thomas Hofnung, les combattants rebelles « n'auraient pas commis de violences à l'encontre des civils. En revanche, ils ont traqué impitoyablement les membres des forces de l'ordre¹⁰⁷⁰. » Ce que confirmera l'UNHCR sur la foi d'interview de soldats gouvernementaux évoquant l'exécution sommaire de soldats désignés par des civils de la ville accompagnant les combattants rebelles¹⁰⁷¹.

Pour Laurent Gbagbo, l'évènement est une humiliation supplémentaire et ajoute une nouvelle menace, celle du contournement de l'axe Bouaké-Yamoussoukro, traçant ainsi de dangereuses perspectives de progression de la Rébellion vers le sud, vers les ports et la capitale économique.

La contre-attaque est inévitable, elle permettra la reprise de Daloa que semble abandonner bien volontiers la petite composante rebelle¹⁰⁷². Elle va être cependant plus longue que la conquête et aura pour conséquence une réinstallation brutale de l'armée régulière.

¹⁰⁶⁴ *Le Monde* de 17/10/2002 et 29/10/2002.

¹⁰⁶⁵ COCHEZ, Pierre. Côte d'Ivoire. *La Croix*. 22/10/2002.

¹⁰⁶⁶ SMITH, Stephen. Reportage : l'armée et les rebelles se sont livrés à des exactions à Daloa, dans l'ouest de la Côte d'Ivoire. *Le Monde*. 29/10/2003.

¹⁰⁶⁷ THIAM, Abou Abel. Journal de crise. *Jeune Afrique*, n°2182. 04/11/2002.

¹⁰⁶⁸ AFP, jeudi 17 octobre 2002, 9h28.

¹⁰⁶⁹ KOUAME, Hussein. 19 septembre 2002- 19 septembre 2013 : Que de chemins parcourus... [article en ligne sur le site internet officiel de Guillaume Soro]. *Article cité*.

¹⁰⁷⁰ HOFNUNG, Thomas. La France, gardienne des immigrés de Daloa. *Libération*. 08/01/2003.

¹⁰⁷¹ ONU. Rapport d'une mission d'urgence sur la situation des droits de l'homme en Côte d'Ivoire. 24/01/2003 [consulté le 17/02/2014 sur : [www.unhcr.ch/Huridocda/Huridoca.nsf/0/.../\\$FILE/90f.doc](http://www.unhcr.ch/Huridocda/Huridoca.nsf/0/.../$FILE/90f.doc)].

¹⁰⁷² Dans une interview réalisée quelques semaines plus tard, le chef des rebelles, Zacharia Koné, affirmera avoir choisi, après deux jours passés à Daloa, de se retirer de la ville afin de « préserver les vies des populations civiles que les hommes de Laurent Gbagbo qui ont investis la ville après moi, n'ont pas préservé » (L.P. Zakaria Koné (Chef des opérations militaires du MPC à Vavoua) : « Je ne désarme pas tant que Laurent Gbagbo est au pouvoir. » *Afrique 2050*. [Consulté le 09/12/2014 sur <http://afrique2050.com/asp/permalink/6594.html>]).

Trois jours après l'offensive rebelle, le lundi 14 octobre, les FANCI tentent donc de reprendre Daloa par l'ouest. Le 15, les combats sont violents et sont conduits à l'arme lourde à l'intérieur même de la ville. La victoire est annoncée comme acquise à la mi-journée, mais le soir même elle paraît déjà moins certaine. La télévision nationale relègue l'annonce de la *victoire à Daloa* à la fin de son journal de 20 heures. Le porte-parole - le lieutenant-colonel Jules Yao Yao - qui assure deux points-presse quotidiennement, s'en tient à une formule très prudente : « La consolidation de nos positions se poursuit. » Mais la détermination est là et Laurent Gbagbo a assuré dans la journée, à l'adresse des Rebelles que l'issue à la crise se ferait avant la fin de la semaine, « par la paix ou par la guerre¹⁰⁷³. »

Et cette guerre, le président ivoirien compte pouvoir la mener avec des capacités nouvelles que ses proches tentent d'acquérir depuis le début de la crise auprès d'États et d'entreprises privées. Ainsi, selon l'AFP, plusieurs habitants témoignent de la présence au sein des forces loyalistes « de combattants métis équipés de treillis neufs, l'air extrêmement aguerri et complètement silencieux¹⁰⁷⁴ » relançant les spéculations sur l'arrivée de soldats angolais. Et l'un des deux chars T-55, débarqué d'un avion-cargo à l'aéroport d'Abidjan, participe à la bataille. Depuis leur échec de Bouaké, les forces ivoiriennes ont ainsi reçu le renfort en provenance de l'Angola qui a dépêché du matériel et des hommes. Un ministre des Affaires étrangères européen affirme à l'agence *Associated Press* sous couvert de l'anonymat, que 500 militaires angolais sont effectivement là¹⁰⁷⁵. Le président de l'Assemblée nationale ivoirienne, Mamadou Koulibaly, le reconnaît également dans les colonnes du quotidien français *La Croix*¹⁰⁷⁶. Mais des démentis l'ont précédé qui ajoutent à la confusion. Celui de l'Angola qui par la voix de son ambassadeur en France a démenti « toute implication directe ou indirecte¹⁰⁷⁷. » Celui de Laurent Gbagbo qui la veille a assuré au *Figaro* l'absence de soldats tout en admettant avoir « acheté des armes et des munitions [en Angola] au début de cette crise » et qui lui parviennent désormais. Manière sans doute à la fois de ne pas dévaloriser ses soldats ivoiriens dont ce sera la première victoire après un mois de revers. Manière aussi de répondre aux effets de manche des Rebelles qui ont lié la promesse de céder la ville en échange de la sortie du territoire ivoirien, de tous ces soldats angolais.

¹⁰⁷³ AFP, jeudi 17 octobre 2002, 9h28.

¹⁰⁷⁴ 500 angolais seraient arrivés, selon *Le Figaro* du 17/10/2002 alors que Stephen Smith du *Monde* exclue le 22/10 la présence de militaires et constate que ne sont présents que « quelques techniciens », en fait, selon une source privée, l'équipe de maintenance de quatre blindés angolais livrés à l'aéroport d'Abidjan les 11 et 12/10.

¹⁰⁷⁵ Signature de la trêve avec les rebelles ivoiriens. AP. 17/10/2002, 18h14 [capturé le 14/08/2013 sur <http://www.sangonet.com/Fich5ActuaInterAfric/Cessezlefeuespoir17oct02.html>].

¹⁰⁷⁶ Cité in HOFNUNG, Thomas. Les deux parties contraintes au cessez-le-feu. *Libération*. 19/10/2002.

¹⁰⁷⁷ L'Angola n'a pas envoyé de blindés à Abidjan (presse gouvernementale). AFP. 16/10/2002, 16h07. [Consulté le 16/04/2015 sur http://www.sangonet.com/Fich5ActuaInterAfric/DaloaAngola_GuerrePaix.html].

Le 16 octobre dans la matinée, la reprise de contrôle de la ville est ainsi assurée. Selon un témoin situé dans le centre-ville cité par l'AFP, de nombreux Rebelles sont « tombés en se repliant¹⁰⁷⁸ » vers Vavoua, la ville qui, à 60 km, sur la route de Séguéla, constitue le poste avancé de la Rébellion.

Les hostilités ne s'arrêtent pas pour autant et le lendemain 17 octobre, les Rebelles qui ont reçu des renforts s'engagent dans une nouvelle offensive. Mais ils tombent dans une embuscade tendue par un blindé et des troupes d'appui qui marque un coup d'arrêt à leur progression. Interrogé par le reporter de l'AFP présent sur les lieux, Zacharia Koné affirme, « on est attaqué par des Angolais qui nous pilonnent avec des mortiers de 60 mm¹⁰⁷⁹ » alors que les Rebelles ont fait le choix, affirme-t-il, de n'utiliser que des armes légères afin « de protéger les civils. »

Mais un évènement va provoquer le désengagement de la force rebelle. À Bouaké, Tuo Fozié s'apprête à signer le cessez-le-feu envisagé avec le groupe de contact de la CEDEAO qui va clore le premier chapitre de la crise ivoirienne. Zacharia Koné ne l'ignore pas. Il est, toujours selon l'observation du reporter de l'AFP, régulièrement au téléphone et « explique la situation par un appareil satellitaire à un mystérieux interlocuteur, qui lui transmet à son tour des instructions. » En fait, le révélera *Le Figaro*, la semaine suivante, Zacharia Koné rejetait la perspective d'un cessez-le-feu et son raid vers Daloa était destiné à échapper à cette issue qu'il redoutait. Ce n'est qu'une fois l'accord signé, que Tuo Fozié – sans doute au cours de l'échange téléphonique observé par le reporter de l'AFP – dévoilera, à Koné, le contenu du document et le convaincra de le respecter¹⁰⁸⁰.

Ce dernier épisode de la bataille de Daloa est ainsi le dernier de ce que Laurent Gbagbo nommera la *drôle de guerre* en référence à celle de 1940 et en considérant que « l'expression vaut aussi pour 2002 en Côte d'Ivoire¹⁰⁸¹. »

Mais à Daloa, les forces gouvernementales n'ont pas lancé d'opération de reconquête de Vavoua, 60 km plus au nord, où se sont repliés les Rebelles. La priorité est à la conduite de la *guerre sale*.¹⁰⁸² Une fois la ville définitivement reconquise par les forces gouvernementales, a

¹⁰⁷⁸ Les Ivoiriens fuient Daloa, l'armée cherche les rebelles. AFP. 17/10/2002, 9h28 [capturé le 14/08/2013 sur http://www.sangonet.com/Fich5ActuaInterAfric/DaloaAngola_GuerrePaix.html]

¹⁰⁷⁹ « Il faut bombarder Daloa », estiment des mutins victimes d'une embuscade. AFP. 17/10/2002, 23h,01 [capturé le 14/08/2013 sur <http://www.sangonet.com/Fich5ActuaInterAfric/Cessezlefeuespoir17oct02.html>].

¹⁰⁸⁰ SAINT-PAUL, Patrick. La France à la rescousse du cessez-le-feu. *Le Figaro*. 21/10/2002.

¹⁰⁸¹ DUMAY, Caroline. Laurent Gbagbo : « Si la médiation échoue, je n'ai pas d'autre choix que la guerre ». *Le Figaro*. 17/10/2002.

¹⁰⁸² À noter cependant, que cette expression n'est pas utilisée par le pouvoir ivoirien qui ne revendique pas non plus cette répression d'État. Il n'est pas non plus possible en octobre 2002, d'affirmer s'il s'agit du prolongement des représailles conduites de manière désordonnées à Abidjan après le 19 septembre, ou s'il s'agit de la première séquence d'une opération planifiée d'élimination sur une base ethnique. Le choix de cette formule par l'auteur

en effet commencé une opération programmée de répression. Derrière, les troupes d'assaut se tenaient en effet prête, la Brigade anti-émeute (BAE). Elle entreprend un *nettoyage* de Daloa qui sème la terreur parmi les habitants originaires du Nord ou des pays sahéliens¹⁰⁸³. Elle dure jusqu'au 20 octobre et la quasi-totalité des corps qui seront identifiés sont ceux d'immigrants du Mali, du Burkina ou de Guinée et des Ivoiriens d'ethnies du Nord¹⁰⁸⁴. Les témoignages font état d'assassinats ciblés¹⁰⁸⁵. Ainsi, la BAE enlève puis exécute un imam de nationalité malienne, Sylla Gaoussou – le chef des Maliens de la ville selon Amnesty¹⁰⁸⁶ – et huit autres de ses disciples. Ils sont exécutés, aux abords de Daloa. Le même jour a été arrêté le consul honoraire du Mali, Bakaray Touré, un riche commerçant et son frère. Leurs corps sont découverts dans un marécage derrière la morgue de l'hôpital. Leur immeuble d'habitation et leur magasin sont sac-cagés et leurs biens distribués à la population. Au total, la répression produit au moins cinquante-six victimes d'assassinats et la fuite d'une grande partie des habitants. L'évènement est demeuré connu sous le nom de Monoko-Zohi, du nom de la localité où sera découvert le charnier¹⁰⁸⁷. Il va constituer un de ces crimes de guerre, très connus mais jamais poursuivis, qui jalonnent l'histoire de la crise ivoirienne.

C. Un tournant pour les forces ivoiriennes et française

Pour l'armée ivoirienne, sans constituer une victoire d'ampleur, la bataille constitue néanmoins l'entrée dans une nouvelle ère. Elle bénéficie d'une mobilisation financière inédite et exceptionnelle par son ampleur. Elle met en œuvre des moyens inusités jusqu'alors et est même renforcée par des soldats ou mercenaires étrangers et aguerris. Surtout, elle œuvre, pour la première fois depuis sa création, à la réalisation de buts offensifs conjuguant les nécessités de la combativité et de la violence armée. Malhabile, inexpérimentée dans ce registre guerrier, encore mal remise de sa désarticulation provoquée par les désertions en masse, elle est encore loin de constituer une force invincible. Mais après un mois de reconstruction, elle est parvenue à

n'est qu'une analogie avec la *guerra sucia*, qui fût, toute proportion gardée, mise en œuvre par différents États d'Amérique centrale et latine au cours des années 60 à 80.

¹⁰⁸³ Opération pour laquelle la présidence ivoirienne tentera maladroitemment de se dédouaner : les exactions selon Alain Toussaint, proche conseiller de Laurent Gbagbo ne sont le fait que d' « individus (...) vêtus de treillis militaires », des provocateurs qui cherchent « à ternir l'image et l'action des troupes nationales ». (COCHEZ, Pierre. Côte d'Ivoire. *La Croix*. 23/10/2002.).

¹⁰⁸⁴ UNHCR. Trapped between two wars : violence against civilians in Western Côte d'Ivoire. 5 août 2003. 74 p.

¹⁰⁸⁵ En France, *La Croix* dont le reporter arrive à Daloa, quelques jours après publiera plusieurs de ces témoignages dans ces éditions de la semaine du 21 au 27 octobre 2002.

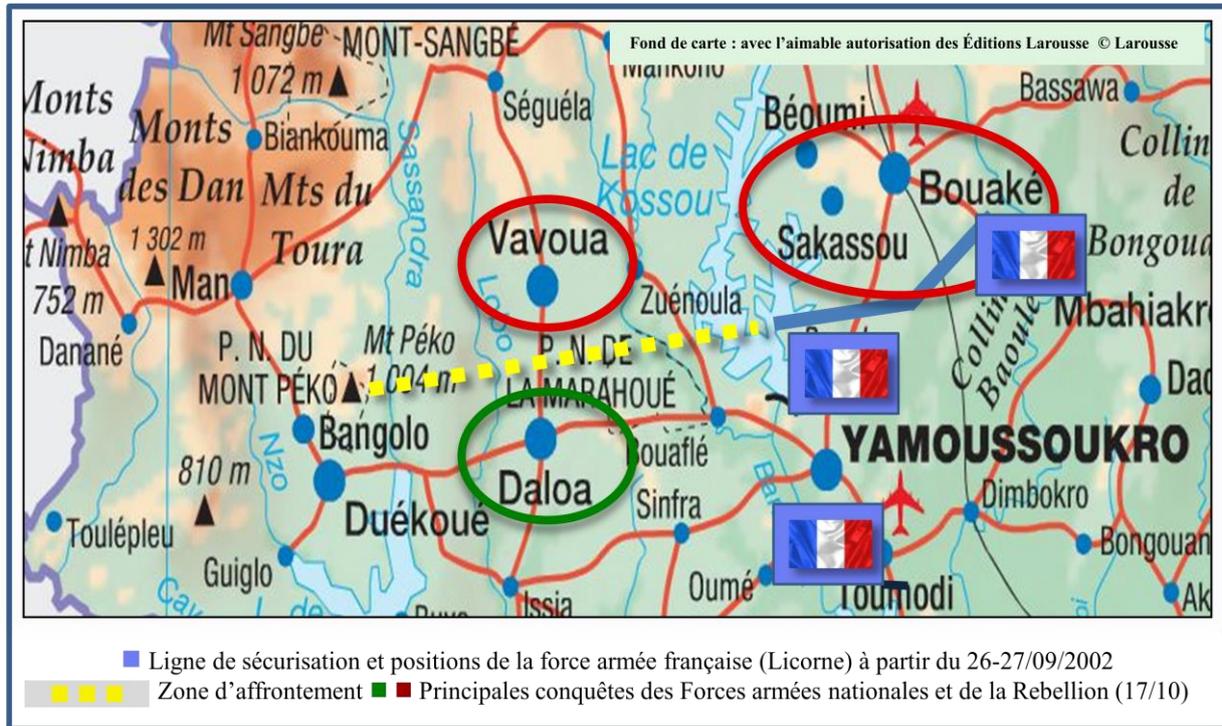
¹⁰⁸⁶ HOFNUNG, Thomas. La France, gardienne des immigrants de Daloa. *Libération*. 08/01/2003.

¹⁰⁸⁷ Selon Zacharia Koné, ce sont ces hommes qui découvrirent le charnier, puis c'est lui à son tour qui guidera une patrouille française vers les lieux (L.P. Zakaria Koné (Chef des opérations militaires du MPCII à Vavoua) : « Je ne désarme pas tant que Laurent Gbagbo est au pouvoir ». *Afrique 2050*. [Consulté le 09/12/2014 sur <http://afrique2050.com/asp/permalink/6594.html>]).

instaurer une relative symétrie des capacités des deux camps.

Pour les deux camps adverses, avec la bataille de Daloa, le champ de manœuvre s'est désormais élargi. Au cours des semaines précédentes, la Rébellion avait achevé d'étendre son contrôle sur une ligne horizontale partant du Ghana à l'est, aux frontières du Libéria et de la Guinée à l'ouest. Pour autant, cette zone d'influence ne constituait pas encore une partition du pays. La tension armée était jusqu'alors focalisée sur l'axe Bouaké-Abidjan. Avec l'affrontement entre les deux camps au pied de l'axe Séguéla-Daloa, son épïcêtre s'est brusquement déplacé. Première conséquence : se dessinent désormais, non plus une, mais plusieurs zones de face-à-face entre les forces armées. Et celles-ci jalonnent une nouveauté géographique : la ligne de démarcation qui naît entre les positions tenues par les deux camps. La seconde : le déplacement vers l'ouest ouvre de nouveaux espaces d'affrontement : les régions de plantation et la turbulente zone frontalière libérienne où les deux camps ne se sont pas encore jaugés. Elles constituent les futurs enjeux des affrontements qui s'y dérouleront bientôt.

Pour le pays tout entier, l'épisode de Daloa fait désormais planer deux menaces qui modifient radicalement la nature de la crise qu'il connaissait depuis 1999 : le risque économique et celui d'une guerre interethnique. Jusqu'à ce présent, ce dernier péril, n'était qu'une hypothèse presque théorique. Le multiculturalisme du pays et la mixité observée jusqu'au sommet de la hiérarchie sociale avait permis de contenir les ravages de l'ivoirité. La Rébellion elle-même n'avait pas non plus franchi le pas qui lui aurait fait incarner une population contre une autre. Sa prise de Bouaké avait provoqué des migrations spontanées vers le sud, mais celles-ci avaient avant tout concerné des fonctionnaires ou ceux dont la position était avant tout assurée par leur affinité avec le pouvoir légal. Mais les 8 et 9 octobre, l'assassinat en masse des gendarmes et des ennemis supposés de l'intérieur, avait ruiné cette réputation qu'ils avaient acquise, celle de préventeur des antagonismes ethniques. Puis, en se disputant Daloa, si partagée entre quartiers dioulas et ceux incarnant la société ivoirienne traditionnelle, bétés et baoulés, les deux camps se contestaient une poudrière. Et c'est ainsi qu'en quelques jours de conquête et de reconquête, de simulacre de libération d'une ville qui n'était tenue par personne, puis de représailles, le spectre d'un affrontement interethnique se dresse devant les acteurs et les observateurs de la crise.



Au lendemain de Daloa, ce risque d'une guerre interethnique est devenu très concret. Le risque économique lui, n'est désormais plus ignoré par personne. Progressivement au cours des mois suivants, il va faire entrer dans le jeu des influences qui s'exercent sur la gestion de la crise, celles de tous les opérateurs économiques menacés par la transformation en zone de guerre de la première région mondiale de production de café et cacao. Alors que la saison de récolte du cacao débute, le risque est considérable et menace aussi bien : l'État ivoirien dont la manne agricole doit pouvoir alimenter son économie de guerre ; les planteurs et toute la population immigrée dont une grande partie commence déjà à fuir et à rejoindre les régions plus clémentes ou les pays septentrionaux ; tous les intermédiaires qui - du transporteur au négociant - structurent la filière ; et enfin les grandes entreprises et groupes internationaux qui constituent le débouché de cet or brun. La crise était politique, elle devient désormais économique et géopolitique.

Pour la France, enfin, ce qui s'est passé à Daloa, trace les limites de l'intervention française. Fixée dans la région de Yamoussoukro, elle poursuit son interdiction de l'itinéraire de descente vers Abidjan. Elle a installé des bases statiques. Ses patrouilles sillonnent l'est du pays et visitent les fermes exploitées par des ressortissants français en qui le porte-parole de l'État-major des armées voit des « zones potentielles de conflits¹⁰⁸⁸. » Entre Séguéla et Daloa, elle n'a donc pas assuré la mission d'interdiction d'une descente de la Rébellion vers le sud. La bataille de Daloa achevée, l'armée française évolue désormais dans une zone sur le qui-vive et dans laquelle elle n'est pas assurée d'incarner le bon camp ou une cause juste. Tout le pays bété est

¹⁰⁸⁸ LASSERRE, Isabelle. L'attitude ambiguë de Paris. *Le Figaro*. 03/10/2002.

désormais en armes, et constate, Stephen Smith, « des *comités d'autodéfense* s'y sont constitués jusque dans le plus petit hameau, des jeunes montent des barrages sur les routes, la moindre piste en brousse¹⁰⁸⁹. »

L'élargissement du front qui se constitue étire le dispositif français, bientôt au-delà de ses capacités mais aussi de sa mission. Le cadre de son déploiement qui avait été donné en deux temps, le mois précédent - dans le bureau de Jacques Chirac, le 21 septembre et au cours du Conseil restreint du 28 - semble désormais en voie d'obsolescence.

Le cessez-le-feu qui va clore l'épisode de Daloa et le premier mois de crise, va offrir l'opportunité de nouvelles décisions.

3. Le cessez-le-feu est approuvé (17 octobre 2002)

Malgré les batailles successives, la CEDEAO n'a pas relâché ses efforts en faveur de la régulation du conflit. Après la manœuvre d'évitement de Laurent Gbagbo qui n'a pas autorisé la signature, le 5 octobre, de l'accord initialement accepté, la pression sur le président ivoirien s'est accrue. Et avec les Rebelles, le dialogue avec le groupe de contact de la CEDEAO à Bouaké ne s'est pas rompu.

Bien davantage qu'à l'égard des Rebelles, c'est à l'égard de Laurent Gbagbo que les injonctions à la négociation se sont faites plus pressantes. Très sollicité par ses collègues ouest-africains mais aussi occidentaux, il ne peut ignorer les évaluations qui sont les leurs et les mesures qui en découlent. Sur fond d'insécurité et de signes avant-coureurs de catastrophes humanitaires que relaient les agences de l'ONU, plusieurs pays ont recommandé le départ de leurs ressortissants. Le 11 octobre alors que la prise de Daloa ouvre la perspective d'une percée des Rebelles vers le sud, les USA conseillent à leurs 2 800 ressortissants de quitter le pays. Quelques jours plus tard, c'est au tour de plusieurs États européens de lancer le même appel, la Grande-Bretagne, la Belgique, les Pays-Bas, le Portugal et l'Espagne. La tension dans Abidjan attisée par les médias, conduit l'américain Walter Kansteiner, secrétaire d'État adjoint chargé des affaires africaines à exiger de Laurent Gbagbo qu'il obtienne de la presse de faire preuve de « flexibilité¹⁰⁹⁰. »

Sur le terrain diplomatique, les entretiens sont donc nombreux et convergent en faveur d'une issue négociée.

Jacques Chirac, quant à lui, continue ses échanges téléphoniques directs avec Laurent Gbagbo.

¹⁰⁸⁹ SMITH, Stephen. En Côte d'Ivoire, le spectre du Rwanda. *Le Monde*. 24/10/2002.

¹⁰⁹⁰ Côte d'Ivoire : les forces loyalistes contrôlent Daloa. *AFP*. 17/10/2002, 9h28 [capturé le 14/08/2013 sur http://www.sangonet.com/Fich5ActuaInterAfric/DaloaAngola_GuerrePaix.html].

Durant la bataille de Daloa, le président français n'a cessé de l'appeler plusieurs fois par jour pour l'inciter à signer une trêve avec les Rebelles. Selon Laurence Masurel, le reporter de *Paris-Match* qui accompagne Jacques Chirac au *Sommet de la Francophonie* à Beyrouth du 17 au 19 octobre, les apartés sont également nombreux entre Jacques Chirac et « Bongo, Compaoré et surtout Wade [...] qui sont abondamment consultés sur le conflit ivoirien¹⁰⁹¹. » Pour autant, Jacques Chirac ne l'emporte pas. Laurent Gbagbo affirme - dans une interview réalisée quelques heures avant son acceptation du cessez-le-feu¹⁰⁹² - lui avoir opposé par deux fois qu'il était en mesure de gérer la crise lui-même sans l'aide des Français. Ce qu'il commente ainsi devant un journaliste de *L'Express* : « Si on lui dit, à son réveil, que des insurgés venus de la frontière italienne occupent Marseille et Lyon, quel sera son premier réflexe ? Libérer ces villes, et non négocier avec les assaillants. En Afrique, s'abstenir de soutenir la légalité, c'est ouvrir la voie à tous les dérapages¹⁰⁹³. » La France au cours de cette séquence diplomatique, s'est marginalisée. L'analyse qui prévaut alors est celle d'un futur échec de la médiation africaine. Le diagnostic est livré dans une interview le 10 octobre par Renaud Muselier, le secrétaire d'État aux Affaires étrangères. Lui-même s'est proposé à Dominique de Villepin - sans succès - comme émissaire lors de plusieurs contacts les jours précédents. Mais l'attentisme prévaut comme il le révèle d'un : « On verra donc ce qui se passe plus tard¹⁰⁹⁴. »

C'est de la diplomatie ouest-africaine que vont provenir les progrès décisifs. Patiemment, au rythme des batailles successives, les émissaires de la CEDEAO vont emporter l'adhésion. Dès la fin de la bataille de Bouaké, Cheikh Tidiane Gadio, le ministre sénégalais des Affaires étrangères, est parvenu à reprendre les échanges au nom d'Abdoulaye Wade, président en exercice de la CEDEAO. Le 8 octobre, il obtient de Laurent Gbagbo, sous le coup de sa défaite militaire à Bouaké, le principe d'une nouvelle discussion. Le président ivoirien le rencontre le 11 octobre, ainsi qu'Ibn Chambas, le secrétaire exécutif de la CEDEAO, et le Représentant spécial du secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, Ahmedou Ould-Abdallah¹⁰⁹⁵. Les Rebelles les rencontrent aussi à Bouaké. Mais le dimanche 13, ces derniers renoncent à poursuivre les négociations, par la voix de Cherif Ousmane. Cause ou prétexte, ils estiment cette négociation incompatible avec la présence de troupes angolaises aux côtés des FANCI.

¹⁰⁹¹ MASUREL, Laurence. Jacques Chirac, messenger de la paix. *Paris-Match*, n° 2788, 31/10/2002.

¹⁰⁹² HUGUEUX, Vincent. Laurent Gbagbo : « Que les Français nous laissent gérer notre crise ». *L'Express*. 24/10/2002

¹⁰⁹³ Singulièrement, dix ans plus tard, en février 2012, c'est le même argument qui sera opposé par les autorités maliennes au ministre des Affaires étrangères, Alain Juppé, et son ministre délégué à la Coopération, Henri de Raincourt. Ceux-ci encourageaient alors le Mali à négocier avec des groupes touarègues et jihadistes qui revendiquaient les localités du nord du pays.

¹⁰⁹⁴ HAUSSER, Anita. Interview de Renaud Muselier, secrétaire d'État aux Affaires étrangères. *LCI*. 10/10/2002. [Transcription consultée le 17/05/2014 sur <http://discours.vie-publique.fr/notices/033000269.html>].

¹⁰⁹⁵ ONU. Rapport du Secrétaire général sur la Côte d'Ivoire S/2003/374.26/03/2003.

Mais, sans doute, veulent-ils alors tirer parti de l'avantage de leur nouvelle conquête territoriale : Daloa conquise la veille.

Malgré cette dernière bataille et les risques de réplique, le ministre sénégalais, conserve l'espoir d'un aboutissement qui va survenir avec la reprise de la ville par les FANCI, le mercredi 16 octobre. Les Rebelles répliquent à cette reconquête par l'annonce de leur accord pour une poursuite des discussions. Les conditions sont enfin réunies pour parvenir à un texte commun. Tuo Fozié, annonce la rencontre le lendemain avec les médiateurs « pour qu'ils nous présentent les preuves qu'il n'y a pas d'Angolais sur le terrain et que nous présentions les nôtres prouvant leur présence¹⁰⁹⁶ », mais aussi pour examiner les nouvelles propositions du président Wade.

Le lendemain, 17 octobre, c'est la conclusion. « Les insurgés ont accepté de cesser les hostilités et accepté des pourparlers avec le gouvernement pour obtenir réparation¹⁰⁹⁷ », déclare le médiateur Mohammed Ibn Chambas. Tuo Fozié en teeshirt rouge et Tidiane Gadio, le jeune ministre sénégalais en costume bleu et chemise blanche sans cravate, atablés coude à coude, signent simultanément les exemplaires de l'accord en fin d'après-midi. Le texte d'une dizaine de lignes formule quatre engagements très simples : les « mutins » cessent les hostilités et acceptent le dialogue avec le gouvernement ; après quoi celui-ci déclarera faire de même ; chaque force armée reste sur ses positions et la Rébellion s'engage à la reprise de la vie administrative et du ravitaillement des villes ; enfin leurs délégations respectives entameront les négociations avec « la participation » des représentants de la CEDEAO et « en présence » de ceux de la communauté internationale. La cessation des hostilités est prévue pour minuit. Laurent Gbagbo accepte, lui aussi, ces engagements. Son accord demeurera verbal et le gouvernement ne dépêche personne à Bouaké où doit se dérouler la signature de l'accord qui ne sera jamais formellement ratifié. Cependant, il l'entérinera publiquement au cours d'une allocution télévisée d'une vingtaine de minutes, le soir même. C'est sa première reconnaissance implicite de la Rébellion.

Hormis le cessez-le-feu proprement dit, l'avancée la plus décisive est l'enclenchement d'un véritable processus de dialogue qui doit avoir pour cadre une ville ivoirienne et pour observateurs, des représentants ouest-africains et internationaux. Interrogé la veille à Paris par l'*Associated Press*, le président Wade, à l'origine de ces propositions, affirmait que « si l'on suit (le plan) pas à pas, on doit arriver à un accord [...]. Les rebelles vont pouvoir dire au Président de la République de Côte d'Ivoire les raisons pour lesquelles ils sont mécontents au point

¹⁰⁹⁶ Côte d'Ivoire : situation tendue dans l'ouest, tentative de médiation à Bouaké. *AFP*. 17/10/2002, 14h061 [capturé le 14/08/2013 sur http://www.sangonet.com/Fich5ActuaInterAfric/DaloaAngola_GuerrePaix.html].

¹⁰⁹⁷ Gaillard, Eric. Photo légendée dans : ALOISI, Sylvia. Le cessez-le-feu ranime les espoirs de paix en Côte d'Ivoire. *Reuters*. 17/10/2002, 17h42 [capturé le 14/08/2013 sur <http://www.sangonet.com/Fich5ActuaInterAfric/Cessezlefeuespoir17oct02.html>] Le cessez-le-feu ranime les espoirs de paix en Côte d'Ivoire.

d'aller prendre les armes¹⁰⁹⁸ » poursuit-il. « Je trouve que c'est un gros progrès. » Ce processus s'engagera effectivement, mais le 24 octobre et hors du territoire, à Lomé au Togo.

C'est une réussite diplomatique pour la CEDEAO et un succès personnel pour son président, Abdoulaye Wade¹⁰⁹⁹. Mais c'est aussi la conséquence de l'équilibre des forces qui s'est instauré au terme des confrontations de Bouaké et Daloa. La situation est apparue comme sans issue à chacun des deux camps. Leur priorité est ainsi devenue celle de la préservation des acquis. Pour Laurent Gbagbo, c'est sans doute davantage une décision d'urgence. Il a échoué à Bouaké et les Rebelles, en progressant vers le centre du pays ont mis en danger une population tout acquise à sa cause. Il a gagné à Daloa, mais sa position est fragile et la région de la production de cacao doit être sanctuarisée. Pour la Rébellion, c'est l'aboutissement normal d'une démarche acceptée depuis plusieurs semaines¹¹⁰⁰. Il s'agit de faire reconnaître leur conquête territoriale et de créer les conditions d'un dialogue de fond sur l'avenir politique du pays. Il s'agit aussi d'obtenir les moyens de lutter contre la précarité imposée à une population affamée. Les tergiversations des derniers jours n'ont guère été que des effets tactiques alors qu'au nord de Daloa, des combats d'arrière-garde se déroulent et offrent l'opportunité d'accroître leur position de force comme à Bouaké.

Mais c'est aussi, le résultat d'une transformation majeure de leur représentation avec la première apparition publique de Guillaume Soro dans les rangs des Rebelles qui le présentent comme le secrétaire général du MPC¹¹⁰¹. Pour Laurent Gbagbo, cette désignation définit la paternité de la Rébellion : Alassane Ouattara. Il rappelle à Vincent Hugué de *L'Express* que « Soro Guillaume, porté voilà peu à la tête du mouvement rebelle, a quand même été colistier d'Henriette Diabaté, secrétaire générale du RDR lors des législatives de l'an 2000¹¹⁰². » Néanmoins, Laurent Gbagbo renoncera encore longtemps à reconnaître publiquement que l'apparition de Guillaume Soro transforme la Rébellion militaire en opposition politique et que celle-ci a pris naissance dans son propre camp. Interrogé par *Le Figaro*, le 16 octobre, il feint de circonscrire ses adversaires à des seuls militaires en rupture de ban : « Ils ont deux caracté-

¹⁰⁹⁸ Signature de la trêve avec les rebelles ivoiriens. AP. 17/10/2002, 18h14 [capturé le 14/08/2013 sur <https://www.sangonet.com/Fich5ActuaInterAfric/Cessezlefeuespoir17oct02.html>].

¹⁰⁹⁹ Dès lors et ce, jusqu'à son acceptation - sa reddition pourrait-on dire - du processus Marcoussis-Kleber, Abdoulaye Wade n'aura de cesse de prêcher en faveur d'une solution diplomatique ouest-africaine. Le président sénégalais, voit dans cet accord, selon Bernard Coovi, d'*Afrique-Asie* (N° 158, novembre 2002) un élément d'un plan d'action global et non un simple cessez-le-feu. Et un mois suivant (15/11) à Paris, à l'Académie des sciences d'outre-mer, il réclame en conséquence, à ses pairs de la CEDEAO les pleins pouvoirs pour dénouer la crise. Ce qu'il n'obtiendra pas. *Le Soleil*, 16/11/2002. In BERNARD, Jérôme. *Opus cité*.

¹¹⁰⁰ À l'exception cependant du sergent Sawadogo Zakari dit Koné Zacharias, le chef des rebelles de Vavoua, véritable électron libre, qui rompra continuellement l'engagement de stationner ses troupes sur ses positions (BALLY, Ferro. MPC¹¹⁰¹, MPIGO, MJP. *Le Patriote*. 26/02/2003.).

¹¹⁰¹ L'armée reprend Daloa. *Libération*. 17/10/2002.

¹¹⁰² HUGUEUX, Vincent. Laurent Gbagbo : « Que les Français nous laissent gérer notre crise ». *Article cité*.

ristiques. Ce sont des petits soldats. Le plus gradé doit être adjudant, je crois. Deuxième chose, ils sont partis en exil avant que je n'arrive au pouvoir. Je n'ai même pas de problème personnel avec eux. Ce n'est pas moi qui les ai fait partir. Ils sont partis avant [...] les élections en Côte d'Ivoire¹¹⁰³. »

Même difficulté pour la plupart des autres observateurs qui ne semblent pas percevoir la portée de l'apparition de Guillaume Soro. Ils doutent encore de connaître les commanditaires de la Rébellion, à l'image de François Soudan, de *Jeune Afrique*, qui le 21 octobre - un mois après le début des affrontements - s'interroge encore sur son exacte configuration. La direction lui semble floue, le mouvement lui paraît divisé en factions et ni Tuo Fozilé, ni Cherif Ousmane, ni même Guillaume Soro, ne semble être celui qui « dirige réellement les insurgés¹¹⁰⁴. »

La connaissance de la Rébellion n'est guère plus nette du côté français. Mais, au moins sait-on à l'ambassade où séjourne Alassane Ouattara et sur le terrain où les Rebelles côtoient les soldats français, que la France n'a pas à se figurer les opposants de Laurent Gbagbo comme une force hostile à la France. C'est un atout indéniable à l'heure où la force française s'apprête à s'installer dans la durée en interposition des deux camps.

4. La France face au risque de l'observation inactive

Le cessez-le-feu enfin signé, la situation change de nature pour l'armée française déployée sur le territoire. Elle est formellement désignée pour donner une traduction concrète à la Ligne de non-franchissement (LNF) prévue dans l'accord. À partir de 17 h le 20 octobre, elle est donc officiellement sur la ligne de contact en charge de, selon libre interprétation de Laurent Gbagbo adressée sous la forme d'un remerciement, « jouer le rôle de force tampon afin de sécuriser les assaillants¹¹⁰⁵. »

4.1. La France dispose d'un mandat

Son mandat n'est pas un mandat international au sens courant, c'est-à-dire conféré par une résolution de l'ONU. Celui que détient la France résulte de l'accord entre les deux parties, dont la négociation et la signature ont été présidées par l'organisation des États ouest-africains et conclues en présence du Représentant spécial du secrétaire général de l'ONU. La résolution de l'ONU ne viendra qu'après Marcoussis. C'est donc un mandat international amoindri, très relatif, mais il offre déjà une légitimité supérieure à celle qui prévalait jusqu'alors et relevait de

¹¹⁰³ DUMAY, Caroline. Gbagbo : « Si la médiation échoue, je n'ai pas d'autre choix que la guerre ». *Le Figaro*. 17/10/2002.

¹¹⁰⁴ SOUDAN, François. Trente jours qui ont ébranlé Abidjan. *Jeune Afrique*, n°2180-2181. 21/10/2002. p 13-15.

¹¹⁰⁵ COCHEZ, Pierre. Côte d'Ivoire. *La Croix*. 21/10/2002.

l'interprétation contestée voire contestable des accords bilatéraux existants.

Dans la première annonce de l'accord de cessez-le-feu, Tidiane Gadio pour la CEDEAO a une nouvelle fois évoqué le déploiement d'une « force de surveillance » ouest-africaine¹¹⁰⁶. Mais c'est la solution française qui va rapidement s'imposer pour assurer la surveillance de cette ligne de démarcation. La CEDEAO est en effet missionnée pour déployer des troupes, mais chacun doute de la rapidité de leur mise en œuvre et de leur efficacité. Les faits leur donneront raison : la CEDEAO décidera le 26 octobre, l'envoi de 2 318 soldats, qui, « dans les dix à quinze jours », doivent prendre la relève de l'armée française. Mais le 19 novembre, seul un *Groupe d'observation militaire* de 19 soldats est mis en place¹¹⁰⁷ et le 4 janvier suivant, pas plus d'une cinquantaine de précurseurs viennent les rejoindre¹¹⁰⁸.

Laurent Gbagbo, soucieux de renforcer sa défense du Sud a donc demandé à la France d'affecter ses forces présentes dans le pays à la surveillance du cessez-le-feu. Et ce, dans l'attente du déploiement des troupes de la CEDEAO qu'il sait, par expérience, improbable. Il doit s'agir, pour cette force, d'observer le respect de la cessation des hostilités et de la conservation par les belligérants de leurs positions. L'argument de Laurent Gbagbo : les « arrangements bilatéraux de défense pris de longue date¹¹⁰⁹. » Façon aussi pour lui d'entériner l'absence - qu'il regrette toujours¹¹¹⁰ - d'appui des forces françaises à ses actions offensives.

En retour, Paris qui salue la signature de l'accord, assure donc Laurent Gbagbo de son appui. Le porte-parole du Quai d'Orsay déclare : « Nous saluons le président Laurent Gbagbo qui a privilégié la solution politique plutôt que l'option militaire et l'assurons de notre entier soutien pour poursuivre dans cette voie et la mener à bien¹¹¹¹. »

4.2. Risques et difficultés pour l'armée française

Mais en acceptant de muer sa force Licorne en force d'interposition, la France accepte trois

¹¹⁰⁶ ALOISI, Sylvia. Le cessez-le-feu ranime les espoirs de paix en Côte d'Ivoire. *Reuters*. 17/10/2002, 20h00 [capturé le 14/08/2013 sur <http://www.sangonet.com/Fich5ActuaInterAfric/Cessezlefeuespoir17oct02.html>].

¹¹⁰⁷ Les premiers soldats de la paix sont arrivés. 18/11/2002 [capturé le 16/08/20013 sur <http://www.irinnews.org/fr/report>].

¹¹⁰⁸ Selon un rapport du SG de l'ONU (Rapport SG ONU S/2003/374. 26/03/2003.), entre-temps, « Lors de leur réunion à Dakar le 18 décembre, les dirigeants de la CEDEAO ont décidé que la Force de paix de la CEDEAO en Côte d'Ivoire (ECOFORCE) serait déployée le 31 décembre 2002. Ils ont également désigné le général Papa Khalil Fall (Sénégal), commandant de l'ECOFORCE, et Ralph Uwechue (Nigeria), Représentant spécial du Secrétaire exécutif de la CEDEAO pour la Côte d'Ivoire. Les dirigeants ont appelé l'Union africaine et l'Organisation des Nations Unies à s'engager plus activement, de façon à aider la CEDEAO à régler la crise ivoirienne. Les dirigeants ont également prié le Président de la CEDEAO ainsi que la France et les membres africains du Conseil de sécurité de porter la question de la Côte d'Ivoire à l'attention du Conseil.

¹¹⁰⁹ ONU. Rapport du Secrétaire général sur la Côte d'Ivoire S/2003/374. *Rapport cité*.

¹¹¹⁰ HUGUEUX, Vincent. Laurent Gbagbo : « Que les Français nous laissent gérer notre crise. » *Article cité*.

¹¹¹¹ ALOISI, Sylvia. Le cessez-le-feu ranime les espoirs de paix en Côte d'Ivoire. *Reuters*. 17/10/2002, 20h00 [capturé le 14/08/2013 sur <http://www.sangonet.com/Fich5ActuaInterAfric/Cessezlefeuespoir17oct02.html>].

difficultés et deux risques, et non des moindres.

Les deux premières difficultés vont être assez rapidement surmontées. La première est la fixation des positions des combattants. Déjà au cours de la négociation du cessez-le-feu, des désaccords sont apparus que le texte ne suffit pas à trancher. Premier désaccord, celui des lieux de stationnement des Rebelles pour lesquels Laurent Gbagbo exige le cantonnement dans des casernes, ce à quoi les Rebelles opposent la résidence en ville¹¹¹². La seconde est de concilier la mission initiale de sécurisation des expatriés avec celle de surveillance de la trêve. Cette difficulté n'est que relative, comme le suggère, Stephen Smith du *Monde*, qui constate que l'état-major français assure que cette nouvelle mission est exécutable la veille pour le lendemain et donc que « c'est à croire que l'armée française assurait déjà, avant la *non-belligérance*, une sorte d'interposition¹¹¹³. » Et effectivement, les éléments français vont se montrer dans cette mutation, particulièrement véloce. Mais c'est en raison de l'anticipation de leur état-major qui sait qu'il doit figer au plus vite la LNF pour mieux reporter son effort sur les autres situations à risques. En effet, « Il n'y a pas une crise, mais trois¹¹¹⁴ » expliquera le général Beth. Celle du nord de la ville d'Abidjan. Là, la force Licorne est confrontée en premier lieu aux manifestants et aux forces ivoiriennes¹¹¹⁵ et également à tout ce qui fait obstacle à la circulation des convois français en direction de ses éléments déployés le long de la LNF. Celle du Grand Ouest. Là, au niveau de Duékoué, s'arrête le tracé de la LNF et débute la vaste zone frontalière avec le Libéria, difficilement contrôlable. Elle constituera quelques semaines plus tard, le nouveau théâtre d'affrontements entre les deux camps et pour les Français, celui d'engagements militaires de forte intensité. Enfin, la troisième crise est celle de la LNF elle-même. Elle parcourt le pays d'est en ouest en passant par l'épicentre de la Rébellion à Bouaké. Le long de cette ligne de démarcation, l'enjeu pour Licorne est d'installer le statu quo.

La troisième difficulté n'est encore qu'émergente et sa résolution nécessitera de nombreux ajustements durant plusieurs années : déployer des moyens et déterminer leur volume sans connaître la durée de leur engagement. Le général Beth a beau proclamer que « pendant un laps de temps restreint, les forces françaises prépareront l'arrivée des troupes d'interposition de la CE-DEAO et leur déploiement. » Ses hommes doivent planifier tout à la fois le désengagement

¹¹¹² DUMAY, Caroline. Laurent Gbagbo : « Si la médiation échoue, je n'ai pas d'autre choix que la guerre ». *Le Figaro*. 17/10/2002.

¹¹¹³ SMITH, Stephen. Après un mois de combats, les Ivoiriens apprennent un nouveau mot : la « non-belligérance ». *Le Monde*. 19/10/2002.

¹¹¹⁴ Opération Licorne : de la protection des ressortissants aux actions en faveur de la paix. *Armées d'aujourd'hui*, n°279. 01/04/2003.

¹¹¹⁵ Ceux que la population désigne sous l'appellation générique de « corps habillés » ou de « corps à billets » par référence à leurs corruptions, leurs rackets ou les prélèvements qu'ils s'assurent sous la forme de péage (militaires, gendarmes).

improbable au profit de la CEDEAO et l'installation à long terme nécessitant la poursuite du cycle des relèves - qui a déjà débuté¹¹¹⁶ - des unités déployées dans l'urgence il y a un mois. Aux soldats déjà présents doivent donc en être ajouté d'autres. 560, annonce Michèle Alliot-Marie au Sénat¹¹¹⁷ qui espère encore que ce renfort n'est que transitoire et que ses soldats seront remplacés « à terme, par les troupes de certains pays africains comme le Sénégal, le Mali, le Togo ou le Ghana¹¹¹⁸. » À la signature du cessez-le-feu, la présence militaire française qui dispose d'une large palette de moyens matériels¹¹¹⁹ est déjà passée d'un demi-millier de soldats à 1315 auxquels s'ajoutent sans doute quelques effectifs non répertoriés dans la Force Licorne. Trois mois et demi plus tard, au lendemain de l'Accord de Marcoussis, ils seront 3 255¹¹²⁰. La force Licorne est déjà en passe de devenir le déploiement militaire français le plus important depuis une quarantaine d'années.

À ces difficultés s'ajoutent des risques, qui eux n'ont rien de ponctuel, mais vont exposer la France tout au long de son opération.

Le premier est celui de voir contester la légitimité de son interposition par les deux camps. La bataille de Bouaké a déjà sérieusement écorné la crédibilité de la force française. En ouvrant la porte d'accès vers la capitale de la Rébellion, elle a clairement pris parti. Des manifestations dans la ville l'ont dénoncé. Mais les Rebelles accaparés par l'établissement de leur légitimité politique que leur offrait la CEDEAO, n'ont pas choisi d'exploiter davantage le registre de l'accusation. À Daloa, la quasi absence de déploiement militaire français dans la région, a, de fait, exonéré Licorne. Mais là encore, la Rébellion aurait pu exploiter le filon en usant de la désinformation pour supposer un nouveau comportement partisan. Cependant, à ses yeux, l'interposition présente trop d'avantages pour se mettre alors à dos, la seule force qui puisse la mettre en œuvre. Celle de la France et de ses soldats, avec qui, sur le terrain, les Rebelles ont déjà pu apprécier la qualité de dialogue et d'établissement de conventions favorables. Cette légitimité de l'interposition militaire de la France est d'autant plus incertaine, que son action diplomatique échoue à en justifier les fondements et exacerbe les tensions malgré le rappro-

¹¹¹⁶ Deux semaines auparavant, les légionnaires du 2e Régiment étranger parachutiste (2e REP) ont remplacé les marsouins du 21e Régiment d'infanterie de marine (21e RIMA).

¹¹¹⁷ Compte-rendu de la séance du 14/01/2003. Sénat [consulté le 22/08/2014 sur <http://www.senat.fr/seances/s200301/s20030114/s20030114003.html>].

¹¹¹⁸ Compte-rendu de la séance du 22/10/2002. Sénat [consulté le 22/08/2014 sur <http://www.senat.fr/commission/etr/etr021028.html>].

¹¹¹⁹ Dès ses débuts, l'opération Licorne est une opération interarmées, c'est-à-dire qu'elle combine sous l'autorité du général Beth, des moyens aériens, maritimes et terrestres à l'exception notable, on le constatera en janvier 2003, de moyens de défense antiaérienne. Le commandant de la force, dispose alors d'un PCIAT (Poste de commandement interarmées de théâtre) qui coordonne les opérations terrestres, aériennes et maritimes et la logistique qui leur sont dédiées). Cet état-major a été constitué par la 6^e brigade légère blindée.

¹¹²⁰ *Cahier du retex : enseignements de l'opération Licorne. Opus cité.*

chement obtenu par la CEDEAO. Jacques Chirac a pu le constater le surlendemain de la signature de l'accord. Le 19 octobre à Beyrouth, lors du Sommet de la Francophonie où il a fait face aux interrogations de plusieurs chefs d'État africains¹¹²¹. Ils peinaient à comprendre la logique de l'intervention française et pointaient la contradiction entre les perpétuels appels de la France aux respects des principes démocratiques, et la conduite de son ministre des Affaires étrangères. Dominique de Villepin est visé. Jacques Chirac à son retour lui demandera donc de renouer avec Laurent Gbagbo puis de rechercher les compromis nécessaires à une normalisation des relations entre les deux pays.

Le second risque est celui de l'observation, sans intervention, d'évènements qui au regard du droit ou des valeurs françaises ou internationales, placerait l'armée française en position d'accusée. Un risque d'autant plus élevé que la situation sur le terrain, l'expose de manière accrue depuis les répressions meurtrières de Bouaké et Daloa. « Observer le cessez-le-feu et non [pas] le faire respecter¹¹²² », la définition de la mission à laquelle s'essayera le porte-parole de Licorne, le mois suivant, illustre bien la contradiction tragique de l'interposition. Que faire en cas de violation de la LNF, voire d'agression armée sur des cibles militaires ? Quelle attitude adopter en cas d'actes criminels à l'intérieur de chaque camp, visant des populations civiles supposées hostiles comme ceux qui sont commis à Bouaké et Daloa ?

Ces risques sont connus des militaires français : être l'observateur inactif de crimes de masse. Huit ans auparavant, en 1994, au Rwanda, l'opération Turquoise - autorisée par l'ONU - vaut aux Français des accusations de complicité avec les génocidaires. Une accusation tenace de collusion du commandement qui constitue aussi l'expérience douloureuse de certaines des unités déployées sur la LNF en ce mois d'octobre 2002 : le 2^e Régiment étranger parachutiste (REP) et les commandos du Commandement des opérations spéciales (COS)¹¹²³. L'année suivante, en 1995, en Bosnie-Herzégovine, le général français Morillon - sous le casque bleu de l'ONU - se voit accusé de ne pas avoir empêché le massacre de Srebrenica. Là encore, en cette année 2002, le soupçon de sa complicité reste vivace.

En se déployant sur la LNF une fois le cessez-le-feu conclu, le risque est déjà pris. Alors que dans les rues de Daloa, la répression se poursuit, les légionnaires du 2^e REP procèdent à leur installation dans les environs de l'agglomération. Ils ont choisi comme base, une savonnerie située à la sortie nord de la ville et ils installent des postes sur tous les axes parallèles à la route

¹¹²¹ SAINT-IRAN, Jean. *Opus cité*.

¹¹²² SAINT-PAUL, Patrick. Reprise des combats au Nord d'Abidjan. *Le Figaro*. 29/11/2002.

¹¹²³ PÉAN, Pierre. *Noires fureurs, blancs menteurs*. Rwanda 1990-1994. Paris : Mille et une nuits, 2005. 544 p.

principale qui mène vers Duékoué, une centaine de kilomètres à l'ouest¹¹²⁴. La force Licorne rencontrera dans les semaines suivantes, des situations comme celles-ci et n'en sera que d'autant plus confrontée aux limites de sa mission et à ses contradictions.

¹¹²⁴ AYAD, Christophe, MERCHET, Jean-Dominique. Les trente morts de la bataille de Duékoué. *Libération*. 08/02002.

II - L'aggravation (novembre 2002)

Un cessez-le-feu accepté, des adversaires conscients des limites de leurs capacités, une Ligne de non-franchissement surveillée... les conditions semblent désormais réunies pour donner toute sa chance à la recherche négociée d'une issue à la crise. Mais, le temps des faux-semblants n'est pas pour autant révolu. Il va se conjuguer avec un nouvel épisode d'aggravation malgré l'investissement de la communauté internationale en faveur de la paix.

1. 24 octobre : les illusions de Lomé

Les armes se sont tues à défaut d'avoir été remisées, mais les conditions sont cependant réunies pour démarrer le processus dénommé *Pourparlers de Lomé*¹¹²⁵. Lomé, le nom de la capitale du Togo dont le chef de l'État, Gnassingbé Eyadema, va jouer le rôle de médiateur et de président des séances. Il a été désigné la veille, à Abidjan, dans les salons de l'*Hôtel Ivoire* -fierté de la ville depuis 40 ans - où s'étaient réunis les chefs d'État de la CEDEAO et un nouveau venu, le président sud-africain de l'Union africaine, Thabo Mbeki¹¹²⁶. Le président Eyadema a alors bientôt 62 ans, doyen des chefs d'État en Afrique, la sagesse que lui reconnaissent ses homologues peut surprendre. Celui qui est en charge de restaurer la république ivoirienne est lui-même un putschiste maintenu au pouvoir depuis 35 ans par les voies d'un pouvoir personnel et autoritaire.

Il va cependant animer durant plus de deux mois ces Pourparlers qui vont constituer à la fois la démonstration d'une méthode et celle de la souveraineté des États africains bien déterminés à assurer la régulation de la sous-région. Mais ils vont aussi en démontrer les limites face au jusqu'au-boutisme de Laurent Gbagbo. Le président ivoirien a accepté la négociation, mais c'est pour mieux chercher à obtenir, dans le même temps, la défaite totale de son adversaire sur le terrain.

La séquence de dialogue s'annonce pourtant bien. Le cessez-le-feu signé, plusieurs acteurs ont proclamé leur soutien ou procédé à un étonnant examen de conscience qui laisse alors espérer l'apaisement des rancœurs et des violences, propice au dialogue.

Alassane Ouattara, comme quelques autres, félicite Laurent Gbagbo, dès le 18 octobre, pour son acceptation de la trêve. Le même jour, le cardinal Agré sur lequel plane le soupçon de sa

¹¹²⁵ La formule est celle qui alors retenue par le secrétaire général des Nations Unies dans la version en français, de son rapport au conseil de sécurité (Rapport au Conseil de sécurité, S/2003/374. *Rapport cité.*) pour désigner, ce qui, selon les sources, est présenté comme une discussion ou une négociation.

¹¹²⁶ Il deviendra à son tour, en 2004-2005, médiateur dans la crise ivoirienne à la demande de l'Union africaine.

collusion lors de la capture de Guéï¹¹²⁷, célèbre une messe d'action de grâce dans la cathédrale où s'est déroulé le drame. Il s'y livre, selon Stephen Smith, à un « implacable examen de conscience¹¹²⁸ » et interroge la foule d'un : « Houphouët-Boigny s'en est-il allé avec toute sa générosité, sa passion du dialogue ? », manière pour lui d'encourager la recherche d'une issue pacifiée. Toujours le même jour et selon le même témoin, Laurent Gbagbo lui-même devant le comité Afrique de l'Internationale socialiste réuni à Abidjan, et en présence de Charles Josselin¹¹²⁹ récuse le choix des armes¹¹³⁰. Juste après la conclusion de l'accord, il l'avait salué en affirmant que son pays désormais « entamait le processus de paix. » Quelques déclarations qui avec le recul des années offrent une illustration tout à la fois de la duperie de Laurent Gbagbo et de la difficulté de certaines des parties prenantes à appréhender son double jeu. Car à Abidjan et bientôt sur la ligne de démarcation, l'armée de Laurent Gbagbo n'a en réalité pas désarmé. Tout au contraire, elle s'équipe en prévision d'une nouvelle offensive. Simultanément Laurent Gbagbo lance une campagne de terreur dans la zone qu'il tient encore sous son contrôle.

La manipulation est même à son comble, lorsqu'on lit les mots que Laurent Gbagbo adresse à Jacques Chirac pour lui annoncer son engagement dans le cessez-le-feu. Dans ce courrier que commente Jacques Chirac dans ses mémoires, Laurent Gbagbo lui explique qu'il sollicite l'affectation des soldats français dans les localités déclarées zones de guerre par le gouvernement et dans les villes dites *occupées*. « Je sais, conclut-il, que l'aide de la France qui n'a jamais fait défaut à mon pays lui sera encore une fois acquise dans cette épreuve¹¹³¹. » La demande ressemble plutôt à une grossière manœuvre de tentative d'éloignement du front que l'armée nationale s'appête à tenter de transpercer¹¹³². Jacques Chirac est circonspect et confie à ses lecteurs que « cette lettre ne me dit rien qui vaille, connaissant le caractère tortueux et manipulateur de son signataire, lequel, pour tout dire, ne m'a jamais inspiré une grande confiance. » Pour Jacques Chirac, il n'est pas question d'intervenir « à la demande expresse d'un chef d'État

¹¹²⁷ Jusqu'alors apprécié largement par la population ivoirienne, cet épisode puis son soutien à Laurent Gbagbo jusqu'à sa chute, auront « entamé son crédit », selon le chef du service Afrique de Radio Vatican, Albert Mianzunkouta, un analyste de la crise s'exprimant à la mort du cardinal en 2014. De même que sa critique de l'intervention française qu'il considérait comme une « intention inavouée » de « réduire à nouveau le pays en une colonie française ». (LEVIEN, Samuel. Mort du cardinal ivoirien Agré, figure de l'Église africaine. *La Croix*. 11/06/2014). Lui-même, en novembre 2002, alors qu'il est profondément affecté par la désagrégation du pays indiquera avoir adressé sa lettre de démission au Pape, qui ne l'acceptera que quatre ans plus tard. (CŒUR, Gilles, HARDY, Yves. Interview du cardinal Bernard Agré. Paris : *La Vie*. 28/11/2002.).

¹¹²⁸ COCHEZ, Pierre. Côte d'Ivoire. *La Croix*. 21/10/2002

¹¹²⁹ Charles Josselin était encore quelques mois plus tôt, ministre délégué chargé de la Coopération et de la Francophonie auprès du ministre des Affaires étrangères du gouvernement Jospin dont il est un protégé (MPARA, Victor. *Opus cité*).

¹¹³⁰ SMITH, Stephen. Après un mois de combats, les Ivoiriens apprennent un nouveau mot : la « non-belligérance ». *Le Monde*. 19/10/2002.

¹¹³¹ CHIRAC, Jacques (en collaboration avec Jean-Luc BARRÉ). *Opus cité*.

¹¹³² On ne peut qu'être étonné aussi par l'étonnante courte vue de cette démarche. Comment espérer abuser un chef d'État français, sans imaginer que la manœuvre sera ultérieurement sanctionnée d'une manière ou d'une autre ?

susceptible de nous accuser après coup d'ingérence, mais avec l'accord du Conseil de sécurité et sous le seul mandat des Nations Unies. Mon seul objectif dans l'immédiat est de favoriser en Côte d'Ivoire, une réconciliation dont curieusement Laurent Gbagbo ne parle à aucun moment dans son message [...]. »

L'évènement est un nouvel argument à la thèse que développera l'ambassadeur Vignal quelques semaines plus tard dans son rapport de fin de mission. Dans son portrait de Laurent Gbagbo, il décrit « deux chefs d'État en une seule personne¹¹³³. » Citant l'*Étrange cas du Docteur Jekyll et de Mister Hyde* de Robert Louis Stevenson, Renaud Vignal démontre la duplicité du président ivoirien avec lequel il a dû composer. Un « Laurent Gbagbo Dr Jekyll » avant le 19 septembre « tentant de réconcilier son pays avec lui-même et y parvenant apparemment [...] » puis après cette date, un « Laurent Gbagbo Mr Hyde », « dramatiquement nul à l'épreuve [...] incapable de faire ou la guerre ou la paix [...] » et « le plus foncièrement anti-français sauf à ce que la France fasse la guerre à sa place. » L'analyse est accablante. Dans un style éloigné de toute componction diplomatique, l'ambassadeur élabore des hypothèses sur la « vraie nature de Laurent Gbagbo : le bon, la brute ou le truand ? » et constate les erreurs commises par le Quai d'Orsay malgré la détection de son « double langage et double jeu, un peu puéril car tellement visible ! »

C'est ainsi dans ce climat de faux-semblant que les Pourparlers de Lomé débutent le 24 octobre et réaffirment rapidement les intentions de cessez-le-feu. Cependant ni les médiateurs ouest-africains ni les représentants de la Rébellion et du gouvernement ne parviendront à empêcher l'enlisement des discussions, ni bien sûr, à décourager la nouvelle offensive militaire de Laurent Gbagbo.

1.1. Ouverture des Pourparlers de Lomé

La médiation débute officiellement le jeudi 24, mais il faut attendre le dimanche suivant pour voir les premiers délégués arriver. En cause : le choix tardif du lieu. L'accord signé prévoyait que les délégations « se retrouvent dans une ville de Côte d'Ivoire » mais faute d'accord, la solution a été abandonnée. Lomé, la capitale du président des négociations a donc été choisie par défaut.

Les Rebelles se présentent sous des visages inattendus. Ceux-ci débarquent le lendemain, dimanche 27, de l'avion militaire français qui les a acheminés, en évitant leur indésirable escale à Abidjan. Ils sont sept dont les déjà familiers Tuo Fozié et Cherif Ousmane. Leur arrivée provoque la surprise en raison de la composition de leur délégation. Ce ne sont, en effet, pas les

¹¹³³ VIGNAL, Renaud. *Opus cité*.

porte-paroles et signataires déjà identifiés qui en prennent la tête. Mais deux hommes, dont les profils, donnent une portée tout à la fois plus politique et plus ample à la Rébellion. La présidence de la délégation a été confiée au seul civil, Guillaume Soro. Il était déjà apparu quelques jours plus tôt comme secrétaire général du MPC. Avec lui, c'est l'image d'une incertaine organisation militaire qui se transforme au profit de celle d'un mouvement porteur d'objectifs politiques. Le deuxième est une sorte de prise de guerre : le colonel Michel Gueu. Ancien commandant en second des Forces armées ivoiriennes stationnées à Bouaké avant le 19 septembre, il s'était rapidement rallié à la Rébellion renforçant au passage les capacités des sous-officiers rebelles (cf. supra). Sa présence a déjà beaucoup compté lors de la défense de Bouaké. Pour le pouvoir ivoirien, ce n'est sans doute qu'une demi-surprise - l'homme avait disparu des effectifs des FANCI depuis un mois - mais ce n'en n'est pas moins un coup très dur. À lui, revient le volet militaire des négociations, à Guillaume Soro, le volet politique. Pour le camp présidentiel, c'est tout à la fois une confirmation, une déconvenue et une évolution dont il doit tenir compte dans son évaluation du rapport de force.

Tous les deux vont composer un binôme efficace. Il n'en demeure pas moins, que c'est la consécration de Guillaume Soro qui constitue le fait principal. Elle marque le point de départ, à la fois d'une marche en avant et d'un recul.

La marche en avant, c'est celle d'un homme qui avec cette négociation débute le parcours qui le conduira quelques années plus tard aux postes de Premier ministre puis de président de l'Assemblée nationale. Jusqu'alors, il était celui qui avait pour mission de parfaire en sous-main, l'image d'une Rébellion responsable, tout en dissimulant son commandant initial, IB, aux yeux de la presse. « Il a tant et si bien accompli sa mission¹¹³⁴ » notera Didier Samson, reporter de *RFI*, « qu'il a pris une vraie dimension politique. » Au contact des milieux diplomatiques, le syndicaliste étudiant se fait politicien, accumule l'expérience et acquiert un véritable savoir-faire.

Le recul, c'est ce mouvement presque imperceptible créé par l'effet contraire de la progression des uns et de l'immobilité de l'autre. L'autre c'est IB. Figé depuis près de deux mois dans la même stratégie de commandement à distance et dans l'ombre. Sa persistance à vouloir demeurer masqué va provoquer sa perte d'influence. Depuis le 19 septembre, il clame son innocence, alors qu'entre-temps, la plupart de ses propres hommes se sont découverts. Au cours de toutes ces semaines, il a été renseigné et a donné ses directives. Mais à mesure que le temps passe, à mesure que la gestion de la crise et l'administration du Nord deviennent plus complexes, le va-

¹¹³⁴ SAMSON, Didier. Les Forces nouvelles entre IB et Guillaume Soro. *RFI*, 22/12/2003. [Consulté le 28/02/2016 sur http://www1.rfi.fr/actufr/articles/048/article_25598.asp].

et-vient d'émissaires se ralentit et les échanges téléphoniques se font moins fluides. Par contre, sur le terrain du dialogue et de la décision, le rythme s'accélère. Les représentants prennent des initiatives et s'éloignent des directives de la base arrière. Irréversiblement, l'avantage du terrain profite à ceux qui font figure de représentants officiels. Guillaume Soro prend ainsi une longueur d'avance sur IB, victime de sa propre stratégie. L'écart ne se réduira plus jamais.

A. La délégation présidentielle veut incarner la République

Les représentants du gouvernement ivoirien arrivent le lendemain, lundi 28 octobre. Mais à la modeste délégation de la Rébellion, ils opposent plus de 38 représentants dont la moitié sont des accompagnateurs¹¹³⁵.

Laurent Gbagbo a composé une délégation incarnant la légitimité républicaine. Elle regroupe des représentants de tous les partis politiques parlementaires, y compris celui qu'il fait accuser depuis le début, le RDR. *Notre Voie*, le quotidien FPI pavoise : « La tâche s'annonce difficile pour les terroristes qui auront en face d'eux la Côte d'Ivoire dans toute sa diversité. Politique, ethnique, culturelle, la Côte d'Ivoire telle qu'elle est¹¹³⁶. » Mais Laurent Gbagbo ne s'est pas pour autant converti à l'*Union sacrée*. Selon Renaud Vignal, les délégués non-FPI ont même été débauchés à l'insu de leurs propres chefs de parti¹¹³⁷. Aucune personnalité du FPI ne figure, ni aucun ministre majeur. Seule exception, l'ambitieux élu PDCI, nommé chef de la délégation : Laurent Dona Fologo. Il n'est pas un personnage de premier plan malgré sa présidence du très secondaire conseil économique et social. Sa désignation à la tête de la délégation n'en reste pas moins un coup politique adroit, de la part de Laurent Gbagbo. Véritable « caméléon¹¹³⁸ » politique, il a successivement été ministre d'Houphouët-Boigny, d'Henri Konan Bédié, puis il s'est rallié à Guéi après avoir été incarcéré par lui au lendemain du coup d'État de 1999. Laurent Gbagbo s'était ensuite laissé approcher par celui qui avait échoué, quelques mois auparavant (avril 2002) dans sa candidature à la présidence du PDCI¹¹³⁹. Par cette manœuvre habile, Laurent Gbagbo espère rallier le PDCI dans une sorte de front républicain face aux Rebelles. C'est tout le sens de cette nomination.

¹¹³⁵ THIAM, Abou Abel. Journal de crise. *Jeune Afrique*, n°21822. 04/11/2002.

¹¹³⁶ Les pourparlers inter-ivoiriens de Lomé à la Une à Abidjan. *Panapress*. 31/10/2002 [Capturé le 11/05/2016 sur <http://www.panapress.com/Les-pourparlers-inter-ivoiriens-de-Lome-a-la-One-a-Abidjan--12-608105-4-lang4-index.html>].

¹¹³⁷ VIGNAL, Renaud. *Opus cité*.

¹¹³⁸ Laurent Dona Fologo : le Caméléon. *Jeune Afrique*, n° 2189-2190. 22/12/2002

¹¹³⁹ Il figure alors comme le principal opposant à Henri Konan Bédié qui, à la faveur de ce congrès du parti et cette élection retrouve la présidence du PDCI qu'il avait perdue avec le coup d'État du 24 décembre 1999. Dona Fologo avait pu espérer jouer le premier rôle au PDCI étêté par l'exil consécutif de Bédié. Mais l'effusion qui avait accompagné le retour le 13/10/2001 avait sans doute ruiné en partie les espoirs de Dona Fologo (Comment Bédié veut reconquérir son fauteuil face à Laurent Gbagbo et Ado. *L'inter*. 05/01/2005). Il avait ensuite créé son propre mouvement, le RPP, mais son poids était demeuré négligeable.

Avec la composition de cette délégation, se confirme ainsi la feuille de route dévoilée publiquement par Laurent Gbagbo dans une allocution radiotélévisée qu'il donne le jour même de leur arrivée. Il affirme qu'il vise uniquement le désarmement des assaillants et n'envisage pas de discuter à Lomé de questions politiques. Il affirme à tort¹¹⁴⁰ que l'accord de cessez-le-feu mettrait l'accent sur le désarmement des assaillants et qu'il doit donc être un préalable. Une position à laquelle il ne dérogera pas jusqu'à son échec électoral de 2010.

B. Le climat de méfiance est réciproque

La cohabitation à Lomé et la suspicion constituent la toile de fond des échanges. Chaque délégation est persuadée de l'indigence de l'autre. Les Rebelles, par la voie de Guillaume Soro vont se dire publiquement déçus de la « faiblesse¹¹⁴¹ » de la délégation gouvernementale. Laurent Gbagbo lui reste convaincu, à l'image de ses pairs africains, que les commanditaires de la Rébellion ne sont toujours pas dans les rangs de la délégation.

Durant toute la durée des Pourparlers, ces délégations vont se croiser dans le hall de l'*Hôtel du 2-février* où les Rebelles occupent le 27^e étage et le camp présidentiel, les trois étages inférieurs¹¹⁴². Ce voisinage provoquera de nombreuses difficultés, d'autant que dans l'entourage des délégations ont pris place des boute-feux du camp présidentiel tel que Laurent Tapé Koulou, le directeur du quotidien *Le National*, parfaite incarnation de ce que les rapports d'ONG qualifieront de *médias de la haine*¹¹⁴³.

Les Rebelles assaillis de questions acceptent le 29 au soir de tenir un point-presse et livrent un document de 14 pages. Ils y expriment leurs positions et revendiquent notamment, l'amélioration des conditions de vie militaire avec la fin des discriminations et l'ouverture de commissions d'enquête sur la mort des deux premières victimes majeures du 19 septembre - Guéï et le ministre Boga Dougou, mais également celle de Balla Keïta, dont la mort quelque temps avant la tentative de coup d'État, avait défrayé la chronique¹¹⁴⁴.

Il faut cependant attendre le mercredi 30 octobre pour voir débiter les premières négociations

¹¹⁴⁰ Il usera à d'autres reprises de ce conflit d'interprétation. Aïchatou Mindaoudou, négociatrice de la CEDEAO, a ainsi été accusée par lui, au début octobre, avec ses collègues, « d'avoir tronqué l'accord d'Accra qui ne parlait pas de cessez-le-feu mais de cessation des hostilités » (FICATIER, Julia. Interview de Mme Aïchatou Mindaoudou. *La Croix*. 10/10/2002).

¹¹⁴¹ THIAM, Abou Abel. Lomé à l'heure ivoirienne. *Jeune Afrique*, n°2183. 11/011/2002.

¹¹⁴² THIAM, Abou Abel. Journal de crise. *Jeune Afrique*, n°21822. 04/11/2002.

¹¹⁴³ SOUDAN, François. Ouattara en son exil intérieur. *Jeune Afrique*, n°2183. 11/011/2002.

¹¹⁴⁴ À ces informations, qui éclairent sur les motivations de la Rébellion, s'ajoutent le même jour dans *Le Monde* (édition datée du lendemain, 30 octobre) les propos livrés par IB dans une interview réalisée à Ouagadougou, dans lequel, celui-ci qui nie malgré tout être le « cerveau » de la rébellion, donne deux indications : celle du « ni Guéï, ni Ouattara » dont il affirme ne pas servir les intérêts, et celle du « Laurent Gbagbo doit partir », désignant le président ivoirien à la fois comme la cible et son départ comme la solution (SMITH, Stephen, GLEZ, Damien. IB, un « réfugié » si proche et si loin de ses « frères » rebelles ivoiriens. *Le Monde*. 30/10/2002).

directes. Depuis le cessez-le-feu, 13 jours se sont déjà écoulés. Les débats s'ouvrent le matin dans la résidence présidentielle. C'est la première prise de contact entre les deux délégations. Les conditions sont encourageantes. Introduits par le président Eyadema qui constate l'esprit constructif des premiers échanges, les premières discussions permettent l'exposé de leurs positions par chacune des deux parties. La première réunion - comme celles qui suivront - se déroule dans l'hôtel où résident les délégations, le désormais nouveau théâtre des confrontations. « Je ne rentrerai pas à Abidjan sans un accord de paix¹¹⁴⁵ », a déclaré Dona Fologo. Les marges de manœuvre données par Laurent Gbagbo sont pourtant étroites et ses positions de départ n'incitent pas non plus à l'optimisme. Le chef de l'État ivoirien a interdit la discussion de la Constitution et du calendrier électoral. Les Rebelles eux ont avancé six revendications. Certaines ont été formulées dès les débuts de la Rébellion : réintégration de soldats promis à la radiation, tenue de nouvelles élections. D'autres sont nées après le 19 septembre telle que l'ouverture d'enquêtes indépendantes sur les assassinats politiques.

Tout au long des jours suivants, les délégations vont s'éprouver et les talents se découvrir. Côté Rébellion, c'est en effet un lieu d'apprentissage et d'émancipation. Pour les combattants présents, tout est nouveau dans l'exercice. L'hôtel de luxe, aussi emblématique de la capitale togolaise que l'Hôtel Ivoire dont il est une sorte de réplique, l'est pour Abidjan. Le confinement pour ces hommes de terrain. Les réunions interminables et les joutes verbales pour ces hommes d'action. Dans cette situation, le plus urbain Guillaume Soro, déjà crédité de son expérience de responsable syndical, va emporter l'adhésion dans son propre camp. Sa direction reste collégiale et prudente, mais elle est aussi sommée de prendre des initiatives dans un tempo qui marginalise inévitablement l'homme de l'arrière, IB. Sans céder aux fondamentaux du mouvement, Guillaume Soro se renforce sous la bannière du MPC. Du côté de la délégation loyaliste, c'est surtout le maintien d'une identité commune et d'une représentativité qui accaparent les esprits. Chacun a bien compris que la diversité politique de la délégation n'est qu'une mise en scène et qu'il ne suffit pas d'avoir un adversaire commun pour faire une unité. D'autant que l'adversité est relative. Les ex-PDCI que sont les RDR ne peuvent qu'être écartelés entre, d'une part, leur empathie pour les Rebelles dont ils partagent certaines des exaspérations, d'autre part, leur responsabilité de défense de l'État de droit. Dans les rangs du PDCI, être les sherpas du camp présidentiel dont ils sont les opposants, n'est pas davantage plus aisé. Flattés de voir l'un des leurs présider la délégation, ils n'en sont pas moins les *dindons de la farce*. Ils sont les promoteurs d'une paix négociée alors que dans le même temps, les forces militaires de Laurent Gbagbo multiplient les provocations et violent le cessez-le-feu. Face à eux, la double autorité civile et

¹¹⁴⁵ SMITH, Stephen. Le pouvoir et les rebelles ivoiriens discutent... et s'arment. *Le Monde*. 01/11/2002.

militaire, que constitue la délégation MPCFI, ne se prive pas de pointer la contradiction. Dona Fologo, sans renseignement militaire et sans le renfort des membres FPI de sa délégation, n'a qu'une marge d'initiative réduite.

Les deux parties vont cependant parvenir à trouver un terrain d'entente.

1.2. 31 octobre : premier accord

Malgré les obstacles, les premiers échanges débouchent en effet rapidement sur un premier accord. Il est conclu 24 h après les premières discussions. Un second l'est le lendemain, 1^{er} novembre. « Les deux délégations se retrouvent donc sur un texte, en vertu duquel [rapporte le Secrétaire général des Nations Unies], elles ont confirmé leur attachement à l'accord de cessez-le-feu, promis de s'abstenir de violations des droits de l'homme et admis la nécessité de préserver l'intégrité territoriale de la Côte d'Ivoire et de respecter les institutions du pays¹¹⁴⁶. »

Il ne va cependant pas jusqu'à les engager à renoncer à tout projet de reprise des hostilités et c'est en raison de cette éventualité, que Tuo Fozie et Chérif Ousmane quittent l'après-midi même la ville. Embarqué dans un Transall français, ils ont demandé à être raccompagnés à Bouaké en raison des tensions sur la ligne de front, de l'arrivée dans les rangs adverses de « cinquante mercenaires sud-africains¹¹⁴⁷ » et du survol de leurs positions par un avion qu'ils considèrent comme appartenant aux FANCI. Mais il s'agit aussi pour eux de rallier leurs pairs à ce premier accord et y recueillir les instructions sur les suites à donner.

Pour autant, les négociations se poursuivent.

Le 1er novembre, le second accord a été signé, en vertu duquel le gouvernement a accepté, de soumettre à l'Assemblée nationale un projet de loi d'amnistie, qui comprendrait la libération des membres détenus des forces armées. Le texte permet également le retour des Zinzins, Bahéfoués et autres soldats en exil, qui seraient réintégrés dans l'armée¹¹⁴⁸. Laurent Gbagbo qui préférait la solution de la grâce présidentielle a dénoué lui-même ce dernier obstacle par téléphone et a approuvé l'ensemble de l'accord. Un comité chargé de la libération des prisonniers est également créé et doit être présidé par la Croix-Rouge (CICR), auquel doit se joindre le comman-

¹¹⁴⁶ ONU. Rapport du Secrétaire général sur la Côte d'Ivoire S/2003/374. *Rapport cité*.

¹¹⁴⁷ Les chefs rebelles Tuo Fozie et Chérif Ousmane regagnent Bouaké. *Panapress*. 31/10/2002. [Capturé le 15/03/2013 sur <http://www.panapress.com/Les-chefs-rebelles-Tuo-Fozie-et-Cherif-Ousmane-regagnent-Bouake--12-608100-99-lang4-index.html>].

¹¹⁴⁸ Les 750 Zinzins et Bahéfoués qui avaient participé au soulèvement parce qu'ils devaient être rayés des cadres pourront préserver leur emploi au sein de l'armée. Pour leur part, les sous-officiers - au moins une trentaine - qui s'étaient exilés au Burkina Faso, d'où ils ont déclenché le coup de force en Côte d'Ivoire, seront également réintégrés « à leurs anciens poste et grade ». Enfin, il sera mis fin à toutes les poursuites judiciaires en cours contre des « prévenus putschistes » et ceux d'entre eux qui purgent actuellement des peines seront élargis (SMITH, Stephen. En Côte d'Ivoire, début d'accord entre gouvernement et insurgés. *Le Monde*. 3/11/2002.)

dant de la force Licorne. Enfin, les deux parties se sont accordées sur un problème connexe, dont la gravité s'accroît : l'acheminement de l'aide humanitaire dans les *zones occupées*. Les parties, notent le représentant de l'Union africaine, sont convenues de ne pas entraver l'action des organisations et des agences compétentes¹¹⁴⁹.

Les signatures qui figurent sous celle du Dr Mohamed Ibn Chambas, le secrétaire exécutif de la CEDEAO, sont une illustration de la situation diplomatique après un mois et demi de conflit. Guillaume Soro est le chef des Rebelles. Dona Fologo engage le gouvernement. Davantage *monsieur bons offices* que représentant institutionnel du pays, son paraphe illustre les limites de l'engagement du pouvoir présidentiel encore convaincu de pouvoir l'emporter par les armes.

Le communiqué de presse lu par le ministre togolais des Affaires étrangères, Koffi Panou, est quant à lui l'illustration de la fragilité de ces deux signatures : tout dépend de l'adhésion effective de leurs mandataires. Les négociateurs enjoignent donc « leurs autorités de s'abstenir de tous actes belliqueux tels que des abus et la violence [et] les exécutions extrajudiciaires¹¹⁵⁰ » [et de s'abstenir de procéder au « recrutement et à l'utilisation de mercenaires, à l'enrôlement d'enfants et à des violations de l'accord sur la cessation des hostilités. »

À Lomé, malgré la prudence des Rebelles, l'heure est donc à la décrispation et à un sentiment de satisfaction¹¹⁵¹. Selon le témoignage livré par *Le Monde*, le déjeuner commun s'est même conclu sur des chansons à boire, comme un avant-goût des futures *fraternisations* et autres effusions auxquelles se livreront les négociateurs lors de la conclusion de l'accord Marcoussis.

Les deux parties ont démontré leur capacité de dialogue et pour la CEDEAO, c'est une première satisfaction. Mais le plus dur reste encore à faire. Ce premier accord n'est que la première étape d'un parcours qui doit conduire les négociateurs à aborder les préoccupations qui ont fondé la Rébellion. Un second round de négociation est donc programmé.

¹¹⁴⁹ UA. Rapport du président intérimaire de la commission de l'Union africaine sur l'évolution de la situation en Côte d'Ivoire. Addis-Abeba, Éthiopie. 4/12/2002 [CENTRAL ORGAN/MEC/AMB/3. LXXXVII]. 14 p. [capturé le 12/05/2016 sur <http://www.peaceau.org/uploads/rapport-sur-la-cy-te-d-ivoire-fr-04-12-02.pdf>]

¹¹⁵⁰ L'État et les rebelles conviennent de s'abstenir d'actes belliqueux. *IRIN*. 1/11/2002 [capturé le 16/08/20013 sur <http://www.irinnews.org/fr/report>].

¹¹⁵⁰ Retard dans la reprise des pourparlers de paix de Lomé. *IRIN*. 4/11/2002 [capturé le 16/08/20013 sur <http://www.irinnews.org/fr/report>].

¹¹⁵⁰ Les pourparlers reprennent à Lomé entre les rebelles et le gouvernement. *IRIN*. 6/11/2002 [capturé le 16/08/20013 sur <http://www.irinnews.org/fr/report>].

¹¹⁵¹ Mais sans doute aussi de fierté, si l'on en juge la décoration du bureau de Guillaume Soro, un an plus tard. Secrétaire général du MPCJ, selon une des notes de renseignement de l'armée française, publiée par la presse ivoirienne (cf. supra : *Le cédérom oublié*), deux photos officielles ornent le mur dont celle d'un portrait de lui en compagnie de Dona Fologo et du président Gnassingbé Eyadema, pris à l'occasion de la conclusion de l'accord de Lomé. (Licorne livre ses secrets. *24 heures*, 24/02/2005.

1.3. 8 novembre : ajournement *sine die* par les Rebelles

Le début de la nouvelle phase doit se dérouler le lundi suivant, 4 novembre. Doivent y être abordées les questions d'ordre politique. Mais la reprise prévue pour le lundi est, elle aussi reportée d'un, puis de deux jours¹¹⁵². L'intermède a en effet provoqué deux changements côté Rébellion qui ont été autant de motifs de retard. Le premier concerne la composition de la délégation. Il en dit long sur les menaces militaires qui parallèlement aux négociations s'accumulent autour de la LNF. Cherif Ousmane est resté à Bouaké. Le colonel Gueu s'est fait représenter par le colonel Soumeïla Bakayoko, un nom nouveau dans la liste des officiers FANCI ayant rallié le camp de la Rébellion. Ancien commandant du génie militaire à Bouaké, c'est alors pour lui le début d'un parcours qui le conduira - Alassane Ouattara parvenu au pouvoir en 2011 - à la tête de l'armée nationale. Le deuxième est le raidissement des positions du MPC. Il menace maintenant de se retirer¹¹⁵³ si ses revendications politiques telles que la démission de Laurent Gbagbo et l'organisation des élections ne sont pas incluses dans les discussions. Guillaume Soro accompagne même ses revendications d'une menace qui égratigne la France : « Si le président abuse du cessez-le-feu, nous irons à Abidjan. Sans la présence des Français, nous serions déjà là-bas¹¹⁵⁴. » Étonnamment, alors que Laurent Gbagbo avait initialement exclu d'aborder ces thèmes, leur demande est finalement acceptée. Les Pourparlers reprennent ainsi le mercredi suivant, 6 novembre, sous la forme de rencontres séparées avec le président Eyadema.

Mais le bellicisme n'a pas cédé le terrain. L'assassinat du frère de Louis-André Dacoury-Tabley va constituer le point de départ de la longue déroute de l'initiative togolaise.

A. Louis-André Dacoury-Tabley se dévoile, son frère est exécuté

Préambule à cet assassinat, mercredi 6 novembre, Louis-André Dacoury-Tabley annonce son appartenance au MPC. Il est son *Coordinateur des relations extérieures* du mouvement. La déclaration est publique. Il lance un « appel solennel à tous les fils et filles de Côte d'Ivoire, de toutes formations politiques, de toutes confessions religieuses et de toutes appartenances ethniques à apporter leur soutien actif au MPC¹¹⁵⁵. »

Pour Laurent Gbagbo lui-même et son camp, le coup est extrêmement rude. Il jette un éclairage nouveau sur l'étendue de la contestation. Louis-André est l'ami d'enfance, l'intime longtemps

¹¹⁵² Retard dans la reprise des pourparlers de paix de Lomé. *IRIN*. 4/11/2002 [capturé le 16/08/20013 sur <http://www.irinnews.org/fr/report>].

¹¹⁵³ Les pourparlers reprennent à Lomé entre les rebelles et le gouvernement. *IRIN*. Article cité.

¹¹⁵⁴ *Le Soleil*, 04/11/2002. In BERNARD, Jérôme. *Opus cité*.

¹¹⁵⁵ COMARIN, Elio. Une rébellion à deux têtes. *RFI*. 08/11/2002. [Consulté le 27/02/2016 sur http://www1.rfi.fr/actufr/articles/035/article_17977.asp].

intégré dans le cercle familial, le compagnon politique des années de lutte (cf. supra). Le défi est tout autant politique que psychologique. Même si les deux hommes s'étaient éloignés politiquement l'un de l'autre depuis deux ans, cette défection est certainement l'un des coups les plus sévères portés à Laurent Gbagbo depuis le 19 septembre.

Benoît Dacoury-Tabley, son frère cadet, va être la victime collatérale de cette violence du sentiment de trahison éprouvé par Laurent Gbagbo. Il est son médecin personnel et connaît les secrets médicaux et les ressorts les plus privés de la vie du chef de l'État. Il est très proche de son frère Louis-André qui l'a prévenu de sa prochaine révélation publique de son appartenance au MPC. Ce à quoi, il a répondu, selon le témoignage de Louis-André : « Fais ce que tu as à faire, je prends mes responsabilités¹¹⁵⁶. » Mais dès le lendemain, 7 novembre, il est interpellé dans sa clinique d'Abidjan, en pleine consultation, par des hommes en treillis. Le soir, à l'annonce de son arrestation, une source de la présidence ivoirienne consultée par *RFI* reconnaît qu'il est détenu dans un camp de gendarmerie à Abidjan pour enquête. Son corps est retrouvé le matin suivant, mutilé et criblé de balles, au bord d'une route de la périphérie d'Abidjan.

Les regards accusateurs se tournent aussitôt vers le camp présidentiel que Louis-André Dacoury-Tabley dénonce formellement en désignant les « escadrons de la présidence¹¹⁵⁷. » C'est alors une des toutes premières citations de cette organisation paramilitaire. La présidence s'en est dédouanée aussitôt par la voix de Bertin Kadet pour qui « aucun gendarme, aucun policier, aucun militaire en tout cas sous mon contrôle ne s'est levé pour tuer quelqu'un¹¹⁵⁸. » Mais, il n'a pas pour autant démenti l'accusation à l'égard de la victime. Il n'empêche pas non plus la profanation de sa sépulture lors du convoi funèbre bloqué quelques jours plus tard par les partisans de son président¹¹⁵⁹. Selon l'ambassadeur Vignal, Laurent Gbagbo a répondu à l'appel indigné du président Eyadema, par une explication : « il y aurait des preuves, selon lesquelles [ce médecin] aurait soigné des assaillants¹¹⁶⁰. » Pour Guy Labertit, cependant : « Il n'y a pas de lien entre le rôle de Louis et la mort de Benoît¹¹⁶¹. » Mais, malgré la foi de charbonnier de l'ami du président ivoirien, les soupçons ou accusations, encore aujourd'hui, ne sont pas levés.

¹¹⁵⁶ HOFNUNG, Thomas. Laurent Gbagbo et Dacoury-Tabley, les meilleurs ennemis. *Libération*. 31/1/2003.

¹¹⁵⁷ SMITH, Stephen, TUQUOI, Jean-Pierre. A l'heure du couvre-feu, quand Abidjan leur appartient, ils se présentent au domicile de leur future victime. *Le Monde*. 08/02/2003.

¹¹⁵⁸ MARIO, Guy. Le MPC suspend sa participation aux pourparlers de Lomé. *RFI*. 10/11/2002 [capturé le 17/08/2013 sur http://www.rfi.fr/actufr/articles/035/article_18005.asp].

¹¹⁵⁹ Devant être inhumée à Gagnoa, la cérémonie avait été empêchée par une "foule de jeunes partisans" pro-Laurent Gbagbo et la dépouille profanée. Le cortège avait dû alors rejoindre Abidjan où le corps fut enterré quelques semaines plus tard. (in Dacoury-Tabley s'est incliné sur la tombe de son frère à Abidjan. *Panapress* [en ligne]. 07/05/2003 [consulté le 27/02/2016 sur <http://www.panapress.com/Dacoury-Tabley-s-est-incline-sur-la-tombe-de-son-frere-a-Abidjan--12-692548-4-lang1-index.html>]).

¹¹⁶⁰ VIGNAL, Renaud. *Opus cité*.

¹¹⁶¹ Guy Labertit. *Entretiens cités*.

B. Les Rebelles répliquent

Pour la délégation du MPCCI à Lomé, cette représaille est un coup qui leur est directement porté. Elle le transforme aussitôt en *casus belli*.

Le jour même de la découverte du corps, les négociateurs rebelles créent la surprise en annonçant leur décision de suspendre jusqu'à nouvel ordre leur participation, afin d'« élucider l'assassinat du frère de leur coordinateur extérieur et obtenir des garanties de respect des engagements pris par le pouvoir ivoirien¹¹⁶². » Selon une source de l'AFP, le lendemain 9 novembre, ils préciseront au président Gnassingbé Eyadema que leur décision n'était pas « dirigée contre la médiation, notre objectif est d'attirer l'attention de Laurent Gbagbo sur les derniers actes qui sont de nature à déranger la bonne marche des négociations¹¹⁶³. » Dans sa déclaration¹¹⁶⁴, la délégation ne laisse aucune ambiguïté sur sa suspicion qu'elle résulte dans le contexte « d'exactions horribles, d'arrestations nocturnes, d'assassinats lâches de personnes suspectées à tort de collaboration » avec le mouvement des rebelles ivoiriens. » Tous ces faits, selon le MPCCI, « semblent faire l'objet, de la part du pouvoir de M. Laurent Gbagbo, d'une planification visant expressément à saboter les pourparlers de paix, à entretenir la terreur et aussi à rompre le cessez-le-feu auquel les deux parties se sont engagées. »

Les trois principaux leaders, Guillaume Soro, Tuo Fozié et Michel Gueu, quittent Lomé, le lendemain et rallient Bouaké¹¹⁶⁵.

À Lomé, des consultations informelles vont se poursuivre malgré tout jusqu'au retour des leaders de la délégation MPCCI. Avant de partir, ils ont en effet pris soin d'affirmer au président Gnassingbé Eyadema, que l'ajournement n'était que momentané. La CEDEAO l'a bien compris, qui dans un communiqué en forme de rappel à l'ordre demande la recherche de ses auteurs de l'assassinat et suggère la responsabilité du camp présidentiel, tout en le resituant dans un contexte de violences réciproques alors que chacun s'était engagé à « s'abstenir de tout acte belliqueux tel que des exactions, des exécutions extrajudiciaires, le recrutement et l'utilisation de mercenaires, l'enrôlement d'enfants-soldats ainsi que de violations de l'accord sur la cessation des hostilités¹¹⁶⁶. » Mais leur retour ne sera effectif que dix jours plus tard¹¹⁶⁷. Car entre-

¹¹⁶² MARIO, Guy. Le MPCCI suspend sa participation aux pourparlers de Lomé. *RFI*. 10/11/2002 [capturé le 17/08/2013 sur http://www.rfi.fr/actufr/articles/035/article_18005.asp].

¹¹⁶³ TUQUOI, Jean-Pierre. Les rebelles ivoiriens suspendent les négociations de paix. *Le Monde*. 12/11/2002.

¹¹⁶⁴ MARIO, Guy. *Article cité*.

¹¹⁶⁵ COMARIN, Elio. L'escalade militaire a commencé. *RFI*. 11/11/2002 [capturé le 17/08/2002 sur http://www.rfi.fr/actufr/articles/035/article_18028.asp].

¹¹⁶⁶ L'assassinat du frère d'un négociateur rebelle jette une ombre sur les pourparlers de paix. 11/11/2002 [capturé le 16/08/20013 sur <http://www.irinnews.org/fr/report>].

temps, chaque camp fourbit ses armes et les combats vont reprendre.

2. L'enlèvement et ses risques nouveaux

En définitive, l'embellie n'aura duré que deux semaines. Elle aura démontré que des discussions sont possibles entre acteurs ivoiriens et que des convergences peuvent être trouvées. Mais la fièvre combattante du camp présidentiel est trop ardente pour réussir à trouver une quelconque issue.

2.1. Le crime comme stratégie

Laurent Gbagbo et son camp n'ont en effet toujours pas renoncé à obtenir une capitulation sans condition. Seul est modifié le registre de ces modes d'action. Les actions paramilitaires qui coexistaient avec les actions militaires vont s'intensifier et entraîner définitivement le camp présidentiel dans une dérive criminelle de grande ampleur.

A. Les exactions se multiplient et aggravent le contentieux

En ce début novembre, le bilan des premières semaines de conflit est déjà lourd. Même le cessez-le-feu du 17 octobre ne parvient pas à ralentir la spirale infernale dans laquelle semblent entraînés les deux camps. Les signalements et témoignages des violences sont nombreux. Mais, comme l'argumentera *Jeune Afrique*, établir un bilan de cette situation demeure un exercice assez vain, tant les informations « qui arrivent à la connaissance de l'opinion sont partielles, contradictoires et largement instrumentalisées par les différentes protagonistes¹¹⁶⁸. »

Le lendemain même de la signature Seydou Coulibaly et Lanzeni Coulibaly, deux membres du RDR et cousins de son numéro trois, Amadou Gon Coulibaly, ont été assassinés. Ils ont rejoint la longue liste des crimes reprochés aux hommes d'Anselme Seka Yapo, le chef de la sécurité rapprochée de Simone Gbagbo. Un jour après, à l'issue de l'enterrement de l'un des deux à Abidjan, c'est le tour de deux jeunes Nordistes. Lors de la cérémonie a surgi un groupe d'hommes armés, certains en tenue militaire. Munis d'une liste nominative, ils obligent les jeunes à décliner leur identité et les font partir un à un, à l'exception de deux hommes. Ils sont

¹¹⁶⁷ UA. Rapport du président intérimaire de la commission de l'Union africaine sur l'évolution de la situation en Côte d'Ivoire. Addis-Abeba, Éthiopie. 4/12/2002 [CENTRAL ORGAN/MEC/AMB/3. LXXXVII]. 14 p. [capturé le 12/05/2016 sur <http://www.peaceau.org/uploads/rapport-sur-la-cy-te-d-ivoire-fr-04-12-02.pdf>].

¹¹⁶⁸ FALL, Elimane, SECK Cheikh Yerim. Le spectre de la guerre civile. *Jeune Afrique*, n°2188. 15/12/2002.

abattus, au pied de la tombe ouverte¹¹⁶⁹. Seka Yapo est cité par un témoin de la scène. D'autres évènements identiques sont rapportés. Et le 2 novembre, c'est au tour d'une figure de l'antivoirité de tomber : Émile Diaye Téhé, fondateur d'un petit parti d'opposition proche du RDR, le Mouvement populaire ivoirien (MPI). Dans ce contexte, d'autres disparitions sont signalées, volontaires celles-ci, celles de responsables ou de simples militants du parti, qui choisissent la voie de l'exil ou la clandestinité.

Dans la capitale, la peur gagne au-delà même des rangs du RDR qui semble être la proie privilégiée. Les victimes renoncent à la voie judiciaire. La presse s'autocensure. Différentes personnalités évoquent publiquement leur crainte. Le 9 novembre, le secrétaire national du PDCI, le professeur de cardiologie et peu suspect d'affabulation, Maurice Kacou Guikahué, « prend le maquis » après avoir échappé à des « hommes en tenue¹¹⁷⁰ » à son domicile. Le 14, c'est au tour du dirigeant de la SODECI-CIE, l'entreprise nationale des eaux et de l'électricité et ex-directeur de campagne de Guéï, Marcel Zedy Kessi¹¹⁷¹ de lancer dans une conférence de presse : « On veut me tuer. Vous ne devez pas permettre qu'on m'assassine dans l'ombre¹¹⁷². » L'inquiétude gagne même les proches de Blaise Compaoré habitant en Côte d'Ivoire. La résidence de son épouse Chantal, a en effet été mise à sac. Événement en apparence presque anodin, il conduira Laurent Gbagbo à dépêcher le 25 novembre, un de ses ministres¹¹⁷³ afin de lui présenter les excuses de l'État ivoirien. La veille, le président burkinabé a averti qu'il ne pouvait plus tolérer la poursuite des exactions dont ses ressortissants sont victimes.

Dans le reste du sud de la LNF qualifiée de *sécurisée* par le pouvoir ivoirien, la dégradation de la situation n'est pas moins préoccupante. Les comités d'autodéfense qui avaient fait leur apparition après la reprise de Daloa font la loi. Les barrages et le racket se multiplient sur les axes. Stephen Smith compte 47 barrages sur les 80 derniers kilomètres de la route qui, du sud, mène vers le centre, à Gagnoa, pourtant à plus de 100 km de la LNF. L'atmosphère est un mélange de rumeurs et d'exaltations guerrières : « Il faut traquer l'ennemi infiltré¹¹⁷⁴ », « Ils n'attendent que le moment pour nous exterminer. » Sur une large bande, les régions qui longent la LNF sont sur le qui-vive. Dans les villes et en premier lieu dans Daloa, les musulmans se terrent et

¹¹⁶⁹ SMITH, Stephen, TUQUOI, Jean-Pierre. Le rôle clef des gardes du corps du couple présidentiel. *Le Monde*. 08/02/2003.

¹¹⁷⁰ FALL, Elimane, SECK, Cheikh Yerim. Le spectre de la guerre civile. *Jeune Afrique*, n°2188. 15/12/2002.

¹¹⁷¹ Ouattara arrivé au pouvoir en 2011, il deviendra président du Conseil économique et social où il succèdera à Dona Fologo, le chef de la délégation nationale à Lomé (cf. supra).

¹¹⁷² FALL, Elimane, SECK Cheikh Yerim. Le spectre de la guerre civile. *Jeune Afrique*, n°2188. 15/12/2002.

¹¹⁷³ Sali Diallo, ministre de l'Agriculture (FALL, Elimane. Opération commando à Abidjan. *Jeune Afrique*, n°2186. 02/12/2002).

¹¹⁷⁴ SMITH, Stephen. Les comités d'autodéfense font la loi dans la « boucle du cacao » de la Côte d'Ivoire. *Le Monde*. 22/10/2002.

nombre d'entre eux ont quitté la région¹¹⁷⁵.

Cette répétition des faits inquiète les ONG et plusieurs États étrangers qui s'expriment publiquement. Le 28 novembre, Human Rights Watch, l'observatoire américain des droits de l'homme, est une des premières à tirer la sonnette d'alarme. Elle publie un rapport dénonçant « les tueries illégales et autres exactions commises à l'encontre des membres de l'opposition, des gens du Nord, des étrangers et autres personnes en raison de leur appartenance ethnique ou religieuse¹¹⁷⁶. » D'autres rapports d'ONG ou d'organisations internationales suivront, la plupart plusieurs années après, et tous confirmeront le caractère systématique et l'ampleur des exactions qui sont alors réalisées¹¹⁷⁷. Pour autant, à l'exception de Gnassingbé Eyadema, aucun observateur ne semble franchir le pas d'une accusation frontale à l'égard de Laurent Gbagbo. Pour cet historien de la Révolution française, sa *République en danger* justifie bien la *Terreur*. Mais il tait sa responsabilité. Seule exception, celle rapportée par l'ambassadeur Vignal dans son compte-rendu au ministre : l'appel téléphonique du chef d'État togolais à qui Laurent Gbagbo oppose cet argument déjà familier, qu'il ne « contrôle plus l'armée, ni la gendarmerie, ni la police¹¹⁷⁸. »

Au nord de la LNF, la situation est sensiblement différente. La propagande, la rumeur, parfois même les partis pris de quelques observateurs de la crise ont formé l'hypothèse d'une symétrie de la répression sur une base ethnique, dans le Nord et dans le Sud. Mais ce que l'on connaît des faits ou de l'absence de faits suggère de la démentir. Le Nord est lui aussi en état de guerre et les Rebelles sont sur le qui-vive. Mais, faute de Sudistes, dans la région, la tentation des règlements de comptes voire de l'épuration n'a pas gagné significativement la population. Amnesty international, en janvier 2003, évoquera bien les encouragements de la Rébellion, au cours de cette période, à la délation des pro-Gbagbo. Pour autant, les faits qui attesteraient de leur impact, sont sans doute peu nombreux, et en tout cas peu documentés. Bouaké conquise, au cours de la prise de contrôle des autres grandes villes du Nord, des victimes ont été signalées. Mais l'essentiel - sans doute la quasi-totalité - de ceux qui ont été inquiétés ou ont craint la mainmise rebelle, a fait partie de la cohorte des exfiltrés des premiers jours ou des déplacés des semaines suivantes.

Quoi qu'il en soit, avec la ligne de démarcation défendue par les Français, Laurent Gbagbo sait

¹¹⁷⁵ COCHEZ, Pierre. Côte d'Ivoire. *La Croix*. 22/10/2002.

¹¹⁷⁶ FALL, Elimane, SECK, Cheikh Yerim. Le spectre de la guerre civile. *Jeune Afrique*, n°2188. 15/12/2002.

¹¹⁷⁷ Dès le 22 janvier 2003, *Le Monde* revenant sur cette période affirme que « selon des sources recoupées, plus de 600 personnes - dans leur majorité des Ivoiriens du Nord et, surtout, des immigrés sahéliens - y ont été tuées depuis le 19 septembre. Enlevées, la plupart du temps, à la faveur du couvre-feu nocturne, mais aussi au grand jour, une trentaine de personnalités en vue, souvent des opposants, ont disparu ou ont été retrouvées criblées de balles. »

¹¹⁷⁸ VIGNAL, Renaud. *Opus cité*.

qu'il peut se consacrer avec moins de hâte à la future opération de reconquête à laquelle il n'a pas renoncé malgré l'engagement de cessez-le-feu. Il va aussi pouvoir consacrer plus d'efforts à la préservation, dans le Sud, d'un rapport de force qui lui soit favorable. Et sur ce second front, il dispose de trois atouts. Les *escadrons de la mort*, qui malgré ses dénégations, lui permettent de neutraliser le RDR en qui il voit, si ce n'est le commanditaire de la Rébellion, au moins son bénéficiaire. Les organisations dites *patriotes*, l'arme de mobilisation qu'il va pouvoir engager à son gré contre plusieurs cibles, y compris bientôt, la France. Tous ces moyens et leurs maîtres d'œuvre, mis en place depuis le mois de septembre précédent, lui seront fidèles jusqu'en 2011, dans son aventure jusqu'au-boutiste. Bien au-delà, ils partageront un sort judiciaire et pénitentiaire voisin. Troisième arme, la presse. Un moyen qu'il ne contrôle que partiellement, mais qu'il va contribuer à dresser en agent d'influence et d'exaltation d'une population dont la radicalisation fera longtemps craindre une dérive à la rwandaise.

B. Les escadrons de la mort terrorisent et éliminent

Assassinats, disparitions ... Dans Abidjan, ces faits qui alimentent la rumeur et les journaux sont rapidement évoqués comme l'œuvre de ces *escadrons de la mort*. Des groupes d'hommes dont quelques témoignages échangés dans la ville et publiés à partir du début 2003 démontrent les similitudes. *Jeune Afrique*, en mars 2003 qui tente de répondre à la question « Qui est derrière les escadrons de la mort ?¹¹⁷⁹ » décrit ces hommes en tenues militaires qui la « nuit venue parcourent [...] les artères d'Abidjan, à bord de 4×4 Cherokee, de BMW... aux vitres sombres et aux plaques d'immatriculation aveugles. » Bien mieux équipés que les autres forces de sécurité, « ils disposent de Uzi, de AA 52¹¹⁸⁰, autant d'armes d'assaut plus performantes que les Kalachnikovs et autres pistolets de marque Beretta... » Le mode d'action est également assez constant. Selon les différents témoignages, notamment ceux qui sont recueillis par l'ONU : de nuit, les hommes se présentent au domicile de leur victime, l'embarquent pour un hypothétique interrogatoire. L'individu ne réapparaît plus ensuite, ou son corps est retrouvé jeté dans la rue.

La locution *escadrons de la mort* s'est imposée d'elle-même, dans le langage courant et dans les médias, en référence peut-être à la *brigade de la mort* qu'Alassane Ouattara avait désignée comme l'auteur de sa tentative d'enlèvement ou d'assassinat le 19 septembre¹¹⁸¹ (cf. supra).

¹¹⁷⁹ FALL, Elimane, SECK, Cheikh Yerim. Qui est derrière les escadrons de la mort ? *Jeune Afrique*, n°2200. 09/03/2003.

¹¹⁸⁰ Le premier est une arme moderne, un célèbre pistolet mitrailleur de fabrication israélienne, très employé hors d'Afrique par le grand banditisme. Le second, est une mitrailleuse, un vieux modèle d'arme de guerre, employé, en premier lieu, par l'armée française depuis les années 50.

¹¹⁸¹ Simone Gbagbo attribuera à Alassane Ouattara la paternité de l'expression « Escadrons de la mort », qu'il aurait prononcé pour la première fois, selon elle, à l'Ambassade de France où il était venu se réfugier « sous prétexte qu'un char a été dépêché pour aller le chercher. » (EHIVET GBAGBO, Simone. *Opus cité.*).

Avec ces forces obscures, parmi les responsables politiques de tout niveau - et réputés hostiles à la majorité présidentielle ou suspect de sympathie pour la Rébellion - la peur s'est installée dès les premiers jours de la crise.

La terreur que ces escadrons imposent est d'autant plus vive, qu'en ce mois de novembre, la société abidjanaise n'en cerne ni l'étendue, ni ses commanditaires et leurs intentions. S'agissant de ces derniers, malgré les dénégations du camp présidentiel, les hypothèses sont trop peu nombreuses pour ne pas localiser les auteurs dans l'entourage du chef de l'État. S'agissant des intentions, l'incertitude ne permet pas de déterminer s'il s'agit d'une vague de représailles qui touche à sa fin, ou si - et pour longtemps - une vaste manœuvre d'épuration est en cours de mise en œuvre.

Les premières réponses ne seront publiées qu'en février suivant. En effet, face à ces événements dont plus personne n'ignore les conséquences, l'ONU a dépêché à Abidjan, une mission d'enquête. C'est alors le tout début d'un processus politico-judiciaire qui près de 15 ans après n'est pas achevé. Du 23 au 29 décembre 2002, la délégation conduite par Bertrand Ramcharan, haut-commissaire adjoint des Nations Unies aux droits de l'homme est chargée de recueillir les témoignages et d'effectuer des constatations. Remis aux lendemains de l'Accord de Marcoussis, aux membres du Conseil de sécurité, il dressera un état des lieux accablant pour la présidence ivoirienne, mais sous couvert du secret, et sans la liste des accusés.

C'est alors la presse, et plusieurs années plus tard, la justice, qui en poursuivant les investigations, préciseront les accusations. Leur multiplication et la polémique à laquelle sera obligée de riposter le camp Laurent Gbagbo, produiront simultanément la raréfaction des exactions. La presse française notamment, complètera les blancs laissés par le rapport rendu public. Grâce aux fuites organisées par le gouvernement français soucieux de faire pression sur un Laurent Gbagbo irrésolu à se soumettre aux obligations de Marcoussis, elle permettra de confirmer les noms qu'à Abidjan, l'on s'échange depuis plusieurs mois. Le plus cité sera celui d'Anselme Seka Yapo. Le capitaine de gendarmerie formé en France qui est le chef de la sécurité rapprochée de Simone bagbo. Depuis le 19 septembre, il est au premier plan et est suspecté d'avoir été le chef du détachement ayant assassiné Guéi¹¹⁸² et d'avoir commandé les actions de représailles. Il sera au cœur du dispositif présidentiel jusqu'à sa chute en 2010-2011. Pour les seules violences postélectorales¹¹⁸³ de cette période, il sera condamné en 2015 à 20 ans de réclusion

¹¹⁸² Ce qu'il nie, en 2016, alors que s'ouvre son procès sur ce chef d'accusation, devant le tribunal militaire d'Abidjan (Anselme Seka Yapo nie tout. *BBC*. 02/02/2016 [consulté le 13/05/2016 sur http://www.bbc.com/afrique/region/2016/02/160202_civdub]).

¹¹⁸³ Du 4 décembre 2010 - date de l'investiture de Laurent Gbagbo, contestée par Alassane Ouattara - au 11 avril 2011 - date de l'arrestation de Laurent Gbagbo ouvrant la voie à l'investiture de Ouattara - le pays replonge dans la tension. Lors de la phase finale de la confrontation armée des deux camps, plusieurs massacres et autres exac-

criminelle¹¹⁸⁴. Mais, citer Seka Yapo, c'est aussi porter le fer au cœur même du couple présidentiel. Simone Gbagbo est ainsi visée et ne se libèrera désormais plus de cette accusation. Laurent Gbagbo lui-même n'échappe pas au soupçon selon *La Croix*¹¹⁸⁵, qui évoque des informations connues des plus hautes autorités françaises. La milice bétée qui lui est rattachée est soupçonnée d'être un élément clé du dispositif (cf. infra).

Conscient des remises en cause profondes que porte cette accusation de paternité, Laurent Gbagbo luttera en permanence contre les démonstrations. Il mobilisera à cette fin ses partisans, notamment en France où ces dénonciations seront la cause des premiers troubles provoqués par ses partisans français à Paris au cours des années suivantes. Cette mise en cause le conduira ensuite à menacer de poursuite les journaux qui reprendront ces accusations. *Jeune Afrique* lui en fera le reproche dès mars 2003 en fustigeant ses premières défenses (« Je n'ai jamais tué quelqu'un. Ma femme n'a jamais tué quelqu'un¹¹⁸⁶. »), mais le périodique ne verra pas la menace mise à exécution. Ce sera le cas par contre pour *Le Monde*, en 2006, que la justice française condamne pour diffamation¹¹⁸⁷. Même sort pour *La Croix*, condamné¹¹⁸⁸ à la demande de Seka Yapo et de son acolyte Patrice Bahi¹¹⁸⁹.

tions qualifiés de « crimes contre l'humanité » par l'ONU, seront commis causant plusieurs centaines de mort. Ce sont ces faits qui vaudront à Laurent Gbagbo, de comparaître devant la Cour pénale internationale.

¹¹⁸⁴ Anselme Seka Yapo condamné à 20 ans de réclusion. *RFI*. 5/08/2015 [consulté le 13/05/2016 sur <http://www.rfi.fr/afrique/20150804-cote-ivoire-proces-pro-gbagbo-simone>].

¹¹⁸⁵ Côte d'Ivoire. *La Croix*. 05/03/2003.

¹¹⁸⁶ FALL, Elimane, SECK, Cheikh Yerim. Qui est derrière les escadrons de la mort ? *Jeune Afrique*. 12/03/2003. [Capturé le 0/09/2013 sur <http://www.jeuneafrique.com/Article/LIN09033quiestromal0/>].

¹¹⁸⁷ Poursuivi en France, une première fois en 2004 à la demande de Laurent Gbagbo lui-même et de son épouse, le quotidien avait été relaxé. Mais suite l'appel interjeté par le couple, *Le Monde* avait été en définitive condamné, le 3 mai 2006, à verser un euro de dommages et intérêts aux deux époux. La cour avait considéré que les auteurs (Smith et Tuquoi) s'étaient « contentés de reprendre des informations publiées par eux-mêmes et par d'autres organes de presse et d'interpréter des rapports officiels ou officiels au-delà de leur strict contenu ». Le porte-parole de la présidence ivoirienne avait alors déclaré que cette décision marquait « la fin des procès intentés par le président et son épouse pour obtenir la vérité et lutter contre la campagne médiatique orchestrée depuis le début de la guerre pour diaboliser le régime (...) en présentant son chef et ses proches comme des tueurs et des assassins » et que Laurent Gbagbo n'avait « jamais recouru à la guerre et aux assassinats pour obtenir et exercer le pouvoir politique et ne le fera jamais. » (Le président ivoirien se félicite de la condamnation du quotidien qui aurait « orchestré une campagne médiatique de diabolisation du régime ». *Nouvelobs.com*. 04/05/2006 [consulté le 13/05/2016 sur <http://tempsreel.nouvelobs.com/medias/20060504.OBS6495/le-monde-condamne-contre-gbagbo.html>].)

¹¹⁸⁸ Selon la publication judiciaire, « Par arrêt du 15 juin 2006, la XIème chambre de la cour d'appel de PARIS a jugé que l'article intitulé *L'ONU pointe les crimes commis par des pro-GBAGBO*, mis en ligne sur le site internet *la-croix.com* le 5 février 2003, comportait des imputations diffamatoires envers Anselme SEKA YAPO et Drepeuba Patrice BAI. La cour a alloué la somme d'un euro à titre de dommages-intérêts à Anselme SEKA YAPO et Drepeuba Patrice BAI, et a ordonné la mise en ligne du présent communiqué à la suite de l'article précité. »

¹¹⁸⁹ Indissociable de Seka Yapo, il sera condamné, lui aussi pour les seules violences post-électorales de 2010-2011 à 10 ans de réclusion (Procès en assises : La liste des condamnés et les peines. Abidjan.net. 2/03/2015 [consulté le 13/05/2016 sur <http://news.abidjan.net/h/528519.html>].)

2.2. La création d'armes de mobilisation massive

Avec les escadrons de la mort, les exactions qu'avait connues Abidjan dès le 19 septembre, paraissent ainsi planifiées. La même démarche va être mise en œuvre avec la presse et les organisations militantes. Au cours des premiers temps de la crise, leur activisme et leur violence relevaient de l'initiative de leurs dirigeants et de la saisie d'opportunité. Dès lors tous ses acteurs vont eux aussi s'inscrire dans une démarche systématisée.

La propagande va viser par les moyens de l'information et de la désinformation à maintenir la légitimité de l'action de Laurent Gbagbo et de ses buts. La mobilisation de masse va veiller à disposer, de manière ordonnée et réactive, d'une capacité de démonstration publique de la puissance du camp présidentiel, voire de son imposition. En soi, la démarche n'est pas nouvelle pour le père du FPI. Au cours des années de multipartisme, il a usé de l'*agitprop*. Pour arracher le pouvoir aux mains de Robert Guéï en 2000, il a excellé dans l'occupation de la rue par ses partisans. Mais à partir de cet automne 2002, les limites que se donnait le démocrate s'effacent pour mieux libérer une force qui, mois après mois, s'affranchira de ses valeurs initiales. En 2004, ce sont les mêmes modes d'action qui provoqueront le déclenchement de l'évacuation de plusieurs milliers de ressortissants français et étrangers.

Rapidement, l'emploi de ces *armes de mobilisation massive* conduit à s'interroger sur ce qui se noue au sein du cercle présidentiel. Un centre de pouvoir où se conjuguent les liens familiaux, intimes et politiques. Une somme de liens inextricables qui rend d'autant plus vain l'établissement des responsabilités individuelles. Qui de Laurent Gbagbo, de son épouse et de leurs proches, est un maître d'ouvrage, un maître d'œuvre, un exécutant ou un inspirateur ? Comme pour la campagne d'élimination et d'intimidation qui terrorise ses adversaires, aujourd'hui encore, la justice nationale et internationale semble avoir renoncé aux exercices de la reconstitution et de l'accusation. Seule demeure cette approximation et cette certitude, que dans l'intimité du pouvoir présidentiel ont été imaginés et décidés des actions relevant de la qualification de crimes contre l'humanité. Ils seront mis en œuvre durant près de dix ans au risque sans doute d'échapper au contrôle de leurs créateurs.

A. Les patriotes manifestent contre la France

Pour la France, cette forme de combat est d'autant plus préoccupante, qu'elle en est l'une des premières victimes. Passés les premiers appels aux représailles lancés de manière désordonnée, le clan présidentiel a repris à son compte l'énergie contestataire. Il a pris le contrôle de certains des groupes ou des groupuscules les plus visibles, en a encouragé d'autres et les a mis au service de sa lutte. Et celle-ci prend la France pour cible. À Paris, où l'on n'exclut pas de devoir déclencher un jour une lourde opération d'évacuation des ressortissants, la vigilance est de

mise. D'autant qu'au cours de la dernière semaine d'octobre, un premier signal d'alerte a résonné.

Le mardi 22 octobre alors que Laurent Gbagbo a accepté le cessez-le-feu puis les Pourparlers de Lomé, qui sanctionnent, de fait, l'échec de son offensive militaire, la première grande manifestation, menaçant les représentations françaises est organisée à Abidjan. Le prétexte : l'hébergement d'Alassane Ouattara à l'ambassade. La cible : le camp militaire français de Port-Bouët situé à une vingtaine de kilomètres de celui du principal foyer de mobilisation FPI, le quartier Yopougon¹¹⁹⁰. L'évènement impressionne la communauté étrangère et est un baptême du feu pour la paisible base française. Il est aussi une prise de conscience pour l'opinion française qui voit à la télévision, les images des violences. Plusieurs milliers de jeunes tentent d'abattre le portail du camp militaire, seul ouvrage de défense entre la foule et l'enceinte d'où les soldats français les contiennent à coups de lance à eau et de grenades lacrymogènes ou assourdissante. Les pancartes désignent le sujet de la vindicte : « Nous voulons Alassane [Ouattara] sponsor des assaillants¹¹⁹¹ », « Ado¹¹⁹² assaillant, Ado rebelle », « Ado, on veut ta peau . » Les slogans amalgament Alassane Ouattara et la France dans ce qui serait leur même entreprise de déstabilisation du pays. « Français assassins », « On va vous brûler sales Blancs, chiens de Français » entend Patrick Saint-Paul du *Figaro*. « La situation a bien failli dégénérer¹¹⁹³ » commente sobrement le présentateur du journal du soir de la chaîne publique *France 2*. Elle est calmée par l'intervention du ministre ivoirien de l'intérieur, puis du plus écouté Chef d'état-major des armées Mathias Doué. Comme dans d'autres mouvements similaires, les pyromanes du pouvoir interviennent ensuite en pompiers. Après une matinée sur le fil du rasoir, aux abords du 43^e BIMA, la tension se relâche et la masse des manifestants reflue en direction d'Abidjan aux cris de « À bas la France !¹¹⁹⁴ », relève Stephen Smith. Plus tard, dans l'après-midi, deux cents manifestants brièvement rassemblés devant l'ambassade de France laisseront leur porte-parole lire une déclaration de protestation contre l'attitude - qualifiée d'ambiguë - de Paris¹¹⁹⁵. Selon toutes vraisemblances, le retour au calme doit beaucoup au message vigoureux adressé

¹¹⁹⁰ En fait de quartier - son appellation la plus courante - il s'agit d'une des 13 communes que compte le district d'Abidjan, lui aussi improprement nommé, ville d'Abidjan. Yopougon, avec plus d'un million d'habitants est de fait, la plus importante commune du pays et la plus importante du district de près de 5 millions d'habitants. Durant toutes les années de crise, elle sera considérée, comme un quartier pro-Gbagbo, et sera, de fait, un lieu central de mobilisation.

¹¹⁹¹ SAINT-PAUL, Patrick. Violente manifestation antifranaise à Abidjan *Le Figaro*. 23/10/2002.

¹¹⁹² Le sigle du nom complet d'Alassane Dramane Ouattara, sous lequel il est plus couramment dénommé.

¹¹⁹³ MONNIER, Eric. Reportage d'actualité diffusé dans le journal de 20 h. *France 2*. 22/10/2002 [Consulté le 15/05/2016 sur <http://www.ina.fr/video/2135922001>].

¹¹⁹⁴ SMITH, Stephen. À Abidjan, les militaires français repoussent une violente manifestation dénonçant Paris. *Le Monde*. 24/10/2002.

¹¹⁹⁵ C'est aussi cette manifestation qui provoquera la rupture de contact entre Laurent Gbagbo et Alassane Ouattara. Depuis le 21 septembre, ils avaient échangé à trois reprises au téléphone. Leur entretien du 23 octobre sera le dernier (SOUDAN, François. Ouattara en son exil intérieur. *Jeune Afrique*, n°2183. 11/11/2002).

par Dominique de Villepin à Laurent Gbagbo au téléphone au cours du même après-midi. Le Quai d'Orsay annoncera le lendemain, qu'au cours de cet échange, il a demandé que « tout soit mis en œuvre afin d'éviter d'éventuelles attaques d'éléments incontrôlés [...] »¹¹⁹⁶. » *Éléments incontrôlés...* l'expression est une concession diplomatique. Elle reprend littéralement l'explication habituelle du président ivoirien, qui à chaque incident se dit victime d'un débordement par ces dits éléments incontrôlés, dont aucune autorité française ne doute déjà, qu'ils sont téléguidés par la présidence ivoirienne.

Laurent Gbagbo et son clan ont en effet depuis plusieurs semaines entrepris de piloter la montée en puissance des organisations et des initiatives qui se multiplient dans Abidjan. L'intention est double : disposer d'une véritable force de frappe, mais aussi contenir la part de cette jeunesse surabondante et désœuvrée qui lui est favorable. Laurent Gbagbo n'ignore pas, en effet, que le soutien populaire ne lui est pas acquis. Malgré son élection, sans doute la moitié des cinq millions environ d'habitants que compte Abidjan, lui est opposée. Mobiliser les jeunes pro-Gbagbo, dans les universités, dans la rue, dans tous les lieux publics, c'est en quelque sorte privatiser l'espace urbain et dissuader ses opposants de venir y manifester à leur tour.

Dès le départ, Laurent Gbagbo, dispose dans ce domaine de plusieurs atouts. Le terrain est fertile. Depuis le 19 septembre, une sorte de *printemps nationaliste* enfièvre la ville. En plusieurs endroits - le plus célèbre étant celui qui est dénommé la Sorbonne - des *speaker's corner* haranguent la foule et animent des débats. Les organisations déjà constituées - syndicats, associations, etc. - réfléchissent sur leurs fonctions dans ce temps d'état de guerre. D'autres créent de nouvelles structures de mobilisation. Rapidement s'imposera aux observateurs ce constat qu'est apparue dans le paysage politique ivoirien ce que l'on nommera la *Galaxie patriotique* pour désigner la nébuleuse de leaders, de groupuscules et d'organisations. Trois priorités déterminent alors le clan présidentiel : la première est de cristalliser ces mouvements sur la thématique qui associe la défense de la Nation et de celui du pouvoir personnel de Laurent Gbagbo ; la deuxième est de compenser l'atomisation de ces outils en les fédérant ou en privilégiant les plus importantes d'entre elles¹¹⁹⁷ ; la troisième est de donner un ou des visages à cette ferveur loyaliste. Pour cela, le camp présidentiel va financer, équiper, gratifier - la plupart des manifestants seront rémunérés - garantir le soutien des médias, et *in fine*, rapidement parvenir à dispo-

¹¹⁹⁶ Paris veut la fin des attaques antifrancaises. *Le Figaro*. 24/10/2003.

¹¹⁹⁷ À cette période, le camp présidentiel ne semble pas avoir été le créateur de ces organisations mais davantage leur développeur. Ces organisations, comme le rappelle, le politologue Michel Galy dans une sorte de mise en garde aux analystes de la crise, sont avant tout l'effet de « la force du mouvement nationaliste au Sud, et son enracinement dans la population » (GALY, Michel. Côte d'Ivoire : la violence, juste avant la guerre. Paris : *Afrique contemporaine*, n° 209. Janvier 2004. 248 p.).

ser de cette *armée de la rue* qui complète son arsenal¹¹⁹⁸.

Tout n'est pas simple pour autant. Les leaders, dont certains étaient déjà à la tête d'organisations puissantes comme la FESCI, sont en concurrence et convoitent les mêmes destins d'incarnation de ce nationalisme populaire. La fédération des énergies se confronte à des difficultés. La structuration des efforts va donc tâtonner, mais sans ruiner pour autant les espoirs de Laurent Gbagbo.

Fer de lance de la mobilisation, les Jeunes patriotes de l'Alliance des jeunes pour le sursaut national (AJSN), créé dans la semaine qui a suivi le coup de force. Cette coordination de plusieurs mouvements est avant tout la conjonction de la FESCI et d'une organisation créée par son ancien président, la Coordination des jeunes patriotes (COJEP), Charles Blé Goudé (cf. supra). Le successeur de Guillaume Soro à la tête de la FESCI, année après année finira par incarner à lui seul, la jeunesse nationaliste. Pour l'heure, il s'agit surtout pour lui, et pour le compte du pouvoir présidentiel, de s'assurer le contrôle de la FESCI que ses statuts ne lui permettent plus de présider.

L'AJSN n'est pas encore l'organisation dominante qu'elle sera quelques années plus tard, mais déjà, autour d'elle s'est agrégé tout un ensemble d'organisations dont le qualificatif *patriote*, constitue le premier des points communs. L'Union des patriotes pour la libération totale de la Côte d'Ivoire (UPLTCI) qui a organisé la manifestation du 22 octobre devant le 43^e BIMA. Son président, Eugène Djué, sera lui aussi une figure majeure et durable de la lutte et fera l'objet de sanctions internationales. L'emblématique *Femmes patriotes*¹¹⁹⁹ qui rassemble autour de Geneviève Bro-Grébé, une des figures du radicalisme pro-Gbagbo. Ministre des sports, elle est une autre figure de la parole publique criminogène de cette époque. À l'origine membre du PDCI, chrétienne, mystique elle se muera en défenseur acharnée - hystérique même - à la fois de Laurent Gbagbo et de la lutte contre les rebelles et Alassane Ouattara. Son combat, comme elle l'expliquera dans son autobiographie, tient alors de la guerre sainte¹²⁰⁰. Elle fera partie du dernier carré des défenseurs de Laurent Gbagbo lors de sa défaite en 2011. Ce qui lui vaudra deux ans de prison. Autre poids lourd, le Groupement des patriotes pour la paix (GPP) de Touré Moussa Zéguen¹²⁰¹, un mouvement contre-insurrectionnel lui aussi créé aux lendemains du 19

¹¹⁹⁸ Constante de Laurent Gbagbo, il tâchera toujours de se dédouaner d'une responsabilité directe, mais sans emporter la conviction des observateurs. Ce que confirmera, trois mois plus tard, un diplomate devant François Soudan de *Jeune Afrique*, alors qu'en marge de la conférence de Kleber, de nouvelles manifestations ont cours : « C'est Laurent Gbagbo qui organise et finance les manifestations françaises, nos rapports d'écoutes téléphoniques le démontrent ». In SOUDAN, François. Le choix de Laurent Gbagbo. *Jeune Afrique*, n°2196. 11/02/2003.

¹¹⁹⁹ Collectif des mouvements des femmes patriotes dont l'alliance avec l'*Alliance des jeunes patriotes pour le sursaut national* sera effective dans les premières semaines de 2003.

¹²⁰⁰ Cf. son autobiographie : BRO-GRÉBÉ, Geneviève. *Mon combat pour la patrie*. Abidjan. PUCI, 2004. 1260 p.

¹²⁰¹ Qui sera lui aussi l'objet de sanctions internationales à l'issue de la crise post-électorale de 2010-2011.

septembre. Comme quelques autres organisations de jeunes, il fonctionne comme une milice¹²⁰². En novembre 2002, ses membres ont certainement déjà à leur actif, une part importante des opérations de repréailles : intimidations ; incendies et *déguerpissements* des bidonvilles d'Abidjan où ont convergé les plus tardives des migrations du Nord. Là encore, ces pionniers du nationalisme guerrier seront près de dix ans plus tard, partie des acteurs de la crise post électorale de 2010-2011¹²⁰³.

Ce ne sont que quelques-unes des composantes, mais déjà elles renseignent sur la grande diversité des formes de la réaction à l'intrusion des Rebelles. Son corollaire - la complexité - constituera un défi pour les chefs militaires français et leurs moyens de renseignement. Car en s'en prenant aux installations françaises à Abidjan et en menaçant les ressortissants, ils constitueront un front à part entière pour l'armée française. Cette difficulté s'accroîtra au cours des années suivantes. La difficulté est d'autant plus grande que s'ajoute à la compréhension de ce paysage, celle de l'évaluation de la puissance de chacun de ses principaux leaders.

Les plus important d'entre eux, au cours de ces premiers mois de crise, ont tous un point commun : avoir dirigé la FESCI. Depuis les années 90, elle est la porte-parole de cette génération dominante des adolescents et des jeunes adultes. En 2002, elle est tout à la fois un reste des années de conquête électorale du FPI et une sorte de mouvement de jeunesse du parti au pouvoir. Pour ses secrétaires généraux, elle a été une école et une consécration. Elle les a fait entrer dans le cercle du pouvoir, parfois même son intimité. C'est à la tête de la FESCI que Guillaume Soro, de 1995 à 1998 a accumulé l'expérience, les savoirs et l'ambition que lui ont reconnus les fondateurs de la Rébellion. Mais c'est aussi là que se sont formés ses adversaires farouches de l'automne 2002. Eugène Djué de l'UPLTCI, l'a précédé brièvement en 1993. Celui qui est en poste depuis 2000, Jean-Yves Dibopieu et les deux qui le suivront, Serge Kuyo et Serge Koffi, vont devenir, eux aussi des leaders de premiers plans au cours des années suivantes. Mais c'est le successeur immédiat de Guillaume Soro, Charles Blé Goudé qui va triompher des rivalités qui traversent la galaxie patriotique. L'histoire de la mouvance est en effet, dès ses débuts, jalonnée de conflits tout à la fois interpersonnels et financiers. Avec l'argent qui abonde soudainement en provenance des autorités ivoiriennes, les appétits se creusent, les différents

¹²⁰² Ce mode de fonctionnement perdurera, comme le conclura en 2014, le procureur de la Cour pénale internationale, qui dans ses charges à l'encontre de Laurent Gbagbo, constatera que « certains mouvements de jeunes [tel que le GPP qu'il cite] fonctionnaient en fait comme des milices [et que] avant et pendant la crise [c'est-à-dire avant la crise de 2010-2011 qui fait l'objet des poursuites de la CPI] c'est de Laurent Gbagbo et de l'entourage immédiat que les miliciens recevaient argent, matériel et formation » (Décision relative à la confirmation des charges portées contre Laurent Gbagbo. Cour pénale internationale, n°ICC-02/11-01/11. 12/06/2014. 142 p [Consulté le 08/12/2014 sur <http://www.icc-cpi.int/iccdocs/doc/doc1805404.pdf>]).

¹²⁰³ FOFANA, Moussa. Des Forces nouvelles aux Forces républicaines de Côte d'Ivoire. Paris : *Politique africaine*, n°122. Juin 2011.

s'exacerbent. Des divisions se créent ainsi au sein des organisations¹²⁰⁴, des spécialisations s'opèrent aussi pour mieux échapper au risque de tutelle d'un chef sur un autre.

En ce mois de novembre, de ce tumulte commence déjà à émerger l'un d'entre eux, Charles Blé Goudé. Il n'est pas encore dans cette position qui sera la sienne quelques années plus tard et fera de lui le héros de la jeunesse patriote et du radicalisme pro-présidentiel. En ce mois de novembre, celui qui demeurera son rival, Eugène Djué exerce à la tête des Sorbonnards, une influence encore supérieure. Il représente l'état d'esprit des agoras et des parlements de rue et leur liberté d'expression qui n'ont pas encore cédé le pas aux mouvements patriotes très encadrés que préfigure le COJEP de Blé Goudé. Mais ce dernier commence à gagner ses galons de *général* - autoproclamé - *de la jeunesse* par son incontestable talent médiatique et la préférence que lui accorde le clan présidentiel. L'homme est pourtant médiocre, et sa pensée politique, malgré l'intensité et la durée de la crise, ne gagnera jamais en maturité ni en sophistication. Étudiant sans autre résultat qu'une licence en langue anglaise obtenue très tardivement et par tricherie, il séduit autant de partisans qu'il en exaspère. Mais, il a pour lui, les ressorts intimes de la haine qu'il voue à son ancien ami, Guillaume Soro, son colocataire à la cité étudiante, son grand frère de la FESCI qui en avait fait son dauphin pour le secrétariat général. Et il a cette désinhibition qui libère la créativité d'un grand leader. Sa relative jeunesse¹²⁰⁵, son style vestimentaire, sa gestuelle, ses manières d'enflammer une foule, sa modernité dans l'usage des médias et de la communication, tout le distingue. Et s'il n'est pas apparu à la tête de la manifestation du 22 octobre, il initiera et souvent dirigera la plupart des futures manifestations de masse qui mettront à mal les autorités françaises. Enfin, il a l'avantage d'avoir immédiatement été considéré comme la valeur la plus fiable, aux yeux de Laurent Gbagbo et de ses proches dont il est l'obligé et dont il deviendra un intime. Loyal et fidèle à la main qui le nourrit, il accompagnera Laurent Gbagbo jusque dans son *enfer* du centre de détention de la Cour pénale internationale. En 2014, il y sera accusé pour la seule période post-électorale 2010-2011 d'être « responsable des pires crimes. » Mais, étonnamment, les termes utilisés par l'accusation auraient pu être utilisés à l'identique, pour son action au cours des premiers mois de la crise : « par son charisme et ses capacités d'orateur [il] a galvanisé des milliers de jeunes par ses seuls discours. Il a incité à la haine notamment en utilisant une rhétorique xénophobe, il a propagé dans l'esprit

¹²⁰⁴ C'est ainsi pour un différend financier qu'une scission se crée au sein de la Sorbonne et que se crée *Sorbonne solidarité* qui, à côté de la désormais *Sorbonne nationale* de Richard Dacoury, se disputera mais aussi amplifiera l'audience des parlements de rue et autres agoras se reconnaissant de cette mouvance (CUTOLO, Armando, BANEGAS, Richard. Gouverner par la parole : parlements de rue, pratiques oratoires et subjectivation politique en Côte d'Ivoire. Paris : *Politique africaine*, n°127. Octobre 2012).

¹²⁰⁵ Il a 30 ans, ce qui dans ce *monde d'enfants* qu'est la Côte d'Ivoire comme la plupart des pays d'Afrique, est déjà relatif : la moitié de la population a moins de 20 ans et l'espérance de vie est inférieure à 50 ans en 2002.

des jeunes que tous les civils perçus comme pro-Ouattara étaient des étrangers¹²⁰⁶. »

B. Guerre de l'information et formation de l'opinion

Par son ampleur et ses conséquences, la propagande n'est pas moins redoutable que la mobilisation de masse. Elle exacerbe les tensions et éloigne toujours davantage l'opinion d'une acceptation d'un compromis avec la Rébellion. Elle cible aussi volontiers la France et ajoute aux difficultés diplomatiques et au climat de peur qui s'installe dans la communauté française.

Dans le Nord, des moyens d'information et de mobilisation existent. Ils sont très peu nombreux, leur production et leur couverture, notamment celle de la seule chaîne de télévision, sont réduites. Ils sont sous le contrôle de la Rébellion. Sur leur ampleur et sur leur contenu, la documentation est insignifiante et non exploitable. Mais cette pauvreté est aussi une double confirmation : la communication médiatique n'est pas au cours des premiers mois de la crise, un mode d'action privilégié par la Rébellion ; et celle-ci n'est pas l'objet des rapports alarmants des organisations internationales ou non gouvernementales dont l'attention est focalisée sur ce qui se passe dans la zone sous contrôle gouvernemental.

Dans le Sud, en effet, en ce mois de novembre 2002, le contexte informationnel dans lequel évolue la population ivoirienne, est épouvantable. Xénophobie, encouragement aux représailles, désinformation, manipulation... La gravité est telle qu'une analogie revient dans les commentaires des acteurs internationaux de la crise. Celle de la *Radio Mille Collines* qui au Rwanda avait contribué, huit ans plus tôt, à la mise en œuvre du génocide des Tutsis¹²⁰⁷. L'ONU et différentes ONG alertent sur la situation et celle-ci fera l'objet de plusieurs rapports et recommandations. Le texte de l'Accord de Marcoussis, trois mois plus tard contiendra également une condamnation (« les incitations à la haine et la xénophobie qui ont été propagées par certains médias ») et deux résolutions à mettre en œuvre par le futur gouvernement : le rétablissement de « la libre émission des médias radiophoniques et télévisés internationaux » et différents moyens de régulation¹²⁰⁸.

Pour autant, considérer le pouvoir présidentiel ivoirien comme le commanditaire de ce naufrage serait nier - ou simplifier à l'extrême - certains des aspects du paysage médiatique de ce dernier trimestre 2002 dans le sud du pays.

¹²⁰⁶ Audience de confirmation des charges [vidéo en ligne]. *Cour pénale internationale*. 29/09/2014. [Consulté le 16/05/2016 sur <https://www.icc-cpi.int/avgallery/Pages/AVItemPage.aspx?item Type=videos&id=606>].

¹²⁰⁷ En 1994, la radio rwandaise des Mille Collines (RTLM FM) avait appelé au « massacre de tous les cafards tutsis et de leurs sympathisants hutus. » Et ses émissions contribuaient à la mobilisation de la population hutu et à la coordination de leurs actions d'épuration.

¹²⁰⁸ Texte de l'Accord de Linas-Marcoussis. [En ligne sur www.diplomatie.gouv.fr]. Paris : Ministère des affaires étrangères. 24/01/2003.

Analysant, en 2006, leur dérive, l'auteur de l'étude *La dimension médiatique de la crise en Côte d'Ivoire*, Jérôme Spinoza, constatait que les médias, à la fois « victimes et complices¹²⁰⁹ », agissaient dans le cadre de la « soumission [ou du] service commandé », manière pour lui de souligner la faiblesse de l'indépendance de la presse et du poids des « allégeances [...] à des intérêts politiques ou personnels. » Citant un rapport de la Fédération internationale des journalistes, il soulignait comment, moins d'un an après le début du coup de force, l'information en Côte d'Ivoire avait cédé de manière généralisée le pas à la propagande. « Ils servent de courroie de transmission entre les partis politiques et les militants. Et sur l'autel de leur engagement politique partisan et de leur militantisme, ils sacrifient l'éthique et la déontologie¹²¹⁰ ». En cette fin d'année 2002, ce diagnostic est tout à la fois exact et incomplet. Depuis le 19 septembre, la répression a empêché l'expression de nombreux médias, encourageant, conséquemment, l'inféodation des autres médias. Parmi ces derniers, ceux qui étaient déjà sous la tutelle de Laurent Gbagbo, ont abandonné le peu d'autonomie qu'il leur restait pour s'affirmer en porte-voix du camp présidentiel. Le quotidien du FPI, *Notre voie*, n'a fait qu'accentuer ses traits d'organe officiel. Les médias publics - le respecté *Fraternité matin*, le plus important quotidien, et la *RTI*, l'*ORTF* ivoirien - a abandonné rapidement les valeurs de service public, dont leur relatif respect avait, jusqu'alors, préservé leur réputation de l'accusation de collusion. Les autres, y compris les quotidiens du seul groupe de presse financièrement indépendant - le *Groupe Olympe*, propriétaire de *L'Inter* et de *Soir-info* - ont, au minimum, adopté la pensée unique qui s'est emparée de la capitale. Mais, tout ce qui s'est produit dans les premières semaines, ne relève pas de la domination du camp présidentiel. Le 19 septembre a libéré une formidable énergie diffusée par des journaux déjà familiers des excès depuis les débuts de l'ivoirité et par des opportunistes qui s'étaient alors lancés dans la création de journaux à leur main. « Des activistes politiques sont devenus du jour au lendemain des journalistes, transformant ainsi les journaux en caisses de résonance de partis auxquels ils sont inféodés¹²¹¹. » Mais pas seulement, car apparaissent aussi tous ceux à qui la crise offre l'opportunité de contribuer au débat politique ou de s'y faire une place. Depuis le coup de force, 11 journaux sont ainsi créés qui s'ajoutent à la vingtaine de quotidiens existants.

¹²⁰⁹ SPINOZA, Jérôme. *Opus cité*.

¹²¹⁰ Propos du journaliste ivoirien Zio Moussa qui deviendra une dizaine d'années plus tard, président de l'Observatoire ivoirien de la liberté de la presse, l'éthique et de la déontologie (OLPED) in : MOUSA, Zio. *Crise en Côte d'Ivoire : responsabilité de la presse, impact de l'OLPED*, Zio Moussa Internationale des Journalistes. Septembre 2003 (<http://www.ifj.org/pdfs/OLPED092003.pdf> [inaccessible à cette adresse en 2016]).

¹²¹¹ Ce que note, à propos de la Côte d'Ivoire, le journaliste sénégalais Chérif Evalide Seyé, lors d'un forum sur la paix en Afrique de l'Ouest organisé par l'OCDE (EVALIDE SEYE, Chérif. Médias, conflits, paix et démocratie en Afrique de l'Ouest. In *La construction de la paix et de la démocratie en Afrique de l'Ouest. Actes du Forum des partis politiques, des médias et de la société civile en Afrique de l'Ouest*, novembre 2005. Issy-les-Moulineaux : Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (OCDE). 2006. 162 p. [Téléchargé sur : <https://www.oecd.org/fr/csao/publications/38521346.pdf>, le 17/05/2015]).

Illustration de cet embrasement de la presse ivoirienne : *Le National*. Celui-ci était indissociable du PDCI¹²¹² et peu suspect de favoriser l'adversaire du FPI. Fondateur du *National*, Laurent Tapé Koulou (cf. supra) avait été, le promoteur, et non pas seulement le zélé, de la politique d'ivoirité au cours des années Bédié. Avec l'un des plus forts tirages, il avait banalisé le racisme assumé et avait habitué la population à des codes journalistiques outrageants et violents. Deux semaines avant la chute du président Bédié en 1999, Stephen Smith, alors à *Libération*, avait déjà décrit ce « patron de presse qui fait peur à la Côte d'Ivoire¹²¹³ » qui pourfendait Alassane Ouattara - « le négro américain et sa juive blanche » - et les étrangers. Les propos qu'il leur adressait alors - « Ce n'est pas une insulte de dire à quelqu'un qu'il doit retourner dans son pays [...] Pourquoi serait-ce de la xénophobie ? » - sont devenus le lot courant de la plupart des journaux à l'automne 2002. Et la France est devenue elle aussi, une cible de choix.

Même si, par son abondance, la presse ivoirienne fait alors exception en Afrique de l'Ouest, son impact étonne au regard de sa modestie de sa diffusion. Les journaux ont de faibles tirages, à l'exception d'une poignée. En 2002-2003, tous ne sont imprimés qu'à quelques centaines d'exemplaires. Leur prix élevé et leur pagination réduite les réservent à l'élite politique et économique du pays, qui en achètent souvent plusieurs à la fois afin de bénéficier d'un panorama complet de l'actualité. Mais la concurrence exacerbée qui en résulte, accroît le sensationnalisme et la démesure des contenus et tout particulièrement des unes. Et ce dernier aspect, donne toute la mesure de la brutalité de la presse d'alors. Ces unes sont l'argument de vente adressé à l'acheteur, mais elles sont aussi une composante essentielle de l'information de la population urbaine. Au coin des rues, à même le sol ou sur les présentoirs, les journaux font le même office que les *dazibaos* qui avaient fleuri lors de la Révolution culturelle chinoise. La *tritrologie* remplace la lecture intégrale et les *titrologues* - ces mots sont ceux du vocabulaire ivoirien - s'informent et s'intoxiquent sur la base de ses seules données rudimentaires et exagérées.

Sans doute, sans avoir besoin de l'encouragement du camp présidentiel, c'est ainsi, de leur propre initiative que la presse écrite se transforme en ce que l'ONU avait qualifié de *Médias de la haine* à propos des supports de presse qui sévissaient au Rwanda quelques années plus tôt. Un jugement qu'elle reproduira quelques années plus tard à propos de leurs équivalents ivoiriens.

Et c'est effectivement bien le risque de cette dérive ultime - la contribution des médias à une épuration ethnique - qui préoccupera longtemps le commandement militaire français et les autres acteurs internationaux.

¹²¹² Le parti d'Henri Konan Bédié, dont l'organe officiel *Le Nouveau réveil*, s'était lui aussi laissé tenter par l'outrance.

¹²¹³ SMITH, Stephen. *Le National*, la xénophobie ordinaire au quotidien. *Libération*. 02/12/1999.

Tirant les enseignements de la crise rwandaise, ce risque à considérer était certainement concentré, davantage encore, par les nombreuses radios locales de proximité. Elles sont alors une dizaine à Abidjan et plus d'une cinquantaine dans le reste du pays. Ensemble elles constituent le principal média d'information de la population ivoirienne. Mais à cette date, aucun observateur ne signale l'existence d'une *Radio Mille Collines*. Et c'est aussi là la limite de l'évaluation du risque. Aucun témoignage direct n'a pu être consulté par l'auteur de cette thèse qui viendrait confirmer l'existence en 2002, de la diffusion - évoquée en 2006 par un journaliste du magazine de l'ONU (*Chronique, le magazine des Nations Unies*) - du message de haine sur les ondes courtes des radios locales « soutenues à la fois par les stations FM contrôlées par le gouvernement et celles qui sont contrôlées par les rebelles¹²¹⁴. »

Quoi qu'il en soit, la constatation s'impose d'elle-même. La présidence ivoirienne n'a pas besoin d'amplifier par les médias, sa détestation du camp des Rebelles si ce n'est en finançant les journaux et en récompensant leurs dirigeants. La dynamique médiatique germée sous l'ère des campagnes ivoiritaires d'Henri Konan Bédié, s'entretient d'elle-même. Même l'autorité en charge de la régulation des médias partage son ivresse. Le 18 octobre, son président a ainsi répondu aux accusations de l'ONG française *Reporters sans frontières* en tentant de dédouaner ses confrères avec l'argument que « c'est la première fois qu'on vit une crise aussi longue [...]. De sorte que tout le monde s'inscrit dans un élan patriotique [...] avec une sorte de concurrence au patriotisme. Chacun l'exprimant comme il veut¹²¹⁵. » Il en sera autrement au cours des années suivantes. Les multiples rapports et condamnations internationales de la presse ivoirienne la conduiront à se réguler. Et Laurent Gbagbo constituera son propre système de propagande en s'appuyant sur les médias existants qui lui étaient proches, et en créant de nouveaux, par l'entremise notamment de sa jeune épouse Nady Bamba érigée en dirigeante d'un nouveau groupe de presse.

Depuis le 19 septembre, le camp présidentiel a par contre agi de manière beaucoup plus incontestable dans deux directions : la neutralisation de tous les médias et les acteurs qui risquaient de lui apporter la contradiction, et l'affaiblissement de l'influence française sur l'opinion et en premier lieu, de celle de l'ambassadeur.

S'agissant des médias et des acteurs hostiles, la répression s'est abattue assez indistinctement en ciblant grossièrement les médias internationaux, ceux qui sont suspectés d'être proches des

¹²¹⁴ WITCHER, Purerterrah. Les Médias de la haine étouffent le processus de paix de la Côte d'Ivoire. *Chronique, le magazine des Nations Unies*, n° 3. [En ligne] 2006 [Consulté le 17/05/2016 sur <http://www.un.org/french/pubs/chronique/2006/numero3/0306p36.htm>]

¹²¹⁵ BAILLY, Jérôme Djegou. Les médias dans le conflit ivoirien. In Côte d'Ivoire : consolidation d'une paix fragile. *Actes du colloque international sur la Côte d'Ivoire*. Université Saint-Paul. Février 2004. Ottawa : Partnership Canada Africa [téléchargé sur <https://idl-bnc.idrc.ca/dspace/bitstream/10625/27036/1/121368.pdf>, le 12/04/2015]

Rebelles, et les professionnels soupçonnés de favoriser le camp adverse.

Les radios internationales sont interdites de diffusion sur la bande FM. À partir des 20 et 23 septembre *Radio France Internationale* (RFI), la *BBC* et *Africa n°1* ne sont plus captés. Les habitués de la radio française parviennent cependant à maintenir leur écoute en basculant leur récepteur sur les ondes courtes. Quelques jours plus tard, leurs émetteurs sont sabotés à plusieurs reprises. Même sort au début octobre pour l'émetteur de la chaîne de télévision francophone *TV5 Monde*. À une époque où l'Internet n'est que balbutiant, la capitale se coupe des sources d'information internationales. *Radio Nostalgie Afrique*, déjà la cible de violence post-19 septembre, est saccagée le 17 octobre 2002, par un groupe d'hommes en tenue militaire¹²¹⁶.

Les journaux proches du RDR subissent un sort équivalent (cf. supra). De nombreux journalistes sont également intimidés par les moyens de l'interpellation ou de l'agression. Ce ne sont là que quelques exemples de la liste de toutes les obstructions contenues dans le rapport de l'ONU¹²¹⁷ et dans le rapport annuel de RSF¹²¹⁸ ou relatées et commentées par la presse internationale et notamment française.

S'agissant de la mise en cause de la France, l'empreinte de la main de la présidence ivoirienne est par contre beaucoup plus visible. Et à la mi-novembre, la France a été déjà ciblée, conspuée voire attaquée plusieurs fois. Dans son compte-rendu de la période¹²¹⁹, l'ambassadeur Vignal évoque les trois campagnes antifrançaises auxquelles il a déjà dû faire face au cours des deux premiers mois. La première, le 23 septembre et les jours suivants, a eu pour objet l'accusation de complicité de la force française avec les Rebelles pour faire échec à la première tentative de reconquête de Bouaké par l'armée nationale. *Notre voie*, l'organe du FPI et de la présidence, transforme les faits, présentant ses soldats respectueux d'un cessez-le-feu accordé aux Rebelles puis violé avec l'aide de la France ainsi entachée du bilan de 50 victimes recensées dans les rangs des FANCI. Lida Kouassi, alors ministre de la Défense, livre la même version devant les députés de l'Assemblée nationale. L'accusation est grave et la manipulation grossière. On ne peut qu'être étonné par le sentiment d'impunité du camp présidentiel ou tout simplement par son absence de prise en compte des réactions qui pourraient être celles d'un État étranger ainsi accusé. L'affaire s'arrête cependant là. L'ambassadeur fait part directement de ses griefs à Lau-

¹²¹⁶ L'évènement s'inscrit sans doute alors dans une double logique : celle de la neutralisation des radios susceptibles de relayer l'information internationale ; mais aussi celle d'une représaille à l'égard du propriétaire, Hamed Bakayoko sans doute déjà soupçonné de soutenir la Rébellion. Ce qui apparaîtra effectivement au grand jour quelques semaines plus tard. Il deviendra alors une des personnalités les plus en vue de la relève politique et deviendra l'un des ministres les plus influents dans les gouvernements de la présidence Ouattara à partir de 2011.

¹²¹⁷ ONU. Rapport d'une mission d'urgence sur la situation des droits de l'homme en Côte d'Ivoire. 24/01/2003 [consulté le 17/02/2014 sur : [www.unhcr.ch/Huridocda/Huridoca.nsf/0/.../\\$FILE/90f.doc](http://www.unhcr.ch/Huridocda/Huridoca.nsf/0/.../$FILE/90f.doc)].

¹²¹⁸ Reporters sans frontières. Côte d'Ivoire - Rapport annuel 2003 [Consulté le 15/05/2015 sur http://archives.rsf.org/article.php?id_article=6303].

¹²¹⁹ VIGNAL, Renaud. *Opus cité*.

rent Gbagbo, sans obtenir de *mea culpa*, mais en arrachant au cours du même entretien, un démenti public par Lida Kouassi qui s'exécute. Deux semaines après, la seconde campagne - terme auquel l'ambassadeur français préfère celui d'*offensive* - prend Dominique de Villepin pour cible. Celui-ci s'est exprimé publiquement en France, le 7 octobre, en faveur de l'application du cessez-le-feu élaboré à Accra, alors que Laurent Gbagbo qui a refusé de signer, vient de lancer son second assaut de Bouaké. Ses propos sont considérés comme une provocation. « La presse gouvernementale - écrit Renaud Vignal - attaque [alors] à boulets rouges le Ministre (et cette attaque sera récurrente par la suite...) sur le caractère inacceptable, colonialiste, d'un Ministre français donnant des instructions à un chef d'État¹²²⁰. » Et à nouveau Laurent Gbagbo reçoit l'ambassadeur et lui assure d'une contrepartie acceptable par ce dernier. Mais quelques heures plus tard, c'est le leader de la FESCI qui devant la presse se fait le porte-parole du président en lançant le mot d'ordre qui désormais ne quittera plus la scène publique : l'ambassadeur, « il faut qu'il parte ! » La troisième vague est pour le 43^e BIMA. Laurent Gbagbo a depuis échoué dans sa troisième offensive à Bouaké et doit se résoudre à accepter le cessez-le-feu de la CEDEAO, et le déploiement de l'armée française sur la LNF en attendant l'hypothétique relève de la force ouest-africaine. C'est alors la RTI qui porte les coups. Le 16 et le 17 octobre, puis relayé les jours suivants par la presse écrite, la télévision se livre à la démonstration du soutien des soldats à la Rébellion face à l'offensive dite *victorieuse* des FANCI. N'y suffisant pas, la France est parvenue avec la CEDEAO à imposer le cessez-le-feu interrompant la marche glorieuse. Mais là, les réactions de l'ambassadeur - et même celle du général Beth qui a exigé le retrait, de l'antenne de RTI, d'un reportage en forme de manipulation calomnieuse pour ses troupes - sont sans effet. L'offensive est devenue « générale » pour Renaud Vignal et « coordonnée au plus haut niveau de l'État totalement irresponsable, faisant feu de tout bois [...]. Quelques jours après le déclenchement de cette nouvelle offensive, le 23 octobre, Laurent Gbagbo se livre à une démonstration de force avec la foule de manifestants menaçant la base de Port-Bouët.

Campagnes de presse et mobilisations de masse ne font désormais plus qu'une.

2.3. La partition du pays et les tentations sécessionnistes

Conséquence de l'enlèvement, dans le même temps, la géographie ivoirienne s'est durablement redessinée. Au nord, la zone est rebelle et a Bouaké pour capitale. Au sud, la zone est gouvernementale avec Abidjan comme épicode. Cette partition est la conséquence de l'échec du coup d'État mais également de l'intervention française et ouest-africaine. En s'interposant le 21

¹²²⁰ VIGNAL, Renaud. *Opus cité*.

septembre au nord de Yamoussoukro, les soldats français ont dessiné la première esquisse. En créant la Ligne de non-franchissement (LNF) avec l'accord de cessez-le-feu du 17 octobre, les médiateurs ouest-africains ont prolongé le trait en une ligne de démarcation. Mais ce découpage territorial produit le risque de l'émergence d'une revendication sécessionniste. Une conséquence qui serait sans doute alors autrement plus grave dans une Afrique de l'Ouest où les frontières ne peuvent encore être qualifiées comme définitivement intangibles.

A. L'hypothèse sécessionniste s'invite au débat

Au regard des fondements de la Rébellion, ce risque peut sembler faible. Comme en 1999, les intentions des Rebelles ne sont pas fondées sur une critique de l'ordre social et économique, ni sur une lecture idéologique ou religieuse, et encore moins sur une revendication territoriale¹²²¹. La Rébellion n'est pas non plus un mouvement de libération ou d'indépendance. Les Rebelles se sont rapidement présentés comme un mouvement paradoxalement patriotique de nationalité ivoirienne, et au risque de la contradiction, sans renoncement à l'ordre républicain. Il réclame un fonctionnement démocratique permettant l'expression de toute la population résidente du pays et l'intégration de ceux dont la nationalité était contestée. Ils se définissent comme une réaction aux pratiques du pouvoir de Laurent Gbagbo et aux discriminations héritées d'Henri Konan Bédié qu'il avait choisi de reproduire¹²²². La conquête territoriale du Nord n'était pas l'état final recherché¹²²³. Elle a constitué une opportunité, un argument et une menace, mais elle n'a jamais été la revendication originelle.

Cependant, après deux mois de crise, la donne a changé. La LNF partage le pays en deux et cristallise la situation. En l'attente de la sortie négociée qu'ils espèrent, les Rebelles ont été rapidement confrontés aux besoins d'administration de leur territoire, de sa population et de leurs besoins. Mais, ils vont en découvrir les opportunités et avec elles, entrevoir les avantages qui pourraient être celle d'une partition durable du pays. En ce mois de novembre, cette installation prolongée et son corollaire, la revendication sécessionniste, demeurent encore un objet de pure spéculation dans les rangs de la Rébellion. La détermination des origines est encore

¹²²¹ À deux exceptions près : Celle de la mort de Guéi qui constituera surtout la revendication du mouvement *suc-cursaliste* du MPCI, le MPIGO. Celle, personnelle, qui inspire sans doute Louis-André Dacoury-Tabley et sera renforcée par l'assassinat du plus proche de ses frères et médecin de Laurent Gbagbo. Pour le reste, la vengeance semble demeurer encore secondaire chez des hommes qui pourtant ont connu les exils, les emprisonnements ou des assassinats dans leur entourage et malgré les exactions telles que celle dite du *charnier de Yopougon*.

¹²²² L'ex-FANCI Chérif Ousmane en apporte un témoignage intéressant (in DU PARGE, Agnès. *Opus cité.*) : « Les politiciens qui en avaient après M. Alassane Ouattara nous accusaient (les militaires) d'être proches de ce monsieur que je n'avais jamais rencontré [...]. En janvier 2001 [...] ma tête a été mise à prix [...]. J'ai dû fuir le pays [...]. Voilà ce qui nous a amenés dans le mouvement [...] Nous avons au préalable tenté de négocier diplomatiquement[...] malgré tout le pouvoir [...] ne me laissait pas le choix pour faire valoir mes droits. »

¹²²³ C'était également l'affirmation du colonel Gueu lors de son tête-à-tête du 13 juin 2003 avec le général Pierre-Michel Joana, successeur du général Beth comme commandant de la Force Licorne.

grande et les avantages tirés du gouvernement de la zone ne sont encore pas suffisants pour constituer un obstacle à la sortie de crise.

Pour l'heure, les Rebelles ont paré au plus pressé. Accaparés par la défense du territoire et la police intérieure, ils ont tenté de mettre en place un système administratif de substitution. Ce mode dégradé d'administration peut encore suffire, car il est vécu comme provisoire. Rien ne prédit encore qu'il devra se pérenniser durant près d'une dizaine d'années. Rien non plus ne permet d'imaginer qu'il devra satisfaire des besoins durables, notamment ceux d'un système bancaire de substitution¹²²⁴, de l'éducation, de la santé et d'une économie qui ne pourra plus se suffire d'être une économie de survie et de restriction comme elle l'est en ce mois de novembre 2002. Pourtant l'organisation repose déjà sur le principe de la fragmentation en sous-régions. À leur tête ont été placés les Rebelles les plus impliqués, des commandants de zone mieux connus sous l'appellation de *comzones*. La plupart vont rapidement ériger leurs propres territoires en fief, développant leur autonomie, mais sans jamais aller jusqu'à s'émanciper du projet commun de la Rébellion¹²²⁵. Peu formés - essentiellement des sous-officiers ou des soldats du rang - ils imposent dès cette période, une forme de néoféodalité avec des hiérarchies intermédiaires d'autant plus imprécises qu'elles sont et seront pour longtemps encore, assez instables¹²²⁶. Malgré les rapports de force et - dans certaines zones - la violence le plus souvent dirigée vers des prétendants issus de leurs propres rangs, les nécessités d'une économie de guerre se sont vite imposées. Avec elles un regard nouveau est porté sur le nord de la LNF.

Même coupé de l'Atlantique, le territoire a en effet des atouts. Il a beau être enclavé, les transporteurs ne sont pas pour autant privés de débouché maritime. Le nord de la Côte d'Ivoire est le sud d'une vaste région parcourue de nombreux itinéraires et d'accès à l'océan notamment par le Ghana. L'économie elle, s'est fortement dégradée et est devenue essentiellement informelle et démonétisée. Pour autant, elle a déjà retrouvé une dynamique. Malgré les alarmes justifiées d'organisations humanitaires, son agriculture vivrière plutôt active n'a pas encore laissé craindre une crise alimentaire derrière la crise politique¹²²⁷. L'exploitation des forêts, des plantations et des mines se poursuit et semble maintenir un volume significatif d'échanges exté-

¹²²⁴ Qui pour autant ne permettra pas d'éviter aux retraités et fonctionnaires de descendre dans le Sud pour percevoir leur pension ou leur rémunération.

¹²²⁵ Malgré tout, la Rébellion sera traversée à plusieurs reprises par des tensions vives. Certains *comzones*, véritables chefs de guerre locaux, tenteront de faire valoir leur suprématie sur leur territoire, et d'en privilégier les intérêts. Les dérives, parfois criminelles, provoqueront des épisodes de confrontation. Plusieurs d'entre eux auront du mal à accepter de poursuivre dans la voie de la résolution de la crise ivoirienne, certains d'y perdre alors les positions acquises.

¹²²⁶ Malgré la réputation de discipline dont jouissent alors les Rebelles aux yeux de la population et des observateurs internationaux.

¹²²⁷ Près de deux mois après la tentative de coup d'État, la mobilisation des ONG est d'ailleurs encore modeste et aucune n'a pointé les risques de famine où mis en place des actions d'ampleur sur le plan alimentaire, à la différence d'autres crises africaines équivalentes.

rieurs et de contrebande intérieure¹²²⁸. Et pour des raisons mal connues, l'eau et l'électricité parviennent encore du Sud. La fourniture d'électricité par la compagnie d'électricité (CIE) et celle de l'eau (SODECI) se poursuit en l'absence d'embargo décrété par Laurent Gbagbo. Ces flux permettent de préserver une relative autonomie énergétique et de libérer les Rebelles d'un obstacle majeur qui pouvait être fatal à leur tentative d'administration¹²²⁹. La fiscalité elle-même a été rétablie. Elle est largement détournée par les comzones et leurs hommes. Néanmoins, des taxes sont collectées qui se substituent partiellement à la redistribution nationale et à la privation de la source la plus importante de taxes douanières : le transport ferroviaire du fret sur la ligne Abidjan-Ouagadougou dorénavant interrompue. Ce sont alors, quatre à cinq ponctions douanières qui ont disparu. La situation est quasiment identique pour le trafic routier de marchandises qui mobilisait quotidiennement plus de 200 camions au départ d'Abidjan¹²³⁰.

Envisagée sur le court terme, l'économie peut donc satisfaire des besoins d'autant moins exigeants qu'une part de la population a déserté la région. Mais sur le long terme, la pérennisation du provisoire ne pourrait suffire. Mais ce qu'un territoire en butte avec le pouvoir central ne peut obtenir, le même territoire devenu indépendant peut le rétablir. Les grandes entreprises ivoiriennes de secteurs tels que la banque, l'énergie et la filière textile qui ont replié dans le Sud, leurs représentants dans le Nord, ne peuvent qu'espérer retrouver, leurs actifs et leur marché, ses fournisseurs et ses clients. La population active qui a fui les combats n'a pas non plus définitivement tourné le dos et à vocation à revenir¹²³¹ à l'exception des fonctionnaires d'État. Même devenu indépendant, le Nord reste potentiellement une zone de transit avec l'hinterland, et donc de prélèvement parafiscal. Même dans le cas d'une sécession durable, il est difficile d'imaginer les ports d'Abidjan et de San Pedro renoncer à l'importation des fournitures destinées aux États septentrionaux de la sous-région africaine et aux précieuses exportations du cacao et du café. S'agissant des besoins en matière de santé, les défaillances peuvent être au moins en partie palliées par des organisations humanitaires, comme cela est pratiqué dans plusieurs pays du continent¹²³².

¹²²⁸ C'est le cas notamment du coton et du diamant.

¹²²⁹ À la différence du gaz et des carburants qui peuvent alors être acheminés de Mauritanie et du Togo via les pays limitrophes, la privation d'électricité et d'eau potable aurait été difficile à pallier et aurait suscité l'exaspération voire une colère de la population susceptible de se retourner contre la Rébellion.

¹²³⁰ ZIADY, Hassan. Comptes et mécomptes d'une crise. *Jeune Afrique*, n° 2189-2190. 22/12/2002.

¹²³¹ En mars 2003, le CICR constate même « une augmentation régulière de la population [à Bouaké et ses environs] grâce à l'indicateur de la consommation d'eau » (*In* JACQUENS, Alexandre. La rébellion ivoirienne s'est installée à Bouaké. *Le Monde*).

¹²³² C'est d'ailleurs en partie l'objet d'un des engagements pris à Lomé. Celui de créer des couloirs et de sécuriser l'acheminement par des agences et organisations humanitaires de l'aide « aux populations dans le besoin sur toute l'étendue du territoire de la Côte d'Ivoire » et de mettre en place un comité conjoint de mise œuvre (MARIO, Guy. Le gouvernement s'engage à réintégrer les mutins. *RFI*. 211/2002 [consulté le 14/05/2016 r http://www1.rfi.fr/actufr/articles/035/article_17895.asp).

Avec raison et malgré l'attachement aux revendications, les hypothèses d'une sécession ne sont donc pas absentes des échanges. Les inconvénients sont pourtant nombreux qui devraient la dissuader : l'isolement international serait garanti¹²³³ ; la précarité et la défaillance du système administratif et financier révéleraient rapidement l'état d'un territoire et d'une population comme à bout de souffle ; le soutien populaire deviendrait dès lors très improbable. Cependant, les conditions d'une revendication d'indépendance sont réunies. En ce mois de novembre, la sortie de crise par la voie des Pourparlers de Lomé, n'est pas en effet, une issue sans danger. Le bellicisme de Laurent Gbagbo n'offre pas non plus de certitude d'aboutir. La situation pose à chacun une somme d'interrogations sur son statut social, sa sécurité, son avenir économique et sa rémunération. Qu'ils soient leaders, combattants les moins éduqués ou fonctionnaires de circonstance¹²³⁴, le positionnement qu'ils adoptent à l'égard du processus de Lomé dépend aussi de l'avantage qui leur semble pouvoir être tiré de cette sortie de crise. Gagnants, ils peuvent envisager, soit leur insertion ou leur réinsertion dans la fonction publique civile ou militaire, soit leur engagement militant dans la nouvelle configuration nationale. Persuadés d'être les perdants de cette normalisation, ils peuvent choisir soit de renoncer définitivement à leur situation actuelle et demeurer de simples déçus de ces temps de lutte, soit faire le choix de se désengager sous la forme par exemple d'un exil volontaire. Mais ils peuvent également constituer un risque immédiat d'engagement dans la résistance et le jusqu'aboutisme. Et parmi ceux tentés par cette dernière aventure, figurent des possibles mis en cause dans des assassinats et autres violences qui ont accompagné la prise de contrôle du territoire.

Sécession du Nord avec la création d'un État ou d'une enclave, revendication d'un statut d'exception pour le Nord, ou négociation d'une politique de décentralisation renforcée¹²³⁵. Malgré les intentions initiales du mouvement, toutes les hypothèses sont encore mises en débat, mais toute radicalisation est encore possible. C'est l'un des risques principaux de cette période d'enlèvement.

B. Les capacités de défense et d'attaque sont renforcées

Ce débat est d'autant moins découragé que le paravent derrière lequel se cachait Laurent Gbag-

¹²³³ Y compris du fait de relations inévitablement difficiles avec ses voisins – même les plus conciliants à l'égard de la Rébellion - pour lesquels ce territoire constituerait une nouvelle menace : celle d'une zone d'exception et le sanctuaire de tous les trafiquants et opposants.

¹²³⁴ Ceux qui alors ont déjà pris l'initiative d'assurer une continuité du service public, tel que celui d'éducation, en s'improvisant instituteur.

¹²³⁵ D'autant plus envisageable qu'entre 2000 et 2002, el FPI avait significativement accéléré le processus de décentralisation commencé sous la mandature d'Henri Konan Bédié, mais le 19 septembre avait suspendu la réforme qui prévoyait que la région serait effectivement érigée en collectivité territoriale (Cinq lois votées en 1998 et la loi d'orientation de 2001 instituaient un conseil régional et l'autonomie de l'exécutif par rapport à l'administration préfectorale, mais dans les faits aucune élection n'avait été organisée ni programmée.).

bo à Lomé est tombé. La Rébellion s'attend de manière imminente à devoir contenir un nouvel assaut d'envergure.

Le temps est donc au renforcement. Le long de la LNF, on bat donc le rappel des troupes. Deux jours après l'ajournement des négociations de Lomé, un correspondant de l'*AFP* s'entend confier par un Rebelle qu'à Khorogo, la ville la plus au nord, environ 600 hommes sont déjà partis vers Bouaké. Mais l'apport le plus conséquent est déjà acquis, c'est celui du ralliement des *Dozos*.

Dans le grand stade de Bouaké, le 6 novembre 2002, ils ont mis en scène leur ralliement à coup de chants, de danses, des formules incantatoires et magiques. Mais leurs buts sont aussi politiques, et, selon un témoin interrogé par Valérie Thorin de *Jeune Afrique* « ils ont aussi appelé de leurs vœux l'abrogation de la loi sur l'identification et la fin de l'ivoirité¹²³⁶. » L'épisode pourrait n'apparaître qu'anecdotique, tant l'évocation des Dozos, ces chasseurs traditionnels, mêle à la fois le pittoresque et la rumeur et se heurte à des préjugés occidentaux sur la valeur d'un combattant. Le ralliement des Dozos constitue pourtant bien un événement significatif - voire décisif - dans le rapport de force qui oppose les Rebelles et les loyalistes. Il confronte les analystes à la complexité de la culture africaine. Les Dozos sont les héritiers d'une tradition multiséculaire d'organisation sociale. Chasseurs sénoufos constitués en confréries, ils se consacrent à des activités rituelles ou à la défense de causes convergentes avec le code moral qui assure leur unité et leur perpétuation. Leurs capacités sont celles que leur accordent les croyances - protection magique, pouvoirs mystiques - et sont le résultat d'un long apprentissage - connaissance de la nature, de la phytothérapie, de la chasse, des recoins du territoire. Ils ne délaissent pas pour autant les espaces urbains et à Abidjan un certain nombre d'entre eux est apparu dans les rangs des sociétés de sécurité et dans le service d'ordre du RDR à partir du début des années 90¹²³⁷. À la presse internationale, ils offrent des images insolites qui donnent l'opportunité de rétrograder avec condescendance le conflit ivoirien dans la catégorie vague et ancienne des guerres tribales : gris-gris, amulettes et *gilets pare-balles* en fil de coton, comme équipements de protection magique ; fusils de chasse et armements traditionnels même les plus rudimentaires.

Mais l'apparence est trompeuse et c'est bien une force militaire majeure qui rejoint alors la Rébellion. On l'avait déjà aperçue le 27 octobre 2000 - dans le tumulte de la revendication de la présidence de la République - où plusieurs Dozos s'étaient érigés en barrière de protection de la

¹²³⁶ THORIN, Valérie. Voyage au pays des rebelles. *Article cité*.

¹²³⁷ MEHLER, Andreas. Les oligopoles de la violence en Afrique de l'Ouest. *Politique étrangère*, 2006/3. Pp 557-568.

résidence d'Alassane Ouattara attaquée par les forces de l'ordre pro-Gbagbo¹²³⁸. On la retrouvera dans la plupart des épisodes les plus violents des mois suivants, y compris ceux qui seront qualifiés d'exactions et constitueront des contentieux futurs. La célébration de leur ralliement n'est cependant sans doute qu'une forme de *coming out*, la révélation publique d'une contribution que certains d'entre eux apportent depuis les tout débuts de la Rébellion¹²³⁹.

Ils constituent pour qui obtient leur soutien, une incontestable arme de guerre psychologique¹²⁴⁰. Implantés essentiellement en secteur rural, cette localisation n'affecte pas pour autant leur capacité d'influence des centres de pouvoir où ils comptent de nombreux soutiens voire membres, y compris, si l'on retient le propos du romancier Ahmadou Kourouma, parmi les chefs d'État¹²⁴¹. Présents dans de nombreux pays d'Afrique, ils peuvent aussi compter sur les solidarités des groupes similaires¹²⁴². C'est pourquoi, certains de ceux qui s'engagent alors au côté de la Rébellion, sont, selon *Human Rights Watch* (HRW)¹²⁴³, des immigrants maliens et burkinabés résidant depuis longtemps en Côte d'Ivoire.

Pour les Rebelles¹²⁴⁴, c'est un soutien de poids qui multiplie probablement par deux les effectifs combattants. Présents dans les rangs depuis le 19 septembre 2002, selon des témoignages cependant insuffisamment fiables pour être retenus¹²⁴⁵, l'évènement du 6 novembre, rend leur participation incontestable. Ils sont en effet 2 000 hommes mobilisés à l'appel des doyens de la confrérie, toujours selon Valérie Thorin. Surtout, ils adjoignent à la capacité combattante une

¹²³⁸ CHAMPIN, Christophe. Laurent Gbagbo prête serment, après une nouvelle journée d'affrontement. RFI. 27/10/2000 [Consulté le 15/02/2016 sur <http://www.panapress.com/Les-zones-d-ombre-d-un-bien-etrange-proces-12-596433-4-lang4-index.html>].

¹²³⁹ Dans son témoignage publié en septembre 2011, l'un des auteurs du coup d'État de Noël 1999, Souleimane Diomandé, dit *La grenade*, relate ainsi que le sergent Coulibaly Ousmane, dit *Ben Laden*, mobilisa 3000 Dozos afin d'appuyer l'éventuelle repli dans l'intérieur du pays, en cas d'échec. (BEUGRÉ, Joachim. Côte d'Ivoire : *Coup d'État de 1999, la vérité enfin ! Opus cité*).

¹²⁴⁰ Guéï, aux lendemains du putsch de Noël 1999, en avait bénéficié. Un reporter du Figaro les découvre en gardiens de la résidence de Guéï. C'était alors leur retour à Abidjan, car rappelle-t-il « Les Dozos, reconvertis en entreprises de gardiennage, avaient été chassés d'Abidjan par le président déchu, qui les jugeait peu fiables, car originaires du Nord comme son ennemi intime l'ancien premier ministre, Alassane Ouattara, l'homme qu'il voulait empêcher de se présenter en niant sa nationalité ivoirienne. » (PRIER, Pierre. Le putschiste se dévoile. *Le Figaro*, 03/01/2000).

¹²⁴¹ KOUROUMA, Ahmadou. *En attendant le vote des bêtes sauvages*. Paris : Seuil, 1998 (2e éd. Points, 2001. 381 p).

¹²⁴² ARSENIÉV, Vladimir. Les chasseurs Dozos du Mali à l'épreuve du temps. *Afrique contemporaine*, 2007/3, n° 223-224. Pp 341-361

¹²⁴³ Human Rights Watch. Trapped Between Two Wars: Violence Against Civilians in Western Côte d'Ivoire. 05/08/2003. [Consulté le 22/08/2012 sur : <http://www.unhcr.org/cgi-bin/texis/vtx/refworld/rwmain?page=printdoc&docid=3f4f59460>].

¹²⁴⁴ Dont l'un des chefs, Zacharia Koné, le conquérant de Daola, affirme être un artisan de ce ralliement et avoir été lui-même initié en 1982 (L.P. Zakaria Koné (Chef des opérations militaires du MPC à Vavoua) : « Je ne désarme pas tant que Laurent Gbagbo est au pouvoir ». *Afrique 2050*. [Consulté le 09/12/2014 sur <http://afrique2050.com/asp/permalink/6594.html>]).

¹²⁴⁵ Joachim Beugré, l'auteur de *Les dessous d'une rébellion*, affirmera, quant à lui, que l'intégration des Dozos dans la lutte était déjà acquis voire une réalité avant même le 19 septembre 2002 (BEUGRÉ, Joachim. *Côte d'Ivoire 2002, les dessous d'une rébellion. Opus cité*).

force d'influence indéniable, tant ils inspirent un mélange de respect et de crainte dans le camp de l'armée gouvernementale comme dans les rangs des Rebelles¹²⁴⁶. Pour le camp présidentiel, l'évènement n'est pas anodin, et lui permet de trancher un débat dans lequel il a longtemps hésité à prendre position : l'institution dozo pouvait-elle se transformer en force paramilitaire défenseur des intérêts exclusifs des populations du Nord ? Mais si le débat est clôt, il n'en est pas moins le constat d'un échec militaire. « Combattre les Dozos, c'était bannir un pan de la culture du Nord et c'était donc être hostile globalement au Nord¹²⁴⁷ », avancera Bailly Séry, ministre de Laurent Gbagbo comme explication de l'hésitation présidentielle à prévenir ce ralliement. Mais c'est aussi une défaite symbolique tant les Dozos incarnent en Afrique de l'Ouest, la révolution pour les libertés¹²⁴⁸, c'est-à-dire l'imaginaire même de la résistance du FPI au régime de Houphouët-Boigny.

Les effectifs renforcés, l'équipement s'étoffe également. À Bouaké, du matériel est annoncé en provenance du Nord¹²⁴⁹. Une nouvelle qui vient s'ajouter aux affirmations de la détention par les Rebelles, d'un armement lourd - canons antiaériens ou missiles dont l'existence sera contestée - issus des stocks de l'armée ivoirienne. Du matériel neuf en matière de communication - plus d'une trentaine de valises satellites - aurait également été acheté qui vient confirmer l'impression recueillie par Alpha Barry, reporter de *RFI*. Arrivé dans le Nord par le Burkina Faso, juste après l'ajournement des négociations de Lomé, il se dit impressionné par leur parc automobile. « Sur les routes et dans les villes les maîtres du terrain puissamment armés patrouillent [...] dans des véhicules tant militaires que civils [des centaines] arrachés de force à des sociétés publiques comme privées et à des particuliers [avec] des autocollants aux couleurs et initiales du MPCCI ou encore les slogans du mouvement tels que *MPCCI ou rien, MPCCI jusqu'à la mort* [...] les noms des sections dans lesquels ils sont affectés ou les noms de guerre des chefs de la rébellion [...] *Hercule, Cobra rouge, Commando, Delta*¹²⁵⁰ » La force rebelle de la mi-novembre, n'a plus ni le même format ni la même puissance qu'elle avait au matin du 19 septembre.

¹²⁴⁶ Illustration avec cette anecdote recueillie par Thomas Hofnung de *Libération* en 2005 : « Fin 2002, lors des combats à Daloa, une rumeur a parcouru la ville : un chef rebelle accompagné par les dozos s'était métamorphosé en bœuf. Les soldats loyalistes étaient terrorisés et tiraient sur tous les bovins qui avaient le malheur de croiser leur route. Ils en ont tué des dizaines » (HOFNUNG, Thomas. Les dozos, arme secrète des rebelles ivoiriens. *Libération*. 25/08/2005).

¹²⁴⁷ SERY, Bailly. *Ne pas perdre le Nord*. Abidjan, Éditions universitaires de Côte d'Ivoire, 2005. 193 p.

¹²⁴⁸ Comme l'affirme également l'écrivain Ahmadou Kourouma pour qui « toutes les révolutions, toutes les luttes pour la liberté dans le monde bambara, malinké, sénoufo » ont été initiées par les chasseurs (KOUROUMA, Ahmadou. *En attendant le vote des bêtes sauvages*. *Opus cité*).

¹²⁴⁹ COMARIN, Elio. Les rebelles rejettent le plan de paix. *RFI*. 14/11/2002 [capturé le 17/08/2002 sur http://www.rfi.fr/actufr/articles/035/article_18112.asp].

¹²⁵⁰ BARRY, Alpha. A la rencontre des rebelles ivoiriens. *RFI*. 13/11/2002 [consulté le 14/05/2016 sur http://www1.rfi.fr/actufr/articles/035/article_18064.asp]

Ainsi équipés, organisés et commandés, les Rebelles ne cessent donc de surprendre et d'interloquer les observateurs habitués des conflits africains. D'autant que la question du financement de cet apparent effort de guerre alimente les interrogations sur son identité et sa paternité. Le 4 novembre, *Jeune Afrique* note que « l'on se perd encore en conjectures sur les soutiens extérieurs dont bénéficient les rebelles, sur la provenance de leurs armes, sur l'origine des appareils de transmission ultramodernes, tout comme sur l'identité du mystérieux webmaster qui anime leur site internet bilingue (français-anglais) hébergé à Ypsilanti, une ville du Michigan dans le nord-est des États-Unis¹²⁵¹. » Elio Comarin, de *RFI*, y voit lui la main de Kadhafi dont un officier de renseignement burkinabé interviewé par un quotidien privé ivoirien *Soir Info*, aurait affirmé qu'il aurait fourni deux millions de dollars « pour payer les rebelles¹²⁵². » Ce qui expliquerait pourquoi les Rebelles payaient *cash* tous leurs achats, pour le moins au début de l'insurrection. Quelques jours auparavant, Claude Angeli - solide plume du *Canard enchaîné* dont il deviendra le rédacteur en chef - a commenté l'étonnant chassé-croisé des ministres des Affaires étrangères de Libye et de France venus pour rendre visite à leurs chefs d'État respectifs (18-21 octobre). Kadhafi, selon les sources qu'évoque le journaliste, a bien « financé, plus ou moins directement, les achats d'armes [...]. Le tout, armes et monnaie, passant par le Burkina¹²⁵³. » Une hypothèse considérée aujourd'hui comme certaine, mais qui selon Claude Angeli, risque de provoquer un appel d'air pour tous « ces groupes de mercenaires ou de va-nu-pieds libériens, sierra-léonais, burkinabés, congolais, maliens et *apatrides* qui parcourent l'Afrique à la recherche d'un emploi et de la solde qu'ils méritent. » Et c'est alors bien ce qui dans les coulisses de la Rébellion - comme dans celles du camp présidentiel - se produit alors, mais dont les effets mettront encore quelques semaines à être confirmés.

¹²⁵¹ KPATINDÉ, Francis. Peut-on croire à la paix ? *Jeune Afrique*, n°21822. 04/11/2002.

¹²⁵² COMARIN, Elio. Kadhafi pompier pyromane ? *RFI*. 06/11/2002. [Consulté le 24/05/2016 sur http://www1.rfi.fr/actu/fr/articles/035/article_17962.asp].

¹²⁵³ ANGELI, Claude. Le trublion Kadhafi en Afrique francophone. *Le Canard enchaîné*. 30/10/2002.

III - L'impasse (novembre-décembre 2002)

Avec cette aggravation, pour la France, en quelques semaines, la situation a changé de nature. Jacques Chirac a encouragé les acteurs ivoiriens et ouest-africains dans leur recherche d'une issue négociée. En attendant la mise en place d'une force militaire régionale, il a engagé toujours davantage les moyens militaires français. Deux risques ont été contenus : celui de l'évacuation des nombreux ressortissants et celui de la ruine des intérêts économiques des entreprises françaises investies en Côte d'Ivoire. Mais malgré tout, les contreparties obtenues par la France sont réduites.

Elle n'a guère obtenu du président ivoirien autre chose que de l'ingratitude. Défendu puis soutenu dans son face-à-face armé par les autorités françaises - au risque de leur compromission - il les malmène pourtant. Désinformation, accusations, menaces, les formes s'additionnent pour faire de la France un coupable utile à la mobilisation des partisans.

Son engagement ne l'a pas moins exposé à la montée croissante des incertitudes. Malgré leurs convergences par la France, les autorités ouest-africaines et des Rebelles, n'offrent pas de garanties de production d'effets favorables. Les soldats français doivent composer avec une Rébellion aux intentions et aux capacités toujours incertaines, avec une force gouvernementale vatt-en-guerre, inconsistante et brouillonne, et avec la promesse d'une force ouest-africaine de relève.

À la mi-novembre, la France se trouve ainsi fixée dans une situation ne lui offrant que peu de marge de manœuvre et pas davantage de bénéfices politiques intérieurs et extérieurs. Après l'aggravation qui avait succédé aux premiers espoirs de régulation rapide, la crise ivoirienne va encore s'accroître et diriger la France dans une impasse.

1. La montée des périls

L'accentuation de cette aggravation semble inexorable. Négligées au cours des premières semaines, les conséquences humaines et économiques de la crise apparaissent de plus en plus nettement et inquiètent les organisations et États étrangers. Mais en Côte d'Ivoire, dans les deux camps, l'attention est focalisée sur la réalisation de buts politiques et militaires.

1.1. Laurent Gbagbo : la guerre coûte que coûte

Dans le Nord, la Rébellion se fait discrète. Masquée aux yeux des observateurs, elle n'en poursuit pas moins le même effort de consolidation qu'elle avait engagé après l'échec de son coup d'État. La menace contenue dans l'Est, l'épicentre de ses attentions s'est déplacé dans les zones Centre et Ouest, et à l'administration de son vaste territoire.

Dans le Sud, le camp présidentiel agit de manière ouverte à des fins plus offensives. Pour ce faire, Laurent Gbagbo s'est lancé dans une diversification tous azimuts de ses moyens.

A. L'effort croissant de renforcement en armes

Premier volet de ce renforcement, la mise à niveau de l'équipement de son armée. Depuis l'échec de sa toute première contre-offensive à Bouaké, Laurent Gbagbo reste convaincu que l'efficacité de son armée sera proportionnelle à son niveau d'équipement.

Dès les premiers jours, il s'est tourné vers l'Angola, qui malgré ses dénégations lui a fourni les compléments en armes et munitions que la France ne lui a pas livrés en quantité suffisante. Mais très vite, les consommations au cours des premiers assauts, et les pertes, ont imposé de donner plus d'ampleur à l'effort matériel.

Le président ivoirien s'est alors lancé dans une politique d'achat, mais avec une orientation nouvelle : assurer, par des capacités hors norme, la suprématie de l'armée gouvernementale. En fait de moyens exceptionnels, ceux-ci consistent en hélicoptères destinés à détenir la maîtrise des airs et en chars de combat offrant davantage de puissance de percussion des défenses adverses. Les difficultés d'approvisionnement et celles du financement ne permettent pas d'aligner une force d'une ampleur aussi exceptionnelle que le souhaitent les FANCI. Mais dans le contexte ivoirien, d'une armée sous-développée, et même dans le contexte ouest-africain, l'effort de guerre constitue déjà une nouveauté et une exception.

En octobre apparaissent donc successivement, un tout petit nombre d'engins de fabrication russe : des chars T-55, une robuste relique de la guerre froide présente sur la plupart des champs de bataille ; des hélicoptères MI-8, un aéronef à tout faire ; et les beaucoup plus redoutables MI-24, un engin éprouvé lors des guerres d'Irak-Iran, d'Afghanistan et de Tchétchénie. Sa mitrailleuse avant, la mâchoire de requin qui décore le poste avant, son bruit... Son apparence inquiétante ajoute à ses capacités meurtrières¹²⁵⁴. Depuis le début novembre, ces chars manœuvrent au sud de la LNF. Au moins un hélicoptère MI-8 est également aperçu, survolant les positions adverses. Quant aux hélicoptères MI-24, le vol d'essai de deux exemplaires, le 29 novembre, et leurs tirs d'entraînement ne passent pas inaperçus et sont abondamment commentés¹²⁵⁵. La présence de ces appareils n'est de toute façon pas un secret. Ils sont assemblés et stationnés sur l'aéroport international d'Abidjan et sous les yeux des soldats français positionnés sur l'aéroport. Surtout leur acquisition est en soi, une démonstration de force que le camp

¹²⁵⁴ Ce sont ces appareils qui, avec des avions d'attaque au sol (Soukhoï) achetés en 2003 après Marcoussis seront détruits par l'armée française en 2004, sur ordre de l'Élysée et en rétorsion, suite au bombardement meurtrier de troupes françaises, le 6 novembre.

¹²⁵⁵ COMARIN, Elio. L'escalade militaire a commencé. *RFI*. 11/11/2002 [capturé le 17/08/2002 sur http://www.rfi.fr/actufr/articles/035/article_18028.asp].

de Laurent Gbagbo ne se prive pas d'exploiter.

Leurs conditions d'acquisition sont, par contre, dissimulées aux yeux de l'opinion ivoirienne. Selon la presse française, elles ont mobilisé principalement un officier ivoirien et l'État angolais. Le premier, Henri César Sama¹²⁵⁶, est un ancien ministre de Guéï, devenu attaché de défense à l'ambassade de Côte d'Ivoire en Russie. Un intermédiaire que l'on retrouvera ensuite à de nombreuses reprises dans les allées du pouvoir présidentiel. À la fois, fournisseur, entremetteur, pays de transit et livreur, l'Angola constitue, elle, depuis les premiers jours de la crise, l'allié de poids de Laurent Gbagbo. Un « allié indéfectible¹²⁵⁷ » précisera Christophe Boisbouvier pour *Jeune Afrique*, en 2011, alors que Laurent Gbagbo fait déjà figure de réprouvé. Son président Eduardo dos Santos, voue, selon le journaliste, une « reconnaissance éternelle » à son homologue ivoirien, depuis que celui-ci, une fois élu en 2000, avait fait fermer la représentation, à Abidjan, de l'UNITA, son opposition armée. Quant aux vendeurs des chars et des avions, leurs traces se perdent dans l'entrelacs de l'opaque marché mondial de l'armement d'occasion. La Bulgarie est souvent citée, Israël aussi¹²⁵⁸, et « de source sûre¹²⁵⁹ » affirme Julia Foucatier de *La Croix* à la même période, une somme de 100 milliards de francs CFA (152 millions d'euros) a été décaissée par l'État ivoirien. Cependant, même au plus haut niveau de l'État français, on préfère s'en remettre à la prudence. Ainsi, le 21 janvier 2003, le général Bentegeat répondant au député Jean-Michel Boucheron à propos de l'origine de l'aide logistique et de l'armement des Rebelles, se gardera bien d'être affirmatif et étendra son propos à l'armement des FANCI. « Aucune certitude absolue n'existe en la matière¹²⁶⁰ » reconnaîtra-t-il. Tout juste peut-il affirmer que les armes sont de fabrication soviétique et que « d'importants trafics » ont été identifiés, cela au profit des deux camps opposés, et que ces flux sont une caractéristique du commerce illégal de la région et existaient bien avant la crise de 2002.

¹²⁵⁶ THIAM, Abou Abel. Journal de crise. *Jeune Afrique*, n°21822. 04/11/2002.

¹²⁵⁷ BOISBOUVIER, Christophe. Qui croit encore en Laurent Gbagbo ? *Jeuneafrique.com*. 3/01/2011.

¹²⁵⁸ Israël est cependant davantage cité pour des équipements à vocation de renseignement dont Mathias Doué a été chargé par Laurent Gbagbo de développer les capacités alors quasi inexistantes. L'influence de ces fournisseurs israéliens se renforcera au cours des années suivantes. Si l'on retient les explications de Jean-François Julliard, du *Canard enchaîné*, tout au long de ces années, des entreprises de sécurité israéliennes et le gouvernement israélien verront cette aide dénoncée par le gouvernement français. En 2004, *Le Canard enchaîné* relate que l'ambassadeur de France en Israël, a été chargé de demander l'interruption de la coopération d'ampleur apportée alors par Israël aux forces de l'ordre ivoiriennes. L'hebdomadaire avance alors une explication religieuse à une collaboration - l'appartenance du couple présidentiel à une église pentecôtiste américaine prônant le rapprochement avec les juifs - et une illustration concrète - les nombreux voyages aux USA et en Israël de Moïse Koré (cf. supra), le pasteur, intime du couple présidentiel, « à la fois prédicateur et acheteur d'armes ». (JULLIARD, Jean-François. Pression sur Sharon. *Le Canard enchaîné*. 31/11/2004.).

¹²⁵⁹ FICATIER, Julia. En Côte d'Ivoire, l'armée fait monter la tension. *La Croix*. 28/11/2002.

¹²⁶⁰ Compte-rendu de la commission de la défense nationale et des forces armées, n°26, 21/01/2003. Assemblée nationale. *Opus cité*.

B. Laurent Gbagbo recrute des mercenaires

Même avec ses premiers renforts en matériels, l'armée gouvernementale ne s'est pas imposée pour autant. Victorieuse à Daloa, le 11 octobre, face à quelques dizaines de combattants, elle a enregistré sa troisième défaite devant Bouaké, quelques jours plus tôt. Laurent Gbagbo a donc donné un premier indice de son agacement à l'égard des diagnostics militaires optimistes. Bertin Kadet et Lida Kouassi ont échangé leurs postes respectifs au cours du mois précédent. Pour autant, son Chef d'état-major des armées, Mathias Doué, est maintenu à son poste. Sa rivalité avec ces deux faucons du régime, puis bientôt son opposition franche à leurs vues, n'ont pas convaincu le chef de l'État de fragiliser encore davantage son armée.

Deux solutions sont alors adoptées : celle du recrutement de mercenaires et l'appel à la mobilisation armée de la jeunesse nombreuse saisie par la fièvre nationaliste.

S'agissant des mercenaires, Laurent Gbagbo reprend le raisonnement de son prédécesseur. En 2000, l'état de l'armée ivoirienne présentait certaines similitudes avec la situation de 2002 : le coup d'État avait fracturé encore davantage les FANCI qui avaient déjà connu quelques années auparavant les évictions de plusieurs généraux - dont Robert Guéï. Les FANCI étaient alors affaiblies, les soupçons de déloyauté minaient toute la chaîne de commandement et divisaient les hommes dans leurs unités. Le putschiste avait renforcé sa garde présidentielle avec des mercenaires français¹²⁶¹. De la même manière, Laurent Gbagbo, le pourfendeur de la *Françafrique* et des pratiques néocoloniales, s'est ainsi rapidement converti à cette vieille recette des pouvoirs autoritaires du continent. Mais à la différence de l'exhibition du matériel militaire, il se résoudra difficilement à reconnaître ce recours¹²⁶².

Au début novembre 2002, selon les évaluations, plusieurs centaines de ces hommes rejoignent donc la Côte d'Ivoire. Leur nombre s'accroîtra rapidement avec l'emploi par les deux camps, de supplétifs libériens lors de l'ouverture d'un nouveau front à l'ouest du pays (cf. infra). Mais il faut considérer ce second apport comme un cas particulier, tant il sera difficile, de distinguer

¹²⁶¹ La révélation de leur présence (Des chiens de guerre français en position à Abidjan *Le Canard enchaîné*, 02/08/2000) sous le mandat ministériel d'Alain Richard avait alors sérieusement contrarié Paris. D'autant que la coopération engagée à Abidjan avec d'anciens généraux français - et non des moindres, Germanos et Lacaze - étaient venue semer le trouble sur la position française et notamment du jeu de l'Élysée dans le contexte de la cohabitation.

¹²⁶² Après l'avoir longtemps nié (Le 17/10/2002, il a ainsi affirmé qu'il ne disposait à cette date que de matériels angolais mais d'aucun soldat étranger cf. HUGUEUX, Vincent. Laurent Gbagbo : « Que les Français nous laissent gérer notre crise ». *Article cité.*), le 3 janvier 2003, Laurent Gbagbo reconnaît la présence de mercenaires dans les rangs de ses forces armées et annonce leur départ le lendemain. Un départ partiel, car il faudra attendre 2004 et le départ des auteurs du bombardement sur des troupes françaises à Bouaké, pour observer le prudent - mais sans doute partiel - abandon de l'emploi de sous-traitants par le pouvoir ivoirien.

ce qui relèvera du mercenariat ou de la solidarité ethnique dans un contexte transfrontalier¹²⁶³. S'ajoutent également les prestataires israéliens appelés pour notamment équiper la structure de renseignement mise en place par Mathias Doué à la demande de Laurent Gbagbo¹²⁶⁴. S'agissant de leur forme la plus classique, les mercenaires recrutés par le camp présidentiel se répartissent en deux catégories. D'une part, les « mercenaires volants¹²⁶⁵ » : les pilotes et techniciens des hélicoptères et quelques instructeurs¹²⁶⁶. D'autre part, les combattants insérés dans les zones d'opération de l'armée gouvernementale, des professionnels aisés à recruter. Dans le contexte post-11 septembre, les fournisseurs en effet ne manquent pas. Depuis plusieurs années le mercenariat s'est transformé avec la multiplication des besoins de sécurité des entreprises occidentales à l'étranger et avec l'évolution du droit international. Une situation nouvelle face à laquelle - note l'historien Walter Bruyère-Ostells - le mercenariat français est dans l'incapacité de s'adapter¹²⁶⁷. Le 11 septembre 2001 a parachevé cette mutation, entraînant le fort développement de ce que l'on nomme depuis peu en France, des Sociétés militaires privées (SMP). Les premiers à être signalés, sont des Sud-Africains. Une cinquantaine¹²⁶⁸ d'anciens employés de la firme *Executive Outcomes*. Leur société a été dissoute quatre ans auparavant à la suite de l'adoption d'une loi anti-mercenariat portée par Thabo Mbeki¹²⁶⁹. Certains ont certainement déjà combattu au Sierra Leone, au Libéria et en Angola. La présence de quelques Angolais est

¹²⁶³ Faut-il considérer les Libériens qui ont rejoint chacun des deux camps, comme des mercenaires ? Dans le camp rebelle la question est d'autant plus complexe que la Rébellion créera un mouvement spécialisé sur une base ethnique, le MPIGO. Un mouvement essentiellement composé de Yacoubas, une ethnie transfrontalière. Quelle est alors la part, dans cette mobilisation, du jeu des solidarités familiales ? Côté Loyaliste, les contours sont également imprécis. Les supplétifs seront composés des opposants à Charles Taylor, les combattants du LURD (Libériens United for Reconciliation and Democracy) au sein desquels seront présents les enfants-soldats qui composent le reliquat du RUF (Revolutionary United Front). S'agit-il alors de recrutements individuels ou d'accords de coopération et de réciprocité passés entre le pouvoir ivoirien et l'organisation politique libérienne du LURD ?

¹²⁶⁴ Selon *L'Express*, sont présents également des gardes du corps ou consultants envoyés par « le cabinet de l'ancien Chef d'état-major israélien Amnon Lipkin-Shahak » (HUGUEUX, Vincent. Le retour des « affreux ». *L'Express*. 22/12/2002). Au début janvier, *Le Figaro* constate la présence de ce qui s'apparente à des logisticiens et qui s'affairent autour de stocks d'armes et de munitions, abrités sur la base aérienne qui jouxte l'aéroport d'Abidjan. (TREMBLAIS, Jean-Louis. Les soldats blancs du président Laurent Gbagbo. *Le Figaro*. 11/01/2003). Tout au long des années suivantes, des entreprises de sécurité israéliennes et le gouvernement israélien verront cette aide dénoncée par le gouvernement français. En 2004, *Le Canard enchaîné* relate que l'ambassadeur de France en Israël, a été chargé de demander l'interruption de la coopération d'ampleur apportée alors par Israël aux forces de l'ordre ivoiriennes. L'hebdomadaire avance alors une explication religieuse à une collaboration - l'appartenance du couple présidentiel à une église pentecôtiste américaine prônant le rapprochement avec les juifs - et une illustration concrète - les nombreux voyages aux USA et en Israël de Moïse Koré (cf. supra), le pasteur, intime du couple présidentiel, « à la fois prédicateur et acheteur d'armes. » (*Le Canard enchaîné Article cité.*)

¹²⁶⁵ L'expression est du général Patrick Desjardins (cf. DESJARDINS, Patrick. Violence privée et emploi de la force aérienne. pp 147-157 de MALIS, Christian, DANET, Didier, ss la dir. *Frères d'armes ? Soldats d'État et soldats privés*. Paris, Economica, juin 2011. 185 p.).

¹²⁶⁶ Dans la quasi-totalité de leurs évocations, ils apparaissent comme étant de nationalité ukrainienne biélorusse ou bulgare.

¹²⁶⁷ BRUYÈRE-OSTELLS, Walter. *Dans l'ombre de Bob Denard. Les mercenaires français de 1960 à 1989*. Paris, Nouveau Monde éditions, 2014. 480 p.

¹²⁶⁸ FICATIER, Julia. La France veut pouvoir punir les mercenaires en Côte d'Ivoire. *La Croix*. 13/11/2002.

¹²⁶⁹ Le futur président de l'Afrique du Sud est alors co vice-président. Deux ans plus tard, de 2004 à 2005, il sera dépêché à Abidjan par l'Union africaine pour y être son médiateur.

également constatée. Membres de l'armée régulière angolaise ou mercenaires, la distinction n'est pas aisée à établir. À l'issue de l'aide d'urgence apportée par l'armée angolaise, certains sont sans doute restés sur le terrain en changeant de statut.

L'un des apports provient des Français eux-mêmes. Plusieurs dizaines sont dénombrées par la presse française¹²⁷⁰. Mais deux mois plus tard, presque tous ont déjà quitté le terrain. Ils étaient cinq ou six¹²⁷¹, précisera le général Bentégeat le 21 janvier suivant, devant les députés de la commission de la défense¹²⁷².

Plusieurs¹²⁷³ sont arrivés avec le contingent sud-africain, vétérans comme eux d'*Executive Outcomes*. Parmi eux, Richard Rouget, naturalisé sud-africain. Il sera condamné ultérieurement en Afrique du Sud après avoir plaidé coupable face à l'accusation de *participation à des activités mercenaires* en Côte d'Ivoire entre novembre 2002 et janvier 2003, et d'avoir recruté douze ressortissants sud-africains dont des pilotes et des hommes d'infanterie, pour combattre en tant que mercenaires en Côte d'Ivoire¹²⁷⁴. »

D'autres ont été recrutés par l'intermédiaire de Dominique Malacrino (alias commandant Marquez, ancien bras droit de Bob Denard) et Jean-Claude Sanchez.¹²⁷⁵ Le premier est connu en France pour avoir été, l'année précédente, l'un de ceux qui ont été extradés, poursuivis, incarcérés puis relaxés pour leur participation à une tentative de coup d'État aux Comores¹²⁷⁶. Certains disposent déjà d'une forte notoriété qui dessert leur discrétion : ceux qui avaient été inté-

¹²⁷⁰ Le nombre le plus élevé est publié par *Jeune Afrique* qui cite « une bonne source à Paris. » L'hebdomadaire fait alors mention « une soixantaine de français dont cinq ont été blessés lors des combats pour la reprise de Man, apprend-t-on de bonne source à Paris » (Le spectre congolais. *Jeune Afrique*, n°2187. 08/12/2002.

¹²⁷¹ Le chiffre donné par le général Bentégeat est cependant à resituer dans son contexte. À la date où il est interrogé, le contrat de nombreux mercenaires - pas seulement français - a été interrompu à l'initiative des autorités ivoiriennes. Le chiffre de cinq ou six peut-être ainsi considéré comme parfaitement exact s'il s'agit de ceux n'ayant pas encore pris le chemin du retour, comme les autres, avant la mi-janvier. Stephen Smith du *Monde* décrit ainsi, le 18 janvier la présence à l'hôtel d'une trentaine de mercenaires de toutes nationalités installés au bar attendant « que le gouvernement leur verse leur solde pour tous comptes. » (SMITH, Stephen. « L'auberge nationale » n'a plus le lustre d'antan. *Le Monde*. 18/01/2003.).

¹²⁷² Compte-rendu de la commission de la défense nationale et des forces armées, n°26, 21/01/2003. Assemblée nationale. *Opus cité*.

¹²⁷³ Au moins neuf, selon *La Croix* qui reprend, après l'avoir vérifiée, une information diffusée sur le site internet du MPC. (FICATIER, Julia. La France veut pouvoir punir les mercenaires en Côte d'Ivoire. *La Croix*. 13/11/2002.).

¹²⁷⁴ Richard Rouget, tour-opérateur et mercenaire. Reportage du 29/07/2003. 4 mn [en ligne] *LCI*. [Capturé le 1/08/2012 sur : <http://lci.tf1.fr/monde/2003-07/richard-rouget-tour-operateur-mercenaire-4900559.html>].

¹²⁷⁵ Une dizaine selon *Jeune Afrique* (FONTAINE, Sandra. Revoilà les affreux. *Jeune Afrique*, n°2192. 12/01/2003.).

¹²⁷⁶ Le rapporteur de la loi sur la répression de l'activité de mercenaire, (cf. infra) le député Marc Joulaud, le 7 mars, les évoquent, sans les citer, comme un des arguments de la nouvelle législation (Rapport, n° 671, fait [...] sur le projet de loi [...] relatif à la répression de l'activité de mercenaire par M. Marc Joulaud, Député. Assemblée nationale. 7 mars 2003. [Consulté sur <http://www.assemblee-nationale.fr/12/rapports/r0671.asp>]).

grés par Robert Guéï dans sa garde présidentielle en 2000¹²⁷⁷. Ils avaient alors pour compagnons d'armes ces putschistes qui, figurant dans les rangs des Rebelles, sont devenus leurs adversaires en 2002¹²⁷⁸. La plupart d'entre eux sont des anciens soldats français et leurs recruteurs des familiers des services de renseignement français. Leur présence offre au moins l'avantage à la France, de mieux connaître les conditions dans lesquelles ils ont été recrutés et employés. Mais les temps ont changé.

« On ne les aimait pas du tout du tout¹²⁷⁹ » confiera le général Bentégeat qui depuis le 30 octobre a pris la relève de Kelche comme CEMA. Ils étaient surveillés et ne disposaient « absolument » d'aucune bienveillance ou connivence. Même ton pour le général Beth qui déplore leur présence et précise qu'« en tant que militaire, je considère que cette pratique est inefficace¹²⁸⁰ », ce qu'il a dit aux autorités ivoiriennes avec la précaution qu'il se doit de ne pas interférer dans la gestion des affaires intérieures ivoiriennes.

Le discrédit est total aussi à l'Élysée où l'on redoute de voir la France placée en porte-à-faux et être accusée de double jeu. Mais la question divise encore si l'on en croit Julia Ficatier qui rapporte les tensions qu'elle suscite « au sein même de l'Élysée et du ministère de la défense¹²⁸¹. » Elle y distingue « ceux qui s'insurgent contre le fait que les mercenaires français ont pu sortir librement du territoire pour offrir leurs services au président Gbagbo et ceux qui ferment les yeux. » Parmi ces derniers, se trouve sans doute, lui confie un diplomate, ceux qui ont cru « à tort, qu'en raison du retour de la droite, ils peuvent s'amuser à tenter des coups d'État ici ou là en Afrique. » Mais, Jacques Chirac, n'a aucun dilemme. Il ordonne de légiférer pour mettre fin à ces pratiques, et l'exécution est rapide.

Jacques Chirac avait déjà eu à étudier quelques mois plus tôt, le projet préparé par le précédent ministre de la Défense, Alain Richard. Présenté en conseil des ministres, le 3 avril 2002, son examen avait été suspendu avec le changement de législature. Il prévoyait de réprimer l'activité

¹²⁷⁷ Qu'elle que soit la véracité, la révélation de cette présence par *Le Canard enchaîné* avait alors fortement agacé à Paris d'autant qu'elle était associée à celle de la fourniture de prestations de conseils assurés par deux généraux français de haut rang, Raymond Germanos et Jeannou Lacaze. Dans le contexte de la cohabitation, cette intervention était venue jeter un éclairage trouble sur la position française et notamment du jeu de l'Élysée à travers Fernand Wibaux, l'un des piliers de la *Françafrique* et ancien proche de Foccart. (Des chiens de guerre français en position à Abidjan. *Le Canard enchaîné*. 02/08/2000.).

¹²⁷⁸ Leur avion avait été intercepté à temps, à la demande du Quai d'Orsay, lors de l'escale en Tanzanie. La plupart, tous sont doute, sont convaincus de constituer un élément quasi-conventionnel des opérations françaises en Afrique à l'image de celui qui dans son témoignage livre sa conviction qu'il est « la main gauche. Celle que l'on ne peut pas voir [...] un de ces milliers de doigts qui, dans le pays, agissent en sous-main pour la République. République qui de temps à autre aimerait bien se les couper ces doigts, mais qui ne le peut pas, car nous faisons partie de la même main et du même corps » (HUGO, Franck, LOBJOIS, Philippe. *Mercenaire de la République*. Paris, Nouveau Monde éditions, 05/2009. 489 p.).

¹²⁷⁹ Général Henri Bentégeat. *Entretien cité*.

¹²⁸⁰ HOFNUNG, Thomas. « Pas de date butoir à notre présence ». *Libération*. 03/01/2003

¹²⁸¹ FICATIER, Julia. La France veut pouvoir punir les mercenaires en Côte d'Ivoire. *La Croix*. 13/11/2002.

de mercenaires par des peines qui, selon le niveau de responsabilité, pouvaient aller jusqu'à cinq ou sept ans d'emprisonnement et 75 000 € à 100 000 € d'amende. Sans délai, saisissant l'opportunité d'un débat budgétaire le 13 novembre, Dominique de Villepin demande à l'Assemblée nationale de remettre à l'ordre du jour le projet de loi. Présenté par Michèle Alliot-Marie, la loi est votée quelques semaines plus tard et est promulguée le 14 avril¹²⁸².

La loi n'est cependant pas rétroactive. Les mercenaires français échappent ainsi aux sanctions et c'est IB, le chef militaire rebelle, qui subira sa première application. Arrêté, en 2003, à Paris, il relève de la loi qui vise les mercenaires de nationalité française mais également les personnes *résidant habituellement sur le territoire français*. Il sera alors poursuivi, avec 12 autres accusés, par le juge Jean-Louis Bruguière puis sera condamné par contumace, en 2007 et 2008 *pour direction ou organisation d'un groupe destiné à la pratique du mercenariat*.

C. L'appel aux armes

À ce premier renforcement en hommes, la présidence va ajouter le recrutement en masse de milliers de jeunes volontaires et encourager ou laisser prospérer tout un ensemble d'organisations armées non gouvernementales.

Le recrutement des volontaires est une réussite. Convaincus par les discours aux accents de *La patrie en danger !* plusieurs milliers de jeunes affluent dès le mardi 10 décembre. Le samedi précédent, un premier appel a été lancé à *libérer* le pays. La veille, le *général de la jeunesse* Blé Goudé a fixé le but : « Nous ne négocierons pas avec les rebelles, nous allons marcher sur eux », « nous allons mettre un terme à la rébellion¹²⁸³. » Ils sont ainsi 3 500 à être incorporés dans les FANCI. 3 500, c'est le nombre qui sera officiellement reconnu à Marcoussis où les négociateurs conviendront de leur démobilisation et de leur désarmement. L'augmentation soudaine des effectifs de l'armée nationale ne va cependant pas bouleverser la donne. En effet de l'autre côté de la LNF, la Rébellion, qui n'a cessé d'intégrer des recrues depuis le 19 septembre, va donner de l'écho à la mobilisation générale lancé dans le Sud. Le 11 décembre elle lance un appel identique à Bouaké, deux jours après avoir instauré un couvre-feu dans sa capi-

¹²⁸² Loi relative à la répression de l'activité de mercenaire : Loi n° 2003-340 du 14 avril 2003 parue au JO n° 89 du 15 avril 2003 [Consultée sur <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LM17/11JORFTEXT000000602805>]. Ce texte est en lui-même un repère historique. En effet, avec l'engagement des coalitions emmenées par les États-Unis dans les guerres d'Irak et d'Afghanistan, la décennie 2000 va être celle d'une profonde transformation du débat sur le mercenariat. Ces deux conflits correspondent à une explosion de l'industrie militaire privée. Marché essentiellement anglo-saxon, en 2002-2003, en France, l'image des Sociétés militaires privées (SMP) est encore très voisine de ces reliques du mercenariat sulfureux à *la Bob Denard* que l'on voit opérer en Côte d'Ivoire. Ce n'est qu'au cours des années suivantes que la privatisation de l'action armée fera naître en France des vocations d'un nouvel âge. Rapidement, elles participeront à l'émergence de ce « phénomène économique semblant avoir acquis [dès 2011, selon Christian Malis], maturité et autonomie. » (MALIS, Christian, DANET, Didier, ss la dir. *Frères d'armes ? Soldats d'État et soldats privés*. Paris, Economica, juin 2011. 185 p.).

¹²⁸³ COMARIN, Elio. Mobilisation sur tous les fronts. *RFI*. 05/12/2002 [capturé le 17/08/2012 sur http://www1.rfi.fr/actu/fr/articles/036/article_18582.asp].

tale¹²⁸⁴. Par ailleurs, l'instruction sommaire et le déficit de moyens ne permettra pas de les doter de tout l'équipement qui fait le combattant.

Côté loyaliste, ce sont surtout les milices qui vont constituer l'appoint le plus décisif. Le détail de leurs capacités, de leurs fonctionnements et de leurs moyens au cours des premiers mois de la crise reste imprécis. Il faudra attendre la levée des obstacles à la consultation des données du renseignement militaire français pour l'appréhender. Cependant, l'influence des milices devenant croissante au cours des années suivantes, il est possible d'en cerner les contours. Depuis le 19 septembre, de multiples initiatives ont été prises par différents acteurs de la crise. Soucieux d'assurer leur sécurité personnelle, certains se sont dotés d'une sécurité rapprochée. C'est là, la forme de milice la plus rudimentaire, mais également une pratique devenue assez courante depuis les temps troublés de l'année 2000. Dans l'espace urbain, d'autres initiatives ont été prises qui en novembre constituent déjà des unités visibles et inquiétantes. Par processus d'agglomération et de fusions successives ces groupes constitueront au cours des années suivantes des milices relativement puissantes et disciplinées, mais surtout mobilisées autour d'une vision commune de la crise et de ses mots d'ordre. Au cours du dernier trimestre 2002 émerge notamment l'une de celles qui préoccuperont durant plusieurs années la population et les différentes autorités recherchant l'apaisement du pays : le GPP, pour *Groupement des patriotes pour la paix*¹²⁸⁵. Placées souvent sous la bannière des Jeunes patriotes, elles diffèrent des organisations de mobilisation de la jeunesse contestataire. Leur vocation affichée est celle du combat à des fins de résistance à l'agression dont est victime le pays¹²⁸⁶. Ce qui leur vaudra d'être étiquetées *Escadrons de la mort*, comme le sera la troisième forme de milice, les milices rurales. Milices tribales, milices villageoises, leurs contours sont encore moins bien dessinés que ceux des précédentes, car, à cette période, elles sont davantage évoquées que décrites. Tout juste peut-on assurer qu'elles naissent avant 2003 du même besoin d'auto-défense qui s'empare des localités

¹²⁸⁴ FALL, Elimane, SECK, Cheikh Yerim. Le spectre de la guerre civile. *Jeune Afrique*, n°2188. 15/12/2002.

¹²⁸⁵ L'organisme gouvernemental français OFPRA (Office française de protection des réfugiés et apatrides) propose en 2016 à l'intention des instructeurs des demandes de protection internationale, une synthèse intéressante et sourcée de ce qu'a été le GPP, de son origine jusqu'à son effondrement lors de la crise post-électorale de 2010. (OFPRA (Office française de protection des réfugiés et apatrides). Le Groupe Patriotique pour la Paix (GPP) [Note d'information]. OFPRA.12/05/2016 [consultée le 01/02/2017 sur https://ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/160512_civ_milice_gpp.pdf].

¹²⁸⁶ C'est cette dernière vocation qui doit conduire le chercheur à user avec prudence du mot *milice*. En effet, dans le vocabulaire courant français, le mot conserve depuis la Seconde Guerre mondiale, une connotation péjorative qu'elle puise dans la référence au corps des volontaires français recrutés combattant, au profit des forces allemandes, les organisations de résistance (la Milice). Or plusieurs de ces dites milices ivoiriennes se définissent elles-mêmes comme des organisations de résistance. Le GPP en est un exemple et revendique également son indépendance à l'égard des FANCI dont il conteste l'efficacité. Il n'est pas à proprement parler, paramilitaire, c'est-à-dire complémentaire, voire supplétif de la force armée nationale. Pour autant, en Côte d'Ivoire l'usage mélioratif des mots *Résistants* et *Organisations résistantes* ou même *La Résistance* dans des formes voisines de l'usage français, n'aura pas cours. Certaines de ces organisations auraient pourtant été fondées à le faire. C'est là, le motif de l'usage assumé par l'auteur du mot de *milice*.

exposées, soit au risque d'une poussée rebelle, soit en raison d'une flambée de violence interethnique dans des zones où la mixité et la cohabitation n'avaient été que paisibles jusqu'alors

1.2. La Rébellion se dote de deux nouvelles forces combattantes

C'est dans ce contexte de surenchère que la Rébellion va procéder à une innovation : la création de deux organisations succursalistes : le MJP et le MPIGO. Elles n'apparaîtront que le 28 novembre à la faveur de la reprise des combats (cf. infra). Officiellement, au cours des premières semaines, les annonces de leur naissance ne mentionneront pas leur filiation avec le MPCCI¹²⁸⁷. Mais malgré les dénégations des responsables MPCCI, les analystes militaires français le comprendront assez rapidement¹²⁸⁸ : la Rébellion reste, sous ses trois marques, un seul et même ensemble. Leur second point commun ? La spécificité ethnique. Celle d'être composées majoritairement de combattants des ethnies transfrontalières de l'ouest. Et sa conséquence : ne pas être composées uniquement de combattants ivoiriens. Ce sont elles qui vont combattre dans le Grand Ouest.

Pour la Rébellion, c'est une stratégie audacieuse, opportuniste, et qui va vite se révéler efficace. Audacieuse, car avec cette division, le MPCCI assume deux risques. Celui de la dilution de son leadership. Celui de faire du particularisme de chaque organisation, un facteur de désunion future. Opportuniste, car elle tire parti de la présence des soldats perdus de la guerre civile libérienne, dans la région frontalière¹²⁸⁹. Efficace, car elle permettra, y compris autour de la Table

¹²⁸⁷ Guillaume Soro, dans son essai autobiographique de 2005 n'évoque encore qu'un simple soutien à la « naissance de ces rébellions » dont le MPCCI ne serait pas le géniteur. Mais cette réduction de sa propre responsabilité est à resituer dans le contexte de la publication qui tient davantage de l'ouvrage propagandiste que de la mise à nu : en 2005, le pays est encore partagé en deux pour longtemps ; et les exactions commises sous les emblèmes des deux mouvements impose de préserver la juste distance évitant la mise en cause par des juridictions pénales. (SORO, Guillaume, DANIEL, Serge. *Opus cité*).

¹²⁸⁸ L'hypothèse avait cependant été mise en doute au démarrage par les militaires français, comme en témoigne l'affirmation du porte-parole de l'état-major français, le colonel Christian Baptiste pour qui l'ouverture du nouveau front « est clairement un soulèvement régional ». Des journalistes arriveront également rapidement à la conclusion que les trois mouvements sont liés. Alexandre Jacquens du *Monde* le 13 décembre qui note que malgré les dénégations « les ordres se prennent à Bouaké [...] et voyager dans le nord ne nécessite qu'un seul laissez-passer commun aux 3 zones MPCCI, MJP et MPIGO. » Virginie Gomez, le 16 décembre pour *Libération* (elle travaille également pour *L'Express*, *RFI* et *Radio France*) fera des constatations voisines : le MJP fait plutôt figure de « petit jeu » du MPCCI qui le fournit en matériel. « Quant à la troupe – précisera-t-elle - est visiblement dépassée par ce printemps des sigles, se réclamant alternativement des uns et des autres. (JACQUENS, Alexandre. Trois mouvements rebelles opposés au président Laurent Gbagbo. *Le Monde*. 13/12/2002 ; GOMEZ, Virginie. Les affinités cachées des rebelles *Libération*. 16/12/2002.) Il n'en reste pas moins que les conditions difficiles de collecte de renseignement - ou de reportage pour les journalistes - alimenteront encore jusqu'à Marcoussis, les spéculations et l'étude des hypothèses.

¹²⁸⁹ Ces « dizaines de milliers de combattants désœuvrés » prédisait *Le Figaro* quelques mois auparavant [note du chercheur : un nombre certainement exagéré], « qui errent dans la région. Ils sont affamés, accros à la drogue et à la violence. Et la kalachnikov est leur seul moyen de survie. Par le passé, à chaque fois que le calme est revenu dans la région, ces combattants aux mauvaises manières se sont précipités chez leur voisin pour tuer et piller [...]. Si la crise en Côte d'Ivoire se poursuit trop longtemps, ils ne résisteront pas à l'envie de plonger le pays du cacao dans les ténèbres » (SAINT-PAUL, Patrick. Comparé, le suspect idéal. *Le Figaro*. 28/09/2002.).

ronde de Marcoussis, la spécialisation des rôles¹²⁹⁰ et ses avantages. Le premier étant de rendre plus difficile l'identification des buts et des acteurs de la Rébellion et l'anticipation de leurs actions. Le second avantage sera celui de permettre à la Rébellion de poursuivre le combat sans entacher la signature du MPCCI sur l'accord de cessez-le-feu du mois précédent.

A. MJP et MPIGO : deux futures parties prenantes de Marcoussis

Mouvement populaire ivoirien du Grand Ouest (MPIGO) et *Mouvement pour la justice et la paix* (MJP) vont ainsi jusqu'à la fin janvier 2003, jouer des mêmes tactiques de dissimulation dont avait usé la Rébellion avant de se faire reconnaître sous le nom de MPCCI. Et aujourd'hui encore, les conditions dans lesquelles les deux organisations ont été créées demeurent incertaines¹²⁹¹. Seule certitude, l'une et l'autre sont les conséquences du 19 septembre.

Pour le MPIGO, il s'agit de venger la mort du général Guéi et conséquemment de *réclamer les droits des Yacoubas*, son groupe ethnique. Des buts qui sont donc distincts de ceux du MPCCI avec qui, le caporal N'Dri N'Guessan, l'un des porte-parole du MPIGO affirmera n'avoir aucun contact. Le reporter qui l'interroge constate pourtant que « deux piles de feuilles de papier à en-tête du MPCCI, portant la mention *commandement ouest*, sont posées à côté d'une machine à écrire¹²⁹². » Sous son pseudonyme typiquement yacouba, se cache le sergent Félix Doh, futur négociateur de l'Accord de Marcoussis. Ce vétéran du coup d'État de Noël 1999 a alors tout intérêt à masquer qu'il est en réalité « un Baoulé pur jus de la région de Yamoussoukro¹²⁹³. »

Pour le MJP, il s'agit de se démarquer d'un MPCCI insuffisamment engagé dans la défense de la sécurité de la population du Grand Ouest. Ce que les porte-parole s'attacheront à démontrer en expliquant qu'ils ne peuvent se reconnaître dans un MPCCI engagé dans les négociations de Lomé alors que « les loyalistes menaçaient nos familles ici¹²⁹⁴. » Et de fait, la stratégie du MPCCI est bien de se composer avec le MJP un double visage et une double capacité d'action : présenter le visage conciliant du négociateur à Lomé et conserver celui de la force combattante sur le terrain ; promettre de rechercher la paix à Lomé mais combattre, sans se parjurer, dans le Grand Ouest. À sa tête, deux hommes aux parcours radicalement différents : *Adam's* et Gaspard Déli.

¹²⁹⁰ Mais aussi, de figurer en nombre, à la table de négociation. La Rébellion devant alors disposer des délégués de trois délégations et collectivement représenter ainsi la plus forte représentation autour de la Table ronde de Marcoussis (cf. infra).

¹²⁹¹ IB lui-même revendiquera la paternité de leur création ainsi que celle de leur reprise en main ultérieure. Mais cette revendication doit être prise en compte avec réserve. L'énoncé de sa version - ni confirmée, ni démentie, selon les observations du chercheur - est à replacer dans le contexte de son année d'édition (2008), période à laquelle, IB est, d'une part, marginalisé depuis longtemps par la Rébellion désormais associée au pouvoir, et d'autre part, à l'évidence submergé par ses frustrations qui le conduiront dans les années suivantes dans une aventure indépendante qui causera *in fine*, sa perte (KONAN, Venance. IB : « Ma vraie histoire ». *Article cité*).

¹²⁹² SAINT-PAUL, Patrick. Trois mouvements rebelles pour une même cause. *Le Figaro*.13/12/2002.

¹²⁹³ Faux noms, vrais rebelles. *Jeune Afrique*. *Article cité*.

¹²⁹⁴ Faux noms, vrais rebelles. *Jeune Afrique*. *Article cité*.

Adam's, sous son vrai nom de sergent Adama Coulibaly, est comme Félix Doh, un des Rebelles des origines. Putschiste en 1999, il avait été de ceux qui en 2000 avaient ensuite été arrêtés et torturés (cf. supra). Le commandant Gaspard Deli résume à lui seul, l'une des caractéristiques de la Rébellion : l'intégration des soldats de l'armée nationale. Gaspard Deli était cet adjoint au commandant de la garnison de Khorogo capturé lors de la conquête le 19 septembre (cf. supra). Son supérieur avait été exécuté, mais lui avait fait plusieurs dizaines de jours de prison avant de se rallier à la Rébellion.

B. Des menaces nouvelles

La stratégie des Rebelles a cependant son revers. Dans le Centre et dans l'Est, leurs combattants avaient acquis la réputation d'être disciplinés, entraînés et bien encadrés. Ce qui leur avait valu, semaine après semaine, une relative entente avec les soldats français. Or s'étendre dans le Grand Ouest, c'est aussi composer avec une population dont nombre de ses membres ont l'expérience guerrière du Libéria voire de Sierra Leone. Ivoiriens, Libériens ? Combattants loyalistes, Rebelles ou mercenaires ? Les repères changent et avec eux la nature des combats qui se dérouleront dans très peu de temps. Les groupes ethniques sont transfrontaliers, leurs solidarités aussi. Et la présence de combattants dits *mercenaires*, fait partie, le rappelle Michel Galy, du « *nomadisme* des guerriers ouest-africains¹²⁹⁵. » Son instrumentalisation aussi, par des chefs d'État tels que Blaise Compaoré et par son homologue libérien Charles Taylor.

Pour cette raison, l'apparition de ces deux mouvements est une menace, nouvelle et préoccupante. Elle l'est pour la Côte d'Ivoire : pour les FANCI, peu aguerries et faiblement déterminées qui vont être confrontées à des combattants que l'on suppose plus redoutables¹²⁹⁶ ; pour l'économie ivoirienne qui tire une de ses richesses des plantations et des exploitations forestières de la région : pour la population enfin, qui va se retrouver exposée à la grande criminalité de combattants hors normes.

Elle l'est aussi pour la France, pour au moins cinq raisons. L'irruption de combattants libériens est une opportunité nouvelle pour le pouvoir ivoirien de jouer la carte de l'agression extérieure

¹²⁹⁵ GALY, Michel. Politologie d'une rébellion. Une « gouvernance par la violence » au Nord de la Côte d'Ivoire ? *Opus cité*.

¹²⁹⁶ Laurent Gbagbo et ses forces armées sont confrontés à un ennemi différent et autrement plus redouté et ce pour au moins deux raisons. La première est celle de l'image même de l'adversaire. Le politologue Michel Galy, analysant les représentations du coup d'État du général Iyadéma, Guéï, en rappelle les stéréotypes de « mangeurs d'hommes », de « sauvages » des régions inhospitalières, s'affranchissant des frontières, que les ethnies du centre et du sud « redoutent particulièrement » et qui dissuadent notamment les unions matrimoniales. Puisant dans les comparaisons, Michel Galy, rapproche ces préjugés de ceux qui affectaient les « hommes des limites dans la Grèce antique chargés de tous défauts symétriques des hommes civilisés » (GALY, Michel. Le savoir de l'Occident : sur les représentations du « Coup d'Abidjan », le 24 décembre 1999. *Opus cité*). Seconde raison, avec les Yacoubas, le pouvoir présidentiel ne peut plus utiliser les mêmes ressorts qui lui assureraient la mobilisation des FANCI et de ses militants. L'ennemi est loin, mal connu, a déjà su conquérir le pouvoir deux ans plus tôt.

et de l'application des accords de défense. Un problème politique donc¹²⁹⁷. Un second problème politico-militaire avec le prétexte offert à la CEDEAO, de différer le déploiement hypothétique d'une force qu'il faut désormais *calibrer* par rapport à ces nouveaux enjeux. Troisièmement, la force Licorne va devoir évoluer et se poster dans une géographie plus tourmentée : celle de l'Ouest forestier et plus au nord, celle escarpée dite des *18 montagnes*. L'espace lui-même, traversé par deux axes nord-sud d'accès à l'océan, est propice à toutes les aventures guerrières. Et dans ses confins du pays, la LNF n'a pas été tracée. Quatrième et cinquième raisons, elle va devoir se confronter à deux caractéristiques militaires nouvelles : des effectifs plus importants de combattants engagés dans des actions offensives, même si, à cette date, leur nombre est encore inconnu. Et une réalité redoutée, celle des enfants-soldats. Des bandes de jeunes désœuvrés - parfois très jeunes - sans foi ni loi, pillards, assassins expérimentés et non encadrés, pouvant même changer d'affiliation au gré du conflit. Un de ces petits *Birahima* du romancier ivoirien Ahmadou Kourouma qui signeront certains des crimes les plus atroces des années suivantes¹²⁹⁸.

Le général Bentégeat en donnera un aperçu quelques semaines plus tard, devant la commission défense, de l'Assemblée nationale : oui, plusieurs centaines de Libériens sont effectivement présents et agissent à la fois comme mercenaires et dans le cadre de solidarités ethniques essentiellement yacoubas ; oui, ces Libériens agissent au profit de l'un ou l'autre des camps¹²⁹⁹ ; il

¹²⁹⁷ Cette thèse libérienne prendra davantage de crédibilité lorsqu'en janvier suivant, l'ONG britannique Global Witness publiera son rapport *The Usual Suspects*, affirmera que 90% des effectifs combattants des deux organisations sont composés de non ivoiriens, des « mercenaires libériens et sierra-léonais, pour la plupart provenant de l'ancien RUF ou des forces de sécurité de Taylor, qui ont été rassemblés d'abord au Libéria et envoyés en Côte d'Ivoire peu avant les premières attaques du 28 novembre. » Charles Taylor, suspecté d'avoir créé, armé et financé - notamment par le moyen des compagnies forestières libériennes présentes sur le sol ivoirien - le Mpingo et le MJP. Ces affirmations seront pour partie corroborées par les observations des militaires français sur le terrain. Cependant la pertinence des mobiles énoncés par l'ONG demeure encore un objet de débat : Charles Taylor est réputé, par le rapport, vouloir « déstabiliser le gouvernement ivoirien actuel et d'installer un dirigeant complice » de son propre gouvernement ; ce à quoi s'ajoute l'objectif de créer les conditions de « créer un itinéraire d'évasion qui lui servirait s'il était menacé par la situation au Libéria. » (*Les Suspects habituels* [version française du rapport d'étude *The Usual Suspects*]. Londres, Global Witness. Mars 2003. 63 p).

¹²⁹⁸ Birahima, est un jeune garçon de douze ans, qui dans un des plus célèbres best-sellers de l'écrivain ivoirien. Il y décrit à la première personne, son histoire et son quotidien d'enfant soldat de l'Afrique contemporaine de l'Ouest. (KOUROUMA, Ahmadou. *Allah n'est pas obligé*. Paris : Seuil, 2000 (2e éd. Points, 2002. 224 p). L'ouvrage plusieurs fois récompensé (notamment par le renommé *Prix Goncourt des lycéens*) et déjà vendu à environ 300.000 exemplaires deux ans après sa sortie, apparaît dans de nombreux programmes scolaires et universitaires français.

¹²⁹⁹ Très rapidement, relatera le général Beth au début 2003, des « supplétifs de tout genre », en grande partie de Libériens seront appelés par le MJP et le Mpingo à les rejoindre. Leur origine ? Le Libéria et les zones d'implantation des 60.000 à 80.000 réfugiés libériens que connaissait la région avant le déclenchement de la crise. Des rebelles « difficiles à contrôler et [qui] conduisent souvent des actions inadmissibles ou intolérables ». Un peu plus tard, à partir du début 2003, le camp gouvernemental fera également appel à ces supplétifs libériens qui seront désignés sous le nom de force *Lima* (PIAT DUROZOI, Isabelle. Entretien avec le général Emmanuel Beth, commandant de la force Licorne en Côte d'Ivoire. *Armées d'Aujourd'hui*, n°279. 01/04/2003.). Selon une source diplomatique citée en mai 2003, 3.000 sont mobilisés par le camp présidentiel et composent l'essentiel d'une force nommée FLIGO commandée par un soldat des FANCI, le sergent Oulaï (Front de libération du Grand Ouest (GOMEZ, Virginie. Ouest ivoirien : les Français s'installent. *Libération*. 06/05/2003.).

est également exact qu'avec eux, s'ouvre une page encore moins lisible du conflit ivoirien. Alors que dans le Nord, et le Nord-est du pays, les forces françaises sont au contact de troupes « entraînées, équipées, soldées et disciplinées¹³⁰⁰», dans l'Ouest, la situation reste pour le CE-MA « floue et ambiguë », les exactions y sont nombreuses et parmi les Libériens « figurent de plus en plus d'enfants-soldats, mal contrôlés et contribuant à l'insécurité. »

1.3. Le risque humanitaire ne mobilise pas

Le déplacement des tensions vers l'ouest du pays va rapidement contribuer à dégrader davantage la situation économique et humanitaire.

À cette date, le ralentissement économique est déjà certain, mais il touche avant tout la population et prive l'État d'une part de ses recettes. Les entreprises étrangères installées dans le pays sont davantage ralenties et inquiètes qu'elles ne sont irrémédiablement touchées. Même appréhension dans la sous-région pour laquelle, la Côte d'Ivoire, deuxième économie ouest-africaine, est un moteur que tous craignent de voir caler.

Pour les entreprises françaises, le risque en cette fin 2002 est relatif. Il en sera tout autrement à partir de 2003. Dans certains secteurs, les pertes ont été immédiates¹³⁰¹, mais contrairement à l'image d'une France mercantile et soucieuse avant tout de la *défense de ses intérêts économiques*, les enjeux ne sont pas stratégiques. Plusieurs groupes français y bénéficient de rentes de situation, mais le volume d'affaires demeure modeste une fois qu'il est rapporté aux volumes totaux de leurs activités. Le marché national ivoirien n'est pour l'opérateur téléphonique *Orange* que l'équivalent d'une grande ville moyenne française. À court terme, la relance attendue, en 2002 est brisée. Elle ne fera que retarder la sortie de la récession qui sévit depuis plusieurs années et qui a déjà réduit les commandes¹³⁰². À plus long terme, les prestataires et investisseurs français sont davantage préoccupés par le risque de submersion chinoise¹³⁰³. Ce n'est qu'après Marcoussis, une fois l'espoir d'une sortie de crise envolé, que leurs dirigeants

¹³⁰⁰ Compte-rendu de la commission de la défense nationale et des forces armées, n°26, 21/01/2003. Assemblée nationale. *Opus cité*.

¹³⁰¹ Pour la SITARAIL qui exploite la ligne Abidjan-Ouagadougou pour le compte majoritaire du Groupe Bolloré (SOFIB) au terme d'un mois et demi de crise et d'interruption du trafic, la perte est, selon le chiffre communiqué à *Jeune Afrique*, d'environ 77 millions de CFA par jour (environ 120.000 €) depuis le 19 septembre (THIAM, Abou Abel. Journal de crise. *Jeune Afrique*, n°2182. 04/11/2002.). La perte est de 150 millions de CFA (230.000 €) par mois pour Accor au cours du dernier trimestre (ZIADY, Hassan. Comptes et mécomptes d'une crise. *Jeune Afrique*, n° 2189-2190. 22/12/2002).

¹³⁰² BANQUE de France. *Rapport Zone Franc 2002*, Côte-d'Ivoire, p 135-149.

¹³⁰³ La Chine qui est alors en pleine phase d'expansion de sa présence en Afrique a en effet jeté son dévolu sur la Côte d'Ivoire et a trouvé en Laurent Gbagbo un président moins soucieux que ses prédécesseurs de préserver des liens avec les entreprises françaises. Ainsi au cours du mois d'avril précédent, Laurent Gbagbo et son entourage ont séjourné pas moins de 10 jours en Chine à l'invitation de l'État et d'entreprises chinoises. En juin suivant, c'est une importante délégation chinoise qui a débarqué à Abidjan (MICHEL. Serge, BEURET, Michel. *La Chine-Afrique, Pékin à la conquête du continent noir*. Paris : Grasset, mai 2008. 348 p.).

viendront tenter d'exercer une influence sur les autorités françaises y compris militaires.

L'inquiétude est plus élevée dans la plupart¹³⁰⁴ des grandes activités exportatrices dominées par les géants mondiaux de ces secteurs. Le cacao surtout, dont la récolte a commencé et est attendue par des entreprises de nationalités américaine, néerlandaise et suisse et, dans une moindre mesure, française. Mais les enjeux financiers sont tels que les inquiétudes seront rapidement apaisées. Au cours de l'hiver 2002-2003, deux difficultés surviennent qui affectent le marché mondial : la perte d'une partie de la main-d'œuvre qui a fui les plantations ; et les combats que vont se livrer en décembre et janvier les deux camps (cf. infra) pour conquérir ou défendre la région cacaoyère. Mais rapidement ensuite, la situation s'apaisera pour bénéficier, chacun de son côté, des prélèvements financiers sur les recettes du numéro un mondial de la production¹³⁰⁵.

La situation est beaucoup plus difficile pour la population. Sur le plan matériel, depuis le 19 septembre, elle subit de plein fouet les effets directs de la crise. L'inflation a atteint un niveau élevé et pour les produits d'importation elle est proche des sommets¹³⁰⁶. Les prix de l'alimentation sont particulièrement touchés. Le prix de la viande a doublé. Malgré les conditions favorables, au Nord et au Sud, aux cultures vivrières en cette fin d'année 2002, l'approvisionnement est difficile. Les barrages routiers dans le pays limitent les échanges entre les zones de production du Nord, et le principal foyer de consommation qu'est Abidjan. La récolte de fèves est ainsi bloquée dans la région de Daloa¹³⁰⁷. Les circuits traditionnels de distribution sont perturbés et l'importation des produits en provenance des pays sahéliens quasi impossible. Conséquence immédiate, les petites activités commerciales, artisanales et agricoles sont en difficulté à l'image des producteurs de coton dont la récolte est menacée par le défaut de stockage, de transformation et d'acheminement¹³⁰⁸.

Sur le plan de la sécurité, au Nord comme au Sud, la déstabilisation a provoqué des déplacements et des émigrations significatives de la population. Selon les chiffres recueillis par les Nations Unies, en janvier suivant on dénombrera plus 600 000 déplacés. 300 000 ont quitté Bouaké. Yamoussoukro et Abidjan voient ainsi arriver une population nombreuse. Un grand

¹³⁰⁴ Pas toutes effectivement, car le secteur des hydrocarbures bénéficiera d'une heureuse circonstance mais aussi d'une obscure entente : le gisement exploité depuis plusieurs années, est en effet un gisement offshore. La livraison s'effectue directement par transvasement dans des pétroliers ne transitant pas par le port d'Abidjan. Idem pour l'argent qui sera soupçonné de ne pas non plus transiter par les caisses du Trésor ivoirien.

¹³⁰⁵ Lire à ce propos, l'étude de référence réalisée en 2007 par l'ONG britannique Global Witness (GLOBAL WITNESS. *Chocolat chaud. Comment le cacao a alimenté le conflit en Côte d'Ivoire. Opus cité.*).

¹³⁰⁶ Mission économique de l'Ambassade de France en Côte d'Ivoire. Évolution du coût de la vie. [Fiche de synthèse]. Minefi-DREE-Trésor. 14/11/2003.

¹³⁰⁷ THIAM, Abou Abel. Journal de crise. *Jeune Afrique*, n°2182. 04/11/2002.

¹³⁰⁸ LEON-DUFOUR, Sixtine. Le conflit ivoirien menace la récolte du coton dans toute la région. *Le Figaro*. 16/10/2002.

nombre s'amasse dans les bidonvilles aux portes des villes. Et du fait de la « destruction délibérée de ceux-ci¹³⁰⁹ » souligne l'ONU, 20 000 personnes sont sans abri dans Abidjan. Au Libéria, en février 2003, on dénombre 70 000 réfugiés. La même année 200 000 sont au Burkina¹³¹⁰. Les mouvements n'épargnent pas les Français eux-mêmes et les autres occidentaux inquiets de l'évolution de la situation¹³¹¹. En mars 2003, sont rentrés selon Michèle Alliot-Marie, le ministre de la Défense, « 12 000 ressortissants français sur les 20 000 recensés en Côte d'Ivoire avant la crise [dont] 7 000 d'entre eux possèdent la double nationalité. Restent également 1 700 ressortissants d'autres pays de l'Union européenne, 1 400 Américains, ainsi qu'un nombre très important, mais difficile à déterminer, de Libanais¹³¹². »

Les conditions de vie se sont dégradées et une partie de la population souffre. Cependant, en France comme ailleurs dans le monde occidental, la dégradation de la situation humanitaire n'a pas de retentissement particulier. La presse française l'évoque sans lui consacrer une attention particulière. Côté ONG, pas de campagne massive d'appel aux dons. Les organisations spécialisées mettent en place, comme par habitude et sans bruit, les moyens de venir en aide à la population. Pas non plus de *Bernard-Henri Levy* ou de *Bernard Kouchner* prompts à exercer une influence sur le gouvernement à partir de l'exposé d'un péril. La situation préoccupe, mais pas suffisamment pour susciter un élan et sommer des autorités politiques de se saisir de la question. Tous les acteurs semblent dans l'attentisme et compter sur un retour rapide à la normale. La situation économique et humaine n'apparaît même pas dans les différents discours et autres prises de parole consacrées à la crise ivoirienne.

Ce dépérissement est pourtant un facteur complémentaire de déstabilisation qui alimente la crise. La population désœuvrée ou sans abri s'accroît. Chaque camp met en place une économie de guerre capable de financer les achats d'équipements et de fournitures militaires. Mais simultanément c'est aussi tout un système d'intérêts et d'enrichissement qui se met en place. Il est encore trop tôt pour l'observer, mais au cours des mois puis des années suivantes, les conflits d'intérêts viendront contrarier la dynamique de sortie de crise. Toute guerre a ses profiteurs qui n'aspirent pas à l'instauration de la paix. Et la Côte d'Ivoire ne déroge déjà pas à la règle.

¹³⁰⁹ ONU. Rapport d'une mission d'urgence sur la situation des droits de l'homme en Côte d'Ivoire. 24/01/2003 [consulté le 17/02/2014 sur : [www.unhchr.ch/Huridocda/Huridoca.nsf/0/.../\\$FILE/90f.doc](http://www.unhchr.ch/Huridocda/Huridoca.nsf/0/.../$FILE/90f.doc)]

¹³¹⁰ Dans les deux cas, la distinction est difficile à établir entre les réfugiés totalement déracinés, et le retour de ceux que les Burkinabés qualifient de *Diaspos* pour désigner la diaspora pratiquant déjà en temps normal, les allers-retours entre les deux pays.

¹³¹¹ CARAYOL, Rémi. Burkina-Côte d'Ivoire : destins croisés. *Jeune Afrique*. 28/12/2015 [consulté le 20/02/2016 sur <http://www.jeuneafrique.com/mag/288066/politique/burkina-cote-divoire-destins-croises/>].

¹³¹² Michèle Alliot-Marie dressant un bilan à la date du 19/03/2003 devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale (Compte-rendu des réunions de la commission des affaires étrangères, session 2002-2003. Assemblée nationale [consulté le 20/08/2014 sur <http://www.assemblee-nationale.fr/12/cr-cafe/02-03/liste.asp>]).

2. France : vers le constat d'impasse diplomatique

Après l'aggravation du mois d'octobre et la montée des périls de celui de novembre, la situation est plus qu'incertaine pour la France. Ses soldats sont engagés sur le terrain dans des volumes et à un coût déjà élevé. Mais, en n'ayant accordé qu'une place secondaire dans son action diplomatique, la France prend le risque de n'être que l'observateur impuissant des événements à venir.

Depuis le 19 septembre, la diplomatie française n'accorde pas sa priorité au dossier ivoirien. Le conflit ivoirien est régional, alors qu'avec l'Irak, la bataille diplomatique est mondiale. Ce sont ses séquences qui donnent le tempo de l'activité de l'Élysée et du Quai d'Orsay. Le 2 septembre, Jacques Chirac a pris position contre une intervention militaire¹³¹³. Quelques jours avant le coup de force de la Rébellion ivoirienne, George Bush s'est prononcé en faveur de la négociation d'une résolution sur la question irakienne. L'accord américain a alors ouvert la voie à une intense offensive sur tapis vert. Le 26 septembre puis le 31 octobre, les projets de textes se succèdent à l'ONU, pour lesquels les principaux acteurs de la politique extérieure française consacrent la majeure partie de leurs efforts. En fait de négociation, Dominique de Villepin, transmué en porte-étendard, donne rapidement à ce processus de dialogue les allures d'une grande œuvre. Non sans dérouter voire inquiéter l'Élysée et le Quai d'Orsay¹³¹⁴. Le 8 novembre 2002, à New York, la résolution 1441 est votée à l'unanimité et va faire redescendre la tension. Son adoption, constate Frédéric Bozzo, « ouvre une période d'accalmie d'un mois¹³¹⁵. »

Dans le même temps, le ciel s'assombrit au-dessus des participants des Pourparlers de Lomé auxquels la France a apporté son soutien. Ce même 8 novembre, l'assassinat de Benoît Dacoury-Tabley porte un coup direct à la délégation de la Rébellion. Celle-ci annonce le lendemain sa décision unilatérale de suspension *sine die*, de la négociation. Par ricochet, ce sont tous les chefs d'État porteurs de la démarche de médiation qui sont aussi touchés. Pour la France, la

¹³¹³ Lors de sa conférence de presse conjointe - avec Nelson Mandela - à Johannesburg, le 2 septembre 2002.

¹³¹⁴ Sous pseudonyme, Jean Saint-Iran l'évoque et en donne une illustration en constatant que « Dominique de Villepin parle beaucoup, mais on comprend de moins en moins où il veut en venir. À l'intérieur même du Quai d'Orsay, ses déclarations sur la paix, lyriques et enflammées, inquiètent [...]. Jacques Chirac lui-même éprouve la nécessité devant certains de ses interlocuteurs de doucher certains enthousiasmes en précisant que la France n'est pas pacifiste. [...] Elle ne refuse pas la guerre, mais refuse une guerre qui serait faite hors du cadre des Nations Unies » (SAINT-IRAN, Jean. *Opus cité.*).

¹³¹⁵ p 188 de BOZO, Frédéric. *Opus cité.* Les Irakiens doivent en effet livrer le 8 décembre la déclaration de leurs Armes de destructions massives (ADM) imposée par la résolution. Pour les autorités françaises, cela ne signifie pas pour autant l'absence d'initiative et d'échange. La vigilance est en effet de mise. À l'Élysée où le pessimisme a reculé, on sait les Irakiens imprévisibles et écrira Jacques Chirac qui doute de ses alliés américains, « il reste [...] à vérifier l'interprétation que les États-Unis, bien décidés de toute façon à en découdre avec l'Irak, feront de cette résolution qui leur fixe certaines limites sans qu'ils se sentent nécessairement tenus de les respecter. » (p 382 de CHIRAC, Jacques (en collaboration avec Jean-Luc BARRÉ). *Opus cité.*).

situation est d'autant plus préoccupante, que les autorités françaises ne veulent pas voir mis en échec l'expérimentation de sa toute nouvelle approche de la diplomatie africaine : faire, comme le résumera l'universitaire Albert Bourgi - ami de Laurent Gbagbo - « de la crise ivoirienne, un cas d'école de la nouvelle façon de gérer et surtout de régler un conflit africain sans être exposé aux habituelles critiques d'ingérence que suscite toute intervention militaire de l'ancienne puissance coloniale¹³¹⁶. » Dominique de Villepin, profitant sans doute de l'accalmie dans le dossier irakien, va alors se réinvestir dans celui de la Côte d'Ivoire. Le 16 novembre, il dépêche un observateur à Lomé, Christian Dutheil de la Rochère. Ambassadeur de France et prédécesseur de Michel Dupuch à Abidjan (1993-1998), il est un fin connaisseur de l'ère Bédié sous laquelle est née une partie des contentieux qui opposent les protagonistes¹³¹⁷. Homme du sérail, très discret, il n'a laissé aucun témoignage public sur son action dont il réserve le compte-rendu au Quai d'Orsay et, à l'Élysée, à Michel de Bonnecorse. Il débarque à Lomé en « soutien¹³¹⁸ » de la médiation. Il est le premier diplomate français à entrer directement en contact avec des représentants des Rebelles. Pas question pour autant pour lui de se faire le porteur du moindre engagement. Le même jour, à l'Élysée, on ne fait donc pas mystère de la visite du président sénégalais qui se déclare disposé à mener une nouvelle médiation. Abdoulaye Wade s'exprime en président de la CEDEAO. Pour Gnassingbé Eyadema qui préside les Pourparlers au nom de l'organisation ouest-africaine, l'avertissement est sévère.

Pour tous, la préoccupation est d'autant plus vive que lorsqu'elles reprennent, les négociations entrent aussitôt dans une phase cruciale. Au cours de la journée du 19 novembre, les Rebelles présentent leurs contre-propositions. Dans cette nouvelle mouture, ils n'exigent plus expressément la démission de Laurent Gbagbo ni la tenue de nouvelles élections mais l'installation d'un nouvel ordre politique. Au-delà des clauses d'éligibilité, ils contestent le corps électoral tel qu'il est défini et qui exclut un grand nombre d'Ivoiriens pour *nationalité douteuse*. Ils réaffirment qu'ils ne déposeraient les armes - exigence préalable du gouvernement - qu'une fois leurs demandes satisfaites. Laurent Gbagbo n'est pas en reste face à leur surenchère. À la télévision et par la voix de ses délégués à Lomé, il oppose l'ordre constitutionnel et fait diversion en proposant de réaliser dans un an, un referendum sur les questions de nationalité et d'éligibilité. Les négociations piétinent.

Et pourtant, malgré le rejet du plan de paix proposé par Gnassingbé Eyadema le 21 et malgré le

¹³¹⁶ BOURGI, Albert. Aux racines de la Françafrique : la dégradation de l'image de la France en Afrique. *Annuaire français des relations internationales, volume X, 2009*. Paris : La Documentation française.

¹³¹⁷ BEJOT, Jean-Pierre. La mort de Christian Dutheil de La Rochère, ambassadeur de France à Abidjan au temps de Henri Konan Bédié. Paris : *La Dépêche diplomatique*. 2/08/2011.

¹³¹⁸ Selon l'explication donnée à Stephen Smith du *Monde* (SMITH, Stephen. La France pousse à une négociation politique entre le pouvoir et les rebelles. *Le Monde*. 17/11/2002.)

niveau d'exigence du MPCJ et la vacuité de la délégation de Gbagbo, les deux parties parviennent à s'entendre le 24 novembre. Il leur a fallu pour cela surmonter les manœuvres sur tapis vert et composer avec des facteurs périphériques : la mobilisation des partisans de chaque camp qui invectivent les négociateurs à distance ; et les tensions autour de la ligne de démarcation où les Rebelles affirment s'attendre à une attaque imminente. Les deux parties s'engagent donc à œuvrer pour une solution politique. Chacun salue l'action de la CEDEAO et de Gnassingbé Eyadema. Mais personne n'ignore en réalité que le texte n'est qu'un laborieux compromis n'apportant aucune solution à la crise qui les réunit : l'évènement passe même presque inaperçu. En France, aucun des grands titres de la presse, n'a dépêché de journaliste sur place, ni ne se fait l'écho de ses correspondants. Dans les chronologies de la décennie de crise ivoirienne, la conclusion de l'accord sera très vite effacée des mémoires.

Néanmoins, personne ne pose publiquement un diagnostic d'échec. S'y risquer, ce serait en effet rompre le mince fil du dialogue qui relie encore les parties. Aucun des Ivoiriens ne semble non plus vouloir, en dénigrant la conclusion, disqualifier le président togolais qui s'acquitte de sa tâche sans talent. Le processus vient de produire son deuxième résultat après celui de la confirmation du cessez-le-feu le 31 octobre. La porte laissée entrouverte, elle assure de pouvoir se retrouver sans préalable en cas de naufrage militaire sur le terrain.

Mais l'espoir d'un règlement rapide a définitivement disparu. Le RDR qui s'était maintenu au gouvernement ne croit plus à cette cohabitation. Le surlendemain, 26 novembre, Alassane Ouattara en retire ses ministres.

La France, elle, se voit administrer une double peine. Elle voit s'étirer la perspective de son désengagement militaire et diplomatique. Et en coulisses, Paris est de plus en plus critiqué. Dans *Jeune Afrique*, François Soudan se fait l'écho de celles des belligérants, de plusieurs chefs d'État africains et même de Michel Dupuch. Le magazine franco-africain est le reflet du trouble qui s'est installé. Béchir Ben Yhamed, son directeur de la publication, dans sa chronique, concède que « le président et le ministre des Affaires étrangères [français] ont montré que leur pays était conscient de ses responsabilités¹³¹⁹. » Mais il publie simultanément le diagnostic navré de son journaliste François Soudan pour qui, durant dix semaines, Paris a « cherché, tâtonné, testé dans le cadre du *ni ingérence, ni indifférence* pour aboutir finalement à un statu quo intenable et à la démonstration de l'incapacité française à faire face à la situation¹³²⁰. »

2.1. 26 au 28 novembre : « Tournée » ouest-africaine de Dominique de Villepin

¹³¹⁹ BEN YAHMED, Béchir. Mission possible. *Jeune Afrique*, n°2186. 02/12/2002

¹³²⁰ SOUDAN, François. La tornade Dominique de Villepin et après ? *Jeune Afrique*, n°2186. 02/12/2002

Le dossier irakien offre-t-il du temps ? La crise ivoirienne constitue-t-elle une opportunité de démonstration ? Où la situation exige-t-elle un réinvestissement français ? Toujours est-il que Dominique de Villepin va placer dans son agenda surchargé, un déplacement en Afrique de l'Ouest d'un peu plus de 48 h, du 26 au 28 novembre. Ce n'est pas la première fois qu'il a été envisagé. Trois fois déjà depuis le 19 septembre, celui-ci a été annoncé, mais il a, à chaque fois été repoussé en raison, selon le Quai d'Orsay, d'un « défaut de maturité¹³²¹ » de la situation sur place. Mais sans doute aussi de celui de la position française et de l'accaparement du ministre par le dossier américano-irakien. Son intention : *faire bouger les choses*. Ce qui justifie donc une manière forte et spectaculaire.

A. Au pas de charge

De Málaga où il participe à un sommet franco-espagnol, le périple de Dominique de Villepin, le conduit en six étapes et autant de capitales et de chefs d'État : à Lomé où se déroulent les négociations, à Abidjan chez Laurent Gbagbo puis chez Blaise Compaoré à Ouagadougou, à Bamako, à Libreville, puis à Dakar, d'où il doit rejoindre l'Amérique du sud.

Dans le Falcon 900 siglé *République française*, Dominique de Villepin est accompagné d'une délégation toute particulière. Tous les principaux acteurs de la politique africaine de la France sont là : Nathalie Delapalme sa conseillère pour l'Afrique, Michel de Bonnacorse, le Monsieur Afrique de Jacques Chirac, Gérard Cros, le directeur Afrique et océan Indien du Quai d'Orsay ; son sous-directeur Afrique occidentale, Francis Blondet. François Rivasseau, directeur de la communication du ministère est également là pour s'assurer de la bonne couverture de l'évènement par les deux journalistes invités, celui de l'AFP et Stephen Smith du *Monde*.

À Lomé, le 27 novembre, au lendemain de la nuit qu'il a passée dans la capitale togolaise, Dominique de Villepin se positionne en censeur adressant les bons et mauvais points. Au président et médiateur Gnassingbé Eyadema, lassé par l'absence de progrès des Pourparlers, il offre publiquement ses félicitations. Aux délégations en négociation depuis trois semaines, il adresse une admonestation mettant en garde contre les dérives combattantes, et réclame « très rapidement¹³²² » une formulation des contentieux politiques à résoudre. Ce à quoi Louis-André Dacoury-Tabley, oppose : « On ne peut pas faire la paix en quarante-huit heures ! » Et s'entend rétorquer : « Mais on peut la décider en vingt-quatre heures¹³²³. » Ce qui correspond, persifle Stephen Smith du *Monde*, au temps qu'il reste à Dominique de Villepin avant la fin de sa visite dans la région !

¹³²¹ SOUDAN, François. *Article cité*.

¹³²² FICATIER, Julia. En Côte d'Ivoire, l'armée fait monter la tension. *La Croix*. 28/11/2002.

¹³²³ FALL, Elimane. Opération commando à Abidjan. *Jeune Afrique*, n°2186. 02/12/2002

Pendant ce temps, à Abidjan, Alassane Ouattara, s'apprête à quitter son pays, après plus de deux mois de séjour à Abidjan, et avec l'aide de la France. Dominique de Villepin arrive à Abidjan en provenance de Lomé et a rejoint aussitôt la Présidence où Laurent Gbagbo le reçoit. Quelques minutes après le début de leur entretien, le ministre français ressort du bureau présidentiel pour donner le *top départ* de l'opération d'extraction d'Alassane Ouattara dont il vient d'informer le chef de l'État ivoirien. Au cours du tête-à-tête qui suit, Dominique de Villepin va entendre les récriminations de Laurent Gbagbo à l'égard de l'ambassadeur Vignal. Récrimination ou réclamation de son départ ? Toujours est-il que Dominique de Villepin lui annonce qu'il sera remplacé deux semaines plus tard. Mais surtout, Dominique de Villepin propose à Laurent Gbagbo de s'engager dans une régulation de sa relation avec le président burkinabé et il obtient son accord.

Les égards de Dominique de Villepin, le départ d'Alassane Ouattara et bientôt celui de l'ambassadeur... Pour Laurent Gbagbo, cette visite est interprétée comme un geste qui sauve : « Dominique, tu es là, donc la France est à nos côtés¹³²⁴. » Une sorte d'euphorie - réelle ou feinte - a gagné Laurent Gbagbo et il l'illustre après le déjeuner à la présidence, en rejoignant avec Dominique de Villepin la résidence de l'ancien président Bédié, un de ses principaux opposants, pour une rencontre tripartite. De là, Laurent Gbagbo et Dominique de Villepin sortiront la main dans la main sous l'objectif des journalistes. Ce sera le seul véritable produit de cet entretien très peu commenté. Mais au terme de ces visites de Lomé puis d'Abidjan, Dominique de Villepin se dit optimiste¹³²⁵.

À Ouagadougou où il se rend ensuite et où il reste la soirée, il rencontre Blaise Compaoré durant une heure. Dominique de Villepin se dit donc porteur d'un message d'amitié de Laurent Gbagbo à son homologue burkinabé. Laurent Gbagbo - qui a troqué pour la première fois la veille, l'expression *agression extérieure* pour celle de *guerre civile* - se dit prêt à une discussion directe autour de certains des points qui dégradent la relation entre les deux pays : les exactions et brimades contre la population burkinabée et les litiges fonciers. Blaise Compaoré est d'accord sur le principe, reste à en définir les modalités.

Dans la capitale malienne qu'il a rejointe après Ouagadougou, Dominique de Villepin passe la nuit. Le lendemain, 28 novembre, il obtient du président Touré l'organisation sur son territoire, de la rencontre entre les deux chefs d'État ivoirien et burkinabé. Ce sera la rencontre dite de Bamako, la semaine suivante, le 3 décembre 2002. Amadou Toumani Touré entretient alors des relations satisfaisantes avec l'un et l'autre. Son expérience acquise dans la médiation de plu-

¹³²⁴ SMITH, Stephen. Au pas de charge, Dominique de Villepin tente de forger une issue à la crise ivoirienne. *Le Monde*. 29/11/2002.

¹³²⁵ SAINT-PAUL, Patrick. Reprise des combats au Nord d'Abidjan. *Le Figaro*. 29/11/2003

sieurs conflits africains et sa relative neutralité sont appréciées de la plupart des acteurs de la crise.

À Libreville ensuite, au début de l'après-midi, Dominique de Villepin se livre à une visite d'avantage protocolaire à Omar Bongo, le doyen des chefs d'État d'Afrique francophone dont le parrainage semble alors incontournable et qui a accueilli la veille, l'exfiltré Alassane Ouattara sur son territoire.

À Dakar, dans la soirée, la visite rapide au président sénégalais prend alors les formes d'une conclusion, qu'Abdoulaye Wade ponctue d'un : « Je suis d'accord avec la proposition de Dominique de Villepin de réunir assez rapidement d'une part les présidents Compaoré et Laurent Gbagbo au Mali et d'autre part de convoquer un sommet de la CEDEAO¹³²⁶. » La langue de bois semble avoir disparu. La suggestion de Dominique de Villepin laissée initialement à la libre décision de Laurent Gbagbo et de Blaise Compaoré, devient la décision prise par Dominique de Villepin incarnant la France, puissance tutélaire et gendarme du conflit.

Mais, alors que le ministre français quitte Dakar pour la Colombie, ce même 28 novembre en Côte d'Ivoire, les incidents armés de la veille ont précédé une dégradation de la situation militaire à laquelle les Français vont devoir faire face. Dominique de Villepin a beau appeler les belligérants au calme¹³²⁷, ce qui domine dans les états d'esprit des acteurs de la crise, c'est le titre du quotidien ivoirien *Fraternité Matin* qui le matin même, a flanqué sa une d'un *La guerre a repris*.

B. Un bilan en demi-teinte

Au terme de sa tournée, le chemin tracé par le ministre de Jacques Chirac semble être celui d'une voie sans issue : désengager la France en obtenant la signature très rapidement d'un accord entre les négociateurs de Lomé.

Sa tournée n'a cependant pas été vaine. Son premier effet est de s'être replacé lui-même au centre du jeu et d'avoir pu exercer son ministère de la parole : en sermonnant les uns, en écoutant et en satisfaisant d'autres, en imposant aux observateurs le rythme de ses interventions rapides, Dominique de Villepin joue sur ce registre avec un brio que personne ne peut alors lui contester. Mais est-ce là une démonstration d'efficacité ou une démonstration tout court ? Alors que Dominique de Villepin quitte la région, les combats ont déjà repris et les déclarations n'empêcheront pas l'enlisement. L'enchaînement des visites et les démonstrations d'influence ont été spectaculaires, mais laissent un sentiment d'inachevé et d'absence d'effet décisif. Res-

¹³²⁶ FALL, Elimane. Opération commando à Abidjan. *Jeune Afrique*, n°2186. 02/12/2002

¹³²⁷ SAINT-PAUL, Patrick. *Article cité*.

tent trois avancées, des avancées concrètes.

2.2. Trois avancées concrètes

Ces avancées ne vont pas changer le cours de la crise, mais elle n'en constitue pas moins des évènements significatifs : l'exfiltration d'Alassane Ouattara ; l'entretien Gbagbo-Compaoré et le changement d'ambassadeur.

A. L'exfiltration d'Alassane Ouattara

Pomme de discorde, selon Laurent Gbagbo, la présence d'Alassane Ouattara à la Résidence de France a fait l'objet de nombreux échanges.

Depuis dix semaines Alassane Ouattara est en « exil intérieur¹³²⁸. » La formule élégante est de François Soudan et qualifie bien ce retranchement d'Alassane Ouattara à l'intérieur de l'emprise qui accueille les habitations de l'ambassadeur et de plusieurs membres de la représentation française. Dix semaines de lecture, de contacts téléphoniques et par l'Internet avec ses militants. Mais aussi, une longue période d'observation des campagnes de presse haineuses menées par les journaux proches du pouvoir, et de fouilles des coffres des véhicules diplomatiques soupçonnés de favoriser sa propre évasion. Deux mois et demi au cours desquels il a vu s'évanouir les espoirs de régulation, puis se rompre le contact qu'il était parvenu à maintenir avec Laurent Gbagbo jusqu'au 30 octobre, date du dernier de leurs trois échanges téléphoniques. Un séjour interminable au cours duquel il a pu constater la montée croissante des violences et de sa propre stigmatisation, ne lui laissant que peu d'espérance de vie en dehors de la protection française.

Mais pour le président ivoirien cette présence est une injure. La proximité de son rival est insupportable. La résidence de France jouxte celle du président ivoirien depuis qu'Houphouët-Boigny est venu y construire sa vaste maison mitoyenne. Logé dans la résidence de Dominique Pin, le numéro deux de l'ambassade, il est à proximité immédiate de celle de Laurent Gbagbo. Et les renseignements qu'il reçoit de la vie dans l'ambassade ne sont pas faits pour l'apaiser : autour du couple, les personnels diplomatiques composent une cour devenue partisane que comble Dominique Ouattara¹³²⁹. Quelques années plus tard, la mort des deux hôtes fournira l'illustration de ce qui s'était noué alors, dans l'ambassade : Alassane Ouattara, entouré d'officiels ivoiriens assistera aux obsèques de Renaud Vignal en 2007, dans la Drôme puis à celles de son numéro 2, Dominique Pin, en 2011 dans le Jura, tandis qu'en Côte d'Ivoire, le RDR or-

¹³²⁸ SOUDAN, François. Ouattara en son exil intérieur. *Jeune Afrique*, n°2183. 11/011/2002.

¹³²⁹ Cette présence et cette prodigalité ne fera cependant pas l'unanimité parmi tous les résidents de l'enclave française.

ganisera des services religieux. Évoquant les deux défunts, il affirmera que lui et son entourage « leur devons d'être en vie¹³³⁰. » Et dans son hommage à Dominique Pin, il livrera deux précisions notamment, que celui-ci « avait épousé notre cause : celle de la justice, de la démocratie et de la liberté » et qu'il l'avait conseillé jusqu'à sa victoire électorale de 2010.

Partagé sur le sort d'Alassane Ouattara, Laurent Gbagbo en définitive ne fait donc pas obstacle à son exfiltration.

Reste à lui faire quitter les lieux tout en le préservant de manifestations hostiles des Jeunes patriotes. L'opération est donc militaire et discrète. Comme l'ambassadeur de France, Alassane Ouattara lui-même n'en a été informé que 30 minutes avant l'heure prévue du départ, par les commandos des forces spéciales chargés de l'opération. À 13 h 30, lui, sa femme et une suite de cinq personnes sont embarqués dans un hélicoptère de transport venu du camp militaire français de Port-Bouët qui les achemine vers un aérodrome des environs de la capitale d'où ils embarquent dans un avion en direction de Libreville, au Gabon. Comme Henri Konan Bédié, en 1999 au lendemain du coup d'État de Guéï.

La question de la destination n'a pas fait l'objet de réelles tractations avec Alassane Ouattara. La solution retenue l'a été après avoir envisagé plusieurs hypothèses au cours des semaines précédentes. Le principe de son évacuation vers un autre pays africain a satisfait toutes les parties. La solution de l'exil en France avait été évoquée très tôt. Il y dispose de ses résidences, à Paris et sur la Côte d'Azur, à Mougins. Mais cette option a été abandonnée pour des raisons qui diffèrent selon les versions. À un mois d'écart *Jeune Afrique*, donne deux explications. Dans la première, Alassane Ouattara s'y était opposé en raison de la condition assortie à ce retour en France : l'obligation de silence public. Dans la seconde plus argumentée, la France elle-même n'a pas souhaité que son territoire soit, au moins dans un premier temps, la destination de l'ancien Premier ministre. Le Quai d'Orsay qui souhaite défendre une position la moins partisane possible, aurait préféré l'éloignement aux USA où, selon une « source proche du dossier¹³³¹ » non citée par *Jeune Afrique*, il « pourra s'y exprimer sans embarrasser qui que ce soit » tout en reconnaissant que la France ne peut juridiquement s'opposer à son retour dans l'hexagone.

Alassane Ouattara est donc évacué vers Libreville au Gabon. Il est hébergé dans une villa dépendant de l'ambassade française. Sa femme repart pour Paris quelques jours plus tard, le 4 décembre. Après un temps de *purgatoire*, Alassane Ouattara la rejoindra en définitive.

¹³³⁰ Allocution du Président Alassane Dramane Ouattara à l'occasion des obsèques de Monsieur Dominique Pin, ancien Premier Conseiller de l'Ambassade de France en Côte d'Ivoire [communiqué de la Présidence ivoirienne, 20/08/2011 [consulté le 06/03/2016 sur <http://news.abidjan.net/h/408219.html>].

¹³³¹ ERSU (d'), Laurent, FICATIER, Julia. France. *La Croix*. 29/11/2002

L'hypothèse d'un retour en Côte d'Ivoire est alors pour longtemps inenvisageable. Sa résidence est détruite et sa seule attache est sa commune natale de Kong dans l'extrême nord du pays, en zone rebelle. Il ne rentrera au pays que le 26 janvier 2006, après trois ans d'exil français.

B. L'entretien Laurent Gbagbo-Compaoré

Preuve que le dialogue est cependant possible, Laurent Gbagbo et Blaise Compaoré se rencontrent le 3 décembre dans la capitale du Mali voisin. Les deux présidents s'entretiennent en face à face durant une heure environ, à la Présidence, sous l'égide de Toumani Toué. À l'issue de la journée, tous affichent leur satisfaction et signent un communiqué dans lequel ils condamnent les « violences et exactions¹³³² » perpétrées sur leurs propres ressortissants, et décident de prendre des « mesures appropriées dans les meilleurs délais pour le renforcement de la cessation des hostilités. » Ils ne précisent cependant pas lesquelles. Seule certitude immédiate : la tenue prochaine d'une rencontre entre leurs trois chefs d'état-major et ministres de la défense respectifs. Elle se déroulera effectivement les 12 et 13 décembre à Bamako sans produire de décisions significatives si ce n'est celle de s'interdire de faire de leurs territoires respectifs, des zones de repli des Rebelles. Selon Christine Holzbauer, la correspondante de *La Croix*, au Mali, « dans l'entourage du président malien, on précise que des concessions ont bien été consenties¹³³³ » par toutes les parties, mais rien n'a filtré de ces discussions. Et, constate un journaliste de *RFI*, ce ne sont que des « engagements de principe qui ont l'air de satisfaire Abidjan, mais qui ne sont guère contraignants¹³³⁴. » La suite lui donnera raison. À l'Élysée, cette analyse ne va pas tarder non plus à s'imposer. En effet, écrit François Soudan, Jacques Chirac a reçu un compte-rendu pessimiste de cet entretien. Désaccords profonds, entre les deux chefs d'État, communiqué final « contraire de la réalité¹³³⁵. » Les mystifications démasquées, Jacques Chirac acquiert au moins deux certitudes : Laurent Gbagbo « dit toujours oui, et après fait l'inverse » et le décevant Compaoré continue d'alimenter et de « cornaquer » la Rébellion.

Reste à déterminer si cette rencontre est bien une conséquence de la visite de Dominique de Villepin où le résultat d'un long processus arrivé alors à maturité dans lequel la France n'était pas partie prenante. C'est cette dernière hypothèse qui transparait dans le reportage très détaillé consacré par *Jeune Afrique* à cette rencontre. L'envoyé spécial du magazine, Francis Kpatindé y relate une confidence qu'il obtient alors du président malien. Ce dernier lui révèle que cela

¹³³² ERSU (d'), Laurent, HOLZBAUER, Christine. France Côte d'Ivoire. *La Croix*. 16/12/2002.

¹³³³ HOLZBAUER, Christine. Côte d'Ivoire. *La Croix*. 05/12/2002.

¹³³⁴ COMARIN, Elio. L'impasse diplomatique. *RFI*. 05/12/2002 [capturé le 17/08/2012 sur http://www.rfi.fr/actufr/articles/036/article_18493.asp].

¹³³⁵ SOUDAN, François. Pourquoi Jacques Chirac bouge enfin. *Jeune Afrique*, n°2188. 15/12/2002.

fait « deux mois que je prépare, en toute discrétion cette rencontre¹³³⁶. » Il précise l'avoir proposée une première fois aux deux chefs d'État lors du Sommet d'Accra, le 29 octobre précédent. Ils l'avaient tous deux acceptée, mais sans préciser sans doute au journaliste les raisons de sa programmation si tardive. Selon Francis Kpatindé, l'initiative est alors bien malienne et constitue une partie intégrante des Pourparlers de Lomé. Et dès le lendemain le chef d'État malien s'envole donc afin d'informer des résultats de ces discussions, ses interlocuteurs de la CE-DEAO, son président exécutif, Wade, et le président du Groupe de contact, Gnassingbé Eyadema.

C. Le changement d'ambassadeur

Troisième avancée concrète, le changement d'ambassadeur a été promis à Laurent Gbagbo. Il aura lieu une semaine plus tard et sera « sans doute le plus expéditif de l'histoire sous la V^e République¹³³⁷ » selon la formule du *Monde*. Rappelé pour consultation à Paris, Renaud Vignal l'apprend le vendredi 6 décembre, de la bouche même de son ministre.

Les modalités pratiques de ce changement offrent aussi un éclairage complémentaire sur la manière de Dominique de Villepin de diriger le Quai d'Orsay et d'en transgresser les habitudes et les règles de gestion. Au retour de sa visite en Côte d'Ivoire, sa conviction est faite. Il rappelle son ambassadeur officiellement à Paris pour consultation. Ce 6 décembre, il lui annonce qu'il ne retournera pas à Abidjan : « Tu es en danger, voilà pourquoi tu rentres¹³³⁸. » Veuf, Renaud Vignal a laissé sans le savoir, le dernier de ses trois enfants, seul à l'ambassade avec sa nourrice¹³³⁹. Des conditions qui suscitent la réprobation de son successeur¹³⁴⁰ et est un exemple de désinvolture du ministre qui s'ajoute à d'autres (cf. supra). L'explication apportée à Renaud Vignal par son ministre, n'est pas dénuée de fondement. Devenu bouc émissaire, « honni dans la presse ivoirienne¹³⁴¹ » comme a pu le constater Stephen Smith, il est devenu l'incarnation « du réseau qui veut détruire la Côte d'Ivoire » pour les incontrôlables opposants à la France.

Pour Laurent Gbagbo et son camp, c'est une victoire. *Notre voie* l'interprète comme « la volon-

¹³³⁶ KPATINDÉ, Francis. Oral de réconciliation à Bamako. *Jeune Afrique*, n°2187. 08/12/2002.

¹³³⁷ Changement expéditif d'ambassadeur. *Le Monde*. 13/12/2002.

¹³³⁸ Selon Stephen Smith, le même 6 décembre, l'ambassadeur au Burkina aurait pu subir le même sort, il a été rappelé lui aussi pour consultations, mais à la différence de Renaud Vignal, il rejoindra Ouagadougou avec la ferme consigne de « coller moins au régime dont il s'était fait, dans le passé, le défenseur inconditionnel. » (SMITH, Stephen. La France redoute des « exactions de masse » en Côte d'Ivoire. *Le Monde*. 07/12/2002.).

¹³³⁹ Femme, qu'il épousera quelques années plus tard, le jour même de sa propre mort en 2007 à 63 ans.

¹³⁴⁰ LE LIDEC, Gildas. *Opus cité*.

¹³⁴¹ SMITH, Stephen. Au pas de charge, Dominique de Villepin tente de forger une issue à la crise ivoirienne. *Le Monde*. 29/11/2002.

té affirmée de la France de présenter ses excuses au peuple ivoirien¹³⁴². » La victoire est même double, car simultanément Dominique de Villepin a décidé de mettre fin au mandat du second de l'ambassadeur, Dominique Pin, militant socialiste comme Renaud Vignal.

Son successeur a déjà été désigné. Deux jours auparavant, le mercredi 4 décembre, Gildas Le Lidec reçoit un appel de Dominique de Villepin alors qu'il est en train de déjeuner dans la capitale française. Le diplomate, après avoir consulté son épouse, rappelle son ministre pour lui donner son accord. Le changement est exceptionnellement rapide. Laurent Gbagbo a donné son agrément par téléphone. À Abidjan, l'ambassade n'apprend l'arrivée de son ambassadeur qu'au dernier moment. Le surlendemain, la cérémonie de remise de ses lettres de créance à Laurent Gbagbo donne même lieu à un simulacre : devant les caméras de télévision, l'enveloppe qu'il remet et qui doit contenir les documents d'accréditation, est vide. Dans la hâte, le service du protocole, au Quai d'Orsay, n'a pas eu le temps de les délivrer à temps¹³⁴³. Le départ de Gildas Le Lidec, s'est même fait sans le moindre entretien de passation de pouvoirs. Les deux ambassadeurs ont d'excellentes relations et de l'estime mutuelle, selon le témoignage du nouvel arrivant. Mais l'envol de ce dernier est avancé et les deux ne peuvent se rencontrer. À son arrivée, il organisera le retour du fils et de la future compagne de son prédécesseur.

Avec l'ambassadeur Le Lidec, il s'agit pour Dominique de Villepin d'être assuré d'avoir un homme capable de renouer avec Laurent Gbagbo. Depuis plusieurs semaines, en effet, le président ivoirien et Renaud Vignal ont rompu tout contact et le général Beth est devenu son seul interlocuteur à Abidjan. Les propos de Dominique de Villepin qui lui tiennent lieu de lettre de mission, sont clairs : entretenir un lien personnel et continu avec le chef de l'État ivoirien. Il ne doit pas y avoir également « plus de l'épaisseur d'une feuille de papier à cigarette entre » lui et le général Beth¹³⁴⁴. À l'aéroport, ce dernier l'accueille avec formalisme. La marque de respect répare l'outrage qu'avait représenté l'arrivée du général, à la dérobée, un mois auparavant. Renaud Vignal, furieux, avait appris a posteriori et par une dépêche *AFP*, son atterrissage à Abidjan et lui en avait gardé une rancune tenace. Gildas Le Lidec a déjà demandé que soit désigné le numéro 2 de l'ambassade qui doit venir remplacer Dominique Pin : l'ancien conseiller d'État Jean-Hugues Simon-Michel, son second, encore quelques mois plus tôt à Kinshasa¹³⁴⁵. Surtout, à la différence de Renaud Vignal, le nouveau représentant français a l'entière confiance de

¹³⁴² ERSU (d'), Laurent, HOLZBAUER, Christine. France Côte d'Ivoire. *La Croix*. 16/12/2002.

¹³⁴³ LE LIDEC, Gildas. *Opus cité*.

¹³⁴⁴ Gildas Le Lidec. *Entretien cité*.

¹³⁴⁵ Il n'arrivera à Abidjan, qu'un mois plus tard, deux semaines avant la Table ronde de Marcoussis.

Dominique de Villepin qu'il avait connu en poste en Inde¹³⁴⁶. L'avantage est le même avec Nathalie Delapalme, qui selon la conviction de Gildas Le Lidec, aurait soufflé son nom au ministre¹³⁴⁷. Surtout, l'homme est un diplomate incontesté. Même s'il est davantage orientaliste qu'africaniste, il a la réputation d'être « l'ambassadeur de toutes les crises [...] et une fine plume dont les [...] télégrammes diplomatiques font les délices de leurs lecteurs¹³⁴⁸. » Un « ambassadeur de choc¹³⁴⁹ » même, précise le journaliste Franck Renaud, qui lui consacre un portrait élogieux dans le livre-enquête remarqué sur le Quai d'Orsay (*Les Diplomates*). Un Breton longiligne de 55 ans appartenant « à l'espèce en voie de disparition de « ceux qui ne rechignent jamais à mettre les mains dans le cambouis », sans « circonvolutions » ni « fauxsemblants », selon ses collaborateurs. Il va rester cinq ans en poste et préserver, malgré les drames à venir, le lien entre Laurent Gbagbo et Paris.

Renaud Vignal, de son côté obtiendra une compensation. À l'invitation du ministre, raconte Franck Renaud, il a demandé l'ambassade d'Indonésie. Ce à quoi le ministre lui a répondu aussitôt : « C'est chose faite¹³⁵⁰. » Et c'est, selon l'auteur, sur cette simple parole, et sans davantage d'évaluation des conséquences, que se provoque un mouvement diplomatique : derechef, l'ambassadeur en place depuis 2001, Hervé Ladsous, est rappelé, déménage et est réaffecté comme porte-parole à Paris.

Cependant pour Renaud Vignal, le soulagement de sa nouvelle affectation n'efface pas le sentiment de déception. Si son éviction n'a pas les formes d'une sanction, il n'en reste pas moins qu'elle consacre sa propre impuissance à faire partager, à Paris, ses mises en garde sur le profil psychologique et le comportement de Laurent Gbagbo.

Dans son rapport de fin de mission rédigé dans l'isolement de sa maison de la Drôme et privé de documentation, il livrera donc un témoignage qui se veut lucide sur les erreurs commises et une opportunité de transmission de son expérience. Le document de 15 pages est transmis à son ministre, il ne sera jamais publié. Mais le diplomate, tout à sa déconvenue, le diffuse à un petit nombre de collègues et amis. Il est précédé de deux citations, dont celle, célèbre, de Winston Churchill se veut sans doute une alerte au lecteur : « Vous avez accepté la honte pour éviter la guerre, et vous aurez le déshonneur et la guerre. » Il s'achève par une prédiction : « Le risque est grand que Laurent Gbagbo persévère dans ses attitudes passées et que la France apparaisse de plus en plus, comme appuyant concrètement un tyran incapable de faire la guerre ou la paix.

¹³⁴⁶ Gildas Le Lidec était alors Consul général à Bombay et Dominique de Villepin, Ministre-conseiller à l'ambassade à New-Delhi.

¹³⁴⁷ Gildas Le Lidec. *Entretien cité*.

¹³⁴⁸ p 63 de RENAUD, Franck. *Opus cité*.

¹³⁴⁹ pp 272-280 de RENAUD, Franck. *Opus cité*.

¹³⁵⁰ RENAUD, Franck. *Opus cité*.

» Un pronostic et un document que l'auteur de cette thèse livre aux analystes de la fin du régime de Laurent Gbagbo, en 2011¹³⁵¹.

3. Le front s'étend et les Français se heurtent aux limites de leur mission

Même avec ces trois résultats - au demeurant sans grande portée à long terme - l'intermède français est terminé et les Pourparlers de Lomé reprennent leur cours habituel. Cependant, jamais sans doute, le décalage n'a été aussi important entre le terrain de la négociation et celui de la confrontation armée. Deux logiques se combinent qui interdisent tout espoir de progrès. À Lomé, tous semblent s'essayer à converger vers des positions communes. Dans leurs capitales respectives et le long de la LNF, les adversaires entretiennent les tensions et accroissent les divergences. Seul fragile rempart, le cessez-le-feu du 17 octobre qui a été mis à profit pour raffermir leurs positions et renforcer leurs moyens. Pour tous, l'intention est la même : se redonner par l'action militaire, une chance d'atteindre ses buts politiques. Pour Laurent Gbagbo, restaurer son pouvoir sur l'ensemble du pays et venger son humiliation. Pour les Rebelles, accroître leur conquête territoriale afin de peser davantage sur la sortie négociée de la crise.

Quarante jours après l'accord de cessez-le-feu, ce sont ces mêmes approches mortifères qui vont provoquer une nouvelle aggravation sur le plan militaire. La confrontation des deux forces ivoiriennes avec son lot de victoires et de pertes. Mais, aussi l'engagement de Licorne dans les combats. Une force française adoptant une posture encore plus ambiguë et risquée.

3.1. Les soldats français autorisent puis combattent

Le 27 novembre, un incident aux abords de la Ligne de non-franchissement va déclencher l'épisode guerrier le plus long et le plus meurtrier de tout le conflit.

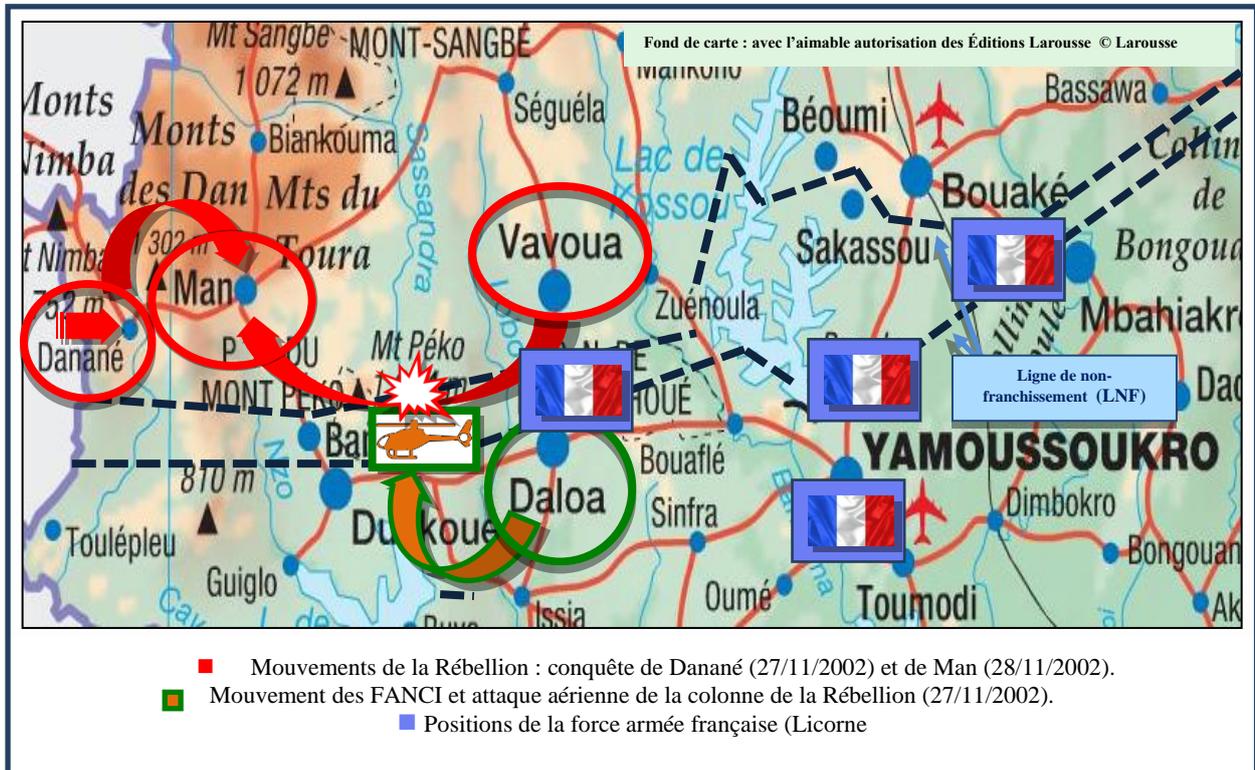
Depuis le 17 octobre, à mesure que la situation s'était stabilisée dans l'Est puis dans le Centre, les tensions s'étaient déplacées vers l'Ouest. La LNF n'existait que parce qu'elle était acceptée et respectée. Ligne de démarcation, elle constituait un *no man's land* étroit de quelques kilomètres. Une ligne sans véritable obstacle si ce n'est la présence dissuasive de la force française. Une frontière donc, mais une limite poreuse que les populations en fuite traversaient sans trop de dommages et que les combattants de tous bords parvenaient à infiltrer¹³⁵². La surveillance s'était portée sur les principaux axes nord-sud. Celui de Bouaké-Yamoussoukro, l'axe de pénétration de l'offensive du 19 septembre. L'axe Vavoua-Daloa au centre, où les FANCI avait ob-

¹³⁵¹ Cf. Annexe : reproduction partielle du rapport de l'ambassadeur Renaud Vignal (*Opus cité*).

¹³⁵² P 208 de BOUQUET, Christian. *Opus cité*.

tenu leur unique victoire, le 16 octobre en reprenant Daloa brièvement occupée. Le premier était solidement interdit par les soldats français depuis le 22 septembre. Sur le second, la force Licorne s'était ensuite placée en interposition à Bonoufla entre les deux camps qui depuis se faisaient face. Mais à la fin novembre, leur position est plus fragile.

À une vingtaine de kilomètres au nord, à Vavoua, les Rebelles retenaient leurs armes, le temps des Pourparlers de Lomé, mais ils n'ont désormais qu'une intention¹³⁵³ : descendre en direction



de l'océan et s'emparer de San Pedro, le port d'exportation du café et du cacao. À Daloa, au sud de la position française, les FIANCI qui accusaient régulièrement leur vis-à-vis de provocations, rêvent aussi d'en découdre. Cette agressivité atteint son point culminant le matin du 27 novembre avec la revendication par les FIANCI, d'un tir d'arrêt par un hélicoptère MI-24, d'une colonne motorisée de Rebelles accusée de franchir la LNF plus à l'ouest¹³⁵⁴. L'évènement prend aussitôt la forme d'un prétexte devant justifier une initiative de l'armée gouvernementale. Ce jour là, lors du journal de 13 h de la télévision nationale, le porte-parole de l'État-major des armées ivoiriennes évoque des « faits gravissimes¹³⁵⁵ » et cette « attaque de trop. » L'armée se doit donc « de passer à l'action. » Côté français, l'heure est à la minimisation et l'apaisement, et le ministère de la Défense regrette alors dans un communiqué cet « incident fâcheux » et « localisé » d'autant que les soldats de Licorne sur la ligne de cessez-le-feu n'ont

¹³⁵³ TUQUOI, Jean-Pierre, JACQUENS, Alexandre. Combats entre soldats français et rebelles. *Le Monde*. 03/12/2002

¹³⁵⁴ FICATIER, Julia. En Côte d'Ivoire, l'armée fait monter la tension. *La Croix*. 28/11/2002.

¹³⁵⁵ SAINT-PAUL, Patrick. Alassane Ouattara sur le chemin de l'exil. *Le Figaro*. 28/11/2002

constaté aucune reprise des hostilités. Manipulation grossière, fébrilité ? Les faits n'auront pas le temps d'être éclaircis, car le lendemain, l'affrontement entre les deux forces n'est plus une spéculation.

Ils ne cesseront *in extremis* que le 14 janvier, afin de ne pas empêcher l'ouverture, le lendemain, de la Table ronde de Marcoussis. S'agissant d'une confrontation de cette durée et de cette envergure, il reste malgré tout assez difficile d'établir une recension des faits. Les reporters présents sur le terrain ont fourni l'essentiel du matériau. Un exposé des faits plus précis sera possible lorsque, dans quelques dizaines d'années, les analyses de situation et les *Journaux de marches et opérations* (JMO) tenus par les militaires français, seront consultables. Pour autant, sont-ils ici indispensables ? Non, si l'on considère que le travail de l'auteur n'est pas de constituer une histoire militaire. Oui, si l'on souhaite comprendre la logique de l'intervention française au cours de cet épisode.

A. Offensive, contre-offensive et crime de masse (28 novembre)

Les FANCI voient donc juste le mercredi 27 novembre. Mais c'est parce qu'eux-mêmes violent la LNF avec leurs hélicoptères qu'ils peuvent en faire l'observation. Il y a bien, effectivement, une colonne de la Rébellion qui se déplace de l'est vers l'ouest, celle touchée par l'hélicoptère des FANCI. Et celle-ci constitue l'un des deux mors de la tenaille qui va bientôt enserrer la ville de Man. À l'opposé, à partir de la bande frontalière dans le centre-ouest du pays ce même jour, les Rebelles lancent une offensive sur la ville de Danané dont ils prennent rapidement le contrôle le lendemain. L'objectif est modeste, la ville d'une cinquantaine de milliers d'habitants est une petite ville à l'échelle ivoirienne. Mais elle est un nœud routier qui dessert la Guinée, le Libéria et les relie à la beaucoup plus sensible ville de Man. C'est elle, la capitale du peuple yacouba et le fief de Guéï, qui constitue l'objectif principal. Par l'est et par l'ouest, la ville est attaquée. Sa conquête est réalisée le 28 novembre et avec elle, celle de son aéroport.

Le fait d'armes est aussitôt revendiqué par les deux nouvelles organisations rebelles. Le MPI-GO commandé par le Félix Doh, celle de Man par le MJP de Gaspard Déli. Le lendemain ce dernier revendique également le contrôle de Touba, 150 km plus au nord, toujours le long de la frontière.

Pour tous les observateurs qui s'expriment, la surprise est triple. La région, fief de Guéï, était jusqu'ici épargnée par les combats. Les deux organisations signataires de l'opération sont des inconnues¹³⁵⁶. Et, même si à ce stade l'hypothèse reste à vérifier, des combattants libériens très

¹³⁵⁶ Le MPCCI qui va tenter de faire croire à l'indépendance des deux mouvements (cf. supra) ne fait rien pour réduire l'incertitude : Le MPCCI dément, le lendemain, toute implication par la voix de Tuo Fozié : « Nous ne con-

nombreux ont fourni l'essentiel de l'effort¹³⁵⁷.

Côté gouvernemental, c'est le branle-bas de combat. Laurent Gbagbo répond aux aspirations bellicistes exprimées la veille à la télévision (cf. supra). Il ordonne aux FANCI de reprendre le contrôle des deux villes¹³⁵⁸ : « On va engager la bataille, [...]. Ils tentent d'envahir la zone de cacao pour perturber l'économie. Il faut que les Ivoiriens se tranquillisent. On gagnera¹³⁵⁹. » Les forces loyalistes se déploient alors précipitamment. Elles vont cependant, non pas tenter de reprendre directement les villes perdues à l'extrême ouest, mais tenter, à partir de Daloa, de s'attaquer à Vavoua, 120 km à l'est de Man. C'est la première ville qui leur fait face, de l'autre côté de la zone de confiance. L'opération a davantage les aspects d'une représaille sur un poste isolé que d'une opération de reconquête.

Ce même 28 novembre, deux colonnes de dizaines de pick-up et deux blindés quittent donc Daloa et parviennent au poste français, à Bonoufla. Que vont donc faire les soldats de la force Licorne dont la mission est de faire respecter la LNF ? Ils les laissent traverser¹³⁶⁰ considérant, d'après *La Croix*, que leur mission était la facilitation et non pas l'imposition de cessez-le-feu¹³⁶¹. 250 à 500 soldats dépassent donc la position française et attaquent Vavoua en milieu de journée. Selon les rebelles, des hélicoptères MI-24 ouvrent le feu sur leurs positions, faisant sans doute plusieurs dizaines de victimes. Selon l'estimation de Virginie Gomez pour *Libération*, 100 à 300 soldats gouvernementaux¹³⁶² sont à l'offensive. Ils sont précédés par quelque 150 à 200 mercenaires, des Africains anglophones et des « Blancs¹³⁶³. » Mais malgré son ampleur inégalée depuis le 19 septembre, l'offensive va être un échec. Les combattants gouvernementaux se heurtent à une résistance qu'un officier français qualifie de « sérieuse¹³⁶⁴. » Un char est détruit, des mercenaires renoncent au combat¹³⁶⁵. Le soir, la ville n'est toujours pas conquise. Au cours de la nuit les colonnes se replient.

naissons pas ces gens-là,[...]. Depuis hier nous plaignons d'eux. » (SAINT-PAUL, Patrick. Reprise des combats au Nord d'Abidjan. *Le Figaro*. 29/11/2003).

¹³⁵⁷ Leur présence sera confirmée au cours des jours suivants par de nombreux réfugiés quittant Man. Ce sont pourtant eux qui ont sans doute apporté la part décisive. À Danané, selon Comfort Ero, de l'ICG (International crisis group) s'appuyant sur une enquête de terrain, l'attaque a été menée par quelques-uns des chefs militaires les plus réputés des forces de Charles Taylor, « Kuku Dennis, Sam « Mosquito », Bockrie, Roland Duo, Georges Douana du comté de Lofa, plus connu sous le nom de « Jack le rebelle » ou de « Général Mission ».

¹³⁵⁸ HOFNUNG, Thomas, GOMEZ, Virginie. Nouveau front à l'ouest de la Côte d'Ivoire. *Libération*. 30/11/2002

¹³⁵⁹ SMITH, Stephen, TUQUOI, Jean-Pierre. La révolte du « grand Ouest » coupe la Côte d'Ivoire en trois. *Le Monde*. 30/11/2002.

¹³⁶⁰ Ils qualifieront alors l'incident de « grave » (La descente aux enfers de Monoko Zohi. *Le Figaro*. 13/12/2002.).

¹³⁶¹ ERSU (d'), Laurent, FICATIER, Julia. France. *La Croix*. 29/11/2002.

¹³⁶² HOFNUNG, Thomas, GOMEZ, Virginie. Sursaut de guerre en Côte d'Ivoire. *Libération*. 29/11/2002.

¹³⁶³ SMITH, Stephen, TUQUOI, Jean-Pierre. *Article cité*.

¹³⁶⁴ SAINT-PAUL, Patrick. Reprise des combats au Nord d'Abidjan. *Le Figaro*. 29/11/2003

¹³⁶⁵ SAINT-PAUL, Patrick. L'enfer ivoirien, paradis des mercenaires. *Le Figaro*. 16/12/2002.

La situation est la même qu'à Bouaké près de deux mois plus tôt. La France autorise le passage de la ligne interdite à des forces gouvernementales qui feront le chemin inverse, une fois défaites. Et comme à Bouaké, les soldats français vont devoir décourager le trajet inverse des Rebelles voulant poursuivre leurs adversaires sur le chemin de la déroute. Les militaires français, qui sont demeurés en contact permanent avec Zacharia Koné le commandant des Rebelles à Vavoua, vont alors devoir, selon Virginie Gomez, déployer « des trésors de diplomatie pour les convaincre de ne pas répliquer après l'offensive¹³⁶⁶. »

Mais la Rébellion comme les autres acteurs de la crise - la France en premier lieu - sont dans l'ignorance du drame qui clôtura la journée. En effet, la défaite qu'ils viennent d'essayer ne peut pas rassasier la faim de vengeance des combattants gouvernementaux. Ce sont les 1 200 habitants de Monoko-Zohi qui servent donc d'exutoire. Située au sud-ouest de Vavoua, à l'extrémité sud de la zone tenue par les Rebelles, le village tranquille n'est occupé par aucun soldat rebelle pour qui elle ne présente pas d'intérêt stratégique. Vers 15 h, des soldats ivoiriens pénètrent dans la commune¹³⁶⁷. Débute alors un massacre qui cause, selon les chiffres retenus par la Cour pénale internationale (CPI), la mort de « quelque 120 civils pour la plupart des immigrés venus travailler dans les plantations¹³⁶⁸. » Ils sont abattus et de nombreuses femmes et enfants prennent la fuite. Une centaine de corps seront retrouvés. Les assassinats des Burkinabés, Guinéens, Maliens et Nigériens, sont réalisés avec l'aide d'autres habitants aidant leur ciblage¹³⁶⁹. Une semaine plus tard, le village n'est plus peuplé que de quelques centaines de rescapés, exclusivement des hommes, selon le témoignage de Patrick Saint-Paul du *Figaro*, qui constate que « tout n'est que ruine¹³⁷⁰. » Alors que les premières réactions publiques à l'attaque de Vavoua sont émises, les événements de Monoko-Zohi sont encore ignorés. Mais avec la découverte, une semaine plus tard (cf. infra), des deux fosses dans lesquelles ont été jetées les victimes, le massacre de Monoko-Zohi va entraîner de nombreuses réactions. Il s'ajoutera à la liste des contentieux à traiter entre les deux parties et la communauté internationale.

¹³⁶⁶ GOMEZ, Virginie. "Autant se battre et mourir". *Libération*.13/12/2002.

¹³⁶⁷ Selon les témoignages recueillis par RFI, Les hommes étaient en tenue vert olive, et étaient arrivés avec huit camions et un char. Quelques jeunes du village les guidaient et leur disaient de tuer les gens », a raconté un témoin indirect, avant de préciser que «les loyalistes ont pris des jeunes et leur ont dit de creuser pour mettre les corps dans un grand trou. » (COMARIN, Elio. Une guerre civile de plus en plus étendue. RFI. 05/12/2002 [capturé le 17/08/2012 sur http://www1.rfi.fr/actufr/articles/036/article_18557.asp]).

¹³⁶⁸ Selon la CPI, « Les faits ont été confirmés par un article de la BBC paru à cette époque, Human Rights Watch et la Commission d'enquête internationale. (Décision relative à la communication par l'Accusation de renseignements supplémentaires concernant des crimes commis entre 2002 et 2010 susceptibles de relever de la compétence de la Cour. *Cour pénale internationale* n°ICC-02/11. 22/02/2012 [Consulté le 13/05/2016 sur <https://www.icc-cpi.int/Pages/record.aspx?docNo=ICC-02/11-36&>]).

¹³⁶⁹ JACQUENS, Alexandre. A Monoko-Zohi : « Les soldats cherchaient les étrangers et de l'argent ». *Le Monde*. 10/12/2002.

¹³⁷⁰ SAINT-PAUL, Patrick. La descente aux enfers de Monoko-Zohi. *Le Figaro*.13/12/2002.

Au soir du 28 novembre, la situation en Côte d'Ivoire vient donc d'évoluer radicalement. Pourtant, chaque camp semble conserver son sang-froid. Mais chacun a des raisons différentes. À Lomé, Dominique de Villepin, réagit aux évènements de la journée et souligne qu'il est « important de ne pas céder à la pression sur le terrain¹³⁷¹. » Même s'il semble constater les limites de la posture diplomatique et militaire française, il n'en est pas à vouloir s'engager dans sa re-fonte. Elle débutera cependant une semaine plus tard. La Rébellion elle, adopte une posture modeste et ne dénonce pas l'impuissance du dialogue. Elle se contente d'une mise en garde, non pas à l'égard de la France qui n'a pas entravé la force gouvernementale, mais à l'égard de cette dernière : « La prochaine fois, ça ne se passera pas comme ça¹³⁷². » Elle tait son alliance avec les conquérants de Man. La Rébellion a encore foi en sa supériorité militaire et en sa stratégie combinée : accroître son avantage territorial sous le couvert de deux mouvements spécialisés ; et rechercher des avancées politiques en respectant le processus de dialogue à Lomé et celui de sécurisation de la LNF par la France. Mais elle doit en contrepartie contenir, dans ses rangs, les griefs contre l'armée française. Elle ne connaît pas non plus le prix payé par la population de Monoko-Zohi.

Dans le camp Gbagbo, on ne procède pas différemment. On ne remet en cause « ni le cessez-le-feu, ni les négociations en cours à Lomé¹³⁷³ », mais la parole loyaliste va bientôt être démonétisée. Car dans le même temps, les FANCI débutent une nouvelle offensive qui va les conduire vers leur première victoire depuis le 19 septembre.

B. Licorne combat et les forces gouvernementales en tire avantage (29 novembre - 1er décembre)

Elle va être obtenue trois jours plus tard avec, une fois encore, la *bienveillance* de la force Licorne.

Dans les rangs français, la priorité est d'exécuter la mission principale de protection des ressortissants français et étrangers. La conquête surprise des villes du Nord-ouest du pays a en effet piégé plusieurs dizaines de Français et un nombre supérieur de ressortissants étrangers. Le général Beth reçoit donc l'ordre de procéder à leur évacuation. Depuis le 19 septembre, c'est la quatrième opération de ce type que conduit la force Licorne. Mais c'est la première fois que ses soldats vont entrer directement en confrontation directe avec les Rebelles. L'armée française est bien en première ligne, l'affirme une semaine plus tard, le journaliste du *Figaro*, Jean-Louis Tremblais : il y a eu « beaucoup plus qu'une escarmouche, même si l'événement a été minimisé

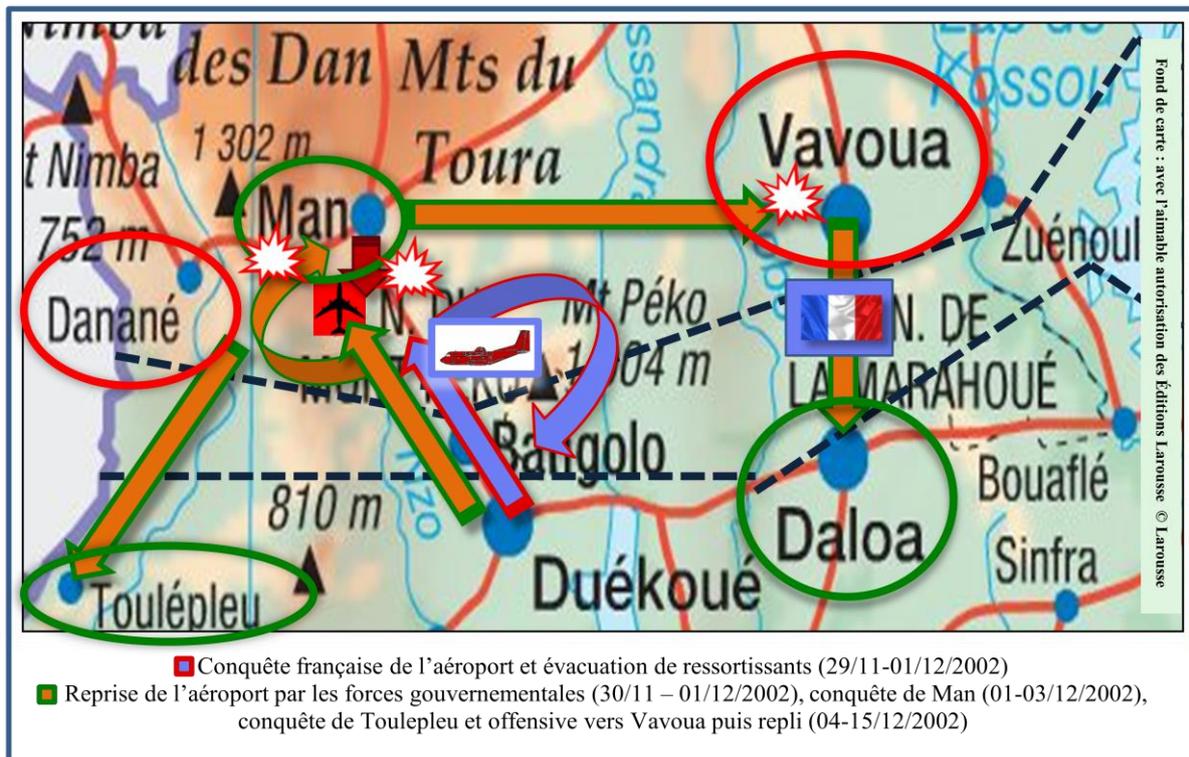
¹³⁷¹ SMITH, Stephen, TUQUOI, Jean-Pierre. *Article cité*.

¹³⁷² HOFNUNG, Thomas, GOMEZ, Virginie. Nouveau front à l'ouest de la Côte d'Ivoire. *Libération*. 30/11/2002

¹³⁷³ SMITH, Stephen, TUQUOI, Jean-Pierre. *Article cité*.

pour des raisons politiques¹³⁷⁴. »

Et effectivement, en moins de 72 h, la force Licorne va réussir son opération. Cependant, elle va aussi devoir combattre, en payer le prix, et en offrir l'avantage à la force gouvernementale.



Sa réaction est rapide. Le jour même de la prise de contrôle de Man par les Rebelles, la France prépare l'évacuation des ressortissants étrangers. Dès l'après-midi du vendredi 29 novembre ses soldats approchent l'aéroport situé à 18 km au sud de la ville. La manœuvre provoque des échanges de tirs aux abords de la piste et à Bangolo, quelques dizaines de kilomètres plus au sud¹³⁷⁵. Mais au cours de la nuit, face à la résistance des Rebelles, le commandement choisit de reporter sa conquête au lendemain.

Le samedi 30, après une préparation à l'arme lourde à partir du village de Boguouiné situé en bout de piste, l'aéroport est conquis dans l'après-midi et sécurisé par des soldats du 2^e REG et du 1^{er} RIMA. Mais les Rebelles, profitant d'un terrain qui leur est favorable, déclenchent les hostilités avec les soldats français. C'est la première fois depuis le début de l'intervention en Côte d'Ivoire, qu'ils se retrouvent directement visés. Pendant huit heures, les soldats de Licorne sont engagés dans plusieurs manœuvres défensives. Elles font au moins dix morts parmi les Rebelles et un blessé français, un sergent de la Légion étrangère touché par un éclat d'obus¹³⁷⁶ puis évacué sur Abidjan. Il est la première victime militaire française de la crise ivoirienne.

¹³⁷⁴ TREMBLAIS, Jean-Louis. L'armée française en première ligne. *Le Figaro*. 07/12/2002

¹³⁷⁵ LASSERRE, Isabelle. La France craint d'être entraînée dans l'engrenage ivoirien. *Le Figaro*. 02/12/2002.

¹³⁷⁶ SAINT-PAUL, Patrick. Les troupes de Laurent Gbagbo reprennent l'offensive. *Le Figaro*. 02/12/2002

Malgré tout, l'évacuation est mise en œuvre à la tombée de la nuit et 160 ressortissants étrangers dont 40 Français et 60 Libanais sont embarqués dans deux avions Transall français. Une opération identique, mais sans heurt est réalisée deux jours plus tard. Elle vise Touba, 110 km plus au nord, la ville contrôlée par le MJP depuis le lendemain de leur conquête de Man. Elle bénéficie à 80 ressortissants.

Pour la force Licorne, c'est une réussite. Elle a parfaitement exécuté sa mission. Mais un dernier épisode va jeter un trouble, car dans le même temps, les forces gouvernementales ont fait preuve d'une audace inhabituelle. Emmenés par leurs mercenaires, les FANCI ont franchi la LNF pour se précipiter vers Man et la reconquérir. Le dimanche 1er décembre, l'évacuation des ressortissants achevée, le dernier détachement français évacue l'aéroport qu'il contrôlait et laisse¹³⁷⁷ les forces gouvernementales en prendre le contrôle l'après-midi¹³⁷⁸. Débutent alors des affrontements violents entre FANCI et Rebelles qui vont se poursuivre le lendemain. « Licorne leur avait livré l'aéroport¹³⁷⁹ » avancera deux jours plus tard Patrick Saint-Paul du *Figaro*. Et effectivement, la concomitance du départ des éléments français et de la *relève* des FANCI laisse la place à deux interrogations : Il y a-t-il eu coordination des forces française et gouvernementale ivoirienne ? La France a-t-elle abandonné l'aéroport de Man aux FANCI pour mieux leur permettre de reconquérir la ville ?

Quelles que soient les réponses, dans l'après-midi de ce dimanche, l'armée ivoirienne lance donc son offensive vers Man à partir de l'aéroport. Elle va durer deux jours. Appuyés par des hélicoptères de combat MI-24 et de l'artillerie, les soldats gouvernementaux et leurs mercenaires parviennent à pénétrer jusqu'au centre-ville sans pour autant parvenir à étendre leur mainmise à toute l'agglomération. Parmi ces mercenaires, des Français, dont cinq seront blessés au cours des combats¹³⁸⁰. Les violents affrontements cessent avec la tombée de la nuit et les tirs d'armes lourdes reprennent le lundi matin 2 décembre. Les combats sont intenses et deux mercenaires français appartenant au groupe du commandant Marquez sont grièvement blessés puis évacués de justesse vers Abidjan¹³⁸¹. Au soir, la situation reste incertaine et donne lieu à une bataille de communiqués : le porte-parole des Rebelles et celui des FANCI revendiquent l'un et l'autre le contrôle de la ville. Mais les combats de rue et les tirs de mitrailleuses et

¹³⁷⁷ Cette transmission de l'aéroport par l'armée française aux loyalistes est une illustration de la coopération de la France au profit du camp présidentiel ivoirien. Je m'appuie pour l'établir sur deux sources : SAINT-PAUL, Patrick. Les rebelles résistent dans l'Ouest ivoirien. *Le Figaro*. 31/12/2002, qui utilise l'expression (« Licorne leur avaient livré l'aéroport » ; et REBUFFEL, Catherine. Les militaires français protègent Duékoué. *Le Figaro*. 26/12/2002.

¹³⁷⁸ SAINT-PAUL, Patrick. *Article cité*.

¹³⁷⁹ SAINT-PAUL, Patrick. Les rebelles résistent dans l'Ouest ivoirien. *Le Figaro*. 03/12/2002.

¹³⁸⁰ Le spectre congolais. *Jeune Afrique*, n°2187. 08/12/2002.

¹³⁸¹ SAINT-PAUL, Patrick. L'enfer ivoirien, paradis des mercenaires. *Le Figaro*. 16/12/2002.

d'armes lourdes résonnent toujours. Il faut attendre le lendemain, mardi 3 décembre, pour que les Rebelles cèdent le terrain et se retirent dans les montagnes qui entourent la ville. De nombreux corps jonchent encore les rues de la ville. La violence s'abat alors sur une partie de la population¹³⁸².

L'armée nationale transforme la ville, une cuvette enserrée dans la végétation, en forteresse défendue par des chars et des batteries antiaériennes. Les Rebelles, retirés sur les montagnes qui entourent la cité et à son entrée nord ne semblent plus qu'attendre désormais les renforts pour une future contre-attaque. Interrogé, l'un d'entre eux qui se présente sous le nom de *lieutenant Simplicie*, diagnostique la situation : « Les loyalistes sont pris au piège chez nous¹³⁸³. » Et le piège se refermera quelques semaines plus tard faisant parmi les soldats loyalistes un grand nombre de victimes.

Le sentiment est cependant, et pour quelque temps encore, celui de la réussite. La reconquête de Man est la première victoire militaire depuis l'échec des Rebelles à Abidjan, le 19 septembre. À l'armée gouvernementale, elle offre un regain de confiance qui va les encourager dans les jours suivants à de nouvelles offensives, dans des conditions mal connues. C'est le cas à proximité de Vavoua détenu par les Rebelles où elle bombarde leur position dans le village de Pélezi. L'attaque fait une douzaine de morts et des dizaines de blessés selon un bilan livré par le MPC¹³⁸⁴. La force loyaliste poursuit également son avantage en direction de la frontière libérienne où elle reprend au cours de la semaine suivante, Toulepleu et Bolekin¹³⁸⁵. Des cités tombées dans l'escarcelle rebelle lors de leur offensive du 28 novembre.

3.2. La mise en question du cadre d'intervention militaire français

Côté français, le bilan mélange la satisfaction et la circonspection.

La satisfaction est justifiée. L'un des volets les plus techniques de la mission de Licorne a été assumé brillamment. La force bleu-blanc-rouge a récupéré ses ressortissants en danger dans le Nord-ouest. C'est un message rassurant adressé aux nombreux Français du Sud qui s'inquiètent de leur évacuation éventuelle. La force Licorne a également pris en charge des ressortissants

¹³⁸² Le nombre des tués demeure incertain et excède une centaine de personnes. (OBERLÉ, Thierry. Les rebelles s'emparent de la ville de Man. *Le Figaro*. 2/12/2002) L'hôpital est fermé, de nombreux corps et blessés n'ont pas encore trouvé de destination. Des témoins font état de pillages et de tueries. (SAINT-PAUL, Patrick. Les rebelles du MPC¹³⁸⁴ prêts à reprendre l'offensive au nord. *Le Figaro*. 10/12/2002.) *Amnesty* s'alarme de l'arrestation et du transfert « vers une destination inconnue des dizaines de personnes supposées proches des rebelles » (*Amnesty* redoute un bain de sang en Côte d'Ivoire. *Libération*. 20/12/2002.). Et des centaines de personnes se considérant libérées par les loyalistes de l'occupation rebelle, ont fui vers le sud.

¹³⁸³ SAINT-PAUL, Patrick. Trois mouvements rebelles pour une même cause. *Le Figaro*. 13/12/2002.

¹³⁸⁴ L'armée attaque les rebelles à l'Ouest. *Le Figaro*. 05/12/2002.

¹³⁸⁵ AYAD, Christophe. La France à la rescousse. *Libération*. 13/12/2002.

étrangers qu'elle a ramenés dans des conditions identiques à Abidjan. Le signal est positivement reçu par les représentations diplomatiques des pays amis de la France.

Lors des combats, la qualité de l'entraînement et du commandement des unités a été validée. Celle de la coordination des moyens interarmées également. Les hommes déployés ont apporté une réponse proportionnée lors des combats de Man. Le général Beth peut être satisfait de l'exécution de ses ordres.

Surtout, la séquence qui vient de se dérouler illustre l'avantage tiré de l'unité du commandement au plus haut niveau. Un CEMA, le général Bentégeat, qui a fait le choix, comme à son habitude « de laisser une grande marge de manœuvre¹³⁸⁶. » Un commandant opérationnel, le général Beth « heureux¹³⁸⁷ » d'être écouté, sans nécessairement obtenir un accord à toutes ses propositions, mais avec le sentiment de disposer d'une « très grande liberté d'action » et « de disposer « d'un soutien total, total ! » Et au Centre opérationnel interarmées (COIA), un adjoint qualifié unanimement d'exceptionnel, le général Puga, donnant selon les différents témoignages : un soutien, une assurance extraordinaire et un opérationnel hors pair, et un cadre politico-militaire extrêmement clair tout en laissant sur le plan tactique une autonomie exceptionnelle.

Mais la médaille a son revers - macabre - qui va être découvert le 5 décembre à Monoko-Zohi. Ce jeudi-là, patrouillant dans le cadre de leur mission de surveillance du cessez-le-feu, des soldats français sont dirigés par des habitants « vers un monticule de terre¹³⁸⁸ ». Il fait « 30 mètres de long sur deux mètres de haut » et des corps dépassent. Au cœur de la zone de responsabilité française, les 120 victimes des vengeances FANCI viennent d'être découvertes. L'événement ne peut pas passer inaperçu. Au cours des jours suivants, chacun des camps échange ses accusations et ses arguments. Zacharia Koné, le commandant rebelle de Vavoua se rend sur les lieux avec des journalistes et exprime sa colère devant eux. Le porte-parole des FANCI accuse dans un premier temps les Rebelles¹³⁸⁹ avant de reconnaître une responsabilité - atténuée - des soldats des FANCI : « Il s'agit de rebelles tués lors d'une opération de nettoyage » et non pas de victimes civiles¹³⁹⁰. Une responsabilité que décline cependant le gouvernement ivoirien¹³⁹¹. Une explication qui reste cependant plausible pour le général Beth qui, de ses hommes a appris

¹³⁸⁶ Général Henri Bentégeat. *Entretien cité*.

¹³⁸⁷ Général Emmanuel Beth. *Entretien cité*.

¹³⁸⁸ SAINT-PAUL, Patrick. La descente aux enfers de Monoko-Zohi. *Le Figaro*. 07/12/2002.

¹³⁸⁹ « Ces tueries ne peuvent être imputées qu'aux assaillants(rebelles), dont les méthodes sont connues de tous » (SAMSON, Didier. Découverte d'un second charnier et mobilisation générale. *RFI*. 08/12/2002 [capturé le 17/08/2012 sur http://www1.rfi.fr/actufr/articles/036/article_18532.asp])

¹³⁹⁰ La France se mobilise. *Libération*. 12/12/2002.

¹³⁹¹ OBERLÉ, Thierry. Paris pris entre deux feux. *Le Figaro*. 10/12/2002.

qu'il était impossible d'identifier les victimes et qui, sur la foi de ces informations, précise qu'il est encore difficile de déterminer s'il s'agit d'exactions ou de combat. Ce qui provoque la réaction outrée de Guillaume Soro qui s'interroge sur la « complicité passive¹³⁹² » de la France. Le débat est posé. Le leader du MPCCI interroge : « Qui a permis aux forces loyalistes de passer la ligne de non-franchissement devant les positions françaises pour perpétrer un massacre ? » Et il menace : « Si la France continue de nous barrer la route, elle récoltera un second Rwanda. » C'est cette même comparaison qui reviendra dans les pages de *Jeune Afrique*, un mois plus tard. Elimane Fall y constate que « tout se passe comme si la France cherchait à tout faire pour éviter les erreurs dont elle fut accablée pour avoir abandonné le terrain [...] lors de la crise rwandaise d'avril 1994 et ainsi livré les Tutsis aux Houtous¹³⁹³. » La France « ne risque-t-elle pas de passer [...] pour un joueur ?¹³⁹⁴ » s'interroge même l'hebdomadaire catholique *La Vie* qui est alors à l'unisson des commentateurs français de l'intervention française.

Depuis le sinistre drame de Srebrenica, aucun responsable français ne peut s'exonérer de s'inquiéter de tels faits¹³⁹⁵. Une enquête internationale est réclamée. Mais le drame de Monoko-Zohi vient ajouter aux constats des limites auxquelles la force française est confrontée.

« La posture alambiquée dictée par Paris¹³⁹⁶ » - la formule est de Jean-Christophe Notin - est de moins en moins bien comprise et acceptée. Le porte-parole de l'EMA explique que la mission de la force Licorne « consiste à faciliter l'accord de cessez-le-feu et non à l'imposer¹³⁹⁷. » Mais il faut écouter le général Beth rapporter les instructions qu'il a reçues pour vraiment comprendre le comportement de ses soldats sur le terrain : « interdire face au nord¹³⁹⁸ » mais pas face au sud. « Aider l'armée ivoirienne, [...] aider, aider jusqu'à plus soif. » La direction très claire reçue lors de la première interposition à Bouaké, n'a pas changé : « si ce n'est de permettre au mieux à l'armée ivoirienne de recouvrer la souveraineté du territoire, au pire d'obtenir une situation qui permette d'arriver au mieux aux négociations. » Une ligne de conduite sur laquelle il sera réinterrogé quelques semaines plus tard, alors que des évènements voi-

¹³⁹² SMITH, Stephen. Abidjan « décrète » la mobilisation générale, les rebelles menacent de rompre les négociations. *Le Monde*. 11/12/2002.

¹³⁹³ FALL, Elimane. Un cauchemar français. *Jeune Afrique*, n°2191. 05/01/2003.

¹³⁹⁴ ZEGHIDOUR, Slimane. Les Français entre deux feux. *La Vie*, n° 2988. 05/12/2002.

¹³⁹⁵ Emmanuel Dupuy, le lendemain de la découverte du charnier, propose une autre comparaison en considérant que la situation « recèle tous les ingrédients qui rappellent les pires heures du génocide tutsi dans la région des Grands Lacs en 1994, la milicisation du Congo-Brazzaville en 1999, la destruction de l'État de droit en Somalie, les soubresauts de conflits ethnico religieux, à l'image des rébellions dioulas au Nigeria, chrétiennes au Sud-Soudan et en Casamance sénégalaise, la sanglante libération nationale à la mode kabilienne au Congo-Kinshasa ou encore le chaos libérien ou sierra-léonais en 1995, qui fut moins créateur qu'apocalyptique. » (DUPUY, Emmanuel. *L'Afrique aux enfers*. *Le Monde*. 06/02/2003.).

¹³⁹⁶ NOTIN, Jean-Christophe. *Opus cité*.

¹³⁹⁷ HOFNUNG, Thomas. « Pas de date butoir à notre présence. » *Libération*. 03/01/2003.

¹³⁹⁸ Général Emmanuel Beth. *Entretien cité*.

sins surviendront.

Il est toujours présomptueux - voire injuste - de vouloir analyser, avec le recul des années, certaines décisions prises par des chefs militaires dans le feu de l'action. Mais force est de constater qu'au tout début du mois de décembre, les orientations prises ont sans doute atteint les limites de leur efficacité. Le constat est le même s'agissant des règles d'engagement¹³⁹⁹ et des moyens en hommes et en matériels. Formaté pour une interposition dans le cadre d'un cessez-le-feu accepté par toutes les parties. Ceux-ci deviennent insuffisants lorsque cette règle est violée, que de nouveaux acteurs apparaissent et que les violences et leurs conséquences gagnent en intensité.

En ce début décembre 2002, comme avec le volet diplomatique, pour les autorités françaises, le temps va devoir être celui de la réévaluation et de nouvelles décisions.

¹³⁹⁹ Règles aussi appelées ROE pour *Rules of engagement*. En langage militaire, ce sont les règles énoncées par le commandement pour l'emploi de la force armée par ses soldats. Ce sont par rapport à ces règles que le chef d'une unité, détermine s'il doit ou non s'opposer au franchissement de la LNF et si oui, avec quels moyens et dans quelles circonstances.

Quatrième partie

Marcoussis échoue à Kleber (décembre 2002 - février 2003)

Au début du mois de décembre 2002, il est désormais certain que la crise ivoirienne a changé de nature. De véritables manœuvres offensives sont conduites par chaque camp. La ligne de confrontation traverse désormais le territoire d'une frontière à l'autre. Les combats sont meurtriers. Des moyens nouveaux, en hommes et en matériels, sont engagés. Les exactions sont devenues communes et les bilans alarment les organisations internationales. À Abidjan, le pouvoir ivoirien s'est engagé dans une sorte de guerre totale combinant une politique de terreur, la guerre de l'information et la mobilisation des masses.

Seule lueur d'espoir : le fil ténu du dialogue entretenu par la communauté ouest-africaine dans le cadre des *Pourparlers de Lomé*.

C'est dans ce contexte que Paris, semblant profiter d'un temps de répit dans la bataille diplomatique sur le dossier irakien, se réinvestit en faveur d'une recherche de sortie de crise en Côte d'Ivoire.

Le *Chapitre X - Vers l'offre de Marcoussis*, se consacrera à déterminer dans quel contexte va s'élaborer, au cours du mois de décembre, cette nouvelle orientation de la politique étrangère française. Il mettra notamment en lumière la personnalisation des futures orientations par Dominique de Villepin. Simultanément, il éclairera la marginalisation, en forme de renoncement, du Parlement français sur ces questions politico-militaires.

Le principe de processus de Marcoussis-Kleber adopté, le *Chapitre XI - La Table ronde de Marcoussis*, offrira d'appréhender les conditions de l'organisation d'une négociation de sortie de crise qui débute le 16 janvier. À Marcoussis, les dirigeants ivoiriens négocieront un accord. À l'occasion de la *Conférence des chefs d'État pour la Côte d'Ivoire*, qui se tiendra ensuite les 25 et 26 janvier avenue Kleber à Paris (dite *Conférence de Kleber*) des décisions seront prises qui devront favoriser la mise en œuvre de l'Accord. La reconstitution des faits et leur analyse permettra d'approcher ce qui aurait pu faire le succès de la formule française mise en œuvre au mois de janvier 2003. Elle permettra de livrer une appréciation de cette séquence majeure de l'histoire ivoirienne apportant un contrepoint utile à la manipulation des faits par les propagandistes du pouvoir ivoirien.

Mais, on l'analysera dans le *Chapitre XII - Le contentieux fatal*, les autorités françaises vont briser l'élan donné par l'Accord de Marcoussis qui devait être l'emblème de leur savoir-faire diplomatique. Quels sont les facteurs psychologiques, politiques, physiologiques peut-être même qui peuvent affecter les comportements de décideurs de haut niveau ? Sans parvenir sans doute à apporter une réponse, l'étude tentera, à travers la reconstitution des faits, d'appréhender que l'importance des enjeux et la lucidité et la pertinence des choix ne vont pas nécessairement de pair.

Ce bilan tout en demi-teinte prendra une tonalité beaucoup plus sombre lorsqu'il s'agira, dans le *Chapitre XXIII - La France écartée*, de constater que la réussite annoncée se transforme rapidement en un échec relatif. En quelques jours, la capacité d'influence de la crise change de camp. La France placée au premier plan se retrouve soumise au bon vouloir du président ivoirien qu'elle avait tenté de soumettre à Paris.

Alors qu'à l'ONU, les autorités françaises tentent de faire entendre un discours qu'elle veut influent, à Abidjan sa parole est pour un temps dévaluée.

I - Vers l'offre de Marcoussis

C'est forte de ces constats que l'analyse française va déboucher sur un diagnostic et une nouvelle stratégie. Le volet diplomatique sera arrêté dans la semaine qui suit le retour de Dominique de Villepin, le 28 novembre de sa tournée africaine. Le volet militaire se concrétisera avec la tenue, le 11 décembre d'un Conseil restreint de défense. L'ensemble des décisions va constituer le cadre de l'action française jusqu'aux lendemains du processus de Marcoussis. Mais il porte en lui la dynamique qui engagera la France bien au-delà de cette date.

1. 11 décembre au 3 janvier : nouveau diagnostic et offre de Marcoussis

Trois mois se seront bientôt écoulés depuis le 19 septembre, lorsqu'à Paris, on se convainc de procéder à une sorte de *remise à plat* des choix effectués jusqu'alors. C'est cette réévaluation qui conduira à imaginer une nouvelle forme d'engagement diplomatique de la France et conduira tous les acteurs à Marcoussis.

1.1. L'aggiornamento français

Avec les difficultés que rencontre la France en Côte d'Ivoire, à l'Élysée, le rythme de travail du cercle présidentiel s'est modifié. Selon François Soudan de *Jeune Afrique*¹⁴⁰⁰ qui livre ses constats : « Le point quotidien que [Jacques Chirac] consacrait à la Côte d'Ivoire est devenu plus long, avant de se dédoubler, allant même jusqu'à trois séances de travail les jours de vive tension » comme le 1^{er} décembre, jour des premiers affrontements meurtriers entre militaires français et Rebelles. En raison sans doute de leur multiplication, l'organisation de séances de travail est devenue aussi plus informelle. Autour du président de la République sont présents, son nouveau Chef d'état-major particulier (CEMP), le général Georgelin qui a succédé au général Bentegeat au début novembre, son conseiller Afrique, Michel de Bonnecorse, Dominique de Villepin, parfois remplacé par celle qui suit pour lui la crise heure par heure, sa conseillère Nathalie Delapalme, et le secrétaire général de l'Élysée, Philippe Bas qui se joint à eux, plus occasionnellement.

A. Quel diagnostic ?

Dans le cercle présidentiel français, l'analyse qui prédomine fonde quatre convictions. La première est que la crise n'a pas atteint son pic d'intensité et qu'il faut s'attendre à une nouvelle

¹⁴⁰⁰ SOUDAN, François. Pourquoi Jacques Chirac bouge enfin. *Jeune Afrique*, n°2188. 15/12/2002.

aggravation. L'exécution des gendarmes à Bouaké et la découverte de deux charniers ont déjà illustré que chaque camp était capable de s'engager dans une surenchère criminelle. Dès lors, le scénario redouté est celui d'une nouvelle exécution de masse dont l'ampleur plongerait le pays dans le chaos¹⁴⁰¹. La deuxième conviction est que le désengagement militaire français est devenu inenvisageable à court terme. Malgré des petites avancées, les retards pris par la force ouest-africaine d'interposition sont tels qu'aucune échéance ne peut être fixée pour planifier le départ français. La troisième est qu'il ne peut y avoir de solution militaire durable, la solution ne peut être que politique. Cette issue est encore possible pour peu que Laurent Gbagbo s'extirpe de la pression des faucons de son entourage. La quatrième enfin, est que la France ne peut agir unilatéralement - cette affirmation fait écho au discours adressé aux États-Unis dans le dossier irakien¹⁴⁰² - et que, si elle souhaite s'engager davantage sur le terrain diplomatique, elle doit le faire en liaison avec ses alliés africains.

Cette convergence des Français en charge de la politique française en Côte d'Ivoire n'exclut pas pour autant la divergence de points de vue. À cette date, elle n'est encore qu'émergente. Elle éclaire cependant les différences d'appréciation qui se creuseront au cours des prochaines semaines et deviendront, au cours des années suivantes, de véritables divisions dans le camp français¹⁴⁰³. En cause, l'analyse que l'on se fait, de chaque côté de la Seine, de l'avenir que veut se tracer le président ivoirien. Au Quai d'Orsay, on est convaincu que Laurent Gbagbo préservera le calendrier électoral du scrutin présidentiel de 2005 et qu'il sera réélu. Il importe donc de le ménager. À l'Élysée, très tôt s'est imposée la vision, qui se révélera juste, d'un Laurent Gbagbo déterminé à se maintenir au pouvoir. Incapable, pronostique-t-on, d'être réélu, Laurent Gbagbo n'ignore pas qu'il n'a été élu que dans les conditions *calamiteuses* d'une consultation électorale tronquée (cf. supra). Au palais présidentiel, on est donc convaincu qu'il exploitera tous les moyens - même les moins démocrates - pour se maintenir : instrumentalisation de la crise, procédés dilatoires, empêchement de l'élargissement du corps électoral et de la

¹⁴⁰¹ À l'Élysée, les références qui sont alors à l'esprit des acteurs sont celles de Addis-Abeba - la capitale éthiopienne est alors sous le contrôle de seigneurs de la guerre rivaux - et celles du Libéria toujours pas remise du désastre de sa guerre civile de 1989-1997. Mais contrairement aux idées reçues, ce n'est pas une dérive à la rwandaise qui s'impose en épouvantail. Comme l'expliquera Michel de Bonnecorse, le risque d'un si vaste et si net affrontement intercommunautaire, ne semble pas reproductible dans le *melting-pot* ivoirien (Michel Benault de Lubières de Bonnecorse. *Entretien cité.*)

¹⁴⁰² À titre d'illustration, notons que dans le contexte de l'impatience américaine dans le dossier irakien, Jacques Chirac a utilisé une formule équivalente dans ses vœux au corps diplomatique, le mois suivant : « Rejetons résolument la tentation de l'action unilatérale [...] » In BOZO, Frédéric. *Opus cité.*

¹⁴⁰³ Les francs désaccords alimenteront les suspensions et procès d'intention entre les conseillers de Jacques Chirac et de Dominique de Villepin, notamment Michel de Bonnecorse à la présidence et Nathalie Delapalme au ministère. À partir de 2004, Dominique de Villepin parti du ministère, et la France sous le choc des bombardements de Bouaké et de l'évacuation de ses ressortissants, ces difficultés se renforceront au désavantage de Nathalie Delapalme qui quittera, marginalisée, le Quai d'Orsay en 2007.

réforme des conditions d'éligibilité¹⁴⁰⁴.

Mais sur qui compter pour résoudre la crise par le dialogue ? Jacques Chirac n'a plus aucune confiance dans la parole de Laurent Gbagbo tout en se refusant à ignorer sa légitimité électorale et internationale et à l'affaiblir faute de solution de rechange. Il n'a pas d'estime pour Henri Konan Bédié. Il ne croit pas dans la capacité d'Alassane Ouattara de devenir un bon chef d'État. Jacques Chirac rejoint ainsi la conclusion de Dominique de Villepin qui servira de ligne de conduite durant les années suivantes : Laurent Gbagbo est la solution par défaut¹⁴⁰⁵. Les représentants de la Rébellion suscitent un peu moins de réserve. Jacques Chirac considère Guillaume Soro et Tuo Fozié comme des interlocuteurs crédibles et des hommes ouverts. Mais l'influence qu'exerce le trop radical Louis-André Dacoury-Tabley, suscite la méfiance.

S'agissant des ressources de la diplomatie ouest-africaine, l'analyse française hésite entre la circonspection et le pessimisme. À Lomé, le cadre des échanges ne permet pas de résoudre durablement les différends. Les participants maintiennent néanmoins le fil du dialogue et Gnassingbé Eyadema a proposé une solution de rechange : réunir tous les partis politiques et traiter ensemble des problèmes « constitutionnels, fonciers et migratoires qui sont à l'origine du conflit¹⁴⁰⁶. » Il est en fait le premier à décrire ce qui, organisé en France et non pas à Lomé, va devenir la Table ronde de Marcoussis¹⁴⁰⁷. Mais parmi ses homologues, tous ne souhaitent pas la réussite de Gnassingbé Eyadema. Deux autres leaders ouest-africains se disent prêts à le remplacer au pied levé. Le président sénégalais Wade, docteur en économie, qui ne peut se résoudre à voir le modeste adjudant putschiste Eyadema, lui ravir une mission qu'il croit être le seul à pouvoir accomplir¹⁴⁰⁸. Le président malien Touré qui voudrait tirer les dividendes de la décrispation des relations, à laquelle il a œuvré, entre Laurent Gbagbo et Blaise Compaoré et qu'il a fait se rencontrer à Bamako. Dans le camp français, il est considéré comme sûr et pour Dominique de Villepin, c'est lui qui constitue l'alternative la plus favorable.

Une initiative de la CEDEAO doit pourtant inviter à l'optimisme : le sommet des chefs d'État

¹⁴⁰⁴ C'était aussi, selon le témoignage de Michel de Bonnacorse, l'analyse de Blaise Compaoré à cette époque, qui voyait même dans cette ambition, un mode d'emploi : « pour se débarrasser de Laurent Gbagbo, il faut être prudent et le persuader qu'il va gagner l'élection alors qu'il les perdra ». (Michel Benault de Lubières de Bonnacorse. *Entretien cité.*)

¹⁴⁰⁵ Selon la reformulation du propos de Dominique de Villepin par Stephen Smith : « Si rien en Côte d'Ivoire n'était possible avec Laurent Gbagbo, encore moins pouvait y être acquis sans lui » In SMITH, Stephen. La gestion de la crise ivoirienne a révélé des clivages entre la défense et le Quai d'Orsay. *Le Monde*. 13/11/2004.

¹⁴⁰⁶ SMITH, Stephen. La France redoute des « exactions de masse » en Côte d'Ivoire. *Le Monde*. 07/12/2002

¹⁴⁰⁷ Gnassingbé Eyadema, à travers cette proposition, tente de compenser les tergiversations des Rebelles qui refusent de signer un projet d'accord « très détaillé » selon RFI qui en fait mention. C'est sur la base de ce document que Gnassingbé Eyadema veut constituer son rassemblement des « grands partis ». En fait les quatre principaux partis parlementaires (FPI, PDCI, RDR et UDPCI) qui constitueront avec la délégation des Rebelles, l'essentiel de la Table ronde de Marcoussis. (COMARIN, Elio. L'impasse diplomatique. *RFI*. 05/12/2002 [capturé le 17/08/2012 sur http://www.rfi.fr/actufr/articles/036/article_18493.asp]).

¹⁴⁰⁸ Michel Benault de Lubières de Bonnacorse. *Entretien cité.*

qu'elle organise à Dakar le 18 décembre. Les Pourparlers de Lomé doivent y être évalués et relancés. Laurent Gbagbo lui-même, que l'on ne peut pour autant imaginer sans arrières-pensées, semble vouloir en exploiter les ressources. Dans la perspective du sommet, il a invité les principales formations politiques du pays, à élaborer et à « signer un document précisant qui fait quoi et dans quel but¹⁴⁰⁹. » Et lorsqu'il recevra leurs conclusions, le 16 décembre, à Kara dans le nord du Togo en présence de médiateurs internationaux, il adoptera ce qu'il considèrera comme des avancées : oui à la signature d'un accord avec ceux que la CEDEAO nomme les *insurgés* ; oui à la mise en place d'une force africaine sur son sol, celle de la CEDEAO ; et oui à la reconnaissance de fait, d'une revendication territoriale rebelle, dont il accepte le « cantonnement dans un espace du territoire national. » L'engagement est formulé devant les présidents du Sénégal, du Ghana, du Libéria et du Nigeria. Mais cette évolution – on ne peut pas parler de revirement – de leur homologue ivoirien arrive sans doute trop tard pour assurer le sommet d'un résultat.

Deux difficultés demeurent en effet, qui constituent autant d'obstacles à la réussite d'un sommet exclusivement africain aux airs de sommet de la dernière chance.

Première difficulté : Laurent Gbagbo lui-même. Il s'apprête à énoncer ses propositions, mais aux yeux de beaucoup - et avec raison - la sincérité de sa démarche est mise en doute. Réorientation stratégique ou simple manœuvre tactique ? Adoption de nouveaux buts politiques ou simple énoncé de propositions à des fins dilatoires ? À cette date, il est encore trop tôt pour entrevoir les finalités de la participation du président de la Côte d'Ivoire.

Seconde difficulté : réunir à Dakar, un ensemble de chefs d'État suffisamment étoffé pour signer la réussite diplomatique de la CEDEAO. Mais c'est alors peu dire, que les volontaires se dérobent. Entre difficultés d'agendas, dépits et doutes à l'égard de l'issue de la conférence, les candidats sont peu nombreux.

Ainsi, sur les quatorze invités du président sénégalais, trois seulement répondront présent. Seuls les présidents du Burkina Faso et du Cap-Vert seront là pour entendre Laurent Gbagbo énoncer ses concessions et sa révélation d'un plan global de sortie de crise. Les apparences seront préservées, mais le sommet signera dans les faits, la fin du processus africain des Pour-

¹⁴⁰⁹ In FALL, Elimane, SECK, Cheikh Yerim. Le spectre de la guerre civile. *Jeune Afrique*, n°2188. 15/12/2002. Le document sera élaboré avec la participation active d'Henri Konan Bédié bien décidé à se maintenir dans le jeu, comme il le fera à Marcoussis. (FALL, Elimane. Henri Konan Bédié : le retour du Sphinx. *Jeune Afrique*, n° 2189-2190. 22/12/2002.) Quatre jours plus tard, à Kara, se déroulera la présentation de leurs conclusions, dans un « esprit de fraternité et de concorde » note l'ambassadeur Papa Louis Fall, représentant du Sénégal auprès de l'ONU. (ONU. Lettre datée du 19 décembre 2002, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Sénégal auprès de l'organisation des Nations Unies, S/2002/1386. 19/12/2002).

parlers de Lomé¹⁴¹⁰.

Mais la France elle-même n'a-t-elle pas sa part de responsabilité dans l'échec qui sera celui de ce sommet ? En effet, dix jours avant sa tenue, Paris a déjà envisagé d'organiser elle-même un dispositif concurrent de celui de Lomé et de Dakar. Celui qui deviendra la *Table ronde de Linas-Marcoussis* suivi de la *Conférence des chefs d'État sur la Côte d'Ivoire*, dite *Conférence de Kleber*. Alors qu'ils doivent décider d'accepter ou de refuser de rejoindre Dakar, la plupart des chefs d'État ouest-africains ont déjà eu vent de l'initiative diplomatique française.

Depuis trois mois, à Paris, on proclame la primauté du processus ouest-africain de régulation de la crise. Pourquoi donc, la France dès le début décembre, choisit-elle de spéculer - voire d'encourager par son alternative - sur l'échec de Dakar ?

Attendre la réussite des autres, semble en fait mal s'accommoder des impératifs de la *diplomatie de mouvement* dont Dominique de Villepin se veut le héraut. *Bouger les lignes*, c'est depuis qu'il est arrivé au gouvernement, l'une des expressions favorites du ministre français. Et sa diplomatie, explique-t-il à ses auditeurs, « vise à prendre de vitesse les protagonistes du conflit et à répondre à l'urgence d'une crise ouverte¹⁴¹¹. » Dominique de Villepin semble également avoir réussi, comme il l'avait annoncé quelques mois auparavant, à contester cette exception française qui amputait le ministère des Affaires étrangères, de la gestion des affaires africaines. La tempérance de Bonnacorse, l'expertise de sa *cellule africaine* et l'entretien bien ordonné des relations avec les chefs d'État, n'ont pas suffi à contenir les appétits de l'ancien secrétaire général de l'Élysée. En ce début décembre, Dominique de Villepin détient bien cette capacité d'influence majeure qu'il va exercer sur le cours des événements qui vont jalonner les deux prochains mois de la tentative de régulation de la crise.

Quinze ans après les faits, il reste ainsi difficile de déterminer ce qui, dans les choix français du début décembre, relève, d'un diagnostic partagé ou de la force de conviction d'un seul homme.

¹⁴¹⁰ Une fin en pointillé en réalité, si l'on en juge par ses prolongements. Le premier, la confirmation le 24 décembre 2002, par son porte-parole de l'intention de son président de présenter, un « plan global de sortie de crise » pour « apporter une solution politique » au conflit. Mais l'annonce qui compte tenu de la date et de l'atmosphère qui baigne l'entourage présidentiel, a sans doute autant une fonction religieuse que tactique et restera lettre morte. Le second, la tentative du président Wade de légitimer l'intervention des forces militaires françaises et ouest-africaines par un mandat de l'ONU. Mais Washington lui opposera le 7 janvier une fin de non-recevoir. « Nous ne pensons pas qu'une force de l'ONU soit la chose à faire », lui répond le porte-parole du département d'État Richard Boucher (AYAD, Christophe. Cessez-le-feu dans l'Ouest ivoirien. *Libération*. 09/02/2003). La structure de médiation perdurera cependant. Elle sera mobilisée ultérieurement pour tenter de lever les nouveaux obstacles qui naîtront du défaut d'engagement de Laurent Gbagbo dans la mise en œuvre du processus de Réconciliation nationale né de l'Accord de Marcoussis. Mais cette structure se confrontera toujours à des difficultés similaires : l'intransigeance de Laurent Gbagbo et le défaut de participation des chefs d'États ouest-africains et des conflits de label de signature des résolutions avec la CEDEAO. Ce que résumera *Jeune Afrique* à la fin 2003 en relatant l'une de ses rencontres en titrant « Beaucoup de bruit pour rien ». Cf. FALL, Elimane. Beaucoup de bruit pour rien. *Jeune Afrique* n°2236. 16/11/2003.

¹⁴¹¹ SMITH, Stephen. Un ancien de Jacques Foccart en éclaircur de Dominique de Villepin. *Le Monde*. 16/01/2003.

Le diagnostic partagé aurait été élaboré conjointement par les collaborateurs du ministre et du chef de l'État, et aurait été le fruit d'un processus de confrontation et d'évaluation. Une voie sage et rationnelle. La force de conviction, c'est le talent de Dominique de Villepin qui lui aurait permis d'imposer le fruit de sa propre analyse. Des postulats en fait empreints de ses émotions et de son besoin de puiser dans les situations, l'intensité dramatique qui le nourrit¹⁴¹².

B. La France réoriente son intervention diplomatique (6 décembre)

Quoi qu'il en soit, avant la mi-décembre et sans attendre la tenue du sommet ouest-africain, les décisions françaises sont prises. Elles conduiront mécaniquement à la mise en œuvre du processus de Marcoussis-Kleber et à la décision d'une installation militaire dans la durée.

Cependant, à la différence des questions militaires, ces positions sont arrêtées dans des conditions beaucoup plus incertaines. S'agissant de la politique extérieure, le sommet de l'État ne dispose pas de l'équivalent du Conseil restreint de défense. Cette instance de décision, périodique et ritualisée, qui est aussi un lieu d'expression et de discussion des points de vue de ces membres. En matière de relations internationales, Jacques Chirac convoque, en fonction de son actualité, les personnes qu'il veut faire participer à l'élaboration de ses décisions. Et ce, de manière plus ou moins formelle. La seule instance existante dans ce domaine à la présidence, est la réunion hebdomadaire qu'anime son conseiller Michel de Bonnecorse. Chaque jeudi soir, à 18 h, dans ce même hôtel particulier du numéro deux de l'Élysée, où Foccart avait installé son Secrétariat aux affaires africaines et malgaches, Michel de Bonnecorse réunit une dizaine de personnes. Certains sont présents systématiquement, c'est le cas notamment du conseiller diplomatique du Premier ministre Raffarin, Serge Degallaix ; du directeur de cabinet de Dominique de Villepin, l'indispensable Pierre Vimont ; ou du général Bruno Clément-Bollée, adjoint du CEMP Georgelin, qui prendra cinq ans plus tard le commandement de Licorne. D'autres sont invités en fonction d'un des objets particuliers de la réunion et proviennent des ministères concernés (Justice, Finances, etc.) ou d'organisations publiques telles que l'Agence française de développement (AFD). Leur point commun, l'Afrique, et tout particulièrement depuis septembre, la Côte d'Ivoire, le pays qui accaparera Michel de Bonnecorse jusqu'au terme de son mandat, en 2007¹⁴¹³. La réunion achevée, celui-ci dépose le relevé de ses conclusions au chef de l'État.

¹⁴¹² À l'appui de cette interrogation, il est intéressant de relever, dans les pensées transcrites par Dominique de Villepin durant ses nuits d'insomnies au cours de ses années de pouvoir (« quelques fragments d'un registre sans date, arrachés à une longue nuit » qu'il publiera en 2008) dans lequel il confie que « dix fois par jour, les dépêches d'agences nous le rappellent. Aux quatre coins du globe, c'est l'attentat, la mort quotidienne et peut-être que je vis plus intensément à cause de ses bulletins noirs qui partout, depuis tant d'années, me poursuivent. » (VILLEPIN (de), Dominique. *Hôtel de l'insomnie*. Plon, janvier 2008. 195 p.).

¹⁴¹³ Michel Benault de Lubières de Bonnecorse. *Entretien cité*.

C'est dans ces conditions difficiles à préciser plus finement, que les nouvelles orientations diplomatiques sont adoptées le 6 décembre¹⁴¹⁴. La plus importante est l'adoption du concept de l'accueil à Paris, des chefs d'État concernés qui pourraient contribuer à la recherche d'un règlement, ainsi que les représentants de l'Union africaine et des Nations Unies. Il s'agit bien à cette date, davantage de la validation d'une orientation ou d'une esquisse que d'une offre formellement adressée à la communauté ouest-africaine. La décision n'est pas publiquement annoncée et passe presque inaperçue. Cependant, elle constitue bien, dès ce moment, la ligne de conduite de la diplomatie française. Seuls *Le Monde* et l'hebdomadaire *Jeune Afrique* semblent avoir bénéficié d'une indiscretion qui leur permet d'évoquer ce qui est présenté alors comme un projet encore vague. *Le Monde* fait part, le 9 décembre, de l'intention française de convier des chefs d'État « pour donner une nouvelle impulsion à la dynamique de paix¹⁴¹⁵ » dans l'éventualité d'un blocage de la médiation ouest-africaine. Dans *Jeune Afrique*, qui boucle son édition les jours suivants, François Soudan, évoque l'organisation non pas d'une, mais de deux rencontres : la première de « dialogue interivoirien¹⁴¹⁶ » prolongée ensuite par une « sorte de conférence nationale. » Il faut attendre, la semaine suivante le 16 décembre, pour en apprendre davantage à l'occasion d'une interview qu'accorde Dominique de Villepin à *La Croix*. L'intention française n'y apparaît pas plus précise, mais Dominique de Villepin la justifie. Et cette explication est le reflet d'une contradiction ou à tout le moins, d'une ambiguïté. Le ministre des Affaires étrangères y érige en dogme que la France ne peut se substituer à ses *partenaires* africains - « c'est une règle nécessaire¹⁴¹⁷ » - avec pour conséquence que « nous agissons en soutien des médiations africaines » et donc « nous appuyons » leurs initiatives de médiation. » Vient alors l'exception qui fait la règle : « Mais compte tenu du sentiment d'urgence qui est le nôtre, nous sommes prêts à accueillir à Paris, les chefs d'État concernés [...] ». C'est ainsi, selon les mots du ministre, cet impératif du temps restreint, du temps compté, qui semble influencer de manière majeure le diagnostic des autorités françaises. C'est un sentiment, celui que les autorités françaises ont d'une *urgence* à agir, qui justifie l'offre. Mais étonnamment, ce même 9 décembre, à l'Assemblée nationale, lors de la séance des questions au gouvernement, ces intentions ne sont pas évoquées. Pierre-André Wiltzer, comme ministre délégué à la coopé-

¹⁴¹⁴ Par convention et après recoupement et consultation de l'agenda public du président de la République, l'auteur retient la date du vendredi 6 décembre 2002 pour laquelle Jacques Chirac dispose de sa matinée jusqu'à une séance de remise de décorations prévue à 11h. La seconde hypothèse, dont aucune information n'atteste de l'exactitude est celle du 7 décembre, un samedi, un jour de la semaine déjà retenu par Jacques Chirac pour prendre des décisions relatives à la crise ivoirienne (premier conseil restreint de défense de la crise ivoirienne, le 21 septembre 2002).

¹⁴¹⁵ SMITH, Stephen. Abidjan « décrète » la mobilisation générale, les rebelles menacent de rompre les négociations. *Article cité*.

¹⁴¹⁶ SOUDAN, François. Pourquoi Jacques Chirac bouge enfin. *Jeune Afrique*, n°2188. 15/12/2002.

¹⁴¹⁷ FICATIER, Julia, PLOQUIN, Jean-Christophe. Entretien avec Dominique de Villepin. *La Croix*. 16/12/2002.

ration et à la francophonie y est pourtant chargé de répondre aux questions de deux députés. Le premier, Pierre-Christophe Baguet interroge sur les moyens mis en œuvre pour « éviter une dérive dramatique comme au Rwanda¹⁴¹⁸. » Le second, l'ancien ministre de la Défense, Paul Quilès, s'appuie sur un propos récent de Dominique de Villepin évoquant la politique française de non ingérence pour demander comment la France compte agir à l'égard des Nations Unies « pour que la communauté internationale prenne ses responsabilités. » Mais dans les deux cas, les principes de la réponse sont identiques : aucun changement dans les missions et appui de la CEDEAO. Alors qu'une nouvelle orientation est prise, alors que la presse entrevoit des changements, la représentation nationale n'en n'est pas informée.

L'évènement est en fait symptomatique tout à la fois de l'étrécissement du centre du pouvoir et du faible formalisme des orientations décidées. À la différence du Conseil restreint de défense, le Premier ministre n'est pas associé au débat. Il n'est même pas certain, qu'il ait été informé, à cette date, des intentions de Jacques Chirac et de son ministre. Le ministre délégué à la Francophonie, Pierre-André Wiltzer, ne l'est pas davantage¹⁴¹⁹. Quant à la faiblesse du formalisme de la décision, elle va de pair avec celle de l'adhésion sur son contenu. Même adoptée, la solution, en réalité ne suscite pas l'enthousiasme. Jacques Chirac y est au départ opposé. Le pragmatisme de Dominique de Villepin et les encouragements de Kofi Annan l'ont cependant conduit à donner son accord. Mais, en définitive, se remémore le général Bentégeat, il y était allé, comme nous tous, « complètement à contrecœur¹⁴²⁰. »

Suivant cette décision majeure, deux autres décisions sont également prises, dont une seule, la dernière, va avoir un impact effectivement constatable sur l'intervention française.

« On ne voulait pas être en tête à tête avec la Côte d'Ivoire¹⁴²¹ », se souvient Michel de Bonnecorse en évoquant la première de ces décisions : la recherche d'un élargissement international de la prise en charge de la régulation. Les démarches conduites jusqu'alors l'ont été dans le cadre d'un dialogue tripartite. Les acteurs ivoiriens, les organisations internationales africaines ensuite, puis la France. La France qui, en d'autre temps, se serait satisfaite de ce pré carré à

¹⁴¹⁸ Compte-rendu des débats de la session ordinaire (1/10/2002-30/6/2003. Journaux officiels, Assemblée nationale. [consulté sur <http://archives.assemblee-nationale.fr/>]

¹⁴¹⁹ Pierre-André Wiltzer est à cette époque déjà familier de cette pratique de Dominique de Villepin. Au début de son mandat, il en a déjà fait l'amère expérience. Confronté à la crise haïtienne où le président Aristide tente de se maintenir au pouvoir, il avait déployé toute son énergie pour tenter de rechercher des moyens non militaires de régulation. Il avait multiplié les réunions internationales tout en tenant Dominique de Villepin bien informé à travers l'envoi de notes qui ne recevaient aucune réponse du ministre. Et malgré tout, c'est par la presse, que Wiltzer apprit que Dominique de Villepin confiait une mission d'étude à Régis Debray, « torpillant ainsi la démarche engagée avec ses partenaires. Une initiative malheureuse que Wiltzer n'a pas pour autant considérée comme étant dirigée vers lui, mais comme étant plutôt « typique de ces comportements de Dominique de Villepin », « Une conséquence de son tempérament » (Pierre-André Wiltzer. *Entretien cité.*).

¹⁴²⁰ Général Henri Bentégeat. *Entretien cité.*

¹⁴²¹ Michel Benault de Lubières de Bonnecorse. *Entretien cité.*

trois côtés veut convaincre les organisations internationales non africaines d'entrer dans le jeu. Il s'agit, précise Dominique de Villepin dans une interview accordée à *La Croix*, non « pas d'aider la France. Il s'agit d'aider la Côte d'Ivoire¹⁴²². » Dans ce pays « comme ailleurs, compte tenu de la complexité du monde, ces crises relèvent de notre responsabilité collective. La vocation de la France est de mobiliser la communauté internationale. » Les Nations Unies sont donc sollicitées sur la question des droits de l'homme (cf. infra) et Dominique de Villepin affirme avoir « évoqué [la crise] avec les pays européens, et notamment avec mon collègue britannique ainsi qu'avec nos amis américains. » Pour autant, il est difficile de percevoir le produit de cette tentative. À la différence de crises ultérieures - le Mali, par exemple, dix ans plus tard - l'Union européenne (UE) est quasiment absente de l'histoire de la crise. À Bruxelles, on adopte la même attitude que celle retenue deux ans plus tôt lorsque le Royaume-Uni de Tony Blair avait choisi d'intervenir en Sierra Leone pour empêcher la réussite d'une offensive rebelle contre la capitale Freetown. L'UE n'interfère pas dans la gestion des chasses gardées de ses membres, anciens pays coloniaux. L'ONU, elle-même ne produira une résolution que deux mois plus tard. Un texte non contraignant, entérinant simplement l'Accord de Marcoussis et autorisant les forces militaires de la France et de la CEDEAO à la mise en œuvre de certaines mesures¹⁴²³. Les Nations Unies auraient pourtant pu s'investir davantage et, comme elles le feront à partir de 2004, proposer et mettre en œuvre différentes solutions à sa portée : embargo sur les armes, règles d'engagement, délimitation de la LNF. Mais à ce stade du conflit, elle considère qu'un *arrangement à l'ivoirienne* avec l'aide de la France pouvait suffire¹⁴²⁴. Il est difficile également de percevoir, ce qui relève de l'incantation, de la démonstration d'un changement de posture (« La France n'agit pas pour maintenir un tête-à-tête avec la Côte d'Ivoire, un *pré carré* dans la région. On n'est plus dans l'*Afrique de papa*¹⁴²⁵ ») ou d'une volonté sincère de céder la place. Trois mois se sont écoulés depuis le début de son intervention, et la France n'a pas jusqu'alors, tenté d'obtenir le blanc-seing de l'ONU¹⁴²⁶. Reste donc cette question posée par Christophe Ayad, de *Libération* : « Pourquoi, alors que la France ne

¹⁴²² FICATIER, Julia, PLOQUIN, Jean-Christophe. Entretien avec Dominique de Villepin. *La Croix*. 16/12/2002.

¹⁴²³ ONU. Résolution 1464 (2003). [Consulté le 09/02/2003 sur http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/1464%20%282003%29].

¹⁴²⁴ Sans pour autant négliger d'exercer, via ses représentants, une pression très forte sur Laurent Gbagbo, « qui s'en plaignait », se souvient Michel de Bonnecorse (Michel Benault de Lubières de Bonnecorse. *Entretien cité.*).

¹⁴²⁵ FICATIER, Julia, PLOQUIN, Jean-Christophe. *Article cité.*

¹⁴²⁶ À noter cependant, qu'à deux reprises, le Conseil de sécurité manifesterait son encouragement à l'égard de la France le 31 octobre précédent, dans une déclaration à la presse qui est alors le reflet des échanges tenus en Conseil, et le 20 décembre dans une Déclaration du président du Conseil de sécurité. Déclaration à la presse du président du Conseil de sécurité sur la situation en Côte d'Ivoire. [En ligne] 31/10/2002 [Consultée le 24/05/2016 sur <http://www.un.org/press/fr/2002/SC7558.doc.htm>] et ONU. Déclaration du Président du Conseil de sécurité. 20/12/2002 [Consulté le 24/05/2016 sur <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N02/753/08/PDF/N0275308.pdf?OpenElement>].

cesse de plaider, sur le dossier irakien, pour une revalorisation du rôle du Conseil de sécurité de l'ONU, continue-t-elle de vouloir faire cavalier seul dans son ancien pré carré ? ¹⁴²⁷ »

Seconde décision prise à l'occasion de cet aggiornamento, celle de saisir le Conseil de sécurité des Nations Unies pour que soit mise au point une procédure d'enquête sur toutes les exactions, exécutions sommaires et autres actes criminels et de discrimination raciale¹⁴²⁸. Sans qu'il soit certain que son déclenchement soit à mettre au seul crédit de la France, une mission sera effectivement dépêchée du 23 au 29 décembre (cf. supra), mais son compte-rendu ne sera publié qu'une fois la Table ronde de Marcoussis achevée¹⁴²⁹. De son côté, le Haut-commissaire aux droits de l'homme de l'ONU, n'apporte pas de réponse spécifique à la demande de la France. En mars 2003, il publiera bien le compte-rendu de son Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, mais celui-ci se réunit dans le cadre normal d'un dispositif déjà ancien de veille.

C. La France étoffe à nouveau son dispositif militaire (11 décembre)

Le volet diplomatique réévalué, il reste aux autorités françaises, à réexaminer et à adapter l'engagement militaire.

Les décisions sont prises le mercredi 11 décembre. Dans le prolongement du Conseil des ministres se tient à l'Élysée un Conseil restreint de défense. Les finalités sont inchangées : stabilité du pays, sécurité des ressortissants et respect du cessez-le-feu. Cependant, les effectifs et leurs moyens sont accrus. S'écartant nettement de sa ligne de conduite initiale, la France s'investit militairement davantage. Elle « change son fusil d'épaule¹⁴³⁰ » titre *Le Soleil*, le porte-voix de la présidence sénégalaise. Les constats sont les mêmes : pas d'espoir à court terme de relève par la force promise par la CEDEAO. Pas d'espoir non plus de mise en place d'une force onusienne. L'obtention d'un accord du Conseil de sécurité se heurterait à l'opposition les États-Unis. Comme l'expliquera le général Bentégeat, le mois suivant à l'Assemblée nationale, dans le contexte d'affrontement de la France et des États-Unis sur la question irakienne, le débat n'est pas opportun¹⁴³¹. Le diagnostic s'impose donc de lui-même : être en mesure d'exercer les missions dans le contexte d'aggravation des tensions à l'ouest du pays nécessite un nouveau renforcement des moyens de la force Licorne. Les chiffres annoncés à la presse sont relativement approximatifs. *Le Monde* évoque l'envoi de 500 à 600 hommes

¹⁴²⁷ AYAD, Christophe. La France à la rescousse. *Libération*. 13/12/2002

¹⁴²⁸ FICATIER, Julia. Gildas Le Lidec, nouvel ambassadeur de France à Abidjan. *L Croix*. 13/12/2002.

¹⁴²⁹ ONU. *Rapport d'une mission d'urgence sur la situation des droits de l'homme en Côte d'Ivoire*. 24/01/2003 [consulté le 17/02/2014 sur : [www.unhcr.ch/Huridocda/Huridoca.nsf/0/.../\\$FILE/90 f.doc](http://www.unhcr.ch/Huridocda/Huridoca.nsf/0/.../$FILE/90 f.doc)].

¹⁴³⁰ *Le Soleil*, 13/12/2002. In BERNARD, Jérôme. *Opus cité*.

¹⁴³¹ Les USA sont financeurs à hauteur de 20% des opérations de maintien de la paix de l'organisation internationale et déjà contributeurs de la mise en place de la force de la CEDEAO.

qui doivent s'ajouter aux, environ, 1 500 présents et composer ainsi une force de plus de 2 000 soldats « s'engageant dans la plus grande opération militaire en Afrique depuis ses interventions à répétition au Tchad dans les années 80¹⁴³². » Leur nombre sera en réalité un petit peu plus élevé. Au 30 novembre, la Force Licorne compte déjà 1801 hommes, le 9 janvier, une fois la mesure appliquée, ils sont 2 500¹⁴³³. Indices à la fois de l'urgence d'agir et de l'anticipation de l'armée, ils doivent être déployés dans les trois jours, au plus tard. Intention identique du côté matériel, mais avec un délai d'acheminement un peu plus long des hélicoptères, des véhicules blindés du type VAB¹⁴³⁴ et des mortiers. Une partie de ces matériels embarqués de Toulon est attendue deux semaines plus tard, aux alentours de Noël. « Une puissance de feu considérable pour le théâtre africain¹⁴³⁵ » commente le journaliste spécialisé *défense* Jean-Dominique Merchet.

Ce n'est pas une nouvelle augmentation des moyens, comme la France en a déjà décidé, mais bien la mise en place d'une force plus robuste et proportionnée aux nouveaux enjeux militaires qui s'esquissent. « C'est un pas de plus¹⁴³⁶ », commente le porte-parole de l'EMA, qui s'ajoute à un rappel et à un avertissement. Le rappel, c'est celui qu'il énonce, de la consigne reçue par les soldats d'ouvrir le feu sur toute personne mettant en danger la vie des soldats français ou celles des personnes dont la force Licorne assure la protection, ainsi que sur tout individu l'empêchant d'accomplir sa mission. L'avertissement est contenu dans la déclaration qui a fait suite au conseil restreint. Son objet est suffisamment large et imprécis pour offrir des marges d'interprétation : la France tirera « toutes les conclusions » qui s'imposeraient à elle et à ses « partenaires » en cas « d'exactions », « d'atteintes à l'unité » du pays en raison « d'ingérences intérieures. » La ligne de conduite se veut claire et tracée à destination de toutes les parties ivoiriennes et de leurs soutiens libériens ou burkinabés. C'est aussi une évolution. La France semble vouloir, à travers ses mises en garde, affirmer qu'elle veut sortir des ambiguïtés de son interprétation de l'interposition : s'opposer aux violations du cessez-le-feu par les Rebelles,

¹⁴³² SMITH, Stephen. La France dépêche des renforts en Côte d'Ivoire pour sanctuariser la zone gouvernementale. *Le Monde*. 13/12/2002.

¹⁴³³ Cahier du retex : enseignements de l'opération Licorne. *Opus cité*.

¹⁴³⁴ VAM pour Véhicule de l'avant blindé, l'engin de transport des combattants le plus répandu dans l'armée française.

¹⁴³⁵ Un des journalistes français spécialisé *défense*, les plus lus par les militaires français (MERCHET, Jean-Dominique. La Légion étrangère rejoint l'opération Licorne. *Libération*. 13/12/2002.).

¹⁴³⁶ Désormais, « nous entrons dans une nouvelle phase, précise le colonel Ange-Antoine Leccia, porte-parole de l'opération Licorne. Il s'agit de prendre une part plus active à la stabilisation du cessez-le-feu. Nos soldats auront ordre d'ouvrir le feu sur toute personne mettant en danger leur vie ou celle des personnes dont ils assurent la protection. Ainsi que sur toute personne les empêchant d'accomplir leur mission. ». Les troupes françaises interviendront également - selon les colonel Emmanuel Maurin, le chef de corps commandant les effectifs du 2e REP - si elles sont « des témoins directs d'exactions commises par les forces armées nationales de Côte d'Ivoire (FANCI) ou par les rebelles » (SAINT-PAUL, Patrick. La France contrainte de s'engager davantage. *Le Figaro*. 13/12/2002.).

mais « ouvrir la barrière » - selon l'expression utilisée par un officier français sous couvert d'anonymat - aux forces gouvernementales lors de leurs offensives. Aucune évolution par contre, ne se dessine, quant au cadre dans lequel l'armée française intervient et alors que la perspective d'une relève par la force de la CEDEAO s'éloigne. Malgré la déclaration du Conseil de sécurité qui l'a approuvé, la force Licorne exerce toujours ses missions dans la même cote mal taillée : non pas en application des accords de défense – faute d'agression extérieure démontrée – mais « simplement¹⁴³⁷ » à la demande du gouvernement ivoirien.

En Côte d'Ivoire, ces décisions sont diversement appréciées, ce que résume *Le Figaro* sous la formule : « Les loyalistes saluent l'arrivée des renforts français, les rebelles menacent de les attaquer¹⁴³⁸. » En effet, dans le camp présidentiel ivoirien dont l'armée s'abrite sous le parasol militaire français, « Paris est redevenu Paris, la capitale de la France libre de De Gaulle¹⁴³⁹ » s'enthousiasme *Notre Voie* qui interprète les renforts militaires français comme un soutien affirmé à Laurent Gbagbo. Pour *Le National*, autre porte-voix de la présidence qui, elle, ne livre aucune réaction officielle, « la France vient de retrouver ses esprits après avoir été envoûtée par Alassane Ouattara et le RDR¹⁴⁴⁰. » Les Rebelles, eux, semblent pris de court et vont tarder à s'accorder sur une position commune. De Lomé, Louis-André Dacoury-Tabley reconnaît que le MPCCI « ne bouderait pas une telle négociation¹⁴⁴¹ », même s'il y voit la réussite du chantage exercé par Laurent Gbagbo sur une France avant tout préoccupée par la sécurité de ses ressortissants. De Bouaké parvient également une approbation : la proposition française est une évolution favorable et elle offre à la Rébellion, une consécration internationale inespérée¹⁴⁴². Mais quelques heures plus tard, c'est un revirement. Guillaume Soro interrogé par *RFI* prend des accents menaçants pour inviter la France à ne pas se « hasarder à vouloir s'impliquer d'une manière ou d'une autre¹⁴⁴³ » dans la crise « ivoiro-ivoirienne », au risque d'avoir « toute l'Afrique de l'Ouest contre elle », de devoir « se retirer du pays » et, conséquence de la « mauvaise gestion de la crise » par Dominique de Villepin, de n'aboutir qu'à un « autre Rwanda. » La déclaration est rugueuse mais ne suscite pourtant pas d'inquiétude. Guillaume Soro est un négociateur. Sa prise de parole est certainement moins le reflet de son analyse que l'expression d'un choix tactique. En ne concédant pas une victoire à la France et en masquant sa satisfac-

¹⁴³⁷ L'adverbe est du général Bentégeat, cf. *Compte-rendu de la commission de la défense nationale et des forces armées*, n°26, 21/01/2003. Assemblée nationale [consultée le 21/08/2014 sur http://www.assemblee-nationale.fr/12/cr-cdef/02-03/c0203026.asp#P36_221].

¹⁴³⁸ LASSERRE, Isabelle. Paris dans l'engrenage ivoirien *Le Figaro*. 14/12/2002.

¹⁴³⁹ ERSU (d'), Laurent, HOLZBAUER, Christine. France Côte d'Ivoire. *La Croix*. 16/12/2002.

¹⁴⁴⁰ LASSERRE, Isabelle. Paris dans l'engrenage ivoirien *Article cité*.

¹⁴⁴¹ SMITH, Stephen. Les rebelles ivoiriens exigent de la France une « totale neutralité ». *Le Monde*. 14/12/2002.

¹⁴⁴² COMARIN, Elio. La France s'engage, les rebelles menacent. *RFI*. 22/12/2002 [capturé le 26/02/2016 sur http://www1.rfi.fr/actufr/articles/036/article_18656.asp].

¹⁴⁴³ COMARIN, Elio. *Article cité*.

tion, il préserve ses chances de formuler des exigences de contreparties à sa participation. En ne partageant pas le satisfecit du camp Laurent Gbagbo, il s'évite de troubler la cohésion des Rebelles, unis par une même détestation du chef de l'État ivoirien.

1.2. De l'idée à l'offre de Marcoussis et Kleber

Simple idée ou intention le 6 décembre, il faudra attendre encore un mois avant de voir les contours du concept *Marcoussis-Kleber* se préciser. Son acte de naissance semble s'être perdu dans l'entrecroisement des réunions interministérielles, des entretiens et des échanges téléphoniques. « Cela est venu assez naturellement - avance Michel de Bonnecorse - et Dominique de Villepin a sauté dessus¹⁴⁴⁴. » En l'état actuel de l'accès aux sources et aux acteurs, ni son origine ni même son auteur ne sont mieux identifiables.

Quatre certitudes cependant. La première est que la dynamique qui s'enclenche, place Dominique de Villepin en position centrale. Après des décennies d'exception française d'une domination de l'Élysée sur le territoire ouest-africain, la situation est inédite. Mais la nouveauté n'est que relative. Dominique de Villepin, ministre depuis six mois n'a pas troqué ses habits de secrétaire général pour ceux de membre d'un gouvernement subordonné à son Premier ministre. Au Quai d'Orsay, Dominique de Villepin ne se reconnaît qu'un seul tuteur, Jacques Chirac, dont il est le bras droit depuis plus de sept ans. Dominique de Villepin n'agit sans doute pas autrement qu'il ne l'aurait fait au Palais présidentiel quelques mois plus tôt, la discrétion du haut-fonctionnaire en moins. Il n'a pas à l'égard de la cellule africaine de la rue de l'Élysée la défiance qu'il se reconnaît pour sa propre administration. Ni guerre des chefs ni de clans, Dominique de Villepin compose avec Michel de Bonnecorse comme s'il le considérait dans le même périmètre que la *task-force* dont lui-même s'est doté. La deuxième est que Dominique de Villepin a envisagé de réunir la Table ronde dans un délai extrêmement rapide - avant Noël - avant d'y renoncer face aux difficultés. La troisième est qu'il n'ait pas envisagé initialement de coupler la Table ronde et la Conférence des chefs d'État¹⁴⁴⁵. La quatrième enfin est que l'organisation des deux instances se fait dans la précipitation : la décision de tenue de la Table ronde est prise moins de 12 jours avant son ouverture¹⁴⁴⁶ ; celle de la Conférence des chefs d'État, quelques jours seulement avant le début de la Table ronde. Ce sommet que Jacques Chirac a qualifié de celui de *la dernière chance* a bien été envisagé en décembre et est publiquement annoncé au début janvier. Mais, ce n'est qu'entre le 11 et le 14 janvier - soit seulement

¹⁴⁴⁴ Michel Benault de Lubières de Bonnecorse. *Entretien cité*.

¹⁴⁴⁵ Au tout début janvier, ce dernier, est encore envisagé pour la fin février - un mois après la date qui sera en définitive retenue. (FALL, Elimane. Un cauchemar français. *Jeune Afrique*, n°2191. 05/01/2003.).

¹⁴⁴⁶ Entre le 3 et le 6 janvier (SMITH, Stephen. L'agenda de sortie de crise fixé par la France a été accepté par le pouvoir et les rebelles ivoiriens. *Le Monde*. 07/01/2003).

deux semaines après sa tenue effective - qu'il a été convenu d'en faire le point final de la Table ronde. Cette rencontre internationale dont la tenue devait être postérieure, doit désormais suivre immédiatement la clôture des négociations. L'accord conclu à Marcoussis doit pouvoir être parachevé le lendemain par les chefs d'État réunis. Avec ce procédé, la France a ainsi fixé une date butoir pour contraindre les parties ivoiriennes à formuler un texte commun. Stephen Smith qui l'apprend à l'occasion de la cérémonie des vœux de Dominique de Villepin à la presse, en recueille l'explication « dans l'entourage¹⁴⁴⁷ » du ministre : « Le dossier irakien avec son calendrier serré autant que la volonté française d'éviter des palabres sans lendemain à Marcoussis impose d'aller vite. »

En fait, une fois le principe de la Table ronde adopté le 6 décembre, les décisions ultérieures et les conditions dans lesquelles elles sont prises constituent un ensemble illisible. En pleine période des fêtes de fin d'année, alors que les conseillers se font plus rares et les administrations désertées, alors que le chef de l'État a rejoint le 22 décembre le Maroc pour y séjourner comme à son habitude, plusieurs initiatives sont prises. Des acteurs ivoiriens semblent même être sondés sans concertation ou information du camp français. L'ambassadeur Le Lidec se souvient ainsi de son déplacement à Bouaké en compagnie du général Beth, le 28 décembre. Il rencontre les leaders de la Rébellion, et « sent que quelque chose se dessine¹⁴⁴⁸ » sans savoir quoi. À cette date, lui-même ne sait rien et « Delapalme - assure-t-il - ne savait pas non plus. » Et au lendemain de la Saint-Sylvestre, Dominique de Villepin improvisera un déplacement rapide à Abidjan qui précédera la décision d'organisation de la Table ronde et de la Conférence (cf. infra).

C'est bien là, une singularité, de ce processus de décision. À moins d'une infirmation livrée par la consultation des archives diplomatiques, ou à moins de la contradiction apportée par un témoin des faits, on ne peut qu'être étonné par le caractère rudimentaire de la démarche de validation d'une formule aussi sensible, contestable et déjà discrètement contestée, que celle de Marcoussis-Kleber. Nulle trace de formulation d'alternatives, ni d'évaluation de leurs facteurs de succès et de leurs risques, ou de celle de leurs avantages et inconvénients. Pas davantage d'indices de consultation ou de concertation au-delà du très restreint entourage de confiance de Dominique de Villepin. Au fond, « c'était une conséquence de son tempérament¹⁴⁴⁹ » diagnostiquera ultérieurement Pierre-André Wiltzer, son ministre délégué. « C'était sa manière d'agir : une fulgurance, une idée, et une absence et une sous-estimation des conséquences [...]. Un

¹⁴⁴⁷ TUQUOI, Jean-Pierre, SMITH, Stephen. Côte d'Ivoire : la France organise un sommet de la dernière chance. *Le Monde*.16/01/2003.

¹⁴⁴⁸ Gildas Le Lidec. *Entretien cité*.

¹⁴⁴⁹ Pierre-André Wiltzer. *Entretien cité*.

manque de réflexion aussi¹⁴⁵⁰ », soulignera Michel de Bonnacorse.

Pourtant, dès sa formulation, le concept ne rallie pas tous les suffrages.

Table ronde, conférence internationale ! Les formules sont séduisantes. Les mots eux-mêmes sont tout à l'image d'un vocabulaire diplomatique qui semble se réinventer depuis le dernier grand congrès, celui de Versailles et tous ses prédécesseurs, ces « moments majeurs – selon la formule de Jean-Pierre Bois – où guerre et paix sont réunies¹⁴⁵¹. » Sommet, rencontres, conférences, pourparlers, voire simple désignation du lieu, Dayton, Camp David, Genève, etc. Par la diversification du vocabulaire chacun, semble vouloir dénommer une sorte d'innovation qui aboutirait à un résultat similaire, un traité de paix. Pour autant, la nouveauté française est toute relative. Au Togo depuis plus de deux mois, les Pourparlers de Lomé réunissent déjà les représentants des forces politiques ivoiriennes. Gnassingbé Eyadema, trois ans auparavant, avaient déjà conclu ses Accords de Lomé, à l'issue d'une réunion de six semaines¹⁴⁵². À Accra ou à Dakar, les chefs des États concernés se sont déjà réunis en sommet pour trouver une issue à la crise. Les différences essentielles du concept Marcoussis-Kleber sont le parrainage de la France, sa médiation, sa localisation hors d'Afrique et peut-être aussi l'espoir de la mise en scène de la signature d'un accord. En effet, moins de dix ans plus tôt, en 1993, l'Accord d'Oslo a laissé son empreinte et un des clichés les plus célèbres de la fin du siècle. Devant la Maison-Blanche, Yitzhak Rabin et Yasser Arafat se serrent la main. À l'arrière-plan, Bill Clinton, plus grand qu'eux, souriant, les bras en croix, les paumes ouvertes, symbolise l'œuvre christique du rassembleur des enfants dispersés. Ces références ne sont pas absentes¹⁴⁵³. La Conférence des chefs d'État est, elle, l'opportunité - ou peut être l'objet - d'une démonstration équivalente. Celle de l'action pacificatrice de la France et celle d'une méthode, le dialogue et la négociation. L'exacte inverse de l'approche américaine que la France combat sur la question irakienne.

Mais il en faut plus pour séduire les maîtres d'œuvre de la décision. L'initiative ne déclenche

¹⁴⁵⁰ Michel Benault de Lubières de Bonnacorse. *Entretien cité*.

¹⁴⁵¹ P 16 de BOIS, Jean-Pierre. *La paix. Histoire politique et militaire. Opus cité*.

¹⁴⁵² Il s'agissait de la Réunion de Lomé destinée à mettre fin à la guerre civile au Sierra Leone. Débutée le 25 mai 1999, elle s'était achevée le 7 juillet avec la signature des Accords de Lomé par les cinq chefs d'État concernés, dont Compaoré, et des représentant des États-Unis, du Royaume-Uni et de l'OUA.

¹⁴⁵³ Dominique de Villepin, lors de son annonce du dispositif, à *La Croix*, le 16 décembre, donnent notamment de l'implication de la France « chef de file » parmi les pays « qui veulent essayer de régler les crises ». : « songez aux sommets de Monterrey, de Kananaskis, de Johannesburg ; pensez à notre soutien constant à l'initiative du NEPAD. Notre solidarité avec le continent africain est entière et sans réserve. » (FICATIER, Julia, PLOQUIN, Jean-Christophe. Entretien avec Dominique de Villepin. *La Croix*. 16/12/2002.) Des sommets, qui selon Dominique de Villepin, devant l'Assemblée nationale, sont l'œuvre exemplaire de la France. Ils les évoque devant les députés en apportant ce commentaire : « Si l'Afrique est au cœur des préoccupations internationales, c'est depuis plusieurs mois grâce à la France [...] grâce au président de la République » (Question du 1/10/2002 in Compte-rendu des débats de la session ordinaire (1/10/2002-30/6/2003. Journaux officiels, *Assemblée nationale*. [Consulté sur <http://archives.assemblee-nationale.fr/>]). Gildas Le Lidec évoque également la référence à un autre modèle de négociation israélo-palestinienne (un échec cependant) deux ans plus tôt à Camp David (Sommet de Camp David II) réunissant Ehud Barak et Yasser Arafat toujours sous l'égide de Clinton.

pas, et c'est un euphémisme, les enthousiasmes. Pour autant, aucune de ces réserves ou critiques n'est exprimée publiquement. Côté français, les acteurs - presque exclusivement des agents de l'État - fidèles à leur statut, taisent leurs doutes ou les réservent à leurs plus proches collaborateurs et homologues. Les réticences ne se transforment pas non plus en comportement de résistance. Chacun va agir loyalement. Ce n'est qu'une dizaine d'années plus tard, la crise ivoirienne ayant connu son dénouement, que les propos seront tenus plus librement. Gildas Le Lidec, lui, choisira de formuler ses regrets dans ses mémoires publiés en 2014 : « Que n'avons-nous huit ans plus tôt rêvé nous aussi d'une *charge de la brigade légère* qui eut repoussé militairement la rébellion pour apporter diplomatiquement une solution. Au lieu de quoi, nous nous sommes assis à Marcoussis, au milieu des problèmes sans grande chance de les résoudre¹⁴⁵⁴. » Et celui-ci de préciser son appréciation : « l'approche cartésienne qui fut la nôtre [...] ne correspondait en rien à la palabre africaine et à la complexité du jeu politique ivoirien. Encore moins à ce qu'aucun des acteurs ivoiriens, de quelque bord qu'il soit ne souhaitait se voir imposer. Chacun voulait tout et personne n'était prêt à composer. » Des mots qui sont le reflet d'un point de vue répandu. Deux compléments doivent cependant lui être apportés. D'une part, le « Kleber était de trop¹⁴⁵⁵ » de Michel de Bonnecorse, dans lequel se retrouvent ceux qui veulent souligner l'utilité, malgré tout, de la Table ronde. D'autre part, la localisation en France des débats. Tenue largement pour une incongruité voire une aberration, la plupart des acteurs et des observateurs, la considéreront comme n'apportant aucune valeur ajoutée aux débats. En France, sous présidence française, les négociateurs sont détournés de leur responsabilité d'assumer seuls, le résultat, et sont privés des ressorts d'un arrangement *à l'africaine*. Pour les contemporains de la politique française en Afrique, la décision aura même des traits d'un néocolonialisme et d'une défaite africaine.

En Côte d'Ivoire, l'attitude de chaque camp est prudente, d'autant que le déplacement à Paris, est déjà, en lui-même, une opportunité de négociation. En Afrique de l'Ouest, deux chefs d'État y sont même opposés. Gnassingbé Eyadema qui voit ses Pourparlers ruinés par Paris. Son refus de venir se veut la dénonciation de ce qu'il ressent comme un outrage. Et Laurent Gbagbo lui-même, mais avec moins de franchise. Une certitude, il est hors de question qu'il participe à la Table ronde. Sûr de la supériorité que lui accorde le statut de chef d'État, il refuse de s'abaisser à discuter d'égal à égal, avec les différents délégués à Marcoussis. Par contre, s'agissant du sommet où il doit rejoindre ses homologues, il restera longtemps partagé. Habitué aux volte-face de Laurent Gbagbo, le Quai d'Orsay ne prendra pas pour argent comptant son accord de principe et trouvera une parade. Durant la Table ronde de Marcoussis, Gildas Le Lidec restera à

¹⁴⁵⁴ LE LIDEC, Gildas. *Opus cité*.

¹⁴⁵⁵ Michel Benault de Lubières de Bonnecorse. *Entretien cité*.

Abidjan pour parer les doutes de Laurent Gbagbo jusqu'à son départ pour Paris. Est-ce à dire que tous les autres chefs d'État ont rallié, sans regimber, l'initiative française ? Sans doute, une partie d'entre eux aura pris le parti, comme Thabo Mbeki pour l'UA de soutenir « fermement cette idée¹⁴⁵⁶ » comme il le racontera lui-même. Mais d'autres se seront certainement reconnus dans le fatalisme du président sénégalais. Sollicité, à l'issue de la Conférence des chefs d'État, pour expliquer pourquoi la CEDEAO a renoncé à réaliser l'opération française en Afrique, il répondra par un aveu d'impuissance : « Mais parce que nous ne pouvons pas, tout simplement ! [...] il n'est pas dans notre capacité de réaliser un accord politique avec les garanties de respect et de mise en œuvre¹⁴⁵⁷. » Tous ne viendront pas.

1.3. La marginalisation du Parlement français

Avec ces décisions, celles relevant de la diplomatie et celles mises en œuvre par les militaires, la France est définitivement aspirée par le conflit. Aucun témoignage n'illustre pour autant l'existence d'une quelconque simulation ou mesure des conséquences à long terme de ces choix opérés au début décembre 2002. Financièrement, humainement, politiquement, celles-ci seront lourdes de conséquences et produiront des effets dans une durée qui excèdera largement la durée des mandats de leurs décideurs. Dès lors, un observateur non averti aurait pu s'attendre à l'entrée en scène du Parlement. Mais en 2002, rien n'oblige le président et le chef du gouvernement à le solliciter, à l'exception du cas de la déclaration de guerre qui doit être autorisée par les deux assemblées¹⁴⁵⁸. À défaut d'y être obligé, on aurait aussi pu imaginer un exécutif soucieux d'associer le législatif et ce dernier exerçant un contrôle sur l'engagement international français¹⁴⁵⁹. Ce ne sera pas le cas non plus. Tout indique en réalité, qu'à l'Élysée et au Quai d'Orsay, les engagements sont pris sans avoir à composer avec les interrogations ou exigences de parlementaires soucieux de contribuer à l'équilibre des décisions et à l'anticipation de leurs impacts, ne serait-ce que sur les budgets futurs qu'ils auront à délibérer. Dans une situation

¹⁴⁵⁶ Conférence de presse conjointe. Présidence de la République française. 26/01/2003 [capturé le 14/05/2007 sur http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais_archives/interventions/conferences_et_points_de_presse/2003/janvier/conference_de_presse_conjointe_du_president_de_la_republique_du_secretariat_general_de_l_onu_des_presidents_d_afrique_du_sud_du_gabon_de_la_cote_d_ivoire_du_senegal_et_de_la_commission_europeenne_a_l_issue_de_la_conference_des_chefs_d_etat_sur_la_cote_d_ivoire.2825.html].

¹⁴⁵⁷ Présidence de la République française. Conférence de presse conjointe. *Opus cité*.

¹⁴⁵⁸ Le cadre juridique est celui de l'article 35 de la Constitution. Et depuis 1958, la présidence de la République, n'y a jamais recouru en raison de l'absence de déclaration de guerre, ni lors de la guerre d'indépendance algérienne où Guy Mollet choisit de faire intervenir l'armée dans le cadre de l'opération dite de *pacification*.

¹⁴⁵⁹ D'autant plus, que deux ans auparavant, lors de la précédente législature, la Commission de défense de l'Assemblée nationale, dans un de ses rapports a regretté que les accords et les traités en vertu desquels les opérations [extérieures de l'armée française] ne sont pas toujours connus du Parlement » et que ses députés demandent à cette occasion que « soient soumis à un accord du Parlement certains engagement de la France à l'étranger » (Rapport d'information n° 2237 sur le contrôle parlementaire des opérations extérieures. *Assemblée nationale*. 08/03/2000. [Consulté le 30/05/2016 sur <http://www.assemblee-nationale.fr/rap-info/i2237.asp>]).

voisine, 11 ans plus tôt, Mitterrand avait choisi de procéder différemment pour l'engagement français dans la première Guerre du Golfe. En 1991, Michel Rocard, Premier ministre, avait engagé la responsabilité de son gouvernement en présentant une déclaration de politique générale sur l'engagement militaire de la France. Le cadre juridique fourni n'était alors pas l'article 35 de la Constitution, mais le premier alinéa de l'article 49¹⁴⁶⁰. Il avait obtenu l'accord des deux assemblées. Ce qui était alors inédit n'avait pas été ensuite reproduit. Jacques Chirac qui avait décidé seul de l'engagement au Rwanda et dans les Balkans, ne procède pas autrement pour la Côte d'Ivoire en 2002. Mais l'exécutif n'a pas non plus, face à lui, des parlementaires exigeants. Malgré les enjeux élevés, les décisions de l'exécutif, n'ont pas, au Parlement, de contreparties proportionnées. Le pouvoir n'a pas de réel contre-pouvoir. Restaurer un équilibre entre l'exécutif et le législatif sur cet aspect de l'engagement d'une force militaire sera l'une des motivations de la révision constitutionnelle de 2008.

A. À l'Assemblée nationale

Pour les députés, la Côte d'Ivoire n'est qu'un sujet très secondaire. Au cours des six premiers mois de la crise ivoirienne, Jean-Pierre Raffarin prononce deux *Déclarations du gouvernement* relative à la politique extérieure, mais les deux concernent l'Irak¹⁴⁶¹. Huit questions orales sont adressées au gouvernement sur la crise ivoirienne. Près de trois fois plus pour l'Irak. La première n'est pas une initiative parlementaire, elle a été suggérée par Dominique de Villepin afin de lui permettre dix jours après le début de l'intervention française, d'expliquer ses intentions. Les autres sont des réactions à l'actualité : deux sont posées le 17 décembre, alors que la France vient de combattre les Rebelles¹⁴⁶² ; les autres ponctuent l'ouverture de Marcoussis et la vague de contestations qui submergera Abidjan au lendemain de la Conférence de Kleber (cf. infra).

L'activité des deux commissions concernées n'est pas davantage tournée en direction de la

¹⁴⁶⁰ L'article 49 énonce les trois procédures de mise en cause de la responsabilité du Gouvernement devant l'Assemblée. Celui décrit dans le premier alinéa, est celui couramment dénommé *Question de confiance*. Le Gouvernement engage sa responsabilité sur son programme ou sur une déclaration de politique générale. Le vote émis par l'Assemblée peut entraîner la démission du gouvernement.

¹⁴⁶¹ Déclaration 244 du 25/10/2002 et 634 du 26 février 2003 (Archives de l'Assemblée nationale.).

¹⁴⁶² Ces dernières - car il y en aura deux - sont tout à fait symptomatiques de ce qui s'apparente à une franche mise à l'écart de la représentation nationale. Les questions font suite à la découverte du charnier de Monoko-Zoi et à ses conséquences. Elles ne vont pour autant pas recevoir une réponse à la hauteur de l'interrogation et de la pré-occupation de leurs auteurs. Ce 17 décembre, majorité et opposition semblent alors se rejoindre dans un même questionnement et un même ton. Le député de la majorité présidentielle, l'UDF Jean-Christophe Baguet pose une question qu'il annonce « courte mais grave » sur le sens de la politique française. Le socialiste et ancien ministre de la défense, Paul Quilès, faisant référence lui aussi à « la gravité du sujet », le rejoint dans la question et l'illustre à coup de, découverte de charniers, de risques à venir d'une « catastrophe » et d'une situation qui « se dégrade sérieusement ». Adressées au Premier ministre, c'est Pierre-André Wiltzer, le ministre de la coopération qui en l'absence de Dominique de Villepin), répond de manière sibylline, sans aucun effort d'argumentation, par deux mêmes affirmations : la politique française répond à des objectifs qui n'ont pas variés. Cependant, la menace évoluant, elle adapte son dispositif militaire. » (Journaux officiels, Compte-rendu des débats de la session ordinaire (1/10/2002-30/6/2003). [Consulté sur <http://archives.assemblee-nationale.fr/>]).

Côte d'Ivoire.

La commission des affaires étrangères est alors présidée par Édouard Balladur. Parmi ses trois vice-présidents, deux sont des députés de premier plan : Hervé de Charrette, l'ancien ministre UMP des Affaires étrangères, et le socialiste Paul Quilès, ancien ministre de la Défense qui vient alors de quitter la présidence de la commission éponyme. Une présidence de haut niveau donc, pour une commission chargée, pour l'essentiel, d'examiner les projets de loi nécessaires à la ratification des traités ou l'approbation des conventions internationales¹⁴⁶³ et de satisfaire certaines demandes protocolaires. Le reste relève essentiellement de l'initiative et des ambitions de son président. En l'occurrence, celle d'Édouard Balladur semblent alors réduites et placent la commission en observateur particulièrement passif des premiers mois de la crise ivoirienne. Dans un portrait acide, les auteurs de *Députés sous influences* - un essai bien documenté et abondamment commenté lors de sa publication - l'expliquent par la très faible activité parlementaire d'un Édouard Balladur « prestigieux inactif¹⁴⁶⁴. » Les données chiffrées de l'Assemblée l'illustrent ; et la diversité de ses modes d'action réduite aux auditions et aux débats le confirme. Il y en aura 13 au cours de la législature, dont aucune ne concernera la question ivoirienne ni même celle de l'Irak.

Et de fait, les initiatives prises en ce sens vont connaître un sort particulier. Celle du vice-président Quilès en 2004, qui réclamera sans succès, une commission d'enquête sur « les conditions dans lesquelles le Gouvernement est intervenu dans la crise de Côte d'Ivoire depuis le 19 septembre 2002. » Celle de son homologue Henri Sicre, en janvier 2003, de création d'une mission d'information, encore que celle-ci qui connaîtra, elle aussi un échec bénéficiera d'un sort en définitive assez favorable¹⁴⁶⁵.

Au cours du débat, la Côte d'Ivoire n'a été citée que de manière anecdotique, mais, prenant la parole au nom du groupe socialiste, le député Henri Sicre, évoque une future première mission d'information et lance ce qui pourrait constituer une feuille de route¹⁴⁶⁶. Une mission d'information est bien alors envisagée, mais elle n'aura cependant pas lieu. Du moins pas sous sa forme traditionnelle. Henri Sicre, responsable du groupe PS à la commission est en effet,

¹⁴⁶³ La quasi-totalité des 213 rapports rédigés au cours de la législature par les membres de la commission, relève de cette catégorie [évaluation chiffrée établie à partir des données de l'Assemblée nationale consultées le 20/08/2014 sur : www2.assemblee-nationale.fr/recherche/rapports].

¹⁴⁶⁴ CONSTANTY, Hélène, NOUZILLE, Vincent. *Opus cité*.

¹⁴⁶⁵ Henri Sicre, 20 août 2014, Ceret (66), entretien téléphonique avec l'auteur.

¹⁴⁶⁶ « Pourquoi ce coup d'État ? Qui a si bien armé les rebelles ? Où en est la réconciliation ? Où en sont les contrats de service public en cours de renouvellement qui concernent au premier chef notre économie ? Où en sont les enquêtes sur les violations des droits de l'homme ? [...] Pourquoi est-il peu ou mal répondu, et toujours à contre-temps, à ses attentes touchant aux éléments constitutifs de notre politique étrangère ? » (Débat sur la participation à l'aide au développement en Afrique. Compte-rendu analytique officiel. *Assemblée nationale*, 10 janvier 2003 [consulté le 20/08/2014 sur <http://www.assemblee-nationale.fr/12/cra/2002-2003/192.asp>]).

selon son témoignage, parvenu à « influencer¹⁴⁶⁷ » Édouard Balladur et à obtenir la création d'une nouvelle forme de mission allégée : une délégation réduite à un simple binôme. Facile à mettre en œuvre, les deux députés, Henri Sicre et l'ancien ministre de la Coopération (1995-1997), Jacques Godfrain - auprès de qui Delapalme a travaillé quelques années plus tôt - vont ainsi s'y rendre deux ou trois fois par an, et ce jusqu'à la fin de la législature en 2007¹⁴⁶⁸. La proposition de Paul Quilès¹⁴⁶⁹, cosignée par les autres membres socialistes, rencontrera, elle, une opposition plus formelle. La contradiction lui sera portée par le député UMP Éric Raoult en 2005. Après un court débat, la proposition sera rejetée de même que l'éventualité d'une mission d'information qu'Édouard Balladur considère comme tout aussi inopportune – reprenant ainsi l'adjectif du rapporteur – l'alternative d'une mission d'information¹⁴⁷⁰.

Cet apparent manque d'initiative ne doit pas pour autant conduire à considérer les membres de la commission comme mal informés. Éric Raoult dans son rapport le souligne, de nombreuses informations sont disponibles parmi lesquelles celles de la presse. Mais surtout, la commission demeure une instance d'audition de nombreux responsables politiques et administratifs, en premier lieu desquels figure Dominique de Villepin lui-même. Sur les 45 auditions réalisées par la commission entre le 19 septembre 2002 et la fin mars 2003, neuf sont consacrées au ministre des Affaires étrangères et une au ministre de la Défense, Michèle Alliot-Marie. Les parlementaires disposent donc d'un moyen privilégié de se tenir informé voire d'exercer une forme de contrôle parlementaire. Cependant, l'examen des comptes-rendus de ces séances livre une réalité à nuancer. Tout d'abord, ces auditions épousent le rythme normal des séances d'information hebdomadaire de la commission, elles ne répondent pas à une démarche ad hoc, comme aurait pu l'être la satisfaction d'un besoin urgent d'évaluation d'une situation. De plus et surtout c'est moins la Côte d'Ivoire que l'Irak et la confrontation avec les États-Unis qui constituent l'objet essentiel de ces échanges. Les premiers datent du 3 octobre 2002, il n'en subsiste pas de compte-rendu, mais la date constitue déjà une information, la commission n'auditionne le ministre que trois semaines après le début de l'engagement français. Le trait est plus net lors de

¹⁴⁶⁷ Henri Sicre. *Entretien cité*.

¹⁴⁶⁸ Henri Sicre. *Entretien cité*.

¹⁴⁶⁹ « Résolution n° 1968, tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conditions dans lesquelles le Gouvernement est intervenu dans la crise de Côte d'Ivoire depuis le 19 septembre 2002 » (Archives de l'Assemblée nationale).

¹⁴⁷⁰ Eric Raoult sera chargé d'exposer son rapport sur cette proposition de Paul Quilès. Débattu en janvier 2005, son rapport bat en brèche les motifs exposés par Paul Quilès qui constatant « le grippage diplomatique et militaire » et voyant l'armée française « progressivement entraînée dans une logique combattante ... »¹⁴⁷⁰ souhaitait en analyser les causes et répondre à diverses interrogations. Faits qui dépassent la compétence du Parlement, complexité excessive, situation délicate, Eric Raoult y égrène les arguments défavorables. (RAOULT, Eric. Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de résolution n° 1968, tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conditions dans lesquelles le Gouvernement est intervenu dans la crise de Côte d'Ivoire depuis le 19 septembre 2002. Assemblée nationale, 18/01/2005 [consulté le 20/08/2014 sur <http://www.assemblee-nationale.fr/12/rapports/r2032.asp>]).

l'audition suivante (séance du 16 octobre 2002) pour laquelle les thèmes de l'Irak et de la Côte d'Ivoire ont été liés dans l'ordre du jour. Mais la Côte d'Ivoire n'est pas non plus la préoccupation des parlementaires. Elle ne fait l'objet que d'une seule question et Dominique de Villepin l'évoque de manière lapidaire en confirmant que la situation « restait préoccupante¹⁴⁷¹ », en se félicitant de la médiation africaine et en réaffirmant l'importance d'un cessez-le-feu et du dialogue. C'est alors, un propos déjà plusieurs fois entendu, sans nouveauté et qui ne suscite pas non plus de demande de précision de la part des parlementaires. Confirmation lors de l'audition suivante, trois semaines plus tard (16 novembre 2002) consacrée à la seule question irakienne, puis le mois suivant (10 décembre 2002) où, après avoir débattu longuement de la crise irakienne et avoir envisagé la possibilité d'un vote du Parlement en cas d'intervention armée, Dominique de Villepin réserve sa seule dernière prise de parole à la Côte d'Ivoire. Toujours pas d'autre information que celle diffusée par la presse généraliste, mais à travers sa réaffirmation de principes de la position française (« l'appui aux autorités légitimes du pays et le maintien de l'intégrité du territoire »), peut-être les parlementaires auront-ils pu noter un glissement sémantique ? Deux des quatre objectifs annoncés le 3 octobre précédent dans l'hémicycle, ont disparu : la protection des ressortissants et l'appui à la médiation africaine alors enlisée à Lomé .

Vacances parlementaires obligent, il faut donc attendre la veille de l'ouverture de la Table ronde de Marcoussis, pour que le ministre revienne s'exprimer devant la commission. Dominique de Villepin qui vient d'exposer longuement la situation irakienne mais aussi celle d'un des autres pays de l'*Axe du mal*, la Corée du Nord, « aborde enfin¹⁴⁷² » - note le rapporteur - la question ivoirienne. C'est alors la première fois que le ministre semble vouloir non seulement informer comme il l'a fait auparavant, mais s'attarder pour expliquer et promouvoir ses intentions politiques. Il se livre sans répondre à une question posée, mais effectue une sorte de digression dans son exposé. Il dresse alors un bilan, moins de la médiation africaine comme il l'avait déjà fait, que de l'action diplomatique et militaire de la France et il précise les contours des rencontres de Marcoussis et de Kleber. Rien de plus. Les députés n'entendent pas d'autre information que celle qu'ils peuvent obtenir par la presse. Pour autant, ils ne font pas preuve de curiosité. L'exposé est clos par une nouvelle question sur la crise nord-coréenne et les propos de Dominique de Villepin sur la Côte d'Ivoire ne remplissent que 5% du compte-rendu de l'audition du jour. Les débats de Marcoussis et Kleber terminés, Dominique de Villepin reviendra devant la commission défendre, davantage qu'exposer, un bilan déjà en demi-teinte, alors que les représentations françaises ont été saccagées à Abidjan (cf. infra). Jusqu'à la fin de son

¹⁴⁷¹ Compte-rendu des réunions de la commission des affaires étrangères, session 2002-2003. Assemblée nationale [consulté le 20/08/2014 sur <http://www.assemblee-nationale.fr/12/cr-cafe/02-03/liste.asp>].

¹⁴⁷² Compte-rendu des réunions de la commission des affaires étrangères, session 2002-2003. Assemblée nationale *Opus cité*.

mandat en mars 2004, pas une fois la Côte d'Ivoire ne figurera au menu des autres auditions du ministre.

Effet Villepin ? Toujours est-il qu'il faut attendre le 19 mars 2003, cinq mois après les débuts de Marcoussis, pour que semble s'engager un réel débat entre les membres de la commission et un ministre auditionné. Mais il s'agit alors de celui de la défense, Michèle Alliot-Marie. Pour l'occasion, les membres de l'autre commission (défense) se sont joints à leurs collègues des affaires étrangères. La Côte d'Ivoire occupe la quasi-totalité de la séance, et Michèle Alliot-Marie répond aux deux questions complémentaires qui suivent son exposé qu'elle conclut en affirmant que « la France a également montré qu'elle ne se désintéressait pas de l'Afrique¹⁴⁷³. » Un mois s'est alors écoulé depuis le discours de Dominique de Villepin à l'ONU qui a consacré le non à l'engagement français en Irak (14 février 2003).

L'activité de la commission de la défense et des forces armées fournit moins d'indications. Moins prestigieuse et courue que ne l'est celle des affaires étrangères, elle est présidée par Guy Tessier, député de la majorité présidentielle. Comme ses vice-présidents¹⁴⁷⁴, il n'est pas un responsable politique de premier plan, mais la commission l'a placé à sa tête au début de la législature reconnaissant ainsi son engagement dans ses rangs depuis son élection de 1993. Un bureau tout à l'image de ce que la commission va offrir au cours des premiers mois de la crise ivoirienne : une commission essentiellement technique. Les chiffres parlent d'eux-mêmes, sur les 35 rapports produits par la commission, 17 traitent de questions budgétaires et 9 des statuts des personnels. Seuls trois rapports étudient des problèmes spécifiques de défense, parmi eux, celui consacré au projet de loi sur la répression de l'activité de mercenaire, une loi qui, on l'a vu (cf. supra), prend en compte la situation ivoirienne. Le trait est tout aussi accusé s'agissant des 25 rapports et missions d'information conduites et qui concernent, à l'exception de celle sur le bioterrorisme, des problématiques d'organisation et de financement de la défense. Enfin, il faudra attendre le 21 janvier 2003 – la Table ronde de Marcoussis est alors en voie d'aboutissement – pour voir la commission auditionner le CEMA, le général Bentégeat, sur la situation en Côte d'Ivoire. L'essentiel des nombreuses autres auditions (27) a traité essentiellement de questions budgétaires et de programmation budgétaire. Michèle Alliot-Marie elle-même, ne sera auditionnée que deux fois entre le 19 septembre 2002 et la fin mars 2003, et ce n'est qu'à la seconde – commune aux deux commissions (défense et affaires étrangères) - le 19 mars 2003, qu'elle abordera la question ivoirienne. C'est là une différence majeure avec la

¹⁴⁷³ Compte-rendu des réunions de la commission des affaires étrangères, session 2002-2003. *Opus cité*.

¹⁴⁷⁴ Le premier vice-président, l'UMP Charles Cova est un ancien officier de marine, le socialiste Gilbert Le Bris, maire de Concarneau, est lui aussi attaché aux questions relevant de la marine nationale, le centriste Michel Voisin, expert-comptable, est investi dans les questions de sécurité : il préside la délégation française auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE.

commission des affaires étrangères qui via l’instauration d’une information hebdomadaire, a pu interroger à neuf reprises (cf. supra) son ministre.

Reste alors comme indicateur de l’intérêt des députés, le groupe d’amitié France-Côte d’Ivoire. Mais celui-ci offre une surprise : aucun rapport de mission d’information n’est archivé au cours de la législature (2002-2007), alors que 26 groupes d’amitié en ont commis un au cours de cette période dont deux en Afrique au cours du seul premier trimestre de 2003 (Mauritanie et Cameroun¹⁴⁷⁵). Le groupe présidé par Pierre Morange, député UMP comprend pourtant parmi ses membres, des députés actifs dans le dossier ivoirien.¹⁴⁷⁶ Le centriste Jean Dionis du Séjour, qui se manifestera sous la forme d’une question au gouvernement, et surtout le socialiste Henri Emmanuelli, celui que Laurent Gbagbo surnomme « mon jumeau blanc » en raison de leur date de naissance identique et qui constituera longtemps un des intermédiaires de Laurent Gbagbo avec les socialistes français et l’un de ses ultimes défenseurs¹⁴⁷⁷.

B. Au Sénat

Au Palais du Luxembourg, la situation n’est guère différente et l’impression dominante est celle d’une faible activité au cours des premiers mois et même de la première année de la crise. Les initiatives de démarche d’information sont quasi absentes et les interrogations sont portées avant tout par les représentants des *Français établis hors de France* dont les préoccupations sont avant tout sécuritaires.

Mais cela ne reste qu’un éclairage, celui porté sur l’activité publique de sénateurs qui agissent peut-être aussi de manière moins formelle. Si l’on en croit l’auteur de l’édition 2002 de *L’Afrique à Paris*, le Sénat, est en effet, davantage que l’Assemblée nationale, « l’un des cénacles les plus prisés pour de discrètes rencontres et les soutiens politiques entre parlementaires français et personnalités africaines des cercles de pouvoir¹⁴⁷⁸. » L’un des membres de la commission en est une illustration. Xavier de Villepin, le père du ministre. Il a choisi, quelques mois auparavant, d’abandonner sa présidence de la commission alors que son fils venait de se voir confier le mandat des Affaires étrangères. Il bénéficie cependant d’un accès très libre au ministère de son fils et à ses collaborateurs, notamment son directeur de cabinet Pierre Vimont.

¹⁴⁷⁵ Rapports de mission d’information des groupes d’amitié et des groupes d’études à vocation internationale de la XIIe législature. Assemblée nationale. [Consulté le 30/05/2016 sur <http://www.assemblee-nationale.fr/12/international/groupe-amitie-rapports.asp>].

¹⁴⁷⁶ Le groupe compte 34 autres membres dont les plus concernés occupent les 6 places de vice-présidents (Rapports de mission d’information des groupes d’amitié et des groupes d’études à vocation internationale de la XIIe législature. Assemblée nationale. *Opus cité*).

¹⁴⁷⁷ GUIGNARD, Florent. France/Côte d’Ivoire : les amitiés socialistes de Laurent Gbagbo. RFI. 08/12/2010 [Consulté le 30/05/2016 sur <http://www.rfi.fr/afrique/20101206-francecote-ivoire-amities-socialistes-laurent-Laurent-Gbagbo>].

¹⁴⁷⁸ PARA, Victor. *Opus cité*.

On imagine sans peine, que dans ces conditions, l'interpellation directe du ministre en assemblée plénière est superfétatoire.

Dans le cadre formel, le principal lieu d'information demeure la commission de la défense, des affaires étrangères et des forces armées. Elle a la particularité de couvrir le périmètre de ce qui, à l'Assemblée nationale, fait l'objet de deux commissions distinctes, les affaires étrangères d'une part, la défense de l'autre. Sous la présidence de l'UMP André Dulait, tout au long des mois suivants, la commission, comme celle de la défense, à l'Assemblée nationale, est accaparée par l'examen de deux projets de loi important. Celui de la loi de finances débattue jusqu'à la fin 2002 et celui de la loi de programmation militaire dont l'examen se poursuit au début 2003. L'essentiel des auditions réalisées lui est consacré. Malgré le rythme hebdomadaire de séances, tout juste interrompu par les différentes périodes de vacances scolaires, c'est sans doute cette charge de travail qui explique le peu de temps consacré à la question de l'intervention française en Côte d'Ivoire.

Et de fait, Dominique de Villepin n'est auditionné par la commission que dans les premiers temps de l'intervention française. Le 2 octobre, comme il l'a fait la veille à l'Assemblée lors de la séance de questions au gouvernement, il a proposé son analyse du contexte ivoirien et a énoncé les principes et les formes de l'intervention française. Pour autant, l'intervention est de qualité. Le cadre de la commission se prête en effet davantage à l'exposé des nuances que celui de l'hémicycle. Son exposé et ses réponses aux questions des sénateurs, contiennent donc des précisions dont il ne subsiste pas d'autres traces dans les autres sources publiques étudiées. Le compte-rendu¹⁴⁷⁹ de l'audition témoigne d'une disponibilité de Dominique de Villepin rarement constatée. Sept sénateurs l'interrogent – à l'exception notable de son père, habituellement actif en commission – et chacun reçoit une réponse développée. Il aborde ensuite, dans des proportions équivalentes, le dossier irakien. Malgré une nouvelle audition le 23 octobre consacrée aux questions budgétaires, il n'aura plus l'occasion d'être interrogé par les sénateurs sur la Côte d'Ivoire avant les lendemains de Marcoussis et Kleber, le 30 janvier.

Les *Questions au gouvernement*, qu'elles soient écrites ou orales, sont, elles aussi, peu nombreuses. Cependant, elles illustrent à la fois l'attitude des ministères concernés à l'égard des attentes des sénateurs et la détermination ou non, de ces derniers à obtenir des informations dans ce cadre formel.

Là encore, l'impression générale d'activité réduite – ou tout au moins performante - est nourrie. Quatre questions écrites sont enregistrées au *Journal officiel* au cours du dernier trimestre 2002,

¹⁴⁷⁹ Compte-rendu de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, 02/10/2002 [consulté le 21/08/2014 sur <http://www.senat.fr/commission/etr/etrg021005.html#toc7>].

et deux au cours du premier semestre 2003. Les questions sont posées, mais les réponses ne sont pas pour autant apportées. Sur les quatre premières, aucune ne recevra de réponse. L'une pour « cause de décès » de son auteur, le sénateur Emmanuel Hamel disparu pourtant un an plus tard. Deux autres en raison de leur fin de mandat qui n'intervient pourtant qu'en 2004. La dernière, parce que entre-temps la question a été considérée comme caduque lorsque fût venu le temps de lui répondre. Les délais de réponse sont en effet longs comme le démontrent les deux questions posées au cours du premier semestre 2003. La question du sénateur Guy Penne (*Français établis hors de France*), le 8 mai sur les motifs de l'opposition américaine à l'envoi d'une mission de maintien de paix, ne reçoit sa réponse que le 3 juillet. Et celle-ci, émise par le ministère des Affaires étrangères, n'est que de pure forme. Elle ne fait que rappeler qu'entre-temps l'obstacle a été levé avec l'adoption le 13 mai - cinq jours après la date d'enregistrement de la question - de la résolution 1479. Le traitement n'est pas plus rapide au ministère de la Défense, destinataire d'une seule question, celle du sénateur Louis Souvet (Doubs) enregistrée le 16 janvier. Deux mois là encore sont nécessaires pour enregistrer la réponse et pour informer qu'entre-temps le problème évoqué (conduite à tenir des forces d'interposition face aux agressions) a trouvé sa solution le 4 février (adoption de la résolution 1464 donnant un cadre juridique à leur intervention).

Les questions orales ne sont guère plus nombreuses : trois figurent à l'ordre du jour des séances de questions au gouvernement et une sera opportunément posée à l'occasion d'un débat sur la loi de programmation militaire. Leurs dates et leurs sujets, cependant, illustrent l'actualité des préoccupations de leurs deux auteurs et des populations qu'ils représentent *Les Français établis hors de l'étranger*. La première est posée dès le 3 octobre 2002, par la sénatrice Paulette Brisepierre. Préoccupée par les « Français de Côte d'Ivoire [qui] souffrent¹⁴⁸⁰ » et des risques d'« exode massif » de ces « gens désespérés », elle ne sollicite pas l'analyse du ministre ni ne l'interroge sur les buts de l'intervention française comme l'a fait la veille, la députée Françoise de Panafieu, à l'Assemblée nationale. Ce sont en fait deux demandes très concrètes qu'elle formule : l'augmentation ponctuelle des bourses scolaires, et des prêts à taux préférentiel pour les PMI et PME des Français de Côte d'Ivoire. Dominique de Villepin, sans doute pris à contre-pied, va prendre cependant le temps d'une longue réponse, mais c'est alors pour mieux exploiter son registre, celui de l'explication des décisions françaises. Les questions de la sénatrice ne trouveront leur réponse que dans la promesse d'une attention au sort de cette population et de sa prise en compte dans le budget 2003. Il faut ensuite attendre les lendemains de Marcoussis, de Kleber et des manifestations anti-françaises à Abidjan, pour que survienne, le 30 janvier,

¹⁴⁸⁰ Compte-rendu de la séance du 03/10/2002. *Sénat* [consulté le 22/08/2014 sur <http://www.senat.fr/seances/s200210/s20021003/st20021003000.html>].

une seconde question. Deux jours auparavant, le 27 janvier, Dominique de Villepin a pourtant été auditionné par la commission des affaires étrangères, mais n'a été interrogé que sur la seule crise irakienne¹⁴⁸¹. La question posée par le sénateur André Ferrant, autre représentant des *Français établis à l'étranger*, et la réponse de Dominique de Villepin sont relatées plus loin (cf. infra *Le satisfecit français*), elles confirment que le seul objet de débat dans l'enceinte du Sénat, est alors le sort de la communauté française. Constatation qui sera confirmée par les nouvelles interrogations de la sénatrice Paulette Brisepierre, deux semaines plus tard, le 6 février, sur les aides aux entreprises et autres victimes de ralentissement d'activité, de destruction ou de pillage.

La seule opportunité d'information de sénateurs au sein de l'hémicycle est formulée par le président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées. Le sénateur André Dulait profite en fait de la présence de Michèle Alliot-Marie venue défendre sa programmation militaire 2003-2008 pour obtenir un état de la situation de la force Licorne, et ce alors que débute le lendemain, la Table ronde de Marcoussis. La ministre s'exécute de bonne grâce, offrant ainsi la première information détaillée sur les missions de la force et sur ses évolutions possibles¹⁴⁸².

Étonnamment tout au long de cette période, seul un petit nombre de sénateurs prend des initiatives, ceux, on l'a vu, qui représentent les Français de l'étranger. D'autres, pourtant réputés actifs, portés sur les questions de développement et de coopération et très attachés au sort de l'Afrique, n'apparaissent pas dans les comptes-rendus de l'activité du Sénat : le socialiste Guy Penne, président de l'Association démocratique des Français à l'étranger (AFDE) et ancien Monsieur Afrique de Mitterrand ; Pierre Barniès, membre de l'Assemblée des Français à l'étranger (AFDE) qui vient alors de quitter le PS ; l'UDF Jean-Pierre Cantegrit, sénateur – comme le précédent – des Français de l'étranger, et proche du président gabonais Omar Bongo que l'on retrouve à toutes les étapes de la régulation de la crise ivoirienne.

C. Vers la remise en cause d'un pouvoir sans contrôle

« Un rôle traditionnellement très effacé », c'est par cette formule - presque un euphémisme - que les députés Guy-Michel Chauveau et Hervé Gaymard, auteurs d'un rapport d'information, en 2015, choisiront de qualifier le rôle de leur assemblée. Intitulé « Engagement et diplomatie :

¹⁴⁸¹ Compte-rendu de la séance du 30/01/2003. *Sénat* [consulté le 22/08/2014 sur <http://www.senat.fr/commission/etr/etr030203.html>].

¹⁴⁸² Compte-rendu de la séance du 14/01/2003. *Sénat* [consulté le 22/08/2014 sur <http://www.senat.fr/seances/s200301/s20030114/s20030114003.html>].

quelle doctrine pour nos interventions militaires ?¹⁴⁸³ », il n'est que le regard de députés de la commission des affaires étrangères, mais leurs constatations auraient sans doute été les mêmes sous la plume de sénateurs.

Dans cette dynamique ancienne, la crise ivoirienne ne fait pas exception. Adoptant une attitude relativement passive, le Parlement n'est que très peu associé aux opérations extérieures. En 2002, il ne connaît pas les accords de défense et de coopération militaire « susceptibles d'entraîner un déploiement des troupes françaises » précisent les auteurs du rapport. Le budget sur lequel il se prononce ne lui permet pas non plus de « connaître précisément les sommes affectées aux opérations extérieures. »

Ce sera l'un des enseignements tirés de la crise ivoirienne que de constater cette vacuité des moyens de contrôle de l'exécutif par les élus des deux assemblées. Des parlementaires, on l'a vu, sans grandes exigences à l'égard de l'exécutif et sans initiatives proportionnées. Un Parlement qui dans les débuts de la crise ivoirienne prive la gestion de la crise de ce qui aurait pu être sa valeur ajoutée : une exigence de formalisation de la stratégie de la France en Côte d'Ivoire ; la mise en perspective des actions et de l'emploi des moyens ; et l'anticipation de leurs impacts à long terme.

Dans les années qui suivront, des demandes seront formulées qui trouveront - en partie du moins - leur réponse dans la révision constitutionnelle de 2008. Le *Comité Balladur*, qui est le prélude de cette évolution, demandera ainsi, une modification de l'article 35 sur la déclaration de guerre afin que « le Gouvernement informe le Parlement de toute intervention des forces armées à l'extérieur du territoire de la République. Lorsque la durée d'une intervention excède trois mois, sa prolongation est autorisée par la loi¹⁴⁸⁴. » Au risque de l'uchronie, une telle loi aurait imposé au gouvernement Raffarin de passer par le Parlement pour prolonger l'opération Licorne au-delà du 20 décembre 2002 et d'interroger les intentions françaises à l'égard du concept Marcousis-Kleber. Dans le même esprit, le comité exprimera le souhait d'une meilleure information des parlementaires sur les négociations et les accords de défense.

Le contexte de 2002 accordant une très grande liberté à l'exécutif et exonérant le Parlement de responsabilités, ne sera plus le même à partir de 2008. Dans la Constitution, l'article modifié

¹⁴⁸³ Commission des affaires étrangères. Rapport d'information sur « Engagement et diplomatie ; quelle doctrine pour nos interventions militaires ? » *Assemblée nationale*. 20/05/2015 [Consulté le 30/05/2016 sur <http://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i2777.asp>].

¹⁴⁸⁴ p 63 de : Comité de réflexion et de proposition sur la modernisation et le rééquilibrage des institutions de la Ve République. *Une Ve République plus démocratique*. Paris : La Documentation française. Octobre 2007. 181 p [Consulté le 30/05/2016 sur <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/074000697/index.shtml>] institutions de la Ve République.

reprendra les propositions du *Comité Balladur*, avec quelques petites variantes¹⁴⁸⁵. Au Parlement, il y a bien, un avant et un après le déclenchement de l'intervention diplomatique et militaire française en Côte d'Ivoire. Mais cela ne suffira pas pour autant à accroître considérablement la qualité de l'information des parlementaires et leurs pratiques de contrôle. En 2012, encore, le contrôle « tend vers zéro¹⁴⁸⁶ » dans le domaine de la défense, selon les auteurs d'une étude publiée par l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM). Et pour ce qui est de l'information, en 2015 le *Rapport Chauveau-Gaymard* tout en constatant les améliorations, formulera des recommandations en vue de son renforcement¹⁴⁸⁷.

2. Dominique de Villepin convainc au prix d'un double affront (3 au 14 janvier 2003)

Le débat empêché ou dévitalisé, on l'a vu, et les principes de la Table ronde et du Sommet des chefs d'Etat validés, plus rien n'enraye au tout début de l'année 2003, la mécanique actionnée par Dominique de Villepin. Sans jamais contester, à travers ses initiatives, le pouvoir présidentiel qu'il respecte sans conteste, c'est bien lui, qui prend la tête de l'offensive diplomatique qu'il reste à mener. Car au 1er janvier 2003, Marcoussis-Kleber demeure encore une intention sans traduction concrète. Déjà sondés, les protagonistes n'ont pas encore eu à formuler leur engagement. La liste même des invités, n'est pas établie. Les dates et lieux ne sont pas davantage déterminés. Le *top départ* de cette préparation va être donné à l'occasion d'un déplacement improvisé de Dominique de Villepin en Côte d'Ivoire.

L'opportunité est offerte par un évènement dramatique. Le 31 décembre, les forces gouvernementales ont une nouvelle fois violé le cessez-le-feu. Un des hélicoptères MI-24 a bombardé un village à l'ouest de Bouaké, plus de 40 km au nord de la LNF. 12 civils de Menakro sont tués,

¹⁴⁸⁵ Article 35 de la Constitution révisée en 2008 : « Le Gouvernement informe le Parlement de sa décision de faire intervenir les forces armées à l'étranger, au plus tard trois jours après le début de l'intervention. Il précise les objectifs poursuivis. Cette information peut donner lieu à un débat qui n'est suivi d'aucun vote. Lorsque la durée de l'intervention excède quatre mois, le Gouvernement soumet sa prolongation à l'autorisation du Parlement. Il peut demander à l'Assemblée nationale de décider en dernier ressort. Si le Parlement n'est pas en session à l'expiration du délai de quatre mois, il se prononce à l'ouverture de la session suivante. »

¹⁴⁸⁶ IRONDELLE, Bastien, ROZENBERG, Olivier, HOFFLER, Catherine et al. *Évolution du contrôle parlementaire des forces armées en Europe*. Paris : Études de l'IRSEM, 2012-n°22. 189 p.

¹⁴⁸⁷ Publication de la liste des accords de défense en vigueur dans le *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale* de 2008. Mention dans la loi de programmation militaire 2009-2014 que « le Parlement sera désormais informé de la conclusion et des orientations » des accords de défense. Au titre de la révision de ces derniers, en 2012 et 2013, le Parlement a ainsi été amené à approuver ou ratifier cinq accords ou traités en matière de défense, avec l'Algérie, la Serbie, le Sénégal, la Côte d'Ivoire et Djibouti. Une ligne spécifique pour les opérations extérieures dans la nomenclature budgétaire du programme 178 – *Préparation et emploi des forces* de la mission « Défense », afin de retracer précisément les dépenses liées à ces engagements. (Commission des affaires étrangères. Rapport d'information sur "Engagement et diplomatie ; quelle doctrine pour nos interventions militaires ?". *Assemblée nationale*. 20/05/2015 [Consulté le 30/05/2016 sur <http://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i2777.asp>]).

« tirés comme des lapins¹⁴⁸⁸ » précise une source militaire française citée par l'UNHCR. Les loyalistes justifient l'attaque comme une réplique à celles du MPCCI qui selon *Le Soleil*, compte 14 morts dans ses rangs¹⁴⁸⁹. Une accusation qui n'est pas dénuée de fondement, car au sud-ouest, la Rébellion tente une percée vers l'océan¹⁴⁹⁰. Laurent Gbagbo surenchérit dans ses vœux adressés à la population le lendemain, en exigeant des Rebelles le dépôt de leurs armes comme préalable à l'ouverture d'un dialogue.

Côté français, l'impatience est palpable. Un responsable militaire français cité sous couvert d'anonymat, annonce que ce crime « inadmissible et intolérable [...] aura inévitablement des suites¹⁴⁹¹. » L'évènement est d'autant plus inacceptable, que, selon le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, il fait suite à une précédente violation du cessez-le-feu, « le 23 décembre à Pelezzi, qui a provoqué la mort de 12 civils et causé plusieurs blessés¹⁴⁹². » La France se trouve clairement en porte-à-faux entre le MPCCI qui dénonce « à nouveau l'immobilisme et la complicité des troupes françaises chargées de veiller au respect du cessez-le-feu » et Laurent Gbagbo qui, toujours lors de ses vœux, adresse un hommage à la France qui est « à nos côtés¹⁴⁹³ », « dans la bataille que mène la Côte d'Ivoire aujourd'hui pour sa liberté. »

L'annonce de l'évènement détermine donc Dominique de Villepin à accélérer sa manœuvre. Le 3 janvier, il s'envole pour Abidjan. Un déplacement précipité mais qui était « de toute façon prévu¹⁴⁹⁴ » selon l'entourage du ministre. Un déplacement au pas de charge, tout dans la manière de Dominique de Villepin qui cherche opportunément à « profiter de l'urgence¹⁴⁹⁵. » Un aller-retour sous les yeux des journalistes embarqués pour témoigner de ce qu'il a présenté au *Monde*, comme l'un des épisodes d'une épopée : « En ce début d'année, la France doit être présente en même temps sur tous les fronts et assumer toutes ses responsabilités : la présidence du Conseil de sécurité pour le mois qui vient, la présidence du G8 pour toute l'année, la crise que continue de connaître la Côte d'Ivoire et qui m'amène, dès ce vendredi, à me rendre dans ce pays pour soutenir les efforts de paix. Sur tous ces chapitres de l'actualité diplomatique et d'autres encore - songez à l'Irak ou à la Corée du Nord - il faut engager la préparation et la mo-

¹⁴⁸⁸ ONU-UNHCR. Trapped Between Two Wars: Violence Against Civilians in Western Côte d'Ivoire. 5 August 2003, A1514.

¹⁴⁸⁹ *Le Soleil*, 03/01/2003. In BERNARD, Jérôme. *Opus cité*.

¹⁴⁹⁰ TENEZE, François. Le bombardement qui piège la France. *La Dépêche du Midi*. 03/01/2003 [Consulté le 30/05/2016 sur <http://www.ladepeche.fr/article/2003/01/03/144513-cote-d-ivoire-le-bombardement-qui-piege-la-france.html>].

¹⁴⁹¹ AFP, REUTERS. Les rebelles du Mpigo s'approchent du port de San Pedro. *Le Figaro*. 02/01/2003.

¹⁴⁹² J.C.P. avec AFP. L'armée ivoirienne bombarde un village de pêcheurs. *La Croix*. 3/01/2003.

¹⁴⁹³ AFP, REUTERS. Les rebelles du Mpigo s'approchent du port de San Pedro. *Le Figaro*. 02/01/2003.

¹⁴⁹⁴ SMITH, Stephen. Dominique de Villepin se rend en urgence en Côte d'Ivoire pour sauver le cessez-le-feu. *Le Monde*. 03/01/2003.

¹⁴⁹⁵ ROUSSELIN, Pierre. Dominique de Villepin crée les conditions d'un règlement politique. *Le Figaro*. 06/01/2003.

bilisation de tous¹⁴⁹⁶. »

2.1. Visite d'urgence et promesses d'engagement (3-4 janvier)

La visite qui doit durer deux jours a été préparée la veille par l'envoi préliminaire d'un émissaire auprès de Laurent Gbagbo : Robert Bourgi. L'avocat parisien et *missi domici*¹⁴⁹⁷ de Dominique de Villepin est dépêché pour expliquer au président ivoirien ce que « Dominique attend de lui¹⁴⁹⁸. » Ce qu'il confie à Stephen Smith pour qui la répartition des rôles permet à Dominique de Villepin de passer après lui, en « coup de vent » Pour le ministre, l'objectif premier est bien sûr d'obtenir l'accord de Laurent Gbagbo pour qu'il dépêche une délégation à la Table ronde et qu'il se rende lui-même au sommet. Avec lui, toute une délégation doit aussi s'attacher à rallier le reste des acteurs ivoiriens¹⁴⁹⁹. Mais, si l'on en croit la « bonne source¹⁵⁰⁰ » citée dans l'édition de *Jeune Afrique*, - probablement Dominique de Villepin lui-même ou Nathalie Delapalme - le ministre est aussi là pour promouvoir la solution qu'il veut voir être adoptée par Laurent Gbagbo au sommet : « Entre autres suggestions [...] une cohabitation entre Laurent Gbagbo [...] jusqu'au terme de son mandat en octobre 2015, et un Premier ministre qui ne soit pas issu des rangs de son parti, le FPI [...]. Celui-ci dirigerait un gouvernement de large ouverture comprenant [...] le MPC. » Et c'est effectivement, à un détail près¹⁵⁰¹, la solution que la France parviendra à faire accepter à Laurent Gbagbo, à Kleber trois semaines plus tard.

A. La rencontre entre Laurent Gbagbo et Dominique de Villepin

À son arrivée, le 3 janvier, Dominique de Villepin se rend donc directement au Palais présidentiel pour une visite. Il en ressort seulement, une vingtaine de minutes plus tard dans des conditions qui vont effacer la portée diplomatique de l'entretien.

Au cours de la rencontre, Dominique de Villepin accueilli avec une embrassade démonstra-

¹⁴⁹⁶ VILLEPIN (de), Dominique. Une lettre de Dominique de Villepin. *Le Monde*. 07/01/2003.

¹⁴⁹⁷ Selon l'expression de Victor Mpara qui lui consacre un portrait in MPARA, Victor. *OPus cité*. Selon Michel de Bonnacorse, Dominique de Villepin et Robert Bourgi finiront, quelques années plus tard par « être fâchés à mort, Dominique de Villepin ne supportant plus le double jeu » de Robert Bourgi (Michel Benault de Lubières de Bonnacorse, 25 mai 2016, entretien avec l'auteur).

¹⁴⁹⁸ SMITH, Stephen. Un ancien de Jacques Foccart en éclaircur de Dominique de Villepin. *Le Monde*. 16/01/2003.

¹⁴⁹⁹ Dans le Falcon 900, Dominique de Villepin est accompagné, selon un relevé de *Jeune Afrique*, de sept membres : Bonnacorse qu'il prend toujours soin de ne pas écarter, Nathalie Delapalme, le directeur Afrique et Océan Indien du Quai d'Orsay, Gérard Cros), son directeur de la Communication, indispensable au ministre soucieux de démonstration publique de son action (Michel Rivasseau) qui a pour interlocuteur deux journalistes invités, Stephen Smith du *Monde* et un reporter de l'AFP. (FALL, Elimane. Opération commando à Abidjan. *Jeune Afrique*, n°2186. 02/12/2002.).

¹⁵⁰⁰ FALL, Elimane. Un cauchemar français. *Jeune Afrique*, n°2191. 05/01/2003.

¹⁵⁰¹ Au MPC, s'ajouteront le MJP et le Mpigo qui s'afficheront ensuite sous une bannière commune, *Les Forces nouvelles*.

tive¹⁵⁰² obtient l'engagement d'un respect du cessez-le-feu du 17 octobre. Laurent Gbagbo le qualifie désormais d'*intégral*. C'est là le résultat de l'avertissement adressé en faveur d'une pacification coercitive : « La France veillera strictement à ce que les engagements pris soient respectés¹⁵⁰³ » et notamment celui de la suspension des vols d'hélicoptères. Second engagement formulé, son renoncement à l'emploi de mercenaires qu'il feint de découvrir : « Certains États m'avaient signalé qu'il y avait des mercenaires dans les rangs de nos forces gouvernementales. J'ai vérifié, et c'était exact. J'ai alors donné l'ordre qu'ils partent et les derniers d'entre eux vont quitter Abidjan, ce samedi 4 janvier. » À ces engagements, Laurent Gbagbo ajoute une déclaration d'intention politique, celle de formation dans les jours suivants d'un gouvernement de large ouverture auquel il appelle « nos frères et amis » du RDR, à participer. Comme le révéleront les évènements ultérieurs, aucun de ces engagements ne sera tenu.

L'entretien aura cependant deux résultats. Le premier est immédiat et concret. Laurent Gbagbo assure de la participation de ses délégués à la Table ronde dont l'ouverture est prévue 10 jours plus tard et accepte sa « convocation¹⁵⁰⁴ » - comme il qualifiera l'invitation - au sommet des chefs d'État. Cet accord lui sera reproché dans son propre camp. Mais, le rappellera-t-il ultérieurement avec constance, il n'a jamais fait obstacle aux initiatives de dialogue depuis le début de la crise, comme lui-même l'avait privilégié, en 2001, avec le Forum de la réconciliation. Le second résultat est presque impalpable, mais il aura des conséquences à long terme et une plus immédiate comme on le constatera dès la fin de l'entretien : l'exaspération croissante de Laurent Gbagbo envers la manière de Dominique de Villepin. Celui-ci accapare la parole, tranche, et se comporte, selon un témoin non dénommé, cité par Saint-Iran, « comme un commandant de cercle, un chef de canton ou un administrateur colonial¹⁵⁰⁵. »

À cela s'ajoute la mise devant le fait accompli : l'annonce par Dominique de Villepin de sa visite aux Rebelles dans leur fief de Bouaké qui vaut, aux yeux de Laurent Gbagbo, légitimation de l'insurrection. Cette annonce - et sa réalisation - le président ivoirien les considèrera définitivement, comme une sorte d'acte de guerre de Dominique de Villepin à son égard.

La réplique de Laurent Gbagbo ne se fait pas attendre et les commentateurs retiendront moins l'entretien lui-même que son issue et les réactions qu'elle provoquera.

L'entretien achevé, Dominique de Villepin en effet, est raccompagné à la sortie du Palais prési-

¹⁵⁰² FALL, Elimane. Abidjan à l'heure de Paris. *Jeune Afrique*, n° 2192. 12/01/2003.

¹⁵⁰³ M. Laurent Gbagbo : « Nous rassembler. » *Le Monde*. 05/01/2003.

¹⁵⁰⁴ En 2014, il ira même plus loin en indiquant qu'il n'est pas invité à Marcoussis « c'est-à-dire que l'État ivoirien n'est pas convié à une discussion sur l'avenir de la Côte d'Ivoire ! [...] Je ne participe pas, je n'ai pas mon mot à dire, mais on me demande de venir signer » (MATTEI, François. *Opus cité.*).

¹⁵⁰⁵ SAINT-IRAN, Jean. *Opus cité.*

dentiel par une délégation protocolaire. Mais la sortie de l'enceinte présidentielle est rendue impossible par l'obstruction d'une centaine de manifestants. Sous les cris de « Dominique de Villepin terroriste ! Dominique de Villepin assaillant !¹⁵⁰⁶ » et sous les caméras et objectifs de la presse française, ivoirienne et internationale le ministre français en bras de chemise tente de garder un calme apparent alors que le blocage perdure. Déjà à son arrivée, le cortège français avait subi des coups de manifestants sur les carrosseries des véhicules, des « crachats et des insultes¹⁵⁰⁷ » : « On va vous faire la guerre ! », « Sales Français, allez-vous-en !¹⁵⁰⁸. » L'évènement qui aurait dû susciter des mesures de prévention de la part des forces de sécurité n'a rien déclenché. Il en est de même à la sortie. Une centaine de manifestants, dont des femmes en grand nombre, fait obstacle à la sortie du ministre français. À distance de la foule, l'attente de la délégation française va se prolonger une demi-heure et susciter en définitive l'exaspération de Dominique de Villepin « Mais enfin, qu'on parte !¹⁵⁰⁹ » Le cortège s'ébranle alors, mais ne peut parcourir plus de 10 mètres au-delà du portail de la présidence. Face à lui, les manifestants et leurs banderoles « La Côte-d'Ivoire est-elle vraiment indépendante ? », Laurent Gbagbo n'ai pas peur, le peuple est avec toi. » Malgré la démonstration de force, « à aucun moment nous ne nous sommes sentis en danger¹⁵¹⁰ » se souvient Michel de Bonnecorse qui accompagne le ministre et pour qui la situation est « vexante mais pas inquiétante. » Dominique de Villepin en bras de chemise choisit alors la confrontation en se rendant au-devant de la foule encadrée de son service de sécurité qui a sorti les armes automatiques et les protections pare-balles. Mais la bousculade se poursuit, jusqu'à l'arrivée du sauveur... Laurent Gbagbo en personne. Attablé pour déjeuner avec sa femme Simone, sa sœur Jeannette et Robert Bourgi que la rumeur soupçonnera d'avoir soufflé l'idée, Laurent Gbagbo a laissé s'écouler trois quarts d'heure, avant de se porter au secours de Dominique de Villepin. Arrivant alors à la portée de Dominique de Villepin, il impose le silence et fend la foule au côté de la délégation française, accompagnant à pied, le ministre français jusqu'à la résidence voisine, celle de l'ambassadeur de France.

¹⁵⁰⁶ Des observateurs d'autant plus nombreux que, relève *Le Canard enchaîné*, « Dominique de Villepin avait monté aussi une opération de communication à sa propre gloire (il a même utilisé l'un des nouveaux airbus de l'Élysée, de manière à convoier un bon paquet de journalistes) » (Dominique de Villepin soigne sa com'. *Le Canard enchaîné*, 8 janvier 2004.).

¹⁵⁰⁷ La France conspuée en Côte d'Ivoire. *Le Figaro*. 05/01/2003.

¹⁵⁰⁸ SMITH, Stephen. « Une manifestation qui n'avait rien de spontané », selon le ministre. *Le Monde*. 05/01/2003

¹⁵⁰⁹ Ce blocage donnera encore une fois l'occasion d'alimenter la rumeur sur le fameux tunnel qui aurait existé entre les deux résidences (cf. supra), Dominique de Villepin adressant ce reproche à Gildas Le Lidec qui n'y est pour rien : « C'est une connerie de boucher un tunnel quand on a la chance d'en avoir un » et qui lui aurait permis d'échapper à la foule (LE LIDEC, Gildas. *Opus cité.*).

¹⁵¹⁰ Michel Benault de Lubières de Bonnecorse. *Entretien cité.*

Les images de l'incident sont diffusées largement par les chaînes françaises¹⁵¹¹. Laurent Gbagbo retourne là, à son avantage, l'arsenal médiatique qui devait servir la démonstration diplomatique de Dominique de Villepin. *Le Figaro* titre sur la France et un Dominique de Villepin conspués. Laurent Gbagbo lui, offre à son opinion publique, une image d'un président insoumis aux manœuvres de l'ancien colonisateur. Le reporter de France 2, Alain de Chalbron conclut son reportage diffusé le soir même dans le jour du soir, d'un : « La démonstration est faite, Laurent Gbagbo est le maître !¹⁵¹² »

L'évènement aurait pu constituer un incident diplomatique. Dominique de Villepin renonce à cette exploitation. La manifestation n'a pour autant « rien de spontané » comme il le précise quelques minutes plus tard à Jacques Chirac qui, informé de l'incident, l'a contacté par téléphone¹⁵¹³. Ce que confirment les observations de Stephen Smith qui relève que durant toute la manifestation, ses « chefs d'orchestre¹⁵¹⁴ » se trouvent à quelques mètres de Dominique de Villepin : les dirigeants des Jeunes patriotes, Blé Goudé et Tapé Koulou, le leader de la FESCI, Jean-Yves Didopieu, celui des jeunes du FPI, Konaté Navigué, ou encore Richard Dakoury, le chef des Sorbonnards. À la fois concepteurs et spectateurs de leur propre chef-d'œuvre, ils échangent entre eux, ou par portable avec leurs militants.

Mais pour Dominique de Villepin, l'essentiel n'est pas là et il estime que cette défaite en termes d'image est le prix à payer d'une avancée alors majeure : avoir imposé l'échéancier du rassemblement à Paris, des négociateurs des différentes forces ivoiriennes, et ce « sans exclusive¹⁵¹⁵. » Elle aura cependant une victime collatérale en France, un journaliste de la chaîne publique France 2, Olivier Galzi, à la suite des récriminations du ministre. L'anecdote illustre l'état d'esprit de Dominique de Villepin au sortir de cette épreuve. Dans son journal d'information *Télématin* regardé à Abidjan le matin même, il a qualifié Laurent Gbagbo de « président

¹⁵¹¹ Dominique de Villepin le reprochera aux journalistes présents voire tentera de restreindre leur compte-rendu. Ce que relatera quelques jours plus tard *La Lettre du Continent*, sur la base des témoignages des « accusés », le journaliste reporter d'images de France 2 menacé d'une intervention de sa propre hiérarchie, l'envoyé de l'AFP et celui du Figaro à qui il est reproché d'avoir décrit un Dominique de Villepin en otage libéré par Laurent Gbagbo (Tous à la table du Sorcier blanc ? *La Lettre du Continent*. 16/01/2003).

¹⁵¹² CHALBRON (de), Alain. Reportage d'actualité diffusé dans le journal de 20 h. *France 2*. 03/01/2003 [Consulté le 15/05/2016 sur <http://www.ina.fr/video/2185400001032/dominique-de-Dominique-de-Villepin-en-cote-d-ivoire-video.html>]

¹⁵¹³ p 423 de CHIRAC, Jacques, BARRÉ Jean-Luc. *Opus cité*.

¹⁵¹⁴ Tous ces acteurs fournissent ce jour-là l'expression la plus visible d'une tactique dont Laurent Gbagbo usera largement avant et après Marcoussis (cf. infra). Le principe est celui de l'utilisation d'un débordement par des éléments *patriotes ultras*. Dans ce triangle « communauté internationale/patriotes ultras/pouvoir institutionnel », Laurent Gbagbo se pose systématiquement en victime des débordements mais aussi en recours : cette position lui offre des dividendes de la part des observateurs les moins lucides. Le président passe pour médiateur alors qu'il pilote ses relais radicaux.

¹⁵¹⁵ SMITH, Stephen. L'agenda de sortie de crise fixé par la France a été accepté par le pouvoir et les rebelles ivoiriens. *Le Monde*. 07/01/2003.

sortant¹⁵¹⁶ » et cette bétise est tenue pour le déclencheur de la mobilisation de la foule. Sur intervention du ministre, il est sanctionné.

B. La rencontre entre les Rebelles et Dominique de Villepin

Le lendemain, 4 janvier, Dominique de Villepin rencontre les Rebelles à Bouaké. Cette visite produira à moyen terme une nette détente entre militaires français et Rebelles aux abords de Bouaké. C'est ce que confieront les soldats français présents, un mois plus tard au reporter de *La Croix*¹⁵¹⁷. Mais c'est surtout l'accord des Rebelles en faveur du processus de Marcoussis qui constituera l'effet majeur de la visite.

À la différence de l'entretien avec Laurent Gbagbo, la visite n'a guère l'apparence du huis clos et la rencontre s'amorce devant de nombreux reporters d'images. Les deux parties se sont donné rendez-vous dans l'école baptiste américaine occupée par les soldats français depuis l'évacuation de ses élèves et enseignants le 25 septembre. « Coiffé d'un Stetson¹⁵¹⁸ » Louis-André Dacoury-Tabley accueille Dominique de Villepin à Bouaké où il réside désormais. L'homme de l'ombre, absent de la précédente rencontre, s'est révélé entre-temps l'un des hommes forts du MPC. Accaparés par l'offensive armée qu'ils vont déclencher le lendemain à l'ouest, les représentants du MJP et du MPIGO sont absents.

Pour le MPC, cette visite est la confirmation de celle, récente, que leur a fait l'ambassadeur Le Lidec venu porter l'invitation à la Table ronde de Marcoussis. Dominique de Villepin à Bouaké, pour les Rebelles, la visite vaut légitimation politique de la France avec laquelle la relation avait jusqu'alors, avant tout la forme d'un face-à-face armé. Ce qu'illustre le comportement de Tuo Fozie rendant les honneurs à Dominique de Villepin d'un salut militaire irréprochable, et confiant au reporter du *Figaro*, « Je suis très ému. Cela faisait longtemps que j'attendais ce jour¹⁵¹⁹. » Ou la poignée de main de Guillaume Soro, toute en retenue respectueuse, contrastant ainsi avec les effusions de Laurent Gbagbo, la veille¹⁵²⁰.

Dans le réfectoire où se déroule la rencontre, deux heures durant, Dominique de Villepin

¹⁵¹⁶ Il reçoit alors une sanction - d'une exceptionnelle sévérité chez *France télévisions* - la privation d'antenne durant un mois. Le directeur de la rédaction, Olivier Mazerolle, un contact précieux de Dominique de Villepin qui dans le cadre de la crise irakienne est très présent sur les chaînes françaises, prend la décision (Olivier Galzi, 29 février 2016, correspondance avec l'auteur). Le *Canard enchaîné* qui relate l'incident, précise que le journaliste « aurait mis en fureur Laurent Gbagbo et provoqué un coup de fil vengeur de Dominique de Villepin au pédégé de France Télévisions » qui cible alors un journaliste, précise le *palmipède*, que Dominique de Villepin, alors secrétaire général de l'Élysée avait déjà eu dans le « collimateur » pour avoir à l'antenne appelé Jacques Chirac, *le baron de Bity* alors qu'il traitait d'une polémique relative à son château du même nom. (Un plat qui se mange froid. *Le Canard enchaîné*, 15/01/2003.).

¹⁵¹⁷ ERSU(d'), Laurent. France. *La Croix*. 11/02/2003.

¹⁵¹⁸ HOFNUNG, Thomas. Laurent Gbagbo et Dacoury-Tabley, les meilleurs ennemis. *Libération*. 31/1/2003.

¹⁵¹⁹ MIGAUT, Philippe. Les rebelles obtiennent des gages de reconnaissance. *Le Figaro*. 06/01/2003.

¹⁵²⁰ FALL, Elimane. Abidjan à l'heure de Paris. *Jeune Afrique*, n° 2192. 12/01/2003.

adresse les mêmes messages de mise en garde qu'il a adressés la veille à Laurent Gbagbo. Il obtient en retour, l'engagement de la participation du MPCCI et des deux autres mouvements non représentés, aux futures négociations dont Guillaume Soro se fait le porte-parole. Cependant Dominique de Villepin se voit refuser les concessions militaires qu'il espérait obtenir : le cantonnement de leurs troupes avant l'ouverture des négociations auxquelles les Rebelles préférèrent de simples « mesures de confiance¹⁵²¹ » qui restent à préciser pour conforter la trêve des armes. Seul engagement militaire, : la promesse du MPCCI - qui n'engage pas le MPIGO et le MJP - de ne pas lancer d'offensive d'ici au 15 janvier. L'attitude des Rebelles ne surprend pas. Ouverts à la négociation, ils n'en sont pas moins des combattants maintenant une pression offensive. La seule véritable nouveauté est leur moindre intransigeance à l'égard de ce qui constituait jusqu'alors leur seul objet de négociation : la destitution de Laurent Gbagbo. Une heure auparavant Cherif Ousmane, à un reporter de TF1, affirmait encore : « Pour Laurent Gbagbo, il n'y a que deux solutions, soit partir, soit mourir. » Elle n'est plus qu'un thème parmi d'autres, des discussions futures.

Visite réussie donc, ce dont Dominique de Villepin lui-même se satisfait devant les caméras. « Accord conclu » a-t-il affirmé au reporter de *TF1*. Mais, il reste pourtant bien une limite, relève Alain de Chalbron de *France 2*, « les rebelles de l'ouest [...] qui n'ont pas été consultés... Faute de temps.¹⁵²² » Le temps, toujours le temps.

C. L'engagement du processus de Marcoussis-Kleber

Dominique de Villepin de retour à Abidjan, sa tournée s'achève par une dernière visite à Gbagbo. Mais la rencontre passe inaperçue et la presse n'en proposera aucun compte-rendu. Les conditions sont donc désormais réunies pour mettre en œuvre la solution proposée par la France. Gbagbo a donné son accord. Les partis parlementaires ivoiriens ont été consultés simultanément, ils ont également approuvé. Le MPCCI, avantagé par cette reconnaissance diplomatique, n'a opposé que très peu de conditions. Reste à obtenir la confirmation du MPIGO et du MJP. Celle-ci ne rencontrera pas d'opposition de fond et arrivera quelques jours plus tard, accréditant la thèse que le centre du pouvoir de la Rébellion est le siège du MPCCI à Bouaké¹⁵²³.

Le premier résultat de la visite est donc avant tout, la levée des principaux obstacles à

¹⁵²¹ SMITH, Stephen. L'agenda de sortie de crise fixé par la France a été accepté par le pouvoir et les rebelles ivoiriens. *Le Monde*. 07/01/2003.

¹⁵²² CHALBRON (de), Alain. Dominique de Villepin en Côte d'Ivoire. *France 2*. 04/01/2002. [Consulté le 23/11/2003 sur <http://www.ina.fr/video/2185400001032/dominique-de-Dominique-de-Villepin-en-cote-d-ivoire-video.html>].

¹⁵²³ Interrogé le soir même de la visite de Villepin en zone rebelle, par l'agence Reuters, Félix Doh, pour le MPIGO, ne subordonne sa venue qu'à la condition d'y être « officiellement invité ». (ROUSSELIN, Pierre. Villepin crée les conditions d'un règlement politique. *Le Figaro*. 06/01/2003.).

l'organisation de la Table ronde qui peut dès lors débiter. Chaque camp a donné sa parole de rejoindre Paris. Cependant, aucun n'a voulu, chacun à sa manière, faire la part trop belle à Dominique de Villepin. Acceptation oui, mais pas soumission. C'est le sens de son sauvetage par Laurent Gbagbo aux portes du palais présidentiel. C'est aussi celui de l'attaque des positions françaises qui aura lieu le lendemain, dans l'Ouest.

Le deuxième résultat de la démonstration de Dominique de Villepin est d'avoir sonné le glas des Pourparlers de Lomé. Le processus va pourtant se poursuivre parallèlement et permettra la signature le 14 janvier, d'un nouveau et indispensable cessez-le-feu en préalable à l'ouverture de la Table ronde de Marcoussis. Mais la rancœur est bien là et au Palais présidentiel togolais, on restera convaincu que : « Si Paris avait mis tout son poids dans la balance, on aurait pu obtenir chez nous ce qui a été obtenu là-bas¹⁵²⁴. »

Le troisième, influence moins directement la situation ivoirienne, mais a pourtant bien un impact sur la gestion de la crise. C'est l'incontestable confiance en soi et en son offre, qu'exprime Dominique de Villepin. Une somme d'émotions qu'il partage avec exaltation au cours du vol de retour. Sa « diplomatie du mouvement¹⁵²⁵ » n'est pas « celle de la précipitation, mais celle qui trouve le bon moment. Pour la Côte d'Ivoire, nous attendions une fenêtre d'opportunité pour agir, et nous l'avons saisie. » Sa doctrine : « avancer quoi qu'il arrive. On a toujours raison quand on agit. » Son seul problème ? Les déconvenues, imputables au « manque de réflexion » - celle des autres uniquement, glisse le journaliste - qui l'oblige à faire « du bouche-à-bouche tous les matins pour ranimer le Quai. »

2.2. Derniers soubresauts : les combats reprennent (6-14 janvier)

La satisfaction va pourtant être de courte durée, car le surlendemain les combats vont reprendre et jeter un voile d'incertitude sur la préparation de la Table ronde. Et ce, jusqu'à la veille de son ouverture. C'est un second affront pour la France : la Rébellion a donné son accord pour une démarche de sortie de crise alors que dans le même temps, elle planifiait une nouvelle offensive. Elle a salué avec respect le ministre français et son chef militaire, le général Beth, qui l'accompagnait. Et le lendemain, elle va se lancer à l'assaut des soldats français occasionnant des pertes humaines.

¹⁵²⁴ Pourquoi Gnassingbé Eyadema a boycotté le sommet de Paris. *Jeune Afrique*, n°2194. 28/01/2003.

¹⁵²⁵ ERSU (D'), Laurent. La crise ivoirienne, une intrigue franco-française (pp 85-104). *Politique Africaine*, n°105, 2007/1, Paris, Éditions Khartala. 264 p.

A. Les Rebelles à l'assaut des Français

L'accord donné, la Rébellion n'a en effet pas renoncé à faire monter les enchères en vue de la négociation future. Il lui faut arriver à Marcoussis avec des positions renforcées pour être en mesure de les céder contre de plus lourdes contreparties. C'est le rôle du MJP et du MPIGO. Et la France ne sera pas épargnée.

Les combattants du MPIGO vont donc tenter une nouvelle fois de s'affranchir de la contrainte qu'exerce la force Licorne, face à elle, à Duékoué. Pour les Rebelles, faire sauter ce verrou, lui



permettrait d'assurer sa jonction avec son avant-garde alors en approche du port de San Pedro. Pour le MPIGO, ce sera un échec qui affaiblira définitivement sa tentative de conquête de la moitié ouest de la Côte d'Ivoire. Pour la France, ce sera le combat le plus meurtrier depuis le début de l'opération Licorne mais aussi un combat d'une ampleur inégalée depuis plusieurs années¹⁵²⁶.

Le lundi 6 janvier, environ 70 Rebelles attaquent à l'arme lourde les positions françaises sur deux axes à la périphérie de Duékoué. L'offensive est d'envergure et va durer toute la journée. Son bilan est inédit depuis le début de la crise : neuf soldats français sont blessés,

dont un grièvement, et les Rebelles comptent une quinzaine de morts dans leurs rangs.

Le matin, deux postes français, aux entrées nord et nord-est de la ville, sont la cible d'une première attaque. Répartis en deux groupes, les fantassins rebelles sont appuyés par des mortiers¹⁵²⁷. Les premiers combats sont violents. À l'entrée nord de la ville, les soldats français se sont trouvés *imbriqués* avec des Rebelles, selon l'armée française et font quatre blessés légers

¹⁵²⁶ AYAD, Christophe, MERCHET, Jean-Dominique. Les trente morts de la bataille de Duékoué. *Libération*. 08/02002.

¹⁵²⁷ OBERLÉ, Thierry, SAINT-PAUL, Patrick. Offensive des rebelles contre les Français. *Le Figaro*. 07/01/2003.

dans ses rangs. L'après-midi, après une pause, les combats reprennent avec une intensité renforcée. Ils se déroulent aux abords de la ville où les civils se terrent et opposent des légionnaires hélicoptérés et les Rebelles en cours d'infiltration dans les hautes herbes. Sous le feu des blindés légers et d'un hélicoptère de combat *Gazelle*, les Rebelles décrochent alors¹⁵²⁸. Selon les estimations, les Rebelles ont perdu 30 à 50 hommes et ont dans leurs rangs des blessés en nombre certainement supérieur. Les Français, eux, comptent quatre nouveaux blessés légers et un, plus sérieusement. À la nuit tombée, les forces françaises n'en ont pas fini et poursuivent un ratissage difficile de la zone des combats. Mais les tirs ont cessé. À Paris, le porte-parole de l'état-major à Paris, le colonel Christian Baptiste, conclura que « les assaillants ont été repoussés par une riposte ferme, à la hauteur de la violence des attaques¹⁵²⁹. »

Alors que sur le terrain diplomatique, les adversaires s'accordent avec la France sur les contours des futures négociations de Marcoussis, l'affrontement meurtrier de Duékoué tombe au plus mal. Pour le MPIGO, son offensive est le produit de la contradiction française. Selon Félix Doh, la veille des combats, il assure avoir été contacté par les militaires français qui exigeaient de lui l'arrêt de la progression de son avant-garde vers l'océan. Ce qu'il aurait accepté avant d'apprendre que simultanément, au cours de ce même week-end, des hélicoptères gouvernementaux auraient effectué des raids visant ces mêmes éléments du MPIGO¹⁵³⁰. Des hélicoptères pilotés par des mercenaires dont la France assurait avoir obtenu de Laurent Gbagbo, le vendredi précédent, l'engagement de ne plus les employer. Auprès du *Figaro*, il s'interroge : « Pourquoi donc accepterions-nous de négocier à Paris alors qu'on nous attaque ?¹⁵³¹ » Puis il menace de renoncer à San Pedro qui « n'a aucun intérêt stratégique pour nous » afin de « s'emparer d'Abidjan pour renverser Gbagbo. » Mais étonnamment, alors que ses troupes viennent d'occasionner des pertes dans le camp français, Félix Doh prend soin de ménager la France, organisatrice de la Table ronde. Auprès de l'*AFP*, il affirme n'attendre que l'invitation officielle du gouvernement français. Même réaction du MPIGO qui, par la voix de Félix Doh, affirme alors n'être « concerné ni de près ni de loin » par ces attaques et qui confirme sa position favorable à la Table ronde. « Nous sommes prêts à partir à Paris, nous attendons une invitation officielle du gouvernement français. » La prudence est la même du côté du MJP. Gaspard Deli qui veut voir dans les raids gouvernementaux, « un acte de sabotage en vue de compro-

¹⁵²⁸ BAYLE, Bernard, DOMERGUE-CLOAREC, Danielle (Dir.). *Opus cité*.

¹⁵²⁹ SMITH, Stephen. Neuf soldats français ont été blessés et une trentaine de rebelles tués près de Duékoué. *Le Monde*. 08/01/2003.

¹⁵³⁰ SMITH, Stephen. *Article cité*.

¹⁵³¹ OBERLÉ, Thierry, SAINT-PAUL, Patrick. Offensive des rebelles contre les Français. *Le Figaro*. 07/01/2003.

mettre¹⁵³² » les futures négociations en France à laquelle son mouvement est favorable.

Pour la France, il est donc indispensable, de ne pas faire de ses pertes, un *casus belli*. La priorité est à l'ouverture effective de la Table ronde. Le lendemain, mercredi, l'ambassadeur Le Li-dec se rend donc à Duékoué avec pour intention de prévenir toute implication des forces françaises dans des événements qui pourraient être autant d'obstacles à la négociation. Il rencontre sur place les responsables locaux du MPIGO et du MJP et il conclut le jour même un cessez-le-feu en forme de pacte verbal de non-agression. L'accord est bilatéral et selon l'interprétation des Rebelles, ce pacte avec la France ne s'étend pas aux forces gouvernementales ivoiriennes. Selon le porte-parole des Rebelles, il ne leur interdit pas de contourner les forces françaises¹⁵³³ pour aller combattre les FANCI. Avec cette interprétation, l'accord conclu par le diplomate français pourrait donc paraître vain. Mais, il va tenir durablement. Et ce, malgré l'exception de l'accrochage d'une patrouille française au nord de Duékoué, deux semaines plus tard, le 21 janvier, alors qu'à Marcoussis le texte des accords est en cours de finalisation. Un épisode violent - le « plus violent depuis le début de l'opération Licorne¹⁵³⁴ » - blessant grièvement deux légionnaires et mettant « hors de combat¹⁵³⁵ » une dizaine de rebelles dans lesquels la force française préférera voir des éléments incontrôlés venus du Libéria. L'armée française portera le même diagnostic le surlendemain, 23 janvier, à l'occasion de nouveaux combats dans l'Ouest, autorisant alors les hélicoptères ivoiriens à venir opérer dans la région¹⁵³⁶. Des événements qui n'auront pas de répercussion sur la négociation.

B. Les combats s'intensifient entre loyalistes et rebelles.

Ces événements ne détournent pas, pour autant, les combattants de la course contre la montre dans laquelle ils sont engagés : la conquête des positions nouvelles pour peser davantage dans les futures tractations.

Pour le MJP et le MPIGO, quoi qu'en a dit Félix Doh, l'objectif demeure l'atteinte du port de San Pedro qui annexerait de fait, toute la frontière ouest du pays. La jonction entre les forces des deux entités qui a échoué à Duékoué doit donc être tentée à nouveau.

À l'ouest de Duékoué, leur situation n'a en réalité pas variée depuis plusieurs semaines. Bolekin est l'enjeu de combats difficiles entre : d'une part, les Rebelles originaires pour la plupart

¹⁵³² Les rebelles montrent une volonté d'apaisement. *Le Monde*. 09/01/2003.

¹⁵³³ AYAD, Christophe. Cessez-le-feu dans l'Ouest ivoirien. *Libération*. 09/02/2003.

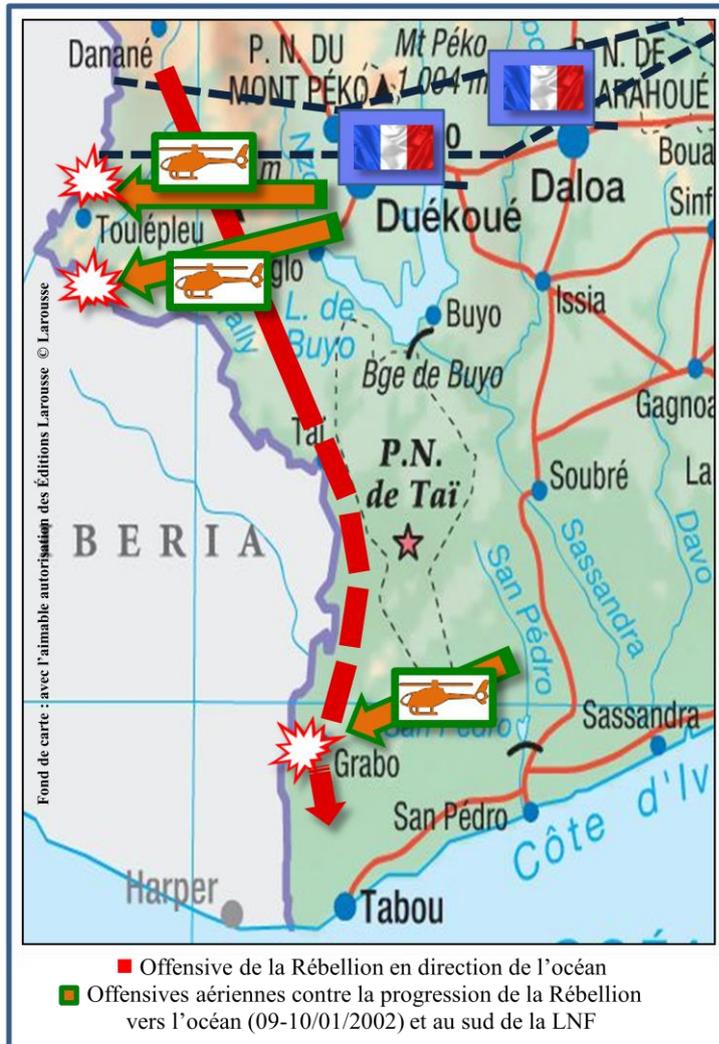
¹⁵³⁴ Selon la déclaration de l'État-major français des armées (Deux militaires français blessés. *La Croix*. 23/01/2002).

¹⁵³⁵ HOFNUNG, Thomas, MERCHET, Jean-Dominique. Violente offensive en Côte d'Ivoire. *Libération*. 23/01/2003.

¹⁵³⁶ De nouveaux combats dans l'Ouest. *La Croix*. 24/01/2002.

de la région yacouba, renforcés par des enfants-soldats libériens ; d'autre part, les forces gouvernementales, en fait, composées essentiellement de mercenaires embauchés par le camp présidentiel¹⁵³⁷. La ville est leur position la plus avancée à l'ouest du pays.

Beaucoup plus au sud, les Rebelles ne sont plus qu'à une trentaine de kilomètres du port de Tabou. Les FANCI se préparent à une contre-offensive. La possession de Tabou est un enjeu majeur, car la ville permet d'accéder à la route côtière par laquelle transite une grande part des



fèves de cacao exportées à partir du port de San Pedro, distant de 100 kilomètres. C'est aussi un enjeu militaire pour les soldats français, car 250 de leurs ressortissants vivent entre les deux ports côtiers et plusieurs entreprises françaises y sont également établies¹⁵³⁸.

La menace économique est aussi réelle. Alors que la période de récolte de cacao bat son plein, une partie de la production n'arrive déjà plus sur les rives de l'océan. L'insécurité et la rétention des camions chargés plus au nord menacent le déroulement des opérations les plus lucratives du pays. Depuis plusieurs semaines, les pillages ont eu aussi raison de deux usines de

production d'huile de palme du groupe Bolloré¹⁵³⁹ et les industriels comme les petits planteurs font pression sur les autorités nationales et françaises pour préserver ce qui peut l'être.

Pour le camp gouvernemental ivoirien, impossible donc de rester les bras ballants ni de respecter l'engagement pris devant Dominique de Villepin, six jours plus tôt. Le 9 janvier les hélicoptères promis à l'immobilisation et leurs pilotes promis à l'expulsion attaquent donc, au sud du

¹⁵³⁷ TREMBLAIS, Jean-Louis. Les soldats blancs du président Gbagbo. *Le Figaro*. 11/01/2003.

¹⁵³⁸ SAINT-PAUL, Patrick. La route du cacao coupée par les rebelles. *Le Figaro*. 14/01/2003.

¹⁵³⁹ SAINT-PAUL, Patrick. *Article cité*.

pays, la petite ville de Grabo tenue par les Rebelles¹⁵⁴⁰. L'offensive est meurtrière. Le MPIGO reconnaît plusieurs combattants tués, mais c'est surtout celui des victimes civiles, 15 environ, qui va constituer l'essentiel du nouveau contentieux. Loin de se disculper, le gouvernement ivoirien reconnaît aussitôt les faits, arguant que « dans l'Ouest, les rebelles ne cessent d'avancer [...] Il faut bien qu'on se défende ! Les hélicoptères sont notre meilleur moyen¹⁵⁴¹. »

Le lendemain, vendredi 10 janvier, c'est au tour de Toulepleu et Blolequin - au nord de la LNF, de devenir les cibles de l'armée ivoirienne. Doh dénonce les attaques qu'ils subissent au cours de la matinée¹⁵⁴². Le MPIGO qui – comme le MJP et le MPC I - avait renoncé la veille à annoncer un boycott de la Table ronde, à la suite d'assurances données par la France, se ravise et annonce son renoncement¹⁵⁴³.

Le chronomètre est enclenché. Il ne reste plus que quatre jours avant l'ouverture de la Table ronde. Pour Paris, seul compte le rassemblement de tous les protagonistes, et ce, même au prix de quelques contorsions. Comme elle l'a fait à l'occasion des autres raids, la France renonce donc à neutraliser les hélicoptères des forces gouvernementales. La force Licorne semble toujours prise dans la contradiction de l'opposition aux offensives des Rebelles et d'une *autorisation* des offensives loyalistes¹⁵⁴⁴. Ce qu'elle choisira en définitive de faire l'année suivante, en 2004, lorsque l'aviation gouvernementale s'attaquera à des soldats français¹⁵⁴⁵. Elle choisit d'adresser une efficace mise en demeure qui entraîne le retour, le lendemain soir, des hélicoptères à l'aéroport d'Abidjan, sur « ordre de la France¹⁵⁴⁶ », selon le compte-rendu de Julie Ficatier de *La Croix*. Selon l'analyse d'Elimane Fall de *Jeune Afrique*, c'est parce que la France multiplie ses initiatives militaires et diplomatiques, que Laurent Gbagbo appelle ses propres

¹⁵⁴⁰ SAINT-PAUL, Patrick. Les rebelles prêts à signer une trêve. *Le Figaro*. 13/01/2003.

¹⁵⁴¹ SMITH, Stephen. Un nouveau raid d'hélicoptères rompt la promesse d'un « cessez-le-feu intégral » en Côte d'Ivoire. *Le Monde*. 11/01/2002.

¹⁵⁴² AYAD, Christophe. La Table ronde en péril. *Libération*. 11/02/2003.

¹⁵⁴³ SMITH, Stephen. Un nouveau raid d'hélicoptères rompt la promesse d'un « cessez-le-feu intégral » en Côte d'Ivoire. *Le Monde*. 11/01/2002.

¹⁵⁴⁴ Interrogé sur ce point par Thomas Hofnung de *Libération* dix jours plus tôt à l'occasion d'un autre raid hélicoptéré, le général Beth a déjà essayé de faire comprendre cette manière d'agir : « Les reproches sur notre attitude émanent des deux côtés. Les loyalistes nous ont accusés par le passé, avec une vigueur que vous n'imaginez pas, de soutenir les rebelles, voire de les précéder et de les entraîner ; les rebelles nous accusent de laisser passer les loyalistes. Il y a eu, depuis la signature du cessez-le-feu, quelques franchissements ponctuels de la ligne, mais ils sont très largement partagés. Je le répète : nous ne pouvons pas contrôler chaque piste, chaque itinéraire, sur une ligne longue de 600 à 800 km. Les forces françaises essaient de rester au-dessus des parties. Concernant les raids hélicoptérés, il faut savoir qu'il y a un mois et demi ils étaient assez fréquents. A chaque fois, nous intervenons vigoureusement auprès des autorités militaires et politiques ivoiriennes. Nous notifions officiellement ces incidents. Jusqu'au drame de Menakro, cela avait plutôt porté ses fruits : les raids avaient quasiment cessé ces dernières semaines. » (HOFNUNG, Thomas. « Pas de date butoir à notre présence ». *Libération*. 03/01/2003).

¹⁵⁴⁵ À Bouaké, le 6 novembre 2004, le camp français de la force Licorne sera bombardé par un des deux avions de chasse de l'armée ivoirienne acquis quelques mois auparavant. Huit soldats français sont tués et un civil américain. L'évènement conduira Jacques Chirac à ordonner une mesure de rétorsion immédiate : la neutralisation au sol des deux hélicoptères MI-24 incriminés en 2003.

¹⁵⁴⁶ FICATIER, Julie. France. *La Croix*. 13/01/2003.

forces à ne plus violer le cessez-le-feu¹⁵⁴⁷. Malgré les pertes françaises, il s'agit surtout de ne pas offrir au camp présidentiel l'opportunité de renoncer à son engagement de rejoindre Paris. « Or – le constate une source française de Stephen Smith, du *Monde* - de tous, c'est Laurent Gbagbo qui a le moins envie de venir¹⁵⁴⁸ », par crainte de jouer son fauteuil présidentiel.

Le contexte l'invite en effet à une prudence extrême. Son camp est confronté aux rumeurs de coups d'État qui accusent le numéro 1 de l'armée ivoirienne, le général Mathias Doué, de vouloir renverser Laurent Gbagbo à la faveur du déplacement présidentiel à Paris¹⁵⁴⁹. Des rumeurs qui, alimentées par la presse proche du pouvoir, peuvent tout autant constituer une campagne de presse visant à justifier l'absence future du chef d'État ivoirien à Paris¹⁵⁵⁰.

Jusqu'au bout, la tenue de la Table ronde et sa composition vont ainsi demeurer incertaines. Elle doit débiter le mercredi 15 janvier. Priorité donc à la levée du dernier obstacle formel à la rencontre : la conclusion d'une trêve. Ce sera la mission de la CEDEAO.

C. 14 janvier : le cessez-le-feu de Lomé ouvre la voie vers Paris

Appuyé par la France, c'est la CEDEAO qui va emporter l'adhésion. Grâce au travail de terrain du ministre sénégalais des Affaires étrangères, Tidiane Gadio - le médiateur du tout premier cessez-le-feu - au nom de la CEDEAO¹⁵⁵¹, les représentants du MPIGO et du MJP doivent se retrouver dès le lendemain des attaques de Toulepleu et Bolequin. Leurs objectifs : convenir d'une LNF parallèle à la frontière ivoiro-libérienne, et accepter d'étendre à leurs deux mouvements, la trêve conclue depuis le 17 octobre par le MPCJ.

La signature ne va pourtant pas de soi. Le départ de la délégation pour Lomé a même été différé de 24 h. Au soir du samedi 11 janvier, Gaspard Déli pour le MJP souffle le chaud et le froid. Tout en réaffirmant sa volonté de « s'engager sur la voie de la négociation¹⁵⁵² », il déclare que signer avec le président togolais Gnassingbé Eyadema ne mettrait pas son mouvement à l'abri des forces régulières ivoiriennes. Le texte libérerait le pouvoir ivoirien de toute obligation qui pourrait alors « violer un cessez-le-feu parce qu'il ne l'a pas signé. » En visant la faiblesse de la démarche togolaise, le MJP et avec lui le MPIGO veulent contraindre les forces françaises à assumer officiellement la mise en œuvre de l'accord. Pour le MJP, deux questions nécessitent

¹⁵⁴⁷ FALL, Elimane. Abidjan à l'heure de Paris. *Jeune Afrique*, n° 2192. 12/01/2003.

¹⁵⁴⁸ SMITH, Stephen. Un nouveau raid d'hélicoptères rompt la promesse d'un « cessez-le-feu intégral » en Côte d'Ivoire. *Le Monde*. 11/01/2003.

¹⁵⁴⁹ AYAD, Christophe. Cessez-le-feu dans l'Ouest ivoirien. *La Croix*. 09/01/2003.

¹⁵⁵⁰ La presse favorable à Laurent Gbagbo entretient des rumeurs de coup d'État. *La Croix*. 08/01/2003.

¹⁵⁵¹ SMITH, Stephen. Un nouveau raid d'hélicoptères rompt la promesse d'un « cessez-le-feu intégral » en Côte d'Ivoire. *Le Monde*. 11/01/2002.

¹⁵⁵² Les rebelles de l'ouest partent pour Lomé pour signer un cessez-le-feu. *AFP*. 12/01/2003.

une réponse : qui, de la France, du Togo ou de la CEDEAO est leur interlocuteur ; et la France acceptera-t-elle de s'engager par écrit à protéger le cessez-le-feu que Laurent Gbagbo viole malgré ses promesses ?¹⁵⁵³ Pour Gaspard Déli, le MJP reste « prêt à observer une trêve totale des combats durant le temps des négociations de Paris¹⁵⁵⁴ » à condition que cette trêve soit matérialisée par un engagement écrit, et « uniquement sous l'égide de la France. »

À la suite de cette volte-face, raconte le correspondant de l'AFP,¹⁵⁵⁵ MJP et MPIGO discutent toute la nuit à Bouaké avant de rencontrer au matin du dimanche 12, le colonel français Yves Balavoine, et de convenir avec lui des conditions de leur départ pour Lomé. Il ne reste plus que deux jours avant la date retenue pour l'ouverture des débats de Marcoussis. Le soir même, les négociateurs sont transportés au départ de Bouaké par l'aviation française, Gaspard Déli, pour le MJP, et Félix Doh, pour le MPIGO sont accompagnés de leur ancien chef militaire, le colonel Michel Gueu, qui pour le MPCCI est chargé de veiller à la conclusion de l'accord.

À Lomé les négociateurs gouvernementaux sont eux déjà présents. Le général Doué, pour l'armée ivoirienne qu'il commande et Dona Fologo, officiellement toujours leader de la délégation gouvernementale aux Pourparlers de Lomé. Ils rencontrent le président Eyadema le dimanche matin.

Le lundi après-midi, 13 janvier, l'accord est enfin signé. Tous s'engagent à cesser les hostilités pour permettre de débiter les négociations de Paris. À 36 h de la Table ronde, les différentes parties semblent enfin résolues à cohabiter. Dona Fologo signe pour le gouvernement. C'est la première fois depuis le début de la crise que Laurent Gbagbo se résout au paraphe d'un accord. Le cessez-le-feu du 17 octobre n'ayant été qu'accepté sans donner lieu à signature. Doué, le général, fait jeu égal avec son voisin, l'adjudant Fozie¹⁵⁵⁶. Pour la CEDEAO, et sous les yeux du président Gnassingbé Eyadema, véritable gagnant de l'opération, c'est son secrétaire exécutif, Mohamed Ibn Chambas qui ajoute sa signature.

La trêve doit entrer en vigueur le jour même, à minuit. Elle devra être observée sur toute l'étendue du territoire ivoirien par les signataires, qui conviennent immédiatement de demeurer dans leurs positions respectives. Les Rebelles de l'Ouest et le gouvernement d'Abidjan acceptent également le déploiement des forces de la CEDEAO, qui doivent surveiller la cessation des hostilités.

La France renforce donc son dispositif. Au lendemain de la signature, elle déploie discrètement

¹⁵⁵³ FICATIER, Julie. France. *La Croix*. 13/01/2003.

¹⁵⁵⁴ AFP. *Dépêche citée*.

¹⁵⁵⁵ AFP. *Dépêche citée*.

¹⁵⁵⁶ Gouvernement et rebelles de l'ouest signent un accord de cessez-le-feu. AFP. 13/01/2002.

des éléments de la force Licorne dans la zone limitrophe du Libéria, afin de prévenir une infiltration massive. Sur la côte ouest, elle prépositionne 250 militaires dans une plantation d'hévéas près de Grand-Béréby qui viennent s'ajouter à la cinquantaine de soldats visibles dans les villes portuaires de San Pedro et de Tabou.

Ainsi se clôt la séquence débutée le 19 septembre 2002. La CEDEAO, sous la présidence exécutive du Sénégal occupait depuis son premier appel à la négociation, le 20 septembre, l'essentiel du terrain diplomatique. Après trois accords de cessez-le-feu et plus de 100 jours d'intermédiation, elle transmet le leadership diplomatique à la France. C'est un épilogue mais c'est aussi un préliminaire. Car à Lomé, les futurs négociateurs de Marcoussis ont posé certains jalons du règlement de la crise qu'ils ont déclenchée. Des solutions ont ainsi été ébauchées concernant le reclassement des soldats mutins¹⁵⁵⁷ et les représentants du MPCCI ont même accepté de rencontrer ceux d'Amnesty international venu les interpeller sur le massacre des gendarmes de Bouaké¹⁵⁵⁸.

¹⁵⁵⁷ ERSU(d'), Laurent, FICATIER, Julie. Explications. *La Croix*. 15/01/2003.

¹⁵⁵⁸ p 12 de AMNESTY INTERNATIONAL. *Côte d'Ivoire : une suite de crimes impunis*. Londres, Amnesty international. 27/2/2003.

II - La Table ronde de Linas-Marcoussis (15-24 janvier)

1. Vers Marcoussis

Le dernier blocage levé avec le cessez-le-feu, débute alors l'enchaînement de la Table ronde de Linas-Marcoussis et de la Conférence des chefs d'État sur la Côte d'Ivoire, dite de Kleber.

1.1. Les délégations rejoignent Paris en ordre dispersé

La plupart des participants n'ont pas attendu la séance de signature à Lomé pour se rendre à Paris. Plusieurs négociateurs ivoiriens ont en France, une résidence ou des proches. Henri Konan Bédié est à son domicile parisien, Alassane Ouattara aussi. Au cours de la semaine précédente chacun a été reçu par Dominique de Villepin. Le dimanche 12, Louis-André Dacoury-Tabley et un petit nombre de Rebelles se sont aussi rendus à l'invitation du ministre¹⁵⁵⁹.

Les autres membres de leur délégation arrivent au dernier moment, le mercredi 15, dans la capitale française. Ils sont directement acheminés vers le Centre de conférences internationales de l'avenue Kleber où doit être lancée officiellement la Table ronde. Au cours des 48 heures précédentes, ils se sont rassemblés à Dakar : Gaspard Deli et Felix Doh, en provenance de Lomé où ils ont signé l'accord de cessation des hostilités ; et ceux que l'armée française a acheminé au départ de Bouaké. Le départ de ces derniers, le lundi 13 janvier, en milieu de matinée, s'est effectué dans une ambiance empreinte de gravité. Juste avant son départ, Tuo Fozie a été retenu durant 45 minutes, « quasiment en otage¹⁵⁶⁰ », par ses hommes soupçonneux lui promettant de le tuer à son retour de Marcoussis s'il trahissait leur cause¹⁵⁶¹. Les ultimes mises au point effectuées dans le bureau de Guillaume Soro, avec Cherif Ousmane et Wattao qui assurent la continuité du commandement, ont été également tendues. Koné Messamba, le commandant de la place de Khorogo les a rejoints à Bouaké. Il n'a pas été retenu pour participer à la Table ronde, mais il a profité d'une aubaine pour jouer à Marcoussis un rôle de conseiller : la France finance les billets d'avion, comme elle le fait pour l'ensemble des frais de ses invités¹⁵⁶². Louis-André

¹⁵⁵⁹ Tous à la table du Sorcier blanc ? *La Lettre du Continent*. 16/01/2003

¹⁵⁶⁰ SOUDAN, François. Le sorcier blanc et le magicien noir. *Jeune Afrique*, n°2195. 04/02/2003.

¹⁵⁶¹ Cette mise en garde est la rémanence des lendemains du coup d'État de 1999 : les soldats putschistes avaient accepté de ne pas devenir ministres, mais simultanément ils avaient créé des *structures parallèles de surveillance des officiers supérieurs* entrés au gouvernement et suspectés à bon droit, de ne pas vouloir mettre en œuvre les changements attendus (KIEFFER, Guy-André. Armée ivoirienne : le refus du déclassement. *Politique africaine*, n°78, juin 2000.).

¹⁵⁶² DIOH, Tidiane. A n'importe quel prix, mais la paix ! La fin du cauchemar ? *Jeune Afrique*, n°2194. 28/01/2003.

Dacoury-Tabley étant déjà à Paris, Koné Messamba a bénéficié de sa place¹⁵⁶³.

Bien davantage qu'une escale, Dakar a été le lieu d'une tentative de mue : transformer ces hommes, dont la plupart n'ont connu que l'Afrique de l'Ouest et les casernes, en représentants politiques invités à débattre dans une capitale européenne aux côtés de chefs d'État étrangers. Ils ont donc été conviés à déjeuner par le président Wade. Ils ont été ensuite encouragés, dans une boutique de la capitale sénégalaise¹⁵⁶⁴, à troquer leurs habits de brousse pour ceux qui siéent à une représentation officielle dans un pays européen en plein hiver¹⁵⁶⁵. Pour cela, la France leur a octroyé un pécule individuel de 600 € auquel s'ajoutera un *per diem* durant leur séjour à Marcoussis. Un vol régulier d'Air France les a alors conduits à Paris.

1.2. Le Quai d'Orsay se prépare dans la précipitation

Pour les autorités françaises, l'arrivée de ces derniers Rebelles coïncide avec la fin d'une intense et exceptionnelle période de préparation. En effet, le Quai d'Orsay, l'ambassade de France à Abidjan et tous les prestataires nécessaires, ont eu moins de dix jours pour réaliser la promesse de Dominique de Villepin¹⁵⁶⁶. Lundi 6 janvier, alors que le ministère s'extirpe des congés de fin d'année et qu'il doit multiplier les cérémonies protocolaires des vœux, l'imprévu s'est abattu : organiser matériellement deux événements - une négociation et un sommet international - dont la programmation n'était même pas envisagée avant la trêve de Noël. Sur le cabinet du ministre, la pression est considérable. À Abidjan, l'ambassadeur « tombe des nues¹⁵⁶⁷ » lorsqu'il lui est demandé de proposer un format et une composition de la délégation des forces politiques du pays. Au Quai d'Orsay, une équipe est constituée. Jean-François Desmazières, un ancien attaché culturel à Abidjan, en disponibilité, a été réquisitionné. L'ambassadeur Alain Dejammet, fin connaisseur de l'ONU et de Kofi Annan, se joint à l'effort. Il a représenté la France au Conseil de sécurité des Nations Unies jusqu'en 2000 et termine sa carrière à Paris. Le numéro 3 de l'ambassade, Laurent Souquière s'envole également

¹⁵⁶³ Coulisses. *Jeune Afrique*, n°2193. 19/01/2003.

¹⁵⁶⁴ Ils disposent pour cela d'un *per diem* individuel alloué par la France, de 66 € (plus de 43.000 CFA), un défraiement important à l'échelle ivoirienne. Mais un avantage à relativiser : en effet tous les participants recevront le même montant, même les riches Alassane Ouattara et Henri Konan Bédié (Cf. Tous à la table du Sorcier blanc ? *La Lettre du Continent*. 16/01/2003.

¹⁵⁶⁵ DIOH, Tidiane. *Opus cité*.

¹⁵⁶⁶ À cette période, et depuis le début de son mandat, Dominique de Villepin anime deux réunions de coordination hebdomadaires : le mercredi, après le Conseil des ministres, avec tous les directeurs du ministère. Le dimanche, de manière plus informelle avec, pour l'essentiel les membres de son cabinet. Par déduction, on peut considérer que ce sont le dimanche 5, le lendemain de son déplacement en Côte d'Ivoire, que les premières décisions ont été prises. Pour la même raison, c'est certainement le mercredi 8 (six jours seulement avant la journée d'ouverture de la Table ronde) que les décisions budgétaires, protocolaires et autres sont prises pour la Table ronde et la Conférence internationale qui suivra (Dominique de Villepin est à New York, le lundi et Bruxelles, le mardi.).

¹⁵⁶⁷ Gildas Le Lidec. *Entretien cité*.

d'Abidjan pour renforcer le ministère. Premier secrétaire à la chancellerie politique, il doit devenir l'interlocuteur de l'opposition ivoirienne lors de son séjour à Paris. Malgré l'efficacité de cette équipe, malgré aussi la performance accomplie par les services du ministère, la préparation se fait dans une précipitation maladroite et confuse.

Seuls lots de consolation, les organisateurs sont rapidement déchargés de deux tâches. La première est la recherche du lieu. C'est Pierre-André Wiltzer, le ministre délégué à la Coopération et ancien député de la circonscription de Marcoussis, qui a été le premier à le suggérer¹⁵⁶⁸. Jacques Chirac connaît le site lui aussi, ils l'ont inauguré ensemble seulement deux mois auparavant¹⁵⁶⁹. Il s'agit d'un vaste domaine où est implanté un équipement entièrement neuf et qui n'a pas encore été utilisé : le *Centre national de rugby* (CNR), un complexe sportif. Il est sans prestige, mais dispose d'un auditorium, de salons privés, de plusieurs salles de réunion et d'une hôtellerie d'un standard trois étoiles. La suggestion, elle-même n'est pas sans influence sur la nature de la situation. Les caractéristiques de la Table ronde sont en effet indissociables du lieu ou tout au moins de ses caractéristiques : suffisamment éloigné de Paris pour se préserver de manifestations hostiles ou de soutien et pour dissuader les escapades ; suffisamment isolé pour se préserver de la curiosité des preneurs de vues ; suffisamment équipé pour combiner les rencontres plénières et les discrets conciliabules. Et il a des qualités précieuses : son confort est suffisant pour ne pas déshonorer des hommes d'État ; il n'a pas non plus cette prétention excessive qui déconsidérerait les délégués rebelles aux yeux de leurs soldats qui ne connaissent que la rigueur des campements. Le site a les apparences d'un lieu consacré au seul travail, et c'est bien ce qu'attendent la population et les médias ivoiriens prompts à discréditer leurs représentants et leur hôte. La préoccupation budgétaire n'est pas non plus absente dans l'esprit des autorités françaises qui prennent en charge intégralement le financement de la Table ronde. Le CNR est aussi choisi pour son coût avantageux de 1,5 million d'euros qui permet de se détourner des offres des grands hôtels parisiens, familiers de l'exercice, mais aux tarifs avoisinant les 3 millions d'euros¹⁵⁷⁰.

La seconde tâche - la recherche d'un président - est elle aussi rapidement remplie.

¹⁵⁶⁸ Pierre-André Wiltzer. *Entretien cité*.

¹⁵⁶⁹ Le CNR inauguré le 18 novembre 2002 en présence des deux maires concernés. En effet, le site est placé à cheval sur le territoire de deux communes, Marcoussis et Linas. C'est sous la désignation de ces deux communes que l'accord sera officiellement désignée et l'est encore aujourd'hui : Accord de Linas-Marcoussis. À l'issue de la Table ronde, le maire de la commune de Linas, se fendra d'une mise au point auprès de la presse française afin de tenter de mettre fin à la simplification « Accord de Marcoussis » qui spoliait la commune de sa notoriété.

¹⁵⁷⁰ DIOH, Tidiane. *Article cité*.

1.3. Jacques Chirac demande à Pierre Mazeaud de présider la Table ronde

Confier la présidence à Pierre Mazeaud, c'est l'idée et la décision personnelles de Jacques Chirac. Dominique de Villepin n'a présenté aucune candidature satisfaisante. Au Quai d'Orsay, le scepticisme et la perplexité à l'égard de la Table ronde ont dissuadé les postulants potentiels. Quelques jours après le retour de Dominique de Villepin d'Abidjan, le chef de l'État a donc



Pierre Mazeaud avec Jacques Chirac, le 3 avril 2006.

contacté directement son ami de toujours. Les deux hommes sont proches depuis plus de 40 ans et ont débuté en politique en étant les réputés *jeunes loups* du Premier ministre Pompidou¹⁵⁷¹. Pierre Mazeaud est tout à la fois un généraliste de l'action publique et un spécialiste du droit public et constitutionnel. Maire, conseiller régional, député, ministre, vice-président de l'Assemblée nationale, ces mandats qu'il a exercés, certains plusieurs fois, font de lui un débatteur et un décideur politique des plus aguerris.

Docteur en droit, magistrat de formation, conseiller d'État, juge et vice-président de la Haute Cour de Justice, membre du Conseil constitutionnel... son parcours a fait de lui un juriste d'une expertise incontestable. Mais c'est son expérience de président de la Commission des lois qui emporte sans doute la conviction du chef de l'État. Longtemps un de ses membres les plus actifs, il y a acquis sa meilleure réputation y compris parmi ses opposants. C'est un « juriste à l'esprit libre¹⁵⁷² » résume *Le Figaro*, respecté et imposant sans peine son autorité. C'est pour Jacques Chirac, l'assurance de pouvoir conduire et conclure les débats de Marcoussis où le politique le dispute au juridique. Enfin, et même s'il ne le revendique pas lui-même, il n'est pas dépourvu de connaissance du contexte africain. Il est « depuis des années déjà - rappelle *La Croix* - maître d'œuvre de bon nombre de constitutions africaines¹⁵⁷³. » Pour des questions électorales et juridiques, il a plusieurs fois contribué en Afrique au renforcement du droit.

Néanmoins, l'homme n'est pas un diplomate. Pour cette raison, il a tenté de s'opposer à la de-

¹⁵⁷¹ Selon les témoignages et les aveux de Pierre Mazeaud lui-même, leurs relations sont particulièrement franches et directes. Elles ont même connu près de six ans auparavant un épisode d'affrontement extrême à propos du projet de dissolution de l'Assemblée nationale - qui sera en définitive fatal à Jacques Chirac - et auquel Mazeaud était un des rares de son entourage à y être opposé. De lui, sans doute, Jacques Chirac aurait pu user de ces mêmes mots qu'il emploie pour qualifier Dominique de Villepin dans ses mémoires : « un excellent antidote à cet esprit courtisan où la servilité le dispute toujours au conformisme. » (CHIRAC, Jacques. *Opus cité*).

¹⁵⁷² BERTHEMET, Tanguy. Pierre Mazeaud, un juriste à l'esprit libre. *Le Figaro*. 15/01/2003.

¹⁵⁷³ FICATIER, Julie. Côte d'Ivoire. *La Croix*. 24/01/2003.

mande de Jacques Chirac. Mais celui-ci l'a convaincu, en arguant qu'il lui rendait un service personnel et que les enjeux étaient considérables. Il n'a pas non plus les manières policées, le tact et la prudence attribués aux hauts-fonctionnaires du Quai d'Orsay. Rugueux, franc et direct, « odieux¹⁵⁷⁴ » même, de son propre aveu, il peut faire craindre aux habitués des négociations diplomatiques, davantage qu'un faux pas, des incidents et une rupture. Mais, à pourtant 73 ans, l'homme est toujours aussi robuste, courageux, opiniâtre, et « bon lutteur¹⁵⁷⁵ », selon l'expression de son mentor Michel Debré. Des qualités personnelles qui lui avaient valu d'accéder à la notoriété publique en dirigeant, 25 ans plus tôt, la première ascension française de l'Everest¹⁵⁷⁶. Dans le contexte d'enfermement de longue durée à Marcoussis, où les résistances psychologique et physique seront indispensables, elles seront aussi des atouts.

Mais choisir Pierre Mazeaud, c'est aussi pour Jacques Chirac, décider de laisser une profonde empreinte française dans le texte du futur accord. Le ministère des Affaires étrangères a beau assurer que le rôle de Pierre Mazeaud sera de « diriger les débats sans intervenir¹⁵⁷⁷ » à l'image « d'un président d'assemblée », il est d'emblée improbable que le conseiller Mazeaud en reste là. Jacques Chirac n'a pas choisi un animateur capable de se mettre au seul service des négociateurs. Il n'a pas non plus choisi une personne qui, par sa stature, n'apporterait que sa caution morale à la négociation puis s'effacerait afin de préserver les apparences de la production exclusivement ivoirienne d'un accord. Dominique de Villepin qui n'a rien objecté, l'a bien compris et a demandé aussitôt à son directeur Pierre Vimont de transmettre à Pierre Mazeaud tous les éléments qui lui permettront de préparer les débats, mais aussi, selon la confiance de Pierre Mazeaud¹⁵⁷⁸, de débiter la rédaction de certains éléments qu'il juge nécessaire de voir figurer dans le texte final.

1.4. La France constitue une force d'appui à la négociation

Pour épauler Pierre Mazeaud et conseiller les délégations, toute une assemblée a été constituée. Près de 25 personnes vont s'ajouter aux 32 membres des délégations. Leur nombre aurait pu être pourtant encore plus élevé si les organisateurs avaient dû répondre à toutes les sollicitations et pressions. Le Quai d'Orsay a reçu de nombreuses demandes provenant de la société civile

¹⁵⁷⁴ Pierre Mazeaud, 6 juin 2014, Paris, entretien avec l'auteur.

¹⁵⁷⁵ L'expression figure en dédicace d'une photo de Michel Debré, que celui-ci, alors Premier ministre, lui a dédié : « À Pierre Mazeaud, bon juriste, bon grimpeur, bon lutteur, bon ami » (Pierre Mazeaud. *Entretien cité.*).

¹⁵⁷⁶ Qu'il avait relatée dans son deuxième ouvrage consacré à la montagne (MAZEAUD, Pierre. *Everest 78*. Paris : Éditions Denoël, 1979. 222 p.), dans lequel le président d'honneur du Club alpin français, qui signe la préface, précise qu'il est « volontaire, tenace, impétueux, enthousiaste, bouillonnant d'activité, adorable pour ses amis, excessif parfois pour les autres [...] », des traits de caractère qui, en 2003, n'ont sans doute pas disparu.

¹⁵⁷⁷ BERTHEMET, Tanguy. *Article cité.*

¹⁵⁷⁸ Pierre Mazeaud. *Entretien cité.*

ivoirienne. Mais la ligne de conduite arrêtée n'en est pas modifiée pour autant. La France a choisi d'inviter trois types de représentants.

Ceux des organisations internationales à qui sera attribuée la fonction de *modérateurs*. Les principaux d'entre eux s'assièront autour de la Table ronde. Ceux choisis *es qualités* à l'initiative du Quai d'Orsay ou de l'Élysée sont invités au titre de *personnes qualifiées*. Ils n'auront pas la possibilité de participer à toutes les séances plénières au cours desquelles leur sont cependant réservées des places d'auditeurs. À ceux-là s'ajouteront des représentants de l'État français. Placés derrière le président Mazeaud, ils feront ostensiblement figure d'observateurs et de conseillers.

Les organisations internationales sont évidemment celles qui ont participé depuis son début, à la régulation de la crise. Leurs représentants sont assis de chaque côté de Pierre Mazeaud comme pour conforter l'idée qu'ils se mettent à la disposition de la France sans se substituer à elle¹⁵⁷⁹. À droite, Ahmedou Ould Abdallah 62 ans, l'envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest. Pour ce diplomate mauritanien et francophone aux Nations Unies depuis près de 20 ans, la Table ronde est malgré tout un baptême du feu. Nommé seulement quelques mois auparavant à ce poste, il n'aura pas d'influence significative sur la Table ronde. À côté de lui, un ancien chef d'État, Miguel Trovoada, 66 ans, représente l'Union africaine (UA). Président durant dix ans de la petite république de Sao Tomé-et-Principe, plantée au milieu du Golfe de Guinée, il a respecté la Constitution de son pays en ne participant pas au scrutin présidentiel une troisième fois, en 2001. Son influence ne sera pas déterminante non plus, mais il est à la fois une caution morale et celui qui assurera la préparation de la résolution 1514 du Conseil de sécurité adoptée quelques semaines plus tard. À gauche de Pierre Mazeaud, Cheikh Tidiane Gadio, 48 ans, va constituer un des appuis les plus significatifs du président de la Table ronde. Le ministre sénégalais des Affaires étrangères, en poste depuis près de trois ans, représente son chef de l'État, Abdoulaye Wade, dans sa fonction de président de la CEDEAO. Comme Ould Abdallah, pour l'ONU, il a participé à tous les temps forts de la régulation du conflit ivoirien, y compris, le dernier cessez-le-feu conclu avec le MJP et le MPIGO. Il est aussi celui qui peut tenter d'exploiter les avancées réalisées par Gnassingbé Eyadema pour le compte de la communauté ouest-africaine.

Les *personnes qualifiées* sont les plus nombreuses - une douzaine de personnes - mais elles

¹⁵⁷⁹ Chacun d'eux est accompagné d'un ou deux représentants. Pour l'ONU, Ahmedou Ould Abdallah est accompagné de Modem Lawson-Betum, conseiller politique aux Nations Unies. Miguel Tervoada pour l'UA est accompagné de Djallo Bino Boubacar. Pour la CEDEAO, Cheikh Tidiane Gadio est à la tête de la plus grosse délégation composée de trois autres personnes : Ralph Uwechue, Mamadou Diop Decroix et le secrétaire exécutif de l'organisation, Ibn Chambas, qui, déjà acteur de la gestion de la crise à Lomé, est assis à la Table ronde, à la différence des autres.

composent un ensemble assez disparate aux intérêts distincts. Leur fonction est avant tout l'observation au profit de leurs organisations respectives. Selon Pierre Mazeaud, elles ne vont pas avoir d'influence directe sur les accords produits, mais leur nombre et leurs qualités vont offrir un avantage annexe : celui de multiplier les situations d'écoute et d'expression, d'animer des groupes restreints, de promouvoir certaines des avancées ou en expliquer les ressorts, et de varier les combinaisons lors des temps de détente notamment lors des repas. Une contribution propre à diluer les tensions et à contribuer à la qualité du climat de travail et du séjour.

La France a pris d'abord soin d'intégrer les bailleurs de fonds et autres organisations qui seront sollicités pour apporter leur aide financière à la Côte d'Ivoire. C'est là, pour la France, une manière de *forcer la main* au président Laurent Gbagbo afin qu'il respecte les engagements pris et pour lesquels, Paris, a déjà choisi de mettre en place un mécanisme de suivi international des engagements assorti d'un mécanisme de « sanctions, essentiellement économiques¹⁵⁸⁰. » L'ONU a donc dépêché les représentants du PNUD et de la Banque Mondiale¹⁵⁸¹, et l'Union européenne, deux fonctionnaires¹⁵⁸². Dans un registre voisin, celui de l'apport de ressources - humanitaires celles-là - un représentant de la Croix-Rouge internationale¹⁵⁸³ est également présent.

Deux autres organisations ont été conviées pour leur savoir-faire en matière de régulation. L'Organisation internationale de la francophonie (OIF) qui s'était essayée le mois précédent à contribuer au dialogue et la recherche de solutions en organisant à Cotonou, au Bénin, la Réunion des intellectuels africains. Au lendemain de Marcoussis, elle poursuivra dans cette voie en créant un Groupe de réflexion sur la Côte d'Ivoire¹⁵⁸⁴. L'Organisation est représentée par deux universitaires constitutionnalistes. Ils seront les ressources éventuelles de discussions sur la rénovation de la Constitution ivoirienne qui en définitive n'aura pas lieu¹⁵⁸⁵. Leur participation aura surtout l'avantage de préparer la mission ultérieure de leur président qui fera partie du

¹⁵⁸⁰ ERSU(d'), Laurent, FICATIER, Julie. Explications. *La Croix*. 15/01/2003.

¹⁵⁸¹ Programme des Nations Unies pour le Développement. Le PNUD est représenté par le Burkinabé Zéphyrin Diabré qui deviendra ultérieurement un député de premier plan et un candidat à la succession de Blaise Compaoré en 2015. La Banque Mondiale, est représentée par Ingo Wiederhofer. Ils incarnent l'un et l'autre la solution du financement d'un éventuel plan de soutien économique de la relance politique du pays.

¹⁵⁸² Pascal Charlat est un diplomate français alors représentant du Conseil de l'Union européenne. Hubert Salmon représente la Commission européenne.

¹⁵⁸³ Edmond Corthesy, un pilier depuis 30 ans, du CICR, dans un premier temps, puis Laurent Corbaz, directeur Afrique de l'Ouest du CICR à Paris, qui a en charge le programme d'aide déjà mis en œuvre en Côte d'Ivoire. Ce dernier poursuivra cette activité au cours des années suivantes, en relation notamment avec le futur Premier ministre Seydou Diarra avec qui il séjournait à Marcoussis.

¹⁵⁸⁴ OIF. Retraite sur la médiation de la Francophonie (Genève, 15-17 février 2007) : synthèse, conclusions et recommandations. (*In* OIF, Délégation à la Paix, à la Démocratie et aux Droits de l'Homme (DDHDP), février 2007. 46 p.).

¹⁵⁸⁵ Le Malien Abdoulaye Diarra, membre de la cour constitutionnelle de son pays ; et Christine Désouches, spécialiste du droit constitutionnel des pays africains, elle est alors conseiller spécial, chargé des Affaires politiques et diplomatiques, auprès du secrétaire général de la francophonie de l'OIF.

Comité de suivi de l'accord de Marcoussis¹⁵⁸⁶. Le choix français le plus audacieux est celui d'avoir invité deux représentants d'une organisation catholique romaine : la communauté Sant'Egidio. Comme l'OIF, elle était déjà apparue dans les tentatives de dialogue des derniers mois. Sa présence peut surprendre dans la régulation d'un conflit dont une des clés de lecture est aussi le clivage entre musulmans et chrétiens. Cependant, Sant'Egidio dont la moitié des membres sont en Afrique¹⁵⁸⁷ s'est déjà imposé comme une référence dans les médiations et le dialogue interconfessionnel. Dix ans plus tôt, elle a forgé sa réputation dans la réussite de sa conclusion de l'Accord de paix au Mozambique. Implantée en Côte d'Ivoire depuis 1987, *La Croix* précise à son propos, que Sant'Egidio « peut ainsi faire jouer, en appui des négociateurs français, *sa petite note de musique de paix*¹⁵⁸⁸. » Ce qu'elle a déjà fait à Abidjan en 2000, lors du Forum pour la réconciliation nationale, à l'invitation de Laurent Gbagbo¹⁵⁸⁹. Mario Giro, 42 ans, qui dirige la modeste délégation connaît déjà tous les camps. Invité par Gnassingbé Eyadema il a déjà assuré, dans le cadre des Pourparlers de Lomé, la navette entre le président ivoirien et les Rebelles. Apprécié par Michel Dupuch¹⁵⁹⁰ sous le mandat précédent de Jacques Chirac, Mario Giro a rencontré son successeur, Michel de Bonnecorse, en décembre afin de débattre de l'opportunité d'organiser ce qui deviendra la Table ronde de Marcoussis¹⁵⁹¹. Début janvier, la participation de Mario Giro est acquise, il a donné son accord « à la demande expresse¹⁵⁹² » du Quai d'Orsay. Il est accompagné de la Néerlandaise Hilde Kieboom, fondatrice à Anvers de la branche belge de la Communauté. À Marcoussis, Mario Giro et Hilde Kieboom resteront en position d'observateurs et de facilitateurs. Étonnement, alors qu'ils auraient pu être les maîtres d'œuvre d'une telle négociation, ils ne sortiront pas de ce rôle et attendront plusieurs années avant de se remettre au centre du jeu¹⁵⁹³. Mais l'incursion de Sant'Egidio dans le

¹⁵⁸⁶ DIOH, Tidiane. Abou Diouf à la rescousse. *Jeune Afrique*, n°2196. 04/02/2003.

¹⁵⁸⁷ TINCQ, Henri. A Sant' Egidio aussi, une « paix durable » appelle un « développement durable ». *Le Monde*. 6/09/2002.

¹⁵⁸⁸ FICATIER, Julia. Sant' Egidio, une médiation en coulisse. *La Croix*. 27/01/2003.

¹⁵⁸⁹ À l'invitation de Sant'Egidio cette fois, Laurent Gbagbo a aussi participé en septembre 2001 à Barcelone, aux 15^{ème} rencontres interreligieuses, organisées par la Communauté italienne (CHAMPIN, Christophe. Bédié rentre, Ouattara pose ses conditions. *RFI*. 27/10/2000 [Consulté le 15/02/2016 sur http://www1.rfi.fr/actufr/articles/021/article_10126.asp]).

¹⁵⁹⁰ Dont la fille, appartient elle-même à la Communauté Sant'Egidio.

¹⁵⁹¹ FONDATION JACQUES CHIRAC. Mario Giro, lauréat 2010 du Prix de la fondation Jacques Chirac pour la prévention des conflits.04/10/2010. [Consulté le 7/02/2014 sur <http://www.fondationJacquesChirac.eu/2010/11/mario-giro-laureat-2010-du-prix-de-la-fondation-Jacques-Chirac/>]

¹⁵⁹² TROUBE, Christian, ZEGHIDOUR Slimane. Interview de Mario Giro. *La Vie*, n° 2996. 30/01/2003

¹⁵⁹³ Mario Giro réapparaîtra en 2007 comme négociateur au côté de Blaise Compaoré pour la conclusion de l'accord qui ouvrira la voie à la sortie définitive du conflit : l'Accord de Ouagadougou (mars 2007). Pour son action en faveur de la prévention ou de la régulation de conflit, au Burundi, en Albanie, au Libéria, au Sud-Soudan et en RDC, Jacques Chirac en fera le lauréat 2010 de son Prix de la fondation Jacques Chirac (FONDATION JACQUES CHIRAC. Mario Giro, lauréat 2010 du Prix de la fondation Jacques Chirac pour la prévention des conflits.04/10/2010. [Consulté le 7/02/2014 sur <http://www.fondationJacquesChirac.eu/2010/11/mario-giro-laureat-2010-du-prix-de-la-fondation-Jacques-Chirac/>]).

dispositif français illustre bien que la France elle-même participe à cette tendance de fond qu'est la montée en puissance des ONG dans le paysage diplomatique¹⁵⁹⁴.

Enfin, trois hommes - identifiés et désignés comme des *Sages* - ont été invités. L'un d'eux va jouer un rôle déterminant. Le premier, Keba Mbaye, incarne la menace de représailles judiciaires internationales aux yeux du camp Laurent Gbagbo et de la Rébellion. À près de 80 ans, le Sénégalais est une référence du droit international. Ancien président de la Cour suprême puis du Conseil constitutionnel de son pays, il a surtout été vice-président de la Cour internationale de Justice et a été expert pour le Conseil de sécurité de l'ONU sur les crimes commis en ex-Yougoslavie. Le deuxième est là, à la demande de Laurent Gbagbo, Louis Bony, son conseiller



Seydou Diarra et Laurent Gbagbo en juin 2004.

diplomatique. Un ambassadeur qui n'apparaîtra guère autrement qu'en observateur discret. C'est le troisième qui fera figure d'homme clé : Seydou Diarra. Venu en facilitateur à Paris, il en repartira Premier ministre.

À la veille de la Table ronde, la personnalité de cet Ivoirien du nord de 69 ans fait suffisamment consensus pour lui avoir permis d'être choisi par Guéï, comme Premier ministre de la Transition. Puis de se voir confier par Laurent Gbagbo, en 2001, la présidence du Forum pour la réconciliation nationale. C'est également lui, à cette occasion, qui a négocié le retour d'Henri Konan Bédié et d'Alassane Ouattara en Côte d'Ivoire la même année¹⁵⁹⁵. Ingénieur agronome diplômé en France, marié à une Française, il a connu la prison durant deux ans avant d'être appelé par Houphouët-Boigny - qui l'avait pourtant fait incarcérer - à un poste de ministre puis d'ambassadeur¹⁵⁹⁶. Étonnamment, ce n'est pas à la demande des acteurs ivoiriens de la crise qu'il apparaît ainsi à Marcoussis. Confrontée à la surcharge de la préparation de la Table ronde, l'ambassade de France à Abidjan a fait appel à lui comme conseiller. L'initiative en revient au Premier secrétaire Laurent Souquière appuyé par le conseiller culturel Frédéric Bontems. « Nous cherchions - explique Gildas Le Lidec - une personnalité neutre, plutôt technocrate pour nous dégager des querelles politiques et experte en médiation. Cela ne courait pas les rues¹⁵⁹⁷. » L'ambassadeur a ainsi pu exploiter les idées de Seydou Diarra et en nourrir l'équipe en charge de la préparation. Son expertise va être très sollicitée à Mar-

¹⁵⁹⁴ Dans leur texte intitulé *Les diplomates contre les ONG ?* le diplomate Michel Doucin et le politologue Guillaume Devin, ont apporté quelques mois auparavant, un éclairage intéressant sur cette évolution, très marquée dans certains pays occidentaux, et plus réservée en France (COHEN, Samy (ss la direction de). *Les diplomates. Négocier dans un monde chaotique*. *Opus cité*.

¹⁵⁹⁵ CHAMPIN, Christophe. Bédié rentre, Ouattara pose ses conditions. *RFI*. 27/10/2000 [Consulté le 15/02/2016 sur http://www1.rfi.fr/actufr/articles/021/article_10126.asp].

¹⁵⁹⁶ SMITH, Stephen. Seydou Diarra, caméléon politique. *Le Monde*. 28/01/2003.

¹⁵⁹⁷ Gildas Le Lidec. *Entretien cité*.

coussis. Sa contribution y sera d'autant plus précieuse, que les débats viseront en grande partie, à parfaire le Forum pour la réconciliation nationale qu'il avait présidé. Il est donc invité à la demande de Gildas Le Lidec, comme facilitateur, avec l'accord de Laurent Gbagbo, « donné, comme d'habitude, du bout des lèvres¹⁵⁹⁸. »

2. La composition de la Table ronde

Ce sont cependant bien les représentants ivoiriens qui sont les plus attendus et les plus scrutés : les délégués des partis politiques qui sont, pour la plupart, déjà connus des autres invités ; et surtout les délégués de la Rébellion qui, à tout point de vue, constituent une inconnue majeure pour presque tous les participants.

2.1. Les délégations des partis politiques ivoiriens

S'agissant des partis politiques, observer la composition de ces délégations, c'est aussi constater le caractère exceptionnel de la Table ronde et du volontariat de ses participants. Les deux liens qui les rassemblent sont leur pays et un lien singulier : la violence politique. Certains d'entre eux l'ont théorisée et mise en œuvre. D'autres en ont souffert, y compris l'une des deux seules femmes présentes¹⁵⁹⁹ autour de la table, qui a connu la prison. Certains ont même été, tour à tour, les tourmentés et les tourmenteurs. Cependant, tous ont accepté de partager durant dix jours, un même espace, d'y débattre et d'y vivre ensemble.

Parmi les très nombreux partis ivoiriens, seuls les sept qui composent l'Assemblée nationale ont été retenus pour être représentés. Leurs leaders et leurs effectifs sont alors le reflet du paysage politique à la veille du 19 septembre¹⁶⁰⁰. Tous ne sont pas traités de manière équivalente. Les quatre principaux partis figurent à égalité de cinq membres chacun : trois partis présidentiels et un quatrième qui espère le devenir et le deviendra huit ans plus tard. Le FPI de Laurent Gbagbo, le PDCI de l'ancien président Bédié, l'UDPCI héritier de la présidence de Guéï et le RDR de l'ex-candidat Alassane Ouattara. Les ambitions des trois autres partis sont réduites aux jeux d'alliances. Seul le chef de chaque organisation est invité : un allié de Laurent Gbagbo, le PIT¹⁶⁰¹ de Francis Wodié situé le plus à gauche du paysage politique ivoirien ; l'UDCY¹⁶⁰² de

¹⁵⁹⁸ Gildas Le Lidec, Paris, 6 juin 2016, correspondance avec l'auteur.

¹⁵⁹⁹ Henriette Diabaté du RDR, cf. infra. La seconde femme est Massani Touré de la délégation FPI.

¹⁶⁰⁰ Un huitième parti a revendiqué sa présence. Celui de Bamba Moriféré, un ancien ami politique de Laurent Gbagbo. Mais son Parti pour le progrès et le socialisme (PPS) de Bamba Moriféré – étant dépourvu de député, il n'a pas été retenu (FALL, Elimane. Abidjan à l'heure de Paris. *Jeune Afrique*, n° 2192. 12/01/2003 et ABIET, Yves-Marie. Pr Bamba Moriféré (Président du PPS) : La chute de Laurent Gbagbo était inéluctable. *Le Patriote*. 22/04/2011).

¹⁶⁰¹ Parti ivoirien des travailleurs (PIT). Le Pr Francis Wodié, 66 ans, agrégé de droit en France est une figure insubmersible de la gauche ivoirienne mais également de l'élite intellectuelle du pays. Dès les années 60, il a été

Théodore Mel Eg, également un allié de Laurent Gbagbo ; et le MFA¹⁶⁰³ d’Innocent Kobena Anaky, un ancien FPI du Nord qu’il a quitté dès 1995 pour adopter une ligne plus modérée.

En composant les délégations chacun des partis a réuni ce qu’il avait sans doute de meilleur et de plus représentatif. Le FPI n’a pas fait autrement. Laurent Gbagbo n’a pas reproduit la tactique adoptée pour les Pourparlers de Lomé : céder la première place à un opposant PDCI et n’envoyer que des délégués FPI de second rang. Il n’y a pas de place à Marcoussis, pour une manœuvre grossière. FPI mis à part, chaque parti est venu tout autant pour refonder la vie politique que pour trouver une issue à la crise. Malgré l’incontestable sens de leur intérêt général, chaque organisation a ses propres intérêts à satisfaire.

La délégation du FPI est donc emmenée par son président, le Premier ministre Pascal Affi N’Guessan. Mamadou Koulibaly, le président de l’Assemblée nationale compose avec lui, le binôme de tête. Ils comptent parmi les hommes les plus proches politiquement de Laurent Gbagbo (cf. supra). Longtemps connus de leur seul camp, ils ont accédé au devant de la scène politique depuis seulement deux ans. Avec le couple Gbagbo, ils concentrent l’essentiel de la puissance politique du parti au pouvoir. Affi N’Guessan est tout à fait à l’image des apparatchiks de haut niveau qui ont rejoint le FPI, une fois celui-ci sortit de sa clandestinité. Il a tout juste 50 ans, ingénieur en télécommunication diplômé à Abidjan puis à Paris, il est surtout un des plus fins connaisseurs des arcanes du FPI. Directeur de campagne, organisateur de congrès et de conventions, il a été au cœur de tous les temps forts du parti. Lorsque celui-ci choisit d’entrer dans le gouvernement de Seydou Diarra pendant la présidence Guéï, il obtient le ministère de l’Industrie et du Tourisme. Mamadou Koulibaly, plus jeune de cinq ans, appartient

réprimé pour son engagement politique. Dans les années 70, il fonde le SYNARES, le syndicat des enseignants universitaires qui sera le chantre de la modernisation politique du pays. En 1990, avec le multipartisme, il tentera de trouver une place à son PIT qui demeurera toujours un parti extrêmement minoritaire, mais qui lui permettra de figurer à tous les scrutins parlementaires, de devenir député et ministre. En 2011, il deviendra président du Conseil constitutionnel de Côte d’Ivoire.

¹⁶⁰² Union pour la démocratie citoyenne (UDCY), un des partis nés du multipartisme, fondé par des membres du PDCI en recherche d’émancipation, sans jamais trouver de singularité politique pour autant. Théodore Mel Eg, est alors à la tête du parti depuis 2000. Il est un ancien responsable du PDCI et a été membre du bureau politique. Dirigeant d’entreprise, il est comme Francis Wodié, un pur produit de l’enseignement supérieur français mais, sur le plan politique, il a davantage le profil du loyal auxiliaire. Cela lui a valu, très jeune, à 34 ans d’entrer au Conseil économique et social. Il sera quatre fois ministre dans les gouvernements de cohabitation durant les six dernières années de Laurent Gbagbo à la présidence (2005-2011).

¹⁶⁰³ Mouvement des forces de l’avenir (MFA). Son président Anaky Kobéna [couramment dénommé *Kobenan*] a alors 54 ans. Lui également diplômé en France (Sciences Po Paris) sera dirigeant d’entreprise avant de s’engager en politique. Il fait alors parti des membres participant au premier congrès fondateur du FPI en 1988, ce qui lui vaut d’être incarcéré jusqu’en 1991 et son entreprise placée sous séquestre. Homme du Nord, et soucieux de paix sociale, il quitte le FPI pour créer le MFA sur une ligne plus modérée et moins portée au rapport de force. Des trois petits partis, il sera le seul à tirer un avantage immédiat de l’Accord de Marcoussis, en devenant ministre dans le premier gouvernement formé en vertu de l’accord. Quelques années plus tard (2005), il tournera définitivement le dos à Laurent Gbagbo et au FPI en cofondant le RHDP (Rassemblement des Houphouëtiste pour la paix, avec notamment le PDCI et l’UDPCI.).

quant à lui, à cette élite intellectuelle regroupée très tôt autour de Laurent Gbagbo qu'il avait connu lors de son exil à Paris. À l'intérieur du parti, il est parvenu à accéder au sommet malgré ses paradoxes et son engagement à éclipsé dans les années 90¹⁶⁰⁴ : musulman originaire du nord du pays, il a assumé les instrumentalisation de l'ivoirité ; agrégé de sciences économiques en France à 29 ans, il est porteur d'une orientation libérale au sein d'un FPI qui, même dans les tout débuts, ne s'était pas figée dans une lecture marxiste de l'économie. Avec le coup d'État de 1999, il avait obtenu les très stratégiques ministères du Budget puis de l'Économie et des Finances de Seydou Diarra, alors Premier ministre de Guéï puis de son ami Affi N'Guessan. Ils sont là, à Marcoussis, avant tout comme des défenseurs soucieux de minimiser les pertes que leur participation ne pourra éviter au camp présidentiel¹⁶⁰⁵. Avec celle des Rebelles, leur représentation est la plus épiée. Comme pour leurs adversaires, elle est celle dont les buts et les capacités de manœuvre sont les plus incertains.

Les autres délégations de partis présentent des visages plus connus et des jeux plus ouverts.

Henri Konan Bédié - le président déchu - préside celle du PDCI, composée de son secrétaire général, Alphonse Djédjé Mady, 57 ans, et de *barons*¹⁶⁰⁶ de l'ancien parti unique parmi lesquels l'homologue de Pierre Mazeaud, l'ancien président du conseil constitutionnel, Noël Nemin, 64 ans. Henri Konan Bédié a 68 ans et compose avec ses compagnons, la délégation la plus âgée. Une à deux générations séparent ces représentants de ceux de la Rébellion qui sauront jouer de ce contraste.

La délégation UDPCI¹⁶⁰⁷ s'est, elle aussi placée sous la présidence de son numéro1, Paul Akoto Yao, 64 ans. À lui seul, il est une sorte de photographie de l'époque. Ancien ministre, il a été un des fidèles d'Henri Konan Bédié et un membre durant 30 ans du PDCI. Il a préfacé, en 1995, la biographie de l'ancien président, *La longue marche*¹⁶⁰⁸, qui fut aussi un argumentaire anti-Ouattara avec lequel il va partager la table des débats. Baoulé, il a pourtant rompu avec l'ex-président pour rejoindre Guéï après son coup d'État et prendre la tête, dès 2001, du parti qu'il avait fondé. Un petit parti spécialisé, dont l'audience est incertaine en dehors du Grand Ouest, région du général-président, où il est implanté. Un parti qui est aussi tiraillé depuis le 19

¹⁶⁰⁴ Il a notamment vécu aux États-Unis durant trois ans comme enseignant universitaire (1994-1997).

¹⁶⁰⁵ Font également partie de la délégation : Hubert Oulaye, professeur de droit public et ministre de la fonction publique, ; Sylvain Miaka Oureto, 50 ans, enseignant universitaire en économie, député et secrétaire général du FPI ; Alphonse Douaty, 48 ans, ministre des Relations avec le Parlement et également secrétaire national du FPI des fédérations de la Région des Montagnes qui inclut le fief de Guéï ; Masseni Touré, la seule femme de la délégation, députée de Port-Bouët, où est implanté le 43e BIMA.

¹⁶⁰⁶ Deux ministres, le général de gendarmerie Gaston Ouassenan Koné (62 ans), député, plusieurs fois ministre et candidat invalidé à la présidentielle de 2000. Jean Konan Banny, 73 ans, ministre dans les années 60 et proche d'Houphouët-Boigny. Son jeune frère, Charles deviendra Premier ministre de cohabitation, deux ans plus tard.

¹⁶⁰⁷ Union pour la démocratie et la paix en Côte d'Ivoire.

¹⁶⁰⁸ AMANI, Georges. *Opus cité*.

septembre entre son orientation politique conservatrice, son électorat nordiste capable d'identification à la cause de la Rébellion, et sa révolte à l'égard des commanditaires supposés de l'assassinat de son fondateur.

De toutes ces délégations, c'est la dernière, celle du RDR, qui a le plus à espérer de la Table ronde. Alassane Ouattara depuis la mort d'Houphouët-Boigny en 1993 et son parti depuis sa création en 1994 ont été la cible commune, peu ou prou, de tous les autres partis présents. Avec le coup d'État de 1999, le parti a connu quelques moments d'embellie : la participation aux gouvernements ; des résultats électoraux qui ont confirmé sa représentativité ; et l'espoir d'une normalisation entrevue à l'occasion du Forum de la réconciliation, en 2001. Mais le discours ivoiritaire traverse toujours le paysage politique et tout semble indiquer que le prochain scrutin présidentiel n'exclura pas, à nouveau de la compétition, Alassane Ouattara et son électorat. Marcoussis, c'est l'opportunité de sortir de ce cycle infernal des tentatives d'exclusion. Alassane Ouattara, 60 ans, a donc pris la tête d'une délégation composée de personnalités parmi les plus respectées et populaires dans leur camp. Son incarnation est féminine : Henriette Diabaté, 67 ans. Elle est la secrétaire générale du parti et une personnalité à la fois respectée et stigmatisée¹⁶⁰⁹. Laurent Gbagbo la connaît pour avoir été son étudiant alors qu'elle lui enseignait l'histoire à l'université d'Abidjan. Henri Konan Bédié aussi, mais pour raison différente. Il avait laissé la police et la justice l'arrêter et la condamner pour des violences supposément commises au cours d'une manifestation. Le 23 décembre 1999, il avait rejeté l'exigence de sa libération par les mutins qui le chasseront de sa présidence dès le lendemain. Les guéistes la connaissent également pour l'avoir vu entrer au gouvernement de Seydou Diarra lorsque leur général était président. Elle connaît bien Guillaume Soro qu'elle avait choisi comme suppléant aux dernières élections municipales. Et aucun héritier du parti unique n'ignore quelle est l'épouse d'un ancien ministre d'Houphouët-Boigny et directeur de la banque centrale. Il est peu de dire que, pour Alassane Ouattara, elle constitue un atout de poids. Son adjoint, Amadou Gon Coulibaly, a 43 ans. Il est maire de la première ville occupée par la Rébellion, Khorogo à l'extrême nord du pays. En octobre 2002, il est entré au gouvernement d'Affi N'Guessan et est devenu l'un des espoirs de son camp¹⁶¹⁰. Ibrahim Bacongo Cissé, 47 ans, le directeur-adjoint du cabinet d'Alassane Ouattara, a été choisi en raison de son expertise juridique. Lui aussi est une figure montante et va le confirmer ultérieurement. Rigoureux, il livra quelques semaines plus

¹⁶⁰⁹ Elle est alors considérée, y compris par ses opposants, comme une femme influente, dont les « origines, comme son mariage lui confèrent une représentativité élargie » souligne l'ethnologue Marc Augé. Toujours selon lui, elle le doit à son origine adalian, un groupe ethnique l'apparentant à Philippe Yacé (cf. note supra), et à son mariage avec un homme du Nord, Lamine Diabaté, lui-même victime en son temps des « complots » d'Houphouët-Boigny (AUGÉ, Marc. Les funérailles de l'ex-dauphin de Félix Houphouët-Boigny : ultime mise en scène de l'ancien régime ivoirien. *Le Monde diplomatique*, mai 1999, pp 22-23).

¹⁶¹⁰ Il sera désigné Premier ministre par Alassane Ouattara le 11 janvier 2017.

tard, la description la plus développée du séjour à Marcoussis¹⁶¹¹. Enfin, Alassane Ouattara a choisi de s'adjoindre une personnalité dont le profil est atypique parmi les politiciens : Hamed Bakayoko. À 37 ans, il est un des plus jeunes autour de la table. Homme d'affaires et de communication, tous le connaissent pour être une des figures médiatiques du pays. Tous savent qu'au début de la crise, cet ancien directeur de la publication du quotidien RDR, *Le Patriote*, a vu le groupe *Nostalgie Afrique* dont il est président, être la cible de leurs repréailles du camp présidentiel. Il vit en concubinage depuis plusieurs années avec une fille adoptive du président gabonais Omar Bongo¹⁶¹², l'ami de Jacques Chirac. Tous deviendront ministres.

Aussi diverses soient-elles, à leur arrivée à Marcoussis, toutes ces organisations sont supposées représenter un camp unique. C'est du moins ce qu'espère Laurent Gbagbo. Même s'il a refusé de se rendre à Marcoussis, il n'a pas renoncé à y occuper une position centrale. Avec la délégation FPI, il est présent par procuration. Avec elle, il a étudié avec attention tous les aspects du débat à venir, et il restera en liaison continue avec eux tout le temps de la Table ronde. Mais il ne veut pas être seulement représenté par le FPI, il veut personnifier la République agressée par la Rébellion. Il a donc réuni les délégations de tous les partis avant leur départ pour Paris. La rencontre a eu lieu le 7 janvier. Selon *Jeune Afrique*, elle avait été suggérée par la France¹⁶¹³ comme une étape nécessaire de préparation de l'ordre du jour des futures discussions. Un document a donc été soumis aux différents représentants. Il reprenait pour une large part celui signé par leurs organisations politiques, le 12 décembre précédent sous l'égide du président Gnassingbé Eyadema. Injonction présidentielle ou concertation ? L'objectif de Laurent Gbagbo est de reconstituer à Marcoussis, la même géographie politique qu'il était parvenu à dessiner à Lomé. D'un côté les Rebelles, de l'autre côté, une délégation commune à tous les partis *légalistes*. Mais, depuis deux mois, les opinions ont évolué. La Rébellion n'est plus perçue comme une cohorte de séditieux. Ses revendications politiques sont désormais connues, ceux qui les expriment aussi, et la menace militaire qu'ils représentent n'est plus sous-estimée. De même, dans l'urgence des premières semaines, les partis parlementaires avaient assumé de faire front commun. Les frontières qui délimitaient le paysage politique avant le 19 septembre s'étaient estompées. Mais le pragmatisme et les antagonismes politiques sont depuis réapparus. Et chacun a bien compris, qu'à deux ans du prochain scrutin présidentiel, aucun camp n'a intérêt à aider Laurent Gbagbo, ni à s'afficher en leader d'une large union politique ou, à s'affirmer en *Père rassembleur* ou en *Sauveur de la Nation*. Avant le 19 septembre 2002, PDCI et FPI

¹⁶¹¹ SINDOU, Méitou, TOURÉ, Moussa, SANGA, Charles. Baongo raconte Marcoussis. *Le Patriote*, n°1056. 085/03/03 [consulté le 15/02/2016 sur <http://lepatriote.tripod.com/archives/2003/mar03/1056.htm>].

¹⁶¹² Faux noms, vrais rebelles. *Jeune Afrique*, n°2194. 28/01/2003.

¹⁶¹³ FALL, Elimane. Abidjan à l'heure de Paris. *Jeune Afrique*, n° 2192. 12/01/2003.

étaient opposés. Pour la plupart de leurs représentants, ils doivent le demeurer. Le RDR et l'UDPCI sont tous les deux des *fugueurs* du PDCI, mais tous les trois peuvent encore se reconnaître des intérêts communs. Et même dans les petits partis à représentant unique, les alliances politiques ou de circonstances peuvent être remises en cause.

2.2. Les délégations de la Rébellion

Le camp rebelle n'est donc plus tout à fait isolé. Mais il n'en demeure pas moins l'inconnue majeure de cette Table ronde, y compris pour les autorités françaises qui en connaissent mal les membres. Et ce, d'autant qu'il se présente sous la forme d'une organisation tripartite qui intrigue encore. Malgré les observations de terrain qui ont attribué au MPCCI le rôle primordial et aux MJP et MPIGO, le statut de mouvements associés, ce sont bien trois délégations qui ont demandé à être invitées. Différents analystes ont vu dans cette séparation, une distinction de façade, un effet tactique permettant de tirer parti du morcellement des positions et des prises de parole face aux autres délégations. Pour des négociateurs, c'est habituellement une aubaine. La division offre l'opportunité de manœuvrer : encourager les divisions, jouer des différences pour les opposer les unes aux autres. Dans une négociation, cette configuration offre des possibilités infinies. Mais leurs prédictions seront vite déjouées et dès le début de la Table ronde, les trois délégations signataires de l'accord se rangeront derrière un seul porte-parole : Louis-André Dacoury-Tabley le numéro 2 de la délégation du MPCCI et le plus expérimenté. À côté de lui vont s'asseoir deux hommes d'affaires, trois jeunes politiques et quatre militaires¹⁶¹⁴. Les six premiers, même s'ils n'ont jamais été au centre du jeu politique ivoirien, en maîtrisent cependant les codes et en soulignent aussi - par leur profil et leur modernité - le vieillissement. Les quatre militaires - excepté Michel Gueu formé en France - découvrent les mœurs politiques et le luxe relatif de leur éphémère cadre de séjour et de travail. La composante MPCCI est emmenée logiquement par Guillaume Soro, son secrétaire général. Avec Louis-André Dacoury-Tabley, l'ex-compagnon politique de Laurent Gbagbo, ils illustrent la professionnalisation politique de l'ex-rébellion militaire. Aux yeux du président ivoirien et de la délégation, ils sont la définition même de la trahison. Mais aussi de leur humiliation. Repoussés à la périphérie de l'État FPI depuis l'élection présidentielle, ils font, deux ans après, jeu égal avec leurs leaders. Fidèle compagnon de Guillaume Soro depuis ses années à la tête de la FESCI, Sidiki Konaté,

¹⁶¹⁴ Ils attendront cependant l'issue du processus de Marcoussis-Kleber pour s'afficher sous la bannière unique des Forces nouvelles (SAMSON, Didier. MPCCI, MPIGO et MJP rebaptisés Forces nouvelles. *RFI*, 29/01/2003. [Consulté le 03/02/2016 sur http://www1.rfi.fr/actu/fr/articles/037/article_19539.asp]).

34 ans, est la personnalité la plus secondaire¹⁶¹⁵. Viennent alors les militaires, ceux qui complètent la délégation MPCCI et ceux qui composent exclusivement celles du MJP et du MPIGO. Ils sont les seuls combattants autour de la table et les porteurs de la légitimité territoriale acquise par les armes. Le colonel Michel Gueu et l'adjudant Tuo Fozié¹⁶¹⁶ - unique représentant des Rebelles de 1999 - doivent s'assurer, pour le compte de leurs frères d'armes, que les *politiques* de la délégation seront fidèles à leur mandat. Le MJP est représenté par le commandant Gaspard Déli, 50 ans, réapparu lors de l'ouverture du front du Grand Ouest¹⁶¹⁷. Il est accompagné d'un homme encore inconnu puisé dans les troupes du mouvement armé, Mohamed Soukou Sess, présent au titre des relations publiques. Ce dernier deviendra à l'issue de la crise, député-maire sous l'étiquette RDR. Même leadership militaire pour le MPIGO avec le sergent Félix Doh¹⁶¹⁸, mais ce dernier précède un autre personnage inclassable, à l'image d'Hamed Bakayoko dans la délégation RDR : Roger Banchi. Numéro 2 du mouvement, homme d'affaires et métis italo-ivoirien, sa participation ajoute à la confusion qui entoure le mouvement apparu deux mois plus tôt et tranche avec la modestie des capacités de Félix Doh. Il est selon l'expression empruntée à *Jeune Afrique*, un *dandy fortuné* d'une trentaine d'années. Ancien leader des jeunesses RDR, il soutient financièrement le MPIGO et de fait, du MPCCI. Caractéristique tout sauf négligeable, lui aussi est parent du président gabonais, Omar Bongo. Reste un absent de taille, IB. Moins qu'une surprise, c'est bien davantage la confirmation de sa mise à l'écart et de l'extinction définitive de la thèse du commanditaire¹⁶¹⁹.

3. Neuf jours et neuf nuits

Les voici donc, près de quatre mois après les événements qui les opposent, réunis dans une entreprise, dont aucun ne connaît l'issue.

3.1. Cérémonie d'ouverture et premiers échanges

Le 15 janvier, au Centre de conférences internationales de Kleber se déroule donc le premier

¹⁶¹⁵ Émigré en Allemagne depuis plusieurs années, le licencié en philosophie était encore dans la région de Bonn, le 19 septembre. Il n'a rallié la Côte d'Ivoire qu'au lendemain du *coming out* rebelle, de Guillaume Soro, en octobre.

¹⁶¹⁶ Son véritable nom est Seydou Koné (cf. supra).

¹⁶¹⁷ Officier des FANCI, il avait auparavant été mentionné pour avoir été arrêté et incarcéré le 19 septembre lors de la conquête de la ville par la Rébellion (cf. supra).

¹⁶¹⁸ Ses véritables nom et grade sont Caporal-chef N'Dri Guessan, un baoulé des environs de Yamoussoukro et non pas un Yacouba (la région d'origine de Guéï) comme il le prétend.

¹⁶¹⁹ Cependant, IB qui tente encore de se préserver une position dans la Rébellion, donnera une justification dont un seul auteur se fera l'écho : la journaliste d'investigation, Leslie Varenne qui relatera dix ans plus tard que Blaise Compaoré dissuadera IB de se rendre à Paris, ce dernier se contentant alors d'envoyer des représentants et de proposer les noms des futurs ministres. (VARENNE, Leslie. *Abobo la guerre*. Paris, Mille et une nuits, février 2012. 269 p.).

temps de la Table ronde, la cérémonie d'ouverture. C'est dans ce même lieu qu'elle devra être parachevée, dix jours plus tard, par le Sommet des chefs d'État pour la Côte d'Ivoire. Situé dans le quartier de l'Étoile, le lieu – disparu depuis¹⁶²⁰ - n'en n'est pas à sa première résolution d'un conflit. Ici ont été signés, en 1973, les accords négociés par Henry Kissinger qui mirent fin à la guerre du Viêtnam puis, en 1991 à ceux du Cambodge. Les chefs d'État et leurs délégations y sont accueillis.

Plus d'une centaine de journalistes sont présents. L'affluence de la presse est exceptionnelle pour un évènement africain¹⁶²¹. Pour tous les protagonistes, c'est le temps de l'affichage public



Pierre Mazeaud, Dominique de Villepin et Pierre-André Wiltzer, le 15 janvier 2003.

à l'adresse de leurs partisans et de leurs adversaires. Mais pour les Rebelles, c'est une consécration publique. Alasane Ouattara est la vedette incontestée et la presse l'assaille¹⁶²². Chacun peut l'entendre proclamer la ligne haute de sa négociation : « Il faut que le président Laurent Gbagbo parte et qu'il y ait au plus vite des élections législatives et

présidentielles anticipées¹⁶²³. » Les Rebelles submergés eux aussi, s'expriment à l'identique de Guillaume Soro, pour qui « si [les forces françaises] n'avaient pas été sur notre chemin, nous aurions déjà réglé le problème et organisé des élections. Mais nous avons choisi de donner du temps au temps pour trouver la voie d'une solution négociée¹⁶²⁴. » « Fort intimidés¹⁶²⁵ » dans leurs costumes endimanchés achetés à Dakar quelques heures plus tôt, ils remercient la France qui « déroule pour eux le tapis rouge, alors que le président Laurent Gbagbo n'a jamais daigné répondre à nos demandes, comme si nous étions des gamins !¹⁶²⁶ » Pascal Affi N'Guessan, souriant, lui, « répète à l'envi : Nous avons un plan de travail très précis pour une réconciliation ivoirienne. Nous y croyons¹⁶²⁷. » Et à propos des demandes de départ de Laurent Gbagbo, il se

¹⁶²⁰ Situé à quelques centaines de mètres de la place de l'Étoile (19 avenue Kléber) il a été cédé par l'État en 2007. Il a depuis été transformé par son propriétaire hong-kongais en un hôtel de grand luxe, *The Peninsula hôtel*.

¹⁶²¹ 150 journalistes français et étrangers, laissant le service de presse du Quai d'Orsay « débordé » cf. Coulisses. *Jeune Afrique*, n°2193. 19/01/2003.

¹⁶²² SERRAND, Jean-Yves. Soir 3. *France 3*. 15/01/2003 [Consulté le 04/12/2013 sur <http://www.ina.fr/video/2195091001002/1er-jour-table-ronde-concernant-la-paix-en-cote-d-ivoire-video.html>]

¹⁶²³ ERSU(d'), Laurent, FICATIER, Julia. Chronologie. *La Croix*. 15/01/2003.

¹⁶²⁴ ERSU(d'), Laurent, FICATIER, Julia. *Article cité*

¹⁶²⁵ Ce que confirmera Soro dans son livre-témoignage en qualifiant d'« impressionnants » ces évènements [p 137 de SORO, Guillaume, DANIEL, Serge. *Opus cité*.].

¹⁶²⁶ ERSU(d'), Laurent, FICATIER, Julia. *Article cité*

¹⁶²⁷ ERSU(d'), Laurent, FICATIER, Julia. *Article cité*

veut prémonitoire : « Vous allez voir qu'en cours de négociations, ils vont changer d'avis. Ils ne pourront faire autrement. » Plus discret, Henri Konan Bédié, n'esquive pas les questions sur l'ivoirité. « Oui, dit-il, je n'ai pas honte de dire que je suis le *père de l'ivoirité*. J'en assume la paternité. Je vais d'ailleurs m'en expliquer à la Table ronde [...] Il était fait pour que vive au mieux et ensemble tout le melting-pot ivoirien. C'était un concept culturel. Mais je ne suis en rien responsable de cette guerre civile qui déchire mon pays¹⁶²⁸. »

Les délégués s'installent alors dans la salle. Jacques Chirac n'est pas là, c'est son ministre des Affaires étrangères qui officie. Une table en forme de vaste quadrilatère attend plus d'une soixantaine d'invités. En guise de décor, sur un élégant fond de scène s'étirent les mots *Table ronde ivoirienne Linas-Marcoussis 15-24 janvier*. Aucun drapeau n'est accroché, pas même un symbole rappelant que c'est la France qui accueille. Tout dans la mise en scène veut exprimer l'importance que l'organisateur accorde à ce qui apparaît comme une démonstration de force diplomatique. *Table ronde ivoirienne*, comme pour mieux dévaluer le rôle prédominant des autorités françaises. *Linas-Marcoussis*, comme pour mieux faire oublier que le lancement de la rencontre se déroule dans l'un des plus prestigieux quartiers de Paris, centre du pouvoir, et qu'elle précède l'entrée en conclave à plusieurs dizaines de kilomètres dans un lieu tout en modestie. *15-24 janvier*, une date de début et ne date de fin qui signifient l'injonction : un accord doit impérativement être trouvé avant la Conférence des chefs d'État réunis les 25 et 26 janvier. Le décor raconte à la fois la puissance que s'attribue la France et l'obligation de résultat qu'elle impose.

Dès le lancement, la démonstration se veut implacable. Dominique de Villepin est assis dans une posture semblable aux autres participants. Même fauteuil, même cavalier porte-nom, aucun signe distinctif. Seules sa haute stature, son allure enjouée et sa position centrale face aux objectifs de la presse restée à l'entrée de la pièce, le distinguent. Pierre Mazeaud est à sa droite, son ministre délégué, Pierre-André Wiltzer, à sa gauche. Le ton solennel, Dominique de Villepin, ouvre alors officiellement la Table ronde. « La guerre ou la paix¹⁶²⁹ », « L'Histoire vous oblige »... Le ministre français multiplie les formules qui ajoutent à la dramaturgie. « La Côte d'Ivoire est blessée, mais je suis optimiste », et celui-ci énumère les « problèmes de fond » du pays : l'ivoirité « à la base de tant de difficultés et de souffrances », le régime foncier dont la législation « peut être complétée », et la nationalité qui pourrait être attribuée selon le droit du sol. L'assistance est concentrée et certains sont intimidés. Mais, relève Thomas Hofnung de *Libération*, la scène exhale « un parfum d'anachronisme, le *grand frère* essayant de ramener à

¹⁶²⁸ ERSU(d'), Laurent, FICATIER, Julia. *Article cité*

¹⁶²⁹ HOFNUNG, Thomas. La France met les Ivoiriens face à face. *Libération*. 23/01/2003.

la raison ses anciens *sujets*¹⁶³⁰. » Un ton qui n'a pas échappé à Mamadou Koulibaly, le président de l'Assemblée nationale ivoirienne qui, une fois l'épisode terminé, constate que « l'on est revenu en 1946 : la France cherche à mettre de l'ordre dans l'empire. »

3.2. Entrée en « conclave »

La cérémonie d'ouverture terminée, les 32 délégués sont transférés en autobus, l'après-midi à Marcoussis, au sud de la capitale où va pouvoir débiter, ce qu'un diplomate anonyme cité par *La Croix* qualifie de « défoulement verbal¹⁶³¹. »

A. Les formes d'un huis clos

Le Centre national du rugby (CNR) a été adapté aux besoins de la rencontre. Dans la presse française, seul *Jeune Afrique*¹⁶³² a tenté d'en décrire les aménagements : la protection affichée par deux véhicules de gendarmerie ; la mise à disposition de journaux ; des dépêches AFP pour lesquels un abonnement a été contracté¹⁶³³ ; des bulletins d'informations du Quai d'Orsay ; et le service à table dans un restaurant habituellement en libre-service¹⁶³⁴. « Les services de sécurité eux sont omniprésents - observe le colonel Pince qui représente l'Etat-major des armées à Marcoussis - avec le service de protection des hautes personnalités en premier cercle¹⁶³⁵ » et cinq escadrons de gendarmerie pour les enceintes extérieures¹⁶³⁶.

Tous vont y séjourner nuit et jour, excepté Henri Konan Bédié qui a souhaité retourner le soir dans son appartement du XVI^e arrondissement, rue Beethoven¹⁶³⁷. Alassane Ouattara, lui, choisit de privilégier Marcoussis et de délaisser son appartement de la rue Victor-Hugo, près de la place de l'Étoile¹⁶³⁸. En fait, à l'exception de l'affectation des quelques suites de l'hôtel attribuées à Affi N'Guessan, à Alassane Ouattara, à Miguel Trovoada, et à l'ex-président Bédié, un soin est apporté à traiter chacun de manière similaire, quel que soit son statut. Pierre Mazeaud

¹⁶³⁰ ERSU(d'), Laurent, FICATIER, Julia. *Article cité*.

¹⁶³¹ ERSU(d'), Laurent, FICATIER, Julia. Chronologie. *La Croix*. 15/01/2003

¹⁶³² KPATINDÉ, Francis. Au cœur du huis clos. *Jeune Afrique*, n°2193. 19/01/2003.

¹⁶³³ DIOH, Tidiane. A n'importe quel prix, mais la paix ! La fin du cauchemar ? *Jeune Afrique*, n°2194. 28/01/2003.

¹⁶³⁴Cf. « Il s'agit plutôt de l'équivalent d'un resto-U, raconte une personnalité. Cela me fait penser à ma période étudiante. La seule différence, c'est qu'on ne se sert pas soi-même, on est servi. » (KPATINDÉ, Francis. Au cœur du huis clos. *Jeune Afrique*, n°2193. 19/01/2003).

¹⁶³⁵ Le colonel Pince qui appartient au Centre opérationnel interarmées (COIA) est aussi un de ces témoins de la précipitation dans laquelle s'est faite la préparation de Marcoussis. Il n'a été désigné que quelques heures avant la cérémonie d'ouverture à Kleber, et ce sans savoir qu'il poursuivrait ensuite par un séjour à Marcoussis, sans repasser par chez lui (Colonel Frédéric Pince. *Correspondance citée*.).

¹⁶³⁶ KPATINDÉ, Francis. Au cœur du huis clos. *Jeune Afrique*, n°2193. 19/01/2003.

¹⁶³⁷ LABERTIT, Guy. *Opus cité*.

¹⁶³⁸ LABERTIT, Guy. *Opus cité*.

qui s'y est installé la veille décourage les demandes d'affectation d'espaces spécifiques. Aux délégations qui demandent leur installation dans les pavillons séparés qu'offre le site, il prétexte une difficulté technique et promeut la simplicité du partage de la résidence unique, celle dite du *XV de France*. La demande de Pierre Mazeaud n'est pas sans inconvénient et les discussions se prolongent au sein des délégations. La situation n'a rien d'insignifiante. Ces hommes et cette femme, dont certains se haïssent, vivent depuis quatre mois dans un contexte d'affrontement armé, de menaces de violence et de risques d'assassinat. Ils viennent avec le transfert en autobus de vivre une promiscuité déjà inédite. Et les Rebelles sont encore très préoccupés de leur sécurité physique¹⁶³⁹. L'affectation des chambres prolonge cette première confrontation avec la singularité de l'offre française. « Ils se faisaient la gueule - se souvient Pierre Mazeaud - alors je leur ai ouvert la porte de ma chambre¹⁶⁴⁰ » placée comme les autres dans la résidence hôtelière. Après de nouveaux conciliabules, Pierre Mazeaud, selon son témoignage, emporte en définitive l'adhésion. Ultérieurement, la fourniture à chacun d'eux d'une liste de leurs numéros de chambre, sera un encouragement aux rencontres informelles. La première séance de travail est prévue pour le lendemain. Mazeaud lance alors : « On va fêter ça, vous arrivez, on va dîner et puis après on va discuter au bar et on fera connaissance ! » Un premier pas vers la décrispation est franchi, mais à la déception du président de la Table ronde, chacune des délégations, ce premier soir, se réserve sa propre table¹⁶⁴¹.

Pierre Mazeaud, en acceptant la demande de Jacques Chirac, n'a pas en effet l'intention de s'en tenir aux seules préparation et présidence des négociations. C'est en animateur, puis en expert et décideur, qu'il se positionne. La Table ronde est un tout. Une somme de séances de travail, de temps de vie collective et de très nombreuses opportunités de découverte mutuelle, d'échange et de tractation. Sa manière d'agir est en réalité en conformité avec ce qu'il aime et qu'il pratique dans l'action : la convivialité qu'il avait appréciée à la commission des lois, mandat qui, dans son souvenir, est celui auquel il est le plus attaché ; la recherche de l'unanimité,

¹⁶³⁹ Colonel Frédéric Pince. *Correspondance citée*.

¹⁶⁴⁰ Pierre Mazeaud. *Entretien cité*.

¹⁶⁴¹ Selon le témoignage du délégué Cissé (RDR) : « Au début, personne ne voulait parler. Tout le monde craignait des repréailles de retour à Abidjan. » « Une atmosphère de méfiance s'est installée, non seulement entre les autres délégations et celles des rebelles mais aussi avec celle du RDR. Ils avaient peur d'approcher les rebelles, de peur qu'on les taxe de complicité avec eux, à cause de tout ce qui avait été dit à Abidjan avant leur départ pour la France ». À Mazeaud qu'ils ont pu interpellé pour exprimer leur réserve, les délégués RDR disent « Président, on n'arrive pas à parler parce que, il y a les escadrons de la mort au pays. Si on parle, tout ce qu'on va dire pourrait être répercuté en temps réel à Abidjan. Pour cette raison, on ne peut pas parler. Si des mesures peuvent être prises dans ce sens, qu'on le fasse ». Ce à quoi Pierre Mazeaud aurait répondu qu'il donnait cette assurance « en tant que le représentant, non pas du gouvernement français, mais de Jacques Chirac dont il est l'ami depuis quarante ans. Il a également donné la garantie que nos délibérations allaient rester confidentielles et que toutes les mesures allaient être prises pour que les propos qu'on allait tenir à Marcoussis, s'ils étaient divulgués à l'extérieur, ne nous portent pas préjudice. C'est fort de cette assurance, que les gens ont commencé à se mettre à l'aise. » (SINDOU, Méitou, TOURÉ, Moussa, SANGA, Charles. Baongo raconte Marcoussis. *Le Patriote*, n°1056. 085/03/03 [consulté le 15/02/2016 sur <http://lepatriote.tripod.com/archives/2003/mar03/1056.htm>]).

comme il l'avait toujours cherchée alors qu'il présidait la commission des lois et comme il le fera ultérieurement lorsque deux ans plus tard il accèdera à la présidence du Conseil constitutionnel.

L'alpiniste Mazeaud ne propose en réalité rien d'autre que d'encorder tous les participants les uns aux autres et de faire de cette expédition, une aventure humaine. Pour les délégués ivoiriens, la manière surprend plus qu'elle ne séduit. Pour les habitués des conférences diplomatiques et autres sommets, elle interpelle, rebute même, mais une fois le séjour démarré, chacun sait qu'elle n'est pas négociable et qu'elle sera indissociable d'un échec éventuel. Tous sont contraints par cet espace, cette proximité et cet engagement de durée et de résultat. Conclave ! Ce sera ainsi l'expression, de nombreuses fois utilisées par les participants pour qualifier leur situation commune. Déjà, avant même le démarrage de la Table ronde, un des modérateurs avait effectué cette comparaison : « Comme au Vatican, il faut qu'on sorte de ce conclave avec une fumée blanche et la seule bonne nouvelle que les Ivoiriens attendent : la paix¹⁶⁴². »

La clôture ne sera pourtant pas totale. À tous a été demandé de respecter le principe du huis clos qui, pour les concepteurs, doit permettre de se libérer des actions d'influences extérieures, notamment celles de la presse et de la rue abidjanaise. La consigne reçue est « de ne pas s'épancher auprès des médias, pour ne pas faire capoter toute sortie de crise¹⁶⁴³. » Des aménagements ont cependant été concédés. À une époque où la téléphonie mobile n'est encore qu'émergente, Laurent Gbagbo a obtenu de pouvoir rester en contact avec son président de délégation, Affi N'Guessan et son conseiller diplomatique. Une ligne téléphonique leur a donc été dédiée. La France a également fourni aux *reclus de Marcoussis*, un lot de cartes téléphoniques internationales et loué six voitures qui permettront de rares escapades¹⁶⁴⁴. Mais la distribution de badges d'accès - constate *Le Monde* - « à nombre de *personnes ressources* (les anciens ambassadeurs en poste à Abidjan, des facilitateurs de tous horizons, à l'exclusion notable de chercheurs spécialistes de la Côte d'Ivoire)¹⁶⁴⁵ » a rompu les conditions du *black-out*. Ainsi, « nous sont parvenues aux oreilles quelques confidences...¹⁶⁴⁶ » s'amusera le journaliste Francis Kpatindé. Des fuites en quelque sorte, dont les autorités françaises ne peuvent s'exonérer. Mais, étonnamment, les journalistes français demeureront respectueux de l'exigence de discrétion. La Table ronde ne sera l'objet que de rares articles et reportages audio et vidéo.

¹⁶⁴² KPATINDÉ, Francis. Au cœur du huis clos. *Jeune Afrique*, n°2193. 19/01/2003.

¹⁶⁴³ FICATIER, Julie. France. *La Croix*. 21/01/2003.

¹⁶⁴⁴ DIOH, Tidiane. A n'importe quel prix, mais la paix ! La fin du cauchemar ? *Jeune Afrique*, n°2194. 28/01/2003.

¹⁶⁴⁵ SMITH, Stephen, TUQUOI, Jean-Pierre. Les risques et les contraintes de l'engagement de la France dans la crise. *Le Monde*. 25/01/2003.

¹⁶⁴⁶ KPATINDÉ, Francis. Un précédent fâcheux ? *Jeune Afrique*, n°2194. 28/01/2003.

B. Échanges préalables

C'est donc à la seule discipline ou sagesse des négociateurs que le président Mazeaud peut s'en remettre. Et c'est ce qu'il tentera d'obtenir en prononçant le propos liminaire de la première séance de travail plénière, le lendemain, le jeudi 16 janvier 2003.

Pierre Mazeaud a prévu d'organiser les négociations en deux temps. Selon Stephen Smith dans le portrait qu'il publiera de Seydou Diarra, c'est ce dernier qui a « inspiré¹⁶⁴⁷ » le fil conducteur de la Table ronde à laquelle il participe en qualité de *sage*. Dans le premier temps, il s'agira de procéder à un état des lieux et notamment celui des défauts de la Constitution ivoirienne. Dans le second temps, il s'agira de rechercher les solutions.



Séance de travail plénière de la Table ronde de Linas-Marcoussis (15-24 janvier 2003).

Pour cet état des lieux, Pierre Mazeaud a choisi de débiter la première journée par des entretiens bilatéraux avec chaque chef de délégation. L'après-midi est consacrée au premier face-à-face collectif. Tous les participants sont là qui écoutent l'introduction en sachant que viendra ensuite un premier tour de table. Une soixantaine de personnes assistent à cette première séance plénière. La pièce qu'elles occupent est proportionnée. 200 m² d'une salle moderne dans laquelle est enchâssée la tour d'un ancien château¹⁶⁴⁸.

Un mobilier circulaire drapé de vert fait office de table circulaire et offre 22 places assises réparties par délégations. À l'exception des petites délégations qui ne disposent que d'une place chacune, chaque chef des autres représentations à son numéro deux assis à côté de lui¹⁶⁴⁹. À

¹⁶⁴⁷ SMITH, Stephen. Seydou Diarra, caméléon politique. *Le Monde*. 28/01/2003.

¹⁶⁴⁸ En fait, il s'agissait d'un vaste pigeonnier d'une taille assez exceptionnelle, et c'est sous le nom de *Salle du pigeonnier* que la salle sera couramment désignée.

¹⁶⁴⁹ Henriette Diabaté pour Ouattara (RDR), Hubert Oulaye pour N'Guessan (FPI), Soro pour Dacoury-Tabley (MPCI), Alassane N'Diaye pour Théodore Mel Ag (UDPCI), Alphonse Djédjé Mady pour Bédié (PDCI).

l'arrière sont disposés les mêmes fauteuils bleus des délégués supplémentaires. Le long des murs sont rangées les tables alignées pour accueillir les personnes qualifiées et ceux qui, parmi les modérateurs, n'ont pas obtenu de place aux côtés de Pierre Mazeaud. Rien ne distingue la place du président qui a choisi de tourner le dos à la baie vitrée ouverte sur le parc, mais aussi, conséquemment, aux deux rangées clairsemées qui accueillent les représentants français.

Surprenante Table ronde qui réunit des agresseurs et des agressés, des ex incarcérés et ceux qui ont scellé leur sort, de jeunes soldats du rang face à un général, des représentants politiques et un ancien président, un ancien Premier ministre et des anciens ministres. Malgré cette mosaïque de fonctions et de statuts, une distinction sera pourtant effectuée, celle de la génération. Dans leurs comptes-rendus de l'évènement, les participants relèveront bien ce clivage. Certains désignant les Rebelles sous l'appellation, *les jeunes*, sans condescendance. Ces derniers usant réciproquement d'un, *les vieux*, cependant respectueux. Quelques jours plus tard, sur la base de témoignages, *Jeune Afrique* partagera avec ses lecteurs, son étonnement à l'égard d'une situation – qualifiée de *surréaliste* – où se retrouvent autour de la même table animée par la France, « prophète du droit¹⁶⁵⁰ », des « légalistes et des insurgés, les uns et les autres traités sur le même pied et bénéficiant des mêmes égards. »

La situation est effectivement toute en symboles. Celui de la réunion après la fraction sur le terrain. Celui du dialogue et des mots alors que dans le pays menacent toujours les affrontements armés. Celui de la négociation intra-ivoirienne sous les yeux des observateurs ou des facilitateurs ou de la contrainte acceptée d'une supervision française. Les places, les postures, les vêtements, toutes les nuances ne sont pas à la disposition de l'historien mais celles qui le sont doivent être relevées au risque de ne pouvoir les relativiser par manque d'exhaustivité.

Les propos préliminaires sont délivrés par Pierre Mazeaud et les représentants de l'UA, de l'ONU et de la CEDEAO qu'il a placés à ses côtés : à sa droite, Ahmedou Ould Abdallah puis Trovoada. A sa gauche, Tidiane Gadio. Le tour de table débute alors et avec lui, la première joute. Chaque délégation disposera d'une quinzaine de minutes pour exposer ses positions de départ.

Chacun par sa manière, impose sa vision, sa singularité et sa détermination. Alassane Ouattara remercie les autorités françaises à qui il doit « d'être vivant et présent dans cette salle aujourd'hui¹⁶⁵¹ » et demande le départ de Laurent Gbagbo. Francis Wodié, chef du PIT et allié politique du FPI de Laurent Gbagbo rappelle l'ancienneté de sa proposition de conférence nationale

¹⁶⁵⁰ KPATINDÉ, Francis. *Article cité*.

¹⁶⁵¹ KPATINDÉ, Francis. Au cœur du huis clos. *Jeune Afrique*, n°2193. 19/01/2003.

qui, dès 1990, avait favorisé le passage au multipartisme¹⁶⁵². Affi N'Guessan égrène tous les efforts entrepris par le camp présidentiel pour normaliser le pays bouleversé depuis le putsch militaire de 1999 et appelle les Rebelles à reconnaître qu'ils ont « fauté, qu'ils se repentissent et qu'ils aillent même en prison¹⁶⁵³. » Henri Konan Bédié lui, se dédouane des accusations contre l'ivoirité sur laquelle « on a tellement dit de contre-vérités » et qui ne justifiait pas, selon lui, sa propre destitution. Paul Akoto Yao, pour l'UDPCI, demande que la lumière soit faite sur les auteurs de l'assassinat de Guéï. Le seul imprévu de cette première séance va provenir de Guillaume Soro. Revêtu d'un grand boubou blanc, comme pour mieux faire oublier le jeune responsable syndical et citoyen¹⁶⁵⁴ qu'il fut, il annonce son effacement, celui du MPC, du MJP et du MPIGO au profit de leur représentation unique par Louis-André Dacoury-Tabley. C'est une surprise et une démonstration de force. Grâce à l'addition de leurs trois délégations, la Rébellion occupe près du tiers des sièges à la table des négociations et va offrir aux autres participants un vis-à-vis uni et contrasté. Passé le moment d'étonnement, Louis-André Dacoury-Tabley dénonce alors l'arrogance de l'ancien ami qu'il a trahi. Laurent Gbagbo n'a « pas offert d'autre choix que de prendre les armes¹⁶⁵⁵. » Pour le porte-parole de la Rébellion, l'évocation des guerres « justes » de la France contre le Nazisme et des États-Unis contre l'Axe du Mal, légitime l'insurrection.

Au terme de cette première journée, les acteurs et les règles sont donc en place. Chaque délégation a été reconnue. Les facilitateurs ont affiché le sens qu'ils souhaitaient donner à leur mission. Un style « courtois, subtil, mais ferme¹⁶⁵⁶ » pour Pierre Mazeaud. Fermeté également pour Ould Abdallah, représentant l'ONU, interrompant Henri Konan Bédié pour avoir « parlé trois fois plus que les autres¹⁶⁵⁷. »

Sur ces débats qui débutent, le chercheur ne dispose pas de témoignages suffisamment variés pour être recoupés. Aucun enregistrement ni sténographie ou sténotypie n'a été prévu par les organisateurs. Aucune prise de notes des participants n'a été publiée. Reste cependant que certaines prises de positions ont été relatées par la presse, avant la Table ronde, qui permettent d'envisager ce que sont les bases de départ des transactions. Tout au moins pour les plus attendues, celle du RDR, de la Rébellion et de la présidence ivoirienne représentée par le FPI.

¹⁶⁵² Peut-être parce qu'il a été un ancien étudiant de Pierre Mazeaud, Francis Wodié, lui-même professeur en droit, aura selon le témoignage de Baongo Cissé (*opus cité*) une posture inhabituellement, prudente, contenue et modeste durant les débats.

¹⁶⁵³ Baongo raconte Marcoussis. *Opus cité*.

¹⁶⁵⁴ DIOH, Tidiane. A n'importe quel prix, mais la paix ! La fin du cauchemar ? *Jeune Afrique*, n°2194. 28/01/2003.

¹⁶⁵⁵ KPATINDÉ, Francis. *Article cité*.

¹⁶⁵⁶ KPATINDÉ, Francis. Au cœur du huis clos. *Jeune Afrique*, n°2193. 19/01/2003.

¹⁶⁵⁷ KPATINDÉ, Francis. *Article cité*.

3.3. Les positions affichées

Celles d’Alassane Ouattara - le *Revenant*, comme le nomme Thierry Oberlé du *Figaro* - sont simples : « Laurent Gbagbo doit renoncer à l’ivoirité et organiser une élection présidentielle anticipée¹⁶⁵⁸. » Sa détermination est entière. Un seul de ses objectifs suffit à donner la mesure de ces exigences : le départ ou la démission de Laurent Gbagbo sur lesquelles il a annoncé les jours précédents qu’il ne céderait pas : « Je ne retournerai pas à Abidjan tant que le président Laurent Gbagbo sera au pouvoir, a-t-il fait savoir les jours précédents. Il a cherché à m’assassiner, une fois déjà, en septembre dernier. Si j’y retourne, il le tentera à nouveau¹⁶⁵⁹. »

Malgré leur proximité d’intérêt, les positions des Rebelles sont plus nuancées. Deux de leurs revendications convergent avec celles d’Alassane Ouattara : le départ de Laurent Gbagbo et l’organisation de nouvelles élections présidentielle et législatives. Mais là où l’ex Premier ministre se contenterait d’aménagement, leurs ambitions constitutionnelles sont plus élevées : sans pour autant revendiquer l’avènement d’une seconde République, c’est une véritable rénovation qu’ils attendent. En ligne de mire, l’abrogation de la loi sur l’identification des personnes, la révision des lois foncières rurales, l’aménagement de la Constitution qui permettrait la disparition de la référence ivoiritaire¹⁶⁶⁰.

Celles de Laurent Gbagbo sont encore mieux connues. Durant la Table ronde, Stephen Smith a pu l’interroger et le président ivoirien soucieux d’être parfaitement compris a donné l’interview à la condition de pouvoir relire et amender la transcription. Ce que *Le Monde* a accepté. L’après-midi même de l’ouverture de la Table ronde, le quotidien publie donc un état précis. « Il n’y a pas de transition à organiser, il y a un ordre légal à établir¹⁶⁶¹ », cet extrait qui figure alors en titre de l’interview illustre bien toute l’intransigeance alors du président ivoirien. Légitimité de son mandat, respect de la Constitution... Davantage qu’une position affichée, Laurent Gbagbo évoque là, ce que les professionnels de la négociation qualifient de positions de rupture. C’est-à-dire ce qui n’est pas négociable et dont la mise en cause entraînerait l’échec de la négociation. Les marges de manœuvre sont ailleurs, cachées dans les propos qui entremêlent des accusations à l’égard d’Alassane Ouattara et des Rebelles : oui à des possibles évolutions du code de la nationalité et de la loi sur le foncier rural ; non à une remise en cause du critère de nationalité pour l’éligibilité à l’élection présidentielle si ce n’est par la voie d’un référendum ; et non à toutes remises en cause des moyens employés pour lutter contre le désordre et la parti-

¹⁶⁵⁸ OBERLÉ, Thierry. Le retour d’Alassane Ouattara. *Le Figaro*. 14/01/2003.

¹⁶⁵⁹ La France met la pression sur la Côte d’Ivoire. *La Croix*. 15/01/2003.

¹⁶⁶⁰ FALL, Elimane. Un cauchemar français. *Jeune Afrique*, n°2191. 05/01/2003.

¹⁶⁶¹ SMITH, Stephen. Laurent Gbagbo : « Il n’y a pas de transition à organiser, il y a un ordre légal à rétablir ! ». *Le Monde*. 16/01/2003.

tion du pays provoqués par la Rébellion. Invective, intransigeance, les mots de Laurent Gbagbo sont un message de mobilisation adressé à ses représentants à Marcoussis, mais aussi à son entourage pour qui, selon la formule de Simone Gbagbo, Marcoussis est un *piège*. Mais c'est aussi une relative prudence qui s'exprime par l'absence de reprise de la thèse de l'agression étrangère et des critiques à l'égard de l'attitude de l'armée française. Il s'agit en effet de ne pas laisser entrevoir que le camp présidentiel pourrait être le responsable d'un éventuel échec des tractations. C'est le message qu'a déjà semblé vouloir faire passer le représentant de Laurent Gbagbo à Marcoussis, Pour Affi N'Guessan la ligne est donc clairement tracée. Interviewé l'avant-veille de l'ouverture, le 13 janvier, il a affiché son optimisme et a laissé entrevoir qu'il avait peu de tabou ni de crainte d'un « grand déballage¹⁶⁶². » Mais derrière cette proclamation d'ouverture, le silence est de mise sur deux aspects qui constituent autant de limites au débat : la démission du président et les élections législatives anticipées. Laurent Gbagbo a exclu d'en faire des objets de négociation, au motif que la Constitution ne le lui autorise pas. Une explication qu'il a donnée le jour même lors d'une interview accordée à *France info*¹⁶⁶³, comme une manière de démontrer sa participation à distance à la Table ronde. Quant à la formation d'un nouveau gouvernement sur la base de l'union nationale, Laurent Gbagbo la veille, 14 janvier, a confié : « On sait très bien que, après la guerre, il faut présenter un nouveau gouvernement, on le fera, mais qu'on ne me mette pas la pression¹⁶⁶⁴. » En donnant autant de publicité à ses intentions, Laurent Gbagbo a souhaité la large diffusion de ce qui constitue sa lettre de mission au chef de sa délégation. Façon sans doute aussi de dissuader ce dernier de prendre des initiatives non conformes. En apparence Laurent Gbagbo joue donc le jeu de la négociation, mais sans réelle volonté d'avancée et de compromis qu'il estime devoir être le seul fait de ses adversaires. Ce qu'il a confirmé à un reporter de *France 3* : « C'est à ceux qui ont tort [les Rebelles] que l'on doit demander de revenir dans la légalité. C'est ça qui est le principe de la discussion¹⁶⁶⁵. »

Les principes sont donc posés et Affi N'Guessan apparaît alors déjà dans ce statut particulier de *masque* derrière lequel se cache Laurent Gbagbo. Tout président de l'Assemblée nationale qu'il soit, il a rejoint Paris avec un statut d'intermédiaire de son président de la République. Fondé de pouvoir, il est le seul parmi les autres chefs de délégation à ne pas être le leader de son camp. Sa conduite semble devoir être à la fois, celle de l'informateur de son président – ce qu'il avait déjà illustré la veille, lors de la cérémonie d'ouverture, en ne cessant de prendre des notes

¹⁶⁶² FICATIER, Julie. La question : Pascal Affi Nguessan. *La Croix*. 14/01/2003.

¹⁶⁶³ OBERLÉ, Thierry. Le retour d'Alassane Ouattara. *Le Figaro*. 14/01/2003.

¹⁶⁶⁴ ERSU (d'), Laurent, FICATIER, Julie. Explications. *La Croix*. 15/01/2003

¹⁶⁶⁵ MINANGOY, Robert. 19-20 édition nationale. *France 3*. 15/01/2003 [Consulté le 04/12/2013 sur <http://www.ina.fr/video/2195002001005>].

tout au long du discours de Dominique de Villepin¹⁶⁶⁶ - et son porte-parole. Une position délicate qui altérera sa marge d'action jusqu'au terme de la négociation¹⁶⁶⁷.

3.4. Dialogues, négociations et soubresauts (17 au 22 janvier 2003)

« Les pourparlers de ce genre traversent toujours en leurs débuts une phase de grande confusion. Les jeux étant loin d'être faits, chaque parti s'efforce d'obtenir beaucoup, et demande au-delà du raisonnable en songeant aux reculs futurs. Des prétentions diverses voient le jour, qui n'ont d'objet que de sonder les susceptibilités de l'adversaire. Ce n'est qu'au bout d'un temps, lorsque se sont dégagées les lignes maîtresses des volontés en présence, que s'ouvre une phase plus claire, et beaucoup plus délicate où se jouera le sort de la partie. Chacun ayant donné ce qu'il était d'avance résigné à perdre, refusé ce qu'il avait pour mission de n'accepter à aucun prix, le problème flottant et marginal se pose, des attributions indécisées qu'il s'agira de partager [...]. » Les mots sont ceux du négociateur imaginé en 1958 par Francis Walder¹⁶⁶⁸ pour son roman *Saint-Germain ou la négociation*. Il relate les négociations menées entre le Royaume de France et les Huguenots en 1570. Leur issue, le *Traité de paix de Saint-Germain-en-Laye* mettra fin à la troisième des guerres de religion. Quatre siècles plus tard et à 40 kilomètres de distance, ce sont les mêmes savoir-faire qui sont mobilisés à Marcoussis.

A. Les discussions progressent

Les tractations se déroulent cependant dans un cadre particulier, celui donné et maîtrisé par Pierre Mazeaud : un principe d'organisation des journées, un projet de texte d'accord, et l'attention portée à la convivialité du climat du séjour.

Les journées sont rythmées par les séances de travail collectifs alternées par des pauses. Pierre Mazeaud consacre les matinées à la réception successive de chacune des délégations. Les après-midis sont consacrés aux travaux en commissions ou en séances plénières. Et ses propres soirées à la rédaction de ses propositions soumises aux délégations le lendemain. Cependant, à mesure qu'avanceront les négociations, les assemblées plénières reprendront après le dîner. Pierre Mazeaud s'est attaché les services de Seydou Diarra. Selon Pierre Mazeaud, il est l'homme clé de sa présidence. Il l'appuie dans l'établissement des ordres du jour des entretiens de la matinée et dans la rédaction de la synthèse de ces échanges. Des commissions théma-

¹⁶⁶⁶ Coulisses. *Jeune Afrique*, n°2193. 19/01/2003.

¹⁶⁶⁷ DUPONT, Christophe. *La négociation, conduite, théorie et applications*. Paris, Dalloz, 1994. 391 p.

¹⁶⁶⁸ Militaire belge observant les négociations de la fin de la Seconde Guerre mondiale, Francis Walder en avait tiré les enseignements à la faveur de la rédaction de roman. Publié en 1958, il avait obtenu le prix Goncourt la même année (WALDER, Francis. *Saint-Germain ou la Négociation*. Paris : Gallimard, édition Folio n° 2357. 1992 [1ère édition : 1958]. 192 p.).

tiques sont également organisées qui sont des temps de franches explications. Mais, c'est au cours des séances plénières de l'après-midi, que les confrontations prennent leurs aspects les plus tendus. D'autant que Pierre Mazeaud choisit délibérément, selon son témoignage, d'en exagérer la durée et de fatiguer les participants. La méthode à au moins deux avantages techniques : celui de la confrontation publique des points de vue - y compris avec brutalité - chacun appréhendant progressivement les limites des autres parties ; et celui de réserver la formulation des renoncements et des concessions dans le cadre moins humiliant des entretiens séparés du matin.

Pour structurer les débats, Pierre Mazeaud les fait débattre à partir d'ordres du jour et d'un projet de texte d'accord. Au cours des tout premiers jours, il s'agit en fait moins d'une première version du texte du futur accord que de la combinaison de thèmes et d'éléments de textes rédigés par lui avant l'ouverture de la Table ronde. Dans son bureau du Conseil constitutionnel, durant une huitaine de jours, il s'est emparé du dossier que lui a remis Pierre Vimont puis des autres éléments qui lui parviendront. Arrivé à Marcoussis, le juriste a ainsi déjà acquis un niveau d'expertise considéré comme remarquable. Surtout, Pierre Mazeaud a décidé d'organiser les débats autour de ses propositions. En fait, le président de la Table ronde n'agit pas très différemment que le président de la commission des lois qu'il a été. L'application de la méthode ne rencontre pas d'obstacle. Dès les premiers jours, elle permet des progrès rapides. Mais elle présente trois risques. Celui de l'animation de débats d'emblée très techniques, laissant certains des négociateurs dans l'incompréhension. Celui d'une domination du *président-expert* dans le cadre des séances plénières. Et un troisième risque qui lui est associé, celui de transformer subrepticement la négociation en consultation. Dans le premier cas, le président ne rédige que ce qui a été conclu directement par les parties au terme des tractations dont il est l'animateur. Dans le dernier cas, le *président-rédacteur* consulte chacune des parties avant de trancher. Une technique très efficace, d'autant qu'elle n'est pas contestée, mais peu conforme aux usages diplomatiques.

Troisième élément du cadre de travail donné par Pierre Mazeaud, l'attention donnée à la qualité du climat et à la convivialité. Compte tenu des contentieux et des émotions qui traversent les délégués ivoiriens, cette qualité du climat de travail ne pouvait être envisagée que sous la forme d'un axe d'effort et non d'un résultat. Les témoignages sont nombreux qui attestent de la réussite¹⁶⁶⁹. « Atmosphère bon enfant¹⁶⁷⁰ », « La palabre ivoirienne fonctionne entre nous, sans

¹⁶⁶⁹ Julia Ficatier, de *La Croix*, est celle qui, parmi les journalistes, a le mieux exploité les anecdotes et fuites dont elle a disposé au cours des premiers jours. Elle a su illustrer comment Marcoussis a semblé offrir les vertus d'une parenthèse, une « pause » selon un Rebelle. Les échanges bilatéraux formels ou non, se produisent y compris tard dans la nuit. Les rires ne sont pas absents comme lorsque les participants » se sont amusés à des *cousinages à plaisanteries* [cf. supra], et différents participants se plairont à l'illustrer en racontant ultérieurement certaines de

cacophonie, avec même une grande convivialité. » Le site et ses multiples espaces propres aux échanges en nombre réduit, l'action des modérateurs et autres personnalités qualifiées, la fréquentation du bar encouragée par Pierre Mazeaud, les repas pris en commun et au cours desquels progressivement tous les participants se mélangent, la fatigue physique enfin qui affaiblit les conventions et les réserves... Les facteurs sont nombreux qui, à Marcoussis, expliquent la production de ce qui était un effet attendu, celui du huis clos.

Mais cette apparente bonhomie coexiste avec la vigueur des débats. Ils sont autant d'occasions de confronter des visions divergentes de la société ivoirienne et pas seulement les conditions du règlement du conflit. La nationalité, l'identité, la condition des étrangers qui constituent plus du quart de la population ivoirienne, le régime électoral, les conditions d'éligibilité à la magistrature suprême, le régime foncier, les *médias de la haine*, les droits et libertés de la personne humaine tout comme la démobilisation, le désarmement et le redressement économique... Selon *Jeune Afrique*, tous ces thèmes « ont fait l'objet de débats passionnés, parfois houleux¹⁶⁷¹. »

Et ces échanges n'excluent pas les incompréhensions et les tentatives d'affaiblissement des camps qui se considèrent bien comme adverses. Certains négociateurs se montrent particulièrement pugnaces. Parmi eux, Louis-André Dacoury-Tabley apparaît comme le plus combatif. Julia Ficatier de *La Croix*, dont la rédaction a choisi de distiller le volume le plus important d'indiscrétions, rapporte que celui-ci attaque et défend les positions des Rebelles « sur tous les fronts¹⁶⁷² » ne cédant sur rien, ni sur les questions de nationalité, d'ivoirité, de droit foncier ou de code électoral. Facteur discriminant, les différences d'âge ou de génération constituent la toile de fond de certaines difficultés. « Vous ne pouvez pas nous comprendre¹⁶⁷³ » s'est ainsi écrié un Rebelle alors que la discussion s'éternise sur l'âge minimum des candidats à l'élection présidentielle. L'échange est symptomatique de la segmentation entre *jeunes* et *vieux* dont plusieurs d'entre eux se jouent. « Nous avons 30-35 ans. Vous avez 70-75 ans. Vous avez eu le temps de bien profiter d'une Côte d'Ivoire paisible et riche ! À nous, les jeunes, vous avez laissé un pays exsangue dans lequel vous avez amené la guerre. Le conflit de la Côte d'Ivoire, c'est un conflit de générations. » Et ces *bonnes passes* sont effectivement confirmées : envers et contre

ces anecdotes telles que cet échange sur le rôle des femmes, les *vieux* affirmant que les femmes suivaient en tout, même en politique, leur mari, provoquant en retour les rires des « jeunes » et leur constat que « les temps ont bien changé ! » (FICATIER, Julia. France. *La Croix*. 21/01/2003.).

¹⁶⁷⁰ KPATINDÉ, Francis. Au cœur du huis clos. *Article cité*.

¹⁶⁷¹ KPATINDÉ, Francis. La fin du cauchemar ? *Article cité*.

¹⁶⁷² FICATIER, Julia. Récit. *La Croix*. 27/01/2003.

¹⁶⁷³ FICATIER, Julia. France. *Article cité*.

tout, les négociations et les discussions se sont poursuivies, et se poursuivent dans la journée, mais aussi tard le soir.

Les négociations vont ainsi bon train, au point de considérer au quatrième jour de résidence, qu'une pause dominicale peut être octroyée. La plupart des délégations la consacrent à des réunions de concertation¹⁶⁷⁴. La rapidité de cette première partie n'était pas attendue mais elle s'explique de quatre manières. Premièrement, comme c'est l'usage dans de nombreuses négociations internationales, la réduction des plus profondes divergences n'est pas l'objet des premières tractations. En l'occurrence, la modification de la Constitution qui permettrait de lever les obstacles à l'élection d'Alassane Ouattara n'a été qu'évoquée et ne sera abordée que le cinquième jour. Deuxièmement, la délégation de la Rébellion et celle du RDR se sont assez rapidement montrées prêtes à renoncer à leurs revendications principales (élections anticipées comme suite à une démission de Laurent Gbagbo et dissolution de l'Assemblée nationale) en les troquant contre la mise en place d'un gouvernement d'union présidé par un Premier ministre de consensus. Pour la délégation du FPI, c'est une lourde concession. Mais, d'une part, elle permet d'assurer le maintien du chef de l'État au pouvoir. D'autre part, en demeurant présent dans le gouvernement, le FPI conserverait sa capacité d'empêchement de la mise en place d'une transition à laquelle Laurent Gbagbo est opposé. Troisième et quatrième raisons, celles qui sont le produit des recommandations et de la pédagogie de Pierre Mazeaud. Depuis le début, celui-ci s'est attaché à établir plusieurs distinctions : entre ce qui relevait de la Constitution, de la loi et de la réglementation ; entre ce qui relevait des principes généraux d'un accord et ce qui devait constituer un programme de gouvernement et figurer en annexe de l'accord. Le président des débats n'a pas non plus négligé d'expliquer, voire d'enseigner les qualités des lois qui étaient contestées ou dont l'abrogation était réclamée¹⁶⁷⁵. Résultat de cette conduite : la revendication la plus radicale et la plus lourde de conséquences - l'abrogation - a été abandonnée au profit d'amendements des lois et d'actions correctrices à réaliser par le futur gouvernement.

Ainsi dirigés, les échanges et transactions ont produit cette impression générale d'avancée. Un progrès constatable dans l'élaboration du texte futur d'accord. Celui-ci est en effet divisé en deux. Dans la première partie, l'accord proprement dit s'ordonne autour d'une décision princi-

¹⁶⁷⁴ En fait, selon RFI qui s'en fait l'écho, les délégations ont combiné travail et escapades. La journaliste Sarha Tisseyre évoque ainsi la découverte de Paris par certains des Rebelles qui ne connaissaient pas la ville et le repas pris en commun par la délégation FPI dans un restaurant parisien. (TISSEYRE, Sarah. Dimanche de repos pour les négociateurs. *RFI*. 20/01/2003[consulté le 25/05/2016 sur http://www1.rfi.fr/actu/fr/articles/037/article_19322.asp]).

¹⁶⁷⁵ C'est ainsi, que Pierre Mazeaud va obtenir le code de la nationalité de décembre 1961 modifié en 1972 jusqu'à dénigré par les Rebelles, soit qualifié dans l'annexe de l'accord comme « un texte libéral et bien rédigé » ne nécessitant pas d'être modifié.

pale : la formation d'un gouvernement de réconciliation nationale. Une fois ce principe général adopté, les négociateurs ont pu se focaliser sur la seconde, l'annexe qui est en fait le programme de ce gouvernement.

Cependant, les apparences sont trompeuses. Alors qu'il s'interrogeait, le dimanche, sur l'opportunité d'écourter la Table ronde de deux ou trois jours, Pierre Mazeaud devra finalement batailler quatre longues journées avant de parvenir à faire signer le texte. *Le Monde* qui se fait l'écho de la confiance des maîtres d'œuvre français de la Table ronde se hasarde le lundi 20 à annoncer cette clôture prématurée de la Table ronde¹⁶⁷⁶. Il se ravisera deux jours plus tard, en titrant sur les « Difficiles négociations sur la Côte d'Ivoire¹⁶⁷⁷. »

En effet, plusieurs difficultés sont encore à venir qui n'ont d'ailleurs pas échappé à l'Élysée. Ainsi, Jacques Chirac convoque-t-il Pierre Mazeaud pour lui faire part de ses inquiétudes. Le confinement ne s'impose en effet pas au camp français et Marcoussis accueille tous les jours des visiteurs extérieurs qui rendent compte à leurs autorités. Les uns à Jacques Chirac, c'est le cas de Michel de Bonnecorse venu deux ou trois fois qui a de la situation, selon Pierre Mazeaud, une vision exagérément pessimiste¹⁶⁷⁸. D'autres à Dominique de Villepin, c'est le cas de Nathalie Delapalme qui assiste à plusieurs séances de travail notamment en soirée. Mais Dominique de Villepin lui-même s'est déplacé pour avoir un entretien privé avec le président de la Table ronde. La Défense, elle, a déjà son homme dans la place, le colonel Frédéric Pince¹⁶⁷⁹. Au Centre opérationnel interarmées (COIA), il est depuis le 19 septembre, un des mieux informés de la gestion militaire de la crise. Il s'attache à détecter, à travers ses échanges avec les Rebelles, leurs intentions en cas d'échec des discussions et, le cas échéant, à les dissuader de reprendre la voie des armes. Chaque soir, il fait son compte-rendu téléphonique au général Bentégeat directement ou via le COIA. Le risque - qu'il est là pour prévenir - est celui de voir « brader l'armée française comme étant l'outil capable de tout résoudre, et en particulier la reconstruction massive de l'appareil de sécurité ivoirien¹⁶⁸⁰. » Chacun tente de prédire les difficultés qui pourraient naître d'un accord et d'apprécier si les progrès seront suffisants pour aboutir avant la réunion des chefs d'État, quelques jours plus tard.

À la date du mardi 22 janvier, trois grands pas ont été franchis qui laissent augurer de la con-

¹⁶⁷⁶ TUQUOI, Jean-Pierre, SMITH, Stephen. Côte d'Ivoire : Jacques Chirac recevra le président Laurent Gbagbo, vendredi, à Paris. *Le Monde*. 21/01/2003.

¹⁶⁷⁷ Difficiles négociations sur la Côte d'Ivoire. *Le Monde*. 23/01/2003.

¹⁶⁷⁸ Pierre Mazeaud. *Entretien cité*.

¹⁶⁷⁹ Adjoint du Chef d'État-major particulier du Président de la République (CEMP), le général Bruno Clément-Bollée complétera cette présence en assistant une matinée aux débats et en participant au déjeuner qui suit (Général Bruno Clément-Bollée. *Entretien cité*).

¹⁶⁸⁰ Colonel Frédéric Pince. *Correspondance citée*.

clusion prochaine d'un accord. Celui qui nécrose la vie politique : les conditions d'éligibilité à la présidence de la République. Il va provoquer, on va le voir, le départ de Mamadou Koulibaly et constituer le point de départ de la résistance du camp Gbagbo à l'application de l'accord. Celui de la création d'un gouvernement de *réconciliation nationale* qui est pourtant assorti d'une condition délicate - trouver le *Premier ministre de consensus* - et de deux corollaires douloureux. Le premier est celui de la démission du chef de gouvernement Affi N'Guessan. Le deuxième, celui induit par l'accord : l'entrée au gouvernement de ministres de la Rébellion. À Abidjan où se diffuse déjà la rumeur de cette contrepartie au maintien de Laurent Gbagbo à la présidence, les esprits s'échauffent. Le troisième pas est celui de l'élaboration du gouvernement qui constitue l'annexe de l'accord. Il n'est pas encore achevé, mais il permettra de s'accorder, à travers chacun de ses thèmes, sur l'ensemble des problèmes aux origines de la crise ou nés avec elles. Ceux du régime électoral, du régime foncier, et des médias largement discrédités par leur conduite depuis le 19 septembre et pour certains bien avant. Ceux des droits et libertés de la personne humaine, du redressement économique et de la cohésion sociale, marqués de l'empreinte des organisations internationales présentes à Marcoussis. Tous les aspects de ce programme de gouvernement ne sont pas encore définitivement formalisés, ce sont encore, selon l'expression entendue à Marcoussis, des « esquisses d'accord ¹⁶⁸¹ », mais les discussions se poursuivent et ne laissent pas craindre de difficultés excessives. Un point cependant est délaissé et il ne trouvera pas de place dans l'accord : celui de la fin de la partition du pays.

Les progrès sont donc réels mais ont eu un prix : affronter l'obstacle de l'examen, le lundi 21, des conditions d'éligibilité au poste suprême qui écartaient jusqu'alors Alassane Ouattara de la compétition présidentielle. Il constitue l'épisode le plus tendu.

Techniquement, il ne s'agit que de détails. Le premier est la suppression de l'alinéa mentionnant qu'il est impossible pour être candidat de *s'être prévalu d'une autre nationalité*. C'est le grand point de crispation de la société politique ivoirienne. Une disposition rédigée sur mesure, qui subordonne la candidature d'Alassane Ouattara à l'interprétation de la cour compétente¹⁶⁸².

¹⁶⁸¹ COMARIN, Elio. Quelques progrès et beaucoup d'obstacles. *RFI*. 20/01/2003 [consulté le 06/06/2016 sur http://www1.rfi.fr/actu/fr/articles/037/article_19329.asp].

¹⁶⁸² Le déroulement de l'examen de cette disposition va donner lieu à un débat étonnant et emblématique si l'on en croit la description qu'en fournit le délégué RDR Cissé (Opus cité). Pierre Mazeaud prend à contre-pied ceux des participants qui en théorisant et en exploitant cet alinéa avaient trouvé l'argument excluant Alassane Ouattara. Pierre Mazeaud dans un premier temps ignore cet alinéa dans sa lecture de sa voix haute. A la très grande surprise des participants pour qui il constitue un point essentiel du conflit politique. Pierre Mazeaud oppose que l'alinéa est négligeable et n'a pas de signification juridique. Au cours de deux séances successives, plusieurs participants s'emploient donc à convaincre Pierre Mazeaud du contraire. Il finit par s'y résoudre non sans s'être énervé et avoir contesté avec force que « ne pas s'être prévalu d'une autre nationalité », ne voulait rien dire en droit, appuyé en cela par Kéba Mbaye. Sans jamais citer Alassane Ouattara, Henri Konan Bédié et Affi N'Guessan, Hubert Oulaye tente donc d'expliquer l'enjeu, qui est pour eux, celui de la formule. En eux-mêmes, ces tentatives de persuasion sont le résumé de plusieurs années d'instrumentalisation du droit au service d'un unique objectif : exclure Alas-

Le deuxième ne tient qu'au choix d'une conjonction de coordination. Deux simples mots qui suffisent à jeter une foule de contestataires dans la rue, et *in fine* qui contribueront à l'échec de l'accord de Marcoussis : *et, ou*. Pour être éligible à la présidence de la République, doit-on être né de père *et* de mère ivoiriens ? Peut-on être simplement né de père *ou* de mère ivoirien ? Adopter, dans l'article 35 de la Constitution, ce *ou*, c'est ne plus pouvoir faire obstacle à la candidature d'Alassane Ouattara. C'est ruiner 10 années de manœuvre d'exclusion de celui que Simone Gbagbo désigne comme « l'homme venu d'ailleurs¹⁶⁸³. »

« Nous étions tous d'accord, - relate un Rebelle - sauf le Front populaire ivoirien, mais Pierre Mazeaud, le président de la Table ronde, un fin juriste, a été formidable. Il les a annulés¹⁶⁸⁴ et le FPI a dû s'incliner¹⁶⁸⁵. » L'intervention de Pierre Mazeaud est décisive et tranche, par sa rapidité et sa simplicité, avec la complexité et l'intensité de cette controverse qui structure la vie politique depuis une décennie.

Ce lundi 20 janvier, pour le président de l'Assemblée nationale, Mamadou Koulibaly, c'en est trop. Il range ses affaires calmement et se dirige vers la porte de sortie. « Il est parti sans rien dire - se remémore Pierre Mazeaud - alors je lui ai dit : *Vous avez été d'accord sur tout, vous n'acceptez pas mais peut-être allez-vous nous le dire ?* » Mais sa question demeure sans réponse et personne dans les rangs de la délégation FPI - en réalité déchirée - ne manifeste explicitement ni son soutien ni sa réprobation. À cette heure-là, il est encore trop tôt pour déterminer si le coup porté est fatal. « Ce n'est pas le départ impromptu de Koulibaly [...], qui va changer cette donne », avance un négociateur tenu de garder l'anonymat. « Il a eu un coup de gueule pour ne pas perdre la face¹⁶⁸⁶. » Mais l'importance de l'évènement dépasse celui d'une simple volte-face et il préfigure les contestations de l'accord.

B. L'accord se profile, le camp Laurent Gbagbo s'alarme

Fuite préméditée ou impulsivité ? Sans doute le départ de Mamadou Koulibaly est-il un mélange des deux.

C'est un homme éprouvé psychiquement qui a claqué la porte. De tous les négociateurs et de-

sane Ouattara définitivement de tout scrutin présidentiel. Depuis de nombreuses années tous les opposants d'Alassane Ouattara sont convaincus de disposer avec cet alinéa d'un argument irréfutable. Et Pierre Mazeaud va pourtant l'emporter avec des arguments de juriste mettant fin à ce débat passionné qui avait alimenté la vie politique durant une décennie.

¹⁶⁸³ EHIVET GBAGBO, Simone. *Opus cité*.

¹⁶⁸⁴ Les alinéas incriminés, de l'article 35 de la Constitution.

¹⁶⁸⁵ FICATIER, Julia. France. *La Croix*. 21/01/2003.

¹⁶⁸⁶ FICATIER, Julia. Côte d'Ivoire. *La Croix*. 23/01/2003.

puis la semaine précédente, il est celui dont le tempérament fougueux s'accommode le moins de la présidence autoritaire de Pierre Mazeaud. Au micro de *RFI*, il a reconnu avoir « été souvent irrité, en tant qu'Africain et en tant que responsable de l'État ivoirien¹⁶⁸⁷ » par le président de la Table ronde, et notamment d'avoir été « rabroué » par celui-ci et de le voir leur imposer des « consensus à la hussarde. » Malgré sa position inconfortable - il n'est pas assis à la table - il a multiplié les interventions et les invectives, à partir du deuxième rang de chaises, sans parvenir à peser significativement sur le débat des séances plénières. Une position difficile, intenable même, car simultanément - et à la différence d'Affi N'Guessan - il est celui qui, plusieurs fois par jour, informe Laurent Gbagbo, justifie les positions et entend les insatisfactions du chef de l'État. Enfin, ce lundi, au cours de cette journée de rupture, il a dû assumer les conséquences de cette hargne qui ne s'est pas apaisée à Marcoussis. Dès le démarrage des travaux, Guillaume Soro, après une énigmatique prise de parole sur le thème de la corruption, a déposé neuf enveloppes sur la table de Pierre Mazeaud. Chacune d'elles est remplie de 1 500 €. Elles leur ont été données au cours de la nuit par un membre de la délégation FPI, Hubert Oulaye. Les échanges sont vifs. Alassane Ouattara, accuse de corruption Affi N'Guessan qui préside la délégation FPI¹⁶⁸⁸. Hubert Oulaye qui, après une manœuvre d'évitement, reconnaît les faits, essaye de convaincre que « c'est leur per diem¹⁶⁸⁹. » Mamadou Koulibaly surenchérit en expliquant « que ce n'était pas une tentative de corruption, mais une aide à ses frères démunis¹⁶⁹⁰ » - se souvient le colonel Pince - et essuie la « grosse colère de Mazeaud. » Les explications sont ardues¹⁶⁹¹ d'autant que d'autres membres de délégation les ont acceptées offrant ainsi aux Rebelles le rôle de *vertueux*. Sans doute plus que les autres, Mamadou Koulibaly pris « la main dans le sac et engueulé¹⁶⁹² », est éprouvé et se sent humilié. Difficile, dans ce contexte, d'exclure l'explication de l'impulsivité, ce mélange d'impétuosité, d'impuissance et d'emportement, qui fait céder parfois les digues les plus solides.

Mais l'interprétation qui l'emporte à Marcoussis et qui demeure encore aujourd'hui privilégiée, est la première hypothèse - celle de la fuite préméditée - et ce pour plusieurs raisons. Même maintenu au pouvoir, la modification de la Constitution est une lourde défaite pour le président ivoirien. L'alternative que Laurent Gbagbo avait proposée, celle d'un référendum sur cette modification, n'a pas été retenue. Aux yeux de son électorat mobilisé depuis des années autour de

¹⁶⁸⁷ COMARIN, Elio. Koulibaly a quitté la Table ronde. *RFI*. 20/01/2003 [consulté le 06/06/2016 sur http://www1.rfi.fr/actu/fr/articles/037/article_19378.asp].

¹⁶⁸⁸ À Paris, le gouvernement ivoirien aurait tenté « d'acheter » les rebelles. *La Croix*. 22/0/2003.

¹⁶⁸⁹ OBERLÉ, Thierry. Le calendrier électoral au cœur des négociations. *Le Figaro*. 22/01/ 2003.

¹⁶⁹⁰ Colonel Frédéric Pince. *Correspondance citée*.

¹⁶⁹¹ Lire à ce propos la version détaillée proposée par le délégué RDR Cissé (*Bacongo raconte Marcoussis. Opus cité*).

¹⁶⁹² Selon le vocabulaire familial de Pierre Mazeaud.

la ligne *TSO* pour *Tout sauf Ouattara*, c'est un risque majeur de désaveu. Et à deux ans du prochain scrutin présidentiel, même pour les plus optimistes, la modification de la Constitution présage une défaite électorale. À cela s'ajoute l'impératif de se libérer de la nasse dans laquelle Laurent Gbagbo est enserré à mesure que l'échéance de la Conférence de Kleber se rapproche. Déjà au cours du week-end, il s'est résolu à accepter l'invitation de Jacques Chirac à venir le rejoindre à Paris le vendredi 24, soit un jour plus tôt que prévu. L'intention française est de disposer d'une battement d'une journée pour se prémunir de résistances de dernière minute du chef de l'État ivoirien. Alors que Mamadou Koulibaly s'envole pour la Côte d'Ivoire, il peut d'ailleurs en avoir la confirmation en lisant une indiscretion dans *La Croix* selon laquelle, de « source sérieuse », il est dit que « Jacques Chirac, excédé par les retournements du président ivoirien, forcera en ce sens la main de Laurent Gbagbo¹⁶⁹³. »

Pourtant, cela ne peut sans doute déjà plus suffire à *soumettre* Laurent Gbagbo. C'est sans doute l'avant-veille, le dimanche, une fois retenus les principes de la création d'un gouvernement d'union et de la révision de l'article 35 de la Constitution, qu'a déjà débuté ce qui deviendra au cours des mois suivants, la longue succession de manoeuvres d'évitement de l'accord et de ses contraintes. Mamadou Koulibaly *rappelé*, le camp présidentiel va mettre le peu de temps qui lui reste à agir sur trois axes. Le premier, celui de la remobilisation de la rue abidjanaise à laquelle le retour du président de l'Assemblée nationale va contribuer. Le second est celui de l'instrumentalisation de l'instabilité du Grand Ouest. Et le troisième est la tentative d'inflexion de l'accord, à Marcoussis et à Kleber, qu'Affi N'Guessan puis Laurent Gbagbo lui-même vont tenter de produire.

Le débarquement de Mamadou Koulibaly dans la capitale coïncide avec une nouvelle montée en puissance des forces de contestation populaire qui atteindra une ampleur exceptionnelle le samedi suivant. Arrivé au matin du mardi 21 janvier, il se dirige directement à la présidence de la République. Est-ce à cette occasion, que la ligne dure est adoptée ? Toujours est-il que quelques heures plus tard, il se livre à la première contestation publique de cet accord de Marcoussis qui n'est pourtant pas encore conclu, mais aussi de la France. Sur *RFI*, il accuse le « facilitateur¹⁶⁹⁴ » français Pierre Mazeaud, de « coup d'État constitutionnel. » « Ce que les rebelles n'ont pas réussi à faire militairement, il le fait à Marcoussis » Le lendemain, il affirme plus encore nettement son opposition au « processus issu des négociations¹⁶⁹⁵. » Déjà adulé par les jeunes gbagbistes, Mamadou Koulibaly, son discours et son départ - rapidement mythifié

¹⁶⁹³ FICATIER, Julia. France. *Article cité*.

¹⁶⁹⁴ COMARIN, Elio. *Article cité*.

¹⁶⁹⁵ SMITH, Stephen, TUQUOI, Jean-Pierre. L'accord de paix ivoirien doit être avalisé à Paris par des chefs d'Etat africains et des bailleurs de fonds. *Le Monde*. 25/01/2003.

en *claquement de porte* - vont catalyser la mobilisation¹⁶⁹⁶. Dans la ville, les assemblées et les forums qui n'avaient jamais cessé de débattre sont rapidement en ébullition. La presse dont la plupart des titres se sont mués en journaux d'opinion, poursuit son travail de sape plutôt que d'explication et chacun s'attache à relayer les provocations des Rebelles à Bouaké¹⁶⁹⁷. Mais le camp présidentiel semble encore différer le réemploi de la manifestation comme moyen de pression sur les autorités françaises. La mise en place de Marcoussis avait modéré les ardeurs. Trois jours avant le retour de Mamadou Koulibaly, il y avait bien eu, le samedi 19 janvier, un défilé de dizaines de milliers de partisans pro-Gbagbo aux cris de : « Si ça se gâte à Paris, ça se gâtera ici » et du très inquiétant et bientôt célèbre « À chacun son petit français¹⁶⁹⁸. » Mais, il s'agissait encore d'une sorte d'occupation du terrain et de la jeunesse qui ne présageait pas du déchaînement de violence que connaîtra la capitale le week-end suivant (cf. infra). Le jeudi 23, alors que Laurent Gbagbo s'envole vers Paris et que les dernières retouches sont apportées au texte d'accord, toutes les conditions sont réunies pour déclencher une contestation d'ampleur. Il ne reste plus qu'à attendre le signal de lancement.

Dans ce contexte, la déstabilisation du Grand Ouest offre une opportunité de rejouer la carte de la *Nation attaquée* et de tenter de faire évoluer la posture française à l'égard du chef de l'État ivoirien. Depuis le début de ce mois de janvier 2003, la situation sécuritaire de la région frontalière du Libéria, n'a guère évoluée si ce n'est l'arrêt des offensives coordonnées de percée vers l'océan. MJP et MPIGO représentés à Marcoussis, la modération est de mise. Mais le niveau de tension est tel que des incidents peuvent survenir à tout moment. Au lendemain de l'ouverture de la Table ronde, le 16 janvier, un accrochage a eu lieu entre les forces gouvernementales et les Rebelles (cf. supra). Félix Doh, de Marcoussis, s'est alors empressé de démentir la responsabilité de ses hommes, de prêcher l'apaisement et d'appeler à la médiation par les soldats du

¹⁶⁹⁶ Lui-même demeurera par la suite l'une des incarnations du « Non à Marcoussis » et de la posture anti-française. Quelques mois plus tard, sera publié *La guerre de la France contre la Côte d'Ivoire*, ouvrage corédigé qu'il présentera comme un « livre de combat ». Au cours de la même période, il ne cessera –le rappellera en 2004 *Africa international* - de « brocarder le gouvernement de réconciliation » (le gouvernement qui naîtra de l'application des accords de Marcoussis), et « boycottera l'examen des différents projets de loi, issus de Marcoussis » et ce, malgré son statut de président de l'Assemblée nationale. (DIALLO, Demba. Ceux qui ont encouragé à la reprise de la guerre. *Africa international*. 01/12/2004). C'est également pour cette raison qu'il refusera de siéger à la tête de l'Assemblée durant au moins un an, au prix d'entorses au règlement de l'Assemblée, et ce, afin de ne « pas travailler pour les rebelles » (Le président-rebelle de l'Assemblée nationale. *Le Front*. 16/03/2004).

¹⁶⁹⁷ En termes de mobilisation, la Rébellion s'emploie également à entretenir la ferveur populaire par le moyen de manifestations. Cependant à la différence de celles conduites à Abidjan, elles ne représentent pas une menace pour le reste des habitants ni pour les ressortissants français. Une marche de Rebelles dans les rues d'Abidjan, a même été annoncée pour le mercredi 22 janvier. Malgré son caractère extrêmement improbable, Bertin Kadet, le ministre de la défense, a immédiatement répliqué que « s'ils marchent à Abidjan, je mets les militaires à leurs trousses et je les gaze » (*Le Monde*, 21/03/2003), manière pour lui d'entretenir les peurs et l'exaltation de la population.

¹⁶⁹⁸ TUQUOI, Jean-Pierre, SMITH, Stephen. Côte d'Ivoire : Jacques Chirac recevra le président Laurent Gbagbo, vendredi, à Paris. *Le Monde*. 21/01/2003.

général Beth. Le mardi 21 janvier¹⁶⁹⁹, c'est au tour de ces derniers de payer durement le prix : deux militaires français sont blessés dont un très gravement. L'accrochage est « bref mais violent¹⁷⁰⁰ » et une dizaine de combattants adverses sont mis « hors de combat » par la force Licorne. Les risques de récurrence ne sont pas contenus pour autant. En cause, les combattants libériens qui employés et instrumentalisés par chaque camp rééditent sur le territoire ivoirien les mêmes affrontements qui ont émaillé l'histoire récente du Libéria et de la Sierra Leone. Pour le camp de Laurent Gbagbo, c'est une opportunité. Le 23 janvier apparaît une nouvelle force paramilitaire qu'il a créée, le *Front de libération du Grand Ouest (FLGO)*, qui prend les allures d'un opposant de son vis-à-vis, le MPIGO (Mouvement populaire ivoirien du Grand Ouest). C'est le début de plusieurs années d'affrontement entre les deux organisations. Le même jour, le ministre Bertin Kadet, réitère la tentative d'activation des accords de défense franco-ivoirien. Motif : la Côte d'Ivoire est attaquée par des éléments venus du Libéria. Mais comme en septembre précédent, les autorités françaises ne donnent pas suite. Selon une *source autorisée* interrogée par Stephen Smith, la France ne nie pourtant pas l'implication de l'armée libérienne, cependant, « ces affrontements doivent être appréciés à la fois dans le nouveau contexte de l'accord de paix et à la lumière des provocations verbales ou militaires¹⁷⁰¹. »

Après la remobilisation populaire, après l'instrumentalisation de l'insécurité du Grand Ouest, Laurent Gbagbo s'apprête donc à s'impliquer lui-même dans la troisième voie, celle de la négociation des décisions que la France et ses renforts internationaux sont déterminés à lui imposer. À Marcoussis, Laurent Gbagbo sait qu'il manque de leviers pour influencer de manière décisive sur le cours des choses. La délégation FPI lui est bien sûr acquise, mais, si elle est parvenue à éliminer les menaces d'élections anticipées et de destitution, elle a accordé tout ce qui risque désormais d'écourter ou de déposséder le mandat présidentiel. Si l'accord est appliqué, Alassane Ouattara pourra se présenter en 2005 avec l'avantage d'un électorat plus large et jusqu'ici relégué au rang de population de second rang. Laurent Gbagbo a donc été tenté de rappeler à son tour Affi N'Guessan, le chef de la délégation, espérant sans doute empêcher la signature de l'accord ou la différer. Ce retour a été annoncé le mercredi 22 janvier, au prétexte que le Premier ministre et le chef de l'État qui doit rejoindre Paris le jeudi, ne peuvent être absents simultanément du territoire national. Laurent Gbagbo s'est cependant ravisé, sans doute en réaction à la promotion par Affi N'Guessan des vertus du *combat de l'intérieur* et des capacités qu'il avait encore d'influer sur la physionomie de l'accord. Celui-ci pense en effet que,

¹⁶⁹⁹ Ou le mercredi 22, selon les versions, elles-mêmes peu nombreuses.

¹⁷⁰⁰ D'après des dépêches d'agence (Affrontements dans l'Ouest. *Le Monde*. 24/01/2003.).

¹⁷⁰¹ SMITH, Stephen, TUQUOI, Jean-Pierre. Côte d'Ivoire : accord de paix au détriment du président Laurent Gbagbo. *Le Monde*. 25/01/2003.

même avec des dispositions défavorables, l'accord offre encore des marges de manœuvre¹⁷⁰². Laurent Gbagbo sait ce dernier loyal et tout aussi irrésolu que lui¹⁷⁰³. Mais, il lui a accordé une grande liberté qui, une fois le vindicatif Mamadou Koulibaly retiré, constitue davantage un danger.

« Je l'ai eu au téléphone une seule fois, à mi-chemin des négociations - racontera Affi N'Guessan ultérieurement - Nous avons fait le point sur le déroulement des discussions et il m'a dit : *Faites ce que vous avez à faire*¹⁷⁰⁴. » Et ce qu'il a fait condamne Laurent Gbagbo, comme l'a avancé le quotidien ivoirien *L'Inter* en début de semaine, aux seules « inaugurations de chrysanthèmes¹⁷⁰⁵. » En acceptant l'invitation de Jacques Chirac de se rendre à Kleber, Laurent Gbagbo, n'a certainement donc pas fait acte de soumission. Il est sans doute également peu probable que le *Dr Jekyll et Mr Hyde* décrit par Renaud Vignal¹⁷⁰⁶, se soit résolu à se rallier sans regimber à la décision validée par ses homologues. C'est plus sûrement un homme résolu à un dernier assaut qui s'appête à partir. Mais un homme aussi, qui n'imagine pas encore pleinement la sévérité de ce qui sera conclu à Kleber et le conduira dans un interminable combat d'arrière-garde.

3.5. Vers le dénouement (23 janvier)

Malgré tout, lorsque démarre la journée du jeudi 23 janvier, plus personne ne doute qu'elle se terminera par la signature de l'accord. Les points d'accords ont déjà été trouvés et avec eux c'est la carte des victoires et des défaites qui s'est dessinée. Reste à achever la négociation de certains des aspects qui permettront la mise en œuvre effective de l'accord. Quelques précisions relatives à l'étendue des responsabilités et les délicates questions d'ordre militaire. Leur mise en œuvre effective doit démontrer la normalisation de la situation sur le terrain. La Table ronde s'achèvera tard dans la nuit.

¹⁷⁰² Et de fait, l'avenir donnera raison à cette interprétation. Affi N'guessan, signataire de l'accord de Marcoussis, en sera donc durant plusieurs mois le défenseur (Lors d'un congrès deux ans plus tard, il affirmera que « La participation était une solution raisonnable qui servait la cause de la Côte d'Ivoire toute entière. » (NADJÉ, Toti. *Le FPI passe à la vitesse supérieure. Notre Voie*. 10/03/2004). Il n'adoptera cependant cette posture qu'au cours des premiers mois et sera alors « presque personne non grata au sein de son propre parti » (selon le constat de DIALLO, Demba. *In* Ceux qui ont encouragé à la reprise de la guerre. *Africa international*. 01/12/2004). Selon Gildas Le Lidec, il sera même à son retour de Paris giflé, devant plusieurs témoins, par Simone Gbagbo qui voit en lui le coupable de la signature d'un accord inacceptable à ses yeux (Le Lidec, Gildas. *Entretien cité*). Mais dans un second temps, au cours du second semestre 2003, il se ralliera en définitive à l'aile dure du FPI sans pour autant convaincre, avant longtemps, la jeunesse patriote.

¹⁷⁰³ Il sera arrêté en 2011 comme Laurent Gbagbo (mais ne sera que légèrement condamné en 2015). Il demeure encore en 2017 à la tête du FPI.

¹⁷⁰⁴ DUHEM, Vincent. Pascal Affi N'Guessan, l'homme qui voulait tourner la page Laurent Gbagbo. *Jeune Afrique*. 08/07/2015 [Consulté le 07/06/2016 sur <http://www.jeuneafrique.com/mag/243606/politique/cote-divoire-pascal-affi-nguessan-lhomme-qui-voulait-tourner-la-page-Laurent-Gbagbo/>].

¹⁷⁰⁵ CHERRUAU, Pierre-Marie. La crise ivoirienne vue par la presse d'Abidjan : et si les responsables se trouvaient non pas en Côte d'Ivoire, mais à Paris et au Burkina Faso ? *Le Monde*. 24/01/2003.

¹⁷⁰⁶ VIGNAL, Renaud. *Opus cité*.

La journée est fastidieuse, méthodiquement Pierre Mazeaud comme il le fait pour tous les comptes-rendus, relit à voix haute les textes validés. Sa manière est inchangée : lui-même évalue les propositions, les contradicteurs s'expriment mais c'est bien lui qui arrêtent les positions soumises au vote. À main levée ou en l'absence d'opposition, l'approbation est considérée comme unanime. Le texte prend ainsi sa version définitive : deux pages de principes généraux et son annexe de trois pages contenant le programme de gouvernement. Certaines vérifications sont cependant nécessaires et les délégations vont se retirer quelques dizaines de minutes pour une dernière concertation. Deux pierres d'achoppement viendront ensuite relancer le débat. Tel qu'il est décrit par le délégué RDR Cissé, la première a trait à la date des élections. La formulation retenue n'imposera pas, en définitive, de les organiser avant l'échéance normale de 2005. La seconde concerne la mention qui transfère une grande part des pouvoirs du chef de l'État vers le futur Premier ministre. Les propositions se confrontent sur des détails au demeurant peu d'importants et le consensus se fait enfin sur la mise à disposition du chef du gouvernement, des prérogatives de l'exécutif. Un principe qui avait déjà été admis plusieurs jours auparavant et qui réduit considérablement le périmètre d'action du chef de l'État. Malgré tout, les dernières dizaines de minutes de négociation ont été intenses et ont mis en scène la détermination absolue d'Affi N'Guessan et d'Alassane Ouattara.

Ne reste plus qu'à recueillir l'assentiment de toutes les parties. Pierre Mazeaud en livre une dernière lecture. Selon les termes de l'accord¹⁷⁰⁷, Laurent Gbagbo reste donc en place et exerce son mandat jusqu'à la prochaine élection présidentielle d'octobre 2005. Néanmoins, il se voit imposer un Premier ministre de « consensus » à qui il doit céder les « prérogatives de l'exécutif. » L'ambassadeur Le Lidec est là. Il est venu assister aux dernières heures de la Table ronde avant d'aller accueillir Laurent Gbagbo à sa descente d'avion. À l'énoncé de ce point de l'accord, il se penche vers le colonel Pince et lui dit : « Je ne peux lui raconter cela, au mieux il reprend l'avion, au pire il me tue dans la voiture¹⁷⁰⁸. » Le chef de ce gouvernement dit de *réconciliation* - poursuit Pierre Mazeaud - est chargé de mettre en œuvre le programme de gouvernement convenu par les participants de la Table ronde. À l'issue de la Conférence des chefs d'État qui se déroulera les deux jours suivants, ce Premier ministre devra attribuer « de manière équilibrée » les ministères aux représentants désignés par les délégations présentes à Marcoussis. À cela s'ajoutent les mesures qui doivent permettre de contribuer à l'apaisement : regroupement des forces, désarmement, « libération immédiate de tous les prisonniers politiques », et

¹⁷⁰⁷ Cf. Fac-similé de l'original paraphé de l'Accord de Linas-Marcoussis présenté en annexe de cette thèse. La retranscription intégrale du texte est aussi consultable en ligne sur le site gouvernemental *diplomatie.gouv.fr* (<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/cote-d-ivoire/colonne-droite/documents-de-reference/article/accord-de-linas-marcoussis>).

¹⁷⁰⁸ Colonel Frédéric Pince. *Correspondance citée*.

celles permettant la « libération et l'amnistie de tous les militaires détenus pour atteinte à la sûreté de l'État, [et de même] pour les soldats exilés. » Enfin, différentes composantes de la communauté internationale, parmi lesquelles, celles représentées à Marcoussis, sont appelées à apporter leur contribution au suivi de l'application des *accords de Paris* [sic], à la sécurité et au redressement du pays.

Au final, le texte énoncé est avant tout juridique, rédigé simplement et peu volumineux. Il délimite assez clairement ce qui relève du président et du gouvernement. C'est un « accord politique [...] saisi par les juristes¹⁷⁰⁹. » Il réaffirme, le retiendra *Jeune Afrique* dans son édition suivante, « la nécessité de préserver l'intégrité territoriale de la Côte d'Ivoire, de respecter ses institutions et de restaurer l'autorité de l'État. Il rappelle aussi, pour ceux qui l'auraient oublié, le principe de l'accession au pouvoir par les urnes et son exercice de façon démocratique, autant d'éléments qui ne sont pas pour déplaire au président Laurent Gbagbo¹⁷¹⁰. » Pour une grande partie de la population, il peut susciter légitimement l'espoir : les combattants vont être cantonnés et désarmés. Ceux qui sont incarcérés en répression à leur action armée, vont retrouver la liberté. Les exclus de la propriété foncière pour des raisons de nationalité d'origine - plusieurs millions des planteurs, d'ouvriers agricoles et leurs familles - vont pouvoir acquérir ou se transmettre les terrains qu'ils cultivent. Ceux qui souffrent de leur exil ou d'entraves à la libre circulation vont pouvoir retrouver des conditions normales d'existence. Enfin pour les millions d'Ivoiriens ou d'immigrés dont la nationalité ivoirienne est contestée ou n'a pas été formellement accordée, la voie est enfin ouverte à la régularisation de leur situation.

Tous les délégués s'accordent à reconnaître leur satisfaction - ou à la feindre - et tous conviennent que la première réussite aura été le dialogue qui s'est instauré à Marcoussis. « Tout a été abordé¹⁷¹¹ » résume un participant. Ce que confirmera Mario Giro de Sant'Egidio pour qui « tous les tabous de l'histoire, du présent, de la violence, des lois, de la Constitution, de l'ivoirité, etc. ont été brisés. L'accord n'a délaissé aucune question : on y trouve des solutions meilleures et d'autres plus fragiles, mais tout a été abordé¹⁷¹². »

L'accord n'en contient pas moins les ingrédients de sa contestation. Rien n'empêche désormais Alassane Ouattara de présenter sa candidature à l'élection présidentielle. Des ministres de la Rébellion, celle-là même qui a plongé dans la crise, vont entrer au gouvernement. Laurent

¹⁷⁰⁹ La formule est du professeur en droit, Jean du Bois de Gaudusson, qui signera le trimestre suivant dans *Afrique contemporaine*, la présentation et le commentaire le plus objectif de l'accord, ce qui est une rareté dans le catalogue de tous les articles et ouvrages qui traiteront de l'accord avec d'évidents parti-pris. (In BOIS de GAUDUSSON (du). L'accord de Marcoussis entre droit et politique. *Afrique contemporaine*. Été 2003, p 41-49.

¹⁷¹⁰ KPATINDÉ, Francis. La fin du cauchemar ? *Jeune Afrique*, n°2194. 28/01/2003.

¹⁷¹¹ FICATIER, Julia. Côte d'Ivoire. *La Croix*. 24/01/2003.

¹⁷¹² GIRO, Mario. Côte d'Ivoire. *La Croix*. 03/02/2003.

Gbagbo conserve son mandat mais pas le pouvoir qui pour l'essentiel sera désormais détenu - le croît-t-on alors - par son Premier ministre. Rien n'assure non plus le chef du gouvernement du soutien de l'Assemblée nationale élue sans la participation du RDR, ce qui le contraindrait à gouverner par décret. Sujet de préoccupation également, le texte contient une erreur de formulation qui va attiser la contestation dans le camp présidentiel. Un des paragraphes du texte stipule que soient désarmées « les forces en présence », c'est-à-dire, tout à la fois les forces rebelles et les forces loyalistes. Implicitement, à travers sa signature, le gouvernement ivoirien reconnaît que son pays n'est plus autorisé à posséder une armée. La sécurité du pays est confiée à une force internationale, composée des troupes françaises et de la CEDEAO¹⁷¹³.

Pour autant l'accord est conclu, il va être signé, bientôt contesté et fera très rapidement l'objet d'une littérature abondante.

La Table ronde s'achève ainsi au milieu de la nuit du jeudi 23 au vendredi 24 janvier 2003. Aux alentours de 2 heures, le produit des négociations est approuvé. Au même moment, l'avion de Laurent Gbagbo aborde l'espace aérien français. Pierre Mazeaud, « s'est levé, les larmes aux yeux, pour remercier les participants¹⁷¹⁴. » Henriette Diabaté lui adresse « au nom de tous¹⁷¹⁵ » ses remerciements pour sa présidence de la Table ronde. La salle est comme abasourdie par sa propre réussite. Mais elle bascule aussitôt dans une atmosphère inattendue. « Voilà qu'ils se mettent à chanter l'hymne [...] c'était extraordinaire, on s'embrassait tous », raconte Pierre Mazeaud. Et de fait, la scène est immortalisée par une caméra de télévision¹⁷¹⁶, Alassane Salif N'Daye de l'UDPCI, revêtu d'un cafetan blanc se dresse debout dans un élan qui semble spontané tout en entonnant la première strophe de *L'Abidjanaise*, l'hymne national ivoirien. Sans hésitation tous les autres se lèvent, se joignent à son chant et unissent leurs mains avec celles de leurs voisins. Tous les autres participants sont également debouts et regardent cette couronne humaine ceignant la table de leurs débats et chantant la foi qui leur est, peut-être en cet instant, commune : « [...] si nous avons, dans la paix, ramené la liberté, notre devoir sera d'être un modèle, de l'espérance promise à l'humanité [...]. » Et lorsque la chaîne se rompt s'est pour se fondre en une joyeuse bousculade d'étreintes, d'embrassades et de poignées de mains chaleu-

¹⁷¹³ L'erreur est une omission car, ne sont visées en fait, côté loyalistes, que les 3 500 soldats recrutés depuis le 19 septembre 2002. Selon l'explication recueillie par François Soudan, auprès de « bonnes sources à Paris », l'erreur a trois causes : la fatigue des négociateurs, le manque de vigilance des signataires et la précipitation produite les « méthodes un peu expéditives » du président Mazeaud. Au Quai d'Orsay, toujours selon François Soudan on reconnaît que. » Cela n'a pas été précisé, et c'est une faute ; nous essayons de la réparer en faisant passer le message. », mais côté état-major des forces armées ivoiriennes – de fait, mises sous tutelle - une fois la découverte effectuée, le ton ne sera pas à l'apaisement et constituera un nouveau contentieux à résoudre au cours des semaines qui suivront. (SOUDAN, François. Le sorcier blanc et le magicien noir. *Jeune Afrique*, n°2186. 04/02/2003.).

¹⁷¹⁴ HOFNUNG, Thomas. La paix ivoirienne de Marcoussis. *Libération*. 25/01/2003.

¹⁷¹⁵ FALL, Elimane. A la recherche de l'oiseau rare. *Jeune Afrique*, n°2194. 28/01/2003.

¹⁷¹⁶ Signature de l'accord de Marcoussis. France 3 journal Soir 3. Paris, France télévisions. 24/01/2003 [capturé le 30/11/2015 sur <https://www.youtube.com/watch?v=L0CpZ7NyxS04>].

reuses. L'image est belle et symbolisera pour beaucoup, la célébration de l'effort accompli. La scène est « assez irréelle » note le colonel Pince¹⁷¹⁷, et les effusions arrosées au champagne se poursuivent tard dans la nuit. Mais deux jours plus tard, les masques seront tombés qui donneront raison à ceux des observateurs de la scène qui peinaient à partager la joie collective. Mas-carade, c'est en effet le regard que portera, à distance, l'ambassadeur Vignal sur ses « frères ennemis qui jouent à s'entrelacer¹⁷¹⁸. » Renaud Vignal qui ne se compte pas parmi « les fiers entremetteurs blancs émus aux larmes » ne verra en Marcoussis que des « formes utilisées pour tirer cet accord aux forceps » et, en définitive, des modalités contreproductives.

¹⁷¹⁷ Colonel Frédéric Pince. *Correspondance citée*.

¹⁷¹⁸ VIGNAL, Renaud. *Opus cité*

III - Kleber : le contentieux fatal (24-26 janvier)

L'histoire aurait-elle pu s'arrêter là ? L'accord de Marcoussis signé, le chef de l'État ivoirien n'avait plus qu'à désigner un Premier ministre de consensus. À ce chef de gouvernement de proposer ensuite la liste de ses ministres et de démarrer l'application du programme convenu à Marcoussis. Dans ces conditions, quel pouvait être l'intérêt de ponctuer la Table ronde par le Sommet des chefs d'État pour la Côte d'Ivoire ? Quelle valeur ajoutée la France pouvait-elle apporter au cours de ces trois prochaines journées ?

À la date du vendredi 24 janvier des inconnues demeuraient bien sûr. Cependant, la plupart pouvaient être raisonnablement levées.

Le soutien des organisations internationales à la sécurité et au redressement du pays ? Malgré les réticences américaines dans le domaine militaire, celui-ci était acquis. La présence des organisations internationales à la Table ronde et leur influence garantissaient déjà leur appui.

La participation de la Rébellion au désarmement, à la démobilisation et à la restauration de l'administration dans sa zone occupée ? Sauf à ne pas obtenir l'obéissance de sa troupe réputée disciplinée et bien commandée, les chances de succès étaient réelles.

La contribution de ministres FPI à la mise en œuvre du programme de gouvernement ? En perdant ses prérogatives au profit du gouvernement, il était envisageable que Laurent Gbagbo résisterait en s'appuyant sur les ministres FPI. Mais Affi N'Guessan, signataire de l'accord et président du parti, il était fort probable que la plupart des mandats reviendraient à la ligne modérée du parti.

Demeuraient donc quatre incertitudes.

Premièrement, l'Assemblée nationale constituerait-elle une chambre des résistants et empêcherait-elle le travail du gouvernement ? Avec Mamadou Koulibaly pour président et Simone Gbagbo comme vice-présidente, il était en effet aisé d'imaginer que le Premier ministre aurait face à lui un Parlement redoutable. Cependant, et les années suivantes le démontreront, une production législative pouvait perdurer sous la double influence de l'opinion et des relations avec le gouvernement.

Deuxièmement, quel pouvait donc être l'impact du dernier acte, celui de la Conférence des chefs d'État ? N'y avait-il pas un risque excessif à mettre en scène, à Paris, la marginalisation du parlement ivoirien ? N'était-il pas vain de spéculer sur la docilité de députés - n'ayant de compte à rendre qu'à leur électorat - qui finalement ne pouvaient être ralliés, raisonnés ou soumis à Kleber ?

Pouvait-on également espérer un retour à la paix et à la réduction des antagonismes par le seul effet de la démobilisation des combattants et de la pression conjuguée des forces armées internationales ? Sans doute, mais simultanément les faucons du régime et les *généraux de la rue* abidjanaise, l'auraient-ils voulu, pouvaient-ils encore désarmer leurs partisans *chauffés à blanc* ? Les émotions collectives d'une foule mortifiée par la réussite de la Rébellion à Marcoussis n'étaient-elles pas sous-estimées à Paris ?

Troisième lot d'interrogations : quelles pouvaient être aussi, les réactions de Laurent Gbagbo à ce qui allait lui être demandé à Paris ? Il avait déjà été difficile de le convaincre de s'y rendre, mais il s'était malgré tout résolu à voir officialisé en sa présence, l'Accord de Linas-Marcoussis. Mais les conséquences de cette participation avait-elles été appréhendées convenablement ?

Les conséquences humaines tout d'abord. Laurent Gbagbo vient à Paris triplement humilié. Il présente le visage de la défaite : il a failli être renversé. Lui qui se targuait de démocratie et de modernité a subi le même sort que tant de pouvoirs incapables en Afrique avant lui. Et en quatre mois, il n'est même pas parvenu à obtenir le moindre avantage décisif sur son adversaire. Seconde humiliation, des chefs d'État qu'il méprise pour la plupart, ont volé à son secours. De sommet en sommet, ils se sont parés des atours de l'expérience et de l'ancrage au pouvoir pour prétendre venir en aide à leur homologue défaillant. Laurent Gbagbo va devoir mobiliser tous ses talents d'orateur, son humour et son assurance pour faire oublier aux observateurs de son camp, qu'il vient ici dans une posture inférieure. La troisième est intime, c'est cette blessure narcissique qui est d'être davantage convoqué que convié. Laurent Gbagbo aime la France, il y a vécu, il en célèbre les valeurs et l'histoire. Mais le premier de ses représentants n'a envers lui aucun des égards qu'il accorde à ses pairs et qu'il accordait à ses prédécesseurs. Jacques Chirac ne l'aime pas, il ne lui téléphone pas comme il le fait si souvent avec les autres. Il n'a pas non plus cette bienveillance, parfois coupable, qu'il leur accorde. Et hormis le cercle restreint de quelques socialistes, de ses amis et de ses *obligés économiques*, Laurent Gbagbo ne dispose pas en France, de ces liens inextricables qui font les solidarités entre un chef d'État africain et l'intelligentsia du pays.

Enfin, les autorités françaises ont-elles bien évalué les impacts politiques de ce sommet parisien ? Arrivé affaibli, Laurent Gbagbo doit absolument repartir renforcé pour pouvoir imposer à son propre camp, les engagements qu'il aura pris à Paris. Il doit pouvoir démontrer à ses partisans que, malgré les apparences, l'accord, ne fait pas de lui et d'eux, des perdants. Alors que les agresseurs d'hier vont devenir ministres, il doit persuader que les avantages l'emportent sur les inconvénients. S'il veut pouvoir se délester sur les négociateurs du FPI, de la culpabilité de certains renoncements, encore faut-il que lui-même reparte avec la figure du sauveur. Il faut

qu'il démontre, par ses talents voire sa rouerie qui enchante ses adorateurs, qu'il est bien celui qui préside et qu'il présidera pour longtemps. Enfin, depuis une dizaine de jours, l'actualité du pays se fait à Paris. Sous les arbres déparés par l'hiver, d'un parc de la banlieue parisienne, puis dans un des quartiers les plus luxueux de la capitale française, c'est là que se joue l'avenir de la Côte d'Ivoire. Un pays qui depuis deux ans pourtant a tourné la page de la post indépendance et clame ses ambitions d'une souveraineté renouvelée. L'incongruité voire l'obsolescence de ces choix et leur impact sur la population ivoirienne ont-ils été ne serait-ce qu'appréhendés ?

Ces interrogations sont autant d'enjeux de la reconstitution des événements qui vont jaloner les 48 prochaines heures. Établir leur chronologie et identifier leurs acteurs sont indispensables à la compréhension de l'avenir de Marcoussis et de la crise ivoirienne elle-même. Leurs comptes-rendus et les instrumentalisation qui en seront faits vont aggraver les tensions. C'est au cours de ces deux journées que va se constituer un nouveau contentieux, un contentieux fatal. Il empêchera la mise en œuvre effective de l'accord et transformera durablement la relation entre la France et la Côte d'Ivoire. Surtout, chacun de ces événements va projeter une lumière crue sur l'intervention politique française. Entre bienveillance et suprématie, médiation et supervision, maîtrise technique et approximation voire improvisation, l'action de Jacques Chirac et de Dominique de Villepin va fournir des éléments majeurs d'appréciation de leur conduite.

Plusieurs reconstitutions des événements ont été élaborées qui illustrent l'importance de l'enchaînement des faits et de leurs détails. Guillaume Soro proposera sa version le 18 février suivant dans un des quotidiens les plus lus de Côte d'Ivoire, *L'Inter*. Étonnamment cette version sera republiée quelques mois plus tard en annexe d'un livre de son opposant Mamadou Koulibaly, le président FPI de l'Assemblée nationale (*La guerre de la France contre la Côte d'Ivoire*¹⁷¹⁹). Plusieurs journalistes ont également livré une reconstitution des modalités de la prise de décision. Les plus abouties sont celles de : Stephen Smith (*Le Monde*), dont la version est rédigée dans les 48 heures qui suivent la clôture de la Conférence de Kleber ; de Patrick Saint-Paul (*Le Figaro*) publiée 15 jours après ; et celle de Marwane Ben Yahmed (*Jeune Afrique*)¹⁷²⁰ parue dans l'édition du 2 mars 2003. Dans cette dernière figureront également des éléments livrés par un autre journaliste, Francis Kpatindé, présent à Kleber. Laurent Gbagbo ne publiera sa version - sommaire - que 11 ans plus tard sous la plume du journaliste François Mattei (*Pour la vérité et la justice*¹⁷²¹). Malgré cette décennie *silencieuse*, il confirme par ses ellipses, la ligne de conduite qu'il a adoptée dès le lendemain de Kleber : ne rien relater qui

¹⁷¹⁹ KOULIBALY, Mamadou, AHUA, Antoine, BUSH, Gary K. *Opus cité*.

¹⁷²⁰ BEN YHAMED, Marwane. La vraie histoire du "oui" de Laurent Gbagbo à Jacques Chirac. *Jeune Afrique*, n° 2199. 02/03/2003

¹⁷²¹ MATTEI, François. *Opus cité*.

puisse alimenter la thèse d'un Laurent Gbagbo défaillant dans la négociation, mais accréditer celle d'un traquenard organisé par l'ancienne puissance coloniale, pour le marginaliser et dénier à la République ivoirienne, sa démocratie. Davantage qu'une recension des faits, c'est une interprétation qu'il livrera tout au long des années suivantes. Elle constituera et constitue encore aujourd'hui l'une des pierres angulaires sur laquelle s'est fondée la mobilisation de ses partisans.

1. Vendredi 24 janvier : à l'Élysée et au Quai d'Orsay

Moins de trois heures après la signature de l'accord et alors que certains délégués s'attardent encore avec Pierre Mazeaud au bar du CNR, Laurent Gbagbo atterrit à Roissy-Charles-de-Gaulle. Avec cette arrivée débute une longue journée qui, après un entretien à l'Élysée et une réunion au Quai d'Orsay, le dotera d'un nouveau Premier ministre. Il confiera ultérieurement avoir longtemps hésité avant de se rendre à Paris. « Garder la main », « Ne pas laisser les choses se développer hors de contrôle¹⁷²² », ce sont alors ces motivations qui ont emporté sa décision. Mais à Paris, il se sent désormais en territoire hostile. À son ami Guy Labertit, il va vite confier ne pas savoir « à quelle sauce il va être mangé¹⁷²³. » Il sait que Jacques Chirac ne l'apprécie pas¹⁷²⁴. Il n'a plus aucune confiance en Dominique de Villepin qui utilise, selon lui, son « arrogance en lieu et place de la pensée¹⁷²⁵. » Il ne sait plus sur qui compter parmi ses homologues africains ni quelle sera la nature ou l'ampleur de leur soutien.

Laurent Gbagbo a choisi de résider à l'hôtel Meurice, rue de Rivoli, à quelques centaines de mètres de l'Élysée, à quelques minutes de l'avenue Kleber, et tout proche du président gabonais Bongo qui séjourne dans le même hôtel, « pour me travailler au corps¹⁷²⁶ » affirmera-t-il. Le texte de l'accord l'attend dans sa suite.

Débute alors pour le président ivoirien deux journées qui doivent constituer le point d'orgue de la négociation et le point zéro de la voie de sortie de crise. Pour le président ivoirien et ses partisans, la séquence va devenir un épisode traumatique.

Deux temps forts sont programmés, le premier à l'Élysée, le second au Quai d'Orsay. Alors,

¹⁷²² MATTEI, François. *Opus cité*.

¹⁷²³ LABERTIT, Guy. *Opus cité*.

¹⁷²⁴ Au début du mois, il a même pu en avoir l'illustration à la lecture du *Canard enchaîné*, qui dans une indiscretion, relève les appréciations que Jacques Chirac aurait formulées, un peu avant le départ de Dominique de Villepin pour Abidjan le 4 janvier précédent : « Autiste », « Type très limité » qui « s'imagine qu'il a une armée, alors qu'il n'en a plus, et qu'il a le pouvoir alors qu'il ne l'a plus ». (Autiste et limité. *Le Canard enchaîné*, 8 janvier 2003.).

¹⁷²⁵ MATTEI, François. *Opus cité*.

¹⁷²⁶ MATTEI, François. *Opus cité*.

que simultanément, ceux que désormais les journaux ivoiriens appellent les *Marcoussistes*, se consacrent aux réjouissances.

Le contraste est saisissant. À la gravité du comportement d'un Laurent Gbagbo, déterminé à ne pas revenir de Paris en « reine d'Angleterre¹⁷²⁷ », selon son expression, s'opposent les images des négociateurs de Marcoussis plongés dans l'ivresse de la célébration de leur réussite commune. Les photos de presse sont nombreuses qui témoignent de cette joie et de ce soulagement qui semblent avoir cédé le pas à la réserve et la prudence qu'imposaient les négociations. Pierre Mazeaud lui-même qui, son travail achevé, pensait venu le temps du repos à son domicile, se joint aux festivités et se voit honoré du port d'une tenue et d'un chapeau de chef coutumier, s'offrant volontiers, dans cette tenue, aux objectifs des photographes. Dominique de Villepin les reçoit tous à déjeuner au Quai d'Orsay. L'apéritif s'éternise sous les lambris dorés. Les délégués emmitoufflés se font photographier, serrés les uns contre les autres, sur les marches de l'escalier de pierre côté Seine. Tous ne sont pas aussi exubérants et certains se tiennent davantage en réserve. Le repas achevé, les délégués sont reçus au Conseil constitutionnel. Pierre Mazeaud est à l'origine de l'invitation que son président et futur prédécesseur, Yves Guéna, a lancé avec d'autant plus de satisfaction qu'il a un passé commun avec la Côte d'Ivoire. Il a été le dernier haut-commissaire français en Côte d'Ivoire, avant de devenir, au lendemain de l'indépendance, son premier ambassadeur¹⁷²⁸. Entre visite guidée et réception, malgré la solennité des lieux, l'ambiance est toujours aussi détendue. Yves Guéna lui-même entonne l'hymne ivoirien dans le lieu le plus prestigieux de l'institution¹⁷²⁹, le grand salon où sont proclamés les résultats des élections présidentielles françaises.

1.1. Élysée, l'après-midi : prélude d'une négociation

Dans l'après-midi, Jacques Chirac reçoit Laurent Gbagbo en compagnie de Dominique de Villepin. Quelques heures auparavant le président ivoirien a été reçu longuement par Abou Diouf, le secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie, au siège de son organisation, avenue Bosquet¹⁷³⁰. *Le Monde*, dans les kiosques parisiens depuis midi, donne la mesure de l'enjeu de son prochain entretien : « [...] un tête-à-tête jugé crucial pour le respect de l'accord. » Laurent Gbagbo l'a lu avant l'entretien et y a découvert une première spéculation sur le nom du futur chef de gouvernement : *Henriette Diabaté Premier ministre ?*¹⁷³¹

¹⁷²⁷ MATTEI, François. *Opus cité.*

¹⁷²⁸ Sous l'appellation d'« envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire ».

¹⁷²⁹ Pierre Mazeaud. *Entretien cité.*

¹⁷³⁰ DIOH, Tidiane. Abou Diouf à la rescousse. *Jeune Afrique*, n°2195. 04/02/2003.

¹⁷³¹ MATTEI, François. *Opus cité.*

Jacques Chirac lui-même ne descend pas les marches du perron comme il le fait habituellement pour accueillir son hôte. Selon la reconstitution proposée par Patrick Saint-Paul, le président français ne cache même pas ses réticences en interrogeant à voix haute quelques instants auparavant « Ce type est imbuvable, je le bise ou je le bise pas ? ¹⁷³² », puis accepte malgré tout l'accolade à l'ivoirienne engagée par Laurent Gbagbo.

L'entretien qui débute aussitôt est tendu. Selon les témoignages, Jacques Chirac fait la « leçon¹⁷³³ » à Laurent Gbagbo pendant plus d'une heure et demie, pour qu'il accepte les conclusions de la Table ronde. En présence de Dominique de Villepin, avec fermeté, il met même en garde Laurent Gbagbo - qu'il tutoie - contre les risques d'une résistance, « une mauvaise résistance », en particulier celui de se retrouver devant la justice pénale internationale. Mais Jacques Chirac et Dominique de Villepin vont plus loin. Ils ont choisi d'aller plus avant dans le parachèvement de l'Accord de Linas-Marcoussis. En jeu, le choix du Premier ministre¹⁷³⁴ pour lequel, Jacques Chirac et Dominique de Villepin argumentent en faveur d'Henriette Diabaté, la secrétaire générale du RDR. Le point de rupture¹⁷³⁵ de Jacques Chirac, dans ce qui a l'apparence d'une négociation : pas de membre du FPI à la tête du gouvernement. Laurent Gbagbo qui affirme avoir déjà eu connaissance de ce projet de désignation en lisant *Le Monde* juste avant l'entretien refuse de l'envisager, car il considère qu'à travers elle, Alassane Ouattara gouvernerait de fait. Selon une source « autorisée¹⁷³⁶ » de Stephen Smith, Laurent Gbagbo va alors, « sans refuser frontalement l'accord signé, [entamer] une guérilla défensive. » Laurent Gbagbo se bat en fait sur deux fronts. Le premier est celui du principe même du transfert de ses prérogatives vers un Premier ministre. Il conteste la formule de Marcoussis telle qu'elle a été adoptée. Son argument : l'article 53 de la Constitution qui limite dans le temps, une telle délégation de pouvoirs présidentiels au gouvernement, et qui lui impose d'avoir un objet précis. Le deuxième est celui du Premier ministre RDR que les responsables français veulent lui imposer. Selon Guy Labertit qui en rapporte la confiance, Laurent Gbagbo affirme que « jamais ma

¹⁷³² SAINT-PAUL, Patrick. Les coulisses des accords de Marcoussis. *Le Figaro*. 07/02/2003.

¹⁷³³ FICATIER, Julia. Récit. *La Croix*. 27/01/2003

¹⁷³⁴ La difficulté est alors celle de l'accord sur un nom, mais, c'est déjà le principe même de la désignation de ce Premier ministre et l'attribution de ces compétences qui constituent la première réticence de Laurent Gbagbo. Plusieurs années plus tard - il dira avoir reproché à Jacques Chirac d'avoir tenté là, « de vider la fonction présidentielle malgré notre Constitution. Nous avons une constitution présidentielle. Il a essayé de transférer le pouvoir du président vers le Premier ministre qui a été nommé par lui, un Premier ministre non élu. C'est un incongruité. » HANNY, Tchelly. *Laurent Gbagbo, un homme, un destin*. Abidjan : African Queen [documentaire vidéo], 2009. [Consulté le 29/12/2015 sur <https://www.youtube.com/watch?v=pF0Szk04VBo>].

¹⁷³⁵ C'est-à-dire la limite fixée à la négociation, le point de résistance ou butoir, la position qui ne peut être accordée dans la négociation : (pp 67 et suivantes de AUDEBERT-LASROCHAS, Patrick. *Profession négociateur*. Paris : Les Éditions d'Organisation, 1995. 357 p.).

¹⁷³⁶ SMITH, Stephen, TUQUOI, Jean-Pierre. L'accord de paix ivoirien doit être avalisé à Paris par des chefs d'Etat africains et des bailleurs de fonds. *Le Monde*. 25/01/2003.

main de président ne signera le décret de nomination d'Henriette Diabaté¹⁷³⁷. » Lui-même propose deux noms : celui qu'il prétend avoir fait élire à la tête de l'OUA, en 2001¹⁷³⁸, Amara Essy, ancien ministre des Affaires étrangères d'Houphouët-Boigny. Le second est Seydou Diarra. L'entretien se termine sans conclusion claire. Selon le témoignage de Laurent Gbagbo, Jacques Chirac a admis son refus d'Henriette Diabaté et a demandé à Dominique de Villepin de « faire siennes », les propositions qu'énoncera Laurent Gbagbo lors d'une réunion qui se tiendra plus tard dans la soirée. Le prélude s'achève et doit laisser la place, à 19 h, à une première séance de négociation au ministère des Affaires étrangères où - Dominique de Villepin le lui a assuré - Laurent Gbagbo serait reçu « avec les honneurs qui sont dus à [son] rang, par la grande porte¹⁷³⁹. » Le chef d'État ivoirien quitte alors son homologue sans faire de déclaration et l'Élysée communique simplement sur son « bon espoir d'un aboutissement du processus à l'occasion du sommet¹⁷⁴⁰. »

La situation est presque insolite. Laurent Gbagbo est venu à Paris avec un jour d'avance à la demande de Jacques Chirac afin de pouvoir échanger. Il se retrouve en réalité dans un processus de négociation qui a toutes les formes de l'improvisation. Une démarche réputée très technique, mais dont l'application restera ici très rudimentaire. Et ce, de manière surprenante au regard des enjeux. L'entretien qui vient de se dérouler en était le prélude, le premier *round* va se dérouler presque aussitôt au Quai d'Orsay sans concertation préalable. Et il se poursuivra les deux jours suivants.

1.2. Quai d'Orsay, le soir : première séance écourtée de négociation

Dans son ministère, Dominique de Villepin a invité Henri Konan Bédié, Alassane Ouattara et Guillaume Soro à le rejoindre. Ce dernier n'est pas encore là. Dans sa version des faits, il affirmera n'avoir été prévenu qu'à 19 h – il est alors à Marcoussis – et n'avoir ainsi rejoint la rencontre qu'avec retard. Ce qu'accréditera, en 2014, Laurent Gbagbo qui constate lors de son arrivée au Quai d'Orsay à 19 h, que le chef de la Rébellion n'est pas là et que « Dominique de Villepin lui téléphone¹⁷⁴¹. » Selon Guy Labertit, la promesse faite à Laurent Gbagbo d'un accueil digne d'un chef d'État, a été ignorée¹⁷⁴². Guillaume Soro, comme Alassane Ouattara et

¹⁷³⁷ LABERTIT, Guy. *Opus cité*.

¹⁷³⁸ À cette date, L'Union africaine, s'appelle encore OUA (Organisation de l'Union africaine) qui sera dissoute en 2002.

¹⁷³⁹ MATTEI, François. *Opus cité*.

¹⁷⁴⁰ SMITH, Stephen, TUQUOI, Jean-Pierre. L'accord de paix ivoirien doit être avalisé à Paris par des chefs d'État africains et des bailleurs de fonds. *Le Monde*. 25/01/2003.

¹⁷⁴¹ MATTEI, François. *Opus cité*.

¹⁷⁴² LABERTIT, Guy. *Opus cité*.

Henri Konan Bédié ont bénéficié du « même protocole¹⁷⁴³ » que le sien. Choix délibéré ou négligence, c'est un détail qui, s'ajoutant à d'autres, convaincra Laurent Gbagbo qu'il est maltraité par les autorités françaises, et avec lui, la souveraineté et la légitimité démocratique qu'il pense incarner.

Tous connaissent l'objectif principal de la réunion, la désignation du Premier ministre et l'objectif secondaire, la formation du gouvernement. Cependant, toutes les organisations politiques ivoiriennes ne sont pas représentées. Il ne s'agit pas d'un *Marcoussis bis* et la liste des participants est, à elle seule, une photographie du nouveau paysage politique ivoirien. Le chef de l'État Laurent Gbagbo représente le parti majoritaire, son leader, Affi N'Guessan, n'a pas été invité. Henri Konan Bédié est là comme ancien président et comme chef de l'ancien parti unique, le PDCI. Alassane Ouattara, l'ancien prétendant à la présidence de la République, représente le RDR. Et Guillaume Soro apparaît comme le nouveau poids lourd du paysage politique. À Marcoussis, Louis-André Dacoury-Tabley était le porte-parole unique des trois mouvements signataires de l'accord. Au Quai d'Orsay, Guillaume Soro figure en chef d'une Rébellion désormais unifiée. Les autres partis parlementaires représentés à Marcoussis, mais que leur poids électoral ne permet pas de briguer la présidence ou la primature¹⁷⁴⁴, ne sont pas conviés.

Tous ont accepté l'initiative de la France qui vise à la fois à s'assurer des conditions d'application des engagements pris la nuit précédente, mais aussi à démontrer devant la communauté internationale, l'efficacité de sa démarche. Condition de réussite formulée par Dominique de Villepin : la réalisation de ces objectifs avant la fin de la Conférence des chefs d'État, le surlendemain. C'est donc là encore un processus de décision qui se met en œuvre sous la contrainte d'une échéance. Mais une contrainte, qui à la différence d'une négociation à terme fixé n'a pas fait l'objet d'un accord des participants. Tout au plus peut-il être considéré qu'ils n'ont pas refusé ce rythme imposé, cette cadence ou plutôt cette façon de procéder. Étonnamment tous les participants acceptent de discuter de la désignation d'un Premier ministre sous l'égide d'un ministre étranger. Ultérieurement, Laurent Gbagbo dénoncera la méthode, et y verra une méconnaissance française de la culture africaine et de l'usage des palabres qui font naître les consensus.

Une première discussion s'engage avant l'arrivée tardive de Guillaume Soro vers 19 h 30 (cf. supra). Les propositions des trois premiers arrivants ont déjà été échangées lorsqu'il entre dans la pièce. C'est la première fois depuis plusieurs années que Laurent Gbagbo rencontre celui avec qui il avait partagé son intimité familiale et qui est devenu depuis son ennemi. Dominique

¹⁷⁴³ LABERTIT, Guy. *Opus cité*.

¹⁷⁴⁴ Dans le langage ivoirien : tout à la fois, le mandat de Premier ministre et le siège du gouvernement.

de Villepin l'informe des différentes positions déjà exprimées. Dans la reconstitution minutieusement rédigée que proposera Marwane Ben Yahmed, de *Jeune Afrique*¹⁷⁴⁵, Henri Konan Bédié, avance le nom de son ancien Premier ministre Kablan Duncan, Alassane Ouattara celui d'Henriette Diabaté, et Laurent Gbagbo celui d'Amara Essy qu'il a évoqué devant Jacques Chirac. La proposition de Laurent Gbagbo présente l'avantage d'être acceptable par Henri Konan Bédié et Alassane Ouattara : Amara Essy est un ancien ministre des Affaires étrangères d'Houphouët-Boigny, puis du président Bédié lui-même. Mais Guillaume Soro choisit de bouleverser quelque peu la donne : il estime que le choix du Premier ministre lui revient comme une contrepartie de la concession faite du maintien de Laurent Gbagbo à la présidence. Il est l'homme fort. Il récuse Kablan Duncan pour avoir porté le concept d'ivoirité, et Amara Essy pour ne pas l'avoir dénoncé. La seule candidature qui demeure acceptable à ses yeux est l'offre d'Alassane Ouattara : Henriette Diabaté, celle dont il fut le suppléant lors des précédentes élections municipales. Alassane Ouattara confirme que cette candidature est son premier choix. Dominique de Villepin participe alors au tour de table et malgré la recommandation de Jacques Chirac, quelques heures plus tôt, appuie la candidature d'Henriette Diabaté. Selon son témoignage rapporté par Guy Labertit, Laurent Gbagbo est « éberlué » et lui aurait répliqué, « Vous n'écoutez donc même pas votre président ? », rappelant ainsi que Jacques Chirac avait accepté son objection. Toujours selon ce même témoignage : « Face à l'expression de nouvelles résistances [de Laurent Gbagbo] Dominique de Villepin, péremptoire, affirme qu'à défaut d'Henriette Diabaté à la primature, les ministres de la Défense et de l'Intérieur seront issus de la rébellion...¹⁷⁴⁶ » C'est la première fois que cette hypothèse très radicale est avancée, et elle n'est pas formulée par un des acteurs ivoiriens. Mais c'est aussi une conduite d'une brutalité étonnante, un déni de souveraineté et un donnant-donnant : en cas de refus de nommer Henriette Diabaté, il sera imposé à Laurent Gbagbo - à l'initiative de la France donc - de donner aux Rebelles, les ministères en charge de la sécurité.

Malgré tout, les échanges se poursuivent. Charles Konan Banny est cité¹⁷⁴⁷. Il est le frère d'un des négociateurs PDCI de Marcoussis (cf. supra), mais il est surtout le gouverneur de la BCEAO¹⁷⁴⁸. Il est, selon Elimane Fall¹⁷⁴⁹, celui qui brigue le plus le poste pour lequel il a déjà, en 2001, été pressenti¹⁷⁵⁰. Pour Guillaume Soro, dans son *Kleber point par point*¹⁷⁵¹, Seydou

¹⁷⁴⁵ BEN YAHMED, Marwane. La vraie histoire du "oui" de Laurent Gbagbo à Jacques Chirac. *Article cité*.

¹⁷⁴⁶ LABERTIT, Guy. *Opus cité*.

¹⁷⁴⁷ SOUDAN, François. Le sorcier blanc et le magicien noir. *Jeune Afrique*, n°2186. 04/02/2003.

¹⁷⁴⁸ Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest, l'émetteur du Franc CFA.

¹⁷⁴⁹ FALL, Elimane. A la recherche de l'oiseau rare. *Jeune Afrique*, n°2194. 28/01/2003

¹⁷⁵⁰ Il l'obtiendra en définitive en 2005.

Diarra, est lui aussi cité par Laurent Gbagbo. Seydou Diarra est comme situé à l'intersection des différents acteurs et il est acceptable pour Laurent Gbagbo. Le chef de l'État ivoirien en connaît les faiblesses pour l'avoir déjà choisi pour présider le Forum de la réconciliation, en 2001 et pour lui avoir proposé, sans succès, le poste de chef du gouvernement¹⁷⁵². Il est aussi l'« ami et complice¹⁷⁵³ » de son propre candidat, Amara Essy. Ancien Premier ministre de Guéï, il n'aurait pas de difficulté à obtenir l'adhésion des anciens partisans du général (UDPCI) et en raison des mêmes aspirations ethno identitaires, de ceux du MJP. Néanmoins, dans les rangs des Rebelles, personne n'oublie que les 14 résolutions issues du Forum qu'il présidait n'ont pas été suivies d'effet¹⁷⁵⁴.

Mais après seulement une demi-heure d'échange, Dominique de Villepin, à la surprise générale, met fin aux débats en insistant sur le nécessaire consensus et en remettant la décision au lendemain : « Je ferai le compte-rendu de cette réunion au président Jacques Chirac. Je vous propose que l'on se retrouve [...] soit avant l'ouverture de la Conférence, soit juste après¹⁷⁵⁵. » La séance qui devait être consacrée à une négociation de haut niveau entre un chef d'Etat, son prédécesseur et au moins un prétendant à sa succession, a donc été extrêmement brève et demeure inachevée. Le dîner initialement prévu par le Quai d'Orsay a également été annulé en raison, selon Marwane Ben Yahmed, du « planning déjà chargé de Dominique de Villepin¹⁷⁵⁶. » Une autre hypothèse explicative peut-être aussi avancée. Celle de la fatigue d'un ministre qui au cours des quatre derniers jours a bataillé à New York – où s'est déroulé l'un des épisodes les plus tendus de la confrontation franco-américaine sur la question irakienne¹⁷⁵⁷ - à

¹⁷⁵¹ SORO, Guillaume. Kleber point par point. *L'Inter*. Abidjan, 18/02/2003, publié en annexe dans KOULIBALY, Mamadou, AHUA, Antoine, BUSH, Gary K. *Opus cité*.

¹⁷⁵² THIAM, Abou Abel. Abidjan sous pression. *Jeune Afrique*, n°2195. 04/02/2003.

¹⁷⁵³ FALL, Elimane. *Article cité*.

¹⁷⁵⁴ FALL, Elimane. *Article cité*.

¹⁷⁵⁵ Dans sa version de l'évènement, Patrick Saint-Paul (*Le Figaro*) avancera que la réunion a eu un deuxième objet : la répartition des postes ministériels et l'adoption d'un principe de répartition, 2 pour chacune des 4 organisations présentes. Citant Bédié et Ouattara, il relate l'opposition des deux, le premier objectant que la répartition ne tenait pas compte du poids politique des partis, le second lui opposant que le MPCCI pesait 2/3 du territoire. (SAINT-PAUL, Patrick. Les coulisses des accords de Marcoussis. *Article cité*).

¹⁷⁵⁶ BEN YHAMED, Marwane. La vraie histoire du "oui" de Laurent Gbagbo à Jacques Chirac. *Article cité*.

¹⁷⁵⁷ En marge de sa présidence du Conseil de sécurité, le 19 janvier, il a en deux occasions (un entretien avec le secrétaire d'État Colin Powell et une conférence de presse) distendu les relations entre les deux pays en induisant que l'irrésolution de la France pourrait aller jusqu'à exercer son veto contre les projets américains. L'évènement est majeur, mais il porte aussi un éclairage intéressant sur la conduite de Dominique de Villepin. Frédéric Bozo (*opus cité*) s'interroge à cette occasion d'un : « S'agit-il d'un faux pas de la part de Dominique de Villepin ? » La même question aurait pu être formulée pour certaines des interventions de Dominique de Villepin à Kleber. La réédition de ce comportement n'est peut-être que fortuite, quoi qu'il en soit, elle doit interroger le chercheur, au regard de la portée de chacun de ces *écarts* à des moments clés d'une gestion de crise.

Bruxelles, à Paris puis à Berlin¹⁷⁵⁸.

Chacun quitte alors le Quai d'Orsay et le groupe se disperse après avoir, à la demande de Laurent Gbagbo échangé leurs coordonnées téléphoniques. Cependant, selon une autre version publiée par *Jeune Afrique*, avant de le laisser partir, Dominique de Villepin a un dernier tête-à-tête avec Laurent Gbagbo. Ce dernier doit alors faire face une nouvelle fois, à l'insistance de Dominique de Villepin en faveur d'Henriette Diabaté. Laurent Gbagbo abrège alors l'entretien d'un : « Je rentre à l'hôtel me reposer. On en reparlera demain...¹⁷⁵⁹. » Malgré son calme apparent, Laurent Gbagbo quitte la séance « très en colère¹⁷⁶⁰. » À son entourage, il confie « Vraiment, le QG de la rébellion, c'est le Quai d'Orsay !¹⁷⁶¹. » Il sait, racontera-t-il¹⁷⁶² que Dominique de Villepin au sortir de l'entretien a affirmé devant plusieurs témoins qu'« il faut lui tordre le bras ¹⁷⁶³. » Mutique lors du diner qui suit, Laurent Gbagbo brise le silence en lâchant à Guy Labertit : « S'ils veulent m'imposer Henriette Diabaté, je rentre tout de suite au pays !¹⁷⁶⁴ »

1.3. Abidjan, la nuit : contestation et premiers troubles

À Paris comme à Abidjan la nuit est déjà tombée et avec elle, les premiers bilans de la journée. En France, le soir même, le journal télévisé de *France 2* illustre en un raccourci saisissant toutes les ambiguïtés de cette journée. Sous le titre « Un fragile accord¹⁷⁶⁵ », le journaliste illustre la chronologie de la journée : les embrassades de la nuit précédente à Marcoussis ; puis les visages réjouis des délégués réunis le midi dans les salons du Quai d'Orsay. Dominique de Villepin y domine de sa haute taille, Guillaume Soro, plus petit et placé au premier rang, sur l'épaule duquel le ministre pose sa main dans une posture paternelle. Puis le président français recevant Laurent Gbagbo, la main lui aussi posée sur son homologue, pour « tenter de le convaincre » commente le reporter. Le journal télévisé donne ensuite la parole aux Sorbonnards à Abidjan¹⁷⁶⁶ virulents à l'égard de l'annonce de l'Accord de Marcoussis. À Paris, Louis-André Dacoury-Tabley est interrogé aussi et voit dans l'accord la réalisation de l'objectif de son

¹⁷⁵⁸ ABOU, Georges. ABOU, Georges. L'embarras de la France. *RFI*. 18/01/2003 [consulté le 21/01/2015 sur http://www1.rfi.fr/actufr/articles/037/article_19303.asp]

¹⁷⁵⁹ KPATINDÉ, Francis. Le calvaire de Laurent Gbagbo. *Jeune Afrique*, n°2195. 04/02/2003.

¹⁷⁶⁰ MATTEI, François. *Opus cité*.

¹⁷⁶¹ LABERTIT, Guy. *Opus cité*.

¹⁷⁶² MATTEI, François. *Opus cité*.

¹⁷⁶³ Une affirmation plusieurs fois rapportée par d'autres sources.

¹⁷⁶⁴ LABERTIT, Guy. *Opus cité*.

¹⁷⁶⁵ GHESQUIERE, Hervé. 20 heures le journal. *France 2*. 24/01/2003 [Consulté le 04/12/2003 sur <http://www.ina.fr/notice/voir/2205635001026>].

¹⁷⁶⁶ Ceux qui à Abidjan fréquentent et animent un des forums publics les plus fréquentés, sur une place arborée, dite *La Sorbonne*.

camp, c'est-à-dire « récupérer le pouvoir » : « Aujourd'hui nous estimons que les pouvoirs ne sont plus dans les mains de Laurent Gbagbo, mais dans celles du futur Premier ministre. Affi N'Guessan, lui, s'affiche en président du parti au pouvoir et laisse entrevoir les prochaines manœuvres dilatoires. Il annonce que ses militants attendent « les propositions du chef de l'État » qu'ensuite « nous analyserons et nous verrons si nous sommes d'accord pour le consensus ou pas. » *Propositions*, un terme que reprendra Laurent Gbagbo trois jours plus tard, devant la foule de ses partisans pour qualifier les dispositions adoptées. Un choix de vocabulaire qui constituera le premier désaveu de l'Accord de Marcoussis.

Le journal télévisé de *France 2* est rediffusé sur *TV5 Monde* diffusé en Afrique. Sans qu'il soit possible d'établir un lien de cause à effet, le soir même, l'ébullition et les débats agitent déjà la capitale ivoirienne et préfigurent l'émeute qui sera déclenchée le lendemain soir. Au cours de la journée, Blé Goudé, leader des Jeunes patriotes, a déjà pris clairement position contre l'accord de paix et fait planer la menace : le texte d'accord est une « honte pour les rebelles et la France¹⁷⁶⁷. »

À Paris, que se passe-t-il alors au cours de cette nuit d'hiver ? Guillaume Soro a rejoint ses co-délégués à Marcoussis. Alassane Ouattara est sans doute dans son appartement parisien comme Henri Konan Bédié. Laurent Gbagbo est dans son hôtel de la rue de Rivoli. Dans les heures qui suivront, il s'entretiendra avec Guillaume Soro, du moins est-ce la supposition que colporteront nombre de commentateurs de la crise, sans qu'aucun démenti ne soit apporté. Ni Guillaume Soro, ni Laurent Gbagbo dans leur relation des faits, ne l'évoqueront ultérieurement. Cela pourrait suffire à invalider l'hypothèse, encore faut-il comprendre l'obstacle qui demeure encore à une éventuelle révélation : l'image désastreuse pour la mobilisation de leurs partisans, que pourrait être celle du chef de l'État et du porte-parole des Rebelles discutant d'égal à égal, et procédant à des arrangements.

2. Samedi 25 janvier : à Kleber et Abidjan

Quoi qu'il en soit, à Paris le lendemain, le temps est venu pour tous les acteurs d'afficher publiquement les résolutions qui doivent leur permettre de rallier les soutiens internationaux

Neuf chefs d'État¹⁷⁶⁸ ont répondu à l'invitation à venir réaliser l'objectif de la Conférence des chefs d'État sur la Côte d'Ivoire. Aux côtés de Koffi Annan de l'ONU et de Romano Prodi de

¹⁷⁶⁷ SMITH, Stephen, TUQUOI, Jean-Pierre. L'accord de paix ivoirien doit être avalisé à Paris par des chefs d'État africains et des bailleurs de fonds. *Le Monde*. 26/01/2003.

¹⁷⁶⁸ Les présidents burkinabé, Blaise Compaoré ; libérien, Charles Taylor ; malien, Toumani Touré ; ghanéen, John Kufuor ; gabonais, Omar Bongo ; camerounais, Paul Biya ; sénégalais, Abdoulaye Wade et le sud-Africain Thabo Mbeki.

l'UE, les délégués du FMI, de la Banque mondiale et de 17 bailleurs de fonds sont présents. Thabo Mbeki, président de l'UA, dont l'avion a été victime d'un incident technique, n'arrivera qu'au cours de l'après-midi.

L'assemblée contient son lot de surprises : Charles Taylor du Libéria est là, alors qu'il est frappé d'une interdiction de voyager par l'ONU¹⁷⁶⁹. Le burkinabé Blaise Compaoré est arrivé après avoir, quelques jours auparavant, menacé publiquement Laurent Gbagbo de saisir les tribunaux internationaux pour sa responsabilité dans les crimes à l'encontre des ressortissants burkinabés¹⁷⁷⁰. Plusieurs de leurs homologues brillent cependant par leur absence. Gnassingbé Eyadéma, qui a porté à bout de bras le processus de Lomé, a boudé ostensiblement la conférence. Le processus de Marcoussis-Kleber incarne paradoxalement l'échec de son action. Jacques Chirac, lui-même négligera de citer Gnassingbé Eyadéma et de le remercier comme il le fera pour d'autres chefs d'État lors de la conférence de presse, de clôture du sommet. Le Nigérien Mamadou Tandja et le Nigérien Olusegun Obasanjo sont également absents au prétexte d'un agenda chargé. Leur *absence diplomatique* témoigne des tensions qu'a provoquées le sommet au sein de la CEDEAO. Il a d'ailleurs été annoncé que son président en exercice, le Sénégalais Abdoulaye Wade, ne pourrait pas s'exprimer à Paris au nom de l'organisation ouest-africaine.¹⁷⁷¹ Le Gabonais Omar Bongo et le Camerounais Paul Biya ont également été conviés à la Conférence alors qu'ils n'appartiennent pas à la communauté ouest-africaine¹⁷⁷². Leur présence suffit à éviter aux organisateurs l'affichage de rangs trop clairsemés.

Toute cette assistance ne peut pas avoir pour seul objet de constater un résultat. L'objet de la Conférence est somme toute modeste et n'exige pas de mobiliser deux journées ni de multiplier les débats : il s'agit d'« approuver les dispositions¹⁷⁷³ » de l'Accord de Linas-Marcoussis, et de « recueillir l'appui de la communauté internationale et l'appui que chacun [...] entend apporter » pour sa mise en œuvre. L'intention cachée est donc bien de mettre en avant la réussite

¹⁷⁶⁹ C'est une sanction infligée en raison de son implication dans le conflit Sierra-léonais.

¹⁷⁷⁰ Le mardi matin précédent, *Le Parisien* a publié une interview de Blaise Compaoré invitant son homologue ivoirien à s'en aller et lui prédisant une comparution devant un tribunal pénal international, ce qui ne fut évidemment pas de nature à restaurer un climat de confiance entre ces voisins. (ABOU, Georges. L'embarras de la France. *RFI*. 21/02/2003 [capturé le 21/01/2015 sur http://www1.rfi.fr/actu/fr/articles/037/article_19359.asp]).

¹⁷⁷¹ COMARIN, Elio. Un sommet pour sortir de la guerre. *RFI*. 25/01/2003 [consulté le 06/06/2016 sur http://www1.rfi.fr/actu/fr/articles/037/article_19450.asp].

¹⁷⁷² Selon RFI, pour François Rivasseau, porte-parole du ministère français des Affaires étrangères, « il n'y a rien de surprenant à leur participation au sommet de Paris. Nous accueillons tous ceux qui peuvent faciliter les choses et nous ne nous cantonnons pas seulement à l'Afrique de l'ouest » (SAMSON, Didier. Un accord en quête de parrains. *RFI*. 24/01/2003 [consulté le 03/02/2016 sur Un accord en quête de parrains [consulté le 01/05/2016 sur http://www1.rfi.fr/actu/fr/articles/037/article_19441.asp]).

¹⁷⁷³ Conférence de presse conjointe. Présidence de la République française. 26/01/2003 [capturé le 14/05/2007 sur http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais_archives/interventions/conferences_et_points_de_presse/2003/janvier/conference_de_presse_conjointe_du_president_de_la_republique_du_secretariat_general_de_l_onu_des_presidents_d_afrique_du_sud_du_gabon_de_la_cote_d_ivoire_du_senegal_et_de_la_commission_europeenne_a_l_issue_de_la_conference_des_chefs_d_etat_sur_la_cote_d_ivoire.2825.html]

française dans sa gestion d'un conflit. Ceci impose une démonstration publique.

Vers 10h30, débute la Conférence. La salle où sont réunis les invités est la même qui a accueilli deux semaines auparavant, les participants de la Table ronde. Jacques Chirac qui préside la rencontre a prévu de structurer ce qui reste de la matinée, en trois temps : un exposé de Pierre Mazeaud sur l'Accord de Linas-Marcoussis en présence des chefs de délégation que le président de la Table ronde, selon son témoignage, est parvenu à imposer à ses interlocuteurs du Quai d'Orsay¹⁷⁷⁴ ; une pause d'une dizaine de minutes qui va revêtir une grande importance ; puis une succession de prises de parole, à commencer par celle très attendue de Laurent Gbagbo. Jacques Chirac, dans un exercice qui lui est familier, félicite alors les uns et les autres et justifie l'effort et le soutien de la France par « la profonde amitié, l'ancienne amitié qu'elle porte fortement au peuple ivoirien. » Le discours est convenu mais s'achève par une mise en garde prémonitoire : « Gardons à l'esprit qu'un accord, même sincère, vaut autant par la manière dont il est observé que par sa substance¹⁷⁷⁵. »

2.1. Kleber, le matin : le Premier ministre est désigné

Mais, c'est à l'extérieur de cette salle que va se jouer la réussite ou l'échec du sommet. Dans un dédale de salons, de salles de réunion et autres espaces d'apartés qui, note l'ambassadeur Le Lidec, rend l'ensemble des événements « difficile à suivre¹⁷⁷⁶. »

Une fois l'exposé de Pierre Mazeaud achevé, Henri Konan Bédié, Alassane Ouattara et Guillaume Soro s'appêtent à partir. Il n'est pas prévu qu'ils participent à la suite de la rencontre entre chefs d'État. C'est alors qu'ils sont invités à patienter. Guillaume Soro et Alassane Ouattara en profitent pour échanger¹⁷⁷⁷.

Dans un salon particulier voisin, peu après l'ouverture de la conférence, une rencontre décisive se prépare. La France y est représentée à son plus haut niveau. Il n'est plus question de délè-

¹⁷⁷⁴ « J'apprends que le Quai d'Orsay ne veut pas qu'en dehors du président de Marcoussis, il y ait des membres de délégation. Moi je dis, *J'ai réuni toutes ces délégations sur des textes. Ils sont tous d'accord. Si je leur dis qu'ils ne peuvent pas venir, ça va pas du tout. Si c'est ça la conférence de Kleber, vous ne verrez pas Pierre Mazeaud.* Alors Jacques m'a appelé et m'a dit, *Pierre, mais qu'est-ce que tu fous le bordel à nouveau.* Je lui ai dit, *Je ne fous pas le bordel, tu m'as chargé d'un truc, je le fais. Je suis devenu très proches des membres de chacune des délégations, sauf de Koulibaly, mais maintenant tu leur interdis de venir. Ah non, ça ne va pas du tout, tu ne me verras pas ! [...]*, après, ils ont baissé les bras et ont accepté qu'ils soient avec moi » (Pierre Mazeaud. *Entretien cité.*).

¹⁷⁷⁵ Dans une publication ultérieure de ses principaux discours, Jacques Chirac, en 2007, choisira d'y inclure celui-ci et de lui adjoindre un commentaire étonnant, au regard du souvenir que laissera la Conférence des chefs d'État : « *C'est le destin de la France, et c'est sa vocation : porter une ambition qui va au-delà du cercle de ses intérêts, sans arrogance, sans prosélytisme ni messianisme, mais avec la conscience de la responsabilité qui lui est assignée, vis-à-vis du monde et vis-à-vis des hommes.* » (CHIRAC, Jacques. *Mon combat pour la paix. Textes et interventions 1995-2007.* Paris : Odile Jacob, 2007. 556 p.).

¹⁷⁷⁶ Gildas Le Lidec. *Correspondance citée.*

¹⁷⁷⁷ BEN YHAMED, Marwane. La vraie histoire du "oui" de Laurent Gbagbo à Jacques Chirac. *Article cité.*

guer la recherche de solutions entre acteurs comme cela a été fait à Marcoussis avec Pierre Mazeaud. Jacques Chirac est l'animateur. Dominique de Villepin et Nathalie Delapalme l'assistent, chacun dans un registre différent. À la différence de la veille, les responsables français ont pris soin de ne pas apparaître comme les seuls ordonnateurs des décisions à venir. Kofi Annan, pour l'ONU a été invité. Omar Bongo aussi, bien qu'il ne soit ni d'Afrique de l'Ouest, ni le dirigeant d'une organisation interétatique africaine¹⁷⁷⁸. C'est dans cette instance que vont s'initier les tractations. Une instance plus qu'informelle. Elle n'a pas d'unité de temps ni de lieu. Les acteurs seront les mêmes jusqu'au bout, mais ils vont échanger et conclure, en plusieurs phases, parfois tous ensemble, parfois séparément.

Après un temps de concertation entre Jacques Chirac, Dominique de Villepin, Kofi Annan et Omar Bongo, ce sont Laurent Gbagbo et Guillaume Soro qui sont appelés à rejoindre cette « séance de travail collatéral¹⁷⁷⁹ », dans un ordre d'arrivée sur lequel les versions divergent¹⁷⁸⁰.

La rencontre est en fait une séance de négociation imposée à Laurent Gbagbo et Guillaume Soro, et animée par Jacques Chirac. L'objet de l'échange est encore une fois, la désignation d'Henriette Diabaté comme Premier ministre. Jacques Chirac tente une nouvelle fois de l'imposer à Laurent Gbagbo. Henriette Diabaté suscite pourtant un rejet au-delà du seul Laurent Gbagbo. Stephen Smith du *Monde*, citant quelques jours plus tard des « sources françaises et africaines¹⁷⁸¹ », relatera que son nom suffirait à provoquer la reconstitution de la coalition *Tout sauf Ouattara* associant le FPI et le PDCI. Cependant, Jacques Chirac argumente en affirmant qu'elle jouit d'une « grande préférence¹⁷⁸² » parmi les délégués présents à Marcoussis. Laurent Gbagbo ne cède pas pour autant et menace, à trois reprises, de démissionner. Ce à quoi, Omar Bongo lui réplique qu'il serait alors « un lâche¹⁷⁸³ » abandonnant son pays « dans la difficulté [pour] aller [se] mettre au frais. »

Les positions affichées sont claires : pour Diabaté d'un côté, tout sauf Diabaté de l'autre. Loin

¹⁷⁷⁸ Les présidents de l'UA, de la CEDEAO ou de l'OIF n'ont pas été non plus invités. Ce dernier - Abou Diouf - en fera le reproche le lendemain. Un premier impair pour Stephen Smith (*Comment Laurent Gbagbo, acculé au sommet de Paris, a réussi à se rétablir au pouvoir à Abidjan. Article cité.*) qui y voit une contradiction puisque la France ne cesse de vouloir assurer que la résolution de la crise, est africaine.

¹⁷⁷⁹ Selon l'expression d'un diplomate présent sur les lieux (SMITH, Stephen. *Comment Laurent Gbagbo, acculé au sommet de Paris, a réussi à se rétablir au pouvoir à Abidjan. Le Monde.* 31/01/2003.).

¹⁷⁸⁰ Selon une première version, Laurent Gbagbo est présent et Guillaume Soro les rejoint. Dans une deuxième, Guillaume Soro est invité avant d'être ensuite rejoint par Laurent Gbagbo accompagné de Dominique de Villepin. Dans une troisième, Soro est convié par Jacques Chirac à rejoindre Laurent Gbagbo, Omar Bongo, Kofi Annan et Dominique de Villepin. Dans les deux cas, Henri Konan Bédié et Alassane Ouattara ne sont pas mentionnés.

¹⁷⁸¹ SMITH, Stephen. Paris somme le président Laurent Gbagbo de ramener le calme en Côte d'Ivoire. *Le Monde.* 28/01/2003.

¹⁷⁸² SMITH, Stephen. *Comment Laurent Gbagbo, acculé au sommet de Paris, a réussi à se rétablir au pouvoir à Abidjan. Article cité.*

¹⁷⁸³ Conférence de presse conjointe. Présidence de la République française. 26/01/2003. *Opus cité.*

de constituer un blocage, il s'agit en fait de la première étape d'une négociation. Une négociation étonnamment tripartite, confrontant le chef de la Rébellion, le chef de l'Etat que ce dernier conteste, et celui de l'Etat français qui semble vouloir, à tout prix, parvenir à un résultat à très court terme. Vient alors celle des concessions¹⁷⁸⁴. Laurent Gbagbo avance une nouvelle proposition : le colonel Koné Al Moustapha, l'ancien président de l'Office national d'identification (ONI). Puis constatant l'absence de réaction, il demande que Guillaume Soro formule trois offres. Lequel répond « Diabaté, Soro et Dacoury-Tabley¹⁷⁸⁵ », ce qu'Omar Bongo salue d'un : « Mais il est malin le petit ! » Il salue là l'adresse de Guillaume Soro : le nom d'Henriette Diabaté incarnant le RDR et celui de Louis-André Dacoury-Tabley incarnant la trahison, ils ne peuvent être que rejetés par Laurent Gbagbo, ne lui laissant d'autre option que la désignation de Guillaume Soro lui-même¹⁷⁸⁶.

C'est alors Laurent Gbagbo qui propose la solution de compromis : Seydou Diarra¹⁷⁸⁷. Guillaume Soro se montre d'emblée réservé - « Nous ne connaissons pas Diarra¹⁷⁸⁸ » - mais il est prêt à l'approuver à une condition. Celle d'obtenir en échange tous les ministères de souveraineté¹⁷⁸⁹. Sa demande de compensation est très élevée, outrancière même. Selon sa proposition, il accepterait la nomination de Seydou Diarra contre quatre ou cinq ministères : Défense, Intérieur, Justice, Affaires étrangères et Finances¹⁷⁹⁰. Laurent Gbagbo refuse et renâcle. La tension est élevée et Dominique de Villepin intervient dans les tractations entre les deux hommes en usant, semble-t-il de la manière forte. Selon Alain Toussaint, le conseiller et le thuriféraire de Laurent Gbagbo : « Dominique de Villepin a menacé le président de traduire sa femme devant le TPI s'il refusait ce partage du pouvoir¹⁷⁹¹. » D'après le diplomate écrivant sous le pseudonyme de *Jean Saint-Iran*, l'agacement de Laurent Gbagbo « devient de la hargne quand il apprend que Dominique de Villepin est obligé d'appeler Henri Emmanuelli, le dirigeant socialiste français qui connaît bien Laurent Gbagbo, pour qu'il le calme¹⁷⁹². »

¹⁷⁸⁴ DUPONT, Christophe. *La négociation, conduite, théorie et applications*. Paris, Dalloz, 1994. 391p

¹⁷⁸⁵ Dans une autre version, Jacques Chirac est celui qui prend cette initiative de demander trois noms.

¹⁷⁸⁶ Guillaume Soro témoigne alors d'une technicité en matière de négociation en utilisant alors un procédé de négociation qui consiste à proposer une ou plusieurs propositions *repoussoirs* afin de rendre acceptable une proposition qui, sans cet artifice, ne serait pas apparue comme favorable : « oui à la proposition de Laurent Gbagbo (Diarra) mais sous conditions. » (Cf. AUDEBERT-LASROCHAS, Patrick. *Profession négociateur*. Paris, Les Éditions d'Organisation, 1995. 357 p.).

¹⁷⁸⁷ Là encore, dans une autre version, c'est Jacques Chirac qui avance le nom de Seydou Diarra.

¹⁷⁸⁸ SMITH, Stephen. *Article cité*.

¹⁷⁸⁹ C'est à dire, la Défense, l'Intérieur, la Justice auquel il ajoute l'Agriculture.

¹⁷⁹⁰ La définition des ministères dits de souveraineté est en effet variable selon les pays et Guillaume Soro n'en donne pas la description. Au minimum, ceux-ci désignent les quatre premiers qualifiés en France, de *régaliens*, mais auxquels est parfois ajouté celui des Finances et donc de la captation fiscale et de la dépense publique.

¹⁷⁹¹ SAINT-PAUL, Patrick. Les coulisses des accords de Marcoussis. *Le Figaro*. 07/02/2003.

¹⁷⁹² SAINT-IRAN, Jean. *Opus cité*.

Lorsque l'échange reprend, Kofi Annan se range au côté de Laurent Gbagbo en opposant à la revendication de Guillaume Soro que l'« on doit en laisser à l'opposition légale¹⁷⁹³. » Manière pour lui de préconiser des ministres issus des grands partis parlementaires. Laurent Gbagbo revendique « les ministères d'argent : Economie, Finances et Ressources naturelles¹⁷⁹⁴. » Guillaume Soro avance alors à son tour une solution de compromis : deux ministères au lieu de quatre ou cinq, mais « nous ne transigerons pas au-delà de l'obtention des ministères de la Défense et de l'Intérieur. » Guillaume Soro est un négociateur très avisé et manifestement bien préparé. C'est un donnant-donnant qu'il énonce comme un acte de modération après avoir exprimé une revendication beaucoup plus exigeante. Il veut l'attribution des portefeuilles de la Défense et de l'Intérieur contre l'assurance pour Laurent Gbagbo de ne pas voir contester son mandat jusqu'à son terme, de 2005 et de conserver sa mainmise sur les finances publiques. Laurent Gbagbo accepte alors la contrepartie¹⁷⁹⁵.

L'a-t-il formellement accepté ? De « bonne source¹⁷⁹⁶ » interrogée par François Soudan, on convient qu'il « a semblé acquiescer », mais « au vrai, il n'a dit ni oui ni non. » La négociation en tout cas est terminée et va déclencher l'agonie de l'Accord de Marcoussis.

Alors, acte de capitulation ou calcul politique ? L'accord de Laurent Gbagbo est perçu par ses partisans comme un échec absolu, et lui sera reproché jusque dans son entourage le plus proche. Il nourrira les suspicions que Laurent Gbagbo lui-même ne cherchera pas à lever, accréditant l'hypothèse tactique : celle formulée par Stephen Smith d'un Laurent Gbagbo ayant « eu l'habileté de donner son accord à une décision qu'il savait inacceptable pour sa moitié de la Côte d'Ivoire¹⁷⁹⁷ » et disposant ainsi d'un « chiffon rouge, lui permettant de rentrer au pays pour y rallier autour de lui, non pas seulement une poignée d'extrémistes, mais de larges secteurs d'une opinion publique outragée. » Quoi qu'il en soit, la plupart des versions convergent pour décrire un Laurent Gbagbo opérant sous la pression, depuis 24 h, de Jacques Chirac et de Dominique de Villepin, et tentant d'y résister. Le ministre français, de son côté, se réjouit du résultat et ne masque pas son enthousiasme. Croisant Gildas Le Lidec, à l'issue de la réunion, il lui lance : « On a réussi mon vieux ! » Puis simulant un coup de poing dans son abdomen, il ajoute, c'est « fantastique, on donne l'Intérieur et la Défense à la Rébellion¹⁷⁹⁸ », les contrai-

¹⁷⁹³ SMITH, Stephen. *Article cité*.

¹⁷⁹⁴ SAINT-PAUL, Patrick. *Article cité*.

¹⁷⁹⁵ Ce semblant de décision ou cette décision prise par les deux parties, c'est alors le moment que Jacques Chirac choisit pour formuler une demande complémentaire qui satisfera les deux grands absents, Henri Konan Bédié et Alassane Ouattara : le principe de l'attribution de deux ministères d'État pour chacune des grandes formations parlementaires.

¹⁷⁹⁶ SOUDAN, François. Le sorcier blanc et le magicien noir. *Jeune Afrique*, n°2195. 04/02/2003.

¹⁷⁹⁷ SMITH, Stephen. *Article cité*.

¹⁷⁹⁸ Gildas Le Lidec. *Entretien cité*.

gnants ainsi à se désarmer eux-mêmes.

La tractation achevée, à 13 h, Henri Konan Bédié et Alassane Ouattara sont invités à les rejoindre et s'entendent annoncer par Jacques Chirac lui-même que Guillaume Soro et Laurent Gbagbo se sont accordés : le chef de l'État ivoirien « a décidé de nommer Seydou Diarra, comme Premier ministre. » L'annonce par un chef d'État étranger - Jacques Chirac - de la désignation du Premier ministre d'un de ses homologues pourrait déjà étonner. Mais Laurent Gbagbo ne bronche pas. « Nous voudrions votre assentiment¹⁷⁹⁹ » conclut Jacques Chirac. Pour ses interlocuteurs, c'est un second étonnement : ils sont mis devant le fait accompli. Henri Konan Bédié s'offusque et réagit d'un lucide « Mais, ça ne passera pas ! » auquel Jacques Chirac oppose, selon la reconstitution de Stephen Smith : « Henri, veux-tu la paix dans le pays d'Houphouët-Boigny ? » L'ex-président ivoirien donne alors son accord. Patrick Saint-Paul donne une version plus ambiguë de cet acquiescement en laissant la parole à Henri Konan Bédié qui lui affirmera que « c'est faux, je n'ai pas donné mon consentement¹⁸⁰⁰ » et qu'il s'était vu opposer « qu'il fallait céder. » Quoi qu'il en soit, accord formel ou non, son désaccord demeure et il est profond. Il affirmera publiquement deux jours plus tard que cette attribution « pose problème » et - parlant déjà des accords au passé - que « ces décisions[ont été] prises au niveau des chefs d'État [...] les partis politiques n'ont pas eu leur mot à dire¹⁸⁰¹ » trahissant ainsi les accords « pertinents » de Marcoussis. Alassane Ouattara, lui approuve sans effort, en reconnaissant que Seydou Diarra à illustré lors de sa présidence du Forum de la réconciliation, en 2001, qu'il était effectivement un homme de consensus.

Mais Henri Konan Bédié et Alassane Ouattara ignorent encore que ce choix de Premier ministre a été assorti d'une condition : l'attribution des portefeuilles de la Défense et de l'Intérieur. Une fois encore, c'est à Jacques Chirac que revient l'annonce des contreparties ministérielles qui auraient été accordées à Guillaume Soro par Laurent Gbagbo. Henri Konan Bédié s'y oppose en réclamant pour son parti, les deux postes, ce à quoi Jacques Chirac répond, de manière cinglante et exaspérée, selon Ben Yahmed que « ce sont eux qui ont les armes, pas vous¹⁸⁰² », ce qui entraîne alors la reddition du président déchu. Comme pour la désignation du Premier ministre, Alassane Ouattara, lui, n'objecte rien.

Reste alors à convenir des conditions de l'annonce publique de ces décisions. Guillaume Soro demande l'annonce simultanée de ces décisions. Cette formule répond à l'un des arguments

¹⁷⁹⁹ SMITH, Stephen. *Article cité*.

¹⁸⁰⁰ SAINT-PAUL, Patrick. *Article cité*.

¹⁸⁰¹ MONTVALLON (d'), Dominique, VERNET, Henri. Les partisans de Laurent Gbagbo menacent les Français. *Le Parisien Aujourd'hui*. 29/01/2003

¹⁸⁰² BEN YHAMED, Marwane. La vraie histoire du « oui » de Laurent Gbagbo à Jacques Chirac. *Article cité*.

qu'il a développés au cours des tractations qui se sont déroulées une demi-heure plus tôt : il considère que c'est la Rébellion qui a le pouvoir et il lui faut rassurer sa base sur le fait qu'ils disposeront de la réalité du pouvoir. Kofi Annan suggère une solution en deux temps : l'annonce de la nomination du Premier ministre, puis après le déjeuner pris en commun, celle de la répartition – qui reste à établir - des principaux portefeuilles, les ministères d'État. La formule est retenue. Jacques Chirac invite alors Laurent Gbagbo à rejoindre avec lui la salle de conférences, afin d'annoncer publiquement la désignation de celui que Guillaume Soro nomme, le « Premier ministre consensuel. » Laurent Gbagbo, procédant à cette première annonce devant ses pairs, il semble alors évident qu'il entérine l'ensemble des conventions : l'Accord de Marcoussis et l'attribution des portefeuilles à la Rébellion. La séance est alors suspendue pour le déjeuner.

2.2. Kleber, après-midi : le gouvernement est formé

Le déjeuner est rapide et une demi-heure plus tard, les chefs des quatre grandes formations politiques sont réunis autour de Seydou Diarra, arrivé entre-temps. Dans la même salle qui les a réunis le matin, plus aucun des *tuteurs* présents le matin n'est là. Laurent Gbagbo est présent, Seydou Diarra anime seul les échanges qui se déroulent en trois temps. Le premier, l'établissement de la liste des ministères d'État. Le second, l'adoption du principe de répartition. Le troisième temps, la répartition elle-même. La liste des ministères établie, la clé de répartition est adoptée : pour chacune des quatre principales parties prenantes (FPI, PDCI, RDR et Rébellion), sept ministres dont deux *d'État*. Pour les autres partis parlementaires représentés à Marcoussis, cinq maroquins. Un neuvième ministère d'État sera également désigné consensuellement par l'ensemble des délégations de Marcoussis. Vient alors la séquence la plus délicate : la répartition. Dans un premier tour de table, Laurent Gbagbo renouvelle son exigence : les ministères de l'Économie, des Finances, des Mines et de l'Énergie.¹⁸⁰³ Ceux de l'argent, *nerf* de cette guerre que Laurent Gbagbo est sans doute déjà bien décidé à poursuivre. Mais Alassane Ouattara et Henri Konan Bédié ont la même revendication à laquelle chacun a ajouté celle du ministère de la Justice. Guillaume Soro ne cherche pas à pousser plus loin son avantage, mais considère que les deux ministères ont été attribués au MPCCI et qu'il faudra ultérieurement attribuer des plus petits portefeuilles au MJP et au MPIGO. Dans un second temps, la première répartition se dessine. Laurent Gbagbo préserve le ministère de l'Économie et des Finances et concède à Henri Konan Bédié celui des Mines et de l'Énergie auquel l'ex-président ajoute celui des Infrastructures économiques. Alassane Ouattara renonce à ces ministères éco-

¹⁸⁰³ Dans son livre-témoignage (*Pourquoi je suis devenu un rebelle*), Guillaume Soro précisera à ce propos : « j'avais noté avec un mélange d'amusement et de dégoût, que M. Laurent Gbagbo tenait à tout prix à conserver le ministère des Finances... [p 138 de SORO, Guillaume, DANIEL, Serge. *Opus cité*.]

nomiques et préfère celui de la Justice que plus personne ne réclame. Quelques ministères d'État restent à attribuer dont celui des Affaires étrangères. C'est le troisième tour de table qui voit Laurent Gbagbo troquer avec Henri Konan Bédié, les Mines et l'Énergie contre le portefeuille de la diplomatie. Alassane Ouattara prend alors celui de l'Agriculture, le dernier ministère d'État non attribué.

Seydou Diarra consigne les positions. Les ministères les plus stratégiques sont répartis de façon en apparence équilibrée. Laurent Gbagbo a préservé les moyens de mobilisation des ressources financières au profit de son camp avec les ministères de l'Économie et des Finances et celui des Mines et de l'Énergie. Henri Konan Bédié, pour le PDCI, conserve une voie d'accès aux acteurs internationaux avec un ministère dépensier, celui des Infrastructures économiques et le ministère des Affaires étrangères. Alassane Ouattara se donne une chance de satisfaire ses militants du RDR. Le ministère de la Justice peut lui permettre d'œuvrer à la réforme du statut des immigrants, de lutter contre les discriminations et de prendre l'initiative de la poursuite judiciaire des auteurs des exactions des derniers mois. Avec le portefeuille de l'Agriculture, il peut favoriser aux Nordistes qui fournissent l'essentiel de la main-d'œuvre agricole, l'accès à la propriété foncière.

Ce partage effectué reste alors à satisfaire les petits partis parlementaires, PIT, UDPCI, UDCY, MFA et les deux autres organisations rebelles signataires de l'accord de Marcoussis, MJP et MPIGO. Leurs représentants sont invités à rejoindre la salle de négociation. Rapidement, les premiers échanges sont consacrés à la contestation du procédé. Selon Marwane Ben Yahmed¹⁸⁰⁴, Paul Akoto Yao - de l'UDPCI - s'emporte le premier tandis que d'autres menacent de refuser d'entrer au gouvernement et qu'Alassane Ouattara abonde dans leur sens en affirmant que « Laurent Gbagbo et Guillaume Soro se sont mis d'accord entre eux¹⁸⁰⁵ » et que lui aussi a été mis devant le fait accompli. C'est ainsi, raconte Guillaume Soro « qu'il fut décidé de plaider auprès du président Jacques Chirac – désigné ainsi comme un décideur à part entière – un dixième ministère d'État et un ministère ordinaire en plus. »

Jacques Chirac, informé des difficultés, va alors s'imposer davantage dans la prise de décision. Agit-il en négociateur ? Le qualificatif est inapproprié, car lui-même n'a rien à offrir ni à concéder. Agit-il en médiateur ? L'acceptation par tous de sa régulation des tractations donne à le penser. Pour autant, à l'évocation des scènes qui suivent, Jacques Chirac, assisté de Dominique de Villepin, semble avoir opté, non pas pour le registre de la facilitation, mais pour celui de l'imposition d'un rythme et d'une issue. Jacques Chirac organise tout d'abord une nouvelle

¹⁸⁰⁴ BEN YAHMED, Marwane.. *Article cité.*

¹⁸⁰⁵ SORO, Guillaume. Kleber point par point. *L'Inter*. Abidjan, 18/02/2003, publié en annexe dans KOULIBALY, Mamadou, AHUA, Antoine, BUSH, Gary K. *Opus cité.*

rencontre avec Kofi Annan et Omar Bongo et fait convoquer Laurent Gbagbo par Dominique de Villepin. La scène est reconstituée par Marwane Ben Yahmed qui raconte que Dominique de Villepin entre dans la salle où se déroulent les échanges entre tous les chefs politiques ivoiriens et informe Laurent Gbagbo que Jacques Chirac le réclame. « En pleine discussion, le chef de l'État ivoirien lui répond : *dans deux minutes !* Les traits tendus, Dominique de Villepin lui réplique fermement : *Non, maintenant !* Quelque peu surpris, Laurent Gbagbo s'exécute¹⁸⁰⁶. » Jacques Chirac Dominique de Villepin et Laurent Gbagbo échangent alors durant cinq minutes et sont rejoints par Kofi Annan et Omar Bongo. Tous reviennent ensuite vers les négociateurs rassemblés à qui Jacques Chirac adresse un « Messieurs Diarra, Alassane Ouattara et Bédié restent. Les autres partent. » Chacun, docilement, se plie alors à l'injonction.

Dans ce cadre plus restreint, Seydou Diarra formule la nouvelle proposition de méthode que les participants approuvent. Jacques Chirac demande alors le retour des autres responsables politiques. Seydou Diarra leur explique la démarche retenue. L'effectif du gouvernement est porté à 35 ministres et ministres d'État. Il permet ainsi d'attribuer deux ministères d'État à l'UDPCI et au PIT qui conservent également l'avantage des règles initiales - un ministère comme tous les petits partis – et cinq ministères pour chacune des quatre principales organisations. La solution semble convenir à tous, à la condition, pour Paul Akoto Yao, président de l'UDPCI, qu'il obtienne lui-même le portefeuille des Affaires étrangères promis au PDCI. Survient alors un malentendu qui pourrait n'être qu'anecdotique s'il n'avait entraîné ultérieurement de nouvelles difficultés : « Jacques Chirac croyant qu'il était du PDCI acquiesce à la demande du leader UDPCI, et lui signale que c'était déjà prévu. Amusés, Alassane Ouattara et Henri Konan Bédié plaisantent dans leur coin. *Tu n'as qu'à le faire venir au PDCI* ironise Ouattara¹⁸⁰⁷. »

L'accord de gouvernement qui doit venir parachever celui de Marcoussis est ainsi conclu. Dominique de Villepin précisera quelques jours plus tard, que la répartition des portefeuilles a été « effectuée avec l'accord¹⁸⁰⁸ » du président Laurent Gbagbo. Mais le malaise est palpable. Michèle Alliot-Marie, s'exprimant trois semaines plus tard devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, tentera d'effacer cette impression de « diktat de la part de la France¹⁸⁰⁹ » au profit du rôle médiateur en précisant la version française de la décision finale : « Des témoignages d'autorités présentes aux négociations indiquent sans conteste que le compromis si critiqué portant sur la composition du gouvernement a été proposé par le président Laurent Gbagbo lui-même, après qu'il eut refusé d'autres postes ministériels aux partis

¹⁸⁰⁶ BEN YAHMED, Marwane. *Article cité*.

¹⁸⁰⁷ BEN YAHMED, Marwane. *Article cité*.

¹⁸⁰⁸ Côte d'Ivoire. *La Croix*. 05/03/2003.

¹⁸⁰⁹ Compte-rendu des réunions de la commission des affaires étrangères, session 2002-2003. Assemblée nationale [consulté le 20/08/2014 sur <http://www.assemblee-nationale.fr/12/cr-cafe/02-03/liste.asp>].

représentant la rébellion. » Le produit de l'accord n'est alors qu'oral et son annonce est circonscrite aux membres du sommet. La proposition de Dominique de Villepin de signature d'un document écrit n'a pas été retenue comme mode de conclusion de la journée. Sa rédaction est prévue pour le lendemain et est à la charge du nouveau Premier ministre.

2.3. Kleber et avenue Poincaré : bataille de l'information

Vient alors le temps des annonces qui auront des conséquences dramatiques.

Les participants et les témoins de la dernière séance de négociation rejoignent l'ensemble des participants au sommet dans la salle plénière où doit être annoncée l'adoption des principes de formation du gouvernement. Cette annonce doit pour le moment être circonscrite aux seuls participants de la Conférence des chefs d'État. L'opération comporte en effet le risque d'accentuer les traits de l'image d'une présidence ivoirienne sous tutelle internationale et plus particulièrement française. Jacques Chirac en a conscience et a expliqué à Seydou Diarra qu'il doit réserver les annonces publiques à une conférence de presse dans l'enceinte de l'ambassade de Côte d'Ivoire à Paris. Laurent Gbagbo, de son côté, signera à cette occasion, son décret de nomination.

Dans la salle plénière, Jacques Chirac préside, Laurent Gbagbo est à gauche, après Thabo Mbeki. Dominique de Villepin et Gildas Le Lidec sont placés derrière eux. Le président français se déclare donc « heureux de l'accord [même s'il reste] naturellement encore beaucoup à faire¹⁸¹⁰. » Il laisse ensuite la parole à Laurent Gbagbo qui, face à l'assistance, confirme donc le nom du Premier ministre que tous les observateurs connaissent déjà et confie qu'il est heureux, car tous « venaient de trouver la paix¹⁸¹¹. » C'est alors au tour de Seydou Diarra d'annoncer publiquement la répartition des portefeuilles. L'assistance est comme sidérée par ce qui lui est révélé¹⁸¹². Il est 17 h 30, Laurent Gbagbo n'acceptant aucune question « après s'être exprimé, montre en main, moins de dix minutes » note Marawane Ben Yahmed, la séance est close.

Laurent Gbagbo, avec Seydou Diarra, quittent alors leurs hôtes pour parcourir les quelques centaines de mètres, qui les séparent de l'ambassade ivoirienne, avenue Raymond Poincaré. Le chef de l'État doit y signer le décret de nomination de son Premier ministre et y recevoir la presse. Ce que Laurent Gbagbo fait sans délai et qu'il annonce effectivement : « Je viens de

¹⁸¹⁰ Sommet africain : Laurent Gbagbo accepte l'accord et un nouveau Premier ministre. *AFP*. 25/01/2003 [consulté le 04/02/2014 sur http://www.santegidio.org/news/rassegna/2003/0125_001319_FR.htm].

¹⁸¹¹ BEN YAHMED, Marwane. *Article cité*.

¹⁸¹² « C'est de la folie ! » entend près de lui, le général Clément-Bollée, adjoint du CEMP, qui assiste à la scène, entouré des principaux conseillers de Dominique de Villepin (Général Bruno Clément-Bollée. *Entretien cité*.).

signer le décret nommant chef du gouvernement Seydou Diarra¹⁸¹³. » Devant les journalistes et preneurs d'image qui se massent dans la salle trop réduite, Laurent Gbagbo se livre alors à une première explication à la population ivoirienne, par presse interposée. « J'ai pris acte des résolutions des négociations de Marcoussis¹⁸¹⁴. » La formule est prudente, là où il aurait pu choisir d'*avoir validé* l'accord, *l'avoir reconnu*, ou *l'avoir fait sien*. « Nous avons commencé à appliquer les décisions prises à Marcoussis, c'est-à-dire le partage du pouvoir. Pour cela, il fallait nommer un chef du gouvernement. » Étrange pluriel du *Nous* dont il n'est pas possible de comprendre qui il désigne et qui semble dissocier le président ivoirien de la décision. « Il lui appartient de mettre sur pied un gouvernement d'union nationale », « rapidement dans les jours qui viennent » et de « présenter la liste des membres du gouvernement à ma signature. » *Signature*, un pouvoir de retardement dont personne sans doute ne sait qu'il abusera à l'excès. Laurent Gbagbo se lève alors face aux objectifs et tout sourire, prend la main de Seydou Diarra aux traits impassibles et la lève en forme de geste d'adoubement. Les rôles sont campés pour longtemps : Seydou Diarra propose, Laurent Gbagbo dispose. Le Premier ministre échafaude un projet, mais le chef de l'État – même dépossédé d'une partie importante de ses prérogatives – détient le droit de veto.

Ces affirmations posées, Laurent Gbagbo n'est pas pour autant un homme assuré de son destin ni de sa capacité à surmonter les nouvelles difficultés qui lui font face. Il quitte alors rapidement l'ambassade pour passer la nuit à l'hôtel Meurice. Sans doute a-t-il déjà conscience d'avoir vécu là, ce qu'il qualifiera, dix ans plus tard, du fond de sa cellule de La Haye, comme une seconde tentative de coup d'État, réussie celle-ci, « un coup d'État en gants blancs¹⁸¹⁵. » Sans doute aussi est-il dans ce même état d'esprit que décrivait Moshe Dayan au sortir de la conclusion de l'accord de Camp David, en 1979 : « Une fois dehors, dans la nuit fraîche et silencieuse, je me retrouvais seul avec mes pensées, avec ses clauses écrites sur le papier, et qu'il allait falloir transformer en réalités¹⁸¹⁶. »

Libéré de ces obligations de décision et de communication, Laurent Gbagbo a retrouvé le calme de l'intérieur de sa voiture. Le contraste est total avec la violente agitation que va déclencher l'évènement qui s'est produit simultanément : durant l'annonce de Laurent Gbagbo à la presse, Guillaume Soro s'est libéré de toute obligation de préséance. Devant le centre de conférences,

¹⁸¹³ « L'a-t-il fait ? Nous ne saurions en dire plus [...] » s'interrogera encore Soro, 10 jours plus tard (SORO, Guillaume. Kleber point par point. *L'Inter*. Abidjan, 18/02/2003, publié en annexe dans KOULIBALY, Mamadou, AHUA, Antoine, BUSH, Gary K. *La guerre de la France contre la Côte d'Ivoire*. Paris : L'Harmattan, 2003, 85 p

¹⁸¹⁴ Sommet africain : Laurent Gbagbo accepte l'accord et un nouveau Premier ministre. AFP. 25/01/2003 [consulté le 04/02/2014 sur http://www.santegidio.org/news/rassegna/2003/0125_001319_FR.htm].

¹⁸¹⁵ MATTEI, François. *Opus cité*.

¹⁸¹⁶ DAYAN, Moshe. *Paix dans le désert, compte-rendu personnel des négociations de paix égypto-palestiniennes*. Paris, Fayard, 1981. 358 p.

sur le trottoir, face à une caméra de *France télévisions*, il a lâché « nous avons deux ministères, la Défense et l'Intérieur¹⁸¹⁷. »

C'est une « gaffe (calculée) », diagnostique François Soudan de *Jeune Afrique*¹⁸¹⁸. Revenant ultérieurement sur cette circonstance, Guillaume Soro reconnaîtra, qu'il s'agissait, par sa divulgation, de rendre cette décision irréversible.

Les conséquences sont irrémédiables. L'annonce et les premiers signes de mobilisation dans les rues d'Abidjan semblent survenir de manière synchronique. Avantage pour Laurent Gbagbo : la concomitance lui permettra d'esquiver les accusations du déclenchement de l'émeute qui déjà débute, mais aussi de fournir à ses partisans le démenti de son accord de nomination des ministres rebelles. En 2014, Laurent Gbagbo reprendra cette rhétorique. Il accusera Guillaume Soro d'avoir « mis le feu aux poudres à Abidjan en prétendant, sur une radio publique française, que les Rebelles avaient décroché les ministères de l'Intérieur et de la Défense. » Et il ajoutera cette affirmation indispensable au démenti de la thèse de son propre acquiescement : « Soro voulait faire oublier qu'il n'était pas parvenu à ses fins¹⁸¹⁹. »

Mais, Laurent Gbagbo déçu par l'accord et profondément affecté, comme il le révélera le lendemain, n'est-il pas lui-même à l'origine de cette mobilisation ? C'est la théorie de ceux qui lui sont hostiles y compris parmi les autorités françaises. Peu partisan pourtant, *Jeune Afrique* abondera dans ce sens en rapportant qu'au cours de l'après-midi, les téléphones installés dans les couloirs du centre de conférences internationales sont monopolisés par les membres de l'équipe de Laurent Gbagbo et « il n'a pas échappé aux oreilles de nombreux participants au sommet présents sur les lieux que ces conversations avec Abidjan avaient pour objet de susciter des manifestations *populaires* contre l'accord de Marcoussis¹⁸²⁰. » Stephen Smith, dans sa reconstitution des faits¹⁸²¹, renforcera, lui aussi le crédit de cette thèse en décrivant, non pas un Laurent Gbagbo sonné par la pression et sa défaite, mais un Laurent Gbagbo calculateur et manipulateur obtenant avec l'attribution de la Défense et de l'Intérieur le *casus belli* dont il a besoin pour mobiliser Abidjan contre l'Accord de Marcoussis et contrarier les intentions de la France.

¹⁸¹⁷ « On a deux ministères, la défense et l'intérieur ». GHESQUIERE, Hervé. Reportage. 20 heures le journal. France 2. 26/01/2003 [consulté le 31/10/2014 sur <http://www.ina.fr/video/2206371001>].

¹⁸¹⁸ SOUDAN, François. Le sorcier blanc et le magicien noir. *Jeune Afrique*, n°2195. 04/02/2003.

¹⁸¹⁹ MATTEI, François. *Opus cité*.

¹⁸²⁰ Manifestations « populaires ». *Jeune Afrique*, n°2186. 04/02/2003.

¹⁸²¹ SMITH, Stephen. Comment Laurent Gbagbo, acculé au sommet de Paris, a réussi à se rétablir au pouvoir à Abidjan. *Article cité*.

2.4. Abidjan, la nuit

Dies irae. La réaction à Abidjan va être d'une ampleur inégalée et n'aura qu'une seule cible : la France. Depuis la nuit tombée la rue appartient, à nouveau, à plusieurs dizaines de milliers de manifestants.

Très vite, l'émeute aurait pu prendre une tournure encore plus dramatique, surtout à l'ambassade de France. C'est là que les événements concentrent les risques les plus élevés d'un changement de nature de la crise. Le journaliste du *Monde*, Jean-Pierre Tuquoi, proposera quelques jours plus tard, une reconstitution de cette « nuit où le sang a failli couler à l'Ambassade de France¹⁸²². » Déjà au cours de l'après-midi, les revendications des manifestants ont été explicites : « On ne veut pas des accords de Marcoussis ! Non, à une force d'interposition française¹⁸²³. » L'accord et la France constituent la même cible. Les emblèmes de la République sont arrachés. À la nuit tombée, la tension va monter d'un cran. Par trois fois, des centaines d'attaquants vont tenter de s'en prendre aux installations avant de parvenir à entrer dans l'enceinte française. Leur première attaque vers minuit se limite à l'envoi de projectiles interrompu par l'interposition de gendarmes ivoiriens déployés sur l'insistance des diplomates français. Le consulat qui jouxte l'ambassade est la cible des jets de tissus enflammés, mais l'incendie est maîtrisé. Une fois les gendarmes ivoiriens repartis, à 5 h du matin une nouvelle offensive est lancée par les manifestants. Le poste de sécurité de l'entrée principale, les grilles, les caméras de sécurité sont saccagées et les assaillants sont, selon un diplomate, « en contact direct avec la porte principale de la chancellerie¹⁸²⁴ » malgré les jets de grenades asphyxiantes. À 9 h 30, la tension est à son comble. Le petit nombre de manifestants entré dans la cour reculent rapidement sous les tirs de grenades lacrymogènes ou assourdissantes des défenseurs français. Aussi brève qu'a été l'intrusion, elle n'en aurait pas moins été un événement majeur si les manifestants avaient été armés, déclenchant alors une riposte meurtrière. Et si leur conquête avait été prolongée, elle aurait alors pu réveiller le spectre d'un épisode similaire : l'attaque en novembre 1979 de l'ambassade des États-Unis en Iran, par plusieurs centaines d'étudiants, se soldant par la prise d'une cinquantaine d'otages et leur détention durant 444 jours. Côté diplomates, le sang-froid est cependant conservé. En l'absence de l'ambassadeur, son numéro deux, le premier conseiller Jean-Hugues Simon-Michel a choisi de passer la nuit à l'ambassade. Les gendarmes chargés de sa protection sont également avec lui et renforcent opportunément la défense du site. La présence et l'intervention de l'adjoint de l'ambassadeur permettent la mise à l'abri des familles des quatre ou cinq gendarmes présents, dans le lieu le

¹⁸²² TUQUOI, Jean-Pierre. La nuit où le sang a failli couler à l'Ambassade de France. *Le Monde*. 31/01/2003.

¹⁸²³ LANJON, Karen. Laurent Gbagbo « prend acte ». *Le Journal du Dimanche*, JDD, 26/01/2003.

¹⁸²⁴ TUQUOI, Jean-Pierre. *Article cité*.

plus protégé de l'ambassade, la salle du chiffre¹⁸²⁵. Jean-Hugues Simon-Michel favorise surtout l'arrivée, par deux entrées distinctes, des ministres ivoiriens de l'Intérieur et de la Défense qui lancent à la foule un appel à cesser leur mouvement. Les manifestants obéissent alors « comme s'ils étaient en service commandé ? ¹⁸²⁶ » s'interrogera alors d'une façon faussement naïve Jean-Pierre Tuquoi dans sa relation des faits.

Autre symbole français, le 43^e BIMA est assiégé par plus de 400 manifestants « bien entraînés et bien organisés¹⁸²⁷ », selon le porte-parole de la force Licorne. Quelques dizaines d'entre eux tentent même de s'infiltrer dans l'enceinte militaire. Leur mobilisation a débuté aux premières heures de la matinée, avec l'organisation d'un grand rassemblement dans le quartier bordé par l'axe d'accès au camp militaire, où sont installées des enseignes françaises. Là durant plusieurs heures, les leaders défilent à la tribune¹⁸²⁸. La nomination de Seydou Diarra est commentée et lorsque la nomination des ministres rebelles sera annoncée, priorité sera alors donnée aux représailles contre l'enceinte militaire.

Côté français, le général Beth et son état-major restent sur leurs gardes sans céder à la tentation d'une manœuvre disproportionnée et provocante. À court de grenades, les gendarmes de l'ambassade ont été ravitaillés par un équipage d'hélicoptère des forces spéciales. Un groupe de commandos est prêt à intervenir à partir du camp de Port-Bouët situé de l'autre côté de la lagune. La priorité est donnée à un usage mesuré des moyens afin de conserver des capacités indispensables en cas d'accentuation des tensions. Le 43^e BIMA aurait alors à défendre ses installations et protéger ses ressortissants. Cette posture conduira des Français d'Abidjan à se plaindre de « l'inactivité des autorités consulaires et des militaires français¹⁸²⁹. » Ce à quoi le porte-parole de l'opération Licorne répondra que les militaires français « interviennent uniquement pour préserver les vies¹⁸³⁰ », écartant l'intervention armée au profit de la protection des biens. À cette précision, François Soudan, au terme d'une enquête, en ajoutera une autre, celle que les chefs militaires de Licorne « renâcleront jusqu'au bout à intervenir¹⁸³¹ », en raison de l'ampleur de l'opération à envisager – trois fois plus que la dernière opération similaire, à Brazzaville, en 1997 – et ses conséquences : l'allègement du dispositif d'interposition au centre du pays et la difficulté pour des militaires d'assurer des missions de police auxquelles ils ne

¹⁸²⁵ Colonel Philippe Bonnel. *Entretien cité*.

¹⁸²⁶ TUQUOI, Jean-Pierre. *Article cité*.

¹⁸²⁷ MAILLARD, Sébastien. Synthèse. *La Croix*. 27/01/2003.

¹⁸²⁸ THIAM, Abou Abel. Abidjan sous pression. *Jeune Afrique*, n°2195. 04/02/2003.

¹⁸²⁹ JACQUENS, Alexandre. A Abidjan, des Français ont été pris à partie et certaines de leurs maisons pillées. *Le Monde*. 29/01/2003

¹⁸³⁰ *Le Monde* des 29 et 30 janvier 2003.

¹⁸³¹ SOUDAN, François. *Article cité*.

sont pas préparés.

Dans la ville, au même moment, un grand nombre d'implantations françaises, publiques et privées sont également prises pour cible. Au petit matin, dans la ville, alors que les derniers milliards se dispersent, le bilan des dégâts est accablant. Le Centre culturel français est ravagé. Parmi les écoles françaises assaillies, le prestigieux Lycée international Jean-Mermoz qui accueille plus de 2 000 élèves, est ravagé. Des enseignes identifiées comme françaises, telles que les agences de l'opérateur téléphonique Orange et de la compagnie Air France¹⁸³² ou « le plus flamboyant des centres commerciaux de l'Afrique de l'Ouest, le SOCOCÉ »¹⁸³³, ont été incendiées et dévalisées. Leurs images associées à la Rébellion, Radio Nostalgie¹⁸³⁴ et le consulat du Burkina Faso ont subi un sort voisin. Dans les quartiers résidentiels, des villas sont vidées et brûlées, et la population occidentale se terre ou se regroupe. Catherine Rechenmann, présidente pour la Côte d'Ivoire, de l'Union des Français de l'étranger, revenant, en 2004, sur les souvenirs de cette émeute donnera toute la mesure de l'évènement en confiant : « J'ai vécu tous les coups d'État et je ne me suis jamais sentie autant en danger¹⁸³⁵. » Deux quartiers pourtant les plus huppés, sont épargnés, ceux de Riviera Golf et de Cocody, à l'exception du lycée Mermoz. Un salut qu'ils doivent alors à la mixité de ses occupants : des résidents occidentaux¹⁸³⁶ mais aussi certains des Ivoiriens fortunés ou puissants. Seul évènement favorable, les troubles ne font ni mort ni blessé. Mais tout le long de la journée et malgré les appels au calme des ministres de la Défense et de l'Intérieur, diffusés en continu sur la radio et la télévision nationales, la capitale reste sous tension.

3. Dimanche 26 janvier : camouflets

À Paris, au matin, c'est donc une curieuse journée, la dernière du processus Marcoussis-Kleber, qui va se dérouler. La matinée et le déjeuner à Kleber doivent consacrer la réussite de l'initiative française. Mais personne n'ignore déjà plus que l'accord de Laurent Gbagbo relève de la reddition et que ce dernier a demandé à ses partisans d'en faire payer le prix à ses hôtes. La journée va donc être composée d'évènements contradictoires. Les autorités françaises vont accuser à mots couverts, Laurent Gbagbo des représailles commises par son camp contre les

¹⁸³² FONTAINE, Sandra. Rester ou partir ? *Jeune Afrique*, n°2195. 04/02/2003.

¹⁸³³ TUQUOI, Jean-Pierre. Week-end d'émeutes antifrancaises à Abidjan. *Le Monde*. 28/01/2003.

¹⁸³⁴ Qui appartient à l'un des représentants de la Rébellion à Marcoussis, Hamed Bakayoko, PDG de *Radio Nostalgie Afrique*.

¹⁸³⁵ JACQUENS, Alexandre. *Article cité*.

¹⁸³⁶ Parmi eux, certains, des 200 Français partis pour le week-end dans les cités balnéaires de Grand-Bassam et d'Assini où ils resteront bloqués jusqu'au mardi suivant. Formant un convoi de 180 véhicules, encadrés par les soldats français du 43^e BIMA, ils seront alors raccompagnés, jusqu'à l'entrée de leurs quartiers. In FANUCCI, Bruno. « Dans les rues, ils sont armés. » *Le Parisien Aujourd'hui*. 29/01/2003.

intérêts français à Abidjan. Elles le sommeront ensuite de rentrer au plus vite pour ramener le calme. Elles célébreront cependant l'accord et la bonne volonté de chacun des acteurs, avant d'assister, impuissantes, à la démonstration de force de Laurent Gbagbo que la foule va encourager à la résistance dès son retour au pays. Et le soir, dans les journaux télévisés français, ce ne seront pas les ressorts illisibles de Marcoussis et de Kleber qui capteront l'attention, mais la description de la situation « quasi insurrectionnelle¹⁸³⁷ » qui s'installe à Abidjan.

3.1. Laurent Gbagbo réprouvé à Paris, encouragé à Abidjan

Au matin de la nuit de violence, personne au sommet de l'État français ne semble avancer d'autre hypothèse que celle de la responsabilité de Laurent Gbagbo et de ses proches. Les indices ont été nombreux qui se sont accumulés la veille. Pour autant, témoigne Alassane Ouattara, Laurent Gbagbo tente de se disculper. Ce dernier révèle-t-il, lui a dit en privé : « Je veux cesser la guerre¹⁸³⁸. »

Quelle que soit la responsabilité personnelle de Laurent Gbagbo, il ne fait cependant pas de doute que le camp présidentiel a bien mobilisé sa composante populaire. Il s'est néanmoins manifestement interdit d'associer la fidèle gendarmerie et l'armée à une action offensive. Tout au long de l'émeute, cette dernière s'est tenue à l'écart. Le ministre de la Défense a semblé en contenir les velléités de contestation de l'Accord de Marcoussis, mais le ressentiment n'en est pas moins extrême. Plus tard dans cette journée de dimanche, l'état-major des FANCI exprime ainsi par un communiqué télédiffusé et largement repris dans la presse le lendemain qu'il juge « certains points (...) de nature à humilier les forces de défense et de sécurité¹⁸³⁹. »

De leur côté, les autorités françaises, semblent hésiter sur la conduite à tenir. Jacques Chirac, avant la reprise des travaux avenue Kleber, a une « explication de gravure¹⁸⁴⁰ » avec Laurent Gbagbo. Il lui reproche son « double langage¹⁸⁴¹ » et lui impose un premier camouflet : il exige qu'il retourne à Abidjan apaiser la situation aussitôt la Conférence achevée et qu'il en fasse l'annonce lui-même. Pour autant, en public, il se refuse à accabler le président ivoirien. Lors de la conférence de presse, il répond lui-même à une question posée à son homologue ivoirien pour annoncer que ce dernier a condamné les « quelques excès qu'une évolution de ce type implique automatiquement » et qu'il s'est engagé « naturellement, à maîtriser. » En marge de cette intervention, Dominique de Villepin n'adopte pas la même ligne de conduite. Il use de la

¹⁸³⁷ LEBRUN, Bernard. Reportage dans les rues d'Abidjan. 20 heures le journal. *France 2*. 26/01/2003 [consulté le 31/10/2014 sur <http://www.ina.fr/video/2206371001>].

¹⁸³⁸ FICATIER, Julia. Récit. *La Croix*. 27/01/2003.

¹⁸³⁹ FICATIER, Julia, PLOQUIN, Jean-Christophe. Explication. *La Croix*. 27/01/2003.

¹⁸⁴⁰ SMITH, Stephen. Paris somme le président Laurent Gbagbo de ramener le calme en Côte d'Ivoire. *Article cité*.

¹⁸⁴¹ SOUDAN, François. Le sorcier blanc et le magicien noir. *Jeune Afrique*, n°2186. 04/02/2003.

manière forte. Il attribue les exactions à « une poignée d'extrémistes proches du pouvoir¹⁸⁴². D'après Guy Labertit, il menace même, Antoine Bohoun Bouabré, ministre des Finances ivoirien, d'une « comparution devant le Tribunal pénal international¹⁸⁴³ » en raison dénonce-t-il, des appels téléphoniques passés pour commander les manifestations antifrançaises. » Et de fait, c'est bien un mouvement ordonné qui obéit à la consigne de Laurent Gbagbo, le dimanche midi. Lancé depuis Paris, son appel a une portée radicale : l'accalmie gagne la ville au cours de l'après-midi. « Les violences antifrançaises cessent en moins d'une heure » note *La Croix*¹⁸⁴⁴.

Cependant, au Centre des conférences internationales, le temps n'est pas celui des accusations et des mises en garde. Deux dernières dispositions restent à adopter. Celle de la présidence et de la composition du Comité de suivi des accords de Linas-Marcoussis et Kleber. Elle revient au Mauritanien Ahmedou Ould Abdallah, un représentant de Koffi Annan. Il doit surveiller la mise en œuvre de l'accord et a le « pouvoir de saisir toutes autorités, nationales, régionales et internationales, des cas d'obstruction et de défaillance, afin que les mesures appropriées soient prises¹⁸⁴⁵. » Qui dit pouvoir ne dit pas puissance pour autant et c'est ce que révéleront les faits dès les premiers mois de la mise en place du comité¹⁸⁴⁶. Celle ensuite du soutien économique accordé en contrepartie des efforts de retour à la paix et de réconciliation. C'est Romano Prodi qui détaillera l'aide que l'Union européenne s'engage à apporter au redressement du pays¹⁸⁴⁷ à laquelle s'ajouteront les promesses de la Banque mondiale, du FMI, de la Banque africaine de développement (BAD) et des Nations Unies.

S'ensuit alors, la conférence de presse, et c'est elle qui va mobiliser l'attention. Chacun va sembler y hésiter entre la célébration de l'œuvre accomplie et la prévention de prochains conflits. Kofi Annan l'illustre en prophétisant que « nous sortirons de la crise » si l'accord « est appliqué de bonne foi dans la durée. » Et les circonvolutions de Laurent Gbagbo et de Jacques Chirac le confirment. Pour le président ivoirien, la situation est sans doute extrêmement difficile et malgré le sourire qu'il affiche en public, il masque mal son dépit. Devant ses pairs africains, il s'est même reconnu « totalement déprimé¹⁸⁴⁸. » Il doit faire face à une triple pression. Celle de son entourage avec lequel il échange par téléphone, notamment avec le chef de son

¹⁸⁴² FICATIER, Julia. Récit. *La Croix*. 27/01/2003.

¹⁸⁴³ LABERTIT, Guy. *Opus cité*.

¹⁸⁴⁴ SMITH, Stephen. Le monopole des ondes et la surchauffe nationaliste. *Le Monde*. 05/02/2003.

¹⁸⁴⁵ YABI, Gilles. Des Grands Lacs à la lagune Ébrié. *Jeune Afrique*, n°2195. 04/02/2003

¹⁸⁴⁶ Cet ancien ministre de la Mauritanie des années 70 n'est pourtant pas un inconnu, il ne manque pas d'expérience et n'agit pas seul. Avec lui, le comité réunit une dizaine de représentants, ceux de la CEDEAO – qui a promis l'envoi de troupes –, de l'Union africaine, de l'Union européenne, du FMI, de la Banque mondiale, du G8 et de l'OIF. L'ambassadeur Le Lidec, et un conseiller militaire représentant les pays contributeurs sur le plan militaire sont également de la partie.

¹⁸⁴⁷ 400 millions d'euros.

¹⁸⁴⁸ FICATIER, Julia. Récit. *Article cité*.

groupe parlementaire, Simone Gabgbo. Celle du camp français dans lequel chacun guette les signes d'apaisement qu'il adressera à ses partisans et attend son départ en espérant que celui-ci réduise l'insécurité des ressortissants. Et celle de la presse qui lui fait face, notamment française, et se tient en embuscade pour dévoiler ses faux-semblants¹⁸⁴⁹. Conséquence : Jacques Chirac fera de cette conférence de presse, sans doute l'une des plus brève de sa catégorie, en l'écourtant après seulement six questions.

C'est alors l'enseignant Gbagbo qui semble prendre la parole : « Que dit cet accord ?¹⁸⁵⁰ » et il poursuit en développant quatre arguments dont aucun, si ce n'est un, ne figure explicitement dans le texte : *intégrité territoriale, paix retrouvée, prospérité* et *la voie démocratique comme voie unique pour accéder au pouvoir*. « [...] je suis heureux parce que ces quatre points sont contenus dans l'accord [...]. Je ne peux rien demander d'autre. » « Qu'est-ce que je peux faire maintenant ? » s'interroge Laurent Gbagbo qui poursuit en jouant tour à tour de l'affliction et de la raison. « Il y a deux manières de sortir d'une guerre. On fait la guerre et la gagne militairement [sinon] on discute et on fait des compromis. » Et dans le développement qui suit, il concède « Moi, je n'ai pas gagné la guerre. » Une formule qu'il prononce à quatre reprises comme s'il tentait de s'en convaincre lui-même. Ce qui ne l'empêche pas de conclure qu'il est « un homme heureux » car l'essentiel - la démocratie - est préservé. Sa prise de parole est inconsistante, elle n'affirme rien qu'elle ne semble infirmer simultanément. Mais, elle contient la préfiguration de ce qui est déjà l'une des lignes de défense : je « demande qu'on comprenne dans l'esprit cet accord [...] qu'on regarde par l'esprit. » Quelques jours plus tard, cette formule deviendra plus limpide : « Cet accord je ne le respecterai pas dans la lettre, mais dans l'esprit. »

La conférence achevée, Jacques Chirac impose alors un second camouflet à Laurent Gbagbo qui lui demande : « Je viens pour le déjeuner à l'Élysée ?¹⁸⁵¹ », en évoquant le repas de clôture de la Conférence des chefs d'État. Ce à quoi Jacques Chirac lui répond : « Non, je crois qu'il vaut mieux rentrer tout de suite à Abidjan¹⁸⁵². » Laurent Gbagbo quitte alors l'avenue Kleber, passe par l'hôtel Meurice et prend la direction de l'aéroport militaire de Villacoublay¹⁸⁵³.

¹⁸⁴⁹ Déjà le matin, il a pu lire « Laurent Gbagbo cède » en première page du *Journal du dimanche* (LANJON, Karen. Laurent Gbagbo "prend acte". *Le Journal du Dimanche*, JDD, 26/01/2003.).

¹⁸⁵⁰ Point de presse Laurent Gbagbo.[document audiovisuel] Conclusions de la conférence des chefs d'Etat. 26/01/2003 [consulté le 12/08/2014 sur http://news.abidjan.net/reportages/sommet_chefs_Etats/index.html].

¹⁸⁵¹ SMITH, Stephen. Paris somme le président Laurent Gbagbo de ramener le calme en Côte d'Ivoire. *Article cité*.

¹⁸⁵² Ils ne se verront plus avant une réception de Laurent Gbagbo à Paris, un an plus tard, en janvier 2004, un voyage qualifié alors hâtivement de *réconciliation*.

¹⁸⁵³ François Soudan relaiera quelques jours plus tard, le démenti de « Paris » sur l'injonction du président français en citant une source anonyme : « nous lui avons proposé de rester pour le déjeuner officiel, mais c'est lui qui a voulu partir aussitôt, ce qui est normal ». Laurent Gbagbo avait pourtant pris un engagement de participation à une émission d'information sur une chaîne de télévision française à laquelle Guy Labertit le remplacera. (SOUDAN, François. Le sorcier blanc et le magicien noir. *Jeune Afrique*, n°2186. 04/02/2003.).

Gildas Le Lidec, dont le retour a été précipité à la demande de son ministre à la suite des violences de la nuit, est ainsi dans le *Falcon 50* lorsque le pilote est invité à interrompre sa procédure de décollage. À la surprise de l'ambassadeur, l'avion est en effet rejoint en bout de piste par Laurent Gbagbo¹⁸⁵⁴. Aux yeux du diplomate devenu son accompagnateur, il apparaît *K.O.* « Il ne mange pas, il dort l'essentiel du trajet¹⁸⁵⁵. » C'est un Laurent Gbagbo humilié, tentant de sauver la face, qui s'apprête à rejoindre ses partisans à Abidjan¹⁸⁵⁶. Mais c'est aussi un président déterminé qui a confié à Guy Labertit, juste avant son départ : « Ce sera une partie serrée, mais j'aime ça¹⁸⁵⁷. »

Parti affaibli et malmené de Paris, Laurent Gbagbo offre à Abidjan un contraste saisissant. L'obscurité est installée depuis longtemps sur l'aéroport et préserve des regards l'emblème *République française* qui orne l'avion officiel français et lorsque le chef de l'État ivoirien descend le premier de l'avion, l'accueil est triomphal. Une foule d'environ 2 000 partisans est venue l'accueillir. Dans le salon d'honneur de l'aéroport, les principales personnalités du régime sont là. Même sa femme Simone l'attend. C'est la première fois depuis de longues années qu'elle accueille ainsi son mari, mais ce geste est celui d'une reprise en main. Un convoi de plus d'une centaine de véhicules prend alors la route du Palais présidentiel. Gildas Le Lidec qui pour des raisons de sécurité est transféré vers sa résidence par hélicoptère¹⁸⁵⁸ voit sous ses yeux, la « scène extraordinaire¹⁸⁵⁹ » des dizaines de milliers de manifestants acclamant leur président le long du trajet d'une vingtaine de kilomètres¹⁸⁶⁰. À ces partisans, Laurent Gbagbo a

¹⁸⁵⁴ À noter d'une part que le Falcon, n'ayant pas un rayon d'action suffisant, celui-ci fera une escale technique au Mali. Laurent Gbagbo, selon le témoignage de Gildas Le Lidec (*entretien cité*) en profitera pour avoir un bref entretien avec le président malien. D'autre part, que le retour de Laurent Gbagbo rapide doit beaucoup à un concours de circonstance. En effet, ce jour-là, en raison des événements de la nuit, Air France a interrompu son vol régulier. Et le décollage de l'avion de Gildas Le Lidec était initialement prévu à 10h. Sans le différé du décollage, Laurent Gbagbo n'aurait sans doute pas eu de moyen de rentrer le jour même dans sa capitale.

¹⁸⁵⁵ Gildas Le Lidec. *Entretien cité*.

¹⁸⁵⁶ Le général Bentégeat en 2014 posera ultérieurement ce comportement des autorités françaises à son égard, comme une hypothèse explicative de son raidissement ultérieur : « [Laurent Gbagbo] a été en définitive mal traité. Lui si sensible à l'humiliation, n'a pas été considéré comme il aurait fallu le faire, en Chef d'État, avec précaution et des égards. Je suis convaincu que s'il en avait été autrement, beaucoup de choses se seraient passées différemment. » (Général Henri Bentégeat. *Entretien cité*).

¹⁸⁵⁷ LABERTIT, Guy. *Opus cité*.

¹⁸⁵⁸ Il est à noter que l'ambassadeur, lui, est accueilli sur le tarmac par le général Beth, commandant de l'opération Licorne qu'il l'escorte jusqu'à l'hélicoptère. Le général Puga du COIA (cf. supra) est là aussi. Il est venu évaluer la situation sur le terrain et reprendra le Falcon pour rentrer aussitôt à Paris.

¹⁸⁵⁹ Gildas Le Lidec. *Entretien cité*.

¹⁸⁶⁰ Si la scène de cette affluence d'une foule massée le long du trajet de retour du président est devenue plus rare avec la banalisation des voyages présidentiels, elle est cependant loin d'être inédite. Dans une section intitulée *Le pouvoir se montre*, trois des auteurs de *Pouvoirs anciens, pouvoirs modernes dans l'Afrique d'aujourd'hui* rappellent que, notamment dans les années 60, à chaque retour du chef de l'État, la population se range le long de la voie empruntée par le cortège. Un cérémonial du retour qui, au Mali comme en Côte d'Ivoire, est un rituel permettant au « président de retremper son pouvoir au contact de la foule et de se montrer au peuple ». (P 53 de SALVAING, Bernard (ss la dir.) *Pouvoirs anciens, pouvoirs modernes dans l'Afrique aujourd'hui*. Rennes, Presse universitaire de Rennes, 2015. 241 p.).

demandé - dans un appel lancé de Paris quelques heures plus tôt - « d'attendre qu'(il) vienne (s') adresser à eux¹⁸⁶¹. » Laurent Gbagbo attendra cependant 12 jours avant de leur préciser ses intentions. Au soir du 29 janvier, c'est lui qui a les cartes en main.

3.2. Satisfecit dans les rangs de l'opposition à Laurent Gbagbo

En attendant ce constat funeste de la rebuffade de Laurent Gbagbo, à Paris, les plus intéressés au conflit manifestent leur satisfaction avec plus ou moins de nuance.

Pour Alassane Ouattara - que d'aucuns voient déjà en successeur de Laurent Gbagbo à l'issue de l'hypothétique scrutin présidentiel prévu deux ans plus tard - les décisions prises constituent une victoire personnelle qu'il évite pour autant de voler aux Rebelles. « J'ai gagné mon combat - confie-t-il à Julia Ficatier, de *La Croix* - c'est un combat que nous avons tous mené, y compris les rebelles¹⁸⁶². » « Je retrouve ainsi mon honneur, moi que l'on a tant accusé à tort de ne pas être Ivoirien [...]. Mais cette victoire [...] revient aussi à tous les gens du Nord, à tous les exclus qui à partir d'aujourd'hui n'auront plus à subir le délit de patronyme. »

Même satisfaction et même confiance, chez les Rebelles, au nom desquels Louis-André Dacoury-Tabley affirme, ce même dimanche soir, que : « Pour nous, la table ronde de Marcoussis est une réussite et ce n'est pas les manifestations antifrançaises d'hier à Abidjan, qui vont nous inquiéter¹⁸⁶³. » Nul triomphalisme, nul combat d'arrière-garde, les responsables qui s'expriment ont l'affichage modeste. Car le succès dépasse leurs espérances. À Marcoussis, leurs objectifs principaux ont été atteints. Ils visaient à modifier l'article 35 de la Constitution, la loi sur la nationalité et celle sur le domaine foncier rural. Et à Kleber, ils ont parachevé leur victoire en entrant en force dans le gouvernement¹⁸⁶⁴. Le surlendemain, dans une conférence de presse à Paris, ils ne procéderont pas différemment. Ils s'emploieront à convaincre de leur hauteur de vue et de leurs statuts de futures autorités gouvernementales. Le ton posé et les manières poli-cées sont soulignées par des costumes cravates. Guillaume Soro - « dont le discours politique est le plus élaboré¹⁸⁶⁵ » note Didier Samson, de *RFI* - commence par rendre hommage à la France « qui veut sauver la Côte d'Ivoire. » Tous affirment leur confiance dans les accords conclus et leur sérénité quant à leur application, d'autant que la communauté internationale a pris

¹⁸⁶¹ MAILLARD, Sébastien. Synthèse. *La Croix*. 27/01/2003.

¹⁸⁶² FICATIER, Julia. Alassane Ouattara : « J'ai gagné mon combat ». *La Croix*. 27/01/2003.

¹⁸⁶³ FICATIER, Julia. Récit. *Article cité*.

¹⁸⁶⁴ Finalement, - le rapportera Valérie Thorin deux semaines plus tard, après avoir recueilli durant plusieurs jours les impressions de Guillaume Soro et de son entourage - le départ du pouvoir de Laurent Gbagbo et l'organisation immédiate d'élections générales n'ont été que des écrans de fumée destinés à masquer davantage le cœur des revendications du MPC, du MPCI et du MJP (THORIN, Valérie. Retour à Bouaké. *Jeune Afrique*, n°2195. 04/02/2003).

¹⁸⁶⁵ SAMSON, Didier. MPC, MPCI et MJP rebaptisés Forces nouvelles. *Article cité*.

sa part de la responsabilité en décidant la création d'un comité de suivi des accords dont il demande l'installation rapide.

Henri Konan Bédié, qui dans ces négociations a préservé pour son parti, une place qu'il pensait perdue, est celui qui va exprimer le mieux l'opinion qui va rapidement s'imposer. Il attendra cependant deux jours pour la communiquer publiquement à travers une interview accordée au *Parisien Aujourd'hui*. Elle est pour lui, l'occasion de formuler une mise en garde : « Il ne faut pas confondre » la Table ronde de Marcoussis et la Conférence de Kleber, rangée, selon son vocabulaire au statut de simple « réunion¹⁸⁶⁶ » des chefs d'États africains et français. Selon lui, à Marcoussis « des accords pertinents » qui permettront de retrouver la paix, ont été passés. Par contre, à Kleber, « les partis politiques n'ont pas eu leur mot à dire », les décisions ont été prises au niveau des chefs d'États, et - poursuit-il en laissant entrevoir son exaspération à l'égard de ses hôtes français - « au niveau des grandes puissances pour être plus précis. » C'est donc bien à Kleber que sont nées les nouvelles difficultés selon lui : « L'Intérieur et la Défense aux rebelles, voilà le problème » et les manifestations en sont la conséquence. Alors « comment arrêter l'incendie ?¹⁸⁶⁷ » l'interroge le journaliste Philippe Duval. « Référez-vous aux conclusions de la Table ronde de Marcoussis » répond Henri Konan Bédié comme il prononcerait l'oraison funèbre de la Conférence de Kleber.

¹⁸⁶⁶ DUVAL, Philippe. « L'Intérieur et la Défense aux rebelles, voilà le problème. » *Le Parisien Aujourd'hui*. 29/01/2003.

¹⁸⁶⁷ Comme un écho au point de vue d'Henri Konan Bédié, Mario Giro, l'un des représentants de la communauté Sant'Egidio, à Marcoussis relira ces événements une semaine plus tard. Il choisira d'opposer : Marcoussis en quoi il voit un accord africain, par essence, ayant réclamé « beaucoup de patience et de palabres » ; et le partage des portefeuilles à Paris qui aurait dû être une responsabilité uniquement ivoirienne, comme l'avait été Marcoussis, mais qui fût une décision prise par des Ivoiriens avec, dit-il pudiquement « le soutien des autres chefs d'État présents » à Paris. L'esprit de Marcoussis qui avait privilégié l'écoute puis la recherche par les ivoiriens eux-mêmes de leur propre solution semble s'être perdu entre Marcoussis et Paris. (GIRO, Mario. Côte d'Ivoire. *La Croix*. 03/02/2003).

IV - La France écartée

La chaîne humaine des négociateurs de Marcoussis chantant l'hymne ivoirien est désormais rompue. En moins d'une centaine d'heures, après avoir connu deux semaines d'apaisement, la Côte d'Ivoire est en passe de plonger plus profondément encore dans la crise. Et Laurent Gbagbo va adopter les orientations qui vont désormais structurer son action des prochaines années. Quelle a donc pu être la valeur ajoutée de la France dans la régulation du conflit ivoirien ? La solution française n'aura-t-elle pas été en définitive qu'un problème de plus ? Et quelle va pouvoir être désormais l'influence des autorités françaises sur le chef de l'État ivoirien qu'elles ont déconsidéré deux jours durant ? À Paris les questions vont poindre. À Abidjan, les réponses vont être données.

1. Circonspection à Paris

À Paris, c'est Dominique de Villepin qui occupe le devant de la scène. Il va tenter de promouvoir son action, mais sans jamais convaincre. Lui, si peu présent sur le territoire français les semaines précédentes, va multiplier tout au long de la semaine, les séances d'explication. Mais un sujet de préoccupation chasse l'autre et c'est alors l'Irak qui constitue l'objet principal des attentions.

1.1. Dominique de Villepin en campagne d'explication

Le soir même de la clôture de la Conférence, Dominique de Villepin est la vedette de l'émission télévisée française, *France Europe Express* de la journaliste Christine Ockrent. Il y lie dans une même dialectique, les questions irakiennes et ivoiriennes, comme pour mieux démontrer que la France met en œuvre ses propres choix et assume ses « responsabilités¹⁸⁶⁸. » À en croire deux commentaires de presse de l'émission, les événements des derniers jours ne privent pas Dominique de Villepin, ce dimanche soir, de son énergie. Ou peut-être est-ce la confrontation qui le galvanise ? Pierre-Yves Le Priol, journaliste de *La Croix*, y voit « un homme plutôt flamboyant [et qui] sort de l'anonymat médiatique, grand commis devenu politique, aide de camp accédant à la course aux honneurs¹⁸⁶⁹. » C'est une première consécration médiatique d'un ministre encore débutant qui accède aux premiers rangs de la notoriété, face au Premier ministre Raffarin et au ministre de l'Intérieur Sarkozy. Même constat ou même fascination pour

¹⁸⁶⁸ Interview de M. Dominique Galouzeau de Villepin, ministre des affaires étrangères, de la coopération et de la francophonie, à l'émission *France Europe Express* sur France 3, le 26 janvier [transcription en ligne consultée le 25/05/2016 sur [<http://discours.vie-publique.fr/notices/033000647.html>]].

¹⁸⁶⁹ LE PRIOL, Pierre-Yves. Fidèle au poste. *La Croix*. 28/01/2003.

le chroniqueur du *Monde*, Dominique Dhombres, qui dans son article titré d'un enthousiaste « Le Cid au Quai d'Orsay¹⁸⁷⁰ », s'exclame « c'était du grand art », et voit passer Dominique de Villepin « du trot au galop sans déranger ni sa crinière flamboyante [...] ni la pureté de son élocution ni même la cohérence de sa syntaxe. » Le journaliste l'a pourtant vu déstabilisé brièvement par Serge July, de *Libération*, qui s'étonnait de voir confier des ministères de la Défense et de l'Intérieur à la Rébellion. Mais il le voit s'en sortir par le haut : « La France a pour objectif la réconciliation » réplique Dominique de Villepin. « La diplomatie française est consciente de la difficulté. » Et Dominique Dhombres de commenter : « C'était dit avec cœur, ce qui ne gâche rien. » Mais l'émission elle-même est un rappel de l'actualité diplomatique française. Aussi brûlants soient-ils, les événements du week-end à Paris et à Abidjan, n'effacent pas le sujet privilégié de l'émission et de Dominique de Villepin, la question irakienne. Après lui avoir consacré le cinquième du temps d'interview du ministre, la Côte d'Ivoire est escamotée.

Le surlendemain, Dominique de Villepin se livre à un exercice identique dans une autre émission¹⁸⁷¹. Le temps de parole est plus bref, mais les proportions accordées aux deux crises sont les mêmes. L'interview est le prélude aux deux temps forts de cette journée du mercredi 28 et de celle du jeudi 29 janvier : l'information des parlementaires. Ils vont offrir l'opportunité d'un premier bilan. Le premier *round* se déroule dans le cercle restreint de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Le second, dans l'hémicycle du Sénat, lors de la séance de questions au gouvernement.

Devant les députés qui lui laissent lancer son exposé, Dominique de Villepin, de manière inhabituelle semble adopter une posture défensive. Il rappelle qu'au « cœur de cette crise, se trouvaient des problèmes complexes et très anciens¹⁸⁷² » et « insiste – d'après le rapporteur – sur la volonté de la France de ne pas se substituer aux Ivoiriens eux-mêmes. » Plus loin, il souligne les difficultés de « mise en œuvre de toute réconciliation. » Les propos sont une tentative de s'exonérer des difficultés nouvelles intervenues au cours du précédent week-end. Pas question pour autant pour le ministre de désigner Laurent Gbagbo comme coupable. Les auteurs des « saccages » sont des « extrémistes proches du pouvoir [qui] se sont déchaînés contre cet accord, dénonçant le rôle de la France. » Et les sauveurs ne sauraient être que le président ivoirien et son chef de gouvernement. Laurent Gbagbo qui doit expliquer « le sens et les intérêts des engagements publics qu'il a pris. » Seydou Diarra qui, sous l'égide de « l'ensemble des par-

¹⁸⁷⁰ DHOMBRES, Dominique. Télévision : Le Cid au Quai d'Orsay. *Le Monde*. 27/01/2003.

¹⁸⁷¹ Interview de M. Dominique Galouzeau de Villepin, ministre des affaires étrangères, de la coopération et de la francophonie, à l'émission *Les quatre vérités* sur France 2 le 28 janvier 2003 [transcription en ligne consultée le 25/05/2016 sur <http://discours.vie-publique.fr/notices/033000652.html>].

¹⁸⁷² Compte-rendu n°30 des débats en commission des affaires étrangères du 29/01/2003. Assemblée nationale. [Consulté le 23/08/2014 sur <http://www.assemblee-nationale.fr/12/cr-cafe/02-03/c0203030.asp#TopOfPage>].

ties », doit « trouver un accord pour définir un gouvernement de personnalités acceptables par tous. » Dominique de Villepin ne va pas jusqu'à suggérer de revenir sur les principes de répartition des ministères. Mais, en évoquant, un nouvel accord, il écorne l'image d'aboutissement du processus qu'il avait initié... Sa « grande œuvre¹⁸⁷³ », selon l'expression de Laurent Gbagbo, en 2014, pour qui Dominique de Villepin a voulu faire de Marcoussis, sa propre consécration. La prudence du ton de Dominique de Villepin qui n'a pas usé de son habituel lyrisme ne lui évite pas pour autant les critiques que formule sous la forme d'interrogations, l'ancien ministre socialiste de la Défense, Paul Quilès : « Pourquoi le dossier ivoirien n'est-il géré que par notre seul pays ? » N'y a-t-il pas eu « une maladresse à mettre dans la balance de la négociation la démission de plusieurs membres du gouvernement ? » Le député écologiste, Noël Mamère, ne comprend pas non plus l'absence de saisine des Nations unies. Alors que le secrétaire général de l'ONU était présent à Kleber, pourquoi la France se dispense-t-elle de « saisir le conseil de sécurité ? » À droite, les critiques sont moins directes, mais les questions attestent que le ministre n'a pas convaincu tout le monde. Le député UDF Gilbert Gantier doute que Laurent Gbagbo ne soit « pas l'instigateur des désordres [...] et des dommages à la communauté française. » Martine Aurillac, députée UMP, pour qui l'accusation à l'égard de mouvements extrémistes semble courte, s'interroge sur le rôle que « jouait exactement » l'armée ivoirienne.

La réponse de Dominique de Villepin confirme alors sa posture. Il néglige une partie des questions, et reformule les arguments défensifs qu'il a énoncés au cours de son premier exposé. Non, déclame-t-il au risque de la désinformation des parlementaires, il « refuse de s'immiscer dans les choix opérés par les Ivoiriens de tel ou tel ministre pour tel ou tel portefeuille. » « Le choix du Premier ministre comme la répartition des portefeuilles ministériels ne relève que des Ivoiriens eux-mêmes » et « c'est le Président Laurent Gbagbo qui a accepté cette répartition qui relève de sa responsabilité. » Laurent Gbagbo qui, annonce-t-il, a confirmé lui-même « aujourd'hui qu'il soutenait pleinement les accords de Paris et qu'il le ferait savoir. »

Étonnant contraste avec la séance de questions au gouvernement du 14 janvier - veille de l'ouverture de la Table ronde - à l'Assemblée nationale. Dominique de Villepin répondait alors à la question du député UMP Michel Bouvard. Ce dernier l'avait félicité pour avoir fait « prévaloir le dialogue¹⁸⁷⁴ » et l'avait assuré d'un « nous sommes fiers de votre action », avant de l'interroger sur la manière d'agir de la France au cours des jours suivants. Dominique de Villepin s'était alors lancé dans la proclamation de son objectif « clair, même s'il est ambitieux [...], la paix, la réconciliation, la reconstruction. » Mais au Palais-Bourbon, ce 29 janvier,

¹⁸⁷³ MATTEI, François. *Opus cité*.

¹⁸⁷⁴ Compte-rendu des débats de la session ordinaire, 2e séance du 14/01/2003. Assemblée nationale. [Consulté le 22/08/2014 sur <http://www.assemblee-nationale.fr/12/cr/2002-2003/20030114.asp#PG9>].

le ministre n'utilise plus ce *Nous* inclusif dont il avait fait grand usage. C'est à *Eux* - aux Ivoiriens - de donner des réponses aux interrogations nouvelles. À l'auditeur, il laisse cette impression de solitude d'un ministre qui ne prend même plus la peine d'invoquer la France ou son chef de l'État.

La situation pour la Côte d'Ivoire est donc difficile – adjectif qu'il utilise à quatre reprises au cours de l'audition – et il se dit prêt à en débattre en séance publique, comme l'a suggéré le député Noël Mamère. Ce que le président Balladur reprend à son compte avant d'inviter Dominique de Villepin à s'exprimer sur la question de l'Irak : je suis « tout à fait disposé à demander l'organisation prochaine d'un débat en séance publique sur la question ivoirienne. » Celle-ci n'aura pas lieu au cours de la législature 2002-2007. A-t-elle seulement été demandée ?

Changement d'angle de questionnement, le lendemain, jeudi 30, au Palais du Luxembourg où il fait face aux préoccupations d'un sénateur représentant les *Français établis hors de France*. Alors que Dominique de Villepin s'essaye encore à faire reconnaître sa réussite, dans les travées, l'assistance paraît plus dubitative. Le sénateur UMP André Ferrand ne voit plus, au terme des manifestations du week-end à Abidjan, qu'une situation « qui a sombré dans une grande confusion¹⁸⁷⁵ » et aux conséquences « inquiétantes pour la sécurité de notre communauté. » Sans porter d'accusation, il désigne le moment précis à partir duquel « les choses se sont gâtées » : la composition du gouvernement et l'annonce de l'attribution de ministères à la Rébellion. Des rangs socialistes montent un « C'est le début de la fin ! » et un « Le piège se referme ! »

Dominique de Villepin s'emploie alors à consacrer à nouveau sa version des événements : « un choix clair a été opéré à Paris », celui de réformes de fond, celui d'un Premier ministre d'union nationale, celui enfin d'une répartition des ministères « effectuée par l'ensemble des forces politiques ivoiriennes réunies à Paris » et réaffirme-t-il « avec l'accord du président Laurent Gbagbo. » Moins sur la défensive qu'à l'Assemblée, il n'exprime pas moins, à nouveau, qu'une sorte d'isolement à travers cette exhortation qui lui sert de conclusion : « en France, que chacun soutienne les efforts de la diplomatie française au service de nos amis africains ! » Le débat est alors clos et sa parole semble avoir été entendue à en croire les applaudissements entendus sur les bancs de la droite, mais aussi, note le rapporteur, « sur certaines travées du RDSE¹⁸⁷⁶ », c'est-à-dire à la gauche de l'hémicycle.

¹⁸⁷⁵ Compte-rendu de la séance du 30/01/2003. Sénat [consulté le 22/08/2014 sur <http://www.senat.fr/seances/s200301/s20030130/st20030130000.html>].

¹⁸⁷⁶ Rassemblement démocratique et social européen.

1.2. Premiers doutes

Sur le plan de l'image de Dominique de Villepin mais également de celle de Jacques Chirac, l'opération Marcoussis-Kleber, laisse les deux dirigeants affaiblis. Et ce, alors même que dans le dossier irakien, ils vont avoir besoin d'un large soutien national¹⁸⁷⁷ et international. À une semaine de distance, les deux têtes de la diplomatie se font même étriller à deux reprises dans *Jeune Afrique*. Aucun dirigeant africain sans doute, aucun acteur des relations internationales de l'Afrique francophone certainement, n'a pu échapper aux analyses très sévères de deux des plumes les plus lues du magazine. Ces chefs d'État que Dominique de Villepin invite à soutenir les positions françaises – mais aussi allemandes et russes - sur les inspections en Irak qui doivent être examinées le 14 février.

Dans l'édition du mercredi 28 janvier, le surlendemain de la clôture de la Conférence de Kleber, Francis Kpatindé s'interroge sous le titre « Un précédent fâcheux ? ¹⁸⁷⁸ » sur les conséquences de la formule française. Le journaliste clame alors : « Qu'on se le dise : les armes sont désormais, tout comme les urnes sinon mieux qu'elles parfois, un moyen de conquérir le pouvoir et de se voir conférer une légitimité internationale. » L'auteur voit là un tournant dans les relations entre la France et l'Afrique. Fustigeant « les discours répétés sur l'état de droit et la démocratie » et les pressions internationales pour faire prévaloir en Afrique le suffrage universel, il en conclut que « des groupes armés administrent la preuve que pour peu qu'on soit déterminé [...] et pour peu qu'on s'empare d'une portion du territoire national, on peut imposer sa loi à un pouvoir démocratiquement élu. »

Le 4 février, ce sera au très influent propriétaire du même hebdomadaire, Bechir Ben Yahmed, de sonner la charge en se proclamant lui-même, le porte-parole des « nombreux¹⁸⁷⁹ » Africains et Ivoiriens « à s'être sentis humiliés par la forme prise par les accords de Marcoussis » qu'il voit comme « l'œuvre de l'ancienne puissance coloniale qui a tout organisé et payé, tout conçu » imposant à la Côte d'Ivoire de « faire sa *conférence nationale* » en France sous la présidence d'un juriste français [...]. » Résultat selon lui, « il en est sorti sur des béquilles : un *protectorat* de la France et de la communauté internationale (qui sont allées jusqu'à orienter le

¹⁸⁷⁷ Au cours de cette période, l'opinion française était très majoritairement hostile à un engagement français dans une guerre en Irak. Ce qui ne valait pas pour autant blanc-seing au binôme Jacques Chirac - Dominique de Villepin. Ce qu'illustre *Le Monde*, dans une édition de la semaine suivante, en proposant des extraits de presse et notamment un billet lu sur *France inter* dans lequel le journaliste Pierre Le Marc après avoir salué « l'efficacité réelle et impressionnante » de la diplomatie française qui avait « contribué à faire revenir Washington dans le cadre de l'ONU, craint de voir désormais la France devoir « baisser le pavillon [...] et d'avoir à assumer une phase d'isolement. » Le ton est plus incisif dans l'éditorial de *Libération*, dans lequel Patrick Sabatier reconnaît que « la diplomatie du tandem Jacques Chirac-Dominique de Villepin est sans conteste hyperactive » mais « elle ne paraît pas être hyperefficace. Ni hyperlisible. » (Dans la presse française. *Le Monde*. 06/02/2003.).

¹⁸⁷⁸ KPATINDÉ, Francis. Un précédent fâcheux ? *Jeune Afrique*, n°2194. 28/01/2003.

¹⁸⁷⁹ BEN YAHMED, Bechir. Post-Marcoussis, pré-Bagdad. *Jeune Afrique*, n°2195. 04/02/2003.

choix et faire nommer le Premier ministre et les ministres). »

Plus d'une semaine s'est écoulée depuis la fin de la Table ronde et de la Conférence et Dominique de Villepin est toujours en première ligne, sans parvenir à obtenir la reconnaissance qu'il semblait attendre. Mais il n'est pas le seul. Jacques Chirac paraît lui aussi étreint par le doute : « Dominique a trop communiqué sur la Côte d'Ivoire¹⁸⁸⁰ », glisse le président à un ministre. Au cours des jours suivants, deux évènements témoignent même que la crise ivoirienne a infecté le couple qui conduit la politique extérieure.

Le Conseil restreint de défense qui suit le week-end de négociation avenue Kleber et de violence à Abidjan, est le théâtre d'un discours emporté de Dominique de Villepin. Le ministre met tout son talent oratoire au profit d'une cause : l'évacuation des français d'Abidjan. La manœuvre est de grande ampleur, elle est très exigeante techniquement et ravageuse en matière d'image¹⁸⁸¹. Mais, contre toute attente, le ministre l'emporte et Jacques Chirac décide de déclencher l'opération d'évacuation des ressortissants. Cependant, dans l'entourage du président, le désaccord est suffisamment prononcé pour qu'une délégation se forme et vienne, quelques heures plus tard, s'en ouvrir auprès du chef de l'État¹⁸⁸². Elle est entendue et Jacques Chirac revient sur cette décision. Un tel revirement du président est exceptionnel et sonne comme un désaveu pour son ministre des Affaires étrangères.

Quelques jours plus tard, survient le second évènement. Le dimanche 2 février, le ton monte entre les deux hommes. Le président veut qu'une initiative soit prise pour apaiser Laurent Gbagbo, alors que Dominique de Villepin préfère la fermeté, croient savoir les enquêteurs de *L'Express*¹⁸⁸³. À la veille du même week-end, rapporte *Jeune Afrique* et Jean Saint Iran¹⁸⁸⁴, Dominique de Villepin aurait même déposé sa démission, pour cause d'échec de son action en Côte d'Ivoire. Ce que Jacques Chirac aurait aussitôt refusé. « Fondée ou non¹⁸⁸⁵ » l'affirmation du magazine est démentie par l'entourage du ministre. Dominique de Villepin est épargné.

¹⁸⁸⁰ BARBIER, Christophe, HUGUEUX, Vincent, MANDONNET, Eric. Dominique de Villepin le fébrile. *L'Express*. 06/02/2003.

¹⁸⁸¹ Dans un contexte de forte couverture médiatique, du 10 au 15 novembre 2004, la France devra se résoudre à évacuer plusieurs milliers de ressortissants. Un « rapatriement volontaire des Français souhaitant revenir en métropole, et non d'une évacuation », précise le Premier ministre. (In http://archives.gouvernement.fr/villepin/information/les_dossiers_actualites_19/cote_ivoire_proteger_les_422/index.html). Au dernier jour de l'opération, le 15 novembre, 4 500 ressortissants étrangers, essentiellement français ou franco-ivoiriens ont été évacués par le gouvernement français. Environ un millier est rentré en France par vols privés et d'autres Etats européens ont réalisé des opérations similaires pour leurs propres ressortissants (Relatif retour au calme à Abidjan, dernier vol d'évacuation vers la France. *Le Monde*. 15/11/2004.).

¹⁸⁸² Sources réservées.

¹⁸⁸³ BARBIER, Christophe et al. *Article cité*.

¹⁸⁸⁴ SAINT IRAN, Jean. *Opus cité*. (Pour rappel, l'essai est publié sous pseudonyme. Cf. supra) : « En ce dimanche d'hiver, Jacques Chirac crie et menace. Le dossier ivoirien a été mené en dépit du bon sens. Il accuse Dominique de Villepin d'avoir manqué de recul, de s'être laissé guidé par son aversion pour Laurent Gbagbo. ».

¹⁸⁸⁵ SOUDAN, François. Une affaire française. *Jeune Afrique*, n° 2197. 18/02/2003.

Cependant la relation entre les deux hommes est d'une telle nature qu'une rupture est sans doute inenvisageable, qui plus est pour un dossier qui - paradoxalement - demeure secondaire.

Car dans le même temps Jacques Chirac et Dominique de Villepin ont abordé l'une des séquences les plus cruciales de la confrontation sur la question irakienne. Cette semaine, notera Jacques Chirac dans ses mémoires, aura été celle d'un changement de phase « où l'opposition achèvera de se cristalliser entre deux visions du monde et du rôle de la communauté internationale, et deux conceptions des relations entre les peuples et des principes qui doivent les inspirer. D'un côté, une démarche multilatérale et légaliste. De l'autre, une logique dominatrice et manichéenne privilégiant la force plutôt que le droit¹⁸⁸⁶. » Mais c'est bien le dossier irakien qu'il évoque en ces termes et non pas celui de la Côte d'Ivoire. Dans ces circonstances, le mercredi 29 janvier, le compte-rendu que fait Kofi Annan du sommet de Paris, devant le Conseil de sécurité, n'est plus qu'un dossier mineur, conclu par un simple et formel soutien « aux efforts diplomatiques et au déploiement militaire¹⁸⁸⁷. » À l'ONU, deux jours auparavant, le lundi 27, tous les regards se sont tournés vers les chefs de l'inspection des Nations Unies en Irak (Hans Blix et Mohammed El-Baradei) qui « pour conclure [n'ont] pas trouvé de preuve que l'Irak a repris son programme d'armement nucléaire [...]»¹⁸⁸⁸. » Le mardi, c'était au tour du président Bush de confirmer, dans son *Discours sur l'état de l'Union*, ses convictions sur l'armement de destruction massive irakien. Jacques Chirac n'a désormais plus de doute sur les intentions bellicistes de son homologue américain. Entre les deux hommes, « la rupture – diagnostique Frédéric Bozo – est bel et bien consommée¹⁸⁸⁹. »

La tension entre Jacques Chirac et Dominique de Villepin, elle, n'aura pas la même gravité. Mais est-ce en raison de cette remise en cause présidentielle ? Est-ce le produit d'un brutal désintéret pour la question ivoirienne au regard de la passion qu'il éprouve pour l'affrontement avec les Américains sur la question irakienne ? Ou est-ce tout simplement une stratégie de minimisation de ses risques ? Toujours est-il que Dominique de Villepin va se désinvestir très nettement du dossier ivoirien. « Désormais il laisse faire le Quai et les militaires » constate Jean

¹⁸⁸⁶ pp 387-388 de CHIRAC, Jacques (en collaboration avec Jean-Luc BARRÉ). *Opus cité*.

¹⁸⁸⁷ À cette occasion, il évoque la future nomination d'un représentant spécial pour la Côte d'Ivoire et l'envoi d'une « mission technique multidisciplinaire d'évaluation ». Son intention est d' « étudier des options diverses dont la possibilité de déployer des observateurs civils et militaires. » Il lance également un appel à la cessation des violences (Paris envoie des renforts de gendarmerie, l'ONU envisage des observateurs. *La Croix*. 30/01/2003). Mais l'engagement demeure modeste et note, Corine Lesnes du *Monde*, à New York, « le conseil s'est contenté d'apporter son soutien 'aux efforts diplomatiques et au déploiement militaire' de la France. » (TUQUOUI, Jean-Pierre. LESNES, Corine. L'inquiétude croît chez les ressortissants français de Côte d'Ivoire. *Le Monde*. 30/01/2003). Son intervention est cependant le préalable de l'adoption, quelques jours plus tard, le 4 février 2003, de la première résolution des Nations Unies sur la Côte d'Ivoire, dite résolution n°1464 (2003)

¹⁸⁸⁸ Extraits de la présentation du rapport Blix-El Baradei sur l'Irak. *Le Monde*, 27/01/2003.

¹⁸⁸⁹ BOZO, Frédéric. *Opus cité*.

Saint Iran¹⁸⁹⁰.

2. Abidjan : la résistance s'organise

Quant aux militaires, ils vont, de fait, devoir prendre la mesure des conséquences des réactions aux évènements parisiens. Le long de la LNF, la situation reste très tendue. Dans l'Ouest, les braises des derniers épisodes guerriers des 21 et 23 janvier sont mal éteintes. Les soldats du général Beth sont toujours sur le qui-vive. Malgré la signature de l'Accord de Marcoussis par le MJP et le MPIGO, les deux mouvements sont toujours empêtrés dans leurs contradictions. La recherche d'une normalisation politique d'un côté, celle de la conquête d'une voie d'accès vers l'Atlantique de l'autre. Les promesses d'un désarmement et de la démobilisation de leurs combattants d'un côté, et l'instrumentalisation des incontrôlables supplétifs libériens de l'autre. Dans la capitale économique, les violences du week-end précédent, ont accentué les menaces pour la communauté et la base françaises. Concomitamment, elles ont conduit à se questionner sur les limites des capacités françaises de protection ou d'évacuation de ses ressortissants et de contrôle de foule. Le dernier acte des cinq premiers mois de crise, qui va se jouer à Abidjan, va ajouter aux interrogations.

En effet, la quinzaine qui a débuté avec le retour de Laurent Gbagbo, est le long préambule de son discours public très attendu en Côte d'Ivoire comme à l'étranger, et qu'il ne prononcera en définitive que le 7 février. Au lendemain de la Conférence de Kleber, la présidence ivoirienne a manifestement décidé de mettre en scène son insoumission¹⁸⁹¹. Deux semaines au cours desquelles la francophobie gagne une grande partie de la population, convaincue du *coup d'État constitutionnel* ourdi par la France. Une longue période d'agitation émaillée d'incidents et d'affrontements interethniques¹⁸⁹² qui feront, selon le nombre retenu par le GRIP¹⁸⁹³, au moins

¹⁸⁹⁰ SAINT IRAN, Jean. *Opus cité*.

¹⁸⁹¹ L'enjeu pour Laurent Gbagbo est alors, dans un premier temps de renforcer l'image de la fonction présidentielle et même de se préserver d'un coup d'État militaire (cf. infra). Il va ainsi contester ce qui est à ses yeux la stratégie de Jacques Chirac, à qui il reproche, expliquera-t-il quelques années plus tard - d'avoir « essayé de vider la fonction présidentielle malgré notre Constitution. Nous avons une constitution présidentielle. Il a essayé de transférer le pouvoir du président vers le Premier ministre qui a été nommé par lui, un Premier ministre non élu. C'est un incongruité. » HANNY, Tchelley. *Laurent Gbagbo, un homme, un destin*. Abidjan : African Queen [documentaire vidéo], 2009. [Consulté le 29/12/2015 sur <https://www.youtube.com/watch?v=pF0SzK04VBo>].

¹⁸⁹² Y compris en dehors de la capitale, comme l'indique l'exemple le mieux connu, celui des affrontements interethniques des 27 et 28 janvier 2003, à Agboville, à 80 km au nord d'Abidjan Ils opposent les Abbey, majoritaires aux Dioulas, originaires du Nord. Selon des témoignages d'habitants, au moins huit tués par balle ou à la machette ont déjà été recensés et trois mosquées, un temple, des véhicules et des maisons ont été brûlées (Des affrontements font au moins dix morts à Agboville. *La Croix*. 29/01/2003.). Il faudra attendre le mercredi pour constater le retour au calme grâce à l'intervention des forces de l'ordre. Selon le maire de la ville, les violences ont éclaté quand des « jeunes du FPI ont organisé un meeting pour protester contre les accords de Marcoussis. » (Le calme est revenu à Agboville après des violences interethniques. *La Croix*. 30/01/2003.).

¹⁸⁹³ Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité, est une ONG financée par l'Union européenne, éditrice de plusieurs rapports d'étude et de propositions dont : GRAMIZZI, Claudio DAMIAN, Matthieu. *La crise*

une vingtaine de morts dans la capitale.

2.1. Consultation des forces vives de la Nation

La séquence a débuté dès le dimanche 26 janvier au soir avec l'accueil de Laurent Gbagbo par la foule abidjanaise mais également par son entourage. Un épisode singulier pour le président ivoirien, qui arrivé défait a été aussitôt *recadré* et *renvoyé au combat*, dans des conditions mal connues, par son clan familial et politique.

A. Laurent Gbagbo prend le temps d'écouter tous ses soutiens

Commence alors une longue série de consultations et de débats publics. En fait, Laurent Gbagbo a choisi d'utiliser son arme la plus fiable – la mobilisation populaire – en usant de certaines des formes qui lui avaient permis, lors de la présidentielle de 2000, de l'emporter grâce à son *armée de la rue*. Mais à celle-ci, va s'ajouter une autre armée – qui lui avait fait défaut deux ans plus tôt – la vraie, les Forces armées nationales (FANCI).

Celles-ci sont les premières à ouvrir le cortège de ceux qui vont contester les décisions prises à Paris et à manifester leur soutien au président ivoirien. Dans les rangs des FANCI, la désignation des ministres rebelles suscite des réactions d'autant plus vives que le texte de l'accord lui-même est vécu comme un affront. Dans la nuit - celle de son retour - ,selon Guy Labertit qui est le seul à évoquer cet épisode, « dans une ambiance tendue à l'extrême¹⁸⁹⁴ » Laurent Gbagbo a expliqué ses intentions aux chefs d'état-major qu'il a convoqués. Le chef de l'État, toujours selon Guy Labertit, sait que certains d'entre eux « sont tentés par le coup d'État. » Avec eux, les discussions vont se prolonger jusqu'au petit matin. Mais la menace n'a pas disparu pour autant et une dizaine de jours plus tard, Patrick Saint-Paul du *Figaro* le confirmera en rapportant le propos d'un officier supérieur pour qui « une transition militaire a été envisagée. Il y a eu un débat : devons-nous rester une armée républicaine ou devenir une armée politique qui prend les rênes, lorsque rien ne va plus dans le pays ?¹⁸⁹⁵ » Mais une conviction l'a emporté : « Nous souhaitons rester une armée républicaine. »

Le lendemain, lundi 27, dans une lettre à Laurent Gbagbo, que les autorités militaires rendent publique, ils arrêtent donc leur position. Ils voient dans les décisions prises à Paris, « les

ivoirienne : de la tentative de coup d'État à la nomination du gouvernement de réconciliation nationale. Bruxelles, Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité, 2003/2. 46 p.

¹⁸⁹⁴ Guy Labertit. *Entretien cité*.

¹⁸⁹⁵ SAINT-PAUL, Patrick. Les coulisses des accords de Marcoussis. *Le Figaro*.07/02/2003

germes d'une implosion nationale¹⁸⁹⁶. » Ils « refusent avec énergie la présence de rebelles au sein du futur gouvernement. » Pour autant, note Jean-Pierre Tuquoi, du *Monde*, l'armée va se tenir « à l'écart des manifestations tout en étant *de bon cœur* avec les manifestants¹⁸⁹⁷. » Kadet Bertin, leur ministre, se fait le porte-parole de ses militaires « qui ont payé le prix du sang [et voient] des assassins arriver à leur tête. » Ce soutien leur est d'autant plus nécessaire que dans les rangs des forces de sécurité, les accords conclus valent une reddition que tous ne sont pas prêts à accepter. Patrick Saint-Paul du *Figaro*, constate ainsi, que nombre d'entre eux contestent l'aveu de défaite de Laurent Gbagbo à Paris affirmant qu'il avait perdu la guerre. L'armée considère qu'elle doit ses difficultés à l'effet de surprise et que ses forces réorganisées sont capables de gagner pour peu que la France ne les en empêche pas. Une constatation effectuée également par un officier français interrogé par le reporter pour qui « aujourd'hui, il y a un vrai ras-le-bol de la base, qui met la pression sur les officiers supérieurs pour qu'ils reprennent l'offensive. » Mais, toujours selon lui, le mal de l'armée ivoirienne est général. Tous surestiment leurs forces et personne ne semble avoir « réalisé à quel point [celles-ci] sont inaptes. » « Ce n'est pas facile de reconnaître qu'on est mauvais et lâche [et qu'] aucun officier supérieur n'est allé se battre sur le terrain. »

Le même jour, dans l'après-midi, ce sont les représentants des Jeunes patriotes qui viennent à la rencontre du chef de l'État dans sa résidence. Un Laurent Gbagbo qui, en moins de 24 h, a déjà affirmé que le produit des différentes négociations ne l'engageait pas : « Ne vous inquiétez pas, à Marcoussis, ce qui s'est dit, ce sont des propositions¹⁸⁹⁸ », ajoutant ainsi à la confusion. « Je ne vais pas vous trahir », a lancé le président à l'adresse de ses plus fidèles alliés. Le jour où je serai dans une situation intenable [...], je viendrai vous dire que je ne suis plus président. Mais on n'en est pas là [...], je suis à la barre, et vous pouvez vous rassurer. » « Quittez la rue et rentrez à la maison », conclut-il. Mais, ce ne sont pas des paroles suffisantes pour contenir des masses de jeunes exaltés par leurs leaders : Blé Goudé pour qui « il n'est pas question de laisser entrer les rebelles au gouvernement » ; Eugène Djué, autoproclamé *maréchal*, pour qui « un terroriste, ça se désarme. » Eugène Djué va même jusqu'à mettre en garde Laurent Gbagbo qui, s'il « accepte l'inacceptable », les verra alors faire « comme les rebelles. On entrera dans la brousse et on prendra les armes¹⁸⁹⁹. »

Les jours suivants, Laurent Gbagbo poursuit ainsi sa consultation des « forces vives de la na-

¹⁸⁹⁶ TUQUOI, Jean-Pierre. LESNES, Corine. L'inquiétude croît chez les ressortissants français de Côte d'Ivoire. *Le Monde*. 30/01/2003.

¹⁸⁹⁷ TUQUOI, Jean-Pierre. L'armée ivoirienne se tient à l'écart des manifestations tout en étant « de cœur » avec les émeutiers. *Le Monde*. 29/01/2003.

¹⁸⁹⁸ Le président Laurent Gbagbo : « Je suis à la barre ». *Le Monde*. 29/01/2003.

¹⁸⁹⁹ TUQUOI, Jean-Pierre. Week-end d'émeutes antifrçaises à Abidjan. *Le Monde*. 28/01/2003.

tion¹⁹⁰⁰ » tout en promettant de s'exprimer le jeudi suivant, 30 janvier. Les associations de femmes¹⁹⁰¹, les organisations syndicales, les chefs coutumiers... La porte de la présidence est ouverte à toute organisation qui veut exprimer ses doléances et son soutien devant le chef de l'État. Et chacune de ces audiences est couverte par la presse, zélé rouage de la communication présidentielle. Seuls semblent manquer à l'appel les représentants de l'Église catholique. Ces derniers rejoindront les protestataires le 24 février, en dénonçant un « complot national et international sans précédent¹⁹⁰² » contre le pays.

Simultanément, le président ivoirien fait parler ses proches. Ces derniers se répandent dans les médias ivoiriens qui connaissent alors une de leurs semaines les plus fastes de la crise. Illustration avec l'intervention télévisée du 29 janvier, de son ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Yao N'Dré, qui qualifie les débats de Paris de « sorcellerie juridique¹⁹⁰³ » et l'accord de « dangereux », « nul et non avvenu » et « signant le « complot » français. La presse écrite proche du pouvoir n'est pas en reste. *Le Monde*, publié l'après-midi du mercredi 29 janvier fournit des exemples du ton adopté au cours des derniers jours. Dominique de Villepin qui « crache sur la Côte d'Ivoire¹⁹⁰⁴ » et le gouvernement auquel il appartient, est « déterminé à semer le désordre » selon *Notre Voie*, organe de presse du FPI. Des militaires français qui veulent renverser Laurent Gbagbo pour *Le National*, le quotidien ultra d'un proche du président.

Dans cette entreprise de décrédibilisation de l'action française, Laurent Gbagbo est également aidé par les partis parlementaires présents à Marcoussis, qui, à l'exception du RDR, cosignent un communiqué dans lequel ils expriment leur refus d'octroyer aux Rebelles les ministères de la Défense et de l'Intérieur. Leur argument : cette décision n'est pas contenue dans l'Accord de Marcoussis mais a été prise « d'autorité¹⁹⁰⁵ » par Jacques Chirac dans le cadre du sommet qui suivit la Table ronde.

¹⁹⁰⁰ TUQUOI, Jean-Pierre. Le président ivoirien a engagé une épreuve de force avec Paris. *Le Monde*. 31/01/2003.

¹⁹⁰¹ Élément principal de cette délégation, l'un des mouvements créés depuis septembre, *Les Femmes patriotes* fournit une illustration du climat et de la surenchère que génère ce chapelet de rencontres, devant la presse : « Les rebelles qui ont tué nos maris et nos enfants ne viendront jamais nous commander [...] s'ils veulent nous commander, ils devront nous tuer aussi. » (KOUAKOU, Flora. Abidjan après les émeutes. *Le Parisien Aujourd'hui*. 29/01/2003.).

¹⁹⁰² Selon eux, rapportera une dépêche AFP reprise par *Le Monde*, la Côte d'Ivoire est prise en otage par la communauté internationale, qui « profite des fissures causées par les douloureux événements actuels. » Les autorités françaises ont choisi de jouer un « rôle ambigu, louvoyant et confus » à l'égard de leur pays qui « est devenu le centre de convergence de plusieurs convoitises. » (AFP. Les évêques dénoncent un « complot national et international sans précédent ». *Le Monde*. 27/02/2003.).

¹⁹⁰³ TUQUOI, Jean-Pierre. Le président ivoirien a engagé une épreuve de force avec Paris. *Le Monde*. 31/01/2003.

¹⁹⁰⁴ TUQUOI, Jean-Pierre. *Article cité*.

¹⁹⁰⁵ TUQUOI, Jean-Pierre. *Article cité*.

B. La manifestation *monstre* du 1^{er} février cible Jacques Chirac et Dominique de Villepin

Jacques Chirac et Dominique de Villepin choisis comme boucs émissaires, le scénario ne fait plus aucun doute au soir de la démonstration de force programmée pour le samedi suivant. Ce 1^{er} février, une semaine, jour pour jour, après la désignation du nouveau Premier ministre, la manifestation va être une première dans l'histoire ouest-africaine. La marche est antifranaise. De manière organisée, la foule va exprimer son hostilité à l'égard de l'ancien pays colonisateur. La relation entre la France et le camp présidentiel ivoirien ne sera désormais plus la même. La France est visée, mais ce sont essentiellement Jacques Chirac et Dominique de Villepin qui sont accusés. Et c'est aussi la réponse de Laurent Gbagbo au *harcèlement* téléphonique dont il a fait l'objet, les trois jours précédents, de la part des deux dirigeants français. Il a accepté de prendre les appels de l'un et de l'autre qui a plusieurs reprises l'ont invité « solennellement ¹⁹⁰⁶», à respecter « à la lettre » les décisions prises.

Plusieurs centaines de milliers de personnes sont dans la rue¹⁹⁰⁷. Par son ampleur, elle est déjà inédite. Mais elle l'est aussi dans sa forme. Bien conçue, bien encadrée, la manifestation a lieu dans le calme. Les médias eux aussi ont agi de manière coordonnée¹⁹⁰⁸. Les images de son rassemblement final sur la place de la République avec bannières, drapeaux et pancartes resteront certaines des illustrations les plus emblématiques de la crise.

Néanmoins et faute de témoignage, identifier la finalité de cette mobilisation reste encore aujourd'hui, une spéculation. Occuper le terrain, alors que la communauté internationale et la population sont toujours en attente d'une allocution présidentielle ajournée *sine die* ? Préparer une opération de reconquête du Nord en renforçant l'élan patriotique ? Simplement renforcer la légitimité du principal animateur, Blé Goudé, en vue d'une alternative présidentielle ? Démontrer la force du camp présidentiel en vue d'une dénonciation des accords et de leur renégocia-

¹⁹⁰⁶ La réaction de Simone Gbagbo à ces appels est une illustration aussi du climat au sein du clan présidentiel. Selon *Le Figaro*, elle a affirmé la semaine suivante : « Aujourd'hui, tout ce que la France peut faire, si elle refuse de nous aider à bouter les assaillants hors de Côte d'Ivoire, c'est de se mettre de côté. Pour moi, la France, elle n'a qu'à rester tranquille et se mêler de ses affaires, elle nous a causé assez de problèmes comme ça. » (SAINT-PAUL, Patrick. Les coulisses des accords de Marcoussis. *Le Figaro*. 07/02/2003.).

¹⁹⁰⁷ Elle n'a pas donné lieu à un décompte incontestable, mais les chiffres publiés par la presse française évoquent tous plusieurs centaines de milliers de participants sans jamais cependant citer, celui symbolique, du million.

¹⁹⁰⁸ Pour le pouvoir, il est en effet relativement aisé d'agir. Son contrôle des médias s'est accru et il soumet à une censure discrète la plupart des titres, encore diffusés, de la presse écrite abidjanaise. Radio et télévision sont également sous le monopole du camp présidentiel. Elles sont sans concurrence depuis que les médias d'informations internationales ont été mis hors de service (*RFI, BBC, Africa n°1*) ou ne peuvent plus être captés (*TV5 Monde*). Les Abidjanais qui ont accès à ces informations baignent alors dans un flot de données où se mélangent, informations, désinformations, propagande et appels à la mobilisation. Au cours de cette semaine, l'intensité de la mobilisation des médias atteint sa pleine intensité et produit une sorte d'« effet de serre médiatique – qui selon la formule de Stephen Smith - explique, en partie, la flambée nationaliste. » (SMITH, Stephen. Le monopole des ondes et la surchauffe nationaliste. *Le Monde*. 05/02/2003.).

tion ? C'est cette dernière hypothèse qui est la plus appuyée par les déclarations publiques disponibles. Celle du président de l'Assemblée nationale, le *marcoussiste*¹⁹⁰⁹ Mamadou Koulibaly, qui explique que « la population essaie de montrer au président français que ce ceux qu'il qualifie de *groupuscules va-t-en guerre* sont un peu plus nombreux que les doigts d'une main [et que] s'il commettait l'erreur de vouloir imposer un coup d'État à la Côte d'Ivoire, il serait obligé de tuer tous ceux qui étaient là ce samedi. [Jacques Chirac] doit comprendre que la France républicaine ne peut soutenir une rébellion¹⁹¹⁰. » Le conseiller de Laurent Gbagbo, Alain Toussaint, fournit un même décryptage des sous-entendus de la manifestation : « Le message de la rue [...] était destiné aux Français. Dominique de Villepin doit avoir le courage de reconnaître l'échec de Marcoussis et de relancer le processus en revoyant depuis le début les clauses qui ont choqué le peuple ivoirien¹⁹¹¹. »

Toujours est-il, que dans la manifestation, il n'est plus question de Rebelles ou d'agresseurs étrangers. Les manifestants ne brandissent et ne scandent « rien d'autre¹⁹¹² », précise le reporter de *La Croix*, Laurent d'Ersu, que des slogans contre l'accord de Marcoussis, contre Jacques Chirac et Dominique de Villepin (« Marcoussis, la mort est mieux », « Jacques Chirac terroriste, égoïste, mauvais », « France, pays des terroristes »). Les accusations sont ciblées. Les deux dirigeants français incarnent la détestation et les mots d'ordre ne ménagent aucune autre issue que celle du rejet de leur solution à la crise politique. Blé Goudé, l'animateur, dans un style théâtral, appelle même à dissocier la paire *Jacques Chirac - Dominique de Villepin*, du peuple français et plus particulièrement des Français de Côte d'Ivoire avec qui « nous avons les mêmes intérêts [et qui doivent être assurés que] nous sommes ensemble et [que] nous ferons en sorte qu'aucun individu ne s'attaque à [eux]. » Quelques Français constate le même reporter, sont là pour apporter leur caution à cette *fraternisation*. Certains prennent même la parole à la tribune pour affirmer que la Côte d'Ivoire est « leur pays » et qu'ils refusent d'en partir. L'un deux, raconte le journaliste, a même « crié à la foule avec emphase », « Vive la Côte d'Ivoire libre ! »

Au soir du 1^{er} février, la mobilisation est une incontestable réussite, d'autant qu'aucune violence n'est venue l'entacher¹⁹¹³.

¹⁹⁰⁹ Selon le néologisme rapidement adopté par la presse ivoirienne.

¹⁹¹⁰ ERSU(d'), Laurent. Côte d'Ivoire. *La Croix*. 03/02/2003.

¹⁹¹¹ COMARIN, Elio. La guerre civile s'enlise. *RFI*, 03/04/2003 [consulté le 03/02/2016 sur http://www1.rfi.fr/actu/fr/articles/038/article_19646.asp].

¹⁹¹² ERSU(d'), Laurent. Côte d'Ivoire. *Article cité*.

¹⁹¹³ Mais en Côte d'Ivoire, les apparences ne tromperont personne, car dès le lendemain, un assassinat viendra marquer l'opinion publique ivoirienne. Celui de Camara H. De son vrai nom Camara Vakaramogo Yérééré, Camara H, il est retrouvé le 2 février au matin, mort, le corps criblé de 5 balles, le long d'une voie express d'Abidjan. Comédien, il avait acquis la célébrité par ses animations d'une émission satirique populaire de la télévision ivoi-

C. La formation d'un front du refus

Pour les commanditaires, c'est une démonstration de capacité qui encourage à aller plus loin dans la production d'un clivage de la société ivoirienne. À Lomé, Laurent Gbagbo était parvenu à composer une délégation des partis parlementaires et à l'opposer à celle de la Rébellion. À Marcoussis, les repères avaient été brouillés. Chaque délégation ne représentait que ses seuls intérêts. Le camp présidentiel qui a besoin d'élargir sa base va devoir tenter de structurer l'offre politique, et plus tard, électorale. Entre pro et anti Gbagbo, entre pro et anti Rébellion, entre pro et anti solution française. Les nuances ne sont plus de mises, et les expressions sont plus radicales.

À l'Assemblée nationale ivoirienne, les adversaires vont donc se compter. Le 4 février, un débat est organisé. Le RDR a choisi de le boycotter. La plupart des élus PDCI, eux, sont là, mais selon un observateur, ils ne font que « temporiser¹⁹¹⁴. » À l'issue de la prise de parole de chacun des chefs de file des partis parlementaires, la majorité détenue par le FPI rejette l'Accord de Marcoussis. Là encore Dominique de Villepin est fustigé par la voix du très écouté Mamadou Ben Soumahoro qui interroge ses collègues députés d'un : « Pourquoi Villepin se comporte-t-il comme il le fait vis-à-vis d'un pays indépendant, comme un proconsul et comme l'héritier du pacte colonial ?¹⁹¹⁵ » Le porte-parole du FPI, Jules Zozoro, se demande également « comment comprendre que la France (...) soutienne une entreprise terroriste contre tout un peuple ?¹⁹¹⁶ », accusation qui accrédite alors auprès de l'opinion publique, la thèse de l'action conjointe des Rebelles et de la France.

Interviewée par Éric Monnier, reporter de *France 2*, à l'issue du débat, Simone Gbagbo

rienne. Mais sa participation en décembre 2000 à une marche de l'opposition avait entraîné sa disparition du générique et son incarcération durant 5 mois. Depuis, ses spectacles étaient surtout réservés aux premières parties des réunions publiques du RDR. Dioula, musulman et opposant notoire à Laurent Gbagbo, il avait pourtant renoncé à la clandestinité et résidait toujours dans la capitale au prix quelques mois plus tôt d'une première arrestation et de sévices. Le 1^{er} février 2003, il est une nouvelle fois arrêté, à la nuit tombée, devant plusieurs témoins, dans des conditions relatées par le reporter de *L'Express*, Vincent Hugueux (HUGUEUX, Vincent. Les tueurs de l'ombre. *L'Express*. 06/02/2003). Le compte-rendu ressemble à tous les autres qui jalonnent l'histoire de la crise depuis le 19 septembre, cependant l'assassinat bénéficie d'une notoriété plus importante que les précédentes pour au moins quatre raisons. La grande popularité de Camara H qui malgré le faible taux d'équipement des ménages en télévision, est connu et apprécié du plus grand nombre. La deuxième, c'est qu'il illustre alors, le jusqu'au-boutisme du camp présidentiel. La troisième parce qu'il achève de démontrer que la manifestation du 1^{er} février brise l'espoir de pacification qu'avait offert l'évocation des marcoussistes célébrant tous ensemble l'issue des négociations et un texte qui prévoyait la justice pénale internationale pour les escadrons de la mort et leurs commanditaires. La quatrième enfin, est que, malgré ses dénégations, tous les regards lassés de la communauté internationale se tournent vers un Laurent Gbagbo repoussant depuis une semaine son allocution présidentielle, surexposant alors son pays à la violence.

¹⁹¹⁴ MONNIER, Eric. 20 heures le journal. *France 2*. 04/02/2003. [Consulté le 08/03/2014 sur <http://www.ina.fr/video/2204573001>].

¹⁹¹⁵ MONNIER, Eric. *Vidéo citée*.

¹⁹¹⁶ SMITH, Stephen. Les Nations unies placent la Côte d'Ivoire sous tutelle internationale. *Le Monde*. 06/02/2003.

n'hésite pas non plus à porter l'estocade jusque dans les foyers français. Dans le journal télévisé du soir de la chaîne française, elle trace la ligne de conduite des durs du régime qu'elle incarne (*Les accords de Marcoussis posent problème. Il vaut mieux les laisser tomber*), mais surtout, elle met en garde la France : « Pour moi, la France n'a qu'à rester tranquille et se mêler de ses affaires. Elle nous a causé assez de problèmes comme ça [...] Je pense que ce serait sagesse que la France ait la gentillesse, de se mettre de côté¹⁹¹⁷. » Et répondant à la question du reporter, sur l'éventualité d'une guerre entre France et forces loyalistes, elle n'élué rien : « Je souhaiterais que ça n'aille pas jusqu'à la guerre, mais je crois qu'au point où nous en sommes, si les Ivoiriens se sentent acculés, ils seront obligés d'aller à la guerre. » Le 6 février suivant, elle illustrera à nouveau cette désinhibition dans l'expression de l'hostilité à la France en appelant sur les ondes d'*Europe 1*, Dominique de Villepin « à revenir à la raison¹⁹¹⁸ » en refusant de soutenir les Rebelles.

Le même jour, c'est au tour de la hiérarchie militaire d'afficher ouvertement son appartenance au camp du *Non*. Dans une scène que décrit Jean-Pierre Tuquoi, elle exprime son refus tout à la fois des ministres rebelles et de désarmement, et dénonce le soutien de Paris aux Rebelles : « En uniforme, les épaulettes dégoulinant de grades en or, ils entourent le chef d'état-major de l'armée, le général Mathias Doué, [...] ils sont tous là ou presque : le patron de l'armée de terre, celui de la marine, son prédécesseur, le chef des opérations militaires [...] Au total, près d'une dizaine d'officiers supérieurs, dont plusieurs formés en France. C'est la première fois, avouent-ils, qu'ils rencontrent un journaliste¹⁹¹⁹. »

En Côte d'Ivoire, l'expression des désaccords avec ces positions va désormais devenir de plus en plus difficile. La censure est là et les journaux d'opposition sont quasi inexistantes. Certains responsables de premier plan tel que le secrétaire général du PDCI, Djédjé Madi, ne sont même plus dans le pays. À Dakar, il s'est justifié auprès du *Monde* en déclarant qu'« il faut nous comprendre, on craint pour notre vie, nos familles¹⁹²⁰. » Sa prise de position en faveur de l'Accord de Marcoussis, a été censurée par la RTI. Le traitement est identique pour le marcoussiste Wodié, du PTI.

2.2. Laurent Gbagbo adopte une nouvelle stratégie

Plus rien ne sera comme avant. Le déplacement de trois jours à Paris et la semaine qui a suivi

¹⁹¹⁷ MONNIER, Eric. *Vidéo citée*.

¹⁹¹⁸ Laurent Gbagbo s'adresse aux Ivoiriens. *Le Monde*. 08/02/2003.

¹⁹¹⁹ TUQUOI, Jean-Pierre. Les chefs militaires ivoiriens critiquent l'attitude de Paris et l'action des soldats français. *Le Monde*. 11/02/2003.

¹⁹²⁰ SMITH, Stephen. *Article cité*.

ont déjà modifié la physionomie de la crise ivoirienne.

Contesté dans son camp et affaibli, Laurent Gbagbo s'est aussitôt renforcé et s'est donné de nouvelles orientations. Aucun témoignage n'a été livré qui permettrait de connaître le cheminement qui l'a conduit à ces nouveaux choix stratégiques. Cependant, la lecture des comportements et des événements qui surviendront ensuite, atteste que dans les tout premiers jours, Laurent Gbagbo s'est engagé dans une voie tout à la fois plus radicale et émancipée de ses *superviseurs* français. Désormais, deux buts semblent orienter son action et celle de son clan.

Le premier est la conservation du pouvoir, toujours *coûte que coûte*. Laurent Gbagbo a deux moyens de rester à la présidence : tout d'abord ne pas la perdre ; et ensuite gagner la prochaine élection présidentielle. S'agissant du premier objectif - il l'a déjà appréhendé avec l'armée nationale - la contestation peut encore prendre la forme d'un coup d'État. Mais elle peut toujours venir de la Rébellion qui avec déjà au moins trois tentatives de putsch à son actif depuis celle réussie de 1999, est loin d'avoir désarmé ses éléments les plus radicaux. Elle peut également venir de son propre camp politique dans lequel les ultras sont légion et peuvent s'impatienter de ses tergiversations. Second moyen de maintien au pouvoir : concourir en position de force à la prochaine élection présidentielle de 2005. Une entreprise qui nécessite de rallier au-delà de son camp. Et cela, Laurent Gbagbo, mal élu en 2000, ne le sait que trop bien. L'avenir démontrera qu'il choisira de contourner l'obstacle, en empêchant la réunion des conditions d'organisation du scrutin. Il gagnera ainsi cinq années supplémentaires avant d'être en définitive contraint de s'y soumettre en 2010. Au début février 2003, il est cependant encore trop tôt pour déceler dans sa conduite, ce qui attesterait que cette dernière décision a été prise.

Le second but est la préservation ou la conquête d'une suprématie dans le domaine économique. Laurent Gbagbo sait qu'il doit impérativement conserver les leviers économiques du financement de la guerre. La première finalité est de pouvoir recourir aux achats d'armement et si cela est encore possible, à l'emploi de mercenaires. C'est parce qu'il a procédé ainsi qu'il a obtenu en décembre, ses premiers résultats militaires. Mais c'est aussi et peut-être surtout, détenir les moyens de financer la mobilisation populaire et la rémunération de ses soutiens. C'est ce but qui va fournir la clé de compréhension de certains des compromis que fera Laurent Gbagbo. Au cours du week-end précédent, les bailleurs de fonds se sont accordés sur une aide à la Côte d'Ivoire. Laurent Gbagbo doit donc offrir des contreparties ou, du moins, en donner l'apparence, pour en bénéficier¹⁹²¹. De même, les entreprises françaises - sans lesquelles, la vie

¹⁹²¹ Il est à noter, en complément de cet énoncé, que la captation de ressources à son profit propre n'est pas retenue. En effet, et cela sera mis prudemment à son crédit, il ne se lancera pas, au cours des années suivantes, dans une entreprise d'enrichissement personnel de grande ampleur. Enrichissement, il y aura certainement, même si en 2016, aucune procédure judiciaire n'en atteste. Mais à la différence d'une grande partie de ses homologues et de

économique serait à l'arrêt - et les *profiteurs de guerre*, ces investisseurs étrangers, y compris français, prêts à s'installer ou se renforcer dans le pays au prix d'une corruption qui ne dit pas son nom, doivent être ménagés. C'est le sens de certains des appels lancés au cours de la manifestation du 1^{er} février.

L'emploi de certains des moyens indispensables à la réalisation de ces buts est déjà visible. Le premier est inédit, mais est aussi une forme de représailles : désigner des boucs émissaires français. En procédant ainsi, il répond aux attentes de sa vieille garde et offre un exutoire aux plus jeunes de ses partisans. Surtout, il écarte ceux que désormais il souhaite voir quitter la scène des relations internationales de la Côte d'Ivoire. Le deuxième est déjà sinistrement installé : poursuivre dans la voie de la stigmatisation et de la répression des communautés du Nord installées dans le Sud. Le réflexe ivoirite est toujours là. Il va permettre de maintenir un climat d'insécurité durable dissuasif – et ce sera un succès – la libre installation ou réinstallation des leaders du RDR et de la Rébellion, qu'il prend soin de désigner comme une seule et même composante. Mais dans ce domaine d'action, Laurent Gbagbo prendra toujours soin, comme il le fait depuis septembre, d'ignorer ce que fait sa *main gauche*. Aussi grossière qu'elle soit, la manœuvre est, elle aussi, une réussite, et en 2017, aucun lien n'a pu être établi, du moins en termes judiciaires, entre lui et les *escadrons de la mort* et autres milices¹⁹²². Le troisième

leurs familles, ou de ces prédécesseurs Henri Konan Bédié, et Houphouët, la réalisation d'un tel objectif ne constituera pas, ni un élément de la critique social, ni un fait avéré.

¹⁹²² Certains de ceux qui tenteront de l'établir, les journalistes Guy-André Kieffer et Jean Hélène (de son vrai nom Christian Baldensperger), seront assassinés. Le premier, le 16/04/2004, le second le 21/10/2003 (cf. supra). Mais déjà à la fin janvier, il ne fait plus de doute, que les commanditaires des *escadrons de la mort* et des exactions les plus graves, se situent dans le cœur du clan présidentiel. Kofi Annan a reçu le jour même de la clôture de la Table ronde de Marcoussis le rapport élaboré par la commission d'enquête du *Haut-Commissariat pour les droits de l'homme* mettant en cause des escadrons de la mort qui seraient constitués d'éléments proches du gouvernement, de la garde présidentielle et d'une milice tribale de l'ethnie du président. Même si elle est restée confidentielle, la remise du rapport, à cette date, n'est pas restée lettre morte. Une version expurgée, notamment des noms des suspects, a été mise en ligne par l'ONU [elle n'est cependant plus accessible en 2016]. À Kleber le rapport a été évoqué. Le 6 février 2003, Le Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Vierra de Mello expliquera à Jacques Chirac que les responsabilités peuvent être aisément identifiées si le Conseil de sécurité ordonne une enquête internationale qui ne verra pourtant pas le jour. L'accusation n'est pas prise à la légère par la présidence ivoirienne qui à Kleber a été plusieurs fois mise en garde sur les suites judiciaires internationales de la poursuite des exactions. Le 5 février 2003, afin d'opposer un démenti aux accusations formulées à l'ONU à l'occasion du vote de la résolution, le ministre de la justice, Trago, vient donc dénoncer « une campagne médiatique savamment orchestrée » tandis que Toussaint Alain, le conseiller de Laurent Gbagbo voit là une manœuvre de Dominique de Villepin pour « faire tomber Laurent Gbagbo (SMITH, Stephen, TUQUOI, Jean-Pierre. Côte d'Ivoire : enquête sur les exactions des escadrons de la mort. *Le Monde*. 08/02/2003) Même réaction à la publication de cet article du *Monde*. L'article conduira le pouvoir ivoirien à un dépôt de plainte en diffamation. La procédure judiciaire en France s'achèvera quelques années plus tard, avec un arrêt de la Cour de cassation considérant que l'enquête s'appuyait sur « un faisceau d'éléments convergents, véhiculant la même information, [qui] étaient suffisamment nombreux et fiables et formaient un ensemble cohérent caractéristique d'une enquête sérieuse » (*La Lettre du continent* n°520 du 21/06/2007). Stephen Smith avait annoncé dans un précédent article qu'il détenait une copie de rapport confidentiel de l'ONU, et la liste des noms manquant - une petite dizaine de noms, dont deux hauts responsables du ministère de l'Intérieur, des membres de la garde rapprochée de Laurent Gbagbo deux adjudants, un colonel, un garde du corps - et il avait affirmé que le couple Laurent Gbagbo était visé par une probable saisine de la Cour

moyen fera la gloire de Laurent Gbagbo dans son propre camp et le préservera des contestations ouvertes : incarner, d'une part, la volonté populaire, d'autre part, la légitimité constitutionnelle qui justifiera les tactiques d'éreintement qu'il utilisera sur le plan politique.

Insoumis, émancipé et irrésolu, remarquable menteur, manipulateur et tacticien... Laurent Gbagbo puise désormais dans toutes les ressources de sa personnalité pour combattre la France qu'il perçoit comme hostile à ses buts. Néanmoins, au cours des mois suivants, nombre de ses interlocuteurs français peineront à se résoudre à le considérer comme un adversaire. Jusqu'au bombardement meurtrier des soldats français, au repos à Bouaké, le 6 novembre 2004.

2.3. La France en recherche de sécurité s'investit encore davantage

En attendant, la France doit faire face à une situation de plus en plus préoccupante : la poursuite de la croissance des expressions d'une francophobie inconnue six mois auparavant. Les mouvements de jeunes, mais aussi note Jean-Pierre Tuquoi, toutes les autres associations « proches du pouvoir¹⁹²³ », mobilisent quotidiennement des rassemblements contre l'Accord de Marcoussis.

Dès le matin du lundi 27 janvier et malgré les appels au calme lancés par Laurent Gbagbo après la nuit d'émeute du samedi précédent, des manifestations ont repris. 2 000 jeunes ont à nouveau fait le siège de l'ambassade de France sans être empêchés par les forces de police ivoirienne présentes sur place. Le reporter de *La Croix* constate qu'à « Abidjan où l'activité est au ralenti, des manifestations sans débordement se déroulent toujours, mais leurs leaders soufflent le chaud et froid¹⁹²⁴. » Blé Goudé, à l'issue d'un meeting proaméricain devant l'ambassade des États-Unis¹⁹²⁵ commande la cessation des violences et déclare que : « Notre ennemi aujourd'hui, c'est la France [...]. Ne cassez rien, enlevez tous les barrages pour que l'économie reprenne. » Mais c'est pour mieux lancer, dans le même temps, un appel à manifester le samedi suivant au cours de ce qui est déjà surnommé « la finale retour¹⁹²⁶ » ou « le contre-sommet ». À l'ambassade des États-Unis, les Américains, relate Jean-Pierre Tuquoi, s'amuse de cette en-

pénale internationale alors en cours de formation.. (SMITH, Stephen, TUQUOI, Jean-Pierre. A l'heure du couvre-feu, quand Abidjan leur appartient, ils se présentent au domicile de leur future victime. *Le Monde*. 08/02/2003.)

¹⁹²³ TUQUOI, Jean-Pierre. Laurent Gbagbo accepterait l'accord de paix mais sans chefs rebelles au gouvernement. *Le Monde*. 05/02/2003.

¹⁹²⁴ Les États-Unis déçoivent les « patriotes ». *La Croix*. 04/02/2003.

¹⁹²⁵ Les leaders des mouvements de jeunesse jouent en effet la carte américaine depuis les débuts de la crise. Affichée comme un moyen d'émancipation à l'égard de l'ancienne puissance coloniale, ils croient alors que leur lutte recevra un écho favorable de la part de Washington. La déconvenue des Jeunes patriotes arrivera trois jours plus tard après cette dernière manifestation lorsque la Maison Blanche se félicitera de l'accord de Marcoussis et appellera à son application immédiate afin de prévenir les violences.

¹⁹²⁶ ERSU(d'), Laurent, FICATIER, MAILLARD, Sébastien. Témoignages. *La Croix*. 30/01/2003.

treprise de séduction des Jeunes patriotes à leur endroit, alors que leurs représentations diplomatiques sont plus habituées aux manifestations hostiles¹⁹²⁷. Mais à l'ambassade de France, on mesure toute la gravité de la situation. Un diplomate français, non cité, y voit une « véritable lame de fond. Les jeunes ne vont pas baisser les bras comme cela. Ils ont été tellement manipulés, tellement conditionnés, pour soutenir envers et contre tout le président Laurent Gbagbo, qu'ils ne peuvent arrêter leurs manifestations du jour au lendemain. Vous verrez, il y en aura d'autres¹⁹²⁸. » Une prédiction qui se réalisera. L'« atmosphère est prérévolutionnaire » diagnostique le reporter du *Figaro*¹⁹²⁹, d'autant que des rumeurs de coup d'État militaire traversent la ville.

Côté français, le temps est donc à la multiplication des actions de mise en sécurité. Les établissements scolaires français ferment, avançant ainsi de deux semaines les congés d'hiver. Pour les ressortissants français, mais également les salariés ivoiriens de leurs entreprises, la tension est à son comble. De nombreux salariés expatriés et autres particuliers français ont déjà choisi de quitter le pays¹⁹³⁰. Le mardi 28 janvier, environ 200 personnes, majoritairement français, bloquées dans la station balnéaire d'Assinie, à 100 km à l'est d'Abidjan, sont ramenés sous la protection d'une escorte militaire française. Des grands groupes français rappellent en France, leurs salariés et leurs familles¹⁹³¹ au cours d'une opération de rapatriement temporaire qui ne dit pas son nom. L'un des groupes français les plus présents dans le pays, Bolloré, décide d'affréter un DC-10 pour les familles de son personnel. L'approche est la même pour les filiales bancaires de BNP-Paribas, de la Société Générale et du Crédit lyonnais.

Le même jour, des renforts français de gendarmerie mobile atterrissent à Abidjan. Ces spécialistes du contrôle de foule¹⁹³² seront chargés de la sécurité des enclaves françaises. Ils vont pouvoir désormais dissuader les dérapages des rassemblements quotidiens de manifestants devant l'ambassade et éviter la survenue d'incidents graves lors de la manifestation la même semaine devant le 43^e Bima. Leur envoi a été approuvé la veille, à l'Élysée, en réaction aux exac-

¹⁹²⁷ TUQUOI, Jean-Pierre. Dans les rues d'Abidjan, « les Français dehors, les Américains dedans ! ». *Le Monde*. 30/01/2003.

¹⁹²⁸ ERSU(d'), Laurent, FICATIER, Julia, REBUFFEL, Catherine. Côte d'Ivoire. *La Croix*. 28/01/2003.

¹⁹²⁹ SAINT-PAUL, Patrick. Les coulisses des accords de Marcoussis. *Le Figaro*. 07/02/2003.

¹⁹³⁰ Face à l'afflux des demandes, Air France, au lendemain de la manifestation du samedi 25 janvier a doublé sa rotation quotidienne Paris-Abidjan et augmenté la capacité de ces vols à 900 passagers par jour, au lieu de 250 (ERSU(d'), Laurent. France. *La Croix*. 04/02/2003) au prix d'une politique tarifaire décriée. Cependant, la compagnie française dont l'agence commerciale a été pillée et détruite le dimanche précédent, n'assure plus elle-même les vols mais affrète pour cela les avions d'autres compagnies. Tarifs élevés, moyens insuffisants... Plusieurs témoignages convergent pour attester que le taux de remplissage des avions est faible. Alexandre Jacquens du Monde, relève que les 2 et 3 février, Air France « qui a baissé ses tarifs, a embarqué moins de 300 passagers pour une capacité de 2 000 places [...] » (JACQUENS, Alexandre. Départ difficile pour les Français de Côte d'Ivoire. *Le Monde*. 05/02/2003.).

¹⁹³¹ ERSU(d'), Laurent, FICATIER, MAILLARD, Sébastien. Témoignages. *La Croix*. 30/01/2003.

¹⁹³² Paris envoie des renforts de gendarmerie, l'ONU envisage des observateurs. *La Croix*. 30/01/2003

tions du week-end¹⁹³³. Il s'agit pour le général Beth, dont l'approche a été soutenue par Paris, de répondre de manière graduelle à la menace avec « l'utilisation des règles de maintien de l'ordre, avant l'engagement des forces armées, pour maintenir la crise à son plus bas niveau de violence¹⁹³⁴. » Le général Beth, qui bénéficie au COIA de la confiance du général Puga, n'a pas eu à convaincre. Concours de circonstances, l'un des hauts chefs militaires français, le général Jean-Patrick Gaviard, était en déplacement dans le camp de Port-Bouët, au cours de la nuit du samedi au dimanche où celui-ci a été assailli. Sous son intitulé de Sous-chef opérations, il est celui qui supervise la conduite de toutes les opérations militaires françaises. Avec sous ses yeux, le déchaînement des manifestants, il a pu prendre toute la mesure, à la fois, des exigences du contrôle de foule - un savoir-faire alors émergent dans l'armée française - et le changement de nature de la situation. Accompagné du colonel Stoltz, le numéro 2 du Commandement des opérations spéciales (COS) - les forces spéciales françaises - il était arrivé le jour même pour évaluer les modalités d'application d'une des mesures contenues dans l'Accord de Marcoussis conclu la veille, la création du comité de suivi des accords. 24 h après leur arrivée et après une nuit sur le fil du rasoir, ces responsables militaires français ont été exfiltrés vers Paris¹⁹³⁵.

Mais dans la capitale française, les autorités semblent envisager une mesure plus radicale. Elles assurent être prêtes à « tout moment¹⁹³⁶ » à évacuer leurs ressortissants. Cette affirmation de Dominique de Villepin, le mercredi 29 janvier devant l'Assemblée nationale fait frémir les autorités militaires. C'est sa seconde annonce en deux jours, à devoir nécessiter des démentis ou des précisions¹⁹³⁷. Michèle Alliot-Marie tente donc de corriger l'affirmation de son collègue du gouvernement en précisant que cette évacuation n'était « pas d'actualité¹⁹³⁸. » Et de fait - outre que cette opération, qu'elle aura à réaliser en 2004, est d'une grande complexité - elle offrirait les images d'un échec français. Ce que *Le Figaro* semble anticiper en établissant aussi-

¹⁹³³ Il s'agit alors également de renforcer la protection du camp de Port-Bouët et les familles qui y résident, alors éprouvées par les manifestations et les risques de nouvelles manifestations aux abords. La menace d'agression en effet bien réelle comme le confirmeront les manifestations de 2004 au cours duquel le camp connaîtra des tentatives d'infiltration de manifestants.

¹⁹³⁴ Opération Licorne : de la protection des ressortissants aux actions en faveur de la paix. *Armées d'aujourd'hui*, n°279. 01/04203.

¹⁹³⁵ L'aéroport étant toujours sous la coupe des pro-Gbagbo et les vols commerciaux sont suspendus, ils sont exfiltrés du camp, à la nuit tombée, par hélicoptère et déposés au pied du Falcon de l'armée de l'air française qui vient d'acheminer à Abidjan, Laurent Gbagbo et l'ambassadeur Le Lidec (Général Philippe Stoltz, 27 mai 2016, Paris, entretien téléphonique avec l'auteur).

¹⁹³⁶ La France prête « à tout moment » à évacuer. *Le Monde*. 30/01/2003.

¹⁹³⁷ Déjà, la veille, une autre déclaration avait jeté le trouble à l'EMA et à l'ambassade. En réponse à l'émeute du samedi et à l'inquiétude des ressortissants, il avait annoncé que les Français d'Abidjan seraient « sécurisés », ce à quoi le porte-parole de Licorne avait dû apporter un complément en affirmant que ces propos avaient « été mal interprétés » et que les militaires n'interviendraient « uniquement pour préserver des vies » et que pour l'instant, il ne s'agissait que « d'attaque contre les biens ». (JACQUENS, Alexandre. A Abidjan, des Français ont été pris à partie et certaines de leurs maisons pillées. *Le Monde*. 29/01/2003.).

¹⁹³⁸ Des centaines de Français rapatriés. *Le Monde*. 31/01/2003.

tôt le précédent des « images terribles de la chute de Saïgon¹⁹³⁹. » L'évocation du « fantastique désordre¹⁹⁴⁰ » de ce 30 avril 1975 et de l'hélicoptage avorté des milliers de candidats à l'exil massés dans les jardins de l'ambassade américaine, traduit bien le véritable défi technique et politique que tous les décideurs hésitent à relever¹⁹⁴¹. Au risque de la contradiction, les autorités françaises se bornent donc à inviter les Français « dont la présence n'est pas indispensable¹⁹⁴² » à quitter le pays. Au total, 1 000 Français, tous volontaires, sont donc accompagnés vers l'aéroport par l'armée française¹⁹⁴³ les 29 et 30 janvier. Et le lendemain les mêmes soldats de Licorne viennent au secours de quelques Français malmenés par certains des quelques centaines de Jeunes patriotes venus à l'aéroport, empêcher l'atterrissage de Seydou Diarra - contraint à faire demi-tour¹⁹⁴⁴.

Mais pour beaucoup de ressortissants en situation précaire - 3 000 selon le consulat français d'Abidjan - le départ est inenvisageable en dehors d'une opération militaire d'évacuation ou de l'assistance de la France. Ils sont donc dirigés vers le service social du consulat, sans que leur soit apporté de garantie de prise en charge. En Côte d'Ivoire, les demandes d'aide affluent donc à l'Union des Français à l'étranger (UFE) et à l'Association démocratique des Français à l'étranger (ADFE) pour la Côte d'Ivoire. La Croix-Rouge annonce de son côté qu'elle met 100 billets d'avion à disposition des plus démunis et le Comité d'entraide aux Français rapatriés - financé par des fonds publics - a mis, en France, ses centres d'accueil en alerte. Conséquence constatée par un responsable du consulat général de France à Abidjan : « Beaucoup de gens se plaignent que l'État français ne fait rien pour eux¹⁹⁴⁵. »

L'analyse de la situation sécuritaire doit impérativement être réévaluée, d'autant que l'annonce de la manifestation du 1^{er} février et le comportement de Laurent Gbagbo ne laisse présager aucun apaisement. Dès le jeudi 31 janvier, Jacques Chirac réunit donc un nouveau Conseil restreint de défense.

¹⁹³⁹ SAINT-PAUL, Patrick. *Article cité*.

¹⁹⁴⁰ AFP. L'opération américaine d'évacuation s'est déroulée dans un fantastique désordre. *Le Monde*. 02/05/1975.

¹⁹⁴¹ L'opération ne serait pas pour autant inédite et des sauvetages comparables ont déjà été réalisés. La précédente a été conduite au Congo en 1998 pour 2500 étrangers dont 600 français. Les années précédentes dans l'autre Congo, le Congo-Brazzaville, en 1997, et en Centrafrique, en 1996, l'armée française a déployé à chaque fois aux environs de 2000 de ses hommes pour évacuer des milliers de ressortissants (Cf. *AFP*. Les précédents sauvetages français en Afrique. *La Croix*. 30/01/2003.).

¹⁹⁴² TUQUOI, Jean-Pierre. L'aéroport d'Abidjan envahi par des « patriotes » pour empêcher le départ massif des Français. *Le Monde*. 31/01/2003.

¹⁹⁴³ Pour l'occasion, elle a joué de la complémentarité entre les soldats dont elle dispose et les gendarmes mobiles, qu'elle a fait venir. Aux premiers reviendra la sécurisation extérieure de l'aéroport et de ses approches. Aux seconds, reviendra l'interposition dans l'aéroport entre les ressortissants et les manifestants venus perturber leur évacuation (Opération Licorne : de la protection des ressortissants aux actions en faveur de la paix. *Armées d'aujourd'hui*, n°279. 01/04/2003.).

¹⁹⁴⁴ Les heurts violents feront deux blessés, dont un sérieusement parmi les soldats français déjà sur place.

¹⁹⁴⁵ JACQUENS, Alexandre. Départ difficile pour les Français de Côte d'Ivoire. *Le Monde*. 05/02/2003.

La concertation est à la mesure de la préoccupation. Tous les membres du Conseil sont là, sans exception¹⁹⁴⁶. La séance ne suffira sans doute pas à arrêter les seules décisions qui pourront être portées à la connaissance de l'opinion. Il faut pour cela attendre la convocation d'un nouveau Conseil, trois jours seulement après, pour qu'elles soient portées à la connaissance du public. C'est Michèle Alliot-Marie qui, comme ministre de la Défense, occupe le devant de la scène et est chargée de l'annonce. La France renforce une nouvelle fois ses effectifs. C'est la quatrième fois depuis septembre et la deuxième fois en un mois. 650 sont annoncés par le ministre, mais ce sont en fait 755¹⁹⁴⁷ militaires qui viennent rejoindre la Côte d'Ivoire : ces 30 % d'augmentation portent l'effectif total à près de 3 500 soldats. La force Licorne vient déjà d'atteindre un seuil exceptionnel pour une opération extérieure de l'armée française. Elle est maintenant en mesure de faire face au déclenchement redouté d'une évacuation massive des ressortissants.

L'intervention française en Côte d'Ivoire est devenue une intervention presque exclusivement militaire. L'essentiel de l'activité diplomatique consiste à tenter de convaincre les acteurs ivoiriens de sauver la plus grande part des décisions prises à Paris.

3. 7 février : Laurent Gbagbo ruine les espoirs de Marcoussis

C'est dans ce contexte que va se jouer, le vendredi 7 février 2003, le dernier acte des négociations de Marcoussis et de Kleber : le premier discours de Laurent Gbagbo depuis son retour.

La mise au point de cette première prise de parole semble avoir été ardue. Deux indices viennent donner du crédit aux rumeurs qui en font alors état. L'intervention du chef de l'État ivoirien a été ajournée à plusieurs reprises, est une fois encore reportée au jeudi 6 février, et n'a lieu en définitive, que le lendemain, vendredi 7. De plus, l'allocution n'a pas été diffusée en direct. Elle a été enregistrée puis émise à 20 h sur les ondes de la radio et de la télévision nationales (RTI). Les 45 minutes d'intervention de Laurent Gbagbo vont captiver l'opinion ivoirienne. Il s'exprime face à la caméra, en costume gris et cravate du même ton. Il a l'air grave « au point de paraître fatigué¹⁹⁴⁸ » note Marwane Ben Yahmed, le directeur de la publication de *Jeune Afrique*, qui l'a déjà plusieurs fois approché. De cette émission, aucun enregistrement n'est consultable. Seule la reconstitution est possible à travers les nombreux comptes-rendus de presse disponible.

Discours ? Allocution ? En fait, c'est l'*Adresse à la Nation* qui convient le plus justement à la

¹⁹⁴⁶ Une réunion identique se déroulera le mardi suivant, mais en l'absence de Michèle Alliot-Marie, en déplacement à Tunis.

¹⁹⁴⁷ Cahier du retex : enseignements de l'opération Licorne. *Opus cité*.

¹⁹⁴⁸ BEN YAHMED, Marwane. De l'art de botter en touche. *Jeune Afrique*, n°2196. 11/02/2003.

formule adoptée par le chef de l'État ivoirien, tant celui-ci prend soin d'interpeller ses auditeurs. Il s'adresse à eux en alternant les *Je* et les *Vous* induisant une relation de proximité (« Si je n'avais pas été président de la République, j'aurais été dans la rue avec vous »). Il explique avec pédagogie, en adressant des suggestions, des recommandations dans un style empathique (« je comprends votre colère ») avec des formules et des images, qui peuvent être comprises du plus grand nombre. Il émaille son propos de petites formules qui vont dans le sens des critiques formulées dans les forums et autres manifestations d'opposition : l'accord est le « fruit d'une discussion entre des entités privées », c'est une « solution élaborée en France. »

Que dit-il ? Il affirme tout d'abord son statut. Il est le gardien de la Constitution, le dernier signataire de tout acte qui engage le pays. Il étonne en acceptant le principe même de l'Accord de Marcoussis, mais c'est pour lui aussitôt donner des limites et un mode d'emploi que le texte n'avait pas prévu. Je suis « votre rempart » et « la clé de voûte de toutes les institutions. » Il porte un jugement sur les accords conclus à Paris. Il accepte « l'esprit » de Marcoussis comme base de travail « tant que ce n'est pas en contradiction avec la Constitution ». Il veut bien s'inscrire dans le cadre d'une des décisions prises à Kleber : la nomination de Seydou Diarra comme Premier ministre. « Laissez-le faire et nous verrons bien. » Le premier abord est rassurant pour ceux qui s'inquiétaient de le voir refuser en bloc de tenir compte des conclusions des négociations de Paris.

Mais les difficultés vont vite transparaître dans d'autres sections de son discours. Il n'évoque pas l'attribution des ministères de la Défense et de l'Intérieur. La seule composition du gouvernement qui vaudra, sera celle qu'il acceptera. « Les ministères sont attribués lorsque le président de la République signe le décret nommant le gouvernement. » Et s'agissant du désarmement, c'est encore un *Oui mais*. Il y aura désarmement s'il y a simultanément des opérations dans les deux camps. Or il sait, qu'en l'état du texte, cette démarche qui conduirait au démantèlement de la force armée nationale, est inenvisageable. Et il conclut enfin en appelant la population à reprendre le travail ou le chemin des écoles, à faire preuve « d'un peu de patience » et à « essayer ce nouveau remède ». « Essayons ce médicament : s'il nous guérit, c'est tant mieux, s'il ne nous guérit pas, nous essaierons un autre gouvernement. » « Essayons ça. Si ça marche, nous retrouverons le sourire parce que nous sommes fatigués de la guerre. »

Le discours est édifiant. Laurent Gbagbo offre une caricature de lui-même qui semble convenir à ses partisans. L'auditeur ne sait en définitive qu'une chose. Laurent Gbagbo agira comme il l'avait fait auparavant et comme l'aurait fait tout président doté d'une même Constitution : appliquer à la lettre le texte suprême. Le président préside, le chef de gouvernement gouverne si le chef de l'État le veut bien. Seydou Diarra est Premier ministre, mais le gouvernement sera celui que Laurent Gbagbo approuvera. Le chef de gouvernement proposera les textes

d'application du programme de gouvernement élaboré à Marcoussis, mais c'est lui, le défenseur de la Constitution qui jugera si ceux-ci peuvent être retenus. La résolution des questions de fond est renvoyée. Laurent Gbagbo ne dit rien de plus précis. « De la prestidigitation verbale¹⁹⁴⁹ » s'afflige François Louloup, le rédacteur en chef d'*Asie-Afrique*. Le contenu est indigent et presque insignifiant. C'est « Marcoussis couça¹⁹⁵⁰ » s'amuse *Libération*, en France. Mais c'est paradoxalement un acte politique fondateur. Laurent Gbagbo a simplement creusé les redoutes du palais présidentiel, que ses adversaires politiques mettront désormais plusieurs années à franchir.

Le discours ravit ses partisans. Au RDR, le porte-parole condamne le « choix du chaos et de la tragédie¹⁹⁵¹ » par le président. La Rébellion estime que Laurent Gbagbo a « tout rejeté » et que le pays est « retourné à la case de départ ». D'ores et déjà, affirme-t-elle, ses troupes « en état d'alerte maximum.

Pour la France, c'est la mort du processus de Marcoussis-Kleber et l'échec d'une démonstration de savoir-faire diplomatique. Pour Jacques Chirac et Dominique de Villepin, la parole de Laurent Gbagbo est un désaveu. Comme le souligne Thierry Oberlé, du *Figaro*, Laurent Gbagbo qui avait été « sommé¹⁹⁵² » par Jacques Chirac et Dominique de Villepin « de respecter à la « lettre » les accords en reconnaît seulement « l'esprit ». « Marcoussis – poursuit-il - n'est pour lui qu'une étape et non un aboutissement comme le souhaitait la France, parrain d'une paix ratée. ».

Marcoussis, Kleber, ces noms viennent se rajouter à ceux d'étapes postérieures de dialogue et de textes d'accords (Accra, Lomé, Bamako, Dakar, Ouagadougou). Ils sont autant de jalons de la recherche d'une sortie de la crise ivoirienne. Marcoussis et Kleber devaient être les symboles de la paix et de l'influence internationale de la France. Ils ne seront rien d'autre qu'une séquence et le déclencheur d'une nouvelle aggravation des tensions. Pour la diplomatie française, ils ne constitueront jamais une fierté et son ministre lui-même l'effacera de son bilan¹⁹⁵³. Pour

¹⁹⁴⁹ *Afrique-Asie*, n° 162, mars 2003. In BERNARD, Jérôme. *Opus cité*.

¹⁹⁵⁰ HOFNUNG, Thomas, GOMEZ, Virginie. Marcoussis couça. *Libération*. 08/02/2003.

¹⁹⁵¹ SMITH, Stephen. Le président ivoirien accepte « l'esprit » mais pas la lettre de l'accord de paix. *Le Monde*. 09/02/2003.

¹⁹⁵² OBERLÉ, Thierry. Gbagbo réécrit les accords de paix. *Le Figaro*. 08/02/2003.

¹⁹⁵³ En août 2011, huit ans après ces événements et trois mois avant l'annonce de sa candidature à la présidentielle de 2012, Dominique de Villepin publie *Notre vieux pays*. À la fois testament politique et « appel augural », il définit la nature de son engagement politique comme celui d'un « gaulliste en faveur d'une France indépendante, solidaire, pionnière qui est pour [lui] l'aboutissement de plusieurs batailles politiques » parmi lesquelles figure en tête, « l'effort pour éviter la guerre en Irak », une bataille dit-il qu'il a « menée au nom de l'idée que je me faisais de l'identité de la France et de l'exigence de justice dans le monde ». Parmi ces batailles emblématiques de sa vision politique, c'est la seule qui relève de son action diplomatique. Ni l'Accord de Marcoussis, ni la Conférence de Kleber, ni même la gestion de la crise ivoirienne ne sont évoqués. Le dossier ivoirien est comme effacé de son bilan politique. (VILLEPIN (de), Dominique, *Notre vieux pays*. Paris : Plon, août 2011. 225 p.).

l'armée française, ils seront un point de départ. L'opération Licorne ne s'achèvera que 13 ans plus tard et déplorera 27 soldats français tués et de nombreux blessés.

Conclusion

Le 4 décembre 2010, deux présidents de la République de Côte d'Ivoire prêtent serment, chacun de leur côté. Alassane Ouattara à qui les électeurs ont donné la victoire et Laurent Gbagbo qui la revendique. Quatre mois plus tard, les combattants de la Rébellion, les forces armées ivoiriennes et des soldats français mettent fin à la résistance de Laurent Gbagbo. Le 11 avril 2011, lui, son épouse Simone, 28 membres de leur famille et 77 autres personnes qui les accompagnaient, sont arrêtés. Depuis son retour à Abidjan, le 21 septembre 2002, depuis son discours du 7 février 2003, jamais Laurent Gbagbo n'aura cessé de combattre ses opposants ivoiriens et les autorités internationales le sommant de renoncer.

Les quelque cinq mois étudiés dans cette thèse ne sont qu'une séquence de cette crise durable. Mais ils suffisent à cerner comment, en cherchant un avantage politique à court terme, les autorités françaises ont œuvré à l'échec à long terme de sa démonstration d'influence.

En 2004, *Jeune Afrique*, en titrant sa première page, « Requiem pour Marcoussis » exprime bien comment, rapidement, a sonné le glas de l'initiative française.

Déjà, au lendemain de la Conférence de Kleber, trois semaines sont nécessaires pour obtenir l'installation effective du Premier ministre nommé à Paris. Quatre mois s'écoulent encore avant la formation d'un premier gouvernement, cela au prix de la négociation de deux nouveaux accords ouest-africains dits d'*Accra I* et *Accra II* (8 mars et 3 mai 2003). Les Rebelles y renoncent à la victoire qui leur avait été octroyée avec l'aide de Jacques Chirac et de Dominique de Villepin : l'attribution des mandats ministériels de la Défense et de l'Intérieur qu'ils troquent contre les modestes maroquins de l'Administration territoriale et de la Communication. Et il faut attendre le 30 octobre 2004 (*Accra III*) pour que soient parfaites les modalités du désarmement et de la démobilisation des soldats Rebelles et les critères d'éligibilité du président de la République.

En quelques mois, la France n'est devenue que la spectatrice d'un ballet diplomatique réglé par les États ouest-africains et l'ONU. Mais ses soldats et ses ressortissants demeurent en première ligne et en payent le prix. En octobre 2004, neuf soldats français perdent la vie sous un bombardement de l'aviation gouvernementale ivoirienne et 37 sont blessés. Dans un chassé-croisé aérien, plusieurs milliers de Français de Côte d'Ivoire sont rapatriés en France et de nouveaux contingents de soldats viennent renforcer la force Licorne.

Ce n'est qu'en 2007, avec les *Accords de Ouagadougou* que s'enclenchera enfin la succession des progrès qui conduiront au scrutin présidentiel de 2010. Au cours de cette longue période, les seuls médiateurs qui parviennent à être reconnus par les parties sont alors Blaise Compaoré et la communauté San't Egidio qui depuis Marcoussis n'a jamais cessé d'œuvrer discrètement à

la préservation du dialogue.

Bien sûr, la tragédie ivoirienne est uniquement imputable à la société politique ivoirienne. Mais, s'agissant du bilan de l'engagement militaire et diplomatique de la France, ses autorités sont les seules comptables. L'objet de cette étude n'est pas d'établir le bilan de plus de dix années d'intervention française, cependant, elle nous permet d'en apprécier la genèse.

Qu'en reste-il au fond ?

Force est d'admettre que ces premiers mois d'intervention française n'ont pas conduit la Côte d'Ivoire vers la sortie de crise rapide qu'envisageait la France. Pire, les injonctions et ingérences françaises lors du Sommet de Kleber ont brisé la dynamique de Marcoussis et ajouté des obstacles à l'instauration de la paix.

Sur le plan diplomatique, il peut bien être objecté que la Table ronde aura permis d'établir un dialogue interivoirien productif. Et c'est vrai, l'Accord de Marcoussis en atteste, celui-ci servira de base aux discussions futures. Mais, ce dialogue - à rythme lent - était déjà engagé depuis plusieurs mois à Lomé sous l'égide de la CEDEAO. Il se poursuivra ensuite à Accra, sous les mêmes auspices, au cours des mois suivants. Et c'est bien là, entre Africains et en Afrique, que la crise connaîtra ses premiers dénouements.

Marcoussis et Kleber n'auront été qu'une parenthèse, une séquence marginale et en définitive encombrante. Son souvenir lui-même sera très vite effacé des mémoires de Jacques Chirac et de Dominique de Villepin qui ne l'évoqueront ensuite que rarement et en peu de mots. Et c'est bien là une différence majeure entre la gestion simultanée des crises ivoirienne et américano-irakienne. Sur ces deux fronts, la diplomatie française a échoué, mais dans le second elle l'a fait avec brio et en a retiré un prestige certain.

Sur le plan militaire, le bilan ne peut qu'être contrasté. Incontestablement, l'Armée française a contenu la violence et a limité les pertes civiles et militaires des deux camps. Elle l'a fait seule au cours de la période étudiée, avant d'appuyer, au cours des années suivantes, les forces internationales mandatées pour maintenir la paix. La normalisation du pays - et ce jusqu'à l'aboutissement du processus électoral de 2010-2011 - lui doit beaucoup. Mais de quels objectifs politiques français a-t-elle été l'instrument ? Successivement, elle a dépêché ses premiers soldats pour empêcher une possible seconde offensive rebelle vers Abidjan. Puis elle a contenu cette menace sur l'ensemble de la ligne de partition du pays tout en favorisant les offensives de l'armée gouvernementale ivoirienne. Ce n'est qu'ensuite, une fois pris les engagements de Marcoussis et Kleber, qu'elle adoptera fermement et sans ambiguïté la défense d'un statu quo armé.

C'est dans ces premiers mois de la crise ivoirienne, qu'il faut rechercher les causes de ce qui,

en définitive, constitue non pas un échec militaire, mais un échec politique dans l'emploi de la force armée : celui du maintien d'une force militaire, exceptionnelle en volume, durant une dizaine d'années, sans avantage politique identifié.

Conséquemment, cette recherche nous en apprend davantage sur les modalités de décision d'un engagement militaire et diplomatique et sur la société politique française, ses acteurs et ses institutions. D'une part, elle établit que la France peut engager des moyens humains et financiers considérables à des fins imprécises et dans des conditions rudimentaires de prise de décision. Ce faisant, elle nous invite à toujours mieux rechercher les motivations d'une décision d'engagement extérieur, et à ne pas en surestimer la rationalité et la perfection.

Elle met en lumière que l'existence d'un Parlement ou d'instances de décision ne suffit pas à compléter ou à renforcer le pouvoir de décision d'un chef d'État ou d'un ministre. Sans la volonté d'exercice d'un contre-pouvoir ou sans la simple instauration d'un dialogue contradictoire, la politique extérieure peut être livrée aux turpitudes et aux faiblesses d'un pouvoir solitaire.

1. Un processus de décision rudimentaire et disproportionné.

L'on pourrait imaginer que les décisions qui déterminent un engagement extérieur de l'État français sont le produit d'une savante évaluation des alternatives et de leurs conséquences. L'on ne pourrait douter que le décideur arrête sa position au terme d'un processus sophistiqué de réflexion et de mesure ou, tout au moins, proportionné à l'importance de l'objet de la décision.

L'étude des premiers temps de la crise ivoirienne bouleverse ces certitudes.

Le 21 septembre 2002, dans le bureau présidentiel, un ministre a convaincu un chef de l'État d'empêcher une supposée seconde offensive de la Rébellion à Abidjan parce qu'elle menaçait - affirmait le ministre - les ressortissants français dans la ville. Le raisonnement peut surprendre. En effet, deux jours auparavant, lors de la première offensive, cette population n'avait pas été menacée et rien n'avait indiqué qu'elle constituait une cible de la Rébellion. Dans des circonstances assez voisines, à Noël 1999, alors que la Rébellion réussissait son putsch militaire et contrôlait la capitale économique, l'indispensable codécision Chirac-Jospin avait conduit à dire non à une intervention française. Celle-ci n'eut aucune conséquence significative pour la population française en Côte d'Ivoire. Lors des tentatives de coup d'État qui avaient suivi (2000 et 2001), les ressortissants n'avaient pas été davantage inquiétés et les soldats français étaient restés l'arme au pied.

Nourrie de l'histoire récente, la présidence française n'aurait-elle pas dû se consacrer davantage à l'établissement d'un diagnostic et à son évaluation, avant de prescrire le remède d'un mal

imaginé ?

Le 21 septembre 2002, ce qui fonde la décision d'engagement militaire français n'est qu'un postulat et une capacité de persuasion.

Le postulat est celui formé par une triple hypothèse. La première est que les assaillants repliés à Bouaké veulent à très court terme renouveler leur tentative d'assaut d'Abidjan. La deuxième est que cette nouvelle offensive menace gravement les ressortissants français. La troisième enfin est que le déplacement d'une force militaire réduite en nombre permettra de contenir cette menace et de dissuader les vellétés guerrières de la Rébellion.

La capacité de persuasion est celle de Dominique de Villepin. Sans moyens de renseignement militaire, il parvient à convaincre Jacques Chirac de la crédibilité de la menace armée, de sa conséquence supposée sur les Français de Côte d'Ivoire et de l'évidence de sa solution d'interposition à hauteur de Yamoussoukro.

Le même jour, lorsque le Chef d'état-major particulier (CEMP) est interrogé par le chef de l'État, c'est pour approuver ou contredire le ministre. Il peut être tentant de reprocher au CEMP de n'être pas parvenu à réfuter les spéculations de Dominique de Villepin, et, ce faisant, d'avoir conforté Jacques Chirac dans son intention de se rallier à la prescription du ministre. Mais ce serait détourner l'analyse de ce qui doit être son objet : non pas l'évaluation de la décision prise, mais celle de la méthode d'élaboration de cette décision. Ce qui interroge le chercheur, c'est bien davantage, le choix ou l'absence de choix d'une méthode de décision. À l'évidence, ce 21 septembre, la mobilisation des moyens de formulation d'un diagnostic et d'une solution n'est proportionnée ni aux enjeux de la décision prise, ni aux besoins d'évaluation des hypothèses qui la fondent, ni à la mesure des conséquences de cette décision.

Sans davantage d'exigence méthodologique, le chef de l'État français prend donc une décision non pas politique, mais militaire. En apparence modeste et modérée, la décision prise est tactique et ignore sa profondeur stratégique. Elle traite une situation ponctuelle et en méconnaît sa portée générale. Sans objectif politique énoncé, c'est pourtant bien ce premier acte qui va engager la France durant plus de 10 ans et bien au-delà des intentions des origines.

Ce petit évènement aux conséquences majeures - deux hommes puis trois, quelques dizaines de minutes tout au plus dans un bureau - doit être un encouragement à l'approfondissement de la recherche sur ces moments déclencheurs qui font l'Histoire, à l'évaluation de l'excellence ou non des processus de décision et des ressorts intimes qui les déterminent.

Le 21 septembre, il y a bien eu une décision hâtive, insuffisamment réfléchie et ignorante de ses conséquences à long terme.

2. Le défaut de concertation.

Cette séquence primordiale nous enseigne combien l'étude et la concertation peuvent offrir de ressources quand vient le temps - malgré l'urgence - de prendre des décisions militaires et diplomatiques.

Au lendemain du 19 septembre, le chef de l'État décide de réagir aux événements intérieurs ivoiriens. C'est une décision personnelle. Il ne recourt pas préalablement à la convocation d'un Conseil restreint de défense et, donc à l'examen collectif d'une situation, d'un diagnostic et de ses prolongements éventuels.

Le président de la République, chef des armées, y est-il tenu ? Non. C'est bien l'inspiration gaullienne qui prévaut et le libère de cette obligation.

Pour autant, convoquer le Conseil restreint de défense renforce le pouvoir présidentiel davantage qu'il ne l'amointrit. En effet, ce conseil est, non pas une instance de décision collégiale, mais une instance de décision consultative. La collégialité est un processus de décision collective, la consultation demeure un processus de décision individuelle.

Avec la collégialité, un ensemble de décideurs adopte et assume une décision. Pour y parvenir, dans les cas les plus courants, ils recourent au vote ou à la négociation, puis tentent de promouvoir, hors de cette instance, leur communauté de décision. Avec la consultation, un seul décideur choisit de recueillir formellement plusieurs propositions de réponse à la question sur laquelle il souhaite statuer. Il peut le faire collectivement. C'est la nature du processus mis en œuvre au sein du Conseil restreint de défense : les participants sont invités à s'exprimer et à débattre, mais un seul décide en dernier lieu, c'est le chef de l'État¹⁹⁵⁴. Ce faisant, lui-même s'expose au risque d'adopter une position contraire à l'idée majoritaire, et de voir se constituer une cohorte de déçus voire d'opposants. Mais il peut aussi préférer consulter plusieurs personnalités séparément, avec l'avantage de les priver de leur capacité de constater avec certitude leur communauté de vues.

Le 21 septembre, Jacques Chirac ne fait ni l'un ni l'autre. Il consulte dans une forme très rudimentaire. Seul son CEMP, le général Bentegeat, est invité à exprimer son avis sur le diagnostic et la préconisation promus par Dominique de Villepin. Le Conseil restreint n'est pas convoqué. Peut-être faut-il voir dans les contraintes calendaires une explication ? En effet, Jacques Chirac et Dominique de Villepin quittent Paris dans les heures qui suivent, et ce pour plusieurs jours

¹⁹⁵⁴ Ce qui n'affaiblit pas le pouvoir présidentiel comme le souligne le philosophe Bruno Bernardini, pour qui « Qu'un roi prenne sa décision après avoir entendu son conseil ne change rien à la nature de la décision : c'est une décision *après* délibération, ce n'est pas une décision *par* délibération » (BERNARDINI, Bruno. *Qu'est-ce que la décision politique ?* Paris : Librairie philosophique J. Vrin, 2013. 128 p.).

de déplacement à l'étranger. Toujours est-il qu'en septembre 2002 et après plusieurs années de cohabitation Chirac-Jospin, la tenue de ce conseil ne s'impose pas encore comme un indispensable outil de débat et d'aide à la décision. Ce sera le cas ultérieurement. Au cours des années suivantes, selon les témoignages de certains de ses participants, le Conseil restreint de défense deviendra bien un lieu et un temps privilégié, un conseil de crise qui occupera une place centrale dans la gestion de l'intervention militaire.

Sur le plan diplomatique, le processus de décision étudié n'offre pas davantage de garantie d'excellence. C'est ce qu'illustrent les conditions dans lesquelles la France s'engage dans l'organisation de la Table ronde de Marcoussis et de la Conférence des chefs d'État pour la Côte d'Ivoire, dite de Kleber. Dans le domaine de la politique extérieure, les ambiguïtés de la Constitution et de sa pratique n'ont pas permis d'énoncer avec autant de clarté que pour l'engagement armé, les voies de la décision d'un engagement diplomatique.

Dans les faits, et les premiers mois de la crise ivoirienne en témoignent, c'est de l'ajustement mutuel de l'Élysée et du Quai d'Orsay que résultent les orientations et la conduite de la politique extérieure. Privé de l'équivalent diplomatique du Conseil restreint de défense, le Premier ministre et ses ministres concernés n'ont pas la garantie d'être associés à l'élaboration des décisions majeures. L'intensité des tractations qui s'opèrent dans les dossiers ivoirien et américano-irakien, les repousse davantage encore à la périphérie du centre de décision de la politique extérieure. Comme avec Hubert Védrine au temps de la cohabitation, c'est dans le dialogue direct de Jacques Chirac avec son ministre Dominique de Villepin qu'il faut tenter de déceler les motivations et les modalités des décisions de politique extérieure. S'agissant des affaires africaines et du dossier ivoirien, ce processus d'élaboration des décisions est d'autant moins formalisé que l'emportent les habitudes foccartiennes d'une diplomatie directe et personnalisée - de chef d'État à chef d'État - aux ressorts secrets ou inavouables. Mais ces manières anciennes qui faisaient sans doute l'efficacité des relations franco-africaines dans l'ère de la post-indépendance, ne suffisent plus au tournant du siècle. En Afrique de l'Ouest, les nouveaux prétendants au pouvoir n'ont pas, à la différence de leurs aînés, cette même acceptation des prétentions politiques françaises héritées du passé colonial. Même s'ils sont les plus fidèles, les opérateurs économiques français, ne sont plus les seuls à offrir des opportunités de développement et de soutien. Le *pré carré* français est foulé par de nombreuses organisations internationales et autres acteurs politiques, économiques, financiers et humanitaires. Cette complexité et l'instabilité qui en est la conséquence exigent un renouvellement des modes d'étude, de pensée et d'action, qui à l'évidence ne s'est pas imposé au cercle restreint qui détermine la politique extérieure.

La combinaison Marcoussis-Kleber naît ainsi dans des conditions qui n'assurent ni d'une compréhension de la situation ivoirienne, ni de la formalisation de ses buts politiques ni de

l'énonciation de ses facteurs d'échec et de succès. Aucune instance ni aucune procédure ne subordonne la mise en œuvre de ces rencontres à un débat et à une décision. L'idée émerge et est approuvée à l'Élysée, elle suscite l'intérêt et des initiatives, elle est testée auprès de certains de ses acteurs puis confirmée. La *machine diplomatique* se met ensuite en marche pour en assurer la concrétisation. Aucune des objections que formuleront ultérieurement certains de ses maîtres d'œuvre ne semble avoir de théâtre d'expression. Dominique de Villepin avance, Jacques Chirac approuve, et dans un mélange d'improvisation et de mobilisation de l'expérience, tout ce que le Quai d'Orsay a de disponible et de compétent s'efforce d'arranger et d'interpréter la mélodie initiale.

3. La faiblesse du contre-pouvoir parlementaire.

Le binôme Chirac-Villepin peut s'engager avec d'autant plus d'aisance que même le Parlement semble renoncer à ses prérogatives d'interrogation et de contrôle de l'action présidentielle et gouvernementale.

Ce constat sur le Parlement n'est pas nouveau, mais, c'est là un autre enseignement de cette étude. Elle confirme qu'un pouvoir exécutif sans contre-pouvoir parlementaire est une menace pour la sécurité et les valeurs d'un pays.

À l'Assemblée nationale et au Sénat, trop peu d'élus s'essayèrent à interroger et à évaluer. Sur-tout, ils ne se sont pas intéressés à la portée des positions qui leur étaient expliquées. Ils n'ont pas recherché ce qui, dans le long terme, prolongerait les décisions d'un exécutif accaparé par le court terme et créant sa propre urgence. Ainsi, le Parlement a consenti, il a autorisé. Il a semblé ainsi se satisfaire de reconnaître, non pas le bien-fondé de la politique menée, mais la seule légitimité de l'autorité politique qui l'a déterminée. Les parlementaires ont semblé renoncer à maintenir l'équilibre des pouvoirs. Ils n'ont pas occupé la place qui était la leur dans le processus décisionnel. Ils se sont seulement comportés en premiers commentateurs de l'engagement français. Ce faisant, ils n'ont pas conduit l'exécutif à contrôler la justesse de ses positions et de ses arguments.

Tirant les enseignements de cette insuffisance, les deux assemblées réunies en Congrès approuveront quelques années plus tard, en 2008, la révision de l'article 35 de la Constitution. Ainsi rerédigé, il encadre la très grande liberté dont disposait l'exécutif jusqu'alors. Le gouvernement doit désormais informer le Parlement de sa décision « de faire intervenir les forces armées à l'étranger, au plus tard trois jours après le début de l'intervention¹⁹⁵⁵ » et il doit en préciser les

¹⁹⁵⁵ Article 35 de la Constitution révisée en 2008 : « Le Gouvernement informe le Parlement de sa décision de faire intervenir les forces armées à l'étranger, au plus tard trois jours après le début de l'intervention. Il précise les objec-

objectifs. Cette disposition ne crée qu'une obligation d'information, sans débat ni vote. Mais le gouvernement doit aussi répondre à une injonction à la portée plus significative. Il doit, lorsque la durée de l'intervention [des forces armées à l'étranger] excède quatre mois », soumettre « sa prolongation à l'autorisation du Parlement. »

4. La faiblesse doctrinale.

La gestion de la crise nous enseigne aussi que l'arrivée au pouvoir ne garantit pas l'existence d'une orientation politique élaborée préalablement, ni d'une doctrine propre à guider les décisions. En matière de politique extérieure et d'engagement militaire, cette impréparation expose un pays à de graves risques d'échec.

En 2002, il est de notoriété publique que Jacques Chirac et Dominique de Villepin se revendiquent tous deux comme des familiers et des amoureux de l'Afrique et comme les héritiers d'une responsabilité historique de la France à l'égard du continent. Mais cela suffit-il à assurer de l'existence d'une doctrine prête à l'emploi ? En réalité, plusieurs mois après le début des mandats présidentiel et ministériel, il est patent que la diplomatie française est encore en chantier.

Dans le dossier irakien, elle est confrontée aux nécessités de se positionner par rapport aux concepts de guerre préventive et d'ingérence politique. Dans le dossier ivoirien, elle cherche une voie étroite entre les proclamations du début du mandat présidentiel et les engagements du passé.

Les proclamations sont celles du sommet du G8 de juin 2002. Le président français s'y est fait le promoteur de l'augmentation de l'aide publique à l'Afrique et d'une sortie de la logique d'assistance au profit de celle de partenariat. Mais si la parole est vertueuse, Jacques Chirac ne fait pas œuvre d'innovation. Il se fait avant tout l'avocat d'une initiative africaine celle du NEPAD, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique. Et si en la matière, l'engagement français ne sera pas davantage exemplaire financièrement que celui des autres grandes économies mondiales, du moins crée-t-il une obligation de poursuite de la rénovation de la coopération et des relations franco-africaines engagée avec Lionel Jospin. Parmi les engagements du passé, elle doit composer avec les Accords de défense, la « mémoire de [ses]

tifs poursuivis. Cette information peut donner lieu à un débat qui n'est suivi d'aucun vote. Lorsque la durée de l'intervention excède quatre mois, le Gouvernement soumet sa prolongation à l'autorisation du Parlement. Il peut demander à l'Assemblée nationale de décider en dernier ressort. Si le Parlement n'est pas en session à l'expiration du délai de quatre mois, il se prononce à l'ouverture de la session suivante. »

échecs ¹⁹⁵⁶» et notamment l'expérience pénible pour le chef de l'État, de l'opération militaire française de 1994 au Rwanda.

À l'automne 2002, les crises irakienne et ivoirienne somment ainsi la France de définir ses principes d'action. Mais à l'évidence, elles doivent aussi permettre de réaliser les ambitions internationales du chef de l'État et de son nouveau ministre des Affaires étrangères.

L'intervention française en Côte d'Ivoire se construit ainsi au rythme des besoins des deux têtes de la politique extérieure, de leurs contraintes, de leurs passions même, sans offrir un cadre parfaitement lisible et cohérent.

Dans les tout premiers temps de la crise ivoirienne, la France semble reproduire l'approche qu'elle avait adoptée au mois de juin précédent face à la crise malgache. Deux prétendants au trône présidentiel s'affrontaient et la France avait refusé de prendre parti. Jacques Chirac avait plaidé pour une solution de sortie de crise acceptable par tous. Dominique de Villepin, ministre depuis moins de deux mois, avait précisé que la France appliquait un principe nouveau qu'il qualifiait pourtant déjà de « constant ¹⁹⁵⁷ » : l'appui à la médiation africaine, c'est-à-dire, à « une solution déterminée par les Africains eux-mêmes ». En Côte d'Ivoire, effectivement la France a laissé la diplomatie ouest-africaine obtenir le cessez-le-feu du 17 octobre puis s'engager sur la voie des Pourparlers de Lomé. Mais, auparavant, presque par réflexe, elle s'était déjà bien affranchie de cette *constante* en avantageant militairement un camp contre l'autre, et en prenant l'initiative - en définitive avortée - du sommet de Marrakech.

Dans un second temps, quelques semaines plus tard, le tracé politique se troublait encore davantage. Sans doute parce que le temps du dialogue et de la recherche d'alliances n'avait pas la même valeur pour la résolution des crises ivoirienne et irakienne, la France s'était réengagée, seule, dans la recherche d'une solution de crise avec sa proposition de Marcoussis-Kleber. Ni l'ONU ni l'Union européenne ni ceux des partenaires européens qui auraient pu envisager de contribuer à la stabilité de l'Afrique de l'Ouest, ne sont alors intégrés dans le raisonnement français autrement que comme les porteurs d'une caution. Les organisations africaines quant à elles ne sont déjà plus appréciées autrement que comme des sous-traitants, des auxiliaires que la France a pris la décision de suppléer.

En quelques mois, la *constante* ne l'est déjà plus. En février 2003, la France se fait le chantre du non-interventionnisme militaire en Irak, et renforce encore davantage son armée en Côte d'Ivoire.

¹⁹⁵⁶ JOXE, Alain. Vers une doctrine française de l'intervention militaire humanitaire. *Le Débat stratégique*. N° 59. 11/2007.

¹⁹⁵⁷ J.P.T. La France refuse de prendre parti à Madagascar. *Le Monde*, 28/06/2002.

Près d'un an après le début du second mandat présidentiel, ce qui fonde, caractérise et unifie la politique de gestion des crises est ainsi indécélable. Chaque crise en 2002 et 2003 est un laboratoire d'expérimentation. L'exécutif les saisit comme autant d'opportunités de démonstration d'un savoir-faire et d'une vision, mais sans dépasser le stade de l'expérimentation. Les proclamations, les professions de foi, masquent mal que la politique extérieure française, confrontée aux crises, n'a pas d'identité claire et cohérente. Elle illustre, cette « crise d'efficacité - l'expression est celle de l'historien Walter Bruyère-Ostells - que traverse le dispositif d'influence de la France en Afrique subsaharienne¹⁹⁵⁸. »

5. La fascination pour le verbe au prix du renoncement.

Cette somme d'évènements nous interroge enfin sur la fascination qu'exercent le verbe et le charisme sur la société politique française et ses commentateurs. Elle nous met en garde contre les adhésions politiques en forme de reddition.

L'étude des premiers mois de la crise ivoirienne impose en effet cette figure singulière qui est celle de Dominique de Villepin. Son influence majeure des décisions d'engagement français étonne. Il exerce son action avec une liberté déconcertante, n'essuyant que de rares objections et n'étant l'objet d'aucune investigation.

Mais où faut-il rechercher les sources de cette influence ?

Le siècle dernier a offert de constater la capacité de certains hommes à mobiliser les masses au service de certains des plus grands drames politiques et sociaux de l'histoire humaine. L'émergence des sciences sociales, l'historiographie et la critique des totalitarismes ont permis de reconstituer les formes de l'édification de ces pouvoirs d'influence hors du commun. Dans le prolongement des travaux de Max Weber, s'est ainsi insinuée l'évidence du lien entre les concepts de charisme et de *leadership* politique. Dénaturant les enseignements du sociologue allemand, nombre d'acteurs ou d'analystes de la vie politique française ont ainsi quêté cette grâce et ces caractères exceptionnels qui imposent naturellement un *chef*, un homme providentiel.

À l'été 2002, le paysage politique français est méconnaissable. Le Parti socialiste est étêté par les formations qui lui contestent l'incarnation de la gauche française. Son électorat se disperse et Lionel Jospin est éliminé dès le premier tour de l'élection présidentielle. La droite parlementaire est affaiblie malgré la victoire de Jacques Chirac sur le finaliste d'extrême droite, et bien qu'elle reconquiert la majorité du Parlement. Chacune des deux grandes familles politiques sait

¹⁹⁵⁸ BRUYÈRE-OSTELLS, Walter. Outil militaire et politique africaine de la France depuis 1960 : tableau historiographique et perspectives de recherche. Paris, *Relations internationales*, 2006/1, n° 165. pp 3-22.

que le tripartisme s'impose et qu'elle doit désormais se trouver un nouveau champion pour la prochaine joute présidentielle.

C'est dans ce contexte que Dominique de Villepin surgit sur la scène publique en mai 2002 avec son mandat de ministre des Affaires étrangères. Jusqu'alors connu des initiés mais pas encore de l'opinion publique, il a l'aura de celui que le prince reconnaît pour principal conseiller. Malgré la dissolution ravageuse de 1997, il est crédité d'un talent tactique et bénéficie de l'effet de halo autour du président récemment victorieux. Il apparaît déjà comme un de ces possibles prétendants à la succession de Jacques Chirac.

Alors que se cumulent les crises ivoirienne et américano-irakienne, il est ainsi peu dire que le personnage fait l'objet tout à la fois de curiosité et de précaution. La curiosité est celle que suscite cet homme affranchi dont la faconde séduit, exaspère ou intrigue. La précaution est celle que prennent ceux qui spéculent sur sa puissance à venir et les avantages que procurent le ralliement ou la soumission précoces.

Mais ce n'est pas ce charisme wébérien assurant la domination des vastes auditoires qui fait l'influence de Dominique de Villepin. La brièveté de son entreprise politique le démontre. Il traverse le quinquennat en comète politique. Deux mandats ministériels de moins de deux ans succèdent à celui des Affaires étrangères, celui de l'Intérieur, puis celui de Premier ministre. Une progression très rapide, rare et sans doute inédite. Mais, en 2007, avec l'élection présidentielle de Nicolas Sarkozy, il perd celui à qui il devait jusqu'ici toutes ses nominations : Jacques Chirac. Ni ministre ni élu, il est marginalisé. Il aura beau, de 2009 à 2012, faire vivre son rêve d'accéder à la magistrature suprême, son entreprise politique est un échec. Un mois avant le scrutin présidentiel de 2002, il annonce avoir échoué à réunir les 500 parrainages requis et il renonce à apporter son soutien à la réélection de Nicolas Sarkozy.

Tout au long de cette période, rien n'aura démontré que Dominique de Villepin détenait ce charisme supposé mobiliser les foules et rallier une majorité d'électeurs. Dominique de Villepin n'est alors guère davantage qu'un homme de cénacle, une jeune pousse politique dépérissant une fois privée de son tuteur, Jacques Chirac.

Ainsi, ce n'est pas le charisme, mais le renoncement librement consenti de la société politique française, qui éclaire cette liberté d'action dont dispose Dominique de Villepin.

Il vainc les réserves et les résistances non par sa capacité de séduction et sa recherche de domination, mais par l'absence de contradicteurs. L'homme n'a pas les manières d'un séducteur. Il est trop égocentré pour rejoindre l'autre. Il ne veut rien d'autre qu'emporter chacun dans son mouvement, par la seule cinétique de sa pensée et de son action.

Ce sont les influencés qui font son influence. Dominique de Villepin ne détient un pouvoir

d'influence de la crise ivoirienne, que parce qu'il lui a été concédé.

Jacques Chirac a beau dans ses mémoires vouloir atténuer le trait de sa relation avec son ministre, dans les débuts de la crise ivoirienne, il concède, il l'autorise. Les parlementaires ont beau interroger le ministre, ils se satisfont des réponses. Les sceptiques ont beau être nombreux, leur subordination hiérarchique et leur loyauté professionnelle semblent totales. Les journalistes et professionnels de la critique ont beau constater, et subtilement railler, aucun ne construit au cours de cette période une analyse de l'action politique en Côte d'Ivoire. La séduction semble anéantir toute velléité d'évaluation et de mise en cause. La contradiction n'a pas de porte-parole.

La société politique est comme fascinée et anesthésiée par le verbe du héraut et en offre l'illustration la plus aboutie avec ce discours de l'ONU, qui constitue l'épilogue de cette thèse.

Une semaine après le discours du 7 février de Laurent Gbagbo, Dominique de Villepin s'exprime devant le Conseil de sécurité. Assis, le buste en avant, les avant-bras et les mains soulignant son assurance, il exprime la position du ministre de la France sur la seule question qui méritait sa passion, celle de l'opposition à la guerre d'Irak. « [...] Je voudrais dire que rien, à aucun moment [...] ne sera le fait de la précipitation, de l'incompréhension, de la suspicion ou de la peur¹⁹⁵⁹. » Le texte est remarquablement technique et précis, mais sans lyrisme il ne peut suffire au ministre.

S'imposant en porte-parole de tous les États, il avance donc que « dans ce temple des Nations Unies, nous sommes les gardiens d'un idéal, nous sommes les gardiens d'une conscience. La lourde responsabilité et l'immense honneur qui sont les nôtres doivent nous conduire à donner la priorité au désarmement dans la paix. »

Puis parlant au nom de la France, il aborde sa célèbre conclusion avec une intonation plus théâtrale et appuyée : « Et c'est un vieux pays, la France, d'un vieux continent comme le mien, l'Europe, qui vous le dit aujourd'hui, qui a connu les guerres, l'occupation, la barbarie. Un pays qui n'oublie pas et qui sait tout ce qu'il doit aux combattants de la liberté venus d'Amérique et d'ailleurs. Et qui pourtant n'a cessé de se tenir debout face à l'Histoire et devant les hommes. »

« Quelle éloquence et quelle flamme !¹⁹⁶⁰ » se souviendra une journaliste française à l'unisson

¹⁹⁵⁹ Intervention du ministre des Affaires étrangères, M. Dominique de Villepin, au Conseil de sécurité des Nations Unies, New York, 14 février 2003 [consulté le 02/03/2015 sur http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/cadecgp.php?CMD=CHERCHE&QUERY=1&MODELE=vues/mae_internet___recherche_avancee/home.html&VUE=mae_internet___recherche_avancee&NOM=cadic___anonyme&FROM_LOGIN=1].

¹⁹⁶⁰ « Quelle éloquence ! et quelle flamme ! Dominique de Villepin a prononcé aujourd'hui à l'Onu un discours véritablement inspiré. C'est idiot à écrire, mais, ce soir, je suis fière de la France, et fière de Chirac qui a su dire – et faire dire – non [...] il a (Villepin) des intonations gaullistes, des phrases qui me bouleversent » (COTTA, Michèle. *Cahiers secrets de Ve république, tome IV, 1997-2007*. Paris, Fayard, 2011. 1167 p.)

de la plupart des commentateurs de la scène. « [...] il a [Dominique de Villepin] des intonations gaullistes, des phrases qui me bouleversent. » Les applaudissements - inhabituels dans cette enceinte - qui ponctuent le discours achèvent de propulser cet évènement dans la mythologie politique française.

Mais qu'en restera-t-il au fond ? Comme à Abidjan, comme à Bouaké, comme à Kleber, à New York, quel impact et non pas quelles traces, auront laissé les mots et les postures ? Rien d'autre, sans doute, que le souvenir d'un discours sans grande influence, un geste d'impuissance avec des manières de superpuissance.

Seule demeurera la mémoire de décisions d'intervention en Côte d'Ivoire qui, en 2002 et 2003, n'ont pas contribué au rayonnement d'une Nation et ne constituent qu'un de ces jalons éphémères et sans héritage. L'une de ces nombreuses aventures extérieures, laissant leur comptant de morts et de blessés au service d'une cause que le temps a très vite effacée.

Bibliographie

1. Rapports, enquêtes, commissions, notes et discours

1.1. Parlement français

A. Assemblée nationale

Rapport d'information n° 2237 sur le contrôle parlementaire des opérations extérieures. Assemblée nationale, 08/03/2000. [Consulté le 30/05/2016 sur <http://www.assemblee-nationale.fr/rap-info/i2237.asp>].

Rapports de mission d'information des groupes d'amitié et des groupes d'études à vocation internationale de la XII^e législature. Assemblée nationale. [Consulté le 30/05/2016 sur <http://www.assemblee-nationale.fr/12/international/groupes-amitie-rapports.asp>].

Débats parlementaires, 12^e législature, 1^{ère} séance du 1^{er} octobre. Assemblée nationale. Journal officiel, p 2748. [consulté le 10/08/2014 sur <http://www.assemblee-nationale.fr/12/pdf/cri/2002-2003/20030001.pdf>].

JOULAUD, Marc (Député). *Rapport n° 671, fait [...] sur le projet de loi [...] relatif à la répression de l'activité de mercenaire.* Assemblée nationale. 07/03/2003. [Consulté sur <http://www.assemblee-nationale.fr/12/rapports/r0671.asp>].

Compte-rendu des débats de la session ordinaire (1/10/2002-30/6/2003). Journaux officiels, Assemblée nationale. [consulté sur <http://archives.assemblee-nationale.fr/>].

Débat sur la participation à l'aide au développement en Afrique. Compte-rendu analytique officiel. Assemblée nationale, 10 janvier 2003 [consulté le 20/08/2014 sur <http://www.assemblee-nationale.fr/12/cra/2002-2003/192.asp>].

Compte-rendu des débats de la session ordinaire, 2^e séance du 14/01/2003. Assemblée nationale. [consulté le 22/08/2014 sur <http://www.assemblee-nationale.fr/12/cri/2002-2003/20030114.asp#PG9>].

Compte-rendu n°30 des débats en commission des affaires étrangères du 29/01/2003. Assemblée nationale. [consulté le 23/08/2014 sur [shttp://www.assemblee-nationale.fr/12/cr-cafe/02-03/c0203030.asp#TopOfPage](http://www.assemblee-nationale.fr/12/cr-cafe/02-03/c0203030.asp#TopOfPage)].

QUILÈS, Paul (Député). *Proposition de résolution n°1968 tendant à tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conditions dans lesquelles le Gouvernement est intervenu dans la crise de Côte d'Ivoire depuis le 19 septembre 2002.* Assemblée nationale, 01/12/2004. [consultée le 20/08/2014 sur <http://www.assemblee-nationale.fr/12/dossiers/041968.asp>]

RAOULT, Eric (Député). *Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de résolution n° 1968, tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conditions dans lesquelles le Gouvernement est intervenu dans la crise de Côte d'Ivoire depuis le 19 septembre 2002.* Assemblée nationale, 18/01/2005 [consulté le 20/08/2014 sur <http://www.assemblee-nationale.fr/12/rapports/r2032.asp>].

Compte-rendu des réunions de la commission des affaires étrangères, session 2001-2002. Assemblée nationale [consulté le 20/08/2014 sur <http://www.assemblee-nationale.fr/12/cr-cafe/01-02/liste.asp>].

Compte-rendu des réunions de la commission des affaires étrangères, session 2002-2003. Assemblée nationale [consulté le 20/08/2014 sur <http://www.assemblee-nationale.fr/12/cr-cafe/02-03/liste.asp>].

Compte-rendu de la commission de la défense nationale et des forces armées, n°40, 28/05/2003. Assemblée nationale [consultée le 21/08/2014 sur http://www.assemblee-nationale.fr/12/cr-cdef/02-03/c0203040.asp#P36_220].

Compte-rendu de la commission de la défense nationale et des forces armées, n°26, 21/01/2003. Assemblée nationale [consultée le 21/08/2014 sur http://www.assemblee-nationale.fr/12/cr-cdef/02-03/c0203026.asp#P36_221].

Réponse du ministre des Affaires étrangères au député Michel Pajon. Journal Officiel, 24/01/1999, p 454 [consulté le 6/01/2016 sur <http://questions.assemblee-nationale.fr/q11/11-38611QE.htm>].

Commission des affaires étrangères. Rapport d'information sur "Engagement et diplomatie ; quelle doctrine pour nos interventions militaires ?". Assemblée nationale. 20/05/2015 [Consulté le 30/05/2016 sur <http://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i2777.asp>].

B. Sénat

Compte-rendu de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées. Sénat, 02/10/2002 [consulté le 21/08/2014 sur <http://www.senat.fr/commission/etr/etr021005.html#toc7>].

LEGENDRE, Jacques, FAURE, Jean, TRUCY, François, GAILLARD, Yann (Sénateurs). *Côte d'Ivoire : le renouveau économique et politique*. Sénat, 06/09/1996 [téléchargé le 22/08/2014 sur <http://www.senat.fr/ga/ga-6/ga-6.html>].

LEGENDRE, Jacques, HERVIAUX, Odette, FERRAND, André (Sénateurs). *Burkina Faso, Ghana, Côte d'Ivoire : l'Afrique qui veut gagner*. Sénat, 26/02/2014 [téléchargé le 22/08/2014 sur <http://www.senat.fr/notice-rapport/2013/ga115-notice.html>].

Compte-rendu de la séance du 22/10/2002. Sénat.
[consulté le 22/08/2014 sur <http://www.senat.fr/commission/etr/etr021028.html>].

Compte-rendu de la séance du 14/01/2003. Sénat.
[consulté le 22/08/2014 sur http://www.senat.fr/seances/s2003_01/s20030114/s20030114003.html].

Compte-rendu de la séance du 03/10/2002. Sénat.
[consulté le 22/08/2014 sur http://www.senat.fr/seances/s2002_10/s20021003/st20021003000.html].

Compte-rendu de la séance du 6/02/2003. Sénat.
[consulté le 22/08/2014 sur http://www.senat.fr/seances/s2003_02/s20030206/s20030206004.html].

Compte-rendu de la séance du 30/01/2003. Sénat.
[consulté le 22/08/2014 sur <http://www.senat.fr/commission/etr/etr030203.html>].

Compte-rendu de la séance du 30/01/2003. Sénat.
[consulté le 22/08/2014 sur http://www.senat.fr/seances/s2003_01/s20030130/st20030130000.html].

DULAIT, André, HUE, Robert, POZZO DI BORGO, Yves, BOULAUD, Didier (Sénateurs). *"La France et la gestion des crises africaines : quels changements possibles ?" Rapport d'information n°450 (2005-2006) fait au nom de la commission des affaires étrangères*. Sénat, déposé le 3 juillet 2006 [consulté le 1/4/2016 sur <http://www.senat.fr/rap/r05-450/r05-450.html>].

1.2. Organisations publiques françaises

Comité de réflexion et de proposition sur la modernisation et le rééquilibrage des institutions de la Ve République. *Une Ve République plus démocratique*. Rapport présenté par le président du comité, M. Edouard Balladur. Paris : La Documentation française. Octobre 2007. 181 p [Consulté le 30/05/2016 sur <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/074000697/index.shtml>].

BANQUE DE FRANCE. *Rapport Zone Franc 2002, Côte-d'Ivoire*, p 135-149.

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL [rapport] *Immigration en Côte d'Ivoire : le seuil du tolérable est largement dépassé*. Politique africaine 2/ 2000 (N° 78) , p. 70-74 [consulté le 14/03/2014 sur : <http://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2000-2-page-70.htm>].

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. *Interview de M. Dominique Galouzeau de Villepin, ministre des affaires étrangères, de la coopération et de la francophonie, au quotidien "Oslobodjenje" à Sarajevo le 19 septembre 2002* [en ligne] www.diplomatie.gouv.fr, 23/09/2002 [consulté le 23/03/2016 sur <http://discours.vie-publique.fr/notices/023003120.html>].

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. *Visite dans la région des Grands lacs (République démocratique du Congo) entretien du ministre des Affaires étrangères, M. Dominique de Villepin, avec "Radio France Internationale", Kinshasa, 23/09/2002*. Ministère des affaires étrangères / DCI/VILRFI [collection particulière].

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. *Texte de l'Accord de Linas-Marcoussis*. [en ligne sur www.diplomatie.gouv.fr]. Paris : Ministère des affaires étrangères. 24/01/2003

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. *Interview de M. Dominique Galouzeau de Villepin, ministre des affaires étrangères, de la coopération et de la francophonie, à l'émission "France Europe Express" à France 3, le 26 janvier 2003* [transcription en ligne consultée le 25/05/2016 sur <http://discours.vie-publique.fr/notices/033000647.html>].

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. *Interview de M. Dominique Galouzeau de Villepin, ministre des affaires étrangères, de la coopération et de la francophonie, à l'émission "Les quatre vérités" sur France 2 le 28 janvier 2003* [transcription en ligne consultée le 25/05/2016 sur <http://discours.vie-publique.fr/notices/033000652.html>].

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE. *Cahier du retex : enseignements de l'opération Licorne*. Paris, Centre de doctrine d'emploi des forces. Ministère de la défense. Juillet 2004. 49 p.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE. *Les opérations d'évacuation de ressortissants (RESEVAC)*. Centre interarmées de concepts, de doctrines et d'expérimentations. Ministère de la défense. Doctrine interarmées, n°136/DEF/CICDE/NP du 2 juillet 2009.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE. *Cahier du retex : "Gagner les cœurs et les esprits", origine historique du concept, application actuelle en Afghanistan*. Paris, Centre de doctrine d'emploi des forces. Ministère de la défense. Juillet 2010. 120 p.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE. *Manuel du droit des conflits armés*. Secrétariat général pour l'administration (SGA) [en ligne], édition 2012. 110 p [consulté le 22/03/2016 sur http://www.cicde.defense.gouv.fr/IMG/pdf/20130226_np_cicde_manuel-dca.pdf].

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE. *Doctrine d'emploi des forces. Doctrine interarmées DIA-01(A)_DEF(2014), n°12/DEF/CICDE/NP du 12 juin 2014*. Ministère de la défense. 68 p.

MINISTÈRE DES FINANCES. *Mission économique de l'Ambassade de France en Côte d'Ivoire*. Situation et politique économique. [Fiche de synthèse]. Minefi-DREE-Trésor. 07/07 2003.

MINISTÈRE DES FINANCES. *Mission économique de l'Ambassade de France en Côte d'Ivoire. Evolution du coût de la vie*. [Fiche de synthèse]. Minefi-DREE-Trésor. 14/11/2003.

MINISTÈRE DES FINANCES. *Mission économique de l'Ambassade de France en Côte d'Ivoire. Signaux d'Abidjan, n°85*. Minefi-DREE-Trésor. 14/11/2003.

OFPPA (Office française de protection des réfugiés et apatrides). *Le Groupe Patriotique pour la Paix (GPP)* [Note d'information]. OFPPA.12/05/2016 [consultée le 01/02/2017 sur https://ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/160512_civ_milice_gpp.pdf].

PREMIER MINISTRE. Intervention du Premier ministre au cours de l'émission spéciale sur RFI. 19/09/2002 [consulté le 6/8/2011 sur http://www.archives.premier-ministre.gouv.fr/raffarin_version1/fr/ie4/contenu/35691.htm].

PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE. *Agenda du mois de septembre 2002*. Présidence de la République [consulté le 14/05/2007 sur <http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais/>].

PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE. *Conférence de presse conjointe du 26/1/2003* [transcription]. Présidence de la République [consulté le 14/5/2007 sur <http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais/>].

PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE. *Loi relative à la répression de l'activité de mercenaire : Loi n° 2003-340* du 14 avril 2003 parue au JO n° 89 du 15 avril 2003 [Consultée sur <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000602805>].

PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE Conférence de presse conjointe. Présidence de la République française. 26/01/2003 [capturé le 14/05/2007 sur http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais_archives/interventions/conferences_et_points_de_presse/2003/janvier/conference_de_presse_conjointe_du_president_de_la_republique_du_secretariat_general_de_l_onu_des_presidents_d_afrique_du_sud_du_gabon_de_la_cote_d_ivoire_du_senegal_et_de_la_commission_europeenne_a_l_issue_de_la_conference_des_chefs_d_etat_sur_la_cote_d_ivoire.2825.html].

1.3. Organisations publiques étrangères

PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE IVOIRIENNE. *Allocution du Président Alassane Dramane Ouattara à l'occasion des obsèques de Monsieur Dominique Pin, ancien Premier Conseiller de l'Ambassade de France en Côte d'Ivoire* [communiqué de la Présidence ivoirienne, 20/08/2011 [consulté le 06/03/2016 sur <http://news.abidjan.net/h/408219.html>].

THE WHITE HOUSE. *Discours sur l'état de l'Union, de George Bush, le 29/1/2002* [en ligne, consulté le 16/10/2014 sur <http://georgewbush-whitehouse.archives.gov>].

1.4. Organisations et juridictions internationales

CPI (Cour pénale internationale). *Mandat d'arrêt à l'encontre de Laurent Koudou Gabgbo*. 23/11/2011 [capturé le 16/6/2012 sur <http://www.icc-cpi.int/iccdocs/doc/doc1276752.pdf>].

CPI. *Décision relative à la communication par l'Accusation de renseignements supplémentaires concernant des crimes commis entre 2002 et 2010 susceptibles de relever de la compétence de la Cour*. Cour pénale internationale n°ICC-02/11. 22/02/2012 [Consulté le 13/05/2016 sur <https://www.icc-cpi.int/Pages/record.aspx?docNo=ICC-02/11-36&>].

CPI. *Décision relative à la confirmation des charges portées contre Laurent Gbagbo*. Cour pénale internationale, n°ICC-02/11-01/11. 12/06/2014. 142 p. [Consulté le 08/12/2014 sur <http://www.icc-cpi.int/iccdocs/doc/doc1805404.pdf>].

OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). *La construction de la paix et de la démocratie en Afrique de l'Ouest*. Actes du Forum des partis politiques, des médias et de la société civile en Afrique

- de l'Ouest, novembre 2005. Issy-les-Moulineaux : Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (OCDE). 2006. 162 p. [Téléchargé sur : <https://www.oecd.org/fr/csao/publications/38521346.pdf>, le 17/05/2015].
- OIF (Organisation internationale de la Francophonie). *Retraite sur la médiation de la Francophonie (Genève, 15-17 février 2007) : synthèse, conclusions et recommandations*. OIF, Délégation à la Paix, à la Démocratie et aux Droits de l'Homme (DDHDP), février 2007. 46 p.
- ONU (Organisation des Nations Unies). *Déclaration a la presse du président du Conseil de sécurité sur la situation en Côte d'Ivoire*, 31/10/2002. [Consultée le 24/05/2016 sur <http://www.un.org/press/fr/2002/SC7558.doc.htm>].
- ONU-PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). *Rapport sur le développement humain en Côte d'Ivoire, Pauvreté et gouvernance 2002*. Abidjan, PNUD, 2002. 77 p.
- ONU. *Lettre datée du 19 décembre 2002, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Sénégal auprès de l'organisation des Nations Unies*, S/2002/1386, 19/12/2002.
- ONU. *Déclaration du Président du Conseil de sécurité*, 20/12/2002. [Consulté le 24/05/2016 sur <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N02/753/08/PDF/N0275308.pdf?OpenElement>].
- ONU. *Rapport d'une mission d'urgence sur la situation des droits de l'homme en Côte d'Ivoire*, 24/01/2003 [consulté le 17/02/2014 sur : [www.unhcr.ch/Huridocda/Huridoca.nsf/0/.../\\$FILE/90f.doc](http://www.unhcr.ch/Huridocda/Huridoca.nsf/0/.../$FILE/90f.doc)].
- ONU. *Résolution 1464*, 04/02/2003. [Consulté le 09/02/2003, http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/1464%20%282003%29].
- ONU. *Rapport du Secrétaire général sur la Côte d'Ivoire S/2003/374*, 26/03/2003.
- ONU-UNHCR (Haut-Commissariat aux réfugiés). *Trapped Between Two Wars: Violence Against Civilians in Western Côte d'Ivoire*, 05/08/2003, A1514.
- ONU-ONUDI (Organisation des Nations Unies pour le développement industriel). *Programme post-conflit d'urgence et de des activités du secteur productif industriel en Côte-d'Ivoire*, 01/11/2003. 62 p.
- ONU-OCHA (Office for the coordination of humanitarian affairs). *Côte d'Ivoire, mid-year review 2008*. Genève, OCHA, 2008 [consulté le 12/11/2014 sur docs.unocha.org/sites/dms/CAP/MYR_2008_CdIvoire.doc].
- UA (Union africaine). *Rapport du président intérimaire de la commission de l'Union africaine sur l'évolution de la situation en Côte d'Ivoire*. Addis Abeba, Ethipohie. 4/12/2002 [CENTRAL ORGAN/MEC/AMB/3. LXXXVII]. 14 p. [capturé le 12/05/2016 sur <http://www.peaceau.org/uploads/rapport-sur-la-cy-te-d-ivoire-fr-04-12-02.pdf>].

1.5. Organisations non gouvernementales

- AMNESTY INTERNATIONAL. *Côte d'Ivoire : Without immediate international action, the country descent into chaos*. 19/12/2002. 10 p. [consulté le 4/02/2014 sur <http://www.refworld.org>].
- AMNESTY INTERNATIONAL *Côte d'Ivoire : une suite de crimes impunis*. 27/02/2003. 27 p.
- FONDATION CHIRAC. *Mario Giro, lauréat 2010 du Prix de la fondation Chirac pour la prévention des conflits*. 04/10/2010. [Consulté le 7/02/2014 sur <http://www.fondationchirac.eu/2010/11/mario-giro-laureat-2010-du-prix-de-la-fondation-chirac/>].
- GLOBAL WITNESS. *Les suspects habituels. Armes et mercenaires du Liberia en Côte d'Ivoire et en Sierra Leone*. Washington, mars 2003, 33 p.
- GLOBAL WITNESS. *Chocolat chaud. Comment le cacao a alimenté le conflit en Côte d'Ivoire*. Washington, 2007, juin. 68 p.
- HUMAN RIGHTS WATCH. *Trapped Between Two Wars: Violence Against Civilians in Western Côte d'Ivoire*. 05/08/2003. [consulté le 22/08/2012 sur : http://www.unhcr.org/cgi-bin/texis/vtx/refworld/rwmain?page=print_doc&docid=3f4f59460].
- INTERNATIONALE SOCIALISTE. *La réunion de l'Internationale Socialiste en Côte d'Ivoire soutient le cessez-le-feu, l'ordre constitutionnel et la démocratie*. Internationale socialiste [communiqué en ligne] Londres, 18/10/2002. [consulté le 29/01/2016 sur <http://www.internationalesocialiste.org/viewArticle.cfm?ArticleID=245#1>].
- REPORTERS SANS FRONTIÈRES. *Côte d'Ivoire - Rapport annuel 2003- communiqué du 02/05/2003* [capturé le 02/05/2003 sur le site rsf.org].

2. Entretiens et correspondances

- Antonin Baudry, 6 avril 2014, Washington, correspondance avec l'auteur.
- Général Henri Bentegeat, 2 juin 2014, Paris, entretien et correspondance avec l'auteur.
- Général Emmanuel Beth, 29 juillet 2014, Paris, entretien et correspondance avec l'auteur.
- Général Bruno Clément-Bollée, 12 février 2017, Paris, entretien téléphonique et correspondance.
- Michel Benault de Lubières de Bonnacorse, 25 mai 2016, Paris, entretien avec l'auteur.
- Colonel Philippe Bonnel, 22 avril 2016, entretien téléphonique et correspondance avec l'auteur.
- Olivier Galzi, 29 février 2016, Paris, correspondance avec l'auteur.
- Général Jean-Louis Georgelin, 2 septembre 2014, Paris, entretien et correspondance avec l'auteur.
- Général Charles Sioc'han de Kersabiec, 19 juin 2014, Rueil-Malmaison, entretien et correspondance avec l'auteur.
- Adrien Jaulmes, 2 mai 2016, Paris, entretien téléphonique avec l'auteur.
- Guy Labertit, 10 février 2016, Vitry, entretien et correspondance avec l'auteur.
- Noëlle Lenoir, 27 mai 2015, Paris, correspondance avec l'auteur.
- Gildas Le Lidec, 5 mars 2016, Paris, entretien et correspondance avec l'auteur.
- Capitaine de vaisseau Jérôme Mandin, 25 août 2014, Lorient, entretien téléphonique avec l'auteur.
- Roland Marchal, 1er décembre 2015, Paris, correspondance avec l'auteur.
- Général Xavier Bout de Marnhac, 30 juin 2015, Paris, entretien avec l'auteur.
- Colonel Patrick Marconnet, Bangui, 17 janvier 2017, correspondance avec l'auteur.
- Pierre Mazeaud, 6 juin 2014, Paris, entretien avec l'auteur.
- Jean-Christophe Notin, 29 juillet 2014, Paris, entretien avec l'auteur.
- Colonel Frédéric Pince, 7 mars 2016, correspondance avec l'auteur.
- Général Benoît Puga, 3 septembre 2014, entretien avec l'auteur.
- Jean-François Rollinger, 1er mai 2005, entretien téléphonique avec l'auteur.
- Henri Sicre, 20 août 2014, Ceret, entretien téléphonique avec l'auteur.
- Général Philippe Stoltz, 27 mai 2016, Paris, entretien téléphonique avec l'auteur.
- Général Bernard Thorette, 24 septembre 2015, Paris, entretien avec l'auteur.
- Pierre-André Wiltzer, 3 juin 2014, Paris, entretien téléphonique avec l'auteur.

3. Presse

3.1. Dépêches d'agence de presse ou de radio d'information

Le général Robert Gueï, a obtenu samedi le ralliement de tous les chefs militaires et des forces de l'ordre. *AFP*, 25/12/1999, 23h42.

CHAMPIN, Christophe. Laurent Gbagbo prête serment, après une nouvelle journée d'affrontement. *RFI*, 27/10/2000 [Consulté le 15/02/2016 sur <http://www.panapress.com/Les-zones-d-ombre-d-un-bien-etrange-proces-12-596433-4-lang4-index.html>].

CHAMPIN, Christophe. Bédié rentre, Ouattara pose ses conditions. *RFI*, 27/10/2000 [Consulté le 15/02/2016 sur http://www1.rfi.fr/actufr/articles/021/article_10126.asp].

CHAMPIN, Christophe. Gbagbo scelle la réconciliation politique. *RFI*, 19/12/2001 [Consulté le 14/03/2016 sur http://www1.rfi.fr/actufr/articles/024/article_12480.asp].

Les zones d'ombre d'un bien étrange procès. *Panapress*, 27/05/2002.

COMARIN, Elio. Un nouveau «M. Afrique» à l'Elysée : Michel de Bonnacorse remplace Michel Dupuch. *RFI*, 29/08/2002 [consulté le 25/02/2014 sur : http://www.sangonet.com/Fich4ActuaInterAfric/Bonnacorse-M_Afrique-Elysee.html].

Le président Gbagbo confirme la mort du ministre Boga Doudou. *Panapress*, 20/09/2002.

Evasion de prisonniers à Korhogo, tombée aux mains des mutins. *Panapress*, 24/09/2002.

Les "zinzins" et les "bahéfoués" au coeur de la mutinerie. *Panapress*, 24/09/2002 [consulté le 25/02/2016 sur <http://www.panapress.com/Les--zinzins--et-les--bahefoues--au-coeur-de-la-mutinerie--13-605536-18-lang3-in dex.html>].

NI CHONGHAILE, Clar. French, US forces evacuate foreigners in northern Ivory Coast. *Associated press*, 30/9/2002.

BARRY, Alpha. Le sergent-chef Coulibaly parle enfin! *RFI*, 10/12/2002.

CIRILLE, Claude. Laurent Gbagbo en chef de guerre. *RFI*, 13/10/2002 [consulté le 1/4/2016 sur http://www1.rfi.fr/actufr/articles/034/article_17462.asp].

COMARIN, Elio. Les mutins s'affichent en civil. *RFI*, 16/10/2002 [consulté le 28/02/2016 sur http://www1.rfi.fr/actufr/articles/034/article_17514.asp].

Côte d'Ivoire: situation tendue dans l'ouest, tentative de médiation à Bouaké. *AFP*, 17/10/2002, 14h061 [capturé le 14/08/2013 sur http://www.sangonet.com/Fich5ActuaInterAfric/DalooAngola_GuerrePaix.html].

L'Angola n'a pas envoyé de blindés à Abidjan (presse gouvernementale). *AFP*, 16/10/2002, 16h07. [consulté le 16/04/2015 sur http://www.sangonet.com/Fich5ActuaInterAfric/DalooAngola_GuerrePaix.html].

"Il faut bombarder Daloa", estiment des mutins victimes d'une embuscade. *AFP*, 17/10/2002, 23h,01 [capturé le 14/08/2013 sur <http://www.sangonet.com/Fich5ActuaInterAfric/Cessezlefeuespoir17oct02.html>].

Côte d'Ivoire: les forces loyalistes contrôlent Daloa. *AFP*, 17/10/2002, 8h30 [capturé le 14/08/2013 sur http://www.sangonet.com/Fich5ActuaInterAfric/DalooAngola_GuerrePaix.html].

Les Ivoiriens fuient Daloa, l'armée cherche les rebelles. *AFP*, 17/10/2002, 9h28 [capturé le 14/08/2013 sur http://www.sangonet.com/Fich5ActuaInterAfric/DalooAngola_GuerrePaix.html].

Signature de la trêve avec les rebelles ivoiriens. *AP*, 17/10/2002, 18h14 [capturé le 14/08/2013 sur <https://www.sangonet.com/Fich5ActuaInterAfric/Cessezlefeuespoir17oct02.html>].

ALOISI, Sylvia. Le cessez-le-feu ranime les espoirs de paix en Côte d'Ivoire. *Reuters*, 17/10/2002, 20h00 [capturé le 14/08/2013 sur <http://www.sangonet.com/Fich5ActuaInterAfric/Cessezlefeuespoir17oct02.html>].

Les chefs rebelles Tuo Fozié et Chérif Ousmane regagnent Bouaké. *Panapress*, 31/10/2002. [Capturé le 15/03/2013 sur <http://www.panapress.com/Les-chefs-rebelles-Tuo-Fozie-et-Cherif-Ousmane-regagnent-Bouake--12-608100-99-lang4-index.html>].

Les pourparlers inter-ivoiriens de Lomé à la Une à Abidjan. *Panapress*, 31/10/2002 [Capturé le 11/05/2016 sur <http://www.panapress.com/Les-pourparlers-inter-ivoiriens-de-Lome-a-la-Une-a-Abidjan--12-608105-4-lang4-index.html>].

L'Etat et les rebelles conviennent de s'abstenir d'actes belliqueux. *IRIN*, 01/11/2002 [capturé le 16/08/20013 sur <http://www.irinnews.org/fr/report>].

MARIO, Guy. Le gouvernement s'engage à réintégrer les mutins. *RFI*, 02/11/2002 [consulté le 14/05/2016 http://www1.rfi.fr/actufr/articles/035/article_17895.asp].

Retard dans la reprise des pourparlers de paix de Lomé. *IRIN*, 04/11/2002 [capturé le 16/08/20013 sur <http://www.irinnews.org/fr/report>].

Les pourparlers reprennent à Lomé entre les rebelles et le gouvernement. *IRIN*, 06/11/2002 [capturé le 16/08/20013 sur <http://www.irinnews.org/fr/report>].

COMARIN, Elio. Kadhafi pompier pyromane?. *RFI*, 06/11/2002 [consulté le 24/05/2016 sur http://www1.rfi.fr/actufr/articles/035/article_17962.asp].

COMARIN, Elio. Une rébellion à deux têtes. *RFI*, 08/11/2002.[consulté le 27/02/2016 sur http://www1.rfi.fr/actufr/articles/035/article_17977.asp].

- L'assassinat du frère d'un négociateur rebelle jette une ombre sur les pourparlers de paix. 11/11/2002 [capturé le 16/08/20013 sur <http://www.irinnews.org/fr/report>].
- MARIO, Guy. Le MPCFI suspend sa participation aux pourparlers de Lomé. *RFI*, 10/11/2002 [capturé le 17/08/2013 sur http://www.rfi.fr/actufr/articles/035/article_18005.asp].
- COMARIN, Elio. L'escalade militaire a commencé. *RFI*, 11/11/2002 [capturé le 17/08/2002 sur http://www.rfi.fr/actufr/articles/035/article_18028.asp].
- BARRY, Alpha. A la rencontre des rebelles ivoiriens. *RFI*, 13/11/2002 [consulté le 14/05/2016 sur http://www1.rfi.fr/actufr/articles/035/article_18064.asp].
- COMARIN, Elio. Les rebelles rejettent le plan de paix. *RFI*, 14/11/2002 [capturé le 17/08/2002 sur http://www.rfi.fr/actufr/articles/035/article_18112.asp].
- Les négociations inter-ivoiriennes piétinent à Lomé, M. Wade veut les relancer. *AFP*, 16/11/2002 [Capturé le 17/08/2013 sur : <http://www.diaistode.org/Nouvelles/nouvelle1162.html>].
- Les premiers soldats de la paix sont arrivés. *IRIN*, 18/11/2002 [capturé le 16/08/20013 sur <http://www.irinnews.org/fr/report>].
- MARIO, Guy. Les rebelles accusent le Ghana de soutenir militairement Gbagbo. *RFI*, 25/11/2002 [capturé le 17/08/2013 sur http://www.rfi.fr/actufr/articles/035/article_18285.asp].
- MARIO, Guy. Evacuation des étrangers de la région ouest. *RFI*, 01/12/2002 [capturé le 17/08/2013 sur http://www.rfi.fr/actufr/articles/036/article_18396.asp].
- COMARIN, Elio. L'impasse diplomatique. *RFI*, 05/12/2002 [capturé le 17/08/2012 sur http://www.rfi.fr/actufr/articles/036/article_18493.asp].
- SAMSON, Didier. Découverte d'un second charnier et mobilisation générale. *RFI*, 08/12/2002 [capturé le 17/08/2012 sur http://www1.rfi.fr/actufr/articles/036/article_18532.asp].
- COMARIN, Elio. Une guerre civile de plus en plus étendue. *RFI*, 05/12/2002 [capturé le 17/08/2012 sur http://www1.rfi.fr/actufr/articles/036/article_18557.asp].
- COMARIN, Elio. Mobilisation sur tous les fronts. *RFI*, 05/12/2002 [capturé le 17/08/2012 sur http://www1.rfi.fr/actufr/articles/036/article_18582.asp].
- COMARIN, Elio. La France s'engage, les rebelles menacent. *RFI*, 22/12/2002 [capturé le 26/02/2016 sur http://www1.rfi.fr/actufr/articles/036/article_18656.asp].
- Les rebelles de l'ouest partent pour Lomé pour signer un cessez-le-feu. *AFP*, 12/01/2003.
- Gouvernement et rebelles de l'ouest signent un accord de cessez-le-feu. *AFP*, 13/01/2002.
- La France fait "une guerre qui n'est pas la sienne". *AFP*, 22/12/2002, 12h14.
- Les rebelles furieux de l'attitude de la France. *AFP*, 22/12/2002, 18h47.
- ABOU, Georges. L'embarras de la France. *RFI*, 21/01/2003 [capturé le 21/01/2015 sur http://www1.rfi.fr/actufr/articles/037/article_19359.asp].
- ABOU, Georges. ABOU, Georges. L'embarras de la France. *RFI*, 18/01/2003 [consulté le 21/01/2015 sur http://www1.rfi.fr/actufr/articles/037/article_19303.asp].
- TISSEYRE, Sarah. Dimanche de repos pour les négociateurs. *RFI*, 20/01/2003 [consulté le 25/05/2016 sur http://www1.rfi.fr/actufr/articles/037/article_19322.asp].
- COMARIN, Elio. Quelques progrès et beaucoup d'obstacles. *RFI*, 20/01/2003 [consulté le 06/06/2016 sur http://www1.rfi.fr/actufr/articles/037/article_19329.asp].
- COMARIN, Elio. Koulibaly a quitté la table ronde. *RFI*, 20/01/2003 [consulté le 06/06/2016 sur http://www1.rfi.fr/actufr/articles/037/article_19378.asp].
- SAMSON, Didier. Un accord en quête de parrains. *RFI*, 24/01/2003 [consulté le 03/02/2016 sur Un accord en quête de parrains [consulté le 01/05/2016 sur http://www1.rfi.fr/actufr/articles/037/article_19441.asp].
- COMARIN, Elio. Un sommet pour sortir de la guerre. *RFI*, 25/01/2003 [consulté le 06/06/2016 sur http://www1.rfi.fr/actufr/articles/037/article_19450.asp].
- Sommet africain: Gbagbo accepte l'accord et un nouveau Premier ministre. *AFP*, 25/01/2003 [consulté le 04/02/2014 sur http://www.santegidio.org/news/rassegna/2003/0125_001319_FR.htm].

SAMSON, Didier. MPC, MPIGO et MJP rebaptisés Forces nouvelles. *RFI*, 29/01/2003. [Consulté le 03/02/2016 sur http://www1.rfi.fr/actufr/articles/037/article_19539.asp].

COMARIN, Elio. La guerre civile s'enlise. *RFI*, 03/04/2003 [consulté le 03/02/2016 sur http://www1.rfi.fr/actufr/articles/038/article_19646.asp].

COMARIN, Elio. Comment Taylor contrôle l'Ouest via le MPIGO et le MJP. *RFI*, 03/04/2003 [consulté le 03/02/2016 sur http://www1.rfi.fr/actufr/articles/040/article_20980.asp].

Dacoury-Tabley s'est incliné sur la tombe de son frère à Abidjan. *Panapress*, 07/05/2003 [consulté le 27/02/2016 sur <http://www.panapress.com/Dacoury-Tabley-s-est-incline-sur-la-tombe-de-son-frere-a-Abidjan--12-692548-4-lang1-index.html>].

L'armée française décore le père du président Gbagbo. *Panapress*, 08/05/2003.

SAMSON, Didier. Les Forces nouvelles entre IB et Guillaume Soro. *RFI*, 22/12/2003. [Consulté le 28/02/2016 sur http://www1.rfi.fr/actufr/articles/048/article_25598.asp].

BIVILLE, Sylvain. Nouvelles interrogations sur la mort de Robert Guei. *RFI*, 11/01/2004 [consulté le 03/11/2014 sur http://www1.rfi.fr/actufr/articles/049/article_25890.asp].

4 ans de prison ferme pour le sergent IB. *RFI*, 05/06/2008. [consulté le 26/02/2016 sur http://www1.rfi.fr/actufr/articles/102/article_67086.asp].

Pierre Vimont à la tête de la diplomatie de l'UE. *AFP*, 25/10/2010 [consultée le 25/05/2015 sur http://www.la-croix.com/Semaine-en-images/Pierre-Vimont-a-la-tete-de-la-diplomatie-de-l-UE-_NG_-2010-10-25-557712].

GUIGNARD, Florent. France/Côte d'Ivoire : les amitiés socialistes de Laurent Gbagbo. *RFI*, 08/12/2010 [Consulté le 30/05/2016 sur <http://www.rfi.fr/afrique/20101206-francecote-ivoire-amities-socialistes-laurent-gbagbo>].

SIMON, Didier. IB : Parcours et mort d'un putschiste professionnel. *RFI*, 28/04/2011.

CHANDA, Tirthankar. «Une histoire tronquée»: Fanny Pigeaud revisite la crise ivoirienne. *RFI*, 13/07/2015 [consulté le 16/02/2016 sur <http://www.rfi.fr/afrique/20150707-fanny-pigeaud-gbagbo-france-cote-ivoire-guerre-civile-onu-ouattara-chirac>].

Anselme Séka Yapo condamné à 20 ans de réclusion. *RFI*, 5/08/2015 [consulté le 13/05/2016 sur <http://www.rfi.fr/afrique/20150804-cote-ivoire-proces-pro-gbagbo-simone>].

Anselme Seka Yapo nie tout. *BBC*. 2/02/2016 [consulté le 13/05/2016 sur http://www.bbc.com/afrique/region/2016/02/160202_civdub].

3.2. Quotidiens et périodiques français d'information générale

A. La Croix

BALLOUD, Adèle, MALOVIC, Dorian. Les forces françaises débarquent en Côte d'Ivoire. *La Croix*, 23/09/2002.

FICATIER, Julia. Interview d'Alassane Ouattara. *La Croix*, 24/09/2002.

FICATIER, Julia, MENS, Yann. La Côte d'Ivoire affronte ses propres démons. *La Croix*, 25/09/2002.

FICATIER, Julia. Sommet de crise à Marrakech. *La Croix*, 25/09/2002.

FICATIER, Julia. Les Américains s'engagent en Côte d'Ivoire. *La Croix*, 26/09/2002.

DUFFE, Julien. Côte d'Ivoire. *La Croix*, 27/09/2002.

AKA, Jacques. Interview de Tuo Fozie. *La Croix*, 30/09/2002.

COCHEZ, Pierre. Côte d'Ivoire. *La Croix*, 23/10/2002.

FICATIER, Julia. Interview de Mme Aïchatou Mindaoudou. *La Croix*, 10/10/2002.

COCHEZ, Pierre. Côte d'Ivoire. *La Croix*, 21/10/2002.

COCHEZ, Pierre. Côte d'Ivoire. *La Croix*, 22/10/2002.

FICATIER, Julia. La France veut pouvoir punir les mercenaires en Côte d'Ivoire. *La Croix*, 13/11/2002.

- FICATIER, Julia. En Côte d'Ivoire, l'armée fait monter la tension. *La Croix*, 28/11/2002.
- ERSU (d'), Laurent, FICATIER, Julia. France. *La Croix*, 29/11/2002.
- FICATIER, Julia. Un sommet pour la Côte d'Ivoire. *La Croix*, 01/02/2002.
- HOLZBAUER, Christine. Côte d'Ivoire. *La Croix*, 05/12/2002.
- La Cogema évacue son personnel de la mine d'or ivoirienne d'Ity. *La Croix*, 05/12/2002.
- FICATIER, Julia. Perspectives. *La Croix*, 13/12/2002.
- ERSU (d'), Laurent, HOLZBAUER, Christine. France Côte d'Ivoire. *La Croix*, 16/12/2002.
- FICATIER, Julia, PLOQUIN, Jean-Christophe. Entretien avec Dominique de Villepin. *La Croix*, 16/12/2002.
- MAILLARD, Sébastien. La nuit comme elle va. *La Croix*, 19/12/2002.
- FICATIER, Julia. Guillaume Soro, « chef » du groupe rebelle du Nord, dit ne plus croire aux négociations africaines. *La Croix*, 22/12/2002.
- FICATIER, Julia. Les trois mouvements rebelles se réunissent à Bouaké. *La Croix*, 22/12/2002.
- Les rebelles unissent leurs voix contre la France . *La Croix*, 24/12/2002.
- Le président ivoirien va proposer un plan de sortie de crise. *La Croix*. 24/12/2002.
- REBUFFEL, Catherine. Les militaires français protègent Duékoué. *La Croix*, 26/12/2002.
- J.C.P. avec AFP. L'armée ivoirienne bombarde un village de pêcheurs. *La Croix*, 3/01/2003.
- La presse favorable à Laurent Gbagbo entretient des rumeurs de coup d'Etat. *La Croix*, 08/01/2003.
- FOUCHET, Antoine. Synthèse. *La Croix*, 08/01/2003.
- FOUCHET, Antoine. Jacques Chirac laisse les options ouvertes sur l'Irak. *La Croix*, 08/01/2003.
- FICATIER, Julia. France. *La Croix*, 13/01/2003.
- FICATIER, Julia. La question : Pascal Affi Nguessan. *La Croix*. 14/01/2003.
- FOUCHET, Antoine. L'armée française peut-elle intervenir sur tous les fronts ? *La Croix*, 15/01/2003.
- La France met la pression sur la Côte d'Ivoire. *La Croix*, 15/01/2003.
- ERSU(d'), Laurent, FICATIER, Julia. Explications. *La Croix*, 15/01/2003.
- ERSU(d'), Laurent, FICATIER, Julia. Chronologie. *La Croix*, 15/01/2003.
- FICATIER, Julia. France. *La Croix*, 21/01/2003.
- A Paris, le gouvernement ivoirien aurait tenté « d'acheter » les rebelles. *La Croix*, 22/01/2003.
- ERSU(d'), Laurent, SENEZ, Nicolas. Côte d'Ivoire. *La Croix*, 23/01/2003.
- FICATIER, Julia. Côte d'Ivoire. *La Croix*, 23/01/2003.
- FICATIER, Julia. Côte d'Ivoire. *La Croix*, 24/01/2003.
- FICATIER, Julia. Une semaine s'achève. *La Croix*, 25/01/2003.
- De nouveaux combats dans l'Ouest. *La Croix*, 24/01/2002.
- FICATIER, Julia, PLOQUIN, Jean-Christophe. Explication. *La Croix*, 27/01/2003.
- FICATIER, Julia. OUATTARA, Alassane : « J'ai gagné mon combat ». *La Croix*, 27/01/2003.
- FICATIER, Julia. Récit. *La Croix*, 27/01/2003.
- FICATIER, Julia. Sant'Egidio, une médiation en coulisse. *La Croix*, 27/01/2003.
- MAILLARD, Sébastien. Synthèse. *La Croix*, 27/01/2003.
- ERSU(d'), Laurent, FICATIER, Julia, REBUFFEL, Catherine. Côte d'Ivoire, *La Croix*, 28/01/2003.

LE PRIOL, Pierre-Yves. Fidèle au poste. *La Croix*, 28/01/2003.

ERSU(d'), Laurent. Côte d'Ivoire. *La Croix*, 29/01/2003.

Des affrontements font au moins dix morts à Agboville. *La Croix*, 29/01/2003.

ERSU(d'), Laurent, FICATIER, MAILLARD, Sébastien. Témoignages. *La Croix*, 30/01/2003.

Paris envoie des renforts de gendarmerie, l'ONU envisage des observateurs. *La Croix*, 30/01/2003.

AFP. Les précédents sauvetages français en Afrique. *La Croix*, 30/01/2003.

ERSU(d'), Laurent. Analyse. *La Croix*, 30/01/2003.

FICATIER, Julia. Portrait. *La Croix*, 30/01/2003.

Le calme est revenu à Agboville après des violences interethniques. *La Croix*, 30/01/2003.

ERSU(d'), Laurent. Côte d'Ivoire. *La Croix*, 03/02/2003.

GIRO, Mario. Côte d'Ivoire. *La Croix*, 03/02/2003.

ERSU(d'), Laurent. France. *La Croix*, 04/02/2003

Les Etats-Unis déçoivent les « patriotes ». *La Croix*, 04/02/2003

Côte d'Ivoire. *La Croix*, 05/03/2003.

Le HCR dénonce des destructions de bidonvilles à Abidjan. *La Croix*, 05/02/2003.

ERSU(d'), Laurent. Analyse. *La Croix*, 05/02/2003.

Le MPCJ refuse de renoncer au portefeuille de la défense. *La Croix*, 05/02/2003.

Côte d'Ivoire. FICATIER, Julia. *La Croix*, 06/02/2003.

PINTO GOMES, Paula. Enquête. *La Croix*, 10/02/2003.

ERSU(d'), Laurent. Dossier. *La Croix*, 10/02/2003.

ERSU(d'), Laurent. Analyse. *La Croix*, 10/02/2003.

ERSU(d'), Laurent. France. *La Croix*, 11/02/2003.

ERSU(d'), Laurent. Réunion et contestation. *La Croix*, 11/02/2003.

Environ 5 000 personnes rentrées en France. *La Croix*, 11/02/2003.

FICATIER, Julia. La question : Toussaint Alain. *La Croix*, 12/02/2003.

COCHEZ, Pierre. Editorial. *La Croix*, 20/02/2003.

COCHEZ, Pierre, FICATIER, Julia. Enquête. *La Croix*, 20/02/2003.

FICATIER, Julia. Jacques Chirac annonce la « fin de l'impunité en Afrique. » *La Croix*, 21/02/2003.

La reprise de la guerre « pas à l'ordre du jour », selon les rebelles ivoiriens. *La Croix*, 26/02/2003.

LEVIEN, Samuel. Mort du cardinal ivoirien Agré, figure de l'Église africaine. *La Croix*, 11/06/2014.

LARCHER, Laurent. Michel Gbagbo, fils de ... *La Croix*, 23/11/2015.

B. Le Figaro

PRIER, Pierre. Les coulisses du coup d'État. *Le Figaro*, 27/12/1999.

OBERLÉ, Thierry. Elysée-Matignon : l'épine ivoirienne. *Le Figaro*, 29/12/1999.

PRIER, Pierre. Le putschiste se dévoile. *Le Figaro*, 03/01/2000.

BOLLAERT, Baudouin. Accrocs diplomatiques franco-français. *Le Figaro*, 11/02/2000.

- BAROCHEZ (de), Luc. Un putsch de trop pour la France. *Le Figaro*, 26/10/2000.
- GIRARD, Renaud. Editorial : Côte d'Ivoire, le dilemme de Paris. *Le Figaro*, 26/10/2000.
- BAROCHEZ (de), Luc. Tiraillements à Paris. *Le Figaro*, 27/10/2002.
- BOHER, Anne, JAULMES, Adrien. Tentative de putsch à Abidjan. *Le Figaro*, 20/09/2002
- JAULMES, Adrien. Une armée à la dérive. *Le Figaro*, 20/09/2002.
- BOHER, Anne. Confusion à Abidjan après la tentative de putsch. *Le Figaro*, 21/09/2002.
- Représailles de l'armée ivoirienne contre les immigrés. *Le Figaro*, 23/09/2002.
- L'armée française contrôle Yamoussoukro. *Le Figaro*, 24/09/2002.
- JAULMES, Adrien. Les troupes françaises font route vers Bouaké. *Le Figaro*, 25/09/2002.
- LASSERRE, Isabelle. Français et Américains ensemble sur le terrain. *Le Figaro*, 25/09/2002.
- JAULMES, Adrien. Les Français évacuent les Américains de Bouaké. *Le Figaro*, 26/09/2003.
- JAULMES, Adrien. Les mutins de Bouaké veulent marcher sur Abidjan. *Le Figaro*, 27/09/2002.
- La Côte d'Ivoire dérive vers la guerre civile. *Le Figaro*, 28/09/2002.
- JAULMES, Adrien. Les mutins gagnent du terrain. *Le Figaro*, 28/09/2002.
- BAROCHEZ (de), Luc. Relations tendues entre Paris et Abidjan. *Le Figaro*, 28/09/2002.
- SAINT-PAUL, Patrick. Compaoré, le suspect idéal. *Le Figaro*, 28/09/2002.
- La France s'engage en Côte d'Ivoire. *Le Figaro*, 30/09/2002.
- BOHER, Anne. L'Afrique de l'Ouest veut s'interposer. *Le Figaro*, 30/09/2002.
- JAULMES, Adrien. L'armée française campe sur la ligne de front. *Le Figaro*, 03/10/2002.
- LASSERRE, Isabelle. L'attitude ambiguë de Paris. *Le Figaro*, 03/10/2002.
- JAULMES, Adrien. A Bouaké, la diplomatie africaine obtient un cessez-le-feu. *Le Figaro*, 04/10/2002.
- JAULMES, Adrien. Manoeuvres autour d'un cessez-le-feu. *Le Figaro*, 05/10/2002.
- TREMBLAIS, Jean-Louis. Opération sauvetage en Côte d'Ivoire. *Le Figaro*, 05/10/2002.
- SAINT-PAUL, Patrick. La bataille de Bouaké. *Le Figaro*, 08/10/2002.
- SAINT-PAUL, Patrick. L'issue de la bataille de Bouaké reste incertaine. *Le Figaro*, 09/10/2002.
- SAINT-PAUL, Patrick. Les derniers Français de Bouaké veulent encore y croire. *Le Figaro*, 12/10/2003.
- DUMAY, Caroline. L'armée de Gbagbo victime du "recrutement social". *Le Figaro*, 14/10/2002.
- LEON-DUFOUR, Sixtine. Le conflit ivoirien menace la récolte du coton dans toute la région. *Le Figaro*, 16/10/2002.
- DUMAY, Caroline. Gbagbo : « Si la médiation échoue, je n'ai pas d'autre choix que la guerre ». *Le Figaro*, 17/10/2002.
- SAINT-PAUL, Patrick. La France à la rescousse du cessez-le-feu. *Le Figaro*, 21/10/2002.
- SAINT-PAUL, Patrick. Violente manifestation antifranaise à Abidjan. *Le Figaro*, 23/10/2002.
- Paris veut la fin des attaques antifranaises. *Le Figaro*, 24/10/2003.
- SAINT-PAUL, Patrick. Laurent Gbagbo rend la France responsable de ses malheurs. *Le Figaro*, 27/10/2002.
- OBERLÉ, Thierry. Le Burkina-Faso, arrière-cour de l'insurrection. *Le Figaro*, 27/11/2002.
- SAINT-PAUL, Patrick. Alassane Ouattara sur le chemin de l'exil. *Le Figaro*, 28/11/2002.
- SAINT-PAUL, Patrick. Reprise des combats au Nord d'Abidjan. *Le Figaro*, 29/11/2002.

LASSERRE, Isabelle. La France craint d'être entraînée dans l'engrenage ivoirien. *Le Figaro*, 02/12/2002.

SAINT-PAUL, Patrick. Les troupes de Gbagbo reprennent l'offensive. *Le Figaro*, 02/12/2002.

SAINT-PAUL, Patrick. Les rebelles résistent dans l'Ouest ivoirien. *Le Figaro*, 03/12/2002.

L'armée attaque les rebelles à l'Ouest. *Le Figaro*, 05/12/2002.

TREMBLAIS, Jean-Louis. L'armée française en première ligne. *Le Figaro*, 07/12/2002.

SAINT-PAUL, Patrick. La descente aux enfers de Monoko Zohi. *Le Figaro*, 07/12/2002.

SAINT-PAUL, Patrick. Les rebelles du MPCCI prêts à reprendre l'offensive au nord. *Le Figaro*, 10/12/2002.

OBERLÉ, Thierry. Paris pris entre deux feux. *Le Figaro*, 10/12/2002.

SAINT-PAUL, Patrick. Trois mouvements rebelles pour une même cause. *Le Figaro*, 13/12/2002.

SAINT-PAUL, Patrick. La France contrainte de s'engager davantage. *Le Figaro*, 13/12/2002.

LASSERRE, Isabelle. Paris dans l'engrenage ivoirien. *Le Figaro*, 14/12/2002.

SAINT-PAUL, Patrick. L'enfer ivoirien, paradis des mercenaires. *Le Figaro*, 16/12/2002.

OBERLÉ, Thierry. Les rebelles s'emparent de la ville de Man. *Le Figaro*, 20/12/2002.

OBERLÉ, Thierry. Les ivoiriens s'enfoncent dans la guerre civile. *Le Figaro*, 21/12/2003.

BOHER, Anne. Riposte musclée des soldats français aux rebelles. *Le Figaro*, 23/12/2002.

MIGAULT, Philippe. Les rebelles cherchent à contourner les Français. *Le Figaro*, 31/12/2002.

AFP, REUTERS. Les rebelles du Mpigo s'approchent du port de San Pedro. *Le Figaro*, 02/01/2003.

Les forces de Gbagbo violent le cessez-le-feu. *Le Figaro*, 03/01/2003.

La France prise en étau. *Le Figaro*, 03/01/2003.

BOURGI, Albert. Le scénario libérien. *Le Figaro*, 03/01/2003.

TREMBLAIS, Jean-Louis. Laurent Gbagbo. *Le Figaro*, 04/01/2003.

SCHIFFRES, Michel. Côte d'Ivoire : Le silence international. *Le Figaro*, 04/01/2003.

La France consuée en Côte d'Ivoire. *Le Figaro*, 05/01/2003.

MIGAULT, Philippe. Les rebelles obtiennent des gages de reconnaissance. *Le Figaro*, 06/01/2003.

ROUSSELIN, Pierre. Villepin crée les conditions d'un règlement politique. *Le Figaro*, 06/01/2003.

OBERLÉ, Thierry, SAINT-PAUL, Patrick. Offensive des rebelles contre les Français. *Le Figaro*, 07/01/2003.

OBERLÉ, Thierry. Combats intensifs dans l'Ouest. *Le Figaro*, 11/01/2003.

TREMBLAIS, Jean-Louis. Les soldats blancs du président Gbagbo. *Le Figaro*, 11/01/2003.

SAINT-PAUL, Patrick. Les rebelles prêts à signer une trêve. *Le Figaro*, 13/01/2003.

OBERLÉ, Thierry. Le retour d'Alassane Ouattara. *Le Figaro*, 14/01/2003.

SAINT-PAUL, Patrick. La route du cacao coupée par les rebelles. *Le Figaro*, 14/01/2003.

BERTHEMET, Tanguy. Pierre Mazeaud, un juriste à l'esprit libre. *Le Figaro*, 15/01/2003.

OBERLÉ, Thierry. Le calendrier électoral au cœur des négociations. *Le Figaro*, 22/01/2003.

SAINT-PAUL, Patrick. Les coulisses des accords de Marcoussis. *Le Figaro*, 07/02/2003.

OBERLÉ, Thierry. Gbagbo prépare l'opinion à un retournement. *Le Figaro*, 07/02/2003.

OBERLÉ, Thierry. Gbagbo réécrit les accords de paix. *Le Figaro*, 08/02/2003.

DELCROIX, Olivier. Quai d'Orsay : le «coming out» d'Abel Lanzac. *Le Figaro* [en ligne], 03/06/2013. Paris [consulté le 4 juin 2014] <<http://www.lefigaro.fr/bd/2013/02/05/03014-20130205ARTFIG00390--quai-d-orsay-le-coming-out-d-abel-lanzac.php>>.

OBERLÉ, Thierry. Gbagbo : 'La guerre peut reprendre à tout moment'. *Le Figaro*, 02/12/2003.

PRIER, Pierre. Jacques Chirac et Gbagbo au bord de la rupture. *Le Figaro*, 08/11/2004

OBERLÉ, Thierry. Blaise Compaoré au centre des intrigues de la région. *Le Figaro*, 26/11/2004

TURPIN, Jean-Louis. Au cœur du secret défense. *Le Figaro magazine*, 2/2/2008, pp 42-48.

Jacques Chirac et les affaires. *Lefigaro.fr* 30/10/2009 [consulté le 10/03/2015 sur <http://premium.lefigaro.fr/politique/2009/10/30/01002-20091030ARTFIG00395-jacques-chirac-et-les-affaires-.php>]

C. Le Monde

BIARNES, Pierre. Neuf ministres sont démis de leurs fonctions. *Le Monde*, 22 juillet 1977.

BIARNES, Pierre. Les milieux politiques sont de plus en plus préoccupés par la succession du président Houphouët-Boigny. *Le Monde*, 7 décembre 1981.

Le Burkina a retiré ses troupes affirme le capitaine Sankara. *Le Monde*, 4 janvier 1986.

Le "Vieux", le dauphin et les barons. *Le Monde*, 7 juillet 1988

La Côte-d'Ivoire malade mais lucide Confronté à une crise sans précédent, le pays modèle de la décolonisation française en Afrique noire veut se ressaisir. *Le Monde*, 10 janvier 1990

Côte d'Ivoire : au lendemain de l'élection présidentielle Le pouvoir reproche au Parti socialiste français son soutien au candidat de l'opposition. *Le Monde*, 1er novembre 1990.

La succession de M. Houphouët-Boigny s'organise sur le plan constitutionnel. *Le Monde*, 8 novembre 1990

La nomination des directeurs de cabinet : affaires étrangères, Dominique Galouzeau de Villepin. *Le Monde*, 2 avril 1993.

Le nouveau chef de l'Etat ivoirien 'assume' ses responsabilités dans la continuité. *Le Monde*, 9 décembre 1993.

BIFFAUD, Olivier. La crise met en cause la méthode du premier ministre. *Le Monde*, 14/12/1995.

Le dernier et long voyage de Félix Houphouët-Boigny. *Le Monde*. 08/02/1994.

Vingt-six chefs d'Etat ont assisté aux obsèques de Félix Houphouët-Boigny. *Le Monde*. 09/02/1994.

SOTINEL, Thomas. Une dérive sécuritaire marque la campagne pour l'élection présidentielle en Côte d'Ivoire. *Le Monde*, 19 mars 1995.

FRITSCHER, Frédéric. Henri Konan Bédié n'a pas su gérer l'héritage d'Houphouët-Boigny. *Le Monde*, 26/12/1999.

TREAN, Claire. Un mythe africo-africain qui s'effondre. *Le Monde*, 26/12/1999.

FRITSCHER, Frédéric. Robert Gueï, un général formé dans les écoles militaires françaises. *Le Monde*, 27/12/1999.

FRITSCHER, Frédéric. Alassane Dramane Ouattara, candidat à la présidentielle « Le pays vient de vivre une véritable révolution des oeilletons à l'ivoirienne ». *Le Monde*, 31/12/1999.

POMPEY, Fabienne. La formation du gouvernement provisoire ivoirien provoque une première crise politique depuis le putsch. *Le Monde*, 06/01/2000.

GALY, Michel. La poudrière ivoirienne. *Le Monde*, 11/01/2000

BEDIE, Henri Konan. Voici ma part de vérité. *Le Monde*, 15/01/2000

FABRE, Clarisse, TREAN, Claire. Avis divergents à Paris et à Washington sur la validité du scrutin. *Le Monde*, 27/10/2000.

POMPEY, Fabienne. Côte d'Ivoire : tentative de compromis pour éviter la guerre civile. *Le Monde*, 18/10/2000

DESOUCHES, David. La Côte d'Ivoire en danger. *Le Monde*, 29/10/2000

- SMITH, Stephen. Une nouvelle tentative de putsch a échoué en Côte d'Ivoire. *Le Monde*. 09/1/2001.
- ROCCATI, Anne-Line. Villepin ou le temps du sursaut. *Le Monde*, 15/05/2002.
- TREAN, Claire. En politique étrangère, enfin seul. *Le Monde*, 23/06/2002, p 16.
- TUQUOI, Jean-Pierre. L'hommage de Dominique de Villepin à Félix Houphouët-Boigny. *Le Monde*, 22/07/2002
- Entretien avec Dominique de Villepin. *Le Monde*, 30/07/2002.
- NAÏM, Mouna. Pour Paris, une attaque contre l'Irak doit être approuvée par l'ONU. *Le Monde*, 09/08/2002
- BRESSON (de), Henri, NAÏM, Mouna. Le carrousel des postes au Quai d'Orsay, à Matignon et à l'Élysée. *Le Monde*, 27/08/2002.
- CIPEL, Sylvain. Porté sur "l'action", Dominique de Villepin veut accélérer la mue du Quai d'Orsay. *Le Monde*, 27/08/2002.
- Michel de Bonnecorse à la "cellule africaine". *Le Monde*, 27/08/2002.
- Jacques Chirac : "Notre maison brûle...". *Le Monde*, 02/09/2002
- Jacques Chirac : une solution militaire en Irak n'est pas "impossible" . *Le Monde*, 09/09/2002
- KOUAMOOU, Théophile. Une tentative de putsch souligne la fragilité de la Côte d'Ivoire. *Le Monde*. 21/09/2002
- TUQUOI, Jean-Pierre. Côte d'Ivoire : des troupes françaises ont été dépêchées en renfort et s'installent dans le pays. *Le Monde*, 24/09/2002
- SMITH, Stephen. La crise en Côte d'Ivoire menace d'embraser l'Afrique de l'Ouest. *Le Monde*. 26/09/2002.
- SMITH, Stephen, Kouamouo, Théophile. Washington dépêche 200 soldats de ses forces spéciales en Côte d'Ivoire. *Le Monde*. 26/09/2002.
- SMITH, Stephen, TUQUOI, Jean-Pierre. Côte d'Ivoire : près de 300 morts à Abidjan et des soupçons de règlements de compte. *Le Monde*. 22/09/2002
- TUQUOI, Jean-Pierre. La France « impérialiste », « complice », a été conspuée par des manifestants. *Le Monde*. 27/09/2002
- TUQUOI, Jean-Pierre. Abidjan, une ville sous couvre-feu qui a peur de son ombre. *Le Monde*. 01/10/2002.
- SMITH, Stephen. Paris apporte une aide militaire au pouvoir en guerre à Abidjan. *Le Monde*. 01/10/2002
- Une assistance pour l'instant limitée. *Le Monde*. 01/10/2002
- Presse : libération d'un journaliste de l'Agence France-Presse prisonnier des rebelles ivoiriens. *Le Monde*. 01/10/2002
- GURREY, Béatrice. M. Chirac justifie le budget de la défense « par les tensions internationales accrues ». *Le Monde*. 02/10/2002.
- TUQUOI, Jean-Pierre. *Les rebelles se donnent un nom : Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire*. *Le Monde*. 03/10/2002.
- TUQOI, Jean-Pierre. Les forces loyales au président Gbagbo ont engagé la bataille de Bouaké. *Le Monde*. 07/10/2002.
- Paris presse Abidjan de signer la trêve. *Le Monde*. 07/10/2002.
- TUQUOI, Jean-Pierre. Bouaké, ville fantôme, senfonce dans la peur et les pénuries. *Le Monde*. 11/10/2002.
- SMITH, Stephen, GLEZ, Damien, RIGOLET, Vincent. Le visage de la Rébellion. *Le Monde*. 11/10/2002
- TUQOI, Jean-Pierre. *L'opération de charme d'un chef rebelle ivoirien*. *Le Monde*. 15/10/2002.
- TUQOI, Jean-Pierre. *LP* près de 150 000 civils ont fui Bouaké, ville tenue par les rebelles. *Le Monde*. 03/10/2002.
- SMITH, Stephen. Après un mois de combats, les Ivoiriens apprennent un nouveau mot : la « non-belligérance ». *Le Monde*. 19/10/2002
- SMITH, Stephen. Entré sans visa, le capitaine Barril est renvoyé d'Abidjan. *Le Monde*. 21/10/2002

- SMITH, Stephen. Les comités d'autodéfense font la loi dans la « boucle du cacao » de la Côte d'Ivoire. *Le Monde*. 22/10/2002
- SMITH, Stephen. A Abidjan, les militaires français repoussent une violente manifestation dénonçant Paris. *Le Monde*. 24/10/2002
- SMITH, Stephen. En Côte d'Ivoire, le spectre du Rwanda. *Le Monde*. 24/10/2002
- SMITH, Stephen. Reportage : l'armée et les rebelles se sont livrés à des exactions à Daloa, dans l'ouest de la Côte d'Ivoire. *Le Monde*. 29/10/2003
- SIMON, Catherine. « Personne ne peut souhaiter une déstabilisation de la Côte d'Ivoire ». *Le Monde*. 30/10/2002
- SIMON, Catherine, SMITH, Stephen. L'étrange manège des officiers ivoiriens dans la capitale burkinabé. *Le Monde*. 30/10/2002.
- SMITH, Stephen, GLEZ, Damien. IB, un « réfugié » si proche et si loin de ses « frères » rebelles ivoiriens. *Le Monde*. 30/10/2002.
- SMITH, Stephen. Le pouvoir et les rebelles ivoiriens discutent... et s'arment. *Le Monde*. 01/11/2002.
- SMITH, Stephen. En Côte d'Ivoire, début d'accord entre gouvernement et insurgés. *Le Monde*. 3/11/2002.
- SMITH, Stephen. La France prise au piège des ambiguïtés de sa politique africaine. *Le Monde*. 3/11/2002.
- TUQUOI, Jean-Pierre. Les rebelles ivoiriens suspendent les négociations de paix. *Le Monde*. 12/11/2002.
- SMITH, Stephen. La France pousse à une négociation politique entre le pouvoir et les rebelles. *Le Monde*. 17/11/2002.
- SMITH, Stephen. Au pas de charge, Dominique de Villepin tente de forger une issue à la crise ivoirienne. *Le Monde*. 29/11/2002.
- SMITH, Stephen, TUQUOI, Jean-Pierre. La révolte du « Grand Ouest » coupe la Côte d'Ivoire en trois. *Le Monde*. 30/11/2002
- TUQUOI, Jean-Pierre, JACQUENS, Alexandre. Combats entre soldats français et rebelles. *Le Monde*. 03/12/2002
- SMITH, Stephen. La France redoute des « exactions de masse » en Côte d'Ivoire. *Le Monde*. 07/12/2002
- JACQUENS, Alexandre. A Monoko-Zohi : « Les soldats cherchaient les étrangers et de l'argent ». *Le Monde*. 10/12/2002.
- Les rebelles ivoiriens menacent de rompre les négociations de paix. *Le Monde*. 10/12/2002.
- SMITH, Stephen. Abidjan décrète la « mobilisation générale », les rebelles menacent de rompre les négociations. *Le Monde*. 10/12/2002
- SMITH, Stephen. La France dépêche des renforts en Côte d'Ivoire pour sanctuariser la zone gouvernementale. *Le Monde*. 13/12/2002.
- Changement expéditif d'ambassadeur. *Le Monde*. 13/12/2002.
- JACQUENS, Alexandre. Trois mouvements rebelles opposés au président Gbagbo. *Le Monde*. 13/12/2002
- SMITH, Stephen. Les rebelles ivoiriens exigent de la France une « totale neutralité ». *Le Monde*. 14/12/2002.
- SMITH, Stephen. L'armée ivoirienne viole la trêve garantie par Paris. *Le Monde*. 03/01/2003
- SMITH, Stephen. Dominique de Villepin se rend en urgence en Côte d'Ivoire pour sauver le cessez-le-feu. *Le Monde*. 03/01/2003
- M. Gbagbo : « Nous rassembler ». *Le Monde*. 05/01/2003.
- SMITH, Stephen. « Une manifestation qui n'avait rien de spontané », selon le ministre. *Le Monde*. 05/01/2003
- SMITH, Stephen. Les principales raisons du plus important engagement militaire français en Afrique depuis vingt ans. *Le Monde*. 05/01/2003.
- VILLEPIN, Dominique. Une lettre de Dominique de Villepin. *Le Monde*. 07/01/2003.
- SMITH, Stephen. L'agenda de sortie de crise fixé par la France a été accepté par le pouvoir et les rebelles ivoiriens. *Le Monde*. 07/01/2003.

SMITH, Stephn. Neuf soldats français ont été blessés et une trentaine de rebelles tués près de Duékoué. *Le Monde*. 08/01/2003.

Les rebelles montrent une volonté d'apaisement. *Le Monde*.09/01/2003.

SMITH, Stephen. Un nouveau raid d'hélicoptères rompt la promesse d'un « cessez-le-feu intégral » en Côte d'Ivoire. *Le Monde*. 11/01/2003.

TUQUOI, Jean-Pierre, SMITH, Stephen. Les acteurs de la crise ivoirienne doivent négocier un accord de paix lors de la réunion de Paris. *Le Monde*.15/01/2003

LE PAPE, Marc, VIDAL, Claudine. L'état de guerre s'installe en Côte d'Ivoire. *Le Monde*. 15/01/2003

SMITH, Stephen. Un ancien de Jacques Foccart en éclaireur de Dominique de Villepin. *Le Monde*.16/01/2003.

TUQUOI, Jean-Pierre, SMITH, Stephen. Côte d'Ivoire : la France organise un sommet de la dernière chance. *Le Monde*.16/01/2003

SMITH, Stephen. Gbagbo : « Il n'y a pas de transition à organiser, il y a un ordre légal à rétablir ! ». *Le Monde*.16/01/2003.

MANDRAUD, Isabelle. Le Parti socialiste français soutient le président Gbagbo. *Le Monde*. 17/01/2003

AFP. Accusations de rupture du cessez-le-feu. *Le Monde*. 18/01/2003.

SMITH, Stephen. "L'auberge nationale" n'a plus le lustre d'antan. *Le Monde*.18/01/2003

TUQUOI, Jean-Pierre, SMITH, Stephen. Côte d'Ivoire : Jacques Chirac recevra le président Laurent Gbagbo, vendredi, à Paris. *Le Monde*. 21/01/2003

SMITH, Stephen, TUQOI, Jean-Pierre. Les risques et les contraintes de l'engagement de la France dans la crise. *Le Monde*.25/01/2003.

SMITH, Stephen. Les exactions et crimes de guerre en Côte d'Ivoire, au centre d'un éventuel règlement politique. *Le Monde*.22/01/2003.

Difficiles négociations sur la Côte d'Ivoire. *Le Monde*. 23/01/2003.

Affrontements dans l'Ouest. *Le Monde*. 24/01/2003

TUQUOI, Jean-Pierre. La fin de la table ronde sur la Côte d'Ivoire devrait ouvrir la voie à un processus de paix. *Le Monde*. 24/01/2003

CHERRUAU, Pierre-Marie. La crise ivoirienne vue par la presse d'Abidjan : t si les responsables se trouvaient non pas en Côte d'Ivoire, mais à Paris et au Burkina Faso ? *Le Monde*. 24/01/2003.

SMITH, Stephen, TUQUOI, Jean-Pierre. Côte d'Ivoire : accord de paix au détriment du président Gbagbo. *Le Monde*. 25/01/2003.

SMITH, Stephen, TUQUOI, Jean-Pierre. Les risques et les contraintes de l'engagement de la France dans la crise. *Le Monde*. 25/01/2003.

SMITH, Stephen, TUQUOI, Jean-Pierre. L'accord de paix ivoirien doit être avalisé à Paris par des chefs d'Etat africains et des bailleurs de fonds. *Le Monde*. 26/01/2003.

SMITH, Stephen. Ouattara : « C'est la fin de l'ivoirité, expurgée des textes légaux ». *Le Monde*. 26/1/2003

SMITH, Stephen. Laurent Gbagbo, "l'élu du peuple". *Le Monde*, 26/01/2003

DHOMBRES, Dominique. Télévision : Le Cid au Quai d'Orsay. *Le Monde*, 27/01/2003

Extraits de la présentation du rapport Blix-EIBaradei sur l'Irak. *Le Monde*, 27/01/2003

TUQUOI, Jean-Pierre. Week-end d'émeutes antifrancaises à Abidjan. *Le Monde*. 28/01/2003

SMITH, Stephen. Paris somme le président Gbagbo de ramener le calme en Côte d'Ivoire. *Le Monde*. 28/01/2003.

SMITH, Stephen. Seydou Diarra, caméléon politique. *Le Monde*. 28/01/2003.

TUQUOI, Jean-Pierre. L'armée ivoirienne se tient à l'écart des manifestations tout en étant « de coeur » avec les émeutiers. *Le Monde*. 29/01/2003.

Le président Compaoré : « Je suis comblé ». *Le Monde*. 29/01/2003.

JACQUENS, Alexandre. A Abidjan, des Français ont été pris à partie et certaines de leurs maisons pillées. *Le Monde*. 29/01/2003

Le président Gbagbo : « Je suis à la barre ». *Le Monde*. 29/01/2003

TUQUOI, Jean-Pierre. Dans les rues d'Abidjan, « les Français dehors, les Américains dedans ! ». *Le Monde*. 30/01/2003.

TUQUOI, Jean-Pierre. LESNES, Corine. L'inquiétude croît chez les ressortissants français de Côte d'Ivoire. *Le Monde*. 30/01/2003

La France prête « à tout moment » à évacuer. *Le Monde*. 30/01/2003.

Côte d'Ivoire : la crise entre Gbagbo et Paris. *Le Monde*. 31/01/2003.

TUQUOI, Jean-Pierre. Le président ivoirien a engagé une épreuve de force avec Paris. *Le Monde*. 31/01/2003.

SMITH, Stephen. Comment Laurent Gbagbo, acculé au sommet de Paris, a réussi à se rétablir au pouvoir à Abidjan. *Le Monde*. 31/01/2003.

TUQUOI, Jean-Pierre. La nuit où le sang a failli couler à l'ambassade de France. *Le Monde*. 31/01/2003.

Des centaines de Français rapatriés. *Le Monde*. 31/01/2003.

TUQUOI, Jean-Pierre. L'aéroport d'Abidjan envahi par des « patriotes » pour empêcher le départ massif des Français. *Le Monde*. 31/01/2003.

La Maison Blanche soutient l'accord de Marcoussis. *Le Monde*. 02/02/2003.

Paris somme Abidjan de faire la paix. *Le Monde*. 04/02/2003.

SMITH, Stephen. Paris somme le président ivoirien d'accepter l'accord de paix. *Le Monde*. 04/02/2003

En Côte d'Ivoire, manifestation monstre contre les rebelles et assassinat d'un opposant « Camara H. », comédien et militant. *Le Monde*. 04/02/2003.

JACQUENS, Alexandre. Départ difficile pour les Français de Côte d'Ivoire. *Le Monde*. 05/02/2003.

TUQUOI, Jean-Pierre. Laurent Gbagbo accepterait l'accord de paix mais sans chefs rebelles au gouvernement. *Le Monde*. 05/02/2003

SMITH, Stephen. Le monopole des ondes et la surchauffe nationaliste. *Le Monde*. 05/02/2003

SMITH, Stephen. Les Nations unies placent la Côte d'Ivoire sous tutelle internationale. *Le Monde*. 06/02/2003.

SMITH, Stephen. Un rapport confidentiel de l'ONU dénonce les « escadrons de la mort » de Laurent Gbagbo. *Le Monde*. 06/02/2003.

L'ONU et Abidjan. *Le Monde*. 06/02/2003.

DUPUY, Emmanuel. L'Afrique aux enfers. *Le Monde*. 06/02/2003

TUQUOI, Jean-Pierre. Le calme en Côte d'Ivoire dans l'attente d'un sommet ouest-africain. *Le Monde*. 07/02/2003

Déploiement de 3 200 soldats français. *Le Monde*. 07/02/2003

SMITH, Stephen, TUQUOI, Jean-Pierre. Côte d'Ivoire : enquête sur les exactions des escadrons de la mort. *Le Monde*. 08/02/2003

MANDRAUD, Isabelle, TUQUOI, Jean-Pierre. Les socialistes français peinent à prendre leurs distances avec le « camarade Laurent ». *Le Monde*. 08/02/2003

SMITH, Stephen, TUQUOI, Jean-Pierre. A l'heure du couvre-feu, quand Abidjan leur appartient, ils se présentent au domicile de leur future victime. *Le Monde*. 08/02/2003.

SMITH, Stephen, TUQUOI, Jean-Pierre. Le rôle-clef des gardes du corps du couple présidentiel. *Le Monde*. 08/02/2003.

Le PS et Gbagbo. *Le Monde*. 08/02/2003.

SMITH, Stephen. Plusieurs organes de presse proches du régime « ciblent » les futures victimes d'enlèvements. *Le Monde*. 08/02/2003.

Laurent Gbagbo s'adresse aux Ivoiriens. *Le Monde*. 08/02/2003.

- SMITH, Stephen. Le président ivoirien accepte « l'esprit » mais pas la lettre de l'accord de paix. *Le Monde*. 09/02/2003.
- TUQUOI, Jean-Pierre. Les chefs militaires ivoiriens critiquent l'attitude de Paris et l'action des soldats français. *Le Monde*. 11/02/2003.
- TUQUOI, Jean-Pierre. Le président Gbagbo ne veut aucun ministre issu de la rébellion dans le gouvernement ivoirien. *Le Monde*. 12/02/2003.
- TREAN, Claire. La Cour pénale internationale et ses 18 juges sont déjà un moyen de pression sur les acteurs des conflits. *Le Monde*. 13/02/2003.
- TREAN, Claire. Tantôt encensé, tantôt dénigré : Dominique de Villepin ou le refus de la fatalité.. *Le Monde*. 16/02/2003.
- AFP. Les évêques dénoncent un « complot national et international sans précédent ». *Le Monde*. 27/02/2003
- MANDRAUD, Isabelle, SMITH, Stephen Le soutien au "camarade" Gbagbo suscite une polémique au sein du PS français. *Le Monde*, 07/03/2003.
- JACQUENS, Alexandre. La rébellion ivoirienne s'est installée à Bouaké. *Le Monde*. 11/03/2003
- CAROIT, Jean-Michel. Haïti prépare le bicentenaire de son indépendance et réclame des réparations financières à Paris. *Le Monde*. 07/10/2003.
- SMITH, Stephen. Un an après le ptusch, la pacification de la Côte d'Ivoire n'a pas abouti. *Le Monde*. 20/09/2003.
- REMY, Jean-Philippe. Le couple présidentiel ivoirien a été débouté de sa plainte en diffamation contre "Le Monde". *Le Monde*. 12/07/2004.
- ORANGE, Martine. Le touche-à-tout de la finance française ne cache pas son attirance pour les médias. *Le Monde*. 14/10/2004.
- DÉLÉTROZ, Alain, MAC GOVERN, Mike. Côte d'Ivoire, piège d'acier. *Le Monde*. 11/11/2004.
- SMITH, Stephen. La gestion de la crise ivoirienne a révélé des clivages entre la défense et le Quai d'Orsay. *Le Monde*. 13/11/2004.
- FRALON, José-Alain, MANDRAUD, Isabelle Leur ami Gbagbo. *Le Monde* . 19/11/2004
- LE BOUCHER, Eric. Pourquoi l'Afrique reste à la traîne du développement ? Réponse en Côte d'Ivoire. *Le Monde*, 21 novembre 2004
- TUQUOI, Jean-Pierre. Les secrets des militaires français s'étalent en cédérom sur les marchés d'Abidjan. *Le Monde*, 13/04/2005
- TUQUOI, Jean-Pierre. Côte d'Ivoire, le cédérom oublié. *Le Monde*, 26/04/2005
- ZECHINI, Laurent. Henri Bentégeat, chef de guerre sous les lambris. *Le Monde*, 8/05/2006.
- ZECHINI, Laurent. Philippe Marland, défenseur de l'Etat et de ses secrets. *Le Monde*, 16/05/2006.
- FAY, Sophie, JAKUBYSYN, Jacques. M. de Villepin se donne cent jours pour convaincre sur l'emploi; *Le Monde*, 02/06/2005.
- BACQUÉ, Raphaëlle. Villepin dans le "cercle de confiance". *Le Monde*. 01/06/2005
- BACQUÉ, Raphaëlle. Michèle Alliot-Marie la cheftaine. *Le Monde*. 16/11/2006
- MAY, John. Afrique, le grand rattrapage démographique. *Le Monde*, 16 décembre 2007, p 14.
- ROBERT-DIARD, Pascale. M. de Villepin se pose en victime de l'acharnement de M. Sarkozy. *Le Monde*, 23/10/2009
- STROOBANTS, Jean-Pierre. Passage de témoin à Bruxelles entre deux diplomates français. *Le Monde*, 02/03/2015.
- ADÉLÉ, Alexis. Une naturalisation ivoirienne de Blaise Compaoré pour échapper à la justice burkinabé ? *Le-monde.fr* [en ligne]. 26/02/2016. [consulté le 27/02/2016 sur http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/02/26/une-naturalisation-ivoirienne-de-blaise-compaore-pour-echapper-a-la-justice-burkinabe_4872538_3212.html].

D. Libération

- SMITH, Stephen. «Que la France prenne partie pour la démocratie en Côte d'Ivoire» . *Libération*, 22 juillet 1995
- GUICHOUX, Marie. Michèle Alliot-Marie, 53 ans, fille de famille gaulliste, présidera peut-être le RPR, samedi" si le parti se donne à une femme, pour changer. Petite poigne. *Libération*, 04/12/1999.
- SMITH, Stephen. L'«ivoirité», concept à double tranchant. Il permet de se débarrasser des opposants politiques et des immigrés. *Libération*, 02/12/1999
- SMITH, Stephen. "Le National", la xénophobie ordinaire au quotidien. *Libération*. 02/12/1999.
- RUEFF, Judith. Le général Gueï purge sa garde rapprochée. *Libération*. 06/10/2000.
- RUEFF, Judith. Gueï accusé de «tortures». *Libération*. 30/11/2000.
- RUEFF, Judith. Un putsch pour rien en Côte-d'Ivoire. *Libération*. 09/01/2001.
- RUEFF, Judith. Putsch raté en Côte-d'Ivoire: le Nord montré du doigt.. *Libération*. 10/01/2001.
- MALAGARDIS, Maria. Elections ivoiriennes: le PDCI rafle la mise dans le Nord. *Libération*, 16/01/2001.
- GOMEZ, Virginie. Tentative de putsch en Côte-d'Ivoire. *Libération*. 20/09/2002.
- GOMEZ, Virginie. Des combats se poursuivraient au nord et à l'ouest du pays. *Libération*. 21/09/2002.
- GOMEZ, Virginie. Les "étrangers" chassés par les flammes. *Libération*. 23/09/2002.
- GOMEZ, Virginie. La France plaide la non-intervention. *Libération*. 23/09/2002.
- AYAD, Christophe. Un règlement de comptes déguisé. *Libération*. 23/09/2002.
- Les GI's débarquent en Côte d'Ivoire. *Libération*. 25/09/2002.
- GOMEZ, Virginie, HOFNUNG, Thomas. Côte-d'Ivoire: le cessez-le-feu attendra. *Libération*. 05/10/2002.
- GOMEZ, Virginie. La France conspuée, les mutins salués à Bouaké. *Libération*. 07/10/2003.
- GOMEZ, Virginie. Bouaké entre deux guerres. Les mutins contrôlent encore la ville, reprise, selon Abidjan.. *Libération*. 09/10/2002.
- AYAD, Christophe. Gbagbo veut faire front. *Libération*. 14/10/2002.
- L'armée reprend Daloa. *Libération*. 17/10/2002.
- HOFNUNG, Thomas. La presse occidentale harcelée. *Libération*. 17/10/2002.
- HOFNUNG, Thomas. Les deux parties contraintes au cessez-le-feu. *Libération*. 19/10/2002.
- AYAD, Christophe. La guerre des trois. *Libération*. 21/10/2002.
- HOFNUNG, Thomas, GOMEZ, Virginie. Sursaut de guerre en Côte d'Ivoire. *Libération*. 29/11/2002.
- HOFNUNG, Thomas, GOMEZ, Virginie. Nouveau front à l'ouest de la Côte d'Ivoire. *Libération*. 30/11/2002.
- AYAD, Christophe. Un autre "charnier" à Bouaké. *Libération*. 11/12/2002.
- La France se mobilise. *Libération*. 12/12/2002.
- GOMEZ, Virginie. "Autant se battre et mourir". *Libération*. 13/12/2002.
- AYAD, Christophe. La France à la resousse. *Libération*. 13/12/2002.
- MERCHET, Jean-Dominique. La Légion étrangère rejoint l'opération Licorne. *Libération*. 13/12/2002.
- GOMEZ, Virginie. Les affinités cachées des rebelles *Libération*. 16/12/2002.
- Amnesty redoute un bain de sang en Côte d'Ivoire. *Libération*. 20/12/2002.
- Tension sur le front en Côte-d'Ivoire. *Libération*. 28/12/2002.
- Bombardement sanglant au nord. *Libération*. 02/01/2002.
- HOFNUNG, Thomas. A Duékoué, carrefour des tensions. *Libération*. 03/01/2003.

- HOFNUNG, Thomas. «Pas de date butoir à notre présence». *Libération*. 03/01/2003.
- HOFNUNG, Thomas. La France, gardienne des immigrés de Daloa. *Libération*. 08/01/2003.
- AYAD, Christophe, MERCHET, Jean-Dominique. Les trente morts de la bataille de Duékoué. *Libération*. 08/02/2002.
- AYAD, Christophe. Cessez-le-feu dans l'Ouest ivoirien. *Libération*. 09/02/2003.
- AYAD, Christophe. La table ronde en péril. *Libération*. 11/02/2003.
- HOFNUNG, Thomas. La France met les Ivoiriens face à face. *Libération*. 23/01/2003.
- HOFNUNG, Thomas, MERCHET, Jean-Dominique. Violente offensive en Côte d'Ivoire. *Libération*. 23/01/2003.
- HOFNUNG, Thomas. La paix ivoirienne de Marcoussis. *Libération*. 25/01/2003.
- HOFNUNG, Thomas. Gbagbo et Dacoury-Tabley, les meilleurs ennemis. *Libération*. 31/01/2003.
- HOFNUNG, Thomas, GOMEZ, Virginie. Marcoussis couça. *Libération*. 08/02/2003.
- GOMEZ, Virginie. Ouest ivoirien : les Français s'installent. *Libération*. 06/05/2003.
- GOMEZ, Virginie. La justice ivoirienne en question. *Libération*. 22/01/2004.
- HOFNUNG, Thomas. Gbagbo : "La France a pris parti pour les rebelles". *Libération*. 15/11/2004.
- HOFNUNG, Thomas. Les dozos, arme secrète des rebelles ivoiriens. *Libération*. 25/08/2005.
- HOFNUNG, Thomas. Tueries, viols et tortures en série. *Libération*. 24/12/2004.
- HOFNUNG, Thomas. Gbagbo fait son beurre avec le cacao. *Libération*. 18/01/2006.
- HOFNUNG, Thomas. La dame d'ivoire. *Libération*. 22/05/2007.
- MOUILLARD, Sylvain. Un an de prison avec sursis pour l'ex-maîtresse de Guillaume Soro. *Liberation.fr* [en ligne]. 06/10/2014 [consulté le 28/02/2016 sur http://www.liberation.fr/societe/2014/10/06/un-an-de-prison-avec-sursis-pour-l-ex-maitresse-de-guillaume-soro_1115923]
- DUHAMEL, Alain La stratégie du livre politique. *Libération*. 28/01/2016.

E. Autres quotidiens français d'information générale

- TENEZE, François. Le bombardement qui piège la France. *La Dépêche du Midi*. 03/01/2003 [Consulté le 30/05/2016 sur <http://www.ladepeche.fr/article/2003/01/03/144513-cote-d-ivoire-le-bombardement-qui-piege-la-france.html>].
- Côte d'Ivoire : l'accord de Paris a été très mal accueilli à Abidjan. *La dépêche du midi*. 27/01/2003 [consulté le 06/03/2016 sur <http://www.ladepeche.fr/article/2003/01/27/188773-cote-ivoire-accord-paris-ete-tres-mal-accueilli-abidjan.html>].
- MONTVALLON(d'), Dominique, VERNET, Henri. Les partisans de Gbagbo menacent les Français. *Le Parisien Aujourd'hui*. 29/01/2003.
- VERNET, Henri. Ce que l'armée prépare. *Le Parisien Aujourd'hui*. 29/01/2003.
- DUVAL, Philippe. "L'Intérieur et la Défense aux rebelles, voilà le problème". *Le Parisien Aujourd'hui*. 29/01/2003.
- FANUCCI, Bruno. "Dans les rues, ils sont armés". *Le Parisien Aujourd'hui*. 29/01/2003.
- KOUAKOU, Flora. Abidjan après les émeutes. *Le Parisien Aujourd'hui*. 29/01/2003.
- VERNET, Henri. Quand le Quai d'Orsay se met en grève. *Le Parisien Aujourd'hui*. 27/11/2003.
- VALDIGUIÉ, Laurent. Gbagbo : "L'attitude de la France est scandaleuse". *Le Parisien-Aujourd'hui*. 16/12/2004.
- VERNET, Henri, NEDJARI, Karim. Villepin vu des coulisses. *Le Parisien-Aujourd'hui*. 27/10/2005.

F. Autres périodiques français d'information générale [papier et en ligne]

- Des chiens de guerre français en position à Abidjan. *Le Canard enchaîné*, 02/08/2000.

Les journalistes boycottent le gouvernement. *Nouvelobs.com*, 18/09/2000. [capturé le 05/12/2014 sur <http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/20000914.OBS7393/les-journalistes-boycottent-le-gouvernement.html>].

LAGARDE, Dominique, PONS, Christophe. Cette semaine où tout a basculé. *L'express.fr*, 02/11/2000 [Consulté le 08/12/2014 sur http://www.lexpress.fr/actualite/monde/afrique/cette-semaine-ou-tout-a-basculé_493152.html].

GOMEZ, Virginie. Les 100 qui font bouger la Côte d'Ivoire. *L'Express*, 25/04/2002.

HUGUEUX, Vincent. "Que les Français nous laissent gérer notre crise". *L'Express*, 24/10/2002.

HUGUEUX, Vincent. Laurent Gbagbo : Que les Français nous laissent gérer notre crise. *L'Express*, 24/10/2002.

ANGELI, Claude. Le trublion Kadhafi en Afrique francophone. *Le Canard enchaîné*, 30/10/2002.

CŒUR, Gilles, HARDY, Yves. Interview du cardinal Bernard Agré. *La Vie*, 28/11/2002.

ZEGHIDOUR, Slimane. Les Français entre deux feux. *La Vie*, 05/12/2002.

HUGUEUX, Vincent. Le retour des "affreux". *L'Express*, 22/12/2002.

Licenciement exigé. *Le Canard enchaîné*, 08/01/2003.

Autiste et limité. *Le Canard enchaîné*, 08/01/2003.

Villepin soigne sa com'. *Le Canard enchaîné*, 08/01/2003.

Un plat qui se mange froid. *Le Canard enchaîné*, 15/01/2003.

LANJON, Karen. Gbagbo "prend acte". *Le Journal du Dimanche, JDD*, 26/01/2003.

TROUBE, Christian, ZEGHIDOUR Slimane. Interview de Mario Giro. *La Vie*, 30/01/2003.

HUGUEUX, Vincent. Les tueurs de l'ombre. *L'Express*, 06/02/2003.

BARBIER, Christophe, HUGUEUX, Vincent, MANDONNET, Eric. Villepin le fébrile. *L'Express*, 06/02/2003.

BOURGET, Jean-Marie, LABROUILLE, François. A Abidjan, dix jours après la disparition des deux journalistes, un homme d'affaires marocain et un pasteur ivoirien affirment avoir la clé du problème. *Paris-Match*, n° 2891. 14/10/2004

JULLIARD, Jean-François. Pression sur Sharon. *Le Canard enchaîné*, 31/11/2004.

BARBIER, Christophe, MANDONNET, Eric, PONTAUT, Jean-Marie. Les secrets des Chirac. *L'Express*, 14/02/2005 [capturé le 14/02/2005 sur http://www.lexpress.fr/actualite/politique/les-secrets-des-chirac_487019.html].

ANCELIN, Aude. Villepin en toutes lettres. *Nouvel Observateur*, 14/07/2005.

SMITH, Stephen. Guérilla franco-française. *L'Express*, 29/09/2005 [Consulté le 09/06/2015 sur http://www.lexpress.fr/actualite/monde/afrique/guerilla-franco-francaise_484446.html].

Le président ivoirien se félicite de la condamnation du quotidien qui aurait "orchestrée une campagne médiatique de diabolisation du régime". *Nouvelobs.com*. 04/05/2006 [consulté le 13/05/2016 sur <http://tempsreel.nouvelobs.com/medias/20060504.OBS6495/le-monde-condamne-contre-gbagbo.html>].

HUGUEUX, Vincent. Afrique : l'énigme Sarkozy. *L'Express*, 14/06/2007.

SPAAK, Isabelle. Trois jours avec Simone Gbagbo. *VSD*, 21/03/2007 [consulté le 16/02/2016 sur <http://www.vsd.fr/photos/trois-jours-avec-simone-gbagbo.-6478>].

TURPIN, Jean-Louis. Au cœur du secret défense. *Le Figaro magazine*, 02/02/2008.

Côte d'Ivoire: encombrant retraité. *L'express.fr*, 21/05/2009 [Consulté le 28/05/2015 sur http://www.lexpress.fr/actualite/indiscrets/cote-d-ivoire-encombrant-retraite_761694.html].

Côte d'Ivoire: encombrant retraité. *L'express.fr*, 21/05/2009 [Consulté le 28/05/2015 sur http://www.lexpress.fr/actualite/indiscrets/cote-d-ivoire-encombrant-retraite_761694.html].

GALY, Michel. Procès de Gbagbo : le jour où l'accusation s'est effondrée. *Marianne*, 23/02/2016 [consulté le 22/06/2016 sur <http://www.ivoirebusiness.net/articles/proc%C3%A8s-de-gbagbo-le-jour-o%C3%B9-l'accusation-s'est-effondr%C3%A9-e-par-michel-galy>].

3.3. Périodiques français spécialisés

A. Jeune Afrique

- ZIADY Hassan. La Folle quinzaine. *Jeune Afrique*, n°2172, 26/8/2002.
- FALL, Elimane. Casse à Abidjan. *Jeune Afrique*, n°2174. 09/09/2002.
- NOËL, Yao. Protestations et mises au point d'Abidjan. *Jeune Afrique*, n°2175, 16/09/2002.
- KPATINDÉ, Francis, FALL, Elimane. Côte d'Ivoire : ça recommence ! *Jeune Afrique*, n° 2176. 23/09/2002.
- SOUDAN, François. Les secrets d'une "sale petite crise". *Jeune Afrique*, n°2177. 30/09/2002.
- OUAZANI, Cherif. Abidjan a peur. *Jeune Afrique*, n° 2177. 30/09/2002.
- FALL, Elimane. Scénarios d'une exécution. *Jeune Afrique*, n°2177. 30/09/2002.
- KPATINDÉ, Francis. Des soldats en rupture de ban. *Jeune Afrique*, n°2177. 30/09/2002.
- FALL, Elimane. Opération sauvetage. *Jeune Afrique*, n°2178. 7/10/2002.
- SOUDAN, François. Paris à la rescousse. *Jeune Afrique*, n°2178. 7/10/2002.
- ROLLINGER, Jean-François. Avec les mutins de Khorogo. *Jeune Afrique*, n°2178. 7/10/2002.
- OUAZANI, Cherif. Médiateurs à pied d'œuvre. *Jeune Afrique*, n°2178. 7/10/2002.
- SOUDAN, François. Gabgbo dans la tourmente. *Jeune Afrique*, n°2179. 14/10/2002.
- KPATINDÉ, Francis. Incompréhension dans le texte. *Jeune Afrique*, n°2179. 14/10/2002.
- FALL, Elimane. Ce mal qui ronge la Grande Muette. *Jeune Afrique*, n°2180-2181. 21/10/2002. p 40-41.
- SOUDAN, François. Trente jours qui ont ébranlé Abidjan. *Jeune Afrique*, n°2180-2181. 21/10/2002. p 13-15.
- KPATINDÉ, Francis. Peut-on croire à la paix ? *Jeune Afrique*, n°2182. 04/11/2002.
- THIAM, Abou Abel. Journal de crise. *Jeune Afrique*, n°2182. 04/11/2002.
- SOUDAN, François. Ouattara en son exil intérieur. *Jeune Afrique*, n°2183. 11/011/2002.
- THIAM, Abou Abel. Lomé à l'heure ivoirienne. *Jeune Afrique*, n°2183. 11/011/2002.
- BEN YAHMED, Béchir. Mission possible. *Jeune Afrique*, n°2186. 02/12/2002.
- SOUDAN, François. La tornade Villepin et après ? *Jeune Afrique*, n°2186. 02/12/2002.
- FALL, Elimane. Opération commando à Abidjan. *Jeune Afrique*, n°2186. 02/12/2002.
- Dans le Falcon 900... *Jeune Afrique*, n°2186. 02/12/2002.
- KPATINDÉ, Francis. Oral de réconciliation à Bamako. *Jeune Afrique*, n°2187. 08/12/2002.
- SECK, Cheikh Yérim. Angola, l'axe Luanda-Abidjan. *Jeune Afrique*, n°2187. 08/12/2002.
- Une "sortie de crise" avant Noël. *Jeune Afrique*, n°2187. 08/12/2002.
- Le spectre congolais. *Jeune Afrique*, n°2187. 08/12/2002.
- SOUDAN, François. Pourquoi Chirac bouge enfin. *Jeune Afrique*, n°2188. 15/12/2002.
- FALL, Elimane, SECK, Chirikh Yerim. Le spectre de la guerre civile. *Jeune Afrique*, n°2188. 15/12/2002.
- KPATINDÉ, Francis. Gbagbo et compagnie. *Jeune Afrique*, n° 2189-2190. 22/12/2002.
- FALL, Elimane. Henri Konan Bédié : le retour du Sphinx. *Jeune Afrique*, n° 2189-2190. 22/12/2002.
- KPATINDÉ, Francis. Laurent Dona Fologo : le Caméléon. *Jeune Afrique*, n° 2189-2190. 22/12/2002.
- Guillaume Kigbafori Soro : l'ex-Robin des Bois des campus. *Jeune Afrique*, n° 2189-2190. 22/12/2002.
- Tuo Fozié : profession putschiste. *Jeune Afrique*, n° 2189-2190. 22/12/2002.
- Michel Gueu : l'homme de Gueï. *Jeune Afrique*, n° 2189-2190. 22/12/2002.
- ZIADY, Hassan. Comptes et mécomptes d'une crise. *Jeune Afrique*, n° 2189-2190. 22/12/2002.

- SOUDAN, François. George W. Bush : un Américain en Afrique. *Jeune Afrique*, n° 2189-2190. 22/12/2002.
- FALL, Elimane. Un cauchemar français. *Jeune Afrique*, n°2191. 05/01/2003.
- FONTAINE, Sandra. Revoilà les affreux. *Jeune Afrique*, n°2192. 12/01/2003.
- GESLIN, Jean-Dominique. San Pédro en ligne de mire. *Jeune Afrique*, n° 2192. 12/01/2003.
- FALL, Elimane. Abidjan à l'heure de Paris. *Jeune Afrique*, n° 2192. 12/01/2003.
- BEN YAHMED, Marwane. Gbagbo, chef de guerre et chef de clan. *Jeune Afrique*, n° 2192. 12/01/2003.
- THORIN, Valérie. Voyage au pays des rebelles. *Jeune Afrique*, n°2193. 19/01/2003.
- Coulisses. *Jeune Afrique*, n°2193. 19/01/2003.
- KPATINDÉ, Francis. Au cœur du huis clos. *Jeune Afrique*, n°2193. 19/01/2003.
- THORIN, Valérie. Comment se replieront les «combattants ». *Jeune Afrique*, n°2194. 28/01/2003.
- Déjeuner au Quai. *Jeune Afrique*, n°2194. 28/01/2003.
- Faux noms, vrais rebelles. *Jeune Afrique*, n°2194. 28/01/2003.
- Un cardinal à l'Élysée. *Jeune Afrique*, n°2194. 28/01/2003.
- Pourquoi Eyadéma a boycotté le sommet de Paris. *Jeune Afrique*, n°2194. 28/01/2003.
- KPATINDÉ, Francis. La fin du cauchemar ? *Jeune Afrique*, n°2194. 28/01/2003.
- DIOH, Tidiane. A n'importe quel prix, mais la paix ! La fin du cauchemar ? *Jeune Afrique*, n°2194. 28/01/2003.
- THORIN, Valérie. Pendant ce temps, sur place... *Jeune Afrique*, n°2194. 28/01/2003.
- KPATINDÉ, Francis. Un précédent facheux ? *Jeune Afrique*, n°2194. 28/01/2003.
- FALL, Elimane. A la recherche de l'oiseau rare. *Jeune Afrique*, n°2194. 28/01/2003.
- Manifestations "populaires". *Jeune Afrique*, n°2195. 04/02/2003.
- Brève. *Jeune Afrique*, n°2195. 04/02/2003.
- THIAM, Abou Abel .Abidjan sous pression. *Jeune Afrique*, n°2195. 04/02/2003.
- SOUDAN, François. Le sorcier blanc et le magicien noir. *Jeune Afrique*, n°2195. 04/02/2003.
- KAPPES-GRANGÉ, Anne. L'ombre de la Côte-d'Ivoire. *Jeune Afrique*, n°2195. 04/02/2003.
- SOLANA, Javier. Nous serons supporteur ou arbitre. *Jeune Afrique*, n°2195. 04/02/2003.
- DIOH, Tidiane. Abou Diouf à la rescousse. *Jeune Afrique*, n°2195. 04/02/2003.
- KPATINDÉ, Francis. Au front et au moulin. *Jeune Afrique*, n°2195. 04/02/2003.
- KPATINDÉ, Francis. Le calvaire de Laurent Gbagbo. *Jeune Afrique*, n°2195. 04/02/2003.
- YABI, Gilles. Des Grands Lacs à la lagune Ebrié. *Jeune Afrique*, n°2195. 04/02/2003.
- DIOH, Tidiane. Dialogue de sourds. *Jeune Afrique*, n°2195. 04/02/2003.
- BEN YAHMED, Bechir. Post-Marcoussis, pré-Bagdad. *Jeune Afrique*, n°2195. 04/02/2003.
- FONTAINE, Sandra. Rester ou partir ? *Jeune Afrique*, n°2195. 04/02/2003.
- THORIN, Valérie. Retour à Bouaké. *Jeune Afrique*, n°2195. 04/02/2003.
- OUAZANI, Cherif. Abidjan en quelques minutes. *Jeune Afrique*, n°2196. 11/02/2003.
- BEN YAHMED, Marwane. De l'art de botter en touche. *Jeune Afrique*, n°2196. 11/02/2003.
- OUAZAN, Cherif. « J'attends que Gbagbo se détermine ». *Jeune Afrique*, n°2196. 11/02/2003.
- SOUDAN, François. Le choix de Gbagbo. *Jeune Afrique*, n°2196. 11/02/2003.

- THORIN, Valérie. Massacre avec préméditation à Bouaké. *Jeuneafrique.com*, 12/03/2003 [consulté le 05/12/2014 sur <http://www.jeuneafrique.com/Article/LIN09033massakauobn0/actualite-afrique---massacre-avec-pr-m-ditation-bouak.html>]
- FALL, Elimane, SECK, Cheikh Yerim. Qui est derriere les escadrons de la mort ? *Jeuneafrique.com*. 12/03/2003. [capturé le 13/05/2016 sur <http://www.jeuneafrique.com/120419/archives-thematique/qui-est-derriere-les-escadrons-de-la-mort/>]
- SOUDAN, François. De Bagdad à Abidjan. *Jeune Afrique*, n° 2197. 18/02/2003.
- THORIN, Valérie. Guillaume Soro, de l'amphi à la tribune. *Jeune Afrique*, n° 2197. 18/02/2003.
- THORIN, Valérie. Jours ordinaires dans le nord. *Jeune Afrique*, n° 2197. 18/02/2003.
- Les francs-maçons s'activent. *Jeune Afrique*, n° 2197. 18/02/2003.
- SOUDAN, François. Une affaire française. *Jeune Afrique*, n° 2197. 18/02/2003.
- SOUDAN, François. Un spahi au Quai d'Orsay. *Jeune Afrique*, n° 2197. 18/02/2003.
- THORIN, Valérie. Il était une fois dans l'Ouest. *Jeune Afrique*, n°2198. 23/02/2003.
- SOUDAN, François. Partenaires particuliers. *Jeune Afrique*, n°2198. 23/02/2003.
- KPATINDÉ, Francis. Une remake de Marcoussis ? *Jeune Afrique*, n°2198. 23/02/2003.
- BEN YAHMED, Marwane. La vraie histoire du "oui" de Gbagbo à Chirac. *Jeune Afrique*, n° 2199. 02/03/2003.
- KPATINDÉ, Francis. Gardiens de paix. *Jeune Afrique*, n° 2199. 02/03/2003
- FALL, Elimane, SECK, Cheikh Yerim. Qui est derriere les escadrons de la mort ? *Jeune Afrique*, n°2200. 09/03/2003.
- BOISBOUVIER (de), Christophe. Paul Akoto Yao. *Jeuneafrique.com*, 08/09/2003.
- BOISBOUVIER (de), Christophe. Michel Roussin. *Jeuneafrique.com*, 15/09/2003 [Consulté le 03/03/2014 sur http://www.jeuneafrique.com/Article/LIN14093michenissuo0/michel-roussin.-Actualite_Info.html].
- FALL, Elimane. Beaucoup de bruit pour rien. *Jeune Afrique* n°2236. 16/11/2003.
- THORIN, Valérie. Côte d'Ivoire « Préférence nationale ». *Jeuneafrique.com*, 15/03/2004 [consulté le 21/12/2015 sur <http://www.jeuneafrique.com/104444/archives-thematique/c-te-d-ivoire-pr-f-rence-nationale/>]
- AIRAULT, Pascal. Abidjan fait-il encore rêver Bolloré. *Jeune Afrique*. 14/06/2004.
- COLETTE, Elise. Qui a peur du camarade Laurent ? *Jeune Afrique*, n° 2289. 21/11/2004.
- SECK, Cheikh Yerim. Moïse Koré, prophète en son pays ? *Jeune Afrique*, n°2291. 05/11/2004.
- OUATTARA, Mohamed junior. *La mort d'Houphouët-Boigny*. *Jeuneafrique.com*. 06/12/2004. [capturé le 30/11/2015 sur <http://www.jeuneafrique.com/128203/archives-thematique/la-mort-d-houphou-t-boigny/>].
- SOUDAN, François, FALL, Elimane, YERI, Cheikh. Le Mystère Doué. *Jeuneafrique.com*. 24/01/2005 [Consulté le 18/05/2016 sur <http://www.jeuneafrique.com/79079/archives-thematique/le-myst-re-dou/>].
- SOUDAN, François. Comment Chirac a perdu. *Jeune Afrique*, n°2388. 15/10/2006. p 56-59.
- FALL, Elimane. Guillaume Soro, la dernière carte. *Jeune Afrique*, n° 2412-2413. 01/04/2007.
- FRANCOIS, Pierre. Francis Lott reprend du service. *Jeuneafrique.com*. 05/10/2008.
- MIEU, Baudelaire. Michel Gbagbo : "un président par famille et par siècle, c'est suffisant". *Jeuneafrique.com* [capturé le 22/12/2015 sur <http://www.jeuneafrique.com/202253/politique/michel-gbagbo-un-pr-sident-par-famille-et-par-si-cle-c-est-suffisant/>].
- BOURGI, Albert. Bédié, la chute, le roi était nu. *Jeune Afrique*, hors-série n°2, janvier 2010.
- POMPEY, Fabienne. Robert Gueï : « Joyeux Noël, Madame ». *Jeuneafrique.com*, 23/12/2009 [consulté le 5/02/2016 sur <http://www.jeuneafrique.com/186469/politique/robert-guee-joyeux-no-l-madame/>].
- BOISBOUVIER, Christophe. Qui croit encore en Laurent Gbagbo ? *Jeuneafrique.com*. 03/01/2011.

AIRAULT, Pascal. Marie-Antoinette Singleton : au nom de ma mère. *Jeuneafrique.com*. 09/05/2011 [capturé le 08/10/2013 sur <http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAJA2627p022-023.xml2/>].

MIEU, Baudelaire, AIRAULT, Michel. La vie des Gbagbo après la chute. *Jeuneafrique.com*. 15 août 2011 [consulté le 13/01/2016 sur <http://www.jeuneafrique.com/190520/politique/c-te-d-ivoire-la-vie-des-gbagbo-apr-s-la-chute/>].

HARDMONG, Edwige. "Les auteurs du putsch de 1999 lavent Ouattara de toute responsabilité". *Jeuneafrique.com*, 20/09/2011. [Consulté le 08/12/2014 sur http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB201109_20101238/].

KONAN, André Silver. Séka Séka, le bras armé de Simone Gbagbo. *Jeune Afrique*. 18/10/2011.

Seka Yapo et trois autres officiers inculpés pour l'assassinat du général Gueï. *Jeuneafrique.com*. 01/0/2012.

DUHEM, Vincent. 20 ans de prison pour 14 anciens barons de la filière café-cacao. *Jeuneafrique.com*. 06/11/2013.

SOUDAN, François. Albert Bourgi : "La CPI est influencée par les grandes puissances". *Jeune Afrique*, 25/02/2014 [consulté sur <http://www.jeuneafrique.com>, le 07/08/2014].

DUHEM, Vincent. Pascal Affi N'Guessan, l'homme qui voulait tourner la page Gbagbo. *Jeune Afrique*. 08/07/2015 [Consulté le 07/06/2016 sur <http://www.jeuneafrique.com/mag/243606/politique/cote-divoire-pascal-affi-nguessan-lhomme-qui-voulait-tourner-la-page-gbagbo/>].

BEN YAHMED, Marwane. Gbagbo-Compaoré, les meilleurs ennemis. *Jeune Afrique*. 28/12/2015 [consulté le 20/02/2016 sur <http://www.jeuneafrique.com/mag/288067/politique/gbagbo-compaore-meilleurs-ennemis/>].

CARAYOL, Rémi. Burkina-Côte d'Ivoire : destins croisés. *Jeune Afrique*. 28/12/2015 [consulté le 20/02/2016 sur <http://www.jeuneafrique.com/mag/288066/politique/burkina-cote-divoire-destins-croises/>].

B. La lettre du Continent

Une équipe DGSE pour Gbagbo. *La Lettre du Continent*, n°407, 18/09/2002.

Côte d'Ivoire: la "vraie" histoire du coup d'Etat. *La Lettre du Continent*, 18/09/2002.

Laurent Ottro. *Hommes d'influences*, n° 407, 18/09/2002.Éditions La Lettre du Continent.

Tous à la table du Sorcier blanc ? *La Lettre du Continent*, 16/01/2003.

A huis clos au Quai d'Orsay. *La Lettre du Continent*, n°416, 30/01/2003.

C. Le Monde diplomatique

EBOKO, Fred. "Négrologie" : chère Afrique cauchemar. *Manières de voir*. Paris : *Le Monde diplomatique*, février-mars 2005.

MBEMBE, Achille. Les chantiers de la démocratie.. *Manières de voir*. Paris : *Le Monde diplomatique*, février-mars 2005.

TSHIYEMBE, Mwayila. Difficile gestation de la l'Union africaine. *Manières de voir*. Paris : *Le Monde diplomatique*, février-mars 2005.

NTAMBUE TSHIMBULU, Raphaël. L'Union européenne sous le feu de la critique. *Manières de voir*. Paris : *Le Monde diplomatique*, février-mars 2005.

LINARD, André. L'économie cotonnière en danger. *Manières de voir*. Paris : *Le Monde diplomatique*, février-mars 2005.

MOUSSA DEMBELE, Demba. Mauvais comptes du franc CFA. *Manières de voir*. Paris : *Le Monde diplomatique*, février-mars 2005.

LEYMARIE, Philippe. La France contestée dans son pré carré. *Manières de voir*. Paris : *Le Monde diplomatique*, février-mars 2005.

LEYMARIE, Philippe. Les nouveaux chiens de guerre. *Manières de voir*. Paris : *Le Monde diplomatique*, février-mars 2005.

- ABRAMOVICI, Pierre. Activisme militaire américain. *Manières de voir*. Paris : *Le Monde diplomatique*, février-mars 2005.
- TAVARES, Pierre Franklin. Pourquoi tous ces coups d'Etat. *Manières de voir*. Paris : *Le Monde diplomatique*, février-mars 2005.
- BRAECKMAN, Colette. Aux sources de la crise ivoirienne. *Manières de voir*. Paris : *Le Monde diplomatique*, février-mars 2005.
- AHUA, Bernard. La France se taille la part du lion dans l'économie ivoirienne. *Manières de voir*. Paris : *Le Monde diplomatique*, février-mars 2005.
- VIGNAUX, Barbara. Le paludisme, maladie oubliée. *Manières de voir*. Paris : *Le Monde diplomatique*, février-mars 2005.
- ROBERT, Anne-Cécile. Pas en notre nom ?. *Manières de voir*. Paris : *Le Monde diplomatique*, février-mars 2005.
- GALY, Michel. Fin de l'immobilisme en Côte d'Ivoire. *Le Monde diplomatique*, janvier 1994.
- PEROUSE DE MONTCLOS, Marc-Antoine. L'Afrique rejette ses propres immigrés. *Le Monde diplomatique*, décembre 1999.
- JANIN, Pierre. Peut-on encore être étranger à Abidjan ?. *Le Monde diplomatique*, octobre 2000.
- COULIBALY, Tiemoko. La classe politique ivoirienne se cherche. *Le Monde diplomatique*, octobre 2000.
- LEYMARIE, Philippe. La Côte-d'Ivoire à la dérive. *Le Monde diplomatique*, octobre 2002.
- COULIBALY, Tiemoko. Lente décomposition en Côte-d'Ivoire. *Le Monde diplomatique*, novembre 2002.
- EKOUE AMAÏZO, Yves. Ce qui paralyse le pouvoir ivoirien. *Le Monde diplomatique*, janvier 2003.
- AYISSI, Anatole. Ordre militaire et désordre politique en Afrique. *Le Monde diplomatique*, janvier 2003.
- FLIPO, Blandine. La Côte d'Ivoire fragmentée. *Le Monde diplomatique*, février 2003.
- WAUTHIER, Claude. Grandes manœuvres françafricaines. *Le Monde diplomatique*, avril 2003.
- DOZA, Bernard. Naissance d'un nationalisme ivoirien. *Le Monde diplomatique*, avril 2003.
- AHUA, Bernard. Poker menteur en Côte d'Ivoire. *Le Monde diplomatique*, janvier 2004.
- BRAECKMAN, Colette. Décolonisation de l'économie. *Le Monde diplomatique*, septembre 2004.
- DIOP, Boubacar-Boris. Avertissement ivoirien à la "Françafrique". *Le Monde diplomatique*, mars 2005.

D. Autres périodique français spécialisés

- PIAT DUROZOI, Isabelle. Entretien avec le général Emmanuel Beth, commandant de la force Licorne en Côte d'Ivoire. *Armées d'Aujourd'hui*, n°279, 01/04/2003.
- Opération Licorne : de la protection des ressortissants aux actions en faveur de la paix. *Armées d'aujourd'hui*, n°279, 01/04/2003.
- KOUADIO, Ahmed. Le "Vieux" et son biographe. *Jeune Afrique Economie*, 01/12/2003.
- KOUADIO, Ahmed. Un cadavre encombrant. *Journal Afrique Expansion*, 01/10/2004.
- KOUADIO, Ahmed. Les dessous des cartes de la filière café-cacao. *Journal Afrique Expansion*, 01/10/2004.
- NORMAND, Clarisse. L'épreuve du feu. *Livres hebdo*. n°578. 19/11/2004.
- DIALLO, Demba. Ceux qui ont encouragé à la reprise de la guerre. *Africa international*, 01/12/2004.
- KONAN, Venance. IB : "Ma vraie histoire". *Afrique Magazine*, n°267-268, Décembre 2007 - Janvier 2008.
- TURPIN, Jean-Louis. Au cœur du secret défense. *Le Figaro magazine*, 2/2/2008, pp 42-48.
- BEJOT, Jean-Pierre. La mort de Christian Dutheil de La Rochère, ambassadeur de France à Abidjan au temps de Henri Konan Bédié. Paris, *La Dépêche diplomatique*, 02/08/2011.
- DENIS, Jean-Michel. Charles Blé Goudé, plus dure sera la chute. *Afrique magazine*, 27/05/2013 [consulté le 02/01/2014, <http://www.afriquemagazine.com/cplus/article/charles-ble-goude-plus-dure-sera-la-chute/1/12/273>].

KONE, Zacharia (Chef des opérations militaires du MPCJ à Vavoua) : “Je ne desarme pastant que gbagbo est au pouvoir”. *Afrique 2050* [Consulté le 09/12/2014 sur <http://afrique2050.com/asp/permalink/6594.html>].

3.4. Quotidiens et périodiques ivoiriens [papier et en ligne]

ANOMA, Jacques. Les révélations de Djédjé Pierre. *Fraternité Matin*, 27/10/1990.

AHOUSSOU, Jean-Marie, BEKET, Patrice. Arrêtez de nous pomper l'air. Interview de Louis-André Dacoury-Tabley. *L'Inter*, 03/09/2001.

BALLY, Ferro. MPCJ, MPIOGO, MJP. *Le Patriote*, 26/02/2003.

SINDOU, Méitou, TOURÉ, Moussa, SANGA, Charles. Baongo raconte Marcoussis. *Le Patriote*, n°1056, 08/03/03 [consulté le 15/02/2016 sur <http://lepatriote.tripod.com/archives/2003/mar03/1056.htm>]

KONAN, Venance. Sur les traces de Boka Yapi: Exil et mort du lieutenant de Guéi. *Fraternité matin*, 28/05/2003.

KIGBAFORÉ, Inza. Face-à-face Cardinal Agré - Jeunes de l'UDPCI hier à la cathédrale. *Le Patriote*, 14/01/2004.

Lida Kouassi livre enfin les secrets de l'attaque. *L'Inter*, 20/02/2004.

NADJÉ, Toti. Le FPI passe à la vitesse supérieure. *Notre Voie*, 10/03/2004.

Le président-rebelled de l'Assemblée nationale. *Le Front*, 16/03/2004.

ZOBO, Paulin N. Les faiblesses de Marcoussis sont dans la méprise du Parlement. *Fraternité matin*, 06/04/2004

Comment Bédié veut reconquérir son fauteuil face à Gbagbo et Ado. *L'Inter*, 05/01/2005

Licorne livre ses secrets. *24 heures*, 24/02/2005.

Affi N'Guessan hier sur RFI - Le nombre des sans papiers en Côte d'Ivoire ne peut excéder 300 000 personnes. *Notre Voie*, 20/09/2007.

COULIBALY, Brahim. Coup d'Etat de décembre 1999, un ex-garde du corps de Guéi fait des révélations. *Le Patriote*, 24/12/2008.

Cardinal Bernard Agré : “J'ai essayé d'éviter le coup d'Etat”. *Le Nouveau Réveil*, 31/03/2010 [Consulté le 03/11/2014 sur <http://www.lenouveaureveil.com/imprimer.asp?n=360827&p=2484>].

ABIET, Yves-Marie. Pr Bamba Moriféré (Président du PPS) : “La chute de Gbagbo était inéluctable. *Le Patriote*, 22/04/2011.

DOSSA, Marc. Alain Michel Lobogon : «Les instants de doute de Soro». *Nord-Sud*, 20/09/2012. [consulté le 20/10/2013 sur <http://news.abidjan.net/h/441239.html>].

L'émouvant hommage de Gbagbo à sa mère. *L'Inter*, 10/02/2015

Procès en assises: La liste des condamnés et les peines. *Abidjan.net*. 02/03/2015 [consulté le 13/05/2016 sur <http://news.abidjan.net/h/528519.html>].

TAGRO, Danielle. Hier au procès: Lida Kouassi Moïse fait de graves révélations sur l'assassinat du Gal Guéi. *Ivoirebusiness.net*. 09/02/016 [consulté le 29/03/2016 sur <http://www.ivoirebusiness.net/articles/hier-au-proc%C3%A8s-lida-kouassi-mo%C3%AFse-fait-de-graves-r%C3%A9v%C3%A9lations-sur-l'assassinat-du-gal-gu%C3%A9i>].

3.5. Quotidiens étrangers [hors France et Côte d'Ivoire]

ANSALDO, Marco, GINORI Anaïs. Abidjan, golpe nel sangue. *La Repubblica* (Italie), 20/09/2002 [consulté le 22/12/2013 <http://ricerca.repubblica.it/repubblica/archivio/repubblica/2002/09/20/abidjan-golpe-nel-sangue.html?re f=sear ch>].

CAPRARA, Maurizio. « Sono un democratico, mai preso un fucile ». *Corriere della Sera* (Italie), 20/09/2002. [Consulté le 22/12/2013 sur http://archiviostorico.corriere.it/2002/settembre/20/Sono_ democratico_ mai_ preso_ fucile_co_ 0_02 09209395.shtml].

DIASSO, Ernest. Blaise & Chantal. M. Carpe et Mme Lapin à Ouagadougou . *Le journal du jeudi*. (Ouagadougou) 30/07/2008 [consulté le 19/02/2016 sur <http://www.courrierinternational.com/article/2008/08/01/m-carpe-et-mme-lapin-a-ouagadougou>].

4. Documents audiovisuels

Classement par date de diffusion ou d'édition.

Suicide de Laurence Chirac. France 3 journal Soir 3. Paris, France télévisions 3. 13/4/1990 [capturé le 17/6/2012, <http://www.ina.fr/politique/presidents-de-la-republique/video/CAC91048624/suicide-de-laurence-chirac.fr.html>].

DOUMBIA, Moussa Fakoly, alias TIKEN JAH FAKOLY. *Françafrique* [album musical]. Paris, Barclay Universal music, 2002.

DUPARC, Henri. *Laurent Gbagbo : la force d'un destin (1945-2000)*. Abidjan : Focale 13 [documentaire vidéo], 2002, 120 min.

Obsèques du président Houphouët-Boigny. France 3 journal Soir 3. Paris, France télévisions. 07/02/1994 [capturé le 30/11/2015 sur <http://www.ina.fr/video/CAC94021884>].

MONNIER, Eric. *Reportage d'actualité* diffusé dans Soir 3, journal télévisé de 19h30. France 3. 18/09/2000. [Consulté le 16/02/2016 sur <http://www.ina.fr/video/CAB00049362>].

Enoncé radiodiffusé de l'arrêt de la Cour suprême de Côte d'Ivoire par son président, le juge Tia Koné, le 6 octobre 2000 à partir de 20h. [consultée le 13/02/2016 sur https://www.youtube.com/watch?v=IN6cENq_pWk]

Séquences d'actualité ivoirienne des journaux de 20h de la chaîne française France 2 des 26 et 27 octobre 2000 [consultée le 13/02/2016 sur <https://www.youtube.com/watch?v=q49K9mAyWDM>].

Côte d'Ivoire : tentative de coup d'état. France 3 journal Soir 3. Paris, France télévisions 3. 19/9/2002 [capturé le 18/11/2011 sur : <http://www.ina.fr/video/2104790001004/cote-d-ivoire-tentative-de-coup-d-etat-a-abidjan.fr.html>].

HAUSSER, Anita. *Interview de Renaud Muselier, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères.* LCI. 10/10/2002. [Transcription consultée le 17/05/2014 sur <http://discours.vie-publique.fr/notices/033000269.html>].

MONNIER, Eric. *Reportage d'actualité* diffusé dans le journal de 20 h. France 2. 22/10/2002 [Consulté le 15/05/2016 sur <http://www.ina.fr/video/2135922001>].

CHALBRON (de), Alain. *Dominique de Villepin en Côte d'Ivoire.* France 2. 03/01/2003. [Consulté le 23/11/2003 sur <http://www.ina.fr/video/2185400001032/dominique-de-villepin-en-cote-d-ivoire-video.html>].

CHALBRON (de), Alain. *Dominique de Villepin en Côte d'Ivoire.* France 2. 04/01/2003. [Consulté le 23/11/2003 sur <http://www.ina.fr/video/2185400001032/dominique-de-villepin-en-cote-d-ivoire-video.html>].

SERRAND, Jean-Yves. *Soir 3.* France 3. 15/01/2003 [Consulté le 04/12/2013 sur <http://www.ina.fr/video/2195091001002/1er-jour-table-ronde-concernant-la-paix-en-cote-d-ivoire-video.html>].

MINANGOY, Robert. 19-20 édition nationale. France 3. 15/01/2003 [Consulté le 04/12/2013 sur <http://www.ina.fr/video/2195002001005>].

GHESQUIERE, Hervé. 20 heures le journal. France 2. 24/01/2003 [Consulté le 04/12/2003 sur <http://www.ina.fr/notice/voir/2205635001026>].

Signature de l'accord de Marcoussis. France 3 journal Soir 3. Paris, France télévisions. 24/01/2003 [capturé le 30/11/2015 sur <https://www.youtube.com/watch?v=L0CpZ7NyxS04>].

GHESQUIERE, Hervé. *Reportage.* 20 heures le journal. France 2. 26/01/2003 [consulté le 31/10/2014 sur <http://www.ina.fr/video/2206371001>].

Point de presse Laurent Gbagbo. Conclusions de la conférence des chefs d'Etat. 26/01/2003 [consulté le 12/08/2014 sur http://news.abidjan.net/reportages/sommet_chefs_Etats/index.html].

LEBRUN, Bernard. *Reportage dans les rues d'Abidjan.* 20 heures le journal. France 2. 26/01/2003 [consulté le 31/10/2014 sur <http://www.ina.fr/video/2206371001>]

20 heures le journal. France 2. 28/01/2003. [Consulté le 04/12/2013 sur <http://www.ina.fr/notice/voir/2214974001007>].

MONNIER, Eric. 20 heures le journal. France 2. 04/02/2003. [Consulté le 08/03/2014 sur <http://www.ina.fr/video/2204573001>].

SUAUDEAU, Julien. *Il était une fois en Côte d'Ivoire.* Documentaire vidéo. 2005, 52' Diffusé sur la chaîne Arte le 08/03/2006. [extraits consulté le 14/02/2016 sur <https://www.youtube.com/watch?v=qTo4OAZuNUc>].

HANNY, Tchelley. *Laurent Gbagbo, un homme, un destin.* Abidjan : African Queen [documentaire vidéo], 2009. [consulté le 29/12/2015 sur <https://www.youtube.com/watch?v=pF0SzK04VBo>].

Audience de confirmation des charges [vidéo en ligne]. Cour pénale internationale. 29/09/2014. [Consulté le 16/05/2016 sur <https://www.icc-cpi.int/avgallery/Pages/AVItemPage.aspx?itemType=videos&id=606>]

Sarkozy fait rire sur le « roi fainéant ». LCI, 07/01/2009 [Consulté le 18/03/2016 sur <http://lci.tf1.fr/videos/2009/sarko-parlementaires-4370483.html>].

Benoît Roux - CRHIA, Université de Nantes – Juillet 2017

Séance de dédicace de son ouvrage "Témoignage sur la crise ivoirienne" par Lida Kouassi, le 19/10/2010 à Paris. Conférence filmée par la maison d'édition L'Harmattan [vidéo en ligne et consulté le 12/05/2015 sur <https://www.youtube.com/watch?v=ZrQttxnE2I8>].

Allocution de Laurent Gbagbo, du 20 septembre 2002 dans le salon d'honneur de l'aéroport international d'Abidjan. In *La Côte d'Ivoire coupée en deux*. Reportage diffusé dans l'émission C'dans l'air. France 5. 06/12/2010.

Interview de Guy Labertit par Martin Mbita. Paris, Ubiznewstv.com, 17/11/2014, 18'56, interview vidéo diffusée dans le cadre de l'émission Cactus, regard sur l'actualité [consultée le 19/01/2016 sur www.youtube.com/watch?v=dOR2mh_9sc4]

MOGAÏZEL, Amal. *Quai d'Orsay, au cœur de la diplomatie française*. France 5. 1h15. 27/10/2015 [reportage télévisé diffusé dans le cadre de l'émission Le Monde en face].

Allocution de Laurent Gbagbo, du 28 février 2013 devant la Cour pénale internationale. [enregistrement vidéo de l'audience de la cour] CPI, 28 février 2013. [consultée le 29/12/2015 sur <https://www.youtube.com/watch?v=c6tRCxfdKM8>].

Déclaration de Maître Paolina Massida, représentant légal des victimes, le 29/01/2016 dans le procès à l'encontre de M. Gbagbo et de M. Blé Goudé ouvert à la Cour pénale internationale [retransmission vidéo] CPI [visionnée le 29/01/2016 sur <http://video.icc.globecomm.net/home.html>].

5. Bibliographie thématique

5.1. Mémoires et témoignages

AGACINSKI, Sylviane. *Journal interrompu : 24 janvier – 25 mai 2002*. Paris, Seuil, 10/2002. 157 p.

ALLIOT-MARIE, Michèle. *Au cœur de l'Etat*. Paris, Plon, mars 2013. 277 p.

BÉDIÉ, Henri Konan. *Les chemins de ma vie. Entretiens avec Eric Laurent*. Paris, Plon, 5 mai 1999. 247 p.

BERTRAND, Yves. *Je ne sais rien mais je dirais presque tout..* Paris, Plon, 2007. 226 p.

CHIRAC, Bernadette, CAROLIS (de) Patrick. *Conversation*. Paris, Plon, octobre 2001. 228 p.

CHIRAC, Jacques (en collaboration avec Jean-Luc BARRÉ). *Le temps présidentiel. Mémoires 2*. Paris, Nil éditions, juin 2011. 610 p.

COTTA, Michèle. *Cahiers secrets de la Ve République, tome IV (1997-2007)*. Paris, Fayard, 2011. 1200 p.

DU PARGE, Agnès. *Parmi les rebelles*. Paris, L'Harmattan, janvier 2004.

EHIVET GBAGBO, Simone. *Paroles d'honneur*. Paris, Ramsay, février 2007. 509 p.

FOCCART, Jacques, GAILLARD, Philippe. *Foccart parle : entretiens avec Philippe Gaillard, Tome 1*. Paris, Fayard-Jeune Afrique, 02/1995. 486 p.

FOCCART, Jacques, GAILLARD, Philippe. *Foccart parle : entretiens avec Philippe Gaillard, Tome 2*. Paris, Fayard-Jeune Afrique, 04/1997. 525 p.

GIESBERT, Franz-Olivier. *La Tragédie du président : scènes de la vie politique 1986-2006*. Paris, Flammarion, mars 2006. 415 p.

JOSPIN, Lionel. *Lionel raconte Jospin*. Paris, Seuil, 01/2010. 278 p.

LABERTIT, Guy. *Adieu, Abidjan-sur-Seine !* Gemenos, Autres Temps éditions, 09/2008. 306 p

LE LIDEC, Gildas. *De Phnom Penh à Abidjan : fragments de vie d'un diplomate*. Paris, L'Harmattan. 2014. 262 p.

LE MAIRE, Bruno. *Le Ministre*. Paris, Grasset, 2004. 272 p.

LE MAIRE, Bruno. *Des hommes d'Etat*. Paris, Grasset, 2007. 449 p.

LIDA KOUASSI, Moïse. *Témoignage sur la crise ivoirienne. De la lutte pour la Démocratie à l'épreuve de la rébellion*. Paris : L'Harmattan. 01/07/2010. 274 p

SABLIÈRE (de la), Jean-Marc. *Dans les coulisses du monde*. Paris, Robert Laffont, 2013. 382 p.

SIMON, Jean-Marc. *Secrets d'Afrique, le témoignage d'un ambassadeur*. Paris, Cherche-midi, mars 2016. 348 p.

SORO, Guillaume, DANIEL, Serge. *Pourquoi je suis devenu un rebelle*. Paris, Hachette, 2005. 172 p.

VIGNAL, Renaud. *Rapport de fin de mission*. Décembre 2002. 15 p. [Rapport non publié] Collection particulière.

5.2. Contexte et acteurs ivoiriens et africains

- AMANI, Georges. *Henri Konan Bédié. La longue marche 1960-1993*. Abidjan, Les éditions Bécelli, 1995. 215 p.
- AMOA, Urbain. *Les alliances inter-ethniques et les parentés à plaisanterie*. Abidjan : Université des temps libres, 9 janvier 2004.
- ARSENIEV, Vladimir. Les chasseurs Donso du Mali à l'épreuve du temps. Paris, *Afrique contemporaine*, 2007/3, n° 223-224, pp 341-361.
- BACONGO, Cissé Ibrahim. *Alassane Dramane Outattara : une vie singulière*. Abidjan, NEI CEDA, 1er trimestre 2008. 247 p.
- BAULIN, Jacques. *La succession d'Houphouët-Boigny*. Paris, Kharthala, 2000. 180 p.
- BENVENISTE, Corinne. *La boucle du cacao, étude régionale des circuits de transports*. Paris, ORSTOM, 174. 223 p.
- BERNAULT, Florence, TONDA, Joseph. Dynamiques de l'invisible en Afrique. Paris, *Politique africaine*, n°79, octobre 2000.
- BEUGRÉ, Joachim. *Côte d'Ivoire : Coup d'Etat de 1999, la vérité enfin !* Abidjan, Les éditions du Cerap, 2011. 217 p.
- BOTTE, Roger. Traite et esclavage, du passé au présent. *Esprit*, août-septembre 2005, n°317, p 188-208.
- BOUQUET, Christian. *Géopolitique de la Côte d'Ivoire*. Paris : Armand Colin, 2005. 315 p.
- BOUQUET, Christian. Élection des conseils généraux en Côte d'Ivoire (Juillet 2002). *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n°219, Juillet-Septembre 2002 [consulté le 01 avril 2013. URL : <http://com.revues.org/1026> ; DOI : 10.4000/com.1026].
- BOURGI, Albert. L'évolution du constitutionnalisme en Afrique : du formalisme à l'effectivité. *Revue française de droit constitutionnel*, n°52, 04/2002. Paris, Presses universitaires de France.
- BRUNEL, Sylvie, BRAUMAN, Rony. Les ONG et l'Afrique. Paris, *Questions internationales*, janvier-février 2004, n° 5, pp 47-53.
- CANUT, Cécile, SMITH, Étienne. Pactes, alliances et plaisanteries. Paris, *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 184 | 2006, mis en ligne le 08 décembre 2006 [consulté le 2 décembre 2015 sur <http://etudesafricaines.revues.org/6198>].
- CHAIGNEAU, Pascal. Pour une typologie des conflits africains. In DOMERGUE-CLOAREC Danielle, COPPOLANI, Antoine [ss la dir. de]. *Des conflits en mutation ? De la guerre froide aux nouveaux conflits*. Paris, Editions Complexe. 2003. 513 p.
- CHAUVEAU, Jean-Pierre, DOZON, Jean-Pierre. Ethnies et État en Côte d'Ivoire. *Revue française de science politique*, année 1988, volume 38, numéro 5, pp 732-747.
- CHAUVEAU, Jean-Pierre. Question foncière et construction nationale en Côte d'Ivoire, les enjeux silencieux d'un coup d'Etat. Paris, *Politique africaine*, 2000, n° 78.
- CHAUVEAU, Jean-Pierre. La question foncière en Côte d'Ivoire et le coup d'Etat ou comment remettre à zéro, le compte de l'histoire. Paris, *Politique africaine*, 2000, n° 78.
- CHAUVEAU, Jean-Pierre, KOFFI, Samuel Bobo. La situation de guerre dans l'arène villageoise. Paris, *Politique africaine*, mars 2003, n° 89, p 12-33.
- COCHET, Hubert. Concurrence déloyale : l'agriculture vivrière en crise. Paris, *Esprit*, août-septembre 2005, n°317, pp 33-44.
- COCQUERY-VIDROVITCH, Catherine. Frontières africaines et mondialisation. *Histoire@politique. Politique, culture et société*, n°17, mai-août 2012. www.histoire-politique.fr.
- CONTE, Bernard. Politiques néolibérales et prélèvement du surplus au Sud : le cas de la rente agricole en Côte d'Ivoire, in Thierry Pouch (ed), *La politique économique: Mondialisation et mutations*. Paris, L'Harmattan, 2006, pp 327-365.
- CONTE, Bernard. *Côte d'Ivoire : clientélisme, ajustement et conflit*. CED [en ligne], DT 101/2004, 2004 [consulté le 11/12/2007], <<http://conte.u-bordeaux4.fr/>>.
- CONTE, Bernard. *Côte d'Ivoire : la persistance de la crise délète l'économie nationale et celle de la sous-région*. Stratégic road [en ligne], 12/10/2003 [consulté le 11/12/2007], <<http://conte.u-bordeaux4.fr/>>.
- CUTOLO, Armando, BANEGAS, Richard. Gouverner par la parole : parlements de rue, pratiques oratoires et subjectivation politique en Côte d'Ivoire. Paris, *Politique africaine*, n°127, octobre 2012.

- DELAPALME, Nathalie. Dynamiques africaines. Paris, *Commentaire*, n° 125, 01/2009 pp. 83-94.
- DOZON, Jean-Pierre. La Côte d'Ivoire entre démocratie, nationalisme et ethnonationalisme. *Politique africaine* 2/2000 (N° 78) , p. 45-62 . [Consulté le 14/03/2014 sur <http://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2000-2-page-45.htm>].
- DOZON, Jean-Pierre. *La société bété*. Paris, Karthala, 1985. 377 p.
- DUCHESNE, Véronique. Renouveau des religions traditionnelles. Paris, *Esprit*, août-septembre 2005, n°317, p 151-153.
- DUMONT, René. *L'Afrique noire est mal partie*. 4e éd. Paris, Seuil, 1966. 254 p.
- DUPARC, Henri. *Laurent Gbagbo, itinéraire de l'opposant politique* [livret de présentation d'un documentaire vidéo au même intitulé]. Abidjan, Focale 13, 2002, 66 p.
- EBOKO, Franck. Sida : des initiatives locales sous le désordre mondial. Paris, *Esprit*, août-septembre 2005, n°317, p 209-211.
- EHUENI MAZAN, Innocent. Les accords politiques dans la résolution des conflits armés internes en Afrique. Thèse de doctorat de droit. Université de La Rochelle, 2011. Français. <NNT : 2011LAROD028>. <tel-00808590>
- VALIDE SEYE, Chérif. Médias, conflits, paix et démocratie en Afrique de l'Ouest. In La construction de la paix et de la démocratie en Afrique de l'Ouest. Actes du Forum des partis politiques, des médias et de la société civile en Afrique de l'Ouest, novembre 2005. Issy-les-Moulineaux : Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (OCDE). 2006. 162 p. [Téléchargé sur : <https://www.oecd.org/fr/csao/publications/38521346.pdf>, le 17/05/2015].
- FAVENNEC, Jean-Pierre, COPINCSHI, Philippe. Les nouveaux enjeux pétroliers en Afrique. Paris, *Politique africaine*, mars 2003, n° 89, pp 127-149.
- GALY, Michel. Le savoir de l'Occident : sur les représentations du "Coup d'Abidjan", le 24 décembre 1999. Paris, *Culture et conflits*, n°37 (2000), pp 105-121.
- GALY, Michel. Les espaces de la guerre en Afrique de l'Ouest. Paris, *Hérodote*, 4e trimestre 2003, n° 111, pp 41-56.
- GALY, Michel. Côte d'Ivoire : la violence, juste avant la guerre. Paris, *Afrique contemporaine*, n° 209, janvier 2004. 248 p.
- GALY Michel. L'Afrique entre décomposition et recompositions. Paris, *Questions internationales*, janvier-février 2004, n° 5, pp 117-139.
- GALY, Michel. Rôle du pouvoir coutumier dans la sortie de crise de la Côte d'Ivoire. Paris, *Culture et conflits*, mars 2004, p 1-16.
- GARANDEAU, Valéry. L'Après-Houphouët-Boigny, de la dévaluation de 1994 à l'élection présidentielle de 2000 (novembre 2002) [rapport capturé en janvier 2003 sur www.hcci.gouv.fr/lecture/etude/et006.html]
- GBAGBO, Laurent, ss la direction de Catherine Coquery Vidrovitch. Les ressorts économiques de la politique ivoirienne (1940-1960). 1979. 516 p. Thèse de doctorat de 3e cycle en histoire. Université Paris 7.
- GBAGBO, Laurent. *Soundjata, lion du Mandingue*. Abidjan, Éditions CEDA, 1979 - 95 pages [réédition en 2006]
- GBAGBO, Laurent. *Côte d'Ivoire, pour une alternative démocratique*. Paris, L'Harmattan, 1983, 177 p.
- GBAGBO, Laurent. *Côte d'Ivoire : Agir pour les libertés*. Paris, L'Harmattan, 1991. 206 p
- GBABO, Laurent. *Front populaire ivoirien, gouverner autrement*. Paris, L'Harmattan, février 2001. Préface, Construire l'avenir, p.5-13.
- GBAGBO, Laurent. *Sur les traces des Bété*. Abidjan, PUCI, 2002, 176 p.
- GBAGBO, Laurent. *Côte d'Ivoire : Bâtir la paix sur la démocratie et la prospérité*. Paris, L'Harmattan, 2012. 170 p.
- GIFFORD, Paul. De nouvelles Eglises. Paris, *Esprit*, août-septembre 2005, n°317, p 124-127.
- GOMEZ-PEREZ, Muriel. Trajectoires de l'islam en Afrique de l'Ouest. Paris, *Esprit*, août-septembre 2005, n°317, p 128-137.
- GOUNIN, Yves. *La France en Afrique. Le combat des Anciens et des Modernes*. Bruxelles, De Boeck, octobre 2009. 192 p.
- GRAH-MEL, Frédéric. *Félix Houphouët-Boigny, tome 1 (?-1960)*. Paris, Éditions du CERAP / Maisonneuve et Larose. 12/2003. 768 p.
- GRAH-MEL, Frédéric. *Félix Houphouët-Boigny, l'épreuve du pouvoir, tome 2 (1960-1980)*. Paris, Éditions du CERAP / Karthala. 12/2010. 640 p.

- GRAH-MEL, Frédéric. *Félix Houphouët-Boigny, la fin et la suite, tome 3*. Paris, Éditions du CERAP / Karthala, 12/2010. 610 p.
- GUILLOIN, Michèle. La mosaïque des migrations africaines. Paris, *Esprit*, août-septembre 2005, n°317, pp 165-174.
- HOUDIN, Bernard. *Les Ouattara, une imposture ivoirienne*. Paris, Éditions du Moment, 3 septembre 2015. 333 p
- HUGON, Philippe. L'Afrique dans la mondialisation. Paris, *Esprit*, août-septembre 2005, n°317, pp 158-164.
- HUGON, Philippe. La dévaluation des francs CFA quatre ans après. Paris, *Alternatives économiques*, n°156, février 1998.
- HUGUEUX, Vincent. *Reines d'Afrique, le roman vrai des Premières Dames*. Paris, Perrin, 20/03/2014. 256 p.
- JARRET, Marie-France, MAHIEU, François-Régis. *La Côte d'Ivoire, de la déstabilisation à la refondation*. Paris, L'Harmattan, 2002. 144 p.
- JOLIVET, Elen. L'ivoirité : de la conceptualisation à la manipulation de l'identité ivoirienne [en ligne]. Mémoire de science politique. Institut d'études politiques de Rennes, 2003 [consulté le 15/12/2005] 87 p <http://geophile.net/IMG/pdf/_M_ire_L_ivoirit_e_la_conceptualisation_-6164_a_manipulation_jolivet.pdf>.
- KA MANA, Godefroid. Les églises indépendantes en mutation. Paris, *Esprit*, août-septembre 2005, n°317, p 118-123.
- KELMAN, Gaston. *Je suis noir et je n'aime pas le manioc*. Paris, Max Milo, 2004. (2e éd. 10/18, 2005. 205 p.).
- KIEFFER, Guy-André. Armée ivoirienne : le refus du déclassement. Paris, *Politique africaine*, n°78, juin 2000.
- KONAN, Venance. Sur les traces de Boka Yapi. Date de première édition non identifiée [consulté le 20/01/2016 sur <http://www.bowoulankro.com/wpress2/2009/04/26/crise-ivoirienne-sur-les-traces-de-boka-yapi/>]
- KONATE, Yacouba. Elections générales en Côte d'Ivoire : grandeur et misère de l'opposition. Paris, *Politique africaine*, n° 64, décembre 1996. pp 122-128.
- KOUAKOU, Gbahi Kouakou. *Le peuple n'aime pas le peuple*. Paris, Gallimard, 2006. 190 p.
- KOUROUMA, Ahmadou. *Allah n'est pas obligé*. Paris, Seuil, 2000 (2e éd. Points, 2002. 224 p).
- KOUROUMA, Ahmadou. *En attendant le vote des bêtes sauvages*. Paris : Seuil, 1998 (2e éd. Points, 2001. 381 p).
- KOUROUMA, Ahmadou. *Quand on refuse de dire non*. Paris, Seuil, 2004 (2e éd. Points, 2005. 160 p).
- KWAHULE, Koffi. *Babyface*. Paris, Gallimard, 2005. 214 p.
- LACOSTE, Yves. Géopolitique des traditions africaines. *Hérodote*, 4e trimestre 2003, n° 111, pp 3-10.
- LEBRY, Léon Francis. *Cardinal Agré: ses grands bonheurs, ses menus secrets*. Abidjan, NEI-CEDA-Hachette international, 2010. 405 p.
- LE PAPE, Marc, VIDAL, Claudine. *Côte d'Ivoire, l'année terrible 1999-2000*. Paris, Karthala, 2002, 325 p.
- LOSCH, Bruno. Côte d'Ivoire, la tentation ethnonationaliste. Paris, *Politique africain*, n° 78, février 2002, pp 5-25.
- MANCERON, Gilles. *1885 : le tournant colonial de la République*. Paris, La Découverte, avril 2006. 166 p.
- MARCHAL, Roland. Anatomie des guerres en Afrique. Paris, *Questions internationales*, janvier-février 2004, n° 5, pp 25-31.
- MARTIN, Jean-Clément. La démarche historique face à la vérité judiciaire. Juges et historiens. Paris, *Droit et Société*, 1998, n°38, pp 13-20.
- M'BOKOLO, Elikia, LE CALLENNEC Sophie, BAH, Thierno et al. *Afrique Noire, histoire et civilisation*. Paris, Hatier-AUF, 2004. 587 p.
- MEHLER, Andreas. Les oligopoles de la violence en Afrique de l'Ouest. Paris, *Politique étrangère*, 2006/3, pp 557-568.
- MICHEL. Serge, BEURET, Michel. *La Chinafrique, Pékin à la conquête du continent noir*. Paris, Grasset, mai 2008. 348 p.
- Ministère de l'éducation nationale. *Histoire-géographie. Manuel scolaire de CM*. Abidjan, HATIER-LEDA, 2002.
- N'DA, Paul. *Le drame démocratique africain sur scène en Côte d'Ivoire*. Paris, L'Harmattan, 1999. 222 p.
- ORSENNA, Erik. *Voyage au pays du coton*. Paris, Fayard, 2006. 290 p.
- OUATTARA, Azoumana. Le coup d'État de décembre 1999 ou la fin de l'exception militaire ivoirienne : les mutations de l'armée ivoirienne depuis les années 1960. In AKINDES, Francis (ss la dir.). *Côte d'Ivoire, la réinvention de soi dans la violence*. Dakar, Codesria, 2011. 256 p.

- POURTIER, Roland, DUGOT, Philippe, HENRIET, Jean-Michel, et al. *Géopolitique de l'Afrique et du Moyen-Orient*. Paris, Nathan, 2006. 350 p.
- QUENUM, Alphonse. Les christianismes en Afrique. Paris, *Esprit*, août-septembre 2005, n°317, pp 112-117.
- ROUBAUD, François. La crise vue d'en bas à Abidjan : ethnicité, gouvernance et démocratie. Paris, *Afrique contemporaine*, 2/2003 (n° 206), pp 57-86.
- ROY, Christophe. L'Afrique et la world music. Paris, *Esprit*, août-septembre 2005, n°317, pp 101-106.
- SALVAING, Bernard (ss la dir.) *Pouvoirs anciens, pouvoirs modernes dans l'Afrique aujourd'hui*. Rennes, Presse universitaire de Rennes, 2015. 241 p.
- SCHMITZ, Jean. Le rôle des zones transnationales. Paris, *Esprit*, août-septembre 2005, n°317, p 177-187.
- ZIO, Moussa, LEMOINE-MINERY, Florence. *L'état des médias en Côte d'Ivoire*. Nogent-sur-Marne, GRET, 12/2001. 26 p.
- ZORO-BI, Epiphane. *Juge en Côte d'Ivoire*. Paris, Karthala, 2004, 215 p.

5.3. Contexte et acteurs français

- ALEXANDRE, Philippe. *Paysages de campagne*. Paris, Grasset, septembre 1988. 208 p.
- ALLAIN, Jean-Claude et CATALA, Michel. Généraux et diplomates en France. Paris, *Guerres mondiales et conflits temporains*, 2006/1 n°221, p5-16. DOI : 10.3917/gmcc.22120005.
- ALLIOT-MARIE, Michèle. *La République des irresponsables*. Paris, Editions Odile Jacob, 1999. 272 p.
- ANGELI, Claude. MESNIER, Stephanie. *Chirac, père et fille*. Paris, Grasset, 09/2000. 161 p.
- AUTRAND, Françoise, BELY, Lucien, CONTAMINE, Philippe, LENTZ, Thierry. *Histoire de la diplomatie française, vol.1*. Paris, Perrin, 2005. 637 p.
- BALLADUR, Edouard. *La tragédie du pouvoir*. Paris, Fayard, 2013.
- BENTEGEAT, Henri. Vers une nouvelle politique. Paris, *Défense*, janvier-février 2005.
- BLANCHARD, Pascal. Les origines républicaines de la fracture coloniale. In BLANCHARD, Pascal, BANCEL, Nicolas, LEMAIRE, Sandrine, et al. *La fracture coloniale*. Paris, La Découverte, 2005 (2e éd. 2006. 314 p.).
- BLANCHARD, Pascal. La fracture coloniale, une crise française. In BLANCHARD, Pascal, BANCEL, Nicolas, LEMAIRE, Sandrine, et al. *La fracture coloniale*. Paris, La Découverte, 2005 (2e éd. 2006. 314 p.).
- BLANCHARD, Pascal, BANCEL, Nicolas, LEMAIRE, Sandrine, et al. *La fracture coloniale*. Paris, La Découverte, 2005 (2e éd. 2006. 314 p.).
- BOISBOUVIER, Christophe. *Hollande l'Africain*. Paris, La Découverte, octobre 2015. 300 p.
- BOURGI, Albert. Aux racines de la Françafrique : la dégradation de l'image de la France en Afrique. *Annuaire français des relations internationales*, volume X, 2009. Paris, La Documentation française.
- BOURMAUD, Daniel. La nouvelle politique africaine de la France à l'épreuve. Paris, *Esprit*, août-septembre 2005 (Vues d'Afrique), n°317, p 17-27.
- BOZO, Frédéric. *Histoire secrète de la crise irakienne*. Paris, Perrin, 2013. 408 p.
- BRUYÈRE-OSTELLS, Walter. Outil militaire et politique africaine de la France depuis 1960 : tableau historiographique et perspectives de recherche. Paris, *Relations internationales*, 2006/1, n° 165. pp 3-22.
- BRUYÈRE-OSTELLS, Walter. *Dans l'ombre de Bob Denard. Les mercenaires français de 1960 à 1989*. Paris, Nouveau Monde éditions, 2014. 480 p.
- CABANA, Anna. *Villepin : la verticale du fou*. Paris, Flammarion, 2010. 186 p.
- CANTIER, Jacques, JALABERT, Laurent. *Chirac, Jospin, 1970-2002 : deux vies politiques*. Toulouse, Éditions Privat, février 2002. 127 p.
- CARCASSONNE, Guy. Le Premier ministre et le domaine dit réservé. Paris, *Pouvoirs*, n°83, novembre 1997, pp 65-74.
- CARFANTAN, Jean-Yves. *Le grand désordre du monde*. Paris, Seuil, 1983. 345 p.
- CHIRAC, Jacques. *Mon combat pour la paix. Textes et interventions 1995-2007*. Paris, Odile Jacob, 2007. 556 p.
- CLERC, Christine. *Journal intime de Jacques Chirac*. Paris, Albin Michel, 1995. 434 p.

- COHEN, Samy. « Chapitre 3. Décision, pouvoir et rationalité dans l'analyse de la politique étrangère. » *Les nouvelles relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), «Références», 1998, 410 p.
- COHEN, Samy (ss la direction de). *Les diplomates. Négociier dans un monde cahotique*. Paris, Autrement, 2002. 182 p.
- CONTAMIN, Bernard, LOSCH, Bruno. Côte d'Ivoire, la voie étroite. Paris, *Politique africaine*, n°77, mars 2000.
- CONSTANTY, Hélène, NOUZILLE, Vincent. *Députés sous influences*. Paris, Fayard, 2006. 500 p.
- DARMON, Michaël. *Michèle Alliot-Marie, la Grande Muette*. Paris, L'Archipel, 2006. 286 p.
- DESJARDINS, Patrick. Violence privée et emploi de la force aérienne. In MALIS, Christian, DANET, Didier, ss la dir. *Frères d'armes ? Soldats d'État et soldats privés*. Paris, Economica, juin 2011. 185 p.
- DUHAMEL, Alain. *Portraits souvenirs*. Paris, Plon, 2012. 342 p.
- DULPHY, Anne, MANIGAND, Christine. Entretien avec le général Henri Bentegeat. Paris, *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n°18, septembre-décembre 2012 [consulté le 10/05/2014 sur www.histoire-politique.fr].
- DULPHY Anne, MANIGAND, Christine. Entretien avec Jean-Marc de la Sablière. Paris, *Histoire@Politique. Politique, culture, société* n° 24, mars 2014, pp. 180-193 [consulté le 06/02/2016 sur www.histoire-politique.fr]
- ERSU (D'), Laurent. La crise ivoirienne, une intrigue franco-française. Paris, *Politique Africaine*, n°105, 2007/1, pp 85-104.
- EVARD, Camille. Retour sur la construction des relations militaires franco-africaines. Paris, *Relations internationales*, n° 2016/1 (n°165), p 23-42.
- FALIGOT, Roger, GUISEL, Jean, KAUFFER, Rémi. *Histoire politique des services secrets français de la seconde guerre mondiale à nos jours*. Paris, La Découverte, 2012. 734 p.
- FABREGAS, Isabelle. *Les relations militaires entre la France et la Côte d'Ivoire depuis l'indépendance*. Mémoire de DEA sous la direction du Pr Yves-Henri Normailat. Centre de recherche sur l'histoire du monde atlantique (CRHIA), Faculté de lettres de l'Université de Nantes, 1989. 163 p.
- FERRIER, Jean-Pierre. *L'année diplomatique 2002*. Paris, Gualino, 2001. 374 p.
- FERRO, Marc. La colonisation française, une histoire inaudible. In BLANCHARD, Pascal, BANCEL, Nicolas, LEMAIRE, Sandrine, et al. *La fracture coloniale*. Paris, La Découverte, 2005 (2e éd. 2006. 314 p.).
- GAUTIER, Louis. *La défense de la France après la guerre froide*. Paris, PUF, 2009. 567 p.
- GEZE, Françoise. L'héritage colonial au cœur de la politique étrangère française. In BLANCHARD, Pascal, BANCEL, Nicolas, LEMAIRE, Sandrine, et al. *La fracture coloniale*. Paris, La Découverte, 2005 (2e éd. 2006. 314 p.)
- GLASER, Antoine, SMITH, Stephen. *Comment la France a perdu l'Afrique*. Paris, Calmann-Levy, 2005. 278 p.
- HUGO, Franck, LOBJOIS, Philippe. *Mercenaire de la République*. Paris, Nouveau Monde éditions, 05/2009. 489 p.
- IRONDELLE, Bastien. *La réforme des armées en France*. Paris, Presses de Sciences Po, 2011. 338 p.
- IRONDELLE, Bastien, ROZENBERG, Olivier, HOFFLER, Catherine et al. *Évolution du contrôle parlementaire des forces armées en Europe*. Paris, Études de l'IRSEM, 2012-n°22. 189 p
- JEANNISSON, Stanislas. *La Guerre froide*. Paris, La Découverte, octobre 2002 [suite du premier tirage, octobre 2010. 121 p.].
- JEAMBAR, Denis. *Accusé Chirac, levez-vous !* Paris, Seuil, 09/2005. 136 p.
- KESSLER, Marie-Christine. *La politique étrangère de la France, acteurs et processus*. Paris, Presses de Sciences Po, janvier 1999. 498 p
- KESSLER, Marie-Christine. *Les ambassadeurs*. Paris : Presses de Sciences Po, juin 2012. 416 p.
- KIEFFER, Bernard, COLOMBAT, Benoît. *Le frère perdu*. Paris : La découverte, avril 2015. 207 p.
- KONATE, Yacouba. Côte d'Ivoire : le canari d'eau de Jacques Chirac. Paris, *Politique africaine*, mars 2005, pp 117-132.
- LABERTIT, Guy. Le militant, la France et l'Afrique. Paris, *Politique africaine*, n° 105, janvier 2007, pp 154-162.
- LANZAC, Abel, BLAIN Christophe. *Quai d'Orsay, chroniques diplomatiques*. Paris, Dargaud, 2010. 96 p.
- LE COUR GRANDMAISON, Olivier. Sur la réhabilitation du passé colonial de la France. In BLANCHARD, Pascal, BANCEL, Nicolas, LEMAIRE, Sandrine, et al. *La fracture coloniale*. Paris, Découverte, 2005 (2e éd. 2006. 314 p.).

- LEIBOWITZ Nicole et SHEMLA Élisabeth. *Pour le meilleur et pour le pire*. Paris, Flammarion, 2012.
- LE MAIRE, Sandrine. La fracture coloniale, une crise française. In BLANCHARD, Pascal, BANCEL, Nicolas, LEMAIRE, Sandrine, et al. *La fracture coloniale*. Paris, Découverte, 2005 (2e éd. 2006. 314 p.).
- MADELIN, Philippe. *Jacques Chirac, une biographie*. Paris, Flammarion, 02/2002. 848 p.
- MALIS, Christian, DANET, Didier, ss la dir. *Frères d'armes ? Soldats d'État et soldats privés*. Paris, Economica, juin 2011. 185 p.
- MARION, Pierre. *Le pouvoir sans visage, le complexe militaro-industriel*. Paris, Calmann-Levy, avril 1990. 268 p.
- MARTINET, Pierre. *DGSE, Un agent sort de l'ombre*. Paris, Éditions Privé, mai 2005. 385 p.
- MAZEAUD, Pierre. *Everest 78*. Paris, Denoël, 1979. 222 p.
- MIQUEL, Françoise. *Une femme dans les coulisses du pouvoir*. Paris : Presses de la Renaissance, 2006. 236 p.
- MPARA, Victor. *L'Afrique à Paris, les hommes de pouvoir*. Paris, Indigo publications, janvier 2002.
- NAY, Catherine. *Le Dauphin et le Régent*. Paris, Grasset, 10/1994. 382 p.
- OCKRENT, Christine, DE MARENCHES, Alexandre. *Dans le secret des princes*. Paris, Stock, 1986. 340 p.
- OMBALLA, Magelan. La politique africaine de la France : ruptures et continuité. Paris, *Questions internationales*, janvier-février 2004, n° 5, pp 54-64.
- PEAN, Pierre. *Noires fureurs, blancs menteurs. Rwanda 1990-1994*. Paris, Mille et une nuits, 2005. 544 p.
- PEAN, Pierre. *Affaires africaines*. Paris, Fayard, 1983. 341 p.
- PEAN, Pierre. *L'homme de l'ombre*. Paris, Fayard 1990. 594 p.
- PEAN, Pierre. *L'inconnu de l'Élysée*. Paris, Fayard, février 2007. 513 p.
- POSSIO, Thibault-Stéphane. *Les évolutions récentes de la coopération militaire française*. Paris, Éditions Publibook Université, 2007. 456 p.
- QUANTIN, Patrick. La vision gaullienne de l'Afrique noire, permanences et adaptations. Paris, *Politique africaine*, n°5, février 1982. pp 19-22.
- RENAUD, Franck. *Les diplomates, Derrière la façade des Ambassades de France*. Paris, Nouveau Monde éditions, juin 2010. 394 p.
- RICHOUFFETZ (de), Emmanuel. Crise et après crise : une continuité ? Paris, *Défense*, avril 2002, n°98, pp 16-17.
- RIDEAU, Bernard. *L'illusion du pouvoir*. Paris, La table ronde, 1985. 280 p.
- SAINT-IRAN, Jean. *Les cent semaines*. Paris, Éditions Privé, 2005. 230 p.
- SILBERZAHN, Claude. GUISEL, Jean. *Au cœur du secret. 1500 jours aux commandes de la DGSE 1989/1993*. Paris, Fayard, avril 1995. 300 p.
- SIRAMY, Pierre. *25 ans dans les services secrets*. Paris, Flammarion, mars 2010, 331 p.
- SMITH, Stephen. *Négrologie. Pourquoi l'Afrique meurt*. Paris, Calmann-Levy, 2003. 248 p.
- SMITH, STEPHEN. La politique de la France. Paris, *Politique africaine*, mars 2003, n° 89, pp 112-126.
- SOFRES [Institut] Cotes de popularités des Présidents et Premiers ministres. *TNS SOFRES* [en ligne, consulté le 16/03/2016 sur http://www.tns-sofres.com/dataviz?type=1&code_nom=chirac1].
- SQUARE, Issiaka K. Une évaluation critique des défis de la sécurité en Afrique de l'Ouest. *Situation report*, 18/10/2010. Pretoria, International studies. 22 p.
- TURPIN, Frédéric. *Jacques Foccart : dans l'ombre du pouvoir*. Paris, CNRS Éditions. 2015. 488 p.
- TURPIN, Frédéric. Jacques Foccart et le secrétariat général pour les Affaires africaines et malgaches. Paris, *Histoire@politique, Politique, culture et société*, n°8, 2009/2. [en ligne] www.histoire-politique.fr.
- VAÏSSE, Maurice. *La puissance ou l'influence ? La France dans le monde depuis 1958*. Paris, Fayard, janvier 2009. 649 p.
- VALENCE, David. 1967 : l'opération des « jeunes loups » ou les débuts politiques de Jacques Chirac. Paris, *Parlement(s), Revue d'histoire politique*, 2009/3 (n° HS 5). Paris, L'Harmattan, pp 22-33
- VEDRINE, Hubert, avec la collaboration de : ABECASSIS Adrien, BOUABDALLAH, Mohamed. *Continuer l'histoire*. Paris, Fayard. 149 p.
- VERDIER, Isabelle, MPARA Victor. *L'Afrique à Paris*. Paris, Indigo Publications, janvier 2003.

- VERSCHAVE, François-Xavier, DIOP, Boubacar Boris, TOBNER, Odile. *Nérophobie*. Paris, Les arènes, juin 2005. 201 p.
- VIANSSON-PONTÉ, Pierre. *Lettre ouverte aux hommes politiques*. Paris, Albin Michel, 14/01/976. 152 p.
- VILLEPIN (de), Dominique. *Les Cent-Jours*. Paris, Perrin, 2001 [réédition Le Grand Livre du mois, 2002]. 621 p.
- VILLEPIN (de), Dominique. Allocution d'ouverture du Forum de l'IHEDN sur le continent africain. Paris, *Défense*, septembre-octobre 2003, n° 107, sup. p 1.
- VILLEPIN (de), Dominique. *Le cri de la gargouille*. Paris, Albin-Michel, 2002. 245 p.
- VILLEPIN (de), Dominique. *Le requin et la mouette*. Paris, Albin-Michel, 2004. 263 p.
- VILLEPIN (de), Dominique, *Notre vieux pays*. Plon, août 2011. 225 p.
- VILLEPIN (de), Dominique, *Hôtel de l'insomnie*. Plon, janvier 2008. 195 p.
- VILLEPIN (de), Dominique. *Eloge des voleurs de feu*. Paris, NRF Gallimard, 05/2003, 832 p.
- VILLEPIN (de) Dominique. Intervention du ministre des Affaires étrangères, M. Dominique de Villepin, au Conseil de sécurité des Nations Unies, New York, 14 février 2003 [consulté le 02/03/2015 sur http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/cadcgp.php?CMD=CHERCHE&QUERY=1&MODELE=vues/mae_internet_recherche_avancee/home.html&VUE=mae_internet_recherche_avancee&NOM=cadic_anonyme&FROM_LOGIN=1].
- WIEWORKA, Michel. La république, la colonisation. Et après... In BLANCHARD, Pascal, BANCEL, Nicolas, LEMAIRE, Sandrine, et al. *La fracture coloniale*. Paris, La Découverte, 2005 (2e éd. 2006. 314 p.)

5.4. Crise ivoirienne, faits et analyses

- AYISSI, Anatole. L'Onu et la paix et Afrique. Paris, *Questions internationales*, janvier-février 2004, n° 5, pp 66-74.
- BAILLY, Jérôme Djegou. Les médias dans le conflit ivoirien. In Côte d'Ivoire : consolidation d'une paix fragile. Actes du colloque international sur la Côte d'Ivoire. Université Saint-Paul. Février 2004. Ottawa, Partnership Canada Africa [téléchargé sur <https://idl-bnc.idrc.ca/dspace/bitstream/10625/27036/1/121368.pdf>, le 12/04/2015].
- BANDAMAN, Maurice. *Côte d'Ivoire, chronique d'une guerre annoncée*. Abidjan, 24 heures, mars 2004. 246 p.
- BANEGAS, Richard, OTAYEK, René. Le Burkina-faso dans la crise ivoirienne. Effets d'aubaine et incertitudes politiques. Paris, *Politique africaine*, mars 2003, n° 89, p 71-87.
- BANEGAS, Richard, MARSHALL-FRATANI, Ruth. La Côte d'Ivoire en guerre : dynamiques du dedans et du dehors. Paris, *Politique africaine*, mars 2003, n° 89, p 5-11.
- BAYLE, Bernard, DOMERGUE-CLOAREC, Danielle (Dir.). *Côte d'Ivoire 1993-2003 : autopsie d'une déchirure*. Montpellier, Publications de Montpellier 3. 2007. 300 p.
- BERNARD, Jérôme (ss dir. TIREFORT, Alain). Les événements de Côte d'Ivoire de 1999 à 2003, vus par la presse Africaine. Mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine. Université de Nantes. 2004 [non publié].
- BETH, Emmanuel. L'opération Licorne, une opération nationale en soutien d'une mission de l'ONU. *L'Afrique subsaharienne d'une crise à l'autre*. Paris, Fondation pour la recherche stratégique (FRS). 5/2/2007.
- BEUGRÉ, Joachim. *Côte d'Ivoire 2002, les dessous d'une rébellion*. Paris, Karthala, 2012. 173 p.
- BOIS de GAUDUSSON (du). L'accord de Marcoussis entre droit et politique. Paris, *Afrique contemporaine*, été 2003, p 41-49.
- BOURGI, Albert. Les groupes armés à l'assaut des Etats. Paris, *Questions internationales*, janvier-février 2004, n° 5, p 35-43.
- BRO-GRÉBÉ, Geneviève. *Mon combat pour la patrie*. Abidjan, PUCI, 2004. 1260 p.
- CHAUVEAU, Jean-Pierre, KOFFI, Samuel Bobo. La situation de guerre dans l'arène villageoise. Paris, *Politique africaine*, mars 2003, n° 89, p 12-33.
- CONTE, Bernard. La responsabilité du FMI et de la Banque mondiale dans le conflit en Côte d'Ivoire. Paris, *Revue Études internationales*, volume 36, no 2, juin 2005, pp 219-228.
- CONTE, Bernard. *Côte-d'Ivoire : la paix des prédateurs ?*. Agoravox [en ligne], 2004 [consulté le 11/12/2007], <<http://conte.u-bordeaux4.fr/>>.

- CONTE, Bernard. *Côte d'Ivoire : Gbagbo rien de nouveau* [consulté le 11/12/2007], <<http://conte.u-bordeaux4.fr/>>.
- CONTE, Bernard. *Les dimensions internationales de la crise en Côte d'Ivoire*. [consulté le 11/12/2007], <<http://conte.u-bordeaux4.fr/>>.
- DANIGO, Bélangère. *Côte d'Ivoire. Des lambeaux de République*. Paris, François-Xavier de Guibert, 2005. 228 p.
- DEMBELE, Ousmane. Côte d'Ivoire, la fracture communautaire. Paris, *Politique africaine*, mars 2003, n° 89, pp 34-48.
- DIABATE, Idriss, DEMBELE, Ousmane, AKINDES, Francis. *Intellectuels ivoiriens face à la crise*. Paris, Karthala, 2005. 195 p.
- DJEHOURY, Anicet-Maxime. *Marcoussis : les raisons d'un échec*. Paris, L'Harmattan, 2005. 162 p.
- DJEHOURY, Anicet-Maxime. *La guerre de Côte d'Ivoire : La dernière expédition coloniale*. Paris, L'Harmattan, 2007. 274 p.
- DJEREKE, Jean-Claude. *Fallait-il prendre les armes en Côte d'Ivoire*. Paris, L'Harmattan, 2003, 184 p.
- DULIN, Antoine. La gestion par la France de la crise en Côte d'Ivoire, de septembre 2002 à avril 2005. Mémoire de séminaire, à l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon. Année universitaire 2004-2005 [consulté le 31/5/2013]. 152p. <<http://doc.sciencespo-lyon.fr/Ressources/Documents/Etudiants/detail-memoire.php?ID=1273>>.
- DUVAL, Philippe, KOUAKOU, Flora. *Fantômes d'ivoire*. Monaco, Éditions du Rocher, 2003. 275 p.
- DUVAL, Philippe. *Chroniques de guerre 2002-2011*. Paris, L'Harmattan, 2012. 264 p.
- FEREY, Jean-Pierre. Les quatre jours où tout a basculé. Paris, *Défense*, janvier-février 2005.
- FOFANA, Moussa. Des Forces nouvelles aux Forces républicaines de Côte d'Ivoire. Paris, *Politique africaine*, n°122. Juin 2011.
- GALY, Michel. "Cabri mort n'a pas peur du couteau", notes sur jeunesse et violence dans la crise ivoirienne. Paris, *Outre-Terre*, n° 11, février 2005, pp 223-227.
- GALY, Michel. De la guerre nomade : sept approches du conflit autour de la Côte d'Ivoire. Paris, *Cultures & Conflits* [En ligne], 55 | automne 2004, mis en ligne le 08 janvier 2010 [consulté le 3/2/2016. sur : <http://conflits.revues.org/1598>].
- GALY, Michel. Politologie d'une rébellion. Une « gouvernance par la violence » au Nord de la Côte d'Ivoire ? Paris, *Cultures & Conflits* [En ligne], 65 | printemps 2007, mis en ligne le 04 janvier 2010, consulté le 15 février 2016. URL : <http://conflits.revues.org/2208>].
- GAUDUSSON (de), Jean. L'accord de Marcoussis, entre droit et politique. Paris, *Afrique contemporaine*, 2/ 2003 (no 206) , p. 41-55 [capturé le 15/03/2014 sur : http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=AFCO_206_0041].
- GAULME, François. La Côte d'Ivoire et la dynamique conflictuelle en Afrique de l'Ouest, une approche régionale pour une action concertée. Communication dans le cadre du colloque *Conflits et politiques de développement dans les pays du fleuve Mano et en Côte d'Ivoire* Paris, 13-14 mai 2003. Collection particulière.
- GNABOUA, Kassoro. *Les ethnies de Côte-d'Ivoire. Les expressions du parlé*, Abidjan, Nouvelles éditions ivoiriennes, 1999, n°1.
- GRAMIZZZI, Claudio DAMIAN, Matthieu. *La crise ivoirienne : de la tentative de coup d'Etat à la nomination du gouvernement de réconciliation nationale*. Bruxelles : Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité, 2003/2. 46 p.
- GREIL, Pierre-Alexandre. Côte d'Ivoire : au cœur de la crise, 2 septembre au 12 novembre 2004 [rapport de stage réalisé au sein de la Mission militaire de l'Ambassade de France en Côte d'Ivoire, en convention avec l'Institut d'études politiques de Paris]. Paris, Institut d'Etudes Politiques. 2005 [consulté le 06/03/2016 sur <http://pagreil.free.fr/Rapport%20de%20stage%20C%F4te%20d'Ivoire.pdf>].
- GUIE, Honoré. Les causes intrinsèques du conflit ivoirien *In Côte d'Ivoire : consolidation d'une paix fragile*. Actes du colloque international sur la Côte d'Ivoire. Université Saint-Paul. Février 2004. Ottawa : Partnership Canada Africa [téléchargé sur <https://idl-bnc.idrc.ca/dspace/bitstream/10625/27036/1/121368.pdf>, le 12/04/2015].
- HILAIRE, Gonhité Gomé. *Le rempart. Attaque terroriste contre la Côte d'Ivoire*. Paris, L'Harmattan, 2004, 393 p.
- HOFNUNG, Thomas. *La crise en Côte d'Ivoire. Dix clés pour comprendre*. Paris, La Découverte, 2005. 140 p.
- HOFNUNG, Thomas. *La crise ivoirienne*. Paris, La Découverte, 2011. 188 p.
- KADET, Bertin G. *La politique de défense et de sécurité de la Côte d'Ivoire*. Paris, L'Harmattan, octobre 2011. 303 p.

- KONAN, Venance. *Nègreries, 1994-2006, chroniques de 12 années sèches*. Abidjan, Frat Mat Éditions, 2006. 302 p.
- KONAN, Venance. *Les prisonniers de la haine*. Abidjan, Nouvelles éditions ivoiriennes, 2003.
- KONATÉ, Yacouba. Les enfants de la balle. De la Fesci aux mouvements de patriotes. Paris, *Politique africaine*, mars 2003, n° 89, pp 49-70.
- KONE, Amadou. *Houphouët-Boigny et la crise ivoirienne*. Paris, Karthala, 2003. 228 p.
- KOUAKOU KOUADIO, Amos. *Le rôle des Nations Unies dans la résolution de la crise ivoirienne*. Abidjan, Centre national de documentation juridique, 19/04/2006. 246 p.
- KOUAME, Hussein. *19 septembre 2002- 19 septembre 2013 : Que de chemins parcourus...* [article en ligne sur le site internet officiel de Guillaume Soro]. www. Guillaumesoro.com.19/09/2013.[consulté le 04/02/2014 sur <https://guillaumesoro.com/actualites/politique/19-septembre-2002-19-septembre-2013-que-de-chemins-parcourus/>].
- KOUAMOOU, Théophile. *La France que je combats*. Paris, L'Harmattan, mars 2006. 166 p.
- KOUAMOOU, Théophile et al. *Tout sur un rapport de l'Onu qui dérange*. Abidjan, Livrets du Courrier d'Abidjan, 2005.
- KOUI, Théophile. *Multipartisme et idéologie en Côte d'Ivoire*. Paris, L'Harmattan, 2007. 222 p.
- KOULIBALY, Mamadou , AHUA, Antoine, BUSH, Gary K. *La guerre de la France contre la Côte d'Ivoire*. Paris, L'Harmattan, 2003, 85 p.
- KRAIDY, Agnès. *19 septembre... Chroniques d'une guerre vaincue*. Abidjan, Éditions Fraternité matin, 2004, 288 p.
- LE PAPE, Marc. Les politiques d'affrontement en Côte d'Ivoire 2002-2003. Paris, *Afrique contemporaine*, été 2003, pp 29-39.
- LESQUEN (de) Bernard. Côte d'Ivoire : la voix des rebelles. Paris, *Politique internationale*, n°108. Été 2005.
- MAISONNEUVE, Charles. *Le borbier ivoirien*. Toulouse, Privat, 2005. 221 p.
- MARSHALL, Ruth. La France en Côte d'Ivoire : l'interventionnisme à l'épreuve des faits. Paris, *Politique africaine*, n° 98, 2005/2. pp 21-41.
- MATTEI, François. *Laurent Gbagbo selon François Mattei : pour la vérité et la justice*. Paris, Éditions du Moment, juin 2014. 366 p.
- NIANGORAN BOUAH, Georges. Abandonnez-nous ! Paris, *Esprit*, août-septembre 2005, n°317, pp 28 -30.
- NOTIN, Jean-Christophe. *Le crocodile et le scorpion*. Monaco, Éditions du Rocher, 2013. 440 p.
- POURTIER, Roland. Liberia, Sierra Leone, Côte d'Ivoire : des guerres pour qui, des guerres pour quoi ? Paris, *Questions internationales*, janvier-février 2004, n° 5, pp 22-24.
- RUEFF, Judith. *Côte d'Ivoire. Le feu au pré carré*. Paris, Autrement, 2004. 126 p.
- SERY, Bailly. *Ne pas perdre le Nord*. Abidjan, Éditions universitaires de Côte d'Ivoire, 2005. 193 p.
- SOULÉ, Bio Goura. L'impact de la crise sur le commerce régional. Paris, *Politique africaine*, mars 2003, n° 89, pp 102-111.
- VARENNE, Leslie. *Abobo la guerre*. Paris, Mille et une nuits, février 2012. 269 p.
- WEISS, Pierre. L'opération Licorne en Côte d'Ivoire. *Annuaire français des relations internationales, 2004, volume V*. Bruxelles, Bruylant [en collaboration avec le Centre Thucydide] 01/2005. Pp 313-325.

5.5. Ressources méthodologiques et générales

- ALLISON, Graham. *Essence of Decision. Explaining the Cuban Missile Crisis*. Boston, Little Brown and company, 1971 [2^{de} édition : ALLISON, Graham, ZELIKOW, Philip. *Essence of Decision: Explaining the Cuban Missile Crisis*. New-York, Addison Weylesley Longman, 1999. 416 p.).
- AUDEBERT-LASROCHAS, Patrick. *Profession négociateur*. Paris, Les Editions d'Organisation, 1995. 357 p.
- BLOCH, Marc. *L'étrange défaite*. Paris, Gallimard, 1990 (éd. Folio, 2007, 285 p).
- BŒUF, Jean-Luc. L'évaluation des politiques publiques. Paris, *Problèmes politiques et sociaux*, 23 février 2001, n°853.

- BOIS, Jean-Pierre. *La paix. Histoire politique et militaire*. Paris, Perrin, janvier 2012. 645 p.
- BONIFACE, Pascal. Les intellectuels faussaires. 1ère édition Paris, Jean-Claude Gawsevitich Editeur, 2011. 2e édition augmentée [consultée] Paris, Pocket, novembre 201. 230 p.
- BOURDIEU, Pierre. *Sur la télévision*, suivi de *L'emprise du journalisme*. Paris, Raison d'agir. 95 p.
- CAMUS, Albert. "Sur une philosophie de l'expression" de Brice Parrain (Poésie 44, 1944). Essais [p. 1671.]. Paris, Bibliothèque de la Pléiade, éd. 11,191, 2e trimestre 1972. 2000 p.
- CESAIRE, Aimé. *Discours sur le colonialisme. Discours sur la négritude*. Paris, Présence africaine, 2004. 92 p.
- CLARCK, Christopher. *Les somnambules*. Paris, Flamarrion, 2013. 668 p.
- COHEN, Samy. *L'art d'interviewer les dirigeants*. Paris, PUF, septembre 1999. 277 p
- CROZIER, Michel, FRIEDBERG, Erhard. *L'acteur et le système*. Paris, Editions du Seuil, 1977. [437 p, dans l'édition de poche *Points politique*, 1984].
- DAYAN, Moshé. *Paix dans le désert, compte-rendu personnel des négociations de paix égypto-palestiniennes*. Paris, Fayard, 1981. 358 p.
- DUPONT, Christophe. *La négociation, conduite, théorie et applications*. Paris, Dalloz, 1994. 391 p.
- FRIEDBERG, Erhard et al. *La décision*. [enregistrement audiovisuel]. Paris, Éditions Banlieues média, 2004.
- FRIEDMAN, Jean-Pierre. *Du pouvoir et des hommes*. Paris, Editions Michalon, mars 2002. 208 p.
- FURET, François. *Inventaires du communisme* [Retranscription présentée par Christophe Prochasson, des propos tenus par François Furet dans le cadre d'une conversation avec Paul Ricoeur autour des thèses de son ultime ouvrage, Le passé d'une illusion consacré à la stratégie de séduction de l'idée communiste]. Paris, Editions EHESS, 2012. 92 p.
- HALIMI, Serge. *Les nouveaux chiens de garde*. Paris, Seuil, 1997 (13e éd., 1998, 111 p).
- LASKE, Karl, VALDIGUIE, Laurent. *Le vrai Canard*. Paris, Stock, 2008. 486 p.
- LECA, Jean. L'expert et le décideur public, le paradoxe de l'évaluation. Paris, *Revue française d'administration publique*, avril-juin 1993, n°66, pp185-188.
- MERLE, Marcel. *Sociologie des relations internationales*. 3e éd. Paris, Dalloz, 1982. 530 p.
- PEAN, Pierre. *La face cachée du Monde. Du contre-pouvoir aux abus de pouvoir*. Paris, Fayard, 2003. 631 p.
- SERVENT, Pierre. *La trahison des médias*. Paris, Bourin, 2007. 169 p.
- SOULET, Jean-François. *L'Histoire immédiate*. Paris, Armand Colin, janvier 2009. 238 p.
- STORA, Benjamin. Les enjeux et les difficultés d'écriture de l'histoire immédiate au Maghreb. Paris, *Bulletin de l'IHTP*, Bulletin N°75. Juillet 2000.
- WALDER, Francis. *Saint-Germain ou la Négociation*. Paris : Gallimard, édition Folio n° 2357. 1992 [1ère édition : 1958]. 192 p.
- WIEVIORKA, Annette. Justice, histoire et mémoire. De Nuremberg à Jerusalem. Paris, *Droit et Société*, 1998, n°38, p 59,67.
- WOLTON, Dominique. *Traitement de la guerre par les médias, guerre et déontologie*. Interview de Dominique Wolton. Paris, CNRS. <http://www2.cnrs.fr/presse/thema/230.htm> [capturé le 24/8/2012].

Table des illustrations

Page 9.

- Frise chronologique.
- Réalisation de l'auteur.

Page 24.

- Carte géographique illustrée de Côte d'Ivoire.
- Fond de carte : avec l'aimable autorisation des éditions Larousse © Larousse.
- Illustrations et légendes de l'auteur.

Page 40.

- Photographie d'Henri Konan Bédié, président de l'Assemblée nationale, et Alassane Dramane Ouattara, Premier ministre, en 1993.
- @ Le Monde / AFP / Issouf Sanogo.

Page 45.

- Photographie d'identité judiciaire de Laurent Gbagbo prise à l'occasion d'une interpellation en 1988.
- Collection particulière (disponible également sur Internet).

Page 48.

- Photographie d'identité judiciaire de Simone Ehivet Gbagbo prise à l'occasion d'une interpellation en 1988.
- Collection particulière (disponible également sur Internet).

Page 75.

- Carte géographique illustrée de l'agglomération d'Abidjan.
- Fond de carte : collection particulière.
- Illustrations et légendes de l'auteur.

Page 108.

- Photographie de Louis André Dacoury-Tabley et de Guillaume Soro dans le Palais présidentiel de Libreville (Gabon) en 2004.
- Source : <http://www.gettyimages.co.uk/detail/news-photo/dacoury-tabley-and-ivory-coast-ex-rebel-leader-guillaume-news-photo/51019559#dacoury-tabley-and-ivory-coast-ex-rebel-leader-guillaume-soro-chat-to-picture-id51019559>

Page 146.

- Photographie de Nathalie Delapalme et de Laurent Gbagbo à Abidjan, le 1^{er} février 2004.
- Source : collection particulière.

Page 160.

- Photographie de Robert Guéï, Alassane Ouattara, Laurent Gbagbo et Henri Konan Bédié, à l'occasion du Forum de la réconciliation nationale, d'octobre à décembre 2001.
- Source : Jeune Afrique, n° 2186, 2 au 8 décembre 2001[sans mention du photographe].

Page 184.

- Carte géographique illustrée de l'offensive armée des 18 et 19 septembre 2002.
- Fond de carte : avec l'aimable autorisation des éditions Larousse © Larousse.

- Illustrations et légendes de l'auteur.

Page 216.

- Carte géographique illustrée des aires d'intérêt politico-économique aux lendemains de la tentative de coup d'État du 19 septembre 2002.
- Fond de carte : avec l'aimable autorisation des éditions Larousse © Larousse.
- Illustrations et commentaires : auteur.

Page 233.

- Carte géographique illustrée du mouvement d'évacuation de l'*International christian academy*, dite *école baptiste*, les 23 et 24 septembre 2002.
- Fond de carte : avec l'aimable autorisation des éditions Larousse © Larousse.
- Illustrations et légendes de l'auteur.

Page 237.

- Carte géographique illustrée des mouvements des forces armées de la France et de la Rébellion du 26 au 28 septembre 2002.
- Fond de carte : avec l'aimable autorisation des éditions Larousse © Larousse.
- Illustrations et légendes de l'auteur.

Page 267.

- Carte géographique illustrée de l'offensive et du repli des Forces armées nationales de Côte d'Ivoire (FANCI) du de la France et de la Rébellion du 5 au 9 octobre 2002.
- Fond de carte : avec l'aimable autorisation des éditions Larousse © Larousse.
- Illustrations et légendes de l'auteur.

Page 279.

- Carte géographique illustrée des offensives de la Rebellion et des Forces armées nationales de Côte d'Ivoire (FANCI) du de la France et de la Rébellion du 11 au 17 octobre 2002.
- Fond de carte : avec l'aimable autorisation des éditions Larousse © Larousse.
- Illustrations et légendes de l'auteur..

Page 286.

- Carte géographique illustrée des positions des forces en présence à la date du 17 octobre 2002.
- Fond de carte : avec l'aimable autorisation des éditions Larousse © Larousse.
- Illustrations et légendes de l'auteur.

Page 364.

- Carte géographique illustrée des mouvements des forces en présence, les 27 et 28 novembre 2002.
- Fond de carte : avec l'aimable autorisation des éditions Larousse © Larousse.
- Illustrations et légendes de l'auteur.

Page 371.

- Carte géographique illustrée des mouvements des forces en présence, du 29 novembre au 15 décembre 2002.
- Fond de carte : avec l'aimable autorisation des éditions Larousse © Larousse.
- Illustrations et légendes de l'auteur.

Page 413.

- Carte géographique illustrée des mouvements de la Rébellion confrontée à la présence de l'Armée française, le 6 janvier 2003.
- Fond de carte : avec l'aimable autorisation des éditions Larousse © Larousse.
- Illustrations et légendes de l'auteur.

Page 416.

- Carte géographique illustrée des mouvements de forces en présence, les 9 et 10 janvier 2003.
- Fond de carte : avec l'aimable autorisation des éditions Larousse © Larousse.
- Illustrations et légendes de l'auteur.

Page 424.

- Photographie de Pierre Mazeaud avec Jacques Chirac, le 3 avril 2006.
- Source : AFP / Patrick Kovarik.

Page 429.

- Photographie de Seydou Diarra avec Laurent Gbagbo, en juin 2004.
- Source : AFP pour RFI [http://images.google.fr/imgres?imgurl=http%3A%2F%2Fwww1.rfi.fr%2Ffactufr%2Fimages%2F054%2Fgbagbo_diarra_20040623afp220.jpg&imgrefurl=http%3A%2F%2Fwww1.rfi.fr%2Ffactufr%2Farticles%2F054%2Farticle_28982.asp&h=166&w=220&tbnid=Wz4aQQFWpcbIM%3A&vet=1&docid=ii2hgGU8db86LM&ei=zEqTWN3uElm7aprij9AJ&tbn=isch&client=firefoxb11045&page=&iact=rc&uact=3&dur=0&start=0&ndsp=43&ved=0ahUKEWjdhM6A2PHRAhWJnRoKHRrxA5oQMwgd-KAEwAQ&bih=971&biw=1920].

Page 437.

- Photographie de Pierre Mazeaud, Dominique de Villepin et Pierre-André Wiltzer à la tribune de la cérémonie d'ouverture de la Table ronde de Linas-Marcoussis, le 15 janvier 2003.
- Source : Photographe non identifié. [<https://encrypted-tbn3.gstatic.com/images?q=tbn:ANd9GcSZuqWjS W6fC0Zzpqk4jOdxuOnhHEPZ4208tkg3bx39nLEnJfMsNFd7sNs>].

Page 442.

- Photographie d'une séance de travail plénière au cours de la Table ronde de Linas-Marcoussis, du 15 au 24 janvier 2003.
- Source : Photographe non identifié [<https://encrypted-tbn0.gstatic.com/images?q=tbn:ANd9GcQvAK9 m9uqxmNqgNy-1QuSieJfiQS36j6jxOetZUvmGZSxo-b3bGA>].

Table des matières

Dédicace	3
Table des sigles et acronymes	5
Introduction	7
1. Problématique et axes de recherche.....	8
2. Plan de la recherche	11
3. Sources et historiographie	12
Première partie - L'état des lieux (1993-2002)	19
I-Disparition de la Côte d'Ivoire d'Houphouët-Boigny	23
1. Un territoire en tension	23
1.1. Le morcellement géographique et humain	23
1.2. La très forte immigration.....	27
1.3. Miracle et mirage économiques	28
A. Une zone d'échange	29
B. Café-cacao : une économie de rente en héritage	30
C. Les indispensables partenariats étrangers.....	34
2. Naissance des contentieux politiques (1993-1999)	38
2.1. Henri Konan Bédié, l'héritier contesté.....	38
2.2. Le poison de l'Ivoirité	41
2.3. L'accumulation des contentieux.....	43
2.4. Laurent Koudou Gbagbo, l'opposant historique.....	44
A. Racines d'une opposition	45
B. Itinéraire politique	53
II - Laurent Gbagbo et la Rébellion : naissance d'un face-à-face fatal (1999-2002)	67
1. Émergence et dispersion de la Rébellion (1999-2000).....	67
1.1. Les précautions de l'historien	67
1.2. Rébellion : une réussite et deux échecs en 10 mois	70
A. Noël 1999 : une mutinerie dépose Bédié et installe Guéi au pouvoir	71

B.	France : faire obstacle, ou non, à la victoire de la Rébellion ?.....	79
C.	Le temps de la désillusion puis de la contestation.....	83
D.	Laurent Gbagbo s’empare du pouvoir et la Rébellion se disperse	91
2.	Laurent Gbagbo élu puis contesté, la Rébellion se recompose (2001-2002)	99
2.1.	La branche militaire remâche et se tient prête.....	99
A.	Le havre de Ouagadougou et l'ombre de Compaoré.....	100
B.	Un leader par défaut : Ibrahim Coulibaly dit IB.....	103
C.	Seigneurs de guerre, délégués à Marcoussis : les futurs leaders du Nord	105
2.2.	Soro et Dacoury-Tabley : le ralliement d'une branche politique.....	107
A.	Louis-André Dacoury-Tabley : l’ennemi de l’intérieur	107
B.	Guillaume Kigbafori Soro : le futur leader de la Rébellion	110
2.3.	La formation d’un projet commun	115
III -	2002 en France : une nouvelle donne politique	118
1.	Jacques Chirac : la plénitude du pouvoir enfin retrouvée	118
1.1.	Renaissance à l'Élysée.....	118
A.	La sortie de la cohabitation.....	119
B.	Soulagement et continuité	120
1.2.	Jacques Chirac, chef de l’action internationale, civile et militaire.....	122
1.3.	Décisions, entourage et influence.....	128
2.	Dominique de Villepin et le Quai d’Orsay	131
2.1.	Un parcours singulier	131
2.2.	À l'Élysée : homme clé et mauvais génie ?	133
2.3.	Au Quai d'Orsay : défiance, rapidité et itinérance	138
A.	La défiance à l’égard des ministres délégués et de l'administration	139
B.	La rapidité et l'itinérance	142
C.	Une équipe restreinte	144
2.4.	Un écrivain-diplomate "chamboulé"	146
3.	Michèle Alliot-Marie et l’armée française en Afrique	150
3.1.	La consécration d'un parcours de <i>Femme d'État</i>	150

3.2. Une équipe plus technique que politique	151
3.3. Alliot-Marie et Dominique de Villepin : des éloignés que la Côte d'Ivoire éloignera davantage	154
Deuxième partie - L'engagement (septembre 2002).....	156
I – Premiers jours de septembre	158
1. Laurent Gbagbo : un succès en trompe-l'œil	158
1.1. Un été de soubresauts politiques	161
1.2. Assassinat et hold-up : ferments des théories de complots	162
1.3. Laurent Gbagbo : le repos de « l'opposant héros	164
2. Rébellion : préparatifs de campagne	167
2.1. Un schéma tactique et des moyens	167
2.2. IB : une marginalisation en germe	170
3. France : la priorité de la crise irakienne	172
3.1. Laurent Gbagbo, un première fois malmené par Dominique de Villepin	172
3.2. Jacques Chirac : « La maison brûle mais nous regardons ailleurs »	173
3.3. La France relève le défi américain	175
3.4. Les enjeux français de la crise irakienne	176
3.5. La Côte d'Ivoire, hors du champ de vision ?	177
II – Coup de force du 19 septembre 2002 et contrecoups	182
1. La tentative de coup d'État échoue	182
1.1. Attaque simultanée de Khorogo, Bouaké et Abidjan	182
1.2. Premières représailles	190
1.3. La France protège Alassane Ouattara	193
1.4. À Rome	197
1.5. À Paris	199
1.6. Laurent Gbagbo : retour à la tête de l'État	202
2. Contre-offensive et échec, conquête et consolidation	205
2.1. Première contre-offensive et échec de l'armée ivoirienne	205
A. Une opération brouillonne et un échec	205

B.	Des forces gouvernementales impuissantes	206
C.	Les Français jugés coupables	210
2.2.	Nord : conquête et consolidation.....	214
III	– La France s'attribue un rôle (21 septembre 2002)	218
1.	Le temps de la réaction	218
1.1.	Jacques Chirac : décision unilatérale d'engagement militaire	219
1.2.	Dominique de Villepin : première tentative d'imposer sa solution diplomatique ..	225
1.3.	Interposition militaire, contact et évacuation	227
1.4.	27 septembre : la France prend parti	236
1.5.	Crise ou guerre civile ?.....	238
2.	Le temps de la clarification	240
2.1.	Consultation et décision au sein du Conseil restreint.....	240
2.2.	Quelle interprétation de la situation ?.....	243
2.3.	Quelles nouvelles décisions ?.....	247
A.	L'annonce d'une nouvelle politique africaine de la France.....	249
B.	L'engagement d'une opération militaire de courte durée	251
	Troisième partie - Face à l'aggravation (octobre-novembre 2002).....	256
I	– La France entre deux feux (octobre 2002)	258
1.	La diplomatie ouest-africaine tente d'obtenir un cessez-le-feu (1 au 6 octobre 2002)	258
1.1.	Sommet d'Accra : les chefs d'État choisissent la voie du dialogue	258
1.2.	Les résultats ne sont pas ceux qu'attend Laurent Gbagbo	259
1.3.	La France conspuée	261
1.4.	La médiation de la CEDEAO	263
1.5.	Manœuvres autour d'un accord	267
2.	Deux batailles pour rien, avec la bienveillance de la France 6 au 16 octobre 2002) ...	268
2.1.	Bataille de Bouaké : la Rébellion résiste à l'assaut.....	269
A.	Les soldats français laissent passer les assaillants loyalistes.....	269
B.	Rebelles : victoire militaire mais défaite civile	274
2.2.	Bataille de Daloa : première victoire pour les forces nationales	276

A.	Laurent Gbagbo irrésolu	276
B.	Daloa : une victoire de la force armée nationale, enfin (16 octobre 2002)	277
C.	Un tournant pour les forces ivoiriennes et française	283
3.	Le cessez-le-feu est approuvé (17 octobre 2002)	286
4.	La France face au risque de l'observation inactive	290
4.1.	La France dispose d'un mandat.....	290
4.2.	Risques et difficultés pour l'armée française	291
II - L'aggravation (novembre 2002).....	296	
1.	24 octobre : les illusions de Lomé	296
1.1.	Ouverture des Pourparlers de Lomé	298
A.	La délégation présidentielle veut incarner la République	300
B.	Le climat de méfiance est réciproque	301
1.2.	31 octobre : premier accord.....	303
1.3.	8 novembre : ajournement <i>sine die</i> par les Rebelles	305
A.	Louis-André Dacoury-Tabley se dévoile, son frère est exécuté.....	305
B.	Les Rebelles répliquent	307
2.	L'enlèvement et ses risques nouveaux	308
2.1.	Le crime comme stratégie	308
A.	Les exactions se multiplient et aggravent le contentieux	308
B.	Les escadrons de la mort terrorisent et éliminent	311
2.2.	La création d'armes de mobilisation massive	314
A.	Les patriotes manifestent contre la France	314
B.	Guerre de l'information et formation de l'opinion.....	320
2.3.	La partition du pays et les tentations sécessionnistes.....	325
A.	L'hypothèse sécessionniste s'invite au débat	326
B.	Les capacités de défense et d'attaque sont renforcées.....	329
III - L'impasse (novembre-décembre 2002).....	334	
1.	La montée des périls	334
1.1.	Laurent Gbagbo : la guerre coûte que coûte.....	334

A.	L'effort croissant de renforcement en armes	335
B.	Laurent Gbagbo recrute des mercenaires	337
C.	L'appel aux armes	341
1.2.	La Rébellion se dote de deux nouvelles forces combattantes	343
A.	MJP et MPIGO : deux futures parties prenantes de Marcoussis	344
B.	Des menaces nouvelles	345
1.3.	Le risque humanitaire ne mobilise pas	347
2.	France : vers le constat d'impasse diplomatique	350
2.1.	26 au 28 novembre : « Tournée » ouest-africaine de Dominique de Villepin	352
A.	Au pas de charge.....	353
B.	Un bilan en demi-teinte	355
2.2.	Trois avancées concrètes	356
A.	L'exfiltration d'Alassane Ouattara	356
B.	L'entretien Laurent Gbagbo-Compaoré	358
C.	Le changement d'ambassadeur.....	359
3.	Le front s'étend et les Français se heurtent aux limites de leur mission	362
3.1.	Les soldats français autorisent puis combattent	362
A.	Offensive, contre-offensive et crime de masse (28 novembre)	364
B.	Licorne combat et les forces gouvernementales en tire avantage (29 novembre - 1er décembre)	367
3.2.	La mise en question du cadre d'intervention militaire français	370
	Quatrième partie - Marcoussis échoue à Kleber (décembre 2002 - février 2003)	374
	I - Vers l'offre de Marcoussis.....	376
1.	11 décembre au 3 janvier : nouveau diagnostic et offre de Marcoussis	376
1.1.	L'aggiornamento français	376
A.	Quel diagnostic ?	376
B.	La France réoriente son intervention diplomatique (6 décembre).....	381
C.	La France étoffe à nouveau son dispositif militaire (11 décembre)	385
1.2.	De l'idée à l'offre de Marcoussis et Kleber	388

1.3.	La marginalisation du Parlement français	392
A.	À l'Assemblée nationale.....	393
B.	Au Sénat	398
C.	Vers la remise en cause d'un pouvoir sans contrôle.....	401
2.	Dominique de Villepin convaincu au prix d'un double affront (3-14 janvier)	4403
2.1.	Visite d'urgence et promesses d'engagement (3-4 janvier)	405
A.	La rencontre entre Laurent Gbagbo et Dominique de Villepin	405
B.	La rencontre entre les Rebelles et Dominique de Villepin.....	409
C.	L'engagement du processus de Marcoussis-Kleber	410
2.2.	Derniers soubresauts : les combats reprennent (6-14 janvier)	411
A.	Les Rebelles à l'assaut des Français.....	412
B.	Les combats s'intensifient entre loyalistes et rebelles.....	414
C.	14 janvier : le cessez-le-feu de Lomé ouvre la voie vers Paris.....	417
II	La Table ronde de Linas-Marcoussis (15-24 janvier)	420
1.	Vers Marcoussis	420
1.1.	Les délégations rejoignent Paris en ordre dispersé	420
1.2.	Le Quai d'Orsay se prépare dans la précipitation	421
1.3.	Jacques Chirac demande à Pierre Mazeaud de présider la Table ronde.....	423
1.4.	La France constitue une force d'appui à la négociation.....	424
2.	La composition de la Table ronde	429
2.1.	Les délégations des partis politiques ivoiriens.....	429
2.2.	Les délégations de la Rébellion.....	434
3.	Neuf jours et neuf nuits	435
3.1.	Cérémonie d'ouverture et premiers échanges	435
3.2.	Entrée en « conclave »	438
A.	Les formes d'un huis clos	438
B.	Échanges préalables.....	441
3.3.	Les positions affichées	444
3.4.	Dialogues, négociations et soubresauts (17 au 22 janvier 2003)	446

A.	Les discussions progressent.....	446
B.	L'accord se profile, le camp Laurent Gbagbo s'alarme	452
3.5.	Vers le dénouement (23 janvier)	457
III - Kleber : le contentieux fatal (24-26 janvier)		462
1.	Vendredi 24 janvier : à l'Élysée et au Quai d'Orsay	465
1.1.	Élysée, l'après-midi : prélude d'une négociation.....	466
1.2.	Quai d'Orsay, le soir : première séance écourtée de négociation	468
1.3.	Abidjan, la nuit : contestation et premiers troubles.....	472
2.	Samedi 25 janvier : à Kleber et Abidjan.....	473
2.1.	Kleber, le matin : le Premier ministre est désigné.....	475
2.2.	Kleber, après-midi : le gouvernement est formé	480
2.3.	Kleber et avenue Poincaré : bataille de l'information.....	483
2.4.	Abidjan, la nuit	486
3.	Dimanche 26 janvier : camouflets	488
3.1.	Laurent Gbagbo réprouvé à Paris, encouragé à Abidjan.....	489
3.2.	Satisfecit dans les rangs de l'opposition à Laurent Gbagbo.....	493
IV - La France écartée.....		496
1.	Circonspection à Paris	496
1.1.	Dominique de Villepin en campagne d'explication.....	496
1.2.	Premiers doutes	500
2.	Abidjan : la résistance s'organise	503
2.1.	Consultation des forces vives de la Nation	504
A.	Laurent Gbagbo prend le temps d'écouter tous ses soutiens.....	504
B.	La manifestation <i>monstre</i> du 1 ^{er} février cible Jacques Chirac et Dominique de Villepin	507
C.	La formation d'un front du refus	509
2.2.	Laurent Gbagbo adopte une nouvelle stratégie	510
2.3.	La France en recherche de sécurité s'investit encore davantage.....	513
3.	7 février : Laurent Gbagbo ruine les espoirs de Marcoussis	517

Conclusion	522
1. Un processus de décision rudimentaire et disproportionné.....	524
2. Le défaut de concertation.....	526
3. La faiblesse du contre-pouvoir parlementaire.....	528
4. La faiblesse doctrinale.....	529
5. La fascination pour le verbe au prix du renoncement.....	531
Bibliographie.....	535
1. Rapports, enquêtes, commissions, notes et discours	535
1.1. Parlement français	535
A. Assemblée nationale	535
B. Sénat	535
1.2. Organisations publiques françaises	536
1.3. Organisations publiques étrangères.....	537
1.4. Organisations et juridictions internationales	537
1.5. Organisations non gouvernementales.....	538
2. Entretiens et correspondances	539
3. Presse.....	539
3.1. Dépêches d'agence de presse ou de radio d'information.....	539
3.2. Quotidiens et périodiques français d'information générale	542
A. La Croix.....	542
B. Le Figaro.....	544
C. Le Monde.....	547
D. Libération.....	552
E. Autres quotidiens français d'information générale	554
F. Autres périodiques français d'information générale [papier et en ligne]	554
3.3. Périodiques français spécialisés	555
A. Jeune Afrique.....	555
B. La lettre du Continent	559
C. Le Monde diplomatique.....	559

D. Autres périodique français spécialisés.....	560
3.4. Quotidiens et périodiques ivoiriens [papier et en ligne]	561
3.5. Quotidiens étrangers [hors France et Côte d’Ivoire]	561
4. Documents audiovisuels	561
5. Bibliographie thématique	563
5.1. Mémoires et témoignages.....	563
5.2. Contexte et acteurs ivoiriens et africains.....	564
5.3. Contexte et acteurs français.....	567
5.4. Crise ivoirienne, faits et analyses	570
5.5. Ressources méthodologiques et générales	572
Table des illustrations	574
Table des matières	578

Thèse de Doctorat

Benoît ROUX

La France et la crise ivoirienne

Le processus des décisions françaises d'engagement militaire et de conclusion de l'Accord de Linas-Marcoussis (septembre 2002 - février 2003)

Résumé

Le 19 septembre 2002, une rébellion armée tente de renverser le chef de l'État ivoirien. La France s'engage alors dans une action militaire et diplomatique en faveur de la résolution du conflit. Le 25 janvier 2003, à Paris, le président ivoirien Laurent Gbagbo nomme un nouveau Premier ministre et, sous l'égide de la France, accepte de confier des ministères à des membres de la rébellion. La France avait présidé, les jours précédents, la *Table ronde de Linas-Marcoussis*, autour de laquelle elle avait invité les forces politiques ivoiriennes à négocier.

Les décisions prises entre ces deux dates visaient à une résolution rapide du conflit et ce, dans le contexte de promotion par la France, d'un mode alternatif de gestion de la crise irakienne. Elles ont, dans les faits, engagé la France bien au-delà de ses intentions et n'ont pas contribué de manière significative à la résolution du conflit.

L'accord lui-même ne sera que partiellement appliqué, d'autres textes élaborés sous l'égide de l'ONU et des États ouest-africains lui succéderont et la France maintiendra son engagement militaire sans en maîtriser ni l'échéance finale ni le coût. Ce n'est que huit ans après, le 21 mai 2011, que le chef de l'État français annoncera la fin de l'opération militaire. Celle-ci se sera révélée exceptionnelle tant par son coût humain que financier mais est aussi par l'une de ses conséquences : l'introduction, en 2008, dans la Constitution française, de l'obligation d'autorisation par le Parlement, de la poursuite d'opération militaire extérieure au-delà de quatre mois.

La thèse qui vous est présentée ici, reconstitue, analyse et évalue les décisions et les processus de décision qui ont déterminé cet engagement diplomatique et militaire français. Elle livre un éclairage sur la disproportion des modalités d'élaboration des décisions et leurs enjeux. Elle souligne ce qui sera l'une de ses conséquences : la définition du rôle du Parlement dans la décision d'engagement de l'Armée française dans une opération extérieure.

Mots clés

France--Côte d'Ivoire--1999-2003--Activité politique-- Relations extérieures--Accords en forme simplifiée--Forces armées----Chirac (Jacques)--Villepin (Dominique de)--Gbagbo (Laurent)--Histoire

Abstract

On September 19, 2002, armed rebels tried to overthrow the Ivorian President. Then, France committed a military and diplomatic action to resolve the conflict. On January 25, 2003, the President Laurent Gbagbo appointed a new Prime Minister in Paris and, under the auspices of France, agreed to entrust ministries to some members of rebellion. France had previously chaired the *Linas-Marcoussis* round table, where the Ivorian political forces were invited to negotiate.

The goal of the decision that had been taken in between both dates was to solve quickly the conflict. That was also a way for France to promote such a manner as an alternative way of managing the Iraqi crisis. Finally, France has been involved far beyond its initial objectives.

The Linas-Marcoussis agreement has been partially implemented. Other agreements, drafted under the auspices of the UN and the ECOWAS Member States, will follow up. France will maintain its military commitment but will not be able to manage its schedule and its budget. Eight years later, the French President announced the end of the military operation on May 21, 2011. This operation has been considered as unique regarding both human and budgetary consequences. In addition, the Parliament was requested to modify the French Constitution in 2008 in order to authorize any military operation overseas beyond four months.

The current thesis analyzes and assesses the decision-making processes and the decisions in both diplomatic and military frameworks in France. The document highlights the shift between the methods to achieve the decisions and the crucial challenge of those decisions. In this regard, the most important unintended consequence has probably been the renovated involvement on the Parliament decision process for France to conduct overseas military operation.

Key Words

France-- Ivory Coast--1999-2003-- Politics and government-- Foreign affairs--Agreement--Army--Chirac (Jacques)-- Villepin (Dominique de)--Gbagbo (Laurent)--History